BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

*S
J
103
H63
1880-81
v.7
ex. 2

CANADA. PARLEMENT.

Documents de la session

DATE | NAME - NOM

*S
J
103
H63
1880/81
v.7
ex.2

Digitized by the Internet Archive
in 2013

http://archive.org/details/documents1213s188081cana

DOCUMENTS DE LA SESSION

*5
J
103
H63
1880-81
V.7
No.2

VOLUME 7.

TROISIÈME SESSION DU QUATRIÈME PARLEMENT

DU

CANADA.

SESSION 1880-81.

VOLUME XIV.

Imprimerie MacLean, Roger et Cie, rue Wellington, Ottawa.

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION.

VOL. XIV.—SESSION 1880-81.

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

A — N°

Acte relatif à la meilleure administration de la justice, 1878 141
Affaires des sauvages, rap. du départem. des.. 14
Agents, Londres 16
Agriculture, rapport du ministère de l'. 12
Aide aux Irlandais 76
Arpenteurs fédéraux 87
Association co-opérative, officiers des douanes 69
Assurances 13
Auditeur-général, rapport de l'..... 8

B

Baie d'Hudson, compagnie de la 111
do navigation de la 111*b*
Banques, listes des actionnaires 27
Banques d'épargnes 22
Baptêmes, mariages, etc 77
Beauharnois, canal 91
Bibliothécaire, rapport du 15
Blé moulu 59
Bodwell, E. V. 60
Boston, port d'hiver 133
Bureau de poste, Dominion City 135
Bureau d'enregistrement de Montréal 94
Burlington, baie de, pont du canal 131

C

Canadien du Pacifique, chemin de fer 23
Cap Tourmente, chemin de fer du 102
Cap Traverse, do 102
Cascumpec, port de 127
Cautionnements et obligations 30
Charybdis, corvette à vapeur 66
Chemins de fer, anciens comptes de construct... 5*a*
Chemin de fer de l'Ile, C. B. 49
Chemins de fer et canaux, rapport du ministère des 5
Cie anglo-canad. de prêts et de placements.... 123
Collège militaire, gradués du 101
Commerce et de la navigation, tableaux du.... 2
Commission du service civil, rapport de la... 113
Commission géologique 32
Comptes publics 1
Concessions de terre, Manitoba 20
Cour Suprême et d'Echiquier 46

D — N°

Débats, chambre des communes 120
Dépenses des délégués 110
Dépenses imprévues 19
Destitutions, service public 17
Directeur-général des postes, rapport du.. 7

E

Eagan, J. B. 108
Emigration, Irlande au Nord-Ouest 68
do *viâ* Sarnia et Windsor 67
Esquimalt et Nanaimo, chemin de fer d'..... 139
Estimations, service public 1
do département de l'intérieur 88
Emigrants, Manitoba 109
Evaluation de marchandises, douanes 64
Exportation de bestiaux 41

F

Frais de route 110
Frontières, Ontario et Québec 73

G

Gradués du collège militaire 101
Grain, *viâ* Halifax, tarif 61
Guides, N.-O 44

H

Halifax commission d' 104
Hamilton, Cie de colonisation d', N.-O 21*m*
Hareng fumé, inspection du 43
Houille importée 118

I

Ile du P.-Edouard, accident sur ch. de fer de l'.. 71
Intercolonial, chemin de fer 36
Intérieur, rapport du ministère de l'..... 3
do ministère de l', estimations 88

J — No.

Jardin du Château, Québec 112
Juge de Leeds et Grenville..... 145
Juges, allocation de retraite..... 55

L

Lac Erié, relèvements 130
Lachine, canal 29
LeSueur, M., mise à la retraite..... 96
Limites à bois, Territoires du N.-O..... 86
do Québec..... 42
Lislois, Joseph C 140
Locomotives, achat de 51
Londres, agents de..... 16
Luard, major général, appointements du..... 57
do do plaintes contre le..... 82

M

Magistrats de police, appointements des 79
Mandats spéciaux..... 18
Mandats sur la poste 132
do Dominion City..... 135
do Montréal 115
do Parkhill 37
do Prescott 126
do Sorel 114
Manitoba, société de colonisation 21*l*
do lac 119
do terrains réservés à la colonisation... 20
do et territoires du N.-O 21
Manque d'approvisionnements, N.O. 85
Marine et pêcheries, rapport de la..... 11
Meaford, port de 144
Mesures législatives sur la santé publique. 98
Milice, rapport du ministère de la 9
Minerai de fer 83
Minerai de fer et d'or..... 40
Mise à la retraite..... 25

N

Naufrages dans les eaux canadiennes..... 84
Naufrages et remorquage, eaux intérieures. ... 50
New Carlisle, port de. 92
Nicolet, rivière..... 137

P

Paris, exposition 75
Pêcheries, statistique des..... 54
do permis de..... 99
Pénitenciers, rapport sur les..... 65
Phare flottant de la Traverse 81
Pisciculture, Newcastle. 134
Pointe Saint-Pierre-les-Becquets..... 122
Pois et mesures 39
Poisson salé, Shelburne..... 38
Police à cheval, approvisionnements..... 45
Police fédérale, dépense de la 97
Pont du chemin de fer de la Chaudière..... 124
Ponts, fer pour 62
Pont suspendu, "Union", Ottawa..... 146
Port d'hiver, Boston..... 133
Port-Hood, quai de..... 143
Projet de loi accordant une prime d'encourag. pour les navires construits en France 89
Publicité, gouvernement 107

Q — No.

Québec et du lac Saint-Jean, chemin de fer de. 70
Q., M., O. et O. acquisition du chemin de fer de. 142

R

Recensement ..... 28 et 103
Recettes et dépenses 24
do paiements..... 80
Remises de droits sur des articles 63
Réserve de terres publiques, N.O..... 21*n*
Revenu de l'intérieur, rapport du minist. du.... 4
Ristigouche, passeur 93
Riz et poudre, C.B 117
Rondeau, port de Refuge 34
Ryland, G. H..... 94

S

Saint-François, rivière 74
Saint-Vincent-de-Paul, pénitencier de. 121
Sauvages, territoires du N.-O..... 85
Secrétaire d'Etat, rapport du 10
Selkirk, traverse de, chemin de fer C. du P..... 21*j*
Service de sauvetage..... 72
Service postal, rive nord 95
Shelburne, officier des pêcheries 53
Shippegan, N.-B., brise-lames. 100
Souris-ouest, brise-lames 138
Statistique des chemins de fer. 5*l*
Statuts du Canada, distribution des..... 35
Squatters, récif de la Pointe Pelée..... 106
Sucres, *viâ* Halifax..... 26

T

Tabac canadien..... 31
Terrains de chemin de fer, C.B... 210
Terres de la Col.-Britann., ch. de fer C. du P. 21*k*
Territoires du Nord-Ouest—Nouveaux noms... 105
Thames River, relèvements 48
Toile cirée pour fenêtres..... 125
Toronto, port de..... 130
Traducteurs français..... 78
Travaux judiciaires, Québec..... 56
Travaux publics, rapport du ministère des..... 6
Tuck, S. P..... 90

U

Université Laval..... 47

V

Vallée de la Trent, canal de la 52
Vankleek Hill, maître de poste..... 128

W

Wiarton, port de 116
Williamsburgh, canal de 58
Wilson, Major C 33

Y

Yamaska, rivière..... 129

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION.

CLASSÉS PAR ORDRE NUMÉRIQUE ET EN VOLUMES.

Nos

MATIÈRES DU VOLUME N° 1.

1..... COMPTES PUBLICS :—Pour l'exercice terminé le 30 juin 1880.

BUDGET DU CANADA, pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1882.

Budget supplémentaire des sommes nécessaires au service du Canada, pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1881.

Autre budget supplémentaire des sommes nécessaires au service du Canada, pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1881.

Budget supplémentaire des sommes nécessaires au service du Canada, pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1882.

MATIÈRES DU VOLUME N° 2.

2..... COMMERCE ET NAVIGATION :—Tableaux du commerce et de la navigation du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, compilés des rapports officiels.

MATIÈRES DU VOLUME N° 3.

3..... INTÉRIEUR :—Rapport du ministère de l', pour l'exercice terminé le 30 juin 1880.

4..... REVENU DE L'INTÉRIEUR:—Rapports, états et statistique du revenu de l'intérieur du Canada, pour l'année expirée le 30 juin 1880.

SUPPLÉMENT n° 1 :—Statistique des canaux pour la fin de la saison de navigation de 1880.

SUPPLÉMENT n° 2 :—Poids et mesures, 1880.

SUPPLÉMENT n° 3 :—Falsification des substances alimentaires, pour 1880.

MATIÈRES DU VOLUME N° 4.

5 ..... CHEMIN DE FER ET CANAUX :—Rapport annuel du ministre des chemins de fer et canaux, pour l'exercice 1879-80, sur les travaux placés sous son contrôle.

5*a*..... Réponse à un ordre ; état donnant les noms des diverses personnes auxquelles a été payée la somme de $23,931, citée à la page 18 du rapport du ministre des chemins de fer pour l'année expirée le 30 juin 1880, comme montant total payé pour "construction de voies ferrées, anciens comptes." (*Pas imprimée.*)

5*b*..... Rapports, statistique des chemins de fer du Canada, et capital, trafic et frais d'exploitation des chemins de fer du Canada, pour l'année expirée le 30 juin 1880.

Nos

6..... TRAVAUX PUBLICS :—Rapport annuel du ministre des travaux publics, pour l'exercice 1879-80, sur les travaux placés sous son contrôle.

7..... DIRECTEUR GÉNÉRAL DES POSTES :—Rapport du directeur général des postes, pour l'année expirée le 30 juin 1880.

MATIÈRES DU VOLUME N° 5.

8..... AUDITEUR GÉNÉRAL :—Rapport de l'auditeur général sur les crédits ouverts pour l'exercice terminé le 30 juin 1880.

9..... MILICE :—Rapport sur l'état de la milice du Canada, pour l'exercice 1880.

10..... SECRÉTAIRE D'ETAT :—Rapport du secrétaire d'Etat du Canada, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1880.

MATIÈRES DU VOLUME N° 6.

11..... MARINE ET PÊCHERIES :—Treizième rapport annuel du ministre de la marine et des pêcheries, pour l'année expirée le 30 juin 1880.

SUPPLÉMENT n° 1 :—Rapport du président du bureau d'inspection des bateaux à vapeur, etc., pour l'année terminée le 31 décembre 1880.

SUPPLÉMENT n° 2 :—Rapport du commissaire des pêcheries, pour l'année expirée le 31 décembre 1880.

MATIÈRES DU VOLUME N° 7.

12..... AGRICULTURE :—Rapport du ministre de l'agriculture du Canada, pour l'année de calendrier 1880.

13..... ASSURANCES :—Relevé et état des assurances pour 1880, et rapport du surintendant pour 1879.

MATIÈRES DU VOLUME N° 8.

14..... AFFAIRES DES SAUVAGES :—Rapport annuel du ministère des affaires des Sauvages du Canada, pour l'année terminée le 31 décembre 1880.

15..... BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT :—Rapport du bibliothécaire sur l'état de la bibliothèque.

16..... AGENTS À LONDRES :—Réponse à ordre, état indiquant les sommes d'argent que les agents à Londres avaient en mains dans les premiers jours de chaque mois des années 1876, 1877, 1878 et 1879, et faisant mention du taux de l'intérêt alloué sur ces sommes.

17..... DESTITUTIONS :—Réponse à ordre ; noms des personnes qui ont été destituées, déplacées ou déchargées, depuis le 13 février 1879, ainsi que les motifs de ces déplacements ou mises à la retraite.

18..... MANDATS SPÉCIAUX :—Etats des mandats spéciaux émis par le gouverneur général, conformément à l'acte 41 Victoria, chapitre 7, section 32.

19..... DÉPENSES IMPRÉVUES :—Etat des paiements portés aux dépenses imprévues, en vertu d'arrêtés du conseil, depuis le 1er juillet 1880, jusqu'à date, conformément à l'acte 43 Victoria, chapitre 10, cédule B.

20..... TERRAIN RÉSERVÉ A LA COLONISATION, MANITOBA :—Réponse à ordre ; demandes faites pour obtenir des concessions de terre dans la partie affectée à la colonisation, dans la paroisse de Saint-Pierre, Manitoba ; copie de la preuve faite relativement aux droits de feu le chef Pegnis sur des terrains situés dans la dite paroisse. (*Pas imprimée*).

Nos

21..... MANITOBA ET TERRITOIRE DU NORD-OUEST :—Réponse à ordre ; état indiquant les quantités de terres vendues par le gouvernement du Canada dans la province du Manitoba et les territoires du Nord-Ouest ; aussi, la quantité de terres octroyées gratuitement ou autrement.

21*a*..... Réponse à ordre ; annonces publiées depuis l'arrivée au pouvoir de l'administration actuelle, au sujet de l'établissement ou de la vente des terres publiques dans aucune partie du Manitoba ou du Nord-Ouest.

21*b*..... Réponse à adresse ; correspondance concernant la vente de grandes étendues de terrain dans le Nord-Ouest à M. Brassey ou à tout autre particulier, et la description de toute telle étendue de terrain. (*Pas imprimée.*)

21*c*..... Réponse à ordre ; chiffre total d'acres de terre vendus et pris à titre de *homesteads* et sujets au droit de préemption, à dater de l'acquisition du Nord-Ouest jusqu'au 31 octobre dernier, et le montant total qui en a été perçu en argent.

21*d*..... Réponse à adresse ; copie de tous arrêtés du conseil accordant des octrois de terre dans le Nord-Ouest à aucune compagnie de chemin de fer autre que celle du chemin de fer de Colonisation du Sud-Ouest du Manitoba ; aussi, de la route ou terminus des dits chemins de fer. (*Pas imprimée.*)

21*e*..... Réponse à adresse ; copie de l'arrêté du conseil octroyant environ 1,328,000 acres de terre dans le Nord-Ouest à la compagnie du chemin de fer de Colonisation du Sud-Ouest du Manitoba ; aussi, de la route ou du terminus du chemin de fer.

21*f*..... Réponse à adresse ; correspondance ou documents non encore produits, touchant toute vente de terrains dans le Nord-Ouest à quelque compagnie de chemin de fer.

21*g*..... Réponse à ordre ; état faisant connaître le montant d'argent affecté chaque année au service des terres fédérales, et les sommes dépensées pour arpentages et pour administration.

21*h*..... Réponse à ordre ; état donnant l'étendue des terres à présent arpentées dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, les frais de tel arpentage à la date du 30 juin et du 1er novembre derniers ; le nombre d'arpenteurs employés et le nombre moyen de lots arpentés.

21*i*..... Réponse à ordre ; statistique et autres informations sur lesquelles ont été basés les plans et les prix adoptés en 1879 pour les ventes des terres de chemins de fer et de préemption, et maintenant en vigueur. (*Pas imprimée.*)

21*j*..... TRAVERSE À SELKIRK, C. P. C. :—Réponse à ordre ; correspondance relative aux réclamations présentées par des particuliers dont les terres ont été expropriées pour la traverse du chemin de fer du Pacifique canadien à Selkirk. (*Pas imprimée.*)

21*k*..... TERRES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, C. P. C. :—Réponse à adresse ; arrêtés du conseil et correspondance échangée avec le gouvernement de la Colombie-Britannique, concernant les terres qui sont ou qui doivent être affectées à la construction du chemin de fer du Pacifique dans cette province.

21*l*..... SOCIÉTÉ DE COLONISATION, MANITOBA :—Réponse à ordre ; documents échangés soit entre le département de l'intérieur, à Ottawa, et le bureau des terres, à Winnipeg, ou le président de la Société de colonisation du Manitoba, se rattachant à l'octroi ou à l'échange des réserves de la dite société aussi bien qu'aux difficultés survenues en 1877 à propos de l'établissement du township Taché. (*Pas imprimée.*)

21*m*... SOCIÉTÉ DE COLONISATION DE HAMILTON, N.-O. :—Réponse à adresse ; correspondance concernant la demande faite par des colons établis sur des terres réservées pour la société de colonisation de Hamilton, dans le district de la Queue d'Oiseau, à l'effet qu'il leur soit permis de prendre des terres sujettes au droit de préemption, à un dollar par acre. (*Pas imprimée.*)

21*n*..... RESERVE DE TERRES PUBLIQUES, N.-O :—Réponse à adresse ; ordres en conseil en vertu desquels le gouvernement a réservé des terres publiques au Manitoba pour le bénéfice des Métis ou des Sauvages qui y résidaient avant que le gouvernement eût obtenu le contrôle des territoires du Nord-Ouest ; aussi, celles qui ont été réservées pour des Cités de steamers, des Mennonites, des Islandais, etc. (*Pas imprimée.*)

21*o*..... TERRAINS DE CHEMIN DE FER, C.-B. :—Réponse à adresse ; correspondance et télégrammes échangés entre M. J. W. Trutch et le gouvernement, concernant les terrains de chemins de fer dans la Colombie-Britannique. (*Pas imprimée.*)

Nos

22..... BANQUES D'ÉPARGNES :—Trois minutes approuvées en conseil relativement à l'administration des banques d'épargnes et au mode de calculer les taux d'intérêt accordés sur les dépôts dans les banques, etc., etc.

23 ..... CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN :—Mémoire sur le coût estimatif de la construction de certaines sections du chemin de fer du Pacifique canadien ; aussi, un état du coût du dit chemin de fer à la date du 30 novembre 1880.

23*a*..... Réponse à ordre ; copie de toutes les offres faites au gouvernement pour la construction d'une voie ferrée entre aucun point du chemin de fer projeté du Pacifique canadien et le Sault-Sainte-Marie.

23*b*..... Réponse à ordre ; copies des contrats pour le chemin de fer du Pacifique canadien, aux termes de la section 19 de l'acte 37 Vict., chap. 14. (*Pas imp.*)

23*c*..... Réponse à adresse ; copie de la commission royale décernée à MM. Clarke, Keefer et Miall, pour s'enquérir de certaines affaires publiques.

23*d*.... Réponse à ordre ; rapports de toutes explorations faites depuis la dernière session sur la ligne entre la Baie Sud-Est et le Sault-Sainte-Marie, ou sur la ligne entre la Baie Sud-Est et la Baie du Tonnerre.

23*e*..... Réponse à ordre ; correspondance relative au contrat pour l'embranchement de la Baie-Georgienne (du chemin du Pacifique) échangée depuis le 9 février 1880 ; aussi, les détails des arrangements pris en vue de régler les réclamations présentées par Smith, Ripley et Cie, ou Heney, Charlebois et Flood, au sujet du dit contrat.

23*f*..... Réponse à ordre ; documents indiquant toutes modifications faites en vertu des dispositions d'aucun des contrats pour la construction d'aucune partie du chemin de fer du Pacifique canadien antérieurement au 21 octobre dernier, et de tous estimés ou états dressés quant au résultat de telles modifications sur le coût des travaux.

23*g*..... Réponse à ordre ; carte indiquant les octrois que l'on se propose de faire au chemin de fer du Pacifique, aux termes du contrat déposé sur le bureau de la Chambre. (*Pas imprimée.*)

23*h*..... Réponse à ordre ; état montrant les diverses modifications et changements faits dans le tracé, le plan ou autrement, par le moyen desquels le coût estimatif des sections du chemin de fer du Pacifique entre Kamloops et Yale, entre Yale et Port-Moody, entre la Baie du Tonnerre et Selkirk, entre Selkirk et Jasper, entre Jasper et Kamloops, a subi, en avril 1880, une réduction sur l'estimé de 1878 ; et un état du montant du dit estimé de 1878.

23*i*..... Réponse à ordre ; état des recettes provenant des chemins de fer du gouvernement en opération dans la province du Manitoba et le territoire de Kéwatin pendant les mois de septembre, octobre et novembre.

23*j*..... Réponse à ordre ; état mentionnant les études faites dans l'automne de 1879 et l'hiver de 1879-80, par les officiers chargés de l'exploration du chemin de fer du Pacifique, au sujet de la route méridionale ou ligne riveraine, entre le Rocher-Rouge, baie de Népigon, et le terminus du chemin de fer du Pacifique à la Baie du Tonnerre.

23*k*..... Réponse à adresse ; correspondance, relative aux contrats pour les deux sections de 100 milles chacune du chemin de fer du Pacifique, à l'ouest de la rivière Rouge ; et touchant l'annulation d'aucun des dits contrats, l'exécution des travaux sur ces sections, et leur coût.

23*l*..... Réponse à ordre ; état indiquant la quantité de rails d'acier et d'attaches achetés par le gouvernement en 1879, et la moyenne du prix auquel ils ont été achetés, ainsi qu'un état de l'intérêt sur tel prix d'achat à dater du paiement, au prix pour lequel une partie des dits rails et attaches doit être transportée à la Cie du chemin de fer du Pacifique.

2° La quantité de tels rails et attaches déjà livrée.

3° La quantité de tels rails et attaches déjà employée par le gouvernement, et celle requise par le gouvernement pour compléter la partie du chemin de fer qu'il a à construire.

4° La quantité restante qui devra être transportée à la compagnie, et le prix auquel elle sera cédée.

5° La valeur marchande de la dite quantité en dernier lieu mentionnée d'après la moyenne des prix pour chacun des mois de septembre et octobre, A.D. 1880, et d'après le prix à la date du 21 octobre 1880.

23*m*... Une nouvelle proposition pour la construction du chemin de fer du Pacifique canadien, soumise à l'honorable sir Charles Tupper, C.C.M.G., M.P., ministre des chemins et canaux, Ottawa, Canada.

Nos	
23*n*. ...	CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN :—Télégrammes concernant les cautionnements déposés au sujet de la nouvelle proposition pour la construction du chemin de fer du Pacifique canadien.
23*o*. ...	Réponse à ordre ; information sur laquelle le gouvernement a basé sa décision en acceptant le chemin de fer "Union Pacific" tel qu'originairement construit, comme type déterminant la qualité et la nature du chemin de fer du Pacifique canadien projeté, de ses matériaux et de son équipement ; et de toute estimation détaillée qui a été faite par aucun officier du gouvernement au sujet du coût des travaux en cours d'exécution et qui doivent être exécutés par le gouvernement, et de ceux qui doivent être exécutés par la compagnie projetée conformément à ce type.
23*p*....	Réponse à adresse ; copie de l'ordre passé en conseil en 1873, désignant Esquimalt comme le terminus occidental du chemin de fer du Pacifique canadien. (*Pas imprimée*)
23*q* .. .	Réponse à adresse ; correspondance entre le gouvernement et les propriétaires de la grue hydraulique brevetée de Haggas pour locomotives, qui a été fournie, l'an dernier, au gouvernement, pour la première section du chemin de fer du Pacifique canadien à l'ouest de la Baie du Tonnerre. (*Pas imp.*)
23*r*.....	Réponse à adresse ; rapports au conseil et tous ordres en conseil concernant la mise en disponibilité de Sandford Fleming, ingénieur en chef du chemin de fer du Pacifique canadien. (*Pas imprimée.*)
23*s*.....	Réponse à ordre ; état donnant la quantité et la valeur des matériaux en fer pour ponts sur le chemin de fer du Pacifique canadien entre Selkirk et Kamloops ; aussi, tous les renseignements que possède le gouvernement relativement au nombre, à la longueur et à la nature des ponts. (*Pas imp.*)
23*t*.....	Réponse à ordre ; correspondance concernant la réclamation présentée par C. Horetzky pour une plus forte rémunération que celle qu'il a reçue pour avoir exploré la région comprise entre les rivières Skeena et de la Paix, pendant l'année 1879. (*Pas imprimée.*)
23*u*....	Communication de M. Drinkwater, secrétaire de la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien, datée de Montréal, le 25 février 1881, transmettant un extrait des minutes de la première assemblée des directeurs, tenue le 17 février dernier, se rapportant au traité projeté qui doit être conclu entre le gouvernement et la compagnie au sujet de permis de circulation à accorder, sous certaines circonstances, sur une partie du chemin de fer du Pacifique canadien jusqu'à la station de Callander, etc.
23*v*.....	Etat des sommes requises pour l'embranchement de Pembina du chemin de fer du Pacifique canadien.
24.....	RECETTES ET DÉPENSES :—Etat détaillé des recettes et dépenses, pour les six mois expirés le 31 janvier 1881.
25.....	MISES A LA RETRAITE :—Etat de toutes les indemnités et gratifications octroyées en vertu de l'acte 33 Vict., chap. 4.
26	SUCRE :—Réponse à ordre ; état donnant la quantité de sucre expédiée d'Halifax par la voie de l'Intercolonial à aucuns points en Canada, pendant les années expirant le 31 décembre 1878 et le 11 mars 1880 respectivement, et les tarifs imposés pour le voiturage.
27.....	BANQUES :—Liste des actionnaires des diverses banques du Canada. (*Pas imprimée.*)
28.....	RECENSEMENT :—Rapport du travail fait et des deniers dépensés au sujet du prochain recensement. (*Pas imprimé.*)
29.....	CANAL LACHINE :—Réponse à ordre ; correspondance d'ingénieurs au sujet du récent accident survenu sur la section 11 du canal Lachine, actuellement sous contrat. (*Pas imprimée.*)
30.....	GARANTIES ET SÉCURITÉS :—Etat détaillé des garanties et sécurités enregistrées dans le département du secrétaire d'Etat du Canada. (*Pas imprimée.*)
31.....	TABAC CANADIEN :—Réponse à ordre ; état donnant les noms et le domicile des personnes qui, depuis le premier de mai 1880, ont obtenu des licences pour la fabrication de tabac cultivé en Canada. (*Pas imprimée.*)
31*a*.....	Réponse à ordre ; état faisant connaître le montant du revenu perçu sur le tabac canadien pour l'année expirée le 31 décembre 1880. (*Pas imprimée.*)

Nos

32..... COMMISSIOF GÉOLOGIQUE :—Rapport des opérations, par Alfred R. C. Selwyn, F.R.S., F.G.S., directeur, pour l'année 1878-79. (*Pas ré-imprimé comme document de la session.*)

33..... MAJOR C. WILSON :—Réponse à ordre ; correspondance échangée entre le major C. Wilson, du 33e bataillon, et le ministre de la milice, relativement au remboursement de certains droits d'entrée payés sur carabines importées pour l'usage de l'association de tir à la cible du 33e bataillon. (*Pas imprimée.*)

34..... HAVRE DE REFUGE DE RONDEAU :—Réponse à ordre ; état donnant les noms des personnes qui ont présenté des soumissions en vue d'exécuter les travaux pour lesquels des annonces ont été publiées cette année touchant l'amélioration du havre de refuge à Rondeau. (*Pas imprimée.*)

35..... STATUTS :—Rapport officiel de la distribution des statuts du Canada, 43 Victoria, seconde session du quatrième parlement, 1880. (*Pas imprimé.*)

36..... CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL :—Réponse à ordre ; correspondance, rapports et autres documents concernant la réclamation de M. Patrick Ultican, de Belledune, comté de Ristigouche, pour dommages causés à sa ferme par suite d'inondations ou autre cause se rapportant au chemin de fer Intercolonial. (*Pas imprimée.*)

36*a*..... Réponse à ordre ; correspondance concernant la vente du foin dans le comté de King, Nouveau-Brunswick, le long de l'Intercolonial. (*Pas imprimée.*)

36*b*..... Réponse à ordre ; correspondance, preuve et sentence arbitrale de M. Simard, arbitre officiel, dans l'affaire de Lucien Morin, Antille, et de plusieurs autres personnes de la paroisse de Saint-Roch-des-Aulnets, comté de l'Islet, qui réclament une indemnité du gouvernement pour des fosses d'emprunt faites sur leurs terres, pour l'Intercolonial. (*Pas imprimée.*)

36*c*..... Réponse à ordre ; copie des avis concernant la vente du foin le long de l'Intercolonial ; le nom des soumissionnaires, etc. (*Pas imprimée.*)

36*d*..... Réponse à ordre ; documents et comptes se rapportant à une réclamation faite par G. A. Girouard pour une prétendue fourniture de traverses pour l'Intercolonial, pour laquelle un paiement de $2,640 paraît avoir été fait par mandat spécial.

36*e*. ... Réponse à ordre ; instructions données à Collingwood Schreiber, écr., ingénieur civil, au sujet des enquêtes qu'il a faites, ou qui lui restent à faire, contre certains employés sur la division nord du chemin de fer Intercolonial ; aussi au sujet des démissions et destitutions d'employés, sur la même division du chemin de fer. (*Pas imprimée*)

36*f*. ... Réponse (en partie) à ordre ; état donnant les noms des différents employés sur le chemin de fer Intercolonial, dans les provinces de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, leur âge, leur nationalité, à quelle croyance religieuse ils appartiennent, leur résidence, le montant actuel de leur salaire annuel, etc. ; aussi un état donnant les noms des différents employés de l'Intercolonial qui ont cessé d'être employés sur le chemin de fer depuis le 18 octobre 1878. (*Pas imprimée.*)

36*g*. ... Réponse à ordre ; décision des arbitres du Canada au sujet de la réclamation du nommé Alexander Forbes pour clôturage sur la ligne de l'Intercolonial, pour laquelle un paiement de $172.18 paraît avoir été fait par mandat spécial. (*Pas imprimée.*)

36*h*.... Réponse à ordre ; contrat passé entre le gouvernement et Denis Coholan, en date du 18 janvier 1877, et cette partie du devis concernant la dimension et le nombre de bacs employés avec les bateaux dragueurs faisant le curage au terminus en eau profonde du chemin de fer Intercolonial, à Saint-Jean, N.-B. (*Pas imprimée.*)

36*i*..... Réponse à ordre ; copie du contrat de Thomas B. Smith, pour clôturage sur la ligne de l'Intercolonial en 1871 et 1872, pour lequel un paiement de $1,894 50 a été fait par mandat spécial. (*Pas imprimée.*)

36*j*..... Réponse à ordre ; contrats passés depuis le 1er février 1877, pour travaux de curage au terminus en eau profonde du chemin de fer Intercolonial, à Saint-Jean, N.-B. (*Pas imprimée.*)

Nos

36*k*. ... CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL :—Réponse à ordre ; rapport de l'exploration faite en 1880, en vue de la construction d'un embranchement au chemin de fer Intercolonial, pour amener de Saint-Michel ou de Saint-Charles le terminus à Saint-Joseph-de-Lévis. (*Pas imprimée.*)

36*l*.... Réponse à ordre ; état faisant connaître les réclamations des entrepreneurs et autres, se rattachant à la construction de l'Intercolonial, qui ont été présentées, ou sur lesquelles il a été fait rapport, depuis le rapport en date du 27 novembre 1880, fait par F. Shanly, écr.

36*m* ... Réponse à adresse ; arrêtés du conseil concernant les réclamations présentées, depuis le 1er janvier 1880, par des entrepreneurs du chemin de fer Intercolonial ; aussi, copie de toutes instructions adressées à M. Shanly à ce sujet.

36*n* .... Réponse à ordre ; état donnant le chiffre et la nature des réclamations faites par des entrepreneurs de l'Intercolonial depuis son achèvement ; les cas dans lesquels un règlement a été obtenu ; aussi, les rapports de MM. Sandford Fleming, C. Schreiber et Brydges, dans chaque cas.

MATIÈRES DU VOLUME N° 9.

37..... BUREAU DE POSTE DE PARKHILL :—Réponse à ordre ; copie de la preuve faite, cette année, devant l'inspecteur des postes, au sujet des affaires du bureau de poste de Parkhill. (*Pas imprimée.*)

38..... POISSON SALÉ :—Réponse à ordre ; états transmis au ministère du revenu de l'intérieur par l'inspecteur ou les sous-inspecteurs du poisson salé, du comté de Shelburne ; aussi un état des droits perçus par ces fonctionnaires. (*Pas imprimée.*)

39..... POIDS ET MESURES, NOMINATIONS ET DESTITUTIONS :—Réponse à ordre ; nominations et destitutions faites sous l'autorité de l'acte des poids et mesures, depuis le 1er juillet 1879 jusqu'à date, et les motifs de telles destitutions, s'il en est ; et les recettes et dépenses, en vertu du dit acte.

39*a*.... Réponse à ordre ; correspondance concernant la réclamation de Théotime Blanchard, ci-devant inspecteur des poids et mesures pour les comtés de Gloucester et Ristigouche, N.-B., pour qu'on lui rembourse cette partie de son salaire qui a été retenue à titre de contribution au fonds de retraite. (*Pas imprimée.*)

39*b*..... Réponse à ordre ; accusations portées contre Horatio N. Tabb, ci-devant sous-inspecteur des poids et mesures ; preuve faite à l'enquête instituée au sujet des dites accusations, et verdict rendu par l'officier chargé de faire l'enquête. (*Pas imprimée.*)

39*c*..... Réponse à ordre ; état faisant connaître les recettes et dépenses de la division des poids et mesures du ministère du revenu de l'intérieur ; aussi, les comptes détaillés de tous les instruments achetés pour l'usage de cette division, et des dépenses de deux voyages en Angleterre faits par le commissaire du revenu de l'intérieur. (*Pas imprimée.*)

40..... MINERAI DE FER ET D'OR :—Réponse à ordre ; minerais de fer et d'or exportés de Belleville ou du comté d'Hastings au cours de l'année dernière. (*Pas imprimée*).

41..... BÉTAIL EXPORTÉ :—Réponse à ordre ; état comparatif du nombre de bestiaux et de moutons exportés du Canada en Angleterre, pendant les années 1879 et 1880.

42..... LIMITES A BOIS, QUÉBEC :—Réponse à adresse ; correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et celui de Québec, relativement aux limites de bois situées au nord de la frontière de la province de Québec. (*Pas imprimée*).

43..... INSPECTION DU HARENG FUMÉ :—Réponse à ordre ; correspondance échangée entre le ministère du revenu de l'intérieur et la Chambre de Commerce d'Halifax au sujet du droit imposé pour l'inspection du hareng fumé. (*Pas imprimée.*)

44 ..... GUIDES, TERRITOIRE DU N.-O. :—Réponse à adresse ; état faisant connaître les noms et la nationalité de tous les guides (*Land guides*) dans la province du Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, et le salaire ou indemnité payé à chacun ; aussi, un état détaillé du coût ou des dépenses se rattachant à cette branche du service public.

Nos

45..... APPROVISIONNEMENTS POUR LA POLICE A CHEVAL :—Réponse à ordre ; annonces demandant des soumissions pour la fourniture des approvionnements requis pour la police à cheval et pour les Sauvages, et copie des soumissions présentées en réponse à telles annonces. (*Pas imprimée.*)

46..... COURS SUPRÊME ET DE L'ECHIQUIER :—Réponse à adresse ; états détaillés des jugements rendus par la Cour Suprême et la Cour de l'Echiquier, depuis le 1er jour de janvier dernier, le chiffre des réclamations et le montant des frais dans chaque cas.

47..... UNIVERSITÉ LAVAL :—Réponse à adresse ; correspondence et mémoire adressés par l'honorable ministre de la justice à l'honorable secrétaire d'Etat pour les colonies, depuis le mois de janvier 1879 jusqu'à ce jour, relativement à la modification de la charte royale accordée à l'Université Laval de Québec.

47*a*..... Réponse à adresse demandant les documents suivants :—

1. Le projet d'une nouvelle charte proposée pour l'Université Laval, lequel a été transmis en Angleterre avec une pétition de l'archevêque et des évêques ;
2. La réponse du secrétaire des colonies à cette pétition, ainsi que tous les autres documents relatifs à la question de l'Université Laval ;
3. La pétition et l'exposé de faits de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal," qui ont été enregistrés au bureau de l'honorable secrétaire d'Etat pendant le mois actuel. (*Pas imprimée comme document de la session.*)

48 ..... RIVIÈRE THAMES :—Réponse à ordre ; copie de tous relèvements de la rivière Thames entre Chatham et la cité de London, et de tous rapports faits depuis la dernière session en vue d'améliorer la navigation de cette rivière. (*Pas imprimée.*)

49..... CHEMIN DE FER DE L'ILE, C.-B. :—Réponse à adresse ; correspondance échangée avec le gouvernement de la Colombie-Anglaise, ou avec toutes personnes dans cette province, concernant le chemin de fer de l'Ile. (*Pas imprimée.*)

50..... NAUFRAGES, EAUX DE L'INTÉRIEUR :—Réponse à adresse ; correspondance échangée entre sir Edward Thornton et le secrétaire d'Etat des Etats-Unis au sujet des naufrages et du remorquage dans les eaux de l'intérieur.

51..... ACHAT DE LOCOMOTIVES :—Réponse à ordre ; état donnant le nombre de locomotives ou autre matériel roulant achetés durant l'année par le gouvernement, en vertu de contrats ou autrement, les localités où ils ont été fabriqués et achetés, et les prix payés.

52..... CANAL DE LA VALLÉE DE LA TRENT :—Réponse à ordre ; correspondance échangée entre des particuliers résidant à Chicago et le ministère des travaux publics ou celui des chemins de fer et canaux, au sujet de la construction du canal de la vallée de la Trent. (*Pas imprimée.*)

53..... SHELBURNE, GARDE-PÊCHE DE :—Réponse à ordre ; Etat des amendes imposées par le garde-pêche du comté de Shelburne, à qui imposées et pour quelle contravention. (*Pas imprimée.*)

54..... STATISTIQUE DES PÊCHERIES :—Réponse à ordre ; instructions adressées par le ministère de la marine et des pêcheries à ses officiers dans tout le Canada, pour les guider dans le recueil de la statistique relative au rendement annuel des pêcheries. (*Pas imprimée.*)

55..... ALLOCATION DE RETRAITE DES JUGES :—Réponse à adresse ; état donnant le nombre des charges de juges dans chaque province à l'époque de la Confédération, dont les titulaires se trouvaient aux termes de la loi, avoir droit dans certains cas à des pensions de retraite, et le nombre de juges dans chaque province qui recevaient à cette époque telles pensions de retraite ; aussi, un état semblable pour chaque année depuis la Confédération.

56..... TRAVAUX JUDICIAIRES, QUÉBEC :—Réponse à adresse ; mémoires et correspondance concernant le partage des travaux judiciaires dans la province de Québec.

57..... MAJOR GÉNÉRAL LUARD :—Réponse à adresse ; correspondance échangée avec le gouvernement impérial au sujet de la nomination du major général Luard comme officier commandant la milice du Canada. (*Pas imprimée.*)

58 ..... CANAL DE WILLIAMSBURGH :—Réponse à ordre ; rapport d'ingénieur établissant ce que coûterait l'augmentation de capacité du canal de Williamsburgh. (*Pas imprimée.*)

59 ..... MOUTURE DU BLÉ EN ENTREPÔT :—Réponse à adresse ; arrêtés du conseil et règlements officiels concernant la mouture du blé en entrepôt, en Canada, depuis le 14 mars 1879.

59*a*..... Réponse à ordre ; état donnant les noms de toutes les personnes qui ont importé du blé dans le but de le moudre en entrepôt ; aussi, un état donnant la quantité de farine exportée par chacune des dites personnes.

Nos

60..... E. V. Bodwell :—Réponse à adresse ; correspondance et autres documents sur lesquels a été basée la commission nommée dans le cas de M. E. V. Bodwell, alors surintendant du canal Welland ; aussi, copie de tous documents se rattachant au transfert de M. Bodwell dans la Colombie Anglaise. (*Pas imprimée.*)

61..... Tarif pour le transport du grain *viâ* Halifax :—Réponse à ordre ; correspondance au sujet du tarif pour le transport du grain en Angleterre *viâ* Halifax, ou se rapportant en quelque manière à la question du transport du grain ou autres produits par le chemin de fer Intercolonial et par steamers ou autres navires, du port d'Halifax en Angleterre.

61*a* .... Réponse supplémentaire à ordre ; correspondance entre le ministère des chemins de fer et canaux et les propriétaires de steamers, au sujet du tarif pour le transport du grain en Angleterre *viâ* Halifax.

62..... Fer pour ponts :—Réponse à ordre ; état de la quantité et de la valeur des matériaux en fer pour ponts et des ponts en fer importés des Etats-Unis et déclarés aux douanes du Canada, et le droit perçu sur ces articles depuis le 1er janvier 1875 jusqu'au 15 décembre 1880, et indiquant tous les cas dans lesquels les articles ont été saisis pour évaluation trop basse. (*Pas imprimée*).

63 ..... Remises de droits :—Réponse à ordre ; état de toutes réclamations faites depuis le 14 mars 1879 pour remise de droits sur des articles fabriqués pour l'exportation, donnant les noms des personnes qui ont fait ces réclamations, et les articles pour lesquels la remise a été demandée. (*Pas imprimée*)

64..... Evaluation de marchandises, douanes :—Réponse à ordre ; instructions relatives à l'évaluation de marchandises adressées aux officiers de douane, et tous règlements faits sous l'autorité de la section 10, chap. 15, 42 Vic, concernant les évaluations. (*Pas imprimée.*)

65..... Pénitencier :—Rapport du ministre de la justice sur les pénitenciers du Canada, pour l'année expirée le 30 juin 1880.

66 ..... Charybdis :—Message ; correspondance relative au don généreux fait par le gouvernement de Sa Majesté au gouvernement canadien de la corvette à vapeur "Charybdis," dans le but d'en faire un vaisseau-école.

67..... Emigration, *via* Sarnia et Windsor :—Réponse à ordre ; nombre de personnes qui sont passées du Canada aux Etats-Unis par la voie de Sarnia et de Windsor, depuis le 1er janvier 1880 ; aussi, un état du nombre de personnes qui sont venues des Etats-Unis en Canada, par la voie de Windsor et de Sarnia. (*Pas imprimée*).

68..... Emigration, d'Irlande au Nord-Ouest :—Message ; ordre en conseil proposant d'assister l'émigration de l'Irlande au Manitoba et au Nord-Ouest, et copie de la dépêche de Son Excellence le gouverneur général transmettant cet ordre.

69..... Association co-opérative :—Réponse à adresse ; correspondance échangée entre le ministère des douanes et le percepteur du port de Montréal, concernant les rapports de ce dernier avec l'Association co-opérative ; aussi, copie de tous ordres et règlements du département se rapportant aux officiers de douanes dans de pareil cas. (*Pas imprimée*)

70..... Chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean :—Réponse à ordre ; rapport de A. L. Light, écuier, ingénieur en chef, de la province de Québec, concernant le chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean et la compagnie du chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean. (*Pas imprimée, le rapport supplémentaire étant une copie revisée.*)

70*a*.. .. Réponse supplémentaire à ordre ; rapport de A. L. Light, écuier, ingénieur en chef de la province de Québec, concernant le chemin de fer de Québec au lac St-Jean et la compagnie du chemin de fer de Québec au lac St-Jean.

71..... Chemin de fer de l'Ile du P.-E :—Réponse à adresse (Sénat) ; correspondance relative à l'accident arrivé au mois d'août dernier sur le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard entre les stations d'York et de Suffolk ; aussi un état du nombre des nouvelles traverses posées sur le dit chemin de fer depuis l'accident dont il s'agit, avec indication du coût de ces traverses. (*Pas imprimée comme document de la session.*)

72..... Service de sauvetage :—Réponse à ordre ; correspondance concernant la création d'un service de sauvetage dans les eaux de l'intérieur du Canada. (*Pas imprimée.*)

Nos

73 ..... FRONTIÈRES, ONTARIO ET QUÉBEC :—Réponse à adresse ; correspondance entre le gouvernement du Canada et les autorités impériales au sujet de questions se rapportant aux limites des provinces d'Ontario et de Québec. (*Pas imprimée.*)

74 ..... RIVIÈRE SAINT-FRANÇOIS :—Réponse à ordre ; rapport de l'ingénieur qui a fait des relèvements hydrographiques en 1880, dans la rivière Saint-François, comté de Yamaska. (*Pas imprimée.*)

75 ..... EXPOSITION DE PARIS :—Réponse à ordre ; rapport des délégués canadiens à l'exposition de Paris.

75*a* .... Etat donnant les noms, etc., de toutes personnes nommées par le gouvernement fédéral en qualité de commissaires, etc., ou en rapport avec la section canadienne de l'exposition de Paris tenue en 1878, ainsi que le détail de tous deniers payés à chacune d'elles à titre d'appointements. Aussi un état détaillé des sommes dépensées pour frais de subsistance.

76 ..... AIDE AUX IRLANDAIS :—Réponse à adresse ; correspondance échangée entre le gouvernement canadien et les autorités impériales au sujet de l'application de cent mille piastres votées lors de la dernière session par le parlement fédéral pour venir en aide aux Irlandais menacés de famine.

77 ..... BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES :—Etat des baptêmes, mariages et sépultures dans certains districts de la province de Québec, pour l'année 1880. (*Pas imprimée.*)

78 ..... TRADUCTEURS FRANÇAIS :—Etat donnant les noms de toutes les personnes employées comme traducteurs français permanents et comme traducteurs français pendant la session, depuis le 1er janvier 1874 jusqu'au 1er février 1880, et les appointements de chacun d'eux respectivement. (*Pas imprimé.*)

78*a* .... Etat donnant les noms de toutes les personnes employées comme traducteurs français additionnels, traduisant à la page, pendant la dernière session du parlement fédéral. (*Pas imprimé.*)

78*b* ..... Réponse à ordre ; correspondance relative à la division du département ou bureau de la traduction française, afin d'avoir un bureau spécial pour la traduction des lois du Canada. (*Pas imprimée.*)

79 ..... MAGISTRATS DE POLICE :—Réponse à adresse ; correspondance relative au droit des administrations locales de nommer des magistrats de police, des juges de paix et des inspecteurs de licences. (*Pas imprimée.*)

80 ..... RECETTES ET DÉPENSES :—Etat des recettes et dépenses, du 1er au 10 février 1881, et du 1er juillet 1880 au 10 février 1881. (*Pas imprimé.*)

81 ..... PHARE FLOTTANT DE LA TRAVERSE (en bas) :—Réponse à ordre ; correspondance au sujet du bois fourni au département de la marine pour le phare flottant de la Traverse, en bas, pendant l'été dernier, et le prix payé pour ce bois, etc. (*Pas imprimée.*)

82 ..... MAJOR GÉNÉRAL LUARD :—Réponse à adresse ; correspondance relative à la nomination du major général Luard, et copie de toutes plaintes faites au sujet de la gestion des affaires de la milice par le dit Luard. (*Pas imprimée.*)

83 ..... MINERAI D'ARGENT :—Réponse à ordre ; état donnant le nombre de tonnes de minerai d'argent exporté d'Ontario durant les cinq dernières années. (*Pas imprimée.*)

84 ..... NAUFRAGES DANS LES EAUX CANADIENNES :—Réponse à adresse ; informations recueillies au sujet des naufrages dans les eaux canadiennes, plus particulièrement sur les bords des lacs Erié, Ontario et Huron et des rivières Sainte-Claire et Détroit. Aussi, un état des sommes dépensées pour recueillir ces informations, et à qui elles ont été payées. (*Pas imprimée.*)

85 ..... SAUVAGES, T. N. O :—Réponse à ordre ; état faisant connaître quelles sont les parties des territoires du Nord-Ouest, où il y a eu "manque absolu" des approvisionnements ordinaires qui servent à la subsistance des sauvages ; combien de sauvages se sont trouvés, par suite de ce manque d'approvisionnements, dépendre du département des sauvages pour leur subsistance. (*Pas imprimée.*)

85*a*. ... Réponse à ordre ; correspondance relative à la destitution d'aucun agent des sauvages ou autre fonctionnaire faisant partie de l'administration des affaires des sauvages dans les territoires du Nord-Ouest. (*Pas imprimée.*)

Nos

85*b*..... SAUVAGES, T.N.O. :—Réponse à ordre ; état indiquant quel progrès a été fait dans l'arpentage des réserves des sauvages en vertu de l'autorité de l'acte des Sauvages de 1880. (*Pas imprimée.*)

85*c*..... Réponse à ordre ; état faisant connaître les noms et la nationalité de chacun des instructeurs des Sauvages dans les territoires du Canada ; le salaire ou l'indemnité payé à chacun d'eux. Aussi un état des dépenses se rattachant à l'instruction des dits sauvages. (*Pas imprimée.*)

86..... LIMITES À BOIS, TERRITOIRES DU NORD-OUEST :—Réponse à adresse ; état mentionnant les diverses limites de bois (*timber limits*) concédés à des particuliers dans les territoires du Nord-Ouest et Kéwatin, et les noms des concessionnaires.

87..... ARPENTEURS FÉDÉRAUX :—Réponse à ordre ; état indiquant les noms des différents arpenteurs fédéraux qui, depuis 1873 jusqu'au 15 décembre 1880, ont été employés aux arpentages sur les terres publiques ailleurs que dans leurs différentes provinces respectives, leur âge, etc., avec un résumé indiquant, par province et par nationalité, le nombre d'arpenteurs qui travaillent dans la Colombie-Britannique, le Manitoba et le Nord-Ouest. (*Pas imprimée.*)

88 ..... ESTIMATIONS, DÉPART. DE L'INTÉRIEUR ET DÉPART. DES AFFAIRES DES SAUVAGES :—Estimation des sommes requises pour le ministère de l'intérieur pour l'exercice 1881-82, et une estimation semblable pour le départ. des affaires des Sauvages.

89..... PROJET DE LOI ACCORDANT UNE PRIME D'ENCOURAGEMENT POUR LES NAVIRES CONSTRUITS EN FRANCE ;—Réponse à adresse ; correspondance au sujet du projet de loi accordant une prime d'encouragement pour les navires construits en France, qui a été passé par la Chambre des députés, et qui est actuellement sous la considération du Sénat français. (*Pas imprimée.*)

90..... S. P. TUCK :—Correspondance relative aux dettes contractées pour main-d'œuvre et matériaux par S. P. Tuck, comme entrepreneur des travaux d'agrandissement du canal Saint-Pierre au Cap-Breton. (*Pas imprimée.*)

91..... CANAL BEAUHARNOIS :—Réponse à ordre ; état indiquant la date de la nomination de Thomas Brossoit dit Bourguignon, comme payeur et percepteur sur le canal de Beauharnois, ainsi que le montant de toutes ses dépenses contingentes. (*Pas imprimée.*)

91*a*.... Réponse à ordre ; copie des différents baux accordés par le gouvernement à différentes personnes ou compagnies pour l'usage de pouvoirs d'eau et pour certains privilèges, relativement à la construction de quais ou hangars sur le canal Beauharnois. (*Pas imprimée.*)

91*b*..... Réponse à ordre ; rapport de H. Parent, ingénieur, concernant le changement de pont sur l'écluse du canal de Beauharnois, à Valleyfield. (*Pas imprimée.*)

91*c*..... Réponse à ordre ; rapport de H. Parent, ingénieur, concernant le fermage de certain terrain sur la rive nord du canal de Beauharnois, à Valleyfield. (*Pas imprimée.*)

91*d*.... Réponse à ordre ; montant des péages perçus sur le canal Beauharnois, chaque année depuis 1872 jusqu'à date. (*Pas imprimée.*)

91*e*..... Réponse à ordre ; rapports faits par Antoine Dosithé Danis, en qualité de percepteur et payeur sur le canal de Beauharnois, soumis par lui aux ministères du revenu de l'intérieur, des travaux publics et des chemins de fer et canaux. (*Pas imprimée.*)

92..... HAVRE DE NEW CARLISLE :—Réponse à ordre ; rapport de l'ingénieur qui a fait le relevé hydrographique du havre de New-Carlisle en 1880. (*Pas imprimée.*)

93..... PASSAGE DE LA RESTIGOUCHE :—Réponse à ordre ; correspondance relative à l'émission d'une licence en faveur de M. James Quinn pour le passage de la rivière Ristigouche, entre Cross Point, dans la province de Québec, et Campbellton, dans celle du Nouveau-Brunswick. (*Pas imprimée.*)

94 ..... BUREAU D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL :—Réponse à adresse ; correspondance depuis le 1er janvier 1875, relative à la division du bureau d'enregistrement de Montréal et à la réclamation formulée en conséquence par G. H. Ryland, écuier, s'appuyant sur un arrangement conclu entre lui et le lord haut-commissaire de Sa Majesté de la part du gouvernement impérial, en l'année 1841. (*Pas imprimée comme document de la session.*)

94*a* .... Réponse supplémentaire à adresse ; correspondance échangée entre le gouvernement impérial, le gouvernement fédéral et le gouvernement de Québec, depuis le 1er janvier 1875, relativement à la division du bureau d'enregistrement de Montréal et à la réclamation formulée en conséquence de cette division par G. H. Ryland, écuier. (*Pas imprimée comme document de la session.*)

Nos

95..... SERVICE POSTAL, RIVE NORD :—Réponse à ordre ; documents et correspondance concernant l'adjudication du dernier contrat pour le service postal sur la rive nord entre Little Current et Sault-Sainte-Marie. (*Pas imprimée.*)

96..... M. LESUEUR ;—Réponse et réponse supplémentaire ; rapport concernant la mise à la retraite de M. LeSueur, ci-devant du ministère des postes. (*Pas imprimée.*)

97..... POLICE FÉDÉRALE :—Etat de la dépense de la police fédérale pendant l'année 1880, conforment à l'acte 31 Vict., chap. 3, sec. 6. (*Pas imprimé*)

98..... MESURES LÉGISLATIVES SUR LA SANTÉ PUBLIQUE :—Copie de toutes résolutions de conventions médicales demandant l'adoption de mesures législatives sur la santé publique.

99..... PERMIS DE PÊCHE, LACS HURON ET SUPÉRIEUR :—Réponse à ordre ; permis pour fonds de pêche sur les lacs Huron et Supérieur, pendant les deux dernières années. (*Pas imprimée.*)

99*a*..... Réponse à ordre ; correspondance relative aux patentes émises pendant les quatre dernières années, pour des fonds de pêche à Killarney et les environs, dans le district d'Algoma. (*Pas imprimée.*)

100..... BRISE-LAMES DE SHIPPÉGAN :—Réponse à ordre ; rapports d'ingénieurs ou autres concernant les réparations faites à la digue ou au brise-lames de Shippigan, N.-B., en 1880. (*Pas imprimée.*)

101..... GRADUÉS DU COLLÈGE MILITAIRE :—Réponse à ordre ; état faisant connaître les noms des gradués du collège militaire qui ont obtenu des certificats de première classe, et de ceux qui ont obtenu des certificats de seconde classe lors du dernier examen annuel ; les noms de ceux qui sont entrés dans l'armée anglaise ; les noms de ceux qui ont été employés par le gouvernement canadien ; et les noms de ceux qui ont quitté le Canada pour aller se fixer aux Etats-Unis. (*Pas imprimée.*)

102..... CHEMIN DE FER DU CAP TOURMENTE ET DU CAP TRAVERSE :—Réponse à ordre ; correspondance échangée pendant les deux dernières années concernant l'établissement de voies ferrées pour relier l'Intercolonial au Cap Tourmente, dans le comté de Westmoreland, et le cap Traverse, dans l'Ile du Prince-Edouard, au chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard. (*Pas imprimée.*)

103..... RECENSEMENT :—Réponse à ordre ; état donnant le nombre de personnes inscrites lors du dernier recensement, bien qu'elles fussent absentes de la localité où leurs noms ont été enregistrés ; le dit état devant mentionner séparément chaque province, et faire la différence entre les personnes que l'on prétendait être temporairement absentes. Aussi un état faisant connaître les moyens (si aucuns) à prendre, pendant le prochain recensement, pour obtenir les renseignements suggérés par la présente motion, (*Pas imprimée.*)

103*a*..... Réponse à ordre ; liste donnant les noms des divers officiers chargés de faire le prochain recensement, et mentionnant la fonction assignée à chacun d'eux, et le district pour lequel il est nommé. (*Pas imprimée.*)

103*b*..... Réponse à ordre ; copie de toutes instructions écrites et de toutes formules préparées pour l'usage de chacun des officiers qui ont fait le recensement en 1871, et des renseignements analogues sur les instructions se rapportant au recensement de 1881. (*Pas imprimée.*)

104..... COMMISSION D'HALIFAX :—Réponse à adresse ; correspondance échangée entre Son Excellence le gouverneur général et le professeur Henry Y. Hinds, au sujet d'une statistique soumise à la "Commission de Halifax," instituée sous l'autorité du traité de Washington. (*Pas imprimée.*)

104*a*..... Correspondance relative à une prétendue falsification de certaines données statistiques présentées comme partie de la cause anglaise, à la Commission des Pêcheries qui a siégé à Halifax en 1877 ; aussi copie de tout rapport fait par le commissaire des pêcheries sur cette prétendue falsification. (*Pas imprimée.*)

105..... TERRITOIRES DU N.-O., NOUVEAUX NOMS :—Réponse à ordre ; correspondance concernant la substitution de noms nouveaux aux noms anciens et historiques dans les territoires du Nord-Ouest, plus particulièrement le long de la route du chemin de fer du Pacifique. (*Pas imprimée.*)

106..... SQUATTERS, POINTE PELÉE :—Réponse à ordre ; correspondance concernant les droits des squatters établis sur les réserves navales à la Pointe-Pelée, dans le comté d'Essex. (*Pas imprimée.*)

107..... PUBLICITÉ ET ABONNEMENTS :—Réponse à ordre ; état détaillé des dépenses encourues pendant les années 1878 et 1879 pour la publication d'annonces du gouvernement. (*Pas imprimée.*)

Nos

108..... J. B. EAGER:—Réponse à ordre ; état détaillé des sommes d'argent qui ont été payées à J. B. Eager, ci-devant commis dans le bureau de poste de Hamilton, depuis la date de sa mise à la retraite ; aussi, correspondance relative à la mise à la retraite du dit J. B. Eager, et le motif de cette mise à la retraite. (*Pas imprimée.*)

109..... IMMIGRATION, MANITOBA :—Réponse à ordre ; état mentionnant le chiffre des immigrants qui se sont rendus dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest pendant l'année expirée le 31 octobre 1880 ; le nombre de personnes qui ont acheté des terres, et de celles qui ont acquis des *homesteads* et des droits de préemption ; le nombre d'acres de terre vendus. (*Pas imprimée.*)

110..... FRAIS DE VOYAGE :—Réponse à ordre ; détail des dépenses encourues par les différents membres du gouvernement ou toutes autres personnes qui ont été envoyés en Angleterre, ou ailleurs, par le gouvernement, depuis le 1er novembre 1878 jusqu'à date.

110*a* .... Réponse à ordre ; état des dépenses encourues par des membres du gouvernement et des personnes au service du gouvernement, envoyés en Angleterre, ou ailleurs, pour affaires du gouvernement, depuis le 1er janvier 1874 jusqu'au 1er octobre 1878.

111..... DENIERS PAYÉS À LA CIE DE LA B. D'HUDSON :—Réponse à ordre ; état détaillé des deniers payés à la Cie de la Baie d'Hudson par les différentes branches de l'administration, depuis la cession de son territoire au Canada. (*Pas imprimée.*)

111*a* .... Réponse à adresse ; correspondance échangée avec la Cie de la Baie d'Hudson ou toute personne agissant en son nom, concernant le quart sud-est et la moitié nord de la section 7 du canton nº 17, rang 20, à l'ouest de la première grande méridienne, et tous documents, etc., concernant la concession du dit territoire à la compagnie. (*Pas imprimée.*)

111*b*..... Réponse à adresse ; correspondance adressée au gouvernement depuis la dernière session du parlement, concernant la navigation de la Baie d'Hudson. (*Pas imprimée.*)

112..... JARDIN DU CHATEAU, QUÉBEC :—Réponse à ordre ; documents qui ont été adressés au gouvernement en faveur de la réclamation faite par Henry A. P. Holland pour obtenir possession du jardin du Château, à Québec. (*Pas imprimée*)

MATIÈRES DU VOLUME N° 10.

113..... COMMISSION DU SERVICE CIVIL :—Rapport de la commission du service civil, et annexe contenant les témoignages.

114..... BUREAU DE POSTE, SOREL :—Réponse à adresse ; correspondance échangée entre le gouvernement et Michel Mathieu, écr., avocat, M.P.P., relativement à l'achat d'une propriété pour l'établissement d'un bureau de poste en la ville de Sorel. (*Pas imprimée.*)

115..... BOÎTES AUX LETTRES DU BUREAU DE POSTE, MONTRÉAL :—Réponse à ordre ; état faisant connaître le nombre des boîtes, tiroirs et casiers non loués avant l'augmentation du loyer, et le nombre de ceux non loués depuis la dite augmentation. (*Pas imprimée.*)

116..... PORT DE WIARTON ;—Réponse à ordre ; copie du rapport de l'ingénieur qui a fait un relèvement du port de Wiarton. (*Pas imprimée.*)

117..... RIZ ET POUDRE, COL.-BRIT. :—Réponse à ordre ; état faisant connaître tous les droits perçus sur le riz et la poudre importés dans la province de la Colombie-Britannique pendant la dernière année. (*Pas imprimée.*)

118..... HOUILLE IMPORTÉE :—Réponse à ordre ; état donnant la quantité de houille importée en Canada depuis le 30 juin dernier, et le droit perçu sur la dite houille. (*Pas imprimée.*)

119..... LAC MANITOBA :—Réponse à ordre ; rapports faits depuis la dernière session, concernant le niveau actuel de l'eau dans le lac Manitoba, et ce qu'il en coûterait pour l'abaisser. (*Pas imprimée.*)

120..... COMPTE-RENDU OFFICIEL DES DÉBATS, C. DES C :—Etat détaillé du coût réel chaque année, du compte-rendu officiel des débats, pour les quatre dernières années, ainsi qu'un état en détail des montants payés, chaque année, pour ce service. (*Pas imprimée.*)

Nos

121..... PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL :—Réponse à adresse ; correspondance au sujet de la direction et de l'administration du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, depuis le 1er janvier 1880. (*Pas imprimée.*)

122..... POINTE SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS :—Réponse à ordre ; documents se rapportant aux améliorations à faire sur les battures du fleuve Saint-Laurent, vis-à-vis la pointe Saint-Pierre-les-Becquets, ainsi que des rapports et des plans des ingénieurs du gouvernement sur ces travaux. (*Pas imprimée.*)

123..... CIE ANGLO-CANADIENNE DE PRÊTS ET DE PLACEMENTS :—Etat des affaires et une liste des actionnaires de la Cie anglo-canadienne de Prêts et de Placements (à responsabilité limitée), à la date du 31 décembre 1879, en conformité de l'acte 43 Victoria, chap. 53. (*Pas imprimée.*)

124..... PONT DE LA CHAUDIÈRE :—Réponse à ordre ; état indiquant la valeur imposable du fer importé pour la construction du pont de la Chaudière, telle que déclarée en douane, le montant ajouté à cette valeur par l'estimateur ou le percepteur du port d'Ottawa, les noms des négociants nommés comme estimateurs sous l'autorité de la sec. 45, chap. 10, 40 Vic., et qui ont été chargés de l'estimation finale. (Le dit état est aussi en réponse à un ordre de la Chambre du 20 décembre dernier, pour copie de toute correspondance relative à la saisie ou à l'évaluation des matériaux en fer destinés au pont du chemin de fer construit sur la Chaudière, et les résultats de telle évaluation, s'il en est.)

125..... TOILE CIRÉE POUR FENÊTRES :—Réponse à ordre ; état donnant le nombre de verges de toile cirée pour rideaux de fenêtres, importées en Canada pendant les derniers douze mois, et leur valeur totale. (*Pas imprimée.*)

126..... BUREAU DE POSTE, PRESCOTT :—Réponse à ordre ; Correspondance se rattachant au transfert du bureau de poste de Prescott à l'hôtel-de-ville. (*Pas imprimée.*)

127..... PORT DE CASCUMPEC :—Réponse à ordre ; rapport de l'ingénieur sur le relèvement du port de Cascumpec, comté de Prince, Ile du Prince-Edouard, durant l'été de 1880, dans le but d'améliorer le dit port.

128..... MAÎTRE DE POSTE DE VANKLEEK HILL :—Réponse à ordre ; correspondance relative à la démission de Duncan McDonell, ci-devant maître de poste de Vankleek Hill, dans le comté de Prescott ; et toute correspondance échangée entre le maître-général des postes et le nommé McLaurin, maître de poste actuel de Vankleek Hill, touchant sa nomination à la dite charge. (*Pas imprimée.*)

129..... RIVIÈRE YAMASKA :—Réponse à ordre ; rapport de l'ingénieur qui a fait les relevés hydrographiques, en 1880, de la rivière Yamaska, depuis son embouchure jusqu'à la Belle-Pointe, dans les comtés de Bagot et de Saint-Hyacinthe. (*Pas imprimée.*)

130..... LAC ERIÉ, RELÈVEMENTS :—Réponse à ordre ; rapports des relevés hydrographiques faits par feu John Lindsay, écr., I.C., sur la rive nord du lac Erié entre le récif de la Pointe-Pelée et l'embouchure de la rivière Détroit. (*Pas imprimée.*)

131..... PONT TOURNANT, CANAL DE LA BAIE BURLINGTON :—Réponse à adresse ; arrêtés du conseil règlant l'usage du pont tournant pour chemin de fer qui traverse le canal de la Baie Burlington. (*Pas imprimée.*)

132..... MANDATS SUR LA POSTE :—Réponse à ordre ; état donnant le montant d'argent expédié par mandats de poste, en Grande-Bretagne, en Irlande et aux Etats-Unis, pendant l'année 1880, et le coût de ces mandats. (*Pas imprimée.*)

133..... BOSTON, PORT D'HIVER :—Réponse à ordre ; correspondance échangée entre le directeur général des postes et les propriétaires, ou les agents des steamers de la ligne Allan, concernant le choix qu'ils ont fait de Boston pour leur port d'hiver, ou s'y rapportant en quelque manière. (*Pas imprimée.*)

134..... PISCICULTURE, NEWCASTLE :—Réponse à ordre ; état indiquant les frais d'entretien de l'établissement de pisciculture de Newcastle, Ontario, pour l'année 1876 et chacune des années subséquentes, y compris 1880. (*Pas imprimée.*)

135..... BUREAU DE POSTE, DOMINION CITY :—Réponse à ordre ; témoignages pris devant le sous-maître de poste de Winnipeg, pendant l'année courante, au sujet des plaintes graves proférées contre l'administration du bureau de poste de Dominion City. (Cette réponse contient l'information demandée par un ordre semblable en date du 21 février dernier.) (*Pas imprimée.*)

136..... PORT DE TORONTO :—Réponse à ordre ; rapports faits par des ingénieurs du gouvernement concernant les travaux du port de Toronto, depuis le 1er janvier 1880. (*Pas imprimée.*)

Nos	
137.....	RIVIÈRE NICOLET :—Réponse à ordre ; correspondance relative au creusement de la rivière Nicolet et d'un port de refuge à l'entrée de cette rivière. (*Pas imprimée.*)
138.....	BRISE-LAMES DE SOURIS-OUEST :—Réponse à ordre ; correspondance et rapports d'ingénieurs concernant la construction d'un brise-lames à Souris-Ouest, dans le comté de King, Ile du Prince-Edouard. (*Pas imprimée.*)
139.....	CHEMIN DE FER D'ESQUIMALT À NANAÏMO :—Réponse à ordre ; rapports de J. W. Trutch concernant une voie ferrée entre Esquimalt et Nanaïmo et entre Emory et Burrard Inlet. (*Pas imprimée.*)
140.....	JOSEPH C. LISLOIS :—Réponse à adresse ; correspondance échangée entre le gouvernement et M. Joseph Charles Lislois, au sujet de la réclamation faite par ce dernier pour couvrir les pertes qu'il a éprouvées dans l'incendie d'un de ses bâtiments, et copie du rapport de l'arbitre officiel. (*Pas imprimée.*)
141.....	MEILLEURE ADMINISTRATION DE LA JUSTICE :—Réponse à adresse ; correspondance entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de la Colombie-Britannique et entre les juges de la Cour Suprême de la Colombie-Britannique et les gouvernements local et fédéral sur l'acte relatif à la meilleure administration de la justice (1878) et sur l'acte de judicature (1879), passés par la législature provinciale—aussi copie de la protestation officielle formulée par ces juges contre l'aveu donné à ces actes. (*Pas imprimée.*)
142.....	ACQUISITION DU CHEMIN DE FER Q. M. O. ET O. :—Réponse à adresse ; correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et celui de la province de Québec, concernant l'acquisition, par les autorités fédérales, du chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, ou touchant l'octroi d'une subvention à ce même chemin. (*Pas imprimée.*)
143.....	QUAI À PORT-HOOD :—Réponse à ordre ; correspondance entre le gouvernement et la personne chargée de la dépense et des réparations faites au quai public à Port-Hood, durant l'été et l'automne derniers. (*Pas imprimée.*)
144.....	PORT DE MEAFORD :—Réponse à ordre ; état indiquant les dépenses faites pour le port de Meaford pendant les années 1879 et 1880, et les rapports des ingénieurs à ce sujet depuis le mois de janvier 1879. (*Pas imprimée.*)
145.....	JUGE DE LEEDS ET GRENVILLE :—Réponse à adresse ; correspondance relative à la charge de juge de la cour de comté et de juge puîné dans les comtés unis de Leeds et Grenville. (*Pas imprimée.*)
146.....	PONT SUSPENDU UNION, RIVIÈRE OTTAWA :—Réponse à ordre ; état indiquant le revenu et la dépense provenant du pont suspendu Union, sur la rivière Ottawa, depuis 1867 jusqu'au 1er janvier 1881. (*Pas imprimée.*)

RAPPORT

DU

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

DU

CANADA

POUR L'ANNÉE CIVILE

1880

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT

OTTAWA
IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE, RUE WELLINGTON

1881.

TABLE DES MATIÈRES.

RAPPORT DU MINISTRE :—

I. Observations générales.

II. Arts et agriculture : Commerce du bétail.
Phosphate de chaux.
Exposition de Paris.
do du Canada.
Archives publiques.
Recensement et statistique.

III. Droits d'auteurs, marques de commerce, etc.

IV. Brevets d'invention.

V. Quarantaine.

VI. Immigration.

ANNEXES :—

Rapport du secrétaire sur les émigrés qui quittent le Canada du côté de l'ouest.

Statistique criminelle.

Tableaux.

ANNEXES :—

Rapports des agents d'immigration.

do officiers de quarantaine.

do officiers de la quarantaine des bestiaux.

Exportation des bestiaux.

RAPPORT

DU

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

POUR

L'ANNÉE DE CALENDRIER ~~1879~~. 1880

F.J.A.

A Son Excellence le Très-Honorable sir John Douglas Sutherland Campbell, (communément appelé le marquis de Lorne,) membre du très honorable Conseil Privé de Sa Majesté, chevalier du Très-Ancien et Très-Noble ordre du Chardon, et chevalier grand'croix de l'ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-George, gouverneur général et vice-amiral du Canada, etc,. etc.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

J'ai l'honneur de présenter le rapport du département de l'agriculture pour l'année de calendrier 1879.

I.—OBSERVATIONS GENERALES.

Voici l'état numérique des lettres reçues et envoyées par le ministère pendant l'année 1879 :—

Mois.	Ruçes.	Envoyées.
Janvier	2,672	3,451
Février	1,875	2,537
Mars	2,645	2,890
Avril	2,012	2,338
Mai	1,794	2,943
Juin	1,511	1,800
Juillet	2,086	3,371
Août	1,783	3,063
Septembre	1,434	1,818
Octobre	1,890	2,701
Novembre	1,663	1,984
Decembre	1,845	2,132
	24,210	30,988

Le tableau ci-dessous contient la statistique des opérat ons départementales depuis 1864 jusqu'à 1880 inclusivement :

Année.	Lettres reçues.	Lettres envoyées.	Nombre de brevets de droits d'auteurs et de marques de commerce, etc.	Nombre total des immigrés.
1864	5,422	5,152	181	40,649
1865	6,694	7,638	200	47,103
1866	7,435	8,250	337	51,794
1867	7,571	10,679	840	57,873
1868	8,696	10,299	643	71,448
1869	9,516	13,654	965	74,365
1870	11,442	20,078	1,110	69,019
1871	18,416	21,709	2,035	65,722
1872	20,271	30,261	2,215	89,186
1873	22,216	31,786	3,204	99,109
1874	17,970	22,673	3,072	80,022
1875	15,623	17,927	4,923	43,458
1876	16,562	18,512	4,389	36,549
1877	21,796	30,079	4,271	35,285
1878	19,815	28,429	4,159	40,032
1879	27,259	22,419	4,190	61,052
1880	24,210	30,988	4,474	85,850

II.—ARTS ET AGRICULTURE

COMMERCE DE BESTIAUX.

L'exportation de bestiaux en Angleterre a pris cette année des proportions bien plus considérables qu'elle n'a jamais eues jusqu'ici, et chaque jour nos exportations sont de mieux en mieux accueillies sur les marchés anglais. Ceci est dû, sans doute, en grande partie, au fait que les bestiaux canadiens sont entièrement exempts de maladie et aux règlements efficaces et à la surveillance exercée aux quarantaines pour les animaux, qui protègent nos bestiaux contre les maladies qui affligent les animaux dans les autres pays. Le nombre total de bestiaux exportés du Canada durant l'année dernière, est de 50,905, soit une augmentation de 25,896 sur le nombre exporté l'an dernier, comme on pourra le voir par le tableau suivant:

	1879	1880
Bestiaux	25,009	50,905
Moutons	80,332	81,843
Cochons	5,395	700

J'ai déjà parlé dans mes rapports précédents des grands avantages que possède la route du Saint-Laurent pour l'exportation des bestiaux. Cette supériorité a continué à se manifester par le fait que les pertes que les expéditeurs de bestiaux encourent sont relativement peu nombreuses.

Dans les annexes on trouvera le rapport du professeur McEachran, sur les quarantaines et l'inspection des bestiaux. Après une longue correspondance avec les autorités impériales et au moyen de négociations avec les Etats-Unis, il a été décidé que bien que la prohibition de l'importation des bêtes à cornes et des cochons américains fût absolument nécessaire pour protéger la santé des animaux canadiens et pour nous assurer l'exemption de l'application de la clause de l'acte impérial qui exige l'abattage des animaux à leur débarquement en Angleterre, il était possible de permettre le passage sur le territoire canadien des animaux américains en transit d'un port des Etats-Unis à l'autre.

Comme il fallait des règlements pour que le passage des animaux américains fût entouré des précautions voulues, et cette question se rattachant à la question des quarantaines et de l'inspection des bestiaux, l'arrêté du conseil du 21 mai 1879 a été révoqué et un nouvel arrêté du conseil a été rendu le 23 avril dernier.

Ce dernier arrêté, qui est une refonte des règlements et instructions déjà existants, ainsi qu'un autre rendu le 3 mai dernier, concernant l'importation des porcs devant être tués et salés dans le pays, sont encore en vigueur.

Cet arrêté comprend quatre chapitres et défend l'importation des bestiaux et des cochons venant des Etats-Unis, dans les provinces d'Ontario et de Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince-Edouard; il établit une quarantaine dans les ports d'Halifax, de Saint-Jean et de Québec, où tous les bestiaux venant d'Europe sont mis en quarantaine pendant une période de quatre-vingt-dix jours; il pourvoit au transport en transit des animaux sujets à des règlements stricts concernant l'inspection et l'isolement, et donne les détails des mesures de précaution que les exportateurs et les expéditeurs doivent prendre afin que les wagons servant à ce transport soient affectés à cet usage seulement. Le séjour de quatre-vingt-dix jours dans les quarantaines prescrit pour les bestiaux importés d'Europe a été adopté pour satisfaire le gouvernement des Etats-Unis, et c'est à cause de l'adoption de cette mesure que les autorités de Washington ont aboli les règlements qu'elles avaient adoptés défendant l'importation de bestiaux canadiens aux Etats-Unis.

On doit se féliciter du fait que parmi les nombreux bestiaux qui ont séjourné à la quarantaine de Lévis pendant la pôriode de quatre-vingt-dix jours, aucune maladie contagieuse ne s'est manifestée. Durant toute la saison il n'y a eu que sept cas de mortalité, deux vaches, quatre veaux et un mouton; tous ces animaux sont morts de maladies ordinaires.

Il y a eu cette année, à la quarantaine de Lévis, pendant quelque temps, plus de deux cents des plus beaux animaux, et l'on peut dire que l'on n'a jamais vu sur ce continent, réunis en un seul endroit, autant de bestiaux de race. Les détails concernant la quarantaine, laquelle est sous les soins immédiats de M. Couture, M. V., se trouvent dans le rapport général du professeur McEachran, qui est ci-annexé.

Outre l'inspection ordinaire et la surveillance qui s'exerce dans la quarantaine, on a fait quelques visites à des localités où l'on disait qu'une maladie s'était déclarée parmi les bestiaux. Dans chacun de ces cas on a découvert que la rumeur n'était

point fondée du tout, et que la maladie dont il s'agissait était due à des causes ordinaires. Il n'y a eu qu'une exception : une maladie existe dans le comté de Pictou, Nouvelle-Ecosse, depuis plusieurs années; mais une inspection de la localité, l'examen *post mortem* des animaux, et des autres recherches n'ont pas établi la nature de la maladie. Cette maladie n'appartient à aucun genre de maladie contagieuse connue, et ne s'est pas répandue en dehors de la localité. Je me propose de poursuivre l'investigation avec le concours des autorités locales, et d'essayer de trouver s'il est possible la cause de la maladie et le remède qu'il convient d'y apporter. Je le répète, cependant, il n'est pas à craindre que la maladie se propage, car elle a été invariablement restreinte à un territoire fort peu étendu.

Je ne saurais trop insister auprès des éleveurs et des exportateurs canadiens, sur la grande importance qu'il y a pour eux de n'exporter que des animaux de premier choix. On a déjà fait beaucoup pour améliorer la race des animaux, mais il reste encore beaucoup à faire sous ce rapport.

Il dépend du cultivateur canadien d'obtenir la race la mieux adaptée à l'élevage, afin que le bœuf canadien puisse occuper la première place sur les marchés européens. Tous ceux qui sont engagés dans ce commerce ne devraient exporter que des animaux bien engraissés, et ils devraient veiller à ce qu'ils soient bien soignés sur les chemins de fer et dans les enclos avant d'être mis à bord des steamers.

A bord des steamers on devrait voir à ce que le système de ventilation soit aussi parfait que possible, et avec la surveillance et les soins voulus, les bestiaux devraient arriver à Liverpool ou à tout autre port de destination en aussi bon état, sinon en meilleur état qu'ils étaient lors du départ. Comme il est très important, dans les intérêts de l'expéditeur canadien, que le bœuf canadien occupe le premier rang sur les marchés européens, par sa qualité, j'insiste encore une fois sur l'importance qu'il y a de n'exporter que des bœufs de première qualité. Il y a un autre point qui intéresse beaucoup le cultivateur canadien dans l'élevage de bestiaux pour l'exportation; c'est l'avantage que la terre retire des fumiers provenant des bestiaux quand on les applique au sol; et sur nos terres déjà en partie épuisées, il est trop évident que le sol s'appauvrit par suite de la culture constante des céréales que l'on y fait et le nombre excessif de récoltes qu'on en enlève. Là où ce système a été suivi, et où l'on a négligé de renouveler au moyen du fumier les substances enlevées au sol, le mal est devenu trop évident pour qu'on ne doive pas le signaler. Les facilités offertes à la culture des grains, le peu de travail que ce genre d'exploitation exige, ainsi que les prix de la viande, qui étaient autrefois peu élevés si on les compare aux frais que nécessite l'élevage des bestiaux, tout cela a contribué à augmenter le mal, et le temps est maintenant arrivé où l'on peut y trouver un remède; ce remède nous est offert par les marchés d'Angleterre, où nos bestiaux se vendent toujours avec facilité. Je suis convaincu que l'on ne saurait trop fortement insister sur l'importance de cette question auprès de nos cultivateurs.

PHOSPHATE DE CHAUX.

Dans mon rapport de 1878, j'ai appelé l'attention aux gisements considérables de phosphate de chaux que l'on avait découverts en ce pays et dont l'exploitation promettait de prendre les proportions d'une industrie profitable. Ce commerce, cependant, a éprouvé un échec considérable en 1879, par suite des mauvaises récoltes en Angleterre, qui ont réduit la demande pour cet article à son minimum. Au commencement de l'année 1880, toutefois, les demandes venant de l'Angleterre ont considérablement augmenté les prix de cet engrais, et l'exploitation, qui était tombée en 1879 à 6,000 tonnes, s'est élevée en 1880 à 12,000 tonnes. Vu sa bonne qualité (il contient de 75 à 95 p.c.) on peut dire que le phosphate canadien occupe une place assurée sur le marché anglais.

On n'a encore pris aucune mesure définitive pour convertir le phosphate brut en superphosphate, prêt à servir d'engrais. Les pyrites de fer que l'on a trouvées en quantités considérables à proximité des gisements de phosphate n'ont pas encore été beaucoup exploitées, et les quelques pyrites qui ont été expédiées aux mines ont été employées dans la confection de l'acide sulfurique pour l'exploitation.

La nécessité d'employer les engrais artificiels dans la culture du blé et des autres graines, devient chaque année de plus en plus évidente, surtout sur le continent, où le sol vierge s'épuise par les récoltes continuelles; pour que la culture soit profitable, il faut, au moyen d'engrais artificiels, rendre à la terre ce qu'on lui enlève.

L'expérience a démontré que quelques-uns des anciens Etats, dont on considérait le sol comme inépuisable, sont aujourd'hui, en ce qui concerne la culture du blé, beaucoup en arrière des Etats de l'Ouest et du Manitoba, avec lesquels ils ne peuvent lutter qu'en employant de grandes quantités d'engrais soit artificiel, soit naturel.

Par le fait que nous possédons en ce pays un engrais qui ne demande qu'à être fabriqué, nous pouvons voir combien le cultivateur canadien peut l'employer plus facilement que les européens, qui sont obligés de payer les frais de transport et autres frais pour obtenir cet engrais même à l'état brut.

J'engage fortement nos cultivateurs à employer le produit du pays; une forte demande pour cet engrais ferait surgir des usines pour le fabriquer, lesquelles donneraient de l'emploi à nos compatriotes.

Les expériences faites depuis plusieurs années par l'association agricole de l'Aberdeenshire avec du phosphate minéral moulu qui n'avait pas été traité par l'acide sulfurique, ont engagé quelques-uns à faire des expériences semblables au Canada, et d'apliquer au sol le phosphate de chaux brut, après l'avoir réduit en une poudre fine.

Pendant l'année 1880, le professeur Brown, de l'école agricole d'Ontario à Guelph a conduit une de ces expériences avec soin.

Le morceau de terrain où l'on avait mis du phosphate moulu a produit plus de grain qu'un morceau où on n'en avait pas mis, mais il a donné moins de paille et il n'a produit ni autant de grain ni autant de paille qu'un morceau de terrain sur lequel

on avait mis de l'engrais naturel. M. Brown dit en terminant ses observations : " Je suis d'avis que l'expérience devrait être continuée pendant deux autres années sur les mêmes morceaux de terrains, car l'apatite (le phosphate de chaux) produit son effet plus lentement que l'engrais naturel et quelques autres engrais artificiels, de sorte qu'il est possible qu'à l'avenir le rapport soit plus favorable."

Un cultivateur a essayé le phosphate moulu pour la deuxième fois sur un morceau de terre où l'on avait semé des pommes de terre, et la récolte, pour la quantité et la qualité a été sans précédent.

Il faut espérer que l'on s'occupera davantage de l'exploitation du phosphate, et que le résultat des expériences que l'on en fera comm engrais, sera noté et rendu public.

L'EXPOSITION DE PARIS.

Les médailles de bronze, avec les diplômes de chaque classe de prix, ont été reçues du commissaire anglais au commencement de l'année et ont été aussitôt distribuées.

Les " mentions honorables " ont été reçues plus tard et ont été transmises aux heureux exposants d'après une liste reçue du secrétaire de la commission anglaise.

EXPOSITION DU CANADA.

L'exposition annuelle de la Société des Arts et Manufactures de la province de Québec pour 1880, a eu lieu dans la ville de Montréal en septembre dernier. Le parlement, en votant un crédit de $5,000 a donné à cette exposition le caractère d'une exposition de toute la Confédération. Le crédit de $5,000 a été dépensé par l'entremise de ce département. L'exposition a été couronnée de succès et a attiré un grand nombre de visiteurs. Comme à l'exposition d'Ontario tenue à Ottawa en 1879, les produits du Manitoba et des provinces du Nord-Ouest ont été exposés à Montréal et ont été beaucoup examinés.

ARCHIVES.

On continue d'ajouter à la collection de documents se rattachant à l'histoire du Canada et des différentes provinces.

Le soin de dresser des catalogues et des tables de matières est confié à M. Douglas Brymner, l'archiviste du Canada, et les listes des additions déjà faites chaque année se trouvent dans les rapports précédents.

Parmi les documents reçus pendant l'année se trouvent les volumes suivants de la collection Haldimand, copiés d'après les originaux qui se trouvent au Musée Britannique, à Londres. On travaille actuellement à copier les autres documents.

		Vol.
Correspondance avec Sir Jeffrey Amherst	1758 à 1777	1
Correspondance avec le général Gage	1758 à 1766	4

		Vol.
Correspondance avec la Brigadier Stanwix, le général Abercrombie, le général Murray et le colonel Robertson	1756 à 1775	1
Rapport du général Murray sur Québec	1762	1
Relations du général Murray à Québec		1
Correspondance avec le Brigadier Barton	1760 à 1765	1
Correspondance avec sir W. Johnson, et documents sur les affaires des Sauvages	1759 à 1774	1
Correspondance avec le brigadier Taylor et autres au sujet des affaires des Sauvages	1765 à 1774	2
Correspondance avec les gouverneurs des provinces	1765 à 1774	1
Lettres et comptes concernant les affaires d'artillerie à Pensacola	1764 à 1775	1
Comptes de Pensacola	1767 à 1773	1
Ordres généraux et lettres concernant la garnison à Niagara	1759 à 1774	1
Correspondance avec MM. Wallace Ross et Cie	1765 à 1778	1
Correspondance avec le major F. Hutcheson	1766 à 1778	1
Documents concernant le gouvernement des Trois-Rivières et les mines de fer en cet endroit	1760 à 1767	2
Documents concernant les cours martiales, etc	1758 à 1759	1
Ordres généraux et instructions	1763 à 1777	1
Instructions aux officiers d'artillerie et des batteries à Québec	1767 à 1771	1
Comptes et documents concernant Long Meadow, Maryland	1766	1
Journal d'explorateurs, cartes et plans	1750 à 1780	1
Copies de lettres du général Haldimand comme commandant en chef	1773 à 1774	1
Correspondance avec lord Dartmouth	1773 à 1775	1
Correspondance avec lord Barrington, secrétaire de la guerre	1764 à 1776	1
Correspondance des ministres avec les généraux Amherst, Gage et Carleton	1776 à 1778	1
Lettres de sir Guy Carleton	1776 à 1778	2
Ordres et instructions au général Haldimand	1778	1
Lettres du général Haldimand à lord George Germaine et à la trésorerie	1777 à 1779	1
Lettres de lord George Germaine	1777 à 1779	1
Lettres des ministres anglais	1782 à 1784	1
Lettres de la trésorerie	1777 à 1786	2
Lettres des bureaux de l'amirauté et de l'artillerie	1778 à 1785	1
Lettres de la trésorerie au département de la guerre et lettres de ce dernier	1778 à 1685	1
Lettres aux ministres	1778 à 1790	5
Lettres à la trésorerie	1778 à 1785	1
Lettres au secrétaire de la guerre, de l'artillerie et de la Chambre de Commerce	1778 à 1786	1
Lettres des secrétaires du général Haldimand	1779 à 1784	1

		Vol.
Lettres à diverses personnes	1778	1
Lettres particulières	1784	1
Lettres à diverses personnes	1781 à 1791	1
Lettres de diverses personnes	1757 à 1777	3
Lettres au général Haldimand en sa qualité de gouverneur de Québec	1778 à 1787	6
Lettres au général Haldimand après sa nomination au poste de Québec	1788 à 1791	1
Procès-verbaux du conseil à Québec	1778 à 1784	2
Lettres du bureau de l'adjudant général à Québec	1778 à 1783	3
Ordres généraux donnés par sir Guy Carleton et le général Haldimand	1776 à 1783	1
Ordres généraux donnés par le général Haldimand	1783 à 1784	1
Registre des commissions navale et militaire	1778 à 1782	1
Mandats pour le service ordinaire de l'armée	1778 à 1784	2
Résumé des mandats pour le service ordinaire de l'armée	1778 à 1784	1
Registre des mandats pour le service extraordinaire de l'armée	1778 à 1784	6
Résumé des mandats pour le service extraordinaire de l'armée	1778 à 1784	1
Correspondance avec H. T. Cramahé et H. Hamilton, lieutenants-gouverneurs de Québec	1778 à 1784	1
Correspondance avec les officiers commandant à Michillimakinak et à Niagara	1777 à 1683	2
Correspondance avec les officiers commandants à Michillimakinak	1778 à 1785	3
Correspondance avec les officiers commandants à Niagara	1777 à 1778	1
Lettre au lieutenant-colonel Campbell et autres	1778 à 1784	2
Correspondance avec le lieutenant-colonel D. Claus	1778 à 1784	1
Commission et instructions de sir J. Johnson	1782 à 1783	1
Rapports sur les nations sauvages		1
Lettres des officiers de la légion Allemande		2
Journal du colonel de la Balme	1779	1
Documents concernant Pierre Clavet et Boyer Pillon	1776 à 1786	1
Documents concernant Pierre Rouband	1771 à 1787	1
Documents concernant Joseph Despins (1778) et la corvette parlementaire "Sally"	1778 à 1781	1
Journal particulier du general Haldimand	1786 à 1790	2

RECENSEMENT ET STATISTIQUE.

Conformément aux dispositions de la loi concernant le recensement, j'ai communiqué au parlement un rapport des travaux exécutés et des sommes d'argent dépensées en vue du prochain recensement.

L'examen des statuts et des gazettes officielles, tant de la Confédération que des différentes provinces, pour connaître les changements survenus dans les municipalités

et la délimitation du territoire, depuis le dernier recensement, a nécessité un travail considérable; on a remanié les cédules, ainsi que les listes de chaque district de recensement, et les travaux préliminaires seront bientôt terminés.

La somme totale dépensée en vue du recensement est de $9,089.95.

Les tableaux de la statistique criminelle pour l'année 1879-80 sont publiés comme annexe à ce rapport.

A plusieurs reprises on m'a fait des représentations pendant l'année, touchant la statistique de l'état sanitaire du pays et du mouvement de la population, statistique dont l'importance est reconnue par tout le monde. Mais il s'agit de trouver un système qui soit efficace et en même temps économique. Je donnerai ma plus sérieuse attention à cette question.

III.—DROITS D'AUTEURS, MARQUES DE COMMERCE, DESSINS DE FABRIQUE ET MARQUES DE BOIS.

Le tableau suivant donne un état comparatif des affaires de cette division depuis 1868 jusqu'à 1880, inclusivement.

Années.	Lettres reçues.	Lettres envoyées.	Droits d'auteurs enregistrés.	Certificats de droits d'auteurs.	Marques de commerce enregistrées.	Certificats de marques de commerce.	Dessins industriels enregistrés.	Certificats de dessins industriels.	Marques de bois enregistrés.	Certificats de marques de bois.	Enregistrements de cessions.	Honoraires perçus.
												$ cts.
1868	110	128	34	34	32	32	6	6	.....	.....	.....	183 00
1869	198	211	62	62	50	50	12	12	.....	.....	.....	418 00
1870	473	473	66	66	72	72	23	23	190	190	.....	877 00
1871	562	562	115	115	106	106	22	22	105	105	.....	1,092 00
1872	523	523	87	33	103	103	17	17	64	64	11	927 00
1873	418	549	122	38	95	95	30	30	69	96	20	940 50
1874	1027	1027	134	55	163	163	30	30	41	41	19	1,339 50
1875	943	986	131	50	149	149	31	31	21	21	15	1,175 00
1876	1175	1240	178	57	238	238	47	47	17	17	33	1,758 25
1877	1190	1246	138	37	227	227	50	50	18	18	31	1,732 70
1878	1210	1285	193	61	223	223	40	40	10	10	14	1,671 25
1879	1104	1127	184	69	154	154	41	41	13	13	24	2,434 82
1880	1145	1292	185	93	113	113	40	40	19	19	28	3,806 15

Le nombre total des enregistrements de droits d'auteurs, de marques de commerce, de dessins de fabrique et de marques de bois, faits pendant l'année 1880, est de 385. Sur ce nombre, il y a eu 185 enregistrements de droits d'auteurs, outre 93 certificats; 14 enregistrements de droits temporaires d'auteurs, outre 7 certificats; 2 enregistrements de droits temporaires d'auteurs avec certificats; 113 enregistrements de marques de commerce; 40 enregistrements de dessins de fabriques; et 19 enregistrements de marques de bois.

Le nombre total des cessions relatives à ces différents droits qui ont été enregistrées, est de 28. La correspondance de ce bureau comprend 1,145 lettres reçues et 1,292 envoyées.

Le montant des honoraires perçus pendant l'année est de $3,806.15.

DIVISION DES MARQUES DE COMMERCE ET DES DROITS D'AUTEURS.

ÉTAT comparatif des opérations de ce département, depuis 1868 jusqu'à 1880.

Sujets.	1868.	1869.	1870.	1871.	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.
Lettres—													
Reçues	110	198	473	562	523	418	1,027	943	1,175	1,190	1,210	1,104	1,145
Envoyées	128	211	473	562	523	549	1,027	983	1,240	1,246	1,285	1,127	1,292
Droits d'auteurs—													
Enregistrements	34	62	66	115	87	122	134	131	178	138	193	184	179
Certificats	34	62	66	115	33	38	55	50	49	37	61	69	179
Marques de commerce—													
Enregistrements	32	50	72	106	103	95	163	149	238	227	223	154	112
Certificats	32	50	72	106	103	95	163	149	238	227	223	154	112
Dessins de fabrique—													
Enregistrements	6	12	23	22	17	30	30	31	47	50	40	41	39
Certificats	6	12	23	22	17	30	30	31	47	50	40	41	39
Marques de bois—													
Enregistrements	.....	.....	190	105	64	69	41	21	17	18	10	13	18
Certificats	.....	.....	190	105	64	69	41	21	17	18	10	13	18
Actions	382	657	1,648	1,820	1,557	1,515	2,711	2,509	3,240	3,201	3,295	2,900	3,104
Honoraires reçus...$	183.00	418.00	877.00	1,092.00	927.00	940.20	1,339.50	1,175.00	1,758.25	1,732.70	1,671.25	2,434.82	3,806.15

IV.—BREVETS D'INVENTION.

Le tableau suivant indique sommairement les opérations du bureau des brevets, depuis 1855 jusqu'à 1880 inclusivement :—

Années.	Demandes de brevets.	Brevets accordés.	Caveats déposés.	Enregistrements de cessions de brevets.	Honoraires, y compris les dessins de fabrique et les marques de commerce.
					$ cts.
1855	99	92	.....	32	1,911 30
1856	120	108	.....	52	2,370 50
1857	126	115	.....	54	2,406 76
1858	116	98	.....	35	2,105 00
1859	142	112	.....	26	2,479 75
1860	170	150	.....	47	2,644 07
1861	160	142	.....	56	3,012 70
1862	180	160	.....	72	3,650 90
1863	207	156	.....	78	3,759 90
1864	170	145	.....	74	3,267 95
1865	184	162	.....	70	3,618 76
1866	274	263	.....	126	6,132 78
1867	369	218	.....	193	8,110 00
1868	570	546	.....	337	11,052 00
1869	781	580	*60	470	14,214 14
1870	626	556	132	431	14,540 07
1871	279	512	151	445	14,097 00
1872	752	670	184	327	19,578 65
1873	1,124	1,026	171	547	29,830 14
1874	1,376	1,249	200	711	34,301 98
1875	1,418	1,320	194	791	34,555 82
1876	1,548	1,382	185	761	36,187 63
1877	1,445	1,353	168	841	35,388 00
1878	1,428	1,264	172	832	33,663 67
1879	1,358	1,237	203	728	33,303 60
1880	1,601	1,406	227	855	42,141 14

* Il n'y a eu de caveats avant 1869.

Il résulte de cet état comparé qu'il y a eu une forte augmentation dans les opérations du bureau des brevets durant l'année dernière, comparée à l'année 1880.

L'état suivant indique le nombre des brevets pris pour une durée de cinq années, ainsi que le nombre de ces brevets qu'on a laissés éteindre dans les années ci-après :

In 1871	Brevets pour 5 ans, accordés	495
1876	do qu'on a laissé expirer	468
	Brevets renouvelés	27
In 1872	Brevets pour 5 ans, accordés	629
1877	do qu'on a laissé expirer	572
	Brevets renouvelés	57

BREVETS—*Suite.*

En 1873	Brevets pour 5 ans, accordés	887
1878	do qu'on a laissé expirer	813
	Brevets renouvelés	74
En 1874	Brevets pour 5 ans, accordés	1,130
1879	do qu'on a laissé expirer	1,019
	Brevets renouvelés	111
En 1875	Brevets pour 5 ans, accordés	1,214
1880	do qu'on a laissé expirer	1,105
	Brevets renouvelés	109

Une grande partie des brevets accordés pour cinq ans en 1875 sont expirés en 1880, les porteurs ne les ayant pas renouvelés.

L'état comparatif qui suit indique le nombre et la durée des brevets durant les années ci-après :

Années.	Brevets pour cinq ans.	Brevets pour dix ans.	Brevets pour quinze ans.
1877	1,286	17	30
1878	1,201	19	44
1879	1,173	8	56
1880	1,298	19	89

Les personnes qui ont obtenu des brevets durant les sept dernières années se répartissent entre les pays suivants ::—

Pays.	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.
Canada	530	521	575	533	452	478	490
Angleterre	43	44	51	46	32	51	50
Etats-Unis	665	748	736	757	771	695	843
France	3	3	8	2	1	2	5
Allemagne	.....	2	3	5	5	5	7
Autres pays	8	2	9	10	3	6	11
Totaux	1,249	1,320	1,382	1,353	1,264	1,237	1,406

Les brevets canadiens se répartissent entre les provinces comme suit :—

—	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.
Ontario	344	348	380	340	315	368	334
Québec	147	134	152	132	100	133	122
Nouveau-Brunswick	19	24	19	22	16	16	15
Nouvelle-Ecosse	14	14	21	34	17	16	18
Ile du Prince-Edouard	4	.....	.....	2	3	2	.....
Manitoba	1	.....	1	.....	.....	2	1
Colombie-Britannique	1	1	2	3	1	1	.....
Totaux	530	521	575	533	452	478	490

Deux demandes de brevets furent trouvées être concurrentes : elles furent réglées par arbitrage.

Dans quarante-neuf cas on refusa l'émission du brevet ; mais, sur ce nombre, on en accorda quinze après modification des demandes.

Plusieurs brevetés se sont trouvés dans l'impossibilité de commencer à fabriquer en Canada dans le délai de deux ans assigné par la loi, après l'émission du brevet, et chaque fois que les raisons parurent suffisantes on a accordé un délai ultérieur de quelques mois, en vertu de l'article 28 de l'acte.

Sept brevets ont été renouvelés.

La correspondance de la division des brevets continue d'augmenter, ainsi que les demandes de copies authentiquées.

Les chambres des modèles attirent chaque année un nombre de plus en plus considérable de visiteurs, mais comme beaucoup d'étrangers négligent d'inscrire leurs

noms dans le livre tenu à cet effet, il est impossible d'en donner le nombre exact. Cependant l'addition des signatures inscrites donne le chiffre de 3,608, et l'on estime que le nombre de ceux qui ont négligé d'enregistrer leurs noms est de bien près du double.

Comme je l'ai dit dans mon rapport de l'année dernière, les vitrines placées dans les chambres sont trop encombrées de modèles, et l'on devra bientôt obtenir un espace additionnel, tant pour l'avantage des employés que du public.

Le *Patent Record* de 1880, en rapport avec le *Scientific Canadian* et le *Mechanics' Magazine* publiés par la compagnie lithographique Burland-Desbarats, a été d'une grande utilité pour les inventeurs, manufacturiers et autres personnes. La première publication datant de 1873 est aujourd'hui une précieuse collection à consulter.

V.—QUARANTAINE.

GROSSE-ISLE.

Le médecin surintendant de la quarantaine de la Grosse-Isle ne rapporte qu'un seul navire, le *Glen Monarch*, venant de Rio-Janeiro, où l'on dût faire une inspection pendant l'année. Seize cas de fièvre jaune s'étaient déclarés à bord pendant le voyage. Le navire fut nettoyé, purifié et désinfecté.

Les dépenses pendant la saison de 1880 se sont élevées à la somme de $8,654.44.

PORT DE QUÉBEC.

Le docteur Rowand, médecin-visiteur, rapporte que l'année dernière a été extrêmement salubre et qu'il n'y a eu que treize cas de maladies contagieuses parmi 24,997 immigrants arrivés pendant la saison, onze avaient la rougeole, un les fièvres scarlatines et un la petite vérole. Ces malades furent envoyés à l'hôpital de la marine et des émigrants, et les précautions prises arrêtèrent la propagation de la contagion à bord ou ailleurs.

HALIFAX.

Le Dr Wickwire, médecin-visiteur, rapporte qu'aucune maladie n'a exigé l'application des règlements de quarantaine à ce port, pendant l'année dernière.

Les dépenses pendant la saison de 1880 se sont élevées à la somme de $3,712.30.

SAINT-JEAN.

Le Dr Harding, médecin-visiteur, rapporte que pendant la dernière saison il n'y a pas eu de cas assez sérieux pour exiger une longue détention des navires à la quarantaine. Au mois d'avril dernier, le navire *David*, venant de Rio-Janeiro, arrivait à Saint-Jean, et pendant le voyage le capitaine était mort de la fièvre jaune. Une partie de l'équipage avait aussi souffert de la même épidémie. Comme le navire avait été bien fumigé sur la mer et que l'équipage était en santé, on lui permit de continuer sa route après une journée de détention à la quarantaine.

Les dépenses pendant la saison de 1880 se sont élevées à la somme de $2,888.77.

PICTOU.

Le Dr Kirkwood, médecin-visiteur, ne rapporte que deux cas de maladies contagieuses qui ont exigé ses soins pendant l'année. Ces maladies étant simplement dans les deux cas la rougeole, furent vite guéries et les malades renvoyés.

Les dépenses pendant la saison de 1880 se sont élevées à la somme de $1,100.65

CHARLOTTETOWN.

Le Dr Hobkirk, médecin-visiteur, rapporte que pendant l'année trois malades de fièvre jaune de l'équipage du brick *Westaway*, venant de Demerara, ont été détenus à l'hôpital. Le capitaine avait pris toutes les précautions nécessaires pour prévenir la propagation de la maladie à bord du navire, et à l'arrivée à Charlottetown les malades qui souffraient d'une grande débilité seulement furent transportés à l'hôpital, où ils demeurèrent jusqu'à leur entier rétablissement. Le navire fut détenu en quarantaine, fumigé et complètement désinfecté, avant qu'il lui fut permis de mettre à quai.

Les dépenses pendant la saison de 1880 se sont élevées à la somme de $915.85.

TRACADIE.

Le parlement ayant voté la somme de $3,000 pour l'entretien du lazaret de Tracadie, dont je parle sous le chapitre de la Quarantaine, vu le genre de l'établissement, l'on a pris les dispositions nécessaires en vertu d'un arrêté du conseil, pour que le gouvernement du Nouveau-Brunswick en effectuât le transport au gouvernement du Canada. Par suite de ce transport toutes les propriétés qui appartenaient au lazaret sont maintenant en la possession du gouvernement fédéral.

Pendant mon séjour en Angleterre et aussi par le fait d'autres circonstances, le transport réel n'eut lieu que le 25 novembre dernier; depuis ce temps on a réorganisé l'institution sur un pied économique et la somme votée par le parlement pourra faire face à toutes les dépenses.

Le lazaret, comme on le sait, a pour objet l'isolement des lépreux. Je ne puis aujourd'hui traiter longuement ce sujet, il me suffira de dire qu'il y a tout lieu d'espérer que l'on pourra sous peu d'années détruire radicalement, au Canada, cette terrible maladie.

VI.—IMMIGRATION.

En faisant rapport sur l'immigration au Canada, je crois qu'il est à propos de conserver les formes de tableaux dont on a fait usage l'année dernière, et ce afin de pouvoir faciliter les comparaisons. En conséquence, voici tout d'abord un état du nombre total d'immigrants, tant colons que passagers qui sont entrés dans le pays de 1872 à 1880 inclusivement :—

—	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.
Viâ le Saint-Laurent	34,743	36,901	23,894	16,038	10,901	7,743	10,295	17,251	24,997
Viâ le Pont Suspendu et les ports de l'intérieur	49,130	50,578	39,904	18,322	13,203	13,040	15,814	30,071	*47,296
Ports des provinces maritimes, y compris Portland	5,313	2,659	2,114	959	1,311	2,749	2,488	3,955	3,309
	89,186	90,138	65,992	35,319	25,415	23,532	28,597	51,277	75,602
Immigr. constatée par les déclar. en douane d'effets de colons	.....	8,971	14,110	8,139	11,134	11,753	11,435	9,775	10,248
Totaux	89,186	99,109	80,022	43,458	36,549	35,285	40,032	61,052	85,850

REMARQUE.—Il pourrait être utile d'expliquer que cet item de 47,296 se décompose comme suit :—Immigrants *viâ* le Pont Suspendu, 45,016 ; *viâ* Duluth et le chemin de fer Saint-Paul, Minneapolis et Manitoba, venant des Etats-Unis, auxquels il faut ajouter les immigrants de M. Lalime venant des Etats de l'Est, 2,280.

Suit l'état numérique des immigrants des deux catégories arrivés par la voie du Saint-Laurent de 1854 à 1880 inclusivement :—

1854	53,180
1855	21,274
1856	22,439
1857	32,097
1858	12,810
1859	8,778
1860	10,150
1861	19,923
1862	22,176
1863	19,419
1864	19,147
1865	21,355
1866	28,648
1867	30,757
1868	34,309
1869	43,114
1870	44,475
1871	37,020
1872	34,743
1873	36,901

1874	23,894
1875	16,038
1876	10,901
1877	7,743
1878	10,295
1879	17,251
1880	24,997

Le nombre des immigrants arrivés dans les cinq dernières années et voulant, d'après le rapport des agents officiels, se fixer en Canada, est comme suit :—

	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.
Arrivés à Québec	12,043	7,063	4,201	5,804	11,017	14,359
" par le P. Suspendu.	5,145	5,696	6,453	7,022	7,565	5,770
" à Halifax, N. E.	709	506	930	1,970	3,430	2,265
" à Saint-Jean, N.B.	250	136	141	276		90
" au Portland, Maine.		605	1,513	161		124
" à *Manitoba, immigrants venus par des ports autres que ceux déjà mentionnés	1,096	493	2,084	3,139	7,905	4,936
	19,243	14,499	15,523	18,372	30,717	27,544
Ayant déclaré aux douanes des effets de colons	8,139	11,134	11,759	11,435	9,775	10,961
Totaux	27,383	25,633	27,082	29,807	40,492	38,505

Ainsi que l'on a remarqué dans de précédents rapports, le nombre des colons placés par les différents agents paraît excéder les chiffres que j'indique ci-dessus, ces différences résultent du mouvement des immigrants entre les diverses stations,—quelques-uns d'entre eux figurent deux fois dans les rapports. Ces chiffres ont été donnés par les agents des différentes stations par où les immigrants entrent en Canada.

* Le nombre total des immigrants dans la province du Manitoba durant l'année 1880 a été en chiffres ronds d'environ 18,000, comme suit :—Inscrits à Emerson à la fin de mai, 2,065 ; inscrits à Winnipeg à la même date, 411 ; colons inscrits par le chef des guides des terres depuis le 25 mai jusqu'à la fin de la saison, 13,366 ; immigrants de M. Lalime venant des Etats de l'Est, 169 ; immigrants de M. Grahame venant des Etats de l'Ouest, 411 ; travailleurs pour le chemin de fer, environ 500 : total, 17,922. M. Kingsmill, agent à Saint-Paul, rapporte que d'après les billets exhibés à cet endroit, 17,000 âmes environ enfants, compris, sont entrés dans le Manitoba. Si l'on prend la proportion de 10 pour cent (évaluation qui est très basse) du nombre total des immigrants, venant des Etats-Unis, cela donne 1,700 immigrants, qui, ajoutés à ceux de M. Grahame (411) et à ceux de M. Lalime (169), font un total de 2,280 américains entrés dans le pays.

Il y a eu une augmentation de 7,746 dans le nombre des arrivants à Québec, et de 2,850 au Pont Suspendu; l'immigration en Canada a donc considérablement augmenté durant l'année 1880.

La valeur des effets mobiliers apportés par les immigrants qui ont déclaré aux douanes des effets de colons s'est élevée en 1880 à $335,899, contre $335,612 en 1879. Le tableau suivant indique le nombre des arrivants aux ports dénommés et la valeur des effets mobiliers qu'ils y ont fait inscrire en 1880 :—

	Nombre d'arrivants.	Valeur des effets.
Montréal	4,071	$55,586
Ottawa, et ports dans les limites de cette agence	721	24,517
Kingston	589	18,850
Toronto, et ports dans les limites de cette agence	646	61,552
Hamilton, do do	711	41,715
London, do do	2,741	109,565
Saint-Jean	646	12,089
Halifax, N.-E	123	12,026
	10,248	$335,899

Il faut ajouter à cette somme le montant des capitaux apportés par les nouveaux arrivants dans la province du Manitoba et les autres arrivages par mer en 1880, mais comme les agences de Toronto..... .....$70,000 ou $340,666 90
et Hamilton 619,000 00

$959,666 90

sont les seules en état de constater le montant de ces sommes, les rapports ne sont pas complets. Ajoutant ces deux sommes au montant des effets mobiliers déclarés aux douanes, il ressort que le

Rapport des agences est de	$959,696 90
" douanes	335,899 00
Ensemble	$1,295,565 90

Il ressort de ces chiffres que la valeur en argent et en effets mobiliers apportés en ce pays par les émigrants durant l'année 1880 s'est élevée à plus d'un million et quart de piastres. A ce montant doivent être ajoutées les valeurs non constatées, mais sans doute très considérables, consistant en outils, instruments et effets que les immigrants ont apportés avec eux et dont il n'est tenu aucun compte—le moyen de déterminer la somme de ces capitaux faisant faute.

L'état suivant indique le nombre d'immigrants qui ont passé par le Canada pour se rendre aux Etats-Unis, ainsi que le nombre de ceux qui se sont établis comme colons dans le pays à partir de l'année 1866 jusqu'à 1880 inclusivement :

Années.	Immigrants de passage se rendant aux Etats-Unis.	Immigrants ou colons pour le Canada.
1866	41,704	10,091
1867	47,212	14,666
1868	58,683	12,765
1869	57,202	18,630
1870	44,313	24,706
1871	37,949	27,773
1872	52,608	36,578
1873	49,059	41,079
1874	40,649	25,263
1875	9,214	19,243
1876	10,916	14,499
1877	5,640	15,323
1878	11,226	18,372
1879	20,560	30,717
1880	47,112	27,544

Les arrivages d'immigrants possédant des effets de colons tels que mentionnés par les douanes, dont le nombre est de 10,961, sont cependant indiqués comme ci-dessus, mais sous une forme différente. On peut les considérer comme comprenant dans une certaine mesure l'émigration aux Etats-Unis.

L'origine des immigrants arrivant dans le pays n'est constatée qu'au seul port de Québec. Voici un tableau des immigrations à ce port, avec indication du pays d'origine, de 1873 à 1880 :

—	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.
Anglais	18,004	13,298	7,582	4,989	4,646	5,350	10,395	11,059
Irlandais	4,336	2,650	1,449	808	742	1,042	1,543	3,183
Ecossais	4,665	2,862	1,816	1,009	799	1,677	1,448	2,875
Allemands	739	462	176	104	84	238	349	307
Scandinaves	6,447	1,407	1,201	1,157	1,004	1,538	2,872	7,402
Français et Belges	2,634	1,632	534	289	150	155	149	27
Autres national.—Suisses, etc.	76	.....	.....	20	74	154	33	3
Islandais	.....	351	22	1,167	52	418	6	71
Mennonites	.....	1,532	3,258	1,358	183	323	248	.....
Russes	.....	.....	.....	20	9	.....	200	70
Total	36,901	23,894	16,038	10,901	7,743	10,295	17,251	24,997

Suit un relevé des métiers ou professions des passagers d'entrepont adultes débarqués à Québec, même période :

—	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.
Cultivateurs	1,470	1,763	1,188	510	209	283	340	589
Journaliers	6,202	4,259	3,863	2,796	1,393	2,839	7,136	10,184
Artisans	7,662	2,773	977	491	1,118	897	923	903
Commis et commerçants	62	32	7	13	30	26	12	54
Professions liberales	7	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total	15,403	8,828	6,035	3,810	2,740	4,027	8,411	11,730

Les agents du département se sont efforcés de recruter particulièrement des cultivateurs possédant des moyens, des ouvriers agricoles, des travailleurs pour le chemin de fer et des servantes. Tous les ouvriers agricoles trouvèrent de l'occupation en arrivant. Pendant le printemps et l'été on n'a pu satisfaire à la demande de cette main-d'œuvre. Ceux qui viennent en hiver ne peuvent trouver aussi facilement de l'emploi aussitôt à leur arrivée, mais c'est le bon temps pour venir rejoindre les amis. C'est la demande de main-d'œuvre dans les différentes branches qui a servi de guide à l'immigration des artisans.

Il est arrivé un grand nombre d'individus de la classe agricole possédant les moyens d'acheter des terres ; ces immigrants augmentent considérablement.

Cette augmentation de l'immigration est due à la dépression qui a affecté dernièrement l'agriculture dans le Royaume-Uni et à la confiance qu'ont inspirée les rapports des délégués des fermiers tenanciers, dont la circulation s'est faite sur une grande échelle.

Suit un tableau numérique des immigrants—enfants pour la plupart, qui ont été amenés au Canada sous les auspices et avec l'aide de sociétés de bienfaisance ou de particuliers charitables durant les 5 dernières années :

—	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.
Mlle Bilborough					132
Maison de réforme d'Acton, Essex		2			
Mlle Macpherson	179	127	79	101	128
M. Middlemore	71	87	89	60	44
Mlle Rye		99	42	94	33
Fonds d'emigration des familles de Londres Est de l'hon. Mme Hobart	14				
Asile des enfants, Londres		26			
Rév. M. Nugent, Liverpool	1				
Orphelinat des marins, Liverpool	18				
T. S. Fletcher, Dublin	4				
Union Dublin Sud					28
Rév. M Stevenson				28	22
Comité catholique d'émigration	13	19			
Maison de réforme de Kingswood, Bristol	3				11
Mme Birt		70	54	61	144
M. Quarrier, Glasgow			84	134	
Rév. M. Stephenson, asile des enfants, Hamilton			36		
Sœurs de la miséricorde, Loughrea					10
Union Mulligan					39
Union Ballyshanan					14
Union du Vieux Chateau					7
Cardinal Manning, Dublin					51
Mlle Kennedy, Dublin					9
Totaux	303	430	384	478	672

On doit remarquer que tous les immigrants qui arrivent au Canada par mer viennent maintenant sur des steamers ; les avantages réellement supérieurs qu'offrent ces bâtiments sous les rapports de la vitesse, du confort et des commodités en général, ayant rendu la concurrence impossible aux voiliers pour le transport des passagers. La moyenne du temps qu'ont mis les paquebots-poste à faire la traversée en partant de Liverpool a été de 10¾ jours, et de Londonderry, de 9 jours; celle de la ligne Dominion, à partir de Liverpool, de 12⅓ jours; celle des Temperleys, de Londres à Québec, 17½ jours; et celle des steamers de Glasgow, 12½ jours ; celle de la ligne Beaver, de Liverpool, 12 jours, et la ligne de Ross, de Londres, 13½ jours.

On a accordé pendant l'année des billets de passage à prix réduits, au taux de £5 stg. à la classe des journaliers, et de £4 aux servantes.

L'automne dernier et pendant que je me trouvais en Angleterre, j'ai découvert que la confiance dans l'émigration venant du Royaume-Uni au Canada avait été fortement ébranlée par la publication d'un rapport, prétendant que 75,057 personnes avaient émigré du Canada, par Port-Huron, pendant l'année expirée le 30 juin dernier. Naturellement, beaucoup se disaient que, si un nombre aussi considérable de personnes quittaient le Canada, pendant une seule année, par un seul port, ce ne devait certaine-

nement pas être un pays où l'on pourrait avantageusement s'établir. Connaissant assez bien les mouvements de l'émigration, je me croyais certain que cet état était inexact et je le fis nier par la presse. Ayant depuis fait faire une enquête, dont le résultat est rapporté dans une annexe de ce rapport, sous forme d'un rapport de M. Lowe, le secrétaire du département, l'on y verra que la prétention du percepteur des douanes à Port-Huron n'est qu'un mensonge grossier, et que pas plus de 6,705 émigrants n'ont passé à cet endroit. L'émigration y parait provenir d'un mouvement ordinaire qui a lieu depuis plusieurs années sur tout le continent américain, entre les Etats de l'Est et ceux de l'Ouest, et dont le courant se portera probablement dans l'avenir vers les prairies de la province du Manitoba et les territoires du Nord Ouest, du Canada.

Les rapports des délégués des fermiers tenanciers dans le Royaume-Uni, dont je mentionnais la visite dans mon rapport de l'année dernière, ont plus fait pour augmenter la confiance des cultivateurs de la Grande-Bretagne que toutes les représentations et dires des agents n'auraient pu le faire ; aussi, voyant les heureux résultats de la visite de ces délégués, je me suis empressé d'inviter un certain nombre d'autres représentants choisis dans la même classe. Parmi ces délégués venus en Canada surtout pendant l'automme, se trouvaient :—

MM. G. Broderick, Hawes, Wensley Dale, Yorkshire, Angleterre ; G. Curtis, Woodside, Silsden et Leeds, Yorkshire, Angleterre ; John Sagar, Waddington, Clitheroe, Lancashire, Angleterre ; Jesse Sparrow, Woodlands Farm, Doynton, Gloucestershire, Angleterre ; William Cubitt, Barton Abbey, North Walsham, Norfolk, Angleterre ; J. P. Sheldon, Wiltshire et sud de l'Angleterre ; L. Christy, Limerick, Irlande ; Henry Anderson, Listowell, Irlande ; H. Mercier, Gilford, Irlande ; Hugh McLean, Rhu Tarbert, Kintyre, Argyleshire, Ecosse ; Peter Imrie, Candercuilt, Maryhill, Lanarkshire, Ecosse ; D. McDiarmid, Cluny, Ecosse ; et M. A. De LaLonde, France.

Comme il n'était pas possible que chaque délégué visitât tout le Canada, chacun d'eux fut envoyé dans une partie différente de pays, afin de leur permettre de faire un rapport tout-à-fait exempt de préjugés à leurs commettants, de retour dans leur pays. On les laissera parfaitement libres dans l'examen des produits, du système de l'agriculture et de l'aspect général du pays qu'ils ont visité. Ces rapports ont déjà été publiés en partie et dans les journaux et en brochures.

Je suis heureux de constater que grâce à la publication et circulation considérable des rapports des délégués de 1879, et de partie de ceux de 1880, dans les journaux, et autres causes qui ont appelé dernièrement l'attention du peuple anglais sur notre pays, une certaine classe de personnes s'intéresse beaucoup aujourd'hui au Canada, qu'elle ne connaissait même pas auparavant.

On en a eu la preuve pendant l'année dans la condition des immigrants venus au pays, qui, disent les agents, étaient pour la plus grande partie des personnes d'un ordre supérieur et possédant des moyens considérables.

Un arrêté du conseil ayant nommé l'honorable sir A. T. Galt, C.C.M.G., à l'office de Haut Commissaire du Canada en Angleterre, parmi ses autres devoirs s'est trouvée la surveillance de l'émigration venant des Iles Britanniques. En conséquence de cette réorganisation, l'honorable William Annand, agent en chef de l'émigration, dont la condition n'était plus la même, s'est démis de sa charge. Le bureau perdait dans le même temps M. A. B. Daveney.

Un arrêté du conseil nomma M. Joseph Calmer, secrétaire du bureau de la division d'émigration, sous le contrôle du Haut Commissaire. En 1880 les agents du département dans le Royaume-Uni étaient le Haut Commissaire du Canada, sir A. T. Galt, M. John Dyke à Liverpool; M. J. W. Down à Bristol; M. Thomas Grahame à Glasgow; M. Charles Foy, à Belfast, et M. Thomas Connolly à Dublin.

Sur le continent européen le Dr Otto Hahn a rempli les devoirs d'agent, pour l'Allemagne.

L'on trouvera dans les annexes les rapports des agents de la Grande-Bretagne. Ces rapports renferment beaucoup d'informations précieuses relativement à l'immigration et un commerce des bestiaux et des produits du Canada.

M. Stafford, agent à Québec, a préparé en détail les tableaux ordinaires indiquant le lieu de la destination des immigrants, leurs occupations et autres informations, et l'on voit par son rapport qu'il y a eu une augmentation considérable dans le nombre d'immigrants venus par ce port. M. Daley, agent à Montréal, rapporte qu'il est arrivé cette année plus de personnes possédant de petits capitaux que pendant les années précédentes; que la main-d'œuvre a été en assez grande demande, et les résultats de l'année satisfaisants.

M. Wills, agent à Ottawa, rapporte que dans son district, depuis son dernier rapport, les gages ont augmenté, grâce à l'amélioration du commerce et des affaires en général, et qu'il a pu placer facilement les immigrants. Un certain nombre d'Allemands, dit-il, se sont établis dans son district. Il mentionne de plus le fait qu'un grand nombre d'émigrants sont arrivés, hors sa connaissance, par des endroits éloignés d'Ottawa, où se trouve son bureau. Ce fait a eu lieu en outre à d'autres agences, car un bon nombre de personnes, parmi ceux qui ont des moyens, ne vont point s'inscrire au bureau d'émigration.

M. Macpherson, agent à Kingston, a envoyé sous forme de tableaux, des détails bien complets des opérations de son agence pendant la saison. I rapporte que les immigrants qui sont venus en cette ville étaient d'un ordre supérieur, et que dans plusieurs cas, les personnes qu'il avait réussi à placer ont envoyé de l'argent dans leur pays, afin de faire venir leurs familles et leurs amis.

M. Donaldson, agent à Toronto, mentionne l'arrivée dans son district d'un grand nombre d'ouvriers agricoles, qui ont immédiatement trouvé de l'emploi. De plus, il constate que les capitalistes sont venus en plus grand nombre cette année que pen-

dant les années précédentes et que dix personnes à elles seules possédaient un capital de £70,000 sterling.

M. Smith, agent d'Hamilton, fait rapport que comparativement aux années dernières, les immigrants venus dans son district étaient d'une très bonne classe, et pour la plupart possédaient une somme variant de $500 à $1,500, et dans quelques cas des montants beaucoup plus considérables. Il mentionne une amélioration importante dans tous les genres de manufactures établis dans son district, amélioration qui, jointe à la bonne récolte et à l'activité générale, ont fait reprendre l'exploitation de certaines industries abandonnées depuis des années. Les tableaux qu'il a dressés donnent un résumé fidèle et complet de ses opérations.

M. Clay, agent à Halifax, rapporte que les immigrants ont été cette année supérieurs à ceux des années passées, ce qu'il attribue en grande partie à l'arrêté du conseil prohibant l'entrée aux immigrants pauvres. Il constate que plusieurs de ceux qui avaient quitté la Nouvelle-Ecosse pendant le printemps pour les Etats-Unis, en vue d'améliorer leur condition, n'ont pas obtenu ce résultat, car ils sollicitent aujourd'hui de l'aide afin de revenir au pays.

M. Smyth, agent à London, Ont., envoie un tableau analytique de ses opérations et rapporte qu'il n'y a pas assez d'ouvriers agricoles pour satisfaire à la demande, et que ces derniers, qui forment la grande partie des immigrants venus à cette agence, peuvent très facilement se procurer du travail. Son rapport mentionne aussi qu'un nombre de colons établis dans Muskoka, et possédant les moyens d'acquérir des terres, réussissent très bien.

M. Grahame, agent à Duluth, rapporte qu'il y a eu affluence d'immigrants venant de la mère-patrie et allant au Manitoba *viâ* son agence, affluence qu'il attribue aux représentations favorables qu'ont faites à leur retour au pays les délégués des fermiers tenanciers. Il mentionne le fait que les immigrants allant au Manitoba et au Nord-Ouest éprouvent, en passant sur les territoires des Etats-Unis, bien des embarras, que leur suscitent les agents des terres et des compagnies de chemin toujours au guet, et qui les incitent à demeurer aux Etats-Unis. Il dit avoir personnellement réussi à faire émigrer au Nord-Ouest, 411 personnes demeurant dans les Etats de l'ouest, et il indique comment il a obtenu le chiffre des arrivants, qu'il donne.

M. Hespeler, agent à Winnipeg, constate le nombre des immigrants venus, à sa connaissance, à la maison des immigrants, et de plus, le nombre approximatif des arrivants à Winnipeg. L'immigration, dit-il, semblait se diriger principalement vers l'ouest, sur les rives de l'Assiniboine et de la Petite Saskatchewan. Parmi ces immigrants plusieurs possédaient des moyens considérables.

M. Lalime, agent à Worcester, Mass, rapporte qu'il a fait émigrer au Manitoba 169 personnes des Etats de l'est, qu'un nombre plus considérable devait les suivre, mais la reprise des affaires leur a fait différer ce projet.

M. Taylor, agent islandais à Gimli, rapporte que dans cette colonie on a eu à déplorer une suite de désastres, provenant du mauvais climat et de causes que l'on ne pouvait prévoir, et croit que la localité devra être abandonnée. Plusieurs des colons sont allés chercher du travail au dehors, et ont ainsi gagné suffisamment pour subvenir aux besoins de leurs familles, mais quant à ceux qui ont habité la colonie ils ont souffert beaucoup. Les saisons pluvieuses des cinq dernières années ont complètement découragé les colons et l'effet produit est désastreux.

M. Gardner, agent à Saint-Jean, N.B., rapporte que les arrivants dans sa province se composaient surtout de Danois. Il explique, relativement à "l'Exodus" de la population de la province, que beaucoup de ceux qui sont partis n'étaient que des voyageurs de passage et que l'on a aussi compté les touristes, les négociants et les commis voyageurs.

M. Kingsmill, agent à Saint-Paul, fait rapport qu'environ 17,000 personnes sont passées à cet endroit allant au Nord-Ouest. Il signale les offres engageantes que font les agents des compagnies de terres pour attirer les immigrants du Manitoba, et fait remarquer l'importance de bien surveiller cette agence, afin de protéger nos immigrants.

L'on doit remarquer que les tableaux de dépenses ne comprennent que les chiffres inscrits dans les livres du département chaque année. Il est arrivé cependant, plusieurs années consécutives, des provinces, ainsi qu'il en avait été convenu à la conférence de 1874, des sommes considérables autres que celles qui ont été mentionnées dans les livres du département de l'agriculture, à titre de remboursement d'avances faites pour frais de transport des immigrants et autres dépenses du bureau de Londres. Ces sommes paraissent dans les comptes publics, et strictement parlant, devraient être considérées comme une réduction d'autant des dépenses pour l'immigration du Canada.

ETAT de la dépense totale faite par le ministère par année de calendrier pour les services

——	1873.	1874.
IMMIGRATION.	$ cts.	$ cts.
Agence de Québec	64,507 64	57,768 73
do Montréal	10,179 83	9,032 94
do Sherbrooke	1,591 12	1,375 31
do Ottawa	2,988 55	2,553 19
do Kingston	1,918 35	1,530 78
do Toronto	2,953 17	3,456 37
do Hamilton	1,302 16	1,631 00
do London, Ont.	725 90	1,442 59
do Halifax, N.-E	1,818 13	1,920 79
do Saint-Jean, N.B.	1,064 63	1,132 05
do Miramichi	492 42	233 00
Agences du Nord-Ouest :—		
Winnipeg	3,672 75	2,638 35
Etablissement islandais	.....	.....
Dufferin (aujourd'hui Emerson)	.....	.....
Agent spécial chargé d'accompagner les immigrants sur les chemins de fer de l'Intercolonial et du Grand-Trouc	.....	.....
Agence de Portland (fermée)	.....	.....
do Chicago	.....	.....
do Détroit	.....	.....
do Saint-Paul	.....	.....
do Worcester	.....	.....
do Duluth	.....	.....
Chemin de colonization, colonies islandaises	.....	.....
Prêt fait aux Islandais pour provisions, etc., à titre remboursable sur garanties hypothécaires, en vertu de l'acte relatif aux terres fédérales.	.....	.....
Rapatriement des Canadiens	.....	.....
Inspection spéciale des enfants amenés par Melle Rye.	.....	.....
Frais de transport des Mennonites	2,766 77	22,485 86
Dépenses générales du service de l'immigration, mandats de passage, commissions, publications relatives à l'immig. et transp. des Islandais	53,286 27	66,943 38
Agences anglaises, rétribution et dépenses	84,733 24	82,135 11
	234,000 93	256,279 45
* A déduire—remboursements de frais de transport, etc	.....	5,185 70
Payé en 1879, mais appartenant à 1878	.....	.....
Dépense totale de l'immigration	234,000 93	251,120 75
Fonds votés par le parlement à titre d'aides aux provinces pour l'encouragement de l'immigration	70,000 00	.....
QUARANTAINE.		
Quarantaine de la Grosse-Ile	12,119 07	12,901 74
do d'Halifax	4,287 15	3,748 91
do de Saint-Jean	3,205 50	2,915 34
Médecins-visiteurs, Québec	2,600 00	2,600 00
Quarantaine de Pictou	210 36	286 28
do Miramichi	269 02	891 47
Charlottetown, I.P.E.	.....	245 89
Salubrité publique (y compris les quarantaines des bestiaux)	4,823 83	6,302 83
Lazaret de Tracadie	.....	.....
Total, Quarantaine	27,514 93	30,292 46

* Ces items comprennent simplement les remboursements reçus par ce département.

de l'immigration et de la quarantaine, pendant la période de 1873 à 1880, inclusivement.

1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.
$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
48,743 59	23,432 99	18,947 29	26,472 02	54,947 42	55,790 51
13,412 99	16,277 56	8,312 61	9,707 47	7,696 15	7,106 84
1,141 41	829 76	626 63	519 12	.....	.....
3,971 27	4,848 23	3,554 44	2,878 10	2,732 25	2,965 24
1,837 92	2,540 02	2,180 88	2,104 70	2,014 58	2,122 61
2,923 42	6,825 33	4,981 08	5,803 26	3,504 71	3,185 38
1,721 59	1,511 24	1,754 41	1,896 53	1,834 36	2,037 90
1,700 47	2,394 36	1,346 23	1,492 72	1,564 18	1,587 98
1,738 72	1,429 52	1,670 88	‡9,515 13	‡19,833 96	2,159 70
1,114 46	1,071 82	1,141 99	1,440 00	1,000 00	1,313 40
Discontinué.					
3,568 04	5,398 88	1,667 88	§2,845 93	3,253 38	2,889 73
.....	*26,165 12	2,255 00	3,788 04	2,088 57	1,200 00
.....	3,157 98	3,527 69	2,281 37	2,305 45	2,753 22
.....	1,128 00	1,128 00	1,504 55	2,707 91	3,809 68
.....	703 18	†2,876 58	.....	.....	.....
.....	1,839 08	900 00	.....	.....	400 00
.....	2,664 00	2,074 04	2,712 35	460 00	.....
.....	.....	.....	.....	.....	1,441 00
.....	3,147 18	3,282 01	3,099 07	2,164 37	3,056 56
.....	.....	886 81	2,893 52	4,737 20	5,066 34
.....	5,000 00	.....	.....	.....	.....
.....	.....	30,717 40	14,661 10	.....	.....
.....	3,713 50	9,062 00	934 67	2,124 75	2,712 84
.....	2,592 00	.....	.....	.....	.....
46,234 37	20,719 00	3,496 60	6,015 87	641 73	117 00
67,026 43	67,933 54	18,311 70	34,582 10	53,978 08	80,500 40
109,988 95	80,173 08	64,282 02	49,122 33	29,177 92	23,636 23
305,123 63	285,495 07	188,984 25	186,210 35	198,766 97	205,852 56
8,430 72	1,429 15	5,311 49	9,165 82	13,622 11	24,319 89
			177,044 53	185,144 86	
.....	.....	.....	8,801 70	8,801 70	.....
296,692 91	284,065 92	183,672 76	185,846 23	176,343 16	181,532 67
.....	.....	.....	.....	.....	‖10,000 00
12,353 22	11,750 89	11,763 56	10,845 56	9,865 03	8,654 44
3,403 25	3,195 83	3,183 58	2,948 04	2,537 37	3,712 30
2,916 15	2,053 58	2,506 08	2,512 05	1,979 32	1,313 40
2,600 00	2,399 93	2,679 90	2,733 42	1,524 96	1,095 25
732 25	706 00	700 00	700 00	700 00	1,100 65
1,093 39	Discontinué.				
803 70	899 09	808 51	836 22	805 00	915 85
1,628 13	4,474 16	20,111 01	7,318 65	3,197 69	16,765 23
.....	.....	.....	.....	.....	656 50
25,530 09	25,473 51	41,752 64	27,893 94	20,609 37	34,213 62

*Ceci comprend les avances faites aux Islandais à titre remboursable. †Y compris transport.
‡ Y compris le transport du C.F.I. §Neuf mois seulement. ‖Pour rembourser les dépenses d'immigration au N.-B.

Les résultats des opérations du département pour l'année concernant l'immigration, peuvent se résumer comme suit :—

Nombre total des colons établis au Canada (comprenant les arrivées déclarées aux douanes).....	38,505
Montant total de l'argent et des effets qui ont été apportés par des immigrants durant l'année en tant qu'on peut s'en assurer.....	$1,295,565 90
Dépense totale de l'immigration, comprenant les dépenses de tous les bureaux et autres établissements d'immigration du Canada, du Royaume-Uni, du continent européen et des Etats-Unis, ainsi que tous frais de propagande en faveur de l'immigration.....	$181,532 67
Dépense par tête (27,544 colons), non compris les arrivées déclarées aux douanes.....	6 59

En comparant ce qu'a coûté en moyenne chacun des colons arrivés, pendant les cinq dernières années, on a le résultat suivant :—

1875.....	19,243	colons,	$14 00
1876.....	14,490	do	19 60
1877.....	15,323	do	12 00
1878.....	18,372	do	9 63
1879.....	30,717	do	5 74
1880.....	27,544	do	6 59

Le tableau suivant indique par année les sommes totales dépensées pour le transport des immigrants (extraites des comptes généraux des agences, tels qu'ils figurent dans l'état précédent des dépenses de l'immigration) depuis 1871 jusqu'à 1880, inclusivement :—

1871.....	$21,112 31
1872.....	33,873 55
1873.....	60,620 31
1874.....	61,629 02
1875.....	61,738 87
1876.....	60,572 68
1877.....	29,669 62
1878.....	31,204 88
1879.....	68,009 17
1880.....	*53,064 80

Pendant la dernière année on s'en est tenu à la convention avec les provinces, touchant le remboursement des frais de transport, jusqu'à concurrence d'un tiers du montant payé, mais la province d'Ontario a donné avis qu'à l'avenir, elle ne s'y conformerait plus.

Le tout respectueusement soumis,

J. H. POPE,

Ministre de l'Agriculture.

DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE,

OTTAWA, 31 décembre 1880.

*Il y a en outre une somme de $9,134.68 due au chemin de fer Intercolonial, pour frais de transport, pour laquelle l'on demandera un crédit spécial au Parlement.

RAPPORT SUR L'ÉMIGRATION DU CANADA PAR LA FRONTIÈRE DE L'OUEST.

OTTAWA, 22 décembre 1880.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que lorsque j'étais à Sarnia, le 19 octobre dernier, j'ai obtenu à la douane canadienne un état publié par la douane américaine à Port-Huron, lequel porte à 94,375 le nombre d'émigrants arrivés à ce port dans le cours de l'exercice expiré le 30 juin dernier.

J'ai été voir le Dr Pace, consul américain à Sarnia, dans l'espérance de me faire expliquer comment il se faisait que ce chiffre fût si élevé. Il me dit que ce relevé avait été fait par les officiers de la douane à Port-Huron, et que de la totalité des émigrés, la proportion venue du Canada était de 75,050, mais qu'il ne savait pas lui-même de quelle manière ces chiffres avaient été obtenus. Pour sa part, il avait donné environ 700 certificats (il ne put dire le nombre exact), ce qui, à 4½ personnes par certificat, donnait 3,150 émigrants. La moyenne des familles est de 5; mais il arrive très souvent qu'il n'y ait qu'une partie de la famille qui émigre.

J'allai ensuite à Port-Huron et me fit présenter au sous-percepteur, M. F. L. Wells, qui, en l'absence du percepteur, me reçut avec beaucoup de courtoisie, mais je n'ai pu me renseigner auprès de lui quant à la méthode d'après laquelle il était arrivé à donner un si haut chiffre à la prétendue émigration par la voie de Port-Huron. Par les registres de la douane, j'ai vu que des 75,059 désignés comme émigrants du Canada, 69,159 venaient des provinces de l'Ontario et de Québec, et le reste des provinces maritimes.

Conformément à vos instructions, et pour pouvoir expliquer cet état de choses, je partis de nouveau pour l'ouest le 18 novembre dernier, afin de m'enquérir du nombre d'émigrés canadiens aux Etats-Unis, entre Détroit et Fort Gratiot. Le long de cette fontière il y a deux districts douaniers américains, le bureau principal de l'un est à Détroit et celui de l'autre à Port Huron, et c'est à ces deux bureaux que font rapport les officiers des districts environnants. A Détroit, je pus reçu on ne peut plus poliment par M. V. B. Bell, le percepteur de douane de ce port, qui eut la complaisance de me donner l'état suivant—extrait des registre de son bureau de l'émigration du Canada pendant l'exercice terminé le 30 juin dernier.

Trimestre de septembre,	1879	.....	717
" décembre,	do	.....	382
" mars,	1880	.....	1,368
" juin,	do	.....	2,097
	Total	.....	4,564

M. Bell m'a aussi appris que ce n'était pas sans difficulté que les officiers avaient recueilli ces chiffres, pendant que les trains traversaient la rivière, et qu'il ne pouvait pas certifier de leur entière exactitude. Il croyait, cependant, que le recueillement en avait été fait de bonne foi. Dans un but d'humanité, ajouta-t-il, j'ai donné ordre que l'on prélevât le droit le moins élevé sur les effets des émigrants pauvres.

L'émigration canadienne passant par le district de Détroit est voiturée par deux lignes de chemin de fer traversant, dans tout leur parcours, la province de l'Ontario depuis la frontière du Niagara ; le Grand Occidental et le Sud du Canada, et ces lignes sont en correspondance avec deux autres voies ferrées conduisant aux Etats de l'Ouest : le Michigan Central et le chemin de fer de Détroit à Milwaukee. En ce qui concerne la province de l'Ontario, il est naturel qu'un plus fort courant d'émigration se dirige vers l'ouest par ces deux systèmes de chemin de fer que par la voie du Grand-Tronc à Sarnia.

Je partis ensuite pour aller voir M. Benson, le percepteur de la douane canadienne à Windsor, lequel m'apprit que peu de Canadiens émigraient aux Etats-Unis par cette route. Il ajouta n'avoir pas tenu de registre de cette émigration, excepté depuis le 2 août dernier, ayant reçu à cette date instruction de ce faire. Le nombre extrait de son registre,—entre le 2 août et le 5 novembre dernier—est de 136. Ces chiffres, que M. Benson me dit avoir été recueillis avec soin, ne sont pas un indice d'une forte émigration par cet endroit.

J'en viens maintenant à Port-Huron, et avant de donner les chiffres de l'émigration, qu'il me soit permis de relater les faits suivants :—

Sur les convois du Grand-Tronc, plusieurs fois j'ai fait le trajet entre Point Edward et Fort Gratiot, et chaque fois j'ai remarqué comment l'on procédait à l'égard des voyageurs. Un officier de la douane américaine examina ma petite valise de voyage et ensuite ma malle ; mais jamais il me demanda si j'émigrais ou non aux Etats-Unis, ni de quel pays je venais, ni mon âge, ni ma profession ; en un mot, il ne me fit aucune des questions en rapport avec les renseignements que doivent renfermer les états de la douane américaine relativement aux voyageurs. Je remarquai aussi que le même silence était observé à l'égard des autres voyageurs ; et que l'officier n'en comptait pas le nombre pour l'inscrire ensuite, mais les voyageurs de deuxième classe les plus pauvres, qui emportent des effets avec eux—leur literie et des coffres—font une déclaration de leurs effets de colons, pour lequel on leur fait payer un honoraire de 90 centins, et ces déclarations, nécessairement, constituent le registre de l'émigration.

Cette inscription et cet examen se font dans le cours de 20 ou 30 minutes sur les trains express ordinaires ; et l'examen de la petite valise de voyage se fait par deux officiers pendant que le convoi traverse la rivière. Les officiers et conducteurs du

Grand-Tronc, auxquels je me suis informé à cet égard, m'ont tous répondu que la manière de procéder que je viens de décrire est celle ordinairement suivie, et qu'il n'est rien fait de plus.

Vu la nature de ma mission, je crus à propos d'interroger les officiers de la douane américaine alors de service. J'ai parlé à plus d'un à ce sujet, mais il suffira de reproduire ici la note suivante de la déclaration qui m'a été faite pendant l'entretien que j'ai eu dans l'après-midi du 21 novembre, avec M. Stephen Avery, dans le bureau de M. Marcus Young, agent des terres de l'immigration à Port-Huron.

L'entrevue a eu lieu en présence de M. Young. M. Avery est l'officier chargé de la statistique de l'immigration, sur laquelle sont basés les déclarations et renseignements détaillés du percepteur de douane de Port-Huron, dont je parlerai plus loin.

Les déclarations de M. Avery se résument à ceci: Il est l'officier auquel est confié le travail de la statistique de l'émigration. Le gouvernement des Etats-Unis fournit des formules (copie d'une de ces formules, Exhibit A, est annexée au présent rapport) qui ne peuvent être remplies dans tous leurs détails par les réponses que font les émigrants aux questions qui leur sont posées pendant que le train franchit la distance entre les points ci-haut mentionnés.

Ces questions, on ne les fait pas, parce qu'il serait impossible d'inscrire ces réponses dans le temps disponible. Il y a des jours que 20 hommes ne pourraient faire ce travail. Depuis les deux dernières années, cependant, il est apporté beaucoup plus de soin à cette statistique. Avant, elle était faite à peu près, on se bornait à écrire des chiffres. En ouvrant la portière d'un wagon, il voyait de suite quels voyageurs il renfermait, et quel était leur nombre, et s'ils étaient ou non des émigrants. C'est après avoir ainsi examiné le convoi qu'il écrivait ses notes. Il n'examinait pas les billets pour voir d'où venaient les émigrants. Il ne calculait pas le nombre des émigrants par la quantité des bagages, mais il ne pouvait nier que cela n'avait pas été fait. Par les jetons attachés à leurs bagages, il pouvait connaître ceux des émigrants venus des provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse. Le nombre des émigrés franco-canadiens a été très grand, plus considérable qu'on ne serait porté à le croire; que l'on pourrait en dire autant de l'émigration en général, dont le nombre, croyait-il, était plutôt amoindri que surfait par les chiffres publiés. Parfois, 30 déclarations d'effets de colons ont été inscrites en un seul jour. Il y en a eu même jusqu'à 60 en une seule journée.

En faisant l'inscription, il ne mentionnait pas le nombre des personnes d'une famille. On faisait payer un honoraire de 90 cents aux émigrants. Presque tous les voyageurs de seconde classe étaient des émigrants. C'était le contraire pour les voyageurs de première. Il pense qu'il y en avait jusqu'à 50 par voiture de 2me classe,

et comme il y avait 5 ou 6 de ces voitures par jour, cela portait le chiffre quotidien à trois ou quatre cents. Pour le mois de novembre, le chiffre serait probablement aussi élevé qu'il l'était en octobre ; mais il y avait probabilité qu'en décembre il serait beaucoup moindre. La grande masse des émigrants sont amenés par le Grand-Tronc ; très peu, comparativement, viennent jusqu'à Sarnia par l'embranchement du Grand Occidental, ou traversent avec leurs voitures le passage d'eau. Il ne pouvait faire aux émigrants les questions que le gouvernement exige, il faisait de son mieux pour fournir les renseignements désirés, Dans ses inscriptions d'émigrants, il ne croyait pas que ceux omis formaient 10 p. c. ; mais il arrivait parfois que le nombre inscrit lui paraissait trop élevé, et alors il le diminuait. Beaucoup de porteurs de billets pour Saint-Boniface le portaient sérieusement à douter que ce fut là le lieu de leur destination, car il croyait très peu à ce qui se disait de l'émigration au Manitoba.

Je crois à propos de faire remarquer qu'au sujet de ces déclarations de M. Avery, —déclarations dont je pris note en sa présence—les journaux de la localité et du jour précédent avaient publié une ou deux colonnes pour réfuter certaines critiques touchant l'exactitude des chiffres dont il s'agit et où il était aussi question de ma visite précédente à Sarnia. Soit ou non à cause de ce fait, toutes ses observations visaient évidemment à justifier sa position et à témoigner de l'exactitude de ses chiffres. J'accepte donc ses aveux quant à la manière de recueillir des renseignements sur l'émigration comme autant de faits qui ne pouvaient être tenus cachés dans un entretien, et le nombre des inscriptions quotidiennes d'effets de colons et de wagons de 2me classe comme ayant pu être grossi de façon à arriver aux chiffres par lui donnés, comme il lui était parfois arrivé de diminuer le nombre, quand il le trouvait trop elevé.

Ci-suit la liste des renseignements (voir formule A ci-annexée) que le gouvernement des Etats-Unis est censé faire recueillir à Port Huron, et qui sont de fait recueillis de la manière indiquée par M. Avery :

(1) " Pays ou île où était en dernier lieu permanemment domicilié l'émigrant.

(2) " Pays de destination.

(3) " Profession.

(4) " Au dessous de 15 ans—homme, femme ; total.

(5) " Quinze ans et au-dessus de 40 ans—homme, femme ; total.

(6) " Quarante ans et au-dessous—homme, femme ; total.

(7) " Total—homme, femme ; total.

(*a*) " Les citoyens américains d'origine étrangère et revenant de l'étranger, doivent être désignés comme citoyens des Etats-Unis et inscrits sous l'en-tête ' passagers non émigrants.'

" Les voyageurs morts pendant le trajet ne doivent pas être inscrits sur ce tableau."

Comme le dit M. Avery, les colonnes de ces en-têtes ne pourraient être remplies d'après les réponses aux questions posées aux voyageurs du Grand Tronc, pendant le trajet de ses convois entre Point-Edward et Fort Gratiot, même quant au nombre réel de voyageurs, et sans parler de l'impossibilité de le faire pour les chiffres exagérés consignés dans cas tableaux.

Cependant par le tableau ci-annexé, (exhibit B), on peut voir que les colonnes de ces en-têtes sont remplies, sinon par des réponses aux questions posées, de telle autre manière que le renseignement voulu paraisse être donné par les officiers de douane de Port-Huron. Ce qui frappe dans ces chiffres, c'est le très grand nombre de personnes inscrites à destination des Etats de l'Ouest, sans indication de profession, et c'est là un fait qui met en suspicion la manière dont les formules sont remplies.

Ensuite, je jugeai important de voir comment les choses se passaient entre Sarnia et Port-Huron. Dans ce but, je me suis fait présenter à M. A. Larned, l'officier des Etats-Unis, à Port-Huron, chargé de recevoir les déclarations au débarquement, et il me donna les renseignements suivants pris dans ses livres et dont je pris note sur le champ :

1880.	Déclarations.	Ames.
Du 6 au 31 juillet	16	81
Jusqu'au 31 août	21	69
" 30 septembre	39	163
" 31 octobre	42	175
" 19 novembre	30	143
Totaux	148	631

Ces chiffres représenteut 4½ personnes par déclaration.

Je n'ai pas pu me procurer de renseignements embrassant une plus longue période, mais ceux-ci font connaître quel était sur ce point de pays, le chiffre de notre émigration, c'est-à-dire à l'époque où on la disait très considérable.

Les bacs à vapeur transportent constamment des passagers d'un côté à l'autre. Ces passagers n'ont de bagage d'aucune sorte. On me dit qu'il est tenu registre de leur nombre ; mais cet enregistrement ne figure pas dans la statistique de l'émigration.

Etant traversé du côté de Sarnia, j'ai appris de M. Mathewson, l'officier de la douane canadienne, que le nombre des déclarations à la sortie d'effets de colons à Sarnia et à ses ports extérieurs, pendant l'exercice terminé le 30 juin, était de 858. Or, portant l'inscription à 4½ par famille (ou, ce qui serait plus exact, par partie de famille,) chiffre qui semble excéder celui des inscriptions au bureau de M. Larned, cela donnerait une émigration de 3,861. Pour la période des cinq mois entre le 1er juillet et le 30 novembre, le nombre des déclarations a été de 325—diminution consi-

dérable proportionnellement au chiffre de l'exercice—et si l'on donne le même nombre de personnes par déclaration, le chiffre de l'émigration s'élèvera à 1,567.

Je me suis fait présenter à M. Sanborn, le percepteur de douane de Port-Huron, dans l'intention de lui faire part des renseignements recueillis par moi sur la frontière au sujet de la statistique de l'émigration, et tout en lui parlant du mode qui avait servi à la préparation de la statistique, je vis qu'il ne voulait pas permettre que l'on mît en question l'exactitude des chiffres fournis avec son autorisation, et notre entretien, je regrette d'avoir à le dire, dût se terminer là.

D'après le percepteur de douane de Port-Huron, et la lettre suivante (imprimée) qui a été mise entre mes mains lorsque j'étais dans cette localité, la prétendue émigration canadienne aurait augmenté considérablement depuis la fin de l'exercice expiré le 30 juin dernier.

" DOUANE, PORT-HURON, MICH.

" *Bureau du percepteur*, 8 *novembre* 1880.

" CHER MONSIEUR,—En réponse à votre demande, je vous annonce que les archives de ce bureau donnent les chiffres suivants à l'émigration pour les périodes y mentionnées :

" Année expirée le 30 juin 1880	94,375
" Trimestre expiré le 30 septembre 1880	43,975
" Mois d'octobre 1880	16,748

" Respectueusement à vous,

" H. BOTSFORD,

Sous-percepteur.

" MARCUS YOUNG, écr.,
Port-Huron, Mich.

Dans cet état, les chiffres du trimestre sont dans la proportion de 175,900 pour l'année, et ceux du mois d'octobre, dans la proportion de 200,976 pour l'année.

Une émigration de 94,375 dans le cours d'une année serait un fait qui saute aux yeux de tous et qui n'aurait que faire d'être confirmé par les assertions des officiers de douane de Port Huron ou d'autres lieux. Pour qu'elle fût possible, il faudrait que chaque jour de la semaine (le dimanche excepté) 302 personnes quittassent le pays, et si l'on porte à 40 la moyenne du nombre qui peut trouver place dans une voiture de seconde classe (bien que des fois ces voitures contiennent jusqu'à 50 voyageurs, mais alors elles sont encombrées), il en faudrait huit par jour en sus du nombre exigé pour les voyageurs ordinaires.

Une émigration de 43,975 dans un trimestre exigerait le départ quotidien de 564, ou 14 voitures au complet, chaque jour de la semaine, en sus du nombre nécessaire au transport des voyageurs ordidaires.

Une émigration de 16,748 en un mois exigerait un départ quotidien de 644, ce qui ferait 16 voitures au complet pour chaque jour de la semaine, en sus du nombre voulu pour les voyageurs ordinaires.

Les chefs de gare du Grand Tronc à Sarnia et à Port-Huron m'ont dit que quoique cinq convois arrivent ici chaque jour, des stations de l'est, lesquels ont plus ou moins de voyageurs, deux sont des trains express venant de l'est, et ceux-là ont le grand nombre des voyageurs à destination de l'Ouest. Ces trains se composent ordinairement des voitures suivantes :—1 voiture Pullman ; 3 voitures de 1re classe ; 1 voiture de seconde classe ; 1 wagon fumoir ; 2 wagons à bagage ; en tout 8. Dans certains cas, d'autres voitures peuvent être ajoutées ; mais c'est là le convoi ordinaire.

Il est aussi à remarquer que les voitures de ces convois sont loin d'être toujours au complet. Ils ne l'étaient certainement pas les fois que j'ai été à Port-Huron.

Il y a quelquefois des voitures spéciales de 2me classe pour le grand nombre d'hommes qui s'en vont travailler dans les forêts du Michigan et qui reviennent le printemps.

Il y a aussi parfois des trains spéciaux d'émigrants et d'excursion pour Manitoba et les Etats de l'Ouest, mais ils sont comparativement rares et annoncés d'avance par les journaux.

Les chiffres de l'émigration canadienne par la voie de Port-Huron, vérifiés par le nombre de voitures composant les trains de voyageurs du Grand-Tronc qui passent là,—car, chaque jour, il est tenu compte du nombre de leurs voitures—se trouvent être exagérés, non seulement jusqu'à l'impossible, mais jusqu'à l'absurde.

Il est une autre preuve à l'appui de cette assertion. Par une lettre officielle de M. Hickson, le gérant général de la compagnie du Grand-Tronc, j'ai obtenu l'état suivant :—

Nombre de voyageurs à destination de localités à l'ouest de Sarnia, pendant l'année expirée le 30 juin 1880—

De stations des Etats-Unis.....	17,365
" du Canada (y compris 5,636 voyageurs qui achetèrent leurs billets en Europe).....	36,262
	53,627

Ces chiffres représentent tout le trafic de complet parcours des voyageurs venant des Etats-Unis et du Canada et à destination de l'ouest, y compris le Manitoba, et qui a passé à Port-Huron par la voie du Grand-Tronc.

Pour arriver au nombre total des voyageurs (de complet parcours) venant du Canada, il faut faire les déductions suivantes :

Voyageurs porteurs de billets achetés aux stations dans les Etats-Unis	17,365
Voyageurs porteurs de billets achetés en Europe	5,636
	23,001

Ce qui laisse un total de 30,626 pour tout le trafic (de complet parcours) des voyageurs venant du Canada et à destination de l'ouest de Sarnia, y compris tous les voyageurs en promenade ou pour affaires, et tous les émigrants des anciennes provinces au Manitoba, c'est-à-dire un peu moins d'un tiers de l'émigration aux Etats-Unis, par la voie de Port-Huron, d'après les chiffres publiés par M. Sanborn, percepteur de douane.

De ces 30,626 devrait être déduit le nombre des émigrants au Manitoba et les immigrants se rendant dans cette province qui ont passé à cet endroit. D'après les états reçus, le nombre total qui ont été au Manitoba est de 13,500 à 16,000. La proportion de ceux qui ont traversé à cet endroit ne peut être établie avec exactitude, mais elle est au moins de trois à quatre mille. Si l'on prend la moyenne—3,500—de cette estimation très modérée, le nombre réel des voyageurs de toute sorte, venant de tous les points, allant dans les Etats de l'Ouest, et qui ont passé à Fort Gratiot, sera de 27,126.

La totalité des voyageurs venus de l'ouest à l'est pendant l'année expirée le 30 juin dernier est de 45,676, contre les 53,627 qui sont allés dans l'ouest, soit une différence de 7,951. Il ne s'ensuit pas, toutefois, que ceux qui sont allés et ceux qui en sont revenus soient les mêmes; mais ces chiffres n'en établissent pas moins le degré relatif du mouvement en chaque sens, et cela tout en démontrant que la masse des voyageurs à destination de l'ouest ne se composait pas d'émigrants du Canada.

Des 45,676 voyageurs à destination de l'ouest, 24,739 étaient venus de l'ouest au Canada, contre 30,626 venant du Canada et à destination des Etats de l'Ouest et du Manitoba, ce qui laisse une différence de 5,887, qu'il faut prendre pour le chiffre de l'émigration, ou seulement de 2,587, si l'on déduit la proportion de 3,000 pour les émigrants au Manitoba et pour les immigrants dans cette province.

Quant aux 43,975 émigrants inscrits à la douane de Port-Huron pour le trimestre de septembre, j'oppose à ce nombre les chiffres suivants, fournis par M. T. B. Hawson, l'auditeur du chemin de fer Grand-Tronc, sur demande officielle à lui faite :—nombre total des voyageurs à destination de l'ouest et qui ont quitté le pays à Sarnia, pendant le trimestre expiré le 30 septembre 1880—16,699.

Ainsi, le nombre total des voyageurs (de complet parcours) venant de toutes les directions, y compris ceux venant d'Europe, des Etats de l'Est et du Canada, de la

1re, 2me et 3me classes, et allant pour affaires ou pour leur plaisir dans l'ouest, y compris les émigrants au Manitoba et les immigrants dans cette province, s'élèverait à un peu plus du tiers des émigrants que l'on dit être passés à Port-Huron.

Pendant les trois mois en question, le nombre des voyageurs de l'Ouest à l'Est a été de 16,039, ce qui ne fait qu'une différence de 660 entre ceux à destination de l'Ouest et ceux à destination de l'Est. A l'égard de ces chiffres, on peut également faire remarquer que ces voyageurs n'ont pas nécessairement été les mêmes, mais ils font connaître le degré relatif du mouvement entre l'Est et l'Ouest.

Des recherches faites à Port-Huron et Sarnia m'ont fait voir que pendant les dix dernières années un nombre appréciable de Canadiens avaient émigré dans l'Etat du Michigan et dans d'autres parties de l'Ouest. J'ai appris qu'un comté de cet Etat était presque entièrement habité par des Canadiens, principalement de l'Ontario, et que cela était en grande partie dû à ce que des terres boisées, d'un sol à peu près semblable à celui de l'Ontario, avaient pu être obtenues là à des prix comparativement peu élevé, les terres, dans les parties anciennement établies de cette province étant alors presque toutes prises. Cette émigration, toutefois, n'a pas dû atteindre à un chiffre élevé au cours d'une même année.

Mais il y a plus. Par les trains réguliers ou par des convois spéciaux, des personnes, en nombre considérable, font de temps en temps un voyage de plaisir dans l'Ouest. Ces voyageurs obtiennent des billets à prix réduit. Les compagnies de chemin de fer font annoncer ces voyages, afin d'induire les cultivateurs de l'Est à venir voir leurs terres. Des journaux ont parlé de ces voyageurs comme s'ils avaient émigrés aux Etats de l'Ouest; mais à chacune de ses excursions, bien peu de ceux qui en faisaient partie ont acheté des terres. M. Marcus Young, de Port-Huron, qui fait beaucoup d'affaires en ce genre, m'a appris que sur 150 de ces voyageurs, pas plus de cinq n'en avaient acheté, et que s'il avait trouvé parmi eux dix acquéreurs, il eût considéré avoir fait une bonne affaire. M. Young me parla particulièrement d'un parti de 165 Canadiens (y compris deux Anglais qui se joignirent à eux en Canada). Tous les Canadiens revinrent, mais trois d'entre eux achetèrent des terres, ainsi que les deux Anglais. Deux autres Canadiens en achetèrent aussi, mais plus tard.

Pour compléter le tableau des voyageurs qui ont passé à Sarnia, je me suis adressé en ma qualité officielle, à M. Broughton, le gérant-général de la compagnie du chemin de fer Grand Occidental, et j'ai obtenu de lui l'état suivant:

Nombre total des voyageurs du Canada à destination des Etats de l'Ouest, *viâ* Sarnia	1,719
Total des voyageurs des Etats de l'Ouest à destination du Canada, *viâ* Sarnia	1,262
Différence	457

Nombre total de voyageurs venant de l'Est et à destination des Etats de l'Ouest, *vid* Sarnia	1,461
Nombre total de l'Ouest à destination des Etats de l'Est *viâ* Sarnia	452
Différence	1,009

La différence en faveur des Etats de l'Ouest est donc beaucoup plus considérable pour les Etats de l'Est que pour le Canada.

Le nombre total de voyageurs venus de tous les points au-delà de la frontière de l'ouest, par le Grand Occidental, est de 101,681, tandis que la totalité de ceux venus de l'Ouest à l'Est, et qui ont traversé notre frontière par cette voie ferrée est de 62,152, soit une différence de 39,529 en faveur des Etats de l'Ouest et du Manitoba. Ces chiffres comprennent le grand nombre d'émigrants d'Europe à destination de l'Ouest, venus par les lignes de steamers de New-York et qui ont passé par le Pont Suspendu.

Il est encore une autre vérification approximative que l'on peut faire ici, à l'aide du recensement des Etats-Unis de 1870 (celui de 1880 n'étant pas encore terminé), lequel démontre, je crois, au-delà de tout doute, que la plus grande émigration canadienne a eu lieu dans les dix années qui ont précédé la crise de 1873 aux Etats-Unis.

Personnes nées au Canada et demeurant aux Etats-Unis en 1870, selon le dénombrement de la population de ce pays :—

Canada	411,731
Nouveau-Brunswick	26,551
Nouvelle-Ecosse	33,098
Ile du Prince-Edouard	1,348
	472,728

D'après le recensement précédent, leur nombre était de 249,970, ce qui donne, en tenant compte de la mortalité pendant cette période, une émigration annuelle d'environ 23,000 de tous les points du Canada, y compris la province de Québec, à destination des villes manufacturières des Etats de l'Est. C'est pendant cette période que notre émigration a atteint ses plus grandes proportions; mais, depuis la crise de 1873 aux Etats-Unis, l'émigration de ce pays au Canada a été considérable. Seules, les déclarations à l'égard des effets de colons donnent les chiffres suivants:—

En 1873	8,971
1874	14,110
1875	8,139
1876	11,134
1877	11,753
1878	11,435
1879	9,775

Pendant les années ci-dessus, les émigrants des Etats-Unis qui sont entrés ici sans effets et dont il n'a pas été tenu compte, doivent former à peu près le même nombre que ceux qui ont été inscrits comme ayant des effets entrant en franchise.

Incidemment, nous pouvons mentionner ici que le nombre de personnes nées aux Etats-Unis et résidant ici lors du recensement 1871, était de 64,449, ou de 18 par mille de la population, tandis qu'en 1870, les habitants des Etats-Unis nés au Canada étaient 12 par mille de la population.

Dans le cours d'une année, une émigration canadienne de 75,000, et surtout lorsque ce chiffre est constaté à un seul point, serait certainement un indice que le pays est à la veille d'être abandonné, et l'on sait qu'il n'en est pas ainsi. Le dernier dénombrement, qui embrasse la période de nos plus fortes émigrations, accuse une augmentation de 12.79 p. c.—pour les quatre anciennes provinces de la Confédération —pendant les dix années précédentes.

RÉCAPITULATION.

(*Pour l'année expirée le* 30 *juin* 1880—*Port-Huron.*)

Total de la soi-disant émigration aux Etats-Unis, et qui a passé à cet endroit	94,375
Proportion de cette émigration venant du Canada	75,059

(*Par le chemin de fer Grand-Tronc.*)

Nombre total de voyageurs venant de tous les points de l'Europe, des Etats de l'Est et du Canada, et à destination de l'ouest, y compris le Manitoba	53,627
Total venant de l'Ouest et à destination de l'Est, qui ont passé au même point	45,676
Différence	7,951

(*Par le chemin de fer Grand-Tronc.*)

Total des voyageurs venant du Canada et à destination de l'Ouest, y compris le Manitoba	30,626
Total des voyageurs de l'Ouest à destination du Canada	24,739
Différence	5,887

(*Par le chemin de fer Grand Occidental—Embranchement de Sarnia.*)

Total des voyageurs du Canada à destination des Etats de l'Ouest	1,719
Total des voyageurs des Etats de l'Ouest à destination du Canada	1,262
Différence	457

(*Etat fourni par le consul des Etats-Unis à Sarnia.*)

Nombre total des émigrants porteurs de certificats de consuls, d'après l'estimation du consul à Sarnia, 700 certificats, chacun représentant une moyenne de 4½ personnes	3,050

(*Fourni par le percepteur de la douane canadienne à Sarnia.*)

Total des déclarations à la sortie à Sarnia et à ses ports extérieurs, 858, soit une moyenne de 4½ personnes par déclaration, pour l'année terminée le 30 juin	3,861

Si l'on prend le plus élevé de ces nombres de déclarations à la sortie et la différence entre les nombres de voyageurs à destination de l'Ouest et de l'Est, nous arrivons au total approximatif suivant de l'émigration canadienne qui a passé à Port-Huron dans le cours de l'année expirée le 30 juin dernier :

Différence entre les voyageurs de l'Est et de l'Ouest	5,887
Idem, par le Grand Occidental	457
Emigrants qui ont fait une déclaration à la sortie à Sarnia et à ses ports extérieurs	3,851
Total	10,205
Moins—les émigrants au Manitoba et les immigrants dans cette province—proportion d'un total de 13,500 ou de 16,000	3,500
Total de l'émigration du Canada aux Etats de l'Ouest, par la voie de Port-Huron, pendant l'année	6,705

RÉCAPITULATION POUR LE TRIMESTRE EXPIRÉ LE 30 SEPTEMBRE—PORT HURON.

Total de la soi-disant émigration du Canada	43,957

(*Par le chemin de fer Grand-Occidental, à Sarnia.*)

Total des voyageurs de l'Est à destination de l'Ouest, y compris le Manitoba	567
Total idem, à destination de l'Est	573
Différence en faveur de l'Est	6

(*Par le chemin de fer Grand-Tronc.*)

Total des voyageurs de tous les points de l'Europe, des Etats de l'Est et du Canada, à destination de l'Ouest, y compris le Manitoba	16,699
Total idem, de l'Ouest à l'Est	16,039
Différence	660
Avec ceux qui ont fait une déclaration en douane à Port-Huron	313
	973

Quels que soient les moyens de vérification auxquels on ait recours : la capacité reconnue des voitures de chemin de fer, l'impossibilité de faire un calcul exact par les méthodes employées, ou le nombre de tous les voyageurs par voies ferrées donné par les officiers responsables des compagnies de chemin de fer, ou les déclarations à la sortie pour les effets d'émigrants, ou un calcul approximatif fait à l'aide des archives du recensement, les chiffres du percepteur de douane de Port-Huron, relativement à l'émigration du Canada, sont exagérés à un tel point qu'il semble impossible d'y ajouter la moindre foi.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN LOWE,
Secrétaire du ministère de l'agriculture.

L'honorable J. H. Pope,
Ministre de l'Agriculture.

(*EXHIBIT A.*)—RAPPORT AU BUREAU DE LA STATISTIQUE, DÉPARTEMENT DE LA TRÉSORERIE.

Formule No 29, Feuille No 1. } **Partie VII, registres de la douane, 1874.**

ETAT des voyageurs arrivés de pays étrangers dans la division douanière de pendant le trimestre expiré le 187 .

IMMIGRANTS. *a.*

Pays ou île où était en dernier lieu permanemment domicilié l'émigrant.	Pays de destination.	Profession.	Au-dessous de 15 ans.			15 ans et au-dessous de 40 ans.			40 ans et au-dessus.			Total.		
			Hommes	Femmes	Total.	Hommes	Femmes	Total.	Hommes	Femmes	Total.	Hommes	Femmes	Total.

a. Les citoyens américains d'origine étrangère et revenant de l'étranger, doivent être désignés comme citoyens des Etats-Unis et inscrits sous l'en-tête "voyageurs non émigrants."

Les voyageurs morts pendant le trajet ne doivent pas être inscrits sur ce tableau.

EXHIBIT B.

ETAT de l'émigration des provinces de l'Ontario et de Québec, tiré des archives de la douane, Port-Huron, Michigan, E.-U.

Pays ou île où était en dernier lieu permanemment domicilié l'émigrant.	Profession des immigrants.	Nombres.
Québec et Ontario.		
30 sept. 1879	Architectes	3
	Comptables	6
	Forgerons	12
	Bouchers	14
	Commis	18
	Calfats	5
	Charpentiers	71
	Ebénistes	24
	Tonneliers	3
	Couturières	16
	Bouviers	6
	Mécaniciens	8
	Chauffeurs	6
	Cultivateurs	1,917
	Garçons de ferme	144
	Pêcheurs	16
	Epiciers	6
	Journaliers	190
	Musiciens	3
	Machinistes	2
	Peintres	14
	Plâtriers	5
	Typographes	8
	Plombiers	
	Hommes d'équipe de ch. de fer	6
	Const. de navires	31
	Cordonniers	11
	Marins	34
	Tailleurs	14
	Tanneurs	17
	Opérateurs de tél.	4
	Décorateurs	3
	Horlogers	5
	Sans profession	4
		2,797
	Total	5,423
31 déc. 1879	Artistes	10
	Boulangers	13
	Bouchers	16
	Brasseurs	13
	Charpentiers	700
	Ebénistes	159
	Tonneliers	23
	Mécaniciens	12
	Cultivateurs	2,741
	Garçons de ferme	1,443
	Vitriers	13
	Journaliers	7,181
	Mineurs	50
	Musiciens	8
	Maçons	26
	Prof. de musique	10
	Peintres	17
	Hommes d'équipe de ch. de fer	23
	Cordonniers	101
	Tailleurs	13
	Forgerons	58
	Sans profession	8,706
	Total	21,336

Pays ou île où était en dernier lieu permanemment domicilié l'émigrant.	Profession des immigrants.	Nombres.
Québec et Ontario.		
31 mars 1880	Artistes	5
	Comptables	16
	Boulangers	10
	Barbiers	17
	Forgerons	53
	Brasseurs	11
	Bouchers	17
	Sculpteurs	7
	Ebénistes	156
	Charpentiers	348
	Mécaniciens	12
	Cultivateurs	2,373
	Garçons de ferme	668
	Journaliers	2,444
	Machinistes	14
	Meuniers	17
	Mineurs	35
	Plâtriers	7
	Typographes	
	Hommes d'équipe de ch. de fer	6
	Const. de navires	33
	Cordonniers	147
	Taill. de pierre	72
	Tanneurs	23
	Cond. d'attelage	3
	Tailleurs	11
	Sans profession	11
		7,970
	Total	14,486
30 juin 1880	Artistes	15
	Comptables	19
	Forgerons	23
	Brasseurs	31
	Boulangers	41
	Charpentiers	1,589
	Ebénistes	871
	Sculpteurs	69
	Tonneliers	121
	Teinturiers	9
	Mécaniciens	52
	Cultivateurs	5,862
	Garçons de ferme	1,829
	Epiciers	29
	Chapeliers	16
	Bijoutiers	9
	Journaliers	2,974
	Bûcherons	123
	Machinistes	131
	Musiciens	21
	Mineurs	180
	Peintres	
	Hommes d'équipe de ch. de fer	61
	Sans profession	49
		13,789
	Total	27,914
Septembre 1879		5,428
Décembre 1879		21,336
Mars 1880		14,486
Juin 1880		27,914
		*69,159

* NOTE.—Ces chiffres, 69,159, sont pour Québec et Ontario. Si l'on ajoute les provinces maritimes les chiffres sont 75,059 ; et tous ces pays, 94,375.

LISTE DES ANNEXES.

1. Rapport de l'agent d'immigration à Québec ..... *L. Stafford.*
2 do do Montréal ..... *J. J. Daley.*
3 do do Ottawa ..... *W. J. Wills.*
4 do do Kingston ..... *R. Macpherson.*
5 do do Toronto ..... *J. A. Donaldson.*
6 do do Hamilton ..... *John Smith.*
7 do do Halifax ..... *E. Clay.*
8 do do London (Ont.) ..... *A. G. Smyth.*
9 do do Duluth ..... *W. C. B. Grahame.*
10 do do Winnipeg ..... *W. Hespeler.*
11 do sur la colonisation du Manitoba ..... *C. Lalime.*
12 do sur la colonie islandaise ..... *J. Taylor.*
13 do de l'agent voyageur d'immigration ..... *J. Sumner.*
14 do de l'agent d'immigration à Saint-Jean ..... *S. Gardner.*
15 do do Saint-Paul ..... *G. R. Kingsmill.*
16 do de l'officier de quarantaine de Grosse Isle ..... *F. Montizambert, M.D.*
17 do do do Halifax ..... *W. N. Wickwire, M.D.*
18 do do do Saint-Jean ..... *W. S. Harding, M.D.*
19 do do do Pictou ..... *H Kirkwood, M.D.*
20 do do do Charlottetown ..... *W. H. Hobkirk. M.D.*
21 do du médecin visiteur, Québec ..... *A. Rowand, M.D.*
22 do do intérimaire, Québec ..... *J. Racey, M.D.*
23 do de l'officier de la malle transatlantique ..... *W. F. Bowes.*
24 do do do ..... *S. T. Green.*
25 do do do ..... *Jas. Ferguson.*
26 do sur la quarantaine des bestiaux, Halifax ..... *A. McFatridge, V.S.*
27 do do Saint-Jean ..... *R. Bunting, V.S.*
28 do sur la maladie des bestiaux, Carleton-Place ..... *A. F. Coleman, V.S.*
29 do du haut commissaire, Angleterre ..... *Sir A. T. Galt, K.C.M.G.*
30 do de l'agent d'émigration, Liverpool ..... *John Dyke.*
31 do do Bristol ..... *J. W. Down.*
32 do do Glasgow ..... *Thos. Grahame.*
33 do do Dublin ..... *Thos. Connolly.*
34 do do Belfast ..... *C. Foy.*
35 do sur la quarantaine et l'exportation des bestiaux, Pointe-Lévis ..... *D. McEachran, F.R.C.V.S.*
36 do de l'officier de la malle transatlantique ..... *F. Barlee.*

ANNEXE No. 1.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION A QUÉBEC.

(M. L. STAFFORD.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,

QUÉBEC, 17 décembre 1880.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année 1880. Ci-suit un état des passagers débarqués au port de Québec en 1880 :—

—	Passagers de cabine.	Passagers d'entrepont.	Total.
	3,142	21,863	25,005
Ajoutez—naissances pendant la traversée	.....	3	3
	3,142	21,866	25,008
Retranchez—décès pendant la traversée	.....	11	11
	3,142	21,855	24,997

Ce tableau indique, comparativement à celui de 1879, une augmentation de 7,746 âmes.

TABLEAU COMPARATIF DE L'IMMIGRATION, 1879 ET 1880.

Pays d'origine.	1879.		1880.		Augmentation.	Diminution.
	Passagers de cabine.	Passagers d'entrepont.	Passagers de cabine.	Passagers d'entrepont.		
Angleterre	2,144	11,969	2,927	15,720	4,534	.....
Irlande	131	957	42	2,443	1,397	.....
Ecosse	104	1,498	173	2,672	1,243	.....
Total venant du Royaume-Uni	2,379	14,424	3,142	20,835	7,174	.....
Venus par voie des Etats-Unis	.....	448	.....	1,020	572	.....
	.....	14,872	.....	21,855	7,746	.....
Passagers de cabine	.....	2,379	.....	3,142	.....	.....
Grand total	.....	17,251	.....	24,997	7,746	.....

Indiquant une augmentation de 7,174 dans les chiffres de l'immigration partie du Royaume-Uni, et de 572 dans ceux de l'immigration venue par voie des Etats-

Le nombre total des steamers entrés dans ce port avec passagers a été de 127. La durée moyenne des traversées a été, par la ligne Allan : paquebots-poste, de Liverpool, 10¾ jours ; Londonderry, 9 jours ; steamers de Glasgow, 12½ jours ; ligne Dominion, de Liverpool, 12⅓ jours ; Belfast, 10¾ jours ; ligne Beaver, de Liverpool, 12 jours ; ligne Temperley, de Londres, 17½ jours ; ligne Ross, de Londres, 13½ jours.

Nombre de passagers de cabine et d'entrepont transportés par chaque ligne :

—	Cabine.	Entrep'nt.	Total.
Ligne Allan, paquebots-poste	2,340	15,176	17,516
do steamers de Glasgow	173	2,672	2,845
do do de Liverpool	9	458	467
do do de Londonderry	.....	611	611
do do de Queenstown	.....	46	46
Ligne Dominion	448	1,334	1,782
do Beaver	113	237	350
do Temperley, de Londres	51	208	259
do Ross, de Londres	8	93	101
Par voie des Etats-Unis, etc., etc	.....	1,020	1,020
	3,142	21,855	24,997

Répartition des passagers, par pays :

Ligne.	Anglais.	Irlandais.	Ecossais,	Allemands.	Scandinaves.	Français.	Mennonites russes.	Islandais.	Suisses.	Total.
Ligne Allan, paquebots-poste, de Liverpool et Londonderry	8,719	1,660	5	157	6,892	12	70	.....	1	17,516
Steamers de Glasgow, de Glasgow	.....	.....	2,774	.....	.....	.....	.....	71	.....	2,845
do do Liverpool	36	5	.....	16	410	.....	.....	.....	.....	467
do do Londonderry	.....	611	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	611
do do Queenstown	.....	46	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	46
Ligne Dominion	1,118	536	7	82	32	7	.....	.....	.....	1,782
do Beaver	253	95	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	350
do Temperley, de Londres	259	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	259
do Ross, de Londres	101	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	101
Par voie des Etats-Unis, etc	573	230	89	50	68	8	.....	.....	2	1,020
Total	11,059	3,183	2,875	307	7,402	27	70	71	3	24,997

Tableau comparatif de l'immigration des années 1879 et 1880, par pays :

	1879.	1880.
Anglais	10,395	11,059
Irlandais	1,543	3,183
Ecossais	1,448	2,875
Allemands	349	307
Scandinaves	2,872	7,402
Français et Belges	149	27
Suisses	33	3
Italiens	6	0
Islandais	248	71
Russes (Mennonites)	208	70
	17,251	24,997

Sur ce nombre il y avait 9,706 célibataires du sexe masculin, et 2,856 du sexe féminin.

Le tableau n° 2 indique le nombre de passagers venus en 1879 et 1880, ainsi que leur pays d'origine.

Les adultes du sexe masculin se répartissent comme suit, d'après les listes des passagers :

Cultivateurs	589
Journaliers	10,184
Ouvriers	903
Commis, etc	54
	11,730

Le tableau n° 3 indique le nombre des immigrants arrivés au port de Québec, de 1829 à 1880 inclusivement ; le chiffre total étant de 1,435,842, et la moyenne annuelle de 27,612.

Le tableau suivant concerne les immigrants de 1880 qui ont reçu l'aide de quelque seciété pour faire la traversée :

Date de l'arrivée	Navire.	Par qui envoyés.	Sexes. Hommes.	Femmes.	Enfants.	Enfants au-dessous d'un an.	Total.
1880.							
13 avril	Par voie d'Halifax..	Mme Birt	13	18	33	6	70
9 mai.	Polynesian ..	Mlle Macpherson	11	.....	21	.....	32
9 do	Montreal.....	Rév. M. Stephenson, Hamilton	10	.....	12	.....	22
13 do	Buenos Ayr-ran.....	Mlle Bilborough	24	19	52	25	120
4 juill.	Sardinian	Mlle Macpherson	12	14	51	.....	77
4 do	do ...	Boys' Home, Queen St., Londres	.....	.....	11	.....	11
12 do	Dominion ...	Sœurs de la Miséric., Loughrea, c. de Galway.	.....	10	.....	.....	10
17 do	Polynesian ..	M. Middlemore, Birmingham	1	2	31	10	44
15 août	Sardinian	Mme Birt	18	23	24	9	74
6 sept.	Moravian	Union de Dublin-Sud	.....	28	.....	.....	28
6 do	do	Mlle Rye	.....	9	20	4	33
6 do	do	Mlle Bilborough	.....	.....	4	1	5
11 do	Brooklyn.....	Union de Mullingar, comté de Westmeath	8	18	12	1	39
11 do	Sarmatian ...	Union de Ballyshanan, comté de Donegal	.....	13	1	.....	14
16 do	Buenos Ayr-ran	Mlle Bilborough	.....	.....	5	2	7
25 do	Sardinian	Mlle Macpherson	5	1	10	3	19
16 oct.	Moravian	Comité du cardinal Manning, Londres	5	2	6	.....	13
23 do	Sarmatian ...	do do do	.....	1	15	.....	16
30 do	Circassian ...	do do do	3	.....	9	.....	12
7 nov.	Sardinian	do do do	3	.....	1	.....	4
7 do	do ...	Old Castle Union, Co. Meath	.....	7	.....	.....	7
14 do	Peruvian	Mlle Kennedy, Dublin	.....	7	2	.....	9
14 do	do	Comité du cardinal Manning, Londres	6	.....	.....	.....	6
		Totaux	119	172	320	61	672

Le bureau a payé le passage de 9,270, équivalant à 7,517½ adultes, comme suit :

	Total.	Adultes.
Hommes	4,460	4,460
Femmes	2,367	2,367
Enfants	1,381	690½
Enfants au-dessous d'un an	1,062	.....
	9,270	7,517½

12—1½

Pays d'origine :—

	Total.	Adultes.
Anglais	4,878	3,910
Irlandais	2,422	2,057½
Ecossais	1,307	1,025
Allemands	232	162½
Scandinaves	340	289
Français et Belges	24	23
Suisses	2	1
Islandais	6	6
Russes (Mennonites)	59	43½
	9,270	7,517½

Où expédiés :—

	Total.	Adultes.
Cantons de l'Est	587	476
Montréal	561	504
Saguenay	14	14
Ottawa	360	306
District du centre	1,166	926½
Toronto	4,229	3,487½
Ouest de Toronto	2,249	1,724
Manitoba	59	43½
Provinces maritimes	43	34
Etats-Unis	2	2
	9,270	7,517½

La destination générale des passagers d'entrepont, d'après les rapports du Grand-Tronc, était comme suit :—

	Adultes.	
Cantons de l'Est	488½	
Montréal	1,176	
Saguenay	14	
Total pour la province de Québec		1,678½
Cité d'Ottawa	460	
District d'Ottawa	167½	
Ville de Kingston	411½	
District de Kingston	506	
Toronto	4,001	
Ouest de Toronto	3,297	
Total pour la province d'Ontario		8,843
Nouvelle-Ecosse	6	
Nouveau-Brunswick	29	
Manitoba	820½	
Colombie-Britannique	7	
		862½
Nombre total des adultes		11,384
Ajoutez ⅓ de ce nombre pour les enfants de tous âges		3,795
Nombre total d'individus restés en Canada		15,179

	Adultes.
Etats de l'Est	262½
Etats de l'Ouest (pour la plupart Scandinaves)	6,109
Nombre total d'adultes	6,371½

Les dépenses de cette agence pendant l'année expirée le 31 décembre 1880 se répartissent comme suit :

Immigration.

Repas, provisions et secours aux immigrants	$ 1,255 42	
Frais d'agence	1,221 75	
Appointements du personnel	4,150 00	
Réparations, etc	735 06	
Gages des gardiens, baraques de Lévis	959 00	
Transport des immigrants	47,469 28	
Total		$55,790 51

Quarantaine.

Rétribution du médecin-visiteur	$ 900 00	
Médicaments, papeterie, etc	195 25	
		1,095 25
Total des dépenses de l'agence		$56,885 76

La distribution, en Angleterre, du rapport des délégués qui ont visité le pays en 1879, a déjà produit de bons résultats. Il est venu, pendant la dernière saison, (outre les délégués officiels) un bon nombre de fermiers à l'aise et de propriétaires, pour visiter les anciennes provinces et le Nord-Ouest, en vue de s'établir plus tard parmi nous. Leur nombre, et celui des immigrants d'une classe inférieure, devra augmenter considérablement après l'ouverture de la section du chemin de fer du Pacifique comprise entre la baie du Tonnerre et Winnipeg, laquelle permettra de se rendre par une voie entièrement canadienne aux plaines du Nord-Ouest et au théâtre des travaux publics.

L'immigration de 1880 appartenait aux catégories ordinaires : des fermiers, des ouvriers agricoles, des journaliers, des mécaniciens et des domestiques. Cette dernière classe, si recherchée, a été beaucoup plus nombreuse que les années précédentes. Le nombre des domestiques ainsi émigrés est, en effet, de 2,856, contre 1,496 en 1879 et 957 en 1878, et tous ont trouvé à se placer avantageusement.

L'immigration générale indique aussi une forte augmentation sur les dernières années, et je ne doute pas que cette progression continue, vu le malaise qui existe actuellement parmi les classes ouvrières dans la Grande-Bretagne et l'Irlande. La prospérité de notre pays, si visible aujourd'hui, est une garantie aux émigrants qu'ils pourront se placer à leur arrivée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

L. STAFFORD,
Agent.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

TABLEAU N° 1.—Relevé numérique des émigrants qui se sont embarqués pour le Canada ; des naissances et des décès pendant la traversée et en quarantaine ; des émigrants débarqués à Québec, (par sexes et par adultes et enfants), avec indication des pays d'où ils venaient ; et aussi, des arrivages des navires et de leur tonnage, et de la durée moyenne des traversées,—pendant la saison de 1880.

Pays de départ.	Classe de navires.	Nombre de navires.	Durée en moyenne du trajet.	Tonnage.	Nombre d'émigrants embarqués.							Naissances.		Nombre total embarqué.	Décès durant la traversée.					
					Passagers de cabine.	Adultes.		Enfants de 1 à 12 ans		Au-dessous d'un an.	Passagers d'entrepont.				Adultes.		Enfants.		Au-d. d'un an.	Total.
						Sexe masc.	Sexe fémin.	Sexe masc.	Sexe fémin.			Sexe masc.	Sexe fém.		Sexe masc.	Sexe fém.	Sexe masc.	Sexe fém.		
Angleterre	Vapeurs	96	13½	178,438	2,927	8,622	3,704	1,502	1,231	667	15,726	2	1	18,656	1	.....	.....	1	7	9
	Voiliers	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Irlande	Vapeurs	*	.....	.....	42	1,078	907	201	179	79	2,444	.....	.....	2,486	1	.....	.....	.....	.....	1
	Voiliers	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Ecosse	Vapeurs	31	12¼	53,394	173	1,459	596	245	244	129	2,673	.....	.....	2,846	.....	.....	.....	1	.....	1
	Voiliers	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Allemagne	do	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Suède et Norvége	do	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Viâ Etats-Unis	Navir. divers, etc.	.....	.....	.....	.....	571	208	74	56	111	1,020	.....	.....	1,020	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux		127	.....	231,832	3,142	11,730	5,415	2,022	1,710	986	21,863	2	1	25,008	2	.....	.....	2	7	11

* Les steamers relâchant à des ports d'Irlande sont compris avec ceux d'Angleterre.

Pays de départ.	Classe de navires.	Décès en quarantaine. Adultes. Sexe masc.	Décès en quarantaine. Adultes. Sexe fém.	Décès en quarantaine. Enfants. Sexe masc.	Décès en quarantaine. Enfants. Sexe fém.	Décès en quarantaine. Enfants. Enfants.	Décès en quarantaine. Enfants. Total.	Total des décès.	Nombre d'émigrants débarqués à Québec. Adultes. Sexe masc.	Adultes. Sexe fém.	Enfants. Sexe masc.	Enfants. Sexe fém.	Total. Sexe masc.	Total. Sexe fém.	Enfants au-dess. d'un an.	Passagers d'entrepont.	Passagers de cabine.	Grand total débarqué à Québec.
Angleterre	Steamers	...	...	...	...	...	...	9	8,621	3,704	1,502	1,230	10,123	4,934	663	15,720	2,927	18,647
	Voiliers	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Irlande	Steamers	...	...	...	...	...	...	1	1,077	907	201	179	1,278	1,086	79	2,443	42	2,485
	Voiliers	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Ecosse	Steamers	...	...	...	...	...	...	1	1,459	596	245	243	1,704	839	129	2,672	173	2,845
	Voiliers	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Allemagne	do	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Norvège et Suède	do	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Viâ Etats-Unis	Navires divers	...	...	...	...	...	...	...	571	208	74	56	645	264	111	1,020	...	1,020
Totaux		...	...	...	...	...	...	11	11,728	5,415	2,022	1,708	13,750	7,123	982	21,855	3,142	24,997

CLASSIFICATION DES PASSAGERS DE CABINE.

Hommes	1,793
Femmes	937
Enfants	412
Total	3,142

Bureau officiel d'immigration,
Québec, 31 décembre 1880.

L. STAFFORD,
Agent.

TABLEAU n° 2.—Nombre d'immigrants arrivés au port de Québec, avec désignation des pays d'où ils étaient partis, pendant les saisons de navigation de 1879 et 1880.

Angleterre.

	1879.	1880.
Liverpool	14,076	18,287
Londres	37	360
	14,113	18,647

Irlande.

Londonderry	1,088	2,229
Belfast	.....	210
Queenstown	.....	46
	1,088	2,485

Ecosse.

Glasgow	1,602	2,845
Viâ Etats-Unis, navires divers, etc	448	1,020

RÉCAPITULATION.

	1879.	1880.
Angleterre	14,113	18,647
Irlande	1,088	2,485
Ecosse	1,602	2,845
Viâ Etats-Unis, etc	448	1,020
	17,251	24,997

L. STAFFORD,
Agent.

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
QUÉBEC, 31 décembre 1880.

TABLEAU no 3.—ETAT comparatif du nombre des immigrants arrivés aux ports de Québec, depuis 1829 jusqu'à 1880, inclusivement.

Années.	Angleterre.	Irlande.	Ecosse.	Allemagne et Norvége.	Autres pays.	Total.
1829 à 1833	43,386	102,266	20,143	15	1,889	167,699
1834 à 1838	28,561	54,904	11,061	485	1,346	96,357
1839 à 1843	30,791	74,981	16,311	.....	1,777	123,860
1844 à 1848	60,458	112,192	12,767	9,728	1,219	196,364
1849	8,980	23,126	4,984	436	968	38,494
1850	9,887	17,976	2,879	849	701	32,292
1851	9,677	22,381	7,042	870	1,106	41,076
1852	9,276	15,983	5,477	7,256	1,184	39,176
1853	9,585	14,417	4,745	7,456	496	36,699
1854	18,175	16,165	6,446	11,537	857	53,180
1855	6,754	4,106	4,859	4,864	691	21,274
1856	10,353	1,688	2,794	7,343	261	22,439
1857	15,471	2,016	3,218	11,368	24	32,097
1858	6,441	1,153	1,424	3,578	214	12,810
1859	4,846	417	793	2,722	.....	8,778
1860	6,481	376	979	2,314	.....	10,150
1861	7,780	413	1,112	10,618	.....	19,923
1862	6,877	4,545	2,979	7,728	47	22,176
1863	6,317	4,949	3,959	4,182	12	19,419
1864	5,013	3,767	2,914	7,453	.....	19,147
1865	9,296	4,682	2,601	4,770	6	21,355
1866	7,235	2,230	2,222	16,958	3	28,648
1867	9,509	2,997	1,793	16,453	5	30,757
1868	16,173	2,585	1,924	13,607	11	34,300
1869	27,876	2,743	2,867	9,626	2	43,114
1870	27,183	2,534	5,356	9,396	6	44,475
1871	23,710	2,893	4,984	5,391	42	37,020
1872	21,712	3,274	5,022	4,414	321	34,743
1873	25,129	4,236	4,803	2,910	723	36,901
1874	17,631	2,503	2,491	857	412	23,894
1875	12,456	1,252	1,768	.....	562	16,038
1876	7,720	688	2,131	.....	362	10,901
1877	5,927	663	829	.....	324	7,743
1878	7,500	913	1,425	.....	457	10,295
1879	14,113	1,088	1,602	.....	448	17,251
1880	18,647	2,485	2 845	.....	1,020	24,997
	556,926	515,587	161,549	184,284	17,371	1,435,842

Moyenne annuelle, 27,612.

L. STAFFORD,
Agent.

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
QUÉBEC, 31 décembre 1880.

NOMBRE d'immigrants arrivés pendant l'année 1880, par voie des Etats-Unis, etc.

	Mariés.		Célibataires.		Enfants.		Enfants au-dessous d'un an.		Total.	
	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Individus.	Adultes.
Passagers d'entrepont	120	102	451	106	74	56	63	48	1,020	844
Origine.										
Anglais	67	51	241	68	50	39	31	26	573	471½
Irlandais	27	29	113	26	13	7	9	6	230	205
Ecossais	12	8	33	5	6	6	11	8	89	64
Allemands	9	7	10	5	4	3	7	5	50	34½
Scandinaves	5	6	46	2	1	1	5	2	68	60
Français et Belges	.....	.....	8	.....	.....	.....	.....	.....	8	8
Autres pays, Suisse	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	2	1
Total	120	102	451	106	74	56	63	48	1,020	844
Aidés.										
Par Mme Birt	.....	.....	13	18	19	14	.....	6	70	47½

NOTE.—Les immigrants étaient tous en parfait état de santé.

Lieux principaux de destination des passagers d'entrepont.

Cantons de l'Est	79½
Montréal	71½
Total, Québec	151
Ottawa (cité)	32½
District de Kingston, comprenant toute la région à l'est de Toronto	51½
Toronto (cité)	459½
Ouest de Toronto, en Canada	77½
Total, Ontario	621

Total pour le Canada, 772; sur ce nombre il y avait 410 journaliers et 161 artisans.

L. STAFFORD,
Agent.

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
QUÉBEC, 17 décembre 1880.

No. 2.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION À MONTRÉAL.

(M. John J. Daley.)

Bureau officiel d'immigration,
Montréal, décembre 1880.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous présenter mon onzième rapport annuel avec les états ordinaires.

Suivant la pratique, je ferai quelques courtes remarques sur les différents chefs.

IMMIGRANTS PAUVRES.

Le nombre de ceux qui se sont adressés à moi pour obtenir leur passage ou de l'aide à cet effet, est de cinq cent quarante-huit (548) seulement, bien que l'immigration ait été beaucoup plus considérable cette année que l'année précédente. Ce chiffre prouve assez que les immigrants appartenaient à une classe plus aisée et ayant par conséquent moins besoin de l'aide du gouvernement. On peut attribuer ce fait à la publication des Rapports des fermiers délégués, qui ont eu, je n'en doute pas, un excellent effet sur ceux qui songeaient à émigrer d'Europe—d'autant plus que ces messieurs étaient désintéressés et ne pouvaient avoir en vue d'autre objet que le bien des émigrants. En résumé, le nombre des immigrants pauvres a diminué et celui des immigrants en général a augmenté.

LOCALITÉS VERS LESQUELLES ON A DIRIGÉ LES IMMIGRANTS.

Les états " A " et " B " donnent les détails nécessaires au sujet de la localité vers laquelle les 548 immigrants pauvres ont été dirigés dans le pays, et indiquent en même temps leur provenance, leurs métiers, etc., et l'endroit vers lequel on les a dirigés.

MANITOBA.

J'ai eu l'occasion, dans mon dernier rapport, de dire qu'un nombre considérable de fermiers avaient demandé des renseignements sur cette province. La même chose a eu lieu cette année. J'ai constaté, cependant, qu'en somme les nouveaux venus étaient généralement mieux renseignés sur la géographie et les ressources—présentes ou futures de la Confédération. Les petits capitalistes—avec de £100 à £400 et même plus,—sont bien plus nombreux qu'auparavant. En prenant des informations sur la condition des immigrants de l'Ouest, à leur arrivée aux Tanneries, j'ai reconnu qu'ils étaient de beaucoup préférables à leurs prédécesseurs comme colons, et supérieurs au point de vue de la respectabilité, des ressources, et de l'intelligence. Sans doute, cette classe se porte en masse vers les terres nouvelles du Nord-Ouest ; mais un bon nombre s'établissent aussi sur les fermes vacantes et sur les terres publiques d'Ontario et de Québec, et particulièrement dans les cantons de l'Est, apportant avec eux leurs capitaux et leur expérience de la culture perfectionnée. On peut regarder ce fait comme un indice des plus heureux pour l'avenir.

ETAT DE SANTÉ.

Bon. Pas de rapport de maladies. La saison, à cet égard, a été éminemment satisfaisante.

DEMANDE DE MAIN-D'ŒUVRE.

Comme les années précédentes, le nombre des bons ouvriers agricoles et des domestiques a été bien en deçà de la demande locale. Je n'ai eu aucune difficulté à trouver de l'emploi pour cette classe d'immigrants; toutes les personnes de bonne volonté, dans cette catégorie, peuvent venir avec la perspective assurée d'améliorer leur sort. Tout ce qu'il faut, c'est de pouvoir fournir un service efficace. J'ai pu placer tous ceux qui sont venus demander de l'emploi à l'agence, et j'aurais pu en placer beaucoup plus.

IMMIGRATION AUX PORTS D'ENTRÉE.

L'état " C " porte à quatre mille soixante et onze (4,071) le nombre des immigrants venus des Etats-Unis à cette agence, par les ports d'entrée, et à $55,000 les deniers qu'ils apportaient avec eux. Ces données sont sans doute exactes, quant à ce qui concerne les renseignements recueillis à la douane, et je suis très obligé aux officiers qui me les ont fournies. Je les inclus dans la cédule, comme à l'ordinaire, tout en la considérant comme une statistique douteuse, car je crois, qu'il vient autant de monde des Etats-Unis au Canada, par la frontière, qu'il en part.

REMERCIEMENTS.

Les officiers du Grand-Tronc et du chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, avec qui je me suis trouvé en rapports journaliers, m'ont traité dans toutes les occasions avec la plus grande courtoisie, et je leur offre ici mes meilleurs remerciements, sachant que je puis toujours compter sur leur bonne volonté et leur empressement à me venir en aide.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN J. DALY,
Agent officiel d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

TABLEAU A.—Relevé du mouvement de l'immigration (arrivée et départ) à l'agence d'immigration de Montréal, pour l'année expirée le 31 décembre 1880.

Immigrants arrivés par la voie du St.-Laurent.	Arrivés par voie des Etats-Unis.	Sexe.			Nombre total.	Nationalités.						Autres pays.	Etats et métiers.					Destination générale.									Total.
		H.	F.	Enfants.		Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges		Fermiers.	Ouv. de ferme et journaliers.	Artisans.	Commis, négociants, etc.	Servantes.	Provinces maritimes			Québec.	Ontario.	Manitoba.	Colombie-Britannique.	Etats de l'Est.	Etats de l'Ouest.	
																		N.-E.	N.-B.	I.P.E.							
56	19	45	25	5	75	63	1	7	.....	.....	4	.....	13	32	.....	.....	25	.....	.....	.....	24	51	.....	.....	.....	.....	75
22	5	18	9	.....	27	21	2	4	.....	.....	.....	.....	6	12	.....	.....	9	1	.....	.....	14	12	.....	.....	.....	.....	27
23	8	24	7	.....	31	22	6	1	.....	.....	.....	2	8	16	.....	.....	7	.....	.....	.....	11	20	.....	.....	.....	.....	31
15	9	18	6	.....	24	19	4	.....	.....	.....	1	.....	6	12	.....	.....	6	.....	.....	.....	8	16	.....	.....	.....	.....	24
24	19	22	16	5	43	28	6	.....	.....	.....	2	7	3	18	2	.....	18	.....	.....	.....	14	29	.....	.....	.....	.....	43
26	21	25	18	4	47	29	5	9	.....	.....	4	.....	5	21	.....	.....	18	.....	.....	.....	24	22	1	.....	.....	.....	47
53	44	56	32	9	97	71	12	7	1	.....	6	.....	13	42	.....	.....	34	.....	.....	.....	39	58	.....	.....	.....	.....	97
30	22	37	14	1	52	36	4	4	1	.....	6	1	13	22	1	1	10	.....	.....	.....	23	29	.....	.....	.....	.....	52
34	28	29	24	9	62	42	10	3	.....	.....	7	.....	3	26	.....	.....	26	.....	.....	.....	30	32	.....	.....	.....	.....	62
24	26	28	22	.....	50	36	6	2	3	.....	3	.....	5	23	.....	.....	22	.....	.....	.....	13	37	.....	.....	.....	.....	50
25	15	27	13	.....	40	26	8	4	.....	.....	.....	2	4	23	.....	.....	13	.....	.....	.....	24	16	.....	.....	.....	.....	40
332	216	329	186	33	548	393	64	41	5	.....	33	12	79	247	3	1	188	1	.....	.....	224	322	1	.....	.....	.....	548

AGENCE DE MONTRÉAL, 31 décembre 1880

JOHN J. DALEY,
Agent officiel d'immigration.

ETAT B.—Indiquant les localités vers lesquelles ont été dirigés les 548 immigrants arrivés à Montréal pendant l'année 1880.

Localité.	Nombre d'immigrants.	Localité.	Nombre d'immigrants.
Almonte	2	Report	183
Aylmer	1		
Acton	3	Prescott	2
Berthier	2	Peterboro'	15
Brockville	1	Pembroke	13
Belleville	4	Papineauville	10
Beloeil	1	Perth	1
Cornwall	6	Port Hope	3
Carleton Place	2	Québec	49
Coaticooke	2	Richmond	3
Caughnawaga	1	Renfrew	1
Chatham	4	Saint-Jean, P.Q	7
Franklin	2	Saint-Armand	3
Granby	9	Sainte-Anne	10
Guelph	4	Saint-Hyacinthe	3
Grenville	3	Sarnia	8
Galt	1	Stratford	1
Halifax, N.-E	1	Stanbridge	2
Hamilton	11½	Summerstown	1
Hull, P.Q	71½	Sherbrooke	13
Kingston	12	Sand Point	2
London	1	Smith's Falls	1
Lancaster	3	Sainte-Brigide	1
Lindsay	2	Trenton	1
Lennoxville	1	Toronto	170
Napanee	3	Waterloo	42
Ottawa	27	Wabaushene	2
Osgoode	1	Winnipeg	1
Orillia	1		
A reporter	183	Total	548

J. J. DALEY,
Agent officiel d'immigration.

AGENCE DE MONTRÉAL,
31 décembre 1880.

Etat C.—Indiquant le nombre de personnes entrées au Canada pour s'y établir, qui ont fait des déclarations d'effets aux douanes ci-dessous, pendant l'année 1880.

Port d'entrée.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total	Valeur des effets entrés à la douane.	Nationalités.									Total.
						Canadiens-français.	Français.	Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Américains.	Allemands.	Italiens.	Polonais.	
					$ cts.										
Montréal	394	405	786	1,585	19,153 00	1,062	7	157	122	43	134	27	16	17	1,585
Coaticooke	30	25	120	175	2,253 00	165	.....	.....	.....	.....	10	.....	.....	.....	175
Sherbrooke	366	366	732	1,464	21,577 00	1,464	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,464
Saint-Jean, P.Q	194	222	255	671	8,746 00	649	.....	16	.....	.....	6	.....	.....	.....	671
Saint-Armand	33	47	56	136	2,045 00	112	.....	5	4	.....	14	1	.....	.....	136
Hemmingford	9	8	23	40	1,812 00	25	.....	.....	.....	.....	15	.....	.....	.....	40
Total	1,026	1,073	1,972	4,071	55,586 00	3,477	7	178	126	43	179	28	16	17	4,071

JOHN J. DALEY,
Agent officiel d'immigration.

Agence de Montréal,
31 décembre 1880.

No. 3.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION À OTTAWA.

(M. W. J. Wills.)

Bureau officiel d'immigration,
Ottawa, 15 décembre 1880.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des opérations de cette agence pendant l'année 1880, avec les états et détails ordinaires.

Conformément aux instructions que j'avais reçues de votre département de ne faire mon rapport que jusqu'au 15 décembre, j'ai préparé mes états en conséquence.

Le chiffre total d'immigrants a été :

D'Europe	1,146
Des Etats-Unis	721
Total	1,867

Je suis heureux de constater que l'amélioration qui s'est produite dans le commerce et les affaires ici, depuis mon dernier rapport, a eu pour effet d'élever les gages des ouvriers agricoles. Le mouvement imprimé au commerce de bois a aussi contribué à augmenter la demande et les prix, et un grand nombre d'hommes qui autrement se seraient trouvés sans emploi, ont de l'ouvrage cet hiver.

Je n'ai éprouvé aucune difficulté, depuis ce printemps, à placer convenablement les ouvriers agricoles qui se sont présentés ; mais nous avons eu quelque embarras avec les commis, ouvriers et autres gens sans profession régulière. Quelques-uns acceptèrent le premier ouvrage venu que nous pûmes leur procurer, et les autres furent dirigés sur des districts plus favorisés.

La demande de servantes a été, comme toujours, plus considérable que l'offre. A part les servantes envoyées ici à leur propre demande, il en est venu aussi un certain nombre d'Irlande, expédiées par les commissaires des Pauvres. Beaucoup, parmi celles-ci, n'avaient guère l'expérience du métier, n'ayant pas été en service auparavant ; elles furent, naturellement, plus difficiles à placer d'abord. Cependant il suffit de quelques mois de séjour ici pour faire de la plupart d'assez bonnes domestiques, qui ne sont ensuite jamais en peine de trouver de l'emploi.

Dans le cours de l'été dernier, un certain nombre de jeunes garçons ont été envoyés d'Angleterre à cette agence par l'archevêque Manning, en trois escouades différentes. On priait, par une demande écrite, de les remettre aux soins de l'évêque catholique d'Ottawa, qui devait se charger d'eux. C'est ce que j'ai fait, après avoir payé leur passage et leur avoir donné d'autres secours.

Les travaux publics en cours de construction sur le canal Grenville et sur le prolongement du chemin de fer du Canada Central, ont fourni de l'ouvrage aux travailleurs arrivés à la fin de la saison, lorsque la demande de main-d'œuvre agricole eut cessé.

Comme on le verra par le tableau relatif à l'origine des immigrants, un bon nombre d'Allemands se sont établis dans le district cette année ; ils constituent, avec les Scandinaves venus en même temps qu'eux, une bonne classe d'immigrants, et sont une acquisition non seulement pour le district où ils se fixent, mais pour le pays entier.

Conformément aux instructions du département, j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour aider aux fermiers délégués qui ont visité ce district ; chacun d'eux m'a paru charmé, et même surpris de ce qu'il voyait.

Il est venu, comme toujours, un grand nombre d'immigrants qui me sont restés inconnus. Ceci arrive surtout pour les gens à l'aise, qui n'ont pas besoin des services de l'agent ; tandis que les pauvres et les indigents se présentent tous, en général, dès leur arrivée. Beaucoup de personnes se sont aussi établies dans les limites de l'agence, et qui ne sont pas passées par Ottawa. Je suis incapable de donner une idée approximative de leur nombre, et c'est accidentellement seulement que j'en entends parler. Je n'ai aucun doute cependant que le nombre dépasse d'un bon tiers le chiffre de ceux qui sont inscrits.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. J. WILLS.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
etc., etc.

ETAT du nombre d'immigrants entrés par les ports ci-dessous, et valeur des effets déclarés par eux à la douane.

Ports d'entrée.	Nombre d'immigrants.	Valeur des effets.
		$
Morrisburg	57	1,214 00
Ottawa	129	7,667 00
Prescott	198	3,638 00
Cornwall	146	4,327 00
Brockville	191	7,671 00
Totaux	721	24,517 00

ETAT indiquant le nombre et l'origine des émigrants arrivés à l'agence d'Ottawa, pendant l'année 1880, à venir jusqu'au 15 décembre.

Pays d'origine	Venant d'Europe.		Total.
	Viâ le S.-Laurent.	*Viâ* les Etats-Unis.	
Angleterre	258	14	272
Irlande	246	18	264
Ecosse	82	8	90
Allemagne	112	156	268
Suède et Norvége	24	18	42
France	28	20	48
Envoyés de Québec dans d'autres parties de l'agence	162	.....	162
Colons venus des E.-U., d'après les données des perc. des douanes	.....	.....	721
Totaux	912	234	1,867

ETAT du nombre des immigrants qui ont eu, à titre d'assistance, des billets de passage et des aliments.

——	Hommes.	Femmes.	Enfants.
Angleterre	113	34	21
Irlande	75	95	21
Ecosse	32	10	6
Allemagne	74	50	69
Suède et Norvége	21	6	7
France	22	15	8
Totaux	337	210	132

No. 4.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT DE KINGSTON.

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
KINGSTON, 14 décembre 1880.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre les états ci-joints relatifs aux opérations de ce bureau pendant les onze mois expirés le 30 novembre 1880. Ce sont:

1° Un état indiquant le nombre et l'origine des immigrants entrés par l'agence de Kingston chaque mois, du 1er janvier au 30 novembre dernier, par la voie du Saint-Laurent et celle des Etats-Unis respectivement; leur sexe, leur métier et leur destination en général.

2° Un état des arrivages, par mois, dans ce district, pour les onze derniers mois; le nombre de repas et de billets de passage donnés, ainsi que le nombre d'émigrants indigents qui ont reçu des aliments.

3° Un état du nombre de billets de passage gratuits donnés à des immigrants adultes, pendant les onze mois expirés le 30 novembre 1880.

4° Un état indiquant le nombre de colons venant des Etats-Unis entrés par les différents ports d'entrée du district d'immigration de Kingston, depuis le 1er janvier dernier, et la valeur de leurs effets, se montant, en tout, à $18,500.00.

Mlle Bilborough, de Marchmont House, Belleville, continue son excellente œuvre. Elle a fait venir, pendant la dernière saison, cent trente-quatre (134) enfants en moyenne au-dessus de neuf ans, et la plupart recueillis en Ecosse.

Je dois mentionner le fait que l'élevage du bétail continue à se développer dans le district, et que les cultivateurs s'occupent beaucoup d'améliorer cette branche importante de l'art agricole. Il en est de même de la fabrication du beurre et du fromage, et de l'exportation des volailles et des œufs. L'industrie minière s'est aussi considérablement agrandie dans les cantons éloignés, qui contiennent des gisements presque inépuisables de minerai de fer, de phosphate, et quelques mines d'or. En visitant le pays, j'ai trouvé, dans les endroits manufacturiers, tout le monde réjoui des progrès accomplis depuis la dernière année.

Les immigrants placés dans les limites de cette agence pendant la dernière saison appartenaient à la meilleure catégorie. C'étaient en grande partie des ouvriers agricoles, bien fournis d'habillements, et beaucoup même munis de sommes considérables en or ou en traites de banques. De fait, ce sont les immigrants les plus aisés que j'aie vus depuis que je suis en charge, et je n'ai pas eu de peine à trouver de bonnes places pour tous les ouvriers agricoles arrivés de bonne heure, c'est-à-dire avant le mois d'août.

Je n'ai que deux décès à enregistrer, l'un causé par la fièvre typhoïde, arrivé à l'hôpital de Kingston, l'autre provenant d'un coup de soleil. On a attribué ce dernier décès, survenu pendant les grandes chaleurs de juin, au fait que l'individu était trop chaudement habillé pour travailler par cette température. Il m'avait remis, en dépôt, £14 sterling, que j'ai fait parvenir à ses héritiers, en Ecosse. La compagnie Allan se chargea de ramener leurs effets, en Angleterre et en Ecosse, sans frais aucun.

Les immigrants, en général, étaient bien portants, et se sont mis à l'ouvrage en arrivant. Plusieurs de ceux que j'avais placés en mai et juin ont pu, depuis, envoyer de l'argent pour faire venir leurs familles et leurs amis.

En terminant, j'exprime la confiance que les immigrants seront, l'année prochaine, aussi bons et plus nombreux encore.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
R. MACPHERSON,
Agent officiel d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture, Ottawa.

12—2½

ETAT MENSUEL du mouvement de l'immigration (arrivée et départ) à l'agence de Kingston, pour les onze mois expirés le 30 novembre 1880.

Mois.	Nombre d'immigrants arrivés *viâ* le Saint-Laurent.	Nombre d'immigrants arrivés *viâ* les Etats-Unis.	Sexe.			Nombre total d'individus.	Nationalités.						Autres nations.	Métiers et occupations.					Destination générale.								
			Masculin.	Féminin.	Enfants.		Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.		Cultivateurs.	Travailleurs agricoles et autres.	Artisans.	Employés du commerce, etc.	Servantes.	Provinces maritimes. Nouvelle-Ecosse.	Nouv.-Brunswick.	Ile du Prince-Ed.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Colombie-Britannique.	Etats de l'Est.	Etats de l'Ouest.
Janvier	53	.....	34	10	9	53	47	2	3	.....	.....	1	.....	.....	28	4	2	6	.....	.....	.....	1	52	.....	.....	.....	.....
Février	15	.....	12	1	2	15	7	3	5	.....	.....	.....	.....	.....	9	2	1	1	.....	.....	.....	.....	15	.....	.....	.....	.....
Mars	22	.....	15	4	3	22	16	3	3	.....	.....	.....	.....	.....	11	4	.....	2	.....	.....	.....	.....	22	.....	.....	.....	.....
Avril	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Mai	342	3	125	49	171	345	137	58	150	.....	.....	.....	.....	.....	120	5	.....	23	.....	.....	.....	.....	345	.....	.....	.....	.....
Juin	348	1	244	35	70	349	159	66	119	.....	.....	.....	5	.....	226	16	2	18	.....	.....	.....	.....	349	.....	.....	.....	.....
Juillet	232	1	167	31	35	233	93	54	79	.....	.....	.....	7	.....	161	.....	6	14	.....	.....	.....	.....	233	.....	.....	.....	.....
Août	134	2	92	23	21	136	63	59	14	.....	.....	.....	.....	.....	88	3	1	14	.....	.....	.....	.....	136	.....	.....	.....	.....
Septembre	87	1	58	19	11	88	46	30	12	.....	.....	.....	.....	.....	56	2	.....	13	.....	.....	.....	.....	88	.....	.....	.....	.....
Octobre	50	.....	36	5	9	50	27	12	11	.....	.....	.....	.....	.....	34	2	.....	3	.....	.....	.....	.....	50	.....	.....	.....	.....
Novembre	62	1	47	7	9	63	28	16	18	.....	.....	.....	1	.....	43	4	.....	5	.....	.....	.....	.....	63	.....	.....	.....	.....
Colons venus des Etats-Unis	.....	589	184	189	216	589	39	35	10	4	.....	.....	501	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	589	.....	.....	.....	.....
	1,345	598	1,014	373	556	1,943	662	338	424	4	.....	1	514	.....	776	42	12	99	.....	.....	.....	1	1,942	.....	.....	.....	.....

KINGSTON, 30 novembre 1880.

R. MACPHERSON,
Agent officiel d'immigration.

ETAT du nombre de colons venus des Etats-Unis, tel que déclaré aux percepteurs des douanes aux différents ports d'entrée du district d'immigration de Kingston, pendant les onze mois expirés le 30 novembre 1880, et valeur de leurs effets.

Port d'entré.	Adultes du sexe masculin.	Adultes du sexe féminin.	Enfants.	Total.	Américans.	Canadiens rapatriés des Etats-Unis.	Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Autres pays.	Valeur des effets.
												$ cts.
Whitby	17	6	8	31	5	15	3	4	3	1	.....	850 00
Oshawa	16	6	3	25	.....	19	4	2	.....	.....	.....	800 00
Darlington	7	9	19	35	21	14	.....	.....	.....	.....	.....	1,246 00
Port-Hope	11	11	13	35	17	17	1	.....	.....	.....	.....	1,196 00
Cobourg	6	12	16	34	.....	20	14	.....	.....	.....	.....	2,515 00
Cramahe	5	6	5	16	.....	15	1	.....	.....	.....	.....	377 00
Brighton	9	10	19	38	.....	38	.....	.....	.....	.....	.....	727 00
Trenton	3	5	10	18	.....	18	.....	.....	.....	.....	.....	607 00
Picton	18	12	5	35	14	20	.....	.....	.....	1	.....	1,328 00
Belleville	29	43	42	114	10	72	6	14	3	2	7	1,774 00
Napanee	20	15	12	47	10	8	10	15	4	.....	.....	1,575 00
Kingston	26	38	41	105	49	56	.....	.....	.....	.....	.....	4,385 00
Gananoque	17	16	23	56	31	25	.....	.....	.....	.....	.....	1,470 00
Total	184	189	216	589	157	337	39	35	10	4	7	18,850 00

ETAT indiquant le nombre et la destination des immigrants expédiés de l'agence de Kingston avec des billets de passage gratuits, pendant les onze mois expirés le 30 novembre 1880.

Stations.	Billets d'adultes.	Stations.	Billets d'adultes.
		Report	428
Belleville	112	Ernestown	3
Toronto	31½	Bath	5
Hastings	57	Colborne	1
Wolfe Island	50	Campbellford	2
Brockville	12	Ottawa	2
Howe Island	10	Omemee	1
Cornwall	9	Oshawa	1
Madoc	14	Perth	2
Marysburgh	21	Bowmanville	5
Picton	30	Northport	2
Napanee	5	London	1
Port-Hope	15	Smith's Falls	0½
Lancaster	4½	Lindsay	4
Tyendinaga	2½	Hamilton	2
Collins Bay	9½	Palmerston	8
Whitby	12	Harrowsmith	1
Duffin's Creek	1	Peterborough	6
Prescott	4	Arnprior	1
Montréal	1	Olden	1
Oxford	1½	Fredericksburg	3
Morrisburg	3	Oso	1
Amherst Island	7½	Seeley's Bay	1
Cobourg	1	Parham	4
Trenton	8	Lakefield	0½
Adolphustown	2	Bethany	0½
Gananoque	3	Newcastle	1
Sand Point	1		
A reporter	4.8	Total	487½

ETAT indiquant le nombre total d'immigrants arrivés à l'agence de Kingston et restés pour être placés, pour les onze mois expirés le 30 novembre 1880.

Mois.	*Viâ* le S-Laurent	*Viâ* les Etats-Unis.	Total.	Nombre nourris.	Nombre qui ont eu des billets de passage gratuits.	Nombre de repas fournis.
Janvier	53	.....	53	14	13	47
Février	15	.....	15	8	5	21
Mars	22	.....	22	.....	4	.....
Avril	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Mai	342	3	345	78	67	197
Juin	348	1	349	182	213	264
Juillet	232	1	233	129	64	246
Août	134	2	136	81	122	223
Septembre	87	1	88	25	13	38
Octobre	50	.....	50	12	16	31
Novembre	62	1	63	10	13	12
		9	1,354			
*Colons venus des E.-U., d'après les données des percept. des douanes	.....	589	589	.....	.....	.....
	1,345	598	1,943	539	530	1,079

* REMARQUE.—A part ces colons, les différents percepteurs des douanes évaluent qu'un nombre égal sont arrivés dans cette agence, des Etats-Unis, sans faire de déclaration à la douane, n'ayant pas d'effets de valeur considérable, mais ayant l'intention de résider en Ontario.

R. MACPHERSON,

Agent officiel d'immigration.

KINGSTON, 30 novembre 1880.

No 5.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION A TORONTO.

(M. John A. Donaldson.)

Bureau d'Immigration,
Toronto, Ont., décembre 1880.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport que l'on m'a demandé, pour les onze mois expirés le 30 novembre 1880.

Le nombre total des immigrants arrivés à cette agence pendant cette période, a été de 15,712. Sur ce chiffre, 7,797 sont restés en Canada; le reste, 7,915, en grande partie des Norvégiens, n'ont fait que passer, en route pour les Etats de l'Ouest.

Outre ces immigrants, on rapporte que 646 autres sont entrés par les ports de Toronto et Collingwood, formant ainsi un chiffre total de 8,443 qui sont restés en Canada.

Le nombre de ceux qui se sont fixés dans la province d'Ontario, autant qu'on a pu le constater, est de 6,908, qui, avec les 646 ci-dessus mentionnés, forment un chiffre total de 7,554 pour cette province.

Il est venu, pendant l'été, cent cinquante-neuf Mennonites, qui allèrent rejoindre leurs amis du Manitoba.

La santé des immigrants, en général, a été exceptionnellement bonne pendant le dernier été. Il ne s'est produit que deux décès, au commencement de la saison, et c'étaient deux jeunes enfants.

Les ouvriers agricoles étaient en nombre considérable.

J'ai pu, sans peine, les placer en arrivant. Un bon nombre d'autres ouvriers et travailleurs ont aussi trouvé de l'ouvrage immédiatement, avec de bons salaires, sur le Pacifique et autres chemins de fer en voie de construction.

La visite des délégués anglais, qui furent, partout où ils allèrent, favorablement impressionnés par l'apparence du pays et de ses ressources, ainsi que par l'exportation considérable d'animaux vivants qui se fait en Angleterre, ne peut qu'avoir une influence décisive sur la classe des fermiers aisés et des capitalistes et les porter à venir s'établir en Canada.

Quant aux capitalistes en particulier, il en est venu plus qu'en aucune autre année. Quelques-uns ont placé leur argent dans les banques, et d'autres sur fermes améliorées et autres propriétés.

Il se trouve actuellement ici une dizaine de femmes, récemment arrivées, qui possèdent un capital réuni de quelques £70,000 sterling, attendant un placement.

Le tout très respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre humble serviteur,

JOHN A. DONALDSON,
Agent officiel d'immigration.

L'honorable ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

ETAT indiquant le nombre total d'immigrants arrivés à l'agence de Toronto et restés pour être placés, pour les onze mois expirés le 30 novembre 1880.

Mois.	*Viâ* le St-Laurent.	*Viâ* les Etats-Unis.	Total.	Nombre nourris.	Nombre qui ont eu des billets de passage gratuits.	Nombre de ceux qui sont passés directement au Manitoba.
Janvier	143	.....	143	1,700	120	.....
Février	194	8	202	820	138	25
Mars	321	.....	321	526	147	45
Avril	174	71	245	851	206	136
Mai	1,448	.....	1,448	3,078	691	199
Juin	855	.....	855	1,484	404	.....
Juillet	1,229	.....	1,229	1,089	222	163
Août	866	.....	866	1,057	145½	309
Septembre	586	.....	586	814	115	12
Octobre	588	.....	588	932	116	.....
Novembre	424	1	425	618	99	.....
	6,828	80	6,908	12,969	2,403½	889

ETAT indiquant le nombre d'immigrants arrivés à l'agence de Toronto, pendant les douze mois expirés le 30 novembre 1880, et leur nationalité; le nombre de ceux qui ont eu à titre d'assistance des aliments et des billets gratuits de transport par voie de chemins de fer et autres de cette agence au lieu de leur destination.

Pays d'origine.	Arrivés *viâ* le St-Laurent et Halifax.	Arrivés *viâ* les Etats-Unis.	Total.	Restés dans la province de l'Ontario.	Passés aux Etats-Unis.	Nombre nourris.	Nombre qui ont reçu des billets gratuits.	Passés au Manitoba.
Angleterre	3,870	40	3,910	3,579	.....	.....	.....	331
Irlande	2,326	13	2,339	2,200	.....	.....	.....	139
Ecosse	1,212	26	1,238	1,059	.....	12,969	2,403½	179
Allemagne	39	1	40	10	30	.....	.....	.....
Norvége, Suède	8,026	.....	8,026	60	7,885	.....	.....	81
Autres pays, Mennonites	159	.....	159	.....	.....	.....	.....	159
	15,632	80	15,712	6,908	7,915	12,969	2,403½	889

ETAT indiquant le nombre et la destination des émigrants expédiés de cette agence au moyen de billets de passage gratuits, pour les douze mois expirés le 30 nov. 1880.

Lieux de destination.	Billets d'adultes.	Lieux de destination.	Billets d'adultes.
Agincourt	5	Dundas	6
Ailsa Craig	2	Dundalk	4
Allandale	7	Dunville	1
Alliston	11	Elora	4
Alma	2	Elmvale	2
Angus	1	Etobicoke	2
Arthur	7	Exeter	24
Atherley	2	Fergus	26
Aurora	6	Flesherton	3
Avening	1	Forrest	52
Aylmer	3	Fort Erie	1
Ayr	7	Galt	6
Baden	16	Garafraxa	2
Ballantrae	3	Georgetown	12
Barrie	17	Gilford	3
Batteaux	6	Glen Williams	2
Beachville	3	Gobie's Station	2
Beaton	1	Goderich	14
Belgrave	1	Gorrie	1
Belle River	2	Goodwood	4
Belleville	5	Gravenhurst	142
Berkeley	1	Guelph	28
Berlin	26	Hamilton	88
Blythe	8	Hamburg	3
Bolton	3	Harriston	4
Bowmanville	4	Harrisburg	3
Bracebridge	94	Harley	2
Bradford	63	Hornby	12
Brampton	74	Ingersoll	20
Brantford	29	Innerkip	2
Brome	2	Islington	12
Brucefield	2	Kenilworth	5
Brussels	1	King	4
Burford	12	Kingston	6
Camlachie	1	Kincardine	13
Carleton	1	Kleinburg	11
Carronbrook	3	Komoka	3
Chatham	61	Lambton	1
Chatsworth	10	Lefroy	5
Charleston	6	Lindsay	1
Cheltenham	3	Lisle	4
Clifford	6	Listowel	8
Clifton	6	London	160
Clinton	16	Longford Mills	1
Coboconk	4	Lucan	10
Cobourg	3	Lucknow	6
Collingwood	22	Malton	6
Cookestown	1	Manitowaning	2
Cookesville	9	Markham	7
Copetown	1	Markdale	1
Courtland	1	Meaford	5
Craigleith	1	Meadowvale	2
Craigvale	3	Merriton	14
Creemore	1	Millikens	1
Davenport	3	Milton	14
Dayton	2	Mimico	7
Dixie	3	Michel	19
Doon	3	Mono Road	7
Dorchester	6	Montreal	10
Douglas	2	Moorefield	3
Drayton	4	Mount Brydges	2
Dublin	1	Mount Forest	22

ETAT indiquant le nombre et la destination des immigrants expédiés de cette agence au moyen de billets de passage gratuits, etc.—*Fin.*

Lieux de destination.	Billets d'adultes.	Lieux de destination.	Billets d'adultes.
Myrtle	1	Shelburne	10
Napanee	6	Simcoe	5
Newcastle	15	Southampton	2
Newmarket	3	Springfield	4
Newry	1	Stoney Point	1
New Lowell	3	Stonebridge	28
Niagara	73	Stayner	62
Norval	20	Strattord	22
Norwich	6	Strathroy	8
Oakville	12	Streetsville	31
Orangeville	17	Sainte-Catharine	22
Orillia	24	Saint-Joseph's Island	7
Oshawa	5	Saint-Mary's	16
Ottawa	4	Saint-Thomas	4
Owen-Sound	56	Sutton	1
Palgrave	2	Thamesville	12
Palmerston	18	Thornbury	13
Paris	39	Thorndale	2
Parkhill	1	Thornhill	9
Parry-Sound	33	Thorold	22
Pénétanconchine	6	Thornton	1
Peterboro'	4	Teeswater	9
Petrolia	17	Tilsonburg	2
Pinkerton	1	Tottenham	7
Port-Credit	15	Unionville	4
Port-Carling	2	Walkerton	22
Port-Elgin	5	Waterdown	4
Port-Dalhousie	2	Waterloo	2
Port-Hope	3	Watford	3
Port-Perry	3	Welland	3
Port-Robinson	1	Weston	19
Preston	8	Whitby	3
Prescott	4	Wick	2
Princeton	5	Williamsford	5
Prince-Arthur's-Landing	3	Windsor	14
Proton	2	Wingham	3
Québec	3	Woodbridge	2
Richmond Hill	10	Woodstock	29
Ripely	1	Woodville	2
Rosseau	45	Wolverton	1
Sarnia	4	Wyoming	1
Scarboro'	8	Yarmouth	1
Seaforth	19		
Shakespeare	2	Total, nombre des billets de passage...	2,389

ETAT indiquant le nombre d'immigrants arrivés au port de Toronto, pour l'année 1880; leur nationalité et la valeur des effets déclarés.

Nationalité.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Valeur des effets.
				$ cts.
Anglais	53	60	33	17,832 00
Irlandais	7	11	12	280 00
Ecossais	11	13	11	3,894 00
Allemands	20	22	3	2,985 00
Canadiens	61	71	33	14,155 00
Américains	67	67	29	21,025 00
Norvégiens	1	1	4	50 00
Italiens	1	1	1	6 00
Français	2	2	9	175 00
Australiens	1	1	1	100 00
Polonais	1	2	.....	50 00
Total	225	251	136	60,552 00

ETAT indiquant le nombre d'immigrants arrivés au port de Collingwood, pour l'année 1880; leur nationalité et la valeur des effets déclarés.

Nationalité.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Valeur des effets.
				$ cts.
Anglais	1	.....	.....	8 00
Irlandais	1	1	1	60 00
Ecossais	3	2	5	140 00
Canadiens	4	4	5	582 00
Américains	2	1	2	140 00
Norvégiens	1	.....	.....	20 00
Allemands	1	.....	.....	50 00
Total	13	8	13	1,000 00

No. 6.

RAPPORT OFFICIEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION À HAMILTON.

(M. John Smith.)

Bureau officiel d'immigration

Hamilton, décembre 1880.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant, avec les états tabulaires qui l'accompagnent, pour les onze mois expirés le 30 novembre 1880.

Les arrivées, pendant cette période, ont été moins nombreuses que pendant la période correspondante de l'année dernière, mais les immigrants appartenaient à une classe bien supérieure à la classe ordinaire. Un grand nombre d'entre eux apportaient de petites sommes en argent, tandis que d'autres avaient des montants variant de cinq cents à quinze cents piastres, et, dans quelques cas, beaucoup plus élevés encore.

Les immigrants, à peu d'exception près, étaient en bonne santé. Ils étaient tous propres à faire de bons colons, le plus grand nombre se composant d'ouvriers agricoles ou de journaliers de l'espèce que requiert le pays.

Le nombre de ceux qui eurent besoin d'assistance était faible en comparaison des dernières années, et la plupart étaient en état de se suffire à eux-mêmes jusqu'à leur arrivée à destination.

Il n'a pas été difficile de les placer dès leur arrivée, la demande de main-d'œuvre dans le district étant alors beaucoup plus forte que l'offre. Ce n'est pas pour les ouvriers agricoles et les journaliers seuls qu'il en était ainsi, du reste ; les menuisiers et les artisans de toute sorte se plaçaient tout aussi bien.

Dans mon dernier rapport annuel, j'ai eu l'honneur d'attirer l'attention sur les agissements de certains agents de steamers du Royaume-Uni, qui encourageaient l'émigration d'une classe de gens toute différente de ce que requiert le pays. Je puis vous informer maintenant que les moyens adoptés par le département pour arrêter cette sorte d'émigration ont réussi ; les plaintes à cet égard ont presque entièrement cessé, et il ne s'est présenté qu'un seul cas de ce genre dans mon agence pendant la saison.

Les mois d'octobre et de novembre indiquent une forte diminution, comparés aux mêmes mois de l'année précédente, le chiffre des immigrants établis dans l'Ontario étant de deux mille deux cent vingt-six pour 1879, contre mille soixante-dix-huit pour 1880. Cette différence a été causée principalement par l'état de dépression du commerce en Angleterre, l'année dernière ; de nombreux émigrants furent alors envoyés ici par les différentes sociétés religieuses et autres ; et on ne les plaça pas sans peine et sans frais, la saison étant trop avancée pour pouvoir trouver aisément de l'ouvrage pour eux en arrivant.

Il serait à désirer que tous ceux qui songent à émigrer au Canada partissent de bonne heure, au commencement de la saison, et on ne saurait trop insister auprès d'eux pour les convaincre de cette nécessité, car on attend une forte immigration pour la prochaine année, à cause du mauvais état des affaires en Irlande et du malaise de la classe agricole en Angleterre et en Ecosse. Le courant ne peut qu'être attiré ici par les avantages que présente le Canada, avec son agriculture prospère, le retour d'activité dans toutes les branches d'industrie et d'affaires, et l'intérêt créé par les terres des prairies du Nord-Ouest.

Il s'est accompli de grands progrès dans toutes les industries de ce district, pendant la dernière année. La confiance publique revenue à la suite des bonnes

récoltes, a contribué à développer un sentiment général d'activité dans toutes les branches; des entreprises abandonnées depuis des années ont été reprises par de nouvelles compagnies à fonds social, des particuliers ou des sociétés. Des nouvelles manufactures ont été construites et les anciennes ont été agrandies, afin de pourvoir aux demandes, le nombre des consommateurs augmentant avec le retour des capitaux. Deux nouvelles filatures de coton ont été construites et ont été mises en opération, et d'autres sont à l'état de projet.

Il s'établit aussi des fabriques de drap et de bonneterie, celles qui existaient ne suffisant plus à répondre aux besoins croissants du commerce.

Chaque classe de manufactures participe à la prospérité générale. Il en résulte une augmentation de travail pour les ouvriers, un emploi plus sûr et constant et des salaires plus élevés.

Pendant l'année courante, quelques-uns des fermiers anglais délégués et d'autres agriculteurs importants ont visité ce district et se sont déclarés plus que satisfaits de ses ressources et de la fécondité du sol.

Ils ont visité la région fruitière de la péninsule de Niagara, et admiré l'étendue de quelques vignobles et vergers, avec leurs magnifiques récoltes de fruits, raisins, pêches, prunes, coings, pommes, poires. Des propriétaires leur dirent avoir pris des engagements pour la livraison de mille à mille cinq cents boisseaux de pêches, et qu'ils avaient déjà commandé les paniers pour les expédier.

Ces étrangers visitèrent aussi quelques-unes des principales terres à céréales ou à racines légumineuses, où le système de rotation est suivi avec autant de perfection que sur les fermes les mieux administrées de la Grande-Bretagne, et où, dans certains cas, le rapport a été cette année de quarante-cinq à cinquante boisseaux de blé par acre et de trente à trente-cinq tonnes de racines légumineuses.

Ils virent aussi la ferme modèle de Bow Park, ainsi que les terres à pâturages de MM. Stone, Jardine, J. White, et autres grandes fermes d'élevage, dont les proportions et la richesse dépassèrent leur attente.

Le troupeau de Bow Park en est arrivé à être considéré comme le plus riche du monde, non-seulement par le nombre de têtes, mais encore par la variété et la pureté de races; il contient, en effet, des animaux des familles les plus riches et des races les plus célèbres de l'ancien et du nouveau monde. Les prix réalisés aux ventes annuelles peuvent non-seulement soutenir la comparaison, mais ils dépassent probablement la moyenne des plus hauts prix jamais obtenus ailleurs, et la ferme ne peut suffire présentement aux demandes qui viennent de tous côtés.

La dernière saison a été très heureuse et très profitable pour les éleveurs canadiens, et la demande des Etats de l'ouest et du sud-ouest a été forte et les prix très élevés. Les courtes-cornes de première classe, les herefords, les leicesters, les cotswolds, et les shropshires ont rapporté des sommes considérables. On a reçu aussi beaucoup de demandes des Etats de l'ouest pour les chevaux Clydesdale, qui se sont vendus très cher.

La demande d'Europe pour l'exportation de bœufs, porcs et chevaux s'est bien soutenue pendant l'année. Il y eut, pour les Etats-Unis, de fortes demandes de chevaux, ainsi que pour laines de toutes sortes; aussi une bonne demande pour bois de construction.

Du Royaume-Uni, la demande de céréales et de laitages a été extrêmement bonne, et les prix élevés.

Les affaires du district en général indiquent une augmentation considérable dans toutes les branches de commerce, pour l'exportation comme pour l'importation. Les marchands de gros ont fait leurs paiements vite et les dettes générales ont été réduites de beaucoup, tandis que les marchands de la campagne ont aussi rempli leurs obligations d'une manière plus satisfaisante que par le passé; le commerce de détail a été prospère également, les affaires étant plus fortes et plus avantageuses. Il y a eu peu de faillites, les commerçants ont regagné la confiance publique, et il s'est fondé de nouveaux établissements dans les diverses branches de négoce.

Les nouveaux colons ont été beaucoup moins nombreux dans les régions de concessions gratuites de Muskoka, Parry Sound et Nipissingue, mais avec la construction

des chemins de fer projetés, on aura bientôt accès aux cantons nouveaux, où la terre est excellente et pour la culture et pour les pâturages.

L'exposition provinciale, tenue ici en septembre dernier, a été visitée par un grand nombre d'agriculteurs importants des Etats-Unis, ainsi que par les délégués anglais. Les articles indiquaient un progrès marqué sur les années précédentes ; le fait était surtout visible dans le département des machines et des instruments agricoles. Les échantillons de grains, de fruits et de laitages, étaient supérieurs à tout ce qui a jamais été exposé ici.

Les articles du Manitoba attirèrent fortement l'attention, surtout les racines légumineuses, qui étaient remarquables par leur grosseur et leur qualité ; et l'on pourrait dire la même chose du houblon et du chanvre, tandis que l'avoine était remarquablement belle et les fruits et le blé-d'inde pouvaient soutenir avantageusement la comparaison avec les mêmes produits des meilleurs districts d'Ontario.

Les immigrants ont montré beaucoup d'intérêt pour les territoires du Nord-Ouest, un grand nombre de nos fils cultivateurs étant allés s'y établir sur des homesteads. Avec la perspective des chemins de fer en construction ou projetés, qui doivent ouvrir ces territoires, on anticipe que l'émigration de ce district à l'avenir se dirigera surtout vers les riches terres de prairies du Nord-Ouest.

Les agents de terres des compagnies de chemins de fer dans les Etats de l'ouest, du nord et du sud-ouest, ont fait des efforts extraordinaires, dans ce district, pour induire les Canadiens à aller s'établir sur leurs terres, et cela sans grand résultat. Un bon nombre d'émigrants, amenés par de fausses représentations à émigrer au Kansas, à l'Arkansas et au Texas, seraient trop heureux de revenir au Canada, s'ils pouvaient vendre ce qu'ils possèdent et réaliser assez pour payer leur retour ; car les fièvres malignes ont causé beaucoup de souffrances dans quelques-uns de ces Etats, et dans d'autres les récoltes sont toujours menacées par les inondations.

Une preuve de la prospérité croissante du pays, ce sont les recettes respectives des différents chemins de fer canadiens ; tandis que les lignes principales participaient aux profits du trafic général, les recettes provenant directement du pays ont prouvé dans une proportion beaucoup plus grande, comme on le verra par le dernier rapport annuel de la compagnie du chemin de fer Grand-Occidental, présenté lors de la réunion générale des actionnaires, et aussi par le rapport des directeurs des compagnies Occidental et Nord-Occidental, qui sont des lignes absolument locales.

Les garanties de tous les chemins de fer ont beaucoup augmenté de valeur depuis mon dernier rapport ; et à la compagnie du chemin de fer le Grand Occidental, grâce à l'augmentation simultanée du trafic et des prix de transport, ainsi qu'au bon marché des objets d'approvisionnement, soit bruts soit fabriqués, et au bas prix du charbon (pendant les deux premières années) à locomotive, les directeurs ont pu remplir tous leurs engagements, y compris le paiement de l'intérêt sur la dette consolidée et les actions préférentielles du chemin, sans compter qu'ils ont soldé les arrérages d'intérêt sur les actions préférentielles, le tout en laissant de plus un léger dividende sur les actions ordinaires, ce qui indique un état de choses excellent, tel que la compagnie n'en avait pas connu de longtemps.

Dans cette ville même, il s'est bâti plus de maisons qu'en aucune année antérieure, et les édifices publics qui ont été construits sont aussi plus considérables et plus coûteux que par le passé.

Les différentes opérations de cette agence sont pleinement indiquées par les exposés suivants.

Le tableau A indique le nombre d'immigrants pauvres secourus, le nombre de repas et de lits fournis. Ce tableau, comparé à celui de la période correspondante de 1879, indique une diminution de 50 pour cent au moins dans ce chiffre. Cela est dû à ce que les immigrants de cette année étaient d'une meilleure catégorie et à la facilité avec laquelle on les a placés.

Le tableau B indique les localités de ce district où les immigrants ont été expédiés.

Le tableau C indique la destination des immigrants auxquels l'agence a fourni des billets de passage.

Le tableau D établit le chiffre total des valeurs que les émigrants ont apportées; il permet de constater une augmentation des sept mille piastres sur les mois correspondants de 1879.

Le tableau E indique le nombre d'enfants amenés à l'agence et placés dans le district par les diverses sociétés philanthropiques. Cette œuvre a été fidèlement conduite et a produit les meilleurs résultats.

Les tableaux de F à J indiquent le nombre des immigrants et la valeur de leurs effets, tels qu'inscrits aux différents bureaux de douane du district.

Le tableau K indique le nombre d'immigrants qui se sont établis dans Ontario, le nombre de repas, de lits et de billets de passage fournis.

Les tableaux L et M indiquent les arrivées et départs des immigrants et leur destination générale, pour les onze mois.

Je suis forcé d'appeler encore une fois votre attention sur le manque de logement pour les immigrants à leur arrivée ; ils n'ont pas même un endroit où ils puissent se laver et se nettoyer après leur long voyage sur mer et en chemin de fer. On aurait grand besoin de bâtiments pour les recevoir.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN SMITH,
Agent d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture, Ottawa.

TABLEAU A.—Indiquant le nombre d'immigrants pauvres secourus, le nombre de repas et de lits fournis, et le nombre de billets de passages donnés par les chemins de fer et les bateaux, à l'agence d'immigration d'Hamilton, pendant les onze mois expirés le 30 novembre 1880.

1880.	Nombre d'immigrants.	Nombre de billets de passage.	Nombre de logements gratuits.	Nombre de repas fournis.
Janvier	86	55	43	147
Février	73	52	69	229
Mars	74	42	43	113
Avril	97	52	32	75
Mai	413	161	60	399
Juin	339	139	94	418
Juillet	233	110	45	356
Août	200	107	25	260
Septembre	227	107	136	452
Octobre	119	63	26	104
Novembre	101	51	25	811
Total	1,962	939	598	3,364

TABLEAU B.—Indiquant les localités où des immigrants ont été expédiés par l'agence d'Hamilton, pendant les onze mois expirés le 30 novembre 1880.

Comté.	Nombre.	Comté.	Nombre.
Algoma	91	Manitoba	1,449
Colombie Anglaise	6	Middlesex	470
Bruce	349	Muskoka	66
Brant	293	Norfolk	267
Cardwell	29	Ontario	22
Dundas	12	Oxford	373
Durham	13	Ottawa	8
Exsex	205	Peel	78
Elgin	213	Perth	150
Grey	144	Renfrew	20
Grenville	19	Simcoe	221
Frontenac	12	Stormont	16
Hastings	10	Peterboro'	14
Halton	177	Victoria	15
Haldimand	145	Welland	1,306
Huron	189	Wentworth	[illegible]
Lanark	13	Wellington	[illegible]
Leeds	17	Waterloo	[illegible]
Lambton	73	York	952
Lincoln	133		
Kent	206	Tota	10,225

TABLEAU C.—Destination des émigrants auxquels l'agence d'Hamilton a fourni des billets de passage, pendant les onze mois expirés le 30 novembre 1880.

Stations.	Nombre.	Stations.	Nombre.
Ancaster	4	Listowell	1
Aylmer	1	Lewisville	1
Alma	1	Lucknow	6
Beamsville	9	Leamington	11
Brusseis	6	Maldon	3
Brantford	18	Merritton	174
Buckhorn	1	Morefield	6
Bothwell	3	Niagara	3
Burlington	3	Norwich	12
Brownsville	2	Nanticoke	4
Brampton	1	Oakville	4
Baden	1	Port-Dover	8
Clifton	15	Port-Burwell	2
Caledonia	4	Paris	9
Cookstown	6	Paisley	19
Collingwood	1	Port-Nelson	1
Comber	6	Palmerston	2
Chatham	6	Port-Colborne	3
Cayuga	3	Princeton	2
Courtland	10	Petrolia	1
Creedmore	1	Rockton	1
Canfield	3	Saint-Thomas	11
Centralia	2	Sainte-Catherine	64
Dundas	13	Simcoe	21
Delhi	16	Sainte-Anne	1
Drayton	1	Stratford	7
Dorchester	1	Seaforth	2
Drummondville	5	Toronto	61
Drumbo	6	Thorold	17
Exeter	1	Tilsonburg	4
Flamboro'	1	Thamesville	4
Fort Erié	5	Thornton	1
Galt	1	Walkerville	9
Guelph	22	Wallaceburg	1
Glencoe	9	Windsor	12
Harrisburgh	24	Woodstock	56
Hagersvilee	1	Winona	16
Harriston	1	Wingham	2
Jordan	2	Waterdown	6
Ingersoll	23	Watford	2
Jarvis	2	Walkerton	5
Kincardine	11	Welland	6
Komoka	3	Zimmerman	2
Kingston	1		
London	58	Total	897

TABLEAU D.—Etablissant le chiffre total des valeurs que les émigrants ont apportées avec eux en arrivant à cette agence, pendant les onze mois expirés le 30 novembre 1880.

Mois.	1879.	1880.	Augmentation.	Diminution.
	$	$	$	$
Janvier	30,000	37,000		
Février	26,000	36,500		
Mars	30,000	47,000		
Avril	45,000	53,500		
Mai	143,000	67,500		
Juin	42,000	62,000		
Juillet	37,000	49,500		
Août	71,000	57,500		
Septembre	41,000	72,000		
Octobre	101,000	76,000		
Novembre	46,000	60,500		
Total	612,000	619,000	7,000	

TABLEAU E.—Rapport annuel du nombre d'enfants à l'agence d'Hamilton, amenés par les sociétés suivantes, pendant les onze mois expirés le 30 novembre 1880.

Nom de la société.	Arrivés durant l'année 1880.			A l'agence le 31 déc. 1879.	A l'agence le 30 nov. 1880.
	Garçons.	Filles.	Total.		
Mlle Macpherson, Galt	85	25	110	30	
Mlle Rye, Niagara	5	93	98	6	
Rév. M. Stevenson, Hamilton	22	4	26	.....	8
Total	112	122	234	36	58

TABLEAU F.—Indiquant le nombre d'immigrants inscrits au port d'Hamilton, et la valeur de leurs effets, pendant les onze mois expirés le 30 novembre 1880.

Sexes.				Origine.	Valeur des effets.
Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.		
					$
14	16	32	62	Anglaise	2,800
9	13	28	50	Irlandaise	1,450
2	2	5	9	Ecossaise	271
7	6	12	25	Allemande	4,445
33	24	30	87	Citoyens des Etats-Unis	5,505
40	33	30	103	Canadienne	3,790
3	3	1	7	Autres pays	500
108	97	138	343	Total	18,761

TABLEAU G.—Indiquant le nombre d'immigrants inscrits au port de Clifton, et la valeur de leurs effets, pendant les onze mois expirés le 30 novembre 18~0.

Sexes.				Origine.	Valeur des effets.
Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.		
					$
9	10	11	30	Anglaise	4,150
3	4	3	10	Irlandaise	255
5	5	11	21	Ecossaise	1,050
4	5	3	12	Allemande	400
15	19	5	39	Citoyens des Etats-Unis	2,449
14	23	23	60	Canadienne	3,335
50	66	56	172	Total	11,639

TABLEAU H.—Indiquant le nombre d'immigrants inscrits au port de Fort-Erié, et la valeur de leurs effets, pendant les onze mois expirés le 30 novembre 1880.

Sexes.				Origine.	Valeur des effets.
Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.		
					$
13	13	13	39	Anglaise	1,875
4	4	2	10	Irlandaise	460
1	1	3	5	Ecossaise	100
4	3	5	12	Allemande	485
16	20	22	58	Citoyens des Etats-Unis	3,475
19	22	54	65	Canadienne	4,550
57	63	69	189	Total	10,945

TABLEAU I.—Indiquant le nombre d'immigrants inscrits au port de Niagara, et la valeur de leurs effets, pendant les onze mois expirés le 30 novembre 1880.

Sexes.				Origine.	Valeur des effets.
Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.		
					$
1	1	.....	2	Anglaise	300
1	1	3	5	Irlandaise	70
2	2	3	7	Total	370

TABLEAU J.—Indiquant le nombre d'immigrants et la valeur de leurs effets, entrés aux différents bureaux de douane dans le bureau de l'agence d'Hamilton, pendant les onze mois expirés le 30 novembre 1880.

Origine.	Hamilton.	Clifton.	Fort Erié.	Niagara.	Total.	Valeur des effets.
Anglaise	62	30	39	2	133	9,125
Irlandaise	50	10	10	5	75	2,235
Ecossaise	9	21	5	.....	35	1,421
Allemande	25	12	12	.....	49	5,330
Citoyens des Etats-Unis	87	39	58	.....	184	11,429
Canadienne	103	60	65	.....	228	11,675
Autres pays	7	.....	.....	.....	7	500
Total	343	172	189	7	711	41,715

TABLEAU K.—Indiquant le nombre d'immigrants arrivés à l'agence d'Hamilton pendant les onze mois expirés le 30 novembre 1880; et leur nationalité, le nombre de ceux qui ont été pourvus d'aliments et de billets gratuits de passage par chemins de fer ou autres modes de transport, à partir de cette agence jusqu'à leur destination respective.

Arrivés *viâ* le Saint-Laurent et Halifax.	Arrivés *viâ* les Etats-Unis.	Nombre total d'individus.	Partis pour les Etats de l'ouest.	Partis pour le Manitoba.	Restés dans la province de l'Ontario.	Origine des immigrants établis dans l'Ontario.						Nombre de repas gratuits.	Nombre d'immigrants nourris.	Nombre logés gratuitement.	Nombre qui ont reçu des billets gratuits.
						Anglaise.	Irlandaise.	Ecossaise.	Allemande.	Américaine.	Autres pays.				
2,996	45,016	48,012	37,787	1,446	8,776	2,560	1,318	1,330	970	2,182	416	3,364	1,426	598	939

TABLEAU L.—Indiquant les arrivées et départs des immigrants dans le district de l'agence d'Hamilton, pour les onze mois expirés le 30 juin 1880.

Origine.	*Viâ* le Saint-Laurent.	*Viâ* les Etats-Unis.	Total.	Restés dans l'Ontario.	Partis pour le Manitoba.	Partis pour les Etats de l'Ouest.
Anglaise	1,437	4,508	5,945	2,560	282	3,103
Irlandaise	687	2,973	3,660	1,318	219	2,123
Ecossaise	736	2,193	2,929	1,331	219	1,379
Allemande	102	20,785	20,887	969	198	19,720
Citoyens des Etats-Unis	.....	2,522	2,522	2,182	340	.....
Autres pays	34	12,035	12,069	416	191	11,462
Total	2,996	45,016	48,012	8,776	1,449	37,787

TABLEAU M.—Indiquant le nombre des arrivées et départs des immigrants dans le district de l'agence d'immigration d'Hamilton, pendant les onze mois expirés le 30 novembre 1880.

Nombre d'arrivées par le Saint-Laurent.	Nomber d'arrivées par les Etats-Unis.	Sexes.			Total.	Origine.						Destination générale.		
		Hommes.	Femmes.	Enfants.		Anglaise.	Irlandaise	Ecossaise.	Allemande.	Citoyens des Etats-Unis.	Autres pays.	Ontario.	Manitoba.	Etats de l'Ouest.
1,437	4,508	.....	.....	.....	5,945	5,945	.....	.....	.....	.....	.....	2,560	282	3,103
687	2,973	.....	.....	.....	3,660	.....	3,660	.....	.....	.....	.....	1,318	219	2,123
736	2,193	.....	.....	.....	2,929	.....	.....	2,929	.....	.....	.....	1,331	219	1,379
102	20,785	.....	.....	.....	20,877	.....	.....	.....	20,887	.....	.....	969	198	17,720
.....	2,522	.....	.....	.....	2,522	.....	.....	.....	.....	2,522	.....	2,182	340	.....
34	12,035	.....	.....	.....	12,069	.....	.....	.....	.....	.....	12,069	516	191	11,462
2,996	45,016	23,994	8,490	15,528	48,012	5,945	3,660	2,929	20,887	2,522	12,069	8,776	1,449	37,787

JOHN SMITH,
Agent d'immigration.

No. 7.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'HALIFAX.

(M. Edwin Clay.)

Bureau officiel d'immigration.

Halifax, N.-E., 16 décembre 1880.

Monsieur,—J'ai l'honneur de soumettre, pour votre information, le rapport des opérations de cette agence depuis le 1er janvier 1880.

Ci-joint sont des états indiquant: A, le nombre des arrivées; B, le nombre des immigrants passés par les différents bureaux de douane; C, le nombre de billets de passage donnés aux immigrants pauvres.

Le nombre des immigrants n'a pas été aussi considérable que l'année dernière. La diminution s'est produite dans la dernière partie de l'année; car les mois de janvier, février, mars et avril indiquent une forte augmentation sur les mois correspondants de l'année dernière. Les immigrants venus cette année étaient d'une classe plus aisée que ceux des années précédentes, ce qui est dû sans doute en grande partie à l'ordre en conseil prohibant le débarquement des indigents.

En avril, Mde Birt a amené 70 enfants à destinatinn des provinces inférieures. Durant le même mois, il mourut un émigrant à bord du steamer *Hibernian.* Les immigrants, en général, étaient en bonne santé, et tous parurent contents de la manière dont on les avait traités à bord du steamer.

La visite de plusieurs délégués agricoles, qui sont venus en cette province, a eu un bon effet; elle a contribué, du moins, à attirer l'attention tout particulièrement sur les ressources de la Nouvelle-Ecosse comme pays à fruits et à pâturages. Les rapports de ces délégués, en Angleterre, ont porté beaucoup de fermiers anglais et Ecossais à s'enquérir par lettres de ce qui concerne la Nouvelle-Ecosse, en vue de s'y établir et de se livrer exclusivement à l'élève des moutons et des bêtes à cornes, considérant la proximité plus grande du marché anglais comme constituant un avantage marqué sur Ontario et sur l'Ouest, et les frais de transport jusqu'à la mer en moins comme formant un profit suffisant pour garantir le succès. Un bon nombre de nos gens sont présentement engagés dans le même genre d'affaires, et il y en aurait eu beaucoup d'autres si l'on avait les navires voulus pour le transport à volonté. A ce sujet, je puis dire que l'on travaille à améliorer les races, dans le but de pouvoir figurer avec avantage sur le marché anglais ou sur les autres marchés européens, et j'ai remarqué que l'on avait constaté une amélioration sensible chez les animaux envoyés aux différentes expositions agricoles de la province pendant la dernière saison.

Les états B, indiquant le nombre de colons entrés aux différents ports, ne sont guère complets, plusieurs des rapports étant encore en arrière; le nombre total dépasse, néanmoins, celui de l'année dernière. Un grand nombre de personnes ont quitté la province pour aller aux Etats-Unis, le printemps dernier, dans l'espérance d'améliorer leur position. Le plus grand nombre ont échoué, toutefois, et sollicitent maintenant de l'aide pour revenir au pays. Je reçois constamment des demandes de secours, et je connais plusieurs particuliers qui disent en recevoir aussi.

Les mines d'or ont eu une recrudescence d'activité pendant cette année, et on rapporte que les perspectives dans deux ou trois mines, sont très brillantes. Plusieurs veines très riches ont été découvertes dans les limites même de notre ville; on est à percer des puits, et avant quelques mois on saura à quoi s'en tenir sur la valeur exacte de ces filons.

Les mines de houille ont été exploitées sur la plus grande échelle. Le désastre récent de Stellarton peut être considéré comme une calamité nationale, vu les effets qu'il ne peut manquer d'avoir sur cette industrie et sur la classe qui y est engagée.

Des bandes nombreuses d'hommes partent déjà pour la forêt dans le but de travailler aux chantiers, et tout annonce qu'il se fera beaucoup plus de bois qu'à l'ordinaire.

J'ai plusieurs fois donné des billets de passage à des immigrants que j'avais lieu de croire de bonne foi. Dans chacun de ces cas j'ai pris des informations particulières avant de rien décider. Règle générale, les immigrants, aujourd'hui, ont leurs billets jusqu'à Québec et n'ont pas besoin d'aide ici.

Je dois remercier ici M. Sumner, et M. Connors, agent de passagers sur l'Intercolonial, ainsi que les employés de la douane, pour le précieux concours qu'ils m'ont prêté aux arrivées des steamers, et je termine en exprimant l'espoir que vous serez satisfait des opérations de l'agence.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

EDWIN CLAY, M.D.,
Agent d'immigration.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

ETAT MENSUEL des arrivées et départs des immigrants à Halifax, agence d'immigration de la Nouvelle-Ecosse, pour les onze mois expirés le 30 juin 1880.

Mois.	Venus directement de la Grande-Bretagne.	Sexes.			Nombre total d'individus.	Nationalités.						Etats et métiers.					Destination générale.							
																	Provinces maritimes.							
		Hommes.	Femmes.	Enfants.		Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Cultivateurs.	Ouvriers agricoles et journaliers.	Artisans.	Employés du commerce, etc.	Servantes.	N.-E.	N.-B.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Colombie-Britannique.	Etats de l'Est.	Etats de l'Ouest.
Janvier	343	218	65	60	343	241	50	25	.....	27	.....	10	199	5	4	33	85	2	77	101	....	.....	60	18
Février	524	317	104	103	524	350	135	2	.....	34	3	12	256	45	4	47	71	2	108	194	17	.....	49	83
Mars	656	456	113	87	656	377	165	33	.....	77	4	23	352	72	9	50	66	1	130	227	52	2	38	140
Avril	1,194	716	235	243	1,194	576	248	68	.....	302	.....	10	650	49	7	124	121	9	344	264	44	1	141	270
Mai	90	51	29	10	90	33	27	18	2	10	.....	3	41	2	5	7	60	8	10	.....	....	.....	12	.....
Juin	37	19	12	6	37	21	12	.....	.....	4	.....	1	17	....	1	2	23	7	.....	...	....	.....	7	.....
Juillet	31	12	12	7	31	13	2	9	.....	7	.....	.....	12	.....	.....	4	18	9	...	....	.....	.....	4	.....
*Août	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Septembre	43	25	10	8	43	27	6	.....	.....	10	.....	4	19	.....	2	5	31	4	.....	.....	.....	.....	8	.....
Octobre	71	54	10	7	71	48	12	3	.....	8	.....	2	47	5	.....	3	49	12	2	...	.....	.....	8	.....
Novembre	106	53	36	17	106	68	24	7	.....	7	.....	.....	46	3	4	17	38	5	49	12	.....	.....	1	1
Total	3,095	1,921	626	548	3,095	1,754	681	165	2	486	7	65	1,639	181	36	292	562	59	720	798	113	3	328	512

* Pas de rapport pour août.

EDWIN CLAY, M.D.,
Agent d'immigration.

ETAT indiquant le nombre d'immigrants inscrits aux divers bureaux de douane en la Nouvelle-Ecosse, et la valeur de leurs effets, pour l'année 1880.

Port d'entrée.	Nombre inscrit.	Valeur des effets.	Observations.
		$ cts.	
Amherst	10	1,922 00	
Arichat	12	82 00	
Barrington	6	172 00	
Bear River	11	128 00	
Bridgetown	1	50 00	
Canso	1	72 00	
Cornwallis	3	183 00	
Guysborough	5	146 00	
Halifax	44	4,957 00	
Liverpool	6	140 00	
Londonderry	7	354 00	
Lunenburg	2	300 00	
Parrsborough	.....	500 00	
Pictou	7	540 00	
Port-Hawkesbury	12	476 00	
Sydney	6	795 00	
Truro	6	460 00	
Windsor	4	655 00	
Yarmouth	4	925 00	
Total	147	12,857 00	

EDWIN CLAY, M.D.,
Agent d'mmigration.

No. 8.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT A LONDON (ONTARIO.)

(M. A. G. Smith.)

Bureau officiel d'immigration,
London, 15 décembre 1880.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de cette agence pour les onze mois expirés le 30 novembre 1880, avec les états suivants :

Tableau A.—Etat indiquant le nombre des immigrants débarqués, leur origine, ceux qui ont reçu des vivres et des billets de passage pour se rendre à destination, dans le cours de l'année.

Tableau B.—Donnant l'état mensuel des arrivées par la voie du Saint-Laurent, d'Halifax et des Etats-Unis.

Tableau C.—Le nombre de ceux qui ont reçu des billets de passage et leur destination.

Un état annuel des arrivées et départs, jusqu'au 30 novembre, indiquant le sexe, l'origine, les métiers ou occupations, et la destination générale des émigrants, d'après lequel il appert que dix-sept cent cinquante sont restés dans l'Ontario, quatre-vingt-onze sont allés au Manitoba et cent deux aux Etats-Unis.

J'inclus aussi des rapports relatifs aux colons entrés aux différents ports de ce district et à la valeur de leurs effets. Ces ports sont ceux de Saint-Thomas, Stratford, Chatham, London, Windsor, Amherstburg, Sarnia et Goderich.

A London on n'enregistre pas les immigrants ; mais si l'on en juge par la quantité des effets enregistrés, le nombre des colons venus des Etats-Unis doit être de plusieurs cents, et ce serait autant à ajouter à mes rapports. On m'a aussi informé qu'à Sarnia, il en vient continuellement un grand nombre qui n'ont pas d'effets ; on croit qu'il en arrive ainsi de sept à dix par jour en moyenne.

Les immigrants venus à cette agence pendant la dernière saison étaient en général des agriculteurs et des ouvriers agricoles, avec quelques domestiques ; tous ont trouvé de l'ouvrage aisément, et même on en demandait encore d'autres.

En général, ces immigrants se portaient bien ; il n'y avait que quelques cas de maladie, et encore ce n'était rien de grave. Ceux qui requéraient des soins médicaux les ont reçus immédiatement. Aucun décès à signaler.

Dans le cours de l'automne dernière, nous reçûmes la visite d'une délégation de quelques fermiers anglais, que j'accompagnai, comme j'en avais reçu instruction, à travers cette partie du pays, visitant avec eux les comtés de Middlesex, Elgin, Lambton, Essex, Kent, et une partie de Huron et Bruce.

Nous voyageâmes en voiture autant que possible, ce qui permit à ces messieurs d'arrêter à un grand nombre de fermes, en divers endroits, et d'observer par eux-mêmes. Ils virent plusieurs fromageries et plusieurs beurreries, et aussi de beaux pâturages où broutaient de nombreux troupeaux, engraissés pour être exportés en Angleterre. Les visiteurs déclarèrent à plusieurs des principaux fermiers et à d'autres personnes que le pays était beaucoup plus propice qu'on ne leur avait dit, et quant à la qualité du sol et quant à l'apparence d'aisance et de richesse même de la classe agricole D'après les opinions exprimées par eux, on peut croire que leur rapport sera des plus favorables, et de nature à induire beaucoup de fermiers et autres à profiter des avantages que le Canada offre aux agriculteurs et à venir s'y établir.

Des échantillons de grains et de fruits ont été envoyés à votre agent à Liverpool, M. John Dyke, qui les distribuera sans doute en Angleterre, où ils confirmeront les bons rapports faits déjà au sujet du Canada.

La main-d'œuvre agricole, pendant la prochaine saison, sera aussi recherchée que jamais ; les demandes arrivent constamment dès aujourd'hui.

J'ai dirigé un grand nombre d'immigrants sur les terres de concessions gratuites du grand district de Muskoka, quelques-uns assez à l'aise, et d'autres qui avaient gagné depuis leur arrivée de quoi s'établir sur un homestead ; tous réussissent bien et aiment beaucoup leur nouvelle patrie.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. G. SMITH,
Agent officiel d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

TABLEAU A.—Indiquant le nombre d'immigrants arrivés à l'agence de London, Ontario, pendant les onze mois expirés le 30 novembre 1880, et leur nationalité, le nombre de ceux qui ont eu à titre d'assistance des aliments et des billets gratuits de transport, par voie de chemins de fer et autres voies, de cette agence au lieu de leur destination.

Pays d'origine.	Arrivés *viâ* le St.-Laurent.	Arrivés *viâ* les Etats-Unis.	Total.	Restés dans la province de l'Ontario.	Passés aux Etats-Unis.	Nombre de repas fournis.	Nombre d'immigrants qui ont reçu des billets gratuits.
Angleterre	835	155	990	874	116	.....	.....
Irlande	470	115	585	533	52	.....	.....
Ecosse	188	36	224	198	26	.....	.....
Allemagne	20	30	50	34	16	.....	.....
Norvége	73	11	84	27	57	.....	.....
Suisse	.....	3	3	3	.....	.....	.....
Islande	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Amérique	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Autres pays	53	54	107	81	26	.....	.....
Total	1,639	404	2,043	1,750	*293	637	375½

* De ce nombre 91 sont passés dans le Manitoba.

TABLEAU B.—Indiquant le nombre total des immigrants arrivés à l'agence de London, et restés pour être placés, pendant les onze mois expirés le 30 novembre 1880.

Mois.	*Viâ* le St.-Laurent.	*Viâ* les Etats-Unis.	Total.	Nombre de repas fournis.	Nombre de ceux qui ont eu des billets de passages gratuits.
Janvier	85	21	106	37	27½
Février	42	23	65	18	15½
Mars	63	24	87	4	4
Avril	87	40	127	37	18
Mai	294	62	356	134	102
Juin	233	45	278	142	65½
Juillet	235	63	298	57	54½
Août	196	36	232	96	31
Septembre	193	44	237	66	21
Octobre	97	17	114	25	9
Novembre	114	29	143	21	27½
Total	1,639	404	2,043	637	375½

TABLEAU C.—Indiquant le nombre et la destination des immigrants expédiés de cette agence au moyen de billets de passage gratuits, pendant les onze mois expirés le 30 novembre 1880.

Stations.	Billets d'adultes.	Stations.	Billets d'adultes.
Ilderton	6	Aylmer	2½
Lucknow	5	Brucefield	1½
Port-Stanley	9½	Beachville	1
Windsor	7	Sheddon	2
Newbury	14	Camlachie	1
Saint-Thomas	62	Delaware	7
Strathroy	7	Fletcher	11
Mt. Brydges	1	Comber	8
Woodstock	4	Lambeth	4
Hyde Park	1	Iona	1
Chatham	45	Tilbury	6
Glanworth	7	Lawrence	5
Ripley	½	Brecon	2
Toronto	13	Hensall	1
Amherstburg	1	Rivière à la Puce	1
Stratford	2	Essex Centre	2
Lucan	13½	Yarmouth	1
Belmont	10	Longwood	3
Thorndale	9	Wingham	3
Guelph	1	Masonville	4
Parkhill	3½	Pointe-Lévis	1
Thamesville	4	Kingston	4
Bothwell	6	Springfield	1½
Ingersoll	4	Township de London	1
Forrest	1	Clinton	7
Dorchester	8	Hamilton	1
Glencoe	6½	Oil City	1
Watford	10	Petrolia	1
Charing Cross	3	Clandeboye	1
Mitchell	1	Bismark	7
Appin	4	Wyoming	½
Komoka	8		
Sarnia	5	Total	375½

ETAT ANNUEL du mouvement de l'immigration (arrivées et départs) à l'agence de London, Ontario, pendant les onze mois expirés le 30 novembre 1880.

Immigrants arrivés par voie du Saint-Laurent.	Arrivés par voie des Etats-Unis.	Sexe.			Nombre total d'individus.	Nationalités.							Etats et métiers.					Destination générale.								
		Hommes.	Femmes.	Enfants.		Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Français et anglais.	Scandinaves.	Autres nations.	Cultivateurs.	Travailleurs agricoles et autres.	Artisans.	Employés du commerce, etc	Servantes.	Provinces maritimes. N.E.	N.B.	I.P.E.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Colombie-Britannique.	Etats de l'Est.	Etats de l'Ouest.
85	21	69	13	24	106	66	28	7	.....	1	.....	4	16	33	11	9	2	.....	.....	.....	.....	94	.....	.....	.....	12
42	23	49	9	7	65	37	13	9	4	.....	.....	2	11	20	11	4	1	.....	.....	.....	.....	61	.....	.....	.....	4
63	24	54	14	19	87	53	22	9	.....	.....	....	3	19	31	2	....	4	.....	.....	.....	.....	76	.....	.....	.....	11
87	40	75	31	21	127	39	47	9	.....	13	.....	19	17	53	5	.....	8	.....	.....	.....	.....	104	6	.....	.....	17
294	62	206	80	70	356	163	98	33	12	43	3	4	73	118	9	6	5	.....	.....	.....	.....	270	40	.....	.....	46
233	45	150	63	65	278	113	95	49	8	5	.....	8	53	64	26	7	15	.....	.....	.....	.....	252	14	.....	.....	12
235	63	133	86	79	298	145	87	42	.....	5	3	16	41	68	16	8	13	.....	.....	.....	.....	280	.....	.....	.....	18
196	36	134	49	49	232	144	44	23	2	15	.....	4	26	94	8	6	9	.....	.....	.....	.....	193	13	.....	.....	26
193	44	140	55	42	237	94	83	21	11	.....	.....	28	39	88	10	3	21	.....	.....	.....	.....	211	9	.....	.....	17
97	17	64	26	24	114	45	34	16	9	3	.....	7	23	38	2	1	11	.....	.....	.....	.....	93	5	.....	.....	16
114	29	73	24	46	143	91	34	6	4	2	.....	6	19	47	4	3	8	.....	.....	.....	.....	116	4	.....	.....	23
1,639	404	1,147	450	446	2,043	990	585	224	50	87	6	101	337	654	104	47	97	.....	.....	.....	.....	1,750	91	.....	.....	202

15 décembre 1880.

A. G. SMYTH,
Agent d'immigration.

NOMBRE de colons et valeur des effets déclarés au port de Saint-Thomas, pendant l'année 1880.

Nombre.	Canadiens.	Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Autres nationalités.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Valeur.
									$ cts.
142	65	19	6	2	50	64	74	4	12,772 00

NOMBRE de colons et valeur des effets déclarés au port de Stratford, pendant l'année 1880.

Nombre.	Canadiens.	Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Autres nationalités.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Valeur.
									$ cts,
52	10	12	7	16	7	23	18	11	3,269 00

Le nombre, la nationalité, etc., non inscrits pour les six premiers mois.

NOMBRE de colons et valeur des effets déclarés au port de Chatham, pendant l'année 1880.

Nombre.	Canadiens.	Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Autres nationalités.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Valeur.
									$ cts.
488	263	100	67	21	37	202	146	140	7,450 00

NOMBRE de colons et valeur des effets déclarés au port de London, pendant l'année 1880.

Nombre.	Canadiens.	Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Autres nationalités.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Valeur.
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	11,344 00

Aucun détail quant au nombre, valeur seulement.

NOMBRE de colons et valeur des effets déclarés au port de Windsor, pendant l'année 1880.

——	Nombre.	Canadiens.	Englais.	Irlandais.	Ecossais.	Autres nationalités.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Valeur.
										$ cts.
1er trimestre	78	32	4	.....	1	41	25	27	26	3,055 00
2e do	265	130	36	9	.....	90	71	92	102	11,679 00
3e do	308	130	38	7	27	106	82	98	128	13,230 00
4e do	162	87	11	3	.....	61	46	54	62	5,155 00
Total.	813	379	89	19	28	298	224	271	318	33,119 00

NOMBRE de colons et valeur des effets déclarés au port d'Amherstburg, pendant l'année 1880.

Nombre.	Canadiens.	Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Autres nationalités.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Valeur.
									$ cts.
79	29	4	17	10	19	22	25	32	2,991 00

NOMBRE de colons et valeur des effets déclarés au port de Sarnia, pendant l'année 1880.

—	Nombre.	Canadien.	Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Autres nationalités.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Valeur.
										$ cts.
1er trimestre	164	90	12	3	20	39	48	50	66	3,743 00
2e do	347	211	33	36	7	60	90	104	153	12,597 00
3e do	430	267	48	25	31	59	116	120	194	15,932 00
4e do (2 mois	166	91	24	13	7	31	51	50	65	5,318 00
Total	1,107	659	117	77	65	189	305	324	478	37,590 00

NOMBRE de colons et valeur des effets déclarés au port de Goderich, pendant l'année 1880.

Nombre.	Canadiens	Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Autres nationalités.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Valeur.
									$ cts.
50	30	5	3	2	10	28	10	12	1,030 00

No. 9.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT A DULUTH.

(M. W. C. B. Grahame.)

Duluth, Minnesota, E.-U.
31 décembre 1880.

Monsieur,—J'ai l'honneur de transmettre le rapport des opérations de cette agence pendant l'année 1880.

Me conformant à des instructions spéciales, j'établis mes quartiers généraux à Saint-Paul vers le commencement de mars dernier, et je m'occupai de voir aux besoins des partis d'immigrants qui passent par cet endroit, en route pour le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, faisant occasionnellement quelque excursion dans les Etats d'Iowa et du Wisconsin, où se trouvaient des gens qui m'avaient fait part par lettres de leur intention d'émigrer vers notre "province de prairies." Je n'eus pas d'autre occupation jusqu'à l'ouverture de la navigation.

Le, ou vers le 1er mai, je vins à Duluth, ayant préalablement disposé l'Habitation des Colons pour recevoir les immigrants pendant la saison.

L'immigration, durant la présente année, s'est faite en grande partie *viâ* Chicago et Saint-Paul ; il est venu à peu près le même nombre qu'en 1879, cependant, par la voie de Duluth. L'un des traits remarquables et satisfaisants de l'immigration de 1880, c'est le grand nombre de personnes qui sont venus directement de la métropole. Cette affluence est due aux efforts du département de l'agriculture pour faire connaître la richesse et les ressources de nos provinces du Nord-Ouest en Europe. Les fermiers comme les paysans, dans les vieux pays, ont naturellement cherché avec empressement à améliorer leur sort en venant dans un pays où il y a place pour tout le monde et où le sol récompense au centuple les efforts que l'on faits pour le cultiver. Aussi, dès qu'on eût pris les moyens de faire connaître la fertilité des terres du nouveau Nord-Ouest, et les nombreux avantages dont la nature a doté cette région privilégiée, le courant de l'immigration se tourna de ce côté. Nous recueillons présentement le fruit de ces efforts.

La visite des délégués envoyés par les fermiers de la métropole et les rapports qu'ils ont publiés une fois de retour en Angleterre ont beaucoup contribué à faire connaître les ressources du Nord-Ouest et à pousser l'émigration de ce côté. Il est tout naturel, après la publication des rapports si favorables des délégués, qu'un grand nombre de ceux qui ont lu ces rapports aient saisi l'occasion qui s'offrait d'améliorer leur sort en venant au nouveau monde. Si le département de l'agriculture poursuit cette politique libérale, si l'on annonce sans épargne et partout à la fois pour faire connaître les avantages qu'offre aux capitalistes, aux fermiers, aux ouvriers et aux paysans, le Nord Ouest canadien, il n'y a pas de doute qu'avant peu d'années cette région sera peuplée d'émigrants entreprenants et habiles. L'affluence qui a eu lieu cette année, en conséquence des efforts faits pour faire connaître les avantages des provinces nouvelles n'est qu'un indice de ce que réserve l'avenir et de ce qui arrivera lorsque les ressources du pays seront encore mieux connues.

La peine que se donnent les compagnies américaines de transport pour faire connaître les terres traversées par leurs lignes, devrait être pour notre propre gouvernement une incitation à n'épargner aucune dépense pour répandre au loin des rapports véridiques et complets sur les fertiles régions vers lesquelles nous convions les émigrants. Ces compagnies américaines sont infatigables dans leurs efforts et ne s'arrêtent devant aucune dépense d'argent, de temps ou de moyens pour faire connaître leurs terres. La compagnie de Saint-Paul et Sioux (appartenant aujourd'hui

à la compagnie de chemin de fer de Chicago et du Nord-Ouest), la compagnie de Saint-Paul, Minneapolis et Manitoba, et le Northern Pacific, et la compagnie de Chicago et du Nord-Ouest, dans son prolongement du Dakota (toutes dans les limites de mon district), sont d'une libéralité illimitée pour attirer l'immigration sur leurs terres; leurs agents sont répandus dans ce pays et en Europe, elles publient des brochures et subventionnent fortement les journaux qui parlent de leurs terres; et le résultat est que les immigrants arrivent en masse. La compagnie de Saint-Paul et Sioux, en particulier, fait des efforts herculéens pour induire les immigrants à s'établir le long de sa ligne, et le succès qu'elle obtient est merveilleux. On réussit surtout à attirer ainsi les Anglais riches (une classe d'émigrants que nous devrions avoir à Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest). Grâce à l'activité de leurs agents dans la Grande-Bretagne, en Irlande et en Canada, et de leurs *leveurs* dans les principales villes des Etats-Unis, elles parviennent à déterminer de jeunes anglais aisés au acheter leurs terres. Je n'hésite pas à dire que près d'un demi-million de capital anglais et canadien a été investi sur les terres de l'État et sur celles des chemins de fer de l'Iowa :—dans cette aubaine la compagnie du chemin de fer de Sioux City a eu la part du lion.

Il y aurait moyen de faire rentrer en grande partie ce capital dans nos propres possessions de l'ouest. C'est cette classe d'émigrants, venant soit d'Europe soit des Etats-Unis, que nous devrions surtout tâcher d'attirer.

L'émigration des grands centres européens et américains encombrés de population vers nos vastes et fertiles prairies est un avantage réel, non-seulement aux provinces où les immigrants s'établissent, mais aussi à la Confédération toute entière. Et les immigrants des deux sexes que nous recevons d'Europe sont, en règle générale, forts, actifs et vigoureux. C'est un dicton que les hommes énergiques et confiants en eux-mêmes ont seuls assez d'énergie pour quitter leurs foyers et chercher fortune dans des pays inconnus. Le fait même qu'ils ont le courage de faire face aux épreuves et aux difficultés inévitables dans un pays nouveau, est un signe suffisant de leur force de caractère. Une grande partie de ceux qui sont venus s'établir dans nos possessions du Nord-Ouest pendant la dernière année feront de bons citoyens et de bons cultivateurs, et nous devrions leur donner tout l'encouragement et toute l'aide possible.

Il est un autre caractère de l'émigration des anciennes provinces vers les nouvelles sur lequel j'attirerai spécialement votre attention. Un grand nombre de ceux qui quittent Ontario et les provinces de l'est sont accaparés pendant le trajet par les agents américains de chemins de fer et de terres et induits à s'établir dans le Dakota, le Minnesota, l'Iowa et autres Etats de l'Ouest. Notre gouvernement perd ainsi de dignes citoyens, en même temps que les compagnies américaines retirent un fort revenu du pays sous forme de prix de transport.

Je mentionnerai ici une méthode très ingénieuse adoptée par M. Drake, commissaire des terres du chemin de fer de Saint-Paul et Sioux City (dont les quartiers-généraux sont à Saint-Paul) pour capturer les capitalistes et les cultivateurs anglais ou canadiens. Le bureau des terres de cette compagnie est à environ trois ou quatre arpents de la gare aux passagers sur l'une des principales rues de la ville. M. Drake tient à sa porte un grand drapeau anglais qui flotte en travers de la rue, et c'est la première chose qui frappe la vue de l'émigrant, qui doit de toute nécessité passer par cette rue pour trouver à manger et à se loger. Pour qui connaît l'attachement du sujet britannique pour le drapeau national, il est facile d'imaginer les sentiments de l'immigrant qui arrive solitaire dans cette ville étrangère et qui voit ce drapeau y flotter fièrement. L'orgueil, l'espérance mêlée aux regrets s'agitent en lui à la vue de l'emblème de la patrie. J'ai vu plus d'un vigoureux enfant de la Bretagne ou du Canada porter vivement sa manche d'habit à ses yeux humides de larmes en apercevant les couleurs nationales, et

"La rougeur s'étendant de ses joues à son front."

parlait éloquemment en faveur du cœur loyal qui battait sous la rude corduroy d'Albion ou l'étoffe domestique du "pays de la feuille d'érable." Et cependant, chose étrange à dire, ce sont ces mêmes impressions loyales, ce même sentiment de profond dévouement à la mère-patrie et à son drapeau, q i font faire au pauvre émigrant les pre-

mières démarches qui doivent le conduire finalement à renier son allégeance à cette patrie et à ce drapeau.

M. Drake, qui connaît bien la nature humaine, joue habilement avec le patriotisme de ces pauvres gens, et en outre n'épargne ni peines ni argent pour en capturer le plus possible. Attiré par le drapeau, l'émigrant se rend tout naturellement au bureau, croyant que c'est une agence anglaise. Ici il trouve un personnel de commis obligeants pour le recevoir. On le pousse dans une salle de lecture où les principaux journaux d'Angleterre et du Canada sont conservés en liasse avec une brochure par ci par-là ou un journal donnant des rapports merveilleux sur les terres que traverse le chemin de fer de Saint-Paul et Sioux City. L'attention du nouveau venu est ensuite attirée sur des échantillons des produits de ces terres, que l'on tient exposés là. Au moment de partir, on lui demande poliment d'inscrire son nom dans un livre tenu pour cet objet, ce qu'il fait, comme de raison, en ajoutant le nom de l'endroit d'où il vient. En examinant son écriture, l'employé qui l'accompagne se souvient aussitôt d'un M. X., du " même endroit," qui possède une très belle terre sur la ligne de " notre " chemin de fer. " Je suis sûr," déclare le commis, "qu'il serait enchanté de vous rencontrer. C'est à une faible distance et vous feriez peut-être ainsi bien de profiter de l'occasion pour aller le voir avant de vous rendre au Manitoba." Si l'émigrant refuse alléguant la dépense, ou bien le fait que ses billets sont pour le Manitoba, on lui assure très gracieusement qu'il ne lui en coûtera pas un sou et que, pour ce qui est de ses billets du Manitoba, l'affaire peut s'arranger très aisément. Alors, avant qu'il ait pû se rendre bien compte de ce qui se passe, on le munit de billets gratuits pour quelque localité le long de la ligne du chemin de fer de Sioux City, où il est très probable qu'il prendra une terre et se fixera.

Dans le cas d'un émigrant d'apparence distinguée ou riche, on prépare le wagon de chasse et notre homme ou le parti auquel il appartient est dirigé sur quelqu'un des marais à canards où la chasse abonde, et ordinairement les voyageurs passent une bonne journée de chasse, fusils, chiens, serviteurs et passage étant fournis gratis par la compagnie. Avant de revenir, on montre aux étrangers quelques terres de premier choix attenantes à d'autres qui ont été achetées récemment par le fils cadet de quelque lord imaginaire.

" Il reste juste à peu près 1,000 acres en un seul lot, et c'est un bon marché à $6 l'acre, ce prix comme de raison, n'étant pas la moitié de la valeur réelle," et l'Anglais confiant échange son or britannique pour quelque terre de marais de l'Iowa abandonnée par un colon antérieur. Mais qu'importe à M. Drake que les terres soient sans valeur ou non, du moment qu'il s'est assuré d'un acheteur pour une partie de son éléphant blanc; et si cet acquéreur abandonne ses terres de dégoût sans remplir l'engagement qui l'oblige à les améliorer, on peut les revendre.

Naturellement cette compagnie possède de très belles terres, mais de celles-ci elle dispose facilement. C'est pour disposer de ces terres médiocres qu'elle n'épargne ni peine ni argent, et ses agents réussissent merveilleusement à trouver des colons, simplement parce qu'ils dépensent beaucoup et judicieusement. Cette compagnie a dû dépenser pendant la dernière année, de $100,000 à $200,000 en annonces, frais d'agents, réduction sur le prix de transport des émigrants, dons aux colons et autres dépenses incidentes d'un bureau d'émigration. Le système doit évidemment payer, puisque la compagnie est satisfaite du résultat. A moins que le gouvernement n'adopte quelque système libéral de son côté, il sera difficile de soutenir la concurrence contre les compagnies américaines de chemins de fer qui ont des terres à vendre. Ces compagnies savent qu'en conséquence du rapport des délégués des fermiers, il y aura une forte émigration de la Grande-Bretagne l'année prochaine, et elles font des efforts extraordinaires pour en accaparer la masse.

LES COLONS COMME AGENTS D'IMMIGRATION.

Nous avons à lutter contre un autre danger, d'une nature rien moins que légère. Ce danger consiste dans le fait que les émigrants établis dans le Minnesota, l'Iowa et le Dakota sont en communication constante avec leurs amis de la Grande-Bretagne et du Canada. Je sais par expérience personnelle—bien que la chose ne soit pas

connue généralement—qu'une seule famille, établie isolément dans quelque endroit que ce soit et qui est satisfaite de son sort, peut, par les lettres qu'elle envoie à ses amis restés au pays, faire plus de bien réel pour la colonisation de l'endroit en question que dix agents d'immigration qui n'en parlent que par ouï dire. La chose est claire. Les colons qui, après quelques années de labeur, ont réussi à se créer un chez-soi, sont complètement au fait de toutes les difficultés qui peuvent se rencontrer, des ressources du sol, du climat, des chances offertes aux entreprises industrielles et des moyens de prévenir l'insuccès; en un mot, ils possèdent toutes les informations et toute l'expérience que les colons qui se proposent d'émigrer peuvent désirer. De plus, comme c'est à leurs amis et voisins qu'ils écrivent et qu'ils racontent leurs tentatives, ceux-ci, naturellement, les croient de préférence à de parfaits étrangers. Un agent pourra visiter n'importe quelle partie encombrée de provinces de l'Est ou de l'Europe et s'étendre sur les magnifiques perspectives présentées par les pays nouveaux, et ses tentatives n'auront pas la moitié de l'effet d'une seule lettre écrite par un colon satisfait de son sort. Celui qui a reçu la lettre la lit à ses voisins, ils la discutent ensemble, et sept fois sur dix se décident à aller rejoindre l'auteur. Ils ont pour baser leur jugement l'expérience d'un homme qu'ils connaissent, et dont le succès exerce sur eux une attraction. Et à ce propos j'insisterai sur l'importance vitale de soigner les immigrants dès leur arrivée et de les aider par tous les moyens possibles à trouver des établissements. Les agents locaux ne devraient épargner aucune peine et cultiver les émmigrants qui leur arrivent. Il en dépend beaucoup de la première impression que le nouveau venu reçoit de son installation et de ce qui l'entoure, ainsi que de la réception que lui font ses nouveaux voisins. Dans le Minnesota et la Dakota, (je le sais pas expériance personnelle), les anciens colons sont toujours empressés à venir en aide aux nouveaux. Ils indiquent à ceux-ci les bons endroits, ils les aident à construire leurs maisonnettes, à faire le premier labour et les semences, et de cent autres manières ils cherchent à rendre ces premiers travaux aussi légers que possible aux nouveaux venus. Chacune des familles, établies dans les grandes prairies des Etats-Unis, devient un agent volontaire et enthousiaste. Les colons écrivent à leurs anciens amis et les induisent par leurs raisonnements les plus forts à venir les joindre et s'établir avec eux. Ils leur choisissent leurs terres, font des arrangements pour eux avec les compagnies de chemin de fer pour le transport de leurs familles et de leurs effets, et leur viennent en aide de toutes manières. Il serait à désirer que nos propres colons imitassent cet exemple.

IMMIGRATION DES ÉTATS DE L'OUEST.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, l'immigration des Etats-Unis, bien que satisfaisante, n'a pas été aussi forte que les quelques dernières années. Cette diminution est due à plusieurs causes, parmi lesquelles je signalerai comme étant la plus importante la discontinuation du système qu'on avait adopté de rembourser aux immigrants une partie de leurs frais de voyage, soit $13.50 chacun. J'ai constaté, dans le cours de mes opérations des dernières années, que ce système de remboursement était d'un grand avantage pour les agents des compagnies de chemins de fer américains, et sa suspension ici nous a mis dans une position défavorable vis-à-vis d'eux. Ces compagnies sont en position de donner et donnent en effet de fortes déductions sur les frais de voyage des immigrants et les frais de transport de leur bétail, de leurs instruments aratoires, effets domestiques, etc., etc., et de gagner par là un grand nombre de gens que nous perdons en conséquence des prix de transport trop élevés, des Etats de l'Ouest au Manitoba. Toute l'immigration qui s'est portée au Manitoba est due aux efforts et à l'énergie infatigable de votre agent. Antérieurement à l'installation de M. Kingsmill à Saint-Paul, je parcourus une grande partie du Winconsin, du Minnesota du sud et de l'Iowa, et j'y vis différentes personnes avec lesquelles j'avais été en correspondance et qui songeaient à émigrer dans nos provinces. Je réussis à en décider quelques-uns, mais avec d'autres je n'eus pas autant de chance. Mais ceux qui refusèrent de venir au Manitoba, pour la plupart, motivèrent leur décision sur les dépenses excessives. D'un commun accord ils répliquèrent à toutes mes raisons qu'ils pouvaient avoir des terres tout aussi bonnes aux Etats-Unis et que le voyage coûtait

moins cher. C'est la seule objection qu'ils aient, et en rétablissant le remboursement, ce qui équivaudrait en pratique à une réduction de prix pour autant, on mettrait nos agents sur le même pied que les agents des autres corporations. Nous devrions ne rien épargner pour attirer ces gens de l'Ouest. Ils sont, comme je le disais dans mon rapport de l'année dernière, courageux, industriex et habitués au mode de culture des prairies, et ils nous rendraient en peu de temps, par leur adresse et leur énergie, tout l'argent qu'il nous en aurait coûté pour les amener sur notre territoire.

Je pourrais m'étendre sur plusieurs de ces points et en toucher de nouveaux; mais comme ce rapport a déjà pris des proportions plus considérables que celles que je lui avais assignées d'abord, je me hâte de conclure. Je ne me suis risqué à faire les recommandations ci-dessus qu'après mûre réflexion et poussé par un désir sincère de voir notre grand Nord-Ouest se coloniser rapidement.

DONNÉES ET CHIFFRES.

Il a passé dans le cours de 1880, 3,729 personnes par le port de Duluth. Sur ce nombre, 1,438 venaient directement de la Grande-Bretagne et d'Irlande. C'est plus du double de l'année dernière, soit 805 de plus. Des 2,291 qui ne venaient ni de la Grande-Bretagne ni de l'Irlande, 67 venaient de la Scandinavie, 29 du nord de la France, 43 d'Allemagne, et le reste, 2,152, d'Ontario, de Québec et des provinces du golfe. En sus, il y avait 411 personnes venues des Etats de l'Ouest, et qui s'étaient décidées à émigrer sur mes propres représentations. Quelques-uns d'entre eux passèrent par Duluth, mais la plupart choisirent la route de Saint-Paul.

Les chiffres que je donne sont aussi exacts qu'il m'est possible de les avoir, dans la condition où je me trouve. Voici la manière dont je me les procure. Je m'adresse aux comptables des bateaux à vapeur et je compte le nombre de ceux qu'ils ont inscrits. Puis, si les immigrants doivent passer une journée ou deux à la ville, je vais à tous les hôtels et je prends le nombre d'inscriptions, inscrivant moi-même ceux qui se retirent à la maison de refuge. Si c'est un train d'immigrants qui arrive, je m'y installe et je compte le nombre d'individus. Je compare ensuite ces chiffres avec ceux des comptables des bateaux, et lorsque le train revient de son excursion je revois encore le conducteur et je compare encore ses chiffres avec les miens et avec ceux des comptables. Je doute que personne puisse échapper à cette surveillance attentive, et je crois que mes chiffres sont aussi corrects qu'il est possible de les avoir.

BÉTAIL.

La quantité de bétail exporté d'Ontario au Nord-Ouest se répartit comme suit: 255 chevaux, 87 bêtes à cornes, non-compris un chargement de vaches et de veaux pour le département de l'intérieur, et 115 moutons, la valeur totale étant de $43,667. Ce chiffre comprend l'envoi du département de l'intérieur et aussi quelques chevaux et bêtes à cornes de grand prix envoyés pour la reproduction.

La valeur totale des marchandises et du fer pour les lignes de chemins de fer expédiés au Manitoba par voie de Duluth, est de $1,353,294, et les droits de $907,869.62, ce qui constitue une augmentation considérable sur 1879.

Dans la confiance que ce rapport recevra votre approbation,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WM. C. B. GRAHAME,
Agent fédéral d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No. 10.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT A WINNIPEG.

(M. Wm. Hespeler.)

Bureau officiel d'immigration,
Winnipeg, 15 décembre 1880.

Monsieur,—J'ai l'honneur de soumettre, pour votre information, mon rapport pour l'année 1880, ainsi qu'un état des immigrants qui ont logé dans les hangars du gouvernement durant cette saison et de ceux qui ont passé par Winnipeg et qui n'ont pas été hébergés de cette façon, mais qui, en revanche, ont obtenu des secours ou des informations à ce bureau.

Ainsi qu'on peut le voir par mes états mensuels, l'immigration de la Grande-Bretagne a été plus forte que celle d'aucun autre pays. Elle était aussi d'une excellente qualité, la plupart des immigrants étant anglais et écossais, et un bon nombre très à l'aise.

Le flot de l'immigration s'est porté presque exclusivement vers l'ouest, touchant à la rivière Souris, s'étendant le long de l'Assiniboine et de la Petite Saskatchewan, et formant de jolis établissements dans le voisinage de Rapid City, de Minnedosa et d'Odanah. Il s'est formé un autre établissement important à la coulée de la Queue d'Oiseau, à l'endroit où le chemin de fer du Pacifique canadien doit traverser cette rivière.

Un grand nombre d'immigrants choisirent l'établissement du Prince Albert, les facilités étant plus grandes que les années dernières pour atteindre la région de la rivière Saskatchewan. En effet, la compagnie de la Baie d'Hudson a établi un service régulier de bateaux pour le transport des voyageurs sur le lac Winnipeg, ce service se raccordant avec celui de la rivière Saskatchewan.

Un certain nombre d'autres immigrants, des pionniers, se sont établis dans la vallée de la rivière au Coude et dans celle de la rivière de la Paix, en vue de s'occuper principalement d'élevage; on sait que cet endroit est particulièrement propice pour cet objet.

A l'est de la rivière Rouge, on a constaté des progrès considérables sur la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique, achevée en partie. Par suite de la construction de trois scieries, qui fourniront à la section ouest des prairies du bois à un prix raisonnable, l'un des grands inconvénients que rencontrent les premiers colons se trouve écarté. On peut dire la même chose du pays situé à l'est du lac Winnipeg, où trois scieries ont aussi été construites dans le cours des douze derniers mois.

La ville de Winnipeg a, pendant cette année, dépassé les prévisions les plus optimistes par la rapidité de son développement, le chiffre de la population étant évalué à 12,000, ce qui constitue une augmentation de plus de 3,000 pendant l'année, et plus de 300 constructions nouvelles ont été érigées pendant l'été dernier.

La construction du chemin de fer du Sud-Ouest activera beaucoup l'établissement de cette partie de la province et du territoire, tandis que le chemin de fer du Pacifique canadien à l'ouest de Winnipeg va transformer promptement cette vaste prairie, en grande partie inhabitée, en pays cultivé et animé.

L'action du gouvernement local, qui a divisé la province en municipalités (au nombre de 26) a eu les meilleurs résultats, et bien que l'expérience ne date pas encore d'un an, ses avantages se font déjà sentir partout. Un autre mouvement, plus important peut-être que l'autre, a consisté à commencer le drainage des terres basses et humides de la province.

La visite des délégués des fermiers européens dans cette province et dans le territoire nous garantit une immigration également extraordinaire par le nombre et par la qualité.

L'immigration des Mennonites russes a virtuellement cessé, la période d'émigration fixée par le gouvernement russe étant finie. Les Mennonites réussissent très bien et sont tous, sans exception, satistaits et heureux dans leur nouvelle patrie.

Par suite des pluies extraordinaires de la dernière saison, environ 300 familles de Mennonites ont dû émigrer de la réserve de l'Est, où le terrain est quelque peu bas, à la réserve du sud, plus élevée; 400 familles restent encore sur l'ancienne réserve.

Le rapport moyen des terres pendant l'année, dans la province du Manitoba et dans le territoire du Nord-Ouest, a été de 25 boisseaux par acre pour le blé, et les autres grains et les légumes ont été également productifs. On calcule que les labours de l'automne pour les semences du printemps augmentent l'étendue des terres en culture de moitié.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
WM. HESPELER,
Agent officiel d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

NOMBRE d'immigrants qui ont reçu asile pendant la campagne de 1880 à la station du gouvernement, Winnipeg, et leur pays d'origine.

Mois.	Canada.	Grande-Bretagne.	Etats-Unis.	Suède.	Total.
Janvier	.....	11	.....	.....	11
Février	.....	16	.....	.....	16
Mars	16	49	.....	.....	65
Avril	22	131	.....	.....	153
Mai	55	111	.....	.....	166
Juin	34	130	.....	.....	164
Juillet	40	132	.....	.....	172
Août	16	102	7	.....	125
Septembre	69	105	.....	.....	174
Octobre	18	36	.....	39	93
Novembre	.....	25	.....	.....	25
Décembre	.....	.....	.....	.....	.....
Total	270	848	7	39	1,164

NOMBRE approximatif d'immigrants arrivés à Winnipeg, durant l'année 1880.

Janvier	200
Février	560
Mars	1,400
Avril	3,800
Mai	820
Juin	700
Juillet	800
Août	550
Septembre	650
Octobre	350
Novembre	200
Décembre	150
Total	10,180

No 11.

RAPPORT ANNUEL SUR LA COLONISATION DU MANITOBA.

(M. C. Lalime.)

Worcester, Mass., 1er décembre 1880.

Monsieur,—Le 31 décembre dernier, dans le dernier rapport que j'ai eu l'honneur de vous soumettre, j'entretenais l'espoir que cette année l'immigration des canadiens de la Nouvelle-Angleterre vers le Manitoba serait plus considérable qu'en 1879.

J'avais raison de faire cet avancé; mais comme cette immigration dépend de circonstances multiples, il s'est trouvé qu'au printemps, ces circonstances ont été cause d'une diminution dans le nombre de nos immigrants.

La reprise des affaires aux Etats-Unis, au mois de janvier dernier, a été soudaine.

L'industrie, stagnante depuis trois ans, a repris avec une vigueur extraordinaire.

Les fabriques de coton et de lainage ont pu donner de l'ouvrage à tous ceux que leur capacité productive pouvait employer, et les salaires ont augmenté de 10 à 12 pour cent.

Ayant la perspective d'un gain relativement élevé comparé à celui des années précédentes, un grand nombre de familles qui avaient manifesté leur intention d'émigrer au Manitoba le printemps dernier, sont revenues sur leur décision, remettant au printemps de 1881 l'exécution de ce louable projet.

Les prix de passage pour se rendre au Manitoba étant élevés, $31.00, et nos familles se composant de sept à huit adultes, les déboursés du déplacement sont considérables, et de là hésitation chez un certain nombre.

De plus, plusieurs familles s'étant établies comme *squatters* sur les bords de la rivière Rouge, ayant eu des difficultés à combattre à propos de leurs titres, ont écrit à des parents ici, et ces nouvelles dans quelques endroits ont eu pour cause d'empêcher ces parents et leurs amis d'aller les rejoindre.

En dépit de ces contretemps j'ai tout de même raison d'être satisfait de ma propagande.

Par les listes expédiées à votre département, vous verrez que cent soixante dix-neuf canadiens ont quitté les Etats de l'est pour le Manitoba, et ces départs sont le prélude d'un grand nombre d'autres.

Chaque colon qui s'établit est un auxiliaire pour nous, car, à part ces difficultés à propos de leurs titres, tous nos émigrants des années précédentes sont satisfaits de leur émigration, ils forment des noyaux de paroisses qui deviendront importantes, et ils constituent une classe de citoyens paisibles et amis du progrès.

Cette reprise soudaine de l'activité industrielle a été la cause d'un surcroit d'immigration dans les centres manufacturiers, et la main-d'œuvre étant surabondante les salaires sont demeurés stationnaires pendant que la cherté de la vie a augmenté, et ceux qui avaient différé leur départ pour le Manitoba, de nouveau sont à se préparer pour y aller le printemps prochain, et comme il est toujours de coutume ils seront accompagnés par un certain nombre de parents et d'amis.

Aussi je vois arriver le printemps avec l'espoir de former un fort détachement de colons sérieux et bien décidés.

Un missionnaire demeurant dans un des centres canadiens les plus populeux, m'informe que ce printemps plus de 40 familles de sa localité doivent partir pour le Manitoba, et dans plusieurs autres centres aussi importants, d'après des renseignements personnels, un nombre à peu près égal de familles prendront la route du Nord-Ouest canadien.

Je reçois chaque jour des lettres de personnes demandant des informations, un certain nombre même viennent de la province de Québec; autant que possible, je rencontre ces personnes à domicile, et après avoir pris des informations sur l'état financier de leurs affaires, je les encourage d'émigrer suivant que je juge sage et prudent de le faire.

Ayant visité cette province à plusieurs reprises, connaissant ses ressources et ses avantages exceptionnels, je suis convaincu que nos compatriotes des Etats-Unis y trouveront l'aisance, et c'est dans le double but de servir les intérêts du Canada et les leurs propres, que, comme par le passé je n'épargnerai rien pour remplir fidèlement la mission qui m'a été confiée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur le ministre,

Votre obéissant serviteur,

CHAS. LALIME,
Agent spécial.

A l'hon. J. H. Pope,
Ministre d'agriculture,
Ottawa, Canada.

No. 12.

RAPPORT ANNUEL SUR LA COLONIE IRLANDAISE DU LAC WINNIPEG.

(M. John Taylor.)

Gimli, District de Keewatin,
31 décembre 1880.

Monsieur,—La condition de la colonie irlandaise au commencement de la présente année, était satisfaisante. Il régnait un sentiment général de contentement, et jamais on n'avait été plus confiant dans l'avenir de la colonie. La saison de pêche de l'hiver fut heureuse, et les travaux préparatoires au printemps, sur les terres, commencèrent avec un entrain merveilleux.

La saison fut extraordinairement froide, et le thermomètre descendit jusqu'à 55 degrés au-dessous de zéro. La glace, sur le lac, atteignit une épaisseur de cinq pieds dans les endroits exposés aux vents, et elle resta jusqu'au 18 mai, où elle disparut enfin,

A partir de ce moment, le temps, qui avait été beau et sec, devint orageux, froid et très humide, et garda ce caractère pendant presque toute la saison d'été et jusqu'à la congélation nouvelle du lac, le 15 novembre, à l'exception d'une courte phase de beau temps qui précèda ce moment.

Le résultat a été que les travaux des champs, qui avaient été poussés activement depuis la fin d'avril, furent complètement suspendus. Il devint impossible dès lors de semer aucuns grains, et ceux qui étaient déjà en terre furent détruits.

Les pommes de terre et les fèves, plantées en juin, furent presque partout détruites par la gelée le 5 juillet. La récolte de foin fut aussi détruite par les pluies continuelles, et les meilleures baissières à foin furent inondées par les eaux du lac Winnipeg. Une grande quantité de foin, qui avait été soigneusement coupé dans ces marais et transporté un peu plus haut pour être ameulonné, fut en fin de compte balayé par les fortes tempêtes ou absolument gâté par l'eau du lac.

Le lac continuait de monter, enlevant clôtures, étables, habitations, démantibulant la rive, inondant les routes et les champs, jusqu'au 15 novembre, où il atteignit une hauteur inouïe, pour ne s'arrêter qu'aux grands froids.

Les colons islandais, comme d'ordinaire, tinrent leurs primitives élections au commencement de l'année, et firent les arrangements habituels pour l'entretien des chemins et des ponts. Les colons du sud firent une requête à l'effet de prendre les mesures pour attirer les émigrants canadiens dans la réserve.

Les bonnes dispositions qui prévalaient généralement se modifièrent beaucoup lorsque vint le mauvais temps. La destruction de leur moisson en germe forçait les colons à chercher de l'ouvrage ailleurs. Un grand nombre trouvèrent de l'emploi, avec de bons gages, au Manitoba, et gagnèrent assez pour se soutenir ainsi que leurs familles pendant l'hiver actuel; d'autres, qui persistèrent à rester ici, dans l'espoir de voir arriver une température favorable, ont éprouvé un triste sort. Les uns ont perdu tout, grains, légumes et foin, et sont maintenant forcés de quitter la colonie pour aller chercher leur subsistance ailleurs.

Notre condition présente est loin d'être satisfaisante, et les perspectives pour l'avenir sont assez sombres. Le bétail a beaucoup souffert du manque des bons pâturages qu'il avait coutume d'avoir; quelques bêtes sont mortes, d'autres ont été abattues faute de foin pour les nourrir. Une centaine environ (n'appartenant pas au gouvernement) ont été conduites vers les prairies du sud. Il est certain qu'un grand

nombre encore devront être dirigées de ce côté si l'on ne veut pas qu'elles périssent en restant.

Les gens ont décidé, en général, de quitter la réserve au printemps, s'il leur est possible de le faire. Les offres les plus engageantes sont faites à quelques-uns d'eux par leurs frères du Dakota. Cependant, la plupart n'ont aucun désir d'abandonner le Canada. Des circonstances qu'ils ne peuvent contrôler semblent vouloir les forcer à laisser leurs nouveaux établissements, si péniblement formés. Une vingtaine de lots de homestead, dans les prairies du Nord-Ouest, ont été inscrits aux noms d'Islandais cette année, et les concessionnaires iront s'y établir au printemps. Il n'est que juste de dire, pour expliquer leur conduite, que la réserve en 1875, quoique basse et plate, était sèche et attrayante. Et lorsqu'ils s'enqueraient, on leur répondait invariablement qu'il en avait toujours été ainsi ; de sorte que les seules appréhensions avaient rapport à la sécheresse, qui pouvait exposer à des feux.

Une succession de cinq saisons humides semble avoir imprégné complètement les marais et les bas-fonds bien au-delà de la réserve, et nous sentons maintenant les désastreux résultats du drainage qui s'opère vers le lac Winnipeg.

Dans l'état actuel, la réserve est impropre à la colonisation ; cependant, beaucoup d'autres localités ont souffert par les mêmes causes, et d'excellentes terres, qui rapportaient autrefois de fortes récoltes, ont été ruinées par la continuation des saisons humides.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN TAYLOR,
Agent islandais.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No. 13.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT VOYAGEUR D'IMMIGRATION.

(M. John Summer.)

Carleton Place, 1er décembre 1880.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comme agent voyageur pour le département de l'immigration.

Du 1er janvier au 20 avril le champ de mes opérations a été entre Halifax et la Rivière-du-Loup, mes devoirs m'appelant occasionnellement jusqu'à Montréal. C'est ainsi que j'ai dû conduire douze fois des troupes d'immigrants venus par des *steamers*, au nombre de 1,652 en tout, obligé de parcourir ainsi 23,150 milles. Les arrangements d'hiver, sur le chemin de fer Intercolonial, étaient excellents et le service bien fait, eu égard aux fortes chutes de neige et aux violentes tempêtes auxquelles les chemins du Canada sont exposés en hiver.

Pendant les trois premiers mois de l'été, les steamers amenèrent à Québec un grand nombre d'émigrants, dont plus de 10,000 à destination du Canada. Le nombre total sous mes soins, pendant la saison d'été, a été de 13,580, sans compter un grand nombre d'autres venus par d'autres navires et dont je n'ai pu m'occuper. J'ai fait, pendant cet intervalle, vingt-cinq fois le trajet de Québec à Toronto, trois fois le voyage de Montréal et deux fois le voyage de Brockville, parcourant en tout 27,480 milles et faisant un total de 50,630 milles en onze mois.

Les émigrants en général étaient pauvres, étant depuis longtemps sans ouvrage. Cependant, ils étaient assez bien vêtus et d'apparence respectable. Un bon nombre allèrent au Manitoba. Quelques-uns avaient beaucoup d'argent, et les autres étaient assez pourvus pour payer les frais de première installation dans la province. Je sus par ceux-là qu'un beaucoup plus grand nombre se proposaient de s'y rendre dans le printemps de 1881.

J'ai fourni aux émigrants tous les renseignements qu'il m'était possible de donner et que j'avais pu recueillir en visitant moi-même cette province, je leur donnais de bons conseils et je voyais à ce qu'ils fussent bien traités à bord des wagons et descendus aux stations qu'ils devaient atteindre.

Les arrangements d'été étaient aussi excellents sur le Grand-Tronc et les facilités de transport parfaites.

Je dois les meilleurs remerciements aux officiers de l'Intercolonial et du Grand-Tronc pour leur courtoisie invariable et leurs bontés, aussi qu'aux conducteurs et aux serre-freins des trains pour leurs soins et leur obligeance. Les repas, aux restaurants des stations, étaient assez bons.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN SUMNER,
Agent voyageur.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No. 14.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION A SAINT-JEAN, N.-B.

(M. Samuel Gardner.)

Bureau officiel d'immigration,

Saint-Jean, N.-B., 31 décembre 1880.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant, pour la dernière année :

La plupart des immigrants venus pendant l'année pour s'établir sur les terres publiques étaient des Danois. Il en est venu ainsi 90 du Danemark, en route pour le Nouveau-Danemark, dans le comté de Victoria, et qui ont pris des terres à cet endroit, en vertu de l'acte provincial des concessions gratuites. Cette colonie, fondée il n'y a que quelques années, par des émigrés danois, a prospéré, et s'est accrue chaque année par de nouveaux arrivages, de sorte qu'il ne reste plus aujourd'hui que trente lots de cent acres chacun de disponibles dans la réserve danoise ; ces lots seront bientôt pris à leur tour par d'autres immigrants, de telle sorte que l'immigration elle-même cessera si l'on n'agrandit la réserve, les Danois exigeant qu'on les place ensemble. Ils ne tiennent pas même à la compagnie des Suédois et des Norvégiens. Il serait impossible, toutefois, de trouver de meilleurs colons pour ce pays. Ils sont sobres, sages, industrieux. La plupart sont venus par Halifax et Québec, un petit nombre par les Etats-Unis avec leurs familles, mais les derniers arrivés étaient des jeunes gens. Il est venu en outre, quelques célibataires, hommes et femmes, d'Angleterre, d'Irlande et d'Ecosse, qui se sont établis dans différentes parties de la province ; quelques-uns étaient des ouvriers, mais la plupart des cultivateurs et des domestiques de fermes. Huit garçons et cinq filles, venant des écoles industrielles d'Angleterre, ont été envoyés à Springfield, comté de Kings, où on était préparé à les recevoir ; ils étaient envoyés par le révérend G. Rogers, maintenant à Bristol, et le révérend James Shipperley, de Yarmouth, Nouvelle Ecosse.

Durant l'année 1880, comme en 1879, l'attention publique a été attirée sur la forte émigration de jeunes gens et de jeunes filles qui s'est portée de Saint-Jean vers les Etats-Unis—l'Exodus, comme on l'appelait. En m'informant de l'agent de la compagnie internationale de steamers, à ce port, j'ai su que la plupart des personnes en question passaient par cette ligne. D'après l'agent, le nombre de ces émigrants a été à peu près le même qu'en 1879, tel que mentionné dans le rapport. Encore, étaient-ce en grande partie des ouvriers et journaliers, venus ici après le feu de 1877 pour trouver de l'ouvrage ; d'autres allaient eux-mêmes chercher de l'emploi aux Etats-Unis pour la saison avec l'intention de revenir, et quelques-uns pour s'y fixer s'ils s'y trouvaient mieux.

En m'enquérant aussi auprès du surintendant du chemin de fer de Saint-Jean et Maine, j'ai su que le nombre des départs pour les Etats-Unis a dépassé de 3,216 celui des arrivées par cette voie. Cette différence considérable s'explique par le fait qu'un grand nombre de touristes, de commerçants et de voyageurs du commerce entrés par divers points dans notre province et dans la Nouvelle-Ecosse, retournent par cette route, la circulation étant très forte dans les deux provinces.

Bien qu'il soit impossible de connaître le nombre exact de personnes qui sont rentrés dans la province pendant l'année, on peut cependant arriver à un chiffre approximatif. J'ai remarqué, pendant les derniers mois de la navigation, à l'arrivée des navires de la compagnie Internationale de steamers, que les immigrants appartenaient à une classe inusitée, la classe ouvrière, qui constitue la force de toute nation.

Quelques uns de ceux qui avaient été attirés aux Etats-Unis par la renaissance commerciale et la demande de main-d'œuvre trouvèrent de l'emploi; d'autres, moins heureux, sont revenus, et un plus grand nombre encore voudraient revenir qui n'ont pas les moyens. Tandis que les départs attirent l'attention publique, les retours, en général, ne sont pas remarqués. L'agent de la compagnie Internationale de steamers rapporte que 600 sont revenus avec leurs bagages, et dit qu'il y a eu 1,820 qui partent chaque année pour aller travailler et qui reviennent, faisant en tout par cette ligne 2,420.

Le percepteur de la douane à la jonction McAdam estime qu'il est entré en Canada, par ce port, pendant l'année, 200 colons, avec des effets pour $2,000, lesquels colons venaient des Etats-Unis et étaient pour la plupart d'anciens habitants de la province rentrant au pays.

Le percepteur à Saint-Etienne rapporte qu'il est entré à cet endroit 42 colons en tout, leurs effets évalués à $1,505; sur ce nombre 25 étaient des Canadiens se repatriant, 6 étaient des Norvégiens, 15 des Américains, tous venant des Etats-Unis.

Le percepteur de la douane à Chatham rapporte que 17 colons sont entrés, avec leurs effets évalués à $1,520, dont $1,500 en argent, et $20 en autres valeurs. Sur ce nombre 6 étaient des Canadiens se rapatriant. L'automne dernier, 70 jeunes gens partirent pour les Etats-Unis, 10 moururent, et 60 revinrent au printemps.

Nous ne classons pas ceux-ci parmi les immigrants, bien qu'ils soient sans aucun doute inscrits comme tels aux Etats-Unis. J'apprends qu'un grand nombre de Canadiens qui sont partis dans le cours des dernières années pour aller s'établir aux Etats-Unis, seraient heureux de revenir s'ils avaient les moyens.

Le percepteur de la douane à Woodstock mentionne 2 colons immigrés, tous deux se rapatriant; valeur des effets, $75.

Le percepteur de la douane à Andover, comté de Victoria, rapporte que 9 colons en tout sont entrés; valeur des effets, $300. 4 étaient des Canadiens revenant des Etats-Unis, outre 9 jeunes gens partis d'ici pour aller à Andover et qui sont revenus. Le même percepteur rapporte que 40 Américains ont immigré dans ce comté pendant les trois dernières années et se sont établis dans le canton Tilley. M. A Cameron, commissaire des terres de la Couronne dans le gouvernement local fait le même rapport.

Le percepteur de la douane à Newcastle rapporte qu'il y a chaque automne un flot d'émigrants, hommes et femmes, qui vont passer l'hiver aux Etats-Unis à travailler; les premier dans les bois, les autres dans les fabriques, mais qui tous reviennent.

Les états de la douane à Saint-Jean indiquent 74 arrivées—valeur des effets, $6,689, —tous venant des Etats-Unis; pas d'arrivées de la Grande-Bretagne ou d'ailleurs; pas d'indication de familles, chaque inscription ne mentionnant que la femme en possession des effets. L'évaluation la plus basse, cependant, serait de 370. L'agent de la compagnie Internationale de steamers l'évalue cependant à 600.

Immigration pour 1880.

Arrivés d'Europe par steamer:

Du Danemark	54
De la Grande-Bretagne	36

Arrivés des Etats-Unis:

Via Jonction McAdam	200	Valeur des effets	$2,000
" St. Eteinne	42	" "	1,505
" Chatham	23	" "	1,520
" Woodstock	2	" "	75
" Andover	9	" "	300
" St. Jean	380	" "	6,689
Total des immigrants arrivés dans la province	646		
Valeur des effets arrivés des Etats-Unis			$12,089

C'est avec plaisir que je réfère à la visite faite par les délégués des agriculteurs anglais dans notre province. Dès que j'eus été averti de leur arrivée par un télégramme de l'agent d'Halifax, je me mis immédiatement en rapport avec notre gouvernement local, en m'adressant directement au secrétaire provincial, qui se trouvait alors ici, en route pour Fréderiction, et par télégramme, au procureur général, par l'entremise de MM. Robert Marshall et T. R. Jones. Je reçus en réponse, les télégrammes suivants :

FRÉDÉRICTON, 16 octobre 1880.

" On s'est occupé spécialement de la réception à faire aux délégués des agriculteurs anglais, et le secrétaire provincial est parti cette après-midi par un train spécial pour aller les rencontrer et les inviter à visiter le haut du fleuve Saint Jean et d'autres parties des provinces.

JOHN J. FRASER.

FREDERICTON, 16 octobre 1880

" Je vais à Saint-Jean aujourd'hui pour rencontrer les délégués anglais.

W. WEDDERBURN."

Ensuite je fis en sorte que les agriculteurs importants allassent rencontrer les délégués à l'hôtel. Ils furent reçus au débarcadère par l'honorable M. W. Wedderburn, secrétaire provincial ; J. B. Harmer, président de la société d'agriculture du comté de Saint-Jean ; James Hannay, reporter du *Daily Sun* ; le Dr Clay, agent d'immigration à Halifax, et moi-même. Nous prévoyions l'avantage qui pouvait résulter pour la province de leur visite, vu que nous croyons posséder quelques unes des meilleures terres du pays et l'un des meilleurs climats du monde, ainsi que le prouve notre rapport agricole, surtout en blé. Le blé est aujourd'hui cultivé sur une très grande échelle dans toute la province et dans la Nouvelle-Ecosse ; les rongeurs tant redoutés, belettes et rats qui ravageaient les champs pendant ces dernières années, n'arrêtent plus la culture, et l'abondance et l'excellence des récoltes ont nécessité la construction d'un grand nombre de moulins à farine. Cette année, une seule compagnie, celle des " Waterous Engine Works," de Brantford, Ontario, n'a pas vendu moins de treize moulins à farine, un dans chacune des places suivantes :—Sackville, Sussex, Painsec, Woodstock, Brantford, Ossakeag, Rolling, comté de Charlotte, St. George dans le Nouveau-Brunswick ; Granville, Maitland, Yarmouth, Economy, Halifax, Nouvelle-Ecosse. Cette compagnie possède aussi dix machines et scieries portatifs ; ce qui montre l'activité qui règne dans notre commerce de bois.

Je me suis adressé au bureau des terres de la Couronne, à Frédéricton, pour avoir un état des progrès réalisés pendant l'année, par les colons établis dans les cantons de concessions gratuites. On m'a répondu que le bureau avait demandé aux différents commissaires des rapports sur ce sujet, mais que ces rapports n'étaient pas encore venus, de sorte qu'on se voyait dans l'impossibilité de répondre à ma demande.

Le mouvement de la population vers les terres de concessions gratuites n'a pas été très fort à Saint-Jean, cette année, mais les renseignements particuliers que je possède indiquent une augmentation considérable dans l'etendue des terres en culture dans Clarendon, dans le comté de Charlotte, sur la Tobique, dans le comté de Victoria, le canton Tilley, le Nouveau-Danemark, Johnville, Chapmanville, Brantford, et d'autres parties du comté de Carleton. Plusieurs des colons assistés pendant les deux dernières années dans deux de ces cantons, sont aujourd'hui en position de vivre de leurs terres. Je citerai le cas d'un colon qui, avec quelque aide de sa famille, a pu défricher quarante acres de forêt la deuxième année. Ceux dont on attendait rien, à cause de leurs habitudes de paresse, ont fait des merveilles, et, stimulés par l'exemple de leurs voisins, sont devenus indépendants. De fait, le sort de notre population agricole est meilleur que jamais, et les gens sont en général plus attachés au pays. Les renseiments que j'ai eus du comté de York me permettent de constater qu'on n'y a jamais, à aucune époque, montré autant d'intérêt pour les entreprises agricoles. J'ai reçu une lettre de Thomas Pickard, écr., (on ne saurait trouver de meilleure autorité) qui fait mention de 450 bêtes à cornes expédiées de Sackville, de 150 expédiées d'Aulac Station, 600 en tout qui ont été exportées de cette région en Angleterre seulement ; sans

compter un grand nombre de moutons expédiés dans le Maine et ce qui est resté pour la consommation locale. Le foin s'est vendu en quantité aux commerçants, $10 non pressé, et $13 pressé. Une grande partie de notre foin est expédiée directement aux Indes occidentales. La plus grande partie du foin envoyé par chemin de fer cette année, a passé par Halifax.

Pour ce qui est de nos perspectives pour 1881, nos éleveurs de bêtes à cornes disent qu'il se fait beaucoup plus de préparatifs cet hiver que l'hiver dernier pour expédier des animaux sur le marché anglais. Les rapports de tous les comtés indiquent la même ardeur pour les intérêts agricoles en général; de fait les cultivateurs ont les capitaux, ils constituent la classe la plus sérieuse.

Les gens de Sackville expédient invariablement eux-mêmes leurs bêtes à cornes.

Les bouchers de Saint-Jean ont beaucoup acheté dans d'autres parties de la province et dans la Nouvelle-Ecosse pour l'exportation en Angleterre, et ils disent que leurs envois les ont payés. La difficulté pour eux, consiste dans le défaut de communication directe par vapeurs de Saint-Jean, ce qui les oblige à expédier d'Halifax et de Québec; cependant, malgré ces inconvénients, leurs envois les ont rémunérés.

Cette nouvelle branche d'exploitation se développe énormément. On évalue, dans le comté de Carleton, que les ventes aux acheteurs américains ont excédé celles de toutes les années précédentes. Les Américains ont acheté pour $100,000 au moins de moutons, de peaux de moutons, de bêtes à cornes, de chevaux, de foin et de céréales.

Le chiffre des envois, sur le seul chemin de fer de Saint-Jean et Maine, s'est élevé à 11,000 moutons recueillis dans l'Ile du Prince-Edouard et dans les comtés de l'est. Presque tous ces animaux étaient à destination de Boston.

Dans les comtés du haut, on trouve à vendre sur les lieux. On calcule que notre province a reçu, jusqu'à ce moment, un million de piastres pour les pommes de terre seules.

On demande à ce bureau des renseignements sur le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest. Ces demandes ont été faites par des particuliers ou par des groupes de six à douze pendant la saison et continuent encore à venir. J'ai répondu en envoyant des brochures contenant des descriptions du territoire ou d'autre manière. Ce qui paraissait les occuper le plus, c'était le prix du transport. Je n'ai aucun doute qu'un grand nombre de jeunes gens partiront cette année pour le Manitoba, le Nord-Ouest et la Colombie anglaise, pour aller rejoindre leurs amis qui les ont précédés. Les rapports merveilleux de ceux qui sont établis là-bas font leur œuvre; puis on sait quelles facilité offre la culture des terres de prairies. Malgré ceci, je répète cependant que nos jeunes gens comprennent de plus en plus que leur pays n'est pas à mépriser. Ils en arrivent à cette conclusion en comparant et en prenant en considération tous les faits, la proximité de la mer et de la Grande-Bretagne, un marché qui n'est plus borné au commerce des navires et du bois comme jadis, mais qui comprend de plus l'exportation—et une exportation très satisfaisante—des bêtes à cornes, des moutons etc.; en effet, notre province ne le cède à aucune autre de la Confédération, si elle ne l'emporte pas sur toutes, pour cette industrie, par ces pâturages comme par l'activité que nos cultivateurs déploient dans l'intérêt agricole, activité qui a été stimulée encore par notre exposition agricole.

Le rapport des délégués anglais, répandu l'année dernière dans la Grande-Bretagne, a donné lieu à beaucoup de demandes de renseignements qui ont été adressées à ce bureau au sujet des avantages du pays pour l'élevage et autres détails, sur les parties de la province les plus favorisées à cet égard, etc. J'ai répondu à toutes ces demandes, et je n'ai aucun doute que la dernière députation, celle de MM. Sheldon et Sparrow, fera un bon rapport. Je suis convaincu qu'ils recommanderont fortement la province comme champ d'immigration.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

SAMUEL GARDNER,

Agent d'immigration.

A l'honorable
Ministre de la'griculture,
Ottawa.

No. 15.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT À SAINT-PAUL MINN.

(G. R. Kingsmill.)

Saint-Paul Minn., 27 novembre 1880.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur mes opérations comme agent d'immigration pendant la saison qui tire présentement à sa fin.

Conformément aux instructions du département, je pris mes quartiers généraux à Saint-Paul de bonne heure en mai 1880. Avant de partir du Canada on m'avait donné instruction de veiller sur toutes les personnes qui passeraient par Saint-Paul en route pour Manitoba et le Nord-Ouest canadien, et en général de faire tout en mon pouvoir pour aider, assister, guider et diriger ces personnes, ainsi que pour les garantir des tentatives des embaucheurs, agents de terres et autres qui pouvaient avoir en vue de les induire à changer de route. Je me suis efforcé, autant que possible, de remplir ces instructions et de veiller avec soin sur les colons en destination du Manitoba qui passaient par Saint-Paul.

Dans les circonstances actuelles ce point a une très-grande importance au point de vue du transport des colons de l'Est au Nord-Ouest canadien. Bien que, durant les mois d'été, un grand nombre de colons se rendent au Manitoba par la voie des lacs, la voie principale est celle de Saint-Paul. De fait, il est impossible d'atteindre le Manitoba par chemin de fer sans passer par ce point. Saint-Paul est un grand centre pour les compagnies de chemins de fer, les agents de terres et autres, qui ont à vendre des terres incultes. Son importance augmente rapidement sous ce rapport et peut être comme le grand point de ralliement et le marché des vendeurs de terre du Nord-Ouest. Les stations de chemins de fer fourmillent d'embaucheurs employés par les compagnies de chemins de fer et les compagnies de terres. Ces agents remplissent les trains à voyageurs, où ils répandent d'immenses quantités de matières imprimées et emploient toute sorte d'arguments pour induire les nouveaux arrivants à s'établir sur les terres de leurs compagnies.

Je me suis trouvé en contact constant avec ces agents pendant l'été, et bien qu'il fût impossible de protéger nos gens contre eux, je suis heureux de pouvoir dire que très-peu de personnes se sont laissées entraîner par eux et que nos colons, autant que je puis savoir, sont presque tous parvenus à destination sans encombre, malgré les tentatives et les représentations de ceux qui opéraient contre moi.

Ainsi que je l'ai déjà dit dans les rapports que j'ai envoyés durant l'été dernier, nos principaux rivaux étaient la compagnie du chemin de fer de Saint-Paul et Sioux et une bande de spéculateurs de terrains, travaillant de concert avec cette comprgnie. Le chemin de fer, en tant que les fins de la ligne proprement dites sont concernées, fait maintenant partie de la ligne de Chicago, Milwaukee et Saint-Paul, tandis que les spéculateurs de terres forment en réalité une association distincte et indépendante. Ces individus ont l'habitude de hisser le drapeau britannique à la porte de leurs bureaux, pour attirer ainsi l'attention des européens qui traversent la ville. Outre cela, ils tiennent dans leurs bureaux les principaux journaux d'Angleterre, politiques, agricoles et autres, et font tout ce qu'ils peuvent pour produire l'impression que leurs établissements sont les quartiers-généraux anglais pour cette partie du pays. Leurs embaucheurs font métier d'aller à la rencontre de nos gens sur les trains ou à la station, et tout en médisant du Nord-Ouest et du Manitoba, ils représentent sous des couleurs attrayantes les avantages de leur propre pays.

Pour ce qui est de ces prétendus avantages, je puis dire qu'ils restent bien en deçà des avantages offerts par le Nord-Ouest canadien. Cet hiver les trains ont été enneigés pendant deux ou trois jours, et le trafic sur la ligne de Saint-Paul et de Sioux City interrompu bien avant que le froid eût fait son apparition au Manitoba. Les fausses représentations de ces agents et spéculateurs de terres souvent leur réussissent mal; cependant ils ont été et sont encore extrêmement actifs et ardents à l'œuvre et tâchent surtout de persuader les européens en cherche d'établissements.

Une autre compagnie nous fait aussi la concurrence pour attirer les colons, c'est celle du Pacifique Nord ; mais à part deux ou trois cas particuliers, cette compagnie et ses agents ont toujours agi loyalement et sans chercher à influencer nos gens.

Quiconque veut se rendre d'ici au Manitoba doit de toute nécessité passer par le chemin de fer de Saint-Paul, Minneapolis et Manitoba, et nos colons se trouvent ainsi en contact immédiat avec les officiers de cette compagnie. Malgré cela, et malgré les occasions de propagande que cette circonstance fournit, je suis heureux de pouvoir dire que je n'ai pas eu connaissance d'un seul cas de ce genre pendant tout le cours de la saison. Nos gens n'ont aucunement été *travaillés ;* au contraire, ils ont été bien traités par le personnel de la compagnie, qui a eu bien soin d'eux. A plusieurs reprises, durant l'été, des wagons spéciaux ont été, sur ma demande, mis à la disposition de troupes d'émigrants ou de familles voyageant de concert, et on a tout fait, de beaucoup d'autres manières encore, pour ajouter au confort de nos gens. Je ne fais que rendre justice à la compagnie et à ses officiers en leur donnant ces éloges mérités pour leurs soins, leurs bontés et leur courtoisie.

Bien qu'il ne soit pas possible de donner le nombre exact de personnes qui ont passé par Saint-Paul en route pour le Nord-Ouest canadien, je crois que les chiffres suivants donneront le total approximatif:

Billets de passage jusqu'à Saint-Boniface et Winnipeg, du 1er janvier au 15 novembre 1880	7,810
Billets de passage jusqu'à Emerson, du 1er janvier au 15 novembre 1880	680
Billets de passage pour d'autres endroits dans les les limites du Manitoba	149
	8,709

Comme un grand nombre de colons étaient accompagnés de leurs familles, et que souvent on passait deux enfants pour un adulte, les nourrissons, le plus souvent n'étant pas comptés, on peut en toute sûreté doubler ce chiffre ; et, de la sorte, on trouve que plus de 17,000 individus, en chiffres ronds, ont passé par Saint-Paul pendant la saison en route pour notre Nord-Ouest. Je considère même cette évaluation comme modérée, d'après les renseignements et les détails que je puis posséder ainsi que d'après mes propres observations.

Quant à l'origine des colons, je dois dire que la plus grande partie d'entre eux viennent de la province d'Ontario. Il en est venu, cependant, un nombre considérable d'Angleterre, d'Irlande, d'Ecosse, et du continent européen, avec quelques Américains. Cent cinquante, environ, venaient de la province de Québec, et plus de soixante étaient des Canadiens-français qui, après avoir cherché fortune dans le Massachusetts, s'étaient ralliés ensemble pour aller former une colonie au Manitoba.

Beaucoup de colons transportaient avec leur bétail, leurs meubles et leurs instruments d'agriculture. Je n'en ai vu qu'un très petit nombre qui fussent dans le besoin, c'est-à-dire, qui demandassent du secours. C'étaient, en général, des hommes courageux, intelligents, d'apparence aisée, satisfaits des perspectives qui s'offraient à eux, résolus et prêts à faire face bravement aux difficultés qu'ils pourraient rencontrer.

Dans le cours du mois d'août, je me suis trouvé en rapport avec plusieurs Mennonites de la réserve du Manitoba. Ces gens étaient venus ici pour savoir à quelles conditions ils pourraient retourner en Russie, où ils voulaient aller pour visiter leurs amis et parents. Connaissant les lois particulières de la Russie relativement aux

droits de citoyens, je les mis en garde contre le danger auquel ils s'exposeraient d'être peut-être molestés par les autorités russes. Afin de savoir à quoi m'en tenir et de pouvoir les renseigner au juste eux-mêmes sur ce point, j'écrivis au ministre de Russie à Washington, lui exposant tous les faits, et j'eus l'honneur de recevoir la réponse officielle que voici :

(Copie n° 249.)

LÉGATION IMPÉRIALE RUSSE,
WASHINGTON, 13 septembre 1880.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 28 août, demandant si les Mennonites qui retourneraient en Russie seraient inquiétés par les autorités russes, j'ai l'honneur de vous soumettre les faits suivants :

Les Mennonites russes qui sont expatriés appartiennent à deux classes ; l'une composée d'émigrants qui ont fui le pays sans passeports ou sans l'autorisation du gouvernement ; l'autre formée de ceux qui, avant de quitter l'empire, s'étaient soumis à toutes les exigences de la loi.

Tous les Mennonites appartenant à la première de ces deux catégories, en traversant la frontière, seraient considérés comme déserteurs et devraient subir les conséquences de leur acte conformément à la loi.

Quant aux Mennonites de la seconde catégorie, je les diviserais encore, pour mieux éclaircir la question, en deux classes : ceux qui ont quitté la Russie avec le passeport ordinaire, et ceux qui sont partis après avoir auparavant déclaré leur intention d'émigrer et de changer de nationalité et qui ont obtenu l'autorisation régulière de ce faire ou qui se sont engagés par écrit à ne jamais rentrer en Russie si on leur permettait de partir.

Ceux qui se sont munis du passeport ordinaire peuvent retourner en Russie, moyennant le paiement, lorsqu'ils traverseront la frontière, de la somme de dix roubles pour chaque année de séjour à l'étranger, si la durée n'excède pas cinq ans depuis la date du passeport, et d'une amende trois fois aussi forte pour chaque année subséquente. Il est fait exception pour le royaume de Pologne, où l'honoraire de passeport est de vingt roubles par année et l'amende en proportion.

Pour ce qui est des Mennonites qui ont reçu du gouvernement russe l'autorisation d'émigrer, avec ou sans la permission de changer d'allégeance, ou qui ont pris l'engagement par écrit de ne jamais entrer en Russie, leur position, selon le cas est toujours indiquée sur le passeport qu'on leur livre avant de quitter le pays, et c'est lui qui détermine s'ils peuvent entrer librement en Russie. Ceux qui ont obtenu la permission de devenir citoyens d'un autre pays, peuvent retourner en Russie avec un passeport de leur nouveau gouvernement ; ceux qui n'ont pas obtenu cette permission, ou qui ont pris l'engagement par écrit, doivent demander un permis spécial ; je dois ajouter, cependant, que le gouvernement impérial accorde rarement de pareilles demandes, surtout si ceux qui les font sont pauvres.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

G. WILLAMOR,
Chargé d'affaires russe.

A G. R. KINGSMILL, écr.,
Agent du gouvernement canadien,
Saint-Paul.

En recevant cette lettre j'en transmis copie au département. Je crois savoir qu'elle a été traduite et répandue parmi les Mennonites pour leur gouverne.

Au point de vue de l'immigration, Saint-Paul est un point important, le plus important, en fait, qui se rencontre entre Ontario et la frontière du Manitoba. Plusieurs lignes de chemin de fer convergent ici, et chacune de ces lignes a d'immenses quantités de terre à vendre. Il y a, outre cela, nombre de spéculateurs de terrains en quête d'acheteurs. Par suite des arrangements des chemins de fer pendant tout l'été, nos gens ont été forcés de stationner ici depuis le matin, de bonne heure, jusqu'à

sept heures du soir. Ils passaient ainsi la journée à errer par la ville, pourchassés et tracassés par les embaucheurs et agents des propriétaires de terres. De fait, en voyant les influences et les moyens employés par ces individus, la seule chose étonnante c'est qu'ils n'aient pas mieux réussi dans leurs efforts.

Vu ces faits et vu aussi l'absolue nécessité de protéger nos gens à cet endroit, je recommanderais respectueusement de poster ici un officier du gouvernement en permanence. Suivant l'exemple des autres, cet officier aurait des bureaux convenablement situés pour son usage et pour celui de nos immigrants qui sont retenus ici. On prendrait les mesures nécessaires pour leur confort, et on ferait tout ce qui serait possible pour les garantir des embaucheurs qui les assaillent présentement de toutes parts. Tant qu'on laissera nos colons errer le jour entier autour des stations de chemins de fer ou par les rues, ils seront forcément exposés aux tentatives et aux manœuvres des embaucheurs. Pour les protéger contre ces tentatives et aussi pour leur confort, on devrait pouvoir les loger pendant leur séjour ici et les faire surveiller avec soin par l'agent du gouvernement. Ce qu'il faut, ce sont des quartiers généraux canadiens avec notre drapeau flottant au-dessus de la porte, et tant que nous n'aurons pas cela nos gens continueront à souffrir de la perte et de l'ennui dont un si grand nombre d'entre eux ont eu à se plaindre l'été dernier.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

G. R. KINGSMILL.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No. 16.

RAPPORT ANNUEL DE LA STATION DE QUARANTAINE DE GROSSE-ISLE.

(FRÉDÉRIC MONTIZAMBERT, ECR., M.D.)

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour 1880.

La barque "Glen Monarch," maître O'Neil, de Rio de Janeiro, est arrivée à la quarantaine de la Grosse-Isle le 6 juin. Il y avait eu seize cas de fièvre jaune parmi son équipage durant le voyage. Trois des cas avaient été fatals. Le navire a été parfaitement nettoyé, purifié et désinfecté à la station.

Ce navire est le seul qui ait été signalé à la station, pendant l'été, comme devant être inspecté.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

FRÉDÉRIC MONTIZAMBERT.
Univ. Edin., L.R.C.S.E., etc., etc.
Surintendant médical.

A l'honrable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 17.

RAPPORT ANNUEL DE LA STATION DE QUARANTAINE D'HALIFAX.

(M. W. N. Wickwire.)

Halifax, 11 décembre 1880.

Monsieur,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant pour l'année 1880. Je suis en position de déclarer qu'il n'a été signalé à ce port, durant l'année, aucun cas exigeant la quarantaine. Ce fait semble quelque peu extraordinaire, vu que l'immigration aux différentes parties du continent par la voie d'Halifax a été beaucoup plus forte que les années précédentes. Il est évident que les compagnies de steamers et les autres autorités ont pris beaucoup plus de soins que d'ordinaire quant à la vaccination, à la propreté, etc., des immigrants.

Les précautions ordinaires ont été prises à l'égard des passagers de steamers ou de voiliers venant de ports infectés.

Je suis heureux de pouvoir dire qu'on a fait quelques réparations aux bâtiments de l'île Lawlor pendant l'été, et l'un des petits hôpitaux a été si bien modifié et amélioré qu'il pourrait faire d'excellents quartiers d'hiver au besoin.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. N. WICKWIRE, M.D., Univ. Edim.,
Surintendant médical.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 18.

RAPPORT ANNUEL DE LA STATION DE QUARANTAINE DE SAINT-JEAN, N.B.

(W. S. Harding, C.C.M.R.)

Station de quarantaine,
Saint-Jean, N.B., 31 novembre 1880.

Monsieur,—J'ai l'honneur de faire rapport au sujet de cette station, pour les onze mois expirés le 30 novembre 1880.

Sur le grand nombre de navires inspectés par moi à cette station durant l'année, un seul a dû être retenu plus que le temps nécessaire pour examiner les cas de maladies découverts ou survenus et qui n'avaient aucun caractère contagieux, ou, par suite d'autres circonstances, ne pouvaient être considérés comme dangereux.

Il y eut, cependant, le steamer *David*, arrivé ici le 16 avril, dont le capitaine était mort pendant la traversée, et dont plusieurs hommes d'équipage avaient eu la fièvre jaune. Il devint nécessaire de détenir le navire et d'employer les moyens ordinaires de désinfection.

Par suite des faux rapports faits par le maître intérimaire de ce navire à l'arrivée, je crus nécessaire de vous soumettre les détails dans le temps et de demander conseil pour pouvoir prévenir dorénavant la négligence ou les infractions à la loi. Comme la narration de ces détails, dans ce rapport, prendrait beaucoup d'espace, vous jugerez probablement qu'il me serait inutile de les répéter.

Tout considéré, je me crois justifiable de dire que la saison s'est passée sans aucun cas sérieux de difficultés.

Ayant déjà fait rapport sur l'achèvement des travaux ordonnés au bâtiments de l'île aux Perdrix, je n'ai qu'à en parler brièvement. Avant l'exécution de ces travaux, les seuls bâtiments existant étaient détériorés au point de ne plus pouvoir servir. Ils sont aujourd'hui entièrement renouvelés et n'auront pas besoin de réparations avant nombre d'années C'est une satisfaction de savoir que lorsqu'il pourra être nécessaire d'arrêter tous les passagers à la fois d'un navire infecté, on est en position de les loger et d'opérer l'œuvre de la désinfection.

Ceux qui ont l'expérience de ces choses savent que lorsqu'un navire arrive notablement infecté, le seul moyen sûr de le désinfecter, de désinfecter ses passagers, et d'empêcher le mal de se répandre dans le pays, c'est de faire sortir tout le monde, et de les traiter ensuite et de traiter le navire selon les règlements de la quarantaine.

La nouvelle clôture entourant les bâtiments est excellente, et sera d'un grand avantage.

Je puis dire que la clôture du cimetière est hors de service, et qu'il serait très à propos d'en construire une nouvelle.

On a examiné les certificats accompagnant plusieurs cadavres transportés ici dans le cours de l'année, et d'autres affaires de routine ont aussi été transigées.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très-obéissant serviteur,

W. S. HARDING, C.C.M.R.,
Médecin surintendant.

A l'honorable
ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No. 19.

RAPPORT ANNUEL DE LA STATION DE QUARANTAINE DE PICTOU, N.-E.

(Henry Kirkwood, M. D.)

Station de Quarantaine,
Pictou, 3 décembre 1880.

Monsieur,—Je demande la permission de soumettre mon rapport des opérations de la station de Quarantaine, à ce port, pour l'année 1880.

Il n'y a eu durant l'année que deux cas de maladies contagieuses requérant mes soins.

Le 10 octobre on m'a rapporté que le capitaine du steamer *Tunstall*, transportant du charbon entre ce port et Montréal, était malade. On croyait que c'était la petite vérole, mais c'était une légère rougeole. Il me demanda en conséquence, le cas étant si peu grave, de le traiter à bord ; ce que je fis.

Le second cas est celui d'Angus McDonald, marin, du steamer *Scud*, voyageant entre ce port et le Cap Breton, qui me fut signalé le 6 octobre, comme souffrant d'une sorte d'éruption, que je reconnus être aussi la rougeole. Je fis immédiatement transporter le malade à l'hôpital, où il resta jusqu'au 19, alors qu'étant suffisamment rétabli on pût le laisser partir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

HENRY KIRKWOOD,
Médecin surintendant.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No. 20.

RAPPORT ANNUEL DE LA STATION DE QUARANTAINE DE CHARLOTTETOWN, ILE DU PRINCE-EDOUARD.

(W. H. Hobkirk, M.D.)

Bureau de la Quarantaine,
Charlottetown, 11 décembre 1880.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport jusqu'au 30 novembre 1880.

Les devoirs de ma charge ont été les mêmes que les années précédentes; je ne les énumérerai donc pas de nouveau ici.

Il y a eu trois cas de fièvre jaune à la quarantaine. Les malades ont été reçus à l'hôpital dans les circonstances suivantes:—

Le brick *Westaway* quitta Demarara le 15 mai 1880, sur lest, pour Charlottetown, Ile du Prince-Edouard. Le jour suivant, John Egan, matelot, indiqua des symptômes de fièvre jaune, et le 19 le contre-maître était aussi atteint, puis le 25 c'était le tour de George Sedwick, cuisinier. Le capitaine, Malcolm McLeod, un vieux commerçant aux Antilles, comprit la position, et avec beaucoup de jugement et de résolution, se mit à traiter les malades d'après les indications du Guide médical de la Chambre de commerce pour les marins atteints par la fièvre jaune. Il avait un bon assortiment de médicaments et autres objets indispensables. Il mit en même temps les hommes de l'équipage à l'abri de la contagion en les séparant des malades, en fumigeant le navire et en brûlant la vieille literie. Le navire arriva à ce port le 10 juin. Deux des malades, bien que mieux, étaient en très mauvais état, et John Egan absolument incapable de se tenir debout et presque mourant lorsqu'on l'enleva du navire. Ils furent immédiatement transportés à l'hôpital de la Quarantaine, où ils restèrent sous traitement jusqu'à leur convalescence. John Egan ne fut remis en liberté que le 10 juillet, et souffrit pendant quelques semaines d'attaques de fièvre intermittente, mais il s'est depuis rétabli entièrement.

Le navire fut mis en quarantaine pour quelques jours, fumigé, lavé avec soin et désinfecté avant d'être reçu au quai avec sa cargaison.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

W. H. HOBKIRK, C.L.C.R., Angl.
Médecin-surintendant.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No. 21.

RAPPORT ANNUEL DU MÉDECIN VISITEUR, PORT DE QUÉBDC.

(A. Rowand, M.D.)

Québec, 15 décembre 1880.

Monsieur,—Par le fait d'un sérieux accident, je me suis vu dans la nécessité de demander au gouvernement un congé pour la saison et la permission de me faire remplacer, deux choses qu'il a eu l'obligeance de m'accorder ; mais je suis aise de pouvoir dire que j'ai pu, pendant une grande partie de mon congé, veiller au service de mon remplaçant.

Depuis l'ouverture de la navigation, le 30 avril, jusqu'au 12 novembre, la saison a été très salubre. 23,988 émigrants sont venus en steamships et voiliers. Dans ce nombre, il y a eu 13 cas de maladies contagieuses, dont 11 de rougeole, 1 de fièvre écarlate et 1 de petite vérole. Tous ces malades ont été envoyés à l'hôpital de la marine et des émigrés et toutes les précautions ont été prises pour empêcher la contagion à bord et à terre.

La barque *Glen Monarch*, partie de Rio Janeiro le 30 mars, est arrivée le 9 juin. A l'exception du second, tout l'équipage a souffert de la fièvre jaune pendant le voyage. Trois sont morts pendant la traversée, le dernier le 19 avril. Les survivants purent reprendre leur service le 22 du même mois. Ce navire a jeté l'ancre vis-à-vis la Grosse Ile, et comme il n'avait plus personne de malade à son bord, il lui a été permis de se rendre à Québec, où il est arrivé en bonne condition.

Le nombre total des décès en mer pendant la saison a été de 13 : huit enfants, de la bronchite ; deux femmes en couches ; un homme, de maladie du cœur ; un d'apoplexie et un de débilité sénile. Deux enfants sont morts après l'arrivée au port : l'un du croupe, l'autre d'une congestion des poumons.

Un aliéné, qui n'avait pas ici d'amis pour en prendre soin, a été ramené en Europe par un des steamers de la compagnie Allen.

Je ne puis terminer ce rapport sans exprimer ma reconnaissance au gouvernement pour le congé et le remplaçant qu'il a eu l'obligeance de me donner.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

A. ROWAND, M.D.,
Médecin-visiteur.

L'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 22.

RAPPORT DU MÉDECIN VISITEUR INTÉRIMAIRE, QUÉBEC.

(J. Racey, M.D.)

Québec, 8 octobre 1880.

Monsieur,—Pour me rendre au désir du Dr. Rowand, je transmets le rapport suivant:

Du 9 mai au 1er octobre, cette année, j'ai eu l'honneur de le remplacer comme médecin visiteur du port de Québec.

Pendant cette période, les steamers et voiliers ont amené ici 20,589 passagers de cabine et d'entrepont. De ce nombre, 13 souffraient de maladies contagieuses, dont 11 cas de rougeole parmi les passagers d'entrepont du paquebot-poste *Polynesian*, arrivé le 9 mai.

L'embarcation les a conduits à l'hôpital de la marine et des émigrés. Le steamer *Peruvian*, arrivé le 21 août, avait un cas de fièvre scarlatine parmi ses passagers d'entrepont.

Une femme et ses deux enfants dont l'un malade et l'autre annonçant devoir le devenir, ont aussi été envoyés à l'hôpital dans une embarcation.

Une passagère du *Polynesian*, arrivé ici le 5 juillet, avait la petite vérole. Elle et ses deux sœurs ont été conduites au même hôpital dans une embarcation.

Un matelot du *Peruvian*, arrivé le 11 juillet, avait une attaque de rougeole. Lui aussi a été conduit à l'hôpital de la même manière.

Pour tous ces cas, les médecins des steamers avaient prescrit l'isolement et les remèdes voulus, et à l'arrivée, toute précaution a été prise pour empêcher la maladie de se répandre.

A l'exception du second, tout l'équipage du voilier *Glen Monarch*, de Rio Janeiro, arrivé le 9 juin, a été attaqué de la fièvre jaune, et trois sont morts pendant le voyage. Lors de ma visite, je pus voir que le navire avait été désinfecté et nettoyé à la Grosse-Ile et que l'équipage était en santé.

Ainsi que j'en ai fait rapport le 22 septembre, deux navires, l'*Eliza* et l'*Angela*, venant de ports où sévissait cette maladie, ont passé à Montréal sans subir d'examen à la quarantaine.

Un aliéné a été débarqué du steamer *Waldensian* le 19 mai; mais comme personne ne s'est présenté pour en prendre soin, MM. Allan et Rae l'ont ramené où ils l'avaient pris.

Ci-suivent les décès parmi les passagers se rendant à Québec: Sept enfants, d'une bronchite; deux femmes, en couches; trois hommes, maladie du cœur—apoplexie et débilité sénile; et deux enfants—après leur arrivée dans le port—du croupe et de congestion des poumons. Huit naissances ont eu lieu à bord.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

JOHN RACEY, M.D.

L'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No. 23.

RAPPORT DE L'OFFICIER DE LA MALLE TRANSATLANTIQUE.

(M. W. F. Bowes.)

Steamship Moravian,—Halifax,
11 décembre 1880.

Monsieur,—Les imprimés que m'a envoyés votre département cette année ont été distribués avec soin, à bord des paquebots-poste de la ligne Allan, à ceux des passagers inscrits comme émigrants.

En m'entretenant avec eux—un bon nombre étaient passagers de cabine—j'ai pu savoir qu'ils disposaient de moyens plus qu'ordinaires et que leur destination était Ontario, Manitoba et les Cantons de l'Est.

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. F. BOWES,
Officier de la malle transatlantique.

L'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No. 24.

RAPPORT DE L'OFFICIER DE LA MALLE TRANSATLANTIQUE.

(M. Samuel T. Green.)

Lévis, 29 novembre 1880.

Monsieur,—C'est avec un sentiment de satisfaction que je transmets ce rapport annuel de mon service et de mes observations à l'égard des émigrants à destination du Canada.

Depuis l'ouverture de la navigation (1880), les émigrants qui viennent par nos paquebots-poste ont constamment augmenté en nombre ; et si le volume des dépêches de la poste est un indice d'après lequel on peut juger avec certitude, notre correspondance avec l'Europe s'est considérablement accrue. La plus grande partie de cet accroissement de correspondance vient et est à destination des nouveaux établissements du Manitoba.

Les échantillons de maïs, de fruits et de légumes apportés par M. John Dyke, et exhibés à Liverpool, l'automne dernier, contribueront sans doute à faire connaître avantageusement cette province. Plusieurs agriculteurs, à qui je les ai fait voir, ont été étonnés de leur grosseur et qualité. A leur avis, le sol qui les a produits est merveilleusement fertile. Je pense que nous sommes à la veille de voir une émigration considérable se diriger vers le Canada.

J'ai régulièrement distribué les brochures, etc., aux passagers émigrants, tout en leur donnant des renseignements propres à les guider à leur arrivée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

SAMUEL T. GREEN,
Officier de la malle transatlantique.

L'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 25.

RAPPORT DE L'OFFICIER DE LA MALLE TRANSATLANTIQUE.

(M. James Ferguson.)

Québec, 15 novembre 1880.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que, dans le cours de l'année dernière, j'ai distribué aux émigrants à bord du steamer, toutes les brochures qui m'avaient été envoyées dans ce but, et qui font connaître les avantages qu'offre aux colons le Nord-Ouest, pays dont la grande fertilité assure un brillant avenir.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. FERGUSON,
Officier de la malle transatlantique.

L'honorable
Ministre de l'agriculture, etc.,
Ottawa.

No 26.

RAPPORT ANNUEL, QUARANTAINE DES BESTIAUX, HALIFAX, N.-E.

(M. Archibald McFatridge.)

Halifax, N.-E., 9 déc. 1880.

Conformément aux instructions contenues dans votre lettre reçue le 27 ultimo, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant pour l'exercice 1880.

Le nombre de têtes de bétail exportées d'Halifax en Angleterre pendant l'année 1880 s'élève à 5,155 bêtes à cornes et à 2,292 moutons. On a importé d'Angleterre à Halifax, durant la même période, douze têtes de bétail de race ; ces bestiaux sont arrivés en bonne santé,—comme suit: Deux taures Guernsey (toutes deux pleines et en bonne condition) importées par W. Anderson, écr., et arrivées le 13 mai 1880 par le steamer *Texas*, capitaine Prowse, et mis en quarantaine sur la ferme de Wm. Victh, dans les environs d'Halifax; aussi, une taure Jersey, pleine et en bonne condition, importée par M. Troop, d'Halifax, pour M. Troop du Nouvean-Brunswick, arrivée le 30 juillet 1880, par le steamer *Mississipi*, capitaine Gibson, et en quarantaine chez M. Bogg, à Bedford. De plus, 9 durhams pur sang, importés par la Société d'Agriculture de la Nouvelle-Ecosse, arrivés le 30 novembre 1880, par le steamer *Brooklyn*, et en quarantaine sur la ferme Oakfield.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ARCHIBALD McFATRIDGE,
Inspecteur.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

12—6

No 27.

RAPPORT ANNUEL, QUARANTAINE DES BESTIAUX, SAINT-JEAN, N.-B.

(M. Roland Bunting.)

Saint-Jean, N.-B., 11 décembre 1880.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous faire rapport qu'il ne s'est pas fait d'importation de bêtes à cornes, de moutons ou de cochons venant d'Europe, pendant l'année dernière (1880.)

Deux cochons ont été emportés de Boston, E.-U., à destination de la Nouvelle-Ecosse et que, conformément à l'arrêté du conseil, j'ai détenu et fait abattre le 2 de ce mois de décembre.

Je suis heureux de pouvoir dire qu'il n'y a pas eu de maladies contagieuses dans mon district.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ROLAND BUNTING,
Inspecteur.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 28.

RAPPORT SUR LA MALADIE DES BESTIAUX, CARLETON-PLACE.

(A. F. Coleman, M. V.)

Ottawa, Ont., 3 décembre 1880.

Monsieur,—Conformément aux instructions reçues de l'honorable J. H. Pope, ministre de l'agriculture, je suis allé à la ville de Carleton Place, inspecter le troupeau de bestiaux d'un certain M. Brice McNeely. J'y ai trouvé une vache à la veille de mourir et une autre déjà morte. J'ai examiné le contenu de l'estomac de cet animal et j'ai constaté que les poumons étaient sains; j'ai ensuite examiné la cavité abdominale et je suis convaincu que la mort a été causée par l'impaction du feuillet (troisième estomac). Cet animal avait été nourri de paille moisie et de racines gelées; de là la cause de sa mort.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. F. COLEMAN, M. V.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

12—6½

No. 29.

RAPPORT ANNUEL DU HAUT COMMISSAIRE.

(Sir A. T. Galt.)

Bureau du Haut Commissaire,
10 Victoria Chambers,
Londres, S. W.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre les rapports de messieurs Dyke, Grahame, Foy, Donnelly et Down sur les travaux de leur agence respective, pendant les onze mois expirés le 30 novembre 1880.

On remarquera que les tableaux numériques présentés par M. Dyke et M. Grahame nous montre que le nombre des émigrants venant de Liverpool en Canada en 1880 est plus considérable que pour la même période de 1879, avec une différence encore plus grande si on le compare avec l'année 1878.

Les chiffres suivants, qui nous ont été fournis par la Chambre de commerce, représentent le nombre total d'immigrants venus des ports d'Angleterre et d'Irlande en Canada pendant les onze mois expirés le 30 novembre 1880 et 1879;

Nationalités.	Onze mois expirés le 30 novembre.	
	1880.	1879.
Anglais	13,327	13,612
Ecossais	3,221	1,641
Irlandais	3,864	2,177
Total d'origine britannique	20,412	17,430
Etrangères	8,414	4,493
Nationalités inconnues	4	48
Total	28,830	21,971

Aussitôt après mon arrivée en Angleterre, dans le mois d'avril dernier, je me suis empressé de me mettre en rapport avec les différents agents pour savoir d'eux quelle serait l'émigration probable pendant la saison qui allait commencer.

L'émigration de cette année en Canada est certainement d'une bonne classe, et comme le pays est de plus en plus connu et les communications par chemins de fer plus étendues (je fais particulièrement allusion à Manitoba et au Territoire du Nord-Ouest), le nombre des émigrants devra augmenter. La grande circulation donnée aux rapports des délégués anglais, ainsi que les autres brochures répandues dans le public, et les visites encore plus fréquentes des hommes de lettres et des touristes font connaître les ressources du pays, tandis que la construction du chemin de fer du Pacifique et surtout la construction prochaine d'une de ses parties, depuis la baie du Tonnerre jusqu'à Winnipeg, ne peuvent être que très avantageux aux anciens comme aux nouveaux colons dans la partie ouest du Canada.

La dépression qui se fait sentir parmi la classe agricole de Angleterre et de l'Ecosse à l'effet de diriger l'attention d'un grand nombre, sur de nouveaux champs où ils pourraient y déployer leur énergie et employer leurs capitaux.

Le prix des terres, les taxes et les rentes élevées, les mauvaises saisons, la concurrence dans le commerce de grains et de bestiaux rendent la position des fermiers anglais très critique, et les rapports des délégués sur le Canada comme pays avantageux à la classe agricole par les facilités qu'il offre sous le rapport des terres à bon marché, des taxes peu élevées, de la bonne éducation, des facilités pour le transport de produits, etc., (et ce qui n'est pas la moindre considération, la position de ce pays comme colonie anglaise), attirent l'attention de la population agricole et de la presse. On a lieu d'espérer que la seconde partie des rapports sera publié sous peu (avec les opinions d'agriculteurs éminents), ce qui exercera aussi une grande influence.

La détresse regrettable qui a prévalu si longtemps en Irlande et l'état de trouble actuel du pays ont été la cause d'une émigration considérable dont la plus grande partie n'a pas été dirigée en Canada, quoique le nombre des voyageurs à bord des paquebots-poste de Derry ait été deux fois plus nombreux que durant la même période en 1879. Mais il est bien reconnu que les passages des trois quarts de ces personnes ont été payés par leurs amis d'autres pays et n'ont pas été induits à se diriger de ce côté-ci. Une nouvelle émigration apportera seule un remède à ces difficultés.

Je remarque que l'attention des agriculteurs et d'autres personnes sur ce continent se dirigent sur le Canada, ce qui ne peut que donner de bons résultats.

Les bureaux du gouvernement à Londres ont été transportés, conformément à vos instructions, à l'adresse ci-dessus, et avec les changements qui ont eu lieu dans le personnel, les dépenses du département seront réduites sans diminuer l'efficacité du service.

En vous soumettant mon rapport, je dois vous dire que M. Annand, l'agent en chef de l'émigration en ce pays, a cessé ses relations avec le département le 30 septembre dernier. Le personnel a été également diminué par la retraite de M. A. B. Daveney.

Je crois que les dépenses du bureau du département à Londres pour l'année 1881 pour loyers et taxes, seront comme suit:

	1881	1879		
Loyers et taxes.....	£ 460	£ 870	5	2
Personnel.....	1,103	1,837	0	6
Compte du gardien, éclairage et combustible...	100	119	7	0
	£1,663	£2,826	12	8

Ces chiffres représentent le loyer des bureaux du Haut Commissaire ainsi que les appointements du secrétaire. Les travaux de détail du bureau se font aussi sans augmentation de dépenses.

Vu l'augmentation des affaires, il sera peut-être nécessaire d'augmenter le personnel; les dépenses seront, néanmoins, peu élevées, sans que l'efficacité du service en souffre.

On peut dire que le nombre de lettres reçues au bureau de Londres jusqu'à la fin du mois de novembre, accuse une augmentation de 1,500 pour la même période de 1879 (outre plusieurs lettres qui m'ont été adressées personnellement); on a de plus remarqué une augmentation depuis que le bureau a été transporté à Westminster.

Suivant un arrêté du conseil, le département d'émigration de ce bureau est sous la direction de M Joseph Colmer, qui agit en même temps comme mon secrétaire particulier.

Pour me conformer à vos instructions, M. Thomas Grahame, agent à Carlisle, a transporté son bureau à Glasgow. Ce changement aura probablement de bons résultats, vu que c'est de ce port que partent plus généralement les émigrants écossais, et que le gouvernement n'a pas été représenté directement en Ecosse depuis quelque temps.

M. Thomas Connolly ayant été nommé agent fédéral, a, d'après vos instructions, ouvert un bureau à Dublin. On trouvera son rapport ci-joint.

Les tableaux qui suivent sont extraits des rapports de la Chambre de Commerce pour le mois de novembre, ils indiquent les divers articles importés en Angleterre pendant les onze mois de 1879-1880.

	1879. Nombre.	1880. Nombre.
Animaux vivants :—		
Bœufs et taureaux	179,352	304,655
Vaches	21,591	31,227
Veaux	38,138	37,890
Moutons et agneaux	906,907	914,847
Cochons	50,366	49,478
Lard, qtx	3,639,059	3,981,672
Beurrre, qtx	1,861,676	2,155,234
Fromage, "	1,668,598	1,674,209
*Blé, (Canada)	4,264,540	3,715,473
*Fleur "	399,900	489,637
Œufs	5,955,114	5,705,402
Poisson, préparé et salé, qtx	632,375	720,447
Jambons, qtx	845,542	871,198
Pommes de terres qtx	8,807,879	8,812,414
Volaille et gibier, valeur	£312,281	£291,898
*Bois, chargements:—		
Du Canada, taillé	181,176	330,716
" scié, fendu, aplani ou préparé	858,772	1,056,611

* Ces divers items d'importation ont été divisés à l'effet d'indiquer le commerce de l'Amérique du Nord. Les chiffres des autres articles représenteut l'importation des autres pays.

Je vous transmets l'état sommaire des dépenses du bureau de Londres et des autres agences en ce pays.

Je dois en terminant exprimer ici ma gratitude aux divers officiers employés ici pour le zèle et l'énergie qu'ils ont déployés dans l'accomplissement de leurs devoirs respectifs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. T. GALT,
Haut commissaire.

SOMMAIRE.

ANALYSE des dépenses du bureau de l'agence de Londres, pour l'année de calendirer 1880.

Appointements du personnel	£1,447	15	0
Loyers et taxes	1,329	1	3
Annonces	625	12	0
Impressions et papeterie	2,284	14	1
Frais de port	95	16	9
Eclairage et combustible	58	10	5
Réparations de l'édifice	2	12	0
Bibliothèque (journaux, livres, etc.)	18	5	9
Fret et transport	93	9	2
Télégrammes	74	15	7
Voitures, chemins de fer et omnibus	19	19	6
Frais de route	182	16	3
Frais de déménagement	80	16	9
Dépenses du gardien	73	16	2
Aide du gouvernement à l'immigration	22	0	6
Allocation de retraite	435	5	5
Dépenses diverses	53	10	5
Total	£6,898	17	0

Ce tableau comprend le coût de la plus grande partie des impressions du rapport des délégués anglais, de la première édition de "Information pour les émigrants aux Colonies anglaises," ainsi que les annonces et les frais se rattachant à leur distribution, le loyer et les dépenses du bureau du Haut Commissaire, et la dépense nécessitée par la résiliation du bail pour les bureaux de la ville et le coût du déménagement.

ETAT des dépenses de l'agence de Londres pour l'année de calendrier expirée le 31 décembre 1880.

Dépenses du bureau de Londres suivant le compte annexé				£6,898	17	0
Appointements des agents spéciaux	£ 956	2	3			
Dépenses de voyage des agents	1,000	12	11			
Dépenses extraordinaires, comprenant les loyers, frais de port, télégrammes et autres	1,181	14	0			
				£ 3,138	9	2
Commission étrangère				60	0	0
Dépenses des fermiers au Canada				79	9	1
Compte de l'Exposition de Carlisle				45	1	8
				£10,222	1	11
Compte de l'Exposition de Paris				2	2	2
Dépenses totales				£10,224	4	1

No 30.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT DE LIVERPOOL (Angl.)

(M. John Dyke.)

15, rue Water,

Liverpool, 30 novembre 1880.

Monsieur,—Conformément aux instructions reçues du Haut Commissaire, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des opérations de cette agence pendant les derniers onze mois. Comme j'ai reçu instruction de préparer ce rapport à la hâte, après quelques jours d'avis, et que la statistique annuelle se rapportant au commerce et à l'émigration ne peut être préparée au complet on ne peut pas faire de comparaisons justes, et en conséquence mon rapport ne peut être que médiocrement intéressant.

Un état détaillé des émigrants partis de ce port pendant l'année et à destination des différents pays du monde est comme d'ordinaire annexé à ce rapport.

Pays d'origine des émigrants, état comparatif pour les onze mois de l'année 1873.

	1879.	1880.	Augmentation.
Angleterre	59,156	71,852	12,796
Ecosse	1,077	1,737	660
Irlande	12,372	27,479	15,107
Pays étrangers	37,194	72,748	35,554
Pays non mentionnés	3,463	4,402	939
	113,262	178,258	64,996

19,921 émigrants ont été transportés par le paquebots de la ligne Allan ; 1,583 par la ligne Dominion et 358 par la ligne Beaver. Des émigrants à destination du Canada, 4,048 étaient des passagers de cabine et 17,814 d'entrepont, contre 3,375 passagers de cabine et 14,874 d'entrepont pour la même période l'année dernière.

L'importance de cette agence qui augmente chaque année, a mis votre département dans la nécessité de prendre de nouveaux bureaux dans lesquels on a établi un cabinet de lecture. On peut y consulter les principaux journaux canadiens, les statuts, les rapports parlementaires du Canada et des diverses provinces, les rapports du commerce et de la navigation, ainsi que tous documents officiels qui peuvent être d'un certain intérêt pour les spéculateurs et visiteurs. Depuis que ces salles sont ouvertes, elles ont été fréquentées par un très-grand nombre de personnes, et elles répondent à un besoin qui se faisait sentir depuis longtemps, car, bien que le commerce avec le Canada se fasse en grande partie de ce port, et que continuellement il se présentait des questions relatives à la navigation, au pilotage et au tarif, il n'y avait eu jusqu'alors aucun bureau où l'on pouvait se renseigner. Il y a aussi une vaste salle d'échantillons, dans laquelle les différents grains, herbes et autres produits, ainsi que les différents sols du Canada, sont exposés à la vue des émigrants et autres. Il y a de plus une salle commodément disposée de manière à recevoir, à leur arrivée du Canada, toutes les impressions et brochures à l'usage des différentes agences de l'Europe, au lieu d'être envoyées comme autrefois à Londres, d'où une grande partie revenait à Liverpool, pour y être distribuées aux agents de steamers. Des frais de transport et autres sont ainsi évités, et la dépense de ces bureaux se trouve ainsi considérablement réduite.

La classe d'émigrants qui est allée en Canada cette année a été remarquable, car, tous l'admettent, elle se composait d'agriculteurs disposant de plus de capitaux que

n'en avaient ceux dirigés sur toute autre partie du monde. D'après les lettres reçues de ces colons, je suis persuadé que chaque noyau ainsi formé sera très avantageux pour le Canada.

Je remarque aussi que plusieurs personnes sont passées par cette agence avec l'intention d'aller établir des manufactures en Canada. Un des principaux manufacturiers du Yorkshire a transporté tout son outillage et un certain nombre d'ouvriers, et est allé établir une manufacture dans la province d'Ontario. Plusieurs autres sont dans la même position et prennent les informations nécessaires. J'ai encore, l'année dernière, reçu un grand nombre de demandes de la part de jeunes gens qui désirent entrer au collège d'agriculture de Guelph, ou être reçus chez des fermiers, surtout dans la province du Manitoba.

Dans mes rapports précédents, j'ai signalé deux avantages qui résulteraient de l'introduction en ce pays, de jeunes gens ayant des capitaux, et je serais réellement aise que l'on me transmît les noms des fermiers ou autres dans les différentes parties du Canada qui seraient préparés à recevoir les fils de capitalistes anglais, la rémunération, j'en suis persuadé, devant être de nature à satisfaire tout agriculteur canadien. Lors de mon dernier voyage au Canada, on m'a invité à visiter le collège d'agriculture de Guelph Je ne puis parler en termes trop flatteurs de cette institution, le seul regret que j'éprouve c'est de voir que ses dimensions ne soient pas doubles et que l'on ait pas pris des arrangements pour y admettre des élèves venant de l'Angleterre, comme je l'avais suggéré. Les professeurs Brown et Mills ont été excesssivement bienveillants pour moi, et m'ont donné toutes les facilités possibles de visiter cette institution, et des échantillons de grains et d'autres produits du Canada, qui auront la plus grande valeur possible pour notre agence.

Les vues que j'exprimais dans mes trois derniers rapports annuels sur la position et l'avenir de la classe agricole de ces îles, ont été plus que corroborés par l'expérience de la dernière comme des années précédentes. Un grand nombre d'agriculteurs ont dû succomber sous le poids des difficultés créées par la dépression des affaires, et cela bien que la récolte ait été exceptionnellement bonne.

Cette année, je ne ferai aucun commentaire sur les troubles qui existent maintenant entre les fermiers et les propriétaires. Ils avaient été prévus dans mes rapports précédents. Je ne vois pas de raison de changer d'avis relativement à la position et à l'avenir des classes agricoles dans ce pays. La démarche de votre département, en invitant les délégués agricoles à visiter les anciennes provinces du Canada et du Manitoba a porté fruit; mais comme l'a dit le professeur Caird, en écrivant dans le *Times* à propos de leurs rapports, il pourra s'écouler de quatre à cinq années avant d'en obtenir un résultat complet. Comme je l'ai souvent signalé, le peuple anglais émigre difficilement; mais comme on l'a déjà remarqué un grand nombre de colons agricoles possédant des capitaux ont déjà pris le devant et un nombre encore plus considérable, stimulés par ces excellents rapports, se hâtent d'acquérir les renseignements qu'ils jugent nécessaires.

Conformément aux instructions reçues du secrétaire du département, lorsqu'il était ici, notre agence a été chargée de la distribution du rapport des délégués. Comme des informations détaillées ont déjà été données à votre departement sur la manière dont la chose a été faite, il ne convient pas, pour certaines raisons, de donner ces détails de nouveau dans un rapport auquel nos concurrents ont accès. Sachant que nos étions ici à la veille d'une élection générale et que si nous étions retardés plus longtemps, il aurait été impossible d'attirer suffisament l'attention de la presse, j'ai donné instruction à l'imprimeur de bonne heure en janvier d'en tirer une première édition de 2,000 exemplaires. Tous les rapports des délégués n'étaient pas alors reçus. Je dois dire en peu de mots que les exemplaires de ces rapports que j'ai envoyés ont été favorablement commentés par au-delà de mille journaux de ce pays, et je suis persuadé, comme ils viennent de source non officielle et d'hommes réprésentant les agricultures marquants de ce pays qu'on les conservera plusieurs années, à raison des fidèles renseignements qu'ils donnent.

Afin de faire parvenir ces rapports aux personnes que l'on désirait—car nous sommes maintenant en rapport avec une classe de personnes (capitalistes) auprès des

quelles il était à peu-près impossible d'avoir accès,—j'ai obtenu de quelques amis une liste des agriculteurs, et j'ai expédié par la poste 40,000 exemplaires à leur adresse. Depuis que je suis attaché au service de l'immigration du Canada, je n'ai jamais vu les agents de compagnies de terres américaines aussi actifs que dans le moment. Il n'arrive presque pas un steamer sans amener des émissaires d'Amérique, et qui se répandent dans les différentes parties de l'Europe pour y faire de la propagande. Les succès qui ont couronné leurs efforts en Allemagne et dans le royaume Scandinave, les ont rendu trop hardis. Un d'entre-eux, qui avait obtenu un succès tout particulier, a eu le même sort que l'un de vos agents il y a à peu près huit ans. Le gouvernement allemand l'a fait emprisonner et expulser ensuite du pays.

Le chemin de fer Northern Pacific est très bien représenté par M. George Sheppard, dont le nom est bien connu en Canada comme journaliste, ainsi que par le personnel, qui est très au fait de son service. Ils ont de beaux bureaux situés directement en face du département, sur la rue Water, et d'après les apparences, un montant illimité d'argent à dépenser. Liverpool est de fait comme il l'a toujours été l'endroit le plus central pour y faire de la propagande. L'agent pour le Texas, le Dr. Kingsbury, par ses descriptions exagérées et ses autres pratiques, s'est attiré dans la presse et ailleurs la critique tant sur lui-même que sur le pays qu'il représente, et à l'avenir je ne crois pas qu'il y ait quelque chose à craindre de ce côté.

La dépression que subit maintenant la Nouvelle-Zélande, dépression peut-être sans précédents dans aucune colonie, a, je pense, arrêté jusqu'à un certain point l'émigration de ce côté d'ici à quelques années.

On peut se former une idée de l'intérêt croissant qui se manifeste pour le Canada en examinant mon livre de lettres, qui nous fait voir que durant les derniers six mois de cette année, 3,700 lettres ont été envoyées de cette agence seule, en réponse à celles qui nous demandaient des informations spéciales et que les brochures distribuées n'avaient pu donner. Outre ce travail, j'ai reçu la visite d'un grand nombre de personnes venues des différentes parties de la Grande-Bretagne pour se renseigner.

J'ai depuis bien des années insisté sur la nécessité de se faire représenter aux assemblées agricoles—ayant déjà été à même d'en voir les bons résultats—en exposant des grains, des racines et des céréales que j'avais choisis aux expositions tenues en Canada durant l'automne de 1873, et exposés dans le cours de l'hiver suivant dans les différentes halles aux blé et autres endroits en Angleterre. J'ai insisté plus particulièrement auprès de votre département sur ces participations aux expositions dans mon rapport confidentiel annexé à mon rapport annuel en 1876. Je suis heureux cependant de constater que les objets apportés par M. Graham à l'exposition d'agriculture royale à Carlisle ont fait honneur au Canada, et le succès a dépassé toutes nos espérances.

Lors de ma visite en Canada cet automne, des collections de fruits et de légumes ont été préparées pour moi par le président et le comité de l'exposition de l'Ouest, tenue à London, Ontario, ainsi que par l'Association des Jardiniers de Toronto ; et je remercie tout particulièrement M. Rennie,, grainetier bien connu. Ces échantillons m'ont été envoyés et j'ai pris les moyens de les faire connaître en les exposant chez M. Cuthbert, un des premiers grainetiers de l'endroit; ainsi qu'à l'exposition de bestiaux du club Smithfield, dans le compartiment réservé aux MM. Sutton et Fils. Les journaux de Londres et des provinces ont publié des appréciations flatteuses de cette exposition.

La saison dernière a été réellement très favorable à nos exportateurs de bestiaux, et on m'informe que le commerce conduit avec le soin et l'expérience de ceux qui s'en sont occupés depuis quelques années, a donné des résultats plus satisfaisants que les années passées. Il y a eu très peu de mortalité. Ce résultat est dû en grande partie aux précautions prises par votre département et au savoir du personnel des inspecteurs vétérinaires aux ports d'embarquement, où ils voient à l'espace, à la ventilation et à l'eau qu'il faut donner aux bestiaux. Comme il n'existe pas de règlements semblables aux Etats-Unis, il arrive que le chiffre des mortalités est bien plus élevé sur les navires des ports américains que sur ceux qui naviguent sur le Saint-Laurent. Les assureurs ont malheureusement, jusqu'à présent, pris les pertes du

commerce général des bestiaux comme base de leur calcul pour fixer les taux d'assurance. Je suis heureux de dire, cependant, que j'ai eu occasion, dernièrement, de faire remarquer cet état de choses aux principaux assureurs de Londres et d'ailleurs, vu que notre commerce de bestiaux, à raison du chiffre comparativement nul des mortalités, devrait être placé sur un pied différent à l'égard des taux d'assurance que nos exportateurs ont à payer. J'ai raison de croire que ces changements auront lieu dans le cours de l'année prochaine. Les prix réalisés cette année par la vente de nos bestiaux ont été jusqu'à présent plus élevés que ceux des années précédentes, cette augmentation est sans doute attribuable à la qualité supérieure du bétail expédié. Il reste cependant beaucoup à faire sous ce rapport.

La plus grande partie de la nourriture en Angleterre, et qui consiste en viandes, est, comme vous le savez, importée d'Irlande; et comme la production dans ce pays doit nécessairement influer sur nos exportations, il est à propos, je crois, de citer les rapports relatifs aux bestiaux en Irlande, durant l'année 1880. En les comparant avec l'année 1879, on constate une diminution de 146,752 bêtes à cornes, 456,542 moutons, 223,139 cochons et 14,837 chevaux. D'après ce que j'ai pu voir, je ne crois pas que l'on doive compter sur une augmentation des produits du continent; tandis que d'un autre côté, avec le retour de la prospérité et l'augmentation régulière et constante de la population dans ce pays, on peut s'attendre à une grande augmentation dans la demande des bestiaux.

Je crois que d'après une entente entre les principaux marchands de bestiaux du Canada on s'est assuré pour la prochaine saison, de tout l'espace disponible à bord des lignes régulières de steamers. On a craint pendant un certain temps que cet arrangement exclurait une quantité considérable de notre bétail du marché. On a cependant pris des arrangements pour s'assurer un espace à bord des steamers naviguant entre Halifax et Québec, et qui peuvent transporter 15,000 têtes de bétail, et on m'informe que ces steamers, par esprit d'entreprise, viendront sur lest seulement et retourneront avec un chargement de bétail. De cette manière, chaque steamer ainsi frété pourra transporter 800 têtes de bestiaux par voyage; et en conséquence de la facilité avec laquelle on pourra placer le bétail à bord et du peu de retard occasionné aux steamers dans le port, les propriétaires de ces steamers espèrent réussir dans cette nouvelle entreprise.

Il paraît aussi que l'on peut faire l'importation des viandes du Texas et de la rivière Plate en se servant du Great Eastern. J'ai pris les informations nécessaires sur l'effet probable que ces importations auraient sur les nôtres; et d'après ce que j'ai pu savoir, je suis sous l'impression que cette entreprise ne réussira pas; à moins, donc, qu'ils envoient une qualité de viande supérieure à celle qu'ils ont envoyée jusqu'ici de ces districts. Le gros du peuple peut maintenant se procurer la viande ordinaire provenant de bestiaux de première classe à des prix raisonnables, tandis que l'introduction du bœuf du Texas, dont la couleur est celle de l'acajou, aurait pour effet d'encombrer le marché qui est déjà plein. Le bœuf choisi que l'on vend à la classe riche à un prix très élevé est la seule viande sur laquelle on puisse réaliser des profits.

Je suis heureux de vous informer que depuis ma visite à Glasgow, faite d'après les instructions reçues de sir John Rose et de M. Lowe, le secrétaire de votre département, lorsqu'est survenue la difficulté soulevée à propos de la prétendue peste porcine qui s'était déclarée à bord du steamer *Bernard Castle*, il n'a pas été porté de plainte sérieuse contre nos bestiaux. Je n'ai pas cessé, cependant, de veiller attentivement, vu l'anxiété extraordinaire manifesté par nos concurrents, à l'effet de créer ou de susciter un cas de maladie dans l'intention de nuire à nos exportations de bestiaux. Il n'y a pas de doute que l'absence remarquable de maladie chez notre bétail exporté est en grande partie attribuable à la vigilance exercée par le professeur McEachran et son personnel à Québec. Quoique cette vigilance ait coûté une somme considérable, il ne faut pas perdre de vue qu'elle va valoir à notre commerce d'atteindre le chiffre d'à peu près 50,000 têtes de bétail, représentant une valeur de près de six à sept millions de piastres, et on doit attribuer à peu près un tiers de cette valeur aux facilités spéciales dont jouissent les exportateurs de bestiaux, et vu l'absence de maladies, cette dépense extraordinaire n'est certainement pas de l'argent perdu.

Un grand nombre de bestiaux de réserve, je suis fâché de le dire, ont été expédiés du Canada en ce pays et achetés avec empressement par nos engraisseurs, à des prix variant de £12 à £18 sterling par tête. La seule raison que je puisse donner pour expliquer cet envoi de bestiaux par les exportateurs, c'est que ces derniers, qui avaient retenu un certain espace sur les steamers à des prix très élevés, préféraient souffrir une perte légère que de manquer à leurs obligations vis-à-vis les propriétaires de ces steamers. Il est préférable, et ce serait dans l'intérêt du Canada, d'expédier le bétail abattu et préparé. Je suis peiné de vous apprendre qu'il est venu ici cette année un plus grand nombre d'hommes qu'auparavant pour prendre soin du bétail, et qu'on ne leur avait pas donné de billet pour leur retour en Canada. La conséquence est qu'ils ont été abandonnés ici sans moyens de subsistance et qu'ils se sont adressés au maire pour recevoir des secours. Nécessairement, situé comme je le suis, je n'ai pas les moyens de venir en aide à ces hommes, et ils ne peuvent, non plus, s'adresser au consul des Etats-Unis. La conséquence est que pour les renvoyer en Canada, j'ai toujours été très embarrassé. On devrait, ce me semble, adopter quelques mesures pour forcer les exportateurs de bestiaux à procurer à leurs employés des billets de retour; si non, c'est notre pays qui en souffrira. Il paraît en effet pénible que les contribuables de Liverpool aient à payer pour le manque de bonne foi de la part des exportateurs de bestiaux canadiens. Le nombre de chevaux importés dans ce pays en 1880, accuse une augmentation sensible. On doit attribuer cela à la crise existante parmi les petits fermiers, qui se trouvent forcés de vendre; et aussi à la demande croissante des Etats-Unis, où un grand nombre de chevaux canadiens ont été exportés.

A l'exposition de l'Ouest, tenue à London, Ontario, j'ai été présenté au lieutenant-colonel Kerbreck et au capitaine H. de LaChère, qui examinaient alors les chevaux du Canada, avec l'intention d'en acheter pour le gouvernement français, et j'ai eu le plaisir de pouvoir leur servir d'interprète. Je suis heureux de mentionner dans mon rapport qu'après avoir visité les Etats-Unis, ces messieurs étaient décidément en faveur des chevaux du Canada; mais ils ne purent s'empêcher de signaler les immenses avantages qui en résulteraient pour le Canada si l'on importait une classe d'étalons supérieure à celle maintenant existante en Canada. A leur avis, il n'y avait là que deux étalons qui fussent propres à la reproduction de sujets convenables aux marchés français.

MM. Hendrie et Douglass, de Toronto et Hamilton, ont importé un grand nombre de chevaux cette année; ils étaient d'une qualité exceptionnelle et ont été promptement vendus à des prix très élevés. Il n'est pas douteux qu'il y aura toujours demande pour les animaux de première classe dans ce pays, particulièrement pour les chevaux, tandis que ceux qui exportent des animaux de seconde classe auront probablement à subir des pertes en même temps que des déceptions.

Le commerce des moutons sera probablement rémunératif sinon plus avantageux pour le Canada, que le commerce des bestiaux. On s'est activement occupé cette année à introduire des Shropshire Downs, ainsi que d'autres races de valeur, sur lesquels on compte pour obtenir les qualités maigres et succulentes essentielles au mouton qui convient à notre marché ici; la demande toujours croissante de ce pays, ajoutée au fait que pas une partie des Etats-Unis, soit à cause du climat ou pour d'autres raisons, ne peut pas faire concurrence avec l'éleveur de moutons en Canada, sont autant de raisons pour stimuler l'esprit d'entreprise de nos capitalistes canadiens dans ce sens. Je crois à propos de mentionner ici que l'approvisionnement de mouton venant du continent diminue, tandis que les troupeaux indigènes de plusieurs comtés ont été terriblement décimés par la maladie.

J'ai mentionné plusieurs fois dans mes rapports précédents, les avantages qui résulteraient du commerce de lait concentré venant du Canada; je suis heureux de dire que certaines parties de la province de Québec sont très bien adaptées à la production de cet article, qui augmente d'importance tous les jours. J'espère pouvoir dire dans mon prochain rapport que plusieurs de ces laiteries ont été établies dans cette province.

Le commerce des œufs entre ce pays et le Canada n'a pas été ce qu'on pouvait désirer. Ceci est dû en grande partie au mauvais système de transport adopté pour

des articles aussi susceptibles de se détériorer. Je citerai le cas suivant. Une consignation d'œufs expédiés du centre du Canada à l'intérieur de l'Angleterre sont restés quinze jours à Montréal avant d'être envoyés en Angleterre. Tout dépend d'un transport rapide et d'un bon emballage. Les conditions observées, la quantité que l'on pourrait expédier du Canada ici et avec profit serait pour ainsi dire illimitée. Les exportateurs et les propriétaires des steamers devraient inaugurer quelques systèmes ou adopter quelques plans pour se procurer un service rapide entre le Canada et les différents centres de la population de ce pays. Je suis persuadé que l'on paierait volontiers une faible prime, pour une livraison spéciale. Je suis heureux de vous informer que je me suis rendu utile en aidant l'année dernière à introduire un nouveau commerce d'une grande valeur dans ce pays, il consiste dans l'importation de pièces de bois pour mécanisme à l'usage des manufactures. Ce commerce avait été jusqu'à present entre les mains des Américains, qui achetaient la matière première en Canada.

Je suis surpris de voir que des hommes qui occupent des positions élevées en ce pays et qui devraient être mieux informés, croient encore que la prospérité renaît sur le continent américain, que la consommation augmentera en même temps que les taux du fret, et que par ces deux causes réunies, les exportations de substances alimentaires dans ce pays seront ainsi arrêtées. Dans mon dernier rapport je disais qu'avec la construction de steamers en acier et autres améliorations scientifiques auxquelles il nous semble ne pouvoir assigner de limites, il y aurait diminution plutôt qu'augmentation dans le prix du fret, et quoique ceci n'ait pas encore été fait, je crois que le temps n'est pas éloigné où, vu les moyens économiques apportés à la construction de navires, et la manœuvre facile des énormes steamers maintenant en construction, on adoptera les moyens que j'ai indiqués. Dans tous les cas, si le taux du fret ne diminue pas, il est peu probable qu'il augmente. Cependant, quoique cette perspective puisse paraître peu avantageuse au cultivateur anglais, il est loin d'en être ainsi pour son concurrent canadien.

En terminant ce rapport à la fois court et incomplet, je dois reconnaître l'assistance précieuse que j'ai reçue de mes collègues du Canada et d'ici, ainsi que de plusieurs officiers et amis en particulier, lors de mon voyage au Manitoba et au Nord-Ouest, Je dois aussi exprimer ma reconnaissance aux représentants des diverses lignes de vapeurs canadiens, et en dernier lieu, quoiqu'à bien autant de titres, à la liste annuelle et croissante de mes amis attachés à la presse anglaise.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN DYKE,
Agent d'émigration du gouvernement canadien.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

ANNEXE A.

RELEVÉ du nombre d'émigrants partis de Liverpool durant les onze mois expirés le 30 novembre 1879 et 1880.

1879.			Destination.	1880.				
En vertu de l'acte.	En dehors de l'acte.	Total.		En vertu de l'acte.	En dehors de l'acte.	Total.	Augmentation.	Diminution.
Pas de rapport reçu.	90,987	90,987	Etats-Unis	Pas de rapport reçu.	153,048	153,048	62,061	.....
	13,909	13,909	Québec		18,035	18,035	4,126	.....
	4,341	4,341	Nouvelle-Ecosse		3,827	3,827	.....	514
	.....	.....	Nouveau-Brunswick		.....	.....	.....	.....
	.....	.....	Ile du Prince-Edouard		.....	.....	.....	.....
	.....	.....	Terreneuve		.....	.....	.....	.....
	990	990	Victoria		321	321	.....	669
	.....	.....	Nouvelles-Galles-du-Sud		.....	.....	.....	.....
	.....	.....	Nouvelle-Zélande		.....	.....	.....	.....
	.....	.....	Queensland		.....	.....	.....	.....
	76	76	Chine		131	131	55	.....
	927	927	Indes		1,125	1,125	198	.....
	130	130	Antilles		115	115	.....	15
	521	521	Côtes ouest d'Afrique		534	534	13	.....
	1,381	1,381	Amérique du Sud		1,102	1,102	.....	279
	.....	.....	Honolulu		20	20	20	.....
	113,262	113,262			178,258	178,258	66,473	1,477
							1,477	.....
				Augmentation réelle			64,996	

ANNEXE B.

RELEVÉ du nombre d'émigrants et de steamers partis de Liverpool pour le Canada, durant les onze mois expirés le 30 novembre 1880.

Date.	Steamers.	Québec.		Halifax, N.E.		Saint-Jean, N.B.		Total.		Total.
		Cabine.	Entrepont	Cabine.	Entrepont	Cabine.	Entrepont	Cabine.	Entrepont	
1880.	*Ligne Allan.*									
1er janv.	Sardinian	.....	.....	21	74	.....	.....	21	74	95
8 do	Moravian	.....	.....	20	40	.....	.....	20	40	60
15 do	Circassian	.....	.....	20	55	.....	.....	20	55	75
22 do	Sarmatian	.....	.....	35	62	.....	.....	35	62	97
29 do	Peruvian	.....	.....	11	80	.....	.....	11	80	91
31 do	Caspian	.....	.....	3	.....	.....	.....	3	.....	3
5 février	Hibernian	.....	.....	26	48	.....	.....	26	48	74
12 do	Sardinian	.....	.....	34	72	.....	.....	34	72	106
19 do	Moravian	.....	.....	27	102	.....	.....	27	102	129
26 do	Nova Scotian	.....	.....	15	86	.....	.....	15	86	101
4 mars.	Polynesian	.....	.....	65	91	.....	.....	65	91	156
11 do	Sarmatian	.....	.....	36	167	.....	.....	36	167	203
18 do	Circassian	.....	.....	74	121	.....	.....	74	121	195
25 do	Hibernian	.....	.....	45	194	.....	.....	45	194	239
1er avril	Sardinian	.....	.....	81	302	.....	.....	81	302	383
8 do	Peruvian	.....	.....	41	243	.....	.....	41	243	284
13 do	Caspian	.....	.....	30	37	.....	.....	30	37	67
15 do	Polynesian	87	823	.....	.....	.....	.....	87	823	910
22 do	Moravian	49	828	.....	.....	.....	.....	49	828	877
27 do	Nova Scotian	.....	.....	34	173	.....	.....	34	173	207
29 do	Sarmatian	82	951	.....	.....	.....	.....	82	951	1,033
6 mai..	Waldensian	.....	434	.....	.....	.....	.....	.....	434	434
... do	Circassian	63	814	.....	.....	.....	.....	63	814	877
11 do	Hibernian	.....	.....	59	166	.....	.....	59	166	225
13 do	Sardinian	85	665	.....	.....	.....	.....	85	665	750
20 do	Peruvian	50	651	.....	.....	.....	.....	50	651	701
25 do	Prussian	.....	.....	19	92	.....	.....	19	92	111
27 do	Polynesian	70	483	.....	.....	.....	.....	70	483	553
3 juin..	Moravian	33	614	.....	.....	.....	.....	33	614	647
8 do	Nova Scotian	.....	.....	51	23	.....	.....	51	23	74
10 do	Sarmatian	85	502	.....	.....	.....	.....	85	502	587
17 do	Circassian	44	559	.....	.....	.....	.....	44	559	603
22 do	Hibernian	.....	.....	44	28	.....	.....	44	28	72
24 do	Sardinian	78	702	.....	.....	.....	.....	78	702	780
1er juill.	Peruvian	67	458	.....	.....	.....	.....	67	458	525
6 do	Prussian	.....	.....	12	30	.....	.....	12	30	42
8 do	Polynesian	59	490	.....	.....	.....	.....	59	490	549
15 do	Moravian	48	477	.....	.....	.....	.....	48	477	525
20 do	Nova Scotian	.....	.....	66	22	.....	.....	66	22	88
22 do	Sarmatian	103	488	.....	.....	.....	.....	103	488	591
29 do	Circassian	109	364	.....	.....	.....	.....	109	364	473
3 août.	Hibernian	.....	.....	29	25	.....	.....	29	25	54
5 do	Sardinian	139	342	.....	.....	.....	.....	139	342	481
12 do	Peruvian	66	278	.....	.....	.....	.....	66	278	344
17 do	Caspian	.....	.....	59	13	.....	.....	59	13	72
19 do	Polynesian	152	291	.....	.....	.....	.....	152	291	443
26 do	Moravian	102	348	.....	.....	.....	.....	102	348	450
28 do	Nova Scotian	.....	.....	45	38	.....	.....	45	38	83
2 sept.	Sarmatian	160	279	.....	.....	.....	.....	160	279	439
9 do	Circassian	144	236	.....	.....	.....	.....	144	236	380
14 do	Hibernian	.....	.....	25	25	.....	.....	25	25	50
16 do	Sardinian	122	238	.....	.....	.....	.....	122	238	360
23 do	Peruvian	47	268	.....	.....	.....	.....	47	268	315

ANNEXE B.—*Suite.*

RELEVÉ du nombre d'émigrants et de steamers partis de Liverpool pour le Canada, etc.—*Suite.*

Date.	Steamers.	Québec.		Halifax, N.E.		Saint-Jean, N.B.		Total.		Total.
		Cabine.	Entrepont	Cabine.	Entrepont	Cabine.	Entrepont	Cabine.	Entrepont	
1880.	*Ligne Allan*—Suite.									
28 sept.	Caspian	.....	.....	27	16	.....	.....	27	16	43
30 do	Polynesian	87	268	.....	.....	.....	.....	87	268	355
7 oct.	Moravian	35	222	.....	.....	.....	.....	35	222	257
12 do	Nova Scotian	.....	.....	13	6	.....	.....	13	6	19
14 do	Sarmatian	69	217	.....	.....	.....	.....	69	217	286
21 do	Circassian	32	177	.....	.....	.....	.....	32	177	209
28 do	Sardinian	44	156	.....	.....	.....	.....	44	156	200
... do	Hibernian	.....	.....	16	18	.....	.....	16	18	34
4 nov.	Peruvian	13	211	.....	.....	.....	.....	13	211	224
7 do	Caspian	.....	.....	10	17	.....	.....	10	17	27
11 do	Polynesian	.....	.....	21	36	.....	.....	21	36	57
18 do	Moravian	.....	.....	14	31	.....	.....	14	31	45
23 do	Nova Scotian	.....	.....	4	14	.....	.....	4	14	18
25 do	Sarmatian	.....	.....	22	62	.....	.....	22	62	84
		2,324	13,834	1,154	2,609	.....	.....	3,478	16,443	19,921
	Ligne Dominion.									
1er jan.	Quebec	.....	.....	.....	15	.....	.....	.....	15	15
31 do	Brooklyn	.....	.....	.....	12	.....	.....	.....	12	12
... mars	Brooklyn	.....	.....	7	11	.....	.....	7	11	18
8 avril	Dominion	.....	.....	10	15	.....	.....	10	15	25
15 do	Quebec	18	49	.....	.....	.....	.....	18	49	67
22 do	Montreal	16	93	.....	.....	.....	.....	16	93	109
29 do	Brooklyn	7	.....	.....	.....	.....	.....	7	.....	7
... do	Ontario	14	74	.....	.....	.....	.....	14	74	88
6 mai.	Toronto	11	40	.....	.....	.....	.....	11	40	51
13 do	Teutonia	1	46	.....	.....	.....	.....	1	46	47
20 do	Dominion	24	41	.....	.....	.....	.....	24	41	65
27 do	Quebec	7	35	.....	.....	.....	.....	7	35	42
3 juin.	Montreal	23	33	.....	.....	.....	.....	23	33	56
10 do	Brooklyn	2	14	.....	.....	.....	.....	2	14	16
12 do	Texas	5	11	.....	.....	.....	.....	5	11	16
17 do	Ontario	4	32	.....	.....	.....	.....	4	32	36
24 do	Toronto	17	50	.....	.....	.....	.....	17	50	67
1er juil.	Dominion	9	33	.....	.....	.....	.....	9	33	42
8 do	Quebec	2	49	.....	.....	.....	.....	2	49	51
15 do	Montreal	20	52	.....	.....	.....	.....	20	52	75
22 do	Brooklyn	9	25	.....	.....	.....	.....	9	25	34
31 do	Ontario	12	31	.....	.....	.....	.....	12	31	43
5 août.	Toronto	17	30	.....	.....	.....	.....	17	30	47
12 do	Dominion	13	29	.....	.....	.....	.....	13	29	42
18 do	Quebec	18	41	.....	.....	.....	.....	18	41	59
28 do	Montreal	27	13	.....	.....	.....	.....	27	13	40
2 sept.	Brooklyn	24	60	.....	.....	.....	.....	24	60	84
9 do	Ontario	19	40	.....	.....	.....	.....	19	40	59
16 do	Toronto	29	37	.....	.....	.....	.....	29	37	26
23 do	Dominion	16	11	.....	.....	.....	.....	16	11	27
30 do	Quebec	10	11	.....	.....	.....	.....	10	11	21
... do	Texas	8	.....	.....	.....	.....	.....	8	.....	8
6 oct.	Brooklyn	17	22	.....	.....	.....	.....	17	22	39

ANNEXE B.—*Suite.*

RELEVÉ du nombre d'émigrants et de steamers partis de Liverpool pour le Canada, etc.—*Suite.*

Date.	Steamers.	Québec.		Halifax, N.E.		Saint-Jean, N.B.		Total.		Total.
		Cabine.	Entrepont	Cabine.	Entrepont	Cabine.	Entrepont	Cabine.	Entrepont	
1880.	*Ligne Dominion*—Suite.									
14 oct....	Ontario...	17	20	.....	.....	.....	.....	17	20	37
23 do ...	Toronto...	14	21	.....	.....	.....	.....	14	21	35
28 do ...	Dominion	5	32	.....	.....	.....	.....	5	32	37
		438	1,075	17	53	.....	.....	455	1,128	1,583
	Ligne Beaver.									
15 avril.	Lake Winnipeg	2	16	.....	.....	.....	.....	2	16	18
29 do	Lake Champlain	1	7	.....	.....	.....	.....	1	7	8
13 mai...	Lake Nepigon	.....	15	.....	.....	.....	.....	.....	15	15
28 do ...	Lake Winnipeg	20	16	.....	.....	.....	.....	20	16	36
10 juin..	Lake Manitoba	12	3	.....	.....	.....	.....	12	3	15
19 do ...	Lake Champlain	.....	8	.....	.....	.....	.....	.....	8	8
28 do ...	Lake Nepigon	.....	8	.....	.....	.....	.....	.....	8	8
8 juill..	Lake Winnipeg	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	4	4
20 do	Lake Manitoba	6	17	.....	.....	.....	.....	6	17	23
31 do	Lake Champlain	8	17	.....	.....	.....	.....	8	17	25
7 août..	Lake Nepigon	5	11	.....	.....	.....	.....	5	11	16
18 do	Lake Winnipeg	5	12	.....	.....	.....	.....	5	12	17
28 do	Lake Manitoba	29	17	.....	.....	.....	.....	29	17	46
9 sept..	Lake Champlain	7	14	.....	.....	.....	.....	7	14	21
17 do	Lake Nepigon	3	17	.....	.....	.....	.....	3	17	20
28 do	Lake Winnipeg	8	25	.....	.....	.....	.....	8	25	33
12 oct....	Lake Manitoba	8	19	.....	.....	.....	.....	8	19	27
19 do ...	Lake Champlain	1	7	.....	.....	.....	.....	1	7	8
28 do ...	Lake Nepigon	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	10	10
		115	243	.....	.....	.....	.....	115	243	358

SOMMAIRE.

Ligne Allan	2,324	13,834	1,154	2,609	.....	.....	3,478	16,443	19,921
Ligne Dominion.	438	1,075	17	53	.....	.....	455	1,128	1,583
Ligne Beaver	115	243	.....	.....	.....	.....	115	243	358
Total	2,877	15,152	1,171	2,662	.....	.....	4,048	17,814	21,862

ANNEXE C.

RELEVÉ du nombre d'émigrants partis du port de Liverpool, pour le mois expiré le 30 septembre 1880.

En vertu de l'acte.		Destination.	En dehors de l'acte.		Total, émigrants.
Navires.	Emigrants.		Navires.	Emigrants.	
Pas de rapport reçu.	Pas de rapport reçu.	Etats-Unis	48	16,739	16,739
		Québec	14	2,194	2,194
		Nouvelle-Ecosse	2	87	87
		Nouveau-Brunswick			
		Ile du Prince-Edouard			
		Terreneuve			
		Victoria	1	20	20
		Nouvelle-Galles-du-Sud			
		Nouvelle-Zélande			
		Queensland			
		Chine	3	20	20
		Antilles	7	132	132
		Indes	1	2	2
		Afrique	5	39	39
		Amérique du Sud	6	95	95
			87	19,328	19,328

Septembre 1879, 14,739 ; septembre 1880, 19,328 ; augmentation par mois, 4,589.

Pour le mois expiré le 30 octobre 1880.

Pas de rapport reçu.	Pas de rapport reçu.	Etats-Unis	47	12,979	12,979
		Québec	11	1,145	1,145
		Nouvelle-Ecosse	2	53	53
		Nouveau-Brunswick			
		Ile du Prince-Edouard			
		Terreneuve			
		Victoria	2	70	70
		Nouvelle-Galles-du-Sud			
		Nouvelle-Zélande			
		Queensland			
		Chine	2	8	8
		Antilles	7	253	253
		Indes	2	12	12
		Afrique	5	72	72
		Amérique du Sud	6	103	103
			84	14,695	14,695

Octobre 1879, 15,062 ; octobre 1880, 14,695 ; diminution par mois, 367.

ANNEXE C.—Relevé du nombre d'émigrants partis de Liverpool, pour le mois expiré le 30 novembre 1880.—*Fin.*

En vertu de l'acte.		Destination.	En dehors de l'acte.		Total, émigrants.
Navires.	Emigrants.		Navires.	Emigrants.	
Pas de rapport reçu.	Pas de rapport reçu.	Etats-Unis	48	7,918	7,918
		Québec	1	224	224
		Nouvelle-Ecosse	5	231	231
		Nouveau-Brunswick	.....	.....	.....
		Ile du Prince-Edouard	.....	.....	.....
		Terreneuve	.....	.....	.....
		Victoria	1	26	26
		Nouvelle-Galles du Sud	.....	.....	.....
		Nouvelle-Zélande	.....	.....	.....
		Queensland	.....	.....	.....
		Chine	3	10	10
		Indes	9	244	244
		Antilles	5	29	29
		Afrique	5	52	52
		Amérique du Sud	8	109	109
			85	8,843	8,843

Novembre 1879, 10,141; novembre 1880, 8,843; diminution pour le mois, 1,298.

ANNEXE A.

RELEVÉ du nombre d'émigrants et de steamers partis de Liverpool pour le Canada, pour le mois expiré le 30 septembre 1880.

Ligne Allan.		Québec.		Halifax.		Total.		Total.
Date.	Steamers.	Cabine.	Entrepont	Cabine.	Entrepont	Cabine.	Entrepont	
2 sept.	Sarmatian	160	279	.....	.....	160	279	439
9 do	Circassian	144	236	.....	.....	144	236	380
14 do	Hibernian	.....	.....	25	25	25	25	50
16 do	Sardinian	122	238	.....	.....	122	238	360
23 do	Peruvian	47	268	.....	.....	47	268	315
30 do	Polynesian	87	268	.....	.....	87	268	355
28 do	Caspian	.....	.....	27	16	27	16	43
	Total par la ligne Allan	560	1,289	52	41	612	1,330	1,942
	Ligne Dominion.							
2 sept.	Brooklyn	24	60	.....	.....	24	60	84
9 do	Ontario	19	40	.....	.....	19	40	59
16 do	Toronto	29	37	.....	.....	29	37	66
23 do	Dominion	16	11	.....	.....	16	11	27
30 do	Quebec	10	11	.....	.....	10	11	21
30 do	Texas	8	.....	.....	.....	8	.....	8
	Total par la ligne Dominion	106	159	.....	.....	106	159	265
	Ligne Beaver.							
9 sept.	Lake Champlain	7	14	.....	.....	7	14	21
17 do	Lake Nepigon	3	17	.....	.....	3	17	20
28 do	Lake Winnipeg	8	25	.....	.....	8	25	33
	Total, ligne Beaver	18	56	.....	.....	18	56	74
	do ligne Allan	560	1,289	52	41	612	1,330	1,942
	do ligne Dominion	106	159	.....	.....	106	159	265
	Total	684	1,504	52	41	736	1,545	2,281

Pour le mois expiré le 31 octobre 1880.

	Ligne Allan.							
7 oct.	Moravian	35	222	.....	.....	25	222	257
12 do	Nova Scotiau	.....	.....	13	6	13	6	19
14 do	Sarmatian	69	217	.....	.....	69	217	286
21 do	Circassian	32	177	.....	.....	32	177	209
28 do	Sardinian	44	156	.....	.....	44	156	200
28 do	Hibernian	.....	.....	16	18	16	18	34
	Total par la ligne Allan	180	772	29	24	209	796	1,005

ANNEXE A.—Relevé du nombre d'émigrants et de steamers partis de Liverpool pour le Canada, pour le mois expiré le 31 octobre 1880—*Suite.*

Ligne Dominion.		Québec.		Halifax.		Total.		Total.
Date.	Steamers.	Cabine.	Entrepont	Cabine.	Entrepont	Cabine.	Entrepont	
6 oct...	Brooklyn	17	22	.....	.....	17	22	39
14 do ..	Ontario	17	20	.....	.....	17	20	37
23 do ..	Toronto	14	21	.....	.....	14	21	25
28 do ..	Dominion	5	32	.....	.....	5	32	37
Total, par la ligne Dominion.		53	95	.....	.....	53	95	148
Ligne Beaver.								
12 oct...	Lake Manitoba	8	19	.....	.....	8	19	27
19 do ..	Lake Champlain	1	7	.....	.....	1	7	7
28 do ..	Lake Nepigon	.....	10	.....	.....	.....	10	10
Total par la ligne Beaver		9	36	.....	.....	9	36	45
do	Allan	180	772	29	24	209	796	1,005
do	Dominion	53	95	.....	.....	53	95	149
Total		242	903	29	24	271	927	1,198

Pour le mois expiré le 30 novembre 1880.

Ligne Allan.								
4 nov..	Peruvian	13	211	.....	.....	13	211	224
7 do ..	Caspian	.....	.....	10	17	10	17	27
11 do ..	Polynesian	.....	.....	21	36	21	36	57
18 do ..	Moravian	.....	.....	14	31	13	31	45
23 do ..	Nova Scotian	.....	.....	4	14	4	14	18
25 do ..	Sarmatian	.....	.....	22	62	22	62	84
Total par la ligne Allan		13	211	71	160	84	371	455

ANNEXE D.

RELEVÉ du nombre d'émigrants partis de Liverpool, pour le trimestre expiré le 30 septembre 1880, et le trimestre correspondant, 1879.

En vertu de l'acte.		En dehors de l'acte.		1879.	Destination.	En vertu de l'acte.		En dehors de l'acte.		1880.	Augmentation.	Diminution.
Navires.	Emigrants.	Navires.	Emigrants.	Total de l'émigration.		Navires	Emigrants.	Navires.	Emigrants.	Total de l'émigration.		
.....	.....	138	31,748	31,748	...Etats-Unis	.....	.....	139	43,192	43,192	11,444	.....
.....	.....	31	5,727	5,727	...Québec	.....	.....	38	7,139	7,139	1,412	.....
.....	.....	7	452	452	...Nouvelle-Ecosse.....	.....	.....	7	426	426	.....	26
.....	.....	.....	.....	.....	...Nouveau-Brunswick....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	...Ile du Prince-Edouard.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	...Terreneuve.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	6	260	260	...Victoria	.....	.....	4	70	76	.....	190
.....	.....	.....	.....	.....	...Nouvel.-Galles-du Sud	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	...Nouvelle-Zélande.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	...Queensland	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	5	16	16	...Chine	.....	.....	5	27	27	11	.....
.....	.....	18	221	221	...Indes	.....	.....	22	253	253	32	.....
.....	.....	8	34	34	...Antilles	.....	.....	5	19	19	.....	15
.....	.....	14	128	128	...Côtes ouest d'Afrique..	.....	.....	15	152	152	24	.....
.....	.....	19	356	356	...Amérique du Sud..... ..	.....	.....	22	256	256	.....	100
.....	.....	.....	.....	.....	...Honolulu	.....	.....	1	20	20	20	.....
.....	.....	246	38,942	38,942		.....	.....	258	51,554	51,554	12,943 331	331
					Augmentation réelle pour le trimestre.....						12,612	

Anglais.....	22,794	Anglais.....	25,198
Ecossais.....	352	Ecossais.....	543
Irlandais.....	3,879	Irlandais.....	5,191
Etrangers.....	10,324	Etrangers.....	18,567
Nationalité non déclarée.....	1,593	Nationalité non déclarée.....	2,055
Total.....	38,942	Total.....	51,554

No. 31.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT A BRISTOL, ANGLETERRE.

(J. W. Down.)

Bath Bridge,
Bristol, 31 décembre 1880.

Monsieur,—En présentant un rapport succinct des opérations de l'année, qu'il me soit permis de dire que j'ai commencé mes travaux dans la première partie de la saison, d'après un plan quelque peu différent de celui que j'avais suivi l'année précédente, savoir, en distribuant des imprimés, principalement au moyen de la poste. Après avoir obtenu plusieurs almanachs d'adresses, j'ai pris celles des cultivateurs, des baillis, des intendants, etc., et j'ai commencé à expédier des brochures dans le comté de Somerset, et j'ai continué pendant l'année à adresser des documents aux cultivateurs des autres comtés. Pendant l'année, j'ai expédié 28,942 brochures ; sur ce nombre 427 seulement m'ont été renvoyées par la poste marquées "Parti", "N'a pas laissé d'adresse", ou "Pas connu"; de sorte que 28,515 brochures sont parvenues aux cultivateurs, etc.

Les brochures ainsi expédiées étaient les suivantes :

Brochure concernant les Cantons de l'Est.

Rapport des délégués des fermiers.

Guide général.

Brochure concernant l'élevage dans la province d'Ontario.

Nouvelle brochure publiée avec l'autorisation du bureau colonial.

Outre ces brochures, j'ai distribué plus de 20,000 petites brochures et cartes fournies par les MM. Allan, de Liverpool. Ces brochures et cartes, ainsi qu'un grand nombre d'autres brochures et imprimés reçus de temps à autre de Londres, de Liverpool et du Canada, ont été principalement distribués sur le marché aux bestiaux les jours de marché.

Bien que le nombre d'émigrants que j'ai envoyé au Canada ne soit pas aussi considérable cette année qu'il l'a été pendant plusieurs années précédentes, cependant les immigrants de cette année appartiennent à une bien meilleure classe. La majorité d'entre eux avait quelques capitaux, et presque tous appartenaient à la classe agricole ; plusieurs se sont établis et ont écrit des lettres encourageantes à leurs amis ici. J'ai émis, pendant l'année, en faveur de personnes se rendant directement au Canada par les steamers de la ligne Allan, 137 billets ; 47 de ces billets ont été vendus à des hommes ayant des familles de deux à douze personnes, de sept en moyenne ; 87 billets ont été vendus à des hommes non mariés, et trois à des servantes. Plusieurs des hommes non mariés étaient de jeunes cultivateurs qui apportaient avec eux assez de capitaux pour s'établir sur des terres. Quelques-uns des hommes ont laissé leurs familles ici et dix ou douze d'entre eux ont renvoyé des billets payés d'avance pour faire venir leurs familles de bonne heure au printemps prochain.

J'ai émis 21 billets en faveur de personnes qui ont préféré se rendre par la voie de New-York, et je les ai envoyées tout droit à Ontario et à Manitoba, en tout 53 personnes, parmi lesquelles il y avait neuf petites familles qui ont apporté avec elles une somme de £3,000. Quelques-unes d'entre elles se sont établies près de London, Ontario, les autres au Manitoba ou dans le Nord Ouest.

Plusieurs cultivateurs du Somersetshire sont allés au Canada, pendant l'année, *viâ* New-York, à bord des steamers de la ligne Bristol qui font voile de cette ville.

J'avais donné des imprimés à ces cultivateurs et ils étaient venus me consulter, mais ils ont préféré partir de Bristol, vu qu'ils pouvaient faire le voyage de chez eux pour £6, 6s. 0d., évitant ainsi les frais du voyage à Liverpool. Dans chaque cas, e leur ai conseillé d'acheter leurs billets pour l'endroit où ils voulaient s'établir, et autant que j'ai pu voir, ils l'ont fait. J'ai vu plusieurs de leurs billets qui étaient faits pour London et Toronto, Ontario. Je leur ai conseillé de se faire connaître, en arrivant dans la province d'Ontario, aux agents du gouvernement, qui leur donneraient des conseils et les aideraient à s'établir.

Pendant l'année, j'ai reçu plusieurs lettres de cultivateurs dans les provinces du Manitoba et d'Ontario, dans le Nord-Ouest et d'autres parties du Canada, que j'y avais envoyés les années précédentes, et, je suis heureux de le dire, personne ne se plaint, tous sont contents et parlent en termes très élogieux du pays.

Je suis convaincu qu'il est d'une grande utilité d'expédier des brochures aux cultivateurs comme je le fais, car elles parviennent aux personnes à qui elles sont destinées, et je connais plusieurs cultivateurs qui se préparent actuellement à partir pour le Canada, et qui n'auraient jamais songé à notre pays s'ils n'avaient pas reçu ces brochures. J'ai lieu de croire que le rapport de M. le délégué Sparrow engagera beaucoup de cultivateurs du Gloucestershire à s'établir au Canada. Personne ne pourrait parler plus favorablement d'un pays que M. Sparrow ne le fait du Canada, et beaucoup attendent son rapport avec impatience.

Jamais à cette saison je n'ai eu une aussi forte correspondance avec les cultivateurs des différents comtés, et j'ai tout lieu d'espérer que le nombre d'immigrants que j'enverrai au Canada sera plus considérable l'année prochaine.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. W. DOWN,
Agent officiel d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No. 32.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT A GLASGOW, ECOSSE.

(M. Thomas Grahame.)

40, St. Enoch Square,
Glasgow, 6 décembre 1880.

Monsieur,—Conformément à mes instructions, j'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'année 1880 jusqu'au 30 novembre.

A la date de mon dernier rapport, l'année dernière, il y avait plusieurs des délégués des fermiers qui ne s'étaient pas encore réunis pour préparer leurs rapports et les soumettre à ceux qui les avaient envoyés. La première de ces réunions a eu lieu à Annan, le 9 janvier, et a été convoquée par M. Gordon, le délégué de Dumfrieshire-Sud. Il y avait une nombreuse et importante assistance, composée principalement de fermiers. Le rapport, qui était très-bien fait, a été reçu avec beaucoup de satisfaction. Il en est résulté un grand nombre de demandes de renseignements, et pendant l'été un nombre considérable de cultivateurs de cette partie du pays sont allés à divers endroits du Canada.

Le 19 janvier, M. Wallace, le délégué du district de Thornhill, a convoqué une réunion à Thornhill. Ici, encore, il y avait un grand nombre de cultivateurs et un excellent rapport a été fait par le délégué, lequel a été bien reçu par l'auditoire. Des lettres que j'ai reçues de ce district depuis la réunion m'apprennent que ce rapport a produit d'excellents résultats. Les échantillons de produits du Canada montrés par M. Wallace, quoique peu considérables, ont été examinés avec beaucoup d'attention.

Le 20 janvier, M. Welsh, le délégué du district de Canonbie, dans le Dumfriesshire et le Roxboroughshire, a fait son rapport à Canonbie devant un auditoire très nombreux. Le rapport était très complet et a donné beaucoup de satisfaction à ceux qui étaient présents, et plus tard il y a eu un grand nombre de demandes de renseignements faites par des cultivateurs et leurs fils qui songeaint à émigrer.

Le 27 février, j'ai assisté à la réunion convoquée par M. James Bruce, de Collethie, Gartley, délégué de l'Aberdeenshire. Cette réunion a eu lieu à Aberdeen, et bien que l'auditoire ne fût pas nombreux, on a suivi avec beaucoup d'intérêt le rapport de M. Bruce, lequel était fort complet et donnait une foule de renseignements sur notre pays. Depuis, M. Bruce a donné de nouveaux développements à son rapport, et a fait beaucoup d'efforts pour engager les cultivateurs d'Aberdeenshire à s'établir au Canada. Pendant tout l'hiver et une partie du printemps, j'ai tenu plusieurs réunions privées, conjointement avec un grand nombre des délégués de l'an dernier, afin de rencontrer les cultivateurs, leurs fils et d'autres personnes qui songeaient à émigrer, mais qui voulaient avoir d'autres renseignements, et il a résulté de ces entrevues et des renseignements ainsi fournis qu'un grand nombre se sont décidés à chercher fortune dans notre pays, quelques-uns se dirigeant vers les vieilles provinces, mais le plus grand nombre allant au Manitoba, plusieurs allant *viâ* Glasgow, d'où j'ai vu partir quatre détachements. Plusieurs de ces personnes avaient des capitaux, les unes quelques centaines de louis, d'autres jusqu'à plusieurs milliers de louis.

J'ai aussi tenu plusieurs réunions à la demande de clubs de cultivateurs et autrement auxquelles j'ai prononce des discours sur le Canada. Ces discours ont produit des résultats satisfaisants, car j'ai reçu à la suite plusieurs demandes de renseignements, lesquels ont engagé un grand nombre à émigrer. A toutes ces

réunions et chaque fois que l'occasion s'en est présentée, j'ai distribué les dernières brochures et d'autres documents se rapportant à votre pays.

Le 7 avril, j'ai reçu ordre de me rendre dans les comtés de Yorkshire et de Lancashire, afin de convoquer des assemblées, pour engager les fermiers de ces districts et des districts voisins d'envoyer des délégués, comme cela s'est fait l'an dernier. A ces réunions on m'a proposé les noms de plusieurs personnes qu'on pouvait convenablement envoyer comme délégués. De nouvelles instructions m'ayant été données par l'entremise du Haut Commissaire, sir A. T. Galt, le nombre a été limité, de sorte qu'il m'a fallu choisir quatre délégués moi-même. J'ai choisi M. Sagar, de Waddington, près de Clitheroe, Lancashire; M. George Curtis, Silsden, près de Leeds, Yorkshire; M. George Broderick, Hawes, Wensleydale, Yorkshire; et M. Peter Inrie, de Cawdercuilt, Maryhill, Lanarkshire. Je pense qu'ils se seront tous montrés parfaitement compétents pour remplir les devoirs qui leurs ont été imposés. Je suis convaincu que leur voyage au Canada produira d'aussi bons fruits que le voyage des délégués, l'an dernier; et à l'appui de cette assertion, je citerai l'auditoire nombreux et enthousiaste composé de cultivateurs qui a assisté à la réunion convoquée par M. Curtis, à Skipton, le 15 du mois dernier, et à laquelle il a soumis son rapport. Les autres délégués se préparent à convoquer d'autres réunions, lesquelles, j'en suis convaincu, ne seront pas moins satisfaisantes.

Au cours d'une conversation pendant une entrevue que j'ai eue avec le Haut Commissaire à Liverpool en mai dernier, j'ai exprimé l'opinion qu'il serait à propos de faire une exposition de produits canadiens de toutes sortes, autant qu'on pouvait se les procurer pour la circonstance, lors de l'exposition royale à Carlisle, qui a eu lieu entre le 10 et le 17 juillet. Sir Alexander Galt a abondé dans mon sens, et je lui ai les plus grandes obligations de m'avoir donné sa bienveillante assistance pour l'avancement des affaires du pays en toutes circonstances, comme dans ce cas particulier, et de l'intérêt qu'il a pris à mes travaux. Sa bienveillante surveillance de ce qui a été fait, et les discours qu'il a prononcés en différentes occasions, lors de l'exposition, ont été d'un grand avantage pour le Canada. Il y avait si peu de temps pour préparer l'exposition, qu'il a été impossible d'obtenir un grand nombre de produits canadiens, et ceux que j'ai pu obtenir n'étaient ni aussi considérables ni aussi importants que je l'aurais désiré pour faire une exposition qui donnât une idée exacte des produits de notre pays. Cependant, j'ai fait ce que j'ai pu, en écrivant à tous ceux de mes amis que je croyais pouvoir m'aider. D'abord, je suis très redevable au colonel Dennis et M. Dawson, de la Commission géologique de Montréal, de l'excellente collection des minéraux du Canada qui m'a été envoyée; aussi à M. Bridges, du comté de Simcoe, Ontario, de plusieurs échantillons de grains, de graines, etc. M. Dyke, notre agent à Liverpool, m'a aussi fortement secondé dans cette circonstance, et a beaucoup contribué au succès de l'exposition en m'envoyant une grande variété d'objets, des grains de toutes sortes, des échantillons d'herbe du Manitoba, et une jolie collection d'autres objets. Il me faudrait trop d'espace pour énumérer tous ceux qui mont aidé en cette circonstance, mais je puis dire que presque tous les députés de l'année dernière, M. Beattie de Preston Hall, M. Creighton de Carlisle, et plusieurs autres m'ont rendu des services signalés. Il est certain que l'exposition a produit une impression favorable; elle a été visitée par des dixaines de mille personnes pendant la semaine qu'elle a été ouverte. Les commentaires de la presse étaient très satisfaisants, et il est reconnu par tous que le Canada a retiré de grands bénéfices de cette exposition. Les représentants des autres colonies qui ont assisté à cette exposition ont exprimé le désir de suivre notre exemple. Un grand nombre de visiteurs étaient de petits fermiers et leurs familles, venant de districts comparativement éloignés, et l'empressement avec lequel ils recevaient toutes les publications qu'ils pouvaient se procurer témoigne de leur désir de connaître ce qu'est réellement notre pays, et, sans cette exposition, ces personnes n'auraient peut-être pas eu l'occasion de se renseigner ainsi. Tous les jours, le pavillon était rempli du matin au soir, et environ cinquante mille brochures, grandes et petites, ont été distribuées, et je n'en ai pas eu assez, car j'en aurais pu distribuer dix mille autres. Durant la semaine, j'ai eu de longues conversations avec des gens qui se proposent

d'émigrer, quelques-uns ayant des capitaux considérables. Quelques-uns devaient partir immédiatement et d'autres devaient attendre qu'ils pussent faire des arrangements pour vendre leurs fermes. Je crois qu'il est important de tenir tous les ans, des expositions semblables, sur une plus vaste échelle s'il était possible, à l'exposition de la société "Royal Highland," et à l'exposition Royale d'Ireland. Je suis convaincu que le Canada en retirerait de grands bénéfices.

J'ai aussi visité l'exposition de la société "Royal Highland," à Kelso, où j'ai rencontré une foule de gens qui me demandaient des renseignements, et où j'ai disbué un grand nombre de brochures.

Pendant le mois d'août, conformément aux instructions que j'avais reçues, je me suis rendu sur la propriété de madame Gordon, de Cluny, aux îles Hébrides, où j'ai tenu plusieurs réunions dans le but d'engager une partie de ces fermiers à émigrer. Dans le rapport spécial que j'ai préparé et que vous avez vu, j'ai traité cette question au long, de sorte que je n'ai pas besoin de m'étendre sur ce point ici. Plusieurs fois depuis son retour, j'ai eu des nouvelles de M. Donald MacDiarmid, le délégué de ce district-là, qui s'est rendu au Canada le printemps dernier. Il désire que je convoque des réunions conjointement avec lui, et je lui ai écrit que je me propose de le faire, lorsque j'irai aux îles, en janvier ou en février, comme je m'y suis engagé. J'ai appris que plusieurs des fermiers des îles, qui étaient d'abord disposés à émigrer, hésitent maintenant à le faire à cause de l'agitation qui se fait en Irlande en faveur du morcellement des terres, le contre-coup de cette agitation s'étant fait sentir là comme en d'autres parties des "Highlands." Il y a dans ces districts des propriétés considérables, et l'on a proposé de les partager au bénéfice des masses.

Conformément aux instructions reçues du Haut Commissaire, je me suis rendu à Liverpool le 25 août pour y avoir soin du bureau en l'absence de M. Dyke, qui, pour cause de santé, était allé au Canada. J'ai rempli de mon vieux les devoirs de cette position, ainsi que mes propres devoirs à Carlisle, et j'ai remis les affaires entre les mains de M. Dyke lors de son retour, le 2 novembre.

En conformité des instructions que j'avais reçues, je me suis rendu à Glasgow le 10 novembre, pour me charger de l'agence en cette ville, et depuis cette date je me suis occupé de mettre les affaires dans un état qui me permît de remplir mes devoirs d'une manière satisfaisante.

Ayant été toujours occupé depuis le commencement du mois d'août, il m'a été impossible d'assister aux expositions locales, ventes, foires, etc., dans mon district, comme j'avais l'habitude de le faire les années précédentes. En assistant à ces expositions, etc., j'ai fait la connaissance de plusieurs cultivateurs, et de cette manière j'ai pu donner des conseils à ceux qui songeaient à émigrer.

Tous les jours je reçois de nouvelles preuves de l'excellence du système des délégués. Non-seulement les rapports de ceux qui ont été envoyés cette année sont attendus avec impatience, mais j'ai reçu des lettres de toutes les parties du pays dans lesquelles on me demandait les rapports des délégués de l'an dernier, et si j'en juge par l'expérience que j'ai acquise de cette manière et autrement dans le district de Carlisle et en Ecosse, j'ai raison de croire que l'immigration parmi la classe agricole sera bien plus forte durant la prochaine saison qu'elle ne l'a été depuis plusieurs années. Les personnes engagées dans l'agriculture ont besoin d'un temps assez considérable pour faire leurs préparatifs, et j'en connais un grand nombre qui se préparent depuis longtemps à partir au printemps, à part ceux qui peuvent se décider pendant le cours de l'hiver à émigrer. Je recommande fortement la continuation, l'année prochaine, du système des délégués.

Emigration de Glasgow.

D'après les rapports du Chambre du Commerce, voici un état de l'émigration au Canada en 1879, et depuis le 1er janvier jusqu'au 30 novembre 1880:—

1879	1,796
1880	3,658

Cet état accuse une augmentation de plus du double sur le nombre des émigrants l'an dernier, augmentation qui est certainement due aux rapports des délégués

envoyés l'année dernière par les fermiers, et aux efforts que les députés et moi avons faits dans l'intérêt du Canada. Je donne aussi un état de l'importation des bestiaux canadiens à Glasgow, en 1879 et en 1880. Il y a eu, cette année, une augmentation considérable dans le nombre des bêtes à cornes, mais il y a eu diminution dans le nombre des autres aminaux importés :—

		Chevaux.	Bêtes à cornes.	Moutons.	Cochons.
1879		118	6,360	14,382	1,057
1880	Par la ligne Allan	10	9,196	5,648	
	" " Donaldson...		5,422	2,737	336
		10	14,618	8,385	336

Quant aux autres importations, je ne puis en donner les détails, parce je n'ai eu que peu de temps pour préparer ce rapport, n'ayant été nommé à ce poste que depuis quelques semaines, et aussi parce que le chiffre exact de ces importations ne peut s'obtenir qu'à la fin de l'année; mais je puis dire qu'il y a eu de fortes importations de viandes fraîches, de lard séché, de jambons, de beurre, de fromage, de volailles et d'œufs. On a aussi importé une quantité extraordinaire de pommes. J'ai constaté que les grands commerçants de produits aiment beaucoup la farine canadienne, et dans tout ce district on trouve les biscuits canadiens excellents.

Comme à l'ordinaire j'ai constaté qu'il y a beaucoup de concurrents qui cherchent à nous enlever les immigrants dont nous avons besoin au Canada. Bien que l'Australie et la Nouvelle-Zélande ne soient pas aussi populaires qu'elles l'étaient il y a quelques années, les Etats de l'Ouest font de grands efforts pour attirer l'immigration, et c'est peut-être à l'Iowa que revient la palme. Si, toutefois, notre territoire du Nord-Ouest est ouvert à la colonisation par la construction immédiate du chemin de fer du Pacifique, le Canada n'a pas besoin de craindre aucun concurrent, car lorsque ce chemin sera terminé ce sera la plus grande œuvre que l'on ait jamais faite dans les intérêts du Canada ; ce chemin contribuera beaucoup à engager les émigrants de la meilleure classe à quitter ce pays pour aller s'établir sur les vastes plaines du Nord-Ouest.

La construction de ce chemin donnera aussi naissance à de nouvelles entreprises particulières, et offrira de plus grands avantages pour le placement des capitaux.

En toutes les occasions, j'ai travaillé autant que possible, de concert avec les compagnies de steamers faisant le service entre ce pays et le Canada, et je suis heureux de dire que, si j'en juge par les renseignements que j'ai obtenus et par ce que n'en ont dit mes amis de Glasgow, je suis bien plus en mesure de diriger l'émigration d'une manière satisfaisante qu'on ne l'a jamais été jusqu'ici. Je me propose aussi, autant que possible, de faire la connaissance des personnes engagées dans le commerce avec le Canada, surtout avec celles qui sont engagées dans l'importation des bestiaux.

Durant la dernière saison, on a constaté clairement les avantages qui découlent de l'annonce, en ce qui concerne les rapports des fermiers et autrement, et je suis certainement d'avis qu'à l'avenir l'emploi judicieux et considérable des colonnes de la presse serait d'un grand secours pour stimuler l'immigration dans notre pays.

J'ai toujours fait tout en mon pouvoir pour aider les personnes venues du Canada dans le but d'acheter des bestiaux de race, et cette année j'ai eu l'occasion de rendre des services considérables de cette manière.

Durant toute cette saison, j'ai eu une abondance de publications pour la distribution. Les rapports des fermiers ont comblé une lacune considérable qui, les années précédentes, me suscitait beaucoup de difficultés et d'ennuis. Le mémoire sur le Manitoba, préparé par le colonel Dennis a été très apprécié et lu avec un vif intérêt par un grand nombre de personnes. Une brochure publiée avec l'autorisation du Bureau colonial en ce pays contenait une partie consacrée au Canada, et cette partie a été beaucoup demandée. Cette brochure et les rapports que les fermiers feront, suffiront amplement à la distribution durant la prochaine année. J'insiste, cependant,

sur l'à propos d'avoir des cartes des différentes provinces, d'une grandeur qui permette de les plier, car on me demande souvent de ces cartes, et je suis convaincu que s'il y en avait de dressées elles produiraient d'excellents résultats.

Je suis heureux de dire que dans ma correspondance, qui augmente avec rapidité, j'ai eu le concours efficace des agents du gouvernement tant au Canada qu'en ce pays.

J'espère que ce que j'ai fait dans l'accomplissement de mes devoirs méritera votre approbation.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOMAS GRAHAME,
Agent d'émigration du gouvernement canadien.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No. 33.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION A DUBLIN.

(M. Thomas Connolly.)

Northumberland House,
Dublin, 6 décembre 1880.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer que lors de ma nomination à ce poste au commencement de l'été, j'ai loué les bureaux les plus convenables qu'il fût possible de trouver, situés en face de la maison de douane et à proximité des quais. Conformément aux instructions reçues du haut commissaire, j'ai publié les annonces dans les journaux et j'ai distribué, dans l'est, l'ouest et le sud de l'Irlande, les rapports des délégués des fermiers et des brochures fournies par le département. Mais, la vérité me force à dire que les secours généreux envoyés par le peuple canadien aux victimes de la famine en Irlande et la magnifique somme votée par le gouvernement et le parlement du Canada, et qui a été largement appliquée à l'amélioration de l'état de nos pauvres pêcheurs, ont plus fait pour appeler l'attention du peuple irlandais au Canada, comme pays d'émigration, que n'auraient fait la distribution d'une cargaison d'imprimts et les efforts d'une demi-douzaine d'agents d'immigration. Il est certain que les intérêts agricoles de ce pays, par suite d'une série de mauvaises récoltes, ont souffert plus qu'ils n'avaient souffert depuis la famine de 1848. Mais l'abondante récolte, cette année, a opéré une grande amélioration dans la condition du peuple, et il est probable qu'il n'y aura pas de disette de nourriture cet hiver, si ce n'est dans quelques endroits isolés, à cause de l'agitation agraire. Bien que la nourriture soit abondante depuis la récolte, il n'y a eu que peu d'emploi pour les classes ouvrières, et conséquemment, des milliers d'ouvriers ont émigré, aidés principalement par leurs amis aux Etats-Unis et aux colonies. Je suis convaincu qu'un grand nombre d'ouvriers de cette ville et des districts ruraux sont allés chercher de l'emploi au Canada cette année, et les passages à prix réduits accordés par votre département m'ont permis d'envoyer au Canada par cette agence, plusieurs ouvriers agricoles avec leurs familles et un grand nombre de servantes.

L'émigration de fermiers a été très restreinte, comparativement au grand nombre de personnes qui sont parties de l'Irlande à cause de l'agitation agraire dont j'ai déjà parlé. Pendant les quelques mois que j'ai occupé ce bureau, j'ai reçu un grand nombre de lettres de personnes habitant les districts agricoles, qui demandent des renseignements concernant les terres du Manitoba et du Nord-Ouest. Quelques-uns des auteurs de ces lettres sont allés s'y établir, et plusieurs autres, possédant assez de moyens, sinon des capitaux considérables, n'attendent que le printemps pour aller s'établir dans les fertiles plaines du Nord-Ouest. A cause du rapide développement de l'agriculture dans les états de l'ouest du Canada et de la concurrence qui en résulte dans le commerce des viandes et des céréales, la prespective qui s'offre au cultivateur en ce pays, dans les circonstances les plus favorables, n'est guère brillante; de sorte que je suis convaincu que lorsque la question agraire sera réglée et l'ordre rétabli, de manière à ce que les cultivateurs puissent se rendre compte de leur véritable position, ils émigreront en grand nombre de ce pays, et je suis certain que dans le monde entier ils ne pourront pas trouver un meilleur endroit pour placer leurs capitaux et exercer leur industrie que dans le vaste *Dominion* du Canada. Déjà vos bêches, vos fourches en acier, vos houes et vos autres instruments d'agriculture se vendent dans tous nos magasins de quincaillerie et de graines. La faucheuse la moissonneuse de Toronto est en renommée par tout le pays. Le jambon, le beurre et le

fromage canadiens se vendent en assez grandes quantités sur les marchés d'Irlande. L'été dernier, un entrepreneur a importé plus de 50 têtes de bétail canadiens en une seule fois. Le trèfle canadien est beaucoup demandé par nos marchands de graines, et je pense que les pommes canadiennes se vendraient bien à Dublin, où les détailleurs paient les pommes de qualité inférieure, de 18s. à 22s. le baril.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur

THOMAS CONNOLLY,
Agent officiel d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No. 34.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION À BELFAST.

(M. Charles Foy.)

29, Victoria Square,
Belfast, 3 décembre 1880.

Monsieur,—J'ai le plaisir de pouvoir vous annoncer une augmentation dans le nombre des émigrés du nord de l'Irlande durant l'année qui se termine, et de vous dire aussi que les émigrants partis cette année sont d'une classe fort désirable. Dans mon dernier rapport annuel, j'ai annoncé que plusieurs cultivateurs, possédant des capitaux considérables, se proposaient de partir pour le Manitoba au printemps. Une petite colonie est partie de ce comté (Antrim) et je suis heureux d'apprendre qu'ils ont envoyé ici des nouvelles très favorables de ce pays-là. La femme d'un de ces émigrés (Madame Lawther) a remporté le premier prix pour le beurre à l'exposition tenue à Winnipeg, cette année. J'apprends qu'un grand nombre des anciens voisins et des parents des émigrés se proposent de les suivre au printemps; quelques-uns d'entre eux sont venus me trouver pour me demander de les renseigner sur l'époque de l'année qui convient le mieux au départ, la meilleure route à suivre, etc.

Un nombre assez considérable de cultivateurs, d'ouvriers agricoles et de servantes sont aussi partis cette année pour la province d'Ontario, et les lettres qu'ils adressent à leurs amis sont encourageantes et pleines d'espoir.

L'immigration des cultivateurs auraient été plus forte sans l'agitation agraire.

Cette agitation agraire m'a fourni l'occasion de prôner l'émigration comme un remède contre la concurrence excessive qu'il y a parmi les fermiers, ce qui les rend pauvres. Sachant jusqu'à quel point on peut se rendre impopulaire chez les masses de nos compatriotes en prônant l'immigration, et voulant éviter le côté politique de la question, je n'ai pas touché du tout à la question des loyers, et j'ai supposé comme base de mon argumentation, que les fermiers qui cultivent de quinze à vingt arpents, étaient de francs-tenanciers. Puis j'ai fait un calcul, que le premier élève pourrait faire, établissant la valeur des produits de ces fermes, tant des récoltes que des produits des prés et des pâturages, la valeur des récoltes rendues sur le marché, le nombre des tinettes de beurre et leur valeur; j'ai placé ensuite au début l'entretien de la famille nécessaire pour exploiter la ferme, les taxes, etc., et prenant ensuite ce que les membres de cette même famille gagneraient au Canada, même comme ouvriers agricoles ou comme fille de laiterie, j'ai démontré à ces gens que c'était pour eux une perte sèche que de rester au pays, quand bien même ils ne devraient être que des ouvriers et des servantes au Canada. Mes lettres ont éveillé l'attention et ont eu pour résultat une correspondance considérable au sujet de ce que peut produire le Canada et des chances qu'ont ceux qui y émigrent de réussir. J'avais ainsi l'occasion de recommander le Canada à des personnes qui, pour la première fois peut-être, songeaient à émigrer. J'ai eu l'honneur de transmettre à votre département des lettres des hommes les plus influents de l'Irlande, des propriétaires, des agents de terres, des députés, des membres du clergé. M. A. Moore, J.P., agent de lord Annesley, m'a écrit pour me dire qu'il avait fait imprimer et distribuer plusieurs mille copies de mes lettres, et tous les jours, le remède que j'ai suggéré, l'émigration, trouve de nouveaux adhérents. En effet, comme je l'ai prouvé, quand bien même les petits fermiers n'auraient pas de loyers à payer, ils ne sauraient soutenir la concurrence que leur font les importateurs de produits de l'Amérique et d'ailleurs. Et ceci m'amène à parler d'une question importante se rattachant à l'émigration : les importations du Canada.

Quelqu'un m'a fait cette remarque, il y a un mois ou deux, à une vente à l'enchère de pommes canadiennes: "Si vous ne pouvez pas, par votre plume et votre parole, engager les fermiers irlandais à émigrer, vous les y forcerez bientôt par vos exportations en ce pays. Dans quelque temps, nous pourrons faire venir, de l'autre côté de l'Atlantique, tout ce dont nous avons besoin, à meilleur marché que nous ne pourrions le produire ici, et vous nous attaquez de deux côtés à la fois, car en envoyant nos ouvriers et nos serviteurs dans votre pays, vous avez doublé, dans l'espace de quelques années, le prix de la production ici." A ce sujet, je prends la liberté de vous renvoyer à mon rapport de l'an dernier.

J'ai fait mention d'une vente de pommes du Canada et l'on me pardonnera si je parle ici de la folie d'exporter d'autres fruits que ceux d'un bon choix et qui sont bien sains. Pour tous, les prix de transport et autres frais sont les mêmes. Mais lorsque des fruits communs arrivent à Liverpool ou à Belfast il faut, vu leur qualité inférieure, les donner pour à peu près les frais, tandis que les bons fruits ont le double avantage de se vendre facilement et avec grand profit. Je suis fier de dire que règle générale, les marchands d'ici croient plus à l'honnêteté des exportateurs canadiens qu'à celle des exportateurs des Etats-Unis. On paie pour les pommes du Canada 1s. 6d. de plus que pour celles venant des Etats-Unis; les prix du jambon et du lard venant du Canada sont aussi plus élevés que pour les mêmes articles américains. Malheureusement, quelques importateurs malhonnêtes vendent à Liverpool comme canadiens, de mauvais produits des Etats-Unis. Je crois que l'importateur connu pour ne vendre que des articles du Canada aurait le monopole de tout le commerce avec l'Irlande.

J'ai reçu pendant l'année des bureaux de Londres et de Liverpool grand nombre de brochures, que j'ai distribuées avec discrétion, ou expédiées par la poste. J'attends beaucoup de bons résultats des rapports des délégués des fermiers. Le *Daily Express* de Dublin publiait à ma grande joie une lettre de M. Anderson, qui pendant l'été dernier est venu du sud de l'Irlande, en Canada. Ce monsieur parle très favorablement, dans son rapport, du Canada, et il m'a dit qu'il avait l'intention de s'y établir le printemps prochain. Il a présenté un rapport très étendu au Haut Commissaire, sir A. T. Galt, et j'ai toute confiance qu'il engagera bon nombre de personnes de moyens à y aller s'établir, parce qu'il a beaucoup de relations d'affaires avec les agents des terres, les propriétaires cultivateurs et autres personnes s'occupant de la culture.

J'ai fait un extrait d'un rapport du voyage de M. Cubitt en Canada et aux Etats Unis, dans lequel il parle de sa visite dans les environs de Port-Hope et d'un vieux colon du township de Cavan. Je l'ai fait publier dans les journaux irlandais en le faisant précéder d'une courte introduction. Depuis ce temps on m'a beaucoup écrit à ce sujet et j'ai toute raison de croire que cela donnera de bons résultats.

La perspective pour l'année prochaine est bonne, je le crois, pour les raisons que j'ai déjà données. Les cultivateurs intelligents et qui observent les évènements se disent: "Si le Canada qui est aujourd'hui dans l'état que l'on peut appeler en quelque sorte l'enfance, nous envoie déjà tant de choses, quelle chance aurons-nous pour lui faire concurrence alors que les containes de millions d'acres de terre qu'il possède seront cultivés. Pendant que nous sommes dans un pays dont le sol se fait vieux et passe à l'état de fossile, pour ainsi parler, le cultivateur canadien a l'avantage de se trouver dans un pays qui a passé dans la période de la jeunesse et se trouve dans toute la vigueur de l'âge mûr. Nous finirons nécessairement par succomber dans la lutte et ce sera par necessité que nous partirons, si nous attendons plus longtemps; et bien loin d'avoir l'argent nécessaire pour monter une ferme, nous serons pauvres. Une fois la question des terres réglée, cette classe de personnes émigrera, mais il y en a une autre qui parle maintenant d'aller s'établir au Canada et qui n'y pensait même pas, il y a quelque temps: c'est la classe des propriétaires dont les revenus varient de £500 à £1,000. Ces personnes m'écrivent pour avoir des renseignements, et grand nombre partiraient de suite s'ils pouvaient vendre leurs terres pour à peu près leur valeur réelle. Ils vendraient même avec plaisir à terme de vingt à vingt-cinq années si leurs locataires ou le gouvernement le demandaient. Personne ne voulant acheter

ette année pour un terme plus long que dix ans, il a fallu retirer des propriétés que l'on offrait en vente à la Cour dite *Encumbered Estates Court.*

Une des personnes qui était allée à la Nouvelle-Zélande il y a six ans et faisait partie de l'établissement de Vesey Stewart dont j'ai parlé dans mon rapport de cette année, est revenu dans le but de former une colonie composée de personnes du nord de l'Irlande. Le gouvernement de la Nouvelle-Zélande lui a donné comme à M. Stewart une étendue de terres à condition d'y établir une colonie. Ce fait est de nature à nuire beaucoup à l'émigration en Canada et il me faut donc veiller et travailler continuellement à contrebalancer les avantages qu'offre ce pays. Les agents du Dakota et du Minnesota font aussi de vigoureux efforts pour attirer les colons et se servent surtout de grands placards avec illustrations des fermes de leur pays depuis le premier défrichement jusqu'à ce qu'elles soient dans un état parfait de culture. Naturellement, je fais voir que tous ces efforts sont l'œuvre des compagnies de chemins de fer. Cette concurrence est moins à craindre que celle qui nous vient de la Nouvelle-Zélande, car ordinairement, les émigrants du nord de l'Irlande choisissent de préférence une des colonies britanniques. Bien que j'aie contre moi le climat enchanteur de la Nouvelle-Zélande, je suis cependant certain de pouvoir prendre ma bonne part d'émigrants, et j'ai toute confiance dans mon attente pour l'année prochaine.

J'ai l'honneur de demeurer, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHARLES FOY,
Agent officiel d'émigration.

L'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 35.

RAPPORT ANNUEL DE L'INSPECTEUR DES BESTIAUX.

(Professeur D. McEachran, C.C.R.V.,)

Quarantaine de la Pointe-Lévis.

Montréal, 15 décembre 1880.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que, conformément à vos instructions on a ouvert le premier mai les parcs pour les bestiaux importés à la Quarantaine de la Pointe-Lévis près du Fort No. 3. Le premier animal y est entré le 17 juin et le dernier, un mouton, le 14 de novembre.

Comme on le verra par le tableau ci-joint, les importations cette année ont été de beaucoup plus considérables que pendant les années dernières et depuis que la quarantaine existe. Le nombre total a atteint le chiffre de 389 bêtes à cornes, plus 27 nés en quarantaine, faisant ainsi 416 bêtes à cornes, 613 moutons et 12 cochons. Ce résultat a eu lieu bien que l'ordre en conseil du 25 novembre 1879 ait fixé la période d'épreuve en quarantaine à trois mois.

Ce règlement que tous craignaient et qui devait empêcher l'importation du bétail s'est trouvé avoir un résultat tout contraire, non-seulement sous le rapport du nombre, mais aussi de la qualité des animaux. Il ne nous est ainsi venu que ce que l'on pouvait acheter de mieux en Angleterre, et plusieurs de ces animaux avaient même obtenu les prix aux exhibitions d'agriculture royale et autres, tant en Angleterre qu'en Ecosse. Sur le nombre 300 à peu près étaient de la race Hereford, et à l'exception d'une soixantaine ils étaient tous destinés aux Etats de l'ouest, afin de satisfaire à la demande des grands établissements d'élevage de cette partie du pays.

Les *Polled Angus* ou *Black Aberdeen Cattle* venaient après les Herefords, sous le rapport du nombre et de la qualité. Parmi ces derniers, il s'en trouvait quelques-uns des plus célèbres, achetés à des prix considérables de la vente des biens de feu M. McCombie de Tullifour, en Ecosse. Entre autres l'on peut mentionner le célèbre taureau *The Judge*, qui a obtenu la médaille à l'exposition de Paris comme le meilleur taureau de tout âge et de toute race. D'après toutes les apparences ces deux races seront choisies de préférence à toute autre pour pourvoir de bétail les vastes prairies de l'ouest. A part ceux-là, et bien qu'en nombre inférieur, il y avait des animaux d'un ordre excellent parmi lesquels se trouvaient de très beaux Shorthorns, des Devons, des Ayreshires, des Jerseys, des Galloways et des West Highland Kyloes.

Comme l'on devait s'y attendre, il a fallu, à raison de l'accroissement énorme de l'importation des bêtes à cornes et pour les garder le temps requis, construire d'immenses remises, dont plusieurs après l'arrivée du bétail. Cependant, quelque considérable qu'ait été la dépense pour ces constructions, je n'ai fait que ce qui était d'une nécessité absolue afin de pouvoir mettre à exécution les règlements établis par des arrêtés du conseil et accommoder les importateurs. Le professeur Sheldon, un des délégués anglais, dit à propos des bâtiments de la quarantaine : "Les constructions pour abriter les bestiaux sont en bois suivant la coutume du pays et sont aussi chaudes et confortables qu'on peut le désirer, pour l'usage de la quarantaine, ou pour tout autre objet. Bien que récentes, et destinées à un objet que l'expérience en Canada n'a pu encore mûrir, elles sont disposées de manière à donner aux animaux tout le confort possible et à accommoder les gardiens. Elles sont spacieuses, bien aérées, avoisinent les enclos où les animaux prennent l'exercice et les pâturages où ils vont paître ; bref les importateurs d'Europe peuvent être certains que leurs animaux sont gardés avec soin, pendant tout le temps qu'ils passent en quarantaine

Toutefois, malgré ces remarques bien flatteuses, il est de mon devoir de faire rapport que l'on ne pourra satisfaire une autre année aux exigences, avec les arrangements faits ee toute hâte pendant cette saison. Quant aux bâtiments eux-mêmes ils sont tout à fait convenables, mais l'étendue de terrains qu'ils occupent est trop restreinte, et, dans le cas d'une maladie contagieuse parmi les bestiaux en quarantaine, il n'y aurait aucun moyen de les isoler faute d'espace. Les remises à l'intérieur du fort sont trop rapprochées, il en est de même pour les parcs, qui sont d'ailleurs trop petits. Je suggérerais que l'on se serve pour la quarantaine de tout le terrain environnant le Fort et qui appartient au gouvernement. Ce terrain pourrait être clôturé de manière à avoir une quarantaine entièrement séparée,—et je recommanderais de bâtir dans cette enceinte des remises isolées et les enclos nécessaires de telle sorte que chaque lot puisse avoir sa place distincte. Les avantages que l'on retirerait de cet arrangement seraient l'isolement convenable des animaux, ce qui est essentiel, le bon air, l'abondance d'eau et une séparation entière d'avec ceux du pays.

Pendant l'été dernier, malgré le grand nombre d'animaux en quarantaine, nous avons heureusement évité un malheur qui eut été très sérieux, si la pleuro-pneumonie se fût déclaré dans quelqu'un des lots. L'on ne doit plus s'exposer à courir ce risque, et le seul moyen c'est de disposer les lieux de manière à avoir l'isolement convenable. Dans une affaire d'une importance vitale comme l'est celle-ci, l'on ne doit point s'arrêter à la question des dépenses pour ne point faire les améliorations nécessaires. Tant qu'il n'y aura pas dans le pays de maladies contagieuses parmi les bestiaux, ce sera très facile de payer ces dépenses, mais si une fois l'on permet à la maladie de s'introduire et de se répandre dans les campagnes, il faudra beaucoup plus d'argent, alors que les contribuables, dont les ressources seront moindres, pourront plus difficilement payer.

Si l'on considère ces règlements sous un autre point de vue, je puis dire qu'avec notre système de quarantaine actuel, chaque bœuf que l'on exporte du Canada, où il n'y a pas de maladie, vaut de $20 à $30 de plus, par tête, qu'aux Etats-Unis, où la maladie fait beaucoup de ravages. Le pays en bénéficie en conséquence comme on le verra, pour environ un million et un quart de piastres, et cela en outre du profit indirect de posséder un marché pour des millions d'animaux, que les exportateurs n'auraient jamais achetés ici, dans le but de les expédier, s'ils avaient pu se les procurer sur les marchés de l'Ouest. Comme autre conséquence nécessaire nous obtenons ainsi l'amélioration dans le pays de l'agriculture en général, et par une meilleure culture, par une plus grande quantité d'engrais à la terre, et par la valeur croissante des bestiaux, vu l'amélioration des races.

J'ai beaucoup de plaisir à constater qu'il n'y a pas eu de maladie d'une nature contagieuse, bien que l'importation ait été aussi considérable. Deux vaches sont mortes après avoir mis bas et 4 veaux et un mouton moururent de diarrhée ou d'inflammation des boyaux.

Je dois aussi dire que M. Couture, assisté de M. Welsh et des autres employés inférieurs, ont parfaitement accompli leurs devoirs. Les importateurs ont souvent exprimé leur contentement de la quarantaine, et de la manière dont ils avaient été traités par les officiers. Ce fait apparaît dans l'extrait suivant d'une lettre de M. Culbertson en date du 30 août. "J'ai," dit-il, "témoigné par un mot de vos bons procédés pour moi et de la manière prompte et obligeante avec laquelle vous avez fait tout ce qui a pu vous être demandé, concernant la quarantaine ; et je crois que cela a eu l'effet d'engager les gens de l'ouest à diriger leurs exportations à Québec." Ce M. Culbertson est un des plus importants parmi les importateurs et les éleveurs de bestiaux de d'Illinois.

En terminant, je dois dire que la quarantaine a été fermée le 14 décembre, et que M. Welsh a été chargé du soin des bâtiments.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. McEACHRAN,

Inspecteur.

L'honorable ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

TABLEAU des animaux importés pendant la saison de 1880 et qui ont passé en quarantaine à la Pointe-Lévis.

Date.	Nom du navire.	Taureaux.	Vaches.	Veaux.	Béliers.	Brebis.	Cochons.	Date du déchargement.	Nom du destinataire.	Adresse des destinaires.	Mort en quarantaine.	Né en quarantaine.
17 juin	Mississippi				43	89		26 juin	W. M. Miller	Pickering, Ont		
21 do	Scandinavian				1		3	1er juillet	H. Sorby	Guelph, Ont		
7 juillet	Beunos Aryean	6	34	7	2	10		Moutons, 30 juillet; Bestiaux, 7 oct.	G. Whitfield	Rougemont, Qué		
27 do	Straithairly	1	4					28 octobre	Jos Hickson	Montréal		1 veau
30 do	Lake Manitoba				30	70	3	4 août	A. Johnston	Pickering, Ont		
30 do	do				6	42		4 do	J. C. Ross	Jarvis, Ont		
1er août	Brooklyn				1	2	1	5 do	J. Jackson	Grahamville, Ont		
1er do	do				4	17	5	5 do	J. Main	Boyne, Ont		
6 do	Texas				33	66		13 do	Morgan et Cotton	Newman, Douglas Co., Ill.	1 montons	
6 do	do	4	25	2				5 novembre	C. M. Cuthbertson	do do	1 vache	3 veaux
6 do	do	1	3					5 do	J. Stroudebaker	South Bend, Indiana, E.U		
6 do	do	1	10					5 do	A. Seaberry	New Bedford, Mass		
6 do	do	1	1					5 do	W. Constable	Will Co., Ill., E.U		
6 do	do	8	72	2				5 do	B. Hensher	Muskatine, Iowa		1 veau
16 do	Toronto	3	4					16 do	John Drysden	Brooklyn, Ont		
23 do	Dominion	1	40	5				23 do	I. A. Simpson	Pleasant Hill, Mlle	1 vache	4 veaux
30 do	Québec	2	56	2				23 do	Fowler et Earl	Lafayette, Ind., E.U	2 veaux	12 veaux
7 sept.	Montréal				2	5		7 septembre	M. H. Cochrane	Compton, Qué	1 vache	4 veaux
7 do	do	2	47	2				25 novembre	do	do		
7 do	do		18	1	8			Moutons, 25 nov.; Bêt. à corn., 8 sept	E. B. Morgan	Oshawa, Ont		1 veau
7 do	do	1	2		33	61		Moutons, 8 sept.; Bêt. à corn., 25 nov	S. Beattie	Toronto, Ont		1 veau
7 do	do		5					23 novembre	Fowler et Earl	Lafayette, Ind., E.U		
12 do	Brooklyn					10		16 septembre	S. Beattie	Toronto, Ont		
20 do	Lake Champlain				6	44		23 do	John Ellis	Fairmount, Mlle		
30 do	Ontario	1	3					23 do	Hon. J. H. Pope	Cookshire		
3 oct.	Dominion				2	25		6 octobre	J W. Whitney	Toronto		
14 nov	Peruvian				1			19 novembre	S. Eady	North Heatly, Qué		
13 mai	*Texas		2					11 août	W. C. Anderson	Halifax		
30 juillet	*Mississippi		1					29 octobre	W. Troop	do		
30 nov.	*Brooklyn		9						Société d'agriculture de la Nouvelle-Ecosse			
		32	336	21	172	441	12				7	27

* Les trois navires mentionnés en dernier lieu sont arrivés *viâ* Halifax, N.-E.

RAPPORT SUR L'EXPORTATION DES BESTIAUX.

(D. McEachran, C.C.R.V., inspecteur en chef.)

Montréal, 30 novembre 1880.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous faire le rapport suivant de l'inspection du bétail exporté en Europe, des ports du Canada, pendant la saison qui vient de finir. La comparaison des chiffres indique pour cette année une augmentation tout à fait satisfaisante *sur les années passées.*

	Bête à cornes.	Moutons.	Cochons.
1877	6,940	9,509	430
1878	18,655	41,250	2,078
1879	25,009	80,332	5,385
1880	50,905	81,843	700

Suit la proportion, pour chacun des trois ports, du bétail exporté :

	Bête à cornes.	Moutons.	Cochons.
Montréal	35,416	67,943	700
Québec	9,894	11,208	
Halifax	5,595	2,692	
	53,905	81,843	700

Par cette comparaison l'on voit que le nombre des bêtes à cornes a plus que doublé depuis l'année dernière, il y a eu aussi une petite augmentation du nombre des moutons, mais quant aux cochons, l'exportation a presque cessé. Il est regrettable que malgré l'augmentation du nombre des bêtes à cornes leur qualité soit demeurée la même. C'est bien vrai que l'on a expédié un grand nombre d'animaux de premier ordre, mais des milliers d'autres étaient bien inférieurs. C'est un fait regrettable, car il a pour conséquence de diminuer la valeur du bétail canadien sur les marchés anglais. Espérons que nos éleveurs amélioreront leurs troupeaux en ne se servant que des taureaux pur sang " Shorthorn" "Polled Angus" ou Hereford. Il n'y a pas eu une augmentation proportionnée dans le nombre des moutons, car beaucoup de cultivateurs en ont cessé l'élevage pour ne s'occuper que des bêtes à cornes, cependant on a pu constater que le sol du Canada convient parfaitement à ces animaux par la valeur de ceux que l'on a élevés, et combien il serait profitable d'en augmenter le nombre. L'élevage des cochons ne peut réussir en Canada. Nous ne pourrons jamais rivaliser avec les Etats-Unis pour ce genre de bestiaux. Les profits que nous avons retirés du commerce de cochons avec l'Angleterre, bien que ces animaux fussent d'une excellente qualité, ne peuvent nous engager à augmenter l'exportation de ce bétail.

Si nous prenons les faibles chiffres de $100 comme valeur approximative d'une bête à cornes (cette somme comprenant les prix d'achat, de transport, de la nourriture, etc.), $8 pour chaque mouton et $10 par cochon, nous arrivons à la somme de $5 658,144, soit $2,460,738 de plus que l'année dernière, donnant un résultat bien satisfaisant. Pendant que les rapports d'exportation des Etats-Unis accusent une perte réelle de plus de $2,000,000 à raison de l'existence de la pleuro-pneumonie et de l'embargo qu'on a mis dans les ports d'Europe sur les bestiaux venant de ce pays, nous avons, au Canada, où la maladie n'existe pas, un bénéfice de $1,250,000. On peut sans contredit attribuer ce résultat aux règlements de la quarantaine et à la manière parfaite dont ils ont été exécutés.

INSPECTION.

Il nous a été facile de faire exécuter vos instructions relativement à l'inspection des navires et du bétail, car tous les intéressés en comprennent bien maintenant la necessité et les avantages. Dans un ou deux cas on a dû faire débarquer pour les examiner des animaux qui avaient été embarqués sans inspection. La seule difficulté qui s'est présentée fut le manque d'espace à donner aux moutons, et je regrette de

dire que l'on a éprouvé des pertes considérables parce qu'il a fallu les entasser. Au dire des personnes d'expérience dans l'exportation de moutons, l'on ne peut les transporter sûrement, surtout quand ils ont leur toison, plus de huit dans l'espace que l'on assigne à un bœuf, savoir: 2 pieds 9 pouces.

La mortalité parmi les moutons a été tellement considérable pendant le mois d'août, que j'ai appelé l'attention des agents des navires et des expéditeurs sur ce fait. J'ai aussi donné ordre aux inspecteurs de ne pas laisser mettre plus de huit moutons dans un espace de 3 pieds 9 pouces sur huit de longueur et 7 pieds de hauteur dans tous les cas, et de ne pas permettre la construction de compartiments pour plus de seize moutons. Je suis heureux de dire que toutes les compagnies de steamers, à une seule exception, ont secondé mes efforts avec empressement et suivi mes avis.

J'ai aussi beaucoup de plaisir à faire rapport que M. Baker, asssisté de M. E. J. Carter, ont rempli fidèlement, et à la satisfaction de tous, leurs devoirs de sous-inspecteur.

PARC AUX BESTIAUX.

Je suis heureux de pouvoir faire rapport que les avis que contenait mon rapport de l'année dernière, relativement aux parcs pour les bestiaux, ont en grande mesure été suivis. On a amélioré de beaucoup les parcs du chemin de fer du Grand-Tronc à la pointe Saint-Charles et à la Pointe-Lévis, mais il resterait beaucoup à faire encore, surtout pour celui de la Pointe-Lévis.

Je suis tellement convaincu de la nécessité d'avoir de meilleurs enclos que j'ai adressé, à ce sujet, la lettre suivante à W. J. Patterson, écr., secrétaire de la Chambre de Commerce :—

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'appeler l'attention de la Chambre de Commerce sur la nécesssité d'adopter quelques moyens en vue de rendre plus facile l'accroissement rapide du commerce des bestiaux dans ce port. Par la lecture de mon rapport sur le sujet (rapport qui a été publié dans celui du ministre de l'agriculture et dont je vous envoie un exemplaire), vous comprendrez que ces améliorations sont indispensables. Le plus important serait d'avoir des remises et des enclos en nombre suffisants. De cette manière l'on attendrait, pour conduire les bestiaux sur les quais ou les embarquer, que le navire ait reçu toute sa cargaison et soit prêt à partir. Aujourd'hui cela est impossible. Il serait à désirer que l'on établit ces enclos un peu plus bas qu'Hochelaga et que l'on construisît un quai spécialement réservé aux bêtes à cornes. Ce serait facile de parvenir à ce but en reliant le chemin de fer du Grand-Tronc, par le Saint-Laurent, au chemin de fer Occidental, et en conduisant la ligne jusqu'aux enclos. Je soumets cette question au bureau, à cause de l'importance considérable qu'il y a pour le Canada et pour Montréal en particulier de développer rapidement ce commerce, ce qui aura lieu certainement si on l'encourage à propos, en donnant aux exportateurs toutes les facilités possibles dans le transport. Les expéditeurs éprouvent des pertes très considérables de la diminution de la pesanteur et du tort que font aux animaux le froid et l'humidité. Je sais qu'on ne peut les transporter de longues distances, soit par terre soit par mer, sans les faire souffrir de quelque façon, mais il est bien certain que des bestiaux que l'on a tenus toute l'hiver dans de chaudes étables, à les nourrir copieusement, ne peuvent demeurer plusieurs jours dans des enclos exposés à l'humidité et aux pluies froides, ni demeurer pendant vingt-quatre heures sur les quais dans des wagons découverts, sans perdre de leur poids. Pendant le mois de mai dernier, l'on a exporté 5,313 bêtes à cornes. Supposons qu'il y ait eu pour chaque bête une diminution de poids de 25 lbs; à 8 cts. par lb la perte qui en résulte est de $10,626 pour ce mois seulement. C'est une somme qui couvrirait bien vite les dépenses de ces améliorations à opérer. Espérant donc que votre Chambre s'occupera de cette affaire pendant la séance de ce matin,

Je suis, etc., etc.,

D. McEACHRAN.

A la demande du président de la Chambre, j'ai aussi envoyé une copie de cette lettre aux commissaires du havre. On étudia aussitôt la question, puis l'on construisit sur les quais, vis-à-vis les vieilles casernes, des remises pouvant accommoder environ 4,000 bêtes. Ces remises étaient admirablement situées pour fournir l'abri, des enclos secs, et l'eau en abondance. L'on avait espéré que vu leur proximité des quais des compagnies de Donaldson, Ross, Beaver et Dominion, ainsi que de tous les navires transatlantiques, les exportateurs pour qui on les avait construites, s'en serviraient constamment, mais par une incurie inexplicable, je regrette de le dire, ce n'est qu'occasionnellement que les animaux y furent menés.

Malgré ces arrangements infiniment préférables et la modique somme de cinq cents par jour pour une bête à cornes et de deux cents par mouton, les expéditeurs ont encore fait usage des enclos privés, dont j'ai parlé dans mon rapport de l'année dernière comme impropres à cet objet. La raison allégués c'est que dans presque tous ces enclos privés l'on donne aux animaux la nourriture et l'entretien nécessaires, ce qui épargne du travail, mais je crois que si ces messieurs calculaient mieux, ils épargneraient beaucoup en se servant des parcs des commisssaires du havre, tout en achetant la nourriture nécessaire. L'autre raison et celle-là est plus sérieuse, c'est le règlement municipal dont j'ai parlé dans mon rapport de l'année dernière, qui interdit au chemin de fer la circulation sur les quais depuis sept heures du matin jusqu'à six heures du soir. L'on doit ainsi débarquer à la pointe Saint-Charles les bestiaux qui arrivent à la ville pendant la journée, et naturellement ils sont conduits aux enclos les plus proches.

J'insiste de nouveau sur la nécessisté de poser une double voie sur les quais et de modifier le règlement municipal de manière à laisser circuler à toute heure de la journée et jusqu'aux enclos, les wagons à bestiaux, ou mieux encore, d'établir entre Hochelaga et la Longue-Pointe ces parcs avec quais d'embarquement.

L'accroissement du commerce de bestiaux qui aura lieu d'ci à quatre ans nécessitera l'établissement de ces parcs, et les capitalistes ne pourront trouver à placer leurs fonds d'une manière plus avantageuse. Montréal devra faire cette dépense pour demeurer le principal port d'exportation du bétail, sinon, dans un avenir rapproché, ce commerce ira à Québec. Vû que les bestiaux sont dispersés en lots dans un grand nombre de parcs et qu'ainsi les inspecteurs perdent un temps considérable et que l'inspection qu'ils doivent en conséquence faire à la hâte est bien souvent imparfaite, je me permettrai de suggérer un règlement, ordonnant que l'inspection ait lieu dans certains enclos et que l'on prépare un tarif propre à satisfaire les exigences du commerce.

PERSPECTIVES DE LA PROCHAINE SAISON.

Comme il m'a fallu envoyer ce rapport plus tôt que je m'y attendais, je n'ai pu obtenir des informations précises du nombre d'animaux que l'on exportera pendant la saison prochaine, cependant je puis dire de l'avis des exportateurs les plus considérables que l'on atteindra pour le moins le chiffre de 75,000. Les cultivateurs ont tous tellement voulu partager les profits de l'élevage des bestiaux que le nombre en est augmenté d'une manière énorme dans les provinces d'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse.

Bien qu'on ait exporté cette année plus de 50,000 têtes de bétail, l'on informe qu'il n'est pas difficile de trouver des animaux tels quels. Cependant je dois admettre qu'il y en avait beaucoup d'une qualité médiocre et des milliers parmi ceux que l'on a exporté pendant la dernière saison qui n'auraient pu être vendus pour cet objet, si les ports américains n'avaient pas été fermés.

Nous pouvons nous attendre, sous peu d'années, à une grande amélioration, tant sous le rapport de la qualité que sous celui de l'accroissement dans le nombre.

SANTÉ DES ANINAUX AU CANADA.

J'ai l'honneur de faire rapport que la pleuro-pneumonie, la maladie du pied et de la bouche, la gale sur les moutons et la dyssenterie chez les porcs,

n'existent pas au Canada. Les rapports qui me viennent de partout m'affirment que les maladies contagieuses sont à peu près inconnues.

LA QUARANTAINE EST-ELLE NÉCESSAIRE ?

L'existence de la pleuro-pneumonie, de la maladie du pied et de la bouche et de la fièvre porcine en Angleterre et aux Etats-Unis, fait qu'il est absolument nécessaire de maintenir la quarantaine, surtout si l'on considère que la fièvre porcine a une période d'incubation de cinq à six jours, rarement de plus de dix jours.

PESTE BOVINE.

La maladie du pied et de la bouche.—Les périodes latentes de quatre à six jours, souvent plus brèves, quelquefois plus longues mais rarement au-delà de neuf jours.

La pleuro-pneumonie a une période d'incubation s'étendant de une à seize semaines, et quelques-unes disent même plus longue.

La gale sur les moutons.—Comme le nombre des parasites ordinairement transmis à un animal en état de santé est limité et qu'il faut près de quinze jours pour le développement de la nouvelle génération, elle peut quelquefois se montrer pendant les premiers dix jours, sur les moutons à forte toison.

Fièvre porcine.—Les différents expérimentateurs assignent à cette maladie une incubation différente, ainsi :—Le professeur Axe, de Londres, lui assigne cinq à six jours, le Dr Budd, de quatre à huit jours, le professeur Law, de sept à quatorze jours, tandis que les expériences faites au collège vétérinaire de Montréal par le professeur Osler ont démontré qu'elle était de cinq à six jours. L'on verra ainsi que si nous supposons que l'animal a passé douze jours à bord du navire et huit jours en quarantaine, cette dernière sera suffisamment longue pour la *rinderpest*, *la maladie du pied et de la bouche*, *la gale des moutons* et la fièvre porcine, conséquemment une période de huit jours sera toute suffisante pour protéger le pays contre la maladie sur les moutons et les porcs venus des troupeaux européens, mais l'on devrait exiger au moins vingt jours pour les animaux arrivant des marchés américains.

Pour la pleuro-pneumonie une quarantaine de moins de quatre-vingt-dix jours est inutile et dangereuse, car en inspirant une certaine confiance aux propriétaires, elle conduit à une négligence à prendre des précautions pour empêcher les animaux importés de se mêler aux autres. Tant que la maladie existera dans les pays avec lesquels nous avons des relations de commerce suivies, le Canada devra maintenir rigoureusement une quarantaine de quatre-vingt-dix jours, ou au moins défendre l'accès des ports à l'importation des bestiaux de ces pays infectés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. McEACHRAN,
Inspecteur en chef.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture, Ottawa.

12—9

No 36.

RAPPORT ANNUEL DU COMMIS DE LA MALLE TRANSATLANTIQUE.

(M. F. Barlee.)

Lakefield, 13 décembre 1880.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que, conformément à vos instructions, j'ai distribué, pendant la traversée de l'Atlantique, les différentes brochures que l'on m'avait confiées et donné aux immigrants tous les renseignements possibles.

Je demeure, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. BARLEE,
Commis de la malle transatlantique.

Député du ministre de l'agriculture,
Ottawa.

STATISTIQUE CRIMINELLE

POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 30 SEPTEMBRE 1879,

Compilée en conformité de l'Acte 39 Victoria, ch. 13, intitulé "Acte pour établir des dispositions pour la collection et l'enregistrement de la statistique criminelle du Canada."

Ces tableaux ont été dressés un peu différemment de ceux des années dernières.

La présente disposition des tableaux—par province—en trois chapitres, savoir: "Offenses jugées par un jury"; "Offenses jugées sommairement (par consentement); et "Convictions sommaires et examens préliminaires," satisfait pleinement les exigences de l'Acte, et donne plus de renseignements sous une forme plus concise.

CRIMINAL STATISTICS, 1879.

TABLE I.

STATISTIQUES CRIMINELLES,

TABLEAU I.

TABLE I. **Province of Ontario**—OFFENCES TRIED BY JURY.

	OFFENCES. CRIMES ET DELITS.	Persons charged. Personnes accusées.	Acquitted. Acquittées.	CONVICTIONS. CONDAMNATIONS. Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1e fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2e fois.	Reiterated. Récidive.	SENTENCE. COMMITTED TO GAOL. EMPRISONNÉS. For Trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option. Sans opt'n. Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.	With Hard Labour. Aux Travaux forcés.
	Murder	10	4	6	6							
	Attempts to Marder	1		1	1							
	Accessory to Murder after the fact	3	3									
	Infanticide	3	3									
	Manslaughter	12	3	9	9					1		2
	Shooting at, Stabb'g, Wound'g, &c	28	13	15	15					8		1
	Administ'g nox's and pois's drugs	7	2	5	5					1		3
	Attempts to commit Abortion	1		1	1							
	Rape	11	8	3	3					1		
	Sodomy and Bestiality	2	1	1	1							
1	Carnally know'g a girl of t'n d'r yrs	2	1	1	1							1
	Concealing the birth of an infant	1		1	1							1
	Bigamy	6	1	5	4	1				4		1
	Abduction	1	1									
	Presenting Fire-arms	1		1	1					1		
	Neglecting to support Family	1	1									
	Ass'lt occas'g actual bodily harm.	3	1	2	2				1	1		
	Felonious Assault	4	3	1	1							
	Aggravated Assault	6	3	3	3					3		
	Ind. Ass'lt & att'pts to commit rape	16	6	10	9	1			2	4	3	
	Ass'lt and obstruct'g Peace Officer	13	10	3	2		1		1		1	
	Assault and Assault and Battery	43	19	24	20	4			4	17	1	
	Highway Robbery	1		1	1					1		
	Robbery	14	5	9	9						2	
	Burglary and Robbery	6	6									
2	Burglary	24	11	13	11	2				2	4	
	Hav'g Burglars tools in possession	2		2	2					2		
	House & Shop Breaking & Larceny	5	1	4	4							
	Demanding money with menaces	1	1									
	Felonious Entry	1		1	1					1		
	Horse Stealing	22	5	17	16	1				4	2	
	Accessory to Horse Stealing	1	1									
	Larceny from the Person	2	2									
	Larceny	187	106	81	76	1	4		1	51	2	12
3	Accessory to Larceny	1	1									
	Stealing Timber	1	1									
	Receiving Stolen Goods	9	3	6	6					5		
	Embezzlement	6	4	2	2					1	1	
	Fraud and False Pretences	31	22	9	9				1	5		2
	Arson	13	8	5	4	1						
4	Attempts at Arson	1	1									
	Wounding a Horse	1		1	1					1		
	Malicious injury to Property	2		2	2				1	1		

Province d'Ontario—OFFENSES JUGEES PAR UN JURY. TABLEAU I.

SENTENCE. Penitentiary. Pénitentiaire.							RESIDENCE.		OCCUPATIONS.						CONJUGAL STATE. ETAT CONJUGAL.		
Under two years. Moins de 2 ans.	Two years and under Five. 2 ans et moins de 5.	Five years and over. 5 ans et plus.	Life. A vie.	The Death Sentence. Condamné à mort.	Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.	Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.	Cities and Towns. Villes et Villages.	Rural Districts. Districts ruraux.	Agricultural. Agriculteurs.	Commercial. Commerçants.	Domestic. Serviteurs.	Industrial. Industriels.	Professional. Professions libérales.	Laborers. Journaliers.	Married. Marié.	Widowed. Veuvage.	Single. Célibataire.
.....	.....	.....	.....	6	.....	.....	1	5	3	.....	.....	.....	.....	3	2	1	2
.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	1	5	.....	.....	.....	.....	5	4	1	1	.....	3	.....	3	5	.....	3
.....	2	3	.....	.....	.....	.....	5	9	5	3	2	3	.....	1	7	.....	7
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	2	.....	.....	.....	2	.....	2	3	1	1
.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	1	.....	2	1	.....	2
.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	2	2	.....	.....	1	1	.....	5	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	2	.....	.....	1	.....	1
.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	3	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	2
.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	3	6	.....	.....	.....	2	1	5	2	.....	7
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	2
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	13	9	3	.....	2	5	2	8	9	1	10
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1
.....	7	.....	.....	.....	.....	.....	6	3	.....	1	.....	2	.....	6	3	.....	6
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	3	4	.....	.....	.....	.....	11	2	.....	1	.....	9	.....	3	.....	.....	13
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	1	.....	1
.....	1	3	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	3	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
.....	7	4	.....	.....	.....	.....	1	9	3	1	.....	1	.....	10	4	.....	11
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	6	5	.....	.....	.....	3	29	27	7	1	6	9	1	25	27	4	30
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	2	4	2	2	.....	.....	.....	2	5	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	1	.....	1	.....	.....	2	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	6	3	2	2	.....	5	.....	.....	7	.....	2
.....	.....	4	.....	.....	.....	1	1	4	.....	.....	1	1	.....	3	2	.....	3
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....

TABLE I. **Province of Ontario**—OFFENCES TRIED BY JURY.

	OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION. Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Elémentaire.	Superior. Supérieure.	AGES. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F.	16 years and under 21 — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.
1	Meurtre	1	2	2						2	
	Tentatives de meurtre		1								
	Complice dans un meurtre après le fait										
	Infanticide										
	Homicide non-prémédité	1	1	7						6	1
	Poignarder, blesser, etc.	2	2	11				3		7	
	Administrer des drogues nuisibles et vénéneuses	2	2	3						3	
	Tentatives d'avortement			1							1
	Viol	1	1	2		1		1			
	Sodomie et bestialité			1				1			
	Connaître charnellement une fille en bas âge			1						1	
	Suppression de part	1	1								
	Bigamie			5						2	1
	Abduction										
	Diriger une arme à feu sur une personne			1							
	Négliger de pourvoir aux besoins de sa famille										
	Voies de fait occasionn. des lésions corporelles			2						1	
	Voies de fait avec int. de commettre une félonie			1							
	Voies de fait graves			3				1		1	
	Attentat contre la pudeur et tentatives de viol			9				1		6	
	Voies de fait et opposer un officier de paix			2						2	
	Voies de fait ordinaires	4	6	14				2		8	1
2	Vol de grand chemin			1						1	
	Vol	3	4	4				2		6	
	Effraction et vol										
	Vol de nuit avec effraction			7	2			2		5	
	Avoir des outils de voleurs en sa possession			2						2	
	Bris de maison, de magasin et larcin			4						4	
	Demander de l'argent avec menaces										
	Entrer d. une mais. av. int. de comm. une félonie			1				1			
3	Vol de chevaux	4	6	9				2		8	
	Complice dans un vol de chevaux										
	Larcin sur la personne										
	Larcin	16	21	39	1	2		4	1	30	3
	Complice dans un larcin										
	Vol de bois										
	Recel d'objets volés	2	2	4						3	
	Abus de confiance			2						1	
	Fraude et faux prétextes			9						9	
4	Incendier une maison habitée	1	1	3						2	
	Tentatives d'incendier une maison habitée										
	Blesser un cheval			1							
	Dommage malicieux à la propriété			1							

Province d'Ontario—OFFENSES JUGÉES PAR UN JURY. TABLEAU I.

AGES.			BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.									RELIGIONS.									USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.	
40 years and over. — 40 ans et au-dessus.		Not given—Non-donnés.	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.																			
M. — H.	F. — F.	F.	England, Wales. Angleterre, Galles.	Ireland. — Irlande.	Scotland. Ecosse.	Canada.	United States. Etats-Unis	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possess. Britanniques.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other denominations. Autres confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.
2	....	....	1	....	....	2	1	....	....	1	....	1	....	2	....	....	1	3
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	3	....	1	4	....	....	....	....	1	3	1	3	1	....	4	5
4	....	....	2	....	3	7	1	1	....	....	5	3	2	4	....	....	6	8
....	....	....	....	....	....	5	....	....	....	....	3	....	....	2	....	....	3	2
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....
....	....	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	2	1
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
2	....	....	1	3	....	1	....	....	....	....	....	4	1	....	....	....	4	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....		....	....	2	....	....	....	....	1	1	....	....	....	....	2	....
1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....
1	....	....	....	1	....	2	....	....	....	....	....	....	3	....	....	....	1	2
2	....	....	1	2	....	4	2	....	....	1	1	4	3	....	....	....	4	5
....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	2
6	....	....	1	6	....	12	1	....	....	1	7	7	2	....	2	....	10	9
....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....
....	....	....	1	....	1	5	....	....	....	....	3	2	1	2	....	....	3	6
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	12	....	....	....	....	2	7	1	2	....	....	4	8
....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	2	....
....	....	....	....	....	....	4	....	....	....	1	....	1	2	....	....	....	1	3
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1
1	....	....	1	....	....	14	....	....	....	....	3	3	7	1	....	1	5	10
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
8	1	1	8	5	4	29	11	2	....	3	18	9	14	6	8	....	26	30
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
2	....	....	....	1	....	4	....	....	....	....	2	2	2	....	....	....	2	4
1	....	....	1	....	....	1	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	2	....
....	....	....	....	....	....	8	....	1	....	....	1	4	3	1	....	....	7	2
2	....	....	....	1	1	3	....	....	....	1	....	1	1	1	1	....	1	4
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....	1	....

TABLE I. **Province of Ontario**—OFFENCES TRIED BY JURY.—*Concluded.*

OFFENCES. — CRIMES ET DELITS.	Persons charged. Personnes accusées.	Acquitted. Acquittées.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1e fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2e fois.	Reiterated. Récidive.	SENTENCE. Committed to Gaol. Emprisonnés. For Trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison et l'amende.	No option. Sans opt'n. Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.	With Hard Labour. Aux Travaux forcés.
5 Forgery and uttering	41	16	25	23	1	1	.....	.....	10	1	3
5 Mak'g, hav'g & utt'g count't mon'y	5	1	4	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
5 Having coining tools in possession	1	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Perjury and Subornat'n of Perjury	19	14	5	5	.....	.....	.....	.....	2	.....	2
Conspiracy	6	.....	6	6	.....	.....	.....	.....	6	.....	.....
Escape from Prison	2	.....	2	2	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....
Riot and Breach of the Peace	9	3	6	6	.....	.....	.....	.....	6	.....	.....
Breach of Inland Revenue Laws	1	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Removing Surveyor's Posts	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Contravention of R'lw'y Regulat's	2	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6 Taking and detaining a letter	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Obstructing the Highway	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Selling Liquor on Polling day	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Nuisance	3	2	1	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....
Felonies not otherwise denomin'ed	4	3	1	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
Misdemeanors not incl'd'd in above	17	10	7	7	.....	.....	.....	1	4	.....	.....
Lunacy	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total	622	316	304	286	12	6	.....	13	146	17	28

Province of Quebec—OFFENCES TRIED BY JURY.

Murder	18	16	2	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Attempt to commit Murder	5	2	3	3	.....	.....	.....	1	1	.....	1
Inciting to Murder	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Sending a letter threat'g to Murder	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Manslaughter	7	2	5	5	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
Shooting at, Stabb'g, Wound'g, &c	20	5	15	15	.....	.....	.....	2	10	2	.....
Rape	5	4	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Attempt to commit Rape	8	3	5	5	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....
1 Carnally know'g a girl of t'nd'r yrs	2	.....	2	2	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
Sodomy and Bestiality	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Abduction	3	2	1	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
Endanger'g Life of Pass'rs on R'y.	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Neglecting to provide for Family	4	2	2	2	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
Ass'lt occas'g actual bodily harm.	15	3	12	12	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....
Aggravated Assault	10	5	5	5	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....
Ass'lt and obstruct'g Peace Officer	9	2	7	7	.....	.....	.....	2	5	.....	.....
Assault and Assault and Battery	17	5	12	12	.....	.....	.....	7	5	.....	.....

Province d'Ontario—OFFENSES JUGEES PAR UN JURY.—*Fin.* TABLEAU I.

SENTENCE. Penitentiary. Pénitentiaire.							RESIDENCE.		OCCUPATIONS.						CONJUGAL STATE. ETAT CONJUGAL.		
Under two years. Moins de 2 ans.	Two years and under Five. 2 ans et moins de 5.	Five years and over. 5 ans et plus.	Life. A vie.	The Death Sentence. Condamné à mort.	Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.	Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.	Cities and Towns. Villes et Villages.	Rural Districts. Districts ruraux.	Agricultural. Agriculteurs.	Commercial. Commerçants.	Domestic. Serviteurs.	Industrial. Industriels.	Professional. Professions libérales.	Labourers. Journaliers.	Married. Marié.	Widowed. Veuvage.	Single. Célibataire.
.....	8	1	.....	.....	.....	.....	5	17	4	6	.....	5	1	5	11	.....	10
.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	2	.....	2	1	.....	3
.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	2	1	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	3
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	3	1	.....	1	.....	1	5	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	1	.....	.....	1	.....	3	.....	1	5
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	3	3	.....	.....	.....	.....	4	2	.....	4
.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	1	1	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	2
.....	40	37	.....	6	2	5	119	143	48	21	13	63	6	95	114	10	140

Province de Quebec—OFFENSES JUGÉES PAR UN JURY.

.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	2	1	.....	.....	1	.....	.....	2	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	1	.....	.....	.....	2	1	.....	2
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	1	2	1	.....	.....	.....	3	2	1	.....	.....	1	.....	3	1	1	3
.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	11	4	2	10	1	.....	.....	2	3	.....	12
.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	5	2	.....	1	2	.....	.....	5	.....	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	2
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	2	.....	.....
.....	7	.....	.....	.....	.....	.....	11	1	.....	.....	.....	3	.....	9	3	.....	9
.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	3	.....	.....	.....	.....	1	3	.....	2
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	2	.....	5
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	8	6	1	1	1	.....	.....	7	.....	5

TABLE I. **Province of Ontario**—OFFENCES TRIED BY JURY—*Concluded.*

	OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION. Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Elémentaire.	Superior. Supérieure.	AGES. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. H.	F. F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. H.	F. F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. H.	F. F.
5	Faux et circulation	.....	.....	19	2	....	....	4	....	8	.....
	Fabriquer et circuler de l'argent contrefait	.....	....	4	.....	....	.....	....	.....	4	.....
	Avoir des instrum. de faux monnayeur en sa poss.	.....	.....	1	.....	....	.....	....	.....	.....	.....
6	Parjure et subornation de parjure	.....	1	2	.....	....	....	....	....	2	.....
	Conspiration	1	1	5	.....	....	....	1	.....	3	.....
	Evasion	.....	.....	2	.....	....	.....	.....	...	2	....
	Emeute et rupture de la paix	2	2	4	.....	....	.....	....	.....	2	.....
	Contravention aux lois du Revenu de l'Intérieur	.....	.....	1	.....	....	.....	....	....	1	.....
	Enlever des poteaux d'arpenteurs	.....	.....	.....	.....	....	.....	....	....	....	.....
	Contravent. aux règlements des chemins de fer	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....
	Prendre et détenir une lettre	.....	.....	....	.....	....	.....	.....	....	....	.....
	Obstruer le grand chemin	1	1	1	.....	..	.....	.....	.....	....	.....
	Vendre des liqueurs fortes dur. un jour de votat	.....	.....	.....	.....	....	.....	....	....	....	.....
	Nuisance	.....	.....	1	.....	....	.....	.....	.....	...	.....
	Crimes non spécifiés	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....
	Délits non compris ci-dessus	4	4	3	.....	1	.....	3	...	1	.....
	Folie	.....	.....	2	.....	...	.....	....	.....	2	.....
	Total	46	59	197	5	4	.....	28	1	135	7

Province of Quebec—OFFENCES TRIED BY JURY.

1	Meurtre	.....	.....	1	1	....	....	.....	....	1	.....
	Tentative de meurtre	.....	1	1	.....	....	.....	.....	.....	2	.....
	Inciter à commettre un meurtre	.....	....	.....	.....	....	....	....	.....	.....	.....
	Envoyer une lettre menaçant de tuer	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	.....	.....
	Homicide non-prémédité	1	1	3	.....	....	....	.....		3	.....
	Poignarder, blesser, etc	2	3	11	.....	....	....	....	.....	13	.....
	Viol	.....	.....	1	.....	....	....	1	.....	.....	.....
	Tentative de viol	1	1	3	.....	....	.....	....	.....	4	.....
	Connaître charnellement une fille en bas âge	.....	.....	.....	.....	...	....	.....	.....	....	.....
	Sodomie et bestialité	.....	.....	.....	.....	....	....	...	....	....	....
	Abduction	.....	.....	1	.....	...	.....	.....	.....	1	....
	Comprom la vie des passag. sur les ch. de fer	.....	.....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....
	Négliger de pourvoir aux besoins de sa famille	.....	.....	.....	.....	...	....	.....	.....	1	.....
	Voies de fait avec lésions corporelles	4	4	1	..	.....	.....	4	.....	6	.....
	Voies de fait graves	3	3	.....	.....	.....	....	....	.....	3	.....
	Opposit. et voies de fait contre un offic. de paix	1	1	.....	....	.....	....	1	.....	3	1
	Voies de fait ordinaires	2	2	8	1	...	.....	....	.....	6	.....

Province d'Ontario—OFFENSES JUGÉES PAR UN JURY—*Fin.* TABLEAU I.

AGES.			BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.								RELIGIONS.							USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.	
40 years and over. — 40 ans et au-dessus.			BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.																
M. — H.	F. — F.	Not given—Non-donnés. F.	England, Wales. Anglet., Galles.	Ireland. Irlande.	Scotland. Ecosse.	Canada.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possess. Britanniques.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other denominations. Autres confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.
6	.....	.....	4	.....	4	12	.....	1	.....	2	2	7	4	4	2	2	17	3
....	.....	.....	....	.....	...	4	.....	.....	.....	.....	.....	3	1	.....	.....	.....	3	1
.....	.....	.....	....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	1	2	.....	....	1	.....	.....	.....	.....	1	1	1	.....	.....	.....	3	.....
2	.....	.....	...	3	.....	3	.....	.....	.....	2	3	1	.....	.....	.....	.....	3	3
.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	2
.....	.....	.....	.....	2	.....	4	.....	.....	.....	.....	2	.....	2	2	.....	.....	2	4
.....	.....	.....	....	.....	....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	....	2	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	2
.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	.....	..	....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	.....	.....	....	..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	....	.....	.....	2	....	3	1	.....	.....	1	2	1	2	.....	.....	.....	5	2
....	.....	.....	....	.....	....	2	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	2	.....
47	1	3	30	27	16	165	19	5	.....	13	64	72	54	36	19	4	133	128

Province de Quebec—OFFENSES JUGÉES PAR UN JURY.

1	.....	.....	.....	.....	....	1	.....	1	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....
.....	.....	.....	.....	1	....	2	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	1	.....	1	.....
.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	.....	.....	.....	.....	....	5	.....	.....	.....	.....	4	1	.....	.....	.....	.....	3	2
1	....	.....	1	.....	....	13	.....	.....	.....	.....	12	2	.....	.....	1	.....	2	10
.....	....	.....	.....	.....	....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	4	.....	1	.....	.....	.....	3	1
1	.....	.....	.....	.....	...	2	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	1	.....	...	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....
2	.....	.....	1	3	.....	7	1	.....	.....	.....	12	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....
.....	.....	.....	.....	.....	....	2	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	1	2
.....	.....	.....	.....	6	....	.....	1	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	3	.....	.....	1
2	1	.....	2	1	...	8	.....	1	.....	.....	8	2	1	.....	1	.....	5	5

TABLE I. **Province of Quebec**—OFFENCES TRIED BY JURY.—*Concluded.*

OFFENCES. / CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. / Personnes accusées.	Acquitted. / Acquittées.	CONVICTIONS. / CONDAMNATIONS. Total.	Convicted, 1st. / Condamné, 1e fois.	Convicted, 2nd. / Condamné, 2e fois.	Reiterated. / Récidive.	SENTENCE. Committed to Gaol. / Emprisonnés. For Trial. / Sur accusation.	With the option of a Fine. / Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option / Sans opt'n: Under one year. / Moins d'un an.	No option / Sans opt'n: One year and over. / Un an et plus.	With hard Labour. / Aux Travaux forcés.
Highway Robbery	3		3	3							
Robbery	12	5	7	6	1				1	1	1
Assault with intent to Rob	2	1	1	1							
Burglary	9	1	8	8							
Hav'g Burglars tools in possession	2		2	2					1		
House-breaking and Larceny	31	12	19	19					4		
House-breaking	4	2	2	2					1		
Attempt at shop-breaking	1		1	1							1
Steal'g from a dw'g house w'h men.	1		1	1							
Forcible Entry	1	1									
Horse Stealing	9	4	5	5					1		
Cattle Stealing	1		1	1							
Larceny from the Person	20	6	14	14					1		2
Attempt to steal from the Person	1		1	1							1
Larceny in a dwelling house	1		1	1							
3 Larceny	107	38	69	69				2	31		3
Attempt to commit Larceny	1		1	1							1
Receiving Stolen Goods	14	4	10	10					2		1
Embezzlement	9	4	5	5					2		
Fraud and False Pretences	8	7	1	1					1		
Appropriating Timber	1	1									
Arson	2	2									
4 Incendiarism	5	5									
Malicious injury to property	5	1	4	4				1	2		
Forgery and uttering	9	5	4	4					1	2	
Mak'g, hav'g & utt'g count't mon'y	6	3	3	3					1		
Tampering with Ballot Box	6	2	4	4				4			
Unlawful Assembly	5	5									
Prison-breaking and Escape	7	1	6	6					4		2
Contempt of Court	3		3	3					3		
Opening a Post Letter	1	1									
Carrying Unlawful Weapons	5	1	4	4				4			
6 Destroying a Writ	2		2	2					2		
Perjury	8	4	4	4					4		
Riot	10	4	6	6					6		
Compounding a Felony	1	1									
Attempt to commit a Felony	1	1									
Accessory to Felony	3	2	1	1							
Abett'g the commis'n of a misdem'r	3	2	1	1							1
Lunacy	1										
Total	448	181	266	265	1			23	106	5	14

Province de Quebec—OFFENSES JUGÉES PAR UN JURY.—*Fin.* TABLEAU I.

SENTENCE. Penitentiary. Pénitentiaire.							RESIDENCE.		OCCUPATIONS.						CONJUGAL STATE. État conjugal.		
Under two years. Moins de 2 ans.	Two years and under Five. 2 ans et moins de 5.	Five years and over. 5 ans et plus.	Life. A vie.	The Death Sentence. Condamné à mort.	Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.	Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.	Cities and Towns. Villes et villages.	Rural Districts. Districts ruraux.	Agricultural. Agriculteurs.	Commercial. Commerçants.	Domestic. Serviteurs.	Industrial. Industriels.	Professional. Professions libérales.	Laborers. Journaliers.	Married. Marié.	Widowed. Veuvage.	Single. Célibataire.
.....	2	1	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	1	.....	2
.....	3	.....	.....	.....	.....	1	.....	7	3	.....	.....	.....	.....	4	3	.....	4
.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
.....	2	6	.....	.....	.....	.....	6	2	1	.....	.....	1	1	5	1	.....	7
.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	1
.....	11	2	.....	.....	.....	.....	19	.....	.....	2	.....	.....	.....	17	6	.....	12
.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	2
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....
.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	4	1	.....	.....	.....	1	.....	3	2	.....	3
.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	8	3	.....	.....	.....	.....	14	.....	.....	1	.....	1	.....	10	2	.....	11
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
.....	31	2	.....	.....	.....	.....	49	20	15	1	2	4	.....	41	23	3	42
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
.....	3	4	.....	.....	.....	.....	10	.....	3	.....	.....	.....	.....	5	3	3	4
.....	1	2	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	2	1	.....	2	.....	2	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	3	3	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	3
.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	3	.....	.....	.....	1	2	.....	2
.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	1	.....	2
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	2	.....	.....	1	1	2	.....	2	.....	2
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	1	.....	.....	.....	.....	.....	6	1	.....	5
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	3	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	1	.....	1	.....	2	1	.....	3
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	2	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	3
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....
.....	86	25	2	2	1	1	188	77	52	24	9	18	5	139	89	7	164

TABLE I. **Province of Quebec**—OFFENCES TRIED BY JURY—*Concluded.*

	OFFENCES. — CRIMES ET DELITS.	EDUCATIONAL STATUS. — EDUCATION. Unable to read. — Incapable de lire.	Unable to write. — Incapable d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure.	AGES. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40 — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.
2	Vol de grand chemin	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	2	.....
	Vol	4	4	1	.....	1	.....	1	.....	1	.....
	Voies de fait avec intention de vol	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Vol de nuit avec effraction	2	2	3	.....	.....	.....	3	.....	3	.....
	Avoir en sa possession des outils de voleur	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
	Bris de maison et larcin	.....	.....	4	.....	.....	.....	7	.....	11	.....
	Bris de maison	.....	2	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....
	Tentative d'effraction	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
	Vol avec menaces dans une demeure	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
	Entrée illégale et violente	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3	Vol de chevaux	2	2	1	.....	.....	.....	2	.....	1	.....
	Vol de bétail	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
	Larcin sur la personne	1	1	1	.....	.....	.....	4	.....	8	.....
	Tentative de vol sur la personne	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Vol dans une demeure	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....
	Larcin	22	23	13	.....	.....	.....	14	.....	34	2
	Tentative de larcin	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Recel d'objets volés	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	6	1
	Abus de confiance	.....	.....	2	2	.....	.....	.....	.....	1	.....
	Fraude et faux prétextes	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
4	S'approprier du bois illégalement	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Incendier une maison habitée	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Incendier une bâtisse inhabitée	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Dégât à la propriété	2	2	2	.....	.....	.....	2	.....	1	.....
5	Faux et circulation	.....	.....	3	.....	.....	.....	1	1	2	.....
	Fabrication et circulation d'argent contrefait	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....
6	Manipulation d'une boîte du scrutin	.....	.....	2	2	.....	.....	.....	.....	3	.....
	Rassemblement illégal	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Bris de prison et évasion	.....	1	1	.....	.....	.....	1	.....	1	.....
	Mépris de cour	2	2	1	.....	.....	.....	1	.....	1	.....
	Ouvrir une lettre	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Port d'armes illégal	.....	.....	3	.....	.....	.....	2	.....	1	.....
	étruire un ordre de sommation	2	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
	Parjure	.....	.....	1	.....	.....		.....	1	1	2
	Emeute	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Composer dans une félonie	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Tentative de commettre une félonie	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Complice dans une félonie	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
	Aider à l'exécution d'un délit	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....
	Folie	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
	Total	51	58	77	6	1	.....	49	2	130	6

Province de Quebec—OFFENSES JUGÉES PAR UN JURY—*Fin.* TABLEAU I.

AGES.			BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.								RELIGIONS.								USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.	
40 years and over. — 40 ans et au-dessus.		Not given.—Non donnés.	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.																	
M. — H.	F. — F.	F	England, Wales. Angleterre, Galles.	Ireland. — Irlande.	Scotland. Ecosse.	Canada.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possess. Britanniq.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other denominations. Autres confessions	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.
				2		1					3							
						7					7						1	4
				1							1							
1				3		5					8						4	1
			1				1				1				1			
1			3	6	1	9					16				3			
				2							1							
					1										1			
						1					1						1	
						3					5							2
						1					1						1	
1		1	1			10	2	1			10				4		1	
						1					1							
						1									1			
12	1		3	11	1	52					60			1	7		14	15
							1								1			
2	1		1	2		4	1	2			7				3			
4			1		1	3					2				3			
						1					1							
1						4					4						4	
						4					3				1		2	
1				1		1		1			3							
1						4					4							
				2		4					6							2
1						3					3							
						4					4						3	
1						2					2						1	1
						2		1			4							
											6							
				1							1							
				1							1							
						1					1						1	
34	3	1	15	43	4	175	7	7			223	5	4	1	32		57	46

TABLE I. **Province of New Brunswick**—OFFENCES TRIED BY JURY.

	OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. Personnes accusées.	Acquitted. Acquittées.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1e fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2e fois.	Reitered. Récidive.	SENTENCE. — Committed to Gaol. — Emprisonnés. For Trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la prison ou l'amende.	No option. Sans opt'n. Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.	With Hard Labour. Aux Travaux forcés.
1	Murder	2	.....	2	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Manslaughter	1	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Shooting, Stabbing, Wounding, &c	7	.....	7	7	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
	Concealing the birth of an Infant	1	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
	Assault occa'ing actual bod'y harm	3	.....	3	2	.....	1	.....	.....	2	.....	.....
	Assault with in't to com't a Felony	1	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Indecent Assault	3	1	2	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	1
	Aggravated Assault	3	.....	3	3	.....	.....	.....	.....	2	1	.....
	Assault on Peace Officer	2	1	1	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
	Assault	5	1	4	3	.....	1	.....	1	2	.....	.....
2	House and Shop Breaking	4	.....	4	4	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
	Forcible Entry	7	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3	Larceny from the Person	4	1	3	1	1	1	.....	.....	.....	.....	.....
	Larceny	25	8	17	15	2	.....	.....	.....	4	.....	1
4	Arson	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
5	Forgery	3	2	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Uttering Counterfeit Coin	1	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
6	Escape from Prison	4	.....	4	3	.....	1	.....	.....	4	.....	.....
	Unlawful Combination	10	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Perjury	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Misdemeanors not incl'ded in above	1	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
	Total	89	33	56	46	6	4	.....	1	19	2	2

Province of Nova Scotia—OFFENCES TRIED BY JURY.

1	Murder	1	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Manslaughter	3	2	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Shooting, Stabbing, Wounding, &c	3	.....	3	3	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
	Concealing the birth of an Infant	2	.....	2	2	.....	.....	.....	.....	1	1	.....
	Bigamy	1	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
	Aggravated Assault	2	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Assault on Peace Officer	2	1	1	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....
	Assault	1	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
2	Robbery	3	.....	3	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Burglary	9	2	7	6	1	.....	.....	.....	1	.....	.....
	House & Shop Breaking & Larceny	8	3	5	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	House Breaking	1	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3	Larceny	35	10	25	24	1	.....	.....	.....	3	.....	2
	Receiving Stolen goods	5	.....	5	4	1	.....	.....	.....	1	.....	.....
	Stealing a Post Letter	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

Province du Nouveau-Brunswick—OFFENSES JUGÉES PAR UN JURY. TABLEAU I.

SENTENCE. Penitentiary. Pénitenciaire.							RESIDENCE.		OCCUPATIONS.						CONJUGAL STATE. État conjugal.		
Under two years. Moins de 2 ans.	Two years and under Five. 2 ans et moins de 5.	Five years and over. 5 ans et plus.	Life. A vie.	The Death Sentence. Condamné à mort.	Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.	Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.	Cities and Towns. Villes et Villages.	Rural Districts. Districts ruraux.	Agricultural. Agriculteurs.	Commercial. Commerçants.	Domestic. Serviteurs.	Industrial. Industriels.	Professional. Professions libérales.	Laborers. Journaliers.	Married. Marié.	Widowed. Veuvage.	Single. Célibataire.
				2				2							1		1
		1						1	1								1
	3	1					3	3	2					1	2		1
								1			1						1
		1					2							1			1
1								1	1						1		
		1						1							1		
							2	1	1					2	1		2
							1										
							3	1				1		2			3
	3						1										
	3						2					1		1			2
4	6	2					6	7	1			2		6	2		8
		1					1					1			1		
								1						1	1		
							2	2	1	1					1		1
							1										
5	15	7		2			24	21	7	1	1	5		14	11		21

Province de la Nouvelle-Ecosse—OFFENSES JUGÉES PAR UN JURY.

				1				1	1						1		
		1						1	1								1
	1	1					2	1				1	1	1	1		2
								2			2						2
								1							1		
								1		1							1
								1				1			1		
	3						3							3			3
3	3						3	3		1	1	1		1	1		6
	5							4	1					3	1		3
1							1				1				1		
3	14	3					4	21	3	1		1		16	1		24
	4						1	4				1		4	2		3

TABLE I. **Province of New Brunswick**—OFFNCES TRIED BY JURY.

	OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION. Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Elémentaire.	Superior. Supérieure.	AGES. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F.	16 years and under 21 — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.
1	Meurtre	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Homicide non-prémédité	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Poignarder, blesser, etc	1	1	2	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....
	Suppression de part	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Voies de fait avec lésions corporelles	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Voies de fait avec int. de commettre une félonie	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Attentat contre la pudeur	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Voies de fait graves	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....
	Voies de fait contre un officier de paix	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Voies de fait ordinaires	.....	.....	3	.....	1	.....	1	.....	1	.....
2	Bris de maison et de magasin	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Entrée de force	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3	Larcin sur la personne	.....	.....	1	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....
	Larcin	2	3	5	.....	1	.....	4	.....	1	.....
4	Incendier une maison habitée	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
5	Faux	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
	Circulation de fausse monnaie	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Evasion	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
	Cabale illégale	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Parjure	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Délits non compris ci-dessus	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Totaux	5	6	20	.....	2	.....	8	.....	7	.....

Province of Nova Scotia—OFFENCES TRIED BY JURY.

1	Meurtre	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Homicide non-prémédité	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Poignarder, blesser, etc	.....	.....	2	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....
	Suppression de part	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Bigamie	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
	Voies de fait graves	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Voies de fait contre un officier de paix	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Voies de fait ordinaires	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	Vol	2	2	1	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....
	Vol de nuit avec effraction	2	4	2	1	2	.....	1	.....	3	.....
	Bris de maison et de magasin et larcin	1	1	2	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....
	Bris de maison	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
3	Larcin	4	5	11	.....	1	.....	9	.....	12	.....
	Recel d'objets volés	2	2	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....
	Vol d'une lettre	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

Province du Nouveau-Brunswick—OFFENSES JUGÉES PAR UN JURY. TABLEAU I.

AGES.			BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.								RELIGIONS.								USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.	
40 years and over. — 40 ans et au-dessus.		Not given.—Non donnés.	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.			Canada.	United States. — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autres Possess. Britanniq.	Baptists. — Baptistes.	Catholics. — Catholiques.	Church of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants. — Protestants.	Other denominations. — Autres confessions.	Moderate. — Modéré.	Immoderate. — Immodéré.
M. — H.	F. — F.	F.	England, Wales. — Anglet., Galles.	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.													
1	1	....	....	.....	...	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	....	....	....	.....	....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
....	1	1	.....	.....	....	2	.....	1	.....	1	3	1	.....	.....	.....	.....	2	1
.....	....	....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
....	....	....	.....	.....	....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....
.....	....	....	.....	.....	....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
1	....	....	.....	.....	....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	....	....	.....	.....	....	3	.....	.....	.....	.....	2	1	.....	.....	.....	.....	.....	3
.....	....	....	.....	.....	...	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....
.....	...	....	.....	.....	...	2	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	1	2
.....	....	....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
....	....	....	.....	.....	....	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
....	...	.....	...	.....	....	1	1	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
2	...	....	1	.....	....	7	2	.....	.....	2	3	1	.....	.....	1	.....	3	4
.....	....	....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	....	....	.....	.....	....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
1	....	....	.....	.....	....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	....	....	.....	.....	....	2	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	1	.....	1	1
.....	....	....	.....	.....	....	..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	....	....	.....	.....		.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	....	....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6	2	1	1	.....	...	24	3	1	.....	6	19	3	1	.....	3	.....	9	15

Province de la Nouvelle-Ecosse—OFFENSES JUGÉES PAR UN JURY.

1	....	....	....	.....	....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....
.....	....	....	.....	.....	....	...	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	....	....	....	.....	....	3	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	1
.....	.....	2	.....	.....	....	2	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	2	.....
.....	....	....	.....	.....	....	...	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	....	....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
....	....	....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....
1	....	....	.....	.....	....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
....	....	....	.....	.....	....	3	.....	.....	.....	.....	1	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	....	....	1	.....	....	5	.....	1	.....	.....	6	1	.....	.....	.....	.....	2	1
2	....	.....	.....	.....	....	4	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	1	1	.....	4	.....
.....	....	....	.....	.....	....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	1	1	.....	....	23	.....	.....	1	2	8	2	1	1	2	.....	19	4
2	.....	.....	.....	.....	....	5	.....	.....	.....	2	.....	3	.....	.....	.....	.....	4	.....
.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

TABLE I. **Province of Nova Scotia**—OFFENCES TRIED BY JURY.—*Concluded.*

OFFENCES — CRIMES ET DÉLITS.	Persons charged. Personnes accusées.	Acquitted. Acquittées.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1e fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2e fois.	Reiterated. Récidive.	SENTENCE. COMMITTED TO GAOL. EMPRISONNÉS. For Trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option — Sans opt'n. Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.	With Hard Labour. Aux Travaux forcés.
4 Arson	5	4	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4 Attempt at Incendiarism	1	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
4 Malicious injury to property	1	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6—Perjury	3	2	1	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
Totals	87	27	60	57	3	.....	.....	1	8	1	5

Province of Prince Edward Island—OFFENCES TRIED BY JURY.

1 Murder	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1 Shooting with intent to Maim	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1 Bigamy	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1 Rape	1	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1 Assault with intent to Rape	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1 Assault	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2—House Breaking	2	.....	2	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3—Larceny	9	2	7	6	1	.....	.....	.....	5	1	.....
4 Arson	2	.....	2	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4 Killing a cow	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4 Cutting and Maiming Horses	2	.....	2	1	.....	1	.....	.....	1	1	.....
5—Forgery and Uttering	3	.....	3	1	1	1	.....	.....	1	.....	.....
Totals	25	8	17	13	2	2	.....	.....	7	2	.....

Province of Manitoba—OFFENCES TRIED BY JURY.

1 Manslaughter	1	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1 Shooting with Intent	2	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1 Aggravated Assault	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2 Robbery	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2 Burglary	1	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3—Larceny	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
5—Forgery	1	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6 Escape from Penitentiary	1	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6 Rejecting Nomination papers	2	.....	2	2	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....
6 Illicit Distilling	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totals	12	6	6	6	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....

Province de la Nouvelle-Ecosse—OFFENSES JUGÉES PAR UN JURY.—*Fin* TABLEAU I.

SENTENCE. Penitentiary. Pénitentiaire.							RESIDENCE.		OCCUPATIONS.						CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.		
Under two years. Moins de 2 ans.	Two years and under Five. 2 ans et moins de 5	Five years and over. 5 ans et plus.	Life. A vie.	The Death Sentence. Condamné à mort.	Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.	Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.	Cities and Towns. Villes et Villages.	Rural Districts. Districts ruraux.	Agricultural. Agriculteurs.	Commercial. Commerçants.	Domestic. Serviteurs.	Industrial. Industriels.	Professional. Professions libérales.	Labourers. Journaliers.	Married. Marié.	Widowed. Veuvage.	Single. Célibataire.
.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....
7	32	5	.....	1	.....	.....	14	44	6	4	5	5	1	29	11	.....	48

Province de l'Ile du Prince-Edouard—OFFENSES JUGÉES PAR UN JURY.

.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	2	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

Province de Manitoba—OFFENSES JUGÉES PAR UN JURY.

.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	1	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

TABLE I. **Province of Nova Scotia**—OFFENCES TRIED BY JURY—*Concluded.*

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.				AGES.					
	Unable to read. — Incapable de lire.	Unable to write. — Incapable d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure.	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21 — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.	
					M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.
4 Incendier une maison habitée	.....	....	1	.....	.....	....	....	...	1	.....
4 Tentative d'incendie	...	....	1	.....	.....	.....	....	...	...	.....
4 Dégât à la propriété	1	1	...	.....	....	.....	1	....	.....	.....
6—Parjure	....	....	1	.....	.....	.....	....	....	.....	1
Totaux	13	18	24	1	3	.....	18	...	21	1

Province of Prince Edward Island—OFFENCES TRIED BY JURY.

1 Meurtre	.....	.....	....	.....	.....	.....	...	...	.....	....
1 Usage d'armes à feu avec intention de blesser	.....	.....	....	.....	....	....	...	...	...	.....
1 Bigamie	...	...	....	.....	.....	.....	....	....	...	.....
1 Viol	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	....	....	....
1 Voies de fait avec intention de viol	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	....	....	.....
1 Voies de fait	....	....	.....	.....	....	....	...	....	...	....
2—Bris de maison	....	.....	.....	.....	.....	..	..	....	....	.....
3—Larcin	.....	....	..	....	.....	....	...	....	....	.....
4 Incendier une maison habitée	.....	....	.....	.....	.....	..	...	....	.....	.....
4 Tuer une vache	...	.....	...	....	.....	....	...	....	...	....
4 Mutiler des chevaux	.....	....	....	.....	....	.....	...	....	....	.....
5—Faux et circulation	....	.....	...	....	.....	...	...	.	....	....
Totaux	.....	...	....	....	.....	.....	....	....	...	.....

Province of Manitoba—OFFENCES TRIED BY JURY.

1 Homicide non-prémédité	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....
1 Usage d'armes avec intention de tuer	.....	....	.....	.....	....	....	....	...	....	.....
1 Voies de fait graves	.....	....	.....	.....	....	....	....	...	....	.....
2 Vol	....	....	.....	.....	....	.....	....	....	....	.....
2 Vol de nuit avec effraction	.....	....	.....	.....	....	.....	....	....	....	.....
3 - Larcin	....	....	.....	.....	.....	...	...	....	....	.....
5—Faux	....	...	.....	.....	.....	.....	....	....	....	.....
6 S'échapper du pénitencier	....	..	.....	.....	....	....	....	....	....	....
6 Rejeter les bulletins de nomination	....	....	.....	.....	.....	.....	....	...	...	....
6 Distillation illicite	....	..	.....	.....	....	.....	....	....	...	....
Totaux	....	.	.....	....	.....	.....	....	....	....	....

TABLEAU I. **Province de la Nouvelle-Ecosse**—OFFENSES JUGÉES PAR UN JURY—*Fin.*

AGES.			BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.								RELIGIONS.							USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.	
			BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.																
40 years and over. — 40 ans et au-dessus.		Not given—Non-donnés.	England, Wales. Angleterre, Galles.	Ireland. Irlande.	Scotland. Ecosse.	Canada.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possess. Britanniques.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other denominations. Autres confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.
M. H.	F. F.	F																	
.....	.....	...	...	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
1	.....	...	.....	1	...	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
...	..	..	...	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	..	...	.....	.....	1	..	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....
8	..	3	2	1	.....	51	.....	1	1	6	23	11	2	3	5	.....	36	7

Province de l'Ile du Prince-Edouard—OFFENSES JUGÉES PAR UN JURY.

.....	.....	..	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	..	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	..	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	..	..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	..	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	..	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	..	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	1	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	..	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	..	..	..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	..	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	..	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	..	1	...	.....	.....	.	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

Province de Manitoba—OFFENSES JUGÉES PAR UN JURY.

.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

TABLE I. **Province of British Columbia**—OFFENCES TRIED BY JURY.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittées	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted, 1st. — Condamné, 1e fois.	Convicted, 2nd. — Condamné, 2e fois.	Recommitted. — Récidive.	SENTENCE. COMMITTED TO GAOL. — EMPRISONNÉS. For Trial. — Sur accusation.	With the option of a Fine. — Sur option entre la Prison ou l'amende	No option — Sans opt'n: Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.	With hard Labour. — Aux Travaux forcés.
1 Murder	4	1	3	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1 Attempt to Murder	16	2	14	14	.....	.....	.....	.....	1	.....	6
1 Manslaughter	1	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1 Carnally k'ing a girl of t'nd'r years	1	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
1 Rape	2	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1 Sodomy and Bestiality	2	.....	2	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1 Assault with Intent	1	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1 Assault on Peace Officer	3	1	2	2	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....
1 A sault	6	1	5	5	.....	.....	.....	4	1	.....	.....
3 Larceny from the person	1	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....
3 Larceny	14	5	9	9	.....	.....	.....	.....	2	.....	6
5 Forgery	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
5 Selling spurious Gold dust	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6—Illicit Distilling	2	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totals	55	16	39	37	2	.....	.....	4	7	.....	13
Grand Total	1328	587	748	710	26	12	.....	44	293	27	62

Province de la Colombie-Britannique—OFFENSES JUGÉES PAR UN JURY. TABLEAU I

SENTENCE. Penitentiary. Pénitentiaire.							RESIDENCE.		OCCUPATIONS.						CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.		
Under two years. Moins de 2 ans.	Two years and under Five. 2 ans et moins de 5.	Five years and over. 5 ans et plus.	Life. A vie.	The Death Sentence. Condamné à mort.	Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.	Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.	Cities and Towns. Villes et Villages.	Rural Districts. Districts ruraux.	Agricultural. Agriculteurs.	Commercial. Commerçants.	Domestic. Serviteurs.	Industrial. Industriels.	Professional. Professions libérales.	Labourers. Journaliers.	Married. Marié.	Widowed. Veuvage.	Single. Célibataire.
.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	4	2	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	2
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	2	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	6	4	2	3	.....	.....	2	4	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	4
13	182	86	4	14	3	6	347	189	113	50	28	94	12	277	225	17	377

TABLE I. **Province of British Columbia**—OFFENCES TRIED BY JURY.

OFFENCES. — CRIMES ET DELITS.	EDUCATIONAL STATUS. — EDUCATION.				AGES.					
	Unable to read. / Incapable de lire.	Unable to write. / Incapable d'écrire.	Elementary. / Elémentaire.	Superior. / Supérieure.	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40 — 21 ans et moins de 40.	
					M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.
1 Meurtre	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Tentative de meurtre	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Homicide non-prémédité	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Connaître charnellement une fille en bas âge	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Viol	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Sodomie et bestialité	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Voies de fait avec intention	1	1	...	...	...		...	...	1	...
Voies de fait contre un officier de paix	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Voies de fait ordinaires	1	1	1	...	...	...	...	...	2	...
3 Larcin sur la personne	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Larcin	1	1	...	...	...	...	...	...	1	...
5 Faux	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Vendre de la fausse poudre d'or	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
6—Distillation illicite	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Totaux	3	3	1	...	...	...	...	...	4	...
Grand total	118	144	319	12	10	...	103	3	97	14

Province de la Col.-Britannique—OFFENSES JUGÉES PAR UN JURY. TABLEAU I.

AGES.			BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.							RELIGIONS.							USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.	
40 years and over. — 40 ans et au-dessus.		Not given — Non donnés.	British Isles. — Iles Britanniques.															
M. — H.	F. — F.	F.	England, Wales. Angleterre, Galles.	Ireland. Irlande.	Scotland. Ecosse.	Canada.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possess. Britanniq.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other denominations. Autres confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.
.....	.....	...	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	...	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	...	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	...	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	...	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	...	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
.....	.....	...	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	...	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	2	.....
.....	.....	...	...	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	...	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	...	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	...	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	...	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
..	....	...	2	....	....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	1	3	1
95	6	9	50	71	20	415	30	15	1	25	329	91	61	40	61	5	238	197

OFFENCES TRIED SUMMARILY

(By consent.)

TABLE II.

OFFENSES JUGÉES SOMMAIREMENT

(Par consentement.)

TABLEAU II.

TABLE II. **Province of Ontario**—OFFENCES TRIED SUMMARILY
(By consent.)

	OFFENCES. CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. Personnes accusées.	Acquitted. Acquittées.	CONVICTIONS. CONDAMNATIONS. Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1e fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2e fois.	Reitered. Récidive.	SENTENCE. Committed to Gaol. Emprisonnés. For Trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la prison ou l'amende	No option. Sans opt'n. Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.	With Hard Labour. Aux Travaux forcés.
	Shooting at Stabb'g, Wounding, &c	52	23	29	28	1	.....	.....	8	12	1	3
	Sodomy and Bestiality	1	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
	Administering noxious drugs	2	.....	2	2	.....	.....	.....	.....	1	1	.....
	Concealing the birth of an Infant	3	1	2	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
	Endang'g life of passeng's on R'ys	5	.....	5	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Abduction	3	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Bigamy	2	1	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
	Child desertion	9	7	2	2	.....	.....	.....	1	1	.....	.....
	Child Stealing	3	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	Kidnapping	1	.....	1	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....
	Presenting Fire Arms	8	1	7	7	.....	.....	.....	6	1	...	.....
	Negl't'g & Refus'g to supp't fam'ly	32	22	10	10	.....	.....	.....	5	3	1	.....
	Threatening Bodily harm	2	.....	2	2	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....
	Ass't with int't to do gri's b'y harm	10	5	5	4	1	.....	.....	1	2	.....	.....
	Indecent Ass'lt & attempt at Rape	28	18	10	10	.....	.....	.....	2	4	1	2
	Felonious Assault	4	1	3	3	.....	.....	.....	.....	2	...	1
	Aggravated Assault	33	10	23	21	1	1	.....	11	9	2	.....
	Assault on & obst'ing Peace Officer	93	15	78	72	4	2	.....	41	27	.....	7
	Assault and Assault and Battery	32	7	25	25	.....	.....	.....	3	17	2	1
	Highway Robbery	2	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Robbing Her Majesty's Mails	1	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Robbery	39	22	17	17	.....	.....	.....	.....	8	2	.....
	Attempt at Robbery	2	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....	.....
	Burglary	74	43	31	26	3	2	.....	1	6	1	5
2	Attempt at Burglary	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	House Breaking and Robbery	2	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	House & Shop Breaking & Larceny	15	4	11	11	.....	.....	.....	.....	3	.....	1
	House and Shop Breaking	32	11	21	20	1	.....	.....	1	11	.....	2
	Breaking into a Railway car	11	.....	11	11	.....	.....	.....	.....	11	.....	.....
	Forcible Entry	3	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Demanding money with menaces	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Horse Stealing	20	4	16	13	2	1	.....	.....	4	...	2
	Attempt at Horse Stealing	2	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Cattle Stealing	11	6	5	5	.....	.....	.....	.....	2	1	1
	Steal'g a Post Letter cont'g money	1	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Larceny from the person	8	6	2	2	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
3	Larceny	1896	773	1123	1055	36	32	.....	46	717	16	162
	Accessory to Larceny	2	.....	2	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
	Attempt at Larceny	1	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
	Receiving Stolen goods	40	29	11	11	.....	.....	.....	1	5	.....	3
	Bringing Stolen goods into Canada	3	2	1	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
	Fraud and False Pretences	165	111	54	50	2	2	.....	14	26	.....	10
	Embezzlement	28	18	10	10	.....	.....	.....	.....	6	...	1

Province d'Ontario—OFFENSES JUGÉES SOMMAIREMENT (PAR CONSENTEMENT.) TABLEAU II.

SENTENCE. Penitentiary. Pénitentiaire.					RESIDENCE.		OCCUPATIONS.						CONJUGAL STATE. État conjugal.		
Under two years. / Moins de 2 ans.	Two years and under Five. / 2 ans et moins de 5.	Five years and over. / 5 ans et plus.	Detained for Lunacy. / Emprisonné pour cause de folie.	Committed to Reformatories. / Envoyé à la Prison de Réforme.	Cities and Towns. / Villes et villages.	Rural Districts. / Districts ruraux.	Agricultural. / Agriculteurs.	Commercial. / Commerçants.	Domestic. / Serviteurs.	Industrial. / Industriels.	Professional. / Professions libérales.	Laborers. / Journaliers.	Married. / Marié.	Widowed. / Veuvage.	Single. / Célibataire.
	4	1			19	8	3	3	1	6	1	12	14	1	8
						1						1			1
					2					1		1	1	1	
					1	1			2						2
		2		2	2	3						5	1		4
					1					1			1		
						2			1			1		1	1
					1						1		1		
					6	1		1		3		3	2		5
					6	2		2		2	1	3	8		
	1				3	2			1	2		2	4		1
	1				2	5	1			1		5	3		4
					3			3					1		2
	1				20	2		4	1	6		11	8		14
					51	11	5	2	5	20		31	20		37
				1	7	16	3	1		4		14	11	2	11
		1				1	1								1
	2	3			13	2				9		7	5		11
	14	4			19	10	2	3	2	8	2	12	5	1	25
	2	2			11			1	1	5		1	4	1	6
	4			2	13	7	1	1	1	6		5	6	1	13
					4				1	6		3	1		10
	5	3		1	4	7		1	1	2		8	4		9
	1				1	4	1			2		2	3		
		1				1									2
	1				1					1			1		1
	60	12		60	831	191	30	42	103	179	4	569	214	34	1
		1										2			802
					1					1					2
	2				5			1	2	1	1	4	2		
					1					1			1		7
	2				26	9	5	6	7	9	1	13	15		
					7	3	1	1	4	2	1		4		27

TABLE II. **Province of Ontario**—OFFENCES TRIED SUMMARILY
(By consent.)

	OFFENCES. CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. ÉDUCATION. Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Elémentaire.	Superior. Supérieure.	AGES. Under 16 years. Moins de 16 ans. M. H.	F. F.	16 years and under 21. 16 ans et moins de 21. M. H.	F. F.	21 years and under 40. 21 ans et moins de 40. M. H.	F. F.
1	Poignarder, blesser, etc	8	8	17	.....	2	....	2	.....	13	1
	Sodomie et Bestialité	1	1	.....	.....	.....	....	....	.....	1	.....
	Administrer des drogues nuisibles	.....	.....	2	.....	.....	....	....	.....	.....	.....
	Suppression de part	1	1	1	.....	.....	...	.....	1	....	1
	Compromettre la vie des passag. sur les c. de fer	2	3	2	....	2	....	1	.....	.....	.....
	Abduction	.....	.....	.....	.....	....	....	....	.....	....	.....
	Enlèvement d'une femme	.....	.....	1	.....	.....	....	...	....	1	.....
	Abandonner son enfant	.....	.....	2	.....	.....	....	.....	1	....	.....
	Vol d'enfant	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	....	....
	Enlèvement	.....	.....	1	.....	.....	....	.....	..	...	.....
	Diriger une arme à feu sur une personne	.....	....	7	.....	.....	....	....	.....	5	.....
	Refuser de pourvoir aux besoins de sa famille	2	2	6	.....	.....	....	.....	.....	5	.....
	Menacer de faire des blessures corporelles	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	....	.....
	Voies de fait avec int. de faire des lés. corp. grav	.....	1	4	.....	.....	.....	.....	....	1	1
	Attentat contre la pudeur et tentative de viol	1	1	6	.....	1	.....	1	.....	4	.....
	Voies de fait avec int. de comm. une félonie	.....	.....	3	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....
	Voies de fait graves	4	6	16	.....	1	.....	2	.....	15	.....
	Opposition et voies de fait cont. un offic. de paix	3	3	58	....	.....	....	12	1	41	3
	Voies de fait ordinaires	6	7	14	3	1	.....	3	....	12	.....
2	Vol de grand chemin	.....	.....	.....	.....	....	....	....	.....	....	.....
	Voler la malle de Sa Majesté	.....	.....	1	.....	.....	....	....	.....	1	.....
	Vol	2	2	11	.....	.....	.....	5	.....	10	.....
	Tentative de vol	.....	.....	.....	.....	....	....	....	.....	...	.....
	Vol de nuit avec effraction	5	6	25	.....	1	.....	6	.....	21	1
	Tentative de vol de nuit	.....	.....	.....	.....	....	.....	....	.....	...	.....
	Bris de maison et vol	.....	.....	.....	.....	....	...	.....	.....	...	.....
	Bris de maison, de magasin et larcin	.....	.....	11	.....	3	....	.....	1	6	....
	Bris de maison et de magasin	6	6	14	.....	3	....	4	.....	10	1
	Bris de char	4	4	7	.....	....	.....	5	.....	6	....
	Entrée de force	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	....	.....	.....
	Demander de l'argent avec menaces	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	....	.....	.....
3	Vol de chevaux	2	3	9	.....	1	.....	2	.....	10	.....
	Tentative de vol de chevaux	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	....	.....
	Vol de bétail	2	2	3	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
	Vol d'une lettre d'argent	1	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....
	Larcin sur la personne	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....
	Larcin	249	292	728	2	215	16	163	34	389	57
	Complice dans un larcin	.....	.....	2	.....	.....	.....	1	.....	1	.....
	Tentative de larcin	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
	Recel d'objels volés	1	2	7	.....	.....	.....	2	.....	5	....
	Apporter en Canada des objets volés	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Fraude et faux prétextes	6	9	27	6	1	....	4	1	17	6
	Abus de confiance	1	1	5	1	.....	.....	1	.....	8	.....

Province d'Ontario—OFFENSES JUGÉES SOMMAIREMENT TABLEAU II.
(PAR CONSENTEMENT.)

AGES.			BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.								RELIGIONS.							USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.	
40 years and over. — 40 ans et au-dessus.		Not given—Non-donnés.	British Isles. — Iles Britanniques.																
M. — H.	F. — F.	F.	England, Wales. Angleterre, Galles.	Ireland. — Irlande.	Scotland. Ecosse.	Canada.	United States. Etats-Unis	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possess. Britanniques.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other denominations. Autres confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.
7			3	4	1	11	1	3			8	6	5	4	1		8	18
						1							1				1	
1					1	1						1		1				2
						2					1			1			2	
2			2			1	1	1		1		3		1			3	1
						1							1					1
1						2						2					2	
1				1										1			1	
2			1	2	1	3					2		1		3	1	3	4
2					1	7						1	3	1	3		5	3
3			1	1		2	1				2	1	1	1			4	1
1				2		5				1	2	1	1	2			2	5
					1	2					1			2				3
4			4	3		9	6			1	8	5	2	1	5		10	10
7			6	9	2	39	6			1	34	14	7	5	2		16	48
5			9	2		9	3			1	3	14	3			1	7	16
						1								1				1
1	1		1	2	1	12				1	5	4		4	2		2	14
2			5	4		15	6	1		1	14	8	3	2	3		11	20
1			3	2	1	5					4				7		6	5
3			3	1		14	2				10	5	5				7	13
			2	1			8				5		1			3	3	8
1			2		1	7	1		2		4	3	5	1	1		11	2
1			1			3	1					1	4					4
						1								1			1	
							2				1		1				1	
129	31	7	128	171	46	599	114	12	2	34	373	213	176	142	80	9	510	532
							2					2					1	1
					1										1			1
2			1			3	4	1		1	1		1	3	3		5	4
1							1										1	
10	1	1	12	4	2	21	2			3	10	14	7	2	8		25	17
		1	3		1	4	1				1	2	1	2	3		6	3

TABLE II. **Province of Ontario**—OFFENCES TRIED SUMMARILY. (BY CONSENT.)—*Concluded.*

	OFFENCES. / CRIMES ET DÉLITS.	Persons charged. / Personnes accusées.	Acquitted. / Acquittées.	CONVICTIONS. / CONDAMNATIONS. Total	Convicted, 1st. / Condamné, 1e fois.	Convicted, 2nd. / Condamné, 2e fois.	Reiterated. / Récidive.	SENTENCE. COMMITTED TO GAOL. / EMPRISONNÉS. For Trial. / Sur accusation.	With the option of a Fine, / Sur option entre la Prison et l'amende.	No option / Sans opt'n. Under one year. / Moins d'un an.	One year and over. / Un an et plus.	With Hard Labour. / Aux Travaux forcés.
	Arson	20	13	7	7	.....	.....	.....	.....	2	1	.....
	Accessory to Arson	1	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4	Incendiarism	2	2	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Wounding Horses and Cattle	3	.....	3	3	.....	.....	.....	.....	1	.....	1
	Malicious Injury to Property	17	8	9	9	.....	.....	.....	5	3	.....	.....
	Mak'g, hav'g & utter'g co't'f't Coin	9	3	6	5	1	.....	.....	3	2	.....	1
5	Forgery and Uttering	17	13	4	4	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
	Uttering uncurrent Money	1	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
	Breach of Revenue Laws	7	.....	7	7	.....	.....	.....	5	2	.....	.....
	Conspiracy	3	2	1	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
	Conspiring to Break Gaol	1	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Escape from Prison	9	.....	9	7	1	1	.....	.....	2	.....	3
	Carrying Fire arms	7	1	6	6	.....	.....	.....	4	2	.....	.....
6	Riot and Breach of the Peace	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Attempt at Suicide	3	.....	3	3	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....
	Threats	3	.....	3	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Attempt to commit a felony	1	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
	Felonies not oth'wise denominated	26	14	12	12	.....	.....	.....	.....	7	.....	3
	Misdemeanors not incl'ed in above.	12	6	6	6	.....	.....	.....	3	2	.....	.....
	Lunacy	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Totals	2830	1222	1604	1510	53	41	....	163	910	30	213

Province of Quebec.

	Shooting at, Stabb'g, Wound'g, &c	15	10	5	5	.....	.....	.....	1	2	.....	.....
	Endanger'g life of passeng's on R'y	2	1	1	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
	Presenting Fire-arms	1	.....	1	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....
	Not providing for Family	4	1	3	3	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....
	Bigamy	1	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
	Abduction	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	Bestiality	2	1	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Attempt to commit Bestiality	1	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	At't to carn'y know. girl of t'nd'r yrs	1	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
	Indecent Assault	7	4	3	3	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....
	Aggravated Assault	62	9	53	53	.....	.....	.....	31	19	2	1
	Ass'lt on & Obstruct'g Peace Offic	94	11	83	65	11	7	.....	64	19	.....	.....
	Assault and Assault and Battery	7	1	6	6	.....	.....	.....	3	3	.....	.....

Provinces d'Ontario—OFFENSES JUGÉES SOMMAIREMENT. TABLEAU II.
(PAR CONSENTEMENT.)—*Fin.*

SENTENCE. Penitentiary. Pénitentiaire.					RESIDENCE.		OCCUPATIONS.						CONJUGAL STATE. État conjugal.		
Under two years. Moins de 2 ans.	Two years and under Five. 2 ans et moins de 5.	Five years and over. 5 ans et plus.	Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.	Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.	Cities and Towns. Villes et Villages.	Rural Districts. Districts ruraux.	Agricultural. Agriculteurs.	Commercial. Commerçants.	Domestic. Serviteurs	Industrial. Industriels	Professional. Professions libérales.	Laborers. Journaliers.	Married. Marié.	Widowed. Veuvage.	Single. Célibataire.
.....	1	3	.....	.....	3	4	1	.....	.....	2	.....	4	2	.....	4
.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	1	2	1	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	2
.....	1	.....	.....	.....	7	2	.....	.....	.....	3	.....	6	1	1	7
.....	.....	.....	.....	.....	1	5	5	.....	.....	.....	.....	1	4	.....	2
.....	1	.....	.....	.....	2	1	1	1	1	.....	.....	1	3	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	1	.....	1	3	.....	1	.....	4
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
.....	2	.....	.....	1	7	1	.....	2	.....	2	.....	5	1	.....	8
.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	2	1	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	1	2	.....	1	.....	.....	.....	2	2	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	2	2	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	1	1	.....	.....	6	4	1	2	.....	1	.....	8	4	.....	6
.....	.....	.....	.....	.....	1	3	2	.....	.....	1	.....	2	1	1	3
.....	.....	.....	4	.....	.....	3	.....	.....	1	.....	.....	1	1	.....	3
.....	106	35	4	67	1092	324	66	80	135	288	15	752	366	44	1057

Province de Quebec.

.....	2	.....	.....	.....	4	1	.....	1	.....	3	.....	1	1	.....	4
.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	1	.....	2	3	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....
.....	1	.....	.....	.....	2	1	.....	.....	.....	.....	.....	3	1	.....	2
.....	.....	.....	.....	.....	35	5	1	1	.....	7	.....	29	12	.....	15
.....	.....	.....	.....	.....	72	5	2	11	6	14	2	24	22	1	25
.....	.....	.....	.....	.....	4	2	1	.....	.....	1	.....	4	2	.....	3

TABLE II. **Province of Ontario**—OFFENCES TRIED SUMMARILY (BY CONSENT)—*Concluded.*

	OFFENCES. CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. ÉDUCATION. Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Elémentaire.	Superior. Supérieure.	AGES. Under 16 years. Moins de 16 ans. M. H.	F. F.	16 years and under 21. 16 ans et moins de 21. M. H.	F. F.	21 years and under 40. 21 ans et moins de 40. M. H.	F. F.
4	Incendier une maison habitée	1	1	6				1		3	1
	Complice d'un incendiaire			1						1	
	Incendier un bâtiment inhabité										
	Blesser des chevaux et des bestiaux	1	1	2		1					
	Dégâts malicieux à la propriété	1	2	7		2		3		3	
5	Fabrication et circulation de fausse monnaie	1	1	5				2		4	
	Faux et circulation			4				1		2	
	Circulation de monnaie non autorisée			1						1	
	Contravention aux lois du Revenu			5				1		4	
6	Conspiration										
	Tramer une évasion			1						1	
	S'échapper de prison	2	2	6				1		7	
	Port d'armes à feu			2				1		1	
	Emeute et rupture de paix										
	Tentative de suicide	1	1	1	1						
	Menaces			3						1	
	Tentative de félonie			1				1			
	Crimes non spécifiés	3	3	9		2				5	
	Délits non compris ci-dessus		1	4				1		2	
	Folie	1	1	3						1	
	Totals	318	374	1055	13	237	16	226	39	622	72

Province of Quebec,

1	Usage d'armes avec intention de mutiler	3	3					3		2	
	Comprom. la sûreté des passag. sur les ch. de fer										
	Diriger une arme à feu sur une personne										
	Négliger de pourvoir aux besoins de sa famille		1							1	
	Bigamie	1	1							1	
	Enlèvement d'une femme										
	Bestialité							1			
	Tentative de bestialité									1	
	Tenter de connaître charnellem. une jeune fille										
	Attentat contre la pudeur										
	Voies de fait graves	4	8	3				7		12	1
	Opposit. et voies de fait cont. un officier de paix	10	11	19	1	1		13		41	
	Voies de fait ordinaires			1						2	

Province d'Ontario—OFFENSES JUGÉES SOMMAIREMENT. TABLEAU II.
(PAR CONSENTEMENT)—*Fin.*

AGES.			BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.								RELIGIONS.							USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.	
			BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.																
40 years and over. — 40 ans et au-dessus.		Not given—Non-donnés.	England, Wales. Anglet., Galles.	Ireland. Irlande.	Scotland. Ecosse.	Canada.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possess. Britanniques.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other denominations. Autres confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.
M. H.	F. F.	F.																
2	.....	....	....	1	1	3	2	.....	.....	.....	2	2	1	2	.....	.....	2	5
....	.....	.....	....	.....	....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....
.....	....	.....	....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	....	.....	....	1	.....	...	2	.....	.....	1	1	1	.....	....	.....	.....	2	1
1	....	.....	2	2	.....	2	2	1	.....	.....	5	1	.....	2	1	.....	7	1
.....	....	.....	....	.....	....	6	.....	.....	.....	2	1	.....	.....	.....	2	.....	5	1
1	....	.....	....	1	.....	3	.....	.....	.....	.....	1	1	1	1	.....	.....	2	2
.....	....	.....	....	.....	....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	....	.....	....	1	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	.....	1	1
.....	.....	.....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	....	.....	....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....
.....	.....	....	1	3	...	3	2	.....	.....	.....	2	3	1	2	.....	1	2	7
.....	...	....	....	.....	....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	1	1
.....	....	....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3	.....	....	2	1	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	1	.....	.....	1	2
2	...	.....	1	.....	....	1	1	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	1	.....	1	2
.....	....	....	....	.....	....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
4	1	....	....	1	1	6	1	3	.....	.....	6	.....	1	2	1	.....	7	5
2	.....	.....	3	.....	....	1	1	.....	.....	.....	.....	2	2	1	.....	.....	3	1
.....	....	2	2	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	4	.....
203	34	11	198	220	63	314	174	22	5	48	508	317	243	191	127	15	695	767

Province de Quebec.

.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	1	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	2	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3	.....	.....	.....	8	.....	32	.....	.....	.....	.....	26	.....	.....	.....	.....	1	8	3
8	...	4	6	10	1	53	1	2	.....	1	36	1	.....	.....	9	.....	17	18
.....	.....	.....	1	1	....	3	.....	1	.....	.....	2	.....	1	.....	2	.....	.....	1

TABLE II. **Province of Quebec**—OFFENCES TRIED SUMMARILY.
(By consent.)—*Concluded.*

	OFFENCES. CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. Personnes accusées.	Acquitted. Acquittées.	CONVICTIONS. CONDAMNATIONS. Total	Convicted, 1st. Condamné, 1e fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2e fois.	Reiterated. Récidive.	SENTENCE. Committed to Gaol. Emprisonnés. For Trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option. Sans opt'n. Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.	With hard Labour. Aux Travaux forcés.
2	Robbery	23	4	19	18	1	.....	.....	.....	12	3	.....
	Burglary	6	4	2	2	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
	Attempt at Burglary	2	.....	2	2	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....
	House & Shop Break'g & Larceny	22	4	18	18	.....	.....	.....	.....	6	.....	.....
	House Breaking	5	2	3	3	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....
3	Horse Stealing	12	4	8	8	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
	Cattle Stealing	5	1	4	4	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
	Sheep Stealing	3	.....	3	3	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
	Larceny from dwelling	1	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Larceny from the person	17	5	12	12	.....	.....	.....	.....	3	.....	4
	Larceny	690	141	549	540	6	3	.....	24	410	11	14
	Stealing a Post Letter	4	.....	4	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Receiving Stolen Goods	14	6	8	8	.....	.....	.....	.....	8	.....	.....
	Bring'g Stolen Goods into Canada	1	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Embezzlement	6	.....	6	6	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....
	Fraud and False Pretences	31	20	11	11	.....	.....	.....	1	8	.....	.....
4	Incendiarism	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Attempt at Arson	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Shooting a Horse	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Damage to property	3	2	1	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
5	Forgery	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Mak'g, hav'g & utter'g count't mon.	3	.....	3	3	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....
6	Conspiracy	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Breaking gaol	1	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Forcible Detainer	2	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Misdemeanors not incl'ded in above	1	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Totals	1055	239	816	788	18	10	.....	127	509	16	20

Province of New Brunswick.

1	Attempting to Shoot	3	2	1	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....
	Aggravated Assault	4	1	3	3	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....
	Assault on & resist'g Peace Officer	27	4	23	23	.....	.....	.....	20	.....	1	.....
2	Robbery	2	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	House and Shop Breaking	3	.....	3	3	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....
3	Larceny	161	97	64	56	5	3	.....	4	19	.....	.....
	Embezzlement	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Totals	201	107	94	86	5	3	.....	27	22	1	.....

Province de Quebec—OFFENSES JUGÉES SOMMAIREMENT. TABLEAU II.
(PAR CONSENTEMENT.)—*Fin.*

SENTENCE. PENITENTIARY. PÉNITENTIAIRE.					RESIDENCE.		OCCUPATIONS.						CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.		
Under two years. Moins de 2 ans.	Two years and under Five. 2 ans et moins de 5.	Five years and over. 5 ans et plus.	Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.	Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.	Cities and Towns. Villes et villages.	Rural Districts. Districts ruraux.	Agricultural. Agriculteurs.	Commercial. Commerçants.	Domestic. Serviteurs.	Industrial. Industriels.	Professional. Professions libérales.	Laborers. Journaliers.	Married. Marié.	Widowed. Veuvage.	Single. Célibataire.
.....	4	.....	.....	.....	13	6	.....	.....	.....	3	.....	14	5	1	13
.....	1	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	2
.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	2
.....	9	.....	.....	2	17	1	.....	1	.....	3	.....	13	4	2	12
.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	2
.....	6	1	.....	.....	6	1	.....	.....	1	3	.....	3	3	.....	4
.....	3	.....	.....	.....	3	1	.....	.....	.....	2	.....	2	3	1	.....
.....	2	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	3	2	.....	1
.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....
.....	3	1	.....	1	12	.....	.....	.....	.....	1	.....	5	4	2	6
.....	40	2	.....	29	476	62	9	17	25	39	1	368	78	7	446
.....	.....	2	.....	2	4	.....	.....	1	.....	.....	.....	3	.....	.....	4
.....	.....	.....	.....	.....	8	.....	.....	.....	.....	1	.....	6	1	.....	7
.....	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
.....	.....	.....	.....	2	6	.....	.....	.....	.....	3	.....	3	2	.....	4
.....	.....	.....	.....	2	6	4	.....	2	.....	1	.....	6	5	.....	4
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
.....	1	.....	.....	.....	2	1	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	3
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....
.....	74	8	.....	40	684	98	13	35	33	86	3	501	153	14	564

Province du Nouveau-Brunswick.

.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1
1	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	1	.....	.....	1	1	.....	.....	2
2	.....	.....	.....	.....	23	.....	.....	3	.....	2	.....	14	3	.....	20
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3
41	.....	.....	.....	.....	60	4	.....	7	2	6	.....	30	13	1	50
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
44	.....	.....	.....	.....	90	4	.....	15	3	8	.....	45	17	1	76

TABLE II. **Province of Quebec**—OFFENCES TRIED SUMMARILY (By consent)—*Concluded.*

	OFFENCES. — CRIMES ET DELITS.	EDUCATIONAL STATUS. — EDUCATION. Unable to read. — Incapable de lire.	Unable to write. — Incapable d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure.	AGES. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40 — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.
2	Vol	8	8	5	.....	1	.....	7	....	4	.....
	Vol de nuit avec effraction	.....	.....	.....	.....	....	....	1	....	1	.....
	Tentative de vol avec effraction	.....	.....	.....	....	1	....	....	....	1	.....
	Bris de maison, de magasin et larcin	1	1	1	...	1	....	....	...	11	1
	Bris de maison	...	.....	2	.....	1	....	....	....	..	.....
3	Vol de chevaux	1	1	1	.....	.....	....	1	...	3	.....
	Vol de bétail	.. ...	....	.....	...	.. .	....	1	....	3	.....
	Vol de moutons	1	1	2	.....	....	....	....	....	3	.....
	Larcin dans une demeure	.....	.....	.....	.....	....	.....	....	....	1	.....
	Larcin sur la personne	1	1	1	.....	1	.....	1	...	3	2
	Larcin	92	105	63	4	21	.....	37	5	84	7
	Voler une lettre	.....	.....	1	.....	2	....	....	....	1	.....
	Recel d'objets volés	.....	.....	1	.....	....	.....	1	....	1	.....
	Apporter en Canada des effets volés	.....	...	.....	.....	....	....	....	....	1	.....
	Abus de confiance	.....	...	1	....	1	....	....	....	3	.....
	Fraude et faux prétextes	6	6	1	.....	1	.....	2	....	1	.....
4	Incendier un bâtiment inhabité	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....
	Tentative d'incendie	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....		.....
	Tuer un cheval	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....
	Dégât à la propriété	....	.....	.....	.....	.....	.....	...	....	...	1
5	Faux	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	...	....	....
	Fabriquer et circuler de l'argent contrefait	.....	.....	1	...	.....	.....	...	....	1	.....
6	Conspiration	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	...	.....
	Bris de prison	.....	.....	1	.....	.....	....	....	...	1	...
	Détenir de force	.....	.....	.....	.....	....	...	.....	....	....	.....
	Délits non compris ci-dessus	1	1	.....	.....	1	....	.....	....	.....	.....
	Totaux	129	148	104	5	32	....	75	5	183	12

Province of New Brunswick.

1	Usage d'armes à feu avec intention de tuer	.....	.....	1	.....	....	.....	....	.....	1	.....
	Voies de fait graves	.....	.....	3	.....	.....	.....	1	.....	1	1
	Oppos. et voies de fait contre un officier de paix	1	1	19	1	.....	.....	7	.....	16	.....
2	Vol	...	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	.....
	Bris de maison et de magasin	.....	.....	3	.....	2	....	....	....	1	.....
3	Larcin	19	20	42	.....	8	3	21	....	19	2
	Abus de confiance	.....	.....	.....	.....	....	....	...	...		.....
	Totaux	20	21	68	1	10	3	29	....	38	3

Province de Quebec—OFFENSES JUGÉES SOMMAIREMENT (PAR CONSENTEMENT).—*Fin.* TABLEAU II.

AGES.			BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.								RELIGIONS.								USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.	
40 years and over. — 40 ans et au-dessus.			BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.																	
M. — H.	F. — F.	Not given. — Non donnés. F	England, Wales. Angleterre, Galles.	Ireland. — Irlande.	Scotland. Ecosse.	Canada.	United States. — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autres Posses. Britanniq.	Baptists. — Baptistes.	Catholics. — Catholiques	Church of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants. — Protestants.	Other denominations. — Autres confessions	Moderate. — Modéré.	Immoderate. — Immodéré.
1	2	....	....	....	2	17	....	....	....	....	17	....	....	....	2	....	10	3
....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	2	5	2	8	....	....	....	....	13	....	....	....	5	....	....	1
..	....	....	1	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	1	1
1	....	....	....	1	....	6	....	....	....	....	7	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	4	....	....	....	....	4	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....	3	....	....	....	....	1	2
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....
1	....	3	2	3	1	6	....	....	....	....	10	....	....	....	2	....	1	1
20	5	64	41	82	14	383	5	8	1	....	445	3	....	....	90	....	108	59
....	....	....	....	2	....	2	....	....	....	....	4	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	2	....	6	....	....	....	....	6	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	5	....	....	....	....	5	....	....	....	1	....	1	....
1	....	....	1	....	....	7	2	....	....	....	7	1	....	....	2	....	5	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	2	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
36	7	71	55	116	21	556	8	14	1	1	608	8	2	....	116	1	159	96

Province du Nouveau-Brunswick.

....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	3	....	....	....	2	1	....	....	....	....	....	....	3
....	....	....	2	....	....	19	1	1	....	....	14	2	1	....	6	....	3	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	3	....	....	....	....	2	1	....	....	....	....	2	1
8	2	....	4	3	....	50	5	....	1	8	37	8	4	1	6	....	23	41
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
8	2	....	6	4	....	75	6	1	1	10	54	11	5	2	12	....	28	48

TABLE II. **Province of Nova Scotia**—OFFENCES TRIED SUMMARILY.
(By consent.)

OFFENCES — CRIMES ET DÉLITS.	Persons charged. Personnes accusées.	Acquitted. Acquittées.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted, 1st. Condamné 1e fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2e fois.	Reiterated. Récidive.	SENTENCE. Committed to Gaol. Emprisonnés. For Trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option. Sans opt'n. Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.	With Hard Labour. Aux Travaux forcés.
1 Cruelly beating a child	1	.....	1	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....
1 Wife Beating	1	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	.....
1 Presenting Fire arms	1	.....	1	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....
1 Assault on & obs'ct'g Peace Officer	10	1	9	9	.....	.....	.....	9	.....	.....	.....
3 Larceny from the Person	1	.....	1	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....
3 Larceny	205	86	119	118	1	.....	.....	90	22	.....	1
3 Receiving Stolen goods	5	1	4	2	.....	2	.....	2	.....	.....	2
3 False Pretences	1	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
Totals	225	88	137	133	1	3	.....	104	24	.....	3

Province of Prince Edward Island.

1—Assault on & obt't'ng Peace Officer	8	.....	8	8	.....	.....	.....	8	.....	.....	.....
3 Larceny from the Person	1	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
3 Larceny	37	17	20	17	3	.....	.....	2	1	.....	17
Totals	46	17	29	26	3	.....	.....	10	1	.....	18

Province of Manitoba.

1 Assault with intent to Rape	1	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....
1 Resisting a Peace Officer	2	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2—Burglary	3	1	2	1	.....	1	.....	.....	1	.....	.....
3 Horse Stealing	3	.....	3	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3
3 Larceny	35	23	12	10	2	.....	.....	.....	8	.....	1
3 Receiving Stolen goods	1	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
3 Embezzlement	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3 False Pretences	5	3	2	2	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....
6—Riot	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totals	52	31	21	17	3	1	.....	.....	13	.....	4
Grand Totals	4,409	1,704	2,701	2,560	83	58	.....	431	1,479	47	258

Province de la Nouvelle-Ecosse—OFFENSES JUGÉES SOMMAIREMENT. TABLEAU II.
(PAR CONSENTEMENT.)

SENTENCE. PENITENTIARY. PÉNITENTIAIRE.					RESIDENCE.		OCCUPATIONS.						CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.		
Under two years. / Moins de 2 ans.	Two years and under Five. / 2 ans et moins de 5.	Five years and over. / 5 ans et plus.	Detained for Lunacy. / Emprisonné pour cause de folie.	Committed to Reformatories. / Envoyé à la Prison de Réforme.	Cities and Towns. / Villes et Villages.	Rural Districts. / Districts ruraux.	Agricultural. / Agriculteurs.	Commercial. / Commerçants.	Domestic. / Serviteurs.	Industrial. / Industriels.	Professional. / Professions libérales.	Labourers. / Journaliers.	Married. / Marié.	Widowed. / Veuvage.	Single. / Célibataire.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...	...
...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	6	20	2	3	2	3	1	...	11	2	1	19
...	...	...	...	...	4	...	...	2	...	...	...	2	1	...	3
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	6	26	2	3	5	3	1	...	14	5	1	23
Province de l'Ile du Prince-Edouard.															
...	...	...	...	...	8	...	...	2	...	2	...	4	3	...	5
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	20	...	...	1	...	2	...	13	...	...	20
...	...	...	...	...	29	...	...	3	...	5	...	17	3	...	26
Province de Manitoba.															
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	1	1	...	...	...	...	...	...	...	1
...	2	1	...	...	5	3	...	...	...	1	...	...	5	1	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	3	1	...	...	6	4	1	...	1	1	...	...	5	1	4
44	183	44	4	113	1,927	532	83	138	175	389	18	1,329	549	61	1,750

TABLE II. **Province of Nova Scotia**—OFFENCES TRIED SUMMARILY (By consent).

OFFENCES, — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.				AGES.					
	Unable to read. — Incapable de lire.	Unable to write. — Incapable d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure.	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.	
					M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F.	M. — H.	F. — F.
1 Battre un enfant cruellement	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1 Voies de fait contre sa femme	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1 Diriger une arme à feu sur une personne	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....
1 Oppos. et voies de fait contre un officier de paix	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....
3 Larcin sur la personne	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
3 Larcin	8	8	11	....	4	....	7	....	9	....
3 Recel d'objets volés	2	2	2	....	1	....	1	....	2	....
3 Faux prétextes	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
Totaux	10	10	15	....	5	....	8	...	13	....
Province of Prince Edward Island.										
1—Oppos. et voies de fait contre un officier de paix	....	....	7	....	....	....	2	..	4	....
3 Larcin sur la personne	1	1	....	....	....	....			1	....
3 Larcin	10	10	10	....	8	....	6		6	....
Totaux	11	11	17	....	8	....	8		11	....
Province of Manitoba.										
1 Voies de fait avec intention de viol	....	....	....	....	....	....	....	.	....	....
1 Opposer un officier de paix	....	....	....	....	....	....	....	...	....	....
—Vol de nuit avec effraction	....	....	....	....	....	....	...	.	....	....
Vol de chevaux	1	1	....	....	....	....	....		1	....
Larcin	4	4	4	....	....	....	....	..	4	....
Recel d'objets volés	....	....	....	....	....	....	..	...	....	....
Abus de confiance	....	....	....	....	....	....	..	...	....	...
Faux prétextes	....	....	1	....	....		..	..	1	....
—Emeute	....	....	..	....	....	....	..	...	....	...
Totaux	5	5	5	..	...		..	...	6	....
Grands totaux	493	569	1,264	19	92	19	316	44	373	87

Province de la Nouvelle-Ecosse—OFFENSES JUGÉES SOMMAIREMENT (PAR CONSENTEMENT). TABLEAU II.

AGES.			BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.								RELIGIONS.								USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.	
			BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.																	
40 years and over. — 40 ans et au-dessus.		Not given.—Non donnés.																		
M. — H.	F. — F.	F.	England, Wales. Anglet., Galles.	Ireland. — Irlande.	Scotland. Ecosse.	Canada.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possess. Britanniq.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other denominations. Autres confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3	.....	11	1	1	.....	17	1	.....	.....	1	6	.....	.....	2	11	.....	12	4
.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	1	.....	2	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
5	.....	11	1	1	.....	23	2	.....	.....	2	9	.....	.....	2	12	.....	15	5
Province de l'Ile du Prince-Edouard.																		
.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	.....	.....	.....	.....	2	3	1	.....	2	.....	5	2
.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	.....	1	.....	18	.....	.....	1	.....	15	.....	.....	.....	5	.....	3	17
.....	.....	.....	.....	1	.....	27	.....	.....	1	.....	18	3	1	.....	7	.....	9	19
Province de Manitoba,																		
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
4	.....	.....	.....	.....	.....	6	2	.....	.....	.....	1	.....	.....	3	4	.....	1	7
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4	.....	.....	.....	1	.....	7	2	.....	.....	1	3	.....	.....	3	4	.....	1	9
256	43	93	260	343	84	1502	192	37	8	61	1200	339	251	198	278	16	907	944

SUMMARY CONVICTIONS

AND

PRELIMINARY EXAMINATIONS.

TABLE III.

CONVICTIONS SOMMAIRES

ET

EXAMENS PRÉLIMINAIRES.

TABLEAU III.

TABLE III. **Province of Ontario**—SUMMARY CONVICTIONS AND PRELIMINARY EXAMINATIONS.

	OFFENCES. CRIMES ET DÉLITS.	Persons charged. Personnes accusées.	Acquitted. Acquittées.	CONVICTIONS. CONDAMNATIONS. Total	Convicted, 1st. Condamné, 1e fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2e fois.	Reiterated. Récidive.	SENTENCE. Committed to Gaol. Emprisonnés. For Trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison et l'amende.
	Murder	2	1					1	
	Infanticide	3	1					2	
	Manslaughter	3	1					2	
	Attempts to Murder	3	2					1	
	Rape	7	2					5	
	Shooting at, Stabbing, Wounding, &c	21						21	
	Administering noxious and poisonous drugs	1						1	
	Attempt to procure abortion	2	1					1	
	Abduction	1						1	
	Bigamy	6						6	
1	Aiding and abetting bigamy	1						1	
	Presenting Fire-arms and attempts to shoot	3		1	1			2	1
	Neglecting to support Family	1						1	
	Disturbing Public Meeting	58	7	51	51				50
	Criminal assault on a child	1						1	
	Cruelly beating a child	1		1	1				1
	Felonious Assault	2						2	
	Aggravated Assault	4						4	
	Indecent Assault	5						5	
	Assault on and obstructing Peace Officer	40		21	21			19	21
	Assault and Assault and Battery	3447	719	2712	2632	29	51	16	2,607
	Miscellaneous	1	1						
	Highway Robbery	1						1	
	Robbery	7						7	
	Burglary	22	1					21	
2	Attempts at Burglary	2						2	
	Having Burglars tools in possession	1						1	
	House and Shop Breaking	1						1	
	Forcible Entry	4						4	
	Horse Stealing	3	1					2	
	Larceny from the Person	1						1	
	Larceny	199	10					189	
	Receiving Stolen Goods	5		1	1			4	1
3	Embezzlement	5	1					4	
	Fraud and False Pretences	21	6					15	
	Petty Larceny	80	21	59	57	2			54
	Unlawfully taking Property	2		2	2				2
	Bringing Stolen Goods into Canada	4						4	
4	Arson	8	1					7	
	Damage to Property	557	167	389	381	4	4	1	367
5	Forgery and uttering	21	2					19	
	Making, having and uttering counterfeit money	7						7	

Province d'Ontario—CONVICTIONS SOMMAIRES ET EXAMENS PRÉLIMINAIRES. TABLEAU III.

SENTENCE. Committed to Gaol. Emprisonnés. No option. Sans option.						RESIDENCE.		OCCUPATIONS.						CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.		
Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.	With Hard Labour. Aux Travaux forcés.	Under two years. Moins de 2 ans. Penitentiary. Pénitentiaire.	Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.	Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.	Cities and Towns. Villes et Villages.	Rural Districts. Districts ruraux.	Agricultural. Agriculteurs.	Commercial. Commerçants.	Domestic. Serviteurs.	Industrial. Industriels.	Professional. Professions libérales.	Labourers. Journaliers.	Married. Marié.	Widowed. Veuvage.	Single. Célibataire.
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	.....	.....	.....	.....	.....	8	.....	.....	6
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
66	.....	11	.....	.....	.....	763	165	90	88	70	191	18	404	463	17	472
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3	.....	.....	.....	.....	2	16	2	3	.....	.....	.....	.....	3	4	.....	13
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
15	.....	1	.....	.....	.....	155	9	5	4	15	27	.....	76	48	5	114
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

TABLE III. **Province of Ontario**—SUMMARY CONVICTIONS AND PRELIMINARY EXAMINATIONS.

	OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION. Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Elémentaire.	Superior. Supérieure.	AGES. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F.	16 years and under 21 — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.
	Meurtre										
	Infanticide										
	Homicide non-prémédité										
	Tentative de meurtre										
	Viol										
	Usage d'armes avec intention de mutiler										
	Administrer des drogues nuisibles et vénéneux										
	Tentative d'avortement										
	Enlèvement d'une femme										
	Bigamie										
1	Complice dans un cas de bigamie										
	Dirig. une arme à feu sur une pers. av. int. de meurt			1						1	
	Négliger de pourvoir aux besoins de sa famille										
	Interrompre une assemblée		1	7		5		3			
	Assaut criminel sur un enfant										
	Battre cruellement un enfant										
	Voies de fait avec int. de commettre une félonie										
	Voies de fait graves										
	Attentats contre la pudeur										
	Opposition et voies de fait cont. un offic. de paix	1	1							1	
	Voies de fait ordinaires	172	189	746	19	38	5	109	9	508	38
	Diverses offenses contre la personne										
	Vol de grand chemin										
	Vol										
	Vol de nuit avec effraction										
	Tentative de vol de nuit avec effraction										
	Avoir des outils de voleur en sa possession										
	Bris de maison et de magasin										
	Entrée de force										
	Vol de chevaux										
	Larcin sur la personne										
	Larcin										
	Recel d'objets volés										
3	Abus de confiance										
	Fraude et faux prétexte										
	Petit vol	4	7	11	1	13				3	
	Appropriation illégale de propriété										
	Apporter en Canada des effets volés										
4	Incendier une maison habitée										
	Dégât à la propriété	34	38	122	1	28		27		78	14
	Faux et circulation										
	Fabrication et circulation d'argent contrefait										

Province d'Ontario—CONVICTIONS SOMMAIRES ET EXAMENS PRÉLIMINAIRES. TABLEAU III.

AGES.			BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.							RELIGIONS.							USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.	
40 years and over. — 40 ans et au-dessus.		Not given—Non-donnés.	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.															
M. — H.	F. — F.	F.	England, Wales. Angleterre, Galles.	Ireland. — Irlande.	Scotland. Ecosse.	Canada.	United States. Etats-Unis	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possess. Britanniques.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other denominations. Autres confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.
							1											1
			1			7					1	1	5		1		7	
		1				1					1							1
212	25	40	122	170	44	527	63	24	2	20	372	169	126	100	139	15	564	387
2			2	1		14		1		2	9	4	3				17	1
20	5	3	20	29	2	112	8	1		2	66	31	22	10	33		81	84

TABLE III. **Province of Ontario**—SUMMARY CONVICTIONS AND PRELIMINARY EXAMINATIONS.—*Continued.*

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittées.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted, 1st. — Condamné, 1e fois.	Convicted, 2nd. — Condamné, 2e fois.	Reitered. — Récidive.	SENTENCE. Committed to Gaol. — Emprisonnés. For Trial. — Sur accusation.	With the option of a Fine. — Sur option entre la prison ou l'amende.
Drunk and Drunk and Disorderly	7933	2818	5115	4760	104	251	.....	4,898
Breach of Liquor Laws	1491	323	1168	1091	27	50	.....	1,122
Breach of Municipal By-laws	1273	410	863	827	15	21	.....	849
Breach of Municipal Acts	426	67	359	348	3	8	.....	352
Breach of Fishery Act	72	3	69	69	.....	.....	.....	69
Breach of Marine Laws	2	.....	2	2	.....	.....	.....	2
Breach of Game Laws	29	2	27	27	.....	.....	.....	27
Breach of Railway Act	2	1	.....	.....	.....	.....	1	.....
Breach of Public School Laws	4	1	3	3	.....	.....	.....	3
Breach of Election Laws	4	.....	1	1	.....	.....	3	.....
Breach of Revenue Laws	5	2	1	1	.....	.....	2	1
Breach of Weights and Measures Act	1	.....	1	1	.....	.....	.....	1
Breach of the Peace	416	90	326	313	3	10	.....	314
Perjury and Subornation of Perjury	28	16	.....	.....	.....	.....	12	.....
Practising Medicine without License	21	1	20	20	.....	.....	.....	20
Practising Midwifery without License	8	3	5	5	.....	.....	.....	5
Practicing Dentistry without License	6	.....	6	6	.....	.....	.....	5
Keeping a Gambling House	8	.....	8	8	.....	.....	.....	8
Gambling	23	6	17	17	.....	.....	.....	17
Keeping a House of Ill-fame	122	23	97	89	4	4	2	77
Inmates and Frequenters of Houses of Ill-fame	202	40	162	153	5	4	.....	141
Keeping Disorderly House	44	12	32	28	.....	4	.....	25
Inmates and Frequenters of Disorderly Houses	128	63	65	64	.....	1	.....	64
Indecently exposing the Person	45	12	33	33	.....	.....	.....	30
Profane and Obscene Language	201	37	164	162	.....	2	.....	157
Threatening and abusive Language	876	153	721	700	13	8	2	519
6 Laying down Explosive Substances	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
Carrying Unlawful Weapons	88	10	75	72	2	1	3	54
Selling Poison Unlawfully.	4	.....	4	4	.....	.....	.....	4
Putting out Poisonous bait	3	.....	3	3	.....	.....	.....	3
Detaining a Letter as Postmaster	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
Non registration of Births, Marriages and Deaths	9	.....	9	9	.....	.....	.....	9
Prison Breaking	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
Rescuing and attempts to rescue Prisoners	7	4	3	3	.....	.....	.....	3
Refusing to aid Peace Officer	5	.....	5	5	.....	.....	.....	.....
Killing insectivorous birds	1	.....	1	1	.....	.....	.....	1
Violence, threats and molestation	5	2	3	3	.....	.....	.....	1
Removing line fence	2	.....	2	2	.....	.....	.....	2
Contempt of Court	13	2	11	8	1	2	.....	9
Cruelty to animals	102	14	88	87	.....	1	.....	87
Attempting to commit Suicide	4	1	1	1	.....	.....	2	.....
Profanation of the Sabbath	64	16	48	48	.....	.....	.....	46
Master and Servant	588	75	513	504	3	6	.....	509

Province d'Ontario—CONVICTIONS SOMMAIRES ET EXAMENS PRÉLIMINAIRES. TABLEAU III.

SENTENCE. Committed to Gaol. — Emprisonnés.								RESIDENCE.		OCCUPATIONS.							CONJUGAL STATE. — ETAT CONJUGAL.		
No option. — Sans option.																			
Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.	With Hard Labour. — Aux Travaux forcés	Under two years. — Moins de 2 ans. (Penitentiary. — Pénitentiaire.)	Detained for Lunacy. — Emprisonné pour cause de folie.	Committed to Reformatories. — Envoyé à la Prison de Réforme.	Cities and Towns. — Villes et Villages.	Rural Districts. — Districts ruraux.	Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic. — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional. — Professions libérales.	Laborers. — Journaliers.	Married. — Marié.	Widowed. — Veuvage.	Single. — Célibataire.
151		11				3220	420	180	333	272	903	39	1690	1504	179	2057
32		1				405	55	6	63	167	129	4	59	346	29	84
4						515	89	85	161	55	114	23	133	460	28	142
5						102	28	21	36	14	14	1	43	56	2	70
						6	1		2		2	1	2	5		2
						2					2			2		
						1	3	1			2		1	3		2
1																
7	3					148	32	18	20	2	26	2	65	62		116
						6	3	1	1	1		6	1	7		3
1																
						1							1	1		
						6			1		1	1	1	2		4
19						66	3		1	6	1		5	37	5	25
19						109	2	2	12	9	9	1	9	16	6	97
7						28				6	1		7	14	2	12
1						63		1		10	9		18	34	5	25
2		1				10	3	4	1		3		4	6	3	5
6						49	8	4	3	15	16		13	28	2	25
9		8			52	238	40	26	37	29	52	5	100	194	6	80
13		1				31	9	2	3	4	11		22	18	1	27
						1						1		1		
						2					1		1			2
		5														
2							3				3			1		2
2						9			3	2	2		2	7		2
						21	6	7	2	1	8		7	19		8
						1										1
2						6	4		2		4		2	3		7
1						48	29	11	9	6	27	4	18	66	4	17

TABLE III. **Province of Ontario**—SUMMARY CONVICTIONS AND PRELIMINARY EXAMINATIONS—*Continued.*

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION. Unable to read. — Incapable de lire.	Unable to write. — Incapable d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure.	AGES. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F.	16 years and under 21 — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.
Ivresse et conduite désordonnée	545	603	3086	40	9	1	258	22	1723	268
Contraventions aux règlem. des liqueurs fortes	21	25	399	9	....	....	13	1	206	25
Contraventions aux lois municipales	77	83	481	23	7	....	38	7	258	9
Contraventions aux actes municipaux	5	6	124	10	15	....	15	1	60	....
Contraventions aux lois de pêche	....	....	7	....	....	....	....	....	4	....
Contraventions aux lois de marine	....	....	2	....	....	....	....	....	2	....
Contraventions aux lois de chasse	1	1	4	....	....	....	1	....	3	....
Contraventions à l'acte des chemins de fer	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Contraventions aux lois des écoles publiques	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Contraventions aux lois d'élection	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Contraventions aux lois du revenu	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Contraventions à l'acte des poids et mesures	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Rupture de la paix	39	39	127	....	7	....	23	....	93	....
Parjure et subornation de parjure	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Pratiquer la médecine sans licence	....	....	3	6	....	....	....	....	4	1
Pratiquer sans licence comme sage-femme	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Pratiquer sans licence comme dentiste	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Tenir une maison de jeu	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....
Brelander	....	....	6	....	....	....	2	....	2	....
Tenir une maison de débauche	17	17	52	....	....	....	....	10	12	37
Habiter et fréquenter des maisons de débauche	20	22	100	1	....	1	6	6	27	47
Tenir des maisons désordonnées	11	13	15	....	....	....	....	1	2	14
Habiter et fréquenter des maisons désordonnées	2	2	61	....	....	3	4	5	18	19
Exposition indécente de la personne	3	4	9	....	....	....	....	....	9	....
Paroles profanes et obscènes	10	14	42	....	....	....	9	2	19	4
Menaces et injures	52	54	216	8	6	1	13	5	124	25
6 Placer des substances explosibles	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Port d'instruments illégaux	8	9	35	2	1	....	8	....	29	....
Vendre du poison illégalement	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Placer des appâts empoisonnés	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Détenir une lettre comme maître de poste	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Déf. d'enrégist. des naissances, mariages et décès	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....
Bris de prison	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Délivrance et tentative de déliv. d'un prisonnier	1	1	1	....	....	....	1	....	1	....
Refuser d'assister un officier de paix	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Tuer des oiseaux insectivores	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Violence, menaces et molestations	....	....	3	....	....	....	....	....	3	....
Déplacer une clôture	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Mépris de cour	2	2	6	....	....	....	1	....	4	1
Cruauté envers les animaux	1	1	27	....	3	....	1	....	13	....
Tentative de suicide	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....
Profanation du sabbat	2	2	8	....	2	....	....	....	7	....
Refus de salaire et désertion d'emploi	20	20	54	5	....	....	3	....	31	....

Province d'Ontario —CONVICTIONS SOMMAIRES ET EXAMENS PRÉLIMINAIRES—*Suite.* TABLEAU III.

AGES.			BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.							RELIGIONS.								USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.	
40 years and over. — 40 ans et au-dessus.		Not given — Non donnés.	British Isles. — Iles Britanniques.																
M. — H.	F. — F.	F	England, Wales. Angleterre, Galles.	Ireland. Irlande.	Scotland. Ecosse.	Canada.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possess. Britanniq.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other denominations. Autres confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.
1099	201	26	670	1208	331	1437	173	60	5	42	1595	637	241	547	635	21	283	1368
182	34	29	83	156	27	167	18	16	1	11	134	130	50	72	61	1	375	86
262	35	8	121	127	39	282	28	17	....	3	175	122	73	53	179	3	523	84
33	....	....	9	18	6	84	10	2	....	....	37	17	15	15	43	....	111	19
3	....	....	1	1	....	5	....	....	....	....	....	3	....	....	4	....	6	1
....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	2	....
1	....	....	1	....	....	3	....	1	....	....	1	2	1	....	1	....	4	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
25	1	2	9	4	7	134	8	....	....	2	81	23	27	14	7	3	77	79
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
5	....	....	1	1	1	4	2	....	1	....	1	4	....	2	2	....	9	1
....	....	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
1	....	1	....	2	....	4	....	....	....	....	3	3	....	....	....	....	6	....
2	7	18	4	4	....	37	11	2	....	2	18	9	13	3	13	1	35	28
6	1	10	4	1	2	93	8	1	....	1	34	19	21	6	18	....	73	43
7	3	2	2	5	3	12	2	2	....	....	12	1	....	....	14	....	2	24
10	3	2	15	14	2	30	....	1	....	....	12	25	9	7	9	3	7	51
4	....	1	1	5	....	5	2	....	....	....	4	1	1	2	2	2	7	6
14	8	4	9	11	3	31	2	....	....	....	12	4	10	4	24	....	24	31
89	20	25	33	61	9	149	23	5	....	6	94	54	39	34	42	2	144	131
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
7	1	....	4	6	1	22	10	3	....	....	19	8	6	5	6	1	21	24
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	1	2	....	....	3	....	....	....	....	....	3	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
3	....	....	2	2	....	4	1	....	....	....	3	3	....	1	1	....	4	4
9	....	2	2	3	1	16	4	1	....	....	8	7	5	2	6	....	18	9
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....
1	....	....	....	....	2	6	2	....	....	1	4	....	....	2	3	....	9	1
43	5	3	6	5	7	56	7	2	....	2	31	14	18	10	6	....	69	12

TABLE III. **Province of Ontario**—SUMMARY CONVICTIONS AND PRELIMINARY EXAMINATIONS.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	Persons charged. Personnes accusées.	Acquitted. Acquittées.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1e fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2e fois.	Reiterated. Récidive.	SENTENCE. Committed to Gaol. — Emprisonnés. For trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.
Disorderly conduct	1216	343	869	797	21	51	4	839
Pool selling	3	.....	3	3	.....	.....	.....	2
Vagrancy	1669	397	1271	1118	51	102	1	543
Nuisance	32	11	20	19	.....	1	1	20
Trespass	609	111	498	493	3	2	.....	450
Libel	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Felonies not otherwise denominated	6	2	.....	.....	.....	.....	4	.....
Misdemeanors not included in the above	2	1	.....	.....	.....	.....	1	.....
Minor offences	396	61	334	326	5	3	1	269
Lunacy	71	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totals	22837	6,094	16,263	15,281	295	587	424	14,661

Province of Quebec.

1	Murder	3	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....
	Attempt to Commit Murder	2	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Manslaughter	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
	Shooting at Stabbing, Wounding, etc	11	.....	.....	.....	.....	.....	11	.....
	Sodomy and Bestiality	2	1	.....	.....	.....	.....	1	.....
	Bigamy	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
	Disturbing Religious Worship	1	.....	1	1	.....	.....	.....	1
	Aggravated Assault	5	2	.....	.....	.....	.....	3	.....
	Assault and Assault and Battery	1148	310	838	831	2	5	.....	592
	Endangering life of Passengers on Railway	4	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....
2	Robbery	4	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....
	Burglary	4	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....
3	Horse Stealing	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
	Cattle Stealing	4	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....
	Larceny from the Person	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
	Larceny	24	.....	.....	.....	.....	.....	24	.....
	Larceny of Timber	3	2	.....	.....	.....	.....	1	.....
	Petty Larceny	13	2	11	11	.....	.....	.....	10
	Embezzlement	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	False Pretences	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
4—Damage to Property		158	50	108	106	1	1	.....	107
5—Forgery and Uttering		3	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....
	Drunk and Drunk and Disorderly	1414	196	1218	1156	30	32	.....	1018
	Breach of Liquor Laws	487	63	424	419	.....	5	.....	420
	Breach of Municipal By-laws	20	6	14	14	.....	.....	.....	14
	Breach of Municipal Acts	43	7	36	36	.....	.....	.....	36

Province d'Ontario—CONVICTIONS SOMMAIRES ET EXAMENS PRÉLIMINAIRES. TABLEAU III.

SENTENCE. Committed to Gaol. Emprisonnés. No option. Sans option. Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.	With Hard Labour. Aux Travaux forcés.	Under two years. Moins de 2 ans. Penitentiary. Pénitentiaire.	Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.	Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.	RESIDENCE. Cities and Towns. Villes et Villages.	Rural Districts. Districts ruraux.	OCCUPATIONS. Agricultural. Agriculteurs.	Commercial. Commerçants.	Domestic. Serviteurs.	Industrial. Industriels.	Professional. Professions libérales.	Laborers. Journaliers.	CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL. Married. Marié.	Widowed. Veuvage.	Single. Célibataire.
20	.....	1	.....	.....	.....	564	65	37	70	25	144	12	275	185	8	458
1	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	2	.....	.....
519	.....	154	.....	.....	.....	597	56	7	20	52	104	3	371	134	90	560
.....	.....	.....	.....	.....	.....	13	.....	.....	6	2	1	1	2	6	2	2
11	.....	30	.....	.....	.....	135	21	4	10	10	47	2	74	32	3	146
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
12	.....	3	.....	.....	.....	66	8	5	11	2	26	4	24	52	.....	25
.....	.....	.....	.....	56	.....	25	12	2	1	12	4	2	6	17	2	17
932	3	227	.....	56	54	7,431	1,084	522	902	787	1,885	130	3,448	3,836	399	4,629

Province de Quebec.

.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
228	.....	.....	.....	.....	1	595	78	23	67	72	167	18	225	159	5	133
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	4	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	2
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	85	12	1	7	1	18	.....	36	13	1	23
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
199	.....	.....	.....	.....	1	1043	42	25	129	93	231	27	430	137	40	236
4	.....	.....	.....	.....	.....	244	100	3	280	33	5	.....	9	277	11	42
.....	.....	.....	.....	.....	.....	13	1	.....	3	3	4	.....	.....	11	.....	3
.....	.....	.....	.....	.....	.....	30	1	2	1	18	3	1	1	1	.....	.....

TABLE III. **Province of Ontario**—SUMMARY CONVICTIONS AND PRELIMINARY EXAMINATIONS—*Concluded.*

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.				AGES.					
	Unable to read / Incapable de lire.	Unable to write. / Incapable d'écrire.	Elementary. / Elémentaire.	Superior. / Supérieure.	Under 16 years. / Moins de 16 ans.		16 years and under 21 / 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. / 21 ans et moins de 40.	
					M. / H.	F. / F.	M. / H.	F. / F.	M. / H.	F. / F.
Conduite désordonnée	182	189	440	12	56	....	131	13	321	27
Vente de poules	1	1	1	....	..	..	....	..	1	
Vagabondage	249	264	518	1	30	15	41	31	255	86
Nuisance	1	1	8	1	....	....	....	....	3	...
Empiètement	31	32	145	2	36	....	36	....	76	3
Libelle	....	....	....	....	....	....	....	....	..	....
Crimes non spécifiés	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Délits non compris ci-dessus	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Petits délits non compris ci-dessus	8	8	70	1	1	....	5	....	39	4
Folie	13	17	20	2	....	....	2	2	11	10
Totaux	1534	1667	6958	145	257	26	750	116	3952	632

Province of Quebec.

1 Meurtre	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1 Tentative de meurtre	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1 Homicide non-prémidité	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1 Usage d'armes avec intention de mutiler	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1 Sodomie et bestialité	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1 Bigamie	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Troubler le culte religieux	....	....	....	....	....	.		....	....	....
Voies de fait graves	....	....	....	....	....	....	....	....		...
Voies de fait ordinaires	40	46	117	12	8	...	102	5	238	46
Comprom. la vie des passagers sur les ch. de fer	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
2 Vol	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
2 Vol de nuit avec effraction	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
3 Vol de chevaux	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
3 Vol de bétail	....	....	....	....	....	....	....	....	....	..
3 Larcin sur la personne	....	....	....	....	....	....	.	....	....	....
3 Larcin	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
3 Vol de bois	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
3 Petit vol	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
3 Abus de confiance	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
3 Faux prétextes	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
4—Dégât à la propriété	13	13	4	....	....	....	10	....	38	10
5—Faux et circulation	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Ivresse et conduite désordonnée	187	200	206	4	11	....	136	12	611	85
Contravention aux règlem. des liqueurs fortes	29	34	189	2	....	....	1	....	56	9
Contravention aux lois municipales	1	1	5	....	1	....	....	....	..	....
Contravention aux actes municipaux	1	1	....	....	....	....	6	...	17	....

Province d'Ontario—CONVICTIONS SOMMAIRES ET EXAMENS PRELIMINAIRES—*Fin.* TABLEAU III.

AGES.			BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.								RELIGIONS.							USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.	
40 years and over. — 40 ans et au-dessus.		Not given.—Non donnés	British Isles. — Iles Britanniques.																
M. — H.	F. — F.	F.	England, Wales. Angleterre, Galles.	Ireland. — Irlande.	Scotland. Ecosse.	Canada.	United States. — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autres Possess. Britanniq.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other denominations. Autres confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.
90	18	7	6[illegible]	96	18	454	23	9	.....	4	308	123	69	70	57	4	257	355
1	...	....	1	.....	....	1	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	2	.....
252	75	46	137	245	53	295	51	14	4	17	311	151	41	90	148	7	314	416
4	2	....	1	1	3	3	.....	1	.....	.....	5	.....	1	2	3	.....	8	2
25	2	15	15	14	10	123	20	4	.....	23	53	27	29	16	27	.....	125	54
.....	....	....	...	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
....	....	....	....	.....	..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	...	....	.....	....	..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
33	.....	4	16	13	5	37	7	1	.....	.....	23	10	6	4	37	.....	62	17
6	6	2	6	10	1	17	1	2	.....	.....	14	8	3	2	9	.....	28	7
2452	452	264	1361	2213	577	4175	487	172	13	138	3447	1664	835	1073	1531	63	3279	5331

Province de Quebec.

.....	.....	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	....	....	.....	.....	....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
98	18	44	36	127	....	519	3	13	.....	.....	234	1	1	.....	58	2	88	29
.....	.....	....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	....	.....	.....	..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	....	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	4	.....
.....	.....	....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
9	3	20	6	24	2	59	.....	3	.....	.....	34	.....	.....	.....	6	.....	13	5
.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
251	104	....	72	320	26	731	18	24	1	.....	376	25	.....	.....	10	.....	191	232
62	2	24	14	29	2	270	8	16	.....	.....	291	.....	.....	1	54	.....	141	20
1	.....	.....	2	2	....	3	1	.....	.....	.....	5	.....	.....	.....	4	.....	10	.....
7	....	.....	.....	.....	.....	26	3	2	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1

TABLE III. **Province of Quebec**—SUMMARY CONVICTIONS AND PRELIMINARY EXAMINATIONS—*Concluded.*

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittées	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted, 1st. — Condamné, 1e fois.	Convicted, 2nd. — Condamné, 2e fois.	Repeated. — Récidive.	SENTENCE. Committed to Gaol. — Emprisonnés. For Trial. — Sur accusation.	With the option of a Fine. — Sur option entre la Prison ou l'amende.
Breach of Game Laws	9	4	5	5	....	....	....	5
Breach of Fishery Act	5	2	3	3	....	....	....	3
Breach of the Peace	5	....	5	5	....	....	....	5
Threatening and abusive Language	103	26	77	64	12	1	....	67
Keeping House of ill fame	56	4	52	51	1	....	....	21
Inmates and frequenters of House of ill fame	204	38	166	166	....	....	....	82
Keeping Disorderly House	31	13	18	18	....	....	....	8
Inmates and frequenters of Disorderly House	33	11	22	22	....	....	....	3
Indecent Exposure of the Person	30	2	28	28	....	....	....	12
Refusing Constable admission to Tavern	3	1	2	2	....	....	....	2
Rescuing and Attempting to rescue Prisoner	7	....	7	3	4	....	....	7
Harbouring Persons Escaped from gaol	3	3	....	....	....	....	....	....
6 Administering Drugs without License	1	1	....	....	....	....	....	....
Illegal use of Poison	1	....	1	1	....	....	....	1
Refusing wages and Discharging Seamen	4	3	1	1	....	....	....	1
Deserting Ship and Refusing duty	298	194	104	104	....	....	....	....
Master and Servant	5	3	2	2	....	....	....	1
Capture of insectivorous birds	4	....	4	4	....	....	....	4
Carrying unlawful weapons	35	....	32	29	2	1	3	27
Contempt of Court	4	1	3	3	....	....	....	1
Cruelty to animals	60	8	52	52	....	....	....	47
Attempt to Commit Suicide	1	....	....	....	....	....	1	....
Disorderly Conduct	415	56	359	347	6	6	..	270
Vagrancy	1120	111	1009	953	25	31	....	718
Nuisance	4	2	2	2	....	....	....	2
Perjury	1	1	....	....	....	....	....	....
Trespass	19	3	16	13	3	....	....	16
Riot	14	5	....	....	....	....	9	....
Minor Offences	27	6	21	20	1	....	....	16
Lunacy	8	1	....	....	....	....	....	....
Totals	5869	1141	4641	4472	87	82	80	3517

Province of New Brunswick.

Attempt to Murder	1	....	....	....	....	....	1	....
Stabbing and Wounding	4	2	....	....	....	....	2	....
Assault with intent to do bodily harm	2	....	....	....	....	....	2	....
Carnally knowing a girl of tender years	1	1	....	....	....	....	....	....
1 Abduction	1	1	....	....	....	....	....	....

Province de Quebec—CONVICTIONS SOMMAIRES ET EXAMENS PRÉLIMINAIRES—*Fin.* TABLEAU III.

SENTENCE. Committed to Gaol. Emprisonnés. No option. Sans option. Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.	With hard Labour. Aux Travaux forcés.	Penitentiary. Pénitentiaire. Under two years. Moins de 2 ans.	Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.	Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.	RESIDENCE. Cities and Towns. Villes et villages.	Rural Districts. Districts ruraux.	OCCUPATIONS. Agricultural. Agriculteurs.	Commercial. Commerçants.	Domestic. Serviteurs.	Industrial. Industriels.	Professional. Professions libérales.	Labourers. Journaliers.	CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL. Married. Marié.	Widowed. Veuvage.	Single. Célibataire.
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	3	.....	.....	1	.....	1	5	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	1	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	1	.....	3	.....	1	.....	.....	3
2	.....	.....	.....	.....	.....	74	3	1	18	6	8	1	24	35	4	38
29	.....	.....	.....	.....	.....	43	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	9	1	22
78	.....	.....	.....	.....	5	157	.....	.....	1	4	13	.....	30	4	4	75
10	.....	.....	.....	.....	.....	11	.....	.....	1	1	1	.....	1	5	.....	2
19	.....	.....	.....	.....	.....	18	.....	.....	.....	1	1	.....	1	2	.....	1
16	.....	.....	.....	.....	.....	24	.....	.....	3	3	9	1	8	.....	.....	3
.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	.....	.....	1	.....	1	.....	5	1	.....	6
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
84	.....	.....	.....	.....	.....	27	1	.....	104	.....	.....	.....	.....	9	1	86
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	1	1	.....	.....	1	.....	2	1	.....	3
5	.....	.....	.....	.....	.....	29	2	.....	6	1	10	1	12	3	.....	15
.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	1	.....	.....	.....	2	.....	.....	3
5	.....	.....	.....	.....	.....	38	8	3	12	20	5	.....	5	8	.....	5
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
71	.....	.....	.....	.....	17	337	6	2	30	16	31	2	123	47	4	223
270	.....	.....	.....	.....	20	863	18	3	93	88	205	8	260	70	22	200
.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	13	2	.....	5	.....	3	.....	5	6	1	8
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	19	1	1	4	2	2	.....	8	7	1	12
.....	.....	.....	.....	7	.....	3	4	.....	1	.....	1	.....	1	2	.....	4
1021	.....	.....	.....	7	44	3687	294	73	769	363	725	60	1196	815	95	1150

Province du Nouveau-Brunswick.

.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

TABLE III. **Province of Quebec**—SUMMARY CONVICTIONS AND PRELIMINARY EXAMINATIONS—*Concluded.*

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION. Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Elémentaire.	Superior. Supérieure.	AGES. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.
Contraventions aux lois de chasse	2	2	.....	.....	....	.....	.....	....	...	...
Contraventions aux lois de pêche	.....	.....	.....	.....	....	....	....	.	....	....
Rupture de la paix	1	1	3	....	...	....	....	....	4	....
Menaces et injures	10	20	45	.....	....	....	5	1	33	5
Tenir des maisons de débauche	5	5	5	.....	...	....	....	....	2	15
Habiter et fréquenter des maisons de débauche	8	10	8	.....	....	6	4	9	29	46
Tenir des maisons désordonnées	6	6	....	.....	...	...	....	1	2	4
Habiter et fréquenter des maisons désordonnées	2	2	.....	.....	....	...	....		5	10
Exposition indécente de la personne	2	2	.....	.....	1	....	3	.....	9	3
Refuser d'admettre un constable dans un cabaret	.....	.....	....	.....	....	...	....	.....	....	....
Délivrance d'un prisonnier et tentatives de	2	2	5	.....	....	.....	1	....	6	.....
Recéler des échappés de prison	....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....
6 Prescrire des drogues sans license	.....	.....	....	.....	....	....	....	....	....	....
Usage illégal de poison	.....	.....	.....	.....	...	....	....	....	....	....
Refus de salaire et décharge de marins	.....	.....	...	.....	...	....	....	....	....	....
Désertion et refus de devoir sur vaisseau	13	15	79	.....	1	....	16	.....	70	....
Refus de salaire et désertion d'emploi	1	1	.....	.....	....	....	....	....	1	....
Prendre des oiseaux insectivores	....	.....	.....	.....	...	.....	....	....	....	....
Port d'instruments illégaux	4	4	12	.....	4	....	6	..	15	.....
Mépris de cour	.....	.....	2	.....	....	....	....	....	1	....
Cruauté envers les animaux	2	2	8	.....	1	...	11	....	19	...
Tentative de suicide	.....	....	....	.....	....	....	....	....	....	....
Conduite désordonnée	53	56	62	.....	1	....	46	2	97	16
Vagabondage	159	168	110	1	47	8	210	33	376	119
Nuisance	2	2	....	.....	....	....	....	....	1	.. ..
Parjure	.....	.....	.....	...	....	.....	....	.....	..	....
Empiètement	5	5	10	.....	....	....	2	.....	8	1
Emeute	....	.....	.....	.....	....	....	.....	....	....	....
Petits délits	5	6	13	.....	4	....	4	.....	5	1
Folie	2	3	2	.....	.....	.....	1	.....	1	1
Totaux	564	607	885	19	79	14	561	63	1644	371

Province of New Brunswick.

Tentative de meurtre	.....	.....	.....	.....	....	....	....	.....	...	.....
Poignarder, blesser	.....	.....	.....	.....	....	....	....	.....	....	.....
Voies de fait avec int. de faire des lésions corpor.	.....	.....	....	.....	....	....	....	.....	....	....
Connaître charnellement une jeune fille	.....	.....	.....	.....	....	....	....	.....	...	.. ..
1 Enlèvement d'une femme	.....	.....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....

Province de Quebec—CONVICTIONS SOMMAIRES ET EXAMENS PRÉLIMINAIRES—*Fin.* TABLEAU III.

AGES.			BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.									RELIGIONS.										USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.	
40 years and over. — 40 ans et au-dessus.		Not given—Non-donnés.	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.																				
M. — H.	F. — F.	F.	England, Wales. Anglet., Galles.	Ireland. — Irlande.	Scotland. Ecosse.	Canada.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possess. Britanniques.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other denominations. Autres confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.
.....	....	.....	.....	.....	.....	4	.... ..	1	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.. ..	3	.....	.. ..	.....	.....	2	.....	. .....	.....	1	.....	.....	.....
1	.....	....	.....	... ...	....	2	.....	.....	.....	.....	2	1	.....	.... ..	1	.....	1	4
14	3	8	3	7	1	66	.....	.. ....	.....	.....	70	1	.....	1	5	.....	48	14
1	2	25	1	2	1	34	2	2	.....	.....	29	.....	.. ..	.....	3	.....	8	2
.....	5	42	7	14	4	131	5	1	.....	.....	74	.....	.....	.....	9	.....	15	3
2	1	4	1	4	....	6	.....	.....	.....	.....	6	.....	.. ....	.....	1	.....	2	1
....	4	2	1	14	....	5	.....	... ...	.....	.....	2	.....	.....	.....	1	.....	.....	2
8	.....	.....	3	4	1	17	.. ....	2	.....	.....	3	... ..	.....	.....	.. ....	. ..	.....	2
.....	.....	.....	....	.....	....	....	.... ..	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	... ...	.....	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	6	.....	.....	.....	.....	6	1	.....	.....	.....	.. ..	5	2
.....	.....	.....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.... ..	.....
.....	.....	.....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.. ..	....	....	.....	.....	.....	.....	.... ..	.....	.... ..	.....	.....	.....	.....	.....
8	.....	.....	30	12	7	10	2	40	3	.... ..	25	... ...	. .....	.... ..	79	.....	64	31
....	...	.....	1	.....	.....	1	.....	.. ....	.....	.....	1	.... ..	.....	.....	1	.....	1	.....
.....	....	.....	.....	.....	.....	4	.... ..	.....	.....	.....	3	. .. ..	.....	.....	1	.....	.....	.....
6	....	.....	3	6	.....	22	.....	.....	.....	.....	14	2	1	.....	1	.....	14	2
.....	....	.....	....	.....	....	3	.... ..	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	1	1
5	.....	1	1	3	.....	39	.....	1	.....	.....	13	.....	.. ....	.....	1	....	5	.....
....	.....	.....	....	.. ..	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
14	10	96	28	66	9	241	4	4	.....	.....	227	4	1	1	41	.....	69	49
107	66	8	33	211	21	680	16	14	.....	.....	263	17	.....	6	5	.....	186	97
.....	1	....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	2	.....	.. ....	.. ....	.....	.....	2	.....
....	....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.. ..	.. ...	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3	.....	. ....	.....	.....	.....	15	.....	.....	.....	.....	15	.....	.....	.....	.....	.....	13	2
....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	....	1	1	.....	.....	17	.....	1	.... .	.. ....	15	1	..... .	.....	3	.....	17	2
1	.....	2	....	2	.....	3	1	.....	.. ...	.....	6	.....	.....	.... ..	.....	.....	6	.....
600	219	277	244	847	74	2924	63	124	4	.. ....	1727	53	3	9	289	2	906	501

Province du Nouveau-Brunswick.

.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	....	.... ..	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.... ..	.....
.....	....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
....	.....	.....	....	.....	...	....	.....	.....	.....	.....	.... ..	.....	.....	.....	.....	. ....	.....	. ....
.....	..	.....	.....	..... .	....	....	.... .	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.... ..	.....	.....	.....

TABLE III. **Province of New Brunswick**—SUMMARY CONVICTIONS AND PRELIMINARY EXAMINATIONS—*Concluded.*

	OFFENCES — CRIMES ET DELITS.	Persons charged. — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittées.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted, 1st. — Condamné, 1e fois.	Convicted, 2nd. — Condamné, 2e fois.	Reiterated. — Récidive.	SENTENCE. Committed to Gaol. — Emprisonnés. For Trial. — Sur accusation.	With the option of a Fine. — Sur option entre la Prison ou l'amende.
	Refusing to Support family	2	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Disturbing Public Worship	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Assault and obstructing Peace Officer	2	1	1	1	.....	.....	.....	1
	Assault and Assault and Battery	483	270	207	181	10	16	6	193
2	Feloniously entering a store	1	...	.....	.....	.....	.....	1	.....
2	Forcible entry	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Larceny	16	.....	1	1	.....	.....	15	.....
	Petty Larceny	7	...	7	7	.....	.....	.....	7
3	Receiving Stolen Goods	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Embezzlement	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	False Pretences	4	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Arson	3	1	.....	.....	.....	.....	2	.....
	Incendiarism	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Damage to property	89	52	37	26	4	7	.....	33
5	Forgery	2	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....
5	Coining	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Drunk and Drunk and Disorderly	1330	134	1196	943	109	144	.....	1155
	Breach of Liquor Laws	85	20	65	54	3	8	.....	65
	Breach of Municipal By-laws	153	105	48	36	12	.....	.....	46
	Breach of Municipal Acts	12	5	7	7	.....	.....	.....	7
	Breach of Game Laws	2	.....	2	2	.....	.....	.....	2
	Violation of Railway Rules	8	1	7	1	6	.....	.....	7
	Deserting Ship and Refusing duty	19	1	18	18	.....	.....	.....	.....
	Profane and obscene Language	4	.....	4	3	1	.....	.....	4
	Threatening and abusive Langage	120	49	71	59	3	9	.....	60
	Carrying unlawful weapons	3	.....	3	3	.....	.....	.....	3
	Profanation of the Sabbath	7	....	7	7	.....	.....	.....	1
	Indecent Exposure of the Person	4	1	3	3	.....	.....	.....	.....
	Keeping House of Ill-fame	2	.....	2	2	.....	.....	.....	.....
	Keeping a Disorderly House	2	.....	2	.....	.....	2	.....	.....
	Cruelty to animals	4	.....	4	4	.....	.....	.....	4
	Contempt of Court	2	.....	2	2	.....	.....	.....	1
	Unlawful combination	8	.....	.....	.....	.....	.....	8	.....
	Escape from Lock-up	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
	Disorderly conduct	86	29	57	47	7	3	.....	54
	Pound breach	1	.....	1	1	.....	.....	.....	1
	Nuisance	1	.....	1	1	.....	.....	.....	1
	Vagrancy	318	198	120	81	21	18	.....	32
	Fighting	47	8	39	30	6	3	.....	39
	Minor offences	15	7	8	8	.....	.....	.....	8
	Lunacy	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Totals	2861	898	1920	1528	182	210	40	1724

Province du Nouveau-Brunswick—CONVICTIONS SOMMAIRES ET EXAMENS PRÉLIMINAIRES—*Fin.* TABLEAU III.

SENTENCE. Committed to Gaol. Emprisonnés. No option. Sans option. Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.	With Hard Labour. Aux Travaux forcés.	Penitentiary. Pénitentiaire. Under two years. Moins de 2 ans.	Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.	Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.	RESIDENCE. Cities and Towns. Villes et Villages.	Rural Districts. Districts ruraux.	OCCUPATIONS. Agricultural. Agriculteurs.	Commercial. Commerçants.	Domestic. Serviteurs.	Industrial. Industriels.	Professional. Professions libérales.	Labourers. Journaliers.	CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL. Married. Marié.	Widowed. Veuvage.	Single. Célibataire.
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
11	1	.....	2	.....	.....	150	54	18	33	7	40	2	61	72	2	106
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	5
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	.....	.....	1	.....	1	27	6	5	5	.....	.....	.....	6	6	.....	24
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
20	.....	.....	9	.....	.....	1132	39	27	189	13	342	8	519	291	.....	846
.....	.....	.....	.....	.....	.....	56	9	1	7	36	4	.....	6	33	5	14
.....	.....	.....	.....	.....	.....	46	1	1	16	15	16	.....	6	36	.....	11
.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	4	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	2	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	.....	.....	.....	7	.....	.....	.....	1	.....	6
3	.....	.....	.....	.....	.....	9	.....	.....	18	.....	.....	.....	.....	2	.....	15
.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	1	.....	1	.....	1	.....	.....	1	1	2
3	.....	.....	2	.....	.....	60	6	4	10	4	15	1	16	35	3	28
.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	1	1	.....	.....	1	.....	2	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6
.....	.....	.....	3	.....	.....	3	.....	.....	1	.....	2	.....	.....	2	1	.....
2	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	1	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	1	1	1	.....	.....	.....	.....	4
.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	1	1	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3	.....	.....	.....	.....	.....	56	1	.....	9	1	9	.....	19	3	.....	43
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
24	.....	.....	51	.....	.....	87	.....	.....	5	.....	12	1	53	10	18	90
.....	.....	.....	.....	.....	.....	39	.....	.....	7	.....	8	.....	18	5	.....	34
.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	7
.....	.....	.....	.....	3	.....	2	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	2
69	1	.....	68	3	1	1706	133	61	305	85	450	13	710	506	31	1248

TABLE III. **Province of New Brunswick**—SUMMARY CONVICTIONS AND PRELIMINARY EXAMINATIONS—*Concluded.*

	OFFENCES. — CRIMES ET DELITS.	EDUCATIONAL STATUS. — DUCATION.				AGES.					
		Unable to read. — Incapable de lire.	Unable to write. — Incapable d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure.	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40 — 21 ans et moins de 40.	
						M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.
	Refuser de pourvoir aux besoins de sa famille	.....	.....	.....	.....	....	.....	...	....	.....	.....
	Troubler le culte religieux	.....	.....	.....	.....	...	.....	....	....	.....	.....
	Opposit. et voies de fait contre un offic. de paix	....	.....	.....	.....	....	.....	..	....	.....	.....
	Voies de fait ordinaires	33	37	132	4	1	3	26	1	100	10
2	Entrer d. un magas. av. int. de comm. une félonie	.....	.....	.....	.....	....	.....	....	....	.....	...
	Entrée de force	.....	.....	.....	.....	....	.....	....	....	....	.....
	Larcin	1	1	.....	.....	....	.....	....	.....	.....	....
	Petits vol	1	1	5	.....	5	.....	...	....	1	....
3	Recel d'objets volés	.....	.....	.....	.....	....	.....	....	.....	....	....
	Abus de confiance	.....	.....	.....	.....	....	.....	....	....	.....	.....
	Faux prétextes	.....	.....	.....	.....	....	.....	....	....	....	.....
	Incendier une maison habitée	.....	.....	.....	.....	....	.....	....	....	....	....
4	Incendier un bâtiment inhabité	.....	.....	.....	.....	....	.....	...	...	.....	....
	Dégât à la propriété	5	5	24	.....	3	4	3	2	15	2
5	Faux	.....	.....	.....	.....	....	.....	....	....	.....	.....
	Fabrication de fausse monnaie	.....	.....	.....	.....	....	.....	....	....	.....	.....
	Ivresse et conduite désordonnée	206	208	879	.....	....	.....	126	5	720	42
	Contravention aux règlem. des liqueurs fortes	13	13	31	.....	....	.....	...	.....	23	5
	Contravention aux lois municipales	3	3	40	1	.....	.....	2	.....	24	2
	Contravention aux actes municipaux	.....	...	1	1	....	.....	...	....	.....	.....
	Contravention aux lois de chasse	.....	.....	2	.....	...	.....	1	....	.....	.....
	Contravent. aux règlements des chemins de fer	.....	.....	7	.....	...	.....	2	.....	5	.....
	Désertion et refus de devoir sur un navire	5	5	13	.....	....	.....	4	....	11	....
	Paroles obscènes et profanes	.....	.....	4	.....	1	.....	1	.....	1	.....
	Menaces et injures	9	10	41	2	2	.....	7	1	23	6
	Port d'instruments illégaux	.....	...	3	.....	...	.....	....	....	2	....
	Profanation du sabbat	2	2	4	.....	2	.....	4	.....	....	.....
	Exposition indécente de la personne	.....	.....	3	.....	....	.....	....	...	2	....
6	Tenir des maisons de débauche	.....	.....	.....	.....	....	.....	....	.....	....	2
	Tenir des maisons désordonnées	2	2	.....	.....	....	.....	....	.....	...	.....
	Cruauté envers les animaux	.....	.....	4	.....	1	.....	....	...	2	.....
	Mépris de cour	.....	.....	1	1	...		.....	....	.....	.....
	Cabale illégale	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....
	Evasion	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	....	.....	.....
	Conduite désordonnée	5	5	42	.....	14	1	19	....	21	....
	Bris de fourrière	.....	.....	1	.....	....	.....	....	.....	....	.....
	Nuisance	...	.....	1	.....	....	.....	....	.....	....	1
	Vagabondage	18	18	81	1	9	4	11	6	53	10
	Rixes	3	3	34	.....	2	.....	8	3	23	2
	Petits délits	.....	...	7	.....	3	.....	4	.....	.....	.....
	Folie	1	1	2	.....	....	.....	....	.....	....	1
	Totaux	307	314	1362	10	43	12	218	18	1026	83

Province du Nouveau-Brunswick—CONVICTIONS SOMMAIRES ET EXAMENS PRÉLIMINAIRES.—*Fin.* TABLEAU III.

AGES.			BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.								RELIGIONS.							USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.	
40 years and over. — 40 ans et au-dessus.		Not given.—Non donnés.	British Isles. — Iles Britanniques.																
M. — H.	F. — F.	F.	England, Wales. Anglet., Galles.	Ireland. — Irlande	Scotland. Ecosse.	Canada.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possess. Britanniq.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other denominations. Autres confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
32	2	6	.....	14	5	149	7	1	2	15	92	21	15	10	26	1	48	132
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	.....	.....	.....	3	2	1	.....	.....	.....	.....	6	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	1	1	1	1	.....	27	1	.....	.....	5	17	.....	1	.....	7	.....	10	20
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
234	29	.....	50	233	19	787	69	27	5	12	721	143	47	55	167	.....	37	1151
26	3	.....	1	16	1	38	2	.....	.....	5	28	9	5	6	5	.....	25	30
29	.....	.....	.....	7	1	28	1	1	.....	8	20	1	4	1	15	.....	42	4
2	.....	1	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....
1	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	2	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	.....	6	1
3	.....	.....	.....	1	2	1	1	12	1	.....	7	.....	.....	1	10	.....	1	17
.....	.....	1	.....	1	.....	3	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	1	1	.....	3	1
20	5	2	2	14	2	43	3	2	.....	7	33	5	3	5	4	.....	25	41
1	.....	.....	.....	2	.....	.....	1	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3
.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	.....	.....	.....	3	1	.....	1	1	.....	.....	6	.....
1	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	2	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	3
.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	2
2	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	2
1	.....	.....	.....	2	.....	2	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4
2	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	2	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	.....	.....	.....	.....	1	44	8	2	.....	4	26	3	2	1	17	2	27	28
1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1
22	9	.....	22	4	31	52	8	1	.....	8	59	8	4	9	21	.....	26	89
1	.....	.....	1	.....	1	33	2	2	.....	2	24	4	.....	1	8	.....	6	32
.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	.....	.....	.....	.....	2	4	1	.....	.....	.....	.....	3
1	1	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	1	.....	2	1
380	50	11	78	295	63	1260	103	48	8	77	1044	202	84	95	291	3	278	1565

TABLE III. **Province of Nova Scotia**—SUMMARY CONVICTIONS AND PRELIMINARY EXAMINATIONS.

	OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittées.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted, 1st. — Condamné, 1e fois.	Convicted, 2nd — Condamné, 2e fois.	Reiterated. — Récidive.	SENTENCE. Committed to Gaol. — Emprisonnés. For Trial. — Sur accusation.	With the option of a Fine. — Sur option entre la Prison ou l'amende.
	Attempt to Murder	1	....	.....	...	.....	.....	1	.....
	Concealing the birth of an infant	1	....	.....	.....	.....	.....	1	.....
	Neglecting to provide for family	2	1	.....	.....	.....	.....	1	.....
1	Rape	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Indecent Assault and Attempts at Rape	2	....	.....	...	.....	.....	2	.....
	Assault on and obstructing Peace Officer	10	1	7	7	.....	.....	2	7
	Assault and Assault and Battery	400	148	250	242	.....	8	2	212
	Highway Robbery	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
2	Robbery	3	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....
	Burglary	3	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....
	House-breaking	3	2	.....	.....	.....	.....	1	.....
	Larceny	14	4	.....	.....	.....	.....	10	.....
3	Petty Larceny	14	3	11	11	.....	.....	.....	11
	Embezzlement	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
	False Pretences	4	3	.....	.....	.....	.....	1	.....
4	Arson	6	4	.....	.....	.....	.....	2	.....
	Damage to Property	31	10	21	21	.....	.....	.....	18
	Drunk and Drunk and Disorderly	1030	219	811	791	5	12	.....	729
	Breach of Liquor Laws	127	32	95	82	4	9	.....	95
	Breach of Municipal By-laws	152	39	113	113	.....	.....	.....	111
	Breach of Municipal Acts	23	3	20	20	.....	.....	.....	20
	Violation of Militia Act	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Breach of the Peace	28	8	20	19	.....	1	.....	19
	Threatening and Abusive Language	55	9	46	46	.....	.....	.....	36
	Profane and Obscene Language	16	3	13	13	.....	.....	.....	11
	Deserting Ship and refusing duty	10	.....	10	10	.....	.....	.....	.....
	Desertion and assisting to desert H.M.S	18	3	15	15	.....	.....	.....	1
	Rescuing Personer and assisting to Escape	2	.....	2	2	.....	...	.....	2
	Indecently exposing the Person	25	8	17	17	.....	...	...	12
	Refusing to assist Peace Officer	3	.....	3	3	.....	.....	.....	3
	Running away from Industrial School	5	....	5	5	.....	.....	.....	.....
6	Carrying Fire-arms	6	2	4	4	.....	.....	.....	4
	Cruelty to Animals	40	14	24	24	.....	.....	2	24
	Contempt of Court	7	....	7	7	.....	.....	.....	2
	Disorderly Conduct	316	133	183	183	.....	.....	.....	167
	Keeping a Disorderly House	15	7	8	8	.....	.....	.....	.....
	Keeping a House of Ill-fame	17	7	10	10	.....	...	.....	.....
	Inmates of House of Ill-fame	9	.....	9	9	.....	.....	.....	9
	Keeping a Gambling House	2	.....	2	2	.....	.....	.....	2
	Gambling	5	4	1	1	.....	.....	.....	1

Province de la Nouvelle-Ecosse—CONVICTIONS SOMMAIRES ET EXAMENS PRÉLIMINAIRES. TABLEAU III.

SENTENCE. Committed to Gaol. Emprisonnés. No option. Sans option. Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.	With Hard Labour. Aux Travaux forcés.	Under two years. Moins de 2 ans. Pénitentiaire.	Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.	Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.	RESIDENCE. Cities and Towns. Villes et Villages.	Rural Districts. Districts ruraux.	OCCUPATIONS. Agricultural. Agriculteurs.	Commercial. Commerçants.	Domestic. Serviteurs.	Industrial. Industriels.	Professional. Professions libérales.	Laborers. Journaliers.	CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL. Married. Marié.	Widowed. Veuvage.	Single. Célibataire.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	6	3	...	3	...	...	...	3	...	3
12	...	3	...	...	1	56	12	2	8	3	11	...	29	19	3	28
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	7	...	...	...	...	...	...	2	...	...	4
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
3	...	...	...	...	...	6	5	...	...	...	1	...	7	...	...	6
32	...	21	...	...	...	112	17	7	22	10	30	3	56	27	4	65
...	...	...	...	...	...	25	15	...	2	20	5	...	4	27	11	1
2	...	...	...	...	...	64	...	4	4	6	18	...	27	31	1	32
...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...
1	...	...	...	...	...	2	8	1	...	2	1	...	4	4	2	3
2	...	...	...	...	...	1	1	1	...	...	...	...	2	3	...	...
10	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	1
5	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
3	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	3	...	...	...	...	...	...	3	...	...	3
4	...	1	...	...	...	1	1	...	...	...	2	...	...	...	...	2
3	...	2	...	...	...	7	...	...	...	...	1	...	...	1	...	2
8	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
9	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

TABLE III. **Province of Nova Scotia**—SUMMARY CONVICTIONS AND PRELIMINARY EXAMINATIONS.

	OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — EDUCATION. Unable to read. / Incapable de lire.	Unable to write. / Incapable d'écrire.	Elementary. / Elémentaire.	Superior. / Supérieure.	AGES. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. / H.	F. / F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. / H.	F. / F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. / H.	F. / F.
1	Tentative de meurtre	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Suppression de part	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Négliger de pourvoir aux besoins de sa famille	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Viol	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Attentat contre la pudeur et tentatives de viol	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Oppos. et voies de fait contre un officier de paix	.....	1	5	.....	.....	.....	.....	.....	1	2
	Voies de fait ordinaires	12	17	24	4	1	.....	8	.....	30	3
2	Vol de grand chemin	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Vol	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Vol de nuit avec effraction	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Bris de maison	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3	Larcin	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Petits vols	2	2	2	.....	5	.....	2	.....	.....	.....
	Abus de confiance	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Faux prétextes	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4	Incendier une maison habitée	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Dégât à la propriété	2	3	3	.....	1	.....	6	.....	6	1
	Ivresse et conduite désordonnée	15	18	71	1	1	.....	24	3	69	4
	Contraventions aux règlem. des liqueurs fortes	1	1	32	4	.....	.....	.....	.....	9	5
	Contraventions aux lois municipales	12	12	50	2	1	.....	13	2	29	.....
	Contraventions à l'acte municipal	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
	Contraventions à l'acte de la milice	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Rupture de la paix	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Menaces et injures	2	2	7	.....	.....	.....	1	.....	3	.....
	Langage profane et obscène	1	1	3	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....
	Déserter son navire et refus de devoir	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Déserter et aider à déserter d'un navire de S. M.	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
	Délivrance d'un prisonnier et aider une évasion	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
	Exposition indécente de la personne	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Refus d'aider un officier de paix	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6	S'échapper de l'école industrielle	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Port d'armes à feu	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Cruauté envers les animaux	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Mépris de cour	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....
	Conduite désordonnée	2	2	1	.....	1	.....	1	2	.....	.....
	Tenir une maison désordonnée	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Tenir une maison de débauche	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Habiter une maison de débauche	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Tenir une maison de jeu	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Brelander	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

Province de la Nouvelle-Ecosse—CONVICTIONS SOMMAIRES ET EXAMENS PRÉLIMINAIRES. TABLEAU III.

AGES.			BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.								RELIGIONS.								USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.	
			BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.																	
40 years and over. — 40 ans et au-dessus.		Not given. — Non donnés.																		
M. — H.	F. — F.	F	England, Wales. Angleterre, Galles.	Ireland. — Irlande	Scotland. Ecosse.	Canada.	United States. — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autres Possess. Britanniq.	Baptists. — Baptistes.	Catholics. — Catholiques.	Church of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants. — Protestants.	Other denominations. — Autres confessions	Moderate. — Modéré.	Immoderate. — Immodéré.
.....	....	..	.....	.....	....	..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
....	....	.....	.....	.....	....	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
....	....	....	.....	.....	....	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
....	....	....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	1	....	.....	.....	....	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	3	.....
12	3	26	....	1	1	44	1	2	.....	2	15	1	2	6	20	.....	24	20
.....	....	.....	....	.....	....	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	....	.....	...	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
....	....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
....	....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
...	....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
....	....	.....	...	.....	....	7	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	2	.....	.....	4	.....
....	....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	....	....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
....	....	....	.....	.....	....	10	1	.....	.....	2	2	2	.....	3	1	.....	4	2
34	....	15	4	6	2	110	5	1	2	.....	50	5	6	26	35	.....	19	65
17	10	13	....	3	....	38	.....	.....	.....	1	19	.....	1	11	1	4	13	10
17	2	.....	3	.....	1	54	.....	.....	.....	.....	28	.....	.....	.....	36	.....	46	18
....	....	.....	....	.....	....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
....	....	.....	....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	....	....	....	.....	....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....
5	1	19	.....	.....	....	9	.....	.....	.....	.....	4	1	1	.....	1	.....	4	4
.....	....	5	.....	.....	....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	2	.....	1	.....
.....	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	....	.....	...	.....	....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
....	....	.....	.....	.....	....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
....	....	.....	....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
....	....	.....	.....	.....	....	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
...	...	.....	.....	.....	....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....
.....	....	.....	.....	.....	....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	1	.....
1	....	19	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	...	3	.....	2	1
....	....	5	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
....	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	....	9	.....	.....	...	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

TABLE III. **Province of Nova Scotia**—SUMMARY CONVICTIONS AND PRELIMINARY EXAMINATIONS—*Concluded.*

OFFENCES — CRIMES ET DELITS.	Persons charged. — Personnes accusées.	Acquitted. Acquittées.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted, 1st. Condamné 1e fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2e fois.	Recidivists. Récidive.	SENTENCE. Committed to Gaol. — Emprisonnés. For Trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.
Vagrancy	97	16	81	81	.....	.....	.....	.....
Nuisance	8	4	4	4	.....	.....	.....	4
Trespass	13	1	12	12	.....	.....	.....	12
Perjury	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Minor Offences	34	6	28	28	.....	.....	.....	22
Totals	2,562	697	1,832	1,793	9	30	33	1,534

Province of Prince Edward Island.

1 Abortion	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1 Assault and Assault and Battery	93	41	51	49	2	.....	1	40
2—Burglary	7	.....	.....	.....	.....	.....	7	.....
3—Larceny	7	.....	.....	.....	.....	.....	7	.....
4 Incendiarism	3	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....
4 Damage to Property	6	2	4	4	.....	.....	.....	4
5 Forgery	2	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....
5 Uttering a counterfeit note	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6 Drunk and Drunk and Disorderly	328	10	328	269	8	51	.....	327
6 Breach of Liquor Laws	16	3	13	8	4	1	.....	13
6 Breach of Municipal By-laws	19	3	16	16	.....	.....	.....	16
6 Breach of Merchant Shipping act	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6 Keeping a House of Ill fame	3	.....	3	3	.....	.....	.....	.....
6 Frequenters of Houses of Ill fame	9	.....	9	9	.....	.....	.....	4
6 Deserting Ship	2	1	1	1	.....	.....	.....	.....
6 Threatening and abusive Language	14	1	13	13	.....	.....	.....	12
6 Cruelty to animals	1	.....	1	1	.....	.....	.....	1
6 Disorderly conduct	6	4	2	.....	.....	2	.....	2
6 Vagrancy	39	12	27	21	2	4	.....	.....
6 Nuisance	22	7	15	14	.....	1	.....	15
6 Minor offences	56	9	47	47	.....	.....	.....	47
Totals	646	96	530	455	16	59	20	481

Province de la Nouvelle-Ecosse—CONVICTIONS SOMMAIRES ET EXAMENS PRÉLIMINAIRES—*Fin.* TABLEAU III.

SENTENCE. Committed to Gaol. Emprisonnés. No option. Sans option. Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.	With Hard Labour. Aux Travaux forcés	Under two years. Moins de 2 ans. Penitentiary. Pénitentiaire.	Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.	Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.	RESIDENCE. Cities and Towns. Villes et Villages.	Rural Districts. Districts ruraux.	OCCUPATIONS. Agricultural. Agriculteurs.	Commercial. Commerçants.	Domestic. Serviteurs.	Industrial. Industriels.	Professional. Professions libérales.	Labourers. Journaliers.	CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL. Married. Marié.	Widowed. Veuvage.	Single. Célibataire.
11	.....	60	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	2	.....	.....	4
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	6	.....	.....	.....	.....	.....	7	1	.....	8
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
109	.....	88	.....	.....	1	193	72	18	38	44	69	3	146	116	21	162

Province de l'Ile du Prince-Edouard.

.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	11	.....	.....	.....	51	.....	1	6	1	12	2	27	11	.....	40
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	2	.....	1	.....	.....	1	.....	3
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	1	.....	.....	.....	282	30	48	51	1	71	1	127	85	5	237
.....	.....	.....	.....	.....	.....	12	.....	.....	.....	8	1	2	1	10	1	2
.....	.....	.....	.....	.....	.....	16	.....	.....	7	.....	1	.....	1	4	.....	12
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	3	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	1
.....	.....	5	.....	.....	.....	9	.....	.....	1	.....	4	.....	3	1	.....	8
1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	11	1	1	3	1	3	.....	1	11	1	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	2
4	.....	23	.....	.....	.....	27	.....	.....	1	.....	.....	.....	21	2	.....	25
.....	.....	.....	.....	.....	.....	15	.....	.....	7	1	2	.....	5	12	.....	3
.....	.....	.....	.....	.....	.....	47	.....	.....	10	2	17	4	12	43	2	2
5	.....	43	.....	.....	.....	482	31	50	90	14	112	9	200	183	9	337

TABLE III. **Province of Nova Scotia**—SUMMARY CONVICTIONS AND PRELIMINARY EXAMINATIONS—*Concluded.*

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.				AGES.					
	Unable to read. — Incapable de lire.	Unable to write. — Incapable d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure.	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21 — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.	
					M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.
Vagabondage	1	1	....	....	....	....	....	....	4	....
Nuisance	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Empiètement	2	2	7	....	6	....	....	....	6	....
Parjure	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Petits délits	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Totaux	53	64	210	11	16	....	55	7	165	15

Province of Prince Edward Island.

1	Avortement	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
	Voies de fait ordinaires	16	16	35	....	1	....	14	1	30	....
2—Vol de nuit avec effraction		....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
3—Larcin		....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
4	Incendier un bâtiment inhabité	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
	Dégât à la propriété	....	....	4	....	1	....	....	....	2	....
5	Faux	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
	Circulation de faux billets	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
6	Ivresse et conduite désordonnée	97	97	224	1	3	....	52	....	205	1
	Contraventions aux réglem. des liqueurs fortes	....	....	13	....	....	....	2	....	3	....
	Contraventions aux lois municipales	7	7	2	....	7	....	2	....	4	....
	Contraventions à l'acte de la marine	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
	Tenir une maison de débauche	2	2	1	....	....	....	....	....	....	1
	Fréquenter des maisons de débauche	1	1	8	....	....	....	1	2	5	....
	Déserter son navire	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
	Menaces et injures	3	4	9	....	....	....	1	....	2	2
	Cruauté envers les animaux	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
	Conduite désordonnée	2	2	....	....	....	....	....	....	2	....
	Vagabondage	22	22	5	....	7	....	8	....	12	....
	Nuisance	2	2	13	....	....	....	....	....	11	....
	Petits délits	7	7	40	....	....	....	....	....	16	....
Totaux		159	160	356	1	19	....	80	3	94	4

Province de la Nouvelle-Ecosse—CONVICTIONS SOMMAIRES ET EXAMENS PRÉLIMINAIRES—*Fin.* TABLEAU III.

AGES.			BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.							RELIGIONS.							USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.	
40 years and over. — 40 ans et au-dessus.		Not given—Non-donnés.	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.															
M. — H.	F. — F.	F.	England, Wales. Angleterre, Galles.	Ireland. Irlande.	Scotland. Ecosse.	Canada.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possess. Britanniques.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other denominations. Autres confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.
2	....	25	2	.....	....	....	1	.....	1	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	2	2
.....	.....	....	...	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	....	.....	...	.....	....	12	.....	.....	.....	4	5	.....	.....	1	.....	.....	6	3
.....	...	....	...	.....	....	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	....	....	....	.....	...	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
91	17	136	9	10	4	303	9	3	3	11	131	9	11	51	103	4	129	126

Province de l'Ile du Prince-Edouard.

....	....	....	....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
5	....	.....	1	3	1	46	.....	.....	.....	.....	32	.....	1	3	15	.....	10	38
....	....	....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
....	....	....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	....	....	....	.....	....	4	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	2	.....	.....	2	2
....	....	....	....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
....	....	....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
63	1	....	3	20	1	287	3	2	12	4	196	3	5	11	104	.....	10	290
7	1	....	....		....	9	.....	.....	.....	.....	9	.....	.....	1	3	.....	5	5
3	....	....	....	2	....	14	.....	.....	.....	.....	9	1	1	2	3	.....	3	6
....	....	....	....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
....	2	....	....	.....	....	3	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	1	.....	.....	3
1	....	....	....	.....	....	9	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	.....	4	.....	.....	8
....	....	....	1	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
6	....	....	....	.....	....	12	.....	.....	.....	.....	6	1	3	3	.....	.....	3	6
.....	....	.....	....	.....	....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
...	.....	....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2
.....	....	....	....	.....	....	27	.....	.....	.....	.....	15	.....	.....	.....	12	.....	.....	27
4	....	....	....	1	....	14	.....	.....	.....	.....	8	.....	.....	.....	7	.....	7	8
30	1	.....	6	5	1	34	.....	.....	1	.....	15	.....	.....	.....	32	.....	36	11
120	5	.....	11	36	3	462	3	2	13	4	302	5	10	22	182	.....	76	408

TABLE III. **Province of Manitoba**—SUMMARY CONVICTIONS AND PRELIMINARY EXAMINATIONS.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	Persons Charged. — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittées.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS. Total.	Convicted, 1st. — Condamné, 1e fois.	Convicted, 2nd. — Condamné, 2e fois.	Rettered. — Récidive.	SENTENCE. Committed to Gaol. — Emprisonnés. For Trial. — Sur accusation.	With the option of a Fine. — Sur option entre la prison ou l'amende.
1 Murder	2	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1 Shooting with intent	2	1	.....	.....	.....	.....	1	.....
1 Rape	2	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1 Bestiality	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
1 Assault	39	12	23	20	2	1	4	19
Robbery	2	1	.....	.....	.....	.....	1	.....
Burglary	6	3	.....	.....	.....	.....	3	.....
3 Larceny	10	.....	.....	.....	.....	.....	10	.....
3 Embezzlement	2	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3 False Pretences	4	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....
4—Malicious injury to property	17	8	.....	.....	.....	.....	9	.....
5—Forgery	3	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6 Drunk and Drunk and Disorderly	8	4	4	4	.....	.....	.....	.....
6 Breach of Liquor Laws	44	12	32	27	4	1	.....	30
6 Breach of Militia Act	6	4	2	2	.....	.....	.....	2
6 Breach of Indian Act	2	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....
6 Threatening and abusive Language	5	2	3	31	1	1	.....	.....
6 Rejecting nomination papers	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
6 Leaving open holes in ice	3	1	2	2	.....	.....	.....	2
6 Indecent exposure of the person	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6 Refusing to pay wages	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6 Unlawful herding	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6 Gaol breaking	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
6 False arrest	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6 Vagrancy	5	.....	5	5	.....	.....	.....	2
6 Trespass	3	1	1	1	.....	.....	1	1
6 Lunacy	10	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totals	182	64	72	62	7	3	33	56

Province of British Columbia.

1—Assault	8	3	5	4	1	.....	.....	5
3—Petty Larceny	4	3	1	1	.....	.....	.....	.....
6 Drunk and Drunk and Disorderly	23	4	19	15	.....	4	.....	10
6 Breach of Liquor Laws		3	2	2	.....	.....	.....	1
6 Minor offences		.....	2	.....	1	1	.....	2
Totals	42	13	29	22	2	5	.....	18
Grand Total	1,99[illegible]	9,003	5,287	23,71[illegible]	598	976	635	21,991

Province de Manitoba—CONVICTIONS SOMMAIRES ET EXAMENS PRÉLIMINAIRES. TABLEAU III.

SENTENCE. Committed to Gaol. Emprisonnés. No option. Sans option. Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.	With hard Labour. Aux Travaux forcés.	Under two years. Moins de 2 ans. (Penitentiary. Pénitentiaire.)	Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.	Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.	RESIDENCE. Cities and Towns. Villes et villages.	Rural Districts. Districts ruraux.	OCCUPATIONS. Agricultural. Agriculteurs.	Commercial. Commerçants.	Domestic. Serviteurs.	Industrial. Industriels.	Professional. Professions libérales.	Laborers. Journaliers.	CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL. Married. Marié.	Widowed. Veuvage.	Single. Célibataire.
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4	.....	.....	.....	.....	.....	13	9	3	4	.....	.....	1	3	15	.....	8
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....
2	.....	.....	.....	.....	.....	29	3	.....	4	19	2	.....	.....	21	1	9
.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	2
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	1	.....	.....	.....	2	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	2
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	2	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3	.....	.....	.....	.....	.....	4	1	.....	3	.....	.....	.....	.....	1	1	3
.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	8	.....	2	6	2	1	.....	2	.....	.....	5	.....	3
13	.....	1	.....	8	.....	55	24	5	14	20	4	1	6	49	2	28

Province de la Colombie-Britannique.

.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	3	1	1	.....	.....	1	.....	4
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
7	.....	.....	.....	.....	.....	1	17	.....	.....	1	7	.....	.....	.....	2	15
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	2
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	1	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	1
9	.....	.....	.....	.....	.....	1	25	1	3	3	9	.....	.....	2	2	22
2,158	4	359	68	74	100	3,555	1,663	730	2,121	1,316	3,254	216	5,706	5,507	559	7,576

TABLE III. **Province of Manitoba**—SUMMARY CONVICTIONS AND PRELIMINARY EXAMINATIONS.

OFFENCES. — CRIMES ET DÉLITS.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION. Unable to read. Incapable de lire.	Unable to write. Incapable d'écrire.	Elementary. Elémentaire.	Superior. Supérieure.	AGES. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F.	16 years and under 21 — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.
1 Meurtre	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1 Usage d'armes avec intention de tuer	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1 Viol	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1 Bestialité	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1 Voies de fait	14	14	8	1	.....	.....	4	1	13	3
2 Vol	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2 Vol de nuit avec effraction	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3 Larcin	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3 Abus de confiance	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3 Faux prétextes	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4—Dégât à la propriété	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
5—Faux	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6 Ivresse et conduite désordonnée	4	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....
6 Contravent aux règlements des liqueurs fortes	4	4	26	2	.....	.....	.....	.....	21	1
6 Contraventions à l'acte de la milice	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....
6 Contraventions à l'acte des sauvages	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6 Menaces et injures	1	1	2	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....
6 Rejeter les bulletins de nomination	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6 Laisser des ouvertures découvertes sur la glace	1	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
6 Exposition indécente de la personne	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6 Refus de salaire	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6 Attrouper des bestiaux illégalement	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6 Bris de prison	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6 Fausse arrestation	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6 Vagabondage	.....	.....	2	3	.....	.....	.....	.....	2	.....
6 Empiètement	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
6 Folie	1	1	7	.....	.....	.....	1	.....	3	2
Totaux	25	25	49	6	.....	.....	5	1	49	6

Province of British Columbia.

1—Voies de fait ordinaires	5	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....
3—Petits vols	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
6 Ivresse et conduite désordonnée	9	9	6	.....	.....	.....	3	.....	6	3
6 Contravent. aux règlements des liqueurs fortes	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6 Petits délits	1	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
Totaux	16	16	9	.....	.....	.....	3	.....	11	3
Grand total	2,658	2,853	9,829	182	414	52	1675	208	7141	1114

Province de Manitoba—CONVICTIONS SOMMAIRES ET EXAMENS PRÉLIMINAIRES — TABLEAU III.

AGES.			BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.							RELIGIONS.								USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.	
40 years and over. — 40 ans et au-dessus.		Not given—Non-donnés.	British Isles. — Iles Britanniques.																
M. — H.	F. — F.	F.	England, Wales. Angleterre, Galles.	Ireland. — Irlande.	Scotland. Ecosse.	Canada.	United States. Etats-Unis	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possess. Britanniques.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other denominations. Autres confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1		....	....	....	1	19	3	....	....	....	10	....	....	....	12	....	11	12
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	4	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4	....	4
10	....	....	1	2	....	20	8	1	....	....	9	....	....	....	23	....	18	14
....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	2	....
1	....	....	....	....	....	1	2	....	....	....	1	....	....	....	2	....	1	2
1	....	....	....	....	....	1	1	....	....	....	1	....	....	....	1	....	1	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
3	....	....	....	....	....	4	1	....	....	....	3	....	....	....	2	....	1	4
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....
2	....	....	....	....	....	8	....	....	....	....	2	....	....	....	6	....	6	2
18	....	....	1	2	1	60	15	1	....	....	27	....	....	....	48	4	41	39

Province de a Colombie-Britannique.

....	....	....	....	....	....	1	3	1	....	....	....	....	....	....	4	1	3	2
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....
6	...	1	2	....	2	12	....	....	....	....	3	....	....	....	6	....	1	17
2	...	...	1	...	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	2	....
1	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	....	....	....	1	1	1	....
9	....	1	3	....	2	16	3	2	....	....	3	1	....	....	13	2	8	19
3670	74[illegible]	689	1707	3403	724	9200	683	352	41	230	6681	1934	943	1250	2457	78	4717	8007

SUMMARY BY CLASSES AND PROVINCES.

TABLE IV.

RÉCAPITULATION PAR CLASSES ET PROVINCES.

TABLEAU IV.

TABLE IV. SUMMARY BY CLASSES AND PROVINCES.

CLASS AND PROVINCE. / CLASSE ET PROVINCE.	Persons charged. / Personnes accusées.	Acquitted. / Acquittées.	CONVICTIONS. / CONDAMNATIONS. Total	Convicted, 1st. / Condamné, 1e fois.	Convicted, 2nd. / Condamné, 2e fois.	Reiterated. / Récidive.	SENTENCE. / COMMITTED TO GAOL. / EMPRISONNÉS. For Trial. / Sur accusation.	With the option of a Fine. / Sur option entre la Prison ou l'amende	No opt.on. / Sans opt'n: Under one year. / Moins d'un an.	One year and over. / Un an et plus	With Hard Labour. / Aux Travaux forcés.
No. 1.—*Offences against the Person.*											
Ontario	4,111	935	3,084	2,987	42	55	92	2,768	188	13	36
Quebec	1,503	409	1,070	1,045	13	12	24	707	313	4	3
New Brunswick	559	288	260	230	12	18	11	218	20	3	1
Nova Scotia	445	157	279	270	.....	9	9	231	15	1	5
Prince Edward Island	108	47	60	58	2	...	1	48	.....	.....	11
Manitoba	53	22	25	21	3	1	6	19	5	.....	...
British Columbia	44	10	34	32	2	.....	.....	9	4	.....	7
Totals of No 1	6,823	1,868	4,812	4,643	74	95	143	4,000	545	21	63
No. 2.—*Offences against the Property with violence.*											
Ontario	275	116	122	114	6	2	37	2	45	9	8
Quebec	132	36	88	86	2	.....	8	.....	30	4	2
New Brunswick	18	10	7	7	.....	.....	1	.....	4	.....	.....
Nova Scotia	31	7	16	15	1	.....	8	.....	1	.....	.....
Prince Edward Island	9	.....	2	2	.....	.....	7	.....	.....	.....	.....
Manitoba	13	6	3	2	.....	1	4	.....	1	.....	.....
British Columbia	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totals of No. 2	478	175	238	226	9	3	65	2	81	13	10
No. 3.—*Offences against Property without Violence.*											
Ontario	2,757	1,135	1,403	1,320	44	39	219	120	831	23	194
Quebec	1,004	216	726	717	6	3	32	37	475	11	26
New Brunswick	220	112	92	80	8	4	15	11	24	.....	1
Nova Scotia	286	106	166	161	3	2	12	104	27	.....	5
Prince Edward Island	54	19	28	24	4	.....	7	2	6	1	18
Manitoba	62	30	18	16	2	.....	14	.....	11	.....	4
British Columbia	19	8	11	10	1	.....	.....	.....	4	.....	6
Totals of No. 3.	4,102	1,659	2,4	2,328	68	48	299	274	1,378	35	254

RÉCAPITULATION PAR CLASSES ET PROVINCES. TABLEAU IV.

SENTENCE. PENITENTIARY. PÉNITENTIAIRE.							RESIDENCE.		OCCUPATIONS.						CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.		
Under two years. Moins de 2 ans.	Two years and under Five. 2 ans et moins de 5.	Five years and over. 5 ans et plus.	Life. A vie.	The Death Sentence. Condamné à mort.	Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.	Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.	Cities and Towns. Villes et Villages	Rural Districts. Districts ruraux.	Agricultural. Agriculteurs.	Commercial. Commerçants.	Domestic. Serviteurs.	Industrial. Industriels.	Professional. Professions libérales.	Labourers. Journaliers.	Married. Marié.	Widowed. Veuvage.	Single. Célibataire.
.....	11	17	.....	6	.....	3	929	273	121	109	86	258	25	530	577	26	610
.....	16	4	2	2	.....	1	761	123	43	92	82	203	21	318	232	7	227
6	3	4	.....	2	.....	.....	188	65	23	40	9	43	2	82	82	2	139
.....	1	2	.....	1	.....	1	60	26	7	10	8	13	1	31	28	3	37
.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	59	.....	1	8	1	14	2	31	14	.....	45
.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	13	9	3	4	.....	.....	1	3	15	.....	8
.....	5	4	2	3	.....	.....	.....	6	.....	3	1	4	.....	.....	1	.....	7
6	36	33	4	14	.....	5	2,010	502	198	266	187	535	52	995	949	38	1,073
.....	33	17	.....	.....	.....	2	84	25	4	7	5	48	2	38	29	3	83
.....	35	10	.....	.....	.....	4	69	17	4	3	.....	9	1	66	22	3	60
.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3
4	11	.....	.....	.....	.....	.....	7	7	1	1	2	1	.....	7	3	.....	12
.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4	85	28	.....	.....	.....	6	164	49	9	12	7	58	3	111	54	6	163
.....	84	27	.....	.....	.....	67	932	261	54	58	123	214	8	638	293	38	914
.....	103	19	.....	.....	.....	36	609	97	31	26	29	56	3	463	135	16	542
45	9	2	.....	.....	.....	.....	68	18	1	7	3	9	.....	38	16	1	66
3	18	3	.....	.....	.....	6	36	27	6	5	3	3	.....	35	6	1	54
.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	21	.....	.....	1	.....	3	.....	13	.....	.....	21
.....	2	1	.....	.....	.....	.....	6	4	1	.....	1	1	.....	.....	5	1	4
.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	2	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
48	218	52	.....	.....	.....	109	1,674	409	93	97	159	286	11	1,187	455	57	1,602

TABLE IV. SUMMARY BY CLASSES AND PROVINCES.

CLASS AND PROVINCE. / CLASSE ET PROVINCE.	EDUCATIONAL STATUS. / ÉDUCATION.				AGES.					
	Unable to read. / Incapable de lire.	Unable to write. / Incapable d'écrire.	Elementary. / Elémentaire.	Superior. / Supérieure.	Under 16 years. / Moins de 16 ans.		16 years and under 21. / 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40 / 21 ans et moins de 40.	
					M. / H.	F. / F.	M. / H.	F. / F.	M. / H.	F. / F.
No, 1.—*Outrages contre la personne.*										
Ontario	213	240	959	22	51	5	142	12	647	48
Québec	72	86	170	15	9	....	132	5	341	48
Nouveau-Brunswick	36	40	166	5	2	3	36	1	122	11
Nouvelle-Ecosse	13	21	34	4	1	....	9	.....	33	5
Ile du Prince-Edouard	16	16	42	.....	1	....	16	1	34	....
Manitoba	14	14	8	1	.....	....	4	1	13	3
Colombie-Britannique	7	7	1	.....	.....	....	....	.....	6	.....
Totaux, No. 1	371	424	1380	37	64	8	339	20	1196	115
No. 2.—*Outrages avec violence contre la propriété.*										
Ontario	20	22	88	2	7	.....	25	1	72	2
Québec	15	17	17	.....	5	....	22	.....	37	1
Nouveau-Brunswick	....	.....	3	.....	2	....	.....	.....	1	.....
Nouvelle-Ecosse	5	7	6	1	2	.....	4	.....	7	.....
Ile du Prince-Edouard	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	....
Manitoba	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....
Colombie-Britannique	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	....
Totaux, No. 2	40	46	114	3	16	.....	51	1	117	3
No. 3.—*Outrages sans violence contre la propriété.*										
Ontario	288	346	859	11	233	16	179	36	488	66
Québec	126	141	94	6	26	....	64	5	156	12
Nouveau-Brunswick	23	25	53	.....	14	3	27	....	21	2
Nouvelle-Ecosse	18	19	27	.....	11	....	22	....	24	.....
Ile du Prince-Edouard	11	11	10	.....	8	.....	6	....	7	.....
Manitoba	5	5	5	.....	.....	.....	.....	.....	6	.....
Colombie-Britannique	2	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....
Totaux, No. 3	473	549	1048	17	292	19	298	41	704	80

RÉCAPITULATION PAR CLASSES ET PROVINCES. TABLEAU IV.

AGES.			BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.							RELIGIONS.							USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.	
40 years and over. — 40 ans et au-dessus.		Not given—Non-donnés.	British Isles. — Iles Britanniques.															
M. — H.	F. — F.	F.	England, Wales. Angleterre, Galles.	Ireland. — Irlande.	Scotland. Ecosse.	Canada.	United States. Etats-Unis	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Possess. Britanniques.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other denominations. Autres confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.
269	25	42	160	207	56	676	88	29	2	28	458	241	169	133	159	17	676	542
119	19	48	48	158	1	668	6	19	.....	1	369	7	6	.....	77	3	141	74
35	4	7	2	15	1	183	8	3	2	18	120	25	17	11	33	1	55	165
19	4	28	.....	1	1	59	1	2	.....	4	20	2	4	7	22	.....	32	21
5	....	....	1	3	1	54	.....	.....	.....	.....	34	3	2	3	17	.....	15	40
1	....	....	....	.....	1	19	3	.....	.....	.....	10	.....	.....	.....	12	.....	11	12
....	....	....	2	.....	....	1	3	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	2	5	3
448	52	125	213	384	65	1660	109	55	4	51	1011	278	198	154	326	23	935	857
7	1	....	16	10	3	71	17	1	.....	3	43	27	13	12	14	4	40	79
3	2	.....	7	19	6	53	1	.....	.....	.....	73	.....	.....	.....	13	.....	17	10
....	....	.....	....	.....	....	3	....	.....	.....	.....	2	1	.....	.....	.....	.....	2	1
2	....	....	1	.....	....	13	.....	1	.....	1	8	4	.....	1	1	.....	6	1
....	....	....	....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
....	....	....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
....	.	.....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
12	3	.....	24	29	9	140	18	2	.....	4	126	32	13	13	28	4	65	91
158	33	10	159	182	55	708	139	17	4	43	423	259	224	159	104	10	620	611
42	7	68	51	104	17	503	11	11	1	.....	577	7	.....	1	118	.....	139	81
10	2	...	5	3	....	65	8	.....	1	14	44	10	4	1	7	.....	34	45
5	....	12	2	1	....	56	2	.....	1	5	19	5	1	5	14	.....	41	9
....	..	1	....	1	....	19	.....	.....	1	.....	16	.....	.....	.....	5	.....	4	17
4	....	.....	....	1	....	7	2	.....	.....	.....	3	.....	.....	3	4	.....	1	9
....	....	.....	....	.....	....	1	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	2	.....
219	42	91	217	292	72	1359	163	28	8	62	1082	282	229	169	252	10	841	772

1 '—6½*

TABLE IV. SUMMARY BY CLASSES AND PROVINCES.

CLASS AND PROVINCE. / CLASSE ET PROVINCE.	Persons charged. Personnes accusées.	Acquitted. Acquittées.	CONVICTIONS. CONDAMNATIONS. Total.	Convicted, 1st. Condamné, 1e fois.	Convicted, 2nd. Condamné, 2e fois.	Reiterated. Récidive.	SENTENCE. COMMITTED TO GAOL. EMPRISONNÉS. For Trial. Sur accusation.	With the option of a Fine. Sur option entre la Prison ou l'amende.	No option. Sans opt'n. Under one year. Moins d'un an.	One year and over. Un an et plus.	With Hard Labour. Aux Travaux forcés.
No. 4.—*Malicious Offences against Property.*											
Ontario	625	200	417	408	5	4	8	373	23	1	2
Quebec	176	63	113	111	1	1	.....	108	3	.....	.....
New Brunswick	94	55	37	26	4	7	2	33	2	.....	.....
Nova Scotia	44	18	24	24	.....	.....	2	18	3	.....	1
Prince Edward Island	14	3	8	7	.....	1	3	4	1	1	.....
Manitoba	17	8	.....	.....	.....	.....	9	.....	.....	.....	.....
British Columbia	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totals of No. 4.	970	347	599	576	10	13	24	536	32	2	3
No. 5—*Forgery and Offences against the Currency.*											
Ontario	102	35	41	38	2	1	26	3	14	1	4
Quebec	22	9	10	10	.....	.....	3	.....	4	2	.....
New Brunswick	7	3	2	1	1	.....	2	.....	.....	1	.....
Nova Scotia	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Prince Edward Island	6	1	3	1	1	1	2	.....	1	.....	.....
Manitoba	4	3	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
British Columbia	2	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totals of No. 5.	143	53	57	51	4	2	33	3	19	4	4
No. 6.—*Other Offences not included in the above classes.*											
Ontario	18419	5211	13104	12310	261	533	42	11571	887	3	224
Quebec	4535	798	3716	3556	84	76	13	2815	811	...	3
New Brunswick	2253	569	1672	1316	168	188	9	1490	60	.....	.....
Nova Scotia	2068	522	1544	1513	9	22	2	1286	95	.....	85
Prince Edward Island	526	51	475	402	14	59	.....	437	5	.....	32
Manitoba	97	32	52	45	5	2	5	39	9	.....	1
British Columbia	32	9	23	7	1	5	.....	13	8	.....	.....
Totals of No. 6	27930	7192	20586	19159	542	885	71	17651	1875	3	345
Grand Totals of Dominion	40746	11294	28736	26983	707	1046	635	22466	3930	78	679

The details and component parts of the six classes of crimes, here summarized, will be found to 6 in the left hand margin.

RÉCAPITULATION PAR CLASSES ET PROVINCES. TABLEAU IV.

SENTENCE. PENITENTIARY. PÉNITENTIAIRE.							RESIDENCE		OCCUPATIONS.						CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.		
Under two years. Moins de 2 ans.	Two years and under Five. 2 ans et moins de 5.	Five years and over. 5 ans et plus.	Life. A vie.	The Death Sentence. Condamné à mort.	Detained for Lunacy. Emprisonné pour cause de folie.	Committed to Reformatories. Envoyé à la Prison de Réforme.	Cities and Towns. Villes et villages.	Rural Districts. Districts ruraux.	Agricultural. Agriculteurs.	Commercial. Commerçants.	Domestic. Serviteurs.	Industrial. Industriels.	Professional. Professions libérales.	Laborers. Journaliers.	Married. Marié.	Widowed. Veuvage.	Single. Célibataire.
.....	2	8	.....	.....	.....	1	167	23	8	4	16	34	.....	91	55	7	131
.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	86	16	4	7	1	18	.....	37	15	1	26
1	.....	.....	.....	.....	.....	1	27	6	5	5	.....	.....	.....	6	6	.....	24
.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	6	8	.....	1	.....	1	.....	8	.....	.....	9
.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	2	.....	1	.....	.....	1	.....	3
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
					.....												
1	5	10	.....	.....	.....	2	290	53	17	19	17	54	.....	142	77	8	193
.....	13	2	.....	.....	.....	.....	8	28	11	7	1	7	1	10	21	.....	16
.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	9	1	.....	3	.....	.....	.....	7	3	.....	7
.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	1	.....	1	2	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	17	6	.....	.....	.....	.....	18	30	11	10	1	8	1	18	26	.....	23
.....	3	1	.....	.....	62	53	6522	941	438	818	704	1675	115	2988	3341	379	4067
.....	1	.....	.....	.....	8	44	3025	215	56	697	293	543	43	945	650	89	1016
65	.....	.....	.....	.....	3	.....	1532	68	39	268	77	410	11	642	428	29	1113
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	124	50	13	30	39	57	3	108	95	18	121
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	427	31	49	82	13	99	7	173	171	9	294
1	.....	.....	.....	.....	8	.....	42	15	2	10	20	4	.....	3	34	2	20
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	21	1	.....	2	8	.....	.....	1	2	18
	.....																
66	4	1	.....	.....	81	97	11673	1341	598	1905	1148	2796	179	4859	4720	528	6649
125	365	130	4	14	81	219	15829	2384	926	2309	1519	3737	246	7312	6281	637	9703

throughout the preceding Tables Nos. I. II. III., being indicated by the braces and numerals 1

TABLE IV. SUMMARY BY CLASSES AND PROVINCES.

CLASS AND PROVINCE. — CLASSE ET PROVINCE.	EDUCATIONAL STATUS. — ÉDUCATION.				AGES.					
	Unable to read. — Incapable de lire.	Unable to write. — Incapable d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure.	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21 — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.	
					M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.
No. 4.—*Attaques malicieuses contre la propriété.*										
Ontario	38	43	143	1	31	....	31	.....	87	15
Québec	15	15	6	.....	....	....	12	....	39	11
Nouveau-Brunswick	5	5	24	.....	3	4	3	2	15	2
Nouvelle-Ecosse	3	4	5	.....	1	.....	7	....	7	1
Ile du Prince-Edouard	.....	.....	4	....	1	....	.....	....	2	....
Manitoba	....	.....	....	.....	.....	....	.....	....	....	....
Colombie-Britannique	....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	....
Totaux No. 4	61	67	182	1	36	4	53	2	150	29
No. 5,—*Faux et délits par rapport à la monnaie.*										
Ontario	1	1	34	2	.....	....	7	....	19	.....
Québec	.....	.....	4	.....	.....	....	1	1	5	.....
Nouveau-Brunswick	1	1	1	.....	.....	....	.....	.....	1	....
Nouvelle-Ecosse	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	....	.....
Ile du Prince-Edouard	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....
Manitoba	....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	....
Colombie-Britannique	....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	....	....
Totaux No. 5	2	2	39	2	.....	.....	8	1	25	.....
No. 6.—*Autres délits non compris dans les classes précédentes.*										
Ontario	1338	1448	6127	125	176	21	620	107	3396	580
Québec	516	554	775	9	72	14	457	59	1379	317
Nouveau-Brunswick	267	270	1203	6	34	5	189	15	911	71
Nouvelle-Ecosse	37	41	177	7	9	.....	39	7	128	10
Ile du Prince-Edouard	143	144	317	1	17	....	66	2	262	4
Manitoba	11	11	41	5	.....	....	1	.....	36	3
Colombie-Britannique	10	10	9	.....	.....	....	3	....	7	3
Totaux No. 6	2322	2478	8649	153	308	40	1375	190	6119	988
Grand total de la Confédération	3269	3566	11412	213	716	71	2124	255	8311	1215

Les détails et les parties qui composent les six classes de crimes ici récapitulés, seront parenthèses numérotées de 1 jusqu'à 6.

RÉCAPITULATION PAR CLASSES ET PROVINCES. TABLEAU IV.

AGES.			BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.							RELIGIONS.							USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.	
40 years and over. — 40 ans et au-dessus.		Not given. — Non donnés.	British Isles. — Iles Britanniques.															
M. — H.	F. — F.	F	England, Wales. Anglet., Galles.	Ireland. — Irlande.	Scotland. Ecosse.	Canada.	United States. Etats-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres Posses. Britanniq.	Baptists. Baptistes.	Catholics. Catholiques.	Church of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Presbyterians. Presbytériens.	Protestants. Protestants.	Other denominations. Autres confessions.	Moderate. Modéré.	Immoderate. Immodéré.
27	6	3	23	34	4	121	14	2	1	4	75	37	24	17	35	.....	95	96
10	3	20	6	24	3	63	.....	3	.....	.....	39	.....	.....	.....	6	.....	17	5
.....	1	1	1	1	....	27	1	.....	.....	5	17	.....	1	.....	7	.....	10	20
1	.....	.....	.....	1	.....	12	1	.....	.....	2	5	2	.....	3	1	.....	6	3
1	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	2	.....	.....	2	2
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
39	9	24	30	60	7	227	16	5	1	11	138	39	25	22	49	.....	130	126
7	.....	.....	4	1	4	26	1	1	.....	4	4	12	6	5	4	2	29	7
1	.....	.....	.....	1	.....	5	.....	3	.....	.....	8	.....	.....	.....	2	.....	2	1
1	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
9	.....	.....	4	2	4	33	1	4	.....	5	12	12	6	5	6	2	31	9
2234	423	223	1227	2026	534	3552	421	149	11	117	3016	1477	696	974	1361	49	2647	1891
495	198	213	202	700	72	2363	60	109	4	.....	1492	52	3	9	221	.....	806	472
348	47	4	77	280	58	1079	95	47	6	55	934	180	68	85	259	2	214	1414
77	13	110	9	9	3	237	7	1	3	7	111	7	8	40	82	4	95	104
114	8	.....	10	33	2	412	3	2	13	4	268	5	9	17	167	.....	64	368
17	.....	.....	1	2	.....	41	12	1	.....	.....	17	.....	.....	.....	36	4	30	27
9	.....	1	3	.....	2	14	.....	1	.....	.....	3	.....	.....	.....	9	1	4	17
3.94	686	551	1529	3050	671	7698	598	310	37	183	5841	1721	784	1125	2135	60	3860	7293
4021	792	791	2017	3817	828	11117	905	404	50	316	8210	2364	1255	1488	2796	99	5863	9147

trouvés dans les Tableaux I, II et III précédents, et sont indiqués dans la marge gauche par des

PARDONS AND COMMUTATIONS.

TABLE V.

PARDONS ET COMMUTATIONS.

TABLEAU V.

ONTARIO.

TABLE V.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised, during the year ended 30th September, 1879.

PENITENTIARY—KINGSTON.

Crime for which condemned.	Sentence.	Date of Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Condition of Pardon or Commutation.	Age and Sex. M	Age and Sex. F.	By what Court Condemned.	Remarks.
Murder	Life	Nov., 1871	Sept. 2, 1879		...	30	Q. Bench, Kamouraska, Q.	Original sentence of death having been previously commuted.
Manslaughter	14 years	Oct., 1875	Oct. 4, 1878		43	...	Assize, Toronto	
"	7 "	April, 1874	March 5, 1879		46	...	Oyer et Termin, Toronto	
"	14 "	Nov., 1875	Sept. 2, 1879		29	...	Assize, Toronto	
Rape	8 "	Oct, 1874	Feb. 24, 1879		30	...	Assize, Oxford	
"	14 "	May, 1876	March 4, 1879	To serve 9 years from sentence	51	...	Assize, Cobourg	Original sentence of death having been previously commuted.
Wound'g w'h int't to do griev's bod'y harm	5 "	Nov., 1876	Oct. 29, 1878		30	...	C'y J's. Crim., Victoria, O.	
Unlawfully inflicting bodily harm	3 "	Mar., 1878	June 25, 1879		39	...	Assize, London	
Abduction of A. M. Carr	2 "	Oct., 1877	Oct. 1, 1878	To serve 1 year from sentence	...	21	Assize, Guelph	
Felonious Assault	7 "	Oct., 1873	Dec. 23, 1878	To serve 6 years from sentence	24	...	Assize, Toronto	
"	7 "	Oct., 1873	March 4, 1879		23	...	" "	
Assault with intent	5 "	Nov., 1876	Feb. 24, 1879		35	...	C'y J's. Crim. Peterboro'	
Burglary and Larceny	8 "	April, 1874	Oct. 4, 1878	To serve till 8th Nov. 1878	31	...	Assize, Brockville	
" "	8 "	Dec., 1875	Dec. 23, 1878		36	...	Assize, Toronto	
" "	7 "	Dec, 1873	Feb. 18, 1879		27	...	C'y J's. Crim., Leeds & Gren.	
Robbery	7 "	April, 1876	April 9, 1879		25	...	Assize, Welland	
Attempt at Robbery	4 "	Oct., 1876	May 21, 1879		63	...	Police, Brantford	
Breaking into Shop and steal'g therefrom.	3 "	July, 1877	Dec. 23, 1878		16	...	Assize, Perth	
Horse Stealing	3 "	Aug., 1877	May 21, 1879		35	...	C'y J's. Crim., Frontenac	Ill health.
Larceny and Receiving	2 "	Oct., 1878	March 3, 1879		39	...	" Welland	
Larceny	2 "	Oct., 1877	Oct. 19, 1878		19	...	Queen's Bench, Montreal	
"	3 "	Nov., 1876	Jan. 4, 1879		40	...	C'y J's. Crim., Pembroke	
"	2 "	July, 1877	March 12, 1879		...	38	" Hamilton	
"	7 "	Oct., 1874	March 27, 1879		35	...	Assize, Hamilton	
"	3 "	April, 1878	April 14, 1879		20	...	" St. Catharines	
"	5 "	Jan., 1876	July 15, 1879		21	...	Sessions, St. Thomas	

ONTARIO.

TABLEAU V.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 septembre 1879.

PÉNITENCIER—KINGSTON.

Crime pour lequel condamné.	Sentence.	Date de l'emprisonnement.	Date du pardon ou de la commutation.	Condition du pardon ou de la commutation.	Age et sexe. M	Age et sexe. F.	Par quelle cour condamné.	Remarques.
Meurtre	A vie	Nov. 1871	2 sept. 1879			30	B. de la R., Kamouraska, Q.	La sentence de mort ayant été antérieurement commuée.
Homicide non-prémédité	14 ans	Oct. 1875	4 oct. 1878		43		Assise, Toronto	
" "	7 "	Avril 1874	5 mars 1879		46		Oyer et Terminer, Toronto.	
" "	14 "	Nov. 1875	2 sept. 1879		29		Assise, Toronto	
Viol	8 "	Oct. 1874	24 février 1879		30		Assise, Oxford	
"	14 "	Mai 1876	4 mars 1879	Servir 9 ans	51		Assise, Cobourg	La sentence de mort ayant été antérieurement commuée.
Blesser avec intention de faire des lésions corporelles graves	5 "	Nov. 1876	29 oct. 1878		30		Crim. de Comté, Victoria	
Lésions corporelles	3 "	Mars 1878	25 juin 1879		39		Assise, London	
Enlèvement de A. M. Carr	2 "	Oct. 1877	1 oct. 1878	Servir 1 an		21	Assise, Guelph	
Voies de fait av. int. de comm. une félonie.	7 "	Oct. 1873	23 déc. 1878	Servir 6 ans	24		Assise, Toronto	
" " "	7 "	Oct. 1873	4 mars 1879		23		Assise, Toronto	
Voies de fait " "	5 "	Nov. 1876	24 fév. 1879		35		Crim. de Comté, Peterboro'	
Vol de nuit avec effraction et larcin	8 "	Avril 1874	4 oct. 1878	Servir jusqu'au 8 novembre 1878	31		Assise, Brockville	
" " "	8 "	Déc. 1875	23 déc. 1878		36		Assise, Toronto	
" " "	7 "	Déc. 1873	18 février 1879		27		Crim. de Co., Leeds et Gren.	
Vol	7 "	Avril 1876	9 avril 1879		25		Assise, Welland	
Tentative de vol	4 "	Oct. 1876	21 mai 1879		63		Police, Brantford	
Vol de magasin avec effraction	3 "	Juill. 1877	23 déc. 1878		16		Assise, Perth	
Vol de chevaux	3 "	Août 1877	21 mai 1879		35		Crim. de Comté., Frontenac	Mauvais état de santé.
Larcin et recel	2 "	Oct. 1878	3 mars 1879		39		" Welland	
Larcin	2 "	Oct. 1877	19 oct. 1878		19		Banc de la Reine, Montréal	
"	3 "	Nov. 1876	4 janvier 1879		40		Crim. de Comté, Pembroke	
"	2 "	Juill. 1877	12 mars 1879			38	" Hamilton	
"	7 "	Oct. 1874	27 mars 1879		35		Assise, Hamilton	
"	3 "	Avril 1878	14 avril 1879		26		" Ste. Catherine	
"	5 "	Janv. 1876	15 juillet 1879		21		Sessions, St. Thomas	

ONTARIO—*Continued.*

TABLE V.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised, during the year ended 30th September, 1879.—*Continued.*

PENITENTIARY—KINGSTON—*Concluded.*

Crime for which condemned.	Sentence.	Date of Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Condition of Pardon or Commutation.	Age and Sex. M	Age and Sex. F.	By what Court Condemned.	Remarks.
Theft and Receiving Stolen Goods	7 years	Oct., 1875	Dec. 22, 1878	To serve 3½ years from sentence with remiss'n.	21	...	Assize, Ottawa	
Arson	5 "	Mar., 1877	Oct. 4, 1878	To serve 18 months from sentence with remiss'n.	24	...	C'y J's. Crim., Cayuga	
"	2 "	Oct., 1878	March 12, 1879		88	...	" Belleville	Ill health.
"	2 "	July, 1878	June 11, 1879		...	67	" Brockville	Ill health.
"	2 "	July, 1878	June 11, 1879		66	...	" "	Ill health.
"	5 "	Mar., 1877	June 25, 1879		65	...	Assize, Brantford	
Arson and Larceny	10 "	Mar., 1874	Dec. 23, 1878		35	...	" Hamilton	Ill health.
Attempt at Arson	5 "	Nov., 1875	April 25, 1879		29	...	" London	
"	5 "	Nov., 1875	May 14, 1879		29	...	" "	
Accessory to Arson	2 "	Sept., 1877	Feb. 18, 1879		27	...	" Toronto	
Incendiarism	10 "	Oct., 1872	July 15, 1879		44	...	" Hamilton	
Forgery	3 "	Nov., 1876	Jan. 4, 1879		34	...	" Cobourg	
"	4 "	Nov., 1876	Jan. 4, 1879		22	...	Dist. Magist., Bedford, Q.	
"	2 "	April, 1879	June 25, 1879		11	...	Assize, Goderich	
Coining	5 "	Oct., 1877	Sept. 12, 1879		31	...	" Hamilton	

CENTRAL PRISON—TORONTO.

Aggravated Assault	6 mos.	Dec., 1878	April 9, 1879		43	...	Sessions, Cornwall	
Assault	22 "	April, 1878	April 9, 1879		18	...	Police, Chatham	Sentence not warranted by evid'ce
Larceny	1 year	Sept., 1878	Dec. 23, 1878		25	...	" "	Doubtful if conviction justifiable.
"	22 mos.	July, 1877	Feb. 5, 1879		19	...	" "	
Obt'g Money under False Pretences	1 year	Sept., 1878	Dec. 28, 1879		19	..	" "	
Vagrancy	6 mos.	Nov., 1878	March 26, 1879		19	...	" London	Ill health.

TABLEAU V.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 septembre 1879—*Suite.*

PÉNITENCIER—KINGSTON—*Fin.*

Crime pour lequel condamné.	Sentence.	Date de l'emprisonnement.	Date du pardon ou de la commutation.	Condition du pardon ou de la commutation.	Age et sexe. M	Age et sexe. F	Par quelle cour condamné.	Remarques.
Larcin et recel d'objets volés	7 ans	Oct. 1875	22 déc. 1878	Servir 3½ ans	21		Assise, Ottawa	
Incendier une maison habitée	5 "	Mars 1877	4 oct. 1878	Servir 18 mois	24		Crim. de Comté, Cayuga	
" "	2 "	Oct. 1878	12 mars 1879		38		" Belleville	Mauv. état de santé.
" "	2 "	Juill. 1878	11 juin 1879			67	" Brockville	Mauv. état de santé.
" "	2 "	Juill. 1878	11 juin 1879		66		" "	Mauvais état de santé.
" "	5 "	Mars 1877	25 juin 1879		65		Assise, Brantford	
Incendier une maison habitée et larcin	10 "	Mars 1874	23 déc. 1878		35		" Hamilton	Mauvais état de santé.
Incendier une maison habitée, tentative	5 "	Nov. 1875	25 avril 1879		29		" London	
" " "	5 "	Nov. 1875	14 mai 1879		29		" "	
Complice dans une incendie	2 "	Sept. 1877	18 février 1879		27		" Toronto	
Incendier une maison inhabitée	10 "	Oct. 1872	15 juillet 1879		44		" Hamilton	
Faux	3 "	Nov. 1876	4 janvier 1879		34		" Cobourg	
"	4 "	Nov. 1876	4 janvier 1879		22		Magist. de District, Bedford	
"	2 "	Avril 1879	25 juin 1879		41		Assise, Goderich	
Monnayer	5 "	Oct. 1877	12 sept. 1879		31		" Hamilton	

PRISON CENTRALE—TORONTO.

Voies de fait graves	6 mois	Déc. 1878	9 avril 1879		43		Sessions, Cornwall	
Voies de fait	22 "	Avril 1878	9 avril 1879		18		Police, Chatham	
Larcin	1 an	Sept. 1878	23 déc. 1878		25		" "	La preuve ne justif. pas la sentence.
"	22 mois	Juill. 1877	5 février 1879		19		" "	
Obtenir de l'argent sous faux prétextes	1 an	Sept. 1878	28 déc. 1879		19		" "	Incertain si l'empris. est justifiable.
Vagabondage	6 mois	Nov. 1878	26 mars 1879		19		" London	Mauv. état de santé.

ONTARIO—*Concluded.*

TABLE V.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised, during the year ended 30th September, 1879—*Continued.*

REFORMATORY—PENETANGUISHENE.

Crime for which condemned.	Sentence.	Date of Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Condition of Pardon or Commutation.	Age and Sex. M	Age and Sex. F	By what Court Condemned.	Remarks.
Larceny	3 ye'rs & 2 mos.	Feb., 1877	Nov. 21, 1878		18	...	Police, Toronto	
"	4 years..	Aug., 1878	Dec. 24, 1878	To serve 2 years in Central Prison	18	...	" Ottawa	
"	4 " ..	Jan , 1876	Dec. 28, 1878		17	...	" Toronto	
"	4 " ..	Sept., 1877	April 9, 1879		15	...	" Hamilton	
"	3 " .	Mar., 1878	June 27, 1879		17	...	C'y J's. Crim., Woodstock	
"	4 " ..	Feb., 1876	June 27, 1879		20	...	Police, Toronto	
"	5 " ..	Sept., 1875	June 27, 1879		22	...	C'y J's. Crim , Chatham..	
"	3 " ..	Sept., 1876	June 27, 1879		18	...	" Barrie	
"	2 " ..	Nov., 1877	June 25, 1879		19	...	Police, Brantford	
"	5 " ..	Aug., 1877	Aug. 4, 1879		15	...	" Chatham	

COMMON GAOLS.

Assaulting his wife	40 days	Dec., 1878	Jan. 4, 1879		40	...	Police, Hamilton	Recommended by Magistrate.
Assault	4 mos..	Feb., 1879	May 21, 1879		25	...	J. P. Goderich	At request Ontario Government
"	1 year..	Dec., 1878	Aug. 2, 1879		36	...	Police, Owen Sound	
Maliciously Wounding	6 mos..	Dec., 1878	April 9, 1879	To serve 4 months from sentence	54	...	C'y J's. Crim., Owen Sound	
Horse Stealing	3 " .	Nov., 1878	Jan. 14, 1879		26	...	" Lambton	Ill health.
Larceny	2 " .	July, 1879	Sept. 8, 1879		16	...	" Carleton	Ill health.
Having an illicit Still	6 " .	Sept., 1878	Dec. 23, 1878		72	...	Police, Barrie	Recomm. by Officer Inland Revenue.

ONTARIO—*Fin.*

TABLEAU V.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 septembre 1879—*Suite.*

MAISON DE RÉFORME—PÉNÉTANGUISHENE.

Crime pour lequel condamné.	Sentence.	Date de l'emprisonnement.	Date du pardon ou de la commutation.	Condition du Pardon ou de la Commutation.	Age et sexe. M	Age et sexe. F	Par quelle cour condamné.	Remarques.
Larcin	3 ans et 2 mois	Fév. 1877	21 nov. 1878		18	...	Police, Toronto	
"	4 ans	Août 1878	24 déc. 1878	Servir 2 ans à la prison centrale	18	...	" Ottawa	
"	4 "	Janv. 1876	28 déc. 1878		17	...	" Toronto	
"	4 "	Sept. 1877	9 avril 1879		15	...	" Hamilton	
"	3 "	Mars 1878	27 juin 1879		17	...	Crim. de Comté, Woodstock	
"	4 "	Fèv. 1876	27 juin 1879		20	...	Police, Toronto	
"	5 "	Sept. 1875	27 juin 1879		22	...	Crim. de Comté, Chatham.	
"	3 "	Sept. 1876	27 juin 1879		18	...	" Barrie	
"	2 "	Nov. 1877	25 juin 1879		19	...	Police, Brantford	
"	5 "	Août 1877	4 août 1879		15	...	" Chatham	

PRISONS COMMUNES.

Voies de fait sur sa femme	10 jours.	Déc. 1878	4 janvier 1879		40	...	Police, Hamilton	Recommandé par le magistrat.
Voies de fait	4 mois.	Fév. 1879	21 mai 1879		25	...	Juge de la Paix, Goderich.	A la demande du gouvern't d'Ontar.
"	1 an	Déc. 1878	2 août 1879		36	...	Police, Owen Sound	
Blesser malicieusement	6 mois.	Déc. 1878	9 avril 1879	Servir 4 mois	54	...	Criminelle de Comté, Owen Sound	
Vol de chevaux	3 mois.	Nov. 1878	14 janvier 1879		26	...	Crim. de Comté, Lambton.	Mauv. état de santé
Larcin	2 mois.	Juill. 1879	8 sept. 1879		16	...	" Carleton.	" "
Posséder des appareils de distillation	6 mois.	Sept. 1878	23 déc. 1879		72	...	Police, Barrie	Recommandé par l'offic. du R. de l'I.

QUEBEC.

TABLE V.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised, during the year ended 30th September, 1879.

ST. VINCENT DE PAUL PENITENTIARY.

Crime for which condemned.	Sentence.	Date of Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Condition of Pardon or Commutation.	Age and Sex. M	Age and Sex. F	By what Court Condemned.	Remarks.
Stealing money out of a letter	5 years	Aug., 1876	Sept. 12, 1879		27		District Magistrate, Sorel	
Stealing	2 "	Sept., 1877	Oct. 1, 1878		20		Sessions, Montreal	
Larceny	2 "	Dec., 1877	Jan. 14, 1879		20		" "	Ill health.
"	2 "	Dec., 1877	April 10, 1879		36		Dist. Mag., St. Hyacinthe	
"	3 "	Nov., 1877	May 21, 1879		33		Queen's Bench, Montreal	
Arson with intent to defraud	5 "	May, 1877	Oct. 1, 1878	To serve 18 months from sentence with remiss'n.	31		Queen's Bench, Montreal	
Arson	4 "	Oct., 1875	Dec. 23, 1878		29		" Bedford	
Forgery	3 "	Oct., 1877	Oct. 1, 1878	To serve till 12th Oct. 1878	18		Queen's Bench, Montreal	
Forgery	4 "	Sept., 1875	Feb. 12, 1879		33		" St. Johns	Having with imprisonm't before sentence served 4 years.
Burglary	4 "	Aug., 1876	May 14, 1879		41		" Gaspé	
Breaking into Shop and steal'g therefrom	2 "	Jan., 1878	Dec. 23, 1878		16		Sessions, Montreal	
Bestiality	7 "	Jan., 1878	July 15, 1879		57		Q. B., St. Scholastique	

COMMON GAOLS.

Maliciously inflict'g grievous bodily harm	6 m'ths.	Aug., 1878	Dec. 24, 1878		24		Sessions, Montreal	Ill health.
Assault occasion'g grievous bodily harm	1 year	Jan., 1879	July 24, 1879		30		Queen's Bench, Ottawa	
Assault'g constable in execution of duty	1 month & $20	Sept., 1878	Dec. 23, 1878		21		" Montreal	
Obstruct'g constable in execution of duty	1 month & $20.	Sept., 1878	Dec. 23, 1878		30		" "	
Obstruct'g constable in execution of duty	1 month & $20.	Sept., 1878	Dec. 23, 1878			21	" "	

TABLEAU V.—Cas où le droit de grâce a été exercé, durant l'année finissant le 30 septembre 1879—*Suite.*

PÉNITENCIER DE ST. VINCENT DE PAUL.

Crime pour lequel condamné.	Sentence.	Date de l'emprisonnement.	Date du pardon ou de la commutation.	Condition du pardon ou de la commutation.	Age et sexe. M	Age et sexe. F	Par quelle cour condamné.	Remarques.
Vol d'argent dans une lettre	5 ans	Août 1876	Sept. 12, 1879		27		Magistrat de Dist., Sorel	
Escroquerie	2 "	Sept. 1877	Oct. 1, 1878		20		Sessions, Montréal	
Larcin	2 "	Déc. 1877	Janv. 14, 1879		20		" "	Mauvais état de santé.
"	2 "	Déc. 1877	Avril 10, 1879		30		Mag. de Dist., St Hyacinthe	
"	3 "	Nov. 1877	Mai 21, 1879		33		Banc de la Reine, Montréal	
Incendier une maison avec intention de frauder	5 "	Mai 1877	Oct. 1, 1878	Servir 18 mois	31		" "	
Incendier uné maison habitée	4 "	Oct. 1875	Déc. 23, 1878		19		" Bradford.	
Faux	3 "	Oct. 1877	Oct. 1, 1878	Servir jusqu'au 12 octobre 1878	18		" Montréal.	Ayant servi 4 ans en comptant l'emprisonnem't antérieur à la sentence.
"	4 "	Sept. 1875	Fév. 12, 1879		33		" St. Jean.	
Vol de nuit avec effraction	4 "	Août 1876	Mai 14, 1879		41		" Gaspé	
Bris de magasin et vol	2 "	Janv. 1878	Déc. 23, 1878		16		Sessions, Montréal	
Bestialité	7 "	Janv. 1878	Juill. 15, 1379		57		B. de la R., Ste. Scholastiq'e	

PRISONS COMMUNES.

Faire des blessures corporelles graves	6 mois	Août 1878	Déc. 24, 1878		24		Sessions, Montréal	Mauvais état de santé.
Voies de fait avec blessures corp. graves	1 an	Janv. 1879	Juill. 24, 1879		30		Banc de la Reine, Ottawa	
Voies de fait cont. un constab. en devoir.	1 mois et $20	Sept. 1878	Déc. 23, 1878		21		Montréal	
" " "	1 mois et $20	Sept. 1878	Déc. 23, 1878		30		" Montréal	
" " "	1 mois et $20	Sept. 1878	Déc. 23, 1878			21	" Montréal.	

QUEBEC — *Concluded.*

TABLE V.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised, during the year ended 30th September, 1879—*Continued.*

COMMON GAOLS—*Concluded.*

Crime for which condemned.	Sentence.	Date of Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Condition of Pardon or Commutation.	Age and Sex. M	Age and Sex. F	By what Court Condemned.	Remarks.
Assault	1 year	Mar., 1878	Feb. 13, 1879		23		Queen's Bench, Montreal	
Larceny and obtaining goods by false pretences	1 "	Nov., 1878	May 9, 1879		27		Police, Quebec	
Larceny	9 mo'ths	June, 1878	Nov. 13, 1878		25		General Sessions, Montreal	
"	3 "	Dec. 1878	Jan. 3, 1879		18		Police, Montreal	On report of Surgeon.
"	1 year	Oct. 1878	July 15, 1879		40		Queen's Bench, Montreal	
"	6 mo'ths f'm 7th April	Sept., 1878	July 15, 1879		24		Sessions, Quebec	
"	18 m'ths	Jan., 1878	Dec. 23, 1878		35		Superior, Aylmer	Judges recommendation.
"	6 mo'ths f'm 7th April	Feb., 1879	July 15, 1879		18		Sessions, Quebec	
Receiving Stolen Goods	3 mo'ths	May, 1879	July 21, 1879		23		Queen's Bench, Montreal	
Inmate of House of Ill-Fame	6 mo'ths	Nov., 1878	Mar. 12, 1879			18	Recorder, Montreal	
REFORMATORY—MONTREAL.								
Stealing money	4 years	Dec., 1876	Jan. 4, 1879		19		Police, Montreal	
Stealing	3 "	Jan., 1877	Oct. 7, 1878		16		" "	

QUÉBEC — *Fin.*

TABLEAU V.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 septembre 1879—*Suite.*

PRISONS COMMUNES—*Fin.*

Crime pour lequel condamné.	Sentence.	Date de l'emprisonnement.	Date du pardon ou de la commutation.	Condition du pardon ou de la commutation,	Age et sexe. M	Age et sexe. F	Par quelle cour condamné.	Remarques.
Voies de fait	1 an	Mars 1878	Fév. 13, 1879		23		Banc de la Reine, Montréal	
Larcin et obtenir des effets sous faux prétextes	1 an	Nov. 1878	Mai 9, 1879		27		Police, Québec	
Larcin	9 mois	Juin 1878	Nov. 13, 1878		25		Sessions Génér. Montréal	
"	3 "	Déc. 1878	Janv. 3, 1879		18		Police, Montréal	Sur rapport du chirurgien.
"	1 an	Oct. 1878	Juill. 15, 1879		40		Banc de la Reine, Montréal	
"	6 mois depuis 7 avril	Sept. 1878	Juill. 15, 1879		24		Sessions, Québec	
"	18 mois.	Janv. 1878	Déc. 23, 1878		35		Supérieure, Aylmer	Sur recommandation du juge.
"	6 mois depuis 7 avril	Fév. 1879	Juill. 15, 1879		18		Sessions, Québec	
Recel d'objets volés	3 mois	Mai 1879	Juill. 21, 1879		23		Banc de la Reine, Montréal	
Habiter des maisons de débauche	6 mois	Nov. 1878	Mars 12, 1879			18	Recorder, Montréal	
MAISON DE RÉFORME—MONTRÉAL.								
Vol d'argent	4 ans	Déc. 1876	Janv. 4, 1879		19		Police, Montréal	
Escroquerie	3 "	Janv. 1877	Oct. 7, 1878		16		" "	

NEW BRUNSWICK.

TABLE V.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised, during the year ended 30th September, 1879—*Continued.*

PENITENTIARY, ST. JOHN.

Crime for which condemned.	Sentence.	Date of Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Condition of Pardon or Commutation.	Age and Sex. M	Age and Sex. F	By what Court Condemned.	Remarks.
Murder	Life.	Aug., 1875	Jan. 8, 1879		44		Supreme, St. John	Ill health.
"	7 years.	Nov., 1878	March 3, 1879			42	Oyer and Terminer, Charl.	No sufficient evidence.
Stealing from Post Letter	5 "	Aug., 1876	Oct. 2, 1878		21		Supreme, St. John	
Larceny and Robbery	5 "	June, 1876	April 1, 1879		23		County, Charlotte	Ill health.
"	3 "	Jan., 1877	Oct. 21, 1878		23		" St. John	
"	1 "	Nov., 1878	Feb. 18, 1879	To serve 6 months from sentence	22		Police, St. John	
"	3 "	July, 1877	Feb. 24, 1879		28		County, St. John	Ill health.
"	1 "	Oct., 1878	March 12, 1879			30	" St. John	
"	3 "	Jun', 1878	July 15, 1879		20		" Westmoreland	
"	3 "	Jan., 1878	July 15, 1879		20		Supreme, St. John	
Uttering forged Bank Notes	5 "	Aug., 1876	Dec. 28, 1878		30		" Westmoreland	Ill health.

original sentence of death having been previously commuted.

COMMON GAOLS.

Concealing the Birth of a Child	1 year	Nov., 1875	Aug. 11, 1879			22	Circuit, Charlotte	
Assaulting Police in execution of duty.	1 "	Oct., 1878	April 9, 1879		25		County, Northumberland	
Larceny	8 mo'ths	Sept., 1878	Jan. 25, 1879		26		Supreme Court	Ill health.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

TABLEAU V.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 septembre 1879—*Suite.*

PÉNITENCIER—ST. JEAN.

Crime pour lequel condamné.	Sentence.	Date de l'emprisonnement.	Date du pardon ou de la commutation.	Condition du pardon ou de la commutation.	Age et sexe. M	Age et sexe. F.	Par quelle cour condamné.	Remarques.
Meurtre	A vie	Août 1875	8 janvier 1879		44		Suprême, St. Jean	Mauvais état de santé. } Le sentence de mort ayant été antérieurement commuée.
"	7 ans	Nov. 1878	3 mars 1879			42	Oyer et Term., Charlotte.	Preuves insuffisantes. } Le sentence de mort ayant été antérieurement commuée.
Vol d'une lettre	5 "	Août 1876	2 oct. 1878		21		Suprême, St. Jean	
Larcin et vol	5 "	Juin 1876	1 avril 1879		23		Comté, Charlotte	Mauvais état de santé.
Larcin	3 "	Janv. 1877	21 oct. 1878		23		" St. Jean	
"	1 "	Nov. 1878	18 février 1879	Servir 6 mois	22		Police, St. Jean	
"	3 "	Juill. 1877	24 février 1879		28		Comté, St. Jean	Mauvais état de santé.
"	1 "	Oct. 1878	12 mars 1879			30	" "	
"	3 "	Juin 1878	15 juillet 1879		20		" Westmoreland	
"	2 "	Janv. 1878	15 juillet 1879		20		Suprême, St. Jean	
Circulation de faux billets de banque	5 "	Août 1876	28 déc. 1878		30		" Westmoreland	Mauvais état de santé.

PRISONS COMMUNES.

Suppression de part	1 an	Nov. 1878	11 août 1879			22	Circuit, Charlotte	
Voies de fait sur un constable en devoir	1 an	Oct. 1878	9 avril 1879		25		Comté, Northumberland	
Larcin	3 mois	Sept. 1878	25 janvier 1879		26		Suprême	Mauvais état de santé.

NOVA SCOTIA.

TABLE V.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised, during the year ended 30th September, 1879—*Continued.*

PENITENTIARY—HALIFAX.

Crime for which condemned.	Sentence.	Date of Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Condition of Pardon or Commutation.	Age and Sex. M	Age and Sex. F	By what Court Condemned.	Remarks.
Murder	Life.	Nov., 1861	Dec. 23, 1878		60		Supreme, Yarmouth.	Original sentence of death having been prev'ly commuted.
Larceny	4 years.	May, 1878	Feb. 28, 1879		27		Supreme Court	Ill health.
COMMON GAOLS.								
Larceny	1 year.	Nov., 1878	May 21, 1879		65		Supreme Court	
Perjury	1 month & $10	June, 1879	Aug., 4, 1879			41	Supreme, Pictou	Fine remitted.

PRINCE EDWARD ISLAND.

COMMON GAOLS.

Crime for which condemned.	Sentence.	Date of Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Condition of Pardon or Commutation.	Age and Sex. M	Age and Sex. F	By what Court Condemned.	Remarks.
Assault	8 mo'ths	Mar., 1878	Dec. 28, 1878		19		Supreme Court	Ill health.
"	6 mo'ths	Oct., 1878	Feb. 12, 1879		24		Stipendiary Magistrate, Charlottetown	
Burglary	5 years.	Jan., 1876	April 9, 1879		19		Supreme Court	Original sentence of death having been prev'ly commuted.
Larceny	6 mo'ths	Oct., 1878	April 9, 1879		42		Assise, Prince	

NOUVELLE-ECOSSE.

TABLEAU V.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 septembre 1879—*Suite.*

PÉNITENCIER—HALIFAX.

Crime pour lequel condamné.	Sentence.	Date de l'emprisonnement.	Date du pardon ou de la commutation.	Condition du Pardon ou de la Commutation.	Age et sexe. M	Age et sexe. F	Par quelle cour condamné.	Remarques.
Meurtre	A vie	Nov. 1861	23 déc. 1878		60	...	Suprême, Yarmouth	La sentence de mort ayant été antérieurement commuée.
Larcin	4 ans	Mai 1878	28 février 1879		27	...	Supreme	Mauvais état de santé.
PRISONS COMMUNES.								
Larcin	1 an	Nov. 1878	21 mai 1879		65	...	Suprême	
Parjure	1 mois et $40	Juin 1879	4 août 1879		...	41	Suprême, Pictou	Amende remise.

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

PRISONS COMMUNES.

Voies de fait	8 mois	Mars 1878	28 déc. 1878		19	...	Suprême	Mauvais état de santé.
"	6 mois	Oct. 1878	12 février 1879		24	...	Mag. Stip., Charlottetown.	
Vol de nuit avec effraction	5 ans	Janv. 1876	9 avril 1879		19	...	Suprême	La sentence de mort ayant été antérieurement commuée.
Larcin	6 mois.	Oct. 1878	9 avril 1879		42	...	Assise, Prince	

BRITISH COLUMBIA.

TABLE V.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised, during the year ended 30th September, 1879—*Concluded.*

PENITENTIARY—NEW WESTMINSTER.

Crime for which condemned.	Sentence.	Date of Committal.	Date of Pardon or Commutation.	Condition of Pardon or Commutation.	Age and Sex. M	Age and Sex. F	By what Court Condemned.	Remarks.
Perjury	5 years	Dec., 1874	Dec. 23, 1878		43		Supreme, Victoria	
COMMON GAOLS.								
Shooting a Chinaman with intent, etc.	7 years	Sept., 1872	Oct. 1, 1878				Supreme, Victoria	
DEATH SENTENCES COMMUTED DURING THE YEAR.								
Murder	Death	Sept., 1878	Nov. 7, 1878	Imprisonment, life, Kingston Penitentiary			Assise, Renfrew, O.	
"	"	Oc., 1878	Nov. 18, 1878	Imprisonment, life, Kingston Penitentiary			Assise, Welland, O.	
"	"	Nov., 1878	Jan. 4, 1879	Imprisonment, 10 years, Brit. Columb. Penit'y.			Supreme, Brit. Columbia	
"	"	Nov., 1878	Jan. 2, 1879	Imprisonment, 7 years, St. John Penitentiary			Oyer and Terminer, St. Andrews, N.B.	
"	"	June, 1879	July 23, 1879	Imprisonment, life, Halifax Penitentiary			Supreme, Lunenburg, N.S.	
"	"	June, 1879	July 11, 1879	Imprisonment, life, Kingston Penitentiary			Oyer & Term., Toronto, O.	

COLOMBIE—BRITANNIQUE.

TABLEAU V.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 septembre 1879—*Fin.*

PÉNITENCIER—NEW WESTMINSTER.

Crime pour lequel condamné.	Sentence.	Date de l'emprisonnement.	Date du pardon ou de la commutation.	Condition du pardon ou de la commutation.	Age et sexe. M	Age et sexe. F	Par quelle cour condamné.	Remarques.
Parjure	5 ans...	Déc. 1874	23 déc. 1878		43	...	Suprême, Victoria	
PRISONS COMMUNES.								
Usage d'armes avec intention de tuer	7 ans...	Sept. 1872	1er oct. 1878		...	...	Suprême, Victoria	
SENTENCES DE MORT COMMUÉES DURANT L'ANNÉE.								
Meurtre	La mort	Sept. 1878	7 nov. 1878	Pénitencier de Kingston, pour la vie	...	...	Assise, Renfrew, O.	
"	"	Oct. 1878	18 nov. 1878	Pénitencier de Kingston, pour la vie	...	...	Assise, Welland, O.	
"	"	Nov. 1878	4 janv. 1879	Pénitencier, Colombie-Britannique, 10 ans	...	...	Suprême, Colombie-Brit.	
"	"	Nov. 1878	2 janv. 1879	Pénitencier, St. Jean, N.B., 7 ans	...	...	Oyer et Ter., St. André, N.B.	
"	"	Juin 1879	23 juillet 1879	Pénit., Halifax, p. la vie	...	...	Suprême, Lunenburg, N.E.	
"	"	Juin 1879	11 juillet 1879	Pénitencier, Kingston, pour la vie	...	...	Oyer et Termin., Toronto	

APPENDICE AU RAPPORT ANNUEL

DU

DÉPARTEMENT DEL 'AGRICULTURE.

LE CANADA EN 1880.

RAPPORTS

DES

DÉLÉGUÉS DES FERMIERS

SUR LE

CANADA

CONSIDÉRÉ COMME

CHAMP OUVERT A L'ÉMIGRATION.

SECONDE SÉRIE.

OTTAWA
IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE, RUE WELLINGTON
1881

TABLE DES MATIÈRES.

Introduction 5

Introduction à la première série de rapports 7

Rapport du professeur Sheldon 9

Rapport de M. Hugh McLean 29

Rapport de M. George Curtis 53

Rapport de M. R. H. B. P. Anderson 66

Rapport de M. W. B. Cubitt 84

Rapport de M. Peter Imrie 97

Rapport de M. J. Sparrow 114

Rapport de M. George Broderick 125

Rapport de M. John Sagar 139

Mémoire de M. James Riddell 152

Extrait du rapport de MM. Read et Pell 158

Extraits de la *Colonization Circular* 160

Extraits du mémoire du colonel Dennis concernant les règlements au sujet des terres 171

Renseignements aux personnes qui se proposent de s'établir en Canada 173

INTRODUCTION.

L'annexe que l'on présente ici au public, forme la seconde série des rapports des cultivateurs anglais, irlandais et écossais qui ont visité le Canada dans le cours de l'été et de l'automne, l'année dernière. Ces rapports ont été faits par les messieurs dont les noms suivent et dont quelques-uns avaient été choisis par les cultivateurs de certains districts, tandis que d'autres, grâce à leur position dans le monde agricole, font d'eux-mêmes autorité en cette importante matière. Voici les noms :

M. J. P. Sheldon, professeur au collège d'agriculture de Wilts et Hants, Downton, Salisbury.
M. Hugh McLean, Rhu, Tarbert, Argyllshire.
M. George Curtis, Woodside, Silsden, Leeds.
M. R. H. B. P. Anderson, Listowel, comté de Kerry, Irlande.
M. W. Cubitt, Bacton Abbey, North Walsham, Norfolk.
M. Peter Imrie, Cawder Cuilt, Maryhill, Lanark.
M. J. Sparrow, propriété de Woodlands, Doynton, près Bath.
M. G. Broderick, Hawes, Wensleydale, York.
M. John Sagar, Waddington, près Clitheroe, Lancashire.

M. James Riddell, qui réside au Manitoba depuis quatre ans, a également fourni un mémoire. On a aussi donné des extraits du rapport présenté au parlement au mois d'août 1880 par MM. Clarke, Read et Albert Pell, M.P., et du chapitre de la *Colonization Circular*, récemment publié par le bureau colonial, qui a trait au Canada.

Ces rapports contiennent beaucoup de renseignements sur les ressources agricoles du Manitoba, des Territoires du Nord-Ouest, des provinces d'Ontario et de Québec, et des provinces maritimes du Canada, ainsi que sur les avantages que le pays, en général, offre à l'établissement des agriculteurs anglais et d'autres nationalités ; ils seront donc lus avec intérêt par un grand nombre de personnes qui, pour des raisons diverses, cherchent un champ nouveau où elles puissent exercer leur énergie et employer leurs capitaux avec avantage.

Le Canada est recommandé aux personnes des catégories suivantes :

1. Les fermiers qui possèdent un capital suffisant pour leur permettre de s'établir sur des terres, peuvent se rendre au Canada avec la certitude d'y réussir. La même observation s'applique aux personnes qui, bien que n'étant pas encore habituées à cultiver la terre, pourraient se livrer à cette culture et ont des ressources suffisantes pour acheter des terres.

2. Les grands cultivateurs et les personnes ayant des capitaux à placer.

3. Les journaliers, hommes et femmes, les servantes (dont on paie, en partie, les frais de voyage,) et les artisans de métiers en demande à la campagne.

Les personnes auxquelles on conseille de ne pas émigrer sont les femmes de classe plus élevée que les servantes, les commis de bureau ou de magasin, et les personnes n'ayant point de profession ou métier et qui ne sont point habituées au travail manuel. Aux personnes de ces deux catégories, le Canada offre peu d'avantages.

Les rapports affirment que le Canada offre plus d'avantages qu'aucun autre pays aux hommes rangés et laborieux. D'abord, les frais de traverse sont moindres que pour se rendre dans toute autre partie du Nouveau-Monde—considération importante pour l'émigrant qui a une famille et dont les ressources pécuniaires sont limitées. La traversée est aussi plus courte. Le colon reste sujet britannique et n'est pas obligé de changer sa nationalité pour obtenir un octroi gratuit de terres ou acquérir

le droit d'enregistrer son vote. Dans presque toutes les provinces, on peut obtenir des octrois gratuits de terres, variant, en étendue, de 100 à 200 acres. Au Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest, le colon peut obtenir gratuitement 160 acres et acheter 160 autres acres, à un prix nominal et à des conditions très avantageuses, comme il est expliqué dans l'annexe. En décrivant cette partie du Canada, il faut mentionner son progrès et son développement rapides. Il y a dix ans, cette région était à peu près inconnue; aujourd'hui, on y trouve une ville de 12,000 habitants (Winnipeg), en outre de plusieurs autres villes moins considérables. La construction rapide du chemin de fer du Pacifique canadien devra nécessairement être d'un avantage incalculable pour cette région, qu'il ouvrira en y donnant de l'emploi à un grand nombre de travailleurs. Nul doute que l'on construira plusieurs autres chemins de fer dans ce vaste territoire à mesure qu'il se peuplera.

Le climat convient aux Anglais, et le sol peut produire toutes les mêmes récoltes qu'en Angleterre, et plusieurs autres. Tomates, melons, raisins, pêches et fruits de toutes sortes y mûrissent en plein air et atteignent le plus grand développement, ce qui est une réponse suffisante à tout ce que l'on pourrait dire contre le climat.

Inutile de parler en détail des différents rapports; ils s'expliquent d'eux-mêmes. Les personnes qui songent à quitter l'Angleterre pour se fixer dans d'autres pays, n'ont qu'une chose à faire: comparer les avantages qu'offre le Canada avec les désavantages qu'il peut présenter et juger, par elle-mêmes, si ce pays convient aux colons agricoles et aux artisans qui devront bientôt les suivre.

On a reproduit ici l'introduction du volume de l'année dernière, et l'on peut se procurer à tous les bureaux du gouvernement les rapports ici mentionnés.

INTRODUCTION A LA PREMIÈRE SÉRIE DE RAPPORTS

PUBLIÉE AU COMMENCEMENT DE 1880.

L'honorable J. H. Pope, ministre de l'agriculture du gouvernement du Canada, a fait inviter plusieurs délégués des fermiers du Royaume-Uni à visiter le Canada, pendant l'automne de 1879, pour examiner ses ressources et faire rapport sur les avantages qu'il offre à l'émigration.

Sur cette invitation, les délégués suivants ont visité le Canada :—

M. Biggar, "The Grange," Dalbeattie, Kircudbrightshire.
M. Cowan, Mains of Park, Glenluce, Wigtownshire.
M. Gordon, Comlongon Mains, Annan, Dumfriesshire.
M. Elliot, Hollybush, Galashiels.
M. Logan, Legerwood, Earlston, Berwickshire.
M. Snow, Pirntatoon, Fountain Hall, Midlothian.
M. Hutchinson, Brougham Castle, Penrith, Cumberland.
M. Peat, Lees House, Silloth, Cumberland.
M. Irving, Bowness-on-Solway, Carlisle.
M. Johnstone, Low Burnthwaite, près Carlisle.
M. Wilken, Waterside of Forbes, Aberdeenshire.
M. Bruce, Aberdeenshire.
M. Wallace, Nithsdale.
M. Welsh, Eskdale.

Tout d'abord, ces messieurs furent informés que l'on voulait surtout avoir la libre expression de leur jugement, le résultat de leurs observations personnelles sur les avantages et désavantages du Canada; en d'autres termes, l'endroit et le revers de la médaille. Mais il faut ajouter que cette recommandation n'était pas nécessaire pour des hommes tels que ceux qui ont été envoyés en Canada, et leurs commettants le savent très bien.

En invitant ces délégués, on avait pour objet de leur faciliter les moyens de voir toutes les parties du Canada, dans les limites que permettrait le temps à leur disposition, et d'obtenir, concernant le pays, des témoignages que personne n'aurait le droit de récuser.

Les rapports actuellement publiés ont été faits par les divers délégués à leurs commettants et remis à M. John Lowe, secrétaire du département canadien de l'agriculture, qui est venu en Angleterre pour les recevoir et les faire publier.

Comme annexes à cette publication, l'on trouvera les rapports de deux messieurs qui n'étaient pas délégués, mais ont accompagné les délégués en simples observateurs, savoir: M. John Maxwell, de Carlisle, et M. Chambré, du comté de Tyrone.

Il n'est pas nécessaire de résumer ici les rapports des délégués, car ils seront lus avec un intérêt spécial, par foules de personnes, dans tout le Royaume-Uni. Toutefois, il est bon de dire que ceux qui se sont rendus au Manitoba et dans les parties contiguës du territoire voisin, ont constaté que le sol est d'une richesse extraordinaire et spécialement propre à la culture du grain. Dans les autres parties du Canada, ils ont trouvé que la culture ordinaire se pratique à peu près comme dans le Royaume-Uni. Un des délégués, M. Elliot, déclare que, dans les parties du Canada qu'il a visitées, il n'est pas nécessaire de garder le bétail à l'étable plus longtemps qu'en Ecosse.

Plusieurs des délégués expliquent comment l'on peut acheter des fermes dans les provinces les plus anciennes, et pourquoi les terres sont à si bon marché. Relativement aux prix, dans les parties du Canada mentionnées en dernier lieu, il faut

observer que la valeur des terres occupées dans les parties les plus anciennement colonisées d'un pays nouveau comme le Canada, est réglée principalement par les frais de défrichement dans les parties boisées et par la facilité avec laquelle on peut obtenir gratuitement 160 acres de terres de prairie, à la simple condition d'y résider, sans interruption, pendant trois ans. Chacun comprendra que du moment où le colon peut obtenir de vastes étendues de terre à pareilles conditions, les terres doivent diminuer de valeur dans les districts plus anciens qui se trouvent à quelques centaines de milles, et qui sont reliés à la région nouvelle par des chemins de fer et des cours d'eau navigables.

Un fait à noter, c'est que le cultivateur qui émigre des Iles Britanniques au Canada ne renonce point à son drapeau et se retrouve presque dans les conditions sociales qu'il vient de quitter. Il arrive chez les "siens," il se retrouve chez lui. Il n'est point obligé de jurer—avant de pouvoir exercer les droits de citoyen, ou, comme dans certains Etats, avant de pouvoir devenir propriétaire,—qu'il renonce à "son allégeance et fidélité" au souverain qui gouverne son pays natal.

En outre, le cultivateur qui émigre des Iles Britanniques a la satisfaction de savoir qu'il contribue à former un grand empire, dont le territoire couvre la moitié nord du continent de l'Amérique Britannique du Nord, sur une étendue aussi vaste que toute l'Europe, et offre des ressources agricoles, minérales et commerciales au développement desquelles on ne saurait prévoir de limites. Le rapport des délégués fait même voir que, dans notre pays, on ne se fait pas d'idée de l'immensité des ressources de cette région.

Le gouvernement fédéral est possesseur des terres dans le Manitoba, Kéwatin et le Territoire du Nord-Ouest. Dans les provinces plus anciennes, les gouvernements locaux possèdent les terres offertes à la colonisation. On trouvera dans ce volume les règlements concernant les terres fédérales, les conditions auxquelles les concessions de terres (*homesteads*) sont faites aux colons, et les prix auxquels ils peuvent acheter d'autres terrains, y comprises les réserves des chemins de fer. L'agent du gouvernement canadien fournira, par correspondance, tous autres renseignements qu'on voudra bien lui demander.

RAPPORT DE M. J. P. SHELDON, PROFESSEUR AU COLLÈGE D'AGRICULTURE DE . WILTS ET HANTS, DOWNTON, SALISBURY.

INTRODUCTION.

Parti de Liverpool sur le vapeur de la ligne Allan, le *Peruvian*, le 12ème jour du mois d'août dernier, j'arrivai à Québec le 21 du même mois. Je me rendis ensuite, par Montréal, à Ottawa, faisant le trajet par bateau à vapeur, depuis Montréal, sur la rivière des Outaouais. Je me rendis ensuite à Toronto et, de là, par les grands lacs, jusqu'au Manitoba, où se termina mon voyage dans la direction ouest. Revenant vers l'est, je passai un temps considérable dans la province d'Ontario, que je quittai à regret. Je me rendis ensuite dans les provinces de Québec, du Nouveau-Brunswick, de l'Ile du Prince-Edouard et de la Nouvelle-Ecosse, et l'on trouvera plus loin, dans ce rapport, un compte-rendu des impressions qne m'a laissées chacune de ces provinces. Après avoir passé exactement dix semaines dans le pays, je partis de Québec le 30 octobre et j'étais de retour à Liverpool le 8 novembre.

Je suis revenu sur le vapeur de la ligne Allan, le *Moravian*, et je dois dire ici avec quel soin et quelle habileté cette ligne est organisée; je ne saurais aussi faire trop l'éloge du confort et de l'élégance que l'on trouve à bord de ces navires, des attentions que les chefs de service prodiguent aux passagers, de la courtoisie inaltérable des officiers, de l'ordre, de la propreté qui y règnent partout.

Sur le *Peruvian*, nous avions un grand nombre d'émigrants dans l'entrepont et et les cabines intermédiaires. Le capitaine Smith, qui naturellement connaît dans tous leurs détails les dispositions intérieures du navire, voulut bien me faire visiter tout le compartiment des émigrants. Je suis heureux de dire ici que les dortoirs sont propres et bien aérés, la nourriture d'excellente qualité, et que l'ordre, la discipline et la propreté règnent partout dans le compartiment dont il s'agit. De fait, la traversée de l'Atlantique dans ces vapeurs, est chose beaucoup plus facile, plus simple et plus agréable qu'on ne se l'imagine en général; et les personnes, particulièrement les femmes, qui redoutent de se rendre au Canada à cause de la traversée, peuvent rester convaincues qu'elle n'offre rien de formidable. Après un voyage sûr et rapide, les émigrants qui s'établissent sur le territoire canadien de Sa Majesté, seront entourés de toutes les attentions et recevront toutes les instructions nécessaires des agents du gouvernement fédéral, qui sont stationnés à tous les points convenables pour prêter assistance à ceux qui en ont besoin.

Il est bien entendu que je ne puis donner ici que des opinions très incomplètes, fournies par un voyage de trop courte durée. De fait, je ne me hasarderai même pas à exprimer des opinions, excepté sur certains points relativement auxquels mes renseignements sont suffisamment précis; en général, je me bornerai à raconter mes impressions, et à suggérer plutôt qu'à indiquer formellement des conséquences. Sous bien des rapports, l'agriculture canadienne se trouve dans des conditions tellement différentes de la nôtre, que le voyageur ne doit pas parler d'une manière trop absolue, à moins de s'exposer à ce qu'on le taxe d'ignorance; je me bornerai donc à décrire ce que j'ai vu et à rapporter ce qu'on m'a dit.

Certains écrivains qui voyageaient en touristes et ne sont pas agriculteurs, ont fait erreur, je crois, en exprimant des opinions trop définies relativement à l'agriculture en Canada. Pour ma part, si je ne m'étais pas occupé d'agriculture toute ma vie, j'hésiterais même à exprimer mes impressions relativement aux différentes provinces que j'ai traversées, aux terrains de diverses natures que j'ai examinés, et aux différents systèmes de culture que j'ai vu appliquer. Toutefois, pendant tout mon voyage, j'ai essayé de constater par moi-même, autant que possible, et de me procurer les renseignements les plus courts. Si je me suis trompé dans ce rapport, les erreurs que j'ai pu commettre n'ont donc point été commises avec intention.

Le gouvernement fédéral et les législatures provinciales, ainsi que les agents fédéraux et les particuliers, presque partout, m'ont fourni tous les moyens de visiter les diverses sections du pays aussi complètement que les circonstances le permettaient, et j'ai eu tous les moyens de constater quels sont les avantages et les désavantages que le pays offre à l'énergie et aux capacités des cultivateurs européens. De fait, il est plus facile, pour l'étranger, d'obtenir des renseignements en Canada qu'en Angleterre ou en Irlande, parce que les gens sont plus communicatifs et se donnent toute la peine possible pour faire inspecter au voyageur leurs terres et leurs bestiaux et lui faire connaître les détails de leur exploitation. Mon voyage en Canada a été des plus agréables, et cela grâces à l'inaltérable bienveillance de la population ; les paysages magnifiques du pays offrent le plus grand intérêt.

MANITOBA.

Le voyage au Manitoba, par les grands lacs Huron et Supérieur, offre le plus vif intérêt. Le paysage est fort beau en plusieurs endroits ; dans d'autres, il est imposant et majestueux. Les divers ports de la baie Georgienne présentent une activité que je n'aurais pas soupçonnée. Collingwood et Owen Sound, par exemple, sont des villes florissantes, où les hôtels, les résidences privées, les institutions publiques et les magasins sont admirablement bâtis; en outre, la campagne qui s'étend autour et en arrière, est rapidement défrichée et mise en culture. A Owen Sound, M. Keogh me fit faire une agréable promenade de dix à douze milles dans la campagne, menant ses chevaux grand train pour me permettre de tirer tout le parti possible des deux heures que j'avais à ma disposition avant le départ du bateau. Sur notre parcours, nous avons pu apercevoir plusieurs terres bien cultivées et de beaux vergers, avec de magnifiques prunes et pommes, ces dernières surtout, ce qui prouve que l'on peut cultiver le pommier avec avantage sur la zone qui se trouve à mi-distance entre les 44me et 45me parallèles.

Sur la côte nord du lac Supérieur, j'ai vu de magnifiques paysages, entre autres dans les districts de la baie du Tonnerre et de Fort-William. Cette dernière localité est actuellement le terminus du chemin de fer du Pacifique canadien à l'est. On travaille activement à la construction de cette ligne, qui donnera accès aux immenses ressources du Nord-Ouest. Elle est, de fait, nécessaire pour la colonisation du Nord-Ouest. Tant qu'elle ne sera pas construite et tant qu'il y aura un canal canadien au Sault Sainte-Marie, les produits du Nord-Ouest ne pourront être expédiés en Europe sans passer par les territoires des Etats-Unis, à moins que l'on ne puisse un jour rendre praticable la route de la baie d'Hudson.

Autant que j'ai pu en juger, la province du Manitoba est une région généralement de plaines, sans arbres, et, par suite, d'un aspect peu attrayant ; mais, sur plusieurs points, le sol est d'une fertilité extraordinaire. Je m'y suis trouvé vers la fin de la moisson et j'ai été frappé de la qualité du blé et de l'avoine que l'on y récolte.

Le jour de mon arrivée, le 3 septembre, j'ai vu fonctionner une nouvelle machine à engerber, sur une terre où l'on récoltait du blé, dans l'établissement de Kildonan, près de Winnipeg. La récolte était fort belle et très uniforme, et le rendement de 25 boisseaux de blé de très bonne qualité, par acre. Ce blé était de la variété dite *Scotch Fife*, pas celle aux épis lourds, mais une belle récolte uniforme ; la paille était courte et faible, mais très propre, et le grain bien fourni et immédiatement prêt pour le moulin. Cette récolte avait été semée le 22 de mai, sur le premier défrichement de la prairie, c'est-à-dire sur la prairie labourée pour la première fois, et l'on peut bien s'imaginer que la surface du champ était fort rude et la semence imparfaitement couverte. Cependant les semailles avaient été faites et la récolte était parfaitement mûre dans une période de 15 semaines. Il n'est pas rare de voir le blé deux fois dans le sac dans une période de 90 jours—c'est-à-dire semé, récolté et battu dans cette période. J'ai vu aussi une récolte d'avoine semée à intervalles entre le 7 et le 17 juin ; c'était de l'avoine noire de Tartarie et, bien qu'elle ne fût pas mûre lorsque je l'ai vue, je puis dire que le rendement a dû être de 45 boisseaux par acre. C'était une

forte récolte, à beaux épis, et l'avoine semblait devoir être de belle espèce. Cette récolte provenait aussi d'un premier défrichement, sur une terre appartenant à M. Ross, de Winnipeg, mais située à dix ou onze milles de la ville.

La terre augmente rapidement de valeur près de la ville. M. Ross a acheté cette propriété $367, et aujourd'hui il en demande $3,000. Elle a 240 acres de superficie et le propriétaire y a construit une petite maison avec dépendances; en outre, il a défriché la moitié de la propriété.

Le sol du Manitoba est de la marne végétale pure aussi noire que de l'encre et remplie de matières organiques, épaisse de plusieurs pieds par endroits et reposant sur le dépôt d'alluvion des rivières Rouge et Assiniboine. Naturellement, il est très riche pour l'alimentation des plantes et ne peut être facilement épuisé. Les cultivateurs le savent et en tirent tout le parti qu'ils peuvent dans le moins de temps possible, et ne lui rendent rien sous forme d'engrais. En soulevant, de temps à autres, un pouce ou deux de terrain nouveau, on rend la fertilité à la surface et l'on peut continuer impunément, durant une longue période, d'année en année, le même système d'épuisement. Il est vrai que, pendant plusieurs des premières années, l'engrais ferait plus de mal que de bien. Tant qu'une loi ne les en a pas empêchés, les cultivateurs transportaient leurs fumiers et litières en traîneau, sur la glace des rivières, qui les emportaient lors de la fonte du printemps. Aujourd'hui, ils les entassent près de leurs étables et, lorsque l'amas devient trop considérable, ils trouvent plus facile de déplacer l'étable que d'enlever le fumier.

Il est probable qu'avec le temps, l'emploi du fumier deviendra nécessaire pour rendre la fertilité au sol épuisé ou maintenir en bon état celui qui est naturellement riche. Plus tard encore, le maniement du sous-sol assurera à la surface un terrain nouveau, et il n'est pas probable que les meilleures terres de la province deviennent jamais stériles, pourvu que les cultivateurs emploient les ressources qu'ils ont à leur disposition pour les entretenir. Pour le moment, toutefois, les riches terres à blé ne demandent pas d'améliorations; elles sont assez riches pour bien des années à venir et parfois trop riches pour la qualité des récoltes. Il en résulte que la paille n'a souvent aucune valeur, et est un embarras pour le cultivateur. Dans l'état du Minnesota, j'en ai vu brûler de grandes quantités dont on se débarrassait ainsi.

Les bonnes terres de prairie se distinguent par les églantiers et les saules nains qui y poussent à l'état sauvage. Dans tous les cas, les terres où poussent ces plantes sont toujours bonnes; mais il peut y avoir de bonnes terres où on ne les trouve pas. Pourtant il y a, dans la province, beaucoup de terres de qualité inférieure; ce sont généralement des terrains alcalins qui ne produisent rien de bon dans leur état actuel; dans plusieurs endroits, l'eau est même alcaline. Mais on trouve presque partout de bonne eau en faisant des forages, et souvent l'on rencontre une source d'eau pure à quelques pieds de la surface.

Il ne faut pas supposer que le sol du Manitoba soit uniquement propre à la culture du blé et de l'avoine. Il est vrai que les foins sauvages sont très forts et entremêlés de beaucoup d'herbes sans valeur; cependant, le bétail vit bien dans ces prairies. Ce sont généralement des terres humides, situées près de savanes. Les lots de rivière s'étendent souvent à quatre milles en arrière et ont de 6, 9 à 12 chaînes de largeur, suivant les cas, avec cette profondeur, 6 chaînes comprennent 200 acres. La province ne convient pas à la culture du maïs; elle est située trop au nord. Mais les légumes de jardin y viennent très bien, les navets, les pommes de terres, les fèves et les pois réussissent très bien en plein champ, et le mil, le seigle, le trèfle blanc et le trèfle rouge réussissent suffisamment sur toutes les terres convenablement cultivées.

En sortant de Winnipeg, j'ai vu un grand jardin cultivé par un homme du Yorkshire, nommé Longbottom, et dans lequel pommes de terre, carottes, pois, fèves, tomates, céleri et bien d'autres légumes sont d'un excellent rapport, bien que cultivés de la façon la plus élémentaire. Winnipeg offre un bon marché pour toutes sortes de légumes, et les primeurs s'y vendent très cher, en sorte que notre compatriote fait, me dit-on, des affaires excellentes.

J'ai été fort surpris de retrouver, parmi les cultivateurs du Manitoba, un de mes anciens élèves de Cirencester. Il a acheté, à quelques milles ouest de Winnipeg, une terre qu'il a payée le prix extravagant, selon l'opinion générale, de $20 (£5) l'acre. Il m'a déclaré qu'il a la meilleure terre de la localité, ce qui prouve bien qu'il en est satisfait; il a des récoltes de navets, de pommes de terre, d'avoine, etc., qui sont déjà le thème de toutes les conversations dans toute la province; ce résultat est obtenu en cultivant avec plus de soin que c'est l'ordinaire au Manitoba, et il est clair que le sol donnera n'importe quelle récolte si on le cultive convenablement. Et pourtant on ne peut guère s'attendre à ce que la généralité des cultivateurs mettent du soin à leur culture, dans un pays où il y a tant de belles terres inoccupées. Avec le temps, nul doute que la culture s'améliorera, et j'espère que mon ancien élève donnera un exemple digne d'être suivi. Mais, pour le moment, les terres sont trop nombreuses et à trop bon marché pour que l'on se livre à une culture microscopique, comme en Angleterre et en Ecosse.

Aux yeux d'un Anglais, voici quels sont les désavantages du Manitoba: mauvaises routes, mauvaise eau dans bien des endroits, absence presque complète d'arbres, si ce n'est sur les bords des rivières, pays trop plat, hivers trop longs et trop rigoureux. (Ces observations s'appliquent encore mieux à de vastes districts que j'ai vus dans le partie nord-ouest des Etats-Unis.) Nul doute que les routes s'amélioreront avec le temps, bien que les matériaux nécessaires à cet effet soient bien rares. Presque partout, on peut se procurer de bonne eau en pratiquant des forages, et c'est ce que l'on a fait dans plusieurs endroits. On plantera des arbres pour rompre la monotonie du paysage; quant à l'hiver, les personnes les mieux renseignées m'assurent que le mercure peut descendre à 30½ au-dessous du zéro, sans que le froid soit intolérable, parce que l'air est sec. Dans le voisinage de Winnipeg, les terres basses ont été, jusqu'à présent, inondées à l'époque du printemps; mais le gouvernement fait établir un système de grands drains à ciel ouvert qui diminuera beaucoup cet inconvénient, s'il ne le fait pas entièrement disparaître. Les mêmes travaux sont nécessaires dans d'autres districts et, comme la terre y est excellente, on s'en occupera en temps convenable.

Dans la ville de Winnipeg, on peut acheter à des prix assez raisonnables, tous les effets de ménage et d'habillement; mais on trouve partout en abondance des instruments aratoires bien supérieurs aux articles du même genre en Angleterre. Chose assez remarquable, aux stations de chemins de fer et dans les magasins, on voit presque partout des instruments aratoires qui se vendent meilleur marché et sont mieux faits que bien des articles du même genre en Angleterre. Les denrées alimentaires n'atteignent pas des prix trop élevés: dans l'hiver, le bœuf se vend 7 cts. la livre, au quartier; en été, le beefsteak se vend 15 cents la livre; en hiver, le mouton se vend environ 12 cts., et le beurre environ 25 cts. la livre toute l'année. En hiver, les œufs se vendent 35 cts. la douzaine.

Voici quels sont les principaux avantages du Manitoba: Terres d'excellente qualité, à très bas prix, en grand nombre, climat où toutes sortes de récoltes arrivent à parfaite maturité en très peu de temps. La terre vaut de $1 (4 s.) à $10 (£2) l'acre; près de la ville elle est plus chère. Dans les territoires du Nord-Ouest, les meilleures terres se vendent un dollar au moins l'acre; les colons ont droit à 160 acres gratis pour chaque adulte, et peuvent en outre obtenir un droit de préemption pour 160 autres acres, moyennant une somme nominale payable au gouvernement. Je ne recommande pas aux cultivateurs anglais arrivés à l'âge mûr, de se fixer au Nord-Ouest, parce qu'ils ne sont pas faits pour la vie de pionniers; mais les jeunes gens qui possèdent un petit capital et de l'énergie, sont sûrs de réussir, pourvu qu'ils aient de la conduite et se montrent actifs. Etant jeunes, ils n'ont pas d'habitudes invétérées, et s'accoutumeront aisément à vivre dans un pays nouveau. Mais tous les colons qui se rendent d'Angleterre au Manitoba feront bien, avant d'acheter des propriétés, de travailler pendent quelques semaines sur différentes terres, pour s'accoutumer ainsi à la manière de cultiver au Nord-Ouest. L'homme jeune qui est célibataire fera bien de s'engager pendant un an ou deux chez un cultivateur avant d'acheter une propriété. Il est facile d'affermer des terres au Manitoba, et c'est peut-être la meilleure

chose qu'un cultivateur puisse faire en premier lieu, pendant une ou deux années, avant de choisir la terre qu'il veut acheter. Voici les conditions ordinaires du fermage. Le propriétaire fournit le terrain et la moitié de la semence; le fermier fournit la main-d'œuvre, les instruments aratoires, les chevaux et l'autre moitié de la semence; le propriétaire a un tiers et le fermier garde les deux tiers des produits. M. Mackenzie, de Burnside, l'un des plus grands et des plus riches propriétaires en Canada, afferme à ces conditions quelques-unes de ses terres au Portage La Prairie.

ONTARIO.

Je n'ai que des éloges sans réserve à faire de la partie sud de cette province. Le sol y est généralement onduleux et accidenté; dans certaines localités, comme à Hamilton, la surface est fort tourmentée; mais, en général, les terres de cette partie de la province, à l'exception des districts rocheux et marécageux, sont faciles à cultiver quand on y a abattu les arbres et enlevé les souches. Il y a trente ou quarante ans, l'Ontario devait être une région couverte d'une épaisse forêt, et il a fallu un travail prodigieux pour défricher des centaines et des milliers de belles propriétés. Dans le district dont je parle ici, le défrichement est complet presque partout; mais on voit encore çà et là de vastes étendues de terres à bois et, sur presque toutes les terres, il y a encore plus ou moins de bois que l'on garde pour le chauffage et pour faire les clôtures.

Cette partie de l'Ontario est le jardin du Canada—et cette expression s'applique à la lettre, parce que pommes, poires, raisins, pêches, melons et autres fruits y poussent en abondance, sans que le cultivateur ait beaucoup de soins à leur donner. Chaque propriété a son verger, et c'est entièrement la faute du cultivateur si ce verger n'est pas excellent, parce que le climat et le sol offrent toutes les conditions les plus avantageuses, et si l'on plante des arbres de l'espèce convenable, ils réussiront nécessairement. Dans les vergers, on plante ordinairement les pommiers et les pêchers sur un même rang, chaque pommier alternant avec un pêcher. Quand les pommiers sont arrivés à complet développement, les pêchers ne rapportent plus et les pommiers se trouvent convenablement espacés. On plante les arbres en rangées faisant entre elles un angle droit, en sorte que, de tous côtés il y a, entre les arbres, un espace libre où l'on peut cultiver la terre. Il n'est pas rare de voir de magnifiques champs de blé, d'avoine ou de maïs, couronnés, en quelque sorte par les jeunes arbres. Le cultivateur ne peut espérer s'enrichir avec la seule vente des fruits; mais il en retire des sommes considérables et c'est toujours un avantage de vivre sous un climat où l'on peut récolter des fruits en abondance.

On trouve, dans la province, diverses variétés de terrains faciles à cultiver. La variété la plus commune est celle des marnes sablonneuses et argileuses; puis il y a les terrains légers de variétés diverses, argileux, marécageux, tous plus ou moins imprégnés de matières organiques. Plusieurs de ces terrains—je parle de ceux qui sont depuis longtemps en culture—ne produisent plus le blé en grande abondance, parce que l'on y a semé trop souvent et que le sol ne contient plus les éléments nécessaires à cette culture. Mais ces terrains produisent d'abondantes récoltes de diverses autres espèces, telles que tubercules, trèfle, orge, pois, avoine, et même le blé-d'inde; toutefois, cette dernière récolte épuise le sol encore plus rapidement que le blé et ne convient réellement qu'à un sol très riche, sous un climat chaud. La différence entre le blé ou le maïs sous ce rapport, est la suivante: le blé épuise certains éléments du sol, mais le maïs l'épuise entièrement, et il est très difficile de lui rendre sa fertilité. Toutefois, il y a beaucoup de bonnes terres à blé dans l'Ontario, parmi les terres défrichées comme parmi celles qui ne le sont pas encore. La terre partiellement épuisée donne encore de bonnes récoltes de blé quand on la traite convenablement. Les cultivateurs d'Ontario déclarent qu'ils se seraient trouvés fort embarrassés si l'on n'eût pas inauguré la fabrication du fromage et le commerce de bestiaux avec l'Angleterre. Le blé épuisait la terre, sans grands profits; l'élève des bestiaux rapportait très peu, parce que la demande était trop limitée, et l'on ne pouvait fabriquer le fromage que dans certains districts. Mais la demande de bœuf sur le marché anglais

et la facilité toujours croissante des communications ont ouvert un nouvel horizon aux cultivateurs. L'élève des bestiaux pour le marché anglais est maintenant une grande et profitable industrie dans cette partie du pays et y encourage la culture des tubercules, du foin, du trèfle, etc. Cette culture est précisément ce qu'il fallait pour rendre la fertilité au sol épuisé par la culture du blé. Mais nombre de cultivateurs de l'Ontario semblent tellement habitués à cultiver le blé que, plutôt que de se livrer à l'élève en grand du bétail et d'établir la rotation des récoltes, comme en Angleterre et en Ecosse, ils préfèrent vendre pour se rendre au Manitoba et au Nord-Ouest, territoire du blé par excellence, et qui, bientôt, deviendra peut-être le grenier du monde. Ce qui les engage surtout à prendre cette mesure, c'est que, dans l'Ontario, ils peuvent vendre leurs terres de $40 à $100 l'acre et acheter, au Nord-Ouest, des terres nouvelles pour des prix variant de $1 à $10. Un échange de cette nature leur permet d'établir leurs enfants sur des terres séparées, ce qu'ils ne pourraient faire dans l'Ontario, où les prix sont comparativement élevés. Je dois dire aussi qu'ils sont peu patients et très aventureux, défaut commun à tous les Américains et à peine connu en Angleterre.

Telles sont les influences qui poussent nombre de cultivateurs vers l'ouest, et jamais les Américains n'ont été plus enthousiastes de leur *Far West* que les Canadiens du Manitoba et du Nord Ouest dans le moment. On peut les comparer à une troupe d'écoliers laissés en liberté dans un verger. Ils prennent un fruit ici et là, puis le jettent pour en prendre un autre. Les cultivateurs canadiens et américains traitent l'ouest de la même manière. Une terre n'est, pour eux, qu'une machine de laquelle ils tirent tout l'usage possible dans le moins de temps qu'ils peuvent, puis ils la quittent pour une autre. Ces déplacements ne les inquiètent point, parce que, dans l'ouest, le prix d'une terre n'égale pas même les frais des premières semailles. L'attachement à la propriété sur laquelle il est né, est un sentiment inconnu au cultivateur de l'autre côté de l'Atlantique.

Mais les choses changeront, à cet égard, en Canada, tandis qu'en Angleterre le phénomène contraire se produit. Les propriétaires anglais feraient bien d'observer ces modifications, ces idées nouvelles qui se répandent lentement, mais sûrement, parmi les cultivateurs anglais. Grâces à la vapeur, les produits d'une partie du monde peuvent trouver un marché n'importe sur quel point du globe, et, partout, la population devient cosmopolite par ses idées. Le voyageur est infailliblement frappé de cet état de choses, et les classes dirigeantes ne doivent pas se le dissimuler plus longtemps.

L'est et l'ouest de l'Ontario offrent des avantages évidents pour l'exploitation des produits de la laiterie. Les cours d'eau, ruisseaux et sources, sont ce qui manque le plus sous ce rapport; les petits cours d'eau sont moins nombreux qu'à l'époque où la forêt existait encore, ou ils sont asséchés au moment où on en a besoin. Mais dans le district de Belleville, à l'est de l'Ontario, où il y a beaucoup d'excellentes terres, dans les districts d'Ingersoll et de Stratford, partie ouest de la province, et dans plusieurs autres districts çà et là, on remarque d'excellentes fabriques de fromage. Il semblerait que, partout où l'on peut se procurer aisément de l'eau pour le bétail, l'exploitation des laiteries offre des avantages. On pourrait, je crois, remédier facilement au manque d'eau, en établissant des étangs artificiels, comme la chose se pratique sur plusieurs points de l'Angleterre. Le cultivateur canadien est généralement prompt à comprendre ses intérêts, bien qu'il ne le soit pas autant que l'Américain, et tout porte à croire que cette question de l'eau sera réglée en temps opportun.

Le fromager canadien a plusieurs avantages importants sur son compagnon anglais, et le moindre n'est pas celui-ci : il peut, sans beaucoup de frais, s'assurer des récoltes abondantes de fourrage pour l'hiver. Le trèfle et le mil réussissent bien sur presque tous les terrains dans l'Ontario, et je crois que l'herbe de seigle réussirait également bien, mais je ne crois pas qu'on l'emploie. Il est clair également, d'après ce que j'ai pu voir à plusieurs endroits, qu'il peut récolter beaucoup de choux de Suède et de mangels, ainsi que des carottes, des panais et autres légumes de même espèce. Après la question de l'eau, ce genre de culture est la chose importante pour l'exploitation d'une laiterie. Les pâturages naturels n'existent pas dans la province;

j'en ai pourtant vu quelques-uns assez passables dans le voisinage de London et en me rendant à Hamilton. Mais, comme je l'ai dit, le trèfle pousse bien et donne de bons pâturages pendant une couple d'années; on peut l'utiliser ainsi et c'est chose facile d'avoir du grain vert quand les pâturages sont épuisés.

On peut adopter la rotation suivante:—1. Blé ou avoine; 2. Tubercules et blé vert; 3. Avoine ou orge, avec prairie artificielle; 4, 5, et si on le juge convenable, 6, foin pour fourrage et pâturage. Ces rotations peuvent être variées à l'infini, et comme il n'existe pas de restrictions ridicules, comme en Angleterre, le cultivateur peut toujours semer la récolte qui lui convient le mieux. A Bow Park, on sème du blé de l'ouest, qui donne une très belle récolte, en sillons de dix huit à vingt pouces de large; on peut ainsi relever facilement les bords des sillons tant que le blé n'a pas atteint un pied ou plus de hauteur; le blé pousse rapidement et débarrasse le sol des mauvaises herbes, aussi bien que toute autre récolte. Si l'on n'a pas besoin de tout le blé pour fumer le sol, on le coupe alors que la feuille est verte et la graine encore laiteuse, et on le laisse sur le champ pour le rentrer à mesure qu'on en a besoin. On coupe à la machine les tiges, les feuilles et les épis, et le bétail mange le tout. On peut de même réserver pour fourrage une partie de toute autre récolte semée pour fumer le sol.

Comme aux Etats-Unis, on s'occupe plus, en Canada, de la fabrication du fromage que de celle du beurre, et celui-ci n'est pas d'aussi belle qualité que le premier. Cependant, le climat, le sol, les herbes sembleraient indiquer que le pays est surtout favorable à la fabrication du beurre. Pourtant, en France, on fait d'excellent beurre dans des districts où presque toute la terre est en culture et le bétail presqu'entièrement nourri du produit de prairies artificielles. Dans les pays chauds, les vaches transpirent davantage, il se fait une déperdition de graisse et elles donnent moins de lait. Quoiqu'il en soit, on trouve souvent d'excellent fromage en Canada, tandis que le beurre est de qualité inférieure; mais la bonne qualité du fromage est due, sans doute, à l'établissement de fabriques il y a dix ou douze ans.

On peut dire la même chose des Etats-Unis, dont le fromage est généralement bon et souvent de qualité supérieure, et qui était fort peu apprécié avant que Jesse Williams eût établi une fromagerie près de Rome, dans l'Etat de New-York. Je puis dire ici qu'à la récente exposition internationale des produits de la laiterie, le premier prix a été adjugé au fromage canadien. Les fromageries sont déjà nombreuses en Canada, tandis que les crêmeries, ou fabriques de beurre, sont comparativement rares; en d'autres termes, le fromage se fabrique en grand et le beurre isolément, d'où il résulte que la fabrication du fromage est mieux comprise, en théorie et en pratique, que celle du beurre. Je dois ajouter, néanmoins, que j'ai goûté, en Canada, du beurre dont la qualité n'est pas surpassée aux expositions en Irlande, et encore moins à celles de Londres.

La fromagerie la mieux organisée au Canada, appartient à M. Ballantyne, M.P.P.; elle est connue sous la désignation de *Tavistock factory*, et située à quelques milles de Stratford. A l'époque de ma visite, vers la fin de septembre, on y recevait, par jour, 17,000 lbs. de lait provenant de 1,000 vaches. M. Ballantyne fabrique le fromage, pour ses acheteurs en gros, moyennant $1\frac{1}{8}$ c. la lb., et, pour ce prix, fournit un article de bonne qualité, bien égoutté. La température de l'égouttoir est maintenue à environ 80° pour le fromage du printemps, 75° pour celui d'été et 65° pour le riche fromage d'automne. On emploie de 2 à $2\frac{3}{4}$ lbs. de sel par 1,000 lbs. de lait; 2 lbs. suffisent lorsque le lait caillé est bien sec.

Depuis plusieurs années, M. Ballantyne et plusieurs autres grands fromagers d'Ontario ont beaucoup étudié la fabrication du fromage canadien et ont su le faire apprécier des acheteurs anglais. Autrefois, il était très difficile de fabriquer du fromage d'automne dans l'Ontario; il était souvent bouffi et poreux, et comme le petit lait n'en était pas bien sorti, cela lui donnait souvent un goût désagréable. On a complètement surmonté cette difficulté en "mûrissant" (*ripening*) le lait avant d'y ajouter la présure. M. Ballantyne a étudié cette question et voici comment il explique ce procédé: le lait d'été, gardé une nuit, n'est pas aussi froid que le lait d'automne et, par suite, dans un état plus naturel; sa chaleur l'a mis dans l'état où il

produit le meilleur fromage, c'est-à-dire qu'il a "mûri" jusqu'à un certain point, parce que la chaleur et le temps sont nécessaires pour mûrir toute chose. Il est d'avis qu'on ne peut point faire de bon fromage avec du lait frais tiré et chaud, parce que bien qu'il soit assez chaud et n'a jamais refroidi, il n'a pas acquis l'âge, il n'aît pas "mûri," suivant son expression. Il aime donc mieux que la moitié du lait qu'il emploie dans la fabrication du fromage, soit tiré depuis douze heures, car, alors, étant bien reposé, "mûri," il mûrit le lait tiré le matin quand on les mélange. En été, il suffit de laisser bien reposer le lait du soir, mais il n'en est pas ainsi dans la saison plus froide de l'automne; il faut alors chauffer ensemble, jusqu'à la température de 90°, ou environ, le lait du soir et celui du matin, et les laisser reposer plusieurs heures avant d'y ajouter la présure pour opérer la coagulation, et cela est nécessaire parce qu'en automne, le lait du soir a été trop exposé au froid pour bien reposer. A la température susmentionnée, une masse de lait "mûrit" et la difficulté autrefois si commune disparaît, en sorte que le fromage d'automne est aussi riche et aussi homogène que le fromage d'été et se conserve bien dans les climats chauds. Somme toute, ce fromage d'automne est peut-être le meilleur de la saison, tandis qu'autrefois il était celui de qualité inférieure.

Le grand principe du système Cheddar, qui est peut-être le meilleur pour la fabrication du fromage, consiste à laisser bien reposer la présure, après l'avoir séparée du petit lait, et avant de la saler et de la presser. On tient la présure chaude, puis on l'expose à l'air. Mais, même avec le système Cheddar, il est bien connu que le fromage d'automne n'est pas aussi "mûri" que celui d'été, et M. Ballantyne prétend que cela vient de ce qu'on ne laisse pas reposer le lait du soir, dans l'automne, comme celui d'été. J'appris avec plaisir que le professeur Arnold, habile partisan du système Cheddar, a beaucoup fait de bien en Canada en apprenant aux fromagers à traiter les présures flottantes, c'est-à-dire en les laissant plus longtemps dans la cuve pour développer ainsi plus d'acidité et les empêcher de se gâter. Les cultivateurs apportent généralement le lait une fois par jour aux fromageries et, sous peine de le voir refuser, ils doivent prendre soin du lait du soir et le livrer en bon état. Dans ces conditions, on suppose que le transport améliore le lait plutôt que de le gâter.

Ingersoll est l'un des districts de l'Ontario où se trouvent les fromageries les plus célèbres et les plus anciennes. J'ai visité avec intérêt plusieurs fromageries, près de la ville, et le marché au fromage. A l'occasion de ma visite, on convoqua une assemblée de cultivateurs, de fromagers et d'autres intéressés qui se trouvaient en ville dans le moment. Je dois à M. Hately, qui fait une grande exportation de fromage pour l'Angleterre, d'avoir recueilli des renseignements pleins d'intérêt à cette assemblée. Il y eut une discussion intéressante roulant principalement sur la laiterie. J'appris que certains cultivateurs retirent jusqu'à $47 par vache pour le lait envoyé à la fromagerie pendant une saison; ils ont tous confiance dans l'avenir de l'industrie du fromage, bien qu'elle ait récemment souffert comme toutes les autres.

Les vaches laitières de l'Ontario valent celles de bien des parties de l'Angleterre. Les Durham prédominent, et partout où il y a eu amélioration, elles y ont contribué. A Bow Park, j'ai vu une collection de ces animaux qui n'a de supérieure nulle part. Il est clair que le climat et le sol du Canada conviennent à cette race, qui ne s'y est point détériorée, mais plutôt améliorée. A Bow Park, il y a 300 animaux qui valent seuls la peine qu'on traverse l'Atlantique pour les voir. J'ai passé trois jours à Bow Park en compagnie de mon digne ami M. Clay, et j'aurais voulu y demeurer autant de semaines ou de mois, afin de bien étudier ce magnifique troupeau. Le Canada possède le plus beau et le plus pur troupeau de durhams qu'il y ait au monde, et il devrait en profiter pour développer le commerce de bestiaux gras qui vient de commencer avec l'Angleterre. Mais M. Clay se plaint, et non sans raison, que les Américains apprécient mieux le bon bétail que les Canadiens, et que ses jeunes taureaux se vendent, pour la plupart, aux Etats-Unis. Cela ne devrait pas être et ne fait point honneur au Canada.

Le comté de Brant offre un sol plus tourmenté et plus montagneux que plusieurs autres parties de la province de l'Ontario; c'est près de Brantford, chef-lieu de ce comté, que se trouve Bow Park. La région est bien boisée et généralement pittoresque. La

ferme Bow Park se trouve située dans une anse de la Grande Rivière qui se jette dans le lac Erié. La rive est élevée du côté de Bow Park et le sol a une inclinaison douce jusqu'au point où la rive reparaît à l'est. Là encore, l'autre rive est à pic et forme une pointe élevée, d'où l'on aperçoit presque toute la propriété, qui a la forme d'une immense assiette, relevée à une hauteur de soixante ou soixante-dix-pieds à l'ouest, le bord inférieur plongeant doucement, à l'est, dans la rivière qui l'entoure, à l'exception d'une pointe large de cinq cents verges et située au sud. A l'est et au nord-est, le sol est légèrement incliné jusqu'à la rivière et formé d'un riche dépôt d'alluvion que l'eau inonde et creuse encore au printemps; au milieu de la propriété, le sol est de la forte marne sablonneuse et à l'ouest un sablon plus léger reposant sur du gravier. Sur la partie inférieure de la propriété, on obtient de belles récoltes de mangels, de trèfle rouge, de luzerne et autres produits; le milieu est propre à toutes les récoltes et la partie supérieure produit le maïs en grande quantité. Bien des Européens croient que le climat et le sol du Canada ne conviennent pas à la culture du trèfle; mais j'ai trouvé là, dans un champ de seigle, la plus belle racine de trèfle blanc. Le trèfle blanc est, de fait, une plante indigène; les routes en sont bordées et le champ en question fournit la pâture à environ quarante jeunes vaches. Sur les parties de la propriété où l'on n'a pas encore abattu la forêt, on trouve du trèfle rouge partout où l'on a détruit les broussailles.

Cette magnifique propriété qui, naguère encore, n'était que forêts et clairières, produit maintenant de magnifiques récoltes de grains, de foin et de tubercules, et fait vivre un des plus beaux troupeaux de bétail anglais. C'est un des faits les plus remarquables, dans ce jeune pays de l'ouest, que cette prompte transition de l'époque où ce district n'était habité que par les sauvages, les ours et les chevreuils, à celle où l'on y voit les variétés suivantes de bestiaux anglais: Duchesses anglaises et de Kirklevington, Duchesses de Barrington, Oxford et Woodhill, Royal Charmers, Comtesses, Lady Fairleys, Polly Gwynnes, Roses de Sharon, Waterloo, Wild Eyes et autres, des Princes, Ducs, Comtes et Barons de mêmes races, le tout au milieu de vastes champs de grain, de mangels wurzels gigantesques et de trèfle. La position de cette propriété et les points de vue qu'on y a, surpassent en beauté tout ce qu'on peut voir au Canada et même aux Etats-Unis. Cela combiné avec l'aspect de ces riches troupeaux, forme un ensemble qui réjouit l'œil d'un cultivateur de la vieille Angleterre.

Bow Park fut acheté, il y a environ une douzaine d'années, de divers particuliers, par l'honorable George Brown, victime, il y a quelques mois, d'un assassin ivre, et dont la fin tragique a frappé d'horreur toute la classe agricole du Canada. Ce fut d'abord une propriété où l'on exploita une laiterie, à l'époque où l'on commençait à se préoccuper de la fabrication du fromage en Canada; on y voit encore le bâtiment où était la fromagerie, que l'on emploie maintenant à un autre usage. Graduellement, on améliora les races et bientôt on eut l'idée d'en faire un grand établissement pour l'élève et l'amélioration du bétail, et l'on y voit aujourd'hui l'un des plus beaux troupeaux de durhams qu'il y ait au monde. Il compte près de deux cents vaches et quarante à cinquante taureaux, tous de race pure et de lignée reconnue. Les vaches paissent par troupeaux de vingt à quarante, et l'on viendrait de loin pour entendre expliquer leur généalogie par mon ami M. Clay, gérant général de la propriété pour la grande association à laquelle elle appartient.

Examinons les taureaux. Voici le roi du troupeau, le seigneur du harem, un animal qui vaut à lui seul une fortune. C'est le 4ème duc de Clarence, élevé par le colonel Gunter, Wetherby Grange, un des taureaux les plus parfaits que j'aie jamais vus. C'est une immense montagne de chair, d'os et de muscles et, à première vue, on ne croiraît pas que ses jambes puissent le supporter; mais cette appréhension disparait quand on a remarqué le développement des muscles et qu'on voit la grâce avec laquelle il se meut. Le brichet est large et profond et pend jusqu'à la hauteur des genoux; l'épaule, du sommet au brichet, mesure 4 pieds 9 pouces et n'a pas l'air massif. La croupe est unie, large, longue et mesure 5 pieds 8 pouces des épaules à la naissance de la queue, et la chair à rôtir est bien disposée des deux côtés. Les côtes, le poitrail et les flancs sont bien formés et présentent des lignes parfaites; le cou est massif et musculeux; la tête est bien celle des durhams, avec l'expression d'un tempérament maniable pour lequel l'animal est connu et qui n'a pas peu contribué à son

développement physique. Ce beau taureau de six ans doit, dans la reproduction de la race, avoir une influence bien supérieure à celle de la femelle. Il est issu de la 4ème duchesse de Clarence et du 18ème duc d'Oxford, qui fut élevé par le duc de Devonshire. Il compte parmi ses ancêtres, les ducs de Claro, Wharfdale, York et Northumberland, par Cleveland Lad, Belvedere, Hubbacks, Ketton 2ème 710, Comète 155, et Favorite 252, et, au nombre de ses éleveurs, Bates et Colling, Hunter et Thomas. Voilà une généalogie qui vaut la peine et à laquelle cet animal fait honneur.

Parmi les taureaux plus jeunes, nous trouvons le 46ème duc d'Oxford, un jeune animal de dix-huit mois qui promet beaucoup. Il est issu du 4ème duc de Clarence et de la 29ème duchesse d'Oxford. Il a beaucoup du mâle, dont il sera, si je ne me trompe point, un beau rejeton. Puis le 11ème baron Acomb, même mâle par Aurora; belle couleur rouan, bien formé et promet beaucoup. Du même mâle nous avons les animaux dont voici les noms: 5ème baron Knightly, âgé seulement de quatre mois, le 8ème duc de Kirklevington, plus jeune de quelques semaines; le 8ème comte de Goodness, le 8ème Prince-Victor, le 6ème duc de Rohan, les 7ème et 8ème do, le 2ème duc de Waterloo, les 11ème et 12ème ducs de Barrington, le duc de Butterfly, animaux dont l'âge varie de deux à neuf mois. Il y a encore plusieurs autres élèves excellents, provenant d'autres mâles, le tout formant un troupeau de grande valeur.

Parmi les vaches des meilleures races et de grande valeur, nous trouvons la 3me Rose d'Automne, une pure Montaline, un animal de choix; elle a maintenant quatre ans et c'est une vache superbe qui a été couverte par Prince Léopold. Elle a des épaules superbes et bien formées. Les côtes et les parties charnues sont admirablement formées et remplies. Elle a une démarche gracieuse et l'œil ne la quitte qu'à regret. Un excellent animal, bien conservé, c'est la duchesse Butterfly, élevée par M. Garne, de Churchill Heath, et importée. Elle est merveilleusement charnue, elle a un arrière-train magnifique, des hanches très larges et une croupe large et unie au possible. Parmi les génisses plus jeunes, nous trouvons la 11me Royal Charmer, âgée de dix mois. Cette excellente jeune bête a une peau superbe, d'une riche couleur rouan, douce au toucher, avec une croupe parfaitement unie, des lignes parfaites, le cou et la tête superbes, des jointures bien dessinées et elle est aussi propre qu'un sou neuf. Les génisses ont généralement des formes merveilleuses. Je n'ai que le temps de décrire un nombre minime des animaux dont je voudrais parler, et je ne prétends pas avoir mentionné les meilleurs types; parmi un grand nombre d'animaux qui ont tant de mérites communs, il faudrait du temps et un examen minutieux pour adjuger les prix. Qu'il me suffise de dire qu'il y a là un grand troupeau de durhams, dans lequel toutes les meilleures races sont représentées, et se perpétuent dans des conditions tout à fait naturelles.

Un des faits qui frappent le plus le visiteur à Bow Park, c'est que les animaux des meilleures races sont les mieux développés, comme constitution et beauté de formes. La manière uniforme dont tous les animaux sont traités contribue beaucoup à les maintenir vivaces comme ils le sont. On ne cherche aucunement à leur donner belle apparence en les nourrissant d'une manière extravagante. La nourriture qu'on leur donne à l'étable est principalement le maïs, dont la tige, la feuille et l'épi sont coupés ensemble à la machine. Les vaches les plus vieilles et aussi les génisses ne reçoivent même pas cette faible quantité de nourriture pendant l'été; elles ne vivent que d'herbe, quand il y en a assez, comme l'été et l'automne derniers; il est même surprenant qu'elles soient en si bon état avec pareille nourriture.

Les sujets appartenant aux races d'Oxford, Kirklevington, Waterloo et Duchesse de Rohan sont, individuellement et collectivement, supérieurs à ceux de race moins célèbres. On ne trouve, parmi eux, aucun sujet de mauvaise constitution, aucun signe de tuberculeuse et rarement la stérilité. Ces races soigneusement conservées pendant plusieurs générations et transplantées dans un pays nouveau et sous un climat plus sec que celui de l'Angleterre, ont évidemment pris une nouvelle vigueur sous le rapport de ces qualités que l'on rencontre d'ordinaire chez les animaux élevés et nourris artificiellement, et sans laquelle les races les plus pures perdent leurs meilleures qualités. L'étranger qui visite Bow Park comprend de suite que le climat

canadien convient admirablement aux durhams les plus purs, et que le Canada marche de pair avec nous pour les conditions essentielles de l'élève des bestiaux; en outre, pendant les trois jours que j'ai passés à Bow Park, je me suis convaincu qu'il faut moins de soins en Canada qu'ici.

Les moutons de l'Ontario sont, en général, meilleurs que je ne pensais les trouver; mais il y a place à amélioration. Il me semble que les shropshires et les border Leicesters amélioreraient la race des moutons, comme les durhams améliorent les bestiaux en Canada. Quoiqu'il en soit, le mouton que l'on m'a servi dans les hôtels canadiens est généralement goûté, tendre et succulent,—meilleurs, sous ce rapport, que la chair de nos cotswolds et de bien des leicesters; mais, règle générale, le mouton canadien manque de symétrie dans la forme, et ses dimensions ne sont peut-être pas assez développées. Généralement, les porcs sont très bons, meilleurs peut-être que ceux des Iles Britanniques, et je ne crois pas que la race demande grande amélioration. Il est parfaitement clair que le Canada peut produire d'excellents bestiaux de toutes sortes et que les races s'y améliorent. Jusqu'à une époque récente, les provinces n'avaient pas offert assez d'encouragement dans ce sens. Mais aujourd'hui, les encouragements ne manquent pas, et il est probable que dans une dizaine d'années, nous verrons une réforme marquée dans la qualité et les formes des bêtes à cornes et des moutons, en même temps que leur nombre augmentera considérablement. Il est difficile de calculer ce qu'il en coûte pour élever et engraisser un bœuf en Canada, parce que les dépenses varient suivant les districts. Toutefois, les chiffres suivants m'ont été fournis par un éleveur entreprenant, de quinze ans d'expérience :

Elevage, nourriture et soins, première année, par tête.....	$24
Seconde année.....	18
Troisième année	24
Coût total d'un animal gras pesant 1,600 lbs	$66 = £13. 4s.

Cela représente à peu près $4.12½ (16s.6d.) par 100 lbs., sur pied, ou 3½d. par lb. pour la viande débitée. Au prix actuel du fret, en été, cet animal serait débarqué à Liverpool moyennant £5 ou £6, y compris les soins et la nourriture. Autrement dit, il est probable que le bœuf canadien pourrait se vendre de 5d. à 6d. la livre à Liverpool, en donnant un honnête profit à tous les intéressés.

Un de mes voisins du Derbyshire, ouvrier intelligent ayant une nombreuse famille, partit pour le Canada il y a environ dix ou douze ans, avec £100 environ dans sa poche. J'avais son adresse, je lui écrivis et il vint me trouver à Toronto. Il demeure actuellement dans le comté de Grey, Ontario, où il exploite 200 acres de terre affermée, plus une certaine étendue qui lui appartient. Pour la terre qu'il afferme, il paie 75 centins l'acre, ou plutôt c'est ce qu'il est convenu de payer, ou l'équivalent sous une forme ou une autre; le fait est que ses améliorations font plus que couvrir la rente. La terre est défrichée, mais les améliorations permanentes qu'il y a faites couvrent la rente; ces améliorations consistent en clôtures, drainage, routes, enlèvement, des pierres et autres travaux du même genre. Il élève des bestiaux et des moutons; ses bêtes à cornes sont de race canadienne croisée avec les devonshires, ces derniers de provenance canadienne plus ou moins améliorée. Il vend, en septembre, ses moutons gras, qui pèsent, en moyenne, 180 lbs. sur pied. Il cultive la rave pour la nourriture de ses moutons, usage très répandu et dont on se trouve bien sur les sols calcaires du Derbyshire. Ses moutons améliorés valent $1 de plus que les moutons canadiens, savoir: de $3 à $3.50. Les moutons canadiens valent de $2 à $2.50. L'avoine se vend de 30 à 31 centins; le blé, de 90 cts. à $1; les pois blancs, de 60 à 65 cts., et l'orge de 50 à 60 cts. le boisseau. Il passe la charrue dans ses raves pour y semer de l'orge; après l'orge il sème des navets, pour lesquels il laboure encore, herse et engraisse la terre. Il dit que quand le beurre se vend 15 centins la livre, les cultivateurs n'ont pas à se plaindre. Le bétail gras se vend de 3 à 4 cts. la livre, sur pied; je parle ici du bétail canadien; le bétail amélioré se vend de 5 à 5½ cts, et le mouton de 4 à 5½ cts, suivant sa qualité et l'époque de l'année. Mon ancien voisin

ne craint pas l'ouvrage et a bien sa part de l'intelligence qui distingue sa race; il croit qu'il vaut mieux affermer une terre que de l'acheter, dans la province d'Ontario, parce que le fermage est moindre que l'intérêt de l'argent; il a prospéré en affermant des terres, et il m'informe qu'aujourd'hui son capital est de plus de £1,000. Il n'aurait pas aujourd'hui le quart de cette somme s'il était resté en Angleterre.

J'ai fait, avec intérêt, le voyage de Bradford à Barrie; cette dernière ville, située sur un bras du lac Simcoe, est fort jolie. Dans ces deux villes, nous avons convoqué, le soir, des assemblées de cultivateurs et, à ces assemblées, nous avons discuté longuement des questions d'agriculture. Les cultivateurs des environs de Bradford déclarent qu'ils se sont bien maintenus, malgré les mauvaises années depuis quatre ou cinq ans. Ils considèrent que le capital employé dans leurs exploitations leur a rapporté plus de cinq pour cent pendant cette période de dépression. Antérieurement, un cultivateur pouvait acheter une terre et la payer dans huit ou dix ans, mais, depuis quelques années, la chose leur a été impossible. Aux environs de Bradford, le sol est de la marne argileuse, par endroits même de la marne pure, et généralement il est bien exploité. Les fermiers gardent plus ou moins de bétail et leurs terres sont cultivées par rotations, je ne dirai pas tout à fait arbitraires, mais sans régularité. De temps à autre ils sèment du blé, puis des panais, des carottes, des navets, etc., généralement, ils sèment du mil et du trèfle avec diverses céréales; si la terre est ensemencée avec du blé d'automne, le mil est semé l'automne et le trèfle au printemps.

Je n'ai rien à suggérer aux cultivateurs de Bradford; je dirai seulement qu'ils élèvent autant de bestiaux qu'ils peuvent et que le reste de leur exploitation est secondaire; naturellement, le bétail contribue à fertiliser les terres.

J'ai eu le plaisir d'assister aux expositions agricoles de Toronto, Hamilton et Montréal, et je puis dire qu'en Angleterre aucune exposition ne leur est supérieure, comme ensemble, si ce n'est l'exposition royale, celle de Bath et celle de l'ouest de l'Angleterre. L'exposition de Montréal est de fondation récente et, avec le temps, elle deviendra excellente; les édifices permanents sont les meilleurs que j'aie vus aux Etats-Unis et en Canada, cela est certain. Les Canadiens montrent beaucoup de zèle pour ce genre d'entreprises, qui font grand honneur à la Confédération.

Dans les districts colonisés du Canada, les écoles et le genre d'éducation que l'on donne aux enfants sont un grand avantage et un honneur pour le pays. Dans nombre de localités, les maisons d'école sont les plus beaux édifices et, dans tout le Canada, l'éducation de la jeunesse est considérée comme une question de vitale importance et l'un des premiers devoirs des citoyens. Partout, l'éducation primaire est gratuite, l'enfant du pauvre ayant tous les mêmes avantages que l'enfant du riche; et même dans les branches les plus élevées de l'éducation, dans les collèges, les frais d'éducation ne sont presque rien, l'Etat fournissant toute l'organisation et payant toutes les dépenses. L'éducation de tous les enfants de sept à douze ans est obligatoire, et il existe des Actes du parlement en vertu desquels les parents qui négligent ce devoir peuvent être mis à l'amende. Il est impossible de ne pas voir, dans ces dispositions, un des gages les plus certains de la grandeur future du pays, et elles donneront au pauvre des avantages plus grands que ceux qu'il peut trouver dans la plupart des districts de l'Angleterre. Un des premiers devoirs d'un nouveau district est de construire une maison d'école de dimensions convenables, et la population est tellement imbue de la nécessité et de la sagesse de cet acte, qu'elle s'y conforme sans retard. Des écoles séparées sont établies pour les différents cultes, mais, dans tous les cas, il faut que les enfants soient instruits. Il est vrai que les classes de la population qui profitent le plus des écoles supérieures devraient y contribuer pour une plus large part, et nul doute que cette partie de la question de l'éducation sera plus ou moins modifiée avec le temps; mais on ne saurait nier que si les gouvernements provinciaux ont fait erreur à cet égard, ç'a été dans la bonne direction. Je n'ai pas à m'occuper davantage de cette question dans le présent rapport, mais il est important de faire savoir aux personnes qui se proposent d'émigrer que, dans tous les cas, leurs enfants recevront, suivant la capacité de chacun, l'éducation qui est une force.

Parmi les établissements d'éducation, le collège d'agriculture de Guelph occupe une position honorable. Les classes n'étaient malheureusement pas ouvertes lorsque

j'y suis allé, et le principal était à l'exposition de Hamilton, avec le professeur d'agriculture, en sorte que j'ai vu le collège dans des conditions peu favorables. Toutefois, le professeur de chimie fit tout en son pouvoir pour me faire visiter le collège, la ferme, les dépendances et le bétail. Le lendemain, j'eus le plaisir de rencontrer à Hamilton, le principal, M. Mills, et le professeur d'agriculture, M. Brown. Un résultat satisfaisant, c'est que le collège est de plus en plus apprécié, chaque année, par ceux pour l'avantage desquels il a été établi. On agrandit actuellement le local, et tout fait présager qu'avec le temps le collège pourra payer ses frais d'entretien. Déjà il est florissant, bien que ce soit un établissement de fondation récente, et son influence se fait sentir sur l'agriculture de la province. Les étudiants reçoivent une éducation agricole dans laquelle la science est heureusement combinée avec la pratique et la théorie appuyées de démonstrations. La ferme comprend 550 acres sur lesquels on cultive une variété de récoltes, tant comme expérience que comme pratique, et où l'on élève plusieurs variétés de moutons et de bêtes à cornes de races anglaises pures, qui, pour leur part, auront un effet marqué sur l'avenir agricole du pays.

Dans l'Ontario les taxes sont légères, ainsi que dans toutes les parties du Canada que j'ai visitées. Au premier abord, elles semblent plus fortes que dans quelques-unes des autres provinces ; mais, en réalité, ce n'est point le cas. Elles sont calculées sur la valeur de la propriété, et c'est là une légère différence avec les autres provinces. Les terres et la propriété foncière, en général, si l'on en excepte des villes comme Montréal et Québec, ont plus de valeur dans l'Ontario qu'ailleurs et, cependant, les taxes ne représentent que 25c. à 30c. l'acre, et souvent moins que cela. Quelques districts ont des propriétés publiques qui fournissent presque tous les fonds nécessaires, et d'autres sont un peu plus taxés, dans le moment, pour payer des subventions accordées à des chemins de fer qui les traversent. Mais nulle part les taxes ne sont trop lourdes ; toutefois, les nouveaux venus feront bien de s'enquérir de ces détails avant d'acheter des terres.

Pour fixer les taxes sur les terres, les cultivateurs nomment une commission qui les évalue, et cette évaluation se renouvelle chaque année si la chose est jugée nécessaire. Quand il s'élève un différend au sujet d'une terre, on l'examine de nouveau et le juge peut régler privément la question en litige. Pratiquement les cultivateurs règlent leurs propres taxes, car aucune taxe impériale n'est prélevée directement.

Dans plusieurs parties de l'Ontario, la culture est plus perfectionnée qu'on ne le croirait. A l'ouest et au nord de Toronto, j'ai vu des propriétés qui ne dépareraient aucun pays, mais, au contraire, seraient remarquées dans la plupart.

QUÉBEC.

Je regrette de n'avoir eu que le temps de jeter un coup d'œil sur les townships de l'Est de cette province, parce que je crois qu'on y compte beaucoup d'excellentes terres et que les cultivateurs anglais peuvent y trouver de grands avantages. Ces townships se trouvent situés entre Montréal et Québec et près de certaines villes des Etats-Unis qui offrent des marchés avantageux pour les produits. De plus, les terres se vendent à bien meilleur marché que dans les meilleures parties de l'Ontario, et moyennant £4 ou £5 l'acre on peut acheter des terres presqu'entièrement défrichées et cultivées et sur lesquelles on trouve de bonnes maisons et dépendances. Le sol est onduleux et marneux ; il est bien arrosé, détail important pour l'élève du bétail et la laiterie. Le climat est sain, puisque c'est là que M. Cochrane a élevé ses excellents durhams qu'il commence à remplacer par des herefords de race supérieure.

Dans toute la province de Québec, l'agriculture est susceptible d'améliorations, et l'on peut dire la même chose du bétail, des moutons, des chevaux et des porcs. Dans plusieurs localités, les cultivateurs font leurs sillons trop étroits, comme si le sol était très humide. Si tel est le cas, il vaudrait mieux établir un système de drainage souterrain. J'ai observé que les herbages et le trèfle viennent mieux qu'ailleurs dans les champs à sillons étroits. Dans la province de Québec, les clôtures sont, en général, aussi bonnes, sinon meilleures que dans toute autre province, parce qu'elles sont faites de barres droites et ne favorisent pas autant la croissance des herbes sauvages que les clôtures en zig-zag généralement.

NOUVELLE-ECOSSE.

Je n'ai pas beaucoup à dire non plus de cette province, n'ayant pu y faire une visite aussi complète que dans d'autres districts. Dans le voisinage de Truro et dans la vallée d'Annapolis, j'ai pu voir des terres dont la qualité n'est surpassée dans aucune partie du Canada. Son Excellence le gouverneur général m'avait recommandé de visiter cette région fertile, et j'aurais vivement regretté de n'avoir pas suivi sa recommandation. Le district de Kentville et celui de Cornwallis, comté de King, offrent les plus fertiles parties de la vallée. Un des traits caractéristiques de cette région sont les falaises qui ont été formées par la baie de Fundy.

J'aurai à parler plus longuement de la nature de ces terres dans mes observations au sujet du Nouveau-Brunswick, province où il s'en trouve une grande étendue. Mais, dans la vallée, il y a aussi des hautes terres admirablement propres à la culture des tubercules et du grain, ainsi qu'à l'élève des différentes sortes de bétail. Les pommes de la vallée d'Annapolis sont renommées dans plusieurs pays, et bien qu'elles ne surpassent pas celles de l'Ontario, elles sont un ornement pour la région et une source de profit pour ses habitants. Il est probable qu'un certain nombre de cultivateurs anglais pourraient s'établir avantageusement à la Nouvelle-Ecosse; toutefois, cette province n'offre pas autant d'avantages que les provinces contiguës. Sur un certain parcours, après avoir quitté Halifax, la région ne pourra jamais devenir un district agricole bien riche, le sol y étant trop rocailleux et peu profond.

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Sous certains rapports, cette île est une des plus belles provinces de la Confédération, et elle offre probablement la plus forte proportion de terre arable. Le sol est partout de la marne sablonneuse rouge, de qualités différentes. Les pâturages de l'île, comprenant le trèfle indigène et plusieurs variétés d'herbes plus fines, m'ont rappelé les pâturages dans certaines parties de l'Angleterre. La population est aussi plus anglaise que celle d'aucune autre province, à l'exception du Nouveau-Brunswick. Cela est probablement dû au climat, qui est plus froid, et au voisinage de la mer. Le climat plus chaud et l'air plus sec de l'ouest semblent ne pas donner à la population le teint coloré des habitants des bords de la mer. Pendant l'été, le climat de l'île est on ne peut plus agréable; mais l'hiver y est très long. Le détroit de Northumberland étant gelé, la population est isolée du continent pendant l'hiver, à moins qu'elle ne traverse sur la glace, chose possible et qui se pratique assez fréquemment je crois.

Un des plus graves inconvénients de l'hiver sur l'île est celui-ci: Il arrive souvent qu'au printemps, nombre d'icebergs franchissent le détroit de Belle-Isle et viennent s'amasser en demi-lune, sur la côte nord, de l'île, où ils fondent lentement et retardent ainsi la végétation d'une quinzaine de jours ou davantage. La population croit que si l'on établissait un barrage à travers le détroit de Belle-Isle, le climat du golfe Saint-Laurent s'améliorerait beaucoup; certaines gens pensent même que le fleuve Saint-Laurent serait alors navigable toute l'année. Si pareils résultats doivent suivre le barrage du détroit, le plus tôt il sera formé sera le mieux.

L'Ile du Prince-Edouard est couverte d'un sol facile à cultiver, un sol franc et sain, qui peut donner d'excellentes récoltes de tubercules, de grain et de foin,—un sol honnête, si je puis ainsi parler, qui ne manquera jamais de récompenser les efforts du laboureur. L'île semble particulièrement propre à l'élève des moutons, parce que le sol est léger, sec et franc, et produit une herbe touffue, tendre et nutritive. Elle est propre aussi à l'élève du bétail, mais pas autant peut-être qu'à celle des moutons. Depuis longtemps, l'île est renommée pour ses chevaux, et les acheteurs américains se procurent tous ceux qui sont à vendre. On peut même dire que, tout considéré, les chevaux de l'île sont supérieurs à ceux de toute autre province; sous ce rapport, on pourrait dire que l'île est l'Afrique du Canada. Les moutons sont généralement bons, mais on pourrait améliorer la race; généralement parlant, le bétail est de race inférieure. On exporte beaucoup de moutons en Angleterre, et, le jour où je partais de Québec, M. le Sénateur Carvell en espédiait 1,200, presque tous de belle qualité.

Ce monsieur, qui s'est montré fort obligeant pour moi, m'informe que le fret, la nourriture et les soins d'un mouton coûtent 15s., jusqu'à Liverpool; il y a, en outre, l'assurance, qui varie de 2 à 10 pour 100, suivant la saison de l'année.

C'est évidemment une bonne chose pour l'île que M. Carvell ait inauguré ce commerce; cela engagera la population à se livrer davantage à l'élève des moutons, industrie pour laquelle l'île est éminemment avantageuse. Aujourd'hui, les bêtes à cornes ne conviennent pas pour le marché anglais et ne valent pas la peine qu'on les expédie outre-mer. Le gouvernement provincial a établi, près de Charlottetown, une ferme pour l'élève du bétail, en vue d'améliorer les races de l'île; mais, jusqu'à présent, les cultivateurs ont eu le tort de ne point profiter de ce grand avantage. Toutefois, le nouveau commerce qui se fait actuellement avec l'Angleterre les engagera probablement à agir et à se procurer du bétail d'aussi bonne race que leurs moutons. Aujourd'hui, le bœuf et le mouton sont à très bon marché sur l'île; au printemps, on peut acheter moyennant 3¾c. la livre, sur pied, du bœuf engraissé à l'étable et, au mois d'octobre, le bœuf engraissé à l'herbe ne se vend que 2½ c. sur pied; le bœuf débité ne vaut que 4c. à 5c. la livre. Au quartier, l'agneau et le mouton, de très belle qualité, se vendent 5cts. la livre. Les agneaux valent de 6s. à 10s. la pièce, et les brebis de 10s. à 18s; les brebis et les béliers gras se vendent de 15s. à 20s. L'exportation de quelques milliers de ces animaux, en Angleterre, fera augmenter les prix. Les cultivateurs se plaignent de ce qu'ils ne peuvent vendre la laine que 27 cts. la livre; mais tant qu'ils tiendront leurs moutons sans les laver, ils doivent s'attendre à n'obtenir que de faibles prix.

L'île produit de bon blé et probablement de meilleure avoine qu'aucune autre partie du Canada. Le rendement du blé est de 18 à 30 boisseaux l'acre, et celui de l'avoine de 25 à 30 boisseaux. Comme on doit s'y attendre, l'orge donne aussi de bonnes récoltes. A l'époque de ma visite, le blé se vendait 4s. le boisseau de 60 lbs.; l'avoine, 1s. 9d. le boisseau de 34 lbs. et l'orge de 2s. 6d. à 3s. le boisseau de 48 lbs. On regarde le blé d'hiver comme une récolte précaire, la semence pouvant être dispersée, au printemps, par la fonte des neiges. La même chose est vraie pour le Manitoba, et, dans l'Ontario, j'ai trouvé des cultivateurs qui pensent que la culture du blé d'hiver offre deux risques: d'abord il peut être étouffé par une neige épaisse qui demeure trop longtemps sur le sol, principalement dans les terrains humides; ensuite, il peut être dispersé sur le sol par les courants que produisent l'eau et la gelée au printemps. En pareil cas, on peut ramasser la plante morte comme du foin. Sur ces terrains légers, le cultivateur doit exercer son jugement pour faire ses semailles. Bien des cultivateurs pensent qu'il est bon d'enfoncer le grain à une certaine profondeur, du côté nord et du côté sud, pour le protéger contre les vents de l'ouest, qui sont les plus fréquents; d'autres conservent des rangs de tiges de maïs à des intervalles de 15 à 20 pieds. Ces précautions ont pour but d'empêcher le vent d'enlever la neige de dessus la plante et de l'exposer ainsi à la gelée, car la neige est une protection quand il n'y en a pas trop et que le terrain est sec.

L'île est renommée pour ses fortes récoltes d'excellentes pommes de terre, qui représentent souvent 250 boisseaux des plus belles espèces par acre. A l'époque de ma visite, elles ne valaient que de 15cts. à 20cts. le boisseau; le droit de 15cts. par boisseau imposé par les Américains sur les pommes de terre canadiennes, a presque tué un grand commerce d'exportation de ces pommes de terre aux Etats-Unis. Les pommes de terre de Suède donnent un bon rendement, parfois 250 boisseaux l'acre de tubercules de belle qualité.

L'île possède un avantage unique et immense. Je veux parler des couches épaisses de guano d'huîtres que l'on trouve dans toutes les baies et à l'embouchure de toutes les rivières. Ce dépôt, qui a généralement plusieurs pieds d'épaisseur, est formé des débris organiques de générations innombrables d'huîtres, moules et autres bivalves et d'animaux crustacés. Les écailles sont plus au moins intactes et empâtées dans un lit épais de matière vaseuse, qui est un fertilisateur très précieux et très énergique. Cet engrais existe en quantité presque inépuisable et constitue une mine de grande richesse pour l'île. Une bonne couche rend la fertilité, d'une manière surprenante, aux terrains les plus pauvres; avec cet engrais, on obtient une riche récolte

e trèfle indigène, ainsi que de pommes de terres et de navets; c'est un engrais précieux, applicable à toutes les récoltes. Il ne s'épuise pas vite, car les écailles qui s'y trouvent, s'égrènent graduellement et déposent chaque année une sorte de pellicule d'engrais fertilisateur. On se procure cet engrais aux marées basses et, en hiver, lorsque l'eau est une masse solide de glace. On fait des ouvertures dans la glace, à une profondeur suffisante pour atteindre la vase et, au moyen d'un appareil ingénieux, mu par un cheval, on va chercher l'engrais et on le charge sur des traîneaux. Ensuite, on le dépose en tas sur la côte où on va le prendre quand on en a besoin.

Actuellement il n'y a pas beaucoup de terres disponibles sur l'île, mais il existe un grand nombre de terres hypothéquées que l'on peut acheter de $5 à $35 l'acre. Sur l'île, les taxes sont très légères et représentent de 2c. à 8c. l'acre, suivant la valeur, ce qui équivaut à 15c. ou 18c. pour une valeur de $100.

Pour l'éducation, l'île offre les mêmes avantages que les autres provinces. Elle possède de bonnes routes, des chemins de fer, etc., et l'on compte plusieurs ports excellents autour de l'île. Il y existe aussi des filatures de laine et d'autres fabriques florissantes, sans parler des pêcheries de homard qui sont une source considérable de richesse pour l'île. On se plaint néanmoins qu'un trop grand nombre de cultivateurs se livrent à la pêche, au détriment de leurs terres; qu'entre deux chaises ils sont tombés à terre et que l'on blâme souvent la terre de pertes qui ne sont dues qu'à la négligence. Je me suis assuré aux meilleures sources que des cultivateurs qui se sont tenus à leur travail et ont agi avec prudence en affaires, se sont ainsi créé des ressources indépendantes. Il est vrai que, sur l'île du Prince-Edouard, un homme se trouve indépendant avec un capital beaucoup plus faible qu'en Angleterre; mais cela n'empêche pas la population de paraître heureuse et satisfaite.

Il me semble que les Anglais, qui ne sont pas trop ambitieux, se créeraient aisément un chez-soi agréable sur cette île charmante, et je suis persuadé qu e, grâce à l'élevage et à l'engraissage du bétail pour le marché anglais, de meilleurs jours sont réservés à ces braves et hospitaliers insulaires, dont je me rappellerai toujours plusieurs avec un sentiment agréable. Les garçons de ferme peuvent trouver de l'emploi avantageux sur l'île. Un homme peut gagner de $80 à $150 par année, plus sa pension et son logement; il peut aussi gagner de $140 à $200 en argent, sans la pension et le logement, mais on lui fournira un cottage, l'entretien d'une vache et un arpent de terre pour la culture des pommes de terre. Après tout, l'agriculture ne peut pas être un bien mauvais métier dans un pays où l'on paie de semblables gages et où le cultivateur et sa famille ont toutes les facilités de faire par eux-mêmes autant d'ouvrage que possible.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

A part les ressources forestières et minérales,—l'exploitation de ces dernières étant encore à ses débuts,—la province du Nouveau-Brunswick offre de grands avantages à l'agriculture. Dans plusieurs parties de la province, il y a des terrains remarquables par leurs qualités; sur plusieurs autres points, j'ai pu voir des terrains faciles à cultiver une fois que le bois y est abattu et où le sol, fertilisé naturellement pendant des siècles, est d'une grande richesse. Plusieurs des hautes terres qui bordent la belle vallée de la rivière Saint-Jean, semblent parfaitement propres à l'élevage du bétail, surtout la race bovine. Le sol est généralement formé de marnes sablonneuse et graveleuse, parfois assez dure, mais généralement friable; il varie certainement en profondeur et en qualité, mais nulle part il n'est stérile. Il est probable, en définitive, qu'à l'exception de l'Ile du Prince-Edouard, le Nouveau-Brunswick offre une plus grande proportion de terre arable qu'aucune autre province de la Confédération.

Jusqu'à présent, toutefois, les parties colonisées de la province se trouvent principalement le long des rivières qui l'arrosent. Mais il y a encore des milliers d'acres de terre qui ne sont pas occupés et qui doivent être aussi bons que les terres en culture, si l'on en excepte les falaises et les terrains intermédiaires. Mais les parties non colonisées sont encore couvertes, pour la plupart, d'une forêt épaisse, et je ne crois pas qu'un cultivateur anglais entreprenne de les défricher.

Le défrichement de ces terres constitue vraiment un travail herculéen, mais on suppose généralement que la valeur des bois rémunère le travail. On peut faire faire l'abattage pour une somme de $12 à $20 l'acre, et l'on dit qu'un bûcheron canadien peut couper un acre de bois de haute futaie dans trois ou quatre jours.

Examinons le nouvel établissement du Nouveau-Danemark comme exemple de ce qui peut être accompli. Il y a sept ans, cette localité était couverte d'une épaisse forêt, et les émigrants danois qui vinrent s'y établir étaient très pauvres. Aujourd'hui, des centaines d'acres sont défrichés et produisent d'abondantes récoltes de grain et de légumes, dont quelques-uns de qualité supérieure, et la terre fait vivre une colonie heureuse et prospère qui deviendra riche. Inutile d'ajouter que ces gens sont dans une position bien meilleure que celle qu'ils auraient jamais pu obtenir dans leur pays natal. Voyons maintenant l'établissement écossais de Napan, sur la Miramichi : là encore, nous avons un exemple de ce que le travail et l'industrie peuvent faire. La colonie est principalement composée d'Ecossais, mais quelques Irlandais y ont prospéré. Nous avons rencontré un cultivateur irlandais qui est devenu riche. " Nous l'appelons Barney Rothschild," me dit un de ses compatriotes. La visite de ces nouveaux établissements est à la fois agréable et instructive, parce qu'ils nous représentent ce que deviendra toute la province avec le temps.

Il me semble que nombre de garçons de ferme anglais pourraient imiter les colons, c'est-à-dire prendre des octrois gratuits couverts de bois et les défricher aussi promptement qu'ils pourraient. Dans tous les cas, le gouvernement et la population de la province les encourageraient, et avec de l'activité leur récompense serait assurée.

En général les moutons du Nouveau-Brunswick sont assez bons, leur chair est de bonne qualité et il ne me semble pas qu'il soit nécessaire de travailler spécialement à l'amélioration de la race. Mais les bêtes à cornes sont généralement très inférieures, et c'est à cet égard que les améliorations sont nécessaires. Il me semble que les bons durhams, les aberdeens ou les norfolks produiraient le changement désiré. Toutefois, dans le voisinage de Sackville, j'ai vu beaucoup de bons bestiaux qui conviendraient même pour l'exportation. Les habitants des provinces maritimes ont là une preuve de la manière dont l'élève du bétail peut réussir dans leur propre pays. Il est clair que le climat et le sol sont éminemment propres à l'élève d'excellent bétail, et si l'on n'en voit que si peu, c'est la faute de l'homme et non pas celle du pays. L'Ontario est beaucoup plus avancé que toute autre province pour l'élève du bétail et, dans le nouveau commerce qui va s'établir, cette province aura une avance qu'il sera difficile de lui faire perdre.

Les terrains dont j'ai parlé comme possédant des propriétés remarquables sont les "falaises" et les "terrains intermédiaires." La Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick sont également renommés pour les premières ; mais les deuxièmes sont particuliers au Nouveau-Brunswick, dans la vallée de la belle rivière Saint-Jean. Les falaises des deux provinces se trouvent voisines des entrées de la baie de Fundy. Celles que j'ai vues à la Nouvelle-Ecosse se trouvent dans le voisinage de Kentville et d'Amherst ; au Nouveau-Brunswick, j'en ai vu à Dorchester et à Sackville. Comme leur nom l'indique, ces terrains proviennent de la mer, qui les a jetés sur la côte de temps à autre. Souvent l'on coupe l'herbe dans des marais salants qui ne sont point protégés par des digues ou falaises et que continuent à couvrir, à certaines saisons, les grandes marées pour lesquelles la baie de Fundy est connue. On coupe l'herbe le mieux possible sur les saillies du terrain et on la met en meules sur des cadres soutenus par des piliers à plusieurs pieds au-dessus du sol, et c'est un spectacle fort curieux de voir l'eau serpenter entre les meules de foin lorsque la marée est haute. Sur une propriété près d'Annapolis, j'ai compté plus de 140 de ces meules, chacune d'elles contenant environ une tonne de foin. Ces meules sont faites à la hâte et, pendant l'hiver, on les transporte dans les cours des fermes à mesure qu'on en a besoin, pour mélanger ce foin grossier avec la paille et les tubercules que l'on donne aux bestiaux. Les falaises proprement dites sont protégées contre l'eau par une forte levée de terre, de six à huit pieds de hauteur, reposant sur une base solide et large, et il y pousse une herbe épaisse et nutritive. Ces terrains de rapport sont généralement très fertiles ; jamais on n'y met de fumier, mais ils rendent généralement plus de deux

tonnes de foin par acre, rendement qui existe depuis des années et ne semble pas devoir diminuer.

Toutefois, on a constaté qu'avec ce système de culture, les mauvaises herbes se multiplient bientôt; il devient alors nécessaire de labourer certaines étendues tous les dix ou douze ans et d'y semer du blé ou de l'avoine auxquels on mêle de la graine de foin, pour renouveler la prairie. Ce labourage tue les mauvaises plantes pour un temps, et lorsqu'elles reparaissent on laboure de nouveau.

Ces bas-fonds sont très précieux pour les terres hautes qui les avoisinent et dispensent le cultivateur d'acheter des engrais artificiels, Aussi valent-ils de $50 à $150 l'acre, dans une région où les terres hautes ne valent pas autant de chelins pour la même étendue. Chaque propriétaire marque sa falaise pour la reconnaître, mais elle n'est point séparée des autres terrains par une clôture. Chaque propriétaire coupe le foin sur son lot et l'emporte quelquefois à plusieurs milles; puis, à partir du 1er septembre, les bestiaux des propriétaires de lots y paissent en commun. Quelques jours avant cette date, un comité d'estimateurs évalue le lot de chaque propriétaire et décide quel nombre et quelles espèces d'animaux il pourra mettre à pâturage. C'est pourquoi l'on aperçoit souvent de vastes plaines sur lesquelles des centaines d'animaux paissent en liberté.

On dit que ces falaises couvrent une étendue de 65,000 acres et que l'on pourra encore en clôturer de grandes étendues. Une grande partie de ces marais a été entourée de digues par les Français, antérieurement à la prise du Fort Beauséjour, en 1754. Immédiatement après la prise du fort, les colons anglais s'en emparèrent et la couronne les leur concéda ensuite. Dans un marais nouveau, la construction des digues coûte de 8 à 20 dollars et, chose remarquable, le système employé par les premiers colons français pour construire des digues et des aboiteaux, est encore en usage. Le système de culture est très simple: c'est un drainage superficiel au moyen de fossés établis à 22 pieds d'intervalle, larges de 3 pieds au sommet et profonds de 2 pieds 9 pouces, avec une inclinaison qui réduit la largeur à 1 pied au fond; trois ans plus tard, on laboure la terre en sillons de 6 à 8 pieds de large et on y sème de l'avoine, puis du trèfle et de la luzerne. Elle donne alors de fortes récoltes d'herbe grossière, et il me semble qu'en soignant la culture et en fumant convenablement le terrain, on augmenterait la production, tout en améliorant la qualité de l'herbe. Par un système judicieux de drainage, en faisant circuler l'eau de pluie dans ces terrains, ils perdraient leur élément salin, qui n'est pas favorable à la culture des herbes les plus fines, et l'on pourrait bientôt y cultiver des tubercules et du grain, tandis que, comme pâturages, ils s'amélioreraient beaucoup.

Les terrains intermédiaires du Nouveau-Brunswick se trouvent, comme leur nom l'indique, dans la vallée. Ce nom les désigne très-bien. En Angleterre, nous les appellerions bas-fonds ou terrains d'alluvion. Ce sont, en effet, des terrains d'alluvion sous tous rapports, avec cette particularité qu'ils sont encore en voie de formation. Dans certains cas, ces terrains intermédiaires forment des îles sur les rivières, comme il y en a plusieurs sur la rivière Saint-Jean; mais ce sont en général des levées unies qui se trouvent de chaque côté de la rivière et s'étendent jusqu'au pied des collines qui forment les remparts naturels des vallées qu'elles entourent. Ces terrains sont riches et produisent de l'herbe excellente. Comme les falaises, elles n'ont pas besoin d'engrais artificiel. De fait, les falaises sont formées de dépôts si riches que l'engrais serait superflu, mais les terrains intermédiaires reçoivent un engrais périodique lors des inondations du printemps. Elles sont inondées pendant plusieurs semaines par les rivières, et lorsque l'eau se retire elle laisse un dépôt qui ajoute à la fertilité et à la profondeur d'un sol déjà riche. Un pouce ou deux de riche vase d'alluvion, déposée chaque année sur ces terres, les soustrait graduellement à l'influence des inondations, et elles comptent aujourd'hui parmi les meilleures terres de la province.

Une grande partie des terres hautes de la province est de très bonne qualité et convient parfaitement à la culture des céréales, des tubercules, du foin et à l'élève du bétail. Partout où j'ai vu des moutons au Canada, ils réussissaient bien, mais nulle part mieux qu'au Nouveau-Brunswick. La race est très bonne sous bien des rapports, bien acclimatée et demande peu d'améliorations. Le bétail, au contraire, est de

qualité très inférieure ; pourtant il est sain et vigoureux et l'on pourrait aisément l'améliorer en le croisant avec de bonnes races des vieux pays.

Il y a, dans cette province, des millions d'acres encore inoccupés, si ce n'est par la forêt vierge. Le défrichement de la forêt demande un travail et des dépenses considérables, et les cultivateurs anglais ne sont pas bien aptes à ce genre de travail; mais il existe nombre de terres en voie d'exploitation que l'on peut acheter moyennant £3 à £4 l'acre, et il me semble qu'un cultivateur des vieux pays, surtout s'il a une jeune famille qui puisse l'aider, doit nécessairement réussir dans cette province. Quant à la population, le cultivateur anglais se trouvera parmi les siens, et rien dans le sol et le climat ne peut lui causer de désenchantement pénible. La position géographique des provinces maritimes doit aussi être prise en considération par les cultivateurs anglais qui veulent émigrer ; le voyage est comparativement court et il y a des communications régulières avec l'Angleterre pendant toute l'année. En outre, le nouveau commerce qui vient de s'établir entre les deux pays, devra nécessairement être avantageux aux cultivateurs qui voudront prendre la peine d'élever des bestiaux qui puissent bien se vendre en Angleterre.

Je ne dois pas oublier de mentionner, avec un sentiment de vif plaisir et de profonde gratitude, la politesse que m'ont témoignée le lieutenant-gouverneur de la province, les membres et les employés du gouvernement, les gérants de bateaux à vapeur et de chemins de fer, et enfin les particuliers, dans chaque partie de la province que j'ai pu visiter. Je me souviendrai toujours avec plaisir de mon voyage au Nouveau-Brunswick, et je ne cesserai d'éprouver les sentiments de la plus vive amitié pour bien des personnes dont j'ai eu le plaisir de faire la connaissance pendant cette agréable tournée.

L'Anglais croit généralement que le Canada est un pays où l'on trouve beaucoup d'animaux à fourrures, des Esquimaux, des Sauvages et des hivers excessivement rigoureux. On peut y trouver tout cela, mais il y a plus. C'est un pays dont les ressources agricoles, minérales et forestières sont des plus abondantes. On y trouve de vastes étendues de terres excessivement fertiles où l'on peut cultiver toutes sortes de récoltes. On y voit déjà des milliers de fermes prospères, et dans quelques années il y en aura des milliers d'autres. Le gibier, le poisson, les bestiaux, les fruits et les grains y abondent. Il est vrai que les hivers y sont rigoureux, mais on m'assure que dans les provinces du Manitoba, de l'Ile du Prince-Edouard, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, les hivers sont secs et très sains, fort agréables et bien plus tolérables qu'un rude hiver en Angleterre ou en Ecosse. Bien que le thermomètre atteigne souvent 30° au-dessous de zéro, l'atmosphère est toujours sèche et le froid n'est pas aussi sensible qu'un froid beaucoup moindre sous un climat humide.

Les cultivateurs canadiens travaillent, mais pas autant, ce me semble, que nous le croyons généralement. En tout cas, ils travaillent ; sans cela, ils se démoraliseraient, et il me semble que la paresse n'est pas compatible avec le climat du pays. Je crois que la dignité du travail est mieux comprise au Canada qu'en Angleterre; au Canada, on voit moins de mendiants et d'oisifs. Dans tout mon voyage, je ne me rappelle pas avoir vu plus de deux ou trois hommes en haillons, et encore n'étaient-ils pas bien sales, excepté les sauvages, mais pas toujours. Cependant, les cultivateurs ont leurs tracas et ne deviennent pas riches sans travail et sans peine. Chaque pays a ses désavantages et le Canada a les siens. Quelquefois de violents orages viennent ravager les récoltes et les troupeaux ; quelquefois le pays est visité par les sauterelles ; cependant elles n'apparaissent qu'à de longs intervalles et on ne les a vues qu'environ six fois depuis cinquante ans. Je n'ai vu qu'une fois la mouche du Colorado. Elle n'a pas encore atteint le Manitoba et le territoire du Nord-Ouest, et elle est en nombre beaucoup moindre que je ne pensais, ayant surtout porté ses ravages dans le territoire des Etats-Unis. Quelquefois aussi le puceron, ou mouche de Hesse, attaque le blé, et il est difficile d'arrêter ses ravages ; enfin l'hiver suspend entièrement toutes les opérations agricoles, et en général le labourage et les semailles doivent se faire en très peu de temps. L'époque des semailles et celle des récoltes

présentent une grande activité, et lorsque l'hiver est fini le printemps arrive tout d'un coup et la végétation se développe avec une rapidité très surprenante pour un Anglais.

Ces désavantages s'appliquent à toute l'Amérique du Nord et non pas seulement au Canada, mais ils n'ont point d'effet apparent sur la colonisation du pays. La population s'habitue vite à toutes ces difficultés, s'accommode aux saisons et prépare d'avance plusieurs travaux qui peuvent être faits dans le cours de l'hiver.

Trois choses en Canada frappent singulièrement l'étranger : l'immensité du pays ; la foi sans bornes que la population a dans l'avenir du pays, et la grande loyauté envers la couronne anglaise, loyauté que l'on trouve sur tous les points du pays. La liberté du cultivateur canadien, si complète qu'elle soit, et son indépendance de caractère, complète également, ne dégénèrent point en licence, mais engendrent des habitudes généreuses. Loyauté à l'Angleterre, confiance dans l'avenir politique de leur pays, hospitalité généreusement offerte aux étrangers, promptitude et bienveillance à leur donner des renseignements, confiance dans l'avenir du Canada, basé sur la connaissance de ses inépuisables ressources et sur l'énergie de ses habitants, tels sont les principaux sujets de la conversation. Ce n'est point l'aristocratie de la naissance, mais celle de l'intelligence et du travail ; c'est le mérite personnel, en d'autres termes, qui seul gagne l'estime du public.

Le nouveau commerce, qui consiste à expédier en Angleterre du bétail et des moutons sur pied, a enthousiasmé les cultivateurs canadiens tout autant qu'il décourage les cultivateurs anglais. C'est une nouvelle source de richesse, et chacun se prépare à en profiter. Jusqu'à présent, les maladies des bestiaux n'ont pas fait leur apparition dans le pays ; mais combien de temps en sera-t-il ainsi ? Cela dépend presque entièrement des mesures prises par le gouvernement. L'exportation et l'importation des bestiaux sont soumises à des règlements sévères, et des inspecteurs attitrés sont sur le qui-vive à plusieurs points. Les bestiaux américains ne sont admis qu'en entrepôt, et leur passage à travers le pays est soumis aux règlements les plus stricts.

Jusqu'à présent, le commerce du bétail canadien a rapidement augmenté. La première année, en 1877, l'exportation était de 7,000 à 8,000 têtes, dont les trois-quarts des bestiaux américains ; en 1878, l'exportation était de 15,000 têtes dont les deux tiers des bestiaux américains ; en 1879, on a expédié 28,000 bestiaux, tous canadiens, parce que le bétail américain était exclus ; en 1880, on compte en expédier 35,000 têtes, et d'ici à cinq ans, on croit que ce nombre s'élèvera à 100,000. Ces chiffres m'ont été fournis par le Dr McEachran, de Montréal, inspecteur principal du gouvernement pour le bétail importé ou exporté.

Les propriétaires et les fermiers anglais, ainsi que plusieurs auteurs qui ont traité des questions agricoles, se consolent ainsi : l'augmentation du commerce élèvera les prix du fret, ce qui arrêtera les importations de bétail d'outre-mer. Mais c'est là une illusion que je ne puis partager. Des personnes bien renseignées m'affirment que le fret n'augmentera probablement pas, mais diminuera. La construction de navires d'acier munis de machines à condensateurs et d'autres améliorations auxquelles on ne peut donner de limites, fera diminuer tous les ans le prix de la traversée de l'Atlantique.

On réduit rapidement la consommation du charbon à bord des vapeurs tout en augmentant les dimensions, en sorte que la navigation d'un vapeur de 5,000 tonneaux ne coûte pas beaucoup plus cher aujourd'hui que celle d'un navire de 2,000, il y a dix ans. Le fret à 25s. la tonne, en 1880, est plus avantageux que le fret ne l'était à 50s. en 1870. Cela résulte de ce que les dimensions des navires ont été augmentées, la consommation de charbon réduite, et de ce qu'il y a plus de place à bord. Les navires que l'on construit actuellement, bien qu'ils soient de dimensions plus grandes que ceux qui font actuellement le service, seront expédiés à moins de frais et transporteront beaucoup plus de fret ; et bien que le fret ait été et soit encore très peu élevé, ce n'est un mystère pour personne que le fret est plus avantageux que le transport des passagers. Dans tous les cas, la construction des navires augmente beaucoup plus rapidement que le volume du fret. Les cultivateurs anglais ne doivent donc pas compter sur une augmentation du fret.

J'en viens au dernier point de ce rapport : Le Canada offre-t-il un champ convenable à l'établissement des cultivateurs anglais ? Je parlerai avec précaution de ce point important. Mais la question revient plutôt à celle-ci : Les cultivateurs anglais conviennent-ils au Canada ? Le Canada me semble offrir bien des avantages et deviendra un pays important. C'est un pays d'avenir qui n'en restera pas à son état actuel de développement. Je crois que les cultivateurs anglais, arrivés à l'âge mûr, ne réussiraient pas, avec leurs habitudes acquises, dans les travaux qu'ils auraient à faire en Canada. Mais nos jeunes cultivateurs, surtout ceux qui ont des habitudes laborieuses, se feront vite aux habitudes canadiennes. Les hommes ayant de grandes familles et qui n'ont pas peur de l'ouvrage, réussiront généralement bien en Canada. Les jeunes gens s'accoutument de suite à la manière de vivre au Manitoba ; mais cette région ne convient pas au cultivateur habitué pendant longtemps au système anglais. Il aurait à changer des méthodes qui n'ont ni application ni avantages au Manitoba. Les hommes de cette catégorie réussiraient mieux et leurs femmes seraient plus satisfaites dans la province d'Ontario, au Nouveau-Brunswick ou à l'Ile du Prince-Edouard. Ils ne conviendraient pas dans le *Far West.* Un homme avec un capital de £1,000 réussira bien dans l'une ou l'autre des provinces maritimes ou dans les cantons de l'Est de la province de Québec ; avec £2,000, le succès est assuré dans l'Ontario. Sans capital, ou avec un capital très faible, le colon doit se rendre à la Rivière-Rouge ou prendre un octroi gratuit dans l'une des paroisses du Golfe. Mais le colon doit observer et travailler pendant quelque temps avant d'acheter ou de prendre un octroi gratuit. Considérant la concurrence toujours croissante qu'ont à subir les fermiers anglais, les taxes, les loyers et les gages élevés qu'ils ont à payer, nul doute qu'ils réussiront mieux au Canada qu'en Angleterre, pourvu qu'ils pratiquent la sobriété et la frugalité.

On dit que le Canada est un pays avantageux pour l'homme pauvre, et nul doute que cela est vrai ; mais il est également avantageux pour le capitaliste, parce que le capital y a une grande valeur. Il n'est pas probable que beaucoup de cultivateurs ayant des capitaux se rendent au Canada, et je ne conseille d'y aller qu'à ceux qui réussissent bien ici. D'un autre côté, le Canada a besoin de cultivateurs avec des capitaux. Je connais, en Angleterre, des cultivateurs qui travaillent beaucoup, vivent économiquement, et ne sont pas plus avancés à la fin de l'année qu'au commencemet ; ils n'ont pas d'avenir, et je leur dirai : "Vous réussirez plus rapidement en Canada." Le pays sort d'une période de dépression pendant laquelle la valeur de terres a diminué, et les cultivateurs des provinces de l'est songent à vendre leurs terres pour se rendre au Nord-Ouest, avec leurs familles. Ce sont précisément les colons qui conviennent, et ils seraient avantageusement remplacés par les cultivateurs anglais. Ceux-ci connaissent les méthodes qui peuvent rendre la fertilité aux terres anciennes, et le système des Canadiens convient bien au Nord-Ouest. En outre, les cultivateurs anglais encore jeunes et n'ayant qu'un faible capital réussiront bien au Nord-Ouest. Enfin, dans les provinces maritimes, ils peuvent acheter des terres où ils se trouveront comme chez eux, et leurs fils pourraient gagner l'ouest.

RAPPORT DE M. HUGH McLEAN, RHU, TARBERT, N.-B., DÉLÉGUÉ DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE KINTYRE.

"Hier (19 novembre 1880), M. Hugh McLean, Rhu, délégué nommé il y a quelque temps par la société d'agriculture de Kintyre pour visiter le Manitoba et faire rapport sur les avantages que cette province offre à l'immigration, etc., a adressé la parole aux membres de la société et à d'autres, dans la salle de l'hôtel-de-ville. Le délégué fut accompagné sur la plateforme par le prévôt Greenless, l'ex-prévôt Galbraith, le rév. J. C. Russell, M. David McGibbon, chambellan de Sa Grâce le duc d'Argyll, et de MM. Lachlan Clark, Robert Aitken, John Gilchrist, Charles McConochy, James B. Mitchell, et James Littlejohn. M. David McGibbon occupait le fauteuil et présenta M. McLean en quelques mots "—*Campbelltown Courier*, 20 nov. 1880.

Voici le texte du rapport :—

Après avoir pris certains arrangements préliminaires, à Londres, je résolus de partir pour Québec le 5 août 1880, par le vapeur de la ligne Allan, le *Sardinian*, capitaine Dutton.

Le *Sardinian* est un magnifique navire ; tonnage, 4,376. Divisé en sept compartiments imperméables ; mis en mouvement par une couple de machines à action directe et à basse et haute pression, de la force de 2,800 chevaux ; vitesse de 14 nœuds à l'heure. Construction solide, porte dix canots de sauvetage et peut donner place à 180 passagers de chambre, 60 passagers intermédiaires et 1,000 d'entrepont. L'organisation du service est parfaite, rien ne manque au confort des passagers, auxquels on témoigne toutes les attentions possibles. Les cabines sont confortables, bien ventilées, et l'éclairage est confié à des employés spéciaux.

Le navire arrive à Moville vers 11 heures du matin, le 6. Nous partons vers 5 heures du soir. Le temps passe vite, grâce aux lectures du capitaine Dutton sur les pyramides, le tabernacle, etc., et d'excellente musique vocale et instrumentale. Nous rencontrâmes cinq icebergs, une baleine tout près du navire, et un banc de ces puissants animaux à environ trois milles au large, puis nous entrons dans le détroit de Belle-Isle. La traversée sur le Saint-Laurent offre un spectacle enchanteur.

Arrivés à la Pointe-Lévis, le dimanche, 15 ; notre bagage est porté à la douane. Nous prenons nos billets pour Montréal. Très frappés de voir, tout le long de la route, à des intervalles de six à sept pieds, des souches que l'on prend au premier abord pour des hommes. On dirait que quelque agent destructeur a passé par là et porté la désolation. L'Ecossais s'imagine que l'on a mis le feu à de belles plantations (car il ne peut s'imaginer que ces arbres formaient la forêt). Il regrette que les bois ne soient pas en Ecosse. Le long du chemin de fer, à partir de la Pointe-Lévis, les terres sont occupées par des Canadiens-français. Leurs récoltes semblent peu abondantes, surtout celle de l'avoine.

Avant de quitter la Pointe-Lévis (vis-à-vis Québec), on m'informe que Son Excellence le gouverneur général était à la Nouvelle-Ecosse et avait télégraphié à Ottawa qu'il désirait que je visite les districts d'Annapolis et de Windsor, à la Nouvelle-Ecosse, la vallée de Sussex, au Nouveau-Brunswick, et les cantons de l'Est, dans la province de Québec, ainsi que la province d'Ontario et le Nord-Ouest. Je trouve que je n'avais pas le temps de faire ce trajet et je me présente à Ottawa le lundi. L'honorable M. Pope, ministre de l'agriculture, était en Angleterre ; M. Lowe, secrétaire du département, était à Québec et ne revenait que le lendemain. Je suis reçu par M. le Dr J. C. Taché, qui me donne une lettre d'introduction pour M. Hespeler, agent d'immigration à Winnipeg. Je me rends à Montréal. Je dois dire ici que le Dr Taché est sous-ministre de l'agriculture et auteur d'une excellente brochure sur la mouche du Colorado et la manière d'arrêter ses ravages. La brochure est très répandue dans le pays et n'a pas peu contribué, je crois, à diminuer ou même à neutraliser les ravages de cet insecte. Deux méthodes sont employées pour le détruire : le prendre à la main, répandre du vert de Paris. Cette dernière réussit très bien.

A Ottawa, je remarque les édifices publics, qui forment trois beaux blocs détachés. Le terrain est arrangé avec goût. Le bureau de poste est une élégante construction.

La ville d'Ottawa est renommée pour le commerce de bois. Les scieries offrent toute une étude. La station du chemin de fer que je prends se trouve à Hull, sur la rive est de la rivière Ottawa. J'aperçois la chute de la Chaudière en traversant le pont suspendu, et je m'aperçois que le district est de formation calcaire. Des glissoires conduisent le bois aux différentes scieries.

Autour de Hull, le sol est très bon, et si l'on en juge par le bétail et les moutons, les pâturages sont très propres à engraisser les bestiaux. Nous apercevons, le long de la voie, des champs de blé, d'avoine, de sarrasin et de blé-d'inde. Partout des maisons de bois avec des galeries ; clôtures en bois partout. Nous arrivons à Hochelaga, nom indien du village sur l'emplacement duquel est bâtie la ville de Montréal.

Montréal se trouve sur une île. Le pont Victoria traverse le Saint-Laurent. Sa longueur est de 9,194 pieds. La ville offre beaucoup d'intérêt au visiteur ; mais j'en

ai fait la visite à mon retour. Ce jour-là, je visitai l'église Notre-Dame, qui est un temple admirablement fini à l'intérieur. Le crucifiement, les statues des apôtres, l'autel, les candélabres, les ornements d'or et de velours ne sauraient être décrits et pénètrent le visiteur d'admiration.

Parti le soir pour London, Canada ouest. Rien vu jusqu'au lendemain matin. Il pleuvait beaucoup. Cette région est très belle. Rencontré sur le convoi plusieurs passagers du *Sardinian*. Heureux de nous rencontrer, mais nous nous séparons bientôt et pour toujours, probablement. Nous parcourons en voiture un district colonisé par des Anglais, des Ecossais et des Irlandais. Bonnes récoltes, bons bestiaux et bonnes maisons. Champs magnifiques et beaux vergers. Abondance partout. Voici des champs de trèfle. A Port Union, encore des champs de trèfle. Des savanes interviennent. Puis des récoltes faibles. Bientôt, nous voyons des récoltes abondantes. Partout des clôtures en ziz-zag qui me semblent occuper trop de terrain, mais qui sont d'un usage général. Nous arrivons à Toronto.

Nous passons, puis nous traversons Guelph. En revenant, nous observons que les maisons de brique remplacent celles de bois, signe de prospérité. Mais on dit que la vanité s'en mêle et que la propriété est souvent hypothéquée quand la maison est belle. Nous passons la ville de Breslau, que l'on dirait construite en Ecosse. Puis nous traversons Berlin, Hambourg, Stratford et Sainte-Marie, où je change de convoi pour me rendre à London et serre la main au dernier passager du *Sardinian*.

Arrivé à London et pris le convoi pour Newbury, où je veux visiter un établissement de gens de Kintyre. Je me rends de Newbury à Crinan, la nuit, par un beau clair de lune et ne vois rien du pays. A Crinan, je suis l'hôte du rév. John Milloy, natif de Clachaig, Kintyre. A deux heures du matin, je suis réveillé par un violent orage. Je me rendors; à mon réveil le temps était superbe.

Dans le voisinage, je visite en partie les terres des personnes suivantes : John McMurchy, de Leanaghoich; Archibald McEachran, d'Auchnadrain; James Stalker, d'Achnacloich, Muasdale; Duncan Stalker, de la même localité; Dougald McMillan, beau-frère de John Gilchrist, Ballinvain; MM. Duncan Campbell, de Ballochroy; Finlay McNab, de Cour; Donald McCallum, de Carradale; Peter McMillan, d'Achnafad, et beaucoup d'autres, tous natifs de Kintyre et tous réussissant bien, évidemment. J'allai voir ensuite M. Neil Walker, d'Achnaglaic, près Tarbert, qui ne m'attendait pas et me fit un chaleureux accueil. Je lui fais des questions sur la manière dont il a réussi depuis son départ de Tarbert, en 1874. Sa propriété a 100 arpents; un tiers est sous bois, pour le chauffage; un autre tiers est semé en blé et en foin, soit environ 18 acres du 1er et 15⅓ du second, l'autre tiers contient 30 acres d'orge, 2 acres de blé-d'inde, 14½ acres d'avoine et le reste en jachère d'été.

On laboure la jachère à l'automne; elle reste exposée à la gelée tout l'hiver et au soleil jusqu'au 1er septembre, époque où l'on y sème du blé d'automne. Au premier labourage, la terre est si dure qu'on croirait que rien ne peut y pousser; mais se trouvant exposée à la gelée en hiver et au soleil en été, elle se triture comme la terre d'une taupinière. A cet endroit, le sol est de la marne noire reposant sur de l'argile qui, après avoir été exposée à l'air, devient une bonne terre à blé. Quand l'argile n'est pas asséchée, elle convient à toutes les cultures, même à celle des pommiers.

M. Walker a acheté cette propriété l'année de son arrivée en Canada, et l'a payée $3,800, ou £760, y comprises une maison en bois, des granges, etc., et la paille de la récolte sur pied. Il sème deux boisseaux de blé d'automne et 2½ boisseaux d'avoine par acre impérial. L'an dernier, il a semé 30 boisseaux de blé et en a récolté 234, ce qu'il considère comme une très faible récolte, bien au-dessous de la moyenne. L'année précédente, il avait récolté 250 boisseaux de 12 boisseaux de semence. Le rendement des pommes de terre est à peu près la même que chez nous. Voici la rotation qu'il suit : il laboure l'automne les champs qui étaient en blé l'année précédente et y sème de l'avoine au printemps. Après l'avoine, il laisse la terre en friche; ensuite il sème de nouveau du blé, mais il met sur la jachère tout le fumier que donne la ferme. Il ne sème pas de navets ni de mangels wurzels. Il avait 10 vaches à lait, 7 génisses de deux

ans, 4 d'un an, 32 brebis et 20 agneaux, 5 cochons et 3 chevaux. Lui-même et ses deux fils font le labourage.

Voici les recettes et les dépenses de l'année dernière :—

RECETTES :

Vente du produit des vaches	$160 00
Deux taurillons de trois ans	56 00
Blé	233 00
Laine	47 12
Agneaux	60 50
Porcs	50 00
	600 62

DÉPENSES :

Intérêt sur $3,800	$190 00	
Taxes	20 00	
Main-d'œuvre	191 00	
Habillements	100 00	
Forgeron	5 00	
		506 00
Profit, £20 2s. 5d., ou		$100 62

Dans les chiffres ci-dessus, il est bien compris que l'intérêt, la main-d'œuvre et l'habillement sont seulement évalués, car il ne paie pas d'intérêt, et la main-d'œuvre est faite par la famille. Voici le tableau des récoltes de M. Walker, depuis l'année pendant laquelle il a émigré, 1874 :—

ANNÉE.	BLÉ.	ORGE.	AVOINE.	POIS.
1875	170 boisseaux.	80 boisseaux.	600 boisseaux.	220 boisseaux.
1876	180 "	.....	350 "	100 "
1877	310 "	.....	220 "	105 "
1878	350 "	.....	210 "	70 "
1879	330 "	.....	165 "	37 "

Il m'explique que le sol demande encore de grandes améliorations, et que s'il était cultivé comme en Angleterre, il rapporterait le double. Pour le rapport des vaches, voici ce que me dit M. Walker : En mai dernier, il a vendu 2,019 lbs. de lait, qui ont donné 182 lbs. de fromage, lesquelles, déduction faite des frais de fabrication ont rapporté $16.36, ou £3 6s. 2d. Au mois de juin, il a vendu 2,996 lbs. de lait, qui ont donné 276 lbs. de fromage, représentant $17.60, ou £3 10s. 5d. En juillet, la chaleur a nui à la fabrication. En août et septembre, la quantité de lait était moindre, mais il en fallait moins pour faire une livre de fromage. Le mois d'octobre est le mois qui lui rapporte le plus. Dix vaches lui rapportent, en moyenne, $20 par mois, pendant six mois, et il peut vendre pour $40 de beurre ; c'est-à-dire que les vaches lui rapportent $160 ou £32, soit une moyenne de £3 4s. par vache et par année.

Le jour suivant, je me rends à Glencoe. Les érables abondent tout le long de la route. Passé devant Battle Hill, théâtre d'une bataille entre les Américains et les

Anglais, pendant la guerre de 1812. Avant d'arriver à Glencoe, on me montre une terre dont le propriétaire s'occupe d'engraisser des bestiaux pour le marché anglais. On me montre la résidence d'une dame native de Tangy Glen. Glencoe n'était qu'un petit village, il y a quelques années; c'est aujourd'hui une petite ville où il y a de beaux magasins et où l'on fait d'assez grandes affaires. C'est là que j'ai vu pour la première fois le tournesol, dont la fleur jaune se tourne toujours du côté du soleil.

Sur le convoi de Glencoe à London, je rencontre le Dr McAlpine, natif de Lochgilphead. Il désirait que je visite Kilmartin, dans le voisinage de London, où habite un de ses frères, qui est cultivateur. Mais la chose me fut impossible. Il confirme ce que m'a dit M. Walker à propos de la culture canadienne.

Sur le convoi, je rencontre un Hollandais, M. Jacob Utter. Il tient un magasin et possède plusieurs terres. Il me dit que les bestiaux d'Ayrshire supportent difficilement l'hiver canadien, mais qu'en croisant une vache d'Ayrshire avec un taureau de Durham, on obtenait la meilleure race possible; qu'une bonne vache donne assez de lait par jour pour faire trois lbs. de fromage; que neuf vaches lui rapportent $23 chacune, ou £4 12s. pendant six mois. D'après lui, le rendement général du blé est de 25 boisseaux l'acre; l'avoine donne 50 boisseaux; l'orge, 35 boisseaux et les pommes de terres, 250 boisseaux. D'après lui encore, voici les gages payés dans le district: servant, $20 ou £4 par mois, avec nourriture et logement; ou pour 12 mois, $150, ou £30; servante $5, ou £1 par mois. Voici encore, d'après lui, les prix de détail de différents articles, réduits en argent anglais: beefsteak, 4½d., autres morceaux, 6½d. à 4½d. la lb.; café, de Rio, 1s. 0½d. à 1s. 5d. la lb.; sucre, 3½d. à 5¾d.; tabac, 1s. 0½d. à 2s. 6d.; pain de 2 lbs., 6¼c., ou 12½c. pour un pain de 4 lbs.—6¼d.; lard, de 2¾d. à 6d.; jambon, 6d.

A Sarnia, je fais la connaissance du capitaine L. M. Morrisson, de Corunna (comté de Moore), établi sur la rivière Sainte-Claire. Sa terre est de 200 acres. Je ne l'ai pas visitée jusqu'à mon retour du Manitoba, mais je vais rapporter ce qu'il m'a dit. Voici le rapport de sa terre: blé d'automne, 25 boisseaux par acre; avoine, de 30 à 50 boisseaux. Pommes de terre, quantité suffisante pour sa consommation. Il les sème entre le commencement d'avril et le commencement de mai; il les récolte vers le 1er septembre. Voici la rotation qu'il adopte: sème le blé l'automne, avec des herbages, 1½ boisseau de blé et un quart de boisseau de graine d'herbe par acre (mélange de trois quarts de mil à un quart de trèfle; souvent la moitié de cette quantité suffit). L'année suivante, récolte de foin; l'année d'après, autre récolte de foin (sans engrais). Laisse la terre deux ans en friche. Il a laissé un lot en friche pendant quatre ans, mais ce terrain était épuisé, ayant donné du blé pendant vingt-six années successives. Quand un champ est fraîchement défriché, il y sème de l'avoine (2 boisseaux par acre, au semoir mécanique). Dans certains cas, lorsque la terre est sale, il ne récolte pas la première année, mais laboure plusieurs fois pendant la saison et y sème du blé d'automne vers le 1er septembre. Il met de l'engrais sur le blé d'automne. Le champ n'a qu'un drainage superficiel. Le sol est de l'argile forte, recouverte de marne végétale. Le terrain argileux est le meilleur pour le blé. On récolte du blé sur des champs qui ne produisent pas d'avoine, et cela sans engrais. Il sème les navets à la main, 1 lb. de semence pour trois-quarts d'acre. Les navets qu'il a semés cette année ont belle apparence. Dans les terres vieilles, on sème les navets en sillons, mais on ne relève pas les sillons; on fait seulement passer le semoir à des intervalles de 13 pouces et on les éclaircit à des intervalles de 10 pouces.

On plante les pommes de terre en petites buttes distantes d'un pas. On sème le maïs entre le 24 mai et le 1er juin; si on ne le sème pas plus tôt, c'est crainte des gelées de printemps. On le sème principalement pour nettoyer la terre. On récolte le maïs alors qu'il est encore mou et que les feuilles sont vertes; ces feuilles sont meilleures que le foin pour les vaches à lait. On ne vend pas le grain, car ceux qui le cultivent ne peuvent faire concurrence aux Etats-Unis.

Prix du blé, $1 par boisseau de 60 lbs.; orge, 60c. par boisseau de 48 lbs.; avoine, 34c. à 38c. par boisseau de 32 lbs.; pommes de terre, 40c. par boisseau; bon foin de $10 ou £2 la tonne; blé-d'inde, 30c.

Le capitaine Morrison possède deux terres de 100 acres chacune; sur l'une d'elles, le bois est complètement abattu; sur l'autre, il l'est à moitié. Sur l'une des terres,

dix-neuf acres sont en avoine et maïs, vingt en orge, vingt-deux en foin et blé, sept et cinq en foin, sept en verger, douze en blé, et le reste en pâturage. Il a 400 pommiers et 20 pruniers. Il vend 600 boisseaux de pommes, tout fruit sur greffe. En fait de bétail, il a 12 vaches, 25 jeunes animaux d'un an à trois ans. Les vaches donnent de 3¾ à 5 gallons de lait pendant les mois où elles sont à l'herbe comme pendant ceux où elles sont à l'étable. Le lait pèse 8 lbs. le gallon, ce qui donne de 30 à 40 lbs de lait, ou de 3 à 4 lbs. de fromage par vache et par jour. Il vend généralement son fromage de 7c. à 10c., ou de 3½d. à 5d. la livre.

Prix du bétail gras, 4¼c. la livre, sur pied; le poids ordinaire des animaux est de 1,050 à 1,100 lbs., mais il en a qui pèsent de 1,400 à 1,500 lbs. Le rendement est, en général, de 58 lbs. par 100 lbs. de l'animal sur pied. Les vaches à lait, de race pure, valent généralement de $25 à $35, c.-à.-d. de £5 à £7; mais on lui a demandé £20 pour une vache de pure race de Durham. Les bouvillons de trois ans valent $35 chacun, ou £7. Poids moyen des moutons, 80 lbs. Il paierait un bélier de Leicester, importé, $30 ou £5, mais il les achète généralement chez ses voisins $5 ou $10, c'est-à-dire £1 ou £2. Les chevaux de trait valent de $100 à $150 chacun, ou de £20 à £30; ils ont de 15½ à 16 mains de haut; poids moyen des chevaux, 1,250 lbs. Il a deux juments qui pèsent 3,000 lbs. et ont 17 mains de haut; il les évalue à $400, ou £80 pour la paire. Il a des porcs de Suffolk ou de Berkshire. Mis bas au printems et tués au mois de février suivant, ils pèsent généralement 200 lbs.; prix de 6c. à 7c. la livre. La laine se vend 31½c., ou 1s. 3¾d. la livre. Agneaux, $3, ou 12s. chacun.

Servant (homme), nourri, reçoit $15 ou £3 par mois.
Servant (jeune garçon) " " $8 ou £1,12 "
Servante..... " $5 ou £1 "
Servant employé pendant 2 mois, $20.
Homme employé à la journée pendant la récolte, à $1 par jour.
Taxes sur une terre de 200 acres, $72, ou £14. 8s.

Parti de Sarnia, près du lac Huron, sur le vapeur *Ontario*, capitaine Robertson, à destination de Duluth, ville du Minnesota, à la tête du lac Supérieur, plusieurs cultivateurs canadiens à bord. Voici la rotation suivie par M. Eckford, près de la station de Dunkeld, comté de Bruce, Ontario. Défrichement, semaille de pois; enlève les pois l'année suivante, laboure de nouveau, sème du blé en automne vers le 15 septembre. L'année suivante, récolte de blé vers le 15 septembre. L'année suivante, récolte de blé vers la fin de juillet; labourage, fumier déposé en tas sur le terrain. Sitôt la terre sèche au printemps, étend le fumier et laboure. Vers le 1er juillet, trace les sillons et sème des navets à 22 ou 24 pouces d'intervalle et les éclaircit jusqu'à douze à quatorze pouces; premier labourage aussi profond que possible avec l'attelage disponible—environ 8 pouces. Le sol est argileux.

Partis de Duluth pour Winnipeg par chemin de fer.

Autant que j'ai pu en juger en voyageant, le sol est de la marne végétale. Caractère de la région, vaste plaine entremêlée de savanes.

Arrivons le soir par une pluie battante à Saint-Boniface, vis-à vis Winnipeg. Les rues de Winnipeg nous apparaissent comme des rivières de boue. Heureux d'arriver à l'hôtel. Le propriétaire, un Ecossais-canadien, nous reçoit aussi bien que possible à cette heure avancée, et malgré l'absence des serviteurs nous prépare un souper aussi bon que possible. Sa maison était pleine de monde. Je passe assez bien ma première nuit dans la cité des prairies. Après déjeûner, un Anglais, compagnon de voyage, et moi, nous nous rendons à Saint-Boniface pour prendre notre bagage. Nous refusons de payer de nouveau les 50 cts. exigés la veille et préférons aller à pied. L'air était sec, mais la boue rendait très glissants les trottoirs de bois. Nous atteignons la rivière Rouge, que nous traversons sur un grand bateau-passeur qui transporte en même temps que nous plusieurs attelages complets. J'oublie le prix de la traverse. Nous abordons et montons lentement la côte à pic que nous avions descendue la veille. La douane examine nos bagages. Un homme muni de "checks" nous offre de les porter à l'hôtel. Nous acceptons et payons 75 cts. pour deux articles, ou $1.50 pour quatre. Nous payons à regret. Tout ce trajet nous coûte assez cher. Je

vais avec mon compagnon voir M. Hespeler, qui nous remet les règlements concernant certaines terres réservées pour la construction du chemin de fer du Pacifique canadien. Il m'indique aussi la route à suivre pour visiter le pays. Plusieurs circonstances m'ont empêché de suivre cette route. J'eus à me tracer moi-même mon itinéraire. Pendant que nous étions chez M. Hespeler, puis à la banque, le vapeur du Portage La Prairie était parti et remontait l'Assiniboine ; comme il n'y avait pas de diligence avant le lundi je suis forcé d'attendre à Winnipeg.

M. Sinclair, de la rue Miller, Glasgow, m'avait conseillé de voir M. Gerrie, Winnipeg, qui possède une terre à la crique de l'Esturgeon ; c'est ce que je fis ; M. Gerrie m'offrit de me conduire à sa terre lorsque les chemins seraient passables. Pour le moment, ils étaient impraticables. Je me résigne à rester à Winnipeg. M. Gerrie me présente à M. Bathgate, rue Main, Winnipeg, qui m'informe que l'on a découvert de la houille sur la rivière Souris, qu'on l'exploite et qu'on en apporte à Winnipeg ; qu'on va construire un chemin de fer entre Winnipeg et la rivière Souris ; qu'on a aussi trouvé de la houille à la montagne Pembina, et sur la rivière Saskatchewan, mais que ce dernier point est fort éloigné ; que sur le parcours du Pacifique canadien on a trouvé de la houille et d'autres minéraux. M. Bathgate me conduit à un bureau où je me procure un échantillon de la houille de la rivière Souris ; je l'ai encore en ma possession.

Voici ce que rapporte M. McCorquodale, Headingley :

Il quitta Craignish, Argyleshire, pour le Canada, en 1853. Rencontra beaucoup de difficultés en Canada. Acheta 100 acres de terre à $1 l'acre ; eut à abattre le bois. Cette terre était située dans le township de Greenock, en arrière de Kincardine, sur le lac Huron. Il y réussit bien. Il y a trois ans, il vint visiter le Manitoba avec deux de ses fils. Fut tellement satisfait qu'il ne retourna point en Canada. Ses fils y retournèrent temporairement. Employa six semaines à parcourair le pays pour y trouver une terre convenable. Ne coucha pas dans un lit pendant tout le temps. Prit une terre à moitié avec le propriétaire, M. Cunninghame. M. McCorquodale s'engageait à faire les travaux et recevait la moitié des profits. Pendant la première année, chercha une terre qu'il pourrait acheter, et acheta, en effet, 320 acres pour lui et 320 acres pour son fils, au sud de la province. Il y a une bonne résidence sur chacune de ces terres. Elles étaient partie semées et plantées ; il put s'y établir au bout d'un mois. J'y suis allé subséquemment. Elles se trouvent près de la colonie Mennonite, sur le chemin de la montagne Pembina. Ses quatre autres fils eut acheté chacun 320 acres, en arrière du lac à la Roche, à environ 60 milles plus à l'ouest. Il préfère beaucoup le Manitoba à la partie du Canada qu'il a quittée ; mais les routes y sont très mauvaises, grand inconvénient pour les nouveaux colons. "Le colon qui vient ici, dit-il, et prend une maison, n'a pas beaucoup à se plaindre, comparativement ; mais s'il n'a pas de maison, il faut qu'il parcoure le pays en plantant sa tente çà et là, ce qui n'est pas toujours agréable."

Voici ce que rapporte Colin, son fils, concernant les ressources de la propriété actuellement exploitée par son père :

" Le blé (2 boisseaux de semence par acre) produit 35 boisseaux On le sème au printemps. On ne sème généralement pas de blé d'automne au Manitoba ; cependant l'expérience a été tentée et a réussi. On laboure la terre le même automne et l'on sème encore du blé au printemps, pendant plusieurs années. Poids, 64 lbs., mais moins de 60 lbs. au boisseau.

" Avoine, rendement moyen, 75 boisseaux par acre, assez souvent 100 boisseaux.

" L'orge réussit bien. 2 boisseaux de semence par acre, produisent 60 boisseaux.

" Pommes de terre—3 boisseaux en ont rendu 87 ; on a récolté jusqu'à 400 boisseaux par acre, mais pas sur la propriété de son père.

" Les navets réussissent bien.

" Le maïs ne mûrit pas. On le coupe vert et il donne un excellent fourrage.

" Choux, carottes, laitues, panais, concombres, melons, réussissent bien.

" Pas encore récolté de pommes. Les anciens colons en ont récolté.

" Prix—Blé, 65c. à $1.05 ; avoine, 42c. à 74c. ; orge, 60 à 65c. ; pommes de terre, 50c. à $1.25. Les deux prix indiqués sont ceux de l'automne et du printemps."

Partout la prairie donne un bon pâturage après la récolte du foin.

Les chaleurs commencent vers le 1er juin. Juin est le mois pendant lequel il tombe le plus de pluie.

Juillet est chaud ; il tonne parfois.

Août chaud et sec.

Septembre chaud et sec.

Octobre frais, mais sec.

Novembre. L'hiver commence vers le 10, par des gelées et un peu de neige.

Décembre; il neige vers le 20. La plus grande profondeur de la neige est de 22 pouces.

Janvier; neige.

Février; neige.

Mars; il fait un peu moins froid; la neige commence à fondre vers le 15.

Avril; la neige a disparu vers la fin de mars; on commence à labourer et à semer. Le temps est favorable aux travaux.

Mai; ordinairement beau; on fait les semailles.

Les mois de mars, avril et mai constituent le printemps; le mois d'octobre est le mois d'automne.

Main-d'œuvre—Garçons de ferme, $16 par mois, £4.
Servantes do 6.00 " 1 4s.
Journaliers de ferme, $1.25 à $1.50 par jour.

Taxes—Aucunes jusqu'à cette année, sauf la taxe des écoles.

Eau très bonne à cet endroit, de source pure; ailleurs elle est imprégnée d'alcali et a un goût salé.

Sol—Là où l'herbe est courte et douce au toucher, et où le gazon n'est pas épais, la terre n'est pas bonne. Si l'herbe est longue et serrée, le sol est de marne noire, bon terrain. Le fumier des étables est bon pour les terres alcalines. Les terrains alcalins sont collants, l'engrais les rend plus friables.

N. B. Ceci est contesté. Certaines personnes prétendent que deux récoltes de betteraves absorbent l'alcali; et d'autres répondent qu'elles n'y font rien.

Les grains se vendent bien aux marchands.

Vaches à lait, en moyenne, valent $35, ou £7. On s'en pourvoit aisément dans le pays. Les vaches sont un mélange de la race du pays et de taureaux de Durham. La paire de chevaux coûte de $250 à $300, soit de £50 à £60. La paire de bœufs, de $140 à $180, ou de £28 à £36. Mme McCorquodale dit qu'une vache donne 100 lbs. de beurre de mai à septembre. Prix de 20 cts. à 25 cts. la livre; produit de la saison; de £4 à £5. En hiver, le beurre vaut 50 cts. Fromage de lait frais, de 20cts. à 25 cts.; œufs, de 25 cts. à 30 cts. la douzaine; volailles, $1 pour les jeunes dindons; $3 pour un coq-d'inde; $1 pour une dinde; 25 cts. pour les poules ordinaires; $1 la pièce pour les canards; $5 pour une couple d'oies.

Quitté Headingley le lendemain matin, dans une voiture de Sauvage, pour me rendre à la rivière Sale. Traversé trois savanes très difficiles, de trois quarts de mille de large et de longueur indéfinie. On pourrait aisément assécher ces savanes au moyen de conduits aboutissant aux rivières Assiniboine et Sale. Un bidet sauvage, Jeannie, nous fait traverser la savane, à son propriétaire et moi-même; il happe une bouchée çà et là, en marchant, et n'a pas l'air fatigué. Son propriétaire, un nommé Emon, n'emploie ni fouet ni baguette, mais lui adresse des mots d'encouragement qui suffisent pour lui donner de l'ardeur. C'est le meilleur des chevaux.

M. Alex. Murray, qui tient l'hôtel de la rivière Sale, affluent de l'Assiniboine, a douze vaches. Le printemps a été si humide qu'il n'a pu semer de blé. Le transport du blé jusqu'à Winnipeg absorbe, dit-il, le quart du prix. Il me dit avoir, dans le comté de Marquette Ouest, paroisse du Portage la Prairie, une terre dont il me parle en détail et m'indique le prix.

Quitté la rivière Sale le lendemain en compagnie d'un Canadien qui nous suit à cheval. Nous nous rendons à l'établissement de la Boyne. Nous franchissons de mauvais bourbiers et trois grandes savanes. Très beau foin de prairie, entremêlé d'églantiers, hauts de dix-huit pouces; beau coup-d'œil. Principales herbes: bourrache,

herbe à bison, une herbe brune que l'on dit bonne pour le bétail, et l'ansérine, que l'on dit très bonne pour les chevaux. Ces herbes indiquent que le sol est bon. On trouve, dans la prairie une autre herbe, que les uns appellent la flèche et d'autres la lance. Elle colle aux doigts et ne vaut rien pour les moutons et le bétail. On l'évite. La flèche avait disparu à l'époque de ma visite. Arrivés chez M. Johnstone, sur la Boyne, après un long voyage; laissé en arrière notre cavalier canadien, dont le cheval était épuisé et qui dut faire partie du trajet à pied. Mais il était assez près d'une maison alors, et je n'ai pas d'inquiétude à son égard.

Nous arrêtons chez M. Joseph Wells Johnstone, venu du comté d'Oxford, Ontario, en 1870, pour s'établir sur sa propriété. Depuis son arrivée au Manitoba, son blé lui a rendu, en moyenne, 32 boisseaux par acre; mais il a obtenu 52 et 60 boisseaux et 48 boisseaux il y a cinq ans. L'an dernier il a obtenu 20 boisseaux. Il sème 1 boisseau et 5 picotins par acre.

Il trouve que le pays est excellent pour la culture de l'avoine, qui pèse 42 lbs. au boisseau et produit 70 boisseaux par acre. A Headingley, il a vu un champ de 10 acres qui a produit 1,010 boisseaux, ou environ 100 boisseaux par acre.

L'orge pèse de 48 à 52 lbs., et un acre produit de 50 à 60 boisseaax. Il trouve un marché à Winnipeg, à 60 milles de distance. Il ne cultive pas de maïs. Prix de l'orge, 60 l'an dernier, 60c.; avoine, 50c.; blé, $1; pommes de terre, 50c. le boisseau; beurre, 25c. la livre; lard, 10c. la livre.

Voici son système: commence à labourer le 15 juin, et y travaille jusqu'au 15 juillet. Le laisse en repos jusqu'à l'automne. Ce labourage est aussi peu profond que possible, soit 2 pouces—et des sillons larges de 12 à 14 pouces. Il herse au printemps et ensemence avec le grand semoir. Il a une batteuse de la force de 10 chevaux; il fait payer 4½c. pour battre le blé; 3½c. pour l'orge et 3c. pour l'avoine. Il sème du mil et du trèfle blanc. Le mil réussit à la perfection; il en a coupé un champ au mois de juillet et il espère de couper nouveau avant l'hiver. Les mangels-wurzels et les navets réussissent bien, ainsi que les oignons, carottes, groseilles, gadelles et la rhubarbe. Le sarrasin pousse bien, et aussi les concombres, les melons, les citrouilles et les fraises.

Quant aux mouches, il dit que le taon est terrible, en juillet, pour les chevaux, qu'il fait maigrir et qui perdent alors l'appétit. Quant aux moustiques, inutile d'en parler; ils sont très fatigants. En juin et juillet, le moucheron des buffles nuit beaucoup au bétail et aux chevaux. Il y a aussi la mouche noire, qui n'est pas très gênante, mais que l'on trouve partout où il y des hautes herbes et des broussailles.

Mai, très agréable.

Juin, très humide.

Juillet, très chaud; plus chaud que dans l'Ontario; le thermomètre atteint jusqu'à 100° à l'ombre.

En août, des ondées et un temps frais.

Septembre, bon temps.

Octobre, très bon mois.

Novembre, bon mois; temps clair, gelées.

Décembre, neige—1 pied en moyenne; il gèle très fort.

Janvier, très froid; le thermomètre a gelé l'hiver dernier.

Février, mois froid.

Mars, pas aussi froid; la neige commence à fondre.

Avril, beau mois.

Le sol est formé de marne végétale reposant sur de l'argile. Eau de source. L'eau est bonne dans la colonie de Boyne. Quand le thermomètre est à 80°, on ne sent pas autant la chaleur que dans l'Ontario, parce qu'il y a toujours une brise fraîche. Bien que l'hiver soit bien froid, on le supporte mieux que dans l'Ontario, parce que le temps est moins changeant. Il dit que les sauvages meurent de la consomption, mais il attribue ce fait à ce qu'ils se mouillent constamment les pieds.

Il a trois vaches et trois paires de chevaux. Il m'a donné des échantillons d'avoine et de blé. Il a un pommier sauvage qui porte des fruits et dont il est très fier. M. Johnstone ajoute: "Dans l'Ontario, je vivotais; ici, j'ai fait de l'argent."

12—3**

J'oubliais de dire que nous avons passé la colonie des Peupliers avant d'arriver à celle de la Boyne. Nous avons aussi laissé à l'est la colonie de l'Anse au Tabac.

Partis le lendemain pour Nelsonville, nous sommes rejoints par M. Inman, de la Boyne, qui possède 800 acres de terre. Il nous parle d'une fleur bleue dont la présence indique de bonne eau. Il a payé $10 pour 160 acres et obtenu 160 autres acres au prix de préemption. Il a acheté un bon *scrip* pour le reste. Il a 60 acres en culture.

Le blé rend en moyenne,	30	boisseaux de	60	lbs.
L'avoine "	40	"	34	"
L'orge "	30	"	48	"
Les pommes de terre	250	"	60	"

Il ne fait pas de beurre, mais élève des animaux. Le blé vaut $1 le boisseau; l'avoine, 65c.; l'orge, 60c.; les pommes de terre, 25c. l'automne, et 50c. au printemps; le beurre, 20c. Le jeune bétail vaut de $7 (£1 8s), l'automne, à $10 (£2) par tête. Tous frais déduits, le foin revient à $1 (4s) la tonne. Deux tonnes de foin suffisent amplement pour la nourriture d'un animal d'un an, pendant l'hiver. Un bouvillon de trois ans vaut de $35 (£7) à $50 (£10). C'est pourquoi il considère que l'élève du bétail est plus profitable que la culture du blé. Voici son calcul : " La saison dernière, le blé valait $1 le boisseau à Winnipeg; l'année précédente, il ne valait que 60c.; une paire de bœufs peut transporter 40 boisseaux à Winnipeg, distance de soixante milles, sur la glace, dans un traîneau. Il faut cinq jours pour aller et revenir.

Le conducteur et l'attelage coûtent $2.50 par jour...	$12 50
Dépenses sur la route, au moins.....	8 00
	$20 50
" Prix de 40 boisseaux, à $1..	$40 00
" Déduisant les dépenses.....	20 50
" 40 boisseaux réalisent.....	$19 50

" Le blé se vend donc 48c., ou 2s. le boisseau."

Un colon établi sur les bords de la rivière, a importé 12 moutons d'Ontario; ils réussissent bien; il n'en a perdu aucun. Les chiens des prairies sont dangereux pour les moutons. L'eau est bonne et voisine de beau bois. Les étourneaux, qui se nourrissent de blé, font de grands ravages. Gages, $15 (£3) par mois, pour les garçons de ferme, $25 (£5) pendant les foins et les récoltes; $6 (£1 4s.) pour les servantes. Taxes—la taxe des écoles est de $\frac{7}{16}$ de centin par dollar, suivant la valeur de la propriété et de l'aménagement; il y a aussi trois jours de corvée, ou $1.50 par jour à payer pour chaque étendue de 160 acres.

La province est divisée en municipalités dans chacune desquelles il y a un préfet, et cinq conseillers. Dans la municipalité où réside M. Inman, chaque cultivateur prend soin de ses bestiaux et est responsable des dégâts faits aux récoltes de ses voisins, depuis le premier avril jusqu'au premier octobre. A part cela, liberté la plus complète.

Les porcs sont d'un bon rapport—$8 les 100 lbs. On les nourrit d'orge fendue.

On sème surtout le blé écossais et le blé rouge dans l'établissement de la Boyne.

L'avoine noire est préférée, mais on sème aussi la blanche.

Au début, le colon ne devrait employer que des bœufs, jusqu'au moment où il récolte assez pour nourrir des chevaux. Ayant à bâtir, ses chevaux n'ont pas d'abri convenable, ce dont les bœufs peuvent se passer.

A Nelsonville, en arrivant à l'hôtel, je me lavai à l'eau et au savon. Bientôt je sentis une sorte d'irritation à la figure et mes cheveux et ma barbe étaient collants. Cela venait de ce que l'eau est alcaline, et je n'aurais pas dû employer de savon.

En creusant un puits où tous les gens de la ville viennent chercher l'eau potable, M. Nelson, fondateur de la colonie, a trouvé les formations suivantes : Marne végétale, de 18 pouces à trois pieds d'épaisseur; marne argileuse, de 3 à 4 pieds; puis 5 pieds d'argile grise solide; puis de la pierre à savon noire. Généralement on rencontre l'eau entre l'argile et la pierre à savon. " Quand on ne réussit pas," ajoute M. Nelson, "on essaie à un autre endroit."

Le blé produit de	20 à 30	boisseaux	par acre.	Poids par	boisseau de	64	à 66	lbs.
L'avoine "	40 à 90	"	"	"	"	38		"
L'orge "	40 à 50	"	"	"	"	50		"

Les pommes de terre, 200.

M. Nelson est venu au Manitoba en 1877. Le 28 juin il plantait des concombres, des pommes de terre, des choux,—plantes fort délicates et qui ont bien réussi.

Les betteraves, les navets et les mangels-wurzels réussissent bien.

M. Nelson corrobora des faits déjà mentionnés, relativement à la température, et me fit observer que, bien que le thermomètre marque 110° à l'ombre, au mois de juillet, on supporte mieux la chaleur au Manitoba que dans l'Ontario. Cela est dû, pense-t-il, aux nuits fraîches. Il n'y a peut-être que deux ou trois nuits dans l'année pendant lesquelles on n'emploie pas les couvertures.

Le thermomètre gèle en hiver, mais le froid est tolérable, quand il ne fait pas de vent. Il est meunier et fait payer 15cts. par boisseau, à son moulin, pour moudre le blé.

Nelsonville est une localité florissante et ses habitants sont hospitaliers. Elle deviendra une ville très commerciale, parce qu'elle se trouve sur le chemin de la montagne à la Tortue, qui se colonise rapidement. Le jour suivant, M. Nelson me montra des tomates semées le 10 de mai et qui semblaient devoir bien mûrir. J'en pris des échantillons, mais ils ne se sont pas conservés. Il me montra des choux-fleurs dont il évaluait le poids à 4 ou 5 livres. Les pommes de terre (*early roses*) se conservent jusqu'à la récolte suivante. On les plante entre le 1er mai et le 1er juin. J'en pris deux échantillons ainsi qu'une pomme de terre plantée le 3 juillet. Lorsqu'on arracha le plan, on trouva dix-sept pommes de terre, dont mon échantillon était la plus grosse. Je pris aussi un oignon de moyenne grosseur.

La montagne de Pembina est à rampe si douce que je ne m'aperçus pas que je la montais. Elle est assez abondamment boisée à partir du township n° 4 au nord, mais on n'y trouve pas de grande étendue non interrompue de bonne prairie. On dit qu'au delà il y a une étendue de terre sablonneuse qui n'est pas bien bonne pour la colonisation ; mais on retrouve la bonne terre à la Montagne à la Tortue, qui est bien boisée. Crystal City se trouve sur la côte de l'est du lac à la Roche.

Rencontré le rév. M. Edwards, qui me dit qu'il y a beaucoup de bonnes terres que l'on peut obtenir des personnes qui ont des lettres patentes de la Couronne. La colonie de l'Anse au Tabac est considérée comme la meilleure du pays. Le sol est de la marne végétale noire, reposant sur un fond d'argile. L'eau est très bonne ; on y a fait des puits de huit à vingt pieds de profondeur. Le bois est assez rare, la forêt se trouvant à six ou huit milles de distance. Les étourneaux (ou les moissonneurs du Canada, comme M. Inman les appelle) ne s'éloignent jamais des endroits où il y a du bois et de l'eau. A l'Anse au Tabac, presque tous les terrains appartiennent à des particuliers. M. Edwards m'informe que $5 l'acre est le prix le plus élevé que l'on demande pour les terres, et il considère que ce prix est raisonnable pour la localité.

Nous prenons la direction de Mountain City et passons Minniwhastey, nom qui signifie " bonne eau " ; nous passons également Adamson Creek et Deadhorse Creek. Sur le chemin de Mountain City, je suis frappé de trouver des galets de granit qui y ont été évidemment portés pendant la période glaciale.

Mountain City compte huit maisons ; mais probablement que ce sera bientôt une ville considérable. En quittant Mountain City, nous nous rendons à Stoddartville où nous passons la nuit. M. Stoddart avait de très bonnes récoltes. Le lendemain matin, nous partons de bonne heure et nous passons Calamity Creek et Liffey Creek, une colonie irlandaise, et la propriété de M. Windram, M. P. P., Bluff, Dufferin-Sud.

Enfin, après avoir passé plusieurs propriétés, entre autres celle de M. McCorquodale, nous arrivons à Austervitch, village mennonite. Avant d'y arriver, nous apercevons une grande étendue de terrains alcalins. Dans le voisinage, les récoltes sont peu abondantes.

En regardant en arrière, nous voyons que nous avons descendu la montagne, mais nous ne nous en étions pas aperçus. Les Mennonites ont de très belles récoltes. Leur bétail paît en grands troupeaux. Ils ont des batteuses à vapeur et leurs maisons sont soigneusement couvertes en chaume. Ils ont aussi des hangars pour leurs instruments aratoires.

Un accident arrive au cercle de la petite roue gauche de notre véhicule et nous faisons la réparation tant bien que mal. Nous arrivons au comté de Touro, Rhineland, et nous rencontrons un parti d'émigrants. Nous passons le lac à la Bécasse et nous apercevons un moulin à battre, mu par un cheval, comme nous en avions vu dans l'Est. Nous rencontrons le gouverneur des Mennonites qui se promenait en voiture. Dans un des villages, nous apercevons un grand moulin à vent, construit en bois. Enfin nous arrivons à Nyonloch et nous dînons dans un cottage mennonite. Tout y est propre et bien rangé. Dans le jardin, nous voyons des tournesols et des pavots.

Nous arrivons à Grangehall, puis à la rivière Moraye; nous apercevons, à une certaine distance, Smuggler's Point, sur le territoire de Dakota. Nous traversons la rivière Rouge et arrivons à la florissante petite ville d'Emerson, qui compte environ 1,500 habitants et semble être une localité très commerçante. La boue n'est pas aussi collante qu'à Winnipeg, mais très désagréable.

Le lundi, j'étais de retour à Winnipeg. Les rues avaient séché, mais les ornières rendaient le trajet en voiture très désagréable.

Voici les prix de certains articles à Winnipeg: charrue à défricher, de $25 à $29; charrue ordinaire, de $16 à $22; moissonneuses et faucheuses combinées, $200; râteau à foin, mû par un cheval, de $35 à $45; voitures, $95; bêches, $1; pelles, $1.25; fourches à foin, 75c.; fourches à fumier, $1; herses, de $15 à $35; seaux à deux cercles, 25c.; seaux à trois cercles, 30c.; cuves de 16 pouces, 90c.; couvertures, $3; bois de service, de $20 à $40 les mille pieds; bois raboté, de $30 à $60; bardeaux, $6 le mille; lattes, $5 le mille; clous, $5 les 100 lbs.; portes, $2.50; châssis, $1 la paire; harnais simple, $20; double, $35; foin, de $7 à $12 la tonne.

La population de Winnipeg est de 8,000 à 10,000 âmes, et celle de la province d'environ 100,000. Les sauvages sont supposés être au nombre de 4,000. Il y a environ 13,000 métis, qui sont un mélange de la race sauvage avec les races anglaise, écossaise ou irlandaise. Les Mennonites sont Russes et sont au nombre de 7,000. Dans la province, il y a environ 18,500 habitants d'origine française. La province du Manitoba se trouve par 49° 0' de latitude et 50° 2' nord. Elle comprend 9,000,000 d'acres et est divisée en quatre comtés—Selkirk, Provencher, Lisgar et Marquette—dont chacun envoie un député au parlement fédéral. Chaque comté est divisé en vingt-quatre districts. Les terres de la province sont divisées en bandes (*strips*).

1,400,000 acres sont réservés pour les métis et 512,000 acres pour les Mennonites. Les terres qui appartiennent à la compagnie de la Baie d'Hudson et aux écoles sont également réservées dans toute la province. Il y a aussi les réserves des sauvages.

Si l'on n'ouvre pas aux immigrants les terres qui sont en la possession des spéculateurs, ils devront se rendre plus à l'ouest, et la prospérité du pays sera grandement retardée tant qu'il ne sera pas sillonné par des chemins de fer. Les animaux sauvages du Manitoba sont les suivants: chevreuil, ours brun et noir, loup de prairie, très dangereux pour les moutons, mais non pour l'homme; renards, blaireaux, putois, taupes, couleuvre ordinaire, sauterelles et grenouilles. Les sauterelles ont fait de grands ravages il y a quelques années, mais elles n'ont pas reparu. Il est remarquable que les animaux sauvages disparaissent devant l'homme. Dans la prairie, on voit des os de buffles, mais pas de buffles. J'ai traversé une région où il y avait des ours l'an dernier, mais il n'y en a plus. Les moustiques et autres mouches deviennent moins vénéneux à mesure que la colonisation avance. En fait de gibier: des canards, butors, poules de prairie et perdrix; comme oiseaux de proie: des faucons de grandes dimensions et plusieurs autres oiseaux dont je n'ai pas constaté les noms. La

prairie n'aime pas la solitude, on y remarque toujours de la vie. La prairie rappelle les champs de seigle. Il y a des arbres le long des cours d'eau. Dans quelques districts, on va chercher le bois à une distance de douze milles. Les Mennonites emploient, comme combustible, de la paille pressée et du fumier, bien que le bois ne soit pas loin de leur colonie.

On reconnaît facilement le mauvais terrain par le poli de la surface, sa couleur vert bleuâtre et la pauvre apparence de la végétation. Là où il y a du bois, le sol ne contient point d'alcalis. Le saule nain pousse sur les bonnes terres. Lorsque les taupinières sont d'argile noire ou de marne, sans argile grise ou blanche et sans gravier, le sol est bon. Quant l'argile couleur claire ou le gravier apparaissent, c'est que la terre n'est pas bonne.

Les meilleurs mois pour examiner le sol sont ceux de juillet, août ou septembre, alors que l'herbe en indique la nature. Voyager en mars, c'est s'exposer à faire périr de faim ses chevaux. En juin, les routes sont presque impraticables. Pour voyager, ce qu'un cultivateur a de mieux à faire est d'acheter un cheval et une voiture, qu'il revend ensuite ou garde, à son gré. Après avoir choisi une propriété, il doit s'en assurer la possession au bureau des terres. Il doit ensuite acheter les matériaux d'une maison et la construire ; puis défricher ; puis aller chercher sa famille ; en un mot, il éprouve bien des difficultés avant de s'établir.

Je reviens dans l'Ontario par Sarnia, sur le vapeur *Québec*, capitaine Anderson, et je visite, à Corunna, la propriété du capitaine Anderson, qui me fait ensuite parcourir le township en voiture. Sur sa terre, le trèfle rouge pousse naturellement. Ses pommes sont la roussette dorée, la pomme-poire, la pomme de neige, la reinette, la pomme de Norvége, la reinette de Newton, etc. La paille venait d'être mise en meules pour l'hiver. Les bestiaux approchent pour en manger. Un jeune taureau s'en va en branlant la tête. " Ah ! dit le capitaine, il n'y trouve pas de sel ! " On donne du sel à tous les bestiaux. Dans la grange, une magnifique récolte de foin de mil. Il me montre une machine à essarter. On voit que le capitaine est un cultivateur énergique et que le succès le récompense. Il y a quatre ans, il naviguait encore, et aujourd'hui il est un des bons cultivateurs de Sainte-Claire. Ses terres sont bien clôturées, bien nivelées, et maintenant il travaille à un drainage souterrain. Sur sa terre, il emploie l'eau de la rivière. On la croit moins alcaline qu'aucune autre eau en Canada. C'est depuis son retour de Prince Arthur's Landing, sur le lac Supérieur, qu'il a commencé à travailler au drainage souterrain.

" A Corunna, dit le capitaine Morrison, nous avons, en mars, de la neige qui disparaît bientôt. En avril, des gelées ; on laboure vers le 10. Beau temps en mai, on continue les semences jusqu'au 20 de juin ; puis on a de la pluie. En juillet, on récolte le blé d'automne ; au mois d'août, récolte générale. En septembre, on sème le blé d'automne. Octobre est un beau mois. Novembre, temps variable, comme en Ecosse. En décembre, la gelée met fin aux labourages. En janvier, l'hiver, un pied de neige. En février, il neige une partie du temps ; froid."

Il me dit que dans le voisinage il y a plusieurs terres à vendre, dont une appartenant à son père. Elle se trouve dans le township de Finch, Stormont, Ontario. Rencontré à Sarnia plusieurs personnes qui ont des connaissances ici.

De retour dans le township d'Aldborough, je prends de nouveaux renseignements sur les récoltes. M. Stalker a eu les récoltes suivantes : blé, 20 boisseaux par acre, en moyenne ; avoine, 60 ; pommes de terre, 20 boisseaux pour 1 ; orge, 160 boisseaux de 12 boisseaux ; mais la saison n'a pas été bonne. Pendant mon absence, il avait beaucoup plu. Il gardera cet hiver 15 bouvillons de trois ans, qu'il nourrira de paille hachée, de pois et d'avoine. La mouche a attaqué les pois ; il emploie l'antidote du Dr Taché. Tout l'engrais disponible est mis sur la terre à blé ; on y sème le blé avec le mil et le trèfle (5 lbs. de mil et 5 lbs. de trèfle par acre). Un bouvillon de trois ans se vend, en général, $40, ou £6. Visité Hector McPherson, Iona, de Rhunohoaran, et Duncan McLean, Aldborough-ouest. Il a obtenu 600 boisseaux sur 21 acres, 1¾ boisseaux de semence par acre ; 40 ou 50 boisseaux d'avoine, de 2 boisseaux de semence ; 30 boisseaux d'orge par acre. Il possède 116 acres, dont 90 en culture. Taxes, $25. Il sème le blé en automne et le trèfle parmi le mil, au printemps. Il coupe en juillet,

quelquefois il fait une seconde coupe de trèfle, pour semence. L'année suivante, il laisse pousser le trèfle, laboure en dessous et obtient une bonne récolte de blé. Ici, les townships ont dix milles de long sur dix milles de large. Dans ce township, M. Dyke a semé 12 acres de blé et récolté 277 boisseaux. Obtenu de 50 à 60 boisseaux de maïs par acre. Les navets ne réussissent pas dans l'argile dure. Vu d'autres gens de Kintyre—M. Ramsay, M. Stewart et visité une fromagerie appartenant à James McLean.

Je me rends à Lorne, ou Bismarck, où je rencontre M. A. Kerr, de Kilmary, Lochgilphead. Emigré en 1818. A vécu dans la forêt toute sa vie ; récolte en moyenne, par acre, 20 boisseaux de plus de 60 lbs. chacun ; orge, 30 boisseaux par acre, poids 48 lbs. Sur un champ de 12 acres, il a entretenu 12 vaches tout l'été. Une bonne vache peut fournir assez de lait pour faire $45 valant de fromage ; il a des vaches qui fournissent davantage. Les moutons de Leicester demandent de grands soins ; les southdowns sont les meilleurs.

Rencontré un monsieur allemand qui me renseigne sur le prix des bardeaux, les planches, etc. ; les premiers coûtent $2.25 le mille ; les seconds, de 4 pouces sur 6, valent de $18 à $20 par mille. 1,000 bardeaux couvrent 100 pieds carrés. Les briques valant environ $5 par mille ; tuiles de drains, 2½ pouces, $9 par 1,000 ; 3 pouces, $11, 4 pouces, $12 ; longueur, 12 pouces. La terre se vend de $20 à $30 l'acre.

Visité Saint-Thomas ; pris le chemin de fer pour Dunkeld, comté de Bruce, Ontario. Vu des terres magnifiques, sur la ligne, entre London et Harrisburgh. Passé Guelph. Ici la terre semble être de l'argile graveleuse recouverte de marne. Arrivé tard à Dunkeld. Me rends à Southampton, sur le lac Huron. Cette région est peu attrayante. Allé en voiture de Southampton à Owen Sound ; passé la rivière Dageen, Chippewa Hill et une réserve sauvage de 12,000 acres. Sol léger et sablonneux. On prépare beaucoup d'écorce de pruche pour les tanneries ; elle se vend $4 la corde de 8 x 4 x 4. Le cèdre est employé pour les trottoirs.

Passé la rivière Saugeen. M. Vendrick, qui loue des chevaux et voitures, dit avoir vendu des chevaux $112 pour Duluth. Les frais de l'acheteur sont $20 de droits et $8 pour transport.

Sur la côte du lac, il y a une colonie d'Ecossais qui élèvent des bestiaux. Ils paient cher leurs taureaux et ont de bon bétail ; ils ont exposé des taureaux à Philadelphie.

Traversé le township de Kippell. Longé la chûte de Pottawatamie. Bientôt nous sommes près d'Owen Sound. Il y a une immense falaise de calcaire dans le voisinage. La ville même est superbe, comparée à d'autres que j'ai eu l'occasion de visiter. Un marché se tient tous les jours à Owen Sound. Le blé se vend 95c. le boisseau.

Donald McKay, de la 4ème concession, dit que le blé rend en moyenne 30 boisseaux par acre, mais sur une terre dont un tiers est couverte de souches. Quand elle est essartée, cette terre produit de 40 à 45 boisseaux par acre. Il considère que c'est ici le meilleur district du Canada pour la culture du blé. Un inconvénient s'est présenté ici ; les colons étaient pauvres et ils ont épuisé la terre. Maintenant qu'ils sont plus à l'aise, ils la laissent en friche pendant un certain temps et lui rendent ainsi sa fertilité. L'avoine rend de 40 à 50 boisseaux par acre ; l'orge de 45 à 50. Les navets atteignent de fortes proportions. On récolte des pommes de 13 pouces de circonférence.

Un M. McLean me dit avoir récolté 100 boisseaux de blé sur 2½ acres ; cela représente 40 boisseaux l'acre. Les prix du bétail, des chevaux et d'autres produits corroborent les détails donnés ailleurs. Rendement moyen du foin, de 1 à 1½ tonne par acre. Le trèfle blanc pousse naturellement.

Sur une terre de 100 acres, on garde, en moyenne, 5 vaches et leur suite. Vu ici Malcolm Gardner, de Marymonagach, Kintyre, et un de ses frères. Vu aussi Francis McNeale, de Crusbadale Shore, Hugh McDonald, natif d'Islay, et autres. Passé cinq propriétés appartenant à des gens d'Islay, de Port Ellen. Voici le système adopté par quelques-uns. Après défrichement, un champ donnera cinq récoltes successives de blé, où l'on peut adopter la rotation suivante :—

1ère année,—blé en automne.

2ème année,—avoine ou blé de printemps.
3ème année,—encore du blé de printemps.
4ème année,—encore du blé de printemps.
5ème année,—récolte de pois.
6ème année,—blé de printemps ou d'automne.

Mettre du fumier sur le sol où étaient les pois ou le blé et semer du blé.

7ème année,—Après cette récolte, laisser en friche et semer du mil et du trèfle. Laisser la terre à repos quatre ans, en coupant l'herbe chaque année. En pâturage pendant deux ou trois ans, et alors la terre est regardée comme prête pour une autre récolte.

Dans ce township, comme dans d'autres, chacun fait à sa guise. Les pierres calcaires gênent beaucoup les cultivateurs; il faut les enlever, mais elles sont l'indice d'un très bon terrain. Traversé en voiture le township de Holland, établi depuis vingt-huit ans, et qui, comme d'autres, est un beau district. Colons anglais, irlandais et écossais. Il y a trente ans, c'était la forêt infestée d'ours et de loups.

Arrivé à Chatsworth; visité le marché; bétail inférieur; très bons produits. Me rends de Chatsworth à Toronto par chemin de fer. Sur cette ligne, la plus étroite du Canada, les convois sont lents, environ douze milles à l'heure. Nos compagnons de voyage étaient des conducteurs de bestiaux. Soudain le convoi s'arrête. "Qu'y a-t-il?"—"On pique les bœufs."—"Et debout, debout!" Les bouviers étaient descendus et piquaient les bestiaux qui se trouvaient sur le convoi, pour les faire lever. Après cette opération, le train repart. Bientôt, on se porte en foule aux fenêtres, la cloche d'arrêt sonne: cinq animaux ont sauté hors du convoi! Après un voyage de plusieurs heures à travers un pays pauvre, et après plusieurs incidents, entre autres un terrier écossais courant, en aboyant furieusement après le convoi, la nuit arrive et nous descendons à Toronto.

Le jour suivant, j'allai voir l'exposition de Hamilton; les expositions canadiennes ne ressemblent pas à celles de notre pays. Le bétail n'était pas arrivé, bien que l'exposition fût partiellement ouverte; mais elle n'avait pas encore été officiellement ouverte par Son Excellence le gouverneur général, qui ne devait arriver que dans une couple de jours. La région qui entoure Hamilton n'a pas besoin d'être décrite. D'après la population de ce district, c'est le jardin du Canada, et, en Canada, un ardin est hautement apprécié. Les vergers de cette région sont d'une richesse extraordinaire. En ce moment, (septembre), on coupe de nouveau, pour la graine, le trèfle que l'on a coupé en juin. Je puis aisément m'imaginer combien cette région est belle au printemps, lorsque les pommiers et les pêchers sont en fleurs. C'est littéralement un paradis. Le sol de ce district est rouge foncé. Je quitte Hamilton pour me rendre à Niagara. Le sol devient de couleur plus claire, mais on voit encore la belle marne végétale. Les champs indiquent encore combien les récoltes ont été belles. Encore des vergers là où était la forêt, et des maisons de brique et de pierre. J'etais heureux de voir des maisons de pierre. On cultive beaucoup de maïs. Les vergers sont superbes. Impossible de décrire le paysage; c'est un véritable panorama champêtre.

Nous passons le Jourdain. J'arrive à Sainte-Catherine, me rends en voiture à Clifton et visite la chute de Niagara. Dans le voisinage, le terrain est calcaire.

La chute et les bords du fleuve offrent de l'intérêt aux savants et demanderaient une très longue description. Au point de vue géologique, tout cet endroit offre beaucoup d'intérêt et tous les touristes devraient le visiter. Je retourne à Hamilton et me rends à l'exposition, qui devait s'ouvrir officiellement le lendemain. Parmi les produits exposés, je remarque des navets de diverses espèces, des choux, des choux de Savoie, des panais, betteraves, melons, cosses de Cayenne, citrouilles, mangels, pommes de terre, une belle collection de blés (de printemps et d'hiver), provenant de la ferme-modèle du gouvernement, dans l'Ontario. On me fait remarquer le lieur automatique dit "*Toronto Cordbinder*," des batteuses (37 qtx) et leur machine (50 qtx); les charrues dites *Prairie Queen*. Le bétail n'est pas arrivé, sauf quelques herefords et ayrshires, un bouvillon de Durham et une vache. Je ne pouvais perdre

une autre journée qui, peut-être, m'aurait fait perdre une semaine plus tard et, à mon grand regret, je partis avant l'arrivée du gouverneur général.

Je me rends à Ottawa et de là à Montréal, par le Grand-Tronc. Bonnes terres, mais pas autant de blé d'automne que dans l'ouest. Vu mon compatriote M. McEachran, principal du collège vétérinaire, qui me fait visiter, en voiture, les environs de Montréal. Bien reçu chez MM. Drysdale, McNish et Alex. Milloy. Lundi, parti pour les cantons de l'Est, traversé le pont Victoria, qui est tubulaire.

Avant de parler des cantons de l'est, je dois dire qu'en Canada, les arbres à moitié tombés indiquent les bons terrains. Le sapin pousse sur les côtes sablonneuses et dans les savanes. L'érable, le chêne, le hêtre, etc., à moitié tombés, indiquent de bonnes terres, règle générale.

Les districts canadiens-français, aux environs de Montréal, offrent un coup-d'œil enchanteur. La culture est bien meilleure qu'aux environs de Québec. On a adopté le système de barres droites pour les clôtures, et abandonné celui des clôtures en zigzag en usage dans l'Ontario. Nous traversons la rivière de Belœil, large d'environ 200 verges et dont les eaux sont à peu près de même couleur que celles du lac Supérieur. Nous approchons de la montagne de Belœil, dont le sommet se perd dans les nuages. Les feuilles d'automne offrent les nuances les plus variées.

Les toits et les clochers des églises sont couverts en ferblanc. L'effet est magique par un beau soleil. La région présente un magnifique panorama. J'observe que les sillons ne sont pas tout à fait droits; on les courbe un peu à dessein. J'ai remarqué la même chose dans les highlands et en Irlande. J'observe nombre de bosquets de peupliers; le peuplier est un arbre sacré dans les pays catholiques. (?) Nous arrivons à Durham. Nous voyons des bouquets d'aulnes. L'aulne n'existe pas dans l'Ontario et ici il ne se développe pas. Arrivés à la rivière Saint-François. Paysage superbe. La peinture même ne saurait reproduire les nuances du feuillage. Nous passons Richmond, propriété de M. Mackenzie, de Loch Broom; aussi celle de M. Steel. On fait ici le drainage souterrain. Arrivés à Windsor, où il y a une fabrique de papier. Le saumon monte à 50 milles plus haut que Windsor. Le feuillage est superbe. Jamais vu rien de plus beau. Les maisons, avec leurs jalousies vertes, ajoutent à la variété; le grand fleuve serpente autour de la base des montagnes. Un cimetière, de l'autre côté, nous rappelle que l'homme est mortel.

Nous passons des scieries et voyons comment on y amène le bois. Le fleuve est couvert de radeaux.

Arrivé à Sherbrooke; ma première visite est pour M. Buchanan, township de Bury, terre de 140 acres. "Après le premier défrichement, dit-il, on sème de l'avoine et de l'orge. Le blé réussit parfois aussi bien. L'année suivante, pommes de terre, ensuite du blé avec du trèfle du nord, quelques fois de l'Alsike. Le trèfle blanc pousse naturellement. On fume la terre pauvre pour la récolte de la seconde année, puis on la laisse en friche jusqu'à ce que son tour revienne." A l'arrivée de M. Buchanan, il y a six ans, la terre était épuisée. La plus forte récolte était une demi-tonne de foin par acre. Il fuma la terre et, au bout d'un an il récoltait 1½ tonne. Au bout de deux ans, 2 tonnes (terre fumée à moitié seulement). Sur quelques terres, on fait cette récolte deux fois par an.

Rapport—Blé, 25 boisseaux par acre	60 lbs. par boisseau.	
Orge, de 30 à 40 boisseaux par acre	48	"
Avoine, de 50 à 40 boisseaux par acre (on a vu 60)	32	"

L'avoine est longue et mince. On récolte les pois avec l'avoine—deux tiers d'avoine, un tiers de pois. Bonnes fèves. Navets réussissent bien, mais demandent trop de travail. Blé, $1 le boisseau. Autres céréales comme dans l'Ontario et le Manitoba. M. Buchanan dit que le sarrasin réussit bien. Plus il pleut, meilleur il est. Rend de 50 à 75 boisseaux par acre. Il sème 4 boisseaux d'avoine par acre, blé, 1½ boisseaux, orge, 2 boisseaux; sarrasin, 1 boisseau. Dans Bury, le maïs demande plus de fumier que les navets. Il faut 100 charges de fumier pour obtenir 100 boisseaux de maïs. Le bétail se vend de 3c. à 6c. la livre, sur pied. Bons chevaux pour

$100 (de 15 à 16 mains); fromage, 12 cts.; beurre, 30 cts; veaux d'un an, $10; de deux ans, $20. Il suffit de 1½ cares de pâture par vache; il a 5 vaches à lait et leur suite.

Henry Cowan, Gould, Lengwick, dit que son blé rapporte de 20 à 25 boisseaux par minots acre; avoine, de 25 à 30 boisseaux par acre; orge, de 15 à 20 boisseaux dans les vieilles terres et de 25 à 30 dans les nouvelles.

Il a vendu quatre bouvillons de deux ans et demi, $27.50 la pièce; il en avait acheté deux ou trois à $9, l'automne; foin de $6 à $8 la tonne; beurre, de 18 à 25c.; bœuf pour la boucherie, 5c. la lb. sur pied; autres bestiaux, 3c.

M. Cowan fait observer que la saison est très sèche; il n'a rien vu de pareil à Lengwick depuis 48 ans.

Comme compensation, la saison a été extraordinairement humide dans l'Ontario et le Manitoba.

Propriété de M. Buchanan:

500 seaux de sirop d'érable lui ont donné 900 lbs. de sucre. A fait pendant la saison, 1,600 lbs. de sucre qu'il a vendues à $8 les 100 lbs. On m'a montré les érables et l'appareil. Visité la propriété de M. Robert French. Il élève des bestiaux et réussit bien.

Visité les prairies, qui rapportent 3 tonnes de foin per acre.

Le jour suivant, vu une prairie bien fumée appartenant à Lewis McIver et qui rapporte aussi trois tonnes de foin par acre.

Arrivé à Compton, je me rends à la propriété de M. Cochrane. On me montre son splendide troupeau de durhams, où l'on voit, entrautres, le 10me duchesse d'Airdrie et trois animaux provenant d'elle, deux vaches et une génisse; 10 ou 12 veaux provenant du duc d'Oxford et du marquis de Hillhurst. Vu une vache blanche, de race, laquelle a obtenu le premier prix à l'exposition fédérale, Montréal. Vu un taureau d'Ayrshire de deux ans, importé, un très bel animal; aussi le duc d'Oxford, un fameux Durham. La duchesse d'Airdrie a douze ans et sa descendance a rapporté £30,300, fait inouï dans l'histoire de l'élève du bétail. Vu aussi d'autres vaches d'excellente qualité, gardées pour nourrir les veaux de race. M. Cochrane ne dorlote pas la duchesse; il lui fait donner une nourriture ordinaire. Il me reçut très-bien, avec l'ami qui m'accompagnait. Vu, sur sa propriété, un magnifique champ de navets. Sa terre est parfaitement cultivée, et montre ce que l'on peut obtenir par une culture intelligente. Originairement, sa terre ne valait pas celles des townships voisins, et elle leur est aujourd'hui de beaucoup supérieure. Son exemple est suivi. On ne voit point de tas de pierres dans ses champs, comme il y en a presque partout dans la province de Québec, ainsi qu'aux environs d'Owen Sound, Ontario, et ailleurs. On fait des clôtures solides avec les pierres.

Dans le district, il y a une plante appelée le shumac sauvage, qui fait enfler la figure et les mains. Le lierre sauvage affecte aussi certaines personnes, seulement si le vent leur en apporte l'odeur. On rencontre cette plante dans les provinces de Québec, Ontario et du Manitoba, et aussi aux Etats-Unis.

Visité, à Sherbrooke, la filature de laine de M. Paton, étant muni d'une lettre d'introduction de l'honorable M. Pope, ministre de l'agriculture, pour ce monsieur. Cette filature est très considérable. La machine à laver et à nettoyer prépare 4,000 lbs. de laine canadienne en 10 heures, ou de 2,000 à 4,000 lbs. de laine fine. Vu les cuves à teindre et diverses machines à carder (20), à filer (24), avec 336 fuseaux; la semaine dernière, avec 135 métiers, on a fabriqué 711 pièces de drap, chacune de 25 verges de long; je visite la presse hydraulique, les modèles et l'atelier des machines. L'établissemen emploie de 500 à 550 ouvriers. C'est le plus grand du Canada, et les machines sont des plus perfectionnées.

Visité l'exposition annuelle. Les meilleurs bestiaux sont maintenant envoyés en Angleterre, et les expositions en souffrent.

Visité le collège d'agriculture de Richmond, où je suis reçu par le principal Ewing. Il m'informe que le rendement moyen du blé est de 20 à 25 boisseaux par acre; l'orge, 30 boisseaux. L'avoine est une récolte sûre—35 boisseaux à l'acre.

Les étudiants font un bon cours d'arithmétique, d'algèbre, de géométrie et d'arpentage.

Le 2 octobre, allé voir, à Lévis, le dépôt de la quarantaine, où venaient d'arriver d'Angleterre plusieurs beaux bestiaux. Parti ensuite pour Saint-Jean, Nouveau-Brunswick. Traversé une vaste région peuplée de Canadiens-français, vu plusieurs havres sur le Saint-Laurent, et aperçu de nouveau l'océan. Dans les villages du Bas-Canada, les églises sont immenses et les maisons petites. Nous arrivons au Nouveau-Brunswick.

Cette province est divisée en huit comtés et cinquante-neuf paroisses. La limite nord-ouest est formée par la baie des Chaleurs, à la tête de laquelle se trouve Campbelltown. On s'occupe peu de culture ici, mais plutôt de la pêche du saumon, laquelle, toutefois, n'a pas très bien réussi l'an dernier.

Le saumon remonte les rivières Ristigouche et Matapédia. Un établissement ichthyogénique fournit chaque année trois quarts de million de frai, que l'on transporte dans les rivières aboutissant à la baie des Chaleurs. Sur la côte, on prend le saumon au filet; sur les rivières, à la mouche. On fait une grande exportation de saumon. Avec un filet de 300 brasses, un pêcheur peut prendre pour $1,500 de poisson pendant la saison.

Les filets doivent être jetés à des intervalles réglementaires de 200 brasses ; mais cette règle n'est pas rigoureusement observée. La pêche commence le 24 mai et finit pendant la dernière semaine de juin.

Bon système d'écoles au Nouveau-Brunswick. Education gratuite. Propriété taxée ; tout homme de 21 à 60 ans paie $1 de taxe électorale.

Sur 50 milles de son cours, la rivière Saint-Jean est navigable pour les caboteurs de 50 tonneaux et les petits bateaux à vapeur. Les embarcations plus petites la remontent jusqu'à 150 milles. Parmi les poissons que l'on y prend sont le saumon et l'esturgeon. Les rives sont fertilisées par les inondations, qui laissent de riches dépôts d'alluvion.

Arrivé à Saint-Jean, dont je fais mon quartier général au Nouveau-Brunswick. Je retourne ensuite à la vallée de Sussex. Le long du chemin de fer de Saint-Jean à Rothesay, le sol est de la marne végétale reposant sur du sable et du gravier. Le chemin de fer borde l'estuaire de la rivière Saint-Jean, qui est boisé et escarpé. Beau paysage. Terrain montagneux de Rothesay à Quinspansia. Bonnes terres. De Quinspansia à Nawigewa, sol rougeâtre. Falaises le long de la rivière ; excellentes pour le foin. De Nawigewa à Hampton, beaux pâturages et falaises. Ici la rivière est aussi large que le West Loch Tarbert. Paysage superbe. A mesure que nous avançons, le sol devient plus léger.

Passé la station de Norton. Belles prairies sur les bords de la rivière. Passé Apohaqui ; vu des wigwams sauvages couverts en écorce.

Arrivé à Sussex et visité, le 4 octobre, M. George A. Dobson. Il me montre d'excellents mangels-wurzels. Son blé rapporte 25 boisseaux par acre (blé de printemps) ; avoine, 45. Ses prairies donnent cinq récoltes consécutives. Ses pommes de terres lui ont rapporté 104 barils par 4 barils de semence, mais ce sont des pommes de terre qui ne se conservent pas. Les pommes de terre rouges se conservent mieux. Il a aussi des pommes de terre blanches. Possède deux bœufs de Durham qui pèseront 3,800 lbs., sur pied, lorsqu'ils seront engraissés. La dernière saison, il a vendu 33 animaux gras.

D'après lui, deux pieds de neige tombent en décembre et restent sur le sol jusqu'en mars. Janvier et février sont les mois les plus froids ; peu de pluie en hiver ; en mars, la neige commence à fondre. Avril pluvieux. Du 15 mai au 15 juin on sème et on plante. En mai, temps doux ; juin, très chaud ; juillet, chaud, peu de pluie ; il tonne généralement ; août, également chaud, tonnerre ; septembre, sec, quelques ondées.

Visité John Graham, de Givan, à la fromagerie. Il a dirigé la première fromagerie dans le pays ; fabrique de 25 à 26 tonnes par saison. Connaît plusieurs terres à vendre. Il a semé 7 boisseaux de blé qui en ont rapporté 103, soit 29 boisseaux par acre. L'an dernier récolté 33½ boisseaux de 1¾ boisseau, sur à peine un acre. Le puceron faisait ordinairement des ravages qui ont cessé.

L'avoine rapporte, en moyenne, 45 boisseaux ; on la sème le 1er juin pour la récolter le 2 septembre.

Pommes de terres—Il croit que le Nouveau-Brunswick est le meilleur pays pour la culture des pommes de terre. Il a généralement des rapports de 20 à 26.

Main-d'œuvre, de $60 à $70 pour six mois—c'est-à-dire de £12 à £14; $14, $16 et $20 par mois pendant les foins. Servantes, de $5 à $6 par mois. Lait, de 2c. à 3c.; beurre, 18c. à 20c.; bœuf et mouton, de 6c. à 7c. Sur $500, *ad valorem*, on paie $1.80 de taxes et $1. 25 pour les écoles. Trois jours de corvée ou 50c. par jour. Les ministres du culte vivent de contributions volontaires.

Ecoles: aucune maison ne se trouve à plus de 2½ milles de l'église. On voit peu de maisons à plus de trois milles de l'église.

La vallée de Sussex est favorable à la culture du maïs, des melons, citrouilles, etc. Passé la propriété de M. Nelson Oinald. Vu la propriété de M. Charles Haison, qui cultive des légumes et des fruits qu'il envoie à Saint-Jean. M. Hugh McMonikale élève des chevaux de race, de trente à quarante à la fois; il a un parc pour les dresser. Passé plusieurs belles propriétés qui ont de magnifiques vergers.

Composition du sol: 2 pieds de marne, 2 pieds de gravier, de 10 à 12 pieds d'argile et de gravier mêlés, puis l'eau.

Dans la forêt on trouve: pin, épinette rouge, épinette blanche, bouleau, orme, cèdre, érable, tilleul et hêtre. Animaux sauvages: ours, orignal, caribou et chat sauvage. Le caribou ne se rencontre qu'à vingt milles dans la forêt. Vaches à lait valent de £5 à £6; veaux d'un an, de $12 à $15; de deux ans, $20. L'Acte de permission (*Permissive Act*) est en vigueur dans le comté de King.

Nous arrivons dans un autre township et voyons plusieurs belles propriétés. Voici la rotation adoptée par certains cultivateurs: après défrichement d'une jachère, on sème du sarrasin. L'année suivante, moitié avoine et moitié pommes de terre; l'année suivante, on sème les pommes de terre là où était l'avoine et *vice versâ*; l'année suivante, avoine. Foin pendant trois ans; pâturage pendant un certain nombre d'années, suivant l'étendue du champ.

M. Nelson Coates, dont je n'ai pu visiter la propriété, dit que son blé rapporte, en moyenne, 25 boisseaux et son avoine 35 boisseaux l'acre. Il a une terre de 330 acres, dont 160 sont en culture. Il coupes 100 tonnes de foin annuellement. Il hiverne cent bêtes à cornes. Il faut 2 acres de ses pâturages pour chaque vache; dans certains endroits, un acre suffit. Main-d'œuvre, $100 ou $120 par année pour un homme; de $60 à $70 pour six mois. Il a 22 vaches à lait.

Un marchand me dit que, dans la province, on élève généralement des moutons de South Down et Leicester; ils pèsent généralement 80 lbs. L'hiver, on leur donne du foin et du grain; ils valent de $5 à $6, ou de £1 à £1 4s. Fret, de Rimouski, sur le Saint-Laurent, à Liverpool, $1.30. Fret du bétail, $14.

La vallée de Sussex est très fertile et l'on peut aisément y acheter des terres. Saint-Jean compte 32,000 âmes; ville très commerçante. Assisté à l'ouverture de l'exposition provinciale. Beaux produits. La ville est située sur la baie de Fundy, où la marée monte jusqu'à trente pieds. Espèces variées de poissons sur la côte, parmi lesquels: saumon, hareng, alose, morue, homard, merluche, etc. Esturgeon en abondance dans les rivières. Province bornée au nord par la province de Québec et la baie des Chaleurs; à l'est par le golfe Saint-Laurent; à l'ouest par l'Etat du Maine, et au sud par la baie de Fundy.

Traversé, en bateau à vapeur, de Saint-Jean à Annapolis et entré dans une autre belle province, celle de la Nouvelle-Ecosse. Cette province est bornée au nord par la baie de Fundy et Chignecto, et séparée de l'Ile du Prince-Edouard par le détroit de Northumberland. Le détroit de Canso la sépare du Cap-Breton. En d'autres termes, excepté à Amherst, où elle est reliée par le Nouveau-Brunswick par une isthme d'environ douze milles de long, elle est entourée de tous côtés par l'océan Atlantique. Sa longueur est de 260 milles; sa plus grande largeur 100 milles; sa superficie, 16,500 milles carrés. Le Cap-Breton, qui est voisin, a 110 milles de long sur 90 de large. En 1871, sa population était de 387,000. Les catholiques et les presbytériens sont en nombre à peu près égal, 103,000 âmes de chaque dénomination. Autres dénominations, environ 181,000. La Nouvelle-Ecosse a quatorze comtés, le Cap-Breton, quatre. Le sol de la Nouvelle-Ecosse est accidenté. Deux plateaux d'un bout à l'autre, nord

et sud. Ces plateaux aboutissent à des pics élevés sur la côte, et parfois on y rencontre des plaines verdoyantes. Visité une belle vallée qui s'étend entre la Montagne du Nord, le long de la baie de Fundy, de Digby au Cap Blomindon, et la Montagne du Sud, dans les comtés d'Annapolis et de King.

Sol varié, qualité inférieure au sud. Les meilleures terres sont au nord. Le long de la baie de Fundy on trouve beaucoup de falaises que les Français avaient entourées de digues. Ces falaises sont très fertiles ; depuis 150 ans, sans engrais, elles produisent d'excellentes récoltes.

L'hiver commence vers le 1er décembre, époque à laquelle il tombe deux pieds de neige. Janvier très froid. Février, de 20° à 24° au-dessous de zéro. Le thermomètre ne gèle jamais. En mars, vent, pluie et neige.

La neige disparaît vers la fin d'avril ou le commencement de mai. Les labours et semailles commencent en mai et se continuent jusqu'au 10 de juin. Pommes de terre et sarrasin récoltés vers le 1er juin. Coupe des foins, fin de juillet et commencement d'août. Les récoltes commencent vers le 20 août et durent tout le mois de septembre Blé de printemps récolté en septembre.

En se rendant à Annapolis, le steamer touche à Digby, ville assez considérable. Du détroit d'Annapolis je vois de belles terres, belles prairies, belles maisons, des vergers. Mais je devais voir encore mieux. D'Annapolis à Bridgetown en chemin de fer. Visité la fabrique de fromage de Paradise. On y fabrique, chaque jour, 15 meules de fromage de 18 à 20 lbs. chacune. La fabrique appartient à une compagnie à fonds social formée par les cultivateurs du district. Ils y envoient leur lait, et les profits, déduction faite des dépenses, sont partagés entre les associés. Du 10 mai au 10 octobre, ils fabriquent du fromage à la pie. Le fromage ordinaire est mis à égoutter pendant quinze jours. Pendant la présente saison, l'on a fabriqué 1,250 meules de fromage représentant un poids de 27 tonnes. 300 vaches fournissent le lait nécessaire. Les profits laissent environ 1c. par lb. de lait. Deux ouvriers et cinq attelages sont employés à la fabrique. Le fromage se vend sur les marchés locaux de Saint-Jean, Halifax et Yarmouth. Pour la fabrication du fromage, on suit le système inventé par Jesse Williams, le premier qui fabriqua du fromage aux Etats-Unis. Voici le nombre des fromageries en opération à la Nouvelle-Ecosse : 4 dans le comté de Pictou ; 1 au Cap-Breton ; 1 dans Hants ; 1 dans Colchester ; 5 dans le comté de King ; 8 à Annapolis et 1, à Yarmouth.

M. Betton, Paradise, dit que le rendement moyen du blé est de 23 boisseaux ; avoine, 25 ; orge, 23 boisseaux par acre. Les pommes de terres ne réussissent pas ; 200 boisseaux par acre, en moyenne ; mangels-wurzels, 500 boisseaux ; foin, 2 tonnes par acre. Les meilleures terres du pays sont les falaises. Sa terre a 101 acres. Il engraisse des bœufs. Il élève aussi trois veaux par année. Vend une paire de bœufs tous les ans ; prix, $8 les 100 lbs., sur pied. La paire donne 1,400 lbs., poids mort ; poids sur pied, 2,800 lbs. Les garçons de ferme gagnent $12 (£3) par mois, pour les travaux ordinaires. Un dollar par jour pendant la fenaison et 75 cents pendant les récoltes. Servantes, $4 par mois. Nombre de servantes émigrent aux Etats-Unis. Le comté d'Annapolis produit 150,000 barils de pommes, à $1.25 le baril. Si l'on en juge par le nombre des électeurs, et considérant que, pour la moitié, ce sont des cultivateurs dont chacun vend, par année, une paire de bœufs, le seul comté d'Annapolis expédie sur les marchés anglais et écossais 3,000 bœufs par année.

Parcouru le district en voiture ; il est accidenté et offre une belle apparence. Malgré tout cela, on m'informe que, non-seulement à la Nouvelle-Ecosse, mais dans les provinces du Nouveau-Brunswick, de Québec et d'Ontario, plusieurs terres sont fortement hypothéquées, ce qui veut dire que leurs propriétaires paient de forts intérêts pour de l'argent qui leur a été avancé, et qu'ils ne demandent qu'à vendre pour se libérer de leurs dettes. C'est là le ver rongeur. Les terres sont de trois catégories : montagneuses, hautes terres et terres intermédiaires. Bridgetown, à quatorze milles d'Annapolis, se trouve à la tête de la navigation de la rivière ; c'est la ville la plus considérable du comté d'Annapolis. J'y ai vu un navire de 150 à 200 tonneaux, qui doit tirer de huit à dix pieds d'eau lorsqu'il est chargé.

A la Nouvelle-Ecosse, l'opinion générale est que les bons agriculteurs manquent.

Nombre d'artisans trouveraient de l'emploi ; on pourrait y établir, avec avantage, un moulin à farine, une filature de laine et une sucrerie à vapeur, dont on a grand besoin dans la localité.

Laissant Bridgetown et ses beaux vergers, je me rends à Kentville, qui est entouré de collines. Je suis très bien reçu chez un compatriote, M. Innes, gérant du chemin de fer de Windsor et Annapolis, qui me fait parcourir le district en voiture et me donne des renseignements.

Visité M. Lender Rand, township de Canning, près Kentville. Son blé rapporte, en moyenne, 22 boisseaux par acre ; l'avoine, de 45 à 50 boisseaux ; le maïs, 40 boisseaux les pommes de terre, 225 boisseaux. Il fait usage d'une grande quantité de fumier. Le foin rapporte amplement 2½ tonnes par acre ; les navets, 1,000 boisseaux par acre. Il y a beaucoup d'érables, mais on ne fait pas de sucre. M. Rand a une érablière de quatorze à quinze acres ; les arbres y sont très gros. Il garde trente bestiaux sur sa terre de 200 acres. Huit acres font paître six vaches. Main-d'œuvre, 50c. par jour pour un jeune garçon ; pour un ouvrier ordinaire, $1 par jour ; et $120 par année pour un homme demeurant dans la maison. A un homme marié on paie $140 par année et on lui fournit une maison, mais il pourvoit à son entretien ; servante, $4 par mois. 110 arbres, en moyenne, dans un verger de deux acres. 42 pommiers lui ont rapporté 226 barils de pomme ; il en a vendu 100 barils à raison de $2. Pour battre le blé, on emploie une batteuse à vapeur ; on donne un boisseau sur douze pour l'usage de la machine. Le labourage se fait à 7 pouces ; pour la plupart, les cultivateurs ne vont qu'à 5 pouces de profondeur. Beurre, de 18 à 20c. la lb. ; fromage, 12c. Une vache laitière donne pour $30 ou £6 de lait. Il a eu une vache qui donnait 310½ lbs. de lait par semaine ; mais la moyenne de ses autres vaches est de 180¼ lbs. Chevaux de travail, d'environ 15 mains, valent $100 ; bœufs de travail, de $80 à $100 la paire. Les chevaux de Clydesdale sont trop lourds pour le district et les chevaux trotteurs trop légers. La race préférée pour le bétail, est le *polled Angus ;* pour les chevaux, la race normande.

M. Innes calcule que les comtés d'Annapolis, King et Hants produisent 250,000 barils de pommes.

Visité M. J. W. Margieson. Son blé rapporte 27 boisseaux par acre, en moyenne ; avoine, 30 ; orge, pas cultivée ; pommes de terre, 200 boisseaux. Il a deux propriétés, l'une de 210 et l'autre de 212 acres. Sur la seconde, il y a 40 acres de marais salant, la meilleure prairie pour engraisser le bétail. Sur les falaises, la terre vaut £32 l'acre, ou $160 ; les hautes terres valent $16 l'acre. Prix moyen du foin, $10 la tonne ; mais il le vend $16 ; le foin des hautes terres se vend un dollar de moins, soit $9 en moyenne. La vase des marais constitue un engrais excellent. Les prairies ordinaires, bien fumées, produisent 2 tonnes par acre, les falaises 3 tonnes. M. Margieson dit qu'il n'a jamais vu plus faibles récoltes que dans le moment.

M. Innes me fait traverser Cornwallis, beau district ; puis nous revenons à Kentville.

Le jour suivant, je me rends à Windsor ; sur le convoi, je rencontre le surintendant du matériel du chemin de fer, qui me donne des renseignements précieux sur la construction des digues et des ventelles, ainsi que sur diverses industries. Nous passons la rivière Cornwallis, King's Port, Fort William, la rivière Avon et Grand Pré, où Longfellow a placé la scène d'Evangeline.

Grand Pré comprend 3,000 acres de falaises appartenant à un grand nombre de propriétaires. Après les récoltes on met les bestiaux en pâturage sur les falaises ; le nombre total en est plus ou moins grand, suivant que la récolte a été bonne ou mauvaise, et chaque propriétaire en met un nombre proportionné à la valeur de ses autres terres.

Nous arrivons à Hantsport, sur l'autre rive de l'Avon et nous voyons le chantier de navires d'Armstrong. A cet endroit, la rivière a trois quarts de mille de large. A Avonport, un navire de 1,260 tonneaux est sur le chantier.

Nous traversons un ruisseau qui forme la limite des comtés de Hants et King. Dans le premier de ces comtés, la construction des navires est l'industrie principale. A Hantsport, un navire de 600 tonneaux est sur le chantier ; on y fabrique des voiles

et autres gréements de navires. La navigation est la principale ressource des habitants. Nous passons Newport Landing, à l'embouchure de la rivière Sainte-Croix, près de Windsor, qui se trouve à un mille de là.

Nous traversons un pont en fer de 1,200 pieds de long, dont la construction a coûté £40,000, et nous arrivons à Windsor, ville florissante, de 2,500 habitants. Le voisinage est riche en pierre calcaire et en gypse, dont on exporte une grande quantité.

Le Dr Black veut bien me faire visiter le district. Nous arrêtons chez M. Maxner, qui a une propriété de 250 acres. Cette année, sa récolte de blé a été très faible, le rendement n'a été que de 17 boisseaux, en moyenne. Son avoine a rapporté 35 boisseaux par acre ; il n'a pas semé d'orge ; pommes de terre, 200 boisseaux par acre.

Il a 25 bêtes à cornes ; généralement, il en engraisse deux par an. Il possède 45 acres de falaise, dont 17 ou 18 en culture. Il garde 15 vaches. Il vend le lait à Windsor, 2½c. la livre, et on le lui paie 1c. à la fromagerie ; prix moyen du beurre, 20c. Le Dr Black me dit que l'agneau se vend 10c. au détail ; le rosbif, 12½c., le bifteck, 15c., à Windsor. Les vaches laitières sont un mélange de Hereford, Durham et Devon. Une bonne vache vaut de $35 à $40 et donne, en moyenne, dix pintes de lait par jour pendant six mois. M. Maxner confirme tous les renseignements relatifs aux falaises et aux hautes terres.

Le Dr Black me conduit à un endroit où, pendant des années, a résidé le juge Haliburton, auteur de "Sam Slick." Non loin de sa maison, l'on exploite une grande carrière de gypse. Le Dr Black me fait le plus bienveillant accueil et je rencontre plus tard le Dr Fraser, de Windsor, qui fut aussi très bienveillant pour moi. Nous voyons la grande marée appelée *bore*, monter la rivière. Toutes les créatures fuient à son approche. Les bestiaux en connaissent le bruit.

De Windsor, je retourne à Harbor Landing, Grand Pré, et visite M. Paterson, qui me reçoit également bien. Il me fait aussi visiter le district. Il possède 100 acres, 30 de hautes terres et 18 de falaises. Son blé, dit-il, lui rapporte 20 boisseaux par acre, en moyenne ; l'avoine, 40 ; il ne sème plus d'orge, mais elle lui rapportait 40 boisseaux, en moyenne. Il avait 8 acres de pommes de terre qui lui rapportent 2,000 boisseaux ; il les exporte ; cela représente 250 boisseaux par acre.

Les navets ne réussissent pas sur sa terre ; la feuille et la tige se développent trop. Elles réussissent très bien chez un voisin chez lequel les mangels ne réussissent point, tandis que M. Paterson en récolte aisément 1,000 minots par acre. L'an dernier, il a récolté 200 boisseaux de betterave à sucre ; mais la culture en est plus difficile que celle des mangels ou des navets. Le maïs réussit bien—de 25 à 80 boisseaux par arpent.

Dans cette province, on fume le terrain pour les pommes de terre et les navets ; on sème ces derniers en sillons. L'an dernier, il avait dix vaches dont il a élevé les veaux. Cet été, il n'avait que six vaches ; il avait remplacé les quatre autres par des bœufs. Il croit qu'il est plus profitable d'engraisser des bestiaux que d'en élever. Il dit que les falaises produisent en moyenne 2 tonnes de foin par arpent. Les hautes terres, bien drainées et bien fumées, rapportent 3 et même 4 tonnes par acre ; mais la falaise n'a pas besoin d'engrais. Elle donne continuellement des récoltes depuis 150 ans. Un cheval de 14½ mains, pesant environ 1,000 lbs., vaut $130 environ.

Le lendemain, je visite différentes personnes à Halifax ; j'ai, entre autres, le plaisir d'être présenté à M. Gossip, président de la société géologique de la Nouvelle-Ecosse. Ayant un jour à moi, je visite la partie Est de la péninsule, dans le but de parcourir une partie de la région minière. Sur le convoi, je rencontre l'honorable M. Holmes et aussi l'honorable M. Pope, ministre de la marine dans le gouvernement fédéral. Le premier me fournit beaucoup de renseignements sur la géologie de la Nouvelle-Ecosse, et le second m'invite à visiter l'Ile du Prince-Edouard. Je regrette de n'avoir pu accepter cette invitation, car j'ai raison de croire que l'île offre beaucoup d'intérêt aux visiteurs. Comme à la Nouvelle-Ecosse, les rivières y fournissent une vase qui est, par elle-même, un engrais précieux. Elle est formée d'écailles d'huîtres et de débris organiques et autres que charrient les rivières. C'est le meilleur des engrais en Canada.

A l'exposition de Montréal, l'Ile du Prince-Edouard a remporté le premier prix pour l'avoine noire et l'avoine blanche, et le second prix pour le blé de printemps et l'orge. Elle a eu également le premier prix pour les chevaux de trait et le second prix pour les durhams.

J'en arrive aux vastes ressources minérales de la Nouvelle-Ecosse. Les terrains miniers appartiennent, en général, au gouvernement; mais il les afferme à ceux qui veulent les exploiter et offre tous les avantages possibles aux personnes qui veulent faire des explorations. Sur demande, il fournit tous les détails. La houille de la Nouvelle-Ecosse est bitumineuse et des trois espèces suivantes:

Au Cap-Breton, une formation houillère s'étend jusque sous l'Atlantique; la formation houillière de Sydney est fameuse et donne de la houille précieuse pour la production du gaz et de la vapeur. La région houillière d'Inverness est également bien connue, et d'après les analyses qui en ont été faites, cette houille se vendrait parfaitement, s'il y avait des facilités pour l'expédier. La région houillère de Pictou, au sud de New-Glasgow, localité que j'ai visitée, a une superficie de trente-cinq milles carrés, dans les limites de laquelle les couches sont très étendues. Le gérant de la compagnie de navigation à vapeur de Richelieu et Ontario parle très avantageusement de cette houille, qu'il compare à la houille écossaise. On l'emploie sur le chemin de fer Intercolonial. La compagnie Allan l'emploie aussi. La houille de Cumberland est fort en usage à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick. Dans une des mines, la veine a huit pieds d'épaisseur. La mine de Springhill est exploitée en grand. Entre le Cap-Breton et la Nouvelle-Ecosse, il y a des gisements de houille qui couvrent une superficie de 685 milles carrés.

En outre de la houille, il y a de l'or que l'on trouve le long de la côte de l'Atlantique, entre Canso et Yarmouth. Il se présente en filons et "sous toutes formes et dimensions, jusqu'à des lingots de 60 onces." Dans cette province, on trouve des dépôts à Waverley, à une profondeur de cinquante pieds. Voici les localités où l'on sait que l'or existe: Caribou, Moose River, Fifteen Mile Stream, Gay's River, Lawrencetown, Montagu, Waverley, Oldham, Sherbrooke, Isaacs's Harbor, Wine Harbor, Tangier, etc., etc. Pour plus de renseignements, voir l'ouvrage de M. Edward Gilpin, fils, intitulé: "*The Mines and Mineral Lands of Nova Scotia.*" Parmi les renseignements contenus dans cet excellent ouvrage, il y a un rapport du rendement par tête de la population des divers districts, le plus élevé étant de $6.13 par jour, dans Montagu; vient ensuite Oldham, $5.41 par jour.

On trouve aussi, dans la province, du fer de grande valeur. Londonderry est une localité minière bien connue dont le fer est, dit-on, supérieur au meilleur fer anglais. On trouve aussi des minerais de fer à Pictou. On trouve partout du fer entre le détroit de Canso et Yarmouth. On y trouve aussi du cuivre, ainsi que du plomb et du fer. L'antimoine, le nickel et la pierre d'étain existent dans la province, ainsi que l'arsenic, le soufre et le manganèse. On croit qu'il existe des dépôts considérables de ce dernier.

On trouve aussi, dans la province, le gypse, mou et dur, en couches considérables. Comme je l'ai déjà dit, le gypse mou se trouve près de la résidence de feu le juge Haliburton, à Windsor. On le trouve aussi, mêlé à la chaux, en entrant à la station du chemin de fer par le nord. Le gypse mou est un engrais minéral précieux, et on s'en sert aussi pour plâtrer, faire des corniches, etc. Le gypse dur n'est pas aussi employé, étant plus difficile à travailler.

La Nouvelle-Ecosse fournit aussi une autre substance précieuse pour la peinture. On trouve des ocres aux mines de fer de Londonderry et dans les comtés d'Antigonish et de Pictou—les ocres rouge et jaune s'obtiennent par d'autres moyens. Il y a aussi des eaux salines et des eaux minérales, du grès, du granit, des pierres à dalles, des ardoises, de l'argile, de la pierre calcaire et des ciments naturels; de l'argile réfractaire pour la fabrication des briques et des tuiles; des pierres à aiguiser, des pierres meulières, enfin l'améthyste, le jaspe, l'opale et autres pierres précieuses.

Je me résume en terminant: La province du Manitoba semble avoir plus de terres fertiles qu'aucune autre des provinces plus anciennes. Le blé, l'avoine et les pommes de terre y donnent de meilleures récoltes que partout ailleurs; mais j'ai

constaté que des récoltes non-interrompues épuisent la terre. Les navets et les mangels-wurzels y réussissent parfaitement bien. La moyenne des notes précédentes est, en effet: blé, 30½ boisseaux par acre; avoine, 62½; pommes de terre, 225. Comme la province consomme actuellement tout son blé, les prix sont aussi bons que dans l'Ontario; mais ils diminueront lorsque l'on exportera. La région convient bien pour l'élève du bétail. Le mil et la luzerne donnent de bonnes récoltes; on a essayé le trèfle rouge, mais il ne supporte pas l'hiver. On peut se procurer le combustible sur les bords des rivières, et des lots de bois sont assignés aux colons; mais si, bientôt, on ne substitue point au bois le charbon ou quelqu'autre combustible, il faudra cultiver le bois en grand pour les besoins des colons. Le climat du Manitoba est salubre—l'air est sec, pur et sain. On peut aisément protéger les terres contre les feux des prairies qui ont assez fréquemment lieu au mois de septembre.

Après le Manitoba, l'Ontario a les meilleures récoltes de céréales. Dans le district que j'ai visité, le rapport moyen du blé est de 27 boisseaux par acre, l'avoine rapporte 48 boisseaux; l'orge, 55. On ne cultive pas beaucoup les pommes de terre, si ce n'est pour la consommation locale. Le maïs réussit très bien. Les fruits sont excellents. Climat salubre. Dans les villes, plusieurs industries sont florissantes, principalement celles qui ont des rapports avec l'agriculture.

Vient ensuite la vallée de Sussex, Nouveau-Brunswick. Le blé rapporte, en moyenne, 26 boisseaux et l'avoine 48 boisseaux par acre. Au Nouveau-Brunswick, le printemps et les récoltes commencent plus tard et le climat est plus humide que dans l'Ontario. Les pommes de terre, les mangels et les navets réussissent bien. On a commencé à engraisser du bétail pour le marché anglais. Les prairies sont bonnes. Le marché principal est Saint-Jean.

Les cantons de l'Est de Québec produisent, en moyenne, 24 boisseaux de blé par acre; avoine, 37½; orge, 28⅓. Les townships offrent de bons pâturages et l'on a commencé à engraisser des bestiaux.

A la Nouvelle-Ecosse, le blé rapporte, en moyenne, 21 boisseaux par acre; l'avoine, 25 et l'orge 23. Dans la province, il y a des falaises excessivement riches sur lesquelles la rivière apporte un dépôt minéral et les marées des débris organiques qui forment un engrais supérieur pour les prairies. La Nouvelle-Ecosse consomme toutes ses céréales. L'hiver y est plus long que dans l'Ontario, mais, en revanche, la végétation y est plus rapide en été. On y engraisse beaucoup de bestiaux pour le marché anglais. La province peut faire concurrence à l'Ontario pour les pommes, poires, prunes et raisins. Ses industries sont les suivantes: Pêche, construction des navires, exploitation des mines, exploitation des forêts, commerce général et manufactures.

Il y a nombre de terres à vendre dans toutes les provinces les plus anciennes, c'est-à-dire l'Ontario, dans les cantons de l'Est de Québec, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick.

Dans la vallée de Sussex, au Nouveau-Brunswick, et dans les districts de Cornwallis, Windsor et Annapolis, à la Nouvelle-Ecosse, les maisons sont très bien construites, mieux, en général, que dans l'Ontario, bien que dans certains townships et près des villes, elles soient aussi très bien construites.

Par le rapport qui précède, chacun peut juger quelle province il choisirait s'il voulait émigrer. Le Manitoba est fort éloigné. Sur le chemin de fer, près de Winnipeg, toutes les terres sont prises et les propriétaires en demandent des prix élevés. Pour obtenir des octrois gratuits, il faut que les émigrants se rendent plus avant dans la région. Mais il n'est pas douteux que la construction immédiate du chemin de fer du Pacifique, actuellement donnée à l'entreprise, ouvrira rapidement la vaste étendue de prairie qui se trouve entre le Manitoba et les Montagnes Rocheuses, sur un parcours d'au moins 900 milles.

Mon idée est que les Canadiens sont plus propres que nous à la vie des prairies et peuvent plus facilement se rendre au Manitoba que les Anglais. J'ai rencontré un ancien Canadien, M. Rutherford, du comté d'Oxford, Ontario, qui a parcouru toute la province d'Ontario pour choisir des terres. Il a acheté une propriété en culture à l'ouest de la Montagne du Veau, rang de Pembina, contenant 320 acres, moyennant $2,900, avec 20 arpents de bois et des dépendances. Il me dit qu'une excellente

récolte se prépare. Il a mieux aimé payer le prix susmentionné que d'entreprendre de construire, faire des clôtures, etc., sur une terre nouvelle. M. Rutherford a de l'expérience, et s'il a cru devoir en agir ainsi, les personnes qui veulent émigrer devraient examiner si elles ne pourraient pas acheter, dans les plus anciennes provinces, des terres faites où elles auraient tous les conforts de la vie et si cela ne voudrait pas mieux, pour elles, que de se rendre au Manitoba.

Nombre de cultivateurs canadiens ont fortement hypothéqué leurs terres et désirent les vendre pour se rendre au Manitoba, où ils peuvent établir leurs fils autour d'eux. Ces hommes sont habitués à la vie de colons, ils savent manier la hache, etc., et réunissent toutes les conditions requises pour émigrer au Manitoba.

Quant aux écoles et aux églises, le Canada est aussi avancé que nous. Il existe une taxe des écoles, mais on n'a rien de plus à payer.

Dans les provinces de l'Est, il y a des médecins partout, et bientôt le Manitoba n'en manquera point.

Je suis revenu de Halifax sur le vapeur de la ligne Allan, *Hibernian*, capt. Archer. Nous avons eu du gros temps, mais aussi un bon navire et un excellent capitaine. Notre voyage a été un peu long, mais fort agréable, et, le 26 octobre, nous arrivions à Liverpool.

Après la lecture du rapport, plusieurs messieurs allèrent dîner à l'hôtel Argyle Arms, sous la présidence de M. McGibbon. Les santés d'usage furent proposées.

M. le prévôt Greenless dit qu'il était chargé de proposer la santé de l'hôte de la soirée. Il ne sait pas pourquoi, mais il suppose que c'est parce que M. McLean est un de ses anciens amis. Chacun admettra que M. McLean a fidèlement rempli sa mission. Pendant deux heures et trois quarts, il a su intéresser l'auditoire en leur racontant son voyage ; c'est le fait d'un homme habile. Le district ne pouvait choisir un meilleur délégué. L'orateur se figure M. McLean allant d'un endroit à l'autre avec son livre de notes sous le bras. Il ne nous a pas donné son opinion personnelle, mais celle de plusieurs personnes, nous laissant le soin de les comparer pour arriver à un résultat ; et toutes les opinions qu'il a mentionnées sont évidemment sincères. Il propose la santé de M. McLean.

Cette santé est bue avec enthousiasme.

M. McLean fait une réponse convenable, et après d'autres santés la compagnie se sépare.

RAPPORT DE M. GEORGE CURTIS.

WOODSIDE, SILSDEN, YORKSHIRE.

" Les fermiers de Craven savent dans quelles circonstances M. G. Curtis fut nommé leur délégué en Canada, avec mission de faire rapport sur les ressources que le pays offre à ceux d'entre eux qui voudraient y émigrer. Il nous suffira donc de rappeler qu'il y a cinq mois, sur l'invitation du gouvernement canadien, les fermiers de ce district important pour l'élève du bétail, nommèrent M. Curtis, qui s'embarqua sur le vapeur de la ligne Allan, le *Sarmatian*, vers le milieu de juillet. Il est resté en Canada près de trois mois, confinant principalement ses observations à la province d'Ontario, et pendant cette période il a parcouru une étendue de pays d'environ 700 milles de long sur 300 milles de large. M. Curtis est revenu dernièrement chez lui et, lundi dernier, il a entretenu une grande assemblée de fermiers de Craven, dans la grande salle contiguë à l'hôtel du Cheval Noir, Skipton, (M. John Throup). C'était la foire aux bestiaux semi-annuelle, et la salle était comble. Sur motion de M. H. Holden (Halton-Est), secondé par M. W. H. Davis (Gargrave), M. A. Ross fut appelé au fauteuil. Parmi les personnes présentes étaient M. Grahame, de Glasgow, agent du gouvernement canadien, M. Gomersall, Otterburn, et M. Shuttleworth, représentant de l'Etat d'Iowa, Etats-Unis d'Amérique.

" En ouvrant la séance, le président rappelle qu'il y a cinq mois, plusieurs des personnes présentes se réunissaient dans cette même salle paur choisir, comme délégué des fermiers de Craven, un des trois messieurs nommés, à une assemblée précédente, pour se rendre en Canada. sur l'invitation du gouvernement canadien. M. Curtis fut choisi, et, aujourd'hui, l'assemblée se réunit encore pour recevoir le rapport de M. Curtis sur le Canada, considéré comme champ ouvert à l'émigration. On a exprimé des doutes sur l'opportunité d'avoir choisi un homme qui a dépassé l'âge mûr. Mais en voyant M. Curtis maintenant et le volumineux rapport qu'il vient de déposer sur le bureau, il est évident que les faits ont démontré la sagesse de ce choix. Il est heureux que, mentalement et physiquement, M. Curtis n'ai qu'à se louer de son séjour dans l'hémisphère occidental."—*Craven Pioneer*, 20 novembre 1880.

M. Curtis, qui est chaleureusement reçu, présente formellement son rapport, qui est long, complet et habilement écrit. Il s'exprime en ces termes :

Je viens vous rendre compte de la mission que vous m'avez confiée il y a quelques mois. Le 21 juillet dernier, je me rendis à Liverpool, où je rencontrai MM. Sagar, Imrie et Broderick, les autres délégués. Le jour suivant, nous prîmes le *Sarmatian*, navire admirablement construit et de belles proportions, habilement commandé par le capitaine Aird, (singulière coïncidence pour un fermier d'Airdale qui se met en voyage). Ce navire est un de ceux de la magnifique ligne qui appartient à MM. Allan frères. Il y avait à bord un grand nombre de passagers. Nous touchons à Moville (Irlande) pour prendre la malle, puis nous commençons une traversée sur l'Atlantique, sans encombre jusqu'au 28, jour où nous nous trouvons entourés d'un épais brouillard. Le temps devient très froid ; nous nous trouvons dans le voisinage d'un grand nombre d'icebergs. Le sifflet d'alarme retentit à de fréquents intervalles ; mais, comme il n'a pas d'effet sur ces montagnes de glace, la vitesse est ralentie et, finalement, on arrête la machine pour éviter une collision avec ces froids visiteurs. Le 29, nous entrons dans le golfe par le détroit de Belle-Isle, et nous avons un temps superbe pour monter le Saint-Laurent. A notre gauche, la rive la plus voisine semble rocheuse, mais bien boisée. En quelques endroits, il y a des clairières sur lesquelles des pêcheurs ont bâti des maisons. Elles sont peintes en blanc, ce qui rompt la monotomie du paysage. Nous apercevons aussi les Laurentiennes, montagnes qui s'étendent à perte de vue. A quelques milles avant d'arriver à Québec, nous apercevons la chute de Montmorency.

Nous arrivons à Québec dans l'après-midi et nous y restons jusqu'à lundi, 2 août, jour où nous partons pour Ottawa, capitale de la Confédération. Dans une consultation relative à nos futurs mouvements, il est convenu que nous nous séparerions pour visiter la plus grande superficie possible. MM. Imrie et Broderick choisirent la province du Manitoba, et M. Sagar et moi celle de l'Ontario. Nous avons parcouru ensemble une section considérable du pays ; mais, dans certains grands districts, nous nous sommes séparés. Pour éviter la confusion, je ne mentionnerai donc que mes observations personnelles, d'après les notes prises dans les différentes localités que j'ai visitées. Je dois dire ici que l'on m'a laissé toute liberté de visiter les localités de mon choix et que le gouvernement canadien m'a grandement facilité mes visites, par l'intermédiaire de M. Lowe, le courtois secrétaire du département de l'agriculture à Ottawa. Je dois aussi mentionner le bon accueil que m'ont fait les messieurs suivants : l'honorable A. S. Hardy, le professeur Buckland, M. D. Spence et M. J. A. Donaldson, de Toronto ; M. J. Smith, de Hamilton ; M. A. J. Smythe, de London, et MM. Stafford et Persse, de Québec. Quand j'arrivai en Canada, l'honorable J. H. Pope, ministre de l'agriculture, était en Angleterre ; mais, à son retour, j'eus une longue et agréable entrevue avec lui. Il est très connaisseur en agriculture et possède une grande propriété dans les cantons de l'Est. Autour de Québec, et dans presque toute la province de ce nom, la population est, en majorité, canadienne-française. Les townships de l'Est, que l'on dit être le jardin du Canada, sont habités par des colons anglais et écossais ; le sol est de bonne qualité et bien cultivé, avec les meilleurs résultats. Les terres neuves se vendent de 2s. 4d. à 3s. l'acre, et les terres cultivées de $20 à $25, avec bâtiments.

Ottawa, capitale de la Confédération, est bâtie sur les bords de la rivière Ottawa.

La position est fort belle, mais la ville est encore très incomplète. La ville est entourée de pouvoirs d'eau que l'on utilise pour les scieries et autres fabriques, et le visiteur est frappé du nombre énorme de piles de planches qui couvrent plusieurs arpents. Autour de la capitale, le paysage est magnifique, et l'atmosphère pure et transparente permet de voir à de grandes distances.

Voici les prix de quelques denrées sur le marché d'Ottawa : beurre, 20c. la lb.; mouton et bœuf (au quartier), de 5½ à 6c. la lb.; œufs, de belle grosseur, 20c. la douzaine.

Je ne me propose pas de vous relater mon itinéraire jour par jour, mais de faire quelques observations sur les localités que j'ai visitées dans l'Ontario, en suivant, autant que possible, l'ordre dans lequel je les ai visitées.

En quittant Ottawa, je traverse le district baigné par la rivière de ce nom, jusqu'à Pembroke, lieu situé sur le lac aux Allumettes. La terre est en partie défrichée, et aux environs de Pembroke et Renfrew il y a de grandes exploitations agricoles. On bâtit en pierre et en briques (ces dernières faites avec de l'argile prise dans la localité), et dans plusieurs endroits on aperçoit de fort belles maisons, ce qui est un signe de progrès. Ce district est comparativement nouveau et le commerce de bois est sa principale industrie.

En nous rendant d'Ottawa vers l'ouest, nous passons Brockville, ainsi nommée en souvenir du général Brock, tué à Queenstown en 1812. Brockville compte environ 7,800 habitants. Nous arrivons ensuite à Kingston, une des plus anciennes villes du Canada, dont la population est d'environ 13,300 âmes. Kingston n'a pas augmenté aussi rapidement que d'autres villes beaucoup moins anciennes et qui n'existaient pas lorsqu'elle était déjà une ville importante. Lorsqu'il y avait des troupes anglaises dans le pays, c'était une ville de garnison. Elle possède aujourd'hui un collège militaire où les jeunes gens canadiens étudient sous la direction d'officiers anglais. Nous arrivons ensuite à Belleville, chef-lieu du comté de Hastings ; sa population est d'environ 7,000 âmes et elle se développe rapidement. La ville est éclairée au gaz et forme un grand centre commercial. Elle exporte aux Etats-Unis de grandes quantités d'orge. Ensuite, Cobourg, (population 5,000) et six milles plus loin Port-Hope, où il y a de belles terres et de belles résidences. A Cobourg il y a un collège méthodiste. Nous arrivons à Newcastle. Aux environs, les terres semblent de qualité supérieure et bien cultivées. Elles se vendent de $75 à $80 l'acre, suivant leur position et la valeur des bâtiments. A Newcastle, chez M. Belts, j'ai eu une intéressante entrevue avec M. Allan Wilmot. Il était un des pionniers qui vinrent s'établir dans ce voisinage il y a plus de cinquante ans. Aujourd'hui, il afferme sa propriété (200 acres, moyennant $4 ou $4½ et il est prêt à la vendre pour $80 l'âcre.

A Newcastle, j'ai visité l'établissement ichthyogénique dirigé par M. Wilmot. Le frère de ce monsieur a eu l'obligeance de m'expliquer le procédé intéressant de la culture du poisson.

Un peu plus loin, nous arrivons à Whitby. Dans les townships de Clark, Darlington et Whitby, les terres sont excellentes. J'ai visité plusieurs terres qui sont fort bien entretenues. La récolte de la saison a été bonne et les bestiaux et les moutons sont supérieurs, particulièrement ces derniers. La race de Costwold semble préférée. Le prix de la terre varie de £5 à £4. 16s. l'acre, et l'on peut affermer des terres à raison de 4s. à 16s. l'acre.

Je visite ensuite Toronto, chef-lieu de la province d'Ontario, et que l'on appelle la cité reine du Canada. Sa population est de 80,000 âmes, et à première vue on s'aperçoit que c'est une grande et florissante ville. En arrivant je fus présenté au lieutenant-gouverneur, l'honorable J. B. Robinson, et au maire (M. Beaty), qui nous firent visiter la ville, le parlement, les collèges, les parcs et autres endroits publics. C'est réellement une belle ville. Les rues sont tirées à angle droit, et l'on m'informe que l'une d'elles, la rue Yonge, s'étend, en ligne droite, à soixante milles, sauf un leger coude à trente milles de la ville.

La première propriété que j'ai visitée dans le voisinage se trouve à environ vingt-six milles, à Bronte, sur le chemin de Hamilton. Je fis cette excursion en compagnie de M. Breechon, de Wiltshire, qui était en négociations pour l'acheter.

Elle appartient à M. White, de Milton. Elle a 415 acres bien entretenus, avec bâtiments neufs où l'on trouve toutes les améliorations modernes. Il y a aussi une jolie résidence construite en béton et bien située. L'eau est abondante et presque toute la propriété est essartée ; on a employé les souches à faire une jolie clôture tout autour. Toutes les récoltes étaient faites, excepté trente arpents d'avoine qui était seulement coupée. On me dit qu'on l'avait semée le 15 mai, et je me trouvais là le 12 août. On me montre le plus beau champ de choux de Suède que j'aie jamais vu. Ils avaient été semés le 10 juin. Vingt-quatre arpents de verger forment une dépendance de la propriété. Le foin et le maïs avaient donné d'abondantes récoltes. Pour cette propriété, y compris les bâtiments, on demande £12 10s. l'acre.

Je me rends à Hamilton, ville bâtie dans le genre de Toronto, sur l'une des baies du lac Ontario. Je cause avec plusieurs cultivateurs qui semblent entièrement satisfaits de leur sort. Je visite la vigne de M. Haskins, ingénieur de la cité. Cette vigne a douze arpents et est d'un bon rapport. Elle forme partie de la propriété de M. T. Barnes et est très bien cultivée. Sur le même terrain il récolte du blé depuis quatre ans, et se prépare pour une cinquième récolte. Il ne récolte jamais moins de quarante-cinq boisseaux par arpent; mais il n'épargne pas l'engrais. Il a aussi un excellent verger, dont il récoltait alors les fruits.

Je me rends à Burlington avec M. Hurd, pour inspecter sa ferme et sa pépinière, qui sont fertiles et bien entretenues. Ses récoltes sont excellentes et les bâtiments en parfait état.

En revenant à Hamilton, nous traversons un beau district agricole. Presque toutes les terres sont défrichées et semblent cultivées d'après un bon système. Dans ce district, les terres améliorées se vendent de £8 à £16 l'acre.

ÉMIGRANTS PARVENUS.

Pendant notre séjour à Hamilton, nous saisissons une occasion de nous rendre à Brantford (où nous sommes présentés au maire, M. le Dr. Hinwood), pour visiter le célèbre troupeau de durhams organisé par feu l'honorable George Brown, sénateur. Le gérant, M. Hope, nous fait visiter la propriété, et j'ai vu là, je pense, le plus beau troupeau de bestiaux qu'il y ait au monde. La propriété est cultivée d'après les méthodes les plus perfectionnées. Les récoltes de mangels et de choux de Suède étaient excellentes, ainsi que celle du maïs, que l'on emploie comme fourrage vert. La propriété appartient aujourd'hui à une compagnie à fonds social dont forment partie les meilleurs agriculteurs du Canada, et leur bétail est fort recherché ; on en fait des ventes périodiques en Canada et aux Etats-Unis. A Brantford, je fais la connaissance de M. Burrell, alerte vieillard de 72 ans qui partit de Bardney, Lincolnshire, en 1830. Il ne possédait rien alors, et par son travail il a pu acquérir une somme suffisante pour acheter trois propriétés. Il vit de ses rentes et ses fils cultivent ses propriétés. Pendant mon voyage, j'ai rencontré plusieurs autres personnes dans les mêmes conditions. De Brantford nous nous rendons à Paris, et visitons plusieurs grandes propriétés, entre autres celle de M. Luck, qui arriva dans ce pays il y a vingt trois ans, venant de Kent, Angleterre, avec un capital de £31 10s. Il possède aujourd'hui une propriété de 200 acres, presque entièrement payée. Le sol est de la marne sablonneuse. Le trèfle mêlé au blé vient merveilleusement. Il était long d'un pied à dix-huit pouces, en pleine floraison, et l'on aurait dit un champ de trèfle.

Nous revenons à Brantford par Mont Plaisant, nous arrêtant en chemin pour visiter différentes propriétés. Il y a plusieurs terres bien cultivées dans ce district, qui est établi depuis plus longtemps que bien d'autres que nous avons visitées. Nous passons devant un orphelinat maintenu par Mme Laycock et son frère, M. Cockshott, de Colne, Angleterre. A Brantford, j'étais l'hôte de M. Plewis, homme aimable et hospitalier. C'est un *Yorkshireman*, de Hornsen, près Hull. Il fait de grandes affaires comme meunier. A Brantford, le blé vaut de 90 cts. à 95 cts. le boisseau. A Brantford, j'observe que l'on construit la couverture d'une nouvelle filature de coton établie par M. Slater, originaire de Barnoldwicke-in-Craven. Cette industrie semble devoir prospérer en Canada.

De Brantford je me rends à London. En route, j'observe des récoltes de fruits aussi prodigieuses qu'à Wentworth et Brant. M. Riley me montre une pomme de 14 pouces de circonférence et une autre de 13. A London, je rencontre M. Rich, originaire de Carlton-on-Trent. Nous sommes nés à quelques milles l'un de l'autre. Il fait un grand commerce de grain et s'est enrichi dans le pays. Il a commencé sans capital. La ville est une miniature de notre capitale. La rivière, les ponts, les rues principales, les parcs, portent les mêmes noms qu'à Londres; il y a même un journal appelé *The Echo.* Les environs de la ville sont fort beaux, jardins bien entretenus, belles résidences, etc. Je visite la propriété de M. Kaine, qui est à vendre. Elle est située dans le comté de Kent et Plantagenet, sur la rivière Ottawa, à environ 40 milles de la ville de ce nom. Sa superficie est de 434 arpents en bloc et 150 arpents défrichés, le reste étant en bois. On demande 15 dollars l'acre pour cette propriété. Autour de London, le sol est de riche marne sablonneuse. Je crois qu'un jardinier y réussirait bien. Le sol est bon et les légumes atteignent des proportions étonnantes. Tout le district agricole qui entoure London est fort beau, de fait l'un des plus beaux que j'eusse encore visités. On peut y acheter des terres moyennant $80 (£16) l'acre, y compris les bâtiments. Le grain se vendait 90c. le boisseau.

De London je me rends à Windsor, où l'on peut acheter de bonne terres pour £5 à £8 l'acre, tandis qu'à Middlesex, le prix est de £10 à £16. Il n'existe, pour moi, aucune raison apparente de cette différence, parce que le sol est généralemment aussi bon dans le comté de Kent que dans celui de Middlesex.

Partis de Windsor, nous suivons la route qui borde la rivière Détroit et nous visitons le haras de M. Chappelle. Il a de fort beaux chevaux de race.

Nous traversons un district fertile, mais assez mal cultivé. En nous rendant de Windsor à Gosfield, nous traversons le township de Malden, où il y a de bonnes terres que la culture améliorerait. Je puis dire la même chose du comté de Colchester.

Dans Harrow, la végétation n'est pas très riche. Les Canadiens-français y cultivent le tabac. Ils élèvent beaucoup de porcs qui erraient sur la route. S'ils ne sont pas très beaux, leur entretien ne semble pas coûter cher.

TERRES.

Je traverse un beau district sur le bord du lac Erié. Le sol est bon, mais infesté de mauvaises herbes. Les cultivateurs prétendent que cela est dû à l'abondance de pluie, mais il me semble qu'on pourrait aisément tenir propre ce terrain sec et sablonneux. Je n'ai jamais vu tant de chardons, cette herbe si nuisible.

Nous arrêtons à Leamington, près de l'Ile de la Pointe Pelée, dont la superficie est de 5,000 acres de terres en culture et 8,000 acres en forêt. Nous nous rendons ensuite à Ruthven, puis au village de Cottam et à Essex centre. Le sol est bon, mais mal cultivé. Il me paraît pouvoir produire toutes les récoltes en abondance, et je crois que des cultivateurs énergiques y feraient leur affaire. A Essex centre, je rencontre M. James Matthews, agent de terres, et M. John Milne, président et gérant d'une grande scierie et fabrique de châssis. Ces articles s'exportent, et à mesure que le commerce augmente on emploie un plus grand nombre d'ouvriers. Ces messieurs me disent que, dans la localité, ils ont des terres qu'ils vendraient à des prix que la valeur du bois couvrirait amplement. Le sol est de la marne noire, un peu forte mais très épaisse; on récolte du maïs.

A Charing Cross, nous prenons la diligence pour nous rendre à Morpeth. Nous passons plusieurs villages et une ville appelée Blenheim. Dans ce comté, il y a de belles terres bien cultivées. Dans les environs de Morpeth, la terre est très belle et partout les fruits abondent. A l'hôtel, nous rencontrons M. John Duck, qui, avec le Dr Smith, nous accompagne jusque chez M. Gardner. Celui-ci possède près de 200 acres et les a grandement améliorés. M. Gardner fait un grand usage de sel comme fertilisateur et en obtient de très bons résultats pour la paille et le grain. Il a de beaux bestiaux et j'ai particulièrement admiré un taureau de Durham. A l'époque de notre visite il n'avait pas encore vendu son grain, mais il nous informa que la dernière saison il en avait obtenu un dollar le boisseau, ce qui laisse un bon profit.

J'allai voir ensuite le colonel Desmonde, qui possède une belle propriété de plus de 200 acres. Le sol est à peu près le même que chez M. Gardner, mais la culture est beaucoup meilleure. Le colonel est un beau militaire de quatre-vingt-deux ans, qui travaillait à son champ lorsque nous arrivâmes. Il me montra un lot splendide de porcs de Berkshire, de différents âges. Cette terre lui a rapporté beaucoup d'argent, et il l'exploite encore avec profit.

Dans tout ce district, la terre est bien cultivée. Elle vaut £8 l'acre.

Nous nous rendons ensuite dans un district inférieur aux précédents. Il s'améliore à mesure que nous approchons de Ridgetown, où il y a de bonnes terres—marne reposant sur du gravier. A cet endroit, les terres valent $10 l'acre

Nous arrivons à Chatham. Visité plusieurs endroits intéressants, entre autres la fabrique de lainages de M. Taylor; les draps qu'il fabrique n'ont pas le fini du drap anglais, mais ils sont de bonne qualité.

TRANSFERT DES PROPRIÉTÉS SANS FRAIS CONSIDÉRABLES.

Chatham est située sur la rivière Thames et communique avec Détroit par une ligne de vapeurs. La ville a d'excellentes communications par chemin de fer et toutes facilités pour le transport des produits de ses manufactures. Autour de Chatham, le paysage est fort beau. Le sol était autrefois marécageux, mais on a établi des tuyaux de drainage, à ciel ouvert, qui aboutissent au lac Erié, distance d'environ treize milles. Dans le district, le sol est aussi bon que dans aucune autre partie de la province, mais un drainage encore plus complet l'améliorerait.

Pendant mon séjour à Chatham, le régistrateur eut la bonté de m'expliquer le système simple et peu coûteux adopté en Canada pour le transfert des propriétés. Toutes les propriétés de chaque township sont numérotées et les titres conservés dans le bureau du régistrateur, avec mémoire de toutes ventes, transferts, hypothèques, etc, en sorte que, sans difficulté, on peut vérifier le titre d'une propriété quelconque. Tous les frais de transfert d'une propriété, y compris les honoraires de l'avocat, ne dépassent pas quelquefois £1 8s.

D'Exeter à Wingham, en traversant la ville de Clinton, on rencontre d'excellentes terres, et la même observation s'applique à tout le district de vingt milles de long qui se trouve entre Wingham et le lac Huron. Dans cette partie du pays, le système de culture est très uniforme. La terre, une fois débarrassée du bois et des souches, est bien préparée pour les récoltes. A quelques milles autour de Wingham, on cultive l'orge et le blé de préférence. Il y a quinze ans, presque toutes les propriétés de ce voisinage étaient en bois debout. Récemment, on a bâti une école qui a coûté £2.000 sterling; cela fait honneur à une localité de 3,000 habitants. La taxe des écoles représente plus de la moitié de la taxe totale; mais celle-ci est peu élevée et personne ne se plaint. Les terres partiellement défrichées se vendent $40 l'arpent. J'ajouterai que la terre en bois debout a presque la même valeur que la terre défrichée, le bois se vendant bien.

Près de Wingham, il y a une fabrique de beurre dont une maison de Glasgow achète tout le produit 4c. de plus la livre que le prix du marché local, qui est ordinairement de 20c. L'établissement appartient à des cultivateurs du district qui envoient chaque jour leur lait à la fabrique et sont payés suivant la quantité qu'ils fournissent et suivant le prix que rapporte le beurre. Il y a plusieurs fabriques du même genre en Canada. Je me suis formé une excellente opinion de ce district, où les terres se vendent à meilleur marché que dans d'autres localités que j'ai visitées, le prix moyen variant de £5 à £8 l'acre.

Pendant mon séjour à Newcastle, le révd. M. Betts me conduisit à Lake Shore, où je rencontrai quelques marchands de grain. L'orge était cotée à 60c. le boisseau et le prix du blé variait de 85c. à 90c. le boisseau.

Pendant notre séjour à Toronto, M. Rennie, marchand de grain, nous fit visiter en voiture Scarborough et le district environnant.

Nous visitons la propriété de M. Beattie. Dans tout le Canada, M. Beattie est bien connu comme importateur et exportateur de bestiaux des meilleures races. Il

était présent à la dernière exposition de la société royale agricole de Carlisle et acheta quelques-uns des plus beaux animaux reproducteurs. Il avait de belles récoltes de tubercules. Toutes les personnes qui engraissent des bestiaux sont obligées de soigner cette culture.

Nous passons plusieurs propriétés, entre autres celle de M. Andrew Hood, vainqueur dans plusieurs concours de labour. On laboure très bien en Canada. M. Rennie avait les plus belles récoltes de carottes et de mangels que j'aie jamais vues. Nous avons vu des citrouilles de 35 livres et des gourdes de 150 lbs.—lesquelles pèseront problablement 275 lbs. avant d'avoir atteint leur développement complet; les choux de Suède atteignent aussi de belles proportions, preuve de ce que peut réaliser une culture perfectionnée. La récolte de grain était soigneusement serrée dans les granges. M. Rennie m'informa que, depuis quinze ans, la moyenne de sa récolte d'orge a été de 35 boisseaux et atteignit, une année, 55 boisseaux ; il a aussi du maïs de belle qualité.

Nous visitons ensuite les propriétés de MM. Thomas Hood, John Gibson et Hood fils. Elles sont très bien cultivées.

Nous nous rendons jusque chez M. Robert Marsh, où nous voyons un beau troupeau de southdowns qui ont obtenu des prix à plusieurs expositions canadiennes. M. Marsh a essayé la luzerne et en parle favorablement. Il croit que, sur les terrains riches, on peut la couper trois fois par année et qu'elle doit rapporter deux ou trois tonnes par acre à chaque récolte. Je puis ajouter que M. Marsh a obtenu neuf médailles et neuf diplômes à l'exposition du centenaire à Philadelphie, et que l'an dernier il a eu quatre-vingts prix.

Nous visitons la propriété de M. Russell, qui a de beaux durhams. Je crois même qu'on ne saurait en trouver de plus beaux en Canada. Il a aussi un beau troupeau de 120 moutons de Cotswold. Voici le poids de quelques-uns : brebis de quatre ans, 345 lbs.; de trois ans, 323 lbs.; de deux ans, 323 lbs.; d'un an, 310 lbs. Sa propriété a plus de 300 acres de superficie, et à peu de distance il en possède une autre de 150 acres. Le prix des terres varie de £5 à £16 l'acre. Dans tout ce district, le sol est de bonne qualité et bien cultivé.

Nous nous rendons à Guelph, pour visiter la ferme modèle. Pratiquement, c'est un collège d'agriculture où des jeunes gens canadiens font des études complètes. Tout contribuable, ou plutôt fils de contribuable, participe aux avantages de cette utile institution aux conditions suivantes : (1) qu'il n'ait pas plus de quinze ans ; (2) qu'il soit de bonne vie et mœurs ; (3) qu'il ait bonne santé ; (4) qu'il ait une instruction suffisante; et (5) qu'il ait l'intention de faire sa profession de l'horticulture ou de l'agriculture. L'enseignement est gratuit ; l'élève ne paie que sa nourriture et son lavage, et encore il peut faire assez d'ouvrage dans l'établissement pour couvrir toutes ses dépenses. Je suis heureux d'avoir fait la connaissance du gérant, M. le professeur Brown, et du principal, M. Mills, qui me semblent, tous les deux, remplir parfaitement leurs charges.

Pendant mon séjour à Toronto, M. Sagar et moi nous avons visité le district de Milton.

EMIGRANTS PARVENUS.

Nous passons sur une propriété appartenant à M. White et occupée par M. Boak. La terre est bonne, bien cultivée et on y garde un troupeau de beaux durhams, dont M. Boak a importé quelques-uns d'Angleterre. Il est natif de Cumberland et vint au Canada il y a environ vingt-cinq ans sans aucune ressource. Aujourd'hui, comme nombres d'autres en Canada, il a les moyens d'acheter une propriété. Pour ces 300 acres, il paie environ $40 de taxes par année.

Nous visitons aussi M. Bruin, qui vint un des premiers, avec son père, dans cette partie du pays. Il est anglais, et outre son exploitation il fabrique de la bière dite *lager*. Il a commencé sans capital ou à peu près.

Nous traversons le village de Campbellville, dans le township de Nassagawey, comté de Halton, et je rencontre, entre autres personnes, M. Jonathan Adamson. Il a

eu la bonne fortune de choisir un excellent lot de terre (200 acres). Il y a construit une maison de pierre et de belles dépendances. Le sol est très bon et très bien cultivé. M. Adamson est établi dans la localité depuis quarante ans et a pu me donner des renseignements intéressants au sujet de ce beau township. Il a commencé sans capital, mais possède maintenant une belle propriété. Le père de madame Adamson, M. Trudgeon, fut le premier colon de ce district, alors qu'on n'y voyait partout que la forêt vierge. Il n'y avait pas même de chemin pour se rendre à Toronto, et il fallait s'en frayer un à travers la forêt. M. Adamson vient d'Angleterre. Il a aujourd'hui soixante-dix ans et est plein de santé. Dans tout le comté, je n'ai pas trouvé de terre mieux cultivée que celle de M. Johnson-Harrison, de Milton. C'est là qu'on ne voit point de chardons, cette plaie de la culture canadienne. Il a des étalons de l'espèce appelée chevaux de route; ce sont de beaux animaux. Il a aussi un magnifique troupeau de durhams.

Je passai quelques jours dans le district de Halton, et M. White, qui m'accompagna par tout le comté, me donna des renseignements précieux. Le prix des terres semble varier de $40 à $80 l'acre; le prix moyen des fermages est de $3 l'arpent. Voici les principales villes du comté de Halton: Oakville, environ 2,000 habitants; Georgetown, même population; Acton, 1,000; Burlington, 2,000; Milton, 1,200. La population totale du comté est de 25,000 âmes et composée principalement d'émigrants anglais, écossais et irlandais et de Canadiens natifs. C'est un beau district pour la culture du grain, du foin et des fruits; ses fraises sont renommées. Il se trouve entre Toronto et Hamilton et est traversé par quatre lignes de chemins de fer.

DE LA PAUVRETÉ À LA RICHESSE.

En arrivant à Ingersoll, nous visitons la propriété de M. Wilson, qui vint d'Angleterre, avec son père, en 1832. A leur arrivée, ils étaient les heureux possesseurs de $3 (12s.) Aujourd'hui, chaque branche de la famille est riche; la famille possède, entre autres propriétés, 1,200 acres de terre de bonne qualité, sur lesquels sont bâties de bonnes résidences. Nous inspectons une fromagerie qui se trouve sur la propriété de M. Wilson, et tout en prenant quelques rafraîchissements nous écoutons avec le plus vif intérêt cet intelligent *Yorkshireman*, émigré il y a près de cinquante ans. J'ajouterai que les Wilson se sont enrichis par l'agriculture, mais que leurs terres ne sont pas leurs seules propriétés. Ces exemples parlent d'eux-mêmes et montrent ce que le travail et l'énergie peuvent réaliser en Canada.

Entre autres propriétés, nous visitons ensuite celle de M. Agar, 400 acres; terrains de bonne qualité. Il a 60 vaches laitières et fabrique une grande quantité de fromage. En ce moment, il faisait réparer et agrandir ses étables, où l'on trouve toutes les améliorations modernes. M. Agar a commencé avec un faible capital, mais jouit maintenant d'une aisance qu'il doit à l'agriculture.

Nous visitons plusieurs fromageries dans la localité. Elles sont organisées comme les fabriques de beurre précédemment décrites.

En parcourant ce district, on peut voir combien il est facile et avantageux d'avoir de bons pâturages. Le sol est de la marne riche, un peu onduleuse. Les maisons de pierre ou de brique, entourées de jardins et de vergers bien entretenus, rappellent les plus beaux districts de l'Angleterre.

Je vous dirai maintenant quelques mots de Tilsonburg, qui devient une localité importante, grâce à l'énergie et à l'esprit d'entreprise de son fondateur, M. Tilson. La ville se trouve dans le comté d'Oxford, et grâce à ses excellents pouvoirs d'eau il s'y établit déjà des manufactures. On y compte actuellement un moulin à maïs, avoine, et à fendre les pois, une grande brasserie et une fabrique de sucre, cette dernière en voie d'achèvement. On vient aussi d'établir une fabrique où l'on fera sécher les fruits pour l'exportation, et pendant la présente saison seulement, les propriétaires comptent employer 2[illegible],000 boisseaux de pommes.

Les matériaux de construction sont à très bon marché. Briques blanches, (très-durables), $5 le mille; chaux, 2c. le boisseau; bois dur, $2, et bois tendre $1 la corde (4 pieds carrés sur 3 pieds de long). Ces faits et l'existence de nombreux pouvoirs

d'eau présagent à cette jeune ville un bel avenir industriel. Il est probable, dit-on, que toutes les nouvelles fabriques recevront une subvention et obtiendront une exemption de taxes; ainsi, la perspective est bonne.

Nous visitons la propriété de M. Tilson; le sol est bon et bien cultivé; le district environnant est très bien et fort à propos nommé "Goshen." Dans mes excursions, je rencontrai deux homonymes, MM. George Curtis et W. Curtis, originaires du Lincolnshire. Ces deux messieurs et un de leurs frères sont arrivés en Canada sans capital, et sont maintenant propriétaires.

Continué notre voyage dans la direction de Barrie; rejoints par le professeur Sheldon et MM. Sagar et Donaldson, nous visitons Bradford. Nous apercevons quelques terres dont le sol est de qualité inférieure, mais aux environs de Newmarket et de Bradford, il est de bonne qualité. Rejoints à Bradford par le Dr Morton, préfet du township, nous nous rendons à Rond Head et visitons le colonel Tyrwhit, qui possède 200 acres bien cultivés. Il a de bons chevaux, bestiaux et moutons, et d'excellentes récoltes de tubercules. Nous visitons aussi la propriété de M. Stoddard, sous la plus grande partie de laquelle il y a un drainage souterrain. Cette partie sud de Simcoe est aussi fertile que les meilleures sections de l'Ontario. Chez M. Stoddard, j'ai causé avec un de ses employés qui vient de Whitby, Yorkshire. Il est en Canada depuis quinze mois, et pendant les douze premiers mois, il a su économiser $100. Ses gages sont de $110, plus sa pension et le logement, en sorte qu'il n'a que ses vêtements à acheter. Il gagne actuellement $126 par année, et espère économiser encore davantage cette année. Pour me servir de ses propres expressions, "il se propose d'avoir une terre à lui avant longtemps." Nous nous rendons à Barrie, chef-lieu du comté de Simcoe. C'est un des plus grands comtés de l'Ontario; il a 150 milles de long sur 80 de large, et, généralement parlant, c'est un beau district agricole. La ville de Barrie est bien située sur une baie du lac Simcoe.

Quitté Barrie pour visiter le district de Muskoka. Plusieurs messieurs nous accompagnent jusqu'à Gravenhurst, où l'on construit un chemin de fer qui se reliera au "Northern Pacific." Je vous ferai part de mes impressions relativement à ce district, qui attire beaucoup l'attention dans ce moment. Le paysage est pittoresque. On appelle Muskoka le Pays de Galles du Canada. Le district est bien arrosé. Partie du sol est bonne, une autre partie rocheuse. Vu de beaux échantillons de tubercules et de grains récoltés dans le district, qui deviendra important pour la culture des céréales et l'élève du bétail. La population augmente rapidement et s'empare des lots gratuits. En retournant à Barrie, nous visitons M. Brydges, qui élève des herefords. Il possède une grande étendue de terre—environ 1,800 acres. Il a une propriété en pleine culture, et défriche environ quatre-vingts arpents par année. Il me dit qu'une grande partie de ses terres ne lui coûtent rien, la vente du bois ayant presque couvert le prix d'achat. La plupart des autres propriétés du district offrent les mêmes particularités que celle de M. Brydges, bien que dans de moindres proportions.

Avant de quitter le Canada, je visite l'exposition agricole de Hamilton. Mêmes observations qu'à Toronto; de fait, les principaux articles ont été exposés aux deux endroits. A Toronto, on avait exposé des pierres tumulaires; à Hamilton, on exposait des cercueils; de sorte que l'exposition était utile pour les vivants et les morts. Les machines, la ferronnerie et les voitures formaient une belle exposition; les machines étaient supérieures à celles de Toronto, ce qui n'est pas surprenant quand on vous informe que Hamilton est le Birmingham du Canada. Un bœuf gras pesait 2,850 lbs; il avait été exposé à Toronto. Les porcs, races de Suffolk et de Berkshire, méritent aussi mention. Présenté à Son Excellence le gouverneur général (marquis de Lorne); entrevue agréable. C'est un homme affable.

Quelques mots encore à propos de l'exposition. J'y remarque une machine très ingénieuse pour couper le drap; une belle collection de machines à coudre de Wanzer et les instruments aratoires de M. Copp, qui sont bien fabriqués. Magnifique exposition de fruits; on me fait cadeau d'un panier de fort beaux raisins, récoltés en plein air par M. Hurd; je l'ai apporté en Angleterre, et après trois semaines de voyage, il était en parfait état. Il est donc possible que, plus tard, ce fruit soit exporté en quantités considérables.

Nous partons pour Niagara avec l'intention de visiter la célèbre chute. Le district qui sépare Hamilton de Niagara est fameux pour ses fruits, particulièrement les pêches. On en fait un grand commerce et elles sont renommées aux Etats-Unis. Aux environs de Sainte-Catherine, le sol est léger et peu propre à la culture. Quant aux chutes, on en a fait tant de descriptions qu'il serait superflu d'en donner ici une nouvelle. Pourtant, comme je l'ai vue de mes yeux, j'en dirai un mot. La chute présente un spectacle sublime. Au premier abord, le spectateur est désappointé, mais l'ensemble s'impose bientôt à son admiration ; le coup-d'œil est splendide. Les rapides amont et aval de la chute sont moins beaux parce qu'ils sont moins imposants.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL.

Ceci termine mon rapport détaillé et je me propose maintenant de résumer, sous des chefs convenables, mes impressions sur les parties du pays que j'ai eu l'avantage de visiter.

Climat.—La chaleur de l'été et le froid d'hiver sont plus forts qu'en Angleterre. Mais l'atmosphère étant sèche, la chaleur est moins accablante que sous notre climat brumeux. Cette chaleur fait mûrir les fruits de la terre avec une prodigieuse rapidité. On sème et récolte l'avoine dans une période de trois mois, et les fruits arrivent à un degré de développement qui surprend l'Européen. Presque tout ce que nous cultivons en Angleterre peut être cultivé en Canada ; mais, dans ce dernier pays, les légumes atteignent de plus grandes proportions, et les melons, tomates, pêches, ainsi que d'excellent raisin, mûrissent parfaitement en plein air.

Quant à l'hiver, il est vrai que le thermomètre descend plus bas que chez nous ; mais l'air est tellement sec, tellement vivifiant, que cette saison est attendue avec impatience.

L'humidité de l'air modifie désagréablement les effets du froid ; mais, sous ce rapport, je n'ai entendu formuler aucune plainte en Canada. L'hiver a certainement un inconvénient : c'est la nécessité de garder à l'étable les bestiaux et les moutons : mais comme cela n'empêche pas de les exporter avec profit, et que ce commerce prend un grand développement, nos cousins du Canada n'y voient pas d'inconvénient sérieux. J'ajouterai que les pommiers et les pêchers supportent bien l'hiver, pendant lequel on les laisse sans abri.

Sol.—Généralement parlant, le sol de l'Ontario est de la marne, ici légère, ailleurs argileuse ; mais dans ce dernier cas, elle ne me semble pas si pesante ni si difficile à travailler que les terres argileuses d'Angleterre. Peut-être est-elle moins tenace ; peut-être le froid de l'hiver a-t-il pour effet de la pulvériser. Je puis dire que je n'ai point vu de sol argileux à la surface ; mais il existe des sous-sols de cette nature. Dans une région aussi étendue que la province d'Ontario, on trouve naturellement diverses sortes de terrains, bons, mauvais, passables ; mais les bons terrains prédominent, si l'en en juge pour la richesse de la végétation. Toutefois, on ne traite pas bien la terre. Des récoltes non interrompues, une culture négligée, doivent nécessairement l'appauvrir, et la leçon profitera. On adopte graduellement de meilleurs systèmes, on s'occupe de la laiterie, on engraisse des bestiaux, il faut semer des tubercules, et tout cela contribuera à rendre la fertilité au sol. On s'occupe aussi de drainage, et certains districts pourraient faire plus dans ce sens.

Octrois gratuits de terres.—A ce propos, je ne puis mieux faire que de citer l'extrait suivant d'un volume publié par le gouvernement de l'Ontario :

" Tout colon âgé de plus de dix-huit ans qui veut s'établir sur une concession gratuite, a droit de choisir 100 acres, et tout chef de famille 200 acres. Les conditions de l'établissement sont exposées dans la clause suivante de " l'Acte concernant les octrois gratuits et le *homestead*," Statuts refondus de l'Ontario, chap. 24, sec. 28 : ' Aucunes lettres patentes ne pourront être émises pour une terre cédée en vertu du présent acte, ou en vertu des dits règlements, avant l'expiration de cinq années à partir de la dite concession, ni avant que le concessionnaire, ou ceux qui réclament pour lui, ou quelques-uns d'entre eux, aient rempli les conditions de l'établissement : avoir défriché et mis en culture au moins quinze acres de la dite concession (d'où il

résulte que deux acres, au moins, devront être défrichés et cultivés annuellement pendant les cinq années écoulées à partir de la date de la concession) ; avoir construit, sur cette concession, une maison habitable d'au moins seize pieds sur vingt, et avoir continuellement résidé sur la dite terre et l'avoir cultivée pendant cinq ans à partir de la date de la concession et jusqu'à celle de l'émission des lettres patentes, si ce n'est qu'il sera accordé au concessionnaire un mois, à partir de la date de la concession, pour s'établir sur la dite terre et l'occuper ; s'être absenté de la dite terre pendant six mois en tout pendant une année quelconque, à partir de la date de la concession, ne sera pas considéré comme cessation de résidence, pourvu que la dite terre soit cultivée comme il est dit plus haut.' "

Un mot encore à propos des concessions gratuites. Aucun colon ne doit se hâter d'en choisir. Il y a beaucoup de bonnes terres ; mais on doit mettre autant de soin à les choisir que si l'on voulait les acheter, car de ce choix dépend l'avenir du colon.

Ontario comme champ ouvert à l'émigration.—A cet égard, je crois que l'émigrant a toutes les chances de réussir dans l'Ontario, ce qui m'est prouvé par plusieurs exemples. On me demandera si je consentirais à vivre dans le pays. En réponse, je dirai que si jamais j'émigrais, ce serait au Canada. Dans l'Ontario, les habitudes sont à peu près les mêmes que chez nous, les habitants venant de l'Angleterre ou étant nés des premiers émigrants. Au point de vue pécuniaire, l'émigration offre de grands avantages. D'abord, il faut un capital moindre. Dans l'Ontario on achète autant de terre pour un dollar que pour un souverain en Angleterre. Ceci est un calcul approximatif, mais à peu près exact. Les travailleurs actifs trouvent de grands avantages dans l'Ontario. Ils reçoivent de bons gages et peuvent bientôt se mettre à leur compte, s'ils sont un peu soigneux. La plupart des garçons de ferme sont logés et nourris, en sorte que les célibataires sont préférés ; mais dans le voisinage des villages et des villes, les gens mariés peuvent aussi bien convenir. Toutefois, je crois que les cultivateurs de l'Ontario feraient bien de construire des cottages pour leurs employés ; ils formeraient ainsi toute une classe de garçons de ferme, comme en Angleterre.

Capital requis.—En premier lieu, je dois dire que les terres améliorées se vendent de £8 à £16 l'acre, ce qui comprend les clôtures et tous les bâtiments, autrement dit une terre que l'on peut immédiatement occuper, tandis que l'on peut affermer des terres de même qualité pour une rente de 10s. à 20s. l'acre. Il est donc facile de calculer quel capital il faut. Naturellement, le nouveau colon devra acheter les instruments aratoires, le bétail et les semences, pour commencer, et le montant nécessaire pour ces achats dépendra de ses ressources et du système qu'il adoptera. Je ferai observer en passant que, dans les townships de l'Est, on peut acheter une terre, avec bâtiments, pour des prix variant de £4 à £5 l'acre. On dit qu'un capital de £100 à £150 est nécessaire au colon qui s'établit sur une concession gratuite. Pour ce montant, il ne pourra pas certainement mettre toute sa terre en exploitation. Mais chaque année lui rapportera quelque chose ; il ajoutera ainsi à son capital et pourra, chaque année, étendre le champ de ses opérations. Tant qu'un cultivateur n'a pas assez de terre en culture pour s'occuper continuellement, il peut gagner de bons gages, à ses loisirs, ce qui l'aide encore. Bien des colons ont commencé avec peu ou point de capital, ou certainement avec un capital beaucoup moindre que celui que je viens de mentionner ; mais il leur a fallu une énergie qui, après tout, est le secret du succès dans toutes les conditions de la vie.

Je puis ajouter que, dans mes voyages, je n'ai entendu personne murmurer. La population semble heureuse et contente. On m'a demandé la charité une seule fois ; mais, informations prises, le mendiant était un Américain de Rochester, E.-U., et non point un Canadien. Quant aux taxes, elles sont, en moyenne, de £5 à £7 par 100 acres, plus quelques jours de corvée (ou leur équivalent) sur les chemins. Il n'y a point de dîmes, de taxe sur le revenu, ni rien de la sorte.

Produits.—Le blé rapporte de 20 à 40 boisseaux par acre ; mais la moyenne est moindre pour toute la Confédération. M. Rennie n'a jamais récolté moins de 25 boisseaux. L'avoine, l'orge, le maïs et les tubercules donnent de bonnes récoltes ; les légumes sont en abondance et plus développés qu'en Angleterre ; pois et fèves viennent bien. Tous les fruits aussi : pêches, abricots, melons, tomates et raisin

mûrissent en plein air. Si bonnes que soient les récoltes, on pourrait les améliorer par un meilleur système de culture et en employant plus d'engrais; la rareté de la main-d'œuvre augmente les dépenses. Les produits de la laiterie commencent à être exploités; mais je donnerai plus loin des statistiques à cet égard.

Bétail.—Troupeau pour troupeau, les bestiaux valent ceux d'Europe. Il y a aussi de beaux troupeaux de belles races, comme je l'ai déjà dit. Il n'y a point eu de peste bovine au Canada, de sorte que le bétail canadien est admis vivant en Angleterre, admission refusée au bétail américain. Les moutons sont généralement bons; les races croisées semblent préférées aux races pures. Quant aux croisements, les opinions sont partagées. Les porcs sont généralement bons. Les chevaux sont généralement plus légers que nos chevaux de ferme, mais ils sont forts et actifs, bons sur la route et au travail. Les efforts que l'on fait pour améliorer les races sont dignes de tous éloges. On importe chaque année, à grands frais, les plus beaux animaux reproducteurs, parmi lesquels plusieurs qui ont remporté des prix à nos expositions. Les troupeaux de bestiaux de race, sur plusieurs points du pays, comptent de très beaux sujets, ceux de Bow Park et de la propriété de M. Cochrane, dans les townships de l'Est, ont une réputation qui n'est pas limitée au continent américain.

Marchés et moyens de communication.—Le pays possède un magnifique réseau de chemins de fer, comme on peut le voir par la carte; quant aux marchés, les villes en ont généralement deux par semaine et les villages un. Le cultivateur n'a aucune difficulté à se défaire de ses produits. Quant à l'orge, on me dit que la plus grande partie se vend aux Etats-Unis, où elle est fort estimée.

Instruments aratoires.—Ceux que j'ai vu m'ont étonné. Ils sont légers, en même temps forts et faciles à manier. Les Américains contrôlaient autrefois ce marché, mais on me dit qu'ils sont entièrement supplantés par les fabricants canadiens.

Système de culture.—J'en ai dit un mot en parlant du sol. C'est plutôt le manque de système. Le système mixte est le meilleur à suivre dans l'Ontario. En élevant du bétail, le cultivateur est obligé d'employer sa paille et de cultiver des tubercules, ce qui tient son terrain bien fumé. Il est vrai que le blé et les autres exportations n'atteignent pas les même prix que chez nous; mais les frais de production sont moindres. La nourriture des bestiaux est peu coûteuse. Le son, par exemple, coûte un tiers de ce qu'il vaut chez nous.

Exportations.—Les chiffres suivants sont précieux, parcequ'ils font voir les progrès du Canada comme pays agricole. En 1878, exportations de blé et de farine, 10,895,468 boisseaux; autres grains, 12,923,871; en 1879, blé et farine, 12,673,435 boisseaux; autres grains, 11,270,195 boisseaux. En 1878, 5,635,411 boisseaux de blé et 2,621,581 boisseaux d'autres grains ont été importés au Canada; en 1879, ces exportations étaient de 4,768,733 et 2,190,358 boisseaux. Mais ces importations étaient presque toutes destinées à être exportées de ports canadiens, à cause de la facilité des communications et des prix modérés du fret, et n'étaient point entrées pour consommation locale. En d'autres termes, les importations ont diminué de 1,000,000 de boisseaux et les exportations augmenté de 2,000,000 en 1879. L'exportation de farine a été de 3,000,000 de boisseaux en 1879. Voici l'état des exportations de beurre, fromage et œufs en 1878 et 1879: 1878, 13,006,626 lbs. de beurre; 38,034,294 lbs. de fromage; 5,440,820 douzaines d'œufs; 1879, 14,307,977 lbs. de beurre; 46,414,035 lbs. de fromage; 5,440,828 douzaines d'œufs. Exportations de chevaux, de bêtes à cornes, moutons et porcs: En 1878, 24,207 chevaux, 30,456 bestiaux, 242,989 moutons, 3,201 porcs; en 1879, 16,635 chevaux, 49,257 bestiaux, 308,393 moutons, 6,498 porcs. Ces chiffres sont empruntés à un ouvrage publié par M. W. J. Patterson, secrétaire de la Chambre de Commerce de Montréal.

Terres à vendre.—Puisque la perspective est si bonne pour le colon, pourquoi peut-on si aisément acheter des terres? On me fera peut-être cette question. Il y a plusieurs raisons qui facilitent les achats. L'une est que nombre de colons deviennent acquéreurs pour rien ou peu de chose; ils ont défriché leurs terres, construit des bâtiments et fait la culture. Ces terres ont aujourd'hui une bonne valeur. Avec le capital produit par la vente, ils veulent acheter des terres nouvelles et les mettre en culture pour ajouter ainsi à leurs ressources. J'ai rencontré à

Wingham un homme dans ces conditions. Plusieurs vont au Manitoba, qui attire beaucoup l'attention. Une autre raison est que l'occupant est devenu vieux. Ses fils ont embrassé des professions ou font le commerce; il désire se retirer et vivre de ses rentes. Ceci m'a été dit par un homme de Milton qui a une terre à vendre. La mauvaise culture est aussi une raison. Les occupants ont épuisé le sol, et plutôt que de prendre la peine de mieux cultiver et de fumer sa terre, ils préfèrent vendre leurs propriété, et aller continuer leur routine ailleurs, sur des terres nouvelles. D'autres veulent acquérir des propriétés plus étendues.

Aspects sociaux.—Un mot à ce sujet, et je termine. Les Canadiens ont plusieurs traits de ressemblance avec les Européens; cependant ils diffèrent un peu du phlegmatique anglais. Ils réunissent l'esprit d'entreprise de l'Américain et la prudence de l'Anglais. Ils sont très hospitaliers, et classe pour classe je crois que leurs maisons sont meilleures et mieux montées que les nôtres. Cela est surtout vrai des maisons des cultivateurs. Ils n'ont point d'aristocratie; le capital et le travail établissent seuls les distinctions sociales. Ils ont plus de liberté et d'égalité qu'en Angleterre, ce qui a lieu, je crois, dans la plupart de nos colonies. Maintenant je quitte le Canada; j'y ai fait plusieurs amis, mon voyage a été des plus agréables et je m'en souviendrai toujours avec plaisir; si je n'ai point mentionné tous ceux auxquels j'ai des obligations, c'est parce que l'espace me manque et non point parce que j'ai oublié leurs bontés pour moi. Nous descendons le Saint-Laurent. Les feuilles d'automne forment un tableau qu'un artiste, un poète ou un orateur pourraient seuls dépeindre.

Je reviens par le vapeur de la ligne Allan, le *Sardinian*, capitaine Dutton. La société des passagers est des plus agréables. Nous avons miss Macpherson, de l'orphelinat de Galt, et miss Scott et miss Combs, qui l'avaient accompagnée en Canada. Je suis heureux aussi de retrouver M. John McLean, de Montréal, qui était parti d'Angleterre sur le même vapeur que moi. Nous avons aussi à bord : l'honorable D. A. Smith, sir H. Allan, MM. Lonsdale et Manson, M. W. P. Cubitt, délégué anglais de Norfolk, M. Hickson, de la compagnie du Grand-Tronc, et plusieurs autres personnes dont je me rappellerai toujours la société agréable et la conversation instructive.

QUESTIONS.

" M. Curtis, qui est chaleureusement applaudi, offre de répondre aux questions que l'on voudra bien lui faire; il provoque, dit-il, les questions pour avoir l'occasion de donner des renseignements.

" M. Davis (Gargrave) dit que ce serait un grand avantage pour les fermiers de Craven s'ils pouvaient se procurer, au printemps, en Canada, des bestiaux maigres ; il demande à M. Curtis s'il croit que les cultivateurs canadiens pourraient satisfaire à cette demande.

" M. Curtis répond qu'il croit que les cultivateurs canadiens peuvent fournir le bétail demandé, mais ils voudront l'expédier en automne, tandis que les fermiers de Craven veulent l'avoir au printemps. Les Canadiens vont évidemment se préoccuper davantage d'engraisser des bestiaux, et il croit que le bétail maigre formera un article important des exportations de ce pays. A ce propos il cite l'opinion de M. Hickson, gérant de la compagnie du Grand-Tronc, qui a fait la traversée avec lui.

" On demande à M. Curtis si les bâtiments des fermes sont en pierre, brique ou bois. Il répond que les étables et les granges à bestiaux sont généralement en brique jusqu'au premier étage, et au-dessus en bois.

" Question.—Les chemins sont-ils bien mauvais et est-il difficile de voyager dans les districts ruraux ?

" M. Curtis répond qu'à certaines époques de l'année il doit être difficile de voyager. Il a visité le pays dans l'été, et alors les chemins étaient très bons ; on l'a informé que, dans la plus grande partie de l'Ontario, ils sont très bons, si ce n'est pendant une semaine ou quinze jours après la fonte des glaces. Les routes sont généralement macadamisées, mais d'une manière très incomplète.

" Le président dit qu'il est admis que, pour la production du blé, le cultivateur anglais ne peut pas faire concurrence aux sols vierges du Canada. Il désirerait

connaître l'opinion de M. Curtis relativement au pouvoir producteur des terres épuisées du Canada, comparé à celui des terres à blé en Angleterre.

" M. Curtis dit qu'il est difficile de répondre à cette question. Il l'a souvent entendu discuter en Canada, et l'on arrivait aux conclusions les plus opposées. Il ne croit pas à certaines statistiques publiées en Angleterre. Il ne croit pas que les Canadiens puissent faire baisser le prix du blé en Angleterre jusqu'à 30s. le quarter, comme on l'a affirmé. Il croit que, bientôt, les districts agricoles du *Far West* dépasseront le Canada tout comme celui-ci a pris les devants sur l'Angleterre. Les Canadiens trouvent de grands avantages dans leur climat, mais nous pouvons produire beaucoup plus par arpent. On me dit que cette année, en Angleterre, la moyenne de la production est de 27 à 28 boisseaux par acre. Il est probable que la moyenne du Canada ne dépasse pas 20 boisseaux par arpent, en sorte qu'il y a une différence de 7 à 8 boisseaux en notre faveur. Il faut ajouter le prix de transport, et à son avis nous n'avons pas grand'chose à craindre. Dans nos districts agricoles, les fermages seront modifiés, mais il croit que l'Angleterre ne sera pas mise hors de concours.

" En réponse à une autre question, M. Curtis dit que, généralement, la province d'Ontario est bien arrosée.

" Sur motion de M. Holden, de Halton Est, secondé par M. Davis, des remercîments sont votés à M. Curtis pour son habile rapport.—*Craven Pioneer*, 20 novembre 1880.

RAPPORT DE M. R. H. B. P. ANDERSON, DE LISTOWELL, COMTÉ DE KERRY, IRLANDE, SUR L'ONTARIO, LE MANITOBA ET LE NORD-OUEST.

Il y a quelques mois, plusieurs amis me demandèrent de me rendre au Canada, pour faire rapport sur le pays, en général et le Manitoba en particulier, comme champ ouvert à l'émigration. En conséquence, je quittai l'Irlande en juillet, afin d'arriver en Canada alors que les récoltes sont encore sur pied et constituent le meilleur indice pour juger de la qualité du sol et de la nature du climat d'un pays. Me voici de retour après un voyage aussi agréable qu'instructif. J'ai vu les récoltes sur pied, quelques-unes même coupées ; j'ai vu les travaux agricoles ordinaires en Canada ; j'ai vu le bétail assez tôt après un des plus longs et des plus rudes hivers que l'on ait eus en Canada depuis bien des années, et assez tard pour juger de ce que peuvent faire quelques mois de pâturage dans les prairies de l'ouest. J'ai parcouru des centaines de milles dans la prairie, à l'époque la plus chaude d'un été canadien, et je puis parler en connaissance de cause des inconvénients de la chaleur et de ces hôtes malcommodes que l'on appelle les moustiques et les mouches noires. J'ai étudié le système des écoles canadiennes et visité les cultivateurs de l'Ontario et les colons du Nord-Ouest ; en un mot, j'ai fait tout ce qui était possible dans la période limitée que j'avais à ma disposition, et je suis très satisfait de mon voyage.

Le Canada a ses désavantages et ils sont nombreux ; mais il a aussi ses avantages, et il faut être aveugle pour ne pas voir qu'un brillant avenir lui est réservé ; et, pour citer un auteur célèbre, " c'est le monde de l'avenir, un jeune Titan qui bientôt aura ses Athène et Londres nouvelles, ses Bacon, ses Shakespeare, Newton et Goethe, lorsque notre vieille île sera devenue—quoi ?"

Avant d'aborder la partie principale de mon sujet, les ressources agricoles et commerciales du pays, je voudrais faire disparaître de l'esprit de mes lecteurs certains préjugés relatifs aux Canadiens, aux voyages à l'intérieur du Canada et à la traversée ; car je crois que nombre de gens qui réussiraient bien en Canada, sont empêchés de s'y rendre par les notions erronées qu'ils ont sur ces différents points. Quant à la traversée, c'est un voyage de plaisir qui n'a qu'un défaut, celui d'être trop court.

Je me suis rendu à Québec sur le vapeur *Sarmatian*, de la ligne Allan et je suis revenu sur le *Sardinian*, de la même ligne, deux beaux steamers magnifiques, sur lesquels on ne songe même pas aux dangers de la mer. Les précautions sans nombre

que prennent les capitaines lorsqu'il y a le moindre brouillard, nous irritent d'abord ; mais cette irritation fait bientôt place à un agréable sentiment de sécurité. La traversée dura sept jours; la terre n'a été hors de vue que pendant quatre jours et demi. Le cinquième jour, nous remontions le Saint-Laurent, un fleuve qu'il faut voir pour en comprendre la magnificence. A bord des vapeurs, les passagers des trois classes ont tout le confort possible. Quant au mal de mer, il est bien aussi désagréable qu'on le dit, mais il est suivi d'un état de bien être qui fait qu'on ne regrette pas trop sa visite. La traversée de la Manche est beaucoup plus pénible que celle de l'océan.

Quant aux voyages à l'intérieur du Canada, je puis, ce me semble, en parler avec connaissance de cause, après avoir parcouru 6,000 ou 7,000 milles, sur le continent de l'Amérique du Nord, dont 5,000 milles en bateau à vapeur ou en chemin de fer. Cette témérité que nous attribuons aux voyageurs canadiens et américains, n'existe plus. Les chemins de fer sont parfaitement construits ; la vitesse des convois n'excède pas 35 milles à l'heure. Les wagons, surtout les Pullman, offrent tout le confort possible, la nuit comme le jour. Un voyage de 90 heures m'a moins fatigué qu'un voyage de 12 heures chez nous. Les wagons sont rapprochés et le voyageur peut passer de l'un à l'autre, prendre l'air ainsi, et ne point rester enfermé comme sur nos chemins de fer. Pour les bagages, les arrangements sont admirables ; le voyageur n'a pas à s'en préoccuper et ne court aucun risque de les perdre. Aucun danger de souffrir la faim en voyage; quand il n'y a pas de wagon-restaurant, le convoi arrête, chaque jour, à trois stations, où l'on peut prendre un bon repas, moyennant un prix raisonnable.

La courtoisie que l'on rencontre dans toutes les classes de la société rend le voyage des plus agréables. Les Américains n'ont rien de ces habitudes grossières et dégoûtantes que nous leur attribuons, ou alors ils savent bien les cacher. Par exemple, une dame ne sera jamais incommodée par l'odeur du tabac, parce qu'il y a un wagon général pour les fumeurs. Ajoutez à cela des employés courtois et intelligents, et vous admettrez que les voyages n'ont rien de redoutable.

Les vapeurs du Saint-Laurent sont de vrais palais flottants et offrent la plus grande sécurité. J'ai été surpris autant qu'amusé de voir que ces vapeurs ne partent pas par un gros temps. Une fois, par un mauvais temps, un seul vapeur quittait Toronto ; je me trouvai au nombre des cinquante ou soixante passagers qui s'étaient risqués à partir, et je fus plus malade que je ne l'ai jamais été en mer avant cela ou depuis.

La bienveillance des Canadiens est proverbiale ; il est inutile d'en parler. Je dirai néanmoins que je n'ai jamais été mieux reçu nulle part. Le Canadien est indépendant de caractère et dans ses manières également, trop peut-être, aux yeux d'un Anglais, mais il n'est pas tel qu'on l'a dépeint. On pourrait dire qu'il a trop d'amour-propre pour être servile ou manquer de courtoisie.

Point de peuple plus soumis aux lois et plus loyal que les Canadiens ; pas de pays où les titres de la propriété soient respectés davantage.

L'énergie, la persévérance et l'esprit d'entreprise sont au nombre de leurs qualités, si l'on en juge par leurs belles villes établies où, il y a quelques années, on ne voyait que la forêt vierge, des sauvages et des loups.

J'aborde à Québec. Neuf milles avant d'y arriver, on remarque la chute de Montmorency, qui tombe comme une bande argentée du haut d'un rocher sombre. La ville de Québec est magnifiquement située et l'on y a les plus beaux points de vue de tous côtés ; mais à part cela et quelques souvenirs historiques, elle n'offre aucun intérêt. On y fait un grand commerce de bois, et récemment on y a construit un nouveau quai et des élévateurs dans l'espoir d'y attirer une partie du commerce du grain. Mais je doute que cet espoir se réalise, parce que Montréal est, pour le moment, le port naturel de l'ouest. Je dis *pour le moment*, parce que si, comme je le crois, la route de la baie d'Hudson est un jour ouverte, le commerce de Montréal recevra un rude coup, et tout le grain exporté des Etats-Unis et du Nord-Ouest en Europe, passera par Port Nelson.

A la Pointe Lévis, en face de Québec, de l'autre côté du fleuve, j'ai vu débarquer d'un navire venant d'Angleterre, de magnifiques bestiaux. Il y avait des durhams et des polled angus, ainsi que des moutons cotswolds et southdowns. Nos cousins

canadiens, veillant aux intérêts de leur pays, n'épargnent rien pour importer des animaux de bonnes races. On me dit que le sol est très bon dans les cantons de l'Est, partie sud de la province.

Pour arriver à Montréal, on traverse un pont tubulaire—le pont Victoria—d'environ deux milles de longueur, et on aboutit à une misérable gare, tout à fait indigne de la principale ville du Canada. Montréal est magnifiquement située sur une île formée par le fleuve Saint-Laurent et la rivière Ottawa, au pied du mont Royal,—d'où le nom de la ville. Sur la montagne, on a récemment établi un parc qui deviendra un des plus beaux du monde. On y a des vues magnifiques. Les Canadiens sont justement fiers de Montréal, qui est le centre principal de leur commerce.

A Montréal, je m'arrête, pour la première fois, dans un hôtel canadien. Sous ce rapport, les Canadiens sont bien en avant de nous. Rien n'est négligé pour le comfort des voyageurs. Les prix sont modérés, mais on les paie sous d'autres chefs que chez nous. C'est tant par jour pour le coucher, le service et quatre repas. Dans les meilleurs hôtels canadiens on paie de 10s. à 12s. par jour ; moyennant ce prix, vous avez un confort qui n'existe pas en Irlande. En sortant d'un hôtel canadien, on n'est pas importuné par les décrotteurs et autres industriels. L'île de Montréal, qui a trente milles de longueur sur neuf de largeur environ, contient de bonnes terres, et les cultivateurs du voisinage sont dans l'aisance.

Je visite Ottawa, capitale de la Confédération. J'ai le plaisir d'y rencontrer M. Lowe, secrétaire du département de l'agriculture, qui me donne des renseignements précieux et me met à même de visiter le pays avec avantage.

A vingt-cinq milles environ d'Ottawa, il y a d'excellentes terres, et l'on me dit que toute la vallée de l'Ottawa, dont le sol est de la marne sablonneuse légère, est admirablement propre à la culture de la vigne, et deviendra, dans un avenir prochain, un district de vignobles. J'ai vu moi-même un vignoble de plusieurs acres d'étendue, où les vignes étaient parfaitement vivaces, ce qui prouve que cette culture peut réussir. Les Canadiens ont une grande variété de vignes natives qui, avec un peu de soin, supportent parfaitement l'hiver. Le Canada sera peut-être, un jour, le rival de la France et de l'Allemagne pour la production des vins légers. Ottawa est bien située sur la rivière du même nom. La ville est assez bien bâtie; mais les rues sont mal entretenues et le commerce est insignifiant, sauf celui du bois. Visité la belle chute de la Chaudière, près de la ville. Je remarque l'esprit utilitaire des Canadiens, qui ont détourné une partie des eaux de la Chaudière pour en créer des pouvoirs d'eau qui font marcher plusieurs scieries que j'ai visitées, et où le grincement perpétuel des scies vous assourdit. Pendant trois mois, me dit-on, dans l'une de ces scieries, on a coupé 40,000,000 de pieds de bois de service. Ici et à Montréal, j'ai vu le cheval canadien, peu propre aux lourds travaux, mais vif, alerte et dur à la fatigue.

L'ONTARIO.

Je parlerai maintenant de Toronto, la capitale de l'Ontario, la plus riche province du Canada. La ville est bien située sur les bords du lac Ontario et parfaitement bâtie; plusieurs des rues sont bordées d'arbres; on se croirait dans un parc. M. Donaldson, agent du gouvernement, me reçoit très bien, me pilote dans la ville, me fait visiter l'université, les écoles-modèles, le parc, etc., et me promène en chaloupe sur le lac. M. Donaldson est un des plus anciens habitants de Toronto et se rappelle l'époque où la ville ne comptait que huit maisons. Un Européen croit difficilement pareille assertion au premier abord. Toronto est le principal centre de l'instruction publique, en Canada, dont l'organisation me semble parfaite. Il y a d'abord l'école publique où tout enfant a le droit de recevoir une éducation gratuite; puis l'école supérieure, où les élèves paient à peu près £1 par trimestre. Dans chaque district il y a une école publique et une école supérieure; celle-ci est parfaitement organisée. Les professeurs ne sont maintenus qu'à la condition qu'ils réussissent dans leur enseignement; cela leur donne une émulation extraordinaire, et toutes les attentions possibles sont prodiguées aux élèves; un des plus anciens professeurs m'a dit que ses fonctions étaient les plus laborieuses que l'on puisse imaginer. Il y a ensuite

l'Institut collégial, et enfin l'Université même, où les inscriptions coûtent environ $10 par année. Deux fois par année les élèves subissent des examens publics avant de passer d'une école à l'autre. Je crois que ce système est aussi peu coûteux et aussi complet qu'aucun système suivi chez nous.

La province d'Ontario est une magnifique région agricole. C'est là que j'ai compris quel rude concurrent le Canada est pour la Grande-Bretagne et l'Irlande. Le sol est aussi bon que celui d'aucune autre partie du monde ; on peut y acheter les meilleures races de bestiaux, dont le nombre augmente tous les jours ; la vie est à bon marché ; le pays pourra toujours faire vivre ses habitants ; la population a rayé de son vocabulaire le mot *impossible ;* en présence de ces faits, on peut, sans être prophète, prédire comment la concurrence finira. Une chose est certaine, c'est que les petits cultivateurs irlandais succomberont, quand même ils n'auraient plus de fermage à payer. Le sol de l'Ontario est de diverses espèces; mais, en général, il est bon et varie de l'argile forte à la marne argileuse riche et à la marne sablonneuse. Dans plusieurs districts, la terre est épuisée par une mauvaise culture; car, somme toute, les cultivateurs de l'Ontario ne sont pas des modèles que je proposerais à mes compatriotes. Entre autres choses, ils négligent complètement la rotation des récoltes, et plusieurs semblent croire que l'engrais est inutile. Toutefois, ils font des progrès rapides, et j'ai rencontré plusieurs cultivateurs fort habiles qui comprennent la nature du sol qu'ils cultivent et qui sont richement récompensés de leurs travaux.

Le climat de l'Ontario est sain mais rude. La chaleur est intense en été ; l'hiver, me dit-on, n'est pas aussi rigoureux qu'au Nord-Ouest, mais on le supporte moins facilement parce que l'humidité est plus grande. Je crois qu'en ravageant, détruisant presque la forêt, on a contribué à rendre le climat plus changeant. Je crois que la sécheresse qu'on y a quelquefois est due à cela. Mais le climat est parfaitement sain ; la population et le bétail en sont les preuves vivantes. Les durhams les plus purs supportent parfaitement l'hiver canadien avec une nourriture qui serait jugée insuffisante chez nous ; c'est la preuve que le climat est bon. Le rendement considérable de toutes les récoltes prouve combien le pays est favorable à l'agriculture. J'ajouterai que les melons, pêches, raisins, etc., mûrissent parfaitement en plein air.

BESTIAUX, MOUTONS, CHEVAUX, PORCS, ETC.

Je n'ai visité aucun des grands troupeaux d'animaux de race que le Canada est fier de posséder, étant certain de leur existence. Je me contenterai de dire que les Canadiens, après avoir importé des bestiaux d'Angleterre, sont à même de nous en vendre à des prix énormes. J'ai vu moi-même un veau de neuf mois acheté, par M. Talbot Crosby, de M. Cochrane, de Compton, cantons de l'Est, pour l'énorme prix de £850, si je me rappelle bien.

J'ai cru mieux faire d'examiner quelles races de bestiaux élèvent les cultivateurs ordinaires, et, à mon grand étonnement, j'ai vu sur des propriétés de 150 à 200 acres (étendue ordinaire des fermes canadiennes), des durhams des meilleures familles que l'on croise avec les vaches du pays, ce qui produit de très bons animaux pour la boucherie et pour la laiterie. J'ai vu aussi des moutons qui étonneraient nos meilleurs éleveurs. Les southdowns m'ont beaucoup surpris ; je croyais que le climat froid ne leur convenait pas et je m'attendais à les voir petits et faibles ; mais ce n'est point le cas. Jusqu'à présent, les cotswolds sont les plus recherchés. Les porcs réussissent également bien. J'ai vu, dans l'Ontario, des porcs de Suffolk et du Berkshire dont tous nos éleveurs seraient fiers. Je puis dire, en passant, que j'ai vu une belle vache de Durham, "Isabella," appartenant à M. Russell, de Markham ; c'est un animal parfait dans son espèce.

Je dirai maintenant quelques mots de la perspective qu'offre le commerce de bétail avec l'Angleterre. Je crois que ce commerce n'est encore qu'à ses débuts et que, dans cinq ans, le Canada pourra nous envoyer cent livres de bœuf pour une livre qu'il nous envoie maintenant. Voici sur quoi je base cette opinion :—Jusqu'à ces dernières années, les Canadiens n'avaient d'autre bétail que celui du pays qui, croisé avec de bonnes races, donnait d'assez beaux animaux, inférieurs cependant, si

ce n'est pour engraisser, et comme ils n'en avaient besoin que pour la laiterie ou le joug, on ne gardait généralement pas les veaux. Mais aujourd'hui, non-seulement il y a, dans le pays, plusieurs grands troupeaux de bêtes de race, mais il n'est pas rare, de trouver, chez les cultivateurs ordinaires, une couple de taureaux de race pure et des troupeaux assez nombreux de beaux sujets, issus du croisement des vaches du pays avec des taureaux de Durham et des *polled Angus;* cette dernière race surtout convient admirablement bien au pays. On élève tous les veaux, et comme les produits de la laiterie ne se sont pas très bien vendus depuis quelques années, et que le commerce de bestiaux avec l'Angleterre est devenu profitable, bien des cultivateurs se sont mis à élever et engraisser des bestiaux pour le marché anglais. Actuellement, les Canadiens sont, et seront encore pour quelque temps, moins expérimentés que nous dans l'élève du bétail; mais ils ne tarderont pas à comprendre la valeur que les pains de graine de lin et autres aliments concentrés donnent, non-seulement à leur bœuf, mais aussi à leurs engrais. Jusqu'à présent, le bétail canadien que l'on nous envoie est nourri avec les déchets des distilleries. Un homme passe contrat avec la distillerie pour les la dragues, es mélange avec du foin et donne le tout à ses animaux. Cette nourriture donne de bon bœuf. Un cultivateur peut acheter des bestiaux pour $2 les 100 lbs, et il est entièrement satisfait s'il peut en retirer $5. Il me semble qu'avec un peu de temps et d'étude, le commerce de bétail deviendra un grand succès en Canada. A ce propos, je dois dire que nos compagnies de chemins de fer ont beaucoup à apprendre des Canadiens sur la manière de traiter les bestiaux qu'on leur confie. Les wagons à bestiaux sont aussi perfectionnés, en Canada, que les wagons pour voyageurs. En Canada, les bestiaux sont expédiés directement à leur destination, et on ne les garde pas des heures entières, ici et là, comme chez nous.

J'ai vu, en Canada, de beaux étalons de Clydesdale; croisés avec la jument canadienne, ils donnent un bel animal; mais, en Canada, on n'a point besoin de chevaux lourds, du moins pour la ferme. Le cheval canadien est bien assez fort pour les travaux ordinaires et supporte merveilleusement la fatigue. Au Manitoba, j'ai entendu des personnes se plaindre de ce que les chevaux importés mouraient; mais, après avoir voyagé pendant six jours avec la même paire de chevaux, à raison de quarante milles par jour, et vu comment on les traite, je suis surpris qu'il n'en meure pas davantage; ici nos chevaux n'auraient pas vécu deux jours avec pareil traitement. Nous vînmes à manquer d'avoine, et pendant vingt-quatre heures nos chevaux n'eurent à manger que l'herbe de la prairie, car nous ne pouvions même nous procurer du foin. Ils sont très doux. J'en ai vu un exemple. J'ai été obligé moi-même de faire faire soixante milles à des chevaux dont les épaules étaient blessées. Il y avait urgence, et les pauvres bêtes n'ont pas regimbé. Ici nos chevaux auraient mis en pièces la voiture et l'attelage. Mais le cheval canadien est doux, patient et courageux.

RÉCOLTES ET FRUITS.

Considérant le mode de culture, les récoltes de toutes sortes étaient très bonnes dans l'Ontario. Je mentionnerai ici ce qu'on m'a donné comme le rendement moyen des principales récoltes, bien qu'en réalité il n'existe point de moyenne des récoltes dans l'Ontario ou le Nord-Ouest, un cultivateur obtenant trente boisseaux de blé et cinquante d'orge par arpent, tandis que son voisin, moins habile, n'obtient que seize boisseaux de l'un et trente-cinq de l'autre. Dans ces circonstances, le rendement moyen n'indique aucunement les ressources du sol; je suis persuadé qu'en tenant compte des influences climatériques, la plupart des terres arables du Canada, bien exploitées, rapporteront autant qu'aucune autre terre au monde. Voici les rendements que l'on m'a indiqués: blé de printemps, de 14 à 19 boisseaux par arpent; d'automne, 24; orge, environ 40; avoine, environ 45; pois, de 25 à 30; pommes de terre, de 300 à 400; navets, de 600 à 800; mangels, environ 1,000.

Ne pas oublier que ces récoltes viennent sur des terres très médiocrement cultivées, que l'on a semées pendant des années successives, sans jamais n'y mettre que peu ou point d'engrais. Les Canadiens ignorent l'emploi des engrais artificiels.

mais le contact avec les cultivateurs européens et le bon sens leur feront bientôt améliorer leur culture, et je suis sûr que les améliorations augmenteront d'un tiers les produits. Chez M. Rennie, de Scarborough, j'ai vu des carottes, des mangels et des navets semés dans un sol vierge, comme je n'en ai jamais vu chez nous. M. Rennie, homme fort intelligent, m'a montré, avec une certaine satisfaction, de la terre labourée par lui. Il est vrai que le sol friable qu'il avait à labourer ne présentait pas les mêmes difficultés que nos terres plus lourdes et plus rocailleuses ; mais si M. Rennie jette jamais le gant aux laboureurs anglais, je ne conseille qu'aux meilleurs d'accepter le défi.

Le mil est l'herbe que l'on cultive pour pâturage et foin ; on emploie aussi "l'herbe des vergers," qui correspond à peu près à notre "pied de coq," et donne de bons pâturages. Le mil rapporte de deux à trois tonnes par acre, et cette récolte se fait ordinairement deux fois dans l'année. En Canada, l'étendue de l'acre est fixé par la loi. Quelques cultivateurs ont essayé la luzerne comme fourrage et avec grand succès. Sur des terres de qualité ordinaire, elle donne, par année, trois récoltes de deux à trois tonnes chacune. Les trèfles réussissent bien ; mais la meilleure récolte est celle du maïs, que l'on coupe lorsqu'il a environ dix pouces de hauteur et qui donne un rendement merveilleux. On a essayé le seigle italien, mais il ne réussit pas.

Somme toute, le Canada ne produit pas de fruits comme je le croyais. Dans la province de Québec, on n'en cultive que peu un point, et la même chose est vraie du Manitoba et du Nord-ouest. Toutefois, l'Ontario convient admirablement à la culture des fruits. Les pommes viennent à perfection dans toute la province, et une propriété n'est pas complète sans son verger de quatre à cinq arpents. Je crois que la plupart des cultivateurs se trompent en plantant une trop grande variété d'arbres fruitiers, vu qu'ils n'en récoltent pas assez d'une même espèce pour l'exportation. La partie sud de la province est un véritable jardin qui produit raisins, pêches, etc., en grande abondance et de très bonne qualité, bien qu'inférieurs à nos raisins et nos pêches de serre chaude. A en croire les membres de la compagnie dite *Fruit Growers Association*, qui doivent être bons juges du climat, etc., on ne cultive pas assez, à beaucoup près, les fruits des espèces les plus tendres. Un des membres m'a dit qu'en tenant compte de l'élévation et de la nature du terrain aux environs de Guelph, on peut être sûr que tous les fruits qui réussissent dans ce district, réussiront dans toute autre partie de la province. A Guelph, dans le jardin du collège d'agriculture, j'ai vu environ vingt variétés de raisin qui réussissent parfaitement en plein air. J'ai eu le plaisir de visiter les grands vergers de M. Stephenson et j'y ai vu des fruits excellents.

MALADIES DES RÉCOLTES ET DES ANIMAUX.

Le bétail et les récoltes sont presque entièrement exempts de maladies ; de fait, les bêtes à cornes, les chevaux et les moutons n'ont aucune des maladies auxquelles ils sont sujets dans notre pays. Le blé souffre parfois de la mouche et de la rouille, mais pas beaucoup, et on peut empêcher la première de ces maladies. Quand l'été est sec, la mouche attaque les navets. Un petit insecte ravage quelquefois les pois. *La mouche des patates*, bien que connue en Canada, n'y est plus aussi redoutée que lors de son apparition. Un peu de vert de Paris, environ une livre par arpent, débarrasse le champ de cette peste. C'est un fait curieux qu'elle attaque rarement les pommes de terre semées dans les terres nouvelles.

ÉTENDUE DES FERMES

Dans l'Ontario, la ferme ordinaire a de 100 à 300 acres de superficie ; pour l'exploiter convenablement, on calcule qu'il faut un capital de £2.10s. à £3 par arpent. Les cultivateurs à l'aise ont des maisons en brique, construites dans le genre des chalets suisses, et plus élégantes et confortables que celles de bien des hommes plus riches chez nous. On ne peut pas en dire autant des dépendances, bien qu'elles

s'améliorent depuis quelques années. Sur chaque ferme il y a une cave pour les tubercules. Les fermes sont généralement divisées par des clôtures en bois, en champs de bonnes dimensions ; rarement on voit un fossé ou un mur ; mais j'ai vu des haies d'oranger nain qui fait une bonne clôture, cet arbuste étant épineux. La clôture en zigs-zags est utile et facilement construite, mais elle a mauvaise apparence ; elle disparaît graduellement. Le climat étant sec, les clôtures de bois durent plusieurs années. Récemment, on a employé une clôture en fil de fer, à barbes. Elle est sûre, mais dangereuse, et j'espère qu'elle ne fera jamais son apparition chez nous, ou alors, adieu la chasse ! Si un animal se frotte le long de cette clôture, les barbes lui déchirent la peau ; j'ai vu deux ou trois chevaux affreusement lacérés ainsi. En général, les terres sont bien arrosées ; les ruisseaux ne sont pas nombreux, mais on obtient de bonne eau en faisant des forages, et les rivières sont en grand nombre. Ordinairement, on trouve sur une terre assez de bois pour le chauffage et les clôtures, et sur plusieurs il y a de jeunes plantations. Nombre de ces terres sont actuellement à vendre, à des prix variant de £20 dans les environs de Toronto, à £8 dans les parties les plus éloignées de la province. Pour £12 l'acre, on peut acheter, dans un bon district, une bonne terre avec bonne maison en brique, dépendances, etc. Trois causes font que ces terres sont à vendre : 1° Plusieurs cultivateurs ont tellement épuisé le sol que la culture ne donne plus de profits, et ils sont trop ignorants ou trop pauvres pour entreprendre des améliorations ; alors il vendent. 2° Plusieurs trouvent qu'une terre de 200 arpents n'est pas assez étendue pour faire vivre une famille. Les fils veulent s'établir sur des propriétés leur appartenant, et ils se dirigent naturellement vers le Manitoba ou le Nord-Ouest ; le capital réalisé par la vente de 200 arpents, dans l'Ontario, suffit amplement pour établir la famille la plus nombreuse dans les nouvelles régions. 3° Bien des cultivateurs qui ont réalisé de l'argent, vendent leurs propropriétés pour aller s'établir dans les villes et se lancer dans les affaires.

Il ne faut pas oublier que les premiers colons n'avaient pour capital que leurs bras vigoureux.

GAGES ET TAXES.

Les gages sont élevés. Dans l'Ontario, les bons garçons de ferme gagnent de £30 à £35 par année ; servantes, de £20 à £25. Les taxes ne sont qu'une bagatelle et représentent environ 1s. l'acre, y comprise la taxe des écoles.

J'ai été agréablement surpris de voir que l'ivrognerie n'est pas commune en Canada. Sur les tables d'hôte, absence complète de liqueurs spiritueuses ; un garçon de table m'amuse en me disant que du moment où un voyageur demande du vin ou de la bière, on sait qu'il vient d'Europe.

L'intérêt de l'argent est fort élevé en Canada. Il est très facile de placer à 8 et 10 pour cent, avec les meilleures garanties.

CHEMINS.

Les chemins ne sont pas aussi bons qu'en Angleterre. Ils sont entretenus par corvées, et si l'on en juge par les apparences, le système est mauvais.

CONCESSIONS GRATUITES.

Il y a encore des terres de concession gratuite dans le district de Muskoka, Ontario ; elles sont généralement couvertes de broussailles. Je crois que ces terres sont bonnes, mais je ne les ai pas visitées.

COLLÈGE D'AGRICULTURE.

Je ne puis terminer mes observations concernant l'Ontario sans parler du collège d'agriculture de Guelph. Guelph est une ville assez importante du comté de Wellington, située au centre d'un district bien cultivé. Le sol est assez bon, mais

pas autant que dans d'autres parties de la province. Dans le voisinage, il y a plusieurs grands éleveurs de durhams et de herefords; dans tout le district le bétail est fort beau. Le collège est situé à un mille de la ville et entretenu par le gouvernement provincial. La ferme qui en dépend a 500 acres. Le système d'instruction est très complet; on y enseigne l'agriculture et la manière d'élever les bestiaux; il y a un cours de chimie pratique et un cours d'art vétérinaire, deux études importantes, trop souvent négligées ailleurs. On ne néglige pas l'éducation ordinaire de l'étudiant, puisque l'étude de l'anglais et des mathématiques forme partie du programme; les étudiants qui savent profiter de ces cours s'en féliciteront plus tard. L'horticulture n'est pas négligée non plus; de grands jardins forment partie des dépendances du collège. En étudiant bien l'horticulture, le jeune cultivateur se réserve une foule de jouissances pour l'avenir.

Les six races suivantes sont représentées dans les bestiaux: durhams, herefords, devons, aberdeen polls, galloways et ayrshires. Pour les moutons, quatre races: cotswolds, leicesters, southdowns et oxford downs. Beaux porcs de Berkshire. Champs de 20 arpents chacun, bien clôturés en planches, très bien entretenus.

Partout des indices d'une bonne et judicieuse organisation. Après avoir causé avec le professeur Brown, qui dirige l'exploitation, le visiteur n'est pas surpris de cet état de choses. M. Brown fait, en ce moment, sur les bestiaux et sur diverses récoltes, des expériences qui auront, j'en suis sûr, les meilleurs résultats. Le principal, M. Mills, me reçoit très bien, me fait visiter tout le collège en compagnie du professeur Brown, puis m'emmène, en voiture, visiter les environs.

LE MANITOBA.

En me rendant à Winnipeg, j'arrête un jour à Chicago—une merveilleuse ville, mais où je m'estime fort heureux de ne pas résider. On n'y voit pas plus de traces du terrible incendie qui la réduisit en cendres, qu'on n'aperçoit à Londres de traces du "grand incendie," et aujourd'hui ses beaux édifices en pierre rendent impossible la répétition de pareille catastrophe. Je visite les parcs à bestiaux et à porcs; la moitié était vide. On me dit que le marché était insignifiant; il n'y avait que 50,000 têtes de bétail et 10,000 porcs. Je visite un des grands abattoirs (celui de Fowler) et je vois comment on prépare le lard. C'est merveilleux, mais dégoûtant. Dans cet établissement, entre, en moyenne, 8,000 porcs chaque jour. Les élévateurs à grain de Chicago méritent d'être vus; je suis surpris et charmé de la rapidité avec laquelle on charge ou décharge une cargaison de grain. Quelques-uns de ces élévateurs peuvent contenir 500,000 boisseaux, et il en existe un qui contient 1,000,000.

Je m'arrête à Minneapolis, célèbre pour ses moulins. J'en visite un, le plus grand du monde entier, me dit-on. Je suis surpris de la parfaite propreté qui y règne. Des dames le visitaient dans le moment, et leurs robes noires n'amassaient pas plus de poussière que dans un salon.

En traversant le Minnesota, j'ai été témoin d'une des ruses que les Américains emploient pour empêcher les immigrants de se rendre au Manitoba, où ils voient déjà une puissante concurrence. Je la mentionne ici; cela pourra empêcher bien des personnes de s'y laisser prendre. Je quitte mon wagon pour me rendre dans un wagon d'immigrants pour les questionner. A l'une des stations, je remarque deux *Yankees*, en apparence des cultivateurs, qui causaient dans le bureau du télégraphe. Ils montent sur le convoi un peu avant le départ, mais veulent évidemment paraître étrangers l'un à l'autre. Bientôt, l'un d'entre eux lie conversation avec un émigrant écossais, auquel il dépeint les horreurs du Manitoba qui, à l'entendre, n'est qu'une immense savane; il y était allé lui-même et était revenu dégoûté, après avoir perdu tout ce qu'il possédait; il accuse le gouvernement canadien d'en imposer aux immigrants. A ce moment, son compère apparaît et fait, en termes pompeux, l'éloge du Minnesota et du Dakota, disant que l'immigrant peut s'y procurer, presque pour rien, des terres aussi bonnes que celles que nous traversions dans le moment, et qui, en effet étaient fort belles; puis ils ajoutent que tous les deux avaient pris des terres, chose assez curieuse, l'un dans le Minnesota et l'autre au Dakota. On me dit ensuite

que ces hommes étaient des agents secrets (*touters*). J'ajouterai qu'un agent m'a offert à moi-même de grands avantages si je voulais me fixer dans le Minnesota et y attirer quelques émigrants. J'avertis les personnes qui veulent se rendre au Manitoba ou au Nord-Ouest de ne point se laisser prendre aux belles paroles des agents américains. Nul doute que, dans le nord du Minnesota et du Dakota, il y a des terres aussi bonnes qu'au Manitoba ; mais presque toutes celles qui se trouvent à une distance convenable des chemins de fer sont la propriété de compagnies et se vendent plus cher qu'au Canada. Le colon ne doit pas oublier non plus qu'au Minnesota le rendement moyen n'est que de 18 boisseaux par acre, tandis qu'au Manitoba il est de 25.

Peu après avoir quitté la station de Saint-Vincent, nous franchissons la ligne imaginaire qui sépare les Etats-Unis du Canada, et je me trouve sur ce territoire du Manitoba auquel j'avais tant songé depuis plusieurs mois. J'avoue qu'au premier abord je ne fus pas enchanté. Toutefois, à Winnipeg, je commençai à me rassurer en constatant le mouvement qui régnait encore dans la ville, bien qu'il fût neuf heures du soir, et je me rassurai encore davantage en entrant à l'hôtel *Queen*, où l'on me donna une chambre très bien meublée. Le lendemain matin—un dimanche—je parcourus la ville, et grand fut mon étonnement. Il y a environ huit ou neuf ans, Winnipeg n'était qu'un misérable village de deux cents habitants ; aujourd'hui, c'est une florissante petite ville de 12,000 à 13,000 habitants, et dont la population flottante est de 1,000. J'entre dans une église presbytérienne où sont assemblés de 1,200 à 1,300 personnes très élégamment habillées ; sans l'orgue—que, pour ma part, je regarde comme une amélioration—je me serais cru volontiers dans une église presbytérienne de la bonne ville de Belfast.

A Winnipeg se trouve le confluent de deux belles rivières—l'Assiniboine et la rivière Rouge, qui sont navigables sur un parcours de plusieurs centaines de milles. Pour donner une idée de l'importance de Winnipeg, je dirai qu'on y compte trois banques, huit ou dix bons hôtels, un club bien organisé, six ou huit églises bien fréquentées, un beau collège, des écoles publiques, enfin des magasins beaucoup plus beaux que ceux d'une ville de même population en Irlande, et où l'on peut tout acheter, depuis une épingle jusqu'à une ancre de navire. Le commerce est considérable et florissant.

Le lundi, je vais voir M. Hespeler, agent du gouvernement à Winnipeg ; il me procure des chevaux, etc., pour commencer ma tournée au Nord-Ouest. Je saisis cette occasion de le remercier, ainsi que M. Reed, l'intelligent chef du département des terres à Winnipeg, et M. Desbrow qui ont mis la meilleure grâce à me donner des renseignements pour faciliter mes mouvements dans le pays, et je suis sûr que tout émigrant qui s'adressera à ces messieurs, sera reçu avec courtoisie et pourra se procurer des renseignements précieux. M. Hespeler me présente à un membre du parlement de l'Ontario qui désirait aussi visiter une partie du pays et me demande si je lui permettrais de m'accompagner pendant quelques jours, ce à quoi je consens de grand cœur. Ce monsieur est un exemple de ce que peut réaliser un peu d'énergie en Canada. Il y a trente-deux ans, il arriva dans la prairie d'Ontario sans autre capital que son métier, celui de forgeron. Il est maintenant retiré des affaires, possède une grande fortune et partage son temps entre les voyages et ses devoirs parlementaires. Je pars à midi, par un des jours les plus chauds de cette année au Manitoba ; la chaleur ne m'incommode pas ; je suis seulement obligé de conduire mes chevaux très lentement. Sur un parcours de quelques milles en sortant de Winnipeg, il y a beaucoup de terres basses où ne poussent que des broussailles ; ce district est une réserve presqu'entièrement occupée par des métis qui ne savent pas cultiver. Cependant bien que la saison fût avancée et que les terres ne fussent pas drainées, j'aperçois de fort belles récoltes de blé. La nature du sol m'a beaucoup surpris. En ayant beaucoup entendu parler, je m'attendais à trouver quelque chose de peu ordinaire ; mais pas cette marne noire, riche et forte. Je ne fis que vingt-cinq milles la première journée et passai la nuit dans une petite auberge, sur la route. L'aubergiste me montra un champ d'orge semé le 12 juillet et qui avait huit ou neuf pouces de haut lorsque je le vis, le 6 août. Il en attendait un bon rapport si la gelée qui a lieu quelquefois pendant un jour ou deux au commencement de septembre, ne venait pas détruire la récolte.

Jusqu'à ce point et sur un parcours de quelques milles au-delà, la région semblait avoir besoin d'être asséchée. Ici, je fais connaissance avec toute un tribu de désagréables moustiques dont j'avais déjà rencontré des individus isolés. Le lendemain, je pars à 5 hrs. 30m. du matin et je fais un détour de neuf milles pour éviter une partie impraticable de la route. Les routes s'amélioreront maintenant que la province est divisée en municipalités. Je me trouve heureux de quitter les sentiers battus pour me faire un chemin dans la prairie. La prairie n'est pas aussi monotone que je le pensais; on n'y trouve pas beaucoup de bois de haute futaie, mais assez d'arbres pour égayer le paysage, et parmi lesquels il y a suffisamment de bois propre à la construction. De la pointe aux Peupliers au Portage la Prairie, le sol semble parfait: sec et maniable, léger mais riche à l'extrême, comme le prouvent les magnifiques récoltes que j'aperçois. Les oiseaux sont nombreux, une variété qui ressemble à nos merles s'est tellement multipliée qu'elle devient gênante. Mais ces oiseaux sont faciles à tuer. Un cultivateur me dit, en branlant la tête : "Ils sont bien gênants, mais il y a place pour eux et pour nous et ils ne m'empêcheront pas de récolter trente-cinq boisseaux par arpent." Près de High Bluff, je vois des campements sauvages; coup d'œil très pittoresque. Je visite un wigwam; ces habitations pourraient être plus propres. Portage la Prairie, qui était un désert il y a quelques années, est maintenant une florissante petite ville où il y a une couple d'hôtels et une demi-douzaine de dépôts d'instruments aratoires. A douze milles environ de Portage la Prairie, un M. Mackenzie possède des propriétés très vastes. Il me reçoit très bien et me montre deux champs sur l'un desquels il avait eu dix récoltes successives et deux sur l'autre ; la onzième était plus belle que la troisième, l'épi plus long, le grain plus gros, mais la paille moins forte. Il me montre deux beaux durhams récemment importés de l'Ontario. M. Mackenzie croit que le bétail réussit encore mieux au Manitoba que dans l'Ontario, bien que le froid y soit plus rigoureux; mais, pour cela, l'hiver n'est pas plus rude et on ne garde pas le bétail à l'étable plus longtemps que dans l'Ontario. M. Mackenzie a habité les deux provinces et parle en connaissance de cause. Sur sa terre, il avait d'excellents tubercules, betteraves, mangels, et une magnifique récolte de pommes de terre. A vingt ou cingt-cinq milles du Portage, il y a une zone, large d'environ vingt milles, où le sol est pauvre. Après l'avoir passée, on entre dans une vaste région de prairie où le sol est très riche et très onduleux. En revenant, je fais un autre détour et traverse une très belle région. J'y vois nombre de bestiaux en bon état, ce qui prouve qu'il n'y a point de difficulté à les entretenir pendant l'hiver. Ces bestiaux sont gros et lourds; ils ont la peau épaisse ; un élèveur anglais croirait ne pouvoir en rien faire, et cependant ils sont très gras après avoir subi un des plus rudes hivers dont les Manitobains se souviennent. Voilà les résultats que donne la prairie; ces troupeaux s'amélioreront en y introduisant des animaux de race. J'ai vu de magnifiques bœufs de trait et, presque partout, de belles vaches laitières. Le bœuf est précieux sous ce rapport dans une région entrecoupée de bourbiers et de terrains tourmentés. Il est éminemment utile pour défricher la prairie, dont le sol est trop dur pour les chevaux; en outre, le bœuf se nourrit d'herbe, et il faut beaucoup d'avoine au cheval. On me dit que les bœufs dressés au Manitoba sont bien meilleurs que les bœufs américains; ceux-ci sont d'ordinaire lents et entêtés. Un homme qui conduisait des bœufs m'a bien fait rire, un jour. Il avait affaire à deux brutes obstinées sur lesquels le fouet et le langage le moins parlementaire n'avaient aucun effet. "Puisque le fouet et les jurons ne font pas sur vos bœufs, lui dis-je, pourquoi n'essayez-vous pas la douceur et la persuasion ?"—"Cela ne sert à rien, j'en ai essayé. De fait, je conduis des bœufs depuis cinq ans et—vous ne le croirez pas—j'étais un homme religieux au début, mais j'en suis venu à la conclusion que l'on ne peut pas, en même temps, servir Dieu et conduire des bœufs ; c'est tout-à-fait impossible." Cet homme se trompait néanmoins: la douceur fait plus que le fouet et les jurons pour bien utiliser les animaux. J'arrive à une heure avancée de la nuit à Winnipeg, après avoir parcouru les dix derniers milles sous le plus magnifique orage que j'aie jamais vu—les éclairs étaient splendides. Le tonnerre n'était pas très bruyant; mais la pluie tombait avec fracas. Il y a souvent de ces orages pendant l'été ; mais ordinairement ils ne causent point de dégâts. Le lendemain, je pars de

Winnipeg pour me diriger vers le sud-ouest, avec l'intention de camper en route, manière fort agréable de voyager. Pour la première fois, j'ai un petit accident sur le bateau-passeur en sortant de Winnipeg: mes chevaux tombent sur le pont du bateau; mais ils ne s'effraient pas et on peut les relever sans aucune blessure. Sur un parcours de quelques milles, nous suivons la rivière; bonne terre, en grande partie couverte de jeunes arbres. Près de Morris, des champs de blé présentent un aspect particulier; une partie semble dévorée par la mouche, tandis que l'autre partie est couverte du plus beau blé. On me dit que c'est le résultat d'un orage de grêle. Parfois ces orages font de grands dégâts; ils ont généralement lieu en juillet et se localisent, de sorte qu'ils coupent le blé, d'un bout à l'autre du district, en suivant une zone régulière d'un mille de large, par exemple. Il est bon qu'ils ne soient pas trop fréquents. Les cultivateurs n'en font pas de cas, disant que ces orages leur laissent toujours huit boisseaux, au moins sur vingt-cinq, ce qui est encore suffisant. Quitté Morris et traversé une grande savane en me rendant à la "ferme de Lowe." Les MM. Lowe possèdent dans ce voisinage environ 19,000 acres, répartis en deux fermes. Bonne terre, trop humide; convient admirablement pour l'élève du bétail, parce qu'elle produit beaucoup de foin. Les MM. Lowe ont eu une certaine difficulté au sujet de l'approvisionnement d'eau, mais elle sera réglée. Ils ont eu la chance que le gouvernement ait fait passer près de leur propriété un fossé qui assèchera complètement leurs terres, lesquelles seront alors propres à toutes les récoltes. De ce point, j'ai à parcourir plusieurs milles de prairie marécageuse où l'on ne voit pas un arbre, et je puis me vanter d'avoir bien appris l'art de sortir d'une bourbière avant d'arriver à Nelsonville, localité aux environs de laquelle le sol est onduleux, riche et sec. Je rencontre un fermier du nord de l'Irlande qui semble bien satisfait du pays; il a pris 320 acres. Je traverse ensuite la montagne Pembina. Le sol est riche et facile à travailler. Il y a trois ans, on n'y voyait pas un seul colon. Aujourd'hui, sur un parcours de près de cinquante milles, c'est à peine si l'on trouve une section inoccupée. Dans la belle vallée de Pembina, je rencontre deux jeunes Irlandais, MM. Armstrong et Atchison, qui ne se plaignent que d'une chose, la rareté des femmes, et me disent que je ferais une fortune en amenant dans le pays une cargaison de jeunes femmes passables. Deux jours de pluie; obligé de laisser sécher mes habits sur moi; je n'en souffre pas; un colon me dit: "Je suis dans le pays depuis quatre ans et je n'ai encore entendu personne tousser." Visité une grande étendue dans la direction du lac à la Roche, mais je ne puis me rendre jusqu'à la Montagne à la Tortue. Je visite Mountain City, qui appartient au Dr Codd et à M. Bradley. Cette ville en embryon est située dans une position centrale relativement à d'autres villes et au milieu d'un riche district.

Dix milles à l'est de Mountain City se trouve la réserve des Mennonites, qui s'étend sur un parcours de quarante milles dans la direction d'Emerson. Les Mennonites ont de magnifiques terres; ils sont laborieux et travaillent à meilleur marché que les autres journaliers de la province. Mais ils ne sont pas propres, ni sur leurs personnes ni sur leurs terres. Les récoltes sont bonnes, mais témoignent de leur négligence. Ils cultivent de beau chanvre pour la graine. Leurs bestiaux sont nombreux et de bonne qualité.

Après avoir bien examiné cette colonie je pars pour Emerson, où j'arrive tard dans la soirée et d'où je pars le lendemain pour m'en retourner, après avoir parcouru plusieurs centaines de milles du pays dont cette étendue n'est qu'une bien faible partie. Je parlerai maintenant des récoltes, du climat, etc., sous ces différents chefs, et j'indiquerai les conclusions que j'ai tirées de ma visite.

CLIMAT ET SAISONS.

Le climat est un des plus graves inconvénients au Manitoba et au Nord-Ouest; mais il y a eu beaucoup d'exagération à ce sujet. Il faut vivre sous ce climat pour le comprendre; une description ne servirait à rien. Chez nous, la chaleur est ordinairement pesante et le froid humide. Il n'en est point ainsi au Manitoba et au Nord-Ouest. Une chaleur de 100° est certainement intense, mais elle n'oppresse pas—je

parle par expérience. J'ai beaucoup transpiré mais je me sentais plein d'énergie pour le travail. Je parle ici d'une chaleur extraordinaire ; la chaleur moyenne de l'été est de 70°. Presque toujours, pendant l'été, il y a une brise agréable, et plus le thermomètre monte, plus on est sûr d'avoir cette brise. Quelle que soit la chaleur du jour, la nuit est fraîche. En hiver, le froid est très grand, mais n'a rien de comparable au froid que représenterait, chez nous, le même degré du thermomètre, qui descend parfois à 40° et 50° au-dessous de zéro ; mais ce froid est toujours accompagné d'un temps clair et sec et d'un soleil qui réchauffe. Il faut dire que, règle générale, le thermomètre descend à 10° ou 15°.

N'ayant pu juger de l'hiver par moi-même, je ne me suis pas contenté de l'opinion des colons ordinaires, mais je rapporte celles de l'évêque de la Saskatchewan, de ministres de diverses dénominations, de banquiers et autres personnes auxquelles on peut se fier. Tous disent qu'on ne sent pas plus de froid lorsque le thermomètre est à 40° que quand il est à 10° au-dessous de zéro, et que l'hiver est une des saisons agréables de l'année. Bien des colons aiment autant le climat du Manitoba que celui de l'Ontario. Toutefois, le climat présente des particularités désagréables. En été, c'est la grêle et le vent, en hiver les tempêtes de neige appelées *blizzards*. Au printemps et au commencement de l'automne, les gelées nuisent quelquefois aux récoltes ; mais toutes ces observations s'appliquent aux Etats de l'Ouest d'Amérique aussi bien qu'au Manitoba. Dans les hivers les plus rudes les sauvages campent sous leur misérables tentes et à la chasse ; les blancs font la même chose. Fait curieux pendant les deux premiers hivers, les Européens supportent mieux le froid que les Canadiens. Il tombe peu de neige avant le commencement de l'année, et elle atteint rarement de dix-huit à vingt pouces d'épaisseur. La fonte des neiges produit l'abominable boue que nous avons en Angleterre ; mais bientôt la neige s'évapore et laisse le terrain sec. Au printemps et au commencement de l'été, il tombe énormément de pluie. Jamais on n'a de ces sécheresses qui ruinent souvent les cultivateurs des Etats-Unis. La rosée est tellement forte qu'on croirait qu'il a plu pendant la nuit. Les saisons sont réparties comme suit : printemps, avril et mai ; été, juin, juillet, août et partie de septembre ; automne, partie de septembre jusqu'au milieu de novembre ; puis l'hiver. Dans un pays aussi vaste que le Canada, le climat n'est pas partout le même. Dans l'Ontario, la récolte a lieu dix jours plus tôt qu'au Manitoba. Chacun admet qu'aucun climat n'est plus sain que celui du Nord-Ouest.

SOL.

Naturellement, sur une si vaste étendue, le sol n'est pas partout le même règle générale, il est formé de marne végétale noire, très riche, aussi maniable que l'argile et reposant sur de la marne argileuse. L'épaisseur de la surface est très variable ; dans quelques endroits elle n'a que dix à douze pouces ; dans d'autres elle est de plusieurs pieds. L'analyse chimique prouve que le sol est le meilleur possible pour la production du blé, et l'expérience confirme cette assertion. Le sol est très friable et facile à travailler. Comme je l'ai déjà dit, le sol varie de l'argile la plus ourde à la marne sablonneuse la plus légère.

PRODUITS.

Le blé est naturellement le principal produit ; viennent ensuite l'avoine et l'orge. L'avoine semble mûrir trop vite, et bien que le rendement soit considérable, la qualité n'est pas bonne. Les pommes de terre donnent une excellente récolte, qualité et quantité, (bien que j'en aie vu d'assez pauvres) ; tous les tubercules viennent parfaitement. Parmi les herbes, le mil et le sainfoin réussissent bien. Le trèfle donne une bonne récolte ; la luzerne et le foin de Hongrie réussissent admirablement bien. Comme pour l'Ontario, il serait absurde de vouloir établir une moyenne. Le blé rapporte environ vingt-cinq boisseaux, mais j'ai vu des champs rapporter quarante-cinq boisseaux par acre ; les pommes de terre rapportent de six à huit tonnes, avec la culture la plus élémentaire. Le climat y est naturellement pour beaucoup ; mais je n'hésite

pas à dire qu'un cultivateur intelligent peut obtenir, au Manitoba, de meilleures récoltes qu'en Angleterre, et cela avec moitié moins de travail. L'herbe qui pousse naturellement est une excellente nourriture pour les bestiaux. L'élève des moutons se généralise de plus en plus. Chose curieuse, les moutons semblent préférer les herbes les plus grossières. Je doute que le Manitoba produise jamais beaucoup de fruits; cependant les fraises, les framboises, les groseilles et les prunes y viennent abondamment à l'état sauvage, et j'ai vu des pommiers qui pouvaient à peine porter leurs fruits; mais les pêches et le raisin ne viennent pas. Melons et tomates viennent bien en plein air, mieux que dans l'Ontario. Les légumes abondent. Les Mennonites cultivent, en avant de leurs maisons, des fleurs qui font un très bel effet.

CULTURE.

Juin et juillet, et dans une année humide partie d'août constituent l'époque où l'on défriche la prairie; l'herbe est pleine de sève et sèche vîte au soleil quand on l'a renversée; le sol est humide et le labourage facile. On ne fait qu'enlever légèrement les mottes de terre, le plus légèrement le mieux; on fait des sillons d'environ quinze pouces de large. L'automne ou le printemps on relève les sillons, la charrue enfonçant à peu près de trois pouces. Au printemps on sème, souvent sans nouveau labour, puis on fait passer la herse, puis le rouleau. Entre le 15 avril et le 15 mai on sème le blé; le plus tôt le mieux; on sème l'avoine jusqu'à la fin de mai et l'orge jusqu'à la fin de juin. J'ai vu bien réussir de l'orge qui avait été semée le 10 juillet. La quantité de semence est à peu près la même pour ces deux grains, savoir, deux boisseaux par arpent. La récolte commence au milieu d'août; on peut semer des pommes de terre et des navets jusqu'au 20 juin, et les labours d'automne, le grand secret du succès, peuvent se continuer jusqu'au 20 de novembre. La récolte du foin, en juillet, est une affaire très simple. Le foin de prairie coûte environ un dollar la tonne, mis en meule; comme pis aller, on peut en faire une récolte sur la terre labourée pour la première fois; mais si ce n'est comme pis aller, on ne doit pas faire cette récolte, car elle sera toujours pauvre. Les instruments aratoires sont très bien faits, construits surtout pour économiser la main-d'œuvre. Un homme, avec une charrue à défricher et un bon attelage, peut défricher ou remblayer un acre et demi ou deux acres par jour, et avec une charrue double et quatre chevaux, le double de cette étendue. Avec une moissonneuse automatique servie par deux hommes, on peut couper et mettre en gerbe de douze à quinze arpents par jour. Le fumier ne sert à rien; on le transporte à la rivière la plus prochaine où on le brûle; les Mennonites en font une sorte de combustible. Le sol n'en aura pas besoin et même ne pourra pas le supporter avant plusieurs années. Toute l'habileté de nos cultivateurs anglais et écossais n'est certainement pas nécessaire dans ce pays; mais il est prouvé que l'habileté et les soins sont amplement récompensés; le cultivateur n'a pas à craindre d'être au Manitoba; j'ai, dans mes notes, les noms de quatorze cultivateurs qui réussissent bien et qui m'ont dit n'avoir jamais quitté les villes avant de venir au Manitoba.

MARCHÉS.

Jusqu'à présent on trouve et l'on trouvera pendant plusieurs années à vendre tous les produits du pays, à cause de l'arrivée continuelle de nouveaux colons. Les prix seraient presque suffisants dans notre pays. Dans les localités éloignées, le blé se vend de $1½ à $2 le boisseau, et l'on m'a fait payer jusqu'à $1 le boisseau d'avoine—le prix ordinaire est 70c.; les pommes de terre valent jusqu'à 40c. le boisseau et tout le reste en proportion. Le foin de mil se vend bien à $15 la tonne. Deux chelins le boisseau pour le blé sur place rémunérerait le cultivateur. Longtemps avant que le pays soit assez habité pour que ces prix baissent, Liverpool sera le marché du Manitoba et du Nord-Ouest. Depuis mon retour, j'ai appris que le gouvernement a passé contrat avec des capitalistes anglais pour la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique; le contrat exige que la ligne soit terminée dans dix ans. La ligne aura environ 2,800 milles de parcours; on peut donc raisonnablement supposer

que dans trois ans, de 800 à 1,000 milles seront construits; cette partie de la ligne, et deux ou trois embranchements qui sont aussi adjugés à contrat, ouvriront et mettront à portée du marché de Liverpool toute une région qui ne peut pas être complètement colonisée et encore moins cultivée avant quarante ans. En outre, au mois de mai de la présente année, le gouvernement a accordé une charte à la Compagnie de Winnipeg et de la baie d'Hudson qui se propose d'ouvrir la route de la baie d'Hudson; la compagnie est engagée à construire, dans six ans, un chemin de fer jusqu'à Port-Nelson. On suppose que des vapeurs du genre des baleiniers pourront naviguer la baie d'Hudson, pendant trois mois de l'année. Grâce à cette ligne, la grande région agricole du Nord-Ouest se trouvera plus rapprochée de Liverpool que New-York; les colons n'ont donc rien à craindre sous le rapport des marchés. Je crois pouvoir sûrement prédire que l'on pourra vendre, avec profit pour le cultivateur, moyennant 28s. le quarter, sinon moins, le blé de la Saskatchewan sur le marché de Liverpool. De plus, grâce au système américain d'entrepôt (le nôtre sur une plus grande échelle), le cultivateur pourra vendre son blé au marchand de Liverpool, en le livrant à la station du chemin de fer la plus voisine de sa propriété. Les courtiers de Liverpool pourront l'acheter ainsi. A presque toutes les stations il y a un élévateur pour emmagasiner le grain. Une fois en magasin on le classifie et le propriétaire reçoit un bon indiquant le nombre de boisseaux; ce bon est négociable partout.

BÉTAIL, MOUTONS ET CHEVAUX.

Ils réussissent bien en dépit des longs hivers pendant lesquels il faut les mettre à l'abri. L'élève des bestiaux est profitable, le foin est abondant et suffit aux animaux, Je ne vois pas pourquoi l'on n'en expédierait point en Angleterre lorsque le chemin du Pacifique sera construit. Actuellement, les animaux de bonne race sont comparativement rares au Manitoba; mais le nombre en augmente tous les jours. On a beaucoup exagéré le danger que la menche aiguë offre pour les moutons; la principale cause de ce danger est la négligence des cultivateurs; cette herbe n'est pas commune et l'on peut aisément la détruire en la faisant manger par les animaux lorsqu'elle est jeune où en passant la faucheuse là où il s'en trouve. On a dit que l'entretien des chevaux est difficile au Manitoba; on résoudra la difficulté en se procurant beaucoup de foin et d'avoine pour les chevaux qui ne peuvent pas vivre de l'herbe des prairies. Les mules sont très belles et mesurent jusqu'à dix-sept mains; on peut les engraisser avec l'herbe de la prairie et elles conviennent beaucoup mieux que les chevaux au pays dans son état actuel (tant qu'on ne cultivera pas plus de mil et d'avoine); toutefois elles sont beaucoup plus chères. Mais les bœufs sont surtout précieux pour le cultivateur; il ne peut point s'en passer pour les défrichements; ils sont puissants et actifs; leur entretien ne coûte rien et ils vendent moins cher que les chevaux ou les mules. Un bœuf coûte £14, un cheval £25, et une mule £35, environ. Les bonnes vaches à lait valent environ £8; les moutons de 12s à 18s la pièce. Quant aux porcs, ils réussissent bien comme partout ailleurs. A 80 milles de Winnipeg, j'ai vu des berkshires importés de l'Ontario et qui semblaient contents de leur sort. Les maladies des bestiaux, communes en Irlande, sont inconnues ici, et il n'y a point de maladies indigènes.

CULTURE DES ARBRES.

Elle est comparativement facile. Choisissez un terrain sec et bien cultivé. Creusez une fosse une demi-fois plus profonde qu'il n'est nécessaire pour le plant, que vous enfoncez jusqu'à un pouce au-dessus de la marque qu'il apporte de l'endroit où on l'a pris et laissez un intervalle de sept pieds entre les plants. En faisant une plantation, laissez, autant que possible, une surface convexe du côté d'où le vent souffle le plus ordinairement; vous favoriserez ainsi la pousse. Coupez les mauvaises herbes entre les arbres et, à mesure qu'ils poussent, taillez-les de manière à ce qu'ils ne se gênent pas. L'époque des plantations dure du 1er avril au 1er juin. Deux hommes peuvent planter 200 arbres par jour. Lorsque le sol est prêt, construisez

une clôture qui protégera la plantation contre les feux des prairies, les ennemis naturels de la forêt au Nord-Ouest. Mais, dira-t-on, où vous procurerez-vous les arbres ? Il y a des milliers de jeunes plants dans les lisières de bois que l'on trouve sur les bords des rivières. Plusieurs espèces d'arbres prennent en boutures, particulièrement le cotonnier. En plantant les boutures, il faut les enfoncer à une bonne profondeur, ne laissant à l'air qu'un ou deux bourgeons. D'autres arbres croissent rapidement de la graine, entre autres le platane que j'ai vu atteindre dix-huit pouces, neuf mois après que la graine avait été semée; j'ai vu aussi des plants de dix ans qui avaient atteint une hauteur de 8 à 10 pieds et comptaient beaucoup de branches. On peut se procurer de la graine en abondance. Elle mûrit en juin et il faut la semer de suite, parcequ'elle ne pousse pas quand elle est trop sèche.

Peut-être suis-je entré dans de trop longs détails relativement à la culture des arbres, mais j'y attache beaucoup d'importance. Rien ne prouve mieux la richesse du sol et celle de l'herbe que le fait que ces prairies sans arbres ne souffrent pas de la sécheresse et sont si productives. Chacun sait que la destruction des arbres sur de grandes étendues de pays, produisent généralement l'aridité du sol, et cela pour deux raisons : 1° Rien n'attire alors l'humidité ; 2° L'humidité qui existe s'évapore, faute d'abri. Les arbres ont aussi de l'effet sur la température, modérant l'effet du vent, etc. Je ne prétends pas que le Nord-Ouest demande plus d'humidité, cela n'améliorerait pas un climat aussi froid ; mais toutes autres considérations mises de côté, l'abri que fournit une plantation est un avantage incalculable. Le gouvernement ferait bien, je crois, d'établir et de faire mettre en vigueur des règlements concernant la culture des arbres, et de répandre parmi les colons de courtes instructions à ce sujet.

CLÔTURES.

Elles sont faciles à faire. J'ai vu deux hommes construire, dans une journée, une clôture de deux milles anglais de long. Les clôtures en zigs-zags sont très communes.

CONSTRUCTION.

Elle n'est pas aussi difficile que je pensais. Moyennant £15, environ, et en fournissant son travail et celui de ses bœufs et engageant les services d'un homme qui sait construire une maison de madriers, un colon peut construire une maison de 18 x 22 pieds à l'intérieur, avec bon grenier au-dessus, bien couverte en chaume, les crevasses étant bien remplies d'argile à briques et la maison bien blanchie au dehors. Ces huttes sont chaudes et comfortables. Les maisons mieux finies sont dispendieuses, parce que le bois est rare et cher au Manitoba. Cependant, l'argile à briques est commune et je crois que, bientôt, l'on fera un grand usage de la brique. A Winnipeg, les maisons de bois font rapidement place à de jolies maisons de brique.

EAU.

Avant tout, le colon doit s'assurer qu'il y a de l'eau en abondance dans le voisinage du lot où il veut s'établir. Souvent, dans tout un district, on ne trouve que de l'eau dure ; quelquefois, l'eau manque entièrement ; mais, règle générale, on trouve de l'eau délicieuse, en quantité inépuisable, en creusant à des profondeurs variant de 16 à 40 pieds.

COMBUSTIBLE.

Le bois est le combustible le plus en usage ; mais il y a, dans le pays, de magnifiques tourbières qui fourniront un excellent combustible lorsqu'elles seront convenablement exploitées. C'est de la tourbe noire et dure qui donne une chaleur intense. Dans le district de la Saskatchewan, il y a aussi de vastes gisements de houille que l'on exploitera lorsque le chemin de fer sera construit.

MAIN-D'ŒUVRE.

Elle n'est pas rare, mais chère. Un homme gagne de 8s. 4d, à 12s. 4d. par jour, pendant l'été et le printemps; mais on peut engager un homme à l'année pour une somme variant de £20 à £40, à la condition de le nourrir. Les servantes sont rares et payées presque aussi cher que les hommes. On peut passer des contrats pour la culture des terres, et c'est un avantage pour les capitalistes. A contrat, la culture—comprenant le labourage, les semailles, la coupe et le battage des blés—coûte environ £2 5s. la première année, et £1 13s. la seconde. Les Mennonites font ce genre de travaux à meilleur marché que les Canadiens. Un Mennonite défriche un arpent de terre pour $2.50, tandis qu'un Canadien demande $4.

PROVISIONS, INSTRUMENTS ARATOIRES, ETC.

La vie est chère, pour le moment du moins, à Winnipeg; thé, café, sucre et viande valent un tiers de plus que dans l'Ontario. Mais cela ne durera pas, et ces prix affectent bien peu le colon.

Les instruments aratoires sont beaucoup plus chers que dans l'Ontario, et, malgré ce qu'on a pu dire au contraire, je crois que le colon trouverait de l'avantage à apporter de l'Ontario ses principaux instruments.

J'ai appris avec plaisir que, récemment, plusieurs maisons ont inauguré le système de ventes au comptant, et vendent à bien meilleur marché que les maisons qui font crédit, ce qui s'explique. Mais ce qui m'a plu encore davantage, c'est que presque tous les cultivateurs achètent dans les magasins au comptant; c'est un bon signe pour le pays.

DRAINAGE ET CHEMINS.

Ces deux améliorations vont ensemble, parce que tant que la région ne sera pas convenablement drainée, il ne pourra y avoir de chemins, et les sentiers qui sillonnent la prairie ne méritent pas ce nom. Par un beau temps, ils sont fort agréables, le sol battu est dur comme le métal; mais une seule ondée les change terriblement, et le voyageur se trouve embarrassé dans une masse de boue noire et collante. Cela est particulier au Manitoba; le territoire du Nord-Ouest, étant beaucoup plus élevé, est plus sec et les sentiers sont toujours en bon état. Au Manitoba, le sol est bas et humide, mais, presque partout, le drainage est facile; le gouvernement dépense $100,000 par année dans ce but; il fait couper des tranchées dans toutes les directions, et le colon peut faire le reste à l'aide de tranchées à ciel ouvert; ces travaux auront un merveilleux effet. Depuis un an, la province du Manitoba est divisée en municipalités qui sont obligées de veiller à l'entretien des chemins et autres travaux publics.

ÉCOLES ET TAXES.

Au Manitoba, elles sont si légères que ce n'est presque pas la peine de les mentionner; elles ne représentent que quelques deniers par arpent. Là, comme dans l'Ontario, les écoles sont éntretenues à l'aide des taxes; elles ne sont pas encore nombreuses, mais suffisent aux besoins du pays, et leur développement suivra celui du pays.

ACHAT ET DIVISION DES TERRES.

Le pays est divisé en zones de 5, 15, 20 et 50 milles, des deux côtés de la ligne du chemin de fer; chacune de ces zones est divisée elle-même en townships de 6 milles carrés chacun, et les townships en sections; chacune de ces sections est divisée, à son tour, en quarts de section de 160 arpents chacune. Deux sections, dans chaque township, sont réservées pour les écoles, et deux appartiennent à la compagnie de la Baie d'Hudson. Les sections sont uniformément numérotées de l'angle sud-est à l'angle nord-ouest; les sections impaires sont les terres du chemin de fer, c'est-à-dire

seront vendues pour couvrir les frais de construction de la ligne ; et les sections paires sont réservées pour les concessions gratuites. Le prix des terres varie suivant la zone où elles se trouvent situées, ou, en d'autres termes, suivant la distance à laquelle elles se trouvent du chemin de fer. Voici les prix des terres du chemin de fer : zone A, 20s. ; zone B, 16s. ; zone C, 12s. ; zone D, 8s. ; zone E, 4s. l'arpent. Le prix de préemption est généralement la moitié de celui des terres du chemin de fer. Tout colon qui est chef de famille, et tout homme âgé de plus de 18 ans, ont droit à 160 arpents de concession gratuite, en payant un honoraire de £2. Il doit faire enregistrer son nom au bureau des terres le plus voisin, résider sur sa terre pendant trois ans et la cultiver suivant ses moyens. A partir de la date d'enregistrement de son nom, il lui est accordé deux mois, qui forment partie des trois ans, pour aller chercher sa famille. Il peut aussi s'absenter de chez lui pendant six mois de l'année. Il peut obtenir, comme préemption, un autre quart de section pour lequel il paie un honoraire de £2. Il n'a plus alors de paiements à faire jusqu'à la fin de la troisième année, époque à laquelle on exige les quatre dixièmes du prix, après quoi un dixième du prix d'achat payé chaque année, l'acquitte au bout de dix ans. On exige six pour cent d'intérêt sur le prix de préemption.

Au Manitoba, les émigrants sont reçus par des agents spécialement nommés à cet effet, qui leur donnent des avis et les dirigent vers les terres qu'ils ont pu choisir

INSECTES ET FEUX DES PRAIRIES.

Lorsque les sauterelles visitent le pays—d'après les renseignements qu'on m'a fournis en Canada—la végétation disparaît devant elles. Depuis soixante ans, elles n'ont fait que cinq apparitions, et les colons espèrent ne plus les revoir. Un monsieur me racontait que, pénétrant dans son salon par la fenêtre, elles y avaient détruit les rideaux. Les moustiques et les mouches noires fatiguent beaucoup l'étranger pendant l'été ; mais le drainage les fera graduellement disparaître ; on n'en voit pas dans les villes, ni dans les parties élevées et sèches du pays. Les feux des prairies sont bien moins fréquents qu'autrefois ; ils font encore souvent des ravages pendant l'automne ; mais cela est dû, en partie, à la négligence des cultivateurs, parce que les moyens de se protéger contre ces désastres sont à la portée de tout le monde. La mouche des patates n'a pas encore fait son apparition au Manitoba, mais on pense qu'elle s'y montrera ; rarement elle attaque les pommes de terre semées dans les terres nouvelles ; elle n'effraie plus les cultivateurs, qui savent comment la détruire.

CONCLUSION.

Pendant mon séjour en Canada, je me faisais constamment deux questions : 1° Pourquoi les Canadiens visitent-ils l'Irlande ? Si c'est pour voir les paysages, ils font erreur, car leur pays nous surpasse de beaucoup à cet égard. Si c'est pour mieux apprécier leur pays au retour, ils ont raison. 2° Pourquoi les Irlandais préfèrent-ils la misère chez eux à l'abondance dans ce grand nouveau-monde ? Je sais que nombre d'Irlandais émigrent au Canada ; mais je me demande pourquoi leur nombre ne se quadruple pas, pourquoi l'on ne voit pas se rendre au Canada des hommes qui réussiraient certainement, je veux parler de ceux qui savent travailler et qui possèdent un petit capital. Si l'espace me le permettait, je pourrais mentionner nombre d'Irlandis partis pauvres de leur pays et qui sont maintenant à l'aise, d'autres puissamment riches ; mais pourquoi entrer dans ces détails ? Quelle est la famille irlandaise qui n'a pas de parents de l'autre côté de l'Atlantique et qui n'a pas bien souvent reçu d'eux des nouvelles bien encourageantes de ces émigrés, sous forme d'une traite sur la banque ? Mais, je regrette d'avoir à le dire, les traites sont trop souvent le fruit de travaux qui ne profitent qu'à d'autres ; l'Irlandais se fixe trop souvent dans les grandes villes, où il travaille rudement pour les gages, tandis que l'Anglais, l'Ecossais et l'Allemand s'emparent des terres et deviennent indépendants et prospères. Cela ne devrait pas être. Si l'on me demande qui doit émigrer au Manitoba et au Nord-Ouest, je répondrai sans hésiter : tout homme qui veut émigrer

pour une raison ou une autre, qui ne craint pas de mener une rude vie pendant quelques années, et dont la famille peut, pendant quelque temps, se passer de servantes. Cet homme, s'il a de l'énergie, réussira avec le temps ; mais s'il a en poche £100 ou £200, il peut espérer avoir, dans un avenir immédiat, la prospérité et un "chez lui." Les gens qui redoutent la fatigue et les moustiques, les ivrognes aussi, feront mieux de rester chez eux ou de se jeter à la mer, pendant la traversée, car ils ne réussiront jamais.

En se rendant au Manitoba, il ne faut pas non plus s'exagérer la perspective; ce serait s'exposer à de grands désappointements. L'émigrant a bien des obstacles à vaincre, bien des moments durs à passer, mais rien qu'un peu d'énergie ne puisse surmonter, et, en outre, la récompense est sûre et prochaine. L'hiver est très froid, l'été excessivement chaud, les chemins sont mauvais, il y a les moustiques, les sauterelles quelquefois, la grêle en été, les feux de prairie en automne, parfois des gelées au printemps; mais je citerai la réponse d'un colon auquel j'énumérais ces désavantages: "Peu m'importent tous ces inconvénients ! Ils ne m'empêchent pas de vivre et de bien vivre." Il avait raison; le sol le plus fertile ne coûte rien. Le climat est bon pour l'homme, les animaux et les récoltes; les faits en sont la preuve. La population est paisible, les produits se vendent bien, et, dans quelques années, le pays sera en communication avec les marchés anglais. Alors, le colon se félicitera de s'être fixé dans cette région qui lui aura donné l'abondance et où il se trouvera plus rapproché de ses amis et parents d'Europe que dans aucune autre colonie.

J'ai constaté, avec plaisir, que les discussions religieuses sont inconnues dans cette région favorisée et dans tout le Canada. Les Canadiens sont très religieux, mais on ne peut plus tolérants.

Les personnes qui veulent obtenir des terres de concession gratuite devront se rendre au Nord-Ouest, car celles du Manitoba sont toutes prises; mais elles n'y perdront rien; les terres sont plus élevées, plus sèches et aussi riches, et il se fonde des villes dans toutes les directions. Mais les personnes qui veulent s'établir au Manitoba peuvent y acheter des terres pour des prix variant de $5 à $10 l'arpent. De vastes étendues appartiennent à des spéculateurs qui ont acheté lorsque le pays a été ouvert à la colonisation; plusieurs d'entre eux paient de forts intérêts sur le prix d'achat et veulent naturellement faire leur profit. Mais n'importe où le colon s'établisse, voici un avis que je lui donnerai: qu'il ne fasse rien à la hâte. Bien des gens l'engageront à faire des achats dont il se repentira peut-être. Le climat et le sol sont variés, il faut des précautions dans le choix d'une terre. Le colon devrait, s'il est possible, passer six ou huit mois à parcourir le pays avant d'acheter. S'il arrive à Winnipeg en avril, il peut se procurer de l'emploi avec de bons gages, et travailler pour les cultivateurs un mois, ou à peu près, dans chacun des districts qu'il veut visiter. Le printemps est la saison où la terre est humide; c'est le moment de l'examiner; pendant l'été et l'automne, elle est sèche, mais il est bon de savoir où la terre est sèche au printemps. Quand plusieurs émigrants partent ensemble, l'un d'entre eux peut explorer et choisir une bonne localité —les autres suivront, et je leur conseille de s'établir près les uns des autres, pour avoir l'agrément de vivre ensemble et de pouvoir s'aider. L'homme laborieux ne sera jamais désappointé au Nord-Ouest; de cela j'en suis certain. Parmi le grand nombre de colons que j'ai vus, je n'ai rencontré que trois désappointés. C'étaient des hommes élevés dans les villes, n'ayant pas d'énergie et qui ne réussiront nulle part. On leur ferait cadeau du Manitoba, qu'ils demanderaient l'Ontario par-dessus le marché.

Pour les *sportsmen*, le Nord-Ouest est un véritable paradis: poules de prairies, canards, pluviers, bécassines, etc., etc., sont en abondance, ainsi que l'élan et l'ours. Une expédition de chasse serait comparativement peu coûteuse, et deux ou trois amis pourraient ainsi passer de belles vacances.

L'Ontario est bien colonisé et bien cultivé; le cultivatenr y trouvera tous les conforts du vieux pays et d'autres qui y sont inconnus; mais il lui faudra un capital considérable pour s'établir.

Il n'est pas nécessaire d'être cultivateur pour bien vivre dans l'Ontario. Les personnes qui vivent de l'intérêt de leur argent et ont des enfants à faire instruire, y

trouveront de grands avantages à peu de frais. Avec £200 de revenu, on y vit mieux qu'avec le double en Angleterre. En outre, on y trouve les plus grands avantages pour l'éducation.

Avant de terminer ce rapport déjà trop long, encore un mot. Je crois que le gouvernement canadien est injuste envers lui-même en ne faisant pas mieux connaître au public anglais le Canada comme champ ouvert à l'émigration. Tout bien compté, je crois que les avantages surpassent les désavantages, et je pense que si l'on envoyait à nos expositions agricoles de beaux échantillons des produits canadiens, ces produits constitueraient des arguments irrésistibles, et l'on verrait beaucoup plus d'émigrants se diriger vers le Canada.

RAPPORT DE M. W. P. CUBITT,

DE BACTON ABBEY, NORTH WALSHAM, NORFOLK.

J'ai eu récemment le plaisir de visiter le Canada et le Manitoba, sur l'invitation du ministre de l'agriculture du Canada. On me demande de faire un rapport sur les parties de ce grand pays que j'ai visitées. Je me trouve, dès le début, en présence d'une difficulté : c'est d'avoir été précédé, l'année dernière, par plusieurs hommes pratiques et intelligents qui ont fait des rapports et recueilli des statistiques ; je mentionnerai, entre autres, le rapport de M. C. S. Read et de M. Pell, M. P., commissaires royaux. Je tâcherai cependant de faire un rapport original. Ceux qui m'ont précédé ont dit que la traversée est fort agréable, mais n'en ont pas donné de détails, j'en dirai quelques mots.

Je quitte le port de Liverpool, jeudi, le 19 septembre, à six heures du soir, à bord de l'excellent navire *Polynesian*, de la ligne Allan. Nous sommes à bord 500 passagers de diverses nationalités: Allemands, Français, Norvégiens, Américains et Canadiens, avec plusieurs Irlandais, Anglais et Ecossais, sans oublier le professeur Hoffneyer et ses compagnons, de la colonie du Cap, et un passager venant de la Nouvelle-Zélande. Les passagers de chambre sont au nombre de 150, et toutes les cabines sont prises. Avant de se rendre à bord, chaque passager choisit sa cabine et sa place à table et peut se procurer, au salon, une liste imprimée des passagers Le premier repas a un peu l'air d'un dîner officiel. Mais bientôt les passagers se familiarisent entre eux. La cuisine est excellente. Les repas sont servis ponctuellement à l'heure fixée et le service est bien fait. Comme distractions, nous avons la musique de piano, le chant, la lecture, le whist, les échecs, les dames et autres jeux ; enfin la promenade sur le pont, quand le temps le permet.

A neuf heures du matin, le 27, nous apercevons Belle-Isle, à l'entrée du golfe Saint-Laurent. Nous en approchons assez près ; ces rochers rappellent l'entrée de la baie de Bridlington, sur la côte du Yorkshire. C'est le commencement du groupe Laurentien qui traverse la province de Québec et celle de l'Ontario jusqu'au lac Supérieur, à diverses distances du Saint-Laurent et des lacs. Nous ne rencontrons plus de glace et filons treize nœuds à l'heure dans l'eau claire. Le soir concert à bord ; nous avons deux professeurs de musique et quelques bons chanteurs ; le concert est un succès. Samedi matin, au point du jour, nous étions au milieu du golfe Saint-Laurent ; la terre n'est pas encore en vue ; mais l'après-midi nous entrons dans le fleuve Saint Laurent, sur les rives duquel nous apercevons les petites maisons blanches des Canadiens français. Au coucher du soleil, nous sommes à quelques milles du port de Québec ; mais à cause du brouillard, nous n'y entrons que le dimanche au matin, après une demi-heure de trajet.

LES ENVIRONS DE MONTRÉAL.

Un convoi spécial nous attendait, et nous partons de suite pour Montréal. Rien de remarquable jusqu'au moment où nous arrivons au grand pont Victoria, construit

sur le Saint-Laurent par *notre* Robert Stephenson. Nous passons la nuit à Montréal, et le lendemain matin, le juge Cross, qui réside à Montréal et se trouvait parmi nos compagnons de voyage, nous envoie sa voiture, et avec un autre délégué d'Irlande, nous visitons le Mont Royal, d'où nous avons une belle vue de la ville et du majestueux Saint-Laurent, qui serpente dans la campagne à perte de vue. Nous continuons notre promenade et visitons quelques propriétés, où nous remarquons un bon terrain argileux. Ces terres sont loin d'être bien cultivées; je ferai une exception pour celle d'un cultivateur écossais dont la propriété est bien entretenue; il a un beau troupeau d'ayrshires et a commencé à cultiver des tubercules. C'est là que j ai vu à l'œuvre la terrible mouche du Colorado; mais on arrête ses ravages en répandant sur les feuilles du vert de Paris. Cet insecte vient des Etats-Unis et ne faisait pas de grands ravages lors de mon passage en Canada. Il y a de beaux vergers de pommiers dans ce voisinage; ils sont très productifs, et cette observation s'applique à presque tout le Canada.

OTTAWA.

Nous partons pour Ottawa, capitale de la Confédération, agréablement située sur la rivière du même nom. En arrivant, nous visitons M. John Lowe, secrétaire du département de l'agriculture, qui nous procure des billets pour notre voyage dans l'Ontario et le Manitoba, par chemin de fer et sur les lacs. Un employé nous fait visiter les édifices du parlement, dont l'architecture peut rivaliser avec celle du palais de Westminster. La chute de la Chaudière, près Ottawa, mérite d'être vue; une partie de l'eau de la chute est employée à faire marcher des scieries et des moulins à farine. On fait ici un grand commerce de bois dont les piles, hautes de 20 pieds, couvrent une superficie de cent arpents.

DISTRICT DE PORT HOPE.

Nous nous rendons à Port-Hope. Là, nous rencontrons, comme il était convenu, un de nos compagnons de voyage à bord du *Polynesian*, le colonel Williams, M. P. pour le comté de Durham-Est—type véritable du gentilhomme campagnard anglais qui avait pris des dispositions pour nous faire visiter le district de Cavan et nous fournit un *démocrate* à deux chevaux. (Le *démocrate* est une espèce de petit char à bancs où six à huit personnes peuvent prendre place.) Nous traversons de belles propriétés dont nous inspectons quelques-unes. Le sol est de la marne friable, d'environ 30 pouces d'épaisseur, reposant sur du calcaire désagrégé. Il produit d'excellents choux de Suède et du grain de bonne qualité; c'est du terrain comme je voudrais en avoir chez nous; mais une trop longue succession de récoltes et le manque d'engrais font qu'il ne produit pas autant que le même terrain chez nous. Ces terres ont de 100 à 200 acres et, presque toujours, sont la propriété de l'occupant. Plusieurs des premiers colons vivent encore; ils commencèrent à défricher la forêt il y a cinquante ou soixante ans, avec un chelin à peine dans leur poche, et sont aujourd'hui comparativement à l'aise.

Nous visitons un vieil Irlandais robuste, âgé de quatre-vingt-trois ans, qui a économisé plus de $100,000 (£20,000) et a commencé sans le sou. J'aurais pu remplir mon livre de notes de noms d'hommes dans les mêmes conditions. Ces premiers pionniers n'avaient pas besoin de capitaux, mais de bras solides et d'une indomptable énergie. C'est merveilleux de voir l'étendue de la forêt tombée sous la hache de ces hardis pionniers. Mais la hutte est maintenant remplacée par de jolies maisons de briques, entourées de galeries et où l'on remarque d'autres perfectionnements modernes. Dans la journée, nous prenons le *lunch* chez M. Georges Campbell Millbrook, dont nous visitons la propriété, qui est bien entretenue. Il avait quelques beaux choux de Suède; de fait, tous les tubercules viennent plus ou moins bien au Canada et, chose surprenante, on en cultive fort peu. Nous visitons quelques autres fermes et retournons à Millbrook. Le lendemain matin, le colonel Williams nous fait visiter une belle région sur les bords du lac Ontario. J'ai vu là des propriétés que l'on remarquerait en Angleterre; mais, comme partout ailleurs en Canada, elles sont cultivées sans

système—beaucoup de grain, peu de bestiaux. Nous retournons à Port-Hope. Je conclus qu'avec un bon système, les récoltes seraient aussi bonnes au Canada que chez nous. Nous quittons notre ami si hospitalier.

UN ÉMIGRANT DE NORFOLK BIEN PARVENU.

Nous arrivons à Toronto, ville bien bâtie, où la population a toutes les habitudes anglaises. Je n'y reste pas longtemps, désirant visiter d'anciens domestiques qui ont quitté mon voisinage il y a environ quarante-sept ans, pour améliorer leur position, à une époque de dépression agricole. Ce couple débarqua à Québec, après une traversée de six semaines, ayant, pour tout capital, la somme de dix chelins. Après bien des tracas et des privations, ils atteignirent Garafraxa, à 600 milles environ de Québec. Ils eurent beaucoup de peine à élever une famille de douze enfants,dont ils perdirent quatre; mais ils économisèrent assez pour acheter 100 arpents de terre en bois debout et quelques outils ; dans une journée, ils abattirent et équarrirent assez de bois pour construire les murs d'une hutte. Le toit a été posé par des mains plus habiles. On dit que les bûcherons canadiens sont tellement habiles, qu'avec une hache, une scie et une tarière, ils peuvent construire une maison. Cette maison une fois construite, mon ami commença à abattre les arbres qui l'entouraient. " J'ai observé avec beaucoup d'attention, me disait sa femme, la chute du premier arbre, qui pouvait tomber sur la maison et l'abattre, comme la chose arrive quelquefois." Avec le temps, la terre fut défrichée, et le sol étant riche, ces braves gens ont réussi. L'an dernier, ils ont vendu leur propriété et vivent assez bien d'économies rudement acquises. Leurs fils sont établis sur des terres et leurs filles se sont mariées. C'est là un cas entre bien d'autres.

LE COLLÈGE D'AGRICULTURE ET LA FERME MODÈLE.

Le lendemain, je pars en voiture à deux chevaux pour me rendre à Guelph, ville où je visite la ferme modèle et le collège (entretenus aux frais du gouvernement de la province) où les jeunes gens suivent, moyennant une légère rétribution, un cours d'agriculture scientifique et pratique. Le principal, M. Mills, et le directeur, M. Brown, sont des hommes courtois et habiles qui remplissent bien leurs positions. Je suis invité à visiter la ferme et à critiquer librement en faisant les recommandations que je jugerais convenables. Je vois d'excellents bestiaux, entre autres un taureau de Hereford. Les moutons sont remarquablement beaux ; les tubercules de bonnes dimensions et bien plantés ; bien que la graine de mangel vint de l'une de nos grandes maisons de Londres, la racine était de forme irrégulière. M. Brown croit que l'on pourrait, dans toutes les provinces, donner plus d'extension à la culture des choux de Suède et des mangels, chose qui m'avait déjà été dite, et les récolter avant les gelées. On fait, à la ferme du collège, des modifications et des additions considérables pour pouvoir y réunir plus de bestiaux et de moutons; lorsque ces travaux seront terminés, cet établissement sera un des plus importants du Canada.

ENORMES TUBERCULES.

Je reviens par chemin de fer à Toronto, qui est entourée de districts d'une grande fertilité, particulièrement vers l'ouest. Dans le township de Markham, je traverse d'excellentes terres (marne argileuse) qui, bien drainées et bien cultivées, donneraient de belles récoltes de toutes sortes. Je crois que M. Reed a visité les mêmes terres, où il fut conduit par M. Rennie, marchand de graines à Toronto. Sur la propriété de son frère, on choisissait, dans le moment, pour les envoyer à l'exposition de Markham, des tubercules dont le poids avait été soigneusement noté. Je dois expliquer ici que l'on ne donne pas les prix à la ferme ou au champ qui produisent les meilleures tubercules, mais à des échantillons isolés pour la culture desquels on a tout l'espace que l'on désire :—Six mangels longues et rouges, 213lbs., dont l'une pesait 54lbs.; deux gourdes (espèce de citrouilles) énormes, 556lbs. La plus lourde pesait 303lbs. et avait 8 pieds de circonférence. Six carottes blanches, prises parmi la récolte

régulière, pesaient 4lbs. chacune. Cette propriété est parfaitement cultivée, tant sous le rapport des labours que sous celui des semences. M. Rennie désire que j'informe le public qu'il est prêt à entrer les noms de son frère et de son beau-frère pour n'importe quel concours de labour en Angleterre.

NIAGARA.—CULTURE DES PÊCHES ET DES POMMES.

De retour à Toronto pour la seconde fois, je me rends à la chute de Niagara. Elle répond à mon attente. Cette énorme masse d'eau ne surprend pas quand on apprend que c'est la décharge des lacs Erié, Huron et Supérieur dans le lac Ontario, lequel se décharge lui-même dans le fleuve Saint-Laurent. On cultive beaucoup les pommes et les pêches dans l'Ontario, mais surtout dans le voisinage de Niagara. La culture des pêches est avantageuse. On plante les arbres comme dans un verger de pommiers, et lorsqu'ils sont en plein rapport, les profits nets sont environ de £8 par arpent. Je me suis trouvé avec un monsieur de Niagara qui a 60 acres plantés en pêchers.

EXPOSITION AGRICOLE DE TORONTO.

Passé les trois jours suivants à l'exposition annuelle de Toronto, où je puis examiner des bestiaux, des instruments aratoires et des étoffes. Les instruments sont très bien faits; une machine placée sous la plateforme où ils étaient exposés les mettait tous en mouvement. Je remarque une machine à couper l'herbe dont le couteau fonctionne sans baguettes. Je ne suis pas assez mécanicien pour expliquer sa construction; mais cet instrument m'a paru fort ingénieux, et s'il fonctionne bien, il deviendra tôt ou tard d'un usage général. Je crois que nos fabricants d'instruments aratoires trouveraient avantage à visiter ces expositions. Les céréales et les tubercules sont fort beaux. Le bétail n'est pas aussi beau que dans une exposition en Angleterre, mais il a son mérite. La ferme modèle expose de beaux polled angus et ayrshires; mais plusieurs sont importés. Les durhams venant de cette ferme sont passables; mais d'autres éleveurs du district en envoient qui font ample compensation. Nous remarquons un magnifique durham blanc, âgé de quatre ans; cet animal serait remarqué à Londres ou à Birmingham. D'autres animaux de la même race sont exposés et peuvent lui faire concurrence. Nous remarquons aussi une belle vache blanche (durham pure) et une grande vache rouge de race croisée, ce qui prouve quel avantage il y a à croiser les durhams avec d'autres races. Je vois plusieurs autres échantillons de jeunes bestiaux d'un mérite considérable, mais, faute de catalogues, il m'est impossible de me procurer les noms des propriétaires et autres détails intéressants. Nous voyons deux belles vaches, l'une élevée par Cruikshank, d'Aberdeen (évidemment du type Booth), l'autre importée des Etats-Unis (type Bates) et excellente laitière. Plus tard, il arrive beaucoup de polled angus et de bons échantillons de devons élevés en Canada; ils sont plus gros que les mêmes races chez nous, et cela s'applique à tous les bestiaux du Canada. Je n'ai pas le temps d'en dire davantage à ce sujet, mais je ne dois pas oublier de mentionner l'incomparable taureau de Hereford que M. Brown me montre à la ferme modèle. Beaucoup de porcs, aussi beaux qu'en Angleterre. Mon compagnon, M. Christy, de Limerick, croit même qu'ils sont meilleurs, et j'observe que, dans tout le pays, les porcs sont excellents.

Le chevaux ne sont pas aussi bien représentés, si ce n'est par quelques beaux clydesdales importés. Le cheval de trait canadien est petit, mais plus énergique que le nôtre ; j'en ai eu les preuves. Sur la prairie, vous voyez les laboureurs, assis sur des sièges élevés, conduire de front deux chevaux attelés sur une charrue qui trace des sillons de 14 à 16 pouces, à un pas qui étonnerait nos laboureurs. Nombre de nos hommes feraient bien d'aller en Amérique pour voir comment on se meut, à pied ou autrement. On a trouvé un grand avantage à croiser les chevaux canadiens avec nos grands chevaux de voiture; cela donne des chevaux forts et actifs. Dans les gares, les brasseries et les distilleries, nous voyons de beaux chevaux issus d'un croisement avec les clydesdales. Les chevaux de place et de voiture sont petits, remarquables par leur

énergie et leur activité. Nos chevaux de place anglais ne pourraient leur tenir tête sur une route longue et difficile. Je vois aussi de beaux chevaux de voiture et de chasse.

On fait la chasse au renard à Toronto; mais on suit des renards imaginaires sur un chemin battu. Si la course à barrières que j'ai vue peut donner une idée de la vitesse des chevaux et de l'habileté des cavaliers, je suis sûr que Toronto aurait la palme dans nos meilleures chasses en Angleterre. De 16 à 20 coureurs (jeunes et vieux) prennent part à cette course; ils ont un uniforme écarlate. Ils sont partis! les jeunes gens franchissent les obstacles à toute vitesse, et cela sur un chemin dur, en tournant autour d'un rond de gazon. Trois d'entre eux arrivent les premiers en même temps.

Au centre du terrain de l'exposition, dans un bâtiment splendide, on expose les articles et étoffes de fabrication domestique. Ces dernières sont inférieures aux étoffes anglaises; mais il ne faut pas oublier que le Canada est un jeune pays, où les manufactures sont à leurs débuts. Cela me fait penser que si l'Angleterre fabriquait, pour le Canada, de meilleures étoffes à meilleur marché (et franches de droits), les Canadiens trouveraient avantage à employer leurs capitaux au perfectionnement de leur agriculture. Mais je reviendrai bientôt sur ce sujet.

J'allais presque oublier les moutons. Les *downs* étaient bien représentés et sont les meilleurs pour les laines courtes; mais les mérinos, surtout les costwolds et les leicesters, sont préférés. Généralement parlant, l'élève des moutons n'est pas aussi perfectionnée en Canada que celle du bétail, et probablement il en sera toujours ainsi, parce que les moutons doivent nécessairement passer l'hiver à l'étable.

SUCCÈS EXTRAORDINAIRES D'ÉMIGRÉS DE NORFOLK A TORONTO.

Avant de quitter la ville hospitalière de Toronto, encore un mot ou deux à son sujet. Il y a moins de quatre-vingt-dix ans, ce n'était qu'un village indien, entouré d'une épaisse forêt; et l'on croit voir la réalisation d'un conte de fées en parcourant cette ville,—l'une des plus florissantes et des plus belles du continent américain,—dont la population, y comprise celle des faubourgs, dépasse 80,000 âmes, et qui a remplacé une solitude où le castor folâtrait sur des cours d'eau rarement visités par l'homme. Plusieurs de ses citoyens viennent de nos districts et ont atteint des positions éminentes. J'en mentionnerai un cas pour montrer que notre tranquille comté de Norfolk n'a pas vu naître que le grand Nelson, en fait d'hommes d'un courage et d'une persévérance indomptables. Je veux parler de MM. Gooderham et Worts. Le premier est né à Scole, et a servi aux Antilles, comme simple soldat, dans les *Royal York Rangers*; il était à la prise de la Martinique et de la Guadeloupe. Le second est né à Great Yarmouth et a fait partie de son éducation à l'école du village de Stalham. Au bout de quelques années, M. Gooderham quitta le service et, dans l'intervalle, M. Worts, qui avait épousé l'unique sœur de M. Gooderham, trouvant qu'il ne pouvait réussir en Angleterre sans capital, partit en 1831 pour le Canada, dans le but d'établir ensuite les deux familles. Il arrive à Québec, visite Montréal, Kingston, Toronto, Hamilton, Niagara et diverses autres localités, et finalement s'arrête à Toronto, où il commence à construire un petit moulin à vent. L'année suivante (1832), M. Gooderham quitta Londres avec sa propre famille, celle de M. Worts et plusieurs autres familles, en tout 54 personnes, parentes ou alliées entre elles à divers degrés. La petite colonie arriva à Québec après une traversée de six semaines. Le moulin à vent était presque achevé; M. Gooderham s'associa avec M. Worts, sous la raison sociale Gooderham et Worts, et ils firent le commerce de détail dans la ville, qui ne comptait alors que trois ou quatre mille habitants. Ces humbles débuts devaient les conduire à un succès merveilleux. Je regrette que l'espace ne me permette pas de suivre la carrière de ces hommes étonnants; qu'il me suffise de dire que bientôt ils établirent une distillerie et possèdent aujourd'hui le plus grand établissement de ce genre qu'il y ait au monde. Leur saison active est de juin à septembre, et voici leur consommation annuelle: 500,000 boisseaux de maïs, 100,000 boisseaux de seigle, 50,000 boisseaux d'orge, 25,000 boisseaux d'avoine et 10 tonnes de houblon; en d'autres termes, ils absorbent le produit de 31,500 acres de terre de qualité moyenne. On fabrique, dans l'établissement, la prodigieuse quantité de 8,000 gallons impériaux de spiritueux par jour.

Avec les rebuts de cette distillerie, on engraisse annuellement 2,500 bœufs dans les hangars à bestiaux. Ces bestiaux appartiennent à MM. Lumbers, Reeves, Shields et Frankland, les bouchers et marchands de bestiaux bien connus qui ont ouvert le commerce de bétail avec l'Angleterre. Outre les rebuts de la distillerie, chaque animal reçoit une abondante provision de foin. MM. Gooderham et Worts font aussi, en grand, le commerce de banque, et sont les principaux actionnaires de la banque de Toronto, une des institutions monétaires les plus florissantes du pays. Le chemin de fer de Nipissingue leur appartient en grande partie et est une source de grands avantages pour la ville et la campagne. M. Worts n'oublie pas son pays natal, comme le prouvent plusieurs tableaux que j'ai vus à sa résidence. Il n'a pas oublié non plus les *sports* de la vieille Angleterre et est grand-maître de la vénorie de Toronto. Plusieurs brasseries et établissements pour la fabrication du malt offrent un débouché aux produits agricoles. J'en ai visité un qui appartient à une compagnie et est dirigé par M. David Walker, propriétaire de l'hôtel Walker. La fabrique de malt et la brassrie sont des édifices splendides, et la bière qu'on y fabrique vaut presque celle de Burton ; cela n'est pas surprenant quant on voit la belle qualité de l'orge que produisent les districts environnants.

LES LACS.—TRANSPORT DU BLÉ ET DES BESTIAUX.

Je quitte Toronto par chemin de fer pour me rendre à Sarnia, en route pour Winnipeg, *viâ* les lacs Huron et Supérieur. Vers l'extrémité du lac Huron, le paysage est beau, particulièrement sur les bords du chenal étroit qui sépare les îles Manitouline et Cockburn. Nous passons plusieurs îles rocheuses couvertes de sapin nain, de melèze et de sapiar ordinaire. Elles s'élèvent à pic et sont si rapprochées qu'elles ne laissent, entre elles, qu'un passage étroit pour les navires. Quittant le lac Huron, nous entrons dans la rivière du Sault Sainte-Marie, qui sépare le Canada des Etats-Unis. Là sont les rapides du lac Supérieur, lesquels nous évitons en prenant un canal où peuvent passer des navires de haut tonnage. Après 200 ou 300 milles de navigation, nous atteignons la Baie du Tonnerre, terminus projeté du chemin de fer Canadien du Pacifique, qui deviendra la voie de transport pour les produits du Manitoba et du Nord-Ouest, du moins lorsque la ligne projetée au nord du lac Supérieur et aboutissant au lac Nipissingue sera terminée, car ce chaînon complétera la voie ferrée continue de l'Atlantique au Pacifique. Je puis dire ici que lorsque la ligne de la Baie du Tonnerre à Winnipeg sera terminée—en 1882, aux termes du contrat—c'est l'opinion de M. Joseph Hickson, gérant général du chemin de fer Grand-Tronc, et, en même temps, grand cultivateur et éleveur, que l'on pourra livrer à Londres et Liverpool le blé du Manitoba, moyennant 32 ou 35s. par quarter, en laissant un bon profit au producteur, au marchand et à l'expéditeur. C'est aussi l'opinion de M. Hickson et celle d'autres personnes qui connaissent ce commerce, que l'on a réalisé des profits considérables sur le bétail exporté en Angleterre, aux prix qu'il a commandés. Les chiffres suivants m'ont été donnés comme empruntés aux meilleures sources : Prix d'un bœuf à Chicago, 1,200 lbs. sur pied, à 4c. la lb. (prix maximum), $48 ; transport par voie ferrée, jusqu'à un port de mer, $6 ; transport jusqu'à Londres ou à Liverpool, $25 ; total, $79, ou £16 9s. 2d. ; pertes et rebuts sur 1,200 lbs., 440 lbs., ce qui laisse 760 lbs., qui, à 7d. la lb., donnent £22 14s. 2d. (sans compter la peau, etc.), ce qui dédommage l'importateur des frais de commission et d'entretien et nourriture pendant le voyage. J'ai indiqué 4c. la lb. pour le prix sur pied ; j'aurais dû dire que 3c. est le prix ordinaire, excepté pour les animaux de qualité supérieure.

De Prince Arthur's Landing nous nous rendons par bateau à vapeur, à Duluth, ville peu attrayante de 2,000 à 3,000 habitants, d'où un convoi nous mène à Winnipeg ; nous passons sur un terrain rude pendant la première journée du voyage, après quoi nous atteignons les prairies du Minnesota et faisons 300 milles sur une surface parfaitement unie. Quelques étendues de terre sont cultivées, mais il y a des milliers et des milliers d'arpents qui ne sont pas encore défrichés. Après un voyage de 1,200 milles par chemin de fer et d'environ 800 milles sur les lacs, nous arrivons à Winnipeg, ville d'environ 12,000 habitants. On y voit de beaux magasins et édifices publics, et la

population semble faire un bon commerce. Nous descendons à l'hôtel Queen; le temps est humide, la campagne ne nous apparaît pas avec avantage. Dans un rayon de plusieurs milles autour de Winnipeg et le long de la ligne du Pacifique canadien, le sol est humide et marécageux, la saison ayant été excessivement pluvieuse. Toutefois, le sol est riche, mais il faudra le bien drainer avant qu'on puisse le cultiver dans pareille saison. Nous faisons vingt milles en voiture pour nous rendre à Headingley, où nous examinons une propriété de plus de 2,000 arpents, appartenant aux frères Boyle et convenablement située sur les bords de l'Assiniboine et d'un cours d'eau appelé le ruisseau à l'Esturgeon. Cette maison a ouvert un bureau à Winnipeg, dans le but de diriger les jeunes gens qui veulent s'établir dans le pays. Les MM. Boyle leur donneront le bénéfice de leurs avis et de leur expérience, et les empêcheront de devenir les victimes de ces requins de terre qui ont acheté de grandes étendues de terrains, dans le but de spéculer et de faire des fortunes au détriment des émigrants. MM. Boyle se proposent de prendre des élèves pour lesquels ils achèteront des terres, et s'offrent d'en acheter aussi pour les particuliers qui résident en Angleterre. Nous avions eu le plaisir de traverser l'Atlantique avec M. Henry Boyle, qui revenait d'un voyage à la Nouvelle-Zélande, et nous pouvons recommander ces jeunes Anglais à tous les émigrants qui ont besoin de conseils et d'assistance. En examinant leur propriété, nous avons trouvé trois pieds de sol noir très riche, avant d'arriver à l'argile solide; mais il nous a semblé qu'un drainage complet améliorerait beaucoup ce terrain. De retour à Winnipeg, nous apprenons que le maire, l'entrepreneur du chemin de fer, et quelques autres amis bienveillants avaient organisé, en notre honneur, une expédition de chasse, et nous nous rendons à 40 milles dans la prairie, pour faire la chasse aux canards sauvages et aux poules de prairie. La majorité de l'expédition campa la nuit suivante. Nous préférons retourner à Winnipeg pour visiter l'exposition de grains et de légumes. Le blé que nous voyons est très beau, et apprécié par les meuniers de tous pays. Quelques choux de Suède pèsent plus de 22 lbs. la pièce, les choux ont, en moyenne, plus de 4½ pieds de circonférence, les pommes de terre dépassent 2 lbs. chacune et les gourdes 138 lbs. Nous voyons aussi de beaux oignons, panais et carottes.

RELATION D'UN VOYAGE DU DR SUTHERLAND AU NORD-OUEST.

Le jour suivant, nous nous préparons à faire un voyage de près de 300 milles, jusqu'à la montagne à la Tortue, nous proposant de revenir par la montagne de Pembina. Nous nous munissons d'effets de campement et de fusils pour les poules de prairie et les canards. Mais des pluies abondantes, comme on n'en avait pas vu depuis trente ans, me dit-on, avaient rendu les chemins presqu'impraticables dans certains endroits, et je me rendis seulement au portage la Prairie, à une journée de Winnipeg. C'est un bon district agricole, le terrain y est beaucoup plus sec et plus onduleux. Mon ami et son compagnon continuent le voyage, mais je retourne à Winnipeg, où je rencontre M. Fraser Rae, un des correspondants du *Times*, et M. Laird, lieutenant-gouverneur du territoire du Nord-Ouest, qui me donne des renseignements précieux. J'ai aussi obtenu beaucoup de renseignements du Dr Sutherland, de Toronto, et d'un cultivateur de Niagara. Ce dernier a accompagné le docteur dans un voyage de 1,600 milles—dont les détails sont si intéressants et tellement authentiques que, dans l'intérêt de mes lecteurs, je vais les rapporter mot pour mot:—

" Pour commencer pareil voyage, on entre ordinairement dans la région par le Manitoba, et l'on se rend vers l'ouest en suivant l'un des principaux sentiers. Diverses raisons m'engagent à intervertir cet itinéraire, et j'entre dans la région par le territoire du Montana, à un point situé à quelque cinquante milles des Montagnes-Rocheuses; je me dirige au nord jusqu'à la rivière Saskatchewan, et de là, vers l'est et le sud-est, sur un parcours de mille milles, jusqu'au Manitoba. Dans le territoire du Nord-Ouest et le Manitoba, je parcours 1,600 milles. Je pars de Toronto le 21 juin et voyage par chemin de fer—passant par Chicago et Saint-Paul—jusqu'à Bismarck, dans le territoire du Dakota. Cette partie du voyage ne prend pas plus de

quatre jours. Je monte le Missouri, en bateau à vapeur, jusqu'au fort Benton, dans le territoire du Montana ; je fais 1,200 milles en dix jours. De ce point, je voyage en voiture. La distance de Benton à la frontière des Etats-Unis est évaluée à 276 milles. Je traverse une vaste région sans arbres ; le sol est dur et presque aride ; sur plusieurs points il est imprégné d'alcali qui colore l'eau des rivières et des étangs. L'herbe est courte et peu épaisse, ce qui indique la rareté de la pluie. On dit que dans le Montana il y a de vastes étendues de terres propres à l'agriculture et à l'élève du bétail ; mais ce n'est certainement point dans la partie que je traverse. En atteignant la frontière du Canada, nous observons de suite une amélioration. L'eau est plus abondante et de meilleure qualité, les pâturages sont riches et abondants, et au lieu de l'herbe courte et sèche du Montana, les vesces d'excellente qualité deviennent abondantes. La vallée de la rivière au Lait que nous passons à gué peu après avoir franchi la frontière, me semble un bon district pour l'élève du bétail, du moins en ce qui concerne l'eau et les pâturages ; mais comme il y a complète absence d'arbres et de vallées profondes, on n'y trouverait peut-être pas l'abri nécessaire aux bestiaux pendant l'hiver. Toutefois, je ne doute pas qu'à 50 ou 60 milles plus à l'ouest, on ne trouve facilement de l'abri au pied des Montagnes-Rocheuses. L'expérience seule prouvera si cette région est favorable à l'agriculture. Le plus grave inconvénient, pour l'élève des bestiaux, est que la rivière au Lait est voisine de la frontière américaine et qu'on y est par suite exposé aux incursions des sauvages américains.

" A mesure que nous avançons vers le nord, le sol s'améliore, comme le prouvent la richesse et l'abondance de la végétation, et cette amélioration se manifeste, sauf quelques intervalles, jusqu'à la Saskatchewan du nord, distance de 400 milles de la frontière, par le sentier. De fait, dans toute cette région, il n'y a peut-être pas un arpent que l'on ne puisse utiliser, soit pour la culture, soit pour l'élève du bétail. Même dans les parties de la région où il serait nécessaire d'abriter le bétail pendant l'hiver, le foin est si abondant qu'on pourra se le procurer à un prix minime.

' Après avoir passé le Fort McLeod (situé à environ 500 milles de la frontière, en ligne directe,) nous suivons parallèlement, à une faible distance à l'est, la rangée des montagnes du Porc-épic. Là aussi, nous traversons de magnifiques étendues de riche prairie qui n'attend que la charrue ; j'apprends en outre, de bonne source, qu'entre les montagnes du Porc-épic et les Montagnes Rocheuses, il y a une région d'environ 60 à 100 milles d'étendue, qui n'a pas d'égale sur le continent pour l'élève du bétail, et probablement pour l'agriculture.

" A quatre-vingts milles environ, du Fort McLeod, nous traversons le ruisseau aux Moutons, sur les bords duquel nous trouvons le sol et les pâturages les plus riches que nous ayons encore vus. Non-seulement sur le fond uni des vallées, mais sur les montagnes du nord, le riche sol noir est de grande profondeur et, dans les endroits où les blaireaux l'ont soulevé, aussi homogène que le sol d'un jardin bien cultivé. Il y a aussi du bois sur les bords de ce cours d'eau, pas en grande quantité, mais suffisamment pour construire et clôturer. Reste à savoir si le climat est favorable à la culture ; mais, en ce qui concerne l'eau et le sol, on ne saurait trouver une région plus attrayante.

" Mais, parmi les régions que j'ai visitées, la meilleure, sans contredit, est celle de la rivière à l'Arc. Cette rivière sort des Montagnes Rocheuses à environ 160 milles, dans une direction franc-nord, de la frontière internationale. Son cours est rapide dans une direction sud-est, et elle se réunit au bras sud de la Saskatchewan, à 120 milles, environ, à l'est des montagnes. Dans la large vallée de la rivière à l'Arc et sur les collines contiguës, il y a une étendue énorme des pâturages les plus riches ; l'eau de la rivière et de ses nombreux affluents est abondante et de la meilleure qualité ; les vallées profondes, principalement à la source des rivières, fournissent une excellente protection contre le froid ; les personnes qui habitent la région depuis longtemps m'assurent que les hivers sont si doux qu'on peut laisser le bétail dehors en toute sûreté et qu'on le retrouve en bon état au printemps. Jusqu'à présent, les exploitations agricoles se réduisent à des essais qui démontrent, néanmoins, la richesse du sol et prouvent que le blé, l'orge, l'avoine et les différents légumes viennent parfaitement bien.

" Du Fort Calgarry, sur la rivière à l'Arc, jusqu'à la traverse de la rivière à

l'Elan, distance de 100 milles, prairie onduleuse où le sol est généralement bon. De la rivière à l'Elan jusqu'à Edmonton, sur la Saskatchewan-nord, forêts de peupliers séparées par des prairies dont le sol est très propre à la culture. Dans cette région, l'hiver est trop froid pour qu'on laisse le bétail dehors; mais le foin naturel est en abondance.

" Je ne puis pas parler en termes bien positifs de la région entre Edmonton et Carleton, distance d'environ 500 milles, parce que j'ai descendu la rivière en canot, et n'ai pu examiner le sol ni la topographie générale du pays, si ce n'est dans le voisinage immédiat de ce cours d'eau; mais à certains points où nous débarquons, par exemple Fort Pitt et Battleford, nous constatons que l'orge est d'un bon rapport et que les diverses espèces de légumes, même les plus délicats, poussent magnifiquement.

" La localité que je visite ensuite avec un peu de soin, est l'établissement du Prince Albert. Il se trouve au confluent des bras nord et sud de la Saskatchewan et s'étend sur une distance d'environ 40 milles, le long de la rive sud du premier de ces cours d'eau. Il se trouve à environ 200 milles au nord de la latitude de Winnipeg et est distant de cette dernière ville, par le sentier ordinaire, d'environ 550 milles dans une direction nord-ouest. Le sol est bon dans tout l'établissement; mais l'été dernier a été trop pluvieux et, dans certains cas, les récoltes ont souffert de la gelée avant d'être arrivées à pleine maturité.

" Je n'ai pas besoin de décrire en détail la région située entre la traverse de la Saskatchewan-sud et la limite ouest de la frontière du Manitoba. Qu'il me suffise de dire, pour le moment, qu'à l'exception d'une plaine alcaline d'une étendue considérable, le sol est de bonne qualité. Nous traversons de belles plaines où des exploitations agricoles ont parfaitement réussi. La section qui mérite une mention spéciale est située entre le Fort Ellice, sur la rivière Assiniboine, et la limite ouest du Manitoba.

" Comme ces notes pourront tomber sous les yeux de quelque personne qui désire faire le même voyage, quelques avis sur l'équipement et la manière de voyager ne seront pas hors de propos. Pour deux personnes suivant la route que j'ai indiquée, les articles suivants peuvent être regardés comme indispensables: une bonne voiture à planches (*buckboard*), qui est le meilleur véhicule pour voyager dans la prairie; une paire de chevaux du pays, que l'on peut ordinairement acheter à Benton pour des prix variant de $50 à $100 la pièce; une charrette ou voiture à ressorts pour transporter les effets de campement, avec un ou deux chevaux pour ce second véhicule; plusieurs chevaux de rechange, parce que, dans un pareil voyage, on peut perdre des chevaux, ou ils peuvent tomber malades; un ou deux hommes capables d'agir comme guides, soigner les chevaux, choisir de bons endroits pour camper, faire la cuisine, etc., etc.; une tente, des couvertures et des oreillers (une couverture imperméable est indispensable); une boîte de campement contenant quelques plats (les plats en fer étamé sont les meilleurs); des boîtes pour le thé, le sucre, etc.; une hache, de la corde, etc., etc., et des provisions pour quinze jours ou assez pour atteindre un endroit où l'on peut s'en procurer de nouvelles; quant aux vêtements, il faut prévoir les nuits froides et les jours pluvieux. Le tweed fort est le meilleur vêtement. Une paire de grandes bottes, une casquette et un manteau imperméables seront utiles. Il faut aussi emporter un fusil se chargeant par la culasse, un revolver et un couteau de chasse.

" Pour voyager, on part généralement de grand matin, on fait deux ou trois heures de route, puis on s'arrête pour allumer du feu, préparer le déjeuner et laisser les chevaux reposer au moins deux heures. Ensuite, trois autres heures de route, une autre halte et l'on voyage ensuite jusqu'au moment de camper pour la nuit. Les chevaux du pays se contentent de l'herbe de la prairie, qui semble être une nourriture suffisante pour eux. Sur la route de Benton à Edmonton, il y a plusieurs rivières à traverser. Il n'y a point de ponts sur aucune de ces rivières, mais, sur une ou deux, il y des bateaux-passeurs et l'on peut se procurer d'autres bateaux. A certaines saisons de l'année, on peut passer ces rivières à gué, mais, dans d'autres, c'est impossible. En arrivant près d'une rivière dont on ignore la profondeur, un des voyageurs doit

monter à cheval et chercher un gué. Si la chose est possible, on fait passer les voitures; sinon, il faut construire un bateau ou radeau sur lequel on passe les voitures et leurs charges, tandis que les chevaux traversent à la nage. La traverse de quelques-uns de ces cours d'eau est parfois dangereuse, et les personnes qui en ont l'expérience peuvent seules la tenter avec succès."

PERSPECTIVE OFFERTE À L'AGRICULTURE DANS CE TERRITOIRE.

J'ai obtenu beaucoup de renseignements de M. Donald A. Smith, ancien gouverneur résident de la compagnie de la Baie d'Hudson et, pendant plusieurs années, représentant du Manitoba au parlement fédéral. Voici ce qu'il m'a dit: "Le Manitoba proprement dit contient environ 9,000,000 d'acres de terres propres à la culture. Le Territoire du Nord-Ouest, se reliant au Manitoba, s'étend à l'est jusqu'aux Montagnes Rocheuses et, du sud à partir de la frontière internationale, jusqu'au 56ième ou au 57ième degré de latitude nord; il contient beaucoup plus de 100,000,000 d'acres, dont la très grande partie est jugée propre à la culture du blé et d'autres grains. La section nord, connue sous le nom de district de la rivière la Paix, a presque le même climat que la partie sud, grâces à une dépression des Montagnes Rocheuses à ce point. Dans quelques années, ces immenses territoires seront probablement cultivés, puisque l'on construit une ligne principale de chemin de fer—avec de nombreux embranchements—pour relier le réseau des chemins de fer canadiens avec la côte du Pacifique. Quand ces lignes seront terminées, il s'exportera une immense quantité de blé et autres grains. Déjà l'on calcule que, dans ces provinces, le blé ne revient pas à plus de 40c. ou 1s. 8d. le boisseau. Il est de très belle qualité et donne de la farine de qualité supérieure; il est déjà recherché par les meuniers des Etats de l'Ouest."

AVIS UTILES AUX NOUVEAUX COLONS.

Après avoir donné les opinions d'hommes pratiques qui connaissent bien ces immenses provinces, je ferai quelques observations sur un sujet aussi important. J'admets la fertilité naturelle des territoires du Manitoba et du Nord-Ouest, mais je suis obligé de dire qu'ils ne seront pas rapidement peuplés, surtout de colons qui ont longtemps joui des avantages de la civilisation en Angleterre, tant qu'ils ne seront pas accessibles par voie ferrée. Les hommes qui veulent s'établir dans ces régions doivent être jeunes et vigoureux, et doués de beaucoup d'énergie et de persévérance. Plusieurs y sont déjà établis et ont foi dans leur avenir, mais je crois que l'on se trompe sur le montant du capital nécessaire au colon. On a dit qu'un colon peut s'établir sur une section de 160 arpents avec un capital moindre que £150. A mon avis, il faut beaucoup plus que ce montant. La première année, il devra se nourrir et se loger; il devra construire des abris pour ses bestiaux. Commencer avec une paire de bœufs est un moyen lent; cependant plusieurs commencent ainsi. Le capital est nécessaire au Manitoba comme ailleurs, et plus un colon en a, plus tôt il fera fortune. Par exemple, un colon qui commence avec £2,000 peut acheter et bientôt mettre en culture de 800 à 1,000 arpents, se bâtir une maison et des abris pour ses animaux. Il doit songer à retirer autant de ses bestiaux que de ses récoltes, et il pourrait commencer avec un troupeau de jeune bétail. Les bons bœufs de travail valent £20 la paire et, dans trois ans, ils deviennent énormes. Il faut les mettre à l'abri pendant l'hiver, mais, pour cela, il n'est pas besoin de constructions bien finies; les hangars les plus grossièrement construits suffisent. Il peut se procurer, pour la seule peine de le couper, une quantité illimitée de foin de prairie et, dans l'été, la nourriture de ses bestiaux ne lui coûte rien. Il ne devra pas brûler la paille, comme c'est l'habitude, mais l'entasser le long des étables pour y conserver la chaleur et faire la litière; puis il devra conserver le fumier jusqu'au moment où le sol en aura besoin. Je ne crois pas au système américain de faire rendre au sol autant que possible, sans rien lui donner en retour. Ce système mène, en fin de compte, à la pauvreté, et en entretenant bien le sol on arrive à la richesse. Quant aux concessions gratuites de terres et à l'achat d'étendues additionnelles, les agents du gouvernement

canadien fournissent tous les renseignements désirables. Mais un mot d'avis aux gens sans expérience: pour aucune considération ils ne doivent acheter des terres humides ou marécageuses, comme il y en a beaucoup dans les environs de Winnipeg. Plus loin, vers l'ouest, il y a des millions d'acres de prairie sèche et onduleuse que l'ont peut acheter pour un prix nominal, et dont un colon *bonâ fide* peut obtenir 160 acres gratis. La fièvre de la spéculation a été si forte au Manitoba que des millions d'arpents ont changé de propriétaires, sans que le vendeur ou l'acheteur les ait jamais vus. Sur un parcours de plusieurs milles passé Winnipeg, j'ai constaté que toutes les terres sont prises par des spéculateurs et encore en leur possession ; mais, à mon avis, ce genre de spéculation cessera bientôt, parce qu'il est impossible d'utiliser ces terrains humides tant qu'ils ne seront pas convenablement drainés. Bien des personnes se figurent que le drainage est une petite affaire, ne coûtant que quelques chelins par arpent, tandis qu'un drainage comme il en faut ici, me semble devoir coûter au moins £10 par arpent, puisqu'il faut faire un grand nombre de tranchées entrecoupées de tuyaux et de drains, comme la chose se pratique en Hollande et dans certaines parties de l'Angleterre. On dit que le gouvernement doit se charger de ces travaux, mais on ne peut supposer qu'il va dépenser de l'argent pour ces spéculateurs et requins de terre qui augmentent la valeur des terres par des moyens fictifs, au détriment des acheteurs de bonne foi. Peut-être ferait-on bien d'obliger les spéculateurs de bonne foi à payer leurs terres argent comptant, ces terres devant être dès lors soumises aux mêmes taxes et contributions que si elles étaient en culture ; mais je crois que les spéculateurs éhontés auront bientôt fort à faire. J'ai ainsi exprimé franchement mes vues, que je donne pour ce qu'elles valent. Dans le voisinage de Winnipeg, on peut acheter des terres pour des prix variant de $2 à $10 l'arpent. Un bel avenir est évidemment réservé à ce pays ; mais les colons feront bien de juger par eux-mêmes avant de s'établir définitivement. Parlant d'émigration, je dois dire qu'à Toronto, comme partout ailleurs, toutes les dispositions sont prises pour que les émigrants soient traités de la manière la plus convenable. Je ne terminerai pas sans remercier M. Donaldson, agent d'immigration à Toronto, et M. Hespeler, agent à Winnipeg, de la bienveillance avec laquelle ils m'ont aidé dans mes recherches.

En revenant, j'ai traversé une partie des Etats-Unis, m'arrêtant un peu dans les différentes villes que le chemin de fer traverse. Dans l'Etat du Minnesota, j'ai observé que le sous-sol n'est pas aussi bon qu'au Manitoba, autant que j'ai pu en juger en examinant les tranchées de chemin de fer, et je vois que cette partie des Etats-Unis n'est pas aussi propre que le territoire canadien à la culture du blé. Les agents des compagnies américaines de chemins de fer sont très énergiques dans leurs efforts pour vendre leurs terres et empêcher les émigrants de se rendre au Canada ; mais, au lieu de les écouter, c'est à chacun de continuer son chemin et de constater personnellement la qualité du sol sur le territoire anglais. On dit aussi que beaucoup de Canadiens quittent leur pays pour se rendre aux Etats-Unis, mais je n'ai point constaté cela. J'ai passé par Saint-Paul et Milwaukee et je me suis arrêté deux jours à Chicago, un des centres commerciaux les plus curieux qu'il y ait au monde.

PARTICULARITÉS DU CANADA—CULTIVATEURS ET ÉLÈVE DU BÉTAIL.

Je ne m'attendais pas à voir un pays d'une étendue aussi énorme, un pays dont lacs pourraient absorber toutes les Iles Britanniques. Ces eaux abondent en poissons de toutes sortes, et les rivières navigables sont la voie de transport la moins coûteuse pour les produits de la terre. Le Canada a tous les avantages nécessaires pour devenir une grande nation. Depuis l'embouchure du Saint-Laurent, en suivant les lacs et les rivières, les communications par eau représentent un parcours de plus de 2,000 milles. Le voyageur peut aussi se rendre par terre de l'Atlantique au Pacifique, en traversant le Manitoba et le territoire du Nord-Ouest et faisant un parcours de plus de 3,000 milles. Le climat du Canada est bien connu et je n'ai pas besoin d'en parler. Qu'il me suffise de dire que l'automne est délicieux Par ses habitudes et ses manières, la population ressemble beaucoup aux anglais; elle est charitable, polie et hospitalière. C'est une hospitalité franche; le Canadien vous offre toujours ce qu'il a de mieux dans

la maison. Au point de vue agricole, comme dans tous les grands pays, le sol est de qualités diverses, bon, mauvais ou passable; mais il est bon en grande partie. Je regrette de ne pouvoir en dire autant de la culture. Dans une autre partie de ce rapport, j'ai parlé des premiers pionniers qui sont devenus comparativement riches. Il y a cinquante ou soixante ans, ces colons choisissaient les meilleures terres dans la forêt et, grâce à un travail surhumain et de l'économie, réalisaient bientôt une petite aisance. Mais, si bon que soit le sol, les récoltes consécutives finiront toujours par l'épuiser. C'est ce qui est arrivé dans toute une partie du Canada. Les jeunes gens ont suivi les exemples de leurs pères et le résultat est connu—les cultivateurs ne sont pas aussi à l'aise que s'ils eussent suivi un bon système de culture. Voilà pourquoi tant de Canadiens veulent se rendre au Nord-Ouest; et, du reste, il n'y a personne comme les Canadiens pour ouvrir une nouvelle région. Habitués dès l'enfance au travail, actifs, vigoureux et maniant bien les outils, aucun Anglais ne pourrait lutter avec eux sous ce rapport. Mes amis seront surpris peut-être si je leur dis qu'avant l'apparition des moissonneuses, il n'était pas rare de voir un Canadien faucher (avec une longue faulx munie d'un treillis au-dessus) cinq arpents de beau blé depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. Cela semble incroyable, mais c'est un fait attesté devant moi par des centaines de personnes. Mais, alors, comment ces hommes actifs se sont-ils mis dans des difficultés? En cultivant constamment du grain et en négligeant la culture des tubercules qui leur auraient permis de nourrir plus de bestiaux et de faire de bon engrais avec la paille. Dans un pays où il y a tant de marne argileuse —ou d'autres terrains reposant sur des couches dures—on est surpris de ne pas voir plus de prairies, ce qui diminuerait les frais d'exploitation dans un pays où la main-d'œuvre est si rare et si chère. Les célibataires peuvent trouver de l'emploi chez les cultivateurs, avec la pension. Mais je dis que si l'on construisait plus de cottages, aux environs des fermes, pour les hommes mariés, on formerait ainsi une classe de travailleurs résidents, bien préférable aux travailleurs nomades. "Mais, me diront les cultivateurs, que ferons-nous de ces hommes dans l'hiver?" Je réponds que, dans un pays où les tubercules viennent si bien, ils devraient engraisser des animaux à l'étable pendant l'hiver. Qu'on ne croie pas cependant que je condamne la manière de cultiver de tous les fermiers de l'Ontario. Bien loin de là; j'ai vu plusieurs propriétés, surtout dans les riches districts à l'ouest de Toronto, où les cultivateurs comprennent parfaitement bien la nécessité d'élever des bestiaux et font de grands efforts dans ce sens. Ceux-là ne parlent point de vendre leurs terres. Inutile d'ajouter que ces observations ne s'appliquent point au Manitoba et au territoire du Nord-Ouest. Les cultivateurs qui se rendent dans ces dernières provinces, où le sol est encore vierge, n'ont pas besoin de suivre le mauvais système en usage dans d'autres parties du Canada, et rien ne les empêchera de réussir s'ils n'ont pas peur de l'ouvrage et s'ils possèdent quelque capital.

Voici les principaux points d'une conversation que j'ai eue, dans le parc à bestiaux de Toronto, avec MM. Franklin et Cie, bouchers et fabricants de conserves alimentaires qui exportent aussi des bestiaux en Angleterre. En me faisant examiner les bœufs qu'ils se préparaient à embarquer, ils m'informèrent que, pendant les quelques semaines précédentes, ils avaient acheté plus de 2,000 têtes de bétail des cultivateurs du township de Lobo, à vingt milles de London (Canada), district renommé pour la richesse de ses pâturages et où le sol est de la marne argileuse. Ces bestiaux venaient de fermes de 100 à 200 arpents, chaque ferme en nourrissant de trente à soixante-dix. Les fermiers les achètent maigres, à raison de £8 ou £9 la pièce, et les vendent de £13 à £16. Dans l'ouest de l'Ontario, une grande partie du sol est propre à l'élève des bestiaux. Les cultivateurs qui engraissent le plus de bestiaux pendant l'hiver, habitent les comtés de Wellington, Guelph, Elora, Fergus, Galt, Waterloo et le voisinage. Ils ont admis, avec moi, que si, au dehors et à l'étable, on donnait aux bestiaux une bonne quantité de pain de graine de lin, le cultivateur y gagnerait. Ils ajoutèrent: "Mais il faut songer que le commerce d'exportation n'est qu'à ses débuts. Il y a cinq ans, le Canada n'envoyait pas plus de 1,000 bestiaux par année en Angleterre. Nos marchés étaient alors Albany, Boston et New-York; mais les Américains ayant mis un droit

injuste de 20 pour 100 sur tous les bestiaux et leur production augmentant chaque jour, ce commerce cessa d'être avantageux et les cultivateurs n'avaient plus de raison d'engraisser des bestiaux. Mais maintenant qu'ils ont un marché assuré en Angleterre, l'amélioration est rapide et le chiffre des exportations augmente tous les ans. Les prix et la demande ayant augmentés, nos cultivateurs prennent plus d'intérêt à l'élève du bétail. Enfin, le gouvernement canadien a établi une commission d'agriculture qui fera beaucoup de bien en répandant des renseignements qui encourageront encore les producteurs. Nous avons, en Canada, les animaux des meilleures races et, avec de l'attention et en ne ménageant pas la nourriture, nous n'aurons à craindre la concurrence d'aucun pays." On voit que MM. Franklin et Cie sont de mon avis quand je dis que l'élève du bétail doit être le grand objet des cultivateurs canadiens, s'ils veulent améliorer leur position. C'est un fait lamentable que, dans un si beau pays—où la plus grande partie des terres valent nos meilleures propriétés en Europe—tant de cultivateurs cherchent à vendre leurs propriétés, auxquelles une culture un peu meilleure rendrait toute leur fertilité. Si les cultivateurs peuvent se procurer les capitaux nécessaires pour ces améliorations, ils n'ont aucune excuse. Je dis que les cultivateurs ne sont pas excusables d'avoir si peu de bestiaux sur leurs terres, quand ils ont de beaux tubercules, le foin en abondance, le grain à bon marché, le pain de graine lin au prix le plus raisonnable, les rebuts des moulins à un prix nominal, et le bran, qui possède tant de propriétés nutritives, à moins de six centins les douze livres (*the stone*). Si l'on cultivait ainsi en Angleterre, une banqueroute générale s'ensuivrait. En Canada, un homme qui possède 100 arpents de terre devrait nourrir à l'étable de vingt-cinq à trente-cinq bœufs, pour chacun desquels il dépenserait de £5 à £6 en nourriture artificielle (à part les tubercules). Avec le mode de culture que l'on suit, il n'est pas surprenant que l'on offre en vente, dans l'Ontario, moyennant £10 ou £15 l'arpent, tant de terres qui n'ont rien ou presque rien coûté aux premiers colons. Dans les localités les plus favorisées, les terres pourront peut-être se vendre un peu plus cher; mais la perspective actuelle indique plutôt que la réduction des prix continuera. On pourra me demander si les cultivateurs anglais ne feraient pas une bonne spéculation en achetant de ces terres. Je répondrai dans l'affirmative, pourvu que le cultivateur songe à deux ou trois moyens de réaliser de l'argent. En Canada, on peut quelquefois affermer une terre pour une somme variant de $2 à $5 l'arpent, et les terres ne sont sujettes ni à la dîme ni à la taxe des pauvres. La taxe des écoles et les autres contributions représentent de 1s. à 2s. par arpent. Parlant des dîmes, je dois dire que, si pauvre que soit le Canada comparativement à l'Angleterre, la population construit des églises (dont plusieurs épiscopaliennes) et paie ses ministres. L'étranger qui visite les districts ruraux s'aperçoit de suite que la population respecte plus la religion et est plus loyale au souverain que celle de bien des pays d'Europe. Après un voyage aussi agréable qu'instructif et dont je me souviendrai longtemps avec plaisir, je quitte le Canada et m'embarque à bord du vapeur de la ligne Allan, le *Sardinian*, samedi le 9 octobre.

Voyage de retour.

Notre voyage de retour a été des plus agréables, et sauf un délai de [illegible] heures, occasionné par le brouillard, en vue de Belle-Isle, nous avons fait, d'après le livre de loch, 300 milles par jour et sommes arrivés à Liverpool lundi, le 18 octobre. Nous n'avions à bord que cinquante passagers de cabine, parmi lesquels sir Hugh Allan, le principal propriétaire de la ligne Allan et l'évêque Foke, de l'église nationale réformée. Parmi les passagers se trouvait aussi Miss Annie Macpherson, de Spitalfields, Londres, qui m'intéressa à sa mission parmi les enfants pauvres de cette grande ville. Depuis dix ans, elle a arraché à la misère et instruit des milliers d'enfants, et elle a traversé l'océan vingt-quatre fois. En moyenne, 250 enfants sont amenés par elle, chaque année, au *Farm Home*, Galt, Ontario, où ils restent jusqu'à ce qu'on leur ait trouvé des positions convenables. Elle est à même de nous dire combien de pauvres enfants sont abandonnés, combien d'orphelins et autres enfants sont jetés sur la rue par des parents ivrognes. Elle m'assure que le Canada est une sorte de terre promise

pour ces pauvres abandonnés, et que 98 sur 100 y réussissent. On les place principalement chez les cultivateurs, qui conviennent de les loger, de les nourrir et de les laisser aller à l'école pendant six mois de l'année. Ils reçoivent $25 par année pour leurs services, avec augmentation tous les ans; on voit que les jeunes garçons de dix-sept ou dix-huit ans peuvent gagner de bons gages. Pour la somme de dix livres, Miss Macpherson arrache à la misère un de ces pauvres abandonnés et lui ouvre un avenir en Canada. Que Dieu bénisse son œuvre!

RAPPORT DE M. PETER IMRIE

DE CAWDER-CUILT, MARGHILL, LANARK.

Je commencerai par dire aux personnes qui voudront émigrer au Canada, que la traversée de l'Atlantique (du moins par la ligne Allan) est parfaitement agréable. Dans les premières cabines intermédiaires, on est très convenablement, et dans l'entrepont, assez bien, avec une nourriture bonne et abondante. J'ai examiné toutes ces choses par moi-même et j'en ai causé avec les passagers des différentes catégories.

Mais je crois que peu d'émigrants se considèreront au terme de leur voyage quand ils auront quitté le vapeur à la Pointe-Lévis. Dans le voisinage de cette ville, rien qui puisse attirer l'émigrant, du moins l'émigrant agriculteur. Mais avant de se rendre dans l'ouest, il fera bien de visiter les cantons de l'est de la province de Québec. On y arrive aisément par le chemin de fer du Grand Tronc, en passant par Richmond et Sherbrooke; cette dernière ville est la capitale des townships et se trouve à la jonction des chemins de fer, qui se dirigent vers l'est à travers les nouveaux établissements de Scotstown et du lac Mégantic, et au sud-est vers les Etats-Unis, en traversant les townships plus anciens de Compton, Eaton, Stanstead, etc., etc.

Dans les townships de l'est, on peut acheter les terres du gouvernement moyennant 60 cts. l'acre. Elles sont couvertes d'une forêt épaisse et, dans plusieurs endroits, les chemins sont rares et à de grandes distances les uns des autres. Je ne recommande pas aux émigrants écossais d'acheter de ces terres. Ils feront mieux d'acheter des lots en partie cultivés. On en trouve, dans tous les districts, moyennant un peu plus de 60c. l'arpent; on paie, en outre, le prix des améliorations effectuées. La première de ces améliorations est la confection des chemins, dont les frais sont répartis sur toutes les terres contiguës, sous forme de taxe. Mais l'opération la plus importante consiste à couper et brûler le bois, du moins les parties qui ne valent pas la peine d'être conservées. Sauf dans les localités désavantageusement situées, je crois qu'il est bon de vendre tout le cèdre, le pin et l'épinette rouge que l'on trouve sur ces terres et peut-être une ou deux autres variétés de bois; mais quant aux bois d'autres espèces (et ce sera la plus grande partie dans la plupart des cas), il n'est bon qu'à brûler. Cependant, près d'une ville assez considérable, Sherbrooke par exemple, on peut assez bien vendre, comme combustible, du bois qui n'est pas bon à autre chose. De fait, on me dit que, pendant un rude hiver, un homme peut faire $2 de profit par jour, à ce travail, et s'il emploie d'autres hommes, ses profits augmentent naturellement, en proportion. Mais, dans les localités bien situées, la terre la plus inculte et la terre à bois se vendent au moins $6 l'arpent, ou à peu près. Pour couper et brûler le bois, de manière à la mettre prête pour le labourage, il faut payer des prix différents, suivant les circonstances, mais qui s'élèvent généralement à $15 l'arpent. Naturellement, on laisse les souches sur le terrain pendant plusieurs années, jusqu'à ce qu'elles séchent et soient plus faciles à enlever,

Après avoir coupé et brûlé le bois et enlevé les plus grosses pierres, on laboure grossièrement la terre et l'on y sème du blé ou des pommes de terre, ou les deux, à la fois, après quoi l'on y met du foin ou de l'herbe à pâturage et on la laisse dans cet état jusqu'à ce que l'on puisse enlever les souches. Comme je l'ai déjà dit, tous ces travaux peuvent coûter environ $15 l'arpent. Nombre de Canadiens-français et autres qui savent bien manier la hache et sont habitués à ces défrichements, entreprennent ces

travaux à contrat, pour une somme quelquefois moindre, et l'on me dit que la première récolte de blé, après qu'on a fumé le terrain avec les cendres du bois brûlé, rapporte d'ordinaire de 20 à 25 boisseaux par acre, malgré la présence des souches. Avec un bon marché accessible, on espère que la vente de cette première récolte couvrira presque les premiers frais de défrichement, donnant ainsi au cultivateur un bon champ de terre à pâturage, moyennant un prix qui ne peut jamais être élevé et qui, je m'imagine, ne doit être que nominal dans certains cas. Six ou sept ans plus tard, lorsque le moment est venu d'enlever les souches, certaines dépenses deviennent naturellement nécessaires. Le montant dépend beaucoup de la nature du sol et beaucoup aussi du nombre et de l'espèce des souches. Six dollars par arpent est environ le chiffre qui m'a été mentionné dans plusieurs cas pour cet essartage ; mais je trouve que cette somme est bien faible pour un travail aussi rude. Dix dollars, ou deux livres, ne me sembleraient pas une somme trop considérable pour ce travail bien fait, et je crois même qu'en donnant ce prix, le cultivateur n'aurait pas à se plaindre d'avoir payé sa propriété trop cher.

Dans certaines parties des townships, la forêt n'est pas le seul obstacle que rencontre le laboureur ; les grosses roches sont abondantes. Il y en a même dans les sections les plus fertiles ; mais ce n'est pas là un obstacle insurmontable ; toutefois, dans d'autres sections, il y en a tant que le sol est réellement sans valeur. Le colon devra donc prendre soin d'acheter une terre et non pas des rochers. Pour cela, il devra faire un examen soigné, car dans les endroits où la forêt est épaisse, la végétation cache les pierres, sauf les plus grosses. On offrira aussi en vente aux colons des terres qui sont complètement épuisées. On me dit qu'en pareil cas, il serait plus difficile de rendre la fertilité au sol que de défricher une terre neuve. Les colons devront donc prendre les plus grandes précautions. Ils devront aussi employer un bon avocat pour s'assurer, avant de payer, si les titres de la propriété sont parfaits. On m'a cité des cas fort pénibles, dus au manque de précautions nécessaires.

Généralement parlant, je crois que les terres défrichées, dans les townships de l'est de la province de Québec, valent probablement les terres de la province d'Ontario (que j'ai également visitée) ; je crois même que ces townships ont plusieurs avantages sur cette province, la plus renommée. D'abord, les terres se vendent à bien meilleur marché dans les townships de l'est que dans l'Ontario ; je puis même préciser 30 pour cent de moins, pour des terres de même qualité, avec les mêmes bâtiments. Pour le marché local, elles valent presqu'autant, et pour l'exportation, les townships ont le grand avantage de se trouver à proximité de plusieurs ports de mer. Les terrains plats des townships de l'est sont réellement de qualité supérieure. Naturellement, ils valent beaucoup plus que les frais de défrichement. Je crois que quelques-uns se vendent jusqu'à $70 l'arpent. Mais ce sont des terres magnifiques, très avantageusement situées. Dans le voisinage de Glasgow, des terres de même qualité s'affermeraient environ £3 l'arpent. Les terres montagneuses (qui sont en beaucoup plus grande étendue que les terrains plats) n'ont pas du tout la même valeur. Le sol est trop léger et trop sablonneux, et je crois que les roches y sont aussi abondantes. Mais, comme de raison, il est comparativement moins dur. Somme toute, je crois qu'un homme actif, possédant un capital de quelques centaines de livres, peut bien vivre dans ces townships, sans être exposé à se ruiner, bien moins, en tout cas, qu'en Angleterre. Il peut même s'enrichir en augmentant graduellement la valeur de sa propriété. Mais ce n'est point là que doit se rendre un homme qui veut rapidement s'enrichir ; je suis sûr que la chose est impossible dans le moment.

Nul doute que cette région est admirablement propre à l'élève du bétail : le sol y est sec, l'air pur et sain, et toute la région est bien arrosée. J'ai vu de jeunes bestiaux se nourrissant bien dans les champs où il y a encore des souches. Les maladies graves des bestiaux sont inconnues. Les chevaux résistent beaucoup mieux à la fatigue ; j'ignore si c'est l'air vif qui leur donne cette vigueur. Les moutons réussissent bien et j'en ai vu beaucoup de bonnes races.

Si l'élève du bétail (sans l'engraisser), pour le marché anglais, doit réussir en Canada, se sera bien certainement dans les townships de l'est, mieux que dans toute

autre région que j'ai visitée. Je crois, en outre, que le commerce sera très profitable, du moins tant que le pays ne sera pas visité par les maladies contagieuses.

Je termine mes observations sur les townships par l'extrait suivant de mon journal de voyage: "Fait en voiture le trajet de Scotstown à Compton et, de là, jusqu'à Lennoxville; c'est tout un long voyage. La région s'améliore à mesure que l'on avance, et à Compton il y a de très belles propriétés—surtout celles de la vallée. Visité Hillhurst, propriété de l'honorable M. Cochrane, et vu sa fameuse vache *Duchesse*, qui a maintenant 12 ans et a eu dix veaux dont j'ai vu deux. Les huit autres se sont vendus $130,600, soit une moyenne de £3,000 par tête. Vu un taureau Duc, très pur et deux autres de la race Bate, aussi très purs. M. Cochrane organise un troupeau de herefords qu'il croit être la meilleure race pour le grand Nord-Ouest; il commence avec cinquante vaches. Visité aussi la propriété de l'honorable J. H. Pope. L'aisance des cultivateurs, dans cette région, semble indiquer que le défrichement et la culture sont des travaux profitables.

"Appris qu'il y a toujours à vendre beaucoup de terres partiellement défrichées, dans les townships de l'est. Cela est dû à la fièvre du Manitoba (c'est-à-dire à l'envie d'émigrer au Manitoba) et à d'autres causes locales, les cultivateurs ne faisant pas plus de cas de vendre leurs terres que nous n'en faisons de vendre nos récoltes."

Nous quittons les townships de l'Est pour nous rendre à Montréal par le chemin de fer Grand Tronc. La région que nous traversons est, en grande partie, occupée par des Canadiens-français. En approchant de Montréal, le sol devient graduellement meilleur, est plus généralement défriché et bien cultivé.

Quittant Montréal, nous nous dirigeons vers l'ouest et entrons dans la province d'Ontario.

Arrivé à Ottawa, je m'arrange de manière à laisser à MM. Sagar et Curtis visiter l'Ontario, tandis que M. Broderick et moi nous partons de suite pour le Manitoba. Néanmoins, en revenant, j'ai passé environ une semaine dans l'Ontario, et bien qu'après une visite aussi courte je ne puisse prétendre faire un rapport complet, j'ai constaté certains faits qui semblent indiquer que l'agriculture ne donne pas de grands profits dans cette province. Par exemple, d'après tous les renseignements que j'ai pu obtenir des banquiers, des marchands ainsi que des cultivateurs eux-mêmes, j'en suis venu à la conclusion que, comparativement, peu de cultivateurs mettent de l'argent de côté. Un homme qui a des parents cultivateurs dans l'ouest de l'Ecosse, m'a avoué qu'ils retiraient plus que lui de leur capital. Une autre preuve que l'agriculne donne pas de grands profits dans l'Ontario, c'est l'émigration évidemment très nombreuse au Manitoba. Un autre détail qui indique la même conclusion, c'est que les cultivateurs de l'Ontario semblent, d'après tout ce qu'on m'a rapporté, fonder leurs principales espérances sur l'élève du bétail pour l'exportation en Angleterre—entreprise qui, j'en suis sûr, ne peut pas laisser de grands profits au cultivateur; en sorte que, si telle est leur meilleure perspective, je ne vois pas comment leur position générale puisse être satisfaisante.

Tenant compte du prix actuel du sol et de la main-d'œuvre dans l'Ontario, on ne peut pas y élever un bœuf de trois ans moyennant £9 de moins qu'en Angleterre, et il en coûte cette somme pour le transporter d'un endroit à l'autre et le placer sur le marché. De plus, cette somme de £9 ne comprend pas le profit de l'exportateur, pour lequel il faut compter au moins £2 de plus par tête, dans un commerce où l'on ne saurait éviter des pertes considérables. Le cultivateur de l'Ontario se trouverait donc avec un désavantage de £11, par tête de bétail, sur son concurrent anglais. Par contre, il a (1) un fermage moindre d'environ £1 par acre pour les terres de qualité moyenne; cela réduirait à £6 ou, disons, £7 le prix de l'élevage d'un animal de trois ans; sous tous autres rapports, la production du fourrage et des autres aliments coûte presque autant que chez nous. Mais (2) le fermier de l'Ontario dépense moins d'argent pour chaque animal et épargne ainsi £1, environ, d'intérêt. Cela laisse le fermier anglais avec un avantage de £3, somme à une grande partie de laquelle il doit renoncer en prévision des cas de maladie, éventualité dont le fermier de l'Ontario n'a pas à tenir compte.

Actuellement, le fermier de l'Ontario ne peut donc nous faire concurrence qu'en se contentant de profits moindres, et cette concurrence lui serait impossible s'il avait à tenir compte des maladies.

En résumé, à part cette distinction fort précaire, j'oserai dire que, dans l'état actuel des choses, l'élève du bétail rapporte évidemment moins dans l'Ontario qu'en Angleterre. Je ne vois donc pas comment le sol peut mieux conserver sa valeur dans l'Ontario qu'en Angleterre ; et si, par malheur, les Canadiens avaient à combattre un épizootie, leurs terres diminueront beaucoup plus de valeur que les nôtres.

De fait, je présume que l'émigration si nombreuse des fermiers de l'Ontario vers le Manitoba et le Nord-Ouest, fera diminuer la valeur de la terre et de ses produits autant dans l'Ontario que dans la Grande-Bretagne, en sorte qu'il est difficile de dire s'il y aura aucun avantage à émigrer dans cette partie du Canada. Naturellement, si les prix courants des terres diminuent encore dans l'Ontario, sans réduction correspondante des fermages chez nous, alors je conseillerais aux cultivateurs de se rendre dans l'Ontario. Mais, pour le moment, le propriétaire, dans l'Ontario, semble aussi obstiné que le propriétaire anglais à ne pas reconnaître le fait que les facilités toujours croissantes du transport ont pratiquement ajouté les vastes et fertiles plaines du *Far West* à nos sources d'approvisionnement de grain et de bétail, et que la production dépasse tellement la demande que les prix devront constamment baisser à mesure que les communications deviendront plus faciles, et de même les moyens de transport.

Pour arrêter cette baisse, les gouvernements du Canada et des Etats-Unis n'auraient qu'une chose à faire : fixer le prix du sol, dans leurs territoires inhabités, à un chiffre tel que les colons ne pourraient pas produire à meilleur marché que les cultivateurs de l'Ontario et nous-mêmes. Tant que les terres de ces vastes et fertiles régions n'auront réellement *pas* de prix—tant qu'on les offrira *pour rien* aux colons du monde entier—la valeur du sol, en Angleterre et ailleurs, sera réglée strictement par les frais de production dans ces régions nouvelles, plus le prix de transport jusque dans l'Ontario, jusqu'en Angleterre, ou ailleurs, suivant les cas. Or, comme les frais de transport devront nécessairement diminuer avec chaque mille de chemin de fer que l'on construira dans la direction de l'ouest, et avec chaque nouvelle invention d'un pouvoir moteur, et comme il n'est pas probable que le Canada ou les Etats-Unis modifient leur système actuel relativement à leurs territoires inhabités, le bon sens dit que la valeur du sol ne peut pas manquer de diminuer jusqu'au point (quel qu'il soit) où le prix de production dans le pays nouveau, plus celui du transport en Europe, formera une somme exactement égale au fermage plus le prix de production dans le vieux pays. Cette progression est inflexible. Et si nous admettons que les prix de production dans les deux pays restent à peu près les mêmes qu'aujourd'hui, alors les fermages en Angleterre et le prix du sol dans l'Ontario ne pourront pas augmenter, mais devront constamment diminuer à mesure que les prix de transport, à partir du *Far West*, iront eux-mêmes en diminuant.

En présence de ces faits, il est également imprudent de se lier par un bail à long terme en Angleterre ou par l'achat de propriétés dans l'Ontario, et il en sera ainsi jusqu'à ce que la population de l'Ontario reconnaisse sa proximité des terres que l'on peut acquérir gratuitement au Manitoba et au Nord-Ouest, en réduisant, disons de 25 à 50 pour cent les prix qu'elle demande pour ses terres. Si elle prenait cette détermination de suite et avant que les propriétaires anglais aient compris la nécessité de prendre une mesure analogue, elle peut compter sur l'arrivée de nombreux émigrants de la meilleure classe, *mais pas autrement.*

Admettant que quelques-uns des cultivateurs de l'Ontario se montrent bientôt disposés à vendre leurs propriétés aux prix réduits que j'ai pris la liberté d'indiquer, l'Ontario, je suis prêt à l'admettre, est un champ favorable ouvert à l'immigration. Je crois que le climat (autant que j'ai pu le constater par moi-même et d'après les renseignements que j'ai pris,) est préférable à celui de l'Ecosse et même à celui de l'Angleterre, probablement. L'air pur et sec fait que, pendant les jours les plus chauds, la chaleur n'est pas accablante.

Quant au sol, il est exactement comme chez nous, partie de très bonne qualité, partie de qualité très moyenne. Il devient bon ou mauvais, dans la plupart des cas,

suivant la manière dont on le traite. Peu importe donc de parler du nombre de boisseaux de blé ou de tonnes de navets par arpent. Mais pour la culture des fruits, je n'ai jamais vu de région comme l'Ontario, pour celle des pêches principalement. Si quelque chose devait surtout m'attirer vers l'Ontario, ce serait l'excellence des pêches. Je crois que toute la zone qui s'étend à quelques milles du lac Erié, peut produire ce fruit dans sa plus grande perfection. Les pommes atteignent un parfait développement dans toute la province, et je crois que la culture bien comprise de ces deux fruits donne des profits notables.

Je terminerai ces observations sur l'Ontario par quelques extraits de mon journal de voyage.

7 août.—Quitté Sarnia pour Duluth, d'où nous partons pour le Manitoba en chemin de fer. Sur le vapeur, je rencontre un M. Allison qui s'est livré à l'agriculture dans l'Ontario pendant plusieurs années. Il est originaire de Strathaven. Quant au défrichement des terres dans l'Ontario, M. Allison et un homme d'expérience, résidant de l'Ontario, qui se trouvait avec lui, m'informent qu'un travailleur ordinaire peut défricher dix arpents durant l'hiver; un bon travailleur défriche un arpent par semaine. Après avoir brûlé le bois, répandu les cendres et passé sur le sol une herse en V, il peut semer du blé qui lui rapportera environ quarante boisseaux par arpent, la première année, le sol se trouvant bien engraissé par la cendre. Naturellement, il réserve du bois pour faire des clôtures. La clôture en zig-zag est de beaucoup la moins dispendieuse au Canada. Les souris mangent l'aubépine pendant l'hiver et les clôtures droites sont dispendieuses parce qu'il faut enfoncer des poteaux à une grande profondeur, (environ trois pieds), si l'on veut qu'ils ne soient pas renversés lors de la fonte des neiges. Les vaches laitières sont d'un assez bon rapport: une vache rapporte environ $45, en la nourrissant à l'herbe pendant l'été et avec du foin et de la paille pendant l'hiver. Peu de propriétés sont entièrement défrichées. Chacun admet que le défrichement est une rude besogne; mais M. Allison maintient qu'un homme d'activité et de persévérance ordinaires, peut commencer sur une terre en bois debout et arriver graduellement à une honnête aisance; naturellement, il ne lui faut, pour commencer, qu'un très faible capital; plusieurs même ont commencé sans autres ressources qu'une hache et un peu de provisions.

25 septembre.—Rencontré, près de Niagara, un cultivateur qui croit que la culture est, somme toute, profitable, surtout la culture des fruits. Sur une terre bien cultivée et bien engraissée, le blé rapporte jusqu'à trente-cinq boisseaux par arpent; le maïs et les foins artificiels sont les autres récoltes de rotation, y comprise une année en jachère. Sa terre, comme presque toutes celles qui se trouvent dans le voisinage de Niagara, est assez sablonneuse; il croit que la culture des fruits réussit bien, surtout près des lacs. Près de Niagara, une propriété dont un dixième, par exemple, est planté d'arbres fruitiers, et sur laquelle il y a de bons bâtiments, vaut, d'après le monsieur dont je viens de parler, $100 l'arpent et au-delà; mais les propriétés sur lesquelles il n'y a pas de grand verger, peuvent être achetées pour $60 l'arpent, lors même que le sol est autrement de qualité supérieure. Ce monsieur croit qu'avec du soin et en faisant judicieusement des déboursés, une propriété de 200 arpents, dans l'Ontario, doit faire vivre son propriétaire et lui rapporter, au lieu de fermage, une somme de $1,000 qu'il peut mettre à la banque. Naturellement, ces $1,000 représentent l'intérêt sur la valeur de la propriété, soit $12,000, et celle du bétail, soit $5,000, ce qui donne à peu près 6 pour cent sur le prix d'achat; le travail du cultivateur représente la pension et le logement pour lui-même et sa famille.

27 septembre.—Visité les parcs à bestiaux de Thompson, Flannigan et Cie, Toronto, où l'on nourrit, pendant six mois de l'année, à partir du 1er novembre, environ 4,000 bœufs avec les rinçures de la distillerie. Les rinçures sont amenées par des tuyaux de la distillerie de MM. Gooderham et Worts qui se trouve à un mille de là, jusque dans les auges des animaux, à raison de $17 par tête, pour la saison. Ces rinçures et un peu de foin composent toute la nourriture des animaux. Grâce aux dispositions prises, quatre hommes peuvent soigner 510 bestiaux. J'ai appris qu'il faut vendre ces bestiaux 65 chelins le quintal pour faire un profit, bien que, si les accidents sont peu nombreux, on ne perde pas à les vendre 60s.

Mais ce ne sont pas les meilleurs bestiaux que l'on exporte. Les meilleurs sont ceux que l'on nourrit à l'herbe, puis avec du maïs en dernier lieu. Sans ce complément de nourriture, on ne doit pas mettre à bord les bestiaux nourris à l'herbe, parce que leur chair est trop tendre et qu'ils perdraient beaucoup pendant la traversée.

On me dit que les bons bestiaux nourris à l'étable sont comparativement rares, dans le moment, en Canada.

30 septembre.—Rencontré un intelligent cultivateur du comté de Huron. Il me dit que les garçons de ferme y deviennent très-rares, par suite de l'émigration au Manitoba. Ce cultivateur et plusieurs autres avec qui j'ai causé, sont portés à croire que $60 de l'arpent est un prix moyen raisonnable, dans l'Ontario, pour une bonne terre qui n'offre point d'avantage spécial, par exemple la proximité d'une grande ville. L'achat et la mise en exploitation de pareille terre ne coûteraient pas plus que le fermage et la mise en exploitation de semblable propriété en Angleterre ; mais le rapport ne serait pas plus considérable pendant une série d'années, peut-être beaucoup moindre dans bien des cas, sans meilleure perspective de vendre avantageusement. Toutefois, les risques de pertes sérieuses et accablantes sont décidément bien moindres dans l'Ontario qu'en Angleterre, en sorte que les fermiers qui possèdent à peine un capital suffisant pour leur exploitation et ne pourraient, par suite, supporter deux ou trois mauvaises saisons, comme nous en avons parfois en Angleterre, ne se trouveraient jamais embarrassés dans l'Ontario, ce qui est du moins une compensation pour les très-faibles profits de l'exploitation agricole dans cette province. C'est peut-être pourquoi l'Ontario serait préférable à l'Angleterre ou à l'Ecosse pour les marchands retirés du commerce, les officiers à demi-solde, et autres amateurs ayant du goût pour l'agriculture, et jouissant d'un certain revenu. Aux personnes de cette catégorie, je recommanderais particulièrement la région qui s'étend, à partir de Niagara, vers l'ouest, sur les bords du lac Erié, région où l'on peut ajouter aux travaux ordinaires de l'agriculture, le plaisir de cultiver des pêches et autres fruits. Mais au cultivateur proprement dit, à l'homme qui considère, avant tout, quels profits il peut retirer de son travail, je n'hésite pas à dire qu'au prix actuel des terres, les townships de l'Est sont bien préférables à l'Ontario pour l'élève du bétail, et le Manitoba de beaucoup plus avantageux que les townships et la province en question, pour la culture du blé.

J'allais oublier de dire qu'il ne faut point trop se presser d'acheter des terres dans l'Ontario. Je ne saurais trop conseiller aux émigrants d'examiner plusieurs propriétés, de prendre de nombreux renseignements avant de conclure un achat, parce que les prix des terres sont actuellement dans une période de transition, en sorte qu'une terre de pauvre qualité est souvent évaluée à un prix aussi élevé qu'une bonne terre, selon que le vendeur se fait une idée juste ou exagérée de l'avenir de la localité, ou, en d'autres termes, selon qu'il tient ou ne tient pas compte de l'influence que la colonisation du Manitoba devra nécessairement exercer en réduisant la valeur des terres dans l'Ontario.

Peut-être la manière la plus simple de calculer la valeur des terres dans l'Ontario, est la suivante :

1. Comme il reste toujours un surplus de produits agricoles pour l'exportation en Angleterre, les prix du marché de l'Ontario sont naturellement les mêmes que ceux du marché anglais, moins le prix de transport jusqu'à ce dernier.

2. Les terres sont à peu près des mêmes qualités, et la main-d'œuvre coûte environ le même prix dans les deux pays, en sorte que le prix de la production est aussi le même.

3. La valeur de l'arpent de terre, dans l'Ontario, comparée à sa valeur en Angleterre, est donc moindre, exactement, du prix de transport du produit de cet arpent. Ainsi, dans l'Ontario, un arpent de terre bien cultivé produit 35 boisseaux de blé ; le transport de ces 35 boisseaux en Angleterre, coûtera ordinairement 35s., en sorte que, pour maintenir toutes choses égales, il faut que l'arpent coûte 35s. de moins dans l'Ontario qu'en Angleterre. De même, on peut calculer qu'un bon bœuf de trois ans représente une année de produit de six arpents de terre de qualité moyenne (sans compter la main-d'œuvre), et il en coûtera au moins £10 pour envoyer ce bœuf en

Angleterre et rémunérer l'exportateur; en sorte que, pour couvrir ces dépenses, il faut que la terre coûte, dans l'Ontario, 33s. 4d. de moins qu'en Angleterre. *

LE MANITOBA ET LE NORD-OUEST.

Le sol de l'immense territoire représenté par le titre qui précède, offre les variétés les plus tranchées. De vastes étendues sont stériles et sans valeur—de vastes étendues sont excessivement fertiles. Considérons un instant une localité particulière et nous trouverons, comme chez nous, qu'un terrain d'excellente qualité est contigu à un terrain de qualité moyenne. Par exemple, on trouve souvent, à proximité, une fondrière et un terrain sec. Dans le même district, le sol est fréquemment beaucoup moins épais sur un point que sur un autre. Enfin, sur une aussi vaste étendue de territoire, le climat varie nécessairement, ce qui affecte les propriétés agricoles du terrain. On ne doit donc pas parler d'une manière trop générale de ce territoire. D'autre part, il est impossible de parler de chaque localité en particulier. Je ne parlerai donc que d'une petite étendue de ce territoire; au point de vue pratique de l'émigration, cela suffira, parce que les nouveaux émigrants s'établiront nécessairement près des colons actuels ou un peu plus loin. Je bornerai donc ces observations aux parties de cette région qui sont actuellement colonisées et à une petite étendue de la région qui les avoisine. Cela ne nous mènera pas à plus de 250 milles de Winnipeg.

La vallée de la rivière Rouge, où se trouve située la ville de Winnipeg, est couverte du sol le plus riche que j'aie vu dans mes voyages, et dont l'épaisseur dépasse deux pieds en moyenne. Mais une très-grande partie est trop humide pour la culture. Ces terrains marécageux produisent, en abondance, du foin grossier, mais très nourrissant et que les animaux mangent volontiers. Reste à savoir s'il deviendra possible d'assécher complètement ces terrains, toute la région présentant un niveau parfaitement uni. Dans tous les cas, je suis sûr que les tuyaux de tuile ne conviendraient pas, et cela pour deux raisons: d'abord, parce que la pente est trop faible; en second lieu, la gelée étant tellement forte, pénétrerait jusqu'aux tuiles ou au-delà, et les dérangerait considérablement. Je crois donc que les canaux à ciel ouvert sont les seuls possibles, et le gouvernement s'occupe déjà d'en établir. D'après le plan adopté par le gouvernement, on ouvre des fossés de bonnes dimensions, à angle droit avec les rivières, et on laisse les colons y égoutter leurs terres en y traçant des sillons à la charrue ou creusant des fossés à ciel ouvert, peu profonds. Heureusement, le sol convient parfaitement à ce genre de drainage, car on a constaté qu'un fossé, une fois ouvert et rempli d'eau, n'a aucune tendance à se combler, mais augmente, graduellement, en profondeur et en largeur, de sorte qu'avec le temps, ces fossés du gouvernement deviendront, sans nul doute, de petites rivières. Naturellement, les frais de construction de ces fossés devront être remboursés au moyen de taxes. S'il est possible d'assécher la vallée de la rivière Rouge, moyennant des frais relativement peu considérables, je crois qu'il serait avantageux de faire ces travaux dès maintenant, car ces terrains, une fois asséchés, sont les meilleurs du continent américain pour la culture du blé. Dans tous les cas, il deviendra avantageux de les assécher quelque jour, à n'importe quel prix. Pour le moment, le gouvernement ou les propriétaires particuliers auraient bien tort d'y faire des dépenses considérables, tandis qu'il y a, dans le voisinage immédiat, tant de bonnes terres qui n'attendent que la charrue.

Quant à la terre naturellement sèche, dans la vallée de la rivière Rouge, au Manitoba, je puis dire qu'il n'en existe point d'autre pareille. La moyenne des récoltes de blé qu'elle rapporte, ne serait pas, il est vrai, jugée bien considérable en Angleterre; mais ce n'est point la faute du sol. Les cultivateurs trouvent, je suppose, plus d'avantage à défricher imparfaitement une grande étendue, qu'à cultiver avec soin une étendue moindre. C'est ainsi qu'ils semblent disposés à travailler, dans tous les cas. Mais, somme toute, l'étendue cultivée est encore insignifiante en comparaison de celle qui est encore à l'état inculte.

* NOTE.—Il faut dire que très peu de propriétés sont affermées dans l'Ontario; les cultivateurs sont généralement propriétaires. En outre, les taxes sont très-peu élevées et n'excèdent pas 1s. 6d. l'arpent; enfin, la vie coûte moins qu'en Angleterre.

Environ 40 boisseaux par arpent est le meilleur rendement dont j'aie eu connaissance, même dans la vallée de la rivière Rouge, et je doute que le rendement de cette année dépasse de beaucoup la moitié de ce chiffre, parce qu'on n'a pu faire les semences que très tard et par un temps excessivement humide. Mais avec une culture réellement bien entendue, en mettant un peu d'engrais et laissant, de temps à autre, quelques lots en friche, je ne puis m'empêcher de croire que le rendement moyen de blé, des terres sèches de la vallée de la rivière Rouge, devrait atteindre 50 boisseaux, ou même davantage dans la moitié nord de la vallée. Plus vous approchez du sud, moins le sol est riche et plus il est sec, jusqu'à ce que, tout à fait au sud, dans les Etats du Minnesota et du Dakota, il devienne très sablonneux. Cependant, tout le sol du Manitoba est suffisamment riche.

Il y a une grande étendue de terres, généralement sèche, entre la Pointe aux Peupliers et le Portage la Prairie, soit à partir de quarante milles, environ, de la ville de Winnipeg, jusqu'à soixante-dix milles de cette même ville. J'oserai presque dire que, toutes choses considérées, on ne trouve point de meilleures terres en aussi grande étendue dans tout le Manitoba. Il n'est pas facile d'indiquer la valeur des terres dans cette section. Quelques propriétaires demandent jusqu'à $15 l'arpent, tandis que des terres tout aussi bonnes se vendraient la moitié de ce prix, ou même moins. Le chemin de fer canadien du Pacifique pénètre déjà dans ce district.

Naturellement, on ne peut obtenir d'octrois gratuits dans cette section, qui ne conviendrait donc point aux émigrants n'ayant que de faibles ressources; mais je suis porté à croire que ce district mérite l'attention des émigrants qui peuvent disposer d'un capital de £1,000 et davantage. La position et la qualité supérieure du sol lui donnent plus de valeur, aux prix mentionnés, qu'en ont les terres du *Far West*. Dans le voisinage, on peut aisément se procurer le bois et l'eau. D'après de nombreux renseignements, je suis porté à croire que, pour le moment, la production du blé revient à 2s. le boisseau, dans le district en question; mais à mesure que la région se développera, il deviendra probablement possible de produire avantageusement à un chiffre moins élevé, le sol n'exigeant que très peu de travail et d'engrais. Quand le nouveau chemin de fer sera construit, ce qui aura lieu bientôt, on pourra livrer ce blé en Angleterre, moyennant 1s. 6d. le boisseau, en sorte que du moment où le Manitoba sera convenablement cultivé, il deviendra difficile de demander 3s. 6d. le boisseau pour le blé, en Angleterre.

Mais il faudra du temps pour en arriver à cela. Pour le moment, les cultivateurs du Manitoba disposent de capitaux si faibles, comparativement à la superficie de leurs terres, qu'ils n'en exploitent encore que des étendues relativement minimes. Les avantages que cette région offre, pour la culture du blé, sont néanmoins incontestables. Sous ce rapport on ne peut lui comparer aucune partie des Etats-Unis que je connaisse ou dont j'aie entendu parler, aucune partie de l'Ontario ou de la Grande-Bretagne, si l'on tient compte du prix relatif des terres au Manitoba et dans les pays que je viens de mentionner. En sorte que, le jour où l'on utilisera, en grand, les ressources qu'offre le Manitoba pour la culture du blé, les terres à blé de ces autres pays diminueront considérablement de valeur.

Les terrains marécageux ne valent pas plus de deux dollars l'arpent dans la vallée de la rivière Rouge; on ne peut même les vendre que la moitié de ce prix à une grande distance de Winnipeg ou du nouveau chemin de fer.

On a réservé de très bonnes terres pour les Mennonites. Toutefois, la durée de la réserve est presque expirée, et comme ces colons n'occupent qu'une faible partie de l'étendue réservée, le reste va être ouvert à la colonisation générale. Je tiens ces renseignements des autorités mêmes. Si les choses doivent se passer ainsi, je recommande aux émigrants d'avoir l'œil sur cette réserve mennonite. J'ai parcouru, en voiture, un des établissements—celui qui s'étend à l'ouest et au nord-ouest d'Emerson—et je puis dire qu'il mérite l'attention. Le sol n'y est pas tout à fait aussi riche qu'entre la Pointe aux Peupliers et le Portage la Prairie, mais il est suffisamment riche et généralement assez sec. La proximité de la colonie mennonite est aussi un avantage, parce qu'elle garantit qu'on ne manquera pas de travailleurs. Je crois que ces Mennonites sont assez paisibles, mais il est absurde de les comparer, comme on l'a fait souvent, aux membres de la socité des Amis.

Cette réserve mennonite est comparativement d'un accès facile en partant de la station du chemin de fer à Emerson, de sorte que, toutes choses considérées, je crois que les cultivateurs feraient bien d'y acheter des lots, si le gouvernement consent à vendre à des prix raisonnables,—par exemple, cinq dollars l'arpent; et je ne crois pas qu'il exige davantage. A ce prix, voire même au prix de £2 l'arpent, un homme énergique réaliserait le prix de sa propriété dès la première année, et se trouverait ensuite dans la même position que s'il eût obtenu un octroi gratuit; de plus, il aurait un marché à proximité et se trouverait dans une bonne position sous tous rapports. Les émigrants qui ont un certain capital, doivent prendre toutes ces choses en considération. Ceux qui se rendront dans le *Far West*, où ils n'auront ni marché ni chemin de fer, devront rester presque oisifs en attendant l'établissement d'une voie ferrée et l'ouverture d'un marché. D'autre part, s'ils dépensent de cinq à dix dollars pour acquérir des terres de première qualité, ayant accès immédiat à un marché ou à un chemin de fer, ils pourront réaliser entièrement le prix d'achat, tandis que le colon établi sur des terres d'octroi gratuit, plus à l'ouest, attendra forcément l'ouverture d'une voie ferrée pour se livrer à l'exploitation tant soit peu en grand.

Dans la vallée de la rivière Rouge, (dont la superficie est plus grande que toute l'Ecosse,) il y a plusieurs autres étendues de bonnes terres, en outre des deux sections dont je viens de parler. On trouve, en outre, çà et là, des sections où le sol est en partie marécageux et en partie sec; mais ce n'est pas le moment d'entrer dans ces détails, et je me contenterai de dire que l'émigrant qui se sent disposé à s'établir dans ces régions, devra bien s'assurer, avant de se fixer, s'il est sûr d'avoir une route solide, pour communiquer avec le dehors, dans toutes les saisons.

Je n'ai pas besoin d'expliquer qu'une vaste étendue de la vallée de la rivière Rouge est entre les mains de spéculateurs qui l'ont achetée des métis. Le gouvernement avait accordé à ces métis 1,400,000 arpents, qui ont passé aux mains de spéculateurs de Winnipeg et d'ailleurs. Dans plusieurs cas, une bouteille de whiskey a suffi pour acheter toute une propriété. En outre, toutes les terres qui bordent les rivières Rouge et Assiniboine, sur une profondeur de deux à quatre milles, avaient été originairement réparties, en lisières, aux anciens employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui en possèdent encore une grande étendue, mais vendraient à des prix raisonnables. Si j'achetais une terre au Manitoba, je regarderais comme un avantage important d'avoir une ou deux de ces lisières aboutissant à l'eau, en outre des autres propriétés que je pourrais posséder, afin de m'assurer l'approvisionnement de bois qu'on ne trouve, pour le moment, que sur les bords de ces grandes rivières. L'approvisionnement d'eau, en abondance illimitée, est aussi un avantage, bien qu'il y ait fort peu d'endroits où l'on ne puisse pas s'en procurer en creusant des puits.

Il est bien connu que l'eau de rivière n'est pas très-bonne, que l'eau de puits n'est pas toujours de bonne qualité; de fait, une partie est passable et une très grande partie tout à fait mauvaise. Mais on n'a pas beaucoup lieu de douter que l'on ne trouve partout de bonne eau en grande abondance, en creusant des puits plus profonds, ce que tous les colons peuvent faire dès à présent.

En terminant mes observations sur le sol de cette magnifique vallée, je dois dire que, pour le moment du moins, il est désagréable par un temps humide. On ne s'imagine pas combien la boue est collante, et, quand il pleut, on voit apparaître des petites grenouilles par millions. Les colons font de la soupe avec les jambes de derrière de ces animaux et prétendent qu'elle est bonne. Je n'en ai jamais goûté.

Il n'y a pas une seule route solide dans toute la région, en sorte qu'il est impossible d'éviter la boue quand on sort par un temps humide. Les rues mêmes de Winnipeg—sauf les trottoirs—ne sont aucunement solides, en sorte que, par un jour de pluie, les chevaux y enfoncent jusqu'au genou et les voitures jusqu'à l'essieu. Nul doute, cependant, que toutes ces choses s'améliorent par degrés; car il est réellement inconcevable qu'un pays qui peut si bien fournir tous les conforts de la vie, demeure dans un état si désagréable, quand ses propres habitants peuvent si aisément remédier à tous ces inconvénients. Il faudra naturellement du temps pour faire toutes ces améliorations,

mais elles se réaliseront dans une période assez limitée. (*) Par le chemin de fer, on pourrait faire venir à Winnipeg du gravier et des pierres en abondance. Toutefois, dans les districts ruraux, les routes empierrées seront encore rares pour longtemps; mais elles ne sont nécessaires que pendant deux ou trois mois de l'année, car lorsque le temps est sec, le sol lui-même fait d'excellents chemins qui peuvent supporter n'importe quel roulement, et, pendant l'hiver, le sol est dur comme fer dans toute la région.

Un autre inconvénient du Manitoba est la présence des étourneaux en si grand nombre; il y en a des millions. Si l'on ne prend pas des mesures pour les détruire, les récoltes en souffriront considérablement. Toutefois, comme leur chair est bonne à manger, nul doute que le nombre en diminuera bientôt. Les moustiques sont un peu gênants, mais pas à l'excès.

Mais la plus grande plaie du Manitoba, un véritable fléau, selon moi, c'est l'invasion périodique des sauterelles, ou autres insectes de ce genre qui dévorent toutes les plantes. Répartis sur un certain nombre d'années, leurs ravages ne sont pas précisément désastreux; mais si les sauterelles faisaient leur apparition pendant deux ou trois années successives, la disette serait grande, tant pour les habitants que pour les animaux. L'expérience du passé permet néanmoins d'espérer que ces invasions n'auront lieu que rarement. Dans le cours du siècle présent, les sauterelles n'ont apparu que deux ou trois fois en nombres dévastateurs, et cela à de longs intervalles. Si ces invasions ne sont pas plus terribles à l'avenir que dans le passé, personne n'aura lieu d'éviter cette région pour cette cause.

Il faut considérer aussi la longueur des hivers. Pendant cinq mois, le sol est dur comme fer, et la température beaucoup plus basse qu'elle n'a jamais été en Ecosse. Toutefois, cette température est supportable. Des personnes qui vivent depuis des années dans le pays, ont parfaitement conservé la santé; elles déclarent même que ce froid n'est point aussi désagréable que les hivers humides et brumeux de la Grande-Bretagne. Les rhumes sont très rares sous le climat. L'air toujours sec, même par un temps humide et froid, les prévient. Je me suis moi-même couché avec mes vêtements humides, pendant que le vent soufflait à travers notre tente, et, le lendemain matin, je me suis levé frais et dispos, sans la moindre trace de rhume. Pendant l'hiver, on peut geler à mort, mais jamais on n'attrapera de rhume. Le climat est donc incontestablement salubre; toutefois, pendant l'hiver, il ne faut point s'éloigner de la maison sans être bien muni de vêtements chauds et de robes de buffle.

Naturellement, les travaux de la terre sont suspendus pendant l'hiver; mais le cultivateur a son temps occupé par les travaux suivants: construire divers bâtiments, charroyer du bois, battre le grain et le transporter au marché ou à la station du chemin de fer, prendre soin des bestiaux, etc., etc.

A propos de bétail, je doute qu'il forme jamais une partie importante de l'exploitation agricole, dans la vallée de la rivière Rouge. La longueur de l'hiver et la nécessité de tenir les bestiaux à l'étable font qu'il sera toujours dispendieux d'élever des bestiaux, comparativement, du moins, à ce qu'il en coûtera dans le *Far West*, au pied des Montagnes Rocheuses, où les hivers sont beaucoup plus doux et où l'on n'est jamais obligé de tenir les bestiaux à l'étable. Un fait certain, c'est que, pour le moment, les bestiaux sont très rares dans toute la région. A part les inconvénients signalés, la culture du blé est celle qui, pour le moment, doit enrichir cette région qui n'a point, sous ce rapport, de rivale dans le monde. On peut même dire la culture du blé et celle des pommes de terre; toutefois, ce tubercule ne convient pas aussi bien pour l'exportation. Les navets, les carottes et autres légumes atteignent un très grand développement. Je n'ai pas vu de champs de fèves et, pourtant, je ne puis m'empêcher de dire que le sol leur est favorable et que, de temps à autre, on ferait bien d'en semer alternativement avec le blé. L'avoine donne un très fort rendement par arpent, mais elle ne pèse pas beaucoup au boisseux; elle mûrit trop vite. Il est probable qu'on en trouvera bientôt une variété plus convenable pour le climat. De même pour le

(*) On s'occupe actuellement de diviser le Manitoba en districts municipaux; et l'un des premiers devoirs des municipalités sera de s'occuper des routes, dans la province.

blé ; ce serait un grand avantage pour cette région, si l'on pouvait en découvrir une variété qui supporterait l'hiver ; aujourd'hui, on n'y cultive que le blé de printemps. Les travaux se trouveraient mieux répartis si l'on pouvait semer le blé l'automne, et nul doute aussi que la récolte serait plus abondante.

La question de la main-d'œuvre n'a encore offert aucune difficulté. Les travailleurs ne sont pas en grand nombre, il est vrai, mais la demande n'en est pas considérable non plus. Si le capital devenait plus abondant, nul doute que les travailleurs se présenteraient en nombre dans la région. A l'époque des récoltes, il arrive des travailleurs venant jusque du sud des Etats-Unis et se dirigeant vers le nord, jusqu'au Dakota. Nul doute qu'ils se rendraient jusqu'au Manitoba, s'ils avaient chance d'y trouver de l'ouvrage. Puis il y a les Mennonites, les sauvages et les métis qui, bien que paresseux, aiment l'argent et s'habitueront graduellement au travail pour en gagner. Pendant longtemps aussi, il viendra, chaque année, de nombreux immigrants qui s'engageront probablement comme journaliers, pendant une saison, avant de s'établir sur des terres.

Je parlerai maintenant du territoire du Nord-Ouest, où doivent se rendre les émigrants qui veulent obtenir des concessions gratuites. Mais avant de quitter la vallée de la rivière Rouge, je tiens à dire que si, avant la publication de ce rapport, le gouvernement offrait, à titre de concessions gratuites, les terres des Mennonites déjà mentionnées, il serait, pour le moment, plus avantageux de s'y établir que d'aller plus à l'ouest. Nul doute que cette question sera prochainement décidée, et tous les émigrants qui partiront la saison prochaine, pourront obtenir des renseignements, à cet égard, des agents d'émigration.

Laissant la vallée de la rivière Rouge, en partant d'un point situé à 25 milles environ à l'ouest du Portage La Prairie, ou 90 milles à l'ouest de Winnipeg, nous traversons un plateau élevé et sablonneux, ce qui porterait à croire que la vallée de la rivière Rouge pourrait bien avoir été autrefois un grand lac dont la limite se trouvait sur ce plateau. La région présente maintenant un aspect bien différent de celle que nous avons traversée depuis notre entrée dans la vallée de la rivière Rouge, à Glyndon, Etat du Minnesota. A partir de ce dernier point, jusqu'à celui où nous sommes, le sol est partout aussi uni qu'une table, et l'on n'aperçoit ni un arbre, ni une hutte—rien que l'herbe, à perte de vue. Au premier abord, cette vue semble monotone, mais on s'y accoutume bientôt. Mais maintenant que nous sommes arrivés dans la vallée de la rivière Rouge, rien de tout cela; sur ces plateaux sablonneux, on se croirait en Angleterre, sans la rareté des maisons et de la population. Le terrain de cette nature s'étend de la vallée de la rivière Rouge à la Grande Plaine, distance d'environ 15 milles. Çà et là, il y a de très bons lots sur ces plateaux—le sol est plus sablonneux que dans la vallée de la rivière Rouge et ne supporterait pas d'aussi fortes récoltes, mais il est très bon, profond et noir. J'ai passé la nuit chez un meunier qui a acheté 480 arpents de ces terrains, moyennant deux dollars l'arpent, environ; ces terrains sont bien boisés et l'on y trouve de l'eau excellente en abondance. Ils ont aussi l'avantage d'être entourés des plateaux sablonneux susmentionnés, qui ne seront pas occupés d'ici à longtemps et que le propriétaire en question peut utiliser gratis en attendant.

La Grande Plaine que nous atteignons après une demi-journée de marche à travers la région mixte susmentionnée, offre un aspect presque aussi monotone que la vallée de la rivière Rouge. Point d'arbres, point de cours d'eau, mais de l'eau en abondance dans les puits. Plusieurs colons sont établis sur la plaine, où il y a place pour un grand nombre d'autres. Le sol paraît bon et sec, mais il est un peu trop sablonneux. Toutefois, les terrains noirs ont une bonne épaisseur, peut-être 19 pouces en moyenne, et les récoltes ont belle apparence et un bon poids ; le blé rapporte environ 20 ou 25 boisseaux à l'arpent. L'herbe n'est pas très forte en cet endroit; le sol est trop sablonneux et trop sec pour cela. La superficie de cette plaine est d'environ mille milles carrés. Je n'y ai pas vu beaucoup de terrains humides, pas plus qu'il n'en faut pour produire du foin en quantité suffisante. Somme toute, c'est un assez bon endroit pour s'y établir. Mais, naturellement, le sol ne conservera pas aussi longtemps ses qualités que s'il était plus lourd.

Quittant la Grande Plaine, nous traversons, sur un parcours de 20 milles, une région de marais et de broussailles où les colons sont peu nombreux. Cela nous mène près de Minnedosa, sur la Petite Saskatchewan, où il y a quelques colons. Tout ce terrain marécageux et tourmenté est décidément de qualité supérieure, et l'on dit que plusieurs des étangs sont faciles à drainer. Toutefois, c'est là une dépense que personne n'entreprendra dans le moment. Comme pâturage, cette section est, dès à présent, excellente et produit du foin en grande abondance; ainsi, les colons qui veulent se livrer à l'élève du bétail et faire peu de labours, pourraient s'y établir avec avantage. Les canards pullulent sur ces étangs. Minnedosa porte le nom de cité, mais c'est un tout petit village. On y voit cependant plusieurs bons magasins, une scierie, un moulin à farine, une forge, des hôtelleries, etc. La Petite Saskatchewan est une rivière assez considérable dont l'eau est très bonne; ses rives sont bien boisées à une assez grande distance dans les terres. Sur un parcours de 10 milles à l'ouest de Minnedosa, on trouve encore des étangs et des broussailles. Sur les 20 milles suivants, prairie onduleuse, généralement d'assez bonne qualité, et çà et là des terrains marécageux qui ne peuvent produire que du foin. Sur ce parcours de 20 milles, nous n'avons pas trouvé de bonne eau, presque pas d'arbres et seulement un petit nombre de colons. Dans cette section, le sol me semble un peu trop alcalin. L'apparence de l'herbe et le goût de l'eau indiquent cela. Sur les quelques milles suivants, le terrain est trop bas et trop humide pour qu'on puisse le labourer. Nous arrivons au lac Plat, à 40 milles de Minnedosa, où il y a un poste de la police à cheval.

L'eau du lac Plat est claire et les bords sont sablonneux; les alentours offrent un joli paysage, et l'on y trouve une excellente hôtellerie. Au nord-est du lac Plat, en se dirigeant vers la Montagne du Dauphin, les colons sont, en majorité, des Ecossais. Au sud, il y a peu de colons, bien que la terre et l'eau soient bonnes; mais le bois y est comparativement rare, tandis qu'on en trouve en abondance au nord. Ce district mérite l'attention. Il a été négligé parce que l'on a découvert une section meilleure, plus à l'ouest. Mais plusieurs emplacements les plus avantageux sont actuellement occupés, en sorte que dans le grand district qui longe la rivière aux Chênes, jusqu'au lac Plat, on ne peut obtenir maintenant de concessions gratuites de très-bonne qualité, à moins que l'on ne veuille se rendre encore plus à l'ouest que le district susmentionné, où le sol est de qualité supérieure. Le sol a de 12 à 18 pouces d'épaisseur dans ces environs, et repose sur une couche assez dure qui n'est pas trop sablonneuse. On a grand besoin d'un forgeron au lac Plat. Peut-être un menuisier y réussirait aussi. Naturellement, ces artisans pourraient obtenir des concessions gratuites.

A partir du lac Plat, en se dirigeant vers l'ouest, jusqu'au village de Birtle, sur la rivière à la Queue d'Oiseau, parcours de 20 milles, le sol est encore bon, généralement; par endroits même, il est excellent. Il y a encore peu de colons dans ce district, mais nombre des meilleurs lots sont pris. Il y pousse d'excellent foin en abondance dans les marais, qui sont fort étendus et pas trop humides. On pourrait presque tous les assécher facilement en coupant des tranchées aboutissant aux ruisseaux profonds, qui sont nombreux. Sur ce parcours de 20 milles, entre le lac Plat et la rivière à la Queue d'Oiseau, les colons trouveraient encore beaucoup de bonnes terres de concession gratuite. Le bureau des terres se trouve à Birtle, et les employés sont très-capables et très-obligeants. Le paysage est assez varié et, presque partout, le sol est riche et profond. Somme toute, c'est décidément une bonne localité. Lors de mon passage en cet endroit, les terres n'étaient pas toutes arpentées, et les immigrants se trouvaient dans l'indécision, parce qu'en s'établissant sur des terres qui ne sont pas de concession gratuite, ils s'exposent à être forcés, plus tard, de les quitter ou de payer le prix qu'on en demandera. La saison prochaine cette difficulté n'existera plus, du moins dans ce district.

Il ne faut pas oublier que cette localité se trouve à plus de 200 milles de Winnipeg, et que jusqu'au jour où le chemin de fer Canadien du Pacifique y passera, les colons n'auront point de marché pour leurs produits. Les nouveaux colons pourront en acheter un peu et le gouvernement fera peut-être des achats considérables, dans la dite localité, pour l'alimentation des sauvages; mais ces ventes seraient insuffisantes. Dans un pays aussi fertile, les colons n'ont pas à craindre la disette, même sans le chemin

de fer; mais quand la ligne y passera, il me semble qu'ils devront bientôt se créer une honnête aisance. Les ouvriers employés à la construction du chemin de fer auront besoin d'une grande quantité de produits agricoles.

En me rendant de Birtle au Fort Ellice, j'ai fait un détour, à l'est de la rivière à la Queue d'Oiseau, et traversé une réserve des sauvages, où j'ai vu les plus belles terres imaginables, presqu'aussi fortes que celle de la rivière Rouge, produisant du foin de qualité supérieure, bien boisées et bien arrosées et offrant un paysage assez varié. Les émigrants qui s'établiront dans ce district n'en auront certainement point de regret. Ici la grande rivière Assiniboine coule en replis tortueux, à travers une immense gorge, large d'environ un demi-mille et se trouvant à 200 ou 300 pieds au-dessous du niveau de la prairie environnante. Sur une distance de deux au trois milles, à partir de l'une ou l'autre rive, le sol est trop léger et sablonneux; mais plus loin, il est généralement bon. Nous dirigeant vers le nord, à partir du Fort Ellice jusqu'à la rivière aux Coquilles, nous traversons d'abord deux ou trois milles d'un terrain léger; sur les dix milles suivants la terre est plus forte, le sol a deux pieds d'épaisseur et repose sur une couche assez ferme; toutes ces terres sont parfaitement arables, sauf quelques grands marais à foin que l'on pourrait aisément assécher, mais qui valent peut-être mieux dans leur état actuel. En continuant au nord, vers la rivière aux Coquilles, la terre est encore plus forte, mais beaucoup puls tourmentée; on y trouve plus d'étangs, de bois et de broussailles. Règle générale, dans cette région du Nord-Ouest, il m'a semblé que les terres les plus fortes sont presque toutes coupées par des marais et couvertes de broussailles, ce qui est naturel, parce que le sol plus léger et plus sablonneux n'est point entrecoupé d'étangs, et les broussailles, le bois, etc., etc., n'y poussent pas aussi bien que sur les terrains plus forts. Par suite, le colon qui veut s'établir sur les meilleures terres, doit s'attendre à des travaux plus considérables de défrichement et de drainage, avant que toute sa propriété soit prête pour la charrue. Il n'y a encore qu'une faible étendue occupée dans le vaste district borné à l'ouest et au sud par l'Assiniboine, au nord-ouest par la rivière aux Coquilles et à l'est par la rivière à la Queue d'Oiseau, sauf le long de ce dernier cours d'eau et environ trente familles à l'établissement de la rivière aux Coquilles. Tous les colons de ce district auxquels j'ai parlé me semblent heureux et contents, et je crois qu'ils ont raison de l'être. On trouve ici des terres aussi bonnes qu'à l'est de la rivière à la Queue d'Oiseau, autre district dont j'ai déjà parlé, et les terres de ces deux districts sont meilleures que dans toute autre localité plus à l'ouest, sur un parcours de plusieurs milles, passé l'Assiniboine. De fait, quand tout le district de la rivière aux Coquilles et la région qui se trouve à l'est seront occupés, il est possible que les immigrants se rendant au Nord-Ouest aient à traverser plus de 100 milles de terres pauvres ou de qualité médiocre, avant d'atteindre le voisinage des montagnes aux Amadouviers, où l'on trouve, dit-on, en abondance, des terres de la meilleure qualité. Cette lointaine région du Nord-Ouest présente un très-grand désavantage comparativement à la vallée de la rivière Rouge, c'est que la saison des semences et celle des récoltes y sont plus courtes de plusieurs jours—une semaine ou dix jours quelquefois. Les colons de cette région feraient donc bien, selon toutes probabilités, de ne pas compter trop exclusivement sur leurs récoltes. On ne saurait imaginer un plus beau district pour les vaches laitières.

29 *août*.—En compagnie de M. McDonald, facteur de la compagnie de la Baie d'Hudson, nous quittons le fort Ellice et faisons dix milles au nord-est pour aller voir M. Dawson, du Lincolnshire, qui s'est établi en cet endroit l'année dernière; nous traversons une vaste étendue de terres excellentes. M. Dawson est établi sur la rive ouest de la rivière aux Serpents, sa propriété est magnifique, il a de belles récoltes. Il vient d'acheter huit ou neuf beaux galloways. M. McDonald, qui connaît bien le pays, m'informe que sur une grande distance, au sud du Fort Ellice, le sol est bon mais dépourvu de bois, excepté sur les bords de la rivière. M. McDonald a une haute opinion des terres qui se trouvent à l'ouest de la rivière Qu'Appelle et dans le district des montagnes aux Amadouviers, bien que le sol ne soit pas bon sur les dix-huit premiers milles à l'ouest de l'Assiniboine. C'est également ce que dit M. McLean, facteur de la Baie d'Hudson au Fort Qu'Appelle, que j'ai eu le plaisir de rencontrer

au Fort Ellice. M. McDonald m'informe aussi qu'au nord-ouest de la rivière aux Coquilles, la région ne convient qu'à l'élève du bétail; elle est fort tourmentée et les saisons y sont très changeantes. La région boisée ne commence qu'au nord du Fort Pelly, qui se trouve à 120 milles au nord du Fort Ellice. M. Marcus Smith, attaché à l'exploration du chemin de fer Canadien du Pacifique, est venu au Fort Ellice aujourd'hui. Il explore cette région, en tous sens, depuis neuf ans, et il me donne beaucoup de renseignements importants et précis que j'ai notés, çà et là, dans le cours de ce rapport. Nous partons convaincus que nous ne trouverons nulle part de plus belles terres que celles des meilleures sections des districts de la rivière à la Queue d'Oiseau et de la rivière aux Coquilles; et comme une très faible étendue de ces districts est encore inoccupée, je ne doute pas que d'ici à deux ans, les immigrants ne puissent y trouver des terres qui leur conviendront.

Partis du Fort Ellice et nous dirigeant vers le sud-est, en suivant la rive nord de l'Assiniboine, nous traversons soixante milles de prairie onduleuse, dénuée d'arbres—dont le sol est généralement trop léger, bien que, çà et là, on rencontre un lot de terre assez forte; peu de colons sur tout ce parcours. Sur l'une des réserves des sauvages, je vois d'excellentes récoltes, indiquant une culture bien entendue, aussi bonne, de fait, que dans aucune autre partie du Canada. Toutefois, je regrette d'avoir à dire que les sauvages du Nord-Ouest ne sont pas généralement aussi actifs que semblent l'être ceux de cette réserve. Le sol de cette réserve est assez sablonneux et, par suite, d'une culture moins difficile que les terres plus fortes; à ce point de vue, il convient bien à des commençants tels que les sauvages, et je recommanderais presque au gouvernement canadien de veiller à ce que tous les sauvages soient établis sur des terres de cette catégorie. Sur d'autres réserves où les terres sont bien plus fortes, et par suite, plus difficiles à cultiver, j'ai constaté des résultats beaucoup moins satisfaisants. A l'embouchure de la rivière au Chien, il y a une de ces réserves dont le sol est un de ces alluvions bas de même qualité que celui de la vallée de la rivière Rouge; mais il ne convient pas aussi bien à la manière de cultiver des sauvages que les terrains plus légers de la plaine. De ce point, en nous dirigeant vers Rapid City, nous traversons encore, sur un parcours de douze à quatorze milles, la prairie dénuée d'arbres—sol, assez sablonneux généralement, noir, épaisseur de quinze pouces, reposant sur de la marne assez sablonneuse. Sur ces terrains légers, l'herbe n'est pas forte; mais c'est de bonne herbe et, avec le temps, ce district deviendra peut-être renommé pour l'élève des moutons. Nous voyons peu de cours d'eau, mais on nous dit que l'on obtient de bonne eau en creusant des puits. Je converse avec un colon venu de l'Ontario; il préfère, me dit-il, ce sol léger et fin aux terres fortes situées plus au nord, où la saison des semences et celle des récoltes sont trop courtes. A ce point de vue, il a raison; mais je préférerais les terres fortes, me contentant de semer ce que je pourrais récolter facilement pendant la saison, si courte qu'elle soit, et consacrant le reste de ma propriété à l'entretien de vaches laitières, comme je l'ai déjà indiqué. En approchant de Rapid City, la terre devient plus forte et aussi (comme conséquence, je suppose) plus entrecoupée d'étangs et de buissons. Tous les bons lots du district de la Petite Saskatchewan, près de Rapid City, me semblent occupés. Rapid City se développe rapidement. C'est une localité bien située—pas trop unie et qui rappelle beaucoup Winnipeg et le Portage la Prairie. Les plâtriers y gagnent 14s. par jour et les menuisiers 9s. On est en voie d'établir, dans le voisinage immédiat de Rapid City, un collège d'agriculture dans le genre de celui de Guelph, Ontario, où l'on est allé chercher des professeurs. Le collège de Guelph se maintient par ses propres ressources, me dit-on, grâce au travail des étudiants, et l'on espère qu'il en sera de même de celui-ci. Le collège possédera 1,000 arpents de terre. Le soin de l'intérêt public et l'esprit d'entreprise m'ont semblé remarquables à Rapid City et dans les environs. Dans un rayon de deux milles de Rapid City, les bonnes terres se vendent de $10 à $20 l'arpent; plus loin de $3 à $5 environ. Plus loin encore, au sud de Rapid City, dans la Grande Plaine, il y a beaucoup de bonnes terres. Les récoltes ont belle apparence; çà et là des terres alcalines; le bois et l'eau sont rares; mais on croit qu'il sera facile de se procurer de l'eau en creusant des puits.

Passant au sud-est, nous voyons plusieurs terrains à gravier, d'autres pierreux, aussi quelques étangs à sec dans le moment et produisant de bonnes récoltes de foin. Le foin naturel est généralement plus fort ici que sur les plaines plus élevées dont le sol est de même qualité. Il y a beaucoup de terres de concession gratuite sur cette plaine ; elles ne sont pas toutes de première qualité, mais, en recherchant soigneusement, no trouve des lots excellents. Toutefois, ce district est aussi dénué d'arbres que n'importe quelle partie de la rivière Rouge. Somme toute, si l'on pouvait se procurer plus facilement le bois de construction et le bois de chauffage, je crois fermement que la proximité de Rapid City et des eaux navigables de l'Assiniboine, ainsi que les mérites agricoles de cette région, ne manqueront pas d'y attirer de nombreux colons. Ici, les rives de l'Assiniboine sont peu élevées—ce n'est plus une gorge profonde comme au Fort Ellice—et les terrains contigus sont de qualité supérieure. A la traverse du Rapide, le gardien a de bonnes récoltes de blé, d'avoine et de pommes de terre. Le blé semble devoir rendre 30 boisseaux à l'arpent, mais les étourneaux auront bientôt diminué ce rendement. A cinq milles au sud de l'Assiniboine, nous trouvons la marne sablonneuse noire, de 18 pouces d'épaisseur, reposant sur une couche assez dure ; aussi, de nombreux lots de gravier ; bonne eau en abondance ; on peut se procurer du bois aux collines de Brandon, à trois milles de là. Le sol s'améliore généralement, à mesure que l'on approche de ces collines. Il y a beaucoup de colons dans ce district, mais nombre de bonnes terres sont encore inoccupées. La terre est un peu plus forte ici que sur les prairies dénuées d'arbres que nous venons de traverser, mais pas aussi forte que dans le district tourmenté et marécageux de la Petite Saskatchewan, ou dans les districts de la rivière à la Queue d'Oiseau et de la rivière aux Coquilles. Somme toute, ce district des collines de Brandon est certainement avantageux ; mais, naturellement, toutes les meilleures concessions gratuites y sont prises. Toutefois, on m'assure que, dans le voisinage, il est encore possible de s'en procurer de très bonnes, et, naturellement, on peut acheter nombre de lots du chemin de fer qui ne sont pas encore occupés, et ils ne se vendront probablement pas à des prix très élevés, bien que, pour le moment, je ne puisse rien dire de positif à cet égard. (*)

Nous traversons ensuite la Grande Vallée, où il y a beaucoup de bien meilleures terres, presque toutes occupées, et une assez grande étendue de terres à gravier, sur lesquelles il y a encore peu de colons. En arrivant au bureau des terres de Souris, l'agent nous informe que l'on conseillera aux immigrants qui viendront dans ce district, la saison prochaine, de se rendre à vingt milles plus loin au sud, dans la plaine de la Souris et, vers l'ouest, dans le voisinage de la rivière aux Prunes où, dit-il, on trouve de bon bois et de meilleures terres que toutes celles qui ont été arpentées, jusqu'à présent, dans cette région. Je regrette qu'un accident arrivé à l'un de nos chevaux m'ait empêché de prolonger ma route vers l'ouest, pour visiter ce district de la rivière aux Prunes ; mais je suis porté à croire que les informations que m'a données l'agent sont exactes, parce qu'un autre monsieur, bien digne de foi, m'a dit, au Fort Ellice, que les terres qui avoisinent le lac aux Chênes (par lequel la rivière aux Prunes se jette dans la Souris) sont de très bonne qualité. Je doute, néanmoins, que ces terres soient aussi bonnes, aussi fortes que les meilleures terres de la région de la rivière à la Queue d'Oiseau et de la rivière aux Coquilles.

Nous passons la nuit à Milford, petite ville de fondation récente, où il y a deux magasins, une forge, une scierie, et où l'on travaille à construire un moulin à farine qui sera prêt l'année prochaine. Le jour suivant, nous visitons MM. Callander et Reid, établis à cinq milles au sud-est de Milford, sur les bords de la rivière aux Chênes : bonne eau, bois en abondance, position magnifique, excellente propriété. Si le paradis de l'agent des terres, à la rivière aux Prunes, offre autant d'avantages que cet emplacement, je puis le recommander sans crainte. Mais, dans ces environs, il n'y a point de concessions gratuites—en n'en trouve qu'aux environs de la vallée de Lang, où la Souris, coulant de l'ouest, forme un coude vers le nord. Partant de chez MM. Callander et Reid et nous dirigeant vers la vallée de Lang, nous traversons, sur les sept ou huit premiers milles, une assez bonne prairie, puis une grande étendue de terrain assez

* Note.—Le prix maximum des terres du chemin de fer, sur la ligne canadienne du Pacifique, est de $5 (£1) l'arpent.

montagneux, environ cinq milles du nord au sud et quinze de l'est à l'ouest. Dans ce district montagneux, il y a plusieurs beaux lacs et beaucoup de bonnes terres à pâturage et à foin ; il y a aussi du bois et beaucoup de gros gibier, évidemment. J'ai pu apercevoir un ours, nombre de renards et quelques chevreuils. On ne saurait imaginer de plus belle région pour la chasse. Dans cette admosphère pure et vivifiante, les chevaux ne se fatiguent presque pas. La vallée de Lang, au coude de la Souris, forme une sorte de plongement de la prairie environnante ; son étendue n'est pas considérable. Un joli petit cours d'eau la traverse ; c'est le dernier que nous verrons d'ici à longtemps. Presque partout, dans la vallée, il pousse d'excellent foin ; quelques lots sont assez secs pour la charrue. M. Lang dit qu'à l'ouest de la rivière aux Prunes, on trouve de bonnes terres à une assez grande distance.

En quittant la vallée de Lang, nous entrons dans un vaste district de prairie onduleuse qui s'étend vers le sud, sur un parcours de vingt milles environ, jusqu'aux Montagnes à la Tortue et, vers l'ouest, sur des centaines de milles. Sur les confins de cette plaine contiguë à la vallée de Lang, il y a du bois, et le seul colon qui s'y est établi me dit qu'il a trouvé de bonne eau en creusant un puits de huit pieds. Une grande étendue de terre qui se trouve près de là, mérite l'attention. Dans l'endroit où l'on a creusé le puits susmentionné, le sol noir a deux pieds d'épaisseur et repose sur des couches d'argile et de sable. Dans tout le voisinage, on n'aura point de drainage à faire, ni de buissons à couper. Il y a quelques marais à foin, mais pas plus qu'il n'en faut ; sur deux arpents contigus, il y en a un de propre au labourage. Sur les bords de la Souris, il y a assez de bois pour les colons établis sur les lots immédiatement voisins ; quand ce bois sera épuisé, on pourra toujours, je crois, se procurer des planches à la scierie de Milford. Somme toute, je crois pouvoir recommander ce district à l'attention des immigrants qui pourraient se décourager à la vue des étangs et des broussailles des terres plus fortes que l'on trouve aux abords de la rivière aux Coquilles et au-delà.

Mais il ne faut pas supposer que toute cette vaste plaine de la Souris soit également bonne. J'y ai passé plusieurs jours, la parcourant presque en tous sens, et je n'y ai rien trouvé de mieux que l'étendue déjà mentionnée, égale, à peu-près, à celle d'un township, ou trente-six milles carrés, dans le voisinage de la vallée de Lang. Au-delà, en se dirigeant vers l'ouest, sur un parcours d'environ quinze milles, il y a beaucoup de bonnes terres à gravier, sol très peu profond et, en grande partie, pierreux. Mais, çà et là, on rencontre un bon lot ; et, naturellement, les émigrants qui s'y rendront l'année prochaine, ou l'année suivante, pourront s'y procurer de bons lots, vu qu'il n'y a encore qu'un ou deux colons. J'ai voyagé plusieurs jours dans cette plaine sans rencontrer un être humain ou sans en voir trace—c'est un parc immense, où l'on aperçoit, de temps à autre, un renard égaré, un chevreuil, un putois ou quelques os de buffle. Il n'y a plus de buffles dans cette région ; à une certaine époque, il y en avait des centaines de mille.

Continuant plus à l'ouest, nous ne trouvons pas de changements dans la nature de la région ; mais en tournant dans la direction sud, loin du voisinage de la Souris, nous rencontrons plus fréquemment de bons lots de terre. La prairie devient plus onduleuse, les marais à foin plus nombreux et dans quelques-uns très-étendus. Mais, en somme, je doute que cette vaste plaine de la Souris contienne plus de trente ou quarante pour cent de son étendue de terres arables. Mais en disant cela, je dois expliquer que je parle ici avec toute l'exigence d'un Manitobain qui condamne d'avance toute terre sur laquelle il faut faire quelque dépense pour la rendre arable et fertile,—doctrine fort admissible dans un pays où il y a tant d'excellentes terres que l'on peut se procurer pour rien ou presque rien. Nous partons directement pour les Montagnes à la Tortue et nous avons à traverser un terrible marais dont l'étendue est d'au moins 40 milles carrés. Je ferais maintenant un long détour pour éviter de traverser de nouveau ce marais. Au milieu, se trouve le lac Blanc, où les canards pullulent ; nous voyons aussi de nombreuses bandes d'outardes ; et, sur la plaine de la Souris, il y a plus de gibier de prairie que nous n'en avons rencontré partout ailleurs—c'est une localité extraordinaire pour le gibier. Les Montagnes à la Tortue se trouvent contiguës à la frontière des Etats-Unis et, sur un parcours de 5 à 6 milles au nord, il

y a de grandes étendues de bien bonnes terres sur lesquelles plusieurs colons sont établis, mais il reste encore beaucoup de place. Les émigrants qui veulent s'établir à cet endroit devront prendre le convoi d'Emerson. Sous bien des rapports, cette localité est avantageuse. Le bois est en abondance sur les Montagnes à la Tortue, et de nombreux cours de très-belle eau coulent de ces montagnes dans la direction nord. Le sol est de qualités diverses, mais d'ici à un an ou deux, pour le moins, tous les immigrants pourront se procurer de bons lots dans cette localité. Le sol ressemble beaucoup à celui de la plaine de la Souris ; peut-être la terre y est une idée plus forte ; c'est de la marne noire sablonneuse, de 12 à 18 pouces, peut-être de 2 pieds d'épaisseur en certains endroits : le sous-sol est assez dur, mais pas trop pour que les colons s'en plaignent. Il y a aussi de très-belle chaux dans ce district. Les broussailles sont assez rares, et il n'y a pas trop de terre marécageuse ou à foin ; quelques lots sont trop pierreux, mais les immigrants ne sont pas forcés de s'y établir pour le moment. On me dit qu'il y a actuellement 150 colons dans le district, mais des milliers peuvent y trouver place. Le bureau des terres se trouve au lac Blanc. Le plus grand désavantage de ce district, c'est qu'il n'y a aucune probabilité qu'un chemin de fer y soit établi immédiatement ; cependant, je ne puis comprendre, pour ma part, comment un si bon district pourrait demeurer longtemps sans habitants et sans chemin de fer. Dans tous les cas, d'ici à un an ou deux, un si grand district ne peut manquer d'offrir un assez bon marché, du fait que les nouveaux immigrants devront acheter des provisions. Tout bien considéré, l'eau et le bois s'y trouvent en abondance ; c'est un district où il semble avantageux de s'établir et où la place ne manque pas. Toutefois, les émigrants qui arriveront dans la saison des pluies, ne devront pas s'en approcher, parce que les cours d'eau qui coupent le sentier sont considérables, il n'y a point de ponts, et je ne conseille à aucun honnête homme de tenter la traverse à gué de ces cours d'eau. De fait, il est toujours difficile de voyager au Manitoba, pendant la saison pluvieuse. Des Montagnes à la Tortue jusqu'à la rivière Badger, le sol est à peu près le même que celui que je viens de décrire, si ce n'est que les arêtes pierreuses ou à gravier deviennent plus fréquentes, et qu'on s'éloigne toujours de plus en plus du beau district boisé des Montagnes à la Tortue. En descendant la rivière Badger, qui est petite mais dont l'eau est fort belle et dont les rives sont boisées, on trouve, me dit-on, assez de concessions gratuites pour un grand nombre de colons. Au lac à la Roche, plusieurs milles plus bas, il y a déjà 150 colons.

Sur un parcours de 16 milles plus à l'est, en traversant une région assez sauvage, pour atteindre le village de l'Eau-claire, nous ne voyons pas trace de colons avant d'arriver au village, où il y en a en assez grand nombre, tous mieux établis que les colons plus à l'ouest me semblent l'être jusqu'à présent. De fait, quelques-uns semblent fort à l'aise. J'apprends que, dans ces environs, les terres sont à peu près toutes occupées ou vendues, et qu'il en est de même à l'est de cette colonie, district que nous traverserons bientôt.

De l'Eau-claire à Pembina, nous voyons de bonnes récoltes d'avoine, d'assez bonnes récoltes de blé et d'excellentes pommes de terre. Ce district est fort uni et de très-belle qualité ; presque chaque arpent de terre est propre au labourage ; mais les terres ne valent pas moins de $3 à $5 l'arpent. On trouve la même qualité de terre jusqu'à quelques milles à l'est de la traverse de la rivière Pembina. Plus loin, le sol est encore meilleur, mais tellement entrecoupé de fondrières et couvert de broussailles, qu'une faible portion seulement est propre à la culture. Arrivés à cinq milles de Mountain City, nous traversons un district aussi bon qu'aucun de ceux que nous avons vus jusqu'à présent. Je converse avec un colon venu de l'Ontario il y a trois ans avec $500, et qui acheta 320 arpents pour lesquels il vient de refuser $3,500. Ici le sol est légèrement onduleux, bien sec, bien boisé et assez riche. Le terrain noir atteint jusqu'à trois pieds de profondeur. Je crois que nous n'avons pas encore vu de terres réunissant de meilleures qualités générales que cette partie du district de Pembina. On dit qu'après la première année, le blé donne un rendement moyen de 35 boisseaux, mais, d'après ce que j'ai vu, il m'est difficile d'ajouter foi à cette assertion. Dans trois ou quatre semaines, il y aura dans ce voisinage, trois ou quatre expositions de bestiaux. Plusieurs colons sont en voie de construire de jolies

maisons en bois, en avant de leurs huttes de tronc d'arbres. Des églises et des écoles sont en voie de construction et quelques-unes sont achevées ; somme toute, ce district prend une apparence de bien-être qui, si l'on considère que ce n'était que la prairie il y a trois ou quatre ans, est bien propre à encourager les colons de l'ouest. A quelques milles à l'est de Mountain City, nous descendons de nouveau dans la vallée de la rivière Rouge, avec ses magnifiques terres à blé tout unies ; mais la bonne eau est rare et on n'aperçoit des arbres qu'à une grande distance.

Mon rapport est terminé. Comme conclusion, je dois dire que, malgré l'excellente qualité du sol, le Manitoba est une région qui ne convient pas à tout le monde. Comme dirait Bailie Nicol Jarvie, "on s'y trouve bien loin du confort de l'hôtellerie du marché." Par suite, toute personne qui tient à ce confort, fera bien de différer, de quelques années au moins, son départ pour le Manitoba. Sous bien des rapports, c'est une sorte de paradis agricole, mais un paradis assez triste pour le moment. Toutefois, cette monotonie est le seul prix que les immigrants aient à payer, dans le moment, pour devenir acquéreurs, et, selon moi, leurs propriétés ne sont pas chères à ce prix. La solitude doit être encore plus fatigante en hiver et, pour la varier, je suggérerais à chaque émigrant d'y emmener sa femme et de s'établir, autant que possible dans le voisinage de deux ou trois autres familles. Il est pénible de voir, au Manitoba, tant de célibataires qui perdent la moitié de leur temps à s'occuper des soins de la maison et s'ennuient faute de société, quand ils auraient pu prévenir ces désagréments avec un peu de prévoyance et de courage. Je comprends que l'on hésite à demander à une femme de partager une vie aussi rude pour un temps ; mais, après avoir passé moi-même quelque temps sous la tente ou dans les campements, je ne crains pas de dire que personne ne devrait reculer devant l'expérience ; à mon humble avis, cette existence n'a rien de désagréable ni de dangereux.

Je termine par les observations suivantes d'un monsieur établi, depuis trois ans, près de Morris, sur la rivière Rouge, où il possède 560 arpents de bonne terre forte :

" Avec une paire de bœufs, le colon peut cultiver trente arpents de blé, plus des légumes en quantité suffisante pour sa consommation ; avec deux chevaux, il pourrait probablement cultiver 40 arpents ; pour vivre avec économie, $59 par année suffisent. Au bout de trois ans, le colon qui a commencé sans capital, doit pouvoir engager les services d'un garçon de ferme et doubler ainsi son capital ; mais, pour atteindre ce but, il lui faut de l'activité et de l'économie. Pour débuter dans de bonnes conditions, il faut environ £200."

Récemment, ce monsieur a acheté 240 arpents de terre arable de première qualité, sur la rive est de la rivière Rouge, moyennant trois dollars l'arpent. Il croit que cette terre est encore plus forte que sur la rive ouest, mais demande une culture plus soignée ; il pense que l'on peut réaliser des profits en cultivant le blé dans la vallée de la rivière Rouge, mais non sans patience et persévérance et sans un certain capital. Il trouve que le climat, les travaux et autres circonstances rendent la vie un peu dure mais pas intolérable cependant. Il travaille lui-même tout l'hiver à charroyer du bois, construire des étables, etc., etc., et il ne porte pas de flanelles. Si cet homme était marié, sa femme et lui seraient aussi heureux qu'Adam et Eve.

RAPPORT DE M. JESSE SPARROW.

DE WOODLANDS FARM, DOYNTON, BATH.

Ayant été choisi délégué du comté de Gloucester pour visiter le Canada, sur l'invitation du gouvernement canadien, et faire rapport sur les avantages qu'il offre à l'émigration agricole, je présente maintenant mon rapport.

Je partis pour ma mission le 11 août 1880, et m'embarquai à bord du vapeur le *Peruvian*, de la ligne Allan, qui faisait voile pour Québec le 12. A bord, je suis présenté à M. Sheldon, professeur au collège d'agriculture de Wilts et Hants, qui se rendait aussi en Canada. Nous avons une traversée très heureuse et débarquons à Québec le 21 août. Nous sommes présentés à M. McEachran, chirurgien-vétérinaire, inspecteur du bétail pour le gouvernement du Canada.

Il nous conduit, sur les hauteurs, à un fort qui servait autrefois de caserne, mais que l'on a changé en cours et hangars bien disposés, où l'on peut mettre plus de 200 bestiaux. Lors de notre visite, il y avait un grand nombre de bestiaux en quarantaine. J'y remarque d'excellents taureaux de Hereford et d'Aberdeen, ainsi que des durhams et des animaux d'autres races, en tout 150. Il s'y trouvait aussi des moutons de diverses races, tels que cotswolds, shropshires et southdowns.

Nous revenons pour traverser le fleuve Saint-Laurent et nous rendre à Québec; le fleuve a un peu moins d'un mille de largeur en face de la ville.

Le même soir, nous prenons le convoi pour Montréal, et je me paie le luxe des chars-dortoirs. Au Canada, les voyages en chemins de fer sont beaucoup plus agréables qu'en Angleterre. Les chars sont construits d'après le système Pullman; il y a les chars-dortoirs, les chars-restaurants, les chars-fumoirs et, dans tous, des lavabos; on peut circuler de l'arrière à l'avant du convoi, pendant qu'il est en mouvement. Nous passons le dimanche à Montréal (ville d'environ 160,000 âmes), et nous visitons le parc Mont-Royal, d'où l'on a une belle vue de la ville, du fleuve Saint-Laurent, des rapides de Lachine, à distance, et du grand pont Victoria, avec ses vingt-quatre piles.

Le lundi, je pars pour Ottawa par le chemin de fer Grand-Tronc et traverse un district agricole occupé par des Canadiens-français. Il y a de bonnes terres aux environs de Morrisburg, station voisine de Prescott. De Montréal à Prescott, le terrain est assez uni. J'ai été surpris de la rareté des moutons dans ce district. Les quelques moutons que j'ai vus avaient belle apparence, et le sol, qui est généralement de la marne légère, sablonneuse et à gravier, me semble pourtant indiquer que les cultivateurs pourraient élever des moutons avec avantage.

Nous changeons de convoi à Prescott et traversons une certaine étendue de terres incultes. Sur un parcours de plusieurs milles la forêt était en feu et la fumée remplissait l'air. En approchant d'Ottawa, le sol s'améliore, et j'aperçois de belles propriétés sur lesquelles sont bâties de jolies résidence. En arrivant à Ottawa, je retrouve mon compagnon de voyage, M. le professeur Sheldon, qui s'y était rendu par le bateau à vapeur. Nous allons nous présenter à M. J. Lowe, secrétaire du département de l'agriculture. Il est convenu que je visiterais les cantons de l'Est, dans la province de Québec, pour me rendre ensuite dans l'Ontario, tandis que M. Sheldon visiterait le Manitoba. Je passe la journée à Ottawa et visite, dans l'après-midi, les scieries de Hull, sur la rivière des Outaouais. Pour les personnes qui aiment à examiner de beaux mécanismes, cette inspection offre de l'intérêt. Chaque scierie du voisinage emploie environ 300 hommes, et quelques-unes fonctionnent la nuit et le jour. Elles sont mues par des pouvoirs d'eau de grande force. Près des scieries se trouve la chute de la Chaudière.

Nous parcourons le district en voiture jusqu'au township de Nepean, comté de Carleton, où un cultivateur avait à vendre deux propriétés, avec résidences, granges, étables, etc.; il demandait $7,000 pour ces deux propriétés, qui se trouvent près d'une église et d'une chapelle et à proximité d'une route macadamisée. Nous revenons en suivant la rivière Rideau; sur ce parcours, un cultivateur écossais a une grande propriété; il réussit bien; il récolte de magnifiques choux de suède; ses terres sont bien clôturées.

Le 25 août, je quitte Ottawa pour me rendre à Montréal par bateau à vapeur. Pour éviter une chute formée par la rivière, nous quittons le bateau et faisons environ douze milles en chemin de fer; puis nous prenons un autre vapeur et nous trouvons bientôt sur le fleuve Saint-Laurent; nous franchissons les rapides de Lachine, passons le pont Victoria et arrivons à Montréal.

Je suis le grand chemin de Lachine pour me rendre à la propriété de M. Pennor. Il était absent, de sorte que nous ne pouvons tout visiter. Sa propriété a environ 200 arpents. J'aperçois 20 belles vaches d'Ayrshire qui paissaient dans un des champs; elles ont belle apparence. Ses mangels et ses chaux de Suède annoncent une bonne récolte; les pommes de terre ont également bonne apparence, ainsi que les pois et le maïs (ou blé-d'inde), et à en juger par les friches, il a dû avoir de splendides récoltes d'avoine et de blé. Dans tout ce voisinage il y a de magnifiques vergers en plein

rapport ; on laisse les branches des arbres pencher jusqu'à terre. Les arbres ont belle apparence et quelques-uns étaient tellement chargés de beaux fruits qu'en effet plusieurs de leurs branches touchaient le sol. Nous nous rendons aussi chez M. Joseph Hickson, Côte Saint-Paul. Il vient d'importer de très-beaux herefords, aberdeen polls, ou galloways, et quelques durhams; il possède aussi de belles volailles de différentes espèces.

Nous nous rendons ensuite à Sherbrooke. Sur le parcours, nous voyons de très-bonnes terres, cultivées par des Canadiens-français, entre Montréal et Acton. Sherbrooke est une jolie ville d'environ 5,000 âmes; elle possède une manufacture de drap et plusieurs autres fabriques. J'y passe deux heures, puis je prends le convoi pour Eaton. Dans ce district, le sol est assez rude d'aspect et de grandes étendues sont encore en bois debout. On y voit de beau bois—épinette, cèdre, pruche, érable. En chemin nous rencontrons un monsieur de Toronto qui vient d'acheter 1,040 arpents de terres à bois, près du lac Mégantic. Il semble fort satisfait de son achat. Il est originaire du Yorkshire, Angleterre.

Dans l'après-midi du même jour, nous quittons Eaton pour nous rendre au lac Mégantic. Nous voyageons sur une nouvelle ligne de chemin de fer qui traverse une forêt tellement épaisse que, par endroit, elle obscurcit la route. Nous apercevons çà et là des établissements de colons: Voici Bury, colonie anglaise, puis Scotchtown, colonie écossaise, et plusieurs autres. La ville qui se trouve située à l'extrémité du lac Mégantic, s'appelle Sainte-Agnès. Il y a deux ans, sur cet emplacement, on ne voyait que la forêt; on y compte maintenant quatre hôtels, deux magasins et plusieurs maisons. Le lac a environ douze milles de long sur deux milles de large. Presque toutes les terres appartiennent à des colons ou des spéculateurs. Je crois que cette localité deviendra très fréquentée par les visiteurs pendant l'été. Le lac abonde en poisson et, à certaines saisons de l'année, en canards sauvages.

Nous passons le dimanche à cet endroit, puis nous retournons à Eaton, comté de Compton, où réside l'honorable J. H. Pope, ministre de l'agriculture. Il était alors en Angleterre, chargé d'une mission relative à l'achèvement du chemin de fer Canadien du Pacifique. Il possède une magnifique propriété d'environ 1,000 arpents, avec excellentes granges et autres bâtiments. Je suis présenté à son fils, qui me fait visiter la propriété. Il me montre des terrains qui étaient à l'état sauvage et inculte, il y a quelques années, et je suis surpris du peu de temps qu'il faut pour mettre pareilles terres en culture. On n'arrache point les souches tant qu'elles ne sont pas pourries, (cela prend de six à huit ans), et alors l'extraction est facile. Dans l'intervalle, ces terres produisent de bon fourrage pour les bestiaux, et on les appelle des pâturages. Il attire mon attention sur un de ces lots. Après en avoir enlevé les souches et fait un labourage, on y sema de l'avoine, le printemps dernier, et l'on espère un rendement de 60 à 65 boisseaux par arpent. On y a semé du trèfle et du mil qui semblent promettre une bonne récolte pour l'année prochaine. Dans cette région, me dit-on, le trèfle et le mil rapportent souvent trois tonnes par arpent; la seconde récolte est, en moyenne, d'une tonne à une tonne et demie par arpent. M. Pope a 200 bœufs et vaches, et il exporte généralement 50 bestiaux vers le 1er mai et 150 vers le 1er d'août. Les animaux engraissent avec une rapidité surprenante, me dit-on, dans les pâturages de trèfle, pendant l'été. Il a aussi de bons attelages de bœufs et de bons chevaux.

Je parcours le district en voiture, et l'on me montre des terres à vendre à bon marché. Elles valent généralement de £3 10s à £6 l'arpent, avec résidence, granges et autres bâtiments, ainsi qu'un excellent approvisionnement d'eau. Chaque propriété a son " bois " et son érablière. Le " bois " est une partie de la forêt conservée pour l'approvisionnement de bois de chauffage et de construction. On extrait du sucre des érables qui poussent dans ce pays. Au printemps, on pratique, dans la tige de l'arbre, un trou au-dessous duquel on met un seau, ou autre vaisseau de ce genre, pour recevoir la sève.

Nous quittons Eaton par chemin de fer, pour nous rendre à Sherbrooke, d'où nous partons, en voiture, pour visiter la propriété de l'honorable J. Cochrane, à Compton. Nous nous arrêtons un instant à Compton pour visiter la forge et les ateliers

du charpentier et charron. Les enclumes de la forge sont posées sur des blocs plus élevés qu'en Angleterre, et les forgerons n'ont pas à se baisser autant pour faire leur ouvrage ; à l'atelier du charpentier et charron, l'on travaillait à fabriquer une nouvelle charrette pour les cultivateurs. La charrette était bien posée sur les roues et pesait une demi-tonne environ. Un mille, environ, plus loin, nous arrivons à la propriété de M. Cochrane, située sur l'une des rangées de collines si nombreuses dans cette région ; les collines semblent aussi fertiles que la plaine—les pommiers réussissent même mieux sur les collines que dans la plaine. Nous entrons par une belle barrière. La maison est élégante, en forme de villa ; à notre gauche, la pelouse ; à notre droite, la terre et le jardin ; puis, après avoir passé une autre barrière, nous arrivons aux granges, écuries, étables et autres bâtiments, tous établis autour d'une grande cour. La propriété s'appelle " Hillhurst," et l'on a donné ce nom à quelques-uns des bestiaux qu'on y élève. M. Cochrane a acheté cette propriété il y a environ 15 ans, et sa superficie est de 1,100 arpents à peu près. M. Cochrane nous reçoit lui-même et nous inspectons ses bestiaux, moutons, parcs, etc. Je n'ai pas besoin de parler de ces bestiaux. Ils sont bien connus et offrent une preuve de ce que l'on peut réaliser en Canada. J'ai pris des notes sur quelques-uns de ces animaux. Une vache de Durham, rouan sombre, 10me duchesse d'Airdrie, est une magnifique créature. M. Cochrane l'a payée 2,300 guinées en Angleterre ; mais elle lui a été de bon rapport. Dans l'automne de 1877, il a envoyé une consignation de 32 têtes de bétail en Angleterre, où M. Thornton les a vendus pour la somme totale de £16,325 8s. Deux de ces animaux ont été vendus respectivement 4,100 et 4,300 guinées, ce dernier prix ayant été payé par le comte de Bective pour la 5me duchesse de Hillhurst, et le premier par M. Loder pour la 3me duchesse de Hillhurst. Ces deux animaux provenaient de la célèbre vache, la 10me duchesse d'Airdrie. Son dernier veau, un splendide animal, rouan sombre, né le 6 avril 1880, pèse 500 livres ; il est issu de 3me duc d'Oneida. M. Cochrane a plusieurs autres beaux animaux, particulièrement deux taureaux ; le duc d'Oneida, neuf ans, et le duc d'Oxford, couleur rouge sombre, cinq ans. M. Cochrane va bientôt commencer à élever des bestiaux dans les territoires du Nord-Ouest, et il importe un troupeau de herefords pour organiser cette exploitation. J'ai été surpris de voir que ces animaux de race se nourrissent presqu'entièrement dans les pâturages et qu'on ne leur donne que très peu de riche nourriture à l'étable. Une chose très remarquable, c'est le bon état sanitaire de ce troupeau. Les choux de suède et les mangels réussissent très bien sur la propriété. M. Cochrane me dit qu'il vient de faire battre du blé dont le rendement est de près de 30 boisseaux par arpent. Nous retournons en voiture à Sherbrooke, distance de 18 milles, et nous prenons le chemin de fer pour Stanstead. Le jour suivant, nous visitons les environs. Près de la ville, on voit de jolies propriétés. J'observe qu'il y en a une à vendre—100 arpents, près d'un bon chemin, bonne résidence en brique, granges, bonne eau—prix, $5,000. Nous nous rendons ensuite, en voiture, à Barnston, environ 12 milles de Stanstead. Je crois que ce district vaut celui où est établi M. Cochrane. Je visite une propriété qui est à vendre—420 arpents, dont 300, environ, propres à la culture, le reste terres à bois et broussailles—valeur, $7,000; la résidence qui s'y trouve, me semble un peu trop petite, mais les granges et les cours sont de bonnes dimensions, et l'eau est bonne. Le lendemain matin, nous partons en voiture pour le lac Magog, distance de 20 milles sur laquelle nous voyons beaucoup de terres incultes. Magog est une jolie petite ville. Le lac abonde en poisson. L'honorable G. G. Stevens, M.P., a la bonté de nous faire visiter ce district, en voiture. Quelques-unes des propriétés ont belle apparence, d'autres semblent assez mal cultivées. Nous arrêtons à une ferme, le soir. Le cultivateur, sa femme et ses filles étaient assis dans des chaises-berceuses, sur la galerie, et prenaient le frais. Ce cultivateur a d'excellent maïs; j'en ai apporté deux épis. Comme bien d'autres, ce cultivateur semble très fier de sa propriété. Il nous fait voir les dépendances, les jardins et le verger.

Dans les cantons de l'Est, le sol est généralement onduleux. Les terres en culture sont très fertiles et donnent de bonnes récoltes de céréales, tubercules, fruits et légumes. Le sol convient bien à l'élève des bestiaux, comme le prouve l'inspection des troupeaux de l'honorable M. Pope, de l'honorable M. Cochrane et de plusieurs

autres éleveurs que je pourrais mentionner. Le paysage est magnifique et il y a beaucoup de terres boisées dans le district. Les propriétés se vendent de £4 à £10 l'arpent, y compris les bâtiments nécessaires, et le gouvernement de la province vend les terres incultes de 1s. 9d. à 4s. l'arpent.

Je quitte les cantons de l'Est pour me rendre à Toronto, capitale de l'Ontario, située à environ 300 milles de Montréal, et, en route, nous rencontrons des convois chargés d'animaux destinés au marché de Montréal. De Montréal à Toronto, le sol est uni presque partout. Il y a de belles terres près de Kingston, où je passe la nuit. L'agent du gouvernement me fait visiter les environs le lendemain. Ici et dans plusieurs autres parties du pays, on trouve du phosphate de chaux. On l'emploie beaucoup comme engrais.

Toronto est une très belle ville, faisant face au lac Ontario; elle est très-bien bâtie et les rues sont longues. L'exposition venait de commencer et dura douze jours. Le Grand Parc, où elle se tient, est situé à un mille environ de la ville par terre, et à deux milles par le bateau. Les produits exposés dans le bâtiment central me rappellent, en petit, l'exposition de Londres, en 1851. Le terrain est bien disposé pour recevoir les bestiaux, moutons, porcs, machines, instruments aratoires, chiens et volailles. Le rond destiné aux courses au trot et à d'autres fins, est de bonnes dimensions—un tiers de mille de tour. Les chevaux sont généralement bons ; les bestiaux sont d'excellente qualité, et valent ceux que l'on peut voir, en Angleterre, à nos expositions de districts. Je remarque un bœuf de Durham qui pèse 2,800 livres, et une vache de quatre ans—même race—qui pèse environ une tonne. Nul doute que, depuis quelques années, l'élève du bétail est devenue une industrie importante, dans cette province, et a pris un développement très rapide. En 1878, on n'avait exporté en Angleterre que 18,655 bêtes à cornes et 41,250 moutons ; cette année,—jusqu'à la fin de novembre,— on a exporté 49,650 bêtes à cornes et 81,543 moutons. Les races de bestiaux s'améliorent aussi.

L'exposition de fruits est la plus belle que j'aie jamais vue; les pommes et les poires abondent dans cette province, ainsi que les pêches, les raisins et les prunes.

Quelques mots au sujet de la culture des abeilles ne manqueront certainement pas d'intéresser mes lecteurs. M. D. A. Jones, de Beeton, comte de Simcoe, a l'exposition la plus considérable dans ce genre. Il a plusieurs ruchers et, dernièrement, il a importé des abeilles de Chypre et de Palestine pour améliorer ses races. L'an dernier il a vendu 7,500 lbs. de miel, à 12 centins la livre, en gros, plus une certaine quantité, en détail, dont je n'ai pas demandé le prix. Je passe cinq jours fort agréables à l'exposition. Je ferai observer, néanmoins, que les visiteurs prendraient beaucoup plus d'intérêt à l'exposition s'ils pouvaient acheter des catalogues donnant des détails sur les produits, comme on fait en Angleterre.

Pendant que j'étais à l'exposition, l'on m'invita à aller visiter une propriété située à 28 milles de là. Sa superficie est de 400 arpents, presque tous en culture et bien clôturés ; de bons bâtiments couvrant environ 20 arpents ; dans une seule grange, on peut attacher 50 bestiaux ; l'écurie peut contenir 9 chevaux. Cette propriété est située à 1½ mille d'une station de chemin de fer et à 2 milles du lac Ontario. On en demande $14 l'arpent.

Je visite aussi une autre propriété, à 4 milles de Toronto. Le propriétaire quitta l'Angleterre, avec un compagnon, il y a environ 40 ans; arrivés à Toronto, l'un possédait £11, et l'autre dut emprunter pour continuer son voyage. Aujourd'hui, l'un possède deux fermes de 180 arpents chacune, bien cultivées, et il vient d'acheter, près de Toronto, une petite propriété sur laquelle il a construit une jolie villa où il a l'intention de passer le reste de ses jours; l'autre possède une propriété de 100 arpents.

Pendant mon séjour à Toronto, je n'ai pas manqué de visiter la chute de Niagara, qui présente un spectacle imposant.

De Toronto, je me rends à Hamilton, ville d'environ 35,000 âmes. J'y rencontre un parent d'un de mes voisins, qui semble fort heureux de me voir.

En parcourant ce district, je suis frappé de l'abondance et de la belle qualité des fruits. Le commerce de pommes devient rapidement une industrie importante dans

la province de l'Ontario; on en expédie, chaque année, de grandes quantités en Angleterre, où elles se vendent, me dit-on, à bon profit.

Je visite aussi une propriété située près de Burlington et Oakville; elle a 166 arpents, dont 12 arpents en bois et 12 arpents en verger récemment planté. Il s'y trouve une bonne résidence; on en demande $70 l'arpent.

A Hamilton, je prends le convoi pour Brantford, puis je fais, en voiture, un trajet d'environ 9 milles, à travers un beau district agricole. Dans ce district, on élève beaucoup de moutons qui ont très belle apparence. L'eau est abondante et la Grande Rivière traverse la ville de Paris. A deux milles environ de Barford, M. Townsend, député du shérif de Hamilton, offre en vente une jolie propriété. Elle a environ 200 arpents et une petite rivière en traverse une partie. M. Townsend en demande $60 l'arpent.

Je visite aussi les districts de Chatham, Woodstock, Ingersol et London, magnifiques districts agricoles que certaines personnes appellent même "le jardin du Canada." Le prix des terres varie de £10 à £14 l'arpent, y compris des bâtiments et les clôtures. Ce district produit d'excellentes récoltes de céréales et des tubercules beaucoup plus gros que ceux que nous avons en Angleterre. A ce propos, je ne saurais mieux faire que de citer un récent article de l'*Irish Farmer* qui a trait à cette question : —

"LES PRODUITS CANADIENS À L'EXPOSITION DU CLUB DE SMITHFIELD.

"A la dernière exposition annuelle de Smithfield, il n'y avait peut-être pas de section plus intéressante que celle des produits canadiens exhibés par MM. Sutton et fils. A notre avis, cette exhibition en dit plus que les volumes écrits par les touristes et les délégués des fermiers pour indiquer les ressources du Canada et de sa nouvelle acquisition, le territoire du Nord-Ouest (le Manitoba), dont on a tant parlé depuis deux ou trois ans, et pour réfuter les assertions publiées, de temps à autre, par des intéressés, à l'effet que cette colonie ne convient pas au cultivateur anglais qui veut émigrer. Mainte et mainte fois, dans ces colonnes et ailleurs, nous avons fait valoir les avantages que l'Amérique Britannique du Nord offre aux cultivateurs et autres personnes, ayant des ressources considérables ou même faibles, qui veulent émigrer. Nous sommes donc heureux de voir nos assertions si positivement confirmées par l'exhibition dont nous allons parler. Les échantillons qui forment cette collection, ont été recueillis pour M. John Dyke, agent du gouvernement canadien à Liverpool —qui, l'automne dernier, a fait un voyage au Canada—par la société d'agriculture de Winnipeg (ou Manitoba), et par la compagnie dite "*Ontario Root Growers' Association, (Toronto)*." On peut voir, dans cette collection, les plus merveilleux échantillons de produits agricoles qui aient été jamais exposés en Europe.

"Les échantillons les plus remarquables de cette collection sont des mangels longues rouges, dont la plus lourde pèse 43 lbs.; des mangels dites *Yellow Globe*, 58 lbs.; citronelles, 33 lbs.; des citrouilles des champs, 37 lbs.; et une gourde gigantesque, pesant 313 lbs.! Cette dernière a été semée le 1er mai et coupée le 6 octobre, en sorte qu'elle a gagné, en moyenne, 2 lbs. par jour. Nous avons pris la peine de nous informer quel est le rapport de ce poids avec celui des plus lourdes citrouilles ou gourdes récoltées en Angleterre ou même sur tout le continent européen, et nous constatons qu'il dépasse de 100 lbs. celui de la plus lourde que l'on ait récoltée en Angleterre et dont il ait été tenu note,—et de 70½ lbs. celui de la plus lourde que l'on ait récoltée sur le continent. Le *London's Magazine* mentionne la plus lourde que l'on ait vue en Angleterre; elle provenait du jardin de Lord Rodney, en 1834, et pesait 212 lbs. Sur le continent, nous trouvons qu'un jardinier des environs d'Orléans en a exhibé une, en 1861, qui pesait plus que cette dernière et atteignait 242½ lbs. Les gourdes et citrouilles du Canada sont de forme excessivement régulière, et, considérant leurs grandes dimensions, ne semblent pas aussi rudes que les gros tubercules le sont d'ordinaires. Quelques-uns des navets pèsent 28 lbs.; ils sont fermes et de forme régulière. On peut voir, en outre, à cet étalage, des panais et des carottes de bonne grosseur et de première qualité, des pommes de terre et des graines, produits qui démontrent, à l'évidence, la merveilleuse fertilité des terres où

ils ont été récoltés. Ils démontrent aussi que le climat est éminemment propre à la culture perfectionnée (plus parfaite même que celle que l'on peut obtenir par les meilleurs systèmes usités en Angleterre) de tous les produits que nous cultivons ici et de bien d'autres auxquels notre climat ne convient pas. Avec pareil sol et pareil climat, dans un pays où l'on peut se rendre dans une semaine de traversée, il est regrettable, selon nous, qu'un plus grand nombre de cultivateurs, luttant ici contre des embarras insurmontables, ne soient pas encore allés s'y établir, se mettant ainsi, et pour toujours, à l'abri des nombreux actes d'injustice auxquels ils sont constamment obligés de se soumettre, en vertu des lois terriennes iniques de notre pays. On ne pouvait mieux démontrer la fertilité du sol, au Manitoba et dans l'Ontario, qu'en exhibant les produits de ces régions à Smithfield, comme l'ont fait MM. Sutton et fils.

" Le gouvernement canadien a bien fait d'organiser cette exposition et de prouver ainsi, à l'évidence, aux milliers d'agriculteurs qui l'ont visitée, que pour cultiver avec succès et recueillir les plus beaux produits, il n'est pas nécessaire de sortir de l'empire britannique et de faire un voyage de plus de 10 à 14 jours."

Pendant mon séjour à Chatham, je visite plusieurs centaines d'arpents de prairie, dans un district appelé Dover West. Jusqu'à ces temps derniers, on croyait que ce district n'a aucune valeur au point de vue agricole; mais quelqu'un l'a acheté et asséché. Ce n'était autrefois qu'une savane, mais on constate maintenant que le sol, formé de riche marne noire, est d'une très grande richesse et produit d'excellentes récoltes de toutes sortes. Ces terrains ont environ 2,700 arpents d'étendue; les propriétaires ont l'intention d'en cultiver 1,200 arpents et de vendre le reste, soit 1,500 arpents. On peut s'adresser à MM. Fuller et White, avocats, rue Saint-Jacques, Hamilton. Chatham est le centre d'un district beaucoup plus nouveau que tous ceux que j'ai visités jusqu'à présent. Le sol est très-riche et rapporte du blé plusieurs années de suite. Le blé-d'inde y réussit bien. Les terres y valent de $40 à $60 l'arpent.

Aux environs de London, le sol est très-uni et l'on y voit de très riches pâturages. Ce district semble posséder tous les avantages nécessaires pour l'élève du bétail en grand. Le drainage améliorerait une grande partie des terres, et c'est ce qui sera, sans doute, fait avant longtemps.

A Deal Town, nous visitons la propriété de M. Anderson, située sur les bords du lac Erié. M. Anderson possède environ 200 arpents et était occupé à rentrer son blé d'automne. Il a un très beau verger de pommiers chargés de fruits et l'un des plus beaux vergers de pêchers que j'aie jamais vus. Les pêchers sont plantés à 12 pieds, environ, d'intervalle, et atteignent presque la même hauteur que les pommiers.

Entre Chatham et Windsor, le convoi traverse, près du lac Sainte-Claire, une savane dont la superficie est évaluée à 50,000 arpents; elle sera probablement asséchée dans un avenir prochain et deviendra un district avantageux.

Je retourne à Hamilton pour visiter l'exposition qui s'y tenait dans le moment. Cette exposition ressemble beaucoup à celle de Toronto; de fait, plusieurs articles ont été exposés aux deux endroits. Comme à Toronto, les visiteurs n'y manquaient point; les convois de chemins de fer en amenaient de tous les points du pays; mais les cultivateurs des environs s'y rendent en voiture ou à cheval. Trois jours de suite, j'ai remarqué un cultivateur qui arrivait, chaque matin, conduisant une paire de beaux chevaux gris, bien harnachés; mais il faut dire que les cultivateurs du Canada sont, pour la plupart, propriétaires et n'ont à payer ni dîmes, ni fermages.

Il y a peu de pauvres dans le pays, et chacun semble content. Il y a nécessairement quelques mendiants; mais ce n'est rien, comparativement à la mendicité en Angleterre. Il n'y a point de lois concernant les pauvres, ni de maisons de refuge, (*work houses*). La principale taxe est celle des écoles qui ne constitue pas un désavantage pour le cultivateur, puisqu'il peut faire instruire ses enfants gratis, et ils reçoivent une éducation très pratique et très complète.

En me rendant de Perth à Newbury, je dormis trop longtemps dans les chars et fus emporté au-delà de ma destination, en sorte que je dus revenir sur mes pas et faire environ quatre milles à pied pour me rendre à la ferme que je voulais visiter. Par bonheur, je rencontrai une voiture qui m'évita trois milles de marche. Le culti-

vateur que j'allais voir quitta l'Angleterre il y a environ dix-sept ans, à la suite d'une dispute avec son propriétaire, qui lui donna avis de laisser sa propriété. Il vendit son matériel et ses bestiaux et quitta l'Angleterre pour le Canada. Il possède aujourd'hui une propriété d'environ 100 arpents, avec jolie résidence et dépendances ; il est aussi propriétaire de deux autres propriétés, de 100 arpents chacune, exploitées par ses fils. Le sol est de la riche marne sablonneuse, et très fertile. Il est très content d'avoir émigré et doute beaucoup qu'il eût aussi bien réussi en Angleterre.

Je retourne à Toronto, puis à Ottawa, où je rencontre de nouveau le professeur Sheldon, et où je vois M. Lowe, secrétaire du département de l'agriculture, ainsi que sir Alexander Galt, à la recommandation duquel nous partons pour visiter les provinces maritimes, c'est-à-dire, le Nouveau-Bruswick, la Nouvelle-Ecosse et l'Ile du Prince-Edouard.

En route, je rencontre deux dames dont l'une, Mlle Macpherson, est très connue par les efforts qu'elle fait pour améliorer la position des enfants (garçons et filles) pauvres de Londres. Ils sont envoyés à un asile (*home*) à Galt, dans l'Ontario, où ils reçoivent une bonne éducation et sont préparés à devenir des garçons de ferme et des domestiques.

Nous traversons la province de Québec, peuplée principalement de Canadiens-français. Le paysage est imposant et l'automne donne aux feuilles d'érable des teintes variées qui, combinées avec le vert-sombre des sapins, offrent un aspect tout particulier au paysage canadien.

Enfin, nous arrivons à Moncton, où nous arrêtons un peu, pour nous rendre ensuite à Shédiac, où nous prenons le bateau à vapeur pour l'Ile du Prince-Edouard, qui se trouve à une distance d'environ quarante milles. Le même jour nous débarquons à Summerside, où il y avait une exposition d'agriculture ce jour-là, en sorte que nous avons quelque difficulté à nous procurer un gîte pour la nuit.

Le lendemain matin, nous nous rendons à la ferme de M. Laird, une des plus grandes de l'île. Elle a environ 400 arpents en pleine culture. Il nous dit que sa récolte de blé n'a pas été aussi bonne que l'année dernière, mais a donné cependant quarante-cinq boisseaux à peu près, par arpent ; l'avoine réussit très bien sur l'île et souvent pèse plus de 44 lbs. le boisseau. Nous visitons ensuite la propriété d'un de ses voisins qui nous montre son blé et son avoine. Je lui demandai quels profits le cultivateur pouvait faire sur les récoltes de 100 arpents. Il me prit à part et me montra trois voitures : une voiture légère à deux places, une plus lourde à quatre places et, enfin, une voiture couverte ; il me montra aussi aussi trois traîneaux fort bien garnis, autant de signes de prospérité. Je lui fis observer que la population de l'île semblait bien vivre ; il me répondit qu'elle vivait dans l'abondance, puisque cela lui était permis.

Nous quittons Summerside pour nous rendre à Charlottetown, capitale de l'Ile. Sa population est de 12,000 âmes. Je suppose que tout pays a ses inconvénients, et cela s'applique à l'Ile du Prince-Edouard. Si l'hiver durait un mois de moins et l'été un mois de plus, l'Ile serait l'une des plus belles provinces du continent américain. Toutefois, le climat ne semble pas exercer beaucoup d'influence sur les céréales et les légumes, non plus que sur les bestiaux que l'on élève ou que l'on engraisse.

Pendant que j'étais à Charlottetown, il s'y tenait une exposition agricole ; j'y ai vu de beaux bestiaux, mais d'autres ne valaient pas la peine de les exposer. Les moutons réussissent extrêmement bien sur l'Ile, et il y en avait de très beaux à l'exposition. L'Ile est renommée pour ses chevaux, et j'ai pu en voir là de très beaux. Nous nous proposions de ne passer qu'un jour ou deux sur l'Ile, mais nous prolongeons notre visite à la demande de plusieurs des principaux citoyens. Je me rends à Souris, paisible petite ville, située sur la côte est de l'Ile. Je traverse plusieurs centaines d'arpents de terres incultes dont le sol me semble riche.

L'Ile du Prince-Edouard est la terre américaine la plus voisine de l'Angleterre. Le poisson abonde dans les rivières et sur les côtes ; sur l'Ile, beaucoup de gibier ; sur les côtes, les mollusques abondent et se vendent à très bon marché. Partout, sur l'Ile, le sol me paraît être de qualité uniforme—la marne rouge, sablonneuse—et l'aspect général de l'Ile rappelle plus l'Angleterre que toute autre partie du Canada par moi

visitée. Sa longueur est de 140 milles, et sa largeur varie de 80 à 40 milles. L'Ile expédie en Angleterre les moutons et les bêtes à cornes en grand nombre, ainsi qu'une quantité considérable d'avoine. Les terres du gouvernement—dont l'étendue est limitée—se vendent de $2 à $4 l'arpent; et les terres améliorées de $20 à $40 l'arpent. Autant que j'ai pu le constater, les taxes s'élèvent de 5 centins à 15 centins par arpent. Au fond de toutes les rivières et baies, il y a une grande quantité de coquilles en décomposition, dont les couches varient de 4 à 15 pieds d'épaisseur; on appelle cette vase *mussel-mud*, et nul doute qu'elle s'est accumulée depuis des siècles. Pendant l'hiver, les cultivateurs la charroient sur leurs terres; c'est un engrais de grande valeur.

Nous nous rendons, par le bateau à vapeur, à Pictou et, de là, par chemin de fer, jusqu'à Halifax, province de la Nouvelle-Ecosse. Sur la plus grande partie, la région semble rude et stérile; mais cela s'explique, puisque nous traversons un district minier. On extrait, dans le voisinage de Pictou, d'immenses quantités de charbon de terre que l'on expédie dans les autres parties du Canada et aux Etats-Unis. Aux environs de Truro, la campagne a une meilleure apparence et, à Windsor, je vois d'excellentes terres. Halifax est une ville assez considérable et le port d'hiver du Canada. On dit que l'or existe en abondance dans la province, et l'on nous montre des morceaux de quartz aurifère très riche.

De Halifax nous nous rendons à Kentville en traversant une région très-pittoresque, dont une partie telle encore que la nature l'a faite. De Kentville, qui se trouve dans la fameuse vallée d'Annapolis, nous nous rendons, en voiture, à Cornwallis et traversons de très riches pâturages. Cornwallis est située sur une rangée de collines qui s'étendent jusque dans la mer. Chaque propriété s'étend dans la vallée et a sa part de ce que l'on appelle les falaises, c'est-à-dire des terres qui étaient autrefois couvertes par l'eau de la mer. Ces terres ont une grande valeur que vient encore augmenter le dépôt qu'y apportent, tous les ans, les grandes marées. On me dit qu'elles rapportent du foin en quantités surprenantes. Après la récolte du foin, les cultivateurs font paître leurs bestiaux dans ces prairies, et le nombre que chaque cultivateur peut y envoyer est réglé par l'étendue de prairie qu'il possède. Ce district est renommé pour ses pommes et, à une si grande distance, je suis surpris de trouver, à la Nouvelle-Ecosse, des vergers tout aussi riches que ceux de l'Ontario. On exporte une grande partie de ces pommes en Angleterre, où elles commandent un bon prix.

De Kentville nous nous rendons à Annapolis, chef-lieu du district de ce nom dont le sol a une si grande réputation de fertilité et produit de si abondantes récoltes de céréales et de fruits. Annapolis est une petite ville paisible, mais admirablement située, et je ne puis imaginer un plus bel endroit pour les hommes riches qui voudraient se retirer des affaires. Le gibier abonde, bécasses, bécassines, pluviers et canards, ainsi que renards et lièvres. En outre, la pêche est excellente. Dans cette localité il y a beaucoup de marais et de terres intermédiaires et je remarque plusieurs meules de foin, d'une à deux tonnes chacune, sur des tréteaux au-dessous desquels l'eau passe lorsque les terres sont inondées. Nous quittons Annapolis pour Saint-Jean, N.-B. Je visite le marché de cette ville, qui est établi sur une belle place de 400 pieds sur 120. Le marché est bien approvisionné de bœuf, mouton, lard, volailles et poisson en abondance, sans parler du gibier et des légumes. Des quartiers d'agneau que l'on pourrait servir sur n'importe quelle table, se vendent 6 centins la livre. La chair du mouton du Nouveau-Brunswick est très renommée pour sa saveur. Le bœuf n'est pas aussi bon; je le trouve un peu dur, sans pouvoir m'expliquer pourquoi, au Nouveau-Brunswick et dans d'autres parties du Canada, l'on n'obtiendrait pas du bœuf aussi bon qu'en Angleterre. Cette ville a été presque entièrement détruite par le feu en 1877, mais elle est, en grande partie, reconstruite aujourd'hui, preuve frappante de l'énergie de sa population.

A Saint-Jean je suis présenté au consul américain, qui aime beaucoup le pays et se propose d'acheter des terres dans la province.

Pendant notre séjour à Saint-Jean, nous montons la Grande Rivière pour nous rendre à Frédéricton. Nous traversons une grande étendue de terres intermédiaires que la rivière inonde chaque printemps et où elle laisse, en se retirant, un riche dépôt d'alluvion. Les hautes terres sont également très fertiles, et formées princi-

palement de marne sablonneuse. Je remarque plusieurs fermes qui ont belle apparence et j'apprends que l'on y cultive, en grand, les pommiers, les poiriers et les pêchers. Les terres, avec bâtiments, clôtures, etc., se vendent très bon marché et à des prix qui sembleraient ridicules en Angleterre, savoir, de $20 à $40 (de £4 à £6) l'arpent.

A Frédericton nous avons l'honneur d'être présentés au lieutenant-gouverneur de la province, l'honorable R. D. Wilmot.

Nous nous rendons, en voiture, jusqu'à Gibsontown. Nous voyons M. Gibson, qui a donné son nom à la ville et est propriétaire de grandes scieries situées sur un affluent de la rivière Saint-Jean. Ce monsieur est l'artisan de ses propres œuvres, comme plusieurs autres que j'ai rencontrés. Suivant l'expression populaire, " il a commencé avec rien." Maintenant il possède une magnifique résidence, une autre pour son fils et, un peu plus loin, l'on voit des maisons habitées par les contre-maîtres et ses commis, ainsi que des *cottages* pour ses ouvriers, ce qui prouve que, dans la prospérité, il n'oublie pas ses employés. On vient de construire un nouveau moulin à farine où l'on moud une grande quantité de grain chaque jour. M. Gibson a construit aussi une église à ses propres frais. A ses débuts, M. Gibson ne possédait d'autre capital qu'une hache et, de simple ouvrier, il est arrivé à sa position actuelle. J'ai pu me faire une idée de sa richesse et de ce à quoi l'on peut arriver en Canada, lorsqu'on m'a dit que, récemment, il a vendu ses intérêts dans le chemin de fer du Nouveau-Brunswick pour la somme de $800,000, ou £160,000.

A Gibsontown, nous prenons le convoi pour la Grande-Chute; nous passons plusieurs jolies propriétés et, par intervalles, nous nous trouvons dans la forêt épaisse. Il y avait eu une exposition agricole à la Grande-Chute la veille de notre arrivée; mais les organisateurs retinrent les produits jusqu'à notre arrivée, afin de nous permettre d'en juger. Je ne saurais en parler en termes désavantageux, car ils étaient tous réellement bons. Je suis surtout frappé des dimensions énormes des légumes, particulièrement les pommes de terre et les choux. Je remarque aussi des couvertures, etc., tissées par les femmes et les filles des cultivateurs; le beurre que j'ai vu était excellent. De la Grande-Chute nous nous rendons à la colonie danoise, située à environ 12 milles de là. Il y avait aussi une petite exposition le jour de notre arrivée, mais ce n'était qu'une organisation tout-à fait primitive. Ces colons sont arrivés il y a quelques années, la plupart avec quelques dollars seulement. Chaque famille, ou chaque adulte obtient du gouvernement une concession de 100 arpents dans la forêt. Une fois le bois abattu, ils plantent et sèment entre les souches et, le sol étant de la marne sablonneuse très riche et très fertile, donne d'excellentes récoltes. Les bestiaux exposés étaient attachés aux souches et les moutons et les porcs dans des enclos de forme particulière. Dans un hangar construit à cette fin, étaient exposés les produits. Les exposants m'appelaient tour à tour pour me faire examiner le blé, l'avoine, les carottes et les concombres; parmi ces derniers, il y en avait de six pieds de long; je vois aussi diverses espèces de courges. Ces gens semblaient très fiers de leur exposition et, considérant leur point de départ, les travaux qu'ils ont dû faire sur des terres couvertes d'une épaisse forêt, on doit admettre qu'ils ont bien réussi.

Nous prenons ensuite le convoi pour Woodstock et visitons une grande propriété qui est à vendre. Elle a 800 arpents de superficie dont un demi-mille de longueur borde la rivière; 200 arpents sont défrichés. La maison est petite et il y a deux granges. J'ai parcouru la propriété à pied et examiné le sol, qui est de la marne légère, peu sablonneuse et très riche. Cette propriété deviendra, je crois, magnifique lorsqu'elle sera entièrement défrichée, surtout si l'on considère que les moyens de transport sont à proximité. On en demande $9,000. Je parcours tout ce district et constate que les terres se vendent, généralement, de $15 à $20 l'arpent; le sol est bon, profond et bien arrosé.

Aux environs de Jacksonville les vergers sont nombreux; presque chaque maisonnette a le sien. On nous informe qu'au Nouveau-Brunswick il y a des milliers d'arpents de terres aussi bonnes que celles-ci et qui n'attendent que des colons.

Arrivés à Woodstock, nous inspectons les forges que l'on espère voir réussir. Les environs de Woodstock sont renommés pour les pommes et les prunes qu'on y récolte.

Nous retournons à Frédericton pour visiter une autre propriété à vendre qui se trouve à environ 9 milles de cette ville. Elle a environ 600 arpents de superficie, et nous y voyons de riches pâturages dont quelques-uns me semblent aussi bons que les meilleurs pâturages en Angleterre. Des terrains intermédiaires forment une partie de la propriété, sur laquelle il n'y a pas de résidence, mais de bonnes granges. On me dit qu'elle se vendra très bon marché, mais je n'ai pas constaté le prix.

Nous nous rendons à Saint-Jean d'où nous partons pour Sussex le 25 octobre. Il faisait assez froid et le temps était clair. Près de Rothsay nous apercevons la rivière Kennebecassis, où le fameux rameur Renforth mourut il y a quelques années. C'est une belle rivière très favorable aux promenades en yacht, canot, etc. Sur les collines pittoresques qui la bordent, il y a de jolies résidences et de riches terrains intermédiaires. A Sussex, nous visitons la propriété de M. Arton; il a 30 vaches laitières. Nous voyons aussi les ayrshires de M. McMonikale. Il possède un beau taureau de Jersey d'un an et a 22 chevaux dans ses écuries. Nous visitons aussi la propriété du major Arnold et de M. Fairweather.

Nous nous rendons ensuite à Sackville par le marais de Tantramar. Il a environ 9 milles de long sur 4 milles de large, et d'autres marais l'avoisinent. Le sol produit du foin en immense quantité et offre de bons pâturages. Je ne crois pas avoir vu de meilleures terres en Canada; elles se vendent de $50 à $150 l'arpent. A Fort Cumberland nous visitons la propriété de M. Etter, dans la paroisse de Westmoreland. On nous montre une paire de jeunes taureaux issus du taureau "Barrington," importé par le gouvernement; ils pèsent 2,500 lbs. chacun, et sont nourris dans les prairies marécageuses.

En retournant à Sackville, je visite la propriété de M. Josiah Wood. Il possède environ 350 arpents de ces terrains marécageux, et me dit que de 11 arpents de choux de Suède, il espère retirer 10,000 boisseaux. Il vend de 150 à 200 tonnes de foin chaque année; il a un troupeau de 50 beaux taureaux de trois ans et me dit qu'il va en acheter 40 de plus pour les nourrir pendant l'hiver. Dans ce voisinage, nous visitons aussi la propriété de M. Woodman. M. Woodman est un des plus grands marchands de bois du pays, mais il s'occupe aussi d'agriculture. Ses toits à porcs sont très bien construits, et il a plusieurs cochons gras.

Nous nous rendons à Québec et prenons passage sur le vapeur *Moravian*, de la ligne Allan, pour revenir en Angleterre. Nous avons une traversée fort heureuse et sommes très bien installés à bord.

CONCLUSION.

En terminant mon rapport, je dois dire que, d'après ce que j'ai constaté moi-même et ce que j'ai entendu dire par des personnes dignes de foi, le climat du Canada est plus froid en hiver et plus chaud en été que celui de l'Angleterre. La population semble très vigoureuse et d'habitudes bien réglées, et je crois que le climat convient parfaitement aux Anglais. Les cultivateurs ont maintenant plus d'avantages qu'autrefois à se fixer au Canada, parce qu'il n'est pas nécessaire qu'ils fassent le rude travail de défricher la forêt, pouvant acquérir à des prix modérés des terres en voie d'exploitation. Ceux qui veulent commencer sur des terres neuves peuvent encore se procurer des concessions gratuites dans l'Ontario, la province de Québec, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest. Dans ces provinces, on peut aussi acheter, à faible prix, des terres du gouvernement. Le grand nombre des terres à vendre s'explique par le fait que la plupart des propriétaires les ont eues presque pour rien, et, par un rude travail, leur ont donné une valeur considérable; en outre, ils pensent qu'il leur est plus facile d'obtenir l'aisance pour eux-mêmes et de bons revenus pour leurs fils dans les fertiles provinces du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest que l'on vient d'ouvrir à la colonisation. On pourra dire que les mêmes observations s'appliquent aux fermiers anglais; mais il me semble que les cultivateurs canadiens sont plus aptes que les Anglais à la vie du pionnier, et ces derniers, en achetant des terres dans les provinces les plus anciennes, pourront mener à peu près la vie à laquelle ils ont été accoutumés; en outre, ils sont plus à même de cultiver, d'une manière convenable, des terres qui souvent ont été négligées.

J'ai vu de très beaux bestiaux dans la province de Québec, et quelques-uns se sont vendus des prix considérables, surtout ceux qui ont été élevés, dans la province de Québec, par M. Cochrane, et ceux de la ferme de Bow Park, à Brantford, province de l'Ontario. Le commerce de bestiaux devient très-important dans les provinces les plus anciennes du Canada, et si l'on prend soin d'améliorer les races—ce dont on semble se préoccuper—je ne vois pas pourquoi ce pays, dont la superficie est si vaste, ne prendrait pas la première place parmi ceux qui exportent des bestiaux.

Je suis persuadé qu'un cultivateur ayant des enfants laborieux—garçons et filles—et désirant améliorer sa position, réaliserait plus dans deux ou trois ans, au Canada, que pendant toute sa vie en Angleterre, dans l'état où les choses sont actuellement chez nous. Je ne prétends pas qu'il deviendra riche, mais il se créera une heureuse aisance et s'assurera—ce qui vaut bien autant—l'indépendance. Il donnera à sa femme et à sa famille une propriété qui, dans le cours ordinaire des événements, ne leur sera jamais enlevée, car il n'est aucunement question d'exiger des fermages et des dîmes. Naturellement, mes observations s'appliquent tout particulièrement aux provinces les plus anciennes. Je n'ai point visité le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest et je laisse aux autres délégués le soin de parler de ces régions.

Le Canada fait une grande exportation de fromage, beurre, bestiaux, céréales, œufs et fruits, et mes lecteurs ont remarqué la quantité de miel qu'un seul apiculteur a pu vendre.

On peut dire, avec raison, que le Canada est le pays de la paix et de l'abondance et je n'y ai point assisté aux scènes pénibles dont nous sommes trop fréquemment témoins en Angleterre. Le pays acquiert graduellement de l'importance, l'état de ses finances s'améliore, et l'on calcule que son vaste territoire, dont la population ne s'élève encore qu'à 4,000,000 d'habitants, peut en faire vivre 200,000,000.

Nul doute que nombre de cultivateurs du Canada n'ont pas traité le sol comme il le méritait, et il est surprenant que, dans ces conditions, on en voie tant réussir; mais cela prouve que le sol offre de grandes ressources et que le climat du pays n'est aucunement préjudiciable à la culture.

Je ne saurais mieux terminer mon rapport qu'en citant un extrait de la relation d'un voyage fait en Canada, il y a trente et un ans, et dont les prédictions se sont réalisées en partie et se vérifient de plus en plus, chaque année :—

" Grandeur et puissance sont nécessairement réservée à un si beau pays, où le sol est si riche, les communications par eau si multipliées, dont la population, en outre, a du sang anglais dans les veines, où les mœurs, la liberté et la constitution de l'Angleterre se sont implantés. Nos institutions, notre langue et notre religion y prédomineront un jour. Il surgira un grand empire, fort des connaissances intellectuelles et de l'organisation politique qui donnent la puissance et la richesse.

" Nous souhaitons prospérité aux Canadiens; ce sont nos enfants, et, en tout temps, dans toutes circonstances, ils seront nos frères. Ils sauront conserver et perpétuer tout ce qu'il y a de bon dans notre organisation comme peuple, et implanteront la vieille Angleterre sur un sol nouveau."

RAPPORT DE M. GEORGE BRODERICK,

DE HAWES, WENSLEYDALE, YORKSHIRE.

" Mardi soir, dans la salle de l'école des commissaires, Hawes, une nombreuse assemblée était réunie pour recevoir le rapport de M. Broderick, relativement au voyage qu'il a fait au Canada, comme délégué des fermiers de Wensleydale, pour étudier les ressources que ce pays offre à l'émigration. Cette question préoccupe vivement l'opinion publique, comme on l'a pu voir par l'intérêt qu'elle a suscité mardi soir.

" Dans l'auditoire, on remarquait un nombre considérable de jeunes gens, persuadés peut-être que la question avait autant d'intérêt pour eux que pour les fermiers,

et les observations de M. Broderick ont été écoutées avec la plus vive attention depuis le commencement jusqu'à la fin. Son rapport entre dans les plus grands détails, qui sont réellement précieux pour les personnes qui ne peuvent pas réussir en Angleterre. En outre, les agriculteurs de toutes classes trouveront des renseignements utiles dans le rapport que nous reproduisons *in extenso*.

" M. Willis est appelé au fauteuil. Dans le cours de la soirée, il fait, au sujet de l'émigration, quelques observations dont voici un aperçu. Il exprime la certitude que l'assemblée sera très reconnaissante envers M. Broderick de la peine qu'il a prise pour lui procurer des renseignements exacts au sujet de cette question importante. La théorie de Malthus, allant à dire que le monde est trop peuplé, ne recevra certainement point confirmation d'ici à des milliers d'années, tant que d'excellentes terres commes celles qui existent au Canada et dans d'autres parties du monde, seront accessibles aux émigrants. Avant d'entrer dans la salle, M. Willis s'est entretenu quelque temps avec M. Broderick et lui a demandé s'il était satisfait de son voyage. M. Broderick a exprimé la plus entière satisfaction ; les provinces de la confédération canadienne qu'il a visitées lui ont semblé offrir beaucoup d'avantages, et il approuve hautement le moyen que l'on a pris de répandre des renseignements exacts à leur sujet. L'agent de lord Bolton a fait aussi le voyage du Canada et visité quelques-unes des régions que M. Broderick a parcourues, et voici ce qu'il rapporte : ' Si vous avez une bonne position en Angleterre, une ferme avantageuse, si vous réussissez bien, en un mot, je ne vous conseille certainement point de partir ; mais aux personnes qui n'ont qu'à lutter contre des embarras journaliers en Angleterre, je dirai qu'elles feront très bien d'émigrer au Canada.' M. Grahame, agent du gouvernement canadien à Glasgow, sera toujours heureux de donner des renseignements aux personnes qui veulent émigrer. Puis le président termine par ces paroles : " Voyez comme la population s'accumule en Angleterre, combien il faut lutter pour parvenir, et soyez persuadés qu'au Canada, les hommes courageux et entreprenants, ayant la force et la volonté nécessaires pour travailler, ont les meilleures chances de réussir."—*Darlington and Stockton Times*, le 25 décembre 1880.

M. Broderick, qui est accueilli par de vifs applaudissements, s'exprime ainsi :

J'arrive à la partie la plus difficile de la tâche que j'entrepris, il y a cinq ou six mois, lorsque vous me nommâtes votre délégué, avec mission de me rendre au Canada et de faire un rapport précis sur les ressources que ce pays offre à l'émigration. Avant de commencer mon rapport, je veux qu'il soit bien compris que je parle seulement en vue de vos intérêts et de ceux des fermiers anglais, en général, et non point, comme on peut se l'imaginer, dans l'intérêt du gouvernement ou de la population du Canada. Le gouvernement canadien a invité les fermiers anglais à envoyer des délégués choisis parmi eux pour faire rapport dans leurs intérêts, et c'est ainsi que j'ai compris ma mission. Je dois ajouter que le gouvernement canadien n'a aucunement essayé d'influencer mon opinion. Au contraire, il m'a laissé parfaitement libre dans le choix des provinces que je désirerais visiter, et j'ai tracé moi-même mon itinéraire. Je fais cette déclaration parce qu'à ma connaissance, des détracteurs du Canada ont accusé son gouvernement de n'avoir dirigé les délégués que vers les meilleures sections du pays, en d'autres termes, de ne leur avoir montré que le beau côté de la question. Le peu de temps et d'espace dont je puis disposer pour traiter un sujet aussi vaste, m'obligent à laisser de côté, autant que possible, dans cette relation de voyage, tous les faits purement personnels, par exemple la bienveillance et l'hospitalité gracieuse dont j'ai été partout l'objet ; d'après moi, ce sont là des détails qui ne peuvent entrer dans ce rapport. Je donnerai donc une description fidèle de ce que j'ai vu, sans exagérer les avantages pas plus que les désavantages du pays.

Partis de Liverpool par une belle soirée, le 22 juillet, sur le beau vapeur *Sarmatian*, de la ligne Allan, nous arrivons, dans la matinée du 29, en vue du rocher de Belle-Isle et, par le détroit qui le sépare de Terreneuve, nous entrons dans le golfe Saint-Laurent. La température, de glaciale qu'elle était parmi les *icebergs* qui avoisinent Belle-Isle, passe à la chaleur extrême sur le fleuve Saint-Laurent, que nous atteignons le lendemain. Le long des bords du Saint-Laurent, le paysage est magnifique par endroits, mais il ne s'y trouve pas beaucoup de bonnes terres ; le sol est

généralement montagneux, rocheux et couvert de petits arbres, principalement des sapins. Le 31 juillet, nous arrivons à la ville historique et pittoresque de Québec et, le 2 août, nous prenons le convoi du chemin de fer Grand-Tronc pour nous rendre à Ottawa. De Québec à Richmond, sur la rive sud du Saint-Laurent, nous traversons une région dont le sol est de qualité assez pauvre, peu épais presque partout, et reposant sur une couche de sable léger ; il produit aussi de petits arbres, épinette, cèdre, etc., des broussailles et des framboisiers sauvages en abondance. Aux environs de Richmond, nous apercevons de bons établissements et le sol s'améliore un peu de ce point jusqu'à Montréal. La population de ce district est, en majorité, française. Nous arrivons à Montréal vers huit heures du soir et, à dix heures, nous partons pour Ottawa.

Ottawa est la capitale de la Confédération et le siège du gouvernement fédéral. C'est une ville bien située et presque toute bâtie en brique et en pierre. Le district agricole qui l'entoure est assez bon et il y a des mines de fer et de phosphate dans le voisinage. A Ottawa, les délégués se présentent à M. Lowe, secrétaire du département de l'agriculture, et il est décidé que MM. Sagar et Curtis limiteraient leur tournée à la province de l'Ontario, tandis que MM. Anderson et Irvine et moi-même, nous visiterions le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, ce que nous avons fait. Mon rapport aura donc principalement trait à cette partie du pays où j'ai passé la plus grande partie de mon temps Nous prenons des dispositions pour faire le voyage en bateau à vapeur, par les lacs ; mais arrivés à Toronto, nous apprenons qu'il nous fallait attendre le bateau à vapeur un jour ou deux, et nous profitons de ce délai pour visiter la chute de Niagara.

Sur un parcours assez long, la côte nord du lac Huron est colonisée, et, autant que nous pouvons en juger à distance, le sol est assez bon. A l'extrémité nord du lac, il y a plusieurs îles dont quelques-unes sont fort jolies ; presque toutes sont boisées. Nous passons du lac Huron, par la rivière Sainte-Marie et les rapides, dans le lac Supérieur. La côte nord de ce lac est couverte de collines peu élevées, mais rocheuses ; il y a presqu'absence de sol ; cependant de petits sapins croissent dans les crevasses des rochers. La région semble être de même nature sur toute la longueur du lac, excepté à la Baie du Tonnerre, où les collines sont beaucoup plus élevées, mais encore rocheuses et boisées. A la Baie du Tonnerre, nous visitons Prince Arthur's Landing, petite ville, et Fort-William, terminus du chemin de fer canadien du Pacifique, actuellement en voie de construction. Dans ces environs il y a de bonnes terres, et nul doute qu'une ville assez considérable y sera établie, parce que c'est le port le plus voisin de Winnipeg, sur le parcours du nouveau chemin de fer.

Nous arrivons à Duluth, ville américaine, située à la pointe de l'extrémité ouest du lac Supérieur, et, le même soir, nous prenons le convoi du chemin de fer "Northern Pacific." La soirée est chaude et, avant la nuit, nous traversons une région d'aspect assez beau, mais très accidentée, des vallées bordées de sapins, et nous passons sur des ponts de bois grossièrement construits et peu solides, jetés sur des cours d'eau bordés de rochers à pic. Nous arrivons ensuite à une région unie, puis nous traversons une savane à tourbe, très unie aussi et presqu'entièrement couverte de petits sapins et peupliers. Dans les endroits les plus marécageux, les sapins n'ont pas plus de cinq ou six pieds de haut, et l'on ne voit qu'un petit bouquet de verdure au sommet, les branches étant couvertes de mousse. Dans les endroits où la terre est plus sèche, les arbres sont plus forts. Çà et là, nous rencontrons des lacs, les uns bordés par des savanes, les autres mieux dessinés et les bords couverts d'arbres.

Nous voyageons toute la nuit, et le lendemain matin j'arrive, pour la première fois, dans une région de prairies. Nous changeons de convoi à Glyndon pour prendre le chemin de fer du Manitoba et, au bout d'une heure ou deux, nous sommes en pleine prairie. De tous côtés je n'aperçois qu'une vaste étendue de terres où il n'y a aucun sentier et tout aussi unie que la mer, s'étendant à perte de vue et formant un cercle autour de nous. Sur le parcours que nous faisons, ou aperçoit, çà et là, quelques établissements ; des champs de maïs et d'autres terres labourées, sans clôtures. Parfois, nous traversons un ruisseau bourbeux qui nous est indiqué, à distance, par une lisière tortueuse de bois, s'étendant au loin. On me dit que nous sommes

dans la vallée de la rivière Rouge, Etat du Minnesota. Le chemin de fer suit la ligne droite, et on a construit la chaussée en ouvrant simplement un fossé de chaque côté. La terre provenant des tranchées est jetée au milieu de la voie et c'est dessus que l'on pose les traverses et les lisses. Les fossés présentent une section du sol qui, bien que de bonne qualité, ne vaut pas celui du Manitoba. Pendant toute la journée nous voyageons sur cette plaine unie. Le soleil se couche rouge à l'ouest et, avant de disparaître, semble plonger au-dessous de nous, comme si nous nous trouvions sur la partie la plus élevée de la prairie, bien qu'en réalité, la plaine soit parfaitement unie. Nous arrivons vers onze heures du soir à Saint-Boniface, où nous prenons le bateau-passeur pour nous rendre à Winnipeg.

J'emploie la journée suivante à visiter cette ville déjà renommée. Elle est située au confluent de la rivière Assiniboine et de la rivière Rouge. Il y a dix ans, quelques centaines de *squatters* formaient toute sa population, qui est aujourd'hui de dix à douze mille habitants. Si l'on continue à bâtir aussi rapidement qu'aujourd'hui, la ville deviendra un second Chicago avant longtemps. On y voit déjà de beaux édifices et de belles résidences en brique et en pierre. Bien des gens y ont déjà fait fortune, et l'on y compte plusieurs citoyens très riches. Les lots à bâtir se vendaient une bagatelle, à l'arpent, il y a quelques années, et maintenant on les vend au pied, à des prix très élevés. C'est ainsi qu'en dix ans a surgi une ville plus considérable que toutes les villes de Wensleydale ensemble, et où il a été placé des capitaux à un chiffre plus élevé.

Avant d'aller plus loin, il est bon que je fasse ici une courte description géographique de la Confédération canadienne. Comme vous le savez, elle comprend la moitié nord du grand continent américain. La partie de l'est est colonisée depuis longtemps; elle forme les provinces de Québec, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario. La colonisation s'est étendue à l'ouest de l'Ontario jusqu'au point où elle a été arrêtée par la grande région stérile qui s'étend à peu près de l'extremité est du lac Supérieur, dans la direction nord, vers la Baie d'Hudson, et, dans la direction ouest, sur une distance d'environ mille milles, jusqu'à ce que l'on rencontre la vallée fertile de la rivière Rouge dont j'ai déjà parlé. Cette vallée atteint environ 200 milles de largeur, par endroit. Elle commence au grand plateau qui divise le continent et s'étend du Minnesota et du Dakota jusqu'à la Baie d'Hudson; elle est presque parfaitement unie et l'on suppose que ce fut autrefois le fond d'une mer intérieure ou d'un immense lac. Plus à l'ouest encore, sur un parcours de près de 200 milles, jusqu'à l'océan Pacifique, s'étend une région plus ou moins fertile de prairies, où les blancs n'ont, pour ainsi dire, pas encore pénétré. Vous voyez donc qu'au point de vue agricole, le territoire de la Confédération est divisé en deux parties bien distinctes.

Dans les provinces les plus anciennes du Canada, ainsi que dans les Etats de l'Est, il y a toujours eu, depuis longtemps et pour diverses raisons, une tendance, chez les colons, à se rendre dans les grandes prairies de l'ouest et, comme les grandes prairies fertiles du Nord-Ouest canadien n'étaient pas généralement connues et accessibles, les émigrants étaient obligés de se rendre dans les Etats de l'Ouest. De là cette rumeur très répandue que les Canadiens n'étaient pas satisfaits de leur pays et se rendaient aux Etats-Unis; mais, en réalité, il partait autant d'émigrants des Etats de l'Est et cela pour les mêmes raisons. Ce n'est que depuis six ans que l'on a fait convenablement connaître le Nord-Ouest britannique, et, depuis lors, un nouvel état de choses s'est manifesté. Nombre de Canadiens vendent aujourd'hui leurs terres et se rendent dans ce Nord-Ouest, au lieu d'aller aux Etats-Unis. Nombre d'émigrants quittent l'Angleterre et l'Ecosse, voire même les Etats-Unis, pour s'y rendre. Une voie ferrée relie Winnipeg au chemin de fer "Northern Pacific," et une autre grande ligne, appelée le Pacifique Canadien, est en voie de construction et atteindra bientôt les côtes de l'océan Pacifique, ce qui ouvrira complètement une immense région; on s'occupe aussi à tracer plusieurs embranchements de cette grande ligne. Il en résultera que, pendant longtemps, une immigration considérable prendra cette direction.

Mais je continue ma relation de voyage. Par le nouveau chemin de fer canadien du Pacifique, je me rends au lac Lacrosse—extrémité de la station ouverte, sur un

parcours d'environ 100 milles, à l'est de Winnipeg. Sur une assez longue distance, le sol est bon, mais un peu humide. Avant d'arriver au lac Lacrosse, nous traversons la région rocheuse et stérile dont j'ai déjà parlé. Elle n'est pas absolument stérile; on y trouve, çà et là, des lots d'assez bonne terre qui seront probablement occupés plus tard. On y trouve beaucoup de bois et l'on pense que cette section est riche en minéraux.

A Winnipeg, M. Hespeler nous procure une paire de chevaux, une voiture à ressorts, un conducteur et des effets de campement, et nous partons pour l'ouest. Nous prenons le chemin du portage, suivant la rive nord de l'Assiniboine. Aux approches de Headingly et sur une distance d'environ 30 milles à l'ouest, il y a d'assez bonnes terres sèches, assez bien cultivées. C'est de la marne noire épaisse, reposant sur de l'argile et arrosée par l'Assiniboine et les nombreux cours d'eau qui s'y jettent. Nous traversons ensuite 20 milles, environ, de terres marécageuses et nous arrivons à la Pointe aux Peupliers, d'où nous nous rendons au Portage la Prairie ; sur ce dernier parcours—de 20 à 30 milles—le sol est, je pense, le meilleur que j'aie encore vu. Il n'est pas plus épais ni meilleur que celui de la rivière Rouge, mais il est plus sec. Il est, presque partout, cultivé avec soin, et j'y vois de bien bonnes récoltes de blé et d'avoine. Nous visitons la propriété de M. Brown, homme très affable, venu de l'Ontario il y a environ huit ans. Il nous dit que l'un de ses champs avait donné des récoltes pendant 17 ans, lorsqu'il l'a acheté. Il a fait la 18me récolte qui lui a donné 40 boisseaux de blé par arpent. Ce même champ n'a pas encore reçu d'engrais, et cette année on y a récolté de bon blé. Mais il croit que la récolte de blé n'a pas dépassé 30 boisseaux par arpent depuis qu'il est établi sur cette propriété. Il croit qu'en employant de l'engrais et adoptant la culture perfectionnée suivie en Angleterre, on obtiendrait aisément 40 boisseaux de blé par arpent. Il a quelques bons tubercules, et un champ de trèfle semé à son arrivée et qui rapporte depuis ; il croit que le trèfle ou le mil (notre *foxtail*) s'accommode parfaitement du climat. Sur la propriété, le sol a d'un à deux pieds d'épaisseur.

Nous nous rendons au Portage-la-Prairie et jusqu'à la propriété de M. McKenzie, où nous passons un jour et une nuit. Portage-la-Prairie est une ville naissante qui, comme importance, vient après Winnipeg et Emerson, et est entourée de très-bonnes terres. M. McKenzie a de bonnes récoltes et garde un grand troupeau de bestiaux. Ils se nourrissent dans la prairie en été et mangent le foin de la prairie en hiver ; presque tous étaient assez gras. Parfois, son troupeau compte 200 têtes de bétail et il n'a pas perdu un seul animal depuis son arrivée. Une fois, au printemps, il a vendu 12 bœufs gras qui n'avaient eu à manger autre chose, pendant tout l'hiver, que le foin de la prairie. Ceci m'amène à donner une description des prairies. Au premier abord, l'herbe des prairies de la vallée de la rivière Rouge m'a semblé un peu forte et, comme nous disons, aigre au goûter. Quand le terrain est sec elle semble un peu courte ; mais, après examen, on y trouve beaucoup de bonnes herbes. On y voit beaucoup de fleurs jaunes, ce qui lui donne l'apparence d'une prairie émaillée de boutons d'or. Dans les savanes et sur les terrains humides, le foin est certainement gros, mais on le coupe, parce que le rendement est plus fort ; cependant, je ne crois pas qu'il soit aussi bon que le foin des terres plus sèches, et cette opinion est celle de presque tous les cultivateurs les plus compétents. La quantité et la qualité varient suivant les localités différentes. La partie de la propriété de M. McKenzie que j'ai visitée, est généralement séche, et l'on y voit de très bonnes prairies qui pourraient rapporter deux tonnes de foin par arpent. Les bestiaux, lâchés dans ces prairies naturelles, se mettent à paître et, comme ils sont bons juges, paissent la meilleure herbe. Cela explique pourquoi ils sont en aussi bon état. Les vaches qui se nourrissent dans la prairie donnent une grande quantité de lait riche qui fait de bon beurre. M. McKenzie vend presque tous ses bestiaux aux immigrants. Les bonnes génisses de deux ans valent, dit-il, de £5 à £6. Les vaches, de £6 à £10 chacune. Le bœuf se vend 4d. la livre.

Nous sommes encore dans ce que l'on peut appeler la vallée de la rivière Rouge ; mais après avoir fait 30 milles à l'ouest de la propriété de M. McKenzie, ou à 100 milles, environ, de Winnipeg, et traversé des savanes entrecoupées d'étangs, et où

poussent le saule nain et le peuplier, nous arrivons, en suivant une mauvaise route, à une élévation subite, présentant l'aspect d'une falaise au bord de la mer, et haute de 50 à 100 pieds. En arrière, et parallèle à cette falaise, on voit une chaîne de collines sablonneuses, de configuration irrégulière, où pousse un peu d'herbe et où l'on voit quelques petits chênes et sapins, souvent à moitié brulés par les feux des prairies. Dans les ravins de ces collines, on trouve des lots de bonne terre couverte de peupliers, hêtres, coudriers, etc. Les noisettes, cerises sauvages, framboises sauvages et fraises sont en abondance dans la saison. Parmi les broussailles, on remarque le houblon et la clématite à profusion. Sur l'un de ces lots, M. Snow, fils d'un des délégués qui ont visité le Canada l'an dernier, s'est établi récemment.

Plus loin, nous traversons ce qu'on appelle la Grande Plaine. Le sol est généralement noir et sablonneux et produit peu d'herbe; il est un peu trop sec, à mon avis, et donne cependant d'assez bonnes récoltes de blé et d'avoine. Dans cette localité, il y a encore beaucoup de concessions gratuites qui ne sont pas prises. Après avoir fait quarante milles, environ, dans cette plaine, nous arrivons à ce que l'on appelle la prairie onduleuse qui s'étend, de tous côtés, à perte de vue; le sol semble tourmenté et accidenté. Par endroits, on aperçoit des collines irrégulières. Sur d'autres points, les collines et les vallées sont à pente douce, et variant, en dimensions, de quelques centaines de verges à plusieurs milles; cette région ressemble un peu aux comtés mitoyens de l'Angleterre; mais, malgré ces irrégularités, le niveau général est assez uni.

La section dont je parle ici, entre la Grande Plaine et la petite rivière Saskatchewan, parcours d'environ trente milles, est entrecoupée d'un grand nombre d'étangs. A peine peut-on faire un mille sans en rencontrer une demi-douzaine. Les élévations, ou arêtes, sont généralement formées de riche marne noire, qui produit d'assez bonne herbe; les bas-fonds sont des fondrières ou des étangs que l'on pourrait généralement assécher en faisant passer l'eau de l'une à l'autre. Je crois qu'un seul tuyau d'égouttement, établi au fond d'une fondrière, l'assécherait complètement et, une fois sèche, elle offrirait un sol de qualité supérieure, parce que les matières fertilisantes des hauteurs s'y infiltrent depuis des siècles. Autour des étangs, il y a généralement du saule nain et, çà et là, de petits bois et bosquets de peuplier, ce qui donne à la région l'aspect d'un parc. Sur les étangs, des canards sauvages en nombre incalculable. Quelquefois, sur de petits étangs, j'en ai aperçu deux ou trois cents à la fois, et je ne pouvais à peine lever les yeux sans en voir d'autres au vol. Ils ne sont généralement pas farouches, et j'aurais pu en tuer des centaines de notre voiture, tout en continuant notre route.

Nous arrivons ensuite à Minnedosa, petit village où il y a quelques huttes et magasins, un hôtel, une forge et un moulin à farine. Le village a été fondé il y a un an à peu près. Si la ligne du Pacifique vient à y passer, comme les habitants l'espèrent, Minnedosa pourra devenir une grande ville. A un mille de là, se trouve une ville rivale, appelée Odanah.

Nous traversons ensuite des terres et pâturages d'assez bonne qualité, puis un terrain très onduleux et nous arrivons au petit lac Plat, où nous passons la nuit.

La route que nous suivons passe près du coin peu profond d'un lac où nous voyons un homme de police qui venait de prendre un gros poisson avec une ligne grossièrement faite. Autour du lac Plat il y a d'assez bonne terre, bien qu'elle soit entrecoupée de quelques étangs et marais. Le paysage est fort joli et offre l'aspect d'un parc.

De là nous nous dirigeons encore vers l'ouest et traversons d'asez bonnes terres, pour arriver à Birtle, sur la rivière à la Queue d'Oiseau; c'est une ville nouvelle, établie dans une vallée assez profonde, mais entourée de très bonnes terres dont les concessions gratuites ont été presque toutes prises l'été dernier. Je vois là un marchand de bestiaux qui avait environ huit bêtes à vendre. Il a neuf galloways de race pure—un jeune taureau et huit vaches et génisses, pour lesquelles il demande £140. Il vend les vaches £10 chacune, à peu près.

Nous nous rendons ensuite à Fort Ellice, station de la Compagnie de la Baie d'Hudson, dans la vallée de l'Assiniboine, à 250 milles, environ, de Winnipeg. C'est à

peu près la tête de la navigation sur la rivière Assiniboine. A cet endroit la vallée est profonde d'environ 300 pieds et a un mille et demi ou deux milles de largeur; les montagnes qui la bordent sont à pic, le fond est plat et fertile, mais parfois humide. Point de roches de formation dans les parois de la vallée; sur toute leur hauteur, elles semblent avoir été coupées dans une couche d'alluvion glaciale, formée principalement de galets, de granit et d'argile à gravier. Sur tout notre parcours depuis Winnipeg, il y a encore peu de colons, et il reste beaucoup de concessions gratuites à prendre.

M. McDonald, facteur en chef au fort, nous mène en voiture jusqu'à la propriété de M. Dawson, quelques milles au nord. M. Dawson a quitté le Lincolnshire l'année dernière; il a pris deux sections miliaires, ou 1,280 arpents de terres qui sont réellement magnifiques. C'est de la belle marne noire friable, de deux à trois pieds d'épaisseur, légèrement onduleuse, et, parmi l'herbe qu'elle produit, il y a une grande quantité de vesces qui forment un fourrage excellent pour les animaux. Nous retournons à Fort Ellice, où nous rencontrons M. Marcus Smith, chef des explorations du chemin de fer du Pacifique. Il a parcouru cinq ou six fois toute la côte du Pacifique et dit que le sol y est presque partout fertile, surtout au nord et dans le district de la rivière la Paix. En approchant de la côte, le climat, dit-il, devient beaucoup plus doux. La neige ne reste pas longtemps sur le sol.

De Fort Ellice, nous nous rendons, dans la direction nord, à la rivière aux Coquilles, affluent de l'Assiniboine. Partout de belle herbe entremêlée de vesces. Il pleut à verse presque toute la journée, et comme la nuit approche, nous arrivons au camp établi par les arpenteurs du parti de M. Reiffenstein, près d'un petit cours d'eau, et nous plantons notre tente auprès de ces messieurs. Le cuisinier avait préparé le souper et bientôt ces messieurs arrivent, tout trempés. M. Reiffenstein nous invite à souper, et j'ai mangé là une soupe excellente. Ces messieurs nous disent qu'au nord, le sol est excellent et que, toute la journée, ils avaient fait une marche pénible à travers les vesces, ou pois sauvages. Environ cinquante familles se sont établies dans ce district, le printemps dernier, bien qu'il ne soit pas arpenté. La région qui s'étend entre l'Assiniboine, la rivière aux Coquilles et la rivière à la Queue d'Oiseau, est, en somme, très avantageuse. C'est de la marne noire très riche, de deux à trois pieds d'épaisseur, et généralement sèche; pourtant, on aperçoit çà et là un étang. Il s'y trouve assez de peupliers pour qu'on ne manque pas de bois de chauffage et de construction. Dans ces riches prairies et ces champs de vesces, on pourrait, je crois, élever facilement des bestiaux.

Nous retournons à Fort Ellice pour prendre ensuite un sentier qui longe l'Assiniboine de plus près que celui que nous avions suivi auparavant. Ces sentiers sont tracés naturellement, dans la prairie, par les charrettes et les voitures; par endroits ils sont fort bons et dans d'autres très mauvais. Nous faisons la connaissance de M. Herchmer, qui vient d'Angleterre. Il est agent du gouvernement auprès des sauvages. Nous visitons, avec lui, deux réserves des sauvages. Ces sauvages appartiennent à la tribu des Sioux. Le gouvernement leur a concédé des réserves de terres, leur a fourni des bœufs et des instruments aratoires et essaie de leur faire enseigner l'agriculture. Quelques-uns ont de beaux champs de blé, de maïs, et toutes sortes de légumes—ils se donnent beaucoup de peine pour cultiver leurs jardins et les entretiennent bien. M. Herchmer parle avantageusement de l'honnêteté des sauvages quand on les traite bien. Ils sont très loyaux et presque tous s'informent de la reine. Nous campons une nuit près de la réserve inférieure, et, le jour suivant, M. Herchmer laisse la tente et ses effets de campement jusqu'à son retour, le soir. Il y avait des sauvages tout alentour, et ils auraient pu aisément emporter tous ses effets; mais il nous dit qu'il les laisse ordinairement ainsi, et n'a jamais rien perdu; il ajoute qu'il en sera ainsi tant que des blancs ne viendront pas s'établir dans les environs. Sur une distance de quelques milles en arrière de la vallée, le sol est sablonneux et à gravier—sujet aux sécheresses. Le fond alluvien de la vallée est de très bonne terre, mais humide presque partout.

Nous nous arrêtons ensuite à Rapid City, ville nouvelle déjà florissante, établie il y a environ deux ans sur la petite Saskatchewan, plus bas que Minnedosa et Odanah.

Aux environs, il y a un peu de bonne terre, mais elle est généralement tourmentée. Presque toutes les concessions gratuites sont prises. Nous traversons ensuite la rivière Assiniboine au rapide, et nous nous trouvons dans la Grande Vallée, étendue de bonnes terres, au sud-ouest de la rivière, et nous passons les collines de Brandon—collines basses bien boisées que l'on aperçoit à une grande distance. Nous nous rendons à Milford, petite ville sur la rivière Souris, qui court du sud-ouest jusqu'à l'Assiniboine, puis nous suivons la rive sud de la Souris et visitons MM. Calendar et Reed, deux jeunes messieurs d'Edimbourg, que M. Imrie connaissait. Ils ont pris de bonnes terres à la rivière aux Chênes. De là nous continuons à travers une région tourmentée et montagneuse, et après avoir passé quelques lacs très jolis, nous arrivons à la vallée de Lang. C'est une vallée longue et assez profonde, à fond plat, mais on y trouve peu de bonnes terres. Il n'y a qu'un seul établissement, celui de M. Lang, qui a donné son nom à la vallée. Immédiatement au sud de cette vallée, il y a de très bonnes terres. Nous quittons le sentier et nous nous dirigeons vers l'ouest dans la prairie sans chemins, sur la plaine de la Souris. Cette région, comme son nom l'indique, est très unie et l'on y trouve beaucoup de bonnes terres. Je me rappelle une section située entre deux cours d'eau, plus loin que la vallée de Lang, ayant une étendue de six à huit milles carrés, ou de vingt ou trente mille arpents—bon terrain où il pousse de bon foin qui vous vient jusqu'au genou et que l'on pourrait tout couper à la faucheuse, ou plutôt avec des faucheuses, parce qu'une seule serait usée avant la fin de pareil travail. Le foin ressemble à nos plus grosses herbes des prairies, et l'on n'y voit pas beaucoup de fleurs, ou de graines, suivant l'expression du pays.

Rendus, à l'ouest, jusqu'au coude de la Souris, nous tournons au sud, dans la direction des montagnes de la Tortue, et traversons une immense plaine dénuée d'arbres où le sol est de qualités variables. Je remarque les sentiers, maintenant déserts, tracés par les pas des buffles pendant plusieurs générations. Les angles des rochers de granit sont polis aux endroits où les buffles venaient s'y frotter et, autour de chaque rocher, il y a une tranchée pratiquée par les pieds de ces animaux. Les buffles ont été tués presque tous, et leurs ossements sont visibles en abondance sur toute la plaine. Avant d'atteindre la montagne de la Tortue, nous traversons un immense marais qui entoure le lac Blanc, situé au pied des montagnes. Les montagnes de la Tortue sont longues, à pente plus douce qu'une montagne ordinaire, mais on les aperçoit d'une grande distance dans la plaine. Il y a de très bonnes terres sur le versant et de bon bois au sommet. Pendant l'été, plusieurs colons se sont rendus dans ce district.

De là nous nous dirigeons vers l'est, par un sentier qui passe un peu au nord de la frontière des Etats-Unis. Nous traversons les districts du lac à la Roche et de la montagne Pembina, où il y a de bonnes terres en grande quantité et de nombreux colons. Nous rentrons alors dans la vallée de la rivière Rouge, traversons une réserve mennonite—sol très bon—et nous arrivons à Emerson, petite ville florissante située sur la rivière Rouge, au point où elle traverse la frontière. De là nous nous dirigeons vers le nord, en suivant la rive ouest de la rivière, et nous traversons beaucoup de bonnes terres—marne noire—assez sèches et produisant de bonnes récoltes; puis nous revenons à Winnipeg. Nous avions ainsi parcouru 800 milles environ.

M. Imrie part le lendemain pour la Nouvelle-Ecosse, et nous acceptons du maire de Winnipeg et du premier ministre de la province (M. Walker et M. Norquay), l'invitation de nous joindre à un parti de chasse qui se rendait à Meadow Lea, alors le terminus ouest du chemin de fer du Pacifique. Grâce à la courtoisie de M. Ryan, l'entrepreneur, on met un convoi spécial à la disposition de notre parti et nous arrivons sur un évitement spécial au terminus. Le parti de chasse fut agréable. Sur le parcours la ligne traverse de bonnes terres sèches et une grande étendue de marais. Je fais la connaissance de M. Cowlard, originaire de Cornwall, Angleterre, qui s'occupe ici de culture depuis environ huit ans. Il croit que l'élève du bétail est surtout profitable. Il a fait du beurre tout l'été et l'a mis en seaux ; il se préparait à le transporter à Winnipeg, où il était vendu d'avance, à raison de 1s. 0½d. la livre. Ce

résultat est assez satisfaisant, je pense, dans un pays où les bonnes terres se vendent presque pour rien. J'ai pu examiner la manière dont on procède pour construire le chemin du Pacifique ; c'est simplement merveilleux. Je n'ai pas le temps de faire ici une description ; qu'il me suffise de dire que la ligne est construite à raison de près d'un mille par jour, avec un nombre d'ouvriers relativement peu considérable.

De Winnipeg, l'honorable M. Norquay et M. Ross, M. P. P., conduisent en voiture, M. Dyke, de Liverpool, et moi-même jusqu'à Kildonan et Saint-Paul, en suivant les bords de la rivière Rouge ; puis nous traversons la rivière pour nous rendre à la montagne aux Oiseaux, colline de gravier de laquelle on a une belle vue du district environnant. Kildonan et Saint-Paul ont été colonisés par des Ecossais que lord Selkirk avait envoyés il y a environ 60 ans. Le sol est très-bon et sec, mais mal cultivé généralement. Certaines parties donnent des récoltes depuis 50 ans, sans qu'on y ait mis de fumier—cela est parfaitement vrai, parce que j'ai vu le fumier en tas d'un âge incontestable. M. McBeth, ce monsieur dont quelques délégués ont parlé l'année dernière, me montre un champ sur lequel il a fait cinquante récoltes sans engrais, et qui produit encore ; cependant, M. McBeth admet qu'il ne donne plus d'aussi bonnes récoltes qu'autrefois. Il dit qu'à une certaine époque, il récoltait 48 boisseaux de blé sur un arpent de cette terre.

Pour me résumer, avant de quitter ce district, je crois que les terres de la rivière Rouge sont éminemment fertiles. Elles sont généralement formées d'une marne savonneuse noire, et lorsqu'on la frotte dans les mains, on n'y trouve pas un seul grain de sable. Elle peut avoir deux pieds d'épaisseur, en moyenne, et repose sur une couche argileuse d'une épaisseur indéfinie qui est réellement de la même nature que le sol, mais n'a pas été noircie et adoucie par le contact de l'air extérieur. Ces observations ne s'appliquent pas partout, car, en certains endroits, le sol est plus ou moins sablonneux, et dans d'autres on y trouve, en outre, du gravier. Mais une grande partie de la vallée est marécageuse, et pour la cultiver avec avantage, il faudrait l'assécher, ce qui serait très coûteux, parce que le terrain est excessivement uni en maints endroits, et les particuliers ne sauraient entreprendre pareille tâche. Aussi, le gouvernement fait-il faire des travaux considérables de drainage. Quand le sol est humide, il devient si collant que la meilleure charrue d'acier ne se nettoie pas d'elle-même ; mais à son état normal le sol est très léger et friable. Je dois dire que quand le terrain est sec, comme le long des rivières et des ruisseaux, sa fertilité est incomparable. Je crois qu'avec un bon système anglais de culture, on récolterait sans difficulté de 40 à 50 boisseaux de blé par arpent. Cependant, toutes choses considérées, je préférerais, ce me semble, les prairies de l'ouest, où l'on peut se procurer des terrains de riche marne noire, de deux à trois pieds d'épaisseur, naturellement sèche, et que l'on peut cultiver par tous les temps, si ce n'est lorsqu'il gèle. Dans l'ouest, le foin naturel est aussi meilleur.

L'approvisionnement d'eau et de bois est une chose que l'immigrant doit considérer. Dans quelques endroits—bien que ceci soit purement local—l'eau est alcaline et l'on ne peut la boire. Cela est très fréquent dans la vallée de la rivière Rouge. J'ai vu des endroits où des mares asséchées étaient tellement incrustées d'alcali qu'elles semblaient couvertes de glace. Mais, règle générale, on peut obtenir de bonne eau en creusant des puits de dix à douze pieds de profondeur et, dans certains endroits, il y a de bonnes sources. Le bois est rare dans plusieurs parties de la vallée de la rivière Rouge et sur plusieurs des grandes plaines ; mais, le long des rivières et sur plusieurs points de la prairie, on le trouve en quantité suffisante. C'est un grand point d'avoir du bois sur une propriété ou dans le voisinage, car il constitue le seul combustible et les seuls matériaux de construction que le colon trouve disponibles au premier abord, bien que, dans certaines parties de la province, on commence à construire en brique.

Comme nous sommes tous ici des fermiers-éleveurs et que j'avais reçu instruction spéciale de m'occuper des chances qu'offre l'élève des bestiaux, vous pouvez croire que je me suis trop étendu sur la culture des céréales. Mais j'ai cru que cela était absolument nécessaire, car presque tous les immigrants, surtout ceux qui veulent prendre des concessions gratuites, doivent s'occuper du labourage jusqu'à un certain

point, puisque l'une des conditions auxquelles les terres sont concédées, est que trente arpents seront mis en culture dans les trois premières années; or, pour obtenir du trèfle et autres pâturages artificiels, il est nécessaire de labourer, et il est avantageux de faire une ou deux récoltes avant de convertir les champs en prairies artificielles. Mais il est très possible de se livrer à l'élève des bestiaux dans la prairie naturelle, et pour cet objet, s'il est sérieux, l'émigrant peut obtenir de 1,000 à 50,000 arpents. J'ai conversé avec quelques-uns des meilleurs cultivateurs au sujet de l'élève des bestiaux, et tous conviennent que c'est l'exploitation la plus profitable pour celui qui a le capital suffisant pour l'entreprendre. La raison pour laquelle on s'occupe si peu de cette exploitation, est que les immigrants n'ont généralement pas de capitaux. Par suite, ils s'occupent du labourage qui exige moins de capital et donne un rapport plus immédiat. Je crois que l'élève des chevaux donnerait de très bons résultats; je veux parler des chevaux de labour ordinaires, légers, mais utiles, semblables à ceux que nous avons ici et qui valent à peu près les mêmes prix que chez nous. Les chevaux canadiens sont plus légers que la plupart des chevaux de labour en Angleterre. En raison de la nombreuse immigration qui, selon toutes probabilités, continuera longtemps, les chevaux seront en grande demande et les prix se maintiendront.

Voici une liste des prix des bestiaux qui m'a été fournie par M. Burt, marchand de chevaux et de bestiaux à Winnipeg: génisses de deux ans, de bonne race, de £4 à £5 par tête; génisses, de bonne race, vêlées au printemps, de £5 à £7; vaches prêtes à vêler ou ayant un veau, de £6 à £10; bœufs de travail, de £20 à £30 la paire; assez bons chevaux, de £20 à £30 par tête; *ponies*, de £6 à £15—moyenne, £10. Le bœuf se vend de 3d. à 4d. la livre, au quartier; le mouton, 5d. la livre; le beurre et le fromage, presque les mêmes prix que chez nous; le lait se vend 2½d. la pinte, dans les villes. Ces prix s'accordent avec ceux que m'ont mentionnés presque tous les cultivateurs.

Les terres du gouvernement (c-à-d. les terres du chemin de fer) se vendent de 45. 2d. à £1 l'arpent, suivant la distance à laquelle elles se trouvent de la ligne du Pacifique. Près de Winnipeg, Emerson, Portage-la-Prairie, les bonnes terres valent de £1 à £2 l'arpent.

Voici à peu près l'échelle des gages: garçons de ferme, de £4 à £5 par mois, avec pension, durant toute l'année, ou de £5 à £6 en été, pendant les récoltes. Sur la ligne du chemin de fer, les bons ouvriers gagnent de 6s. à 7s. par jour. Les charpentiers et les forgerons de 8s. à 12s. par jour. Les bons briqueteurs et plâtriers, de 12s. à 14s. par jour. Les forgerons sont payés 2s. 6d. par fer à chevel et 1s. pour la seconde pose. Tous les journaliers avec lesquels j'ai conversé, disent que les bons ouvriers n'ont pas de peine à trouver de l'ouvrage, mais qu'ils doivent travailler fort.

Quant au capital nécessaire pour commencer une exploitation agricole, on calcule généralement qu'un homme possédant £100, clair et net, à son arrivée, peut commencer dans de bonnes conditions sur les concessions gratuites, et il n'est pas rare que le colon commence sans aucun capital—il prend une concession gratuite, bâtit une maison, cultive un peu pour conserver son titre, et travaille à gages dans les intervalles. Mais je recommande aux émigrants d'emporter tout le capital dont ils peuvent disposer; plus la somme sera considérable, mieux ils s'en trouveront, et s'ils ne trouvent pas à employer tout leur capital dans une exploitation agricole, ils peuvent le placer, sur bonne hypothèque, à 8 ou 10 pour cent d'intérêt.

Le colon rencontrera des difficultés pendant les deux ou trois premières années. Cette période écoulée, il se trouve habitué au pays et peut vivre aussi confortablement qu'en Angleterre. Le colon qui, n'ayant pas un fort capital, prend une concession gratuite, à l'état naturel, sans bâtiments, sans clôtures, un terrain sur lequel il n'a pas encore été fait de dépenses, ne pourra évidemment, si bon que soit ce terrain, rien en retirer sans beaucoup de travail. Il faut bâtir une maison, mais il la bâtit d'abord en bois, et elle est promptement construite, surtout s'il s'assure l'aide d'un ou plusieurs Canadiens, ce qui est toujours possible. Ils comprennent bien la construction des maisons en bois, et une fois les matériaux rendus sur place, ils peuvent, dans une semaine, construire une maison convenable.

La première année, le colon n'a pas de bien fortes récoltes et il passe une bonne partie de son temps à défricher, c'est-à-dire à labourer jusqu'à deux pouces de profondeur, au printemps, et à relever les sillons jusqu'à environ quatre pouces de profondeur, s'il veut se livrer au labourage. S'il veut s'occuper de l'élève des bestiaux, il construit des abris, met du foin en meules, etc. Mais quand il a été trois ans sur sa terre, qu'il a une bonne maison et de bons abris, et un troupeau assez nombreux ou une certaine étendue en culture, il peut vivre confortablement. sans travailler plus qu'ici. Ses 160 arpents de terre qui lui ont coûté une taxe de £2, et ses 160 arpents de préemption qu'il a achetés moyennant huit ou dix chelins l'arpent, vaudront alors, selon toutes probabilités, de £1 à £1 10s. l'arpent, en sorte que, dans trois ans, il aura réalisé £320, ou davantage à part ses récoltes. Il sera pleinement possesseur de sa propriété, n'aura point de fermage, et seulement des taxes très légères à payer. Le colon qui possède un plus fort capital, peut opérer plus en grand. Cela dépend de lui-même. S'il n'est pas prêt à supporter, au début, quelques difficultés et un peu d'isolement, il n'aimera jamais le Nord-Ouest ; mais peut-être ne se plairait-il nulle part. Une qualité nécessaire chez l'immigrant qui veut s'établir en Canada, est de savoir se conformer aux circonstances. Le pays diffère de l'Angleterre sous bien des rapports, et il a bien des choses à apprendre. Ce que l'émigrant a de mieux à faire, c'est de se mettre en rapport avec quelques anciens colons, qui lui donneront tous les renseignements qu'il demandera.

Une des plus grandes difficultés que l'émigrant rencontre au début, consiste dans la mauvaise qualité des routes qui, au printemps, sont très molles et presque impraticables par endroits ; mais il ne faut pas oublier qu'il n'existe point de taxe de grands chemins, et qu'à mesure que la région se colonisera et sera divisée en municipalités, on s'occupera de construire des routes, ce qui, pour le moment, n'est l'affaire de personne. Les opinions sont très partagées sur la question de savoir quelle est la meilleure saison de l'année pour émigrer ; sans la difficulté du trajet par terre, le commencement du printemps serait la meilleure saison, mais, somme toute, je crois que le mois d'août est le meilleur, du moins pour les colons qui ont quelque capital.

Je dois mentionner l'apparition des sauterelles, à certains intervalles ; mais il n'y en avait point lors de ma visite et elles n'avaient point fait d'apparition depuis environ cinq ans. Du reste, les cultivateurs qui ont déjà souffert de leurs ravages, ne semblent pas les craindre beaucoup, parce que ces ravages se limitent généralement à certaines localités, et dans tous les cas, ils ne sont pas aussi désastreux que dans les Etats de l'ouest, d'où cet insecte est originaire. Pour le moment, le Nord-Ouest canadien n'est pas ravagé par la mouche du Colorado, le puceron du blé, ni le puceron des pois, que l'on trouve aux Etats-Unis et dans l'est du Canada.

Pendant ma visite, le temps fut généralement très agréable, bien que tous les colons s'accordassent à dire qu'il était plus humide que d'ordinaire à cette saison de l'année. L'air était généralement sec, et je ne me suis jamais mieux porté de ma vie. On me dit que l'hiver commence au mois de novembre et se termine vers le milieu d'avril ou le commencement de mai ; il gèle ordinairement tout le temps, et quelquefois le froid est excessif. L'hiver dernier a été extraordinairement rude, et, une ou deux fois, le thermomètre est descendu à 48° ou 50° au-dessous de zéro ; mais j'ai vu un registre d'après lequel la température de l'hiver varie entre 10° au-dessus et 10° au-dessous de zéro. L'été arrive soudainement et est assez chaud pour la culture de toutes sortes de grains et de tubercules, et pour faire mûrir les tomates.

Je me vois forcé d'abréger mon rapport beaucoup plus que je n'en avais l'intention au début. J'avais l'intention de vous donner des détails sur l'élève des moutons qui selon moi, pourrait devenir très-avantageuse. J'aurais pu vous parler des chevreuils, des poules de prairie et de l'immense quantité d'autre gibier que j'ai vue ; j'aurais pu vous décrire les charrettes de la rivière Rouge, qui sont faites de bois, sans qu'il y entre une particule de fer. Mais je dois continuer ma relation de voyage. Je quitte Winnipeg le 27 septembre, vers sept heures du matin, et pour donner une idée de la vaste étendue de la vallée de la rivière Rouge, je dirai que j'ai voyagé toute cette journée, toute la nuit et une partie de la matinée suivante, presqu'en ligne droite, sans

remarquer une élévation de trois pieds sur tout le parcours. Je reviens, en passant par Chicago, à Toronto, dans l'Ontario, où je passe quelques jours.

Je visite Hamilton, Brantford et la ferme de Bow Park; dans ce district il y a de bonnes terres qui sont presque toutes en culture. Le sol est particulièrement bon aux environs de Brantford et de Bow Park. Ce qu'il y a de plus intéressant à Bow Park, c'est le fameux troupeau de durhams, qui compte environ 300 têtes de bétail. Je crois que nous avons d'aussi bons bestiaux en Angleterre et peut-être à Wensleydale même. Mais ce qui caractérise le troupeau de Bow Park, c'est que tous les bestiaux y sont également de belle et bonne race. En les examinant, dans leurs grandes et commodes étables, on se croirait à une exposition. On rencontre à peine un animal défectueux dans tout le troupeau. Le système de culture adopté à Bow Park sert de modèle aux cultivateurs des environs et prouve ce que l'on peut obtenir du sol canadien. Dans la province de l'Ontario, je crois que l'on peut acheter de bonnes propriétés avec bâtiments, pour des prix variant de £6 à £15 l'arpent. Je ne parlerai pas longuement de cette partie du pays, que d'autres délégués ont visitée en détail.

Je me rends ensuite à Belleville, petite ville sur la Baie de Quinté, lac Ontario, et je visite une fabrique de fromage en compagnie de M. Graham, président de la compagnie dite *Dairy Association*. On y fabrique d'excellent fromage. Le Canada possède plusieurs associations de ce genre; chaque fabrique souscrit un certain montant auquel vient s'ajouter la subvention du gouvernement, et, avec cette somme, on paie les services de gens qui étudient la fabrication du fromage et vont l'enseigner dans les fabriques. Celle de Belleville fonctionne d'après le principe coopératif; le lait qu'apporte chaque fermier est mesuré, et il reçoit une part proportionnelle des profits sur le fromage. Les frais de fabrication s'élèvent à ½d. par livre, et la valeur du lait représente un autre ½d., total 1d. pour le prix de revient. On voit qu'à 65s., la fabrication du fromage est d'un bon rapport.

Je vais ensuite à Kingston, ville bâtie presqu'entièrement en pierre calcaire, à l'extrémité inférieure du lac Ontario. De là, je prends le bateau du Saint-Laurent pour Montréal. Je choisis cette voie pour jouir du spectacle des Mille Iles et du paysage du fleuve. Les Mille Iles se trouvent à la tête du fleuve ou au pied du lac; on dirait qu'il y en a deux ou trois mille. Elle sont presque toutes couvertes d'arbres dont le feuillage avait les belles teintes de l'automne; quelques-unes des îles les plus petites semblent des pots de fleurs assujétis dans l'eau. Quelques-unes sont rocheuses, et nous jouissons d'un spectacle magnifique en faisant mille détours au milieu de ces îles.

Montréal est une ville d'environ 150,000 habitants. On y voit de belles résidences et édifices en pierre calcaire. L'hôtel Windsor est aussi beau et aussi complet qu'aucun autre établissement de ce genre dans le monde entier. Une des choses les plus remarquables à Montréal, est le Mont Royal, haute montagne presqu'à pic, située en arrière de la ville. Du sommet, on peut voir à une distance de 100 milles dans toutes les directions; c'est un parc public.

J'arrive à Compton, dans les cantons de l'est de la province de Québec. C'est un assez joli district où il y a de bonnes terres. Je visite la propriété du sénateur Cochrane et son célèbre troupeau de durhams. Il a de très bons bestiaux. La progéniture d'une de ses vaches lui a rapporté £26,000. Il a de très beaux moutons Shropshire Down et dit qu'il préfère cette race à toutes celles qu'il a essayées. Je remarque de beaux navets, et il dit qu'il peut récolter trois tonnes de foin par arpent. Je me rends à Sherbrooke, toujours dans les cantons de l'est. C'est une ville bien située, où il y a de belles résidences. Le lieut.-colonel Ibbotson me la fait visiter. Dans les cantons de l'est on peut acheter de bonnes propriétés pour des prix variant de £4 à £6 l'emprunt.

Je pars pour Halifax, Nouvelle-Ecosse. Je visite le district de Windsor, la vallée d'Annapolis et les districts qui avoisinent Truro et Colchester. Ce sont tous de grandes vallées au fond desquelles la marée s'avance sur un long parcours. On exploite beaucoup de terrains que la mer couvrait autrefois; on les appelle les falaises. Ils sont au-dessous du niveau des hautes eaux. On y a établi des chaussées. Le sol est formé d'une vase rougeâtre fine, d'une épaisseur indéfinie, qui a été déposée par

la marée. Comme fertilité, ces terrains valent les meilleurs de l'Amérique. La marée monte la rivière avec une grande force et apporte de la vase en quantité. Bien des cultivateurs charroient cette vase, dont ils se servent comme engrais sur les terres hautes. Contiguë aux falaises, il y a généralement une lisière de bons terrains secs que l'on appelle intermédiaires. C'est un sol sablonneux rouge qui ressemble beaucoup aux terrains rouges de la vallée de l'Eden, dans le Westmoreland. Plus haut, sur les montagnes, le sol est sablonneux, rouge, pas aussi bon et généralement boisé. A la recommandation du Dr Clay, le colonel Blair, M. Longworth et autres messieurs convoquèrent, à Truro, une assemblée de cultivateurs, pour me mettre à même de leur faire des questions et de constater ainsi leurs opinions sur l'agriculture dans le district et la perspective offerte aux immigrants. J'entendis exprimer des opinions très contradictoires dont je tire ces conclusions générales : Les terrains des falaises valent de £10 à £60 l'arpent et se sont vendus £80 dans certains cas. Les terrains intermédiaires valent de £2 à £16 ou £20 l'arpent, suivant la qualité, et les terres à bois non défrichées, de 2s. à £1 l'arpent.

L'opinion générale est que les terrains des falaises donnent de deux à trois tonnes de foin par arpent, et cela, dans certains cas, pendant plusieurs générations, sans qu'on y ait mis de l'engrais. On peut récolter, par arpent, de 600 à 1,000 boisseaux de navets, ou de 200 à 430 boisseaux de pommes de terre ou de bonnes récoltes de céréales. Les pommes viennent à la perfection dans quelques parties de la province—et, sur ce point, je puis donner mon propre témoignage, parce que j'ai vu les pommiers chargés et le sol tout autour couvert de fruits. Les pommes se vendent de 4s. à 8s. le baril de 2½ boisseaux. L'opinion générale est que, pour commencer une exploitation agricole à la Nouvelle-Ecosse, il faut un capital considérable, parce qu'il serait impossible de faire des profits en empruntant à 6 ou 8 pour cent. On croit aussi que l'élève du bétail est particulièrement profitable, surtout depuis que les éleveurs ont le marché anglais à la disposition des élèveurs. Sous ce rapport, ils ont un grand avantage sur l'Ontario et les Etats de l'ouest, le transport à l'intérieur étant moins coûteux. A la Nouvelle-Ecosse, le bœuf se vend de 4d. à 5d. la livre, au quartier.

Je passe quelques jours avec M. Simpson, gérant de la mine de Drummond, Westville, Nouvelle-Ecosse. Je parcours la mine ; la veine présente 16 pieds d'épaisseur de la meilleure houille, et l'on se croirait plutôt dans une carrière que dans une mine de charbon. Plus bas, il y a deux autres mines, l'une de 10 et l'autre de 6 pieds d'épaisseur. On me dit qu'à la mine Albion, qui est voisine, la veine a 32 pieds d'épaisseur.

M. Simpson me fait faire une promenade en voiture autour du havre de Pictou, en vue de Green Hill, où il y a de très bonne terre.

Des cinq provinces de l'est, je crois que l'Ontario et la Nouvelle-Ecosse sont les mieux cultivées. J'ai une bonne opinion des cantons de l'est, où les terres sont, je crois, à meilleur marché que dans toutes les autres provinces. La Nouvelle-Ecosse a certainement un grand avantage, celui d'être la province la plus voisine du marché anglais.

J'ai remarqué, entre autres choses, que les fermiers se logent bien mieux en Canada qu'en Angleterre. J'ai observé nombre de fermiers, dans l'Ontario et les provinces maritimes, qui ont quitté l'Angleterre ou l'Ecosse sans aucunes ressources, pour ainsi dire, qui ont défriché et mis en culture de 200 à 300 arpents de terre, peut-être, et vivent dans des maisons comme Hawes n'en compte pas de meilleures.

La société canadienne ne ressemble pas à la société anglaise. On n'y rencontre pas cet esprit de caste qui existe en Angleterre. Les Canadiens sont très sociables. La position d'un homme dépend beaucoup plus de ses mérites personnels et de sa conduite que de sa richesse, bien que je ne veuille aucunement dire que la richesse n'a pas d'influence. Les Canadiens sont très loyaux à la couronne anglaise et je n'ai entendu personne demander la séparation d'avec l'empire. On m'a raconté que, dans un hôtel de Belleville, la *Dafoe-House*, un Américain ayant proposé un *toast* peu flatteur pour la reine, on le laissa boire seul, en silence ; mais il dut bientôt quitter l'hôtel en y laissant plusieurs lambeaux de ses vêtements, et on ne l'a pas revu depuis dans ce voisinage.

Bien que j'aie, dans bien des cas, exprimé ma propre opinion, je vous prie de vous guider plutôt d'après les faits et renseignements que je vous ai donnés et selon votre jugement que d'après mon opinion personnelle. Mais si l'on me demandait quelles sont les personnes qui doivent surtout émigrer au Canada, je dirais d'abord que les fils de fermiers, élevés dans la connaissance de l'agriculture, bien que peu accoutumés au travail manuel, mais pouvant réunir un petit capital, amélioreraient leur position en Canada et auraient bien des chances de s'y enrichir. Chez-eux, ces jeunes gens passent la moitié de leur vie dans de vains efforts pour obtenir une ferme, et quand ils en trouvent une ils sont déjà âgés et gagnent à peine leur vie pendant le reste de leurs jours. Au Canada, ils peuvent certainement acquérir des propriétés tous les jours.

Le journalier peut réussir, mais il faut qu'il se rende au Nord-Ouest, où il peut obtenir des concessions gratuites et où les gages sont beaucoup plus élevés que dans les provinces plus anciennes. L'émigrant qui possède un certain capital peut réussir également bien au Nord-Ouest ou dans les provinces plus anciennes. Les hommes arrivés à l'âge mûr, surtout parmi les cultivateurs, préféreront sans doute les provinces plus anciennes et plus colonisées, et je ne conseille pas aux capitalistes de se rendre au Nord-Ouest, à moins qu'ils désirent augmenter rapidement leur capital et aient un goût prononcé pour la vie de pionnier. Toutefois, pour parvenir, dans les provinces les plus anciennes, il faut certainement un capital assez considérable, et l'homme qui ne le possède pas a beaucoup plus de chances de réaliser des capitaux et de vivre à l'aise au Nord-Ouest. Les fils de famille ayant une bonne éducation, mais sans expérience du travail et des affaires et, de plus sans capital, n'ont pas beaucoup de chance en Canada. Je puis dire la même chose des cultivateurs en gants blancs, à moins qu'ils aient une intelligence bien rare, ce qui n'est point toujours le cas.

La meilleure garantie du succès est le fait que tant d'autres ont réussi. Je pourrais citer nombre d'émigrants qui sont partis avec presque rien, qui ont eu à lutter avec la forêt pour lui arracher un champ, pour ainsi dire, et qui, maintenant, sont à l'aise. On comprend donc quels avantages rencontre l'homme qui va s'établir dans la prairie, où il peut labourer sur un parcours de plusieurs milles sans rencontrer un seul obstacle, et où le sol est meilleur qu'il ne l'a jamais été dans la forêt. Il y a encore une autre considération en sa faveur : presque toutes les bonnes terres incultes sont prises aux Etats Unis, en sorte que la nombreuse émigration d'Europe et le surplus naturel des cinquante millions d'habitants de l'Amérique se rendront dans les fertiles régions du Nord-Ouest canadien. Il en résultera, selon toutes probabilités, une affluence et un développement comme on n'en a point encore vus sur le continent américain ; et il est très possible que les jeunes gens qui achètent aujourd'hui des terres à un dollar l'arpent, verront le jour où elles vaudront de £10 à £20.

Je conteste formellement l'assertion faite par bien des gens, que les terres du Canada donneront toujours des récoltes sans qu'on y mette d'engrais ; que l'engrais est complètement inutile au Manitoba et que ce serait folie d'en employer. Rien ne saurait être plus absurde que cette idée. Dans les plus anciens districts du Canada et des Etats-Unis, il est évident que les terres perdent graduellement toute valeur par ce système. Nombre de terrains qui rapportaient, au début, de 30 à 40 boisseaux de blé par arpent, ne donnent plus que des récoltes à peine suffisantes pour couvrir les frais d'exploitation, et l'on est obligé d'avoir recours aux engrais artificiels. Je crois que la moyenne des récoltes de blé, dans les Etats de l'Est, ne s'élève pas à 15 boisseaux par arpent.

Je pars de Québec le 6 novembre et j'arrive à Liverpool le 16, ayant été absent près de quatre mois.

Je n'ai été malade ni en allant ni en revenant, et je puis garantir que la traversée de l'Atlantique n'est pas, à beaucoup près, chose aussi terrible qu'on veut bien le faire croire ; c'est, en réalité, un voyage de plaisir. J'ai visité l'entrepont du *Sarmatian*, de la ligne Allan, et constaté que les passagers sont très bien nourris et très bien traités, sous tous rapports, pour le prix de la traversée.

" CE QUE M. BRODERICK PENSE DU CANADA."

" On me dit que la réunion tenue l'autre soir à Hawes a été fort intéressante Une foule compacte remplissait la plus grande salle du village et était venue entendre

le rapport de M. Broderick. Il y a quelques mois, ce monsieur fut nommé délégué des fermiers de Wensleydale et chargé de visiter le Canada pour s'assurer des ressources qu'il offre à l'émigration. Tant de rapports faux ont été rédigés et répandus au sujet des diverses parties de la Confédération canadienne, que le témoignage d'un homme aussi indépendant et aussi capable que M. Broderick doit être accepté comme ayant une grande valeur. Ce n'est plus une affaire d'opinion, et les faits et chiffres que l'on trouve dans le rapport que publie ce journal, méritent la plus sérieuse attention de tous les agriculteurs. Cette question apparaît devant le public sous un jour tout à fait nouveau. Nul doute qu'elle va être vivement commentée, et nous ne devons négliger aucune occasion de nous procurer de nouveaux renseignements à ce sujet, surtout quand on nous démontrera aussi clairement les avantages et les désavantages du pays. Les chiffres relatifs à la valeur des bestiaux, au prix de la viande, aux gages, etc., surprendront beaucoup de cultivateurs routiniers."—*Darlington and Stockton Times*, le 1er janvier 1881.

RAPPORT DE M. JOHN SAGAR,

DE WADDINGTON, PRÈS CLITHEROE, LANCASHIRE.

" Le rapport de M. Sagar, de Waddington, nommé, au mois de mai, représentant des fermiers de Clitheroe, a été soumis à une assemblée de cultivateurs et autres personnes, tenue lundi au *Swan and Royal Hotel.* L'assemblée à laquelle assistaient environ cinquante personnes, était présidée par M. Tomlinson, fermier, de " Grapes Lane," qui, après avoir donné lecture du rapport, invite les assistants à faire des questions sur le sujet qu'il traite. M. Dickinson, de Bradford, M. Johnson, le révérend W. L. Roberts, et d'autres, font des questions auxquelles il est donné des réponses satisfaisantes. M. Thomas Grahame, agent du gouvernement canadien, était présent et fit un discours de courte durée, après quoi la séance se termina par un vote de remercîments à l'adresse de M. Sagar, qui a si bien rempli sa mission de délégué des fermiers de Clitheroe."—*Preston Guardian*, le 18 décembre 1880.

Voici le texte du rapport :—

A une réunion des fermiers de ce district, tenue à Clitheroe, au mois de mai dernier, à l'instance du gouvernement canadien, j'eus l'honneur d'être choisi comme votre délégué, chargé de visiter ce pays et de faire rapport sur les ressources qu'il offre aux fermiers anglais qui voudraient s'y établir. Avant de commencer mon rapport, je ferai bien de mentionner les circonstances dans lesquelles les autres délégués et moi-même nous avons été nommés. Depuis quelques années, il est parti d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, une nombreuse émigration, dont la plus grande partie s'est dirigée vers les Etats-Unis. On explique ce fait de diverses manières.

D'abord, plusieurs émigrants sont allés rejoindre des parents et amis. J'ai même appris que, cette année, la traverse avait été payée en Amérique pour nombre des émigrants qui s'y sont rendus. En second lieu, on a répandu l'idée que les hivers sont trop longs au Canada. Presque tous les paysages canadiens, que l'on a répandus, représentaient des scènes d'hiver. Enfin, jusqu'à l'ouverture comparativement récente du Manitoba et des Territoires du Nord-ouest, le Canada ne possédait point de régions de prairies plus vastes que les Etats américains de l'ouest. Mais, aujourd'hui, tout cela est changé, et l'on a constaté que le Canada possède des régions de prairie plus vastes et aussi fertiles que celles qui appartiennent aux Etats-Unis. Les Américains admettent cela eux-mêmes, bien que plusieurs d'entre eux, intéressés à la vente des terres, prétendent que le Canada est un pays que l'on doit éviter, et cela parce qu'ils le considèrent comme un concurrent puissant.

C'est donc pour faire connaître le pays tel qu'il est, aux personnes qui voudraient émigrer, que le gouvernement canadien a fait inviter les délégués à visiter le domaine de la Confédération et à exprimer, dans des rapports, leurs libres opinions sur ses ressources et son développement actuel au point de vue de l'agriculture.

Du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, je ne suis point à même de parler d'après mon expérience personnelle, parce que je n'ai point visité ces régions—M. Curtis, de Skipton, et moi-même ayant borné notre visite à la province de l'Ontario. Plusieurs comtés ont choisi des délégués; mais le territoire canadien est si vaste que nous avons dû nous diviser pour l'étudier convenablement; et quand je dirai que la superficie de la province de l'Ontario est d'environ 200,000 milles carrés, on verra que nous avions une étendue suffisante à parcourir. Je crois que les rapports sur le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et les provinces maritimes seront imprimés et publiés dans un même volume, avec le mien, en sorte que toutes les personnes intéressées pourront s'en procurer des exemplaires aux bureaux du gouvernement canadien en Angleterre.

J'expliquerai maintenant l'idée que je me suis faite de l'Ontario. Je dois dire d'abord que je suis allé là où j'ai voulu et qu'on a facilité mes recherches de toutes les manières.

Je quitte Liverpool le 22 juillet, sur le vapeur *Sarmation*, de la ligne Allan, et, après une bonne traversée, dont trois jours sur les eaux comparativement calmes du Saint-Laurent, j'arrive à Québec le 31. A bord du vapeur, les cabines et la nourriture ne laissent rien à désirer, et le voyage est agréable sous tous les rapports. J'en ai causé avec plusieurs passagers, qui semblaient très satisfaits des cabines et de la table.

Le long des bords du Saint-Laurent, sur un parcours de 200 milles avant d'arriver à Québec, je n'ai point aperçu de terres ayant grande valeur au point de vue agricole; mais, à environ 30 milles de Québec, la campagne a meilleure apparence, et je pense que l'on doit y trouver de bonnes terres, bien que je n'aie pu en juger qu'en regardant du pont du bateau à vapeur.

Nous restons à Québec le dimanche, puis nous nous rendons à Montréal, la plus grande ville de la Confédération, dont la population est d'environ 150,000 âmes. Elle est pittoresquement située sur une île du Saint-Laurent, et, en arrière, s'élève le mont Royal, d'où l'on a une très belle vue de la ville et du fleuve. Je ne connais pas de ville de cette dimension où il y ait tant de si beaux édifices publics et de si belles résidences privées. Les quais ont grandement un mille de longueur, et l'on peut y amarrer les grands vapeurs de 4,000 tonneaux. On me dit qu'en 1879, il arriva, dans le port, 289 bateaux à vapeur et 323 navires à voiles, et que, cette année, les arrivages seront encore beaucoup plus considérables. La population de Montréal espère même que, du moment où sera terminé le travail, déjà commencé, de l'agrandissement des canaux, une grande partie du grain et autres produits des Etats américains de l'ouest et du Canada seront exportés en passant par Montréal, parce que, non-seulement la distance de Chicago à Montréal est moindre de 150 milles que celle de Chicago à New-York, mais que, par cette dernière voie, il y a 16 écluses et 89½ pieds de chute de plus que par la première; en outre, la distance de Montréal à Liverpool est moindre de 300 milles qu'en partant de New-York, ce qui réduirait nécessairement les prix de transport.

Nous nous rendons à Ottawa, capitale de la Confédération, et nous allons trouver M. Lowe, secrétaire du département de l'agriculture. Après un court entretien, il est décidé que M. Curtis et moi-même nous ferions rapport sur l'Ontario, comme je viens de le dire, tandis que M. Broderick, de Wensleydale, et M. Imrie, de Glasgow, visiteraient le Manitoba et le Nord-Ouest.

D'Ottawa, nous nous dirigeons vers l'ouest et visitons nombre de townships, villes et villages dans les différents comtés. Je crois qu'il serait assez inutile de faire une description détaillée de chaque ferme et de chaque district que j'ai visités. Je dirai que nous établîmes nos quartiers généraux successivement à Toronto, Hamilton et London, et que, partant de ces trois centres, nous avons visité la campagne. Je donnerai une courte description de chacune de ces villes et ferai quelques observations générales qui s'appliquent à toute la province.

Toronto est la ville principale de l'ancien Canada-Ouest, et sa population est d'environ 80,000 âmes. C'est une ville florissante et où règne une grande activité; elle possède de beaux édifices publics, écoles, collèges, et un parc public. Les habi-

tants sont, en majorité, anglais de naissance ou d'origine. La ville est plus anglaise, sous tous rapports, que la plupart de celles du Canada-Est, dont la population est composée, en grande partie, de Canadiens-français qui parlent presque tous la langue française et sont restés fidèles à la religion catholique romaine.

Pendant notre séjour à Toronto, nous visitons la campagne, sur un parcours de 40 milles, au nord et à l'est, et nous sommes accompagnés de M. William Rennie, grainetier en cette ville, dont je ne saurais trop reconnaître la bienveillante obligeance. Nous examinons les fermes, les chemins, le sol, les récoltes et le système de culture et nous avons des entretiens avec les principaux cultivateurs du district.

Nous visitons d'abord la pépinière de MM. Leslie et fils, à Leslieville. Par malheur, les propriétaires étaient absents, mais, guidés par M. Rennie, nous visitons le verger et la plantation d'arbrisseaux qui avoisinent la maison. Nous voyons une magnifique collection de dahlias; les poiriers sont tellement chargés de fruits que les branches se brisent sous leurs poids; j'examine, avec intérêt, une magnifique haie de pruche, à l'ouest de la maison.

Nous nous rendons ensuite à la ferme de Simon Beattie, sur le chemin de Kennedy, où une belle récolte de mangels et deux ou trois variétés de navets et autres tubercules indiquent l'éleveur de bestiaux. M. Beattie est connu, dans tout le Canada et aux Etats-Unis, comme importateur de bestiaux des meilleures races. Cette année, il a acheté, comme reproducteurs, quelques-uns des plus beaux bestiaux et moutons que l'on voyait à l'exposition royale d'agriculture de Carlisle. La propriété de M. Johnson, sur la même route, est visitée avec un égal intérêt; nous y remarquons surtout un beau verger, de plantation récente, protégé contre les vents de l'ouest par une haie de pruche.

Nous nous rendons ensuite à la ferme de M. Glendinning, champion du jeu de disque et de boule. Un d'entre nous fait observer que la supériorité dans ce genre d'exercices ne rend pas un cultivateur parfait. Quelques tubercules, parmi lesquels une quantité plus qu'ordinaire de mauvaises herbes, eussent été beaucoup plus beaux si on les eût sarclés en temps convenable. Toutefois, somme toute, cette ferme avait assez bonne apparence, et ses défauts n'eussent pas été remarqués sans la proximité d'une des fermes modèles de Scarboro', celle de M. Andrew Young. Les beaux champs, bien entretenus, les bestiaux en bon état, un bon verger protégé par une belle haie de pin, tout dénote un cultivateur soigneux et entreprenant. M. Young se fait une spécialité de l'élève des bestiaux d'Ayrshire et des chevaux de Clydesdale. Au loin, nous apercevons les champs et les bâtiments de M. Andrew Hood, le laboureur émérite qui, avec M. Rennie,—qui jouit également d'une haute réputation comme valet de charrue,—se propose de venir, l'année prochaine, disputer la palme aux laboureurs de la Grande-Bretagne et de l'Ecosse.

Un lot à souches que nous visitons ensuite sur la propriété de M. Kennedy où le vent abattit une partie du bois, il y a quelques années, nous amène à parler des bœufs. M. Anderson, délégué irlandais, rapporte avoir observé que l'on employait beaucoup les bœufs au Nord-Ouest qu'il venait de visiter. Un jour, il rencontre un cultivateur conduisant une paire de bœufs, laids, obstinés et difficiles, et il lui dit:

"L'ami, vous avez du tracas avec vos bœufs?"

Le cultivateur répondit en poussant un soupir: "Oui, je suis arrivé ici religieux, mais je crois que l'on ne peut pratiquer sa religion en conduisant des bœufs."

M. Rennie, qui connaît bien les bœufs et était renommé, dans le temps, pour ses succès aux corvées volontaires et en d'autres occasions où l'on emploie des bœufs, me dit que c'est une erreur de crier et d'aiguillonner pour conduire les bœufs, comme l'on fait trop souvent. En employant toujours la douceur, on peut les conduire aussi aisément que des chevaux.

Nous arrivons à midi au *homestead* Rennie, et l'on nous invite à dîner.

Cette propriété est occupée par M. S. Rennie et fait honneur au township. A l'ouest de la maison, dans l'endroit où sa mère élevait autrefois des canards, M. Rennie cultive presque tous les tubercules qu'il envoie aux différentes expositions. Les carottes, rouge et blanche, les mangels, la betterave à sucre, etc., y poussent admira-

blement. Deux citrouilles (pesant plus de 35 lbs. chacune et n'ayant pas atteint leur complet développement), des gourdes gigantesques (pesant, au moins, 150 lbs. la pièce et qui atteindront probablement 275 lbs. avant de cesser de grossir, me dit-on), des choux de Suède de dimensions énormes, sont autant de preuves de ce que l'on peut réaliser dans ce genre de culture. Un champ de carottes blanches, de mangels et de pommes de terre, cultivé à la façon usuelle, semble annoncer une très forte récolte, et je n'ai jamais vu de meilleur champ de ma vie.

M. Rennie nous fait voir de très beaux porcs de Suffolk qu'il a obtenus d'un verrat qui a obtenu un prix à l'exposition et d'une truie de bonne race. Il croit que les suffolk sont les porcs qui se nourrissent le mieux à l'herbe, au dehors. En réponse à mes questions, il me dit que, depuis 17 ans qu'il cultive, ses plus faibles récoltes d'orge ont été de 38 boisseaux par arpent, en moyenne, et qu'une année la moyenne a été de 55 boisseaux. Un magnifique verger situé au nord de la maison, et de plantation récente, est entouré au nord, à l'est et à l'ouest, d'une haie de pruche de Norvège qui non-seulement protège les arbres contre la gelée, mais aussi contre les vents d'automne, qui endommage tellement les fruits en ébranlant les arbres, parfois même en les brisant

En quittant cette propriété, nous nous rendons à celle de M. Thomas Hood. J'y remarque une haie de pommiers sauvages qui est une nouveauté pour moi. Nous voyons, en passant, les propriétés suivantes : celle de M. Gibson, bon cultivateur, qui recommanda fortement la rotation convenable des récoltes ; celle de M. William Hood, fils, dont la propriété est une ferme-modèle sur laquelle les cultivateurs de Maxham feraient bien de prendre exemple ; enfin, celle de M. William Rennie qui, depuis une couple d'années a planté des peupliers de Russie tout autour de sa propriété de 120 arpents, qui est en parfait état de culture.

Nous nous arrêtons un peu à la ferme de M. Robert Marsh, qui nous fait voir son troupeau de moutons de Southdown, dont il est fier à juste titre. Tous ses moutons proviennent de béliers importés et de brebis presque toutes importées aussi, et la tête et la toison indiquent suffisamment que ce sont des animaux de race. M. Marsh a essayé la luzerne et en parle avantageusement. Il croit que, sur les terrains riches, on peut la couper trois fois par année, et que chaque récolte donne de deux à trois tonnes par arpent. Il a obtenu neuf médailles et neuf diplômes à l'exposition du Centenaire, et, en tout, 80 prix.

De là, nous nous rendons au grand établissement de M. Russell. M. James Russell montre, avec orgueil, une médaille d'or obtenue pour sa vache de Durham "Isabella," qui a été déclarée l'animal—parmi les mâles ou les femelles—le plus parfait, exposé au Centenaire. Il montre aussi cinq médailles d'argent, une de bronze, et une médaille des commissaires canadiens, toutes obtenues à cette exposition, et toutes pour des durhams. Il possède un troupeau de 120 moutons de Cotswold, à la tête duquel sont des sujets qui ont obtenu des médailles à l'exposition royale en Angleterre ; aussi 35 durhams, avec "British Statesman," un taureau importé, à la tête du troupeau. Il a aussi de beaux porcs du Berkshire, provenant d'une truie qui a obtenu un prix à l'exposition royale. M. Russell possède 300 arpents ici et 150 à une couple de milles plus à l'ouest ; lui-même et ses fils entretiennent le tout en excellent état. On fait peser, devant nous, quelques-uns des cotswolds, et l'on obtient les résultats suivants : une brebis de 4 ans, 345 lbs. ; une brebis de 3 ans, 323 lbs. ; une brebis de 2 ans, 323 lbs. ; une brebis d'un an, 310 lbs.

Nous avons une discussion sur les mérites respectifs des diverses races de moutons, et l'on convient que les southdowns donnent la meilleure viande, mais que, pour la meilleure viande, les cotswolds méritent la palme. On fait sortir les durhams dans la cour et nous les examinons ; ce sont réellement de bien beaux animaux. Quelques-uns des veaux sont d'une grande beauté.

En parlant du district de Toronto, je ne saurais mieux faire, je pense, que de citer, *in extenso*, un extrait que j'ai pris dans le *Weekly Mail* du 29 octobre 1880, un des principaux journaux de la Confédération. Cet article donne une bonne idée de ce que peut réaliser la culture des tubercules dans cette province. Je ferai ensuite quelques observations à ce sujet.

Voici cet extrait :—

" Dans toute notre culture canadienne, rien n'étonne plus les agriculteurs anglais que nos récoltes de tubercules. Elevés dans l'idée que la perfection de la culture consiste à obtenir de bonnes récoltes de tubercules pour la nourriture des bestiaux, et persuadés qu'il n'y a point d'agriculteurs comme eux, ils sont surpris, en arrivant dans l'Ontario, de voir des mangels, des betteraves à sucre, des choux de Suède et des carottes qui donnent de plus fortes récoltes et de plus beaux échantillons qu'ils n'en ont encore jamais vus. M. William Rennie, grainetier de cette ville, reconnaissant l'importance de ce fait et sachant que nos expositions régulières de l'automne ont lieu trop tôt pour que l'on puisse y exhiber des tubercules mûrs, a établi, depuis quelques années, une exposition où l'on a exhibé, chaque année, de magnifiques échantillons de tubercules et d'autres produits agricoles. Cette année, l'exposition a eu lieu hier et tous les produits ont été expédiés à M. John Dyke, agent du gouvernement à Liverpool, afin qu'il les exhibe lui-même.

" M. G. Rennie, de Markham, a également exposé de beaux échantillons qui prouvent son habileté comme agriculteur. De longues mangels dites " globe," rouges et jaunes, les jaunes pesant 55 lbs.; un superbe échantillon de carotte blanche ; des panais ; une citronnelle, pesant 33 lbs.; une citrouille des champs, pesant 37 lbs. ; et, finalement, une gourde gigantesque, pesant 303 lbs.

" M. H. J. Cark, de Muskoka, expose une courge pesant 14 lbs. ; M. John Finlis, de Leslieville, de beaux oignons rouges et jaunes ; et M. John Wright, de Parkdale, entre autres articles, quelques navets gris, pesant 10 lbs. chacun. MM. George Leslie et fils, des pépinières de Toronto, exposent de belles pommes d'exportation."

Pendant notre séjour à Hamilton, nous faisons plusieurs agréables excursions à la campagne. Un des premiers endroits que nous visitons est la vigne de M. Thomas Barnes—sa propriété est connue sous la désignation de Carrock Lodge—et le propriétaire nous fait voir la vigne et la ferme. Il nous montre plusieurs espèces de raisins et nous explique la manière qu'il les cultive. Les vignes étaient chargées de fruit, et je dois dire que je ne pensais pas que les raisins pussent atteindre semblable perfection au Canada, dont la latitude est d'environ 46 degrés nord. Cela prouve que le climat n'est point aussi terrible qu'on veut bien le dire, puisque ces raisins mûrissent à ciel ouvert et que l'on n'abrite pas les vignes en hiver. La même observation s'applique aux arbres fruitiers; pommiers, poiriers et pêchers, ainsi qu'aux melons, tomates et autres fruits du même genre. Le long du chemin, j'observe que les maisons des cultivateurs sont plus solidement et plus élégamment bâties que chez nous, et celles que j'ai visitées étaient beaucoup mieux meublées que les nôtres.

Nous nous rendons ensuite chez M. Jardine, à " *Vine Vale Farm ;* " on fait sortir un beau troupeau d'ayrshires pour que nous les examinions, et, animal pour animal, je crois que l'Angleterre et l'Écosse ne comptent pas beaucoup de troupeaux pareils. Deux ou trois animaux, en particulier, sont superbes. Les quarante animaux qui forment ce troupeau, à l'exception d'un seul, sont nés dans le pays et ont obtenu des médailles à différentes expositions.

Après avoir examiné les bestiaux, nous visitons le four à houblon de M. Jardine et nous voyons le houblon qu'on y préparait. Comme en Angleterre, les marchands de houblon se font une vive concurrence ; c'est à qui placera ses produits le premier sur le marché. M. Jardine était le premier cette année, ayant placé son houblon sur le marché le 26 juillet. Il a terminé sa récolte de houblon pendant la première semaine d'août.

Nous traversons ensuite une partie du comté de Halton, sur les bords du lac Ontario, dans le voisinage de Burlington. Nous avons la compagnie agréable de M. E. Hurd et de son frère. Nous nous arrêtons un peu à " *Oaklands Farm,*" où nous voyons une belle récolte de maïs; les tiges du blé dépassaient de beaucoup une hauteur d'homme.

Nous visitons ensuite la propriété de M. Hurd, à Burlington ; on y cultive surtout les arbres fruitiers. Sur une étendue de 75 arpents, il y a 600 pommiers en plein rapport et 1,500 poiriers qui seront en rapport bientôt ; en outre, une pépinière de 25 arpents et une excellente récolte d'avoine et d'orge. La propriété est très bien drainée et tenue en parfait état.

Nous visitons aussi la propriété de M. O. T. Springer qui est contiguë, et où il y a un verger de 2,000 pommiers en plein rapport.

Nous continuons notre route pour arriver à la propriété de M. John Fothergill, connue sous la désignation de " *Old Baxter Farm*," et l'une des plus belles de cette partie de l'Ontario. Elle a une superficie de 200 arpents dont, 30 seulement sont en bois, presque tout le reste étant en pleine culture. En arrivant, nous sommes reçus par M. Fothergill lui-même, qui nous fait un cordial accueil. Nous examinons les bestiaux dont M. Fothergill a un beau troupeau. Il nous montre environ 25 bestiaux, tous de race, principalement des durhams importés. Nous parcourons ensuite la propriété pour examiner les céréales et les tubercules, les uns et les autres de belle venue. Les champs d'avoine et d'orge semblent devoir donner une forte récolte, et les tubercules rapportent égelement bien. Un champ de navets, de 13 arpents, mérite une mention spéciale. On y a mis partout de l'engrais ordinaire, auquel on a ajouté 400 lbs. de phosphate de Kingston par arpent. Le bon effet de ce fertilisateur a été démontré par le résultat d'une expérience que M. Fothergill a faite pour juger de sa valeur. Nous remarquons aisément deux rangs où l'on n'avait pas mis de phosphate et qui ne donneront, à proportion, qu'un tiers de la récolte que rapporteront les autres parties du champ. A quelque distance de là, M. Fothergill possède une autre propriété qu'il exploite aussi.

Nous visitons ensuite la fameuse ferme de Bow Park, si renommée pour les bestiaux qu'on y élève, et nous sommes reçus par M. Hope, gérant de la ferme et du troupeau. Le courtois gérant nous fait bien visiter la ferme, dont la superficie est de 1,000 arpents parfaitement cultivés, surtout en vue de la production du fromage et des tubercules pour l'hiver. Les récoltes de céréales et de tubercules sont excellentes. Nous examinons ensuite les bestiaux, qui pour le nombre, la variété, l'excellence et la pureté des races, excèlent, dit-on, tout ce que l'on peut voir dans ce genre en Amérique, mais n'ont rien de supérieur dans aucune partie du monde. C'est un des souvenirs laissé à la Confédération canadienne par feu le regretté George Brown, fondateur de cette célèbre famille de durhams. Nous ne saurions trop remercier M. Hope de sa bienveillante hospitalité. M. Clay, l'actionnaire de l'association qui réside sur la ferme, était, en ce moment, à la Colombie-Anglaise, comme membre de la commission royale anglaise d'agriculture.

Nous nous rendons aussi à Guelph pour visiter le collège royal d'agriculture et la ferme modèle qui s'y trouvent et sont maintenus aux frais du gouvernement. La ferme a environ 550 arpents de superficie et est dirigée par MM. les professeurs Brown et Mills. L'objet de cette institution est de donner une éducation agricole complète aux personnes qui veulent se livrer à l'agriculture, et de faire des expériences de nature à perfectionner les systèmes de culture déjà en usage. Les jeunes gens en profitent largement, si bien qu'on s'occupe aujourd'hui d'agrandir l'établissement. Je dois ajouter que chaque étudiant est payé du travail qu'il fait sur la ferme, et l'on me dit que l'étudiant peut gagner assez pour couvrir ses frais de pension et de logement; l'enseignement est gratuit.

Nous parcourons les districts qui entourent London, ville principale du comté de Middlesex, dans l'Ontario ouest. Sa population est actuellement de 25,000 âmes et elle deviendra probablement une grande ville. Elle a son Hyde Park et son Kensington; la rivière qui la traverse s'appelle la Tamise, et les ponts ont aussi des noms qui nous sont familiers. Nous parcourons d'abord le district de Westminster et visitons plusieurs propriétés dont le sol onduleux est excellent; il convient également pour pâturages et pour la culture des céréales.

Nous nous rendons ensuite à l'établissement de Robson, où nous voyons de beaux bestiaux gras; sur une propriété de 200 arpents, il y avait 80 bestiaux et sur une autre, 50, tous en très bon état. Notre itinéraire nous dirige ensuite à travers la partie ouest du township de Westminster et jusqu'à Port-Stanley, sur le lac Erié, et, de ce dernier point, à Saint-Thomas. Nous voyons plusieurs belles propriétés dans ce district et les maisons y sont bien bâties; de fait, quelques-unes sont de vrais châteaux.

Pendant que je me trouvais dans la région de London, je visite Petrolia, dans le

district d'Enniskillen, le grand district oléifère du Canada. On pompe l'huile de la terre pour la raffiner ensuite; c'est déjà une grande industrie dans cette partie du pays. M. Kerr, maire de Petrolia, nous fait parcourir le district en voiture et nous y voyons de très bonnes terres. Il est vrai que le drainage les améliorerait; mais il faut observer que les terres ne se vendent que $10 l'arpent. Une grande partie du district n'est pas encore défrichée; mais ce n'est pas un désavantage, car on me dit que la vente du bois rapporte souvent plus que le prix de la terre. Je crois que ce district est bon pour les pâturages.

Nous nous rendons à Sarnia, à l'extrémité du lac Huron. Nous sommes dans un district renommé pour la culture des fruits; les pommes, les poires et les pêches sont magnifiques et très peu coûteuses. Pendant notre séjour à Sarnia, nous avons l'occasion d'examiner la manière dont on enregistre les titres en Canada. Le système est très simple et très complet, et je puis ajouter que le prix d'un transfert est très peu considérable et n'excède pas 30s., y compris les honoraires de l'avocat.

Nous visitons ensuite les comtés d'Essex et de Kent. Beaucoup de Canadiens-français sont établis dans ce district, où la terre est assez bonne, mais assez mal cultivée. A Colchester, à environ huit milles de Kingsville, il y a de meilleures terres, bien cultivées. Je constate que les vergers sont beaux, les bâtiments des fermes bien construits et je vois de beaux troupeaux. A Morpeth nous visitons une belle propriété appartenant à M. Gardiner; sa superficie est de 245 arpents et elle est parfaitement entretenue. Il n'y a pas longtemps, cette propriété était considérée comme ayant peu de valeur; les deux précédents propriétaires ne pouvaient y vivre; mais, grâce à une culture intelligente, elle est maintenant de bon rapport. M. Gardiner emploie beaucoup le sel comme fertilisateur. Il a de beaux bestiaux, dont quelques-uns sont importés.

Nous nous rendons aussi à la propriété du colonel Desmond, 245 arpents; elle est encore en meilleur état que la précédente, ayant toujours été bien cultivée. Elle appartient au colonel depuis soixante ans; c'est un robuste vieillard qui travaille aux champs lui-même.

Nous gagnons Chatham, dans le comté de Kent; cette ville est le centre d'un beau district agricole. Elle est située sur la rivière Thames. Nous visitons la propriété de M. Dodson, qui est en parfait état et bien drainée. Un verger de 26 arpents forme partie de la propriété, et les fruits y étaient tellement abondants qu'ils pourrissaient à terre. Je crois que ce district est un des meilleurs que j'aie vus en Canada.

Le comté de Kent ne le cède à aucun autre de la province pour sa fertilité et la variété de ses produits. On y récolte d'immenses quantités de pommes, poires, pêches, prunes, cerises, coings et raisins. Quelques personnes se font une spécialité de la culture de la vigne. Kent est un des rares comtés dont une partie considérable est affectée à la culture du maïs, et toutes les céréales y viennent bien.

Sur les bords du lac Erié, le sol est de la marne graveleuse; plus en arrière, on rencontre la marne argileuse noire et dans les parties du nord et de l'est du comté, la marne sablonneuse prédomine. Le comté possède un grand nombre de beaux animaux; on s'y est beaucoup occupé de l'amélioration des races depuis quelques années; cela s'applique aux chevaux, bêtes à cornes, moutons et porcs. Les propriétés se vendent de $10 (£2) à $100 (£20) l'arpent, suivant la localité et la valeur des améliorations faites. Le lac fournit une communication par eau avec plusieurs points, et il y a, en outre, les chemins de fer "*Great Western*" et "*Canada Southern*" qui traversent le comté du nord-est au sud-ouest, et l'on construit actuellement, de Rondeau à Chatham, de là, vers le nord, jusqu'à Dresden, et enfin jusqu'à Sarnia, une ligne qui non-seulement coupera les deux lignes que l'on vient de mentionner, mais reliera Sarnia au réseau du Grand-Tronc.

En revenant de Chatham à London, nous traversons un très beau district agricole; principalement sur un parcours de quarante milles, en approchant de London, le sol est très bon. Je dois dire que la nature du sol varie de l'argile pesante à la marne sablonneuse et que les terres se vendent de £7 à £20 l'arpent, y compris les bâtiments. On me dit que le rapport moyen des céréales et des tubercules est comme

suit: blé, 20 boisseaux; orge, 30; pois, 12; avoine, 35; pommes de terre, 100; navets, 300; foin, 1½ tonne par arpent. Les propriétés s'afferment pour des sommes de £20 à £80 par 100 arpents.

Nous visitons ensuite le district qui se trouve entre London et Wingham, comté de Huron. Du chemin de fer on ne peut pas généralement très bien juger de la valeur d'un district, parce que les voies ferrées semblent traverser toujours les districts les moins avantageux; mais cela ne s'applique point dans le cas actuel, parce que nous traversons un district très fertile. Nous visitons en voiture les environs de Wingham, accompagnés du maire, M. B. Wilson, et du Dr Tarnlin, qui réside depuis longtemps dans cette partie du pays. On nous dit que, sur la route de Teeswater, les terres n'ont été défrichées que récemment; mais le sol est très bon.

Nous allons visiter la fabrique de beurre de Teeswater. Ce beurre, nous dit-on, commande des prix très élevés sur les marchés d'Angleterre. On nous en montre plusieurs lots, prêts pour l'expédition, et pour lesquels on a refusé 1s. 2d. la livre D'après le système que l'on emploie, la main ne touche pas le beurre pendant la fabrication.

Nous visitons aussi, dans la même localité, une fromagerie dirigée par M. Wilson. On y fabrique du fromage de qualité très bonne et très uniforme, et qui devrait se vendre un bon prix.

Pendant mon séjour à Toronto, il s'y tenait une grande exposition que je visitai. Les bestiaux étaient fort beaux en vérité, et j'ai vu là des animaux qui peuvent rivaliser avec n'importe lesquels en Angleterre. Un bœuf blanc et un bœuf rouan attirent particulièrement mon attention. Les moutons sont excellents aussi, et, malgré l'hiver, qui exige qu'on les enferme, ils semblent très bien réussir. Il n'existe point de maladies parmi eux; point de gale, fourchet, ni vers. Cette observation s'applique aux bestiaux que l'on laisse entrer vivants en Angleterre, tandis qu'on exige que ceux qui viennent des Etats-Unis soient abattus au port de débarquement—ce qui est un grand avantage pour les marchés canadiens. Les porcs sont aussi de très bonnes races. J'ai rarement vu une plus belle exposition de fruits, céréales et tubercules.

Les instruments aratoires formaient une partie intéressante de cette exposition. Ils sont plus légers que ceux de fabrique anglaise et plus faciles à manier. J'assiste à l'essai d'une moissonneuse et lieuse, à fonctionnement distinct, et bien qu'elle ne donne pas des résultats aussi satisfaisants que ceux que l'on en attendait, elle est jugée fonctionner d'une manière satisfaisante, et nul doute qu'elle reparaîtra à d'autres expositions. Le fabricant est M. John Watson, d'Ayr. Les faucheuses m'ont semblé meilleures que les nôtres; elles servent également pour le foin et le trèfle.

Comme je l'ai déjà dit, je n'ai point visité le Manitoba, mais je ne dois point oublier de mentionner la section du Manitoba à cette exposition. Elle donne une bonne idée de ce que cette région peut produire, et je serais bien étonné si les délégués qui l'ont visitée n'en racontent pas des merveilles. On a prétendu, jusqu'à présent, que le climat du Manitoba était très désavantageux, mais les inconvénients qu'il offre ne doivent pas être considérables, si la région peut produire du blé, de l'orge, de l'avoine et des tubercules comme j'en ai vu à Toronto.

J'ai visité aussi l'exposition de Hamilton, qui ressemblait beaucoup à celle de Toronto; s'il y avait une différence, c'est que les expositions de fruits et d'instruments aratoires étaient plus considérables.

Quant aux prix des terres, je dirai que les terres améliorées se vendent, dans la province, à des prix variant de $40 à $100 l'arpent, suivant la qualité du sol et la valeur des bâtiments. On peut aussi obtenir des concessions gratuites; quant à ces dernières, on peut obtenir tous les renseignements désirables aux bureaux du gouvernement canadien, en Angleterre.

Pour commencer l'exploitation sur une terre défrichée et améliorée, je crois qu'un cultivateur devrait avoir un capital de £700 à £2,000—plus il aura, mieux il s'en trouvera. Dans quelques-uns des meilleurs districts, les propriétés de cent arpents se vendent £1,000 à £1,200; pareille propriété vaudrait le triple ou davantage en Angleterre; mais je recommande aux émigrants d'affermer d'abord une propriété, en attendant qu'ils en trouvent une avantageuse à acheter. Personne ne doit

se presser d'acheter. Naturellement, sur les concessions gratuites, il suffirait d'une somme beaucoup moindre que celle que j'ai mentionnée.

Comme preuve de ce que l'on peut réaliser, je mentionnerai les résultats obtenus par M. Coward, de " Maple Grove," Brantford. Il a une excellente propriété, et des bestiaux aussi bons que tous ceux que j'ai vus dans l'Ontario; son verger, de douze arpents, lui a rapporté $160, en 1879; il récolte de bon blé et de l'orge à belle enveloppe fine. Il ne fait que commencer sur une très petite échelle.

M. Stock, de Hamilton, a aussi commencé sans ressources. Il possède une belle propriété que ses fils exploitent, lui-même s'étant retiré.

Tels sont quelques-uns des cas de ce genre que j'ai pu constater. Mais, naturellement, pareil succès ne s'obtient pas sans un dur travail.

Je m'informe pourquoi tant de propriétés sont à vendre; on me donne différentes raisons. Nombre de cultivateurs sont les pionniers de leurs districts; quelques-uns aiment la vie de pionniers et désirent vendre leurs propriétés pour se rendre, avec leurs enfants devenus grands, dans de nouveaux districts (plusieurs se rendent au Manitoba), où ils peuvent obtenir, à meilleur marché, une plus grande étendue de terre et employer leur capital à améliorer des propriétés nouvelles. D'autres sont devenus vieux et veulent se retirer. D'autres, enfin, ont fortement hypothéqué leurs propriétés, et le taux de l'intérêt de l'argent étant très élevé ils sont obligés de vendre; d'autres ont complètement appauvri le sol et ne veulent pas entreprendre de lui rendre sa fertilité.

A ce propos, je dirai quelques mots du système de culture. Jusqu'à présent, on semble avoir eu l'idée de retirer autant que possible du sol sans rien lui donner. On faisait plusieurs récoltes de suite et il en est résulté que la production a diminué. On n'a presque pas songé à l'engrais; de fait, on a considéré la paille et l'engrais des étables plutôt comme un embarras que comme un avantage. Toutefois, je suis heureux de dire que l'on paraît songer à modifier ce système, pour en adopter un meilleur. Les cultivateurs de l'Ontario commencent à comprendre l'importance de l'élève des bestiaux et, comme conséquence, on cultive plus de tubercules et de fourrages verts et l'on utilise la paille. Cela ne peut manquer de produire de bons résultats.

L'instruction publique est organisée d'une manière très complète, dans la province, et l'enseignement est gratuit. Les taxes sont légères; elles varient de £5 10s. à £6 par 100 arpents, y comprises les taxes des écoles. L'église se maintient par ses propres ressources, en sorte qu'il n'y a pas de dîmes.

Les routes sont bonnes—elles ont généralement 66 pieds de largeur—et les marchés sont d'un accès facile. La province ressemble beaucoup à un district anglais; on y voit çà et là des villes et des villages; mais elle n'est pas encore bien peuplée, car on n'y compte que 1,800,000 habitants.

Les garçons de ferme y trouveront de bons avantages; ils gagnent de 4s. à 5s. par jour, ou de £30 à £35 par année, avec la pension. L'homme soigneux et laborieux a donc une belle perspective devant lui. Les servantes sont en grande demande et on leur donne des gages variant de £10 à £15 par année.

Autant que j'ai pu m'en assurer, le blé rapporte de 20 à 34 boisseaux par arpent; l'avoine, de 36 à 40; l'orge, à peu près le même rendement; le maïs, 40 boisseaux. Les pommes de terre sont excellentes. J'en ai arraché quelques-unes qui avaient produit de 10 à 13 tubercules. Le prix du blé varie de 90 à 95 centins le boisseau; le beurre se vend 25 centins la livre; les œufs, 25 centins la douzaine; le bœuf et le mouton, de 2½d. à 5d. la livre. La vie est certainement à meilleur marché qu'en Angleterre, et les vêtements d'étoffes canadiennes coûtent à peu près le même prix que les nôtres. Naturellement, les personnes qui veulent porter des étoffes anglaises, paient des prix plus élevés.

J'allais presque oublier de mentionner ma visite dans le district de Muskoka, que l'on ouvre actuellement à la colonisation. On y trouve beaucoup de bonnes terres; mais dans certaines parties, il est de valeur secondaire ou mauvais; sur plusieurs points, le sol est rocailleux. On croit, cependant, que le district a un bel avenir, tant pour la culture des céréales que pour l'élève des bestiaux, et cela est évidemment prouvé par certains produits que j'ai vus.

Quant au climat, il est certainement plus chaud qu'en Angleterre, sans quoi les fruits ne pourraient pas atteindre la perfection que l'on constate ; mais la chaleur n'est pas aussi fatigante qu'en Angleterre. Grâces aux grands lacs et à la sécheresse de l'air, lorsque le thermomètre marque 90° à l'ombre, la chaleur n'est pas aussi fatigante qu'on pourrait le croire. L'hiver est plus long et plus froid que les nôtres ; mais les Canadiens le voient arriver sans appréhension. Ils disent que l'air est si sec, si clair et si vivifiant, que cette saison est des plus agréables. Le plus grand désavantage de l'hiver c'est qu'il faut alors enfermer les bestiaux et les moutons avec soin ; mais quand on cultivera plus de tubercules et qu'on engraissera un plus grand nombre de bestiaux, cela cessera d'être un grave inconvénient. A ce propos, je dois dire qu'un syndicat de Toronto a passé un contrat avec la ligne Allan pour le transport, en Angleterre, de 21,000 têtes de bétail pendant les trois années prochaines.

J'ai en ma possession une lettre datée du mois d'octobre 1879, et publiée dans un des livres bleus du gouvernement de l'Ontario. Elle a été écrite par M. Brown, un des professeurs du collège d'agriculture de Guelph ; les renseignements qu'elle contient sont parfaitement authentiques, et c'est pourquoi je crois devoir en citer certains passages qui intéresseront probablement mes lecteurs.

"D'UN CULTIVATEUR ANGLAIS, ÉTABLI DANS L'ONTARIO, AUX FERMIERS ANGLAIS.

"* * * Ma prétention à faire autorité en cette matière est basée sur le double fait que j'ai été, pendant vingt ans, en rapports quotidiens avec vous, et huit ans agriculteur moi-même et en rapports intimes avec les cultivateurs canadiens. Comme je m'adresse à une classe particulière d'agriculteurs, je bornerai mes observations à une province particulière de la Confédération canadienne (l'Ontario). * * * Les deux tiers de ce jardin sont en culture ; le reste se compose de bois, de savanes, pâturages et eau. Il reste comparativement peu de souches pour indiquer les progrès de la colonisation pendant le dernier demi-siècle, car l'histoire agricole de l'Ontario ne remonte pas à une date plus éloignée ; on ne voit pas non plus un grand nombre de huttes, bien qu'il y ait encore beaucoup de clôtures construites, en la façon primitive, en madriers. Les résidences en pierre ou en brique, aussi bien ou mieux construites que les nôtres, ne sont pas rares. Ce sont des émigrés d'Angleterre, d'Ecosse, d'Irlande qui ont obtenu tous ces résultats. Nombre de grands propriétaires fonciers ont été autrefois des bouviers du Yorkshire, des pâtres des "*Highlands*," des tisserands de Paisley, des terrassiers de l'Ulster et des journaliers allemands. Plusieurs vivent encore, conduisant leur propre moisonneuse, ou représentant leur circonscription électorale au parlement d'Ottawa ou dans la législature de Toronto.

"Nous avons deux longues saisons dans l'année, l'été et l'hiver, avec une *idée* de votre printemps et de votre automne—notre hiver dure du milieu de novembre au milieu d'avril. L'état sanitaire de la province est à peu près le même que dans presque tous les pays civilisés, pour les différents genres de vie. Les différentes températures sont *franches*, si l'on peut ainsi parler—85°, à l'ombre, est bien 85° ; et zéro est indubitablement 0°.

"Dans l'Ontario, on cultive, actuellement, à peu près autant de blé d'hiver que de blé de printemps, avec une tendance à augmenter la culture de ce dernier ; ces blés rapportent, respectivement, de 25 à 15 boisseaux par arpent, avec une culture plus qu'ordinaire, et rarement moins de 40 et 25 boisseaux, lorsque la culture est soignée. La paille et l'épi ne sont pas aussi forts que chez nous, parce que le blé pousse trop vite ; mais la qualité est excellente pour la même raison. En détruisant trop rapidement la forêt, on a rendu la récolte du blé trop précaire faute d'abri, la neige ne restant pas sur les parties exposées. Mais les nouvelles plantations et la seconde pousse naturelle de la forêt fourniront bientôt l'abri nécessaire. Les récoltes de blé ne nous ont jamais absolument manqué, même avec toute notre négligence ; vous pouvez donc juger ce que l'on obtiendrait avec un travail intelligent et quelque capital.

"Par ma propre expérience, j'ai démontré que le sol que l'on dit épuisé, peut reprendre sa fertilité dans quatre ans, en le traitant généreusement à l'aide d'un bon système, sans frais réels sur une série de saisons ; et cela pour la raison bien simple que cet appauvrissement du sol a été amené par l'abus d'un seul genre de

récoltes et non point par la variété de la culture. Le sol, qui ne veut plus du blé, n'est pas nécessairement épuisé ; il suffit de traiter convenablement ce terrain malade, en quelque sorte, pour le rendre de nouveau très fertile.

" L'orge donne invariablement une récolte certaine et précieuse, soit pour le malt, soit pour la nourriture des animaux. Il n'est pas rare que l'orge rapporte de 30 à 40 boisseaux par arpent. L'avoine donne de la farine aussi bonne que la nôtre, mais le rendement est moindre par boisseau, parce que l'enveloppe est plus épaisse, ce qui résulte de la rapidité de la production ; rapport, de 40 à 50 boisseaux par arpent. Règle générale, les céréales ne donnent pas plus de 3,000 lbs. de paille par arpent. On ne cultive généralement pas le maïs pour en avoir la graine, mais c'est une culture précieuse et qui rapporte abondamment comme fourrage vert, ainsi que je le dis ailleurs. Les pois et les fèves sont des récoltes importantes ; la graine et la paille des premiers constituent une excellente nourriture pour les moutons ; ils rapportent en général, 25 boisseaux par arpent.

" Pour améliorer et engraisser les bestiaux, le fourrage vert devient d'une grande importance. Le climat est particulièrement favorable à plusieurs pousses successives dans la même saison. En traitant bien ce genre de culture, on s'assure un approvisionnement continu de fourrage, depuis le milieu d'avril jusqu'au 1er novembre. Voici le rapport.

1. Luzerne, deux coupes..... 20 tonnes par arpent.
2. Seigle d'hiver, deux coupes..... 4 " "
3. Trèfle rouge, deux coupes..... 6 " "
4. Lentilles et avoine, une coupe..... 3 " "
5. Mil, deux coupes..... 4 " "
6. Maïs, une coupe..... 30 " "
7. Colza, une coupe..... 7 " "
8. On vient d'introduire, avec succès, la culture du chou caraïbe et du consoude à piquants.

" Pour la culture des tubercules, l'Ontario s'est déjà fait un nom dans le monde, bien que l'été y soit plus chaud et l'automne plus court qu'en Angleterre. Nous arrivons graduellement à nous convaincre que, pour bien nettoyer et fumer le sol, et pour donner une récolte qui n'a pas de rivale pour la nourriture et le bien-être des animaux pendant l'hiver, les mangels et les carottes sont indispensables. Pour la dimension et la qualité, ces tubercules valent presque les nôtres. Je puis dire la même chose des pommes de terre, pour la culture desquelles nous sommes cependant renommés. Les choux de Suède rapportent 18 tonnes ; les mangels 22 tonnes ; les carottes 15 tonnes ; et les pommes de terre 8 tonnes par arpent, en moyenne.

" Nous éprouvons quelque difficulté à varier les herbages, soit pour la rotation, soit comme pâturages permanents ; mais des expériences persistantes ajoutent graduellement au nombre de ceux qui peuvent supporter l'hiver. Les pâturages artificiels nous obligent à y répartir le plus judicieusement possible nos animaux, pour empêcher la croissance trop rapide, et bien que le bœuf aussi bon que le vôtre ne provienne pas toujours d'animaux engraissés à l'herbe, nous constatons toujours que la chair de nos animaux s'améliore à mesure que l'automne approche.

Le foin est une récolte précieuse, mais est souvent cause qu'une propriété est peu judicieusement cultivée, parce qu'il rapporte trop et que les cultivateurs paresseux ou insouciants continuent trop longtemps à en récolter sur le même terrain, ne songeant pas que les herbages proprement dits épuisent autant le sol que ces autres plantes que l'on appelle blé, orge et avoine. Il n'est pas rare que le foin rapporte de 3,000 à 5,000 lbs. par arpent. Les trèfles, séparément ou mêlés au foin, viennent très bien et sont précieux, tant comme récolte que pour rendre la fertilité aux terrains épuisés et améliorer ceux qui sont naturellement pauvres. Nous considérons la culture des tubercules et du trèfle comme le moyen de remédier à l'appauvrissement du sol résultant de la culture trop continue du blé.

" Nous pouvons obtenir d'excellent bœuf et d'excellent mouton, avec les produits de notre sol, aussi rapidement et à moins de frais que vous. Nous pouvons prendre

un jeune taureau, durham ou hereford croisé, à six mois, lui donner du fourrage vert ou sec, suivant la saison, et y ajouter du bran et de la farine de pois ou d'avoine, et dans 24 mois nous pouvons l'expédier dans un port de mer; il pèsera, en moyenne, 1,400 lbs. sur pied et ne nous aura pas coûté plus de £14. L'élève des bestiaux donne nécessairement, sous tous rapports, des profits considérables.

" Vous avez entendu parler des bois de ce pays, et de la difficulté que présentent souvent le défrichement et l'essartage. Cela est vrai pour les personnes qui ne savent pas manier la hache, et il est également vrai que nos terres à bois durs donnent de meilleurs emplacements et un meilleur sol que les prairies, et conviennent certainement mieux pour la culture, l'élève des bestiaux et comme placement en général. Dans l'Ontario, les terres boisées sont aussi chères que les meilleures terres arables, en sorte que l'acheteur désire toujours plus de bois qu'il ne peut généralement en obtenir. Mais profitez de l'expérience rudement achetée de nos pionniers, laquelle démontre qu'aucun terrain, sur ce continent, n'est meilleur et plus sûr que le terrain de la forêt vierge.

" Enfin, peu de gouvernements traitent avec autant de libéralité que le nôtre l'agriculture et les arts. Nos expositions de comtés, de townships et provinciales sont un trait caractéristique du progrès de l'industrie agricole.

" Nous pouvons aussi vous offrir, dans votre profession, des variétés qui commandent actuellement l'attention des plus entreprenants capitalistes. Je veux parler de la culture des fruits et la laiterie. La fabrication du beurre et du fromage est conduite ici sur une échelle et par des méthodes inconnues à la majorité des cultivateurs anglais—branche de l'économie rurale qui ne demande qu'un faible capital et donne un rapport immédiat. Il est presque inutile de dire qu'en général, pour l'excellence et la variété, nos fruits ne le cèdent à ceux d'aucun autre pays. Ici le verger du cultivateur représente un sixième de l'entretien de sa famille.

" L'Ontario est une vaste région dont la population est encore comparativement peu nombreuse. On n'y compte, en tout et partout, que de 1,800,000 à 2,000,000 d'âmes, et comme nous labourons environ 10,000,000 d'arpents, on peut calculer le surplus de terrain dont nous pouvons disposer. Ce surplus, bien qu'il ne soit pas aussi considérable qu'il devrait être, deviendra immense avant longtemps, même lorsque le chiffre de notre population sera doublé.

" Notre farine est bien connue sur vos marché, comme étant de qualité supérieure. Les Etats-Unis considèrent notre orge n° 2 comme valant leur n° 1 (causes, le sol et le climat), et achètent tout ce que nous pouvons leur en vendre. Sur tout notre continent, les bestiaux et les moutons de l'Ontario sont considérés comme étant des meilleures races et dans un état sanitaire excellent. Dans le moment, nous ne pouvons suffire à la demande de moutons cotswolds et de bestiaux herefords, et voilà pourquoi nous désirons tous ajouter à notre richesse et augmenter l'habileté de nos cultivateurs, en attirant au milieu de nous ceux qui ont le courage d'endurer quelques années de travail personnel, avec la certitude du succès à l'expiration de cette période.

" J'ai acheté, moyennant $5,280 (£4 18s. 6d. l'arpent) 220 arpents très bien situés sur les bords d'un lac navigable, à cinq milles d'une ville qui est le chef-lieu d'un district d'avenir dans un comté de l'intérieur de l'Ontario, et est bientôt devenue le point de jonction de deux lignes de chemin de fer. Le sol est de la riche marne argileuse; il est naturellement sec, excepté dix arpents qui sont marécageux et environ quinze très rocailleux; cette propriété avait été très mal cultivée; elle est bien abritée (sauf du côté du lac, au sud et à l'est,) sur un tiers de sa superficie qui est couverte d'un bois d'érable, de bouleau et de hêtre; le jardin et le verger n'avaient pas grande valeur; les clôtures étaient toutes vieilles et mal faites, les bâtiments assez convenables, les chemins bons; un cours d'eau traverse diagonalement la propriété, et le titre et la délimitation ne laissaient rien à désirer. J'ai cru bien employer mon argent en faisant, sur cette propriété, des améliorations permanentes, et je suis persuadé qu'une meilleure culture et un travail soutenu amèneront un changement.

" Je vais comparer ma position sur cette propriété, située dans l'Ontario, à celle où je me trouvais sur une propriété que j'ai exploitée pendant plusieurs années dans

un comté de l'intérieur de l'Ecosse, et qui se compose de 100 arpents de terre arable, 40 arpents de prairie et 800 arpents de pâturage sur les hauteurs. Cette seconde propriété me fournit une comparaison parfaitement juste. Dans les deux cas, le cultivateur vit sur la propriété, avec sa femme et cinq enfants :—

" *Propriété dans l'Ontario.*—Taxes en argent : taxes d'école, bonus du chemin de fer, taxe du comté : $55, ou £11 6s. 4d.

" *Fermage en Ecosse.*—Fermage et taxes : Terre arable, 30s. par arpent, $150, prairie, 18s., £36 ; pâturages sur les hauteurs, £40 ; taxe des pauvres (la moitié), £4 16s. ; taxe des chemins (la moitié), £2 18s. ; assurance des bâtiments contre le feu, £2 2s. ; charrois pour le propriétaire, £1 3s. ; "*Kain,*" (redevance de gibier,) 15s. ; intérêt sur la valeur des clôtures protégeant la propriété contre le gibier, £17 15s. ; total, £255 9s.

" *Relevé comparatif.—Propriété dans l'Ontario :* Prix d'achat, £2,152 ; taxes, £12 ; entretien annuel de la propriété, £352 ; dépenses de la maison, £199 ; revenu annuel, brut, £635 ; surplus de revenu pendant cinq ans, £363 ; somme réalisée au bout de cinq ans, £2,550.

Fermage en Ecosse : Capital engagé, £2,600 ; fermage proprement dit et taxes, £255 ; entretien de la ferme, £274 ; dépenses de la maison, £265 ; total annuel des fermages, £1,308 ; surplus du revenu pendant cinq ans, £2,400.

" Ainsi donc, un capital de £2,600 étant placé dans une exploitation agricole, en Angleterre, il faut encore en dépenser grandement un tiers pour l'entretien annuel, et le quart de ce tiers est consacré aux dépenses de la maison ; le revenu annuel brut est égal à la moitié du capital engagé, lequel n'augmente pas toujours de valeur, mais peut considérablement diminuer dans certaines circonstances.

" Ce relevé prouve aussi qu'un capital de £2,152 affecté à l'achat et à l'exploitation d'une propriété dans l'Ontario, il faut encore en dépenser un tiers pour l'entretien annuel, la moitié de ce tiers étant consacrée aux dépenses de la maison ; que le revenu annuel, brut, égale presque le tiers du capital, lequel augmente de 22 pour cent par année, dans certaines conditions. Chaque arpent rapporte beaucoup plus qu'en Angleterre ; la manière de vivre n'est pas aussi différente que vous le pensez de celle de votre classe, et la grande différence dans les frais d'entretien annuel consiste principalement dans le fermage et la main-d'œuvre.

" Je pourrais dire encore bien des choses qui intéresseraient les Anglais et les habitants de la colonie. Mais une lettre a des bornes, et j'attendrai une autre occasion pour entrer dans plus de détails. J'espère que plusieurs d'entre vous profiteront, de suite, de l'état actuel des choses, c'est-à-dire (1) vos propres difficultés, et (2) le fait que les terres se vendent actuellement ici 25 pour cent de moins qu'il y a quatre ans."

Et maintenant quelques mots au sujet du Canada, et particulièrement de l'Ontario, comme champ ouvert à l'immigration. Je n'aborde cette question qu'avec de grands ménagements. C'est certainement un beau pays, et j'ai été sur le point d'y acheter moi-même des terres. Mais, comme tout autre pays, il a ses inconvénients. D'abord, ses hivers durent près de cinq mois ; mais, d'après ce qu'on m'a dit, leur principal inconvénient est qu'il faut tenir les bestiaux et les moutons à l'étable pendant toute cette saison. Ensuite, le sol ne rapporte pas autant que celui de nos fermes anglaises et les gages sont plus élevés ; mais, par contre, les propriétés n'ont pas autant de valeur, les fermages et les taxes ne sont pas aussi élevés, et le bétail ainsi que la vie coûtent moins cher. Il faut dire aussi que ces faibles rendements s'expliquent, dans bien des cas, par la mauvaise culture, erreur que le nouveau colon peut éviter ; mais comme cette erreur réduit le prix des terres et que l'engrais est à bon marché, elle n'est pas, après tout, un grand désavantage au point de vue du colon anglais. Aux gens qui réussissent bien en Angleterre ou qui ont la perspective de meilleurs jours et qui peuvent attendre, je dirai : " Restez où vous êtes ; " mais aux hommes qui cherchent un champ nouveau pour exploiter leurs capitaux et leur connaissance en agriculture, surtout ceux qui ont de grands enfants, je crois que le Canada offre autant d'avantages que n'importe quel autre pays. Le voyage du Canada coûte

beaucoup moins que celui de toute autre colonie et la terre y est à meilleur marché, avec de meilleures chances de vendre avantageusement les produits. Il existe au Canada bien des gens qui ont débuté comme pionniers, il y a bien des années, sans autre capital qu'une hache, et qui maintenant sont à l'aise. Cela doit donner de l'espoir à tous les émigrants.

Toutefois, les personnes qui n'ont qu'un faible capital ne sont pas obligées de mener la vie de colon dans la forêt, maintenant que les terres défrichées sont comparativement peu coûteuses et s'afferment pour des prix minimes. Les garçons de ferme gagnent de bons gages, et je crois qu'ils ont une bonne perspective. Mais je crois que les cultivateurs de l'Ontario obtiendraient un meilleur système de main-d'œuvre, s'ils établissaient sur leurs propriétés des garçons de fermes, comme on fait en Angleterre, en leur fournissant à chacun un *cottage* et un petit jardin, ce qui serait chose facile.

On m'a demandé pourquoi, si le Canada est un si beau pays, les gens qui y possèdent des propriétés et y réussissent tellement bien, n'écrivent pas à leurs parents et amis pour les inviter à les rejoindre, comme cela se pratique aux Etats-Unis ? A ce propos, il faut se rappeler que la population des Etats-Unis est plus de onze fois celle du Canada, en sorte qu'on ne doit pas s'étonner si une émigration plus considérable se rend vers ce dernier pays. Je trouve les chiffres suivants dans des rapports parlementaires ; ils indiquent les chiffres relatifs de l'immigration (anglaise seulement) dans les deux pays, de 1869 à 1873 :—

Année.	Canada.	Etats-Unis.
1869	20,921	146,737
1870	27,168	153,466
1871	24,954	150,788
1872	24,328	161,782
1873	29,045	166,730

L'année dernière exceptée (1879-80), l'émigration, durant cette période, a été la plus considérable dont on ait jamais eu connaissance, et l'on peut voir que, proportionnellement à leurs populations respectives, le Canada a reçu plus d'émigrants que les Etats-Unis. Mais le Canada désire, avec raison, en voir arriver encore davantage pour occuper les vastes régions qui ne sont encore que partiellement habitées, et croit qu'en sa qualité de colonie anglaise, il mérite mieux cette immigration que les Etats-Unis.

Je termine ainsi mon rapport.

MÉMOIRE FOURNI PAR M. JAMES RIDDELL,

DE MIAMI, MANITOBA, ET AUTREFOIS DE HUNDALEE, JEDBURGH, ECOSSE, QUI RÉSIDE TEMPORAIREMENT A CETTE DERNIÈRE ADRESSE.

Le haut commissaire de la Confédération canadienne m'a suggéré l'idée d'écrire un mémoire rapportant ce que je connais personnellement du Manitoba et du territoire du Nord-Ouest, pour l'avantage des personnes qui voudraient aller s'établir dans ces régions. En m'acquittant de cette tâche, je bornerai principalement mes observations au Manitoba, où j'ai résidé près de quatre ans. Il est impossible de faire une description un peu détaillée de cette région sans répéter des choses qui ont déjà été écrites ; toutefois, mes observations seront pratiques et basées sur ma propre expérience. Appréciant les difficultés qu'ont rencontrées les délégués des fermiers écossais pendant leur première visite, un peu courte, en Canada, je prendrai d'abord la liberté de confirmer, d'une manière générale, ce qu'ils ont dit dans leurs rapports.

Les émigrants qui ont le plus de chance de réussir, au Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest, sont ceux qui veulent se livrer à l'agriculture, car cette région est encore purement agricole. Les hommes pratiques et qui n'hésitent pas à mettre eux-mêmes la main à la charrue, auront surtout de grands avantages. Grâces à la

richesse du sol, la culture ne coûte que peu de travail; cependant, ceux qui veulent cultiver d'après toutes les règles d'un bon système, sont certains d'obtenir ample compensation de leurs efforts. Il est donc certain que le cultivateur anglais peut exploiter les terres de l'ouest du Canada à son plus grand avantage personnel et à celui du pays.

L'époque la plus favorable, pour arriver dans la région, dépend des intentions de l'immigrant. En arrivant au printemps, on trouve les chemins en fort mauvais état, ce qui est un inconvénient; toutefois, à mesure que la ligne de chemin de fer s'étend à l'ouest, cette difficulté disparaît; en outre la province est maintenant divisée en municipalités qui peuvent taxer les propriétaires pour faire construire des chemins et des ponts. Les cotisations d'une propriété de 320 arpents varient de $6 à $8 par année, et si le produit de ces taxes est judicieusement dépensé, la région possèdera des routes solides dans quelques années. Pour s'établir sur une terre neuve et commencer les travaux de labour, en vue de faire une récolte l'année suivante, le printemps est certainement la meilleure saison de l'année, malgré le mauvais état des chemins. Les routes deviennent bonnes en juin, et restent bonnes si la saison n'est pas pluvieuse; pendant l'hiver, elles sont naturellement excellentes. Mais toutes les saisons sont bonnes pour l'arrivée des jeunes gens qui ne sont pas pressés d'entreprendre une exploitation agricole pour leur compte et veulent se renseigner auprès des personnes qui habitent le pays depuis quelque temps. Les émigrants qui ont des familles et possèdent un certain capital, ne doivent se rendre au Manitoba que lorsque l'été est déjà avancé.

Des lignes de bateaux, à destination du Canada, partent de Londres, Bristol, Liverpool, Glasgow, Londonderry et Cork, et je puis certifier que, sur les vapeurs de Liverpool et de Glasgow, les passagers ont tout le confort et sont l'objet de toutes les attentions possibles. On peut acheter des billets à destination directe de Winnipeg; le voyage dure quinze jours.

Les personnes qui voyagent en chemin de fer, en Canada, ont droit à une certaine quantité de bagage, environ 300 lbs. pesant; au-dessus de ce poids, on paie extrà. Il est bon d'emporter des vêtements, surtout des tweeds, qui conviennent le mieux, des flanelles, des couvertures, de la coutellerie et autres menus articles de ménage. Les meubles et autres effets plus lourds ne coûtent que des prix très raisonnables à Winnipeg. Quelques paires de bottes, pas trop lourdes et pas ferrées, seront éminemment utiles. On ne porte des bottes qu'en été; en hiver il faut porter le *mocassin*, sorte de chaussure faite de cuir d'orignal ou de buffle.

En arrivant aux différents ports, on trouve des officiers de douane qui s'acquittent de leurs devoirs sans vexer les voyageurs; tous les vêtements, pour usage personnel, et autres effets de colons, sont admis en franchise. Une fois que votre bagage est entre les mains des employés des chemins de fer, vous n'avez plus à vous en occuper; vous êtes délivré de ce soin grâces à un système de chèques qui fonctionne de la manière la plus satisfaisante. Chaque colis est numéroté et un chèque portant le numéro est remis au propriétaire, qui obtient ses effets en le présentant à la fin du voyage.

Maintenant que le chemin de fer s'étend jusqu'à Winnipeg, cette ville est peut-être celle sur laquelle les émigrants doivent se diriger de préférence. En arrivant, on peut toujours se loger d'une manière convenable et à peu de frais. Les émigrants doivent se tenir en garde contre les personnes qui ont des terres à vendre, et ne jamais acheter une propriété avant de l'avoir visitée; la négligence, à cet égard, a été la cause de bien des désappointements.

Le choix d'un emplacement dépend des intentions du colon et du capital dont il peut disposer. Il est nécessaire de constater, au préalable, le prix des terres dans les différents districts, ce qui est facile en s'adressant au bureau officiel des terres, à Winnipeg et ailleurs, ou en lisant les règlements concernant les terres publiés par le département de l'intérieur. Le gouvernement canadien a pris des dispositions pour la vente des terres s'étendant à 110 milles de chaque côté de la ligne projetée du chemin de fer canadien du Pacifique, au Manitoba et dans tous les territoires du Nord-Ouest; et, en attendant que le tracé soit terminé, il a adopté une ligne partant d'un

point situé près de Winnipeg et se dirigeant vers l'ouest. Ce district est divisé en lisières. La première lisière de cinq milles, de chaque côté de la ligne, est désignée par la lettre A, et les terres s'y vendent $5 l'arpent; sur la lisière B, de 15 milles, de chaque côté de la lisière A, et immédiatement contiguë, elles se vendent $4; sur une lisière de 20 milles, contiguë à B, elles se vendent $3 l'arpent, et ainsi de suite, jusqu'à ce que l'on ait épuisé les 110 milles, les prix diminuant à mesure que l'on s'éloigne de la ligne du chemin de fer. Les règlements ci-dessus s'appliquent à la moitié, environ, de la superficie concédée pour couvrir les frais de construction de la ligne, l'autre moitié étant réservée pour les *homesteads*, ou terres de concession gratuite, et les terres de préemption qui se vendent la moitié du prix des réserves du chemin de fer; ces concessions gratuites ont 160 arpents chacune; on réserve aussi 4 milles carrés, dans chaque township de 36 milles carrés, pour les écoles et la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Les personnes qui désirent avoir plus de 320 arpents de *homestead* et de préemptions, achètent ordinairement un lot contigu aux terres du chemin de fer.

Les terres du chemin de fer, contiguës à la ligne, bien que se vendant $5 l'arpent, ne sont pas toujours aussi bonnes que des terres situées à 50 ou 60 milles plus loin, pour la raison que si le terrain n'est pas sec et marneux, il est difficile à travailler.

Les colons qui s'établissent à une grande distance de la ligne du Pacifique, pourront avoir la chance de se trouver assez près des chemins de fer de colonisation que l'on construit pour alimenter la ligne-mère.

Le système d'arpentage est tellement simple que, du moment où un colon a trouvé un emplacement qui lui convient, sa position est facile à déterminer. Toute la région est divisée en townships de 6 milles carrés; chaque township est divisé lui-même en carrés d'un mille de côté, et chacun de ces carrés en 4 sections de 160 arpents chacune. Autour de chaque carré d'un mille, on a tracé une route d'environ 100 pieds de largeur. Tous les arpentages se font et sont numérotés à partir de la frontière internationale.

Le long des rivières Rouge et Assiniboine, le sol est lourd; c'est de l'argile forte qui, par un temps humide, est difficile à travailler; mais quand le printemps et l'été sont secs, on peut y faire de bonnes récoltes. Il ne ressemble pas du tout au sol onduleux des prairies de l'ouest, où le foin des buffles, entremêlé d'églantiers, est le signe infaillible d'un bon sol sec et marneux qui a de 2 à 4 pieds d'épaisseur et est formé, tout simplement, de matières végétales en décomposition, reposant sur une couche de sable au dessous de laquelle se trouve de forte argile bleue. Ces prairies séchées sont naturellement drainées par des ravins peu profonds et de petits cours d'eau qui, par endroits, s'étendent et forment des marais à foin.

Sur les terres que je viens de décrire, le bois manque généralement, mais le gouvernement a pris la précaution de réserver les terres à bois pour les vendre aux colons qui s'établissent sur les *homesteads* ou les préemptions, en lots de 10 à 20 arpents, suivant la qualité du bois. Cette disposition est très avantageuse aux colons.

Il faut admettre que l'eau de source manque, à la surface, dans toute la région; mais, en creusant des puits de 10 à 12 pieds, on peut s'en procurer en abondance. Dans le voisinage des cours d'eau, les puits ne sont pas nécessaires, car l'eau courante est pure et saine. Les terrains secs sont préférables à tous les autres et doivent mériter la préférence des colons. On a beaucoup écrit au sujet des terrains humides du Manitoba, et nul doute que, jusqu'à ce jour, ils ont constitué un obstacle à la colonisation de la vallée de la rivière Rouge; mais aujourd'hui que le gouvernement a entrepris des travaux de drainage, cet inconvénient disparaîtra presqu'entièrement, et la richesse du sol, ainsi que le prix peu élevé des terres, devront engager les colons à continuer de se rendre dans cette direction.

Ce mémoire étant destiné à renseigner les personnes qui se proposent de s'établir au Manitoba ou dans les territoires du Nord-Ouest, il est nécessaire d'indiquer comment on commence un établissement sur un *homestead*. Si le colon prend possession au printemps, il fera bien de s'arranger pour avoir sa pension chez un voisin, ou, comme cela se pratique souvent, pour camper durant l'été. Cet arrangement ne l'empêchera pas de préparer la prairie pour la récolte de l'année suivante.

Il peut remettre à l'automne la construction de la maison et d'autres bâtiments. Règle générale, on emploie des bœufs pendant un an ou deux, jusqu'à ce qu'on ait récolté de l'avoine pour nourrir des chevaux. Il ne faut pas un capital considérable pour bien commencer l'exploitation d'une concession gratuite, avec l'intention d'arriver par degrés à la cultiver tout entière. Voici l'état des dépenses que l'on a généralement à faire :—

Deux paires de bœufs	$260 00
Une charrette	80 00
Deux charrues et une herse	58 00
Chaînes, haches, pelles, etc	30 00
Poêles, lits, etc	60 00
Maisons et écuries	200 00
Faucheuse	80 00
Vache	35 00
Provisions pour un an, soit	150 00
Total	$923 00=£193

Naturellement, bien des colons commencent moins en grand, avec une paire de bœufs, une charrue et sans faucheuse.

Si le colon achète sa terre du gouvernement ou d'un particulier, il faut en ajouter le prix aux chiffres ci-dessus. On peut acheter, des particuliers, des terres incultes pour des prix variant de $2 à $5 l'arpent, suivant la position. Les colons qui peuvent disposer d'un certain capital feront bien d'acheter des terres améliorées sur lesquelles il y a de 50 à 100 arpents en culture, une résidence et des écuries. Les dépenses qu'ils font ainsi sont d'un rapport immédiat, et ils évitent la vie un peu rude du colon qui s'établit sur la prairie inculte. Le prix de ces terres améliorées est quelquefois moindre que ce qu'ont coûté les améliorations.

Voici comment on prépare la récolte sur une terre améliorée : On laisse pousser l'herbe pendant quelque temps, soit jusqu'au milieu de mai ; puis on laboure à environ deux pouces de profondeur, par exemple, et l'on peut continuer les labours jusque vers le 1er du juillet. On laisse la terre dans cet état jusque vers la fin de septembre, époque à laquelle on relève les sillons en y ajoutant un pouce ou deux d'épaisseur.

Dans cet état, le sol est prêt à recevoir la semence du blé ou d'autres grains. On doit veiller à ne pas labourer trop profond la première et la seconde fois—erreur que les cultivateurs européens commettent invariablement, ce qui donne trop de développement à la paille. La graine de lin réussit très bien après le premier labour, au mois de juin, et cette graine est précieuse pour la nourriture des bestiaux. Sur les terres sèches, sitôt que la neige est fondue et que le sol est dégelé à quelques pouces de profondeur au printemps suivant, on doit semer le blé ; on fera suivre cette récolte d'orge et d'avoine. On se sert généralement de grandes charrues de 8 à neuf pieds de large, ayant des couteaux légers ; on trouve qu'on économise ainsi beaucoup de semence. Voici les quantités de semence que l'on met au semoir : blé, 1 boisseau et 1 *peck* par arpent ; avoine, 2 boisseaux ; orge, 1½ boisseau. La végétation est rapide et la récolte commence généralement vers le milieu d'août.

Les moissonneuses que l'on emploie, mettent le blé en gerbes et le lient automatiquement. Elles sont plus légères que celles de fabriques anglaises, et cependant peuvent être employées à de lourds travaux. Il faut engerber le blé presqu'aussitôt qu'il est coupé, parce que la paille est sèche et cassante ; mais on laisse ordinairement l'avoine un jour sur le champ avant de la lier. Le système employé en Canada pour ces travaux vaut décidément mieux que celui que l'on pratique en Angleterre et en Ecosse ; un seul homme fait le lien, lève et lie sa gerbe. Pour une récolte moyenne de blé, (soit 25 boisseaux par arpent,) quatre hommes peuvent lever et lier ce que coupe une moissonneuse automatique, soit la récolte de dix à douze arpents dans une journée. Une fois les mois de juin et de juillet passés, il ne pleut presque point, en sorte qu'on ne couvre pas les meules de blé, car on commence à battre sitôt que les labours sont arrêtés par la gelée.

On peut louer des moissonneuses mues par un cheval ou par la vapeur en payant tant par boisseau ou par arpent.

Grâce aux immigrants qui arrivent sans cesse, aux villes et aux villages qui surgissent constamment et à la construction des chemins de fer, le blé se vend dans les différentes localités; mais lorsqu'on en aura de surplus, la construction du réseau de chemins de fer sera assez avancée pour qu'on puisse l'expédier en Angleterre ou ailleurs. A 75 centins le boisseau, la vente du blé rémunérerait le producteur manitobain, et les prix actuels du blé américain, sur les marchés de Londres et de Glasgow, laisseraient une marge pour le fret et autres dépenses.

Je donne ici le prix de revient du blé, chez nous, pour les années 1879 et 1880, ainsi que le rendement moyen de ces deux récoltes.

D'abord, le prix de revient, que je calcule d'après les prix du contrat pour l'exploitation:

Labours		$ 2 00	
Semence		0 90	
Semailles et hersage		0 50	
Récolte.	Coupe	$0 65	2 95
	Gerbes	0 89	
	Tas	0 35	
	Transport et mise en meules	1 10	
Battage		1 70	
		$ 8 05	=£1 13 1
Moyennes des récoltes de 1879-80, 28 boiss. p. arp. à 75c.		21 00	=£4 6 3
		$12 95	=£2 13 3

Prix de revient, 1s. 3d. par boisseau, ce qui laisse une marge de près de $13 par arpent.

Ces chiffres dépassent le rendement actuel du blé au Manitoba; mais je crois qu'avec une culture intelligente et des saisons favorables, la moyenne atteindra ces chiffres ou les dépassera même.

Si je ne me trompe pas, MM. Read et Pell, commissaires royaux, ont déclaré que, pour rémunérer le producteur, on ne peut pas livrer le blé du Manitoba à Liverpool à moins de 47s. par quartaut; je n'ai pu me procurer le prix exact du transport de Winnipeg à Liverpool ou Glasgow, mais je donne ici des chiffres approximatifs.

On a déjà expédié du blé de Winnipeg à Montréal,—par chemin de fer jusqu'à Duluth et, de là, par bateau à vapeur, jusqu'à Montréal,—moyennant 30 centins par boisseau. De Montréal à Glasgow, le fret du blé a varié de 18 cts. à $1.44 par quartaut, soit une moyenne de $1.06. Cela donne les résultats suivants:

De Montréal à Winnipeg, 30 cts par boisseau	$2 40	par quartaut.
" Glasgow	1 06	"
Assurance, débarquement, etc., y compris le pesage et les déchets	0 36	"
	$3 82	=15s. 9d.
Prix de revient par quartaut		10 0
Prix total par quartaut		25s. 9d.

Si ces prix sont exacts—et j'ai tout lieu de croire qu'ils le sont—il est évident que MM. Read et Pell ont été induits en erreur. Le blé américain vaut actuellement 53s. le quartaut à Glasgow, ce qui laisse, comme on le voit, un profit considérable pour le producteur manitobain. Aussitôt que le chemin de fer canadien du Pacifique sera construit et que la route de la baie d'Hudson sera ouverte, nul doute que les prix de transport diminueront.

L'élève des bestiaux donnera probablement de bons profits, car elle entraîne peu de dépenses. Les bestiaux se maintiennent en bon état pendant l'hiver (quand on a la précaution de les abriter contre le vent), en se nourrissant du foin des marais que l'on a toujours en abondance, quel que temps qu'il fasse pendant la saison. On le coupe en juillet ou en août; ce fourrage est d'autant meilleur qu'il est coupé plus tôt. La récolte de ce foin ne revient pas à plus de $1 la tonne, et les bestiaux des différents âges en consomment généralement 2½ tonnes pendant l'hiver. Actuellement, les bestiaux peuvent paître librement, pendant l'été, sur toutes les terres qui ne sont pas clôturées, et ils y trouvent toutes sortes d'herbages, ainsi que des lentilles et pois sauvages. La meilleure époque pour faire vêler les vaches est la fin d'avril. Les jeunes vaches se vendent $35 la pièce; les jeunes taureaux, prêts à travailler, de $50 à $60.

L'élève des moutons donne aussi de bons profits. On peut les laisser dehors pendant l'hiver, et ils engraissent à manger le foin coupé sur la prairie sèche, lequel est plus fin que le foin des marais. Le croisement des lincolns et des cotswolds donne les résultats les plus avantageux. Le mouton se vend 12 centins la livre, et la laine de 30 à 35 centins.

On a prétendu qu'il était impossible de vivre sous notre climat. Il faut admettre que les hivers sont plus rigoureux qu'en Angleterre. Mais l'air est si pur et si sec que l'on ne souffre pas beaucoup du froid.

Les écrivains qui ont parlé de l'Iowa et d'autres Etats de l'Union américaine, semblent attacher une grande importance à la rigueur de nos hivers; mais il ne faut pas oublier que presqu'aucun de ces messieurs n'a passé l'hiver au Manitoba. Dans un journal écossais, j'ai lu une lettre de M. Lauder, de Dumferline, qui parle, de la manière la plus alarmante, du climat et du sol du Manitoba. Presque tout ce qu'il dit est inexact, et cela ne m'étonne pas, puisqu'il n'a passé que quelques mois dans le pays, à faire la chasse pendant l'été. Par exemple, il prétend qu'il y a 8 mois d'hiver et seulement 4 mois d'été, tandis qu'en réalité, il y a 4½ mois d'hiver et que le printemps, l'été et l'automne durent de sept à huit mois.

Je ne prétends point comparer les avantages du Manitoba à ceux de l'Iowa ou d'aucun autre pays; mais je serais injuste en ne confirmant pas ce que l'on a dit des avantages que le Manitoba offre à l'immigration.

On a dit que le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest deviendraient le grenier du monde. Le développement rapide de cette région, le capital et l'habileté que l'on emploie déjà pour y cultiver le sol, les villes et villages qui y surgissent tous les jours, sont déjà des preuves manifestes que cette prédiction pourrait bien se réaliser.

En 1874, la population de Winnipeg n'était que de 5,000 habitants; elle a amplement doublé depuis cette époque.

Emerson, Portage-la-Prairie, Nelsonville et Rapid-City sont aussi devenues des localités importantes.

En vue des privilèges que l'on offre au Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest, où l'agriculteur peut se procurer des concessions gratuites, où les terres améliorées se vendent à des prix moindres que les fermages en Angleterre, où toutes les améliorations restent au propriétaire, où l'enseignement est gratuit, où l'on peut se procurer, en réalité, tous les conforts que l'on a en Europe, il est surprenant que par ces temps de dépression agricole en Angleterre, si peu de personnes profitent des avantages qui leur sont ainsi offerts.

EXTRAITS DU RAPPORT DE MM. CLARE SEWELL READ ET ALBERT PELL, M.P., SUR LE CANADA ET LES ETATS-UNIS, PRÉSENTÉ AUX DEUX CHAMBRES DU PARLEMENT PAR ORDRE DE SA MAJESTÉ, AU MOIS D'AOUT 1880.

CANADA.

A l'arrivée du vapeur *City of Montreal* à New-York, nous sommes reçus par l'honorable Robert Read, sénateur, qui nous apporte une communication du gouvernement canadien nous invitant à visiter Ottawa et à faire une tournée assez longue dans tout le Canada. Nous sommes obligés de refuser, en grande partie, cette aimable invitation; mais M. Read a la courtoisie de nous aider dans nos recherches à New-York et se constitue notre guide et notre compagnon jusqu'au moment où nous quittons Toronto.

Plusieurs des observations consignées ici, relativement à l'agriculture, s'appliquent également au Canada et aux Etats-Unis. Nous ne donnerons que quelques renseignements spéciaux relativement au Canada. Nous n'avons pas eu le temps de visiter le Bas-Canada, et seulement une petite partie de l'Ontario.

Aux environs de Toronto, l'agriculture est certainement plus avancée que dans toutes les parties des Etats-Unis que nous avons vues. La culture se pratique presque comme en Angleterre, et, pour le bon entretien du sol et l'excellence des produits, cette partie de l'Ontario peut rivaliser avec nos districts les mieux cultivés. Le sol est profond et fertile. La région était, à l'origine, presqu'entièrement couverte de bois, et il a fallu des travaux considérables pour convertir cette forêt en beaux champs de blé qui s'étendent sur un nombre énorme de milles carrés.

Mais, dans le grand Nord-Ouest, cette région nouvellement ouverte à l'immigration européenne, on n'a pas à lutter avec la forêt, ni à essarter le terrain. Ce n'est partout qu'une vaste plaine, plus ou moins fertile, que l'on peut convertir en champs de blé par la simple opération de deux labourages à une faible profondeur.

Aux environs de Portage-la-Prairie, le sol est de la riche marne noire, facile à cultiver, et néanmoins assez ferme pour supporter une grande sécheresse. Sur plusieurs points, le sol est d'une épaisseur uniforme de trois pieds. Dans quelques endroits, le sol est bas et marécageux; mais quelques grands fossés assécheraient plusieurs centaines d'arpent et donneraient un terrain tellement friable qu'il ne serait pas besoin de conduits à ciel ouvert.

Cette vaste région que certaines personnes ont appelé "le futur grenier du nouveau-monde," n'avait pas encore, au mois de septembre dernier, l'avantage de posséder aucun chemin de fer. Sous ce rapport, le Canada est grandement en arrière des Etats-Unis. Dans ce dernier pays, des chemins de fer ruraux, parfois construits à l'aide de capitaux anglais, traversent une région à peine peuplée, et contribuent à son développement rapide. Mais, en Canada, on ne construit point de chemins de fer tant que la population n'est pas suffisamment nombreuse pour payer les frais d'exploitation de la nouvelle ligne. Il se peut que les premiers actionnaires des chemins de fer ruraux des Etats-Unis soient souvent sacrifiés et que leur ligne soit vendue, pour une somme insignifiante, à quelque riche compagnie. Mais si le Canada doit se développer avec une rapidité comparable à celle des Etats-Unis, le parlement de la Confédération fera bien d'étendre un peu plus rapidement son réseau de chemins de fer. Une sage politique doit faire prévoir les avantages que l'on gagne à ouvrir une région riche mais maintenant inaccessible, et faire renoncer les actionnaires à se contenter des profits immédiats que pourront donner de nouvelles lignes qui, de toutes manières, devront être bientôt construites.

On a beaucoup parlé des longs et rudes hivers du Manitoba; nul doute que le froid y est intense et que, pendant près de cinq mois de l'année, tous les travaux des champs sont suspendus. Mais c'est un froid vif et sec qui n'a rien de désagréable, et avec les première gelées un peu fortes et la chute des premières neiges, les chemins qui étaient auparavant impraticables, deviennent d'excellente route pour le transport du bois et du grain.

Nul doute qu'en 1875 et 1876, les sauterelles ont détruit quelques récoltes de

céréales des premiers colons. Mais si elles devaient encore envahir le pays, on a la ferme confiance que la région agricole étant aujourd'hui beaucoup plus étendue, leurs ravages seront répartis sur une superficie bien plus considérable et ne se feront pas si cruellement sentir.

On a dit aussi qu'il était impossible de cultiver le maïs à cette latitude et que, par suite, on ne pourra jamais élever de bestiaux ni de moutons dans cette région. Certainement, il est nécessaire de mettre à l'abri les bestiaux pendant l'hiver, et il faut cultiver quelque provende pour les nourrir pendant cette longue et triste saison. Mais cela n'est pas une raison pour qu'on n'ait point d'abondantes récoltes de foin naturel et artificiel, de seigle, de mil de Hongrie, le sol profond et friable étant éminemment propre à culture des mangels, et autres tubercules.

Nul ne doit émigrer au *Far West* s'il ne se sent pas le courage de travailler beaucoup et de mener une vie comparativement rude. Il pourra transporter avec succès une famille anglaise dans cette région de " rude abondance," mais il ne doit pas s'attendre à y trouver tous les conforts du *home* anglais. Pendant plusieurs années, les nouveaux colons, particulièrement les femmes, doivent s'attendre à mener une vie rude. Les personnes âgées, les malades et ceux qui ne se sentent pas de courage, ne doivent pas émigrer, si pauvres qu'ils soient et si triste que soit leur sort en Angleterre. Mais les hommes jeunes, vigoureux et courageux qui ne peuvent réussir en Angleterre, trouveront au Manitoba toutes les choses nécessaires à la vie, et après quelques années d'un travail continu et intelligent, ils auront de quoi vivre et se trouveront peut-être à la tête d'une petite fortune. Ce peut être un bon pays pour les garçons de ferme, mais il semble particulièrement convenir au jeune cultivateur, fort, laborieux, connaissant son état et qui, possédant quelques centaines de livres, sait comment les employer pour son plus grand avantage.

On trouvera à l'appendice les règlements que le gouvernement a récemment publiés au sujet de la vente des terres publiques pour couvrir les frais de construction du chemin de fer du Pacifique canadien. L'ordonnance en conseil datée de novembre 1877, est rappelée, et les colons qui avaient pris des terres en vertu de cette ordonnance, recevront justice et leurs réclamations seront réglées aux termes des nouvelles dispositions qui sont certainement plus encourageantes pour le colonisateur que les anciennes. Nous avons aussi ajouté, en appendice, un court exposé du système terrien dans les différentes provinces de la Confédération.

Pour ceux qui ne pourraient supporter la rude vie de pionniers de l'ouest, ils peuvent acheter bien des propriétés de 100 à 150 arpents dans l'Ontario et la province de Québec, à des prix variant de $50 à $100 l'arpent. Ces propriétés peuvent se trouver près d'une ville assez considérable ou près d'un chemin de fer; elles sont bien clôturées et on y trouve des résidences et bâtiments convenables. Dans ces mêmes localités, on peut aussi affermer des propriétés semblables, moyennant des fermages variant de $3 à $5 l'arpent. On peut aussi les affermer à la condition que le fermier paiera son fermage en fournissant au propriétaire une certaine proportion des récoltes. Quelques fois aussi, le propriétaire et le fermier travaillent en société, le propriétaire fournissant le bétail ou une partie. Le cultivateur qui ne possède pas de capital trouve ainsi un moyen facile de s'établir ; mais rarement les relations amicales entre le propriétaire et le fermier peuvent se maintenir.

Notre regret de ne pouvoir entrer dans de plus longs détails au sujet de l'agriculture en Canada, se trouve considérablement modifié par le fait que, l'automne dernier, 14 délégués des fermiers d'Ecosse et du Nord de l'Angleterre ont visité ce pays et, depuis lors, ont écrit une série de rapports aussi complets qu'utiles. Le département de l'agriculture du gouvernement canadien a largement distribué ces rapports, qui sont maintenant bien connus. Mais une branche importante de l'exploitation agricole, en Canada, nous a semblé mériter une mention spéciale; nous voulons parler des produits de la laiterie, et c'est pourquoi nous signalons particulièrement le rapport de M. John Clay, fils, à ce sujet; on trouvera ce rapport à l'appendice.

Voici un court exposé de l'organisation terrienne, dans les diverses provinces du Canada :

Au Manitoba et dans les territoires du Nord-ouest, des octrois gratuits de 160

arpents sont concédés à tout chef de famille, homme ou femme, ou à tout adulte de plus de 18 ans, à la condition qu'ils s'y fixeront pendant 3 ans à partir de la date de leur entrée. Pour les documents à enregistrer et la prise de possession d'un octroi gratuit, on exige $10 d'honoraires, payable à la remise du titre.

La personne qui s'établit sur un *homestead* peut aussi prendre possession du quart de section contigu (160 arpents), s'il est vacant, en bénéficiant du droit de préemption. Elle obtient possession immédiate, et, après avoir rempli les conditions de son *homestead*, elle recevra les lettres patentes de sa préemption sur paiement d'une somme calculée à raison de $1 par arpent, si sa terre se trouve en dehors de la zone du chemin de fer, mais, si elle est en dedans, au prix indiqué par les règlements et dont le maximum est de $2.50 (10s.) par arpent.

On accorde aussi des concessions gratuites pour la culture des arbres forestiers en dehors des zones du chemin de fer, en outre du *homestead;* mais le colon n'a pas droit à ces concessions et à la préemption en même temps.

En 1872, la législature du Manitoba a adopté une loi d'exemption des *homesteads* qui exempte de la saisie pour dettes, les biens suivants du colon: mobilier, outils, instruments aratoires en usage, 1 vache, 2 bœufs, 1 cheval, 4 moutons, deux porcs, et 30 jours de provende pour ces animaux. Cette loi décrète aussi que la terre du colon, sa maison, ses écuries, granges et clôtures seront exempts de saisie ordonnée par bref d'un tribunal quelconque de la province.

On accorde aussi des concessions gratuites de 100 à 200 arpents, dans les provinces de l'Ontario et de Québec, à certaines conditions de résidence, et ces provinces ont aussi des lois d'exemption des *homesteads*, mais elles ne sont pas aussi générales que celle du Manitoba. Dans ces provinces, on peut aussi acheter des terres à des prix raisonnables.

A la Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick et à la Colombie-Britannique, les colons peuvent aussi obtenir des terres à des prix raisonnables.

EXTRAITS DU CHAPITRE RELATIF AU CANADA, DANS LA "COLONIZATION CIRCULAR" PUBLIEE PAR LE BUREAU IMPÉRIAL DES COLONIES.

CONFÉDÉRATION CANADIENNE.

Le territoire de la Confédération canadienne a une étendue d'environ 3,500,000 milles carrés; il s'étend, de l'est à l'ouest, entre l'océan Atlantique et l'océan Pacifique et, au sud, jusqu'au 44me cercle de latitude. Il possède des milliers de milles carrés des plus belles forêts du continent de vaste régions houillères et de vastes et productives pêcheries; ses fleuves et ses lacs comptent parmi les plus grands et les plus remarquables du monde, et des millions d'arpents de prairie, dans les territoires nouvellement ouverts du Nord-Ouest sont regardés comme une des régions les plus fertiles du continent américain.

Le Canada est divisé en sept provinces. Chaque province est divisée en comtés et townships ayant leurs bureaux et conseils locaux qui fixent les taxes locales pour les chemins, les écoles et autres fins municipales.

Le Canada jouit de la liberté des cultes.

L'instruction publique est sous le contrôle des gouvernements des diverses provinces. Il y a des écoles gratuites et les élèves qui réussissent ont toutes les facilités de faire l'éducation la plus complète.

D'après le dernier recensement (1871), la population du Canada était de 3,602-596 habitants. On comptait alors, parmi ces habitants; 219,451 habitants natifs d'Irlande, 144,999 d'Angleterre et du pays de Galles, 121,074 d'Ecosse, 64,447 des Etats-Unis et 24,162 d'Allemagne. Le recensement sera pris de nouveau en 1881, et l'on constatera, sans doute, que la population a beaucoup augmenté.

Les chiffres suivants indiquent les importations et exportations pour l'année expirée au 30 juin 1880, et aussi la valeur des exportations en Angleterre et des importations venant de ce pays pendant la même période :—

Valeur des importations	$86,489,747
Valeur des exportations	87,911,458
Exportations en Angleterre	45,846,062
Importations d'Angleterre	34,461,224

En examinant ces chiffres et les comparant à ceux des Etats-Unis, on trouve que, d'après le chiffre de sa population, le Canada importe d'Angleterre pour 32s. par tête, tandis que les Etats-Unis n'importent du même pays que pour 8s. 4d. par tête de leur population.

Dans un pays comme le Canada, qui s'étend vers le nord à partir du 44ème degré de latitude, le climat est naturellement variable ; mais, pour parler d'une manière générale, l'été y est plus chaud et l'hiver plus froid qu'en Angleterre. Toutefois, si l'on peut juger du climat d'un pays par la nature de ses productions, le Canada se trouve en première ligne pour la qualité de ses bois, grains, fruits, plantes et animaux.

Les froids extrêmes, bien qu'ils soient de courte durée, et les neiges qui couvrent le sol tout l'hiver ont donné au Canada la réputation d'avoir un climat très rigoureux. Mais on n'a pas suffisamment attiré l'attention sur le fait que la grande chaleur des mois d'été active la végétation d'une façon merveilleuse et que les grains, fruits et légumes suivants y atteignent une maturité et un développement parfaits : avoine, orge, blé et maïs ; pommes, pêches, raisins, melons, nectarines, abricots ; navets, carrottes, choux, aubergines et tomates.

La neige et la glace ne sont pas des désavantages de l'hiver canadien. Pour le Canada, elles signifient protection des terres cultivées, et abri presqu'aussi précieux pour les engrais; elles donnent aussi une surface sur laquelle chacun peut se tracer une route aussi bonne qu'un chemin à barrières, dans toutes les directions, par dessus champs et savanes, lacs et rivières, une route par laquelle on transporte annuellement, à un minimum de frais, des milliers de tonnes de produits, ce qui donne de l'emploi à l'homme et au cheval quand le froid vient suspendre les travaux de la terre.

L'intensité du froid a peu d'influence sur l'agriculture d'un pays, si ce n'est qu'elle pulvérise le sol dans les endroits où il est exposé à l'air. Les températures élevées du printemps et de l'été, avec une abondance de pluie, assurent la maturité certaine du maïs et du melon en Canada.

La différence entre la moyenne annuelle de la température, sur la côte du Pacifique et sur celle de l'Atlantique, en Canada, est très considérable. La température de la côte du Pacifique est beaucoup plus élevée, et c'est pourquoi l'on peut cultiver du blé, avec profit, par une latitude de 60° N. et une longitude de 122° 31′ O. Au Manitoba, par une latitude de 49° 30′ N. et une longitude de 97° 30′ O., on sème du blé au mois de mai et on le récolte à la fin d'août, c'est-à-dire à l'expiration de 120 jours.

La grande région des prairies du Canada a une température moyenne de 65°, et les pluies y sont abondantes; les hivers sont froids et secs; le climat et le sol sont les mêmes que dans les parties de la Russie où se trouvent les grandes villes. On n'y connaît point les affections pulmonaires, ni les fièvres d'aucune sorte, et le pays est généralement sain.

A l'ouest et au sud-ouest des Territoires, la chute des neiges est comparativement légère, et les bestiaux peuvent rester dehors une partie de l'hiver, se nourrissant d'herbes des prairies qu'ils trouvent en grattant la neige, quand cela est nécessaire.

La Confédération canadienne possède 7,000 milles de chemins de fer s'étendant des parties ouest de l'Ontario jusqu'à Halifax, Nouvelle-Ecosse, et Saint-Jean, Nouveau-Brunswick. Pendant les mois d'été, ses lacs et rivières forment des voies de communication de l'intérieur à l'océan.

On peut dire que le Canada possède le système de navigation intérieure le plus parfait qu'il y ait au monde. Actuellement, les navires de 600 tonneaux se rendent

de Chicago à Montréal par les lacs Michigan, Huron, Erié, Ontario et le fleuve Saint-Laurent, distance de 1,261 milles. On travaille actuellement à agrandir jusqu'à 270 pieds de long, 45 de large et 14 de profondeur, les écluses du canal Welland (qui relie les lacs Erié et Ontario) et celles du fleuve Saint-Laurent; quand ce grand travail sera terminé, des vapeurs de 1,500 tonneaux pourront transporter les produits du Canada-ouest et des Etats américains de l'ouest, jusqu'à Montréal et Québec, ce qui amènera une réduction du prix de transport des céréales et autres produits.

La distance de Chicago à Montréal, (où l'on peut amarrer aux quais les vapeurs de 4,000 tonneaux), par la voie canadienne, est de 150 milles moindre que celle de Chicago à New-York par Buffalo et le lac Erié, et par cette dernière voie il y a 16 écluses et 89½ pieds de chute de plus que par la première. On espère donc que, quand les travaux d'agrandissement des canaux saront achevés, c'est-à-dire dans deux ans, une grande partie des grains du Canada-ouest et des Etats de l'ouest de l'Amérique sera expédiée en Europe par Montréal, car, outre ses autres avantages, le port de Montréal se trouve à 300 milles de moins de Liverpool que celui de New-York.

Le système postal du Canada est excellent; presque chaque village a son bureau de poste, et toutes les localités importantes sont reliées par des fils télégraphiques.

La meilleure époque pour arriver dans l'Amérique du Nord est le commencement de mai, alors que la navigation intérieure s'ouvre et que les travaux du dehors recommencent. L'émigrant aura alors l'avantage des travaux du printemps et de l'été, ce qui le mettra à même de s'établir avant l'hiver.

La traversée jusqu'à Québec est de dix jours en moyenne par bateau à vapeur; le voyage du Nord-Ouest prend quatre jours de plus.

Nous ferons maintenant quelques observations sur les différentes provinces qui forment la Confédération canadienne.

LE MANITOBA ET LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

La région connue sous la désignation du Manitoba et des territoires du Nord-Ouest fut concédée, par charte royale, à la Compagnie de la Baie d'Hudson, en 1670, sous le règne de Charles II, comme terrain pour faire la chasse et la traite, et est restée en la possession de cette compagnie et de celle du Nord-Ouest (ces deux compagnies s'étant fusionnées en 1821) jusqu'en 1870, époque à laquelle leurs droits furent transférés à la Confédération canadienne. Ces faits expliquent très bien pourquoi cette partie de la Confédération n'est devenue que tout récemment une région agricole; l'occupation des terres aurait nécessairement nui au principal commerce de la compagnie, qui a contrôlé ce territoire pendant tant d'années.

Le Manitoba, province taillée dans les territoires du Nord-Ouest, est situé entre 49° et 50° 2' de latitude nord, et entre 96° et 99° de longitude ouest, au cœur même du continent américain. Cette province a 135 milles de long sur 105 milles de large, et contient, en chiffres ronds, 14,000 milles carrés ou 9,000,000 d'arpents de terres.

En chiffres ronds, les territoires du Nord-Ouest qui appartiennent au Canada, couvrent une superficie d'environ 2,500,000 milles carrés, et contiennent environ 200,000,000 d'acres de terres fertiles qui n'attendent aujourd'hui que les colons.

Tout chef de famille—homme ou femme—et tout adulte qui a atteint l'âge de 18 ans, peuvent obtenir la concession gratuite d'un quart de section de 160 arpents; ils peuvent aussi bénéficier du droit de préemption pour le quart de section contigu, aux prix du gouvernement, qui varient de $1 et au-dessus.

On peut aussi acheter des terres le long de la ligne du chemin de fer du Pacifique canadien, à des prix variant de 4s. à $1 l'arpent, suivant la distance à laquelle elles se trouvent de la ligne.

Les colons doivent s'adresser immédiatement au bureau des terres dans le district où ils veulent s'établir; on leur fournira, sans frais, des guides qui leur indiqueront les terres disponibles.

Voici le détail de la somme nécessaire au colon—ayant famille—qui veut s'établir sur une concession gratuite dans la prairie. Ces chiffres sont empruntés à divers

ouvrages sur le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, et l'on peut les considérer comme exacts :—

Provisions pour un an	$200
Une paire de bœufs	130
Une vache	30
Une charrette	80
Labour et hersage	30
Chaînes, pelles, bèches, etc	20
Poële de cuisine et mobilier	30
Semences	20
Divers, pour constructions	60
	$600 ou £120.

Ce calcul est, naturellement, basé sur la supposition que tous ces effets seront payables à livraison ; mais le colon pouvant obtenir une graude partie de ses effets à crédit jusqu'à l'époque où il a rentré sa première récolte, on peut supposer qu'une somme beaucoup moindre suffirait en réalité, surtout si le colon et sa famille, qui ne possèdent pas un capital considérable, peuvent obtenir de bons prix pour leur travail, pendant la saison des récoltes, et ajouter ainsi à leur capital, jusqu'à ce qu'ils aient mis en culture une étendue de leur propriété suffisante pour les tenir occupés.

On peut ajouter que l'homme énergique qui débarque en Canada, avec un louis seulement dans sa poche, n'a pas lieu de se décourager. Bien des gens ont pris des concessions gratuites dans ces conditions, puis se sont engagés chez d'autres, travaillant sur leur propre terre à leurs loisirs, et engageant les services d'un homme pour faire leur récolte, quand cela était nécessaire. Par ce moyen, ils aménagent et cultivent leurs terres dans quelques années, il leur reste les résultats de leur travail et les profits de leurs récoltes, et il y a aujourd'hui, en Canada, bien des gens à l'aise qui ont commencé comme nous venons de le dire.

Il est bien compris que les chiffres ci-dessus ne comprennent pas le prix du voyage du colon et de sa famille d'Angleterre au Manitoba et au Nord-Ouest.

Les frais de défrichement de la prairie sont évalués à $3 par arpent, et la seconde année, les labours, les semailles, les récoltes et le battage, coûtent $4 par arpent.

On peut acheter des terres en culture moyennant $1 l'arpent et au-dessus.

Dans la région des prairies, il n'y a pas autant de bois que dans les autres parties du Canada, mais on en trouve suffisamment pour le chauffage et les clôtures, et l'on peut acheter le bois de construction dans les villes et les établissements déjà considérables.

Le gouvernement fédéral fait actuellement construire la ligne du chemin de fer qui doit relier l'océan Atlantique à l'océan Pacifique, et l'on calcule qu'elle coûtera $75,000,000 à $80,000,000. Deux cent soixante milles sont aujourd'hui en opération. Il y en aura environ cinq cents milles en 1881, et en 1882, plus de sept cents milles seront ouverts entre le lac Supérieur, en passant par le Manitoba et se dirigeant vers l'ouest, à travers les territoires du Nord-Ouest, jusqu'auprès de Fort Ellice, ce qui réduira d'environ quatre cents milles la distance du Manitoba et des territoires du Nord-Ouest aux ports d'embarquement pour l'Europe, comparativement à la distance qu'il faut actuellement parcourir entre les Etats américains de l'ouest et New-York. Cette ligne traversera de vastes régions houillères, ce qui assurera l'ample approvisionnement de combustible.

Il est bon de mentionner ici que deux routes sont ouvertes à l'émigrant qui veut se rendre, de Québec ou de tout autre port canadien, au Manitoba, savoir, la route à parcours total en chemin de fer, par Détroit, Chicago et Saint-Paul jusqu'à Winnipeg, et ce qu'on appelle la " route des lacs," par chemin de fer jusqu'à Sarnia ou Collingwood, sur le lac Huron, de là par vapeur jusqu'à Duluth, sur le lac Supérieur, et, par chemin de fer, de Duluth jusqu'à Winnipeg. Par la première de ces routes, le voyage dure un jour de moins que par la seconde, mais celle-ci est moins dispendieuse.

Sur chacune de ces routes, le colon rencontrera des agents de compagnies américaines de terres et de chemins de fer qui l'encourageront à aller se fixer aux Etats-Unis de préférence au Canada. L'émigrant fera toujours bien de ne pas les écouter, de se rendre directement à sa destination et de choisir un emplacement lui-même.

En 1882, une ligne de chemin de fer reliera la baie du Tonnerre (lac Supérieur) à Winnipeg et à l'ouest. Elle passera entièrement sur le territoire canadien et sera d'un grand avantage pour les colons anciens et nouveaux.

On peut ajouter que presque tous les lacs et rivières du Manitoba et du Nord-Ouest sont navigables et que des bateaux à vapeur font actuellement le trajet, sur la rivière Saskatchewan, entre Winnipeg et Edmonton, distance d'environ 1,200 milles par eau. Ces vapeurs transportent des voyageurs et du fret et touchent, en chemin, à Prince Albert, Carlton, Battleford et autres localités. Des vapeurs font aussi le service régulier entre Winnipeg, Saint-Vincent et autres points sur la rivière Rouge. Il y a aussi communication par bateaux à vapeur, sur la rivière Assiniboine, entre Fort Ellice et Winnipeg.

Le Manitoba est situé au centre du continent, presque à égale distance du pôle et de l'équateur, de l'océan Atlantique et de l'océan Pacifique. Le climat y est très chaud en été et très froid en hiver. La neige disparaît et les labours commencent au mois d'avril, c'est-à-dire vers le même temps que dans les provinces les plus anciennes du Canada, les Etats-Unis du Nord, sur l'Atlantique, et les Etats du Nord-Ouest, le Manitoba et le Wisconsin. Les longs jours de soleil, pendant l'été, amènent à maturité rapide la végétation de toutes sortes. Les jours sont chauds et les nuits froides.

L'automne commence le 20 septembre et se termine à la fin de novembre, époque à laquelle la gelée se forme pour l'hiver. Cette dernière saison comprend les mois de décembre, janvier, février et mars. Le printemps commence vers les premiers jours d'avril. L'été dure une partie du mois de mai, pendant les mois de juin, juillet, août et une partie de septembre. En hiver, le thermomètre descend jusqu'à 30 et, parfois, 40 degrés au-dessous de zéro ; mais ce degré de froid, dans l'atmosphère sèche du Nord-Ouest, ne produit pas de sensations désagréables. On n'y trouve pas le froid plus pénible que dans la province de Québec, et moins pénibles que sous certains climats plus doux où le froid est accompagné d'humidité ou de vent. Tout le monde s'accorde sur ce point.

Dans les prairies, la neige n'atteint pas généralement plus de dix-huit pouces d'épaisseur, et buffles et chevaux paissent dehors tout l'hiver. Les bêtes à cornes restent dehors une partie de l'hiver, mais, par certains temps, il faut les mettre à l'étable. Il est arrivé cependant que les bestiaux soient restés dehors tout l'hiver.

Le tableau suivant indique les températures moyennes de Winnipeg, Toronto et Battleford, pendant chaque mois de l'année expirée en juillet 1879 :—

	Toronto.	Winnipeg.	Battleford.
Août	66·38	67·34	67·79
Septembre	58·18	52·18	47·10
Octobre	45·84	35·84	34·52
Novembre	36·06	30·66	28·66
Décembre	25·78	11·97	6·48
Janvier	22·80	—6·10	0·45
Février	22·74	—12·32	—10·25
Mars	28·93	14·14	16·80
Avril	40·72	39·10	46·70
Mai	51·74	53·13	53·35
Juin	61·85	63·20	60·45
Juillet	67·49	68·19	63·95

On observera que, de Toronto à l'ouest, la température s'élève pendant les mois d'été, et le rendement du blé, par arpent, au Manitoba et au Nord-Ouest, étant aussi considérable (sinon plus), comme quantité et poids, qu'aux Etats-Unis, il semblerait que, combinée avec la fertilité du sol, cette température est éminemment favorable à

la récolte des céréales. Il tombe aussi moins de neige dans la partie ouest de la Confédération. Pendant la première moitié de l'année 1876, la neige avait 28½ pouces d'épaisseur, et pendant la seconde moitié, 29¾ pouces; mais la neige ne nuit pas aux récoltes que l'on sème en avril et mai, pour les récolter en août et septembre.

Le sol est un épais dépôt d'alluvion, d'une richesse sans pareille. C'est, presque partout, la prairie couverte d'herbe. Il produit d'abondantes récoltes de céréales, herbages, tubercules et légumes. Le sol est tellement riche que, dans un endroit, il produit du blé depuis quarante ans sans engrais, et sans montrer aucun signe d'épuisement.

Les extraits suivants des rapports des délégués des fermiers anglais et écossais, choisis par les fermiers de leurs districts respectifs et qui se sont rendus en Canada, en 1879, pour faire rapport sur ce pays, sont intéressants et exacts, relativement à la question qui nous occupe:—

M. Biggar, *The Grange, Dalbeattie.*

"Pour la culture du blé, je préfère de beaucoup le Manitoba au Dakota. Les premières dépenses pour la terre sont moindres. Le sol a une plus grande profondeur et résiste plus longtemps à la culture. Les échantillons de blé sont meilleurs et les récoltes rapportent de 5 à 20 boisseaux de plus par acre, ce que je considère comme un profit net."

M. George Cowan, *Annan*, parlant de la propriété de M. Mackenzie, à Burnside, s'exprime ainsi :

"Je fus émerveillé de la prodigieuse fertilité du sol, dont la couche inférieure est formée d'une marne noire épaisse d'environ 18 pouces, reposant sur un lit d'argile friable de 5 ou 6 pieds; au-dessous de cette deuxième couche, on trouve une mince couche de sable placé lui-même sur un fond d'argile dure. La terre, qui est suffisamment sèche, est traversée par un beau ruisseau."

* * * * * * * * *

"Entre Rapid City et l'Assiniboine, qui passe à 25 milles de là, dans la direction sud, le sol est formé de belle marne reposant sur une couche de glaise à fond de gravier. Je suis très frappé de la fertilité du sol, dont quelques parties sont, sans exception, les plus riches que j'aie jamais vues, et nul doute que, pendant des années, ce terrain continuera à produire du blé, sans engrais et sans beaucoup de frais de culture."

M. John Logan, *Earlston, Berwick*, s'exprime ainsi :—

"Tout le sol, dans ce district (Assiniboine), est excellent; il présente 4 pieds de marne noire, comme nous avons pu en juger par une sablonnière."

M. John Snow, *Midlothian.*

"Le long de la rivière Rouge et aux environs de Winnipeg, le sol est une espèce de terre végétale, noire et très forte, et je n'ai pas le moindre doute qu'il est assez fertile, presque partout, pour produire des récoltes de blé pendant trente ans. Mais il est en même temps très plat, et je dois dire que j'aime mieux ce qui est à l'ouest de Winnipeg, et surtout le point le plus éloigné que nous ayons vu dans cette direction, et qui est à 150 milles de la ville. Vous avez ici la rivière Petite Saskatchewan, dont les côtes sont si douces et si belles, et où le sol et les produits sont excellents, comme vous le verrez par les échantillons que je vais vous montrer. Voici aussi des échantillons provenant d'autres endroits; et la différence que j'ai constatée entre la prairie des Etats et celle de Manitoba, c'est que là elle est uniformément plate, tandis qu'ici elle offre quelque variété. Vous y trouverez des terres fortes et unies, ou légèrement accidentées et plus légères—de la terre propre à la culture du blé et de la terre propre à l'élevage des bestiaux; et ainsi que je vous le prouverai bientôt

les Américains eux-mêmes admettent que nous avons des terres meilleures que les leurs pour le blé et les pâturages.'

* * * * * * * * * *

" Nous avons vu de la marne noire végétale couvrant la surface à des profondeurs variant de 18 pouces à 2, 3 et 4 pieds."

M. Robert Peat, *Silloth, Cumberland.*

"*Sol*—Contrairement à mon attente,au lieu de trouver un marais humide,comme je me l'étais figuré, je vis une terre marneuse, noire et épaisse, variant en profondeur de 2½ à 3½ pieds, et que l'on a constaté être de 10 à 12 dans quelques endroits, aux éboulements du bord des rivières. Ce sol est particulièrement adapté à la culture du blé,et les meuniers le préfèrent à tout autre parce qu'il est sec et léger. On a reconnu qu'il pouvait produire du blé pendant de longues années sans interruptions et sans engrais. Si ce qu'on m'a dit est exact, la terre dont je vous ai envoyé un échantillon a produit du blé pendant 30 ans, et a rapporté la dernière fois 35 boisseaux par arpent."

M. John Maxwell, *Carlisle.*

" Le sol de toute la région est de la riche marne noire, épaisse de 6 pieds, presqu'exempte de pierres, de qualité différente, suivant les districts, et reposant sur de l'argile friable ou du sable."

Le rendement moyen du blé au Manitoba et dans le Nord-Ouest, semble varier de 20 à 30 boisseaux par arpent, et le poids de 60 à 63 lbs. par boisseau. L'orge et l'avoine donnent de bons rendements, ainsi que les pommes de terre et les autres tubercules.

Les chiffres suivants, empruntés au rapport des délégués anglais, pourront aussi offrir quelque intérêt sous ce rapport:

M. James Biggar, *The Grange, Dalbeattie*, s'exprime ainsi:

" Divers renseignements obtenus relativement à la quantité de blé récolté en portaient le rendement de 25 à 40 boisseaux. McLean, un cultivateur du Portage, a récolté 1,250 boisseaux de blé *Fife* sur 40 acres en culture. Un autre fermier, natif de Ross-shire, qui était occupé à labourer sa terre, nous a dit qu'il avait cultivé pendant 17 années consécutives, sa dernière récolte lui ayant donné 35 boisseaux par acre. M. Ryan, M. P., nous disait que la récolte moyenne du blé pouvait certainement être portée de 25 à 30 boisseaux de 60 lbs., et l'avoine à 60 boisseaux. * * * Le lendemain, nous nous rendons à la propriété des MM. Riddle ; leur blé rapporte, en moyenne, 30 boisseaux par arpent."

M. George Cowan, *Glenluce, Wigtown*, s'exprime ainsi:

" La propriété de M. Mackenzie est située à Barnside, à 9 milles environ de Portage-la-Prairie. * * *

" Quant au rapport de sa terre, il a eu la complaisance de m'en communiquer l'état moyen pour les récoltes de 1877 et 1878, en même temps que son estimation pour l'année courante. Voici ces chiffres :—récolte de blé. 1877, moyenne 41 boisseaux, 1878, 36 boisseaux ; il compte cette année sur près de 40 boisseaux par arpent. Sa pesanteur moyenne est de 60 à 62 lbs., mais elle a déjà atteint 64 lbs. par boisseau. Il calcule que l'avoine donnera cette année de 75 à 80 boisseaux par acre: poids, 34 à 36 lbs.

M. Mackenzie fait aussi une excellente récolte de tubercules ; ses choux de Suède donnant en moyenne de 30 à 35 tonnes, et les pommes de terre, sans aucuns soins, n'étant pas même redressées, parfois de 300 à 400 boisseaux de 60 lbs., et se vendent de 1 à 2 chelins le boisseau. Les oignons, là où on les cultive, produisent aussi abondamment, jusqu'à 300 boisseaux par acre, et ils se vendent de 3 à 4 chelins par bois-

seau, selon les saisons de l'année. Les mangels donnent aussi d'excellentes récoltes, mais je n'en ai pas vu sur le champ."

* * * * * * * * *

"Nous nous arrêtons un peu à la propriété de M. McBeth et parcourons un champ qui, me dit-on, donne des récoltes depuis cinquante-quatre ans. * * * On ajoute qu'il rapporte de 28 à 30 boisseaux par arpent."

M. R. W. Gordon, *Annan.*

"En soignant convenablement la culture, on peut compter que le blé rapporte 30 boisseaux de 60 lbs. par arpent, et l'avoine, 60 boisseaux de 32 lbs."

M. Logan, *Earlston,*

parlant du rapport des terres aux environs de High Bluff, s'exprime ainsi :

"A cet endroit, le sol rapporte du blé depuis quarante ans, et le rendement est de 25 à 40 boisseaux par arpent. On ne sème pas beaucoup d'avoine ici ; mais elle rapporte,en général, 70 boisseaux par arpent."

* * * * * * * * *

"Nous arrivons au Portage samedi après-midi * * * Il nous dit avoir eu de bonnes récoltes, dont le rendement moyen est de 70 boisseaux par arpent.

M. Snow, *Fountain Hall, Midlothian.*

"Je crois ne pas me tromper beaucoup en disant qu'un lot de bonne terre rapporte 40 boisseaux la première année et une moyenne de 30 boisseaux pendant trente ans, sans engrais."

M. John Maxwell, *Carlisle.*

"J'ai indiqué le prix de revient d'une récolte de blé dans le Dakota. Le même système peut s'appliquer avec avantages au Nord-Ouest canadien, parce que le rendement moyen, autant que j'ai pu m'en assurer, y est de 8 à 10 boisseaux plus fort que dans le Dakota, territoire des Etats-Unis, et que chaque boisseau de surplus tend à diminuer le prix de revient pour le producteur."

Tous les autres délégués confirment ces chiffres.

Au Manitoba, une loi d'exemption des *homesteads* a été adoptée en 1879. Elle exempte de la saisie pour dette 460 arpents de terre, avec maison, étable, granges, mobilier, outils, instruments aratoires, une vache, deux bœufs, un cheval, quatre moutons, deux porcs et trente jours de provende pour ces animaux.

Toute personne— homme ou femme—ayant atteint l'âge de dix-huit ans, peut obtenir un quart de section (160 arpents) des terres fédérales disponibles, pour y cultiver des arbres forestiers, et recevra des lettres patentes à certaines conditions spécifiées et en fournissant la preuve qu'elle se livre à cette culture. Les honoraires à payer, pour obtenir les documents, s'élèvent à $10. Personne ne peut obtenir, à la fois, un octroi pour plantation et une préemption ; mais on peut obtenir l'un ou l'autre en même temps qu'un octroi gratuit.

Les garçons de ferme gagnent de £30 à £40 par année, avec la pension. Les servantes gagnent de 20s. à 24s. par mois, avec la pension. Les artisans gagnent de 8s. à 12s. par jour.

Voici les prix des chevaux, bestiaux, instruments aratoires et autres effets :

Chevaux, la paire, environ £60 ; bœufs, la paire, de £26 à £30 ; vaches, de £6 à £7 chacune ; charrettes, de £10 à £15 chacune ; charrette à bœufs, de £3 à £4 ; charrue et herse, de £6 à £8 ; charrues communes, environ £3 12s. ; moissonneuses, de £20 à £30 ; faucheuses, de £14 à £25 ; bêches, 4s. 6d. ; pelles, 5s. ; fourches à foin, 3s. ; fourches à fumier, 4s. ; bœuf, de 5d. à 7d la livre ; farine, 24s. le baril ; beurre, 1s. la livre ; œufs, 1s. la douzaine ; pain, de 4½d. à 5d. les 4 livres ; sel, de 7d. à 8d. la livre ; pommes de terre, de 1s. 9d. à 2s. le boisseau ; thé, de 2s. à 2s. 3d. la livre ; sucre, 4d. à 6d. la livre ; café, 10d. à 1s. 6d. la livre ; tabac, 2s. à 2s. 3d. la livre ; huile de

pétrole, 1s. 9d. le gallon ; seaux, à trois cercles, 1s. 4d. la pièce ; habillement de drap fort, pour homme, de £2 à £3 ; chapeaux de feutre, depuis 4s. ; bottes, de 8s. à 12s. ; couvertures grises, de 8s. à 12s. la paire.

L'ONTARIO.

Tout chef de famille peut obtenir une concession gratuite de 200 arpents de terre, et tout adulte de 18 ans a droit à cent arpents dans les districts où il y a des concessions gratuites.

Voici les conditions : 15 arpents de chaque concession de 100 arpents devront être défrichés et mis en culture dans cinq ans ; le colon devra construire une maison habitable d'au moins 16 à 20 pieds ; enfin il devra résider sur sa terre pendant six mois de chaque année. Les lettres patentes sont accordées à l'expiration de cinq années.

Les terres non-défrichées se vendent à des prix variant de 25 à 40s. l'arpent. On peut toujours payer en versements répartis sur plusieurs années.

Le sol de la province varie suivant les localités ; mais une très grande partie est éminemment propre à la culture.

Le climat est à peu près le même que dans d'autres parties de la Confédération, mais moins froid, en hiver, que dans la province de Québec.

Les céréales, les herbages, les tubercules et les fruits donnent d'abondantes récoltes ; le chanvre, le tabac et la betterave à sucre donnent aussi des récoltes profitables ; le maïs et les tomates mûrissent bien ; les pêches et le raisin arrivent à maturité parfaite, à ciel ouvert.

La province possède d'excellentes voies de communication—par chemins de fer et par eau, sur les lacs et le fleuve Saint-Laurent—avec toutes les parties de la Confédération et les ports de l'Atlantique.

Les écoles publiques sont gratuites et ne dépendent d'aucune secte. Tous les enfants d'une localité, depuis l'âge de 5 ans jusqu'à 21 ans, sont admis à suivre les écoles.

On compte plusieurs grandes villes dans la province, entre autres Toronto, Ottawa, Hamilton, London, Kingston, etc.

La province a de grandes ressources minérales ; on y trouve le fer, le cuivre, le plomb, l'argent, le marbre, le pétrole, le sel, etc. Ses immenses forêts de sapins sont bien connues.

Elle possède d'importantes manufactures des articles et effets suivants ; drap, toile, vêtements, cuirs, meubles, bois scié, chanvre, fer et ferronnerie, papier, savon, coton et lainages, machines à vapeur et locomotives, articles en bois dans tous les genres, instruments aratoires etc. Bestiaux, moutons et porcs, les produits de la laiterie, produits agricoles et fruits sont exportés en grand de la province, et le commerce augmente rapidement.

Les garçons de ferme gagnent de 40s. à 60s. par mois, plus la pension et le logement ; les journaliers ordinaires gagnent environ de 2s. à 4s. 2d. par jour, sans la pension et le logement ; les servantes gagnent de 14s. à £1 4s. par mois, avec pension et logement. Les bonnes cuisinières gagnent davantage.

Les provisions coûtent beaucoup moins cher qu'en Angleterre et aux Etats-Unis. Bœuf et mouton, de 3d. à 6d. la lb. ; lard, de 4d. à 5d. ; lard fumé, de 6d. à 8d.

Pain, 1ère qualité, de 4½ à 5d.; les 4 livres ; beurre frais 1s.; beurre salé, de 7d. à 8d. la lb. ; pommes de terre, 1s. 9d. à 2s. la lb. ; cassonnade, 4d. à 4½d. la lb. ; lait 3d. la pinte ; bière, de 1s. 2d. à 1s. 6d. le gallon ; tabac de 1s. à 2s. la lb.

PROVINCE DE QUÉBEC.

Sur huit des grands chemins de colonisation, tout colon et émigrant mâle, âgé de 18 ans, peut obtenir une concession gratuite de 100 arpents. Les conditions sont qu'à la fin de l'année, il aura construit une maison sur sa terre et mis douze arpents en culture. Alors, on lui accorde des lettres patentes.

On peut aussi acheter des terres de la couronne à des prix variant de 30c. à 60c. l'arpent.

Il existe, dans la province, une loi exemptant de la saisie, à certaines conditions, les biens des émigrants.

Le sol est de bonne qualité et ses produits sont les mêmes que ceux des autres parties du Canada.

On y trouve l'or, l'argent, le plomb, le fer, le cuivre, le platine, etc. ; mais l'exploitation des mines est encore à ses débuts dans cette province. L'exploitation des phosphates devient une industrie importante. Leur valeur, comme engrais, est reconnue en Angleterre et en France, où l'on en expédie de grandes quantités.

Les pêcheries sont abondantes et, en 1876, elles ont rapporté pour une valeur de $2,097,677.

Les villes principales sont Québec et Montréal ; il y a plusieurs autres villes importantes.

Les observations relatives à l'Ontario s'appliquent à la province de Québec.

Les communications s'opèrent par les chemins de fer et le fleuve Saint-Laurent.

Cette province possède les deux grands ports maritimes du Canada—Montréal et Québec. Dans ces deux ports, les quais sont considérables et l'on peut y amarrer des navires de 4,000 tonneaux.

Nouveau-Brunswick.

Toute personne peut obtenir une concession de 100 arpents de terre, aux conditions suivantes :

Paiement, comptant, de $20 pour aider à la construction des routes et des ponts, ou travail pour la valeur de $10 par année, pendant trois ans.

Le colon doit construire une maison dans l'espace de deux ans. Dix arpents doivent être défrichés et cultivés en trois ans. Le colon doit prouver qu'il réside sur sa terre.

Le sol est fertile et produit tous les fruits que l'on trouve généralement en Angleterre. Le blé rapporte, en moyenne, 20 boisseaux ; l'orge, 20 ; l'avoine, 34 ; le sarrazin, 34 ; le seigle, 20 ; le maïs, 41 ; les pommes de terre, 226, et les navets 456 boisseaux par arpent. Les pommes de terre et les fruits se vendent bien en Angleterre.

La construction des navires est la principale industrie de la province, et ses fabriques se développent rapidement. Elle possède des fabriques des articles suivants : cotons et lainages, bottes et souliers, cuir, voitures, articles en bois, papier, savon, ferronnerie, etc., etc.

Nouvelle-Ecosse.

Dans cette province, on peut obtenir des concessions de terres moyennant $44 (environ £9) par 100 arpents.

Le sol produit de bonnes récoltes de céréales et de tubercules. On cultive, en grand, les pommes pour l'exportation.

En 1876, les pêcheries de la Nouvelle-Ecosse ont produit pour une valeur de plus de £1,000,000 sterling, comprenant morue, maquereau, merluche, hareng, homards, etc.

La Nouvelle-Ecosse possède de grandes forêts qui produisent le bois nécessaire à la construction des navires et le bois de service.

On y trouve, en quantité, l'or, le fer, la houille et le gypse.

La province possède plusieurs chemins de fer qui la mettent en communication avec les autres parties du Canada.

Halifax, ville principale de la province, est le port d'hiver du Canada. C'est un beau havre, relié, par chemin de fer, à toutes les parties du Canada.

Ile du Prince-Edouard.

Presque toutes les terres de cette province sont occupées ; mais on peut acheter des terres en culture moyennant £4 l'arpent.

On trouvera une description complète de cette province dans le rapport du professeur Sheldon.

Colombie-Britannique.

Cette province, qui comprend l'Ile de Vancouver, est le plus occidentale de la Confédération canadienne; elle est bornée, à l'est, par les Montagnes-Rocheuses et à l'ouest par l'océan Pacifique.

Elle possède plusieurs beaux havres, dont l'un (Burrard Inlet) sera probablement le terminus du chemin de fer Canadien du Pacifique, quand il sera terminé. Déjà 126 milles de la ligne sont adjugés à contrat dans cette province.

Les chefs de famille, les veuves ou les célibataires peuvent obtenir des concessions gratuites de terres, variant, en étendue, de 160 à 320 arpents, suivant la localité ; les honoraires à payer sont environ de $7.

On peut acheter des terres arpentées moyennant $1 l'arpent ; paiement en deux ans ; les terres en culture se vendent de £1 à £8 l'arpent.

La Colombie-Britannique possède une grande étendue de riches forêts et des pêcheries abondantes qui augmentent de valeur chaque année. L'or et la houille y sont en abondance. De 1858 à 1876, on y a extrait de l'or pour une valeur d'environ $40,000,000.

ADDENDA

RÈGLEMENTS CONCERNANT LES TERRES FÉDÉRALES.

(*Ordonnance du Conseil.*)

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,

OTTAWA, le 25 mai 1881.

VU QUE LES CIRCONSTANCES ONT FAIT VOIR LA NÉCESSITÉ D'APPORTER CERTAINS CHANGEMENTS AU SYSTÈME SUIVI PAR LE GOUVERNEMENT DANS L'ADMINISTRATION DES TERRES FÉDÉRALES,—AVIS PUBLIC EST DONNÉ PAR LE PRÉSENT:—

1. Les règlements du 14 octobre 1879 ont été rescindés par ordonnance de Son Excellence le gouverneur général en conseil, le 20e jour de mai courant, et remplacés par les règlements suivants, concernant le vente de terres propres à la culture.

2. Les sections portant des numéros pairs situées dans la zone du chemin de fer canadien du Pacifique, c'est-à-dire dans un rayon de 24 milles de chaque côté de la ligne du dit chemin de fer, à l'exception de celles qui pourraient être réservées comme lots à bois pour les colons sur des terres de prairie, dans la dite zone, ou dont le gouverneur en conseil pourra spécialement disposer— seront affectées exclusivement aux établissements (*homesteads*) et aux préemptions. Les sections portant des numéros impairs en dedans de la dite zone sont des terres du chemin de fer canadien du Pacifique, et ne peuvent être acquises que de la compagnie.

3. Les terres affectées aux préemptions en dedans de la dite zone de 24 milles de chaque côté du chemin de fer canadien du Pacifique, inscrites jusqu'au 31e jour de décembre prochain inclusivement, seront vendues aux taux de $2.50 par acre; quatre dixièmes du prix d'achat, portant intérêt au taux de six pour cent par année, seront payés à l'expiration de trois ans à compter de la date de l'inscription, la somme restante sera payée en six versements égaux annuels, à compter de la dite date, avec intérêt au taux susdit sur telle partie du prix d'achat qui restera impayée de temps en temps, payable avec chaque versement.

4. A compter du 31e jour de décembre prochain, le prix restera le même—c'est-à-dire $2.50 l'acre—pour les préemptions dans la dite zone, ou dans la zone correspondante de tout embranchement du dit chemin de fer, mais ce prix sera payé en une seule somme à l'expiration de trois ans, ou plus tôt, selon que le réclamant aura acquis un titre à son quart de section d'établissement.

5. Les terres fédérales appartenant au gouvernement, dans un rayon de 24 milles de toute ligne projetée de chemin de fer reconnue par le ministre des chemins de fer, et dont il aura donné avis dans la *Gazette Officielle* comme étant une ligne projetée de chemin de fer, seront vendues aux prix et conditions ci-dessous: Les terres dites de préemption seront vendues au même prix et aux mêmes conditions que ceux spécifiés dans le précédent paragraphe, et les sections impaires seront vendues à $2.50 l'acre, comptant.

6. Dans tous les townships ouverts à la colonisation dans le Manitoba ou les territoires du Nord-Ouest, en dehors de la dite zone du chemin de fer canadien du Pacifique, les sections paires, à l'exception des cas prévus dans la clause 2 de ces règlements, seront réservées exclusivement pour les établissements (*homesteads*) et les préemptions, et les sections impaires à la vente comme terres publiques.

7. Les terres désignées comme terres publiques seront vendues à un prix uniforme de $2 l'acre au comptant, excepté dans certains cas spéciaux où le ministre de l'intérieur, en vertu des dispositions de la section 4 de l'acte modifiant l'Acte des terres fédérales passé à la dernière session du parlement, pourra retirer de la vente et de la colonisation ordinaires certaines terres propres à la culture lorsqu'il le jugera à

propos, et les offrir en vente à l'enchère publique au plus haut enchérisseur, et dans ce dernier cas la mise à prix de ces terres sera de $2 l'acre.

8. Les terres de préemption en dehors de la zone du chemin de fer canadien du Pacifique seront vendues au prix uniforme de $2 l'acre, payable en une seule somme à l'expiration de trois ans à compter de l'inscription, ou plus tôt, selon qur le réclamant aura acquis un titre à son quart de cette section d'établissement (*homestead*).

9. Les dispositions de la clause 7 ne s'appliqueront pas aux terres situées dans la province du Manitoba ou dans les territoires du Nord-Ouest au nord de la zone renfermant les terres du chemin de fer du Pacifique, où une personne étant réellement établie sur une section impaire, aura le privilège d'acheter une étendue de 320 acres de telle section, mais pas plus, au prix de $1.25 l'acre, au comptant; mais il lui faudra avoir résidé réellement pendant trois ans sur cette terre avant d'obtenir des lettres patentes.

10. Les prix et conditions de paiement des sections impaires et des préemptions, ci-dessus énoncés, ne s'appliqueront pas aux personnes qui se seront établies dans aucune des zones décrites dans les dits règlements du 14 octobre 1879,—rescindés par les présentes,—mais qui n'ont pas obtenu d'inscriptions pour leurs terres, et qui pourront établir droit d'acheter ces sections impaires ou préemptions, selon le cas, au prix et aux conditions fixés respectivement par les dits règlements.

BOIS POUR LES COLONS.

11. Dans les townships de prairie, le système de lots à bois sera continué, savoir, les colons n'ayant pas de bois sur leurs terres, auront permission d'acheter les lots à bois d'une étendue n'excédant pas 20 acres chacun, à un taux uniforme de $5 l'acre, payable comptant.

12. Les dispositions du paragraphe immédiatement précédant s'appliqueront aussi aux colons sur les sections de prairie achetées de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, dans les cas où les seules terres à bois disponibles auraient été réparties sur des sections paires, pourvu que la compagnie du chemin de fer consente à agir dans le même sens lorsque le seul bois dans la localité se trouvera sur ses terres.

13. En vue de favoriser la colonisation en réduisant le prix des matériaux de construction, le gouvernement se réserve le droit d'accorder des licences de temps en temps, en vertu des dispositions de l'*Acte des terres fédérales*, pour couper du bois marchand sur toutes ses terres situées dans des townships arpentés; et toute occupation ou vente de terres dans les limites de ces licences, seront alors sujettes à leur opération.

VENTES DE TERRES A DES PARTICULIERS OU A DES CORPORATIONS POUR DES FINS DE COLONISATION.

14. Chaque fois qu'une compagnie ou un particulier demande des terres pour les coloniser, et est disposé à dépenser des capitaux pour construire des moyens de communication entre ces terres et des endroits déjà colonisés, et que le gouvernement est convaincu que cette compagnie ou cet individu est de bonne foi et a les moyens de mener cette entreprise à bonne fin, les sections impaires des terres en dehors de la zone du chemin de fer canadien du Pacifique, ou de la zone d'aucune de ses lignes d'embranchement, pourront être vendues à cette compagnie ou à ce particulier, pour moitié prix, soit $1 l'acre comptant. Si les terres demandées se trouvaient situées dans la zone du chemin de fer canadien du Pacifique, le même principe s'appliquera quant à une moitié de chaque section paire, c'est-à-dire une moitié de chaque section paire pourra être vendue à la compagnie ou au particulier au prix de $1.25 l'acre, payable comptant. La compagnie ou le particulier seront de plus protégés jusqu'au montant de $500, portant intérêt au taux de six pour cent jusqu'à parfait paiement, dans le cas d'avances faites pour placer des familles sur des établissements, en vertu des dispositions de la section 10 des amendements précités de l'Acte des terres fédérales.

15- Toute transaction de cette nature se fera aux conditions suivantes:

(*a*) Pour les terres situées en dehors de la zone du chemin de fer canadien du Pacifique, la compagnie ou le particulier, selon le cas, devra, dans les trois ans qui suivront la date de l'arrangement avec le gouvernement, placer deux colons sur chacune des sections impaires et aussi deux colons sur des établissements (*homesteads*) sur chacune des sections paires comprises dans le projet de colonisation.

(*b*) Si les terres demandées se trouvent situées en-dedans de la zone du chemin de fer canadien du Pacifique, la compagnie ou le particulier devra, dans les trois ans après la date de l'arrangement avec le gouvernement, placer deux colons sur la moitié de chaque section paire achetée en vertu des dispositions du paragraphe 14 ci-dessus, et aussi un colon sur chacun des deux quarts de section restant disponibles pour des établissements dans cette section.

(*c*) Si les auteurs du projet font défaut de placer le nombre prescrit de colons dans le délai fixé, le gouverneur en conseil pourra résilier la vente et le privilège de colonisation, et reprendre possession des terres non colonisées, ou exiger le plein prix de $2 l'acre, ou $2.50 l'acre, selon le cas, pour ces terres, comme il sera jugé à propos.

(*d*) Qu'il soit bien compris que ceci ne s'applique qu'aux projets de colonisation des terres publiques par des immigrants de la Grande-Bretagne ou du continent européen.

TERRES À PATURAGES.

16. Le système énoncé plus bas s'appliquera aux demandes de terres pour des fins de pâturage, et avant de faire droit à aucune demande, le ministre de l'intérieur s'assurera que le requérant est de bonne foi et a les moyens de mener à bonne fin l'entreprise qui est l'objet de la demande.

17. Le ministre de l'intérieur pourra de temps en temps, suivant qu'il le trouvera convenable, offrir à bail tels townships propres à des fins de pâturage, à une mise à prix qu'il fixera, et les vendre au plus haut enchérisseur—la prime pour ces baux sera payée comptant lors de la vente.

18. Ces baux seront pour un terme de 20 ans, et aussi en conformité des dispositions de la section 8 de l'amendement précité de l'Acte des terres fédérales passé à la dernière session du parlement.

19. L'étendue comprise dans un bail sera toujours proportionnée à la quantité d'animaux qui y seront gardés, à raison de dix acres de terre pour chaque animal; si, toutefois, le locataire négligeait dans les trois ans à compter de la date du bail, de mettre le nombre voulu d'animaux sur la terre, ou si, subséquemment, il faisait défaut de garder un nombre d'animaux proportionné à l'étendue des terres affermées, le gouverneur en conseil pourra résilier ce bail, ou en diminuer proportionnellement l'étendue.

20. En mettant le nombre d'animaux dans les limites des terres affermées, le locataire acquiert le privilège d'acheter et de recevoir des lettres patentes pour une quantité de terre comprise dans ce bail pour y construire les bâtiments nécessaires, n'excédant pas cinq pour cent de l'étendue des terres affermées, laquelle ne devra, en aucun cas, excéder 100,000 acres.

21. La rente payable pour une terre affermée sera toujours au taux de $10 par chaque mille acres qu'elle renfermera, et le prix de la terre qui pourra être achetée pour la station à bestiaux mentionnée dans le paragraphe immédiatement précédent, sera de $1.25 l'acre, payable comptant.

PAIEMENT DES TERRES.

22. Les paiements pour des terres publiques ainsi que pour des préemptions pourront se faire soit en argent, soit en scrip, soit en certificats de primes militaires ou de police, au choix de l'acheteur.

23. Les dispositions ci-dessus ne s'appliqueront pas aux terres qui ont quelque valeur comme emplacements de ville, ni aux terrains houillers ou autres terrains miniers, ni aux carrières de marbre ou de pierre, ni aux terres sur lesquelles se trouveront des pouvoirs d'eau; elles n'affecteront pas, non plus, les sections 11 et 29 dans chaque township, qui sont des terres d'écoles publiques, ni les sections 8 et 26, qui sont des terres de la compagnie de la Baie d'Hudson.

J. S. DENNIS, *sous-ministre de l'intérieur.*

RENSEIGNEMENTS POUR LES PERSONNES QUI SE PROPOSENT D'ÉMIGRER AU CANADA.

Quand une personne a décidé de se rendre en Canada, elle doit écrire au bureau d'une des lignes canadiennes de bateaux à vapeur—dont les annonces se trouvent dans les journaux—afin de s'assurer d'une cabine. Des vapeurs partent de Liverpool, Londres, Bristol, Glasgow, Londonderry et Cork.

Le prix de la traversée d'un de ces ports à Québec, où l'on débarque en Canada, dépend de la classe que l'on veut avoir. Les cabines de 1re classe coûtent £18; les cabines intermédiaires, £8 8s.; l'entrepont, £6 6s.; mais les agriculteurs et les domestiques ont l'avantage de payer des prix moins élevés, dont ils pourront constater le chiffre aux bureaux des vapeurs ou à ceux du gouvernement canadien, où ils auront à remplir les blancs requis; les enfants au-dessous de dix ans paient moitié prix, et les enfants au berceau une faible somme. Les prix comprennent une abondante nourriture et de bons lits à bord.

Les compagnies de bateaux à vapeur vendent des billets *directs* pour le Manitoba. De Londres ou Liverpool à Winnipeg, les prix varient de £9 10s. pour l'entrepont, prix de passage réduits, jusqu'à £28 pour les passagers de chambre. On conseille aux passagers de prendre avantage de ces billets.

Pour s'assurer une cabine, sur les vapeurs, il est nécessaire d'envoyer des arrhes de £5 pour la chambre, et de £1 pour les cabines intermédiaires et l'entrepont.

On accorde vinght pieds cubes de bagage pour *chaque* passager de chambre, dix pour *chaque* passager des cabines intermédiaires, et dix pour *chaque* passager d'entrepont.

On peut se procurer, aux bureaux des compagnies de vapeurs ou à l'un des bureaux du gouvernement canadien, tous renseignements ou avis concernant les effets qu'il convient d'emporter ou autres détails.

Les passagers d'entrepont doivent se munir de literie et de certains ustensiles dont ils se servent à bord, lesquels sont énumérés dans les circulaires des compagnies de bateaux à vapeur. On peut acheter tous ces effets au port de départ, ou, sur quelques lignes, les louer pour la traversée, moyennant quelques chelins;—dans tous les cas, le passager devra se munir d'une couverture de lit, commune.

Des agents du gouvernement sont stationnés aux principaux points du Canada, et l'émigrant devra s'aboucher avec eux à son arrivée. Ils lui donneront des renseignements sur les concessions gratuites et autres terres ouvertes à la colonisation dans leurs provinces et districts respectifs, sur les terres à vendre, la demande de main-d'œuvre, le chiffre des gages, la route à suivre, les distances, les prix de transport, la manière dont les colons peuvent expédier ou recevoir des lettres et de l'argent, enfin ils fourniront tous les renseignements qu'on leur demandera.

Les personnes qui possèdent un certain capital ne doivent pas se hâter de l'utiliser. Elles peuvent en retirer un intérêt raisonnable en le déposant à la banque, pendant qu'elles prennent des renseignements pour se fixer dans telle ou telle localité. Il y a de bonnes banques dans presque toutes les villes, et l'on peut obtenir des lettres de crédit dans toutes les banques en Angleterre.

On peut recommander d'émigrer aux personnes appartenant aux classes suivantes:—

1. Les fermiers qui possèdent un capital suffisant pour s'établir sur des terres, peuvent émigrer sans inquiétude, parce qu'ils sont certains de réussir. La même observation s'applique à toute personne qui, ne s'étant pas encore occupée d'agriculture, se sent disposée à s'y livrer et possède des ressources suffisantes pour acheter une propriété et s'y établir.

2. Les maraîchers et les personnes qui cherchent à utiliser un capital.

3. Les journaliers—hommes et femmes—les servantes et les artisans de campagne.

Les personnes auxquelles on conseille de ne pas émigrer appartiennent aux catégories suivantes :

1. Les femmes d'une classe supérieure à celle des domestiques.
2. Les commis de bureau et de magasin.
3. Les personnes qui n'ont pas de profession ou de métier et ne sont pas habituées au travail manuel.

A toutes ces personnes, le Canada offre bien peu d'avantages.

Voici la liste des agences du gouvernement canadien dans la Grande-Bretagne et l'Irlande :—

BUREAU PRINCIPAL : 10 VICTORIA CHAMBERS, LONDRES, S.W., M. J. COLMER.

LIVERPOOL..... M. JOHN DYKE, 15 Water Street.
GLASGOW..... M. THOMAS GRAHAME, 40 St. Enoch Square.
BELFAST..... M. CHARLES FOY, 29 Victoria Place.
DUBLIN..... M. THOMAS CONNOLLY, Northumberland House.
BRISTOL..... M. J. W. DOWN, Bath Bridge.

Les personnes qui se proposent d'émigrer devront se mettre en rapport avec ces agents si elles ont besoin d'informations. Si elles doivent partir d'une des villes susmentionnées, elles devront aller voir l'agent du gouvernement avant leur départ.

Voici la liste des agents du gouvernement canadien en Canada :—

QUÉBEC..... M. L. STAFFORD, Pointe-Lévis, Québec.
OTTAWA..... M. W. J. WILLS, station du chemin de fer du St. Laurent et Ottawa, Ontario.
TORONTO..... M. J. A. DONALDSON, Strachan Avenue, Toronto, Ontario.
MONTRÉAL..... M. J. J. DALEY, Montréal, province de Québec.
KINGSTON..... M. R. MACPHERSON, William Street, Kingston.
HAMILTON..... M. JOHN SMITH, station du chemin de fer "Great Western," Hamilton.
LONDON..... M. A. G. SMYTHE, London, Ontario.
HALIFAX..... M. E. CLAY, Halifax, Nouvelle-Ecosse.
SAINT-JEAN..... M. S. GARDNER, Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.
WINNIPEG..... M. W. HESPELER, Winnipeg, Manitoba.
EMERSON..... M. J. E. TÊTU, Emerson, Manitoba.
DULUTH..... M. W. C. GRAHAME, Duluth.

TUBERCULES ET LÉGUMES DU CANADA.

Le certificat suivant a été donné par MM. Sutton et Fils, grainetiers de Reading, au sujet des tubercules et légumes canadiens exhibés à leur étalage, à l'exposition de bestiaux du Club Smithfield, au mois de décembre dernier :—

"READING, le 21 décembre 1880.

"Le gouvernement canadien nous a fait l'honneur de nous expédier, afin que nous les exhibions à notre étalage, à l'exposition de bestiaux du Club de Smithfield, 1880, une collection de tubercules, etc., récoltés au Manitaba et dans l'Ontario, et qui pesaient les poids suivants lors de la récolte :—

Gourde	313	lbs.
Longue mangel rouge	75	"
Longue mangel jaune	65	"
Longue mangel jaune dite "Globe"	60	"
Citrouille des champs	37	"
Citronelle	30	"

"Ces énormes échantillons ont beaucoup intéressé les fermiers anglais, et nous croyons que leur poids excède de beaucoup celui de tous les produits analogues dont il a été tenu note.

"SUTTON ET FILS".

RAPPORT

DU

SURINTENDANT DES ASSURANCES

AU

CANADA

POUR L'EXERCICE EXPIRÉ LE 31 DÉCEMBRE

1879

Imprimé par Ordre du Parlement.

OTTAWA :
IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE., RUE WELLINGTON.
1880.

TABLE DES MATIÈRES
1879

PAGES.

RAPPORT du surintendant des assurances au ministre des finances relativement e l'exercice 1879, en date du 11 août 1880 ..... v à xxvi

INCENDIE ET NAVIGATION INTÉRIEURE.

RELEVÉ des états fournis par les compagnies d'assurances contre l'*incendie*, 1879 xxviii
PRIMES reçues pour assurances contre l'*incendie* au Canada, 1879 xxx
INDEMNITÉS payées sur assurances contre l'*incendie* au Canada, de 1869 à 1879 xxxii
RELEVÉ des assurances contre l'*incendie* au Canada, de 1869 à 1879 xxxiv
ASSURANCES de navigation intérieure au Canada, 1879 xxxv
RELEVÉ des assurances contre l'*incendie* et les *risques de la navigation intérieure* souscrites par des compagnies canadiennes, et des assurances contre les *risques de la navigation intérieure* et contre les *risques maritimes* par des compagnies faisant l'un et l'autre de ces genres d'opérations, 1879 xxxvi
ACTIF des *compagnies canadiennes* assurant l'*incendie* et les *risques de la navigation intérieure*, 1879 xxxviii
ACTIF des *compagnies britanniques* et *américaines* assurant l'*incendie* et les *risques de la navigation intérieure*, 1879 xl
PASSIF des *compagnies canadiennes* assurant l'*incendie* et les *risques de la navigation intérieure*, 1879 xlii
PASSIF des *compagnies britanniques* et *américaines* assurant l'*incendie* et les *risques de la navigation intérieure*, 1879 xliii
REVENU et EMPLOIS en argent des compagnies canadiennes, britanniques et américaines assurant l'incendie et les risques de la navigation intérieure, 1879 xliv
RAPPORTS des sinistres payés et des dépenses aux primes, des primes aux risques, etc., relativement à toutes les compagnies assurant l'incendie et les risques de la navigation intérieure, 1879 ..... xlvi et xlvii
ETATS fournis par les compagnies d'assurances contre l'incendie et les risques de la navigation intérieure, 1879 ..... 5 à 108

VIE.

RELEVÉ des états fournis pour les compagnies d'assurances sur la *vie* au Canada, 1879 l
POLICES d'assurances sur la *vie* éteintes en 1879 lii
ETATS fournis par les compagnies d'assurance sur la *vie*, 1879 ..... 113 à 235

DIVERS.

LISTE des compagnies autorisées à opérer au Canada en vertu des actes d'assurances de 1875 et 1877, au 1er juillet 1880, avec les noms de leurs agents principaux et les montants de leurs dépôts entre les mains du receveur-général ..... liii à lv
ETATS fournis par les compagnies d'assurances contre les accidents, de garantie, sur glaces et sur chaudières à vapeur, 1879 ..... 241 à 252
ACTES fédéraux passés pendant la session de 1880, au sujet des assurances 253
ANNEXE—Liste des actionnaires des différentes compagnies ..... 257 à 333
Taxes des compagnies 234

INDEX DÉTAILLÉ—*Voir* la fin du volume.

BUREAU DU SURINTENDANT DES ASSURANCES,
OTTAWA, 11 août 1880.

A l'honorable
Sir LEONARD TILLEY, C.C.M.G.,C.B.,
Ministre des finances.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre les états en détail fournis par les compagnies d'assurances pour l'année 1879. Des relevés des états fournis par les compagnies d'assurances contre l'incendie et les risques de la navigation intérieure et les risques maritimes, et sur la vie vous ont été transmis le 31 mars et 1er mai derniers, et ont été déposés devant le Parlement. Le présent rapport contient ces relevés avec les modifications et les corrections que j'ai trouvé nécessaire d'y faire après une nouvelle visite aux bureaux principaux au Canada, conformément é la loi ; et j'ai ajouté les détails et les tableaux qui m'ont paru de nature é faire connaître le mouvement des affaires et la situation des compagnies.

A la date de ce rapport il y a soixante-trois (63) compagnies sous le contrôle de ce bureau, à part sept (7) qui sont en voie de liquider leurs affaires ou de cesser leurs opérations. Voici comment se répartissent ces compagnies :

Compagnies d'assurances		sur la vie	36
"	"	contre l'incendie	27
"	"	sur la navigation intérieure	6
"	"	sur la navigation maritime	6
"	"	contre les accidents	5
"	"	de garantie	3
"	"	sur glaces	1
"	"	sur chaudières à vapeur	2

COMPAGNIES D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE ET SUR LA NAVIGATION INTÉRIEURE.

Le permis des 28 compagnies autorisées à faire des opérations d'assurances contre l'incendie et sur la navigation intérieure à la fin de l'année 1878, a été renouvelé pour toutes le 31 mars 1879, à l'exception de l'Agricole d'Ottawa, qui a réassuré ses risques dans l'Agricole de Watertown et a cessé ses opérations le 1er avril 1879. Aucune nouvelle compagnie n'a reçu de primes durant l'année.

Les opérations d'assurances contre l'incendie ont été faites en 1879, par 27 compagnies, dont 10 canadiennes, 13 britanniques et 4 américaines. Ces compagnies n'ont subi aucun changement à l'exception de la Royale Canadienne, qui a cessé ses opérations aux Etats-Unis.

Les affaires d'assurances sur la navigation intérieure ont été conduites par trois compagnies canadiennes (une des compagnies faisant ce genre d'opérations l'année dernière a discontinué) et une compagnie américaine faisant aussi affaires en matière d'assurances contre l'incendie, et par deux compagnies canadiennes s'occupant exclusivement d'assurances sur la navigation océanique.

Les affaires d'assurances sur la navigation océanique sont aussi conduites par 5 de ces compagnies canadiennes et par 1 compagnie américaine, mais ces opérations sont en grande partie faites par des compagnies qui ne font pas de rapport à ce département, parce qu'elles ne sont pas obligées de prendre de permis, et qu'elles ne sont pas sujettes à l'opération des lois concernant les assurances.

ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE AU CANADA EN 1879.

L'année qui vient de finir ne saurait soutenir une comparaison avec l'année précédente sous le rapport du résultat des opérations contre l'incendie. Il est vrai que la somme des affaires a été plus considérable, et que les dépenses l'ont été quelque peu moins, mais le taux des primes a aussi été moins élevé et le montant des pertes beaucoup plus fort. Il n'est arrivé aucune conflagration, et les pertes ont été pour la plupart comparativement peu élevées. Les compagnies se plaignent beaucoup de la baisse des taux d'assurances et l'attribuent à un surcroît de concurrence.

PRIMES ET PERTES AU CANADA EN 1879.

Les primes reçues pendant l'année, sur les risques entrepris par toutes les compagnies, se sont élevées à $3,227,488, soit une diminution de $140,942 sur celles de 1878; les pertes encourues se sont élevées à $2,215,105, soit une augmentation de $542,090, et les pertes payées à $2,145,198, soit une augmentation de $322,524; ces dernières sont ainsi de 66·47 pour cent des primes reçues, contre 54·11 pour cent des primes reçues en 1878.

La répartition des paiements et des recettes entre les compagnies se trouve comme suit:

ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE AU CANADA, 1879.

	Pertes payées	Primes reçues.	Rapport des pertes payées aux primes reçues pour cent.	En 1878.
Compagnies canadiennes.....	$ 687,353	$1,102,822	62·33	71·27
do britanniques....	1,275,540	1,899,154	67·16	44·14
do américaines.....	182,305	225,512	80·84	53·89
Total.....	$2,145,198	$3,227,488	66·47	54·11

Si l'on compare les chiffres relatifs aux compagnies canadiennes et aux compagnies américaines pour 1879, il faut prendre en considération qu'une partie des pertes au débit de ces dernières appartiennent aux premières, en raison des pertes sur risques transférés de deux compagnies canadiennes à deux compagnies américaines

et qui ont été portées comme afférentes à ces dernières. Ceci ne change pas le rapport général des compagnies entre elles.

Le terme de comparaison que l'on a pris est le chiffre des pertes payées durant l'année, dans lequel se trouvent comprises les pertes qui n'avaient pas été réglées à la fin de l'année précédente mais non pas celles qui restent actuellement à régler. Si nous prenons pour terme de comparaison les pertes *survenues* en 1879 (lesquelles ne sont cependant qu'évaluées approximativement) les rapports se trouvent comme suit :

Compagnies canadiennes	67·81	contre	52·11	en 1878.
do britanniques....	67·83	do	47·24	do
do américaines	79·39	do	59·13	do
Total.....	68·63	do	49·67	

Ce résultat est dû en partie à une augmentation dans la proportion des pertes et en partie à la diminution des taux de primes, mais beaucoup plus à la première cause qu'à la dernière.

ASSURANCES contre l'incendie au Canada.

Années.	Primes reçues.	Pertes payées.	Rapport des pertes aux primes, pour cent.
	$	$	
1869	1,785,539	1,027,720	57·56
1870	1,916,779	1,624,837	84·77
1871	2,321,716	1,549,199	66·73
1872	2,628,710	1,909,975	72·66
1873	2,968,416	1,682,184	56·67
1874	3,522,303	1,926,159	54·68
1875	3,594,764	2,563,531	71·31
1876	3,708,006	2,867,295	77·33
1877	3,764,005	8,490,919	225·58
1878	3,368,430	1,822,674	54·11
1879	3,227,488	2,145,198	66·47
Totaux	32,806,156	27,609,691	84·16

En répartissant ces totaux entre les compagnies divisées par nationalités, nous avons le résultat suivant:

ASSURANCES contre l'incendie au Canada pendant les années de 1869 à 1879.

——	Primes reçues.	Pertes payées.	Rapport des pertes aux primes pour cent.
	$	$	
Compagnies canadiennes.....	12,254,872	9,187,295	74·97
do britanniques	17,789,052	16,092,653	90·46
do américaines	2,762,232	2,329,743	84·34
Totaux.....	32,806,156	27,609,691	84·16

RISQUES EN VIGUEUR AU CANADA EN 1879.

Le montant net des risques entrepris au Canada, était à la fin de 1879, de $407,-357,985, ce qui constitue une diminution de $2,541,716 sur le chiffre correspondant de 1878. Dans les compagnies canadiennes les risques ont diminué de $12,606,089; dans les compagnies britanniques, ils ont augmenté de $5,562,616; et dans les compagnies américaines de $4,501,757. La diminution dans les compagnies canadiennes est principalement due à la cessation d'affaires de la Stadacona et le transfert des risques de l'Agricole d'Ottawa à l'Agricole de Watertown, lesquels s'élèvent à près de 22 millions. L'augmentation pour les autres compagnies se détaille comme suit:

AUGMENTATION:—British America, $1,186,366; du Canada, $1,915,724; des Citoyens, $797,359; la Dominion, $2,842,965; de l'Ouest, $5,090,415, formant une augmentation totale de $11,832,829.

DIMINUTION:—London Mutual, $692,791; Nationale, $35,784; Québec, $34,175; Royale Canadienne, $1,343,157; La Souveraine, $348,288, donnant une diminution totale de $2,454,159.

Donc, pour toutes les compagnies en opération, il y a eu une augmentation nette de $9,378,670.

L'augmentation de $5,562,616, pour les compagnies britanniques, se répartit entre elles comme suit:

AUGMENTATION:—Commercial Union, $1,311,153; Guardian, $455,995; Imperial, $588,264; Lancashire, $1,942,804; Liverpool and London and Globe, $2,020,011; Northern, $16,334: Queen, $213,305; Royal, $1,327,314; Scottish Commercial, $387,725; Scottish Imperial, $113,223. Total de l'augmentation, $8,376,128.

DIMINUTION:—London Assurance, $480,257; North British and Mercantile $1,467,262; Phœnix de Londres, $865,993. Diminution totale, $2,813,512.

Parmi les compagnies américaines il y a une augmentation de $4,501,757. L'augmentation de l'Agricole de Watertown a été de $6,027,541, cette compagnie ayant pris les affaires de l'Agricole d'Ottawa; la Phœnix de Brooklyn a augmenté de $258,277, tandis que l'Ætna et l'Hartford ont diminué chacune de $1,150,420 et de $633,641.

Pour déterminer le taux des primes incrites sur le chiffre net des risques, nous déduisons le montant transféré par l'Agricole d'Ottawa à l'Agricole de Watertown, ce qui porte à $4,055,905 les primes inscrites sur $385,841,368 de risques en vigueur. Ceci établit le taux des primes sur chaque risque de $1,000 à $10.51, ce qui est une légère diminution sur celui de l'année précédente; les taux depuis 1875 ont été respectivement de

1875.	1876.	1877.	1878.	1879.
10.60	10.66	10.72	10.75	10.51

Si nous prenons la moyenne du montant des risques en vigueur à la fin des années 1878 et 1879, comme la moyenne de l'année, les pertes encourues seront au taux de $5.42 pour chaque $1,000 de risques courants. L'année précédente, le taux n'était que de $4.03.

Ci-suit un état de la proportion des pertes encourues durant l'année pour chaque $1,000 des risques en cours, ceux-ci étant représentés par la moyenne des risques en vigueur au commencement et à la fin de l'année. Comme on devait s'y attendre les trois compagnies agricoles sont à la tête de la liste.

Agricole de Watertown, 1·89; London Mutual, 2·30; Souveraine, 3·15; Quebec, 3·17; Liverpool and London and Globe, 4·02; Royale Canadienne, 4·62; Western, 5·13; Northern, 5·43; British America, 5·55; Royale, 5·58; Guardian, 5·60; North British and Mercantile, 5·65; Hartford, 5·77; Scottish Commercial, 6·08; Imperial, 6·18; Phenix de Brooklyn, 6·42; London Assurance, 6 54; Queen, 7·20; Phœnix de Londres, 7·63; Nationale, 7.69; Lancashire, 7·90; Scottish Imperial, 7·98; Commercial Union, 3·46; des Citoyens, 8·66; du Canada contre l'incendie, 10·29; Ætna, 11·09; Dominion, 11.59.

Le tableau ci-joint indique le montant des opérations des différentes compagnies pendant l'année, les primes exigées pour les risques, et aussi la distribution des pertes, avec le rapport des primes aux risques, et le rapport des sommes payées en indemnités ou reçues en primes durant l'année. Pour faciliter la comparaison, on a ajouté les taux de 1878.

ASSURANCES contre l'incendie au Canada, 1879.

—	Risques entrepris durant l'année.	Primes exigées sur ces risques.	Primes exigées pour cent de risques entrepris.	Idem pour 1878.	Pertes payées durant l'année.	Primes reçues durant l'année.	Rapport des pertes réglées aux primes reçues pour cent.	Idem pour 1878.
Compagnies canadiennes.	$	$ cts.			$ cts.	$ cts.		
British America	21,054,527	190,637 20	0·91	0·95	101,803 75	166,401 08	61·18	42·27
Contre l'in. au Canada	12,443,690	160,538 09	1·29	1·30	102,582 46	141,377 93	72·56	66·51
Citoyenne	10,679,765	106,943 33	1·00	1·01	71,197 29	89,717 72	79·36	75·67
Dominion	7,628,595	82,640 17	1·08	1·10	34,023 75	58,308 02	58·35	39·29
London Mutual	13,302,495	151,783 68	1·14	1·11	85,031 42	92,986 64	91·44	76·43
Nationale	4,865,506	54,281 29	1·12	1·22	28,502 23	44,045 79	64.71	81·48
Québec	6,825,942	64.767 67	0 95	1·01	19,510 73	60,599 70	32·20	23·18
Royale Canadienne	15,391,254	139,307 91	0 91	0·94	54,597 22	116,754 00	46 76	37 57
Sovereign	6,889,267	67,101 00	0·97	1·01	58,776 84	63.694 56	92·28	78.91
Western	25,571,686	298,437 93	1·17	1·19	131,327 60	268,935 07	48·83	41·68
Compagnies britanniques.								
Commercial Union	21,388,500	219,483 51	1·03	1·10	129,526 57	190,264 14	68 08	37·89
Guardian	6,451,398	52,360 73	0·81	0·90	40,660 94	50,253 43	80·91	42·62
Imperial	15,440,131	156,881 45	1·02	1·06	2, 762 16	149,449 15	55·38	42·83
Lancashire	15,724,505	176,697 83	1·12	1·21	90,180 30	161,064 13	55·99	43 67
Liverpool & London & Globe	19,576,874	165,577 17	0·85	0 87	78,428 67	157,617 36	49 76	25·06
London Assurance	6,902,556	53,603 26	0·78	0·84	44,827 35	51,094 56	87·74	48·47
North British	32,101,616	292,947 53	0·91	0·95	168,880 41	262,508 19	64·33	41·95
Northern	8,927,204	77,938 85	0·87	0·95	46,434 18	68,628 37	67·66	67·40
Phœnix, de Londres	16,066,026	166,243 10	1·03	1·06	147,524 14	150,897 70	97·76	27·87
Queen	17,155,211	198,728 39	1·16	1·17	115,063 93	182,041 56	63 21	57·73
Royale	36,700,287	343,317 44	0·94	0·96	237,268 10	343,317 44	69·11	49 99
Scottish Commercial	9,486,558	93,145 24	0·98	0 97	46,438 85	80,516 15	57 68	45 48
Scottish Imperial	7,210,429	58,005 78	0·80	0·95	47,544 62	51 503 29	92·31	61·25
Compagnies américaines								
Ætna	12,076,730	120,277 28	1·00	1·16	87,139 40	110,533 26	78·84	53·13
Agricole de Watertown	2,725,307	28,750 06	1·05	.....	34,325 45	89,778 72	38·23	.....
Hartford	7,216,103	80,183 75	1·11	1·10	55,215 28	80,183 75	68·86	54 52
Phenix, de Brooklyn	902,257	7,921 92	0 88	0·87	5,625 56	7,515 73	74·85	40·34

D'après ce tableau, on voit que les taux ont été matériellement baissés cette année dans la plupart des cas, tandis que la proportion des pertes a grandement augmenté, surtout pour les compagnies britanniques.

Parmi les compagnies qui font de grandes opérations dans les risques agricoles, la London Mutual et la Souveraine ont eu une forte proportion de pertes ; tandis que l'Agricole de Watertown paraît avoir été exceptionnellement heureuse. Parmi les autres, les pertes des compagnies canadiennes ont varié de 32·02 (Québec) à 79·36 (Citoyens) ; celles des compagnies britanniques ont varié de 49·76 ; (Liverpool and London and Globe) à 97.76 ; (Phenix) celles des compagnies américaines varient de 68·86 ; (Hartford) à 78·84 (Ætna.)

COMPAGNIES BRITANNIQUES D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE.

Le total des primes reçues par les compagnies britanniques a été de $1,894.154. soit une diminution de $95,780 sur l'année précédente; et le total des pertes réglées s'est élevé à $1,275,540, soit $394,939 de plus, tandis que les dépenses générales ont été de $413,884, soit $24,787 de moins qu'en 1878, laissant ainsi une balance de $210,430 en faveur des compagnies. L'année précédente cette balance était de $676,458.

La proportion a donc été pour les pertes de $67.16, et pour les dépenses de $21.76, pour chaque $100 de primes reçues, laissant ainsi $11.08 aux compagnies. Le rapport des dépenses aux primes reçues pour chacune des compagnies se trouve à la page XLVII; elle varie de $17.39 (London Assurance) à 28.98 (Scottish Commercial), ce qui donne la moyenne de 21.76 qui est un peu plus faible que celle de 21.95 de l'année dernière. Les compagnies britanniques ont donc fait cette année des opérations plus étendues à un taux de primes beaucoup moins élevé, et avec des pertes plus fortes, et une plus faible proportion de dépenses.

COMPAGNIES AMÉRICAINES CONTRE L'INCENDIE.

Le total des primes reçues par les compagnies américaines, dans lesquelles nous comprenons celles des opérations maritimes de la Phenix, a été de $377,732, le total des pertes réglées a été de $290,193, tandis que les dépenses générales ont été de $54,145, laissant une balance de $32,894 en faveur des compagnies. La proportion a donc été pour les pertes de $76.93 et pour les dépenses $4.35, pour chaque $100 de primes reçues, laissant $8.72 aux compagnies.

COMPAGNIES CANADIENNES CONTRE L'INCENDIE.

En examinant les compagnies canadiennes, il faut tenir compte des opérations d'assurances contre l'incendie des trois grandes compagnies aux Etats-Unis, aussi bien que de leurs opérations maritimes, puisqu'elles ne séparent pas les dépenses entre ces différentes branches d'assurances.

Le tableau suivant indique comment se répartissent les affaires d'assurances contre l'incendie au Canada et dans les autres pays.

ASSURANCES contre l'incendie, 1879.

Compagnies	Au Canada.			Dans les autres pays.		
	Montant des risques entrepris pendant l'année.	Primes reçues.	Pertes payées.	Montant des risques entrepris pendant l'année.	Primes reçues.	Pertes payées.
	$	$	$	$	$	
British America.....	21,054,527	166,401	101,804	78,920,472	548,798	309,786
Royale Canadienne...	15,391,254	116,754	54,597	24,130,161	254,988	299,116
Ouest	25,571,686	268,935	131,328	50,574,924	506,116	314,340

L'actif des dix compagnies canadiennes faisant des opérations d'assurances contre l'incendie s'élevait à la fin de l'année à $4,560,752, assurant un montant total de risques de toute sorte de $265,799,425, soit au taux de $17.16 pour chaque $1,000 d'assurances en vigueur; elles ont aussi une réserve de capital souscrit, mais non versé, de $4,710,637, étant une garantie totale de $34.88 pour chaque $1,000 assurées. Le passif des mêmes compagnies s'élevant à $2,214,991, est réparti comme suit :—

Pertes impayées	$ 434,978
Primes non acquises	1,557,047
Divers	224,966
Total	$2,214,991

Les primes non acquises sont calculées ici au *pro rata* des primes brutes pour le temps qui devra s'écouler dans le cas d'assurances contre l'incendie, et de risques de la navigation intérieure, et l'on donnes les primes en entier dans le cas de risques maritimes non éteints. Si cette somme avait été calculée d'après l'échelle considérée par quelques autorités comme suffisante pour réassurer les risques, on aurait eu un passif beaucoup moins considérable. Même avec l'évaluation rigoureuse qui précède, l'excédant de l'actif sur le passif, disponible pour la protection des porteurs de polices, indépendamment de la réserve de capital non versé, s'élève à $2,345,761.

Le capital social de ces compagnies, versé ou en voie de perception, s'élève à $2,238,263, laissant un excédant net disponible en sus de tout passif et du capital, de $107,498.

Le tableau suivant donne l'état de situation de toutes les compagnies canadiennes à fonds social à la fin de 1879, quant à l'excédant de leur actif, et indique jusqu'à quel point leur capital a été entamé.

COMPAGNIES d'assurances contre l'incendie, ou d'assurances maritimes au 31 décembre 1879.

—	Capital souscrit.	Capital payé ou en voie de perception.	Actif en sus des obligations, y compris le capital.	Pris sur le capital.	Réserve de capital souscrit.
	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
British America	500,000	500,000 00	189,396 61	.....	Aucune.
Contre l'inc. du Canada	1,000,000	100,200 00	.....	93,869 43	899,800 00
*Des Citoyens	1,188,000	267,300 00	.....	194,591 03	920,700 00
Dominion	460,600	68,688 40	.....	23,079 64	391,911 60
Nationale	700,300	199,982 00	.....	162,929 26	500,318 00
Québec	500,000	325,000 00	14,200 31	.....	175,000 00
Royale Canadienne	2,000,000	†300,000 00	36,875 93	.....	900,000 00
‡Souveraine	600,000	77,092 75	.....	53,511 60	522,907 25
Ouest	800,000	400,000 00	361,678 44	.....	400,000 00
COMPAGNIES MARITIMES.					
Anchor	478,100	49,055 00	14,054 85	.....	429,045 00
Maritime des Marchands	500,000	100,000 00	6,607 62	.....	400,000 00

* Ceci représente toutes les opérations, y compris celles du département de la vie. † Ce chiffre représente le capital payé, tel que réduit par l'acte spécial du Parlement.

‡ Ci-devant *Risques Isolés.*

En comparant le tableau correspondant de 1878, on peut voir s'il y a eu amélioration ou affaiblissement dans l'état des compagnies pendant l'année. Ci-suivent les résultats de cette comparaison :

Amélioration en 1879 :—

British America, $4,570.32 ; Québec, $8,286.52 ; Maritime des Marchands, $10,009.52.

Affaiblissement en 1879 :—

Anchor Marine, $29,984.41 ; Canada, contre l'incendie, $21,349.93 ; Des Citoyens, $9,784.89 ; Dominion, $10,996.81 ; Mutuelle de London, $4,811.68; Nationale, $350.34; Royale Canadienne, $171,091.99 ; Souveraine, $4,675.60 ; Ouest, $16,985.82.

Cinq compagnies seulement ont payé des dividendes à leurs actionnaires durant l'année. Ce sont l'Anchor Marine, la British America et la Québec, qui ont payé dix pour cent ; la Royale Canadienne, 5 pour cent, et l'Ouest 15 pour cent du capital versé.

Si l'on met en ligne de compte les deux compagnies purement maritimes, et les opérations totales des compagnies mixtes, faisant affaires tant à l'étranger que dans le pays, on verra que les compagnies canadiennes ont touché en 1879, un revenu total en argent, de $3,059,269.34 (non compris $37,442.33 reçues sur le capital) se divisant comme suit:—

	1879.	Idem en 1878.
Primes	$2,863,826 01	$2,826,356 58
Intérêts et dividendes	185,247 30	217,133 43
Divers	10,196 03	15,750 26
Total	$3,059,269 34	$3,059,240 27

De même les emplois d'argent, en 1879, ont été de $3,241,194.02, comme suit :

	1879.	Idem en 1878.
Pertes payées	$1,966,854 83	$1,891,130 71
Dépenses générales	938,436 79	1,026,354 51
Dividendes aux actionnaires	159,253 74	146,163 83
Total	$3,064,545 36	$3,063,649 05

En sus de ceci il y a néanmoins eu un montant de $176,648.66 de payé par la Royale Canadienne pour la réassurance ou le rachat de ses risques dans les Etats-Unis, ce qui porte les emplois d'argent au chiffre total ci-dessus mentionné.

La similitude presque exacte des montants, tant des revenus que des dépenses ordinaires, pour les deux années, est remarquable, mais n'est cependant qu'une coïncidence accidentelle.

Ainsi pour chaque $100 de revenu, il a été déboursé (à part des dépenses spéciales de la Royale Canadienne) $100.17, comme suit, savoir:—pour pertes $64 29; en dépenses générales $30.67, et en dividendes payés aux actionnaires $5.21. De plus pour chaque $100 reçues pour primes, il a été payé $68.68 pour pertes, $32.77 en dépenses, et $5.56 en dividendes aux actionnaires.

Somme toute, les compagnies mentionnées plus haut ont fait plus d'affaires et ont moins dépensé que l'année précédente, tandis que le taux des primes et la proportion des pertes sont notées à peu près les mêmes.

RISQUES MARITIMES ET DE LA NAVIGATION INTÉRIEURE.

Pour les risques de la navigation intérieure, le chiffre des primes reçues a été de $165,915, et celui des pertes de $78,352. Pour les risques maritimes les primes reçues se sont élevées à $377,410, et les pertes payées à $383,690, tandis que les pertes encourues ont atteint le chiffre de $443,622. En ce qui concerne les six compagnies qui ont fait rapport, les assurances maritimes sont loin d'avoir été rémunératives; la plupart des opérations de cette nature sont cependant faites par des compagnies qui ne font pas de rapport à ce bureau, mais je crois qu'il en a été à peu près de même pour toutes les compagnies cette année, l'hiver 1878–79 ayant été exceptionnellement désastreux.

COMPAGNIES D'ASSURANCES SUR LA VIE.

Les opérations d'assurances ont été conduites en 1879 par 23 compagnies, savoir: 7 canadiennes, 11 britanniques et 5 américaines. A part celles-ci, il y a 7 compagnies britanniques et 6 américaines qui continuent encore leurs anciennes opérations sans prendre de nouveaux risques. Une seule nouvelle compagnie, l'Ontario Mutual, a reçu un permis dans le cours de l'année. Cette compagnie qui était depuis quelques années déjà en opération dans l'Ontario, sous l'empire d'une charte accordée par la législature de cette province est devenue compagnie fédérale au mois de janvier 1880, comptant 1,709 risques s'élevant à $1,885,311. Une compagnie a failli dans le cours de l'année—la Globe Mutual de New-York. Elle était passée aux mains d'un receveur à New-York au mois de mai 1879. Les risques canadiens de cette compagnie étaient au nombre de 584 et représentaient un montant de $1,132,251. Les circonstances de cette faillite ont été rapportées au long par le surintendant des assurances de l'Etat

de New-York, et il est inutile de faire ici aucun commentaire, mais il est évident que des cas de cette nature tendent à produire de la défiance et un effet désastreux sur la pratique des assurances sur la vie.

On trouvera sous leurs noms respectifs, les états fournis par toutes ces compagnies, y compris l'état de 1878 de la Scottish Provident, qui, selon le gérant, avait été préparé, conformément à ma demande, pour le dernier rapport, mais par inadvertance n'avait pas été envoyé à temps.

Les opérations de 1879 montrent encore les effets de la longue stagnation commerciale par une diminution dans les nouvelles assurances ; et bien que le montant des assurances rachetées ou périmées soit beaucoup moindre cette année, ce qui indique plus de stabilité parmi les porteurs de polices, le montant total des risques en vigueur a beaucoup diminué ; ce résultat, cependant, est dû à la faillite de la Globe Mutual, attendu que pour les autres compagnies, il y a eu augmentation.

Assurances sur la vie en vigueur en 1879.

Le chiffre total des assurances en vigueur à la fin de 1879, était de $86,273,702, ce qui indiquerait une augmentation de $1,277,200 sur celui des assurances en vigueur à la fin de 1878 ; mais si l'on tient compte du chiffre apporté par *Ontario Mutual* qui n'était pas compris dans les rapports de 1878, on constate réellement une diminution de $608,111. Ceci est néanmoins expliqué par la faillite de la *Globe Mutual* (dont les risques s'élevaient à $1,132,251 ; il y a donc ainsi eu parmi les autres compagnies une augmentation de $524,140, tandis qu'en 1878 les rapports indiquaient une diminution de $666,424.

Dans les compagnies canadiennes, le chiffre des assurances en vigueur en 1879, était de $33,246,543, soit, sauf l'*Ontario Mutual*, une augmentation de $2,704,676 ; l'augmentation correspondante en 1878 avait été de $1,786,332.

Dans les compagnies britanniques, le chiffre des assurances en vigueur en 1879, était de $19,410,829, soit une diminution de $912,269. En 1878, l'augmentation avait été de $998,871.

Dans les compagnies américaines, le chiffre des assurances en vigueur en 1879, était de $33,616,330, soit une diminution de $2,400,518, pendant l'année ; dans ce chiffre la faillite de la *Globe Mutual* est pour $1,132,251, et les six compagnies qui ont cessé d'entreprendre de nouveaux risques, pour $1,163,044 (sur un montant de $13,211,179 qu'elles avaient en vigueur en 1878), tandis que les cinq compagnies qui continuaient leurs opérations n'accusent qu'une diminution de $105,223.

Risques sur la vie en 1879.

Le chiffre total des risques entrepris en 1879 par toutes les compagnies, est de $11,354,224, ce qui constitue une diminution de $815,531 sur le chiffre de 1878. En laissant de côté l'*Ontario Mutual* qui figure pour la première fois dans ce rapport, il

faut constater ici pour les autres compagnies une diminution de $1,305,531, c'est-à-dire un peu moins forte que celle de 1878.

Dans les compagnies canadiennes, le chiffre des risques entrepris en 1879 est de $6,112,706, soit une augmentation de $604,150 sur le chiffre de 1878. Si on laisse de côté l'*Ontario Mutual*, on trouve pour les autres compagnies une augmentation de $114,150 faisant pendant à la diminutien de $216,093 constatée en 1878.

Dans les compagnies britanniques, le chiffre des risques entrepris en 1879, est de $1,877,918, soit une diminution de $911,283, tandis que l'année 1878 accusait une augmentation de $646,499.

Dans les compagnies américaines, le chiffre des risques entrepris en 1879, est de $3,363,600, ce qui est une diminution de $508,398, sur le chiffre de 1878 ; la diminution correspondante en 1878 ayant été de $1,795,319. Les cinq compagnies continuant leurs opérations, accusent cependant une amélioration dans leurs affaires, soit une augmentation de $222,652 contre une diminution de $62,178 qu'elles accusaient en 1878.

Ainsi tandis que les compagnies canadiennes et les compagnies américaines continuant leurs opérations se sont relevées de la dépression de l'année précédente, les compagnies britanniques ont grandement diminué d'importance, et, somme toute, les nouveaux risques entrepris en 1879, s'éloignent presque autant du chiffre des nouveaux risques de 1878 que ceux-ci étaient loin du chiffre de l'année précédente.

Le tableau suivant permet de retracer les progrès des opérations de 1869 à 1879. On remarquera que cette année, pour la première fois, le chiffre des affaires des compagnies canadiennes dépasse celui des opérations des compagnies britanniques et américaines considérées collectivement.

CHIFFRES des risques entrepris respectivement durant les années 1869–1879.

Année.	Compagnies canadiennes.	Compagnies britanniques.	Compagnies américaines.	Total.
	$	$	$	$
1869	1,156,855	2,627,392	9,069,885	12,854,132
1870	1,584,456	1,657,493*	8,952,747	12,194,696
1871	2,623,944	2,212,107	8,486,575	13,322,626
1872	5,276,859	1,896,655	13,896,587	21,070,101
1873	4,608,913	1,704,338*	14,740,367	21,053,618
1874	5,259,822	2,143,080	11,705,319*	19,108,221
1875	5,077,601	1,689,833	8,306,824	15,074,258
1876	5,465,966	1,683,357	6,740,804	13,890,127
1877	5,724,648	2,142,702	5,667,317	13,534,667
1878	5,508,556	2,789,201	3,871,998	12,169,755
1879	6,112,706	1,877,918	3,363,600	11,354,224

* Incomplet.

Assurances terminées en 1879.

Le chiffre des assurances terminées en 1879, selon le cours naturel, c'est-à-dire par le décès de l'assuré, la maturité ou l'expiration du risque est de $1,043,123; le chiffre de celles terminées par l'abandon ou la déchéance, est de $10,151,989. Le premier chiffre ne diffère que peu de celui de 1878* n'étant que de $20,695 de moins, tandis que le dernier chiffre a diminué de $1,277,931; ce qui est encourageant, si l'on considère que pendant l'année 1878 il y avait eu, comparé à l'année précédente, augmentation de $285,599 dans le montant des polices arrivées à la fin par rachat ou déchéance. Néanmoins une somme de dix millions d'assurances terminées par le rachat ou la déchéance, en une seule année, sur quatre-vingt-dix millions, est un item sérieux, puisque c'est près de dix fois la somme des assurances arrivées à fin selon le cours naturel.

Le tableau suivant indique la part des différentes compagnies dans ces chiffres :—

	Cours naturel		Par abandon ou déchéance
Compagnies canadiennes.....	$274,699	...	$3,691,104
do britanniques.....	363,407	...	2,445,672
do américaines.....	405,017	...	4,015,204
		...	
Total	$1,043,123	...	$10,151,980

On peut donc compter, en moyenne, d'après ce qui précède, que sur chaque $1,000 de risque, le chiffre des assurances terminées pendant l'année selon le cours naturel, est de $11·27, et par abandon ou déchéance, de $109·68. Il y a peu de différence entre ces chiffres et ceux de l'année dernière (11·77, 11·61 et 122·26, 124·85), mais la répartition des compagnies suivant leur nationalité indique sous ce rapport quelques changements dans les résultats des trois dernières années.

TERMINÉES sur chaque $1,000 de risques en cours.

—	Cours naturel.			Abandon ou déchéance.		
	1877.	1878.	1879.	1877.	1878.	1879.
Cies canadiennes	$7·90	$10·81	$8·18	$126·74	$125·52	$109·86
do britanniques	18·18	16·17	17·09	72·41	80·21	115·03
do américaines	11·28	9·92	10·74	142·37	146·46	106·51

Les détails pour chaque compagnie peuvent être trouvés à la page lii.

*Les chiffres de 1878, inscrits à la page xvi du rapport de cette année là, devraient être augmentés de $1,217 et de $5,353 respectivement, à cause de l'état que la Scottish Provident n'avait pas fourni à temps.

On trouve un plus grand nombre de polices déchues dans les premières années de l'existence des compagnies; on voit aussi un grand nombre de rachats, bien que ces derniers ne soient pas aussi nombreux que les déchéances; on peut donc s'attendre à ce qu'une compagnie en pleine activité en aura une plus grande proportion qu'une autre compagnie qui cesserait d'entreprendre de nouveaux risques, et plutôt chez une jeune compagnie que chez une vieille. Il est probable que beaucoup de polices se sont terminées par le rachat ou la déchéance en 1877 et 1878, lorsqu'un si grand nombre de compagnies britanniques et américaines se sont retirées des affaires, mais il y a évidemment plus de stabilité pour le reste de leurs polices encore en vigueur; de fait, les pertes par $1,000, occasionnées par les rachats et les déchéances, dans les six compagnies qui se sont retirées, n'ont été que de $84.88, tandis que la moyenne pour toutes les compagnies américaines a été de $106.51. Il faut s'attendre au contraire pour les polices qui se terminent d'une manière naturelle, et nous trouvons que dans ces six compagnies, la moyenne des polices qui se sont terminées de la sorte a été de $12.42, tandis que la moyenne pour toutes les compagnies américaines n'est que de $10.74. Dans les compagnies britanniques, non seulement il y a une somme extraordinairement considérable de risques qui se sont terminés par le rachat ou la déchéance, mais ce chiffre a aussi augmenté parmi les compagnies qui se sont retirées, ce qui semble indiquer qu'elles ne désirent pas continuer leurs risques au Canada. Les assurances périmées ou abandonnées sont de 60·38 pour cent des nouveaux risques dans les cempagnies canadiennes; de 109·04 pour cent dans les compagnies britanniques, et de 86·03 pour cent dans les compagnies américaines.

On doit remarquer que dans ces états, lorsque l'on parle d'une police rachetée et échangée contre une police d'un montant inférieur, on ne considère comme rachetée que la *différence* des montants et non pas la somme entière de la police.

Polices en vigueur.

Le nombre des polices en vigueur à la fin de l'année, était comme suit:—

——	Nombre.	Montant.	Chiffre moyen des polices.
		$	$
Cies canadiennes.....	21,655	33,246,543	1,535
do britanniques.....	9,465	19,410,829	2,051
do américaines.....	21,933	33,616,330	1,533
Totaux.....	53,053	86,273,702	1,626

Ces moyennes dans chaque cas indiquent une diminution sur celles de l'année précédente, ce qui est probablement dû à l'échange des polices ordinaires contre des polices acquittées de chiffre inférieur; les moyennes respectives des nouvelles polices

de 1879 sont, dans les compagnies canadiennes, de $1,642, dans les compagnies britanniques, de $2,202 et dans les compagnies américaines, de $1,831. Le nombre des polices dont il vient d'être parlé représente probablement 50,000 associés, soit environ 12 par mille de la population, et en supposant qu'un cinquième de la population puisse s'assurer, ce tableau indiquerait qu'il n'y a qu'environ six personnes sur chaque cent personnes pouvant être assurées, qui se prévalent des bénéfices que leur offrent les compagnies d'assurances sur la vie. Les compagnies ont encore évidemment un immense champ d'opérations devant elles, surtout parmi la classe industrielle.

Le nombre de vies assurées dans les différentes compagnies n'est pas donné d'une manière complète. D'après ce que je puis voir des données que j'ai recueillies, j'évalue approximativement à 6·94 par 1,000 la moyenne de mortalité parmi les assurés de la dernière année; cette moyenne est peu élevée.

Le tableau suivant donne le chiffre du revenu des primes de toutes les compagnies de 1869 à 1879.

PRIMES—Revenus respectifs des années de 1869–1879.

Année.	Compagnies canadiennes.	Compagnies britanniques.	Compagnies américaines.	Total.
	$	$	$	$
1869	164,910	515,741	557,708	1,238,359
1870	203,922	531,250*	729,175	1,464,347
1871	291,897	570,449	990,628	1,852,974
1872	417,628	596,982	1,250,912	2,265,522
1873	511,235	594,108*	1,492.315	2,597,658
1874	638,854	629,808	1,575,748*	2,844,410
1875	707,256	623,296	1,551,835	2,882,387
1876	768,543	597,155	1,437,612	2,803,310
1877	770,319	577,364	1,299,724	2,647,407
†1878	827,098	586,044	1,197,535	2,610,677
1879	919,345	565,875	1,121,537	2,606,757
Total	6,221,007	6,388,072	13,204,729	25,813,808

Le montant total des sommes payées aux porteurs de polices en 1879 se décompose comme suit:—

Indemnités pour cause de mort (y compris les additions de boni)	$828,295
Dotations échues	121,194
Rentiers viagers	2,447
Payé en rachat de polices	128,126
Payé en dividendes aux porteurs de polices	221,418
Total	$1,301,480

Donc pour chaque $100 de primes reçues, les compagnies ont payé $49 81 aux porteurs de polices, et elles ont gardé $50.19 pour la réserve, les frais et les bénéfices.

Le tableau suivant indique la répartition de ces paiements parmi les diverses compagnies:—

† Y compris la Scottish Provident.

PAIEMENTS FAITS AUX PORTEURS DE POLICES.

Compagnies.	Indemnités pour cause de mort.	Dotations échues.	Payé aux rentiers viagers.	Payé en rachat de polices.	Dividende payé aux porteurs de polices.	Total payé aux porteurs de polices.	Revenu net des primes, (y compris les considérations pour rentes viagères.
Comp. canadiennes.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Canada	135,865 25	6,949 18	648 00	32,533 78	42,146 74	218.142 95	536,293 05
Des Citoyens	6,000 00	2,000 00	Aucun	4,176 50	1,377 25	13,553 75	28,293 62
Confédération	27,581 70	Aucune.	847 30	5,332 30	3,336 22	37,097 52	154,898 11
Mutuelle sur la vie	14,298 07	Aucune.	Aucun.	1,646 55	Aucun.	15,944 62	30,804 73
Ontario Mutual	10,500 00	Aucune.	Aucun.	974 14	10,000 71	21,474 85	62,537 01
Soleil	17,574 90	Aucune.	Aucun.	5,519 47	1,298 49	24,392 86	101,843 67
Toronto	Aucune.	Aucune.	Aucun	510 99	Aucun.	510 99	4,674 10
Totaux	211,819 92	8,949 18	1,495 30	50,693 73	58,159 41	331,117 54	919,344 29
Comp. britanniques.							
Briton Life	2,000 00	Aucune.	Aucun.	Aucun.	Aucun.	2,000 00	4,094 17
Briton Medical	33,361 00	1,216 67	Aucun.	1,343 46	Aucun.	35,921 13	32,005 38
Commercial Union	20,958 53	Aucune.	Aucun.	2,951 35	1,661 00	25,570 88	22,995 80
Edinburgh	5,893 34	Aucune.	200 22	1,621 90	8,265 16	15,980 62	19,483 37
Life Association of Scotland	59,018 72	Aucune.	140 88	12,450 85	Aucun.	71,610 45	98,359 38
Liverpool and London and Globe	1,116 70	Aucune.	363 00	439 90	53 92	1,973 52	10,136 42
London&Lancashire	18,850 00	Aucune.	Aucun.	3,109 72	725 00	22,684 72	53,456 19
London Assurance	Aucune.	Aucune	Aucun.	Aucun.	Aucun.	Aucun.	917 02
North Brit sh	33,057 22	Aucune.	Aucun.	5,069 81	96 70	38,223 73	26,988 81
Positive	16 66	Aucune.	Aucun.	2,204 82	Aucun.	2,221 48	194 00
Queen	2,372 61	Aucune.	Aucun.	409 35	1,467 85	4.249 81	10,641 62
Reliance	5,216 67	Aucune.	Aucun.	1,944 57	Aucun.	7,161 24	31,800 79
Royal	21,612 43	486 67	Aucun.	2,088 02	Aucun.	24,187 12	27,725 06
Scottish Amicable	11,720 00	Aucune.	Aucun.	435 08	Aucun.	12,155 08	18,461 71
Scottish Provident	1,703 33	Aucune.	Aucun.	1,498 45	Aucun.	3,201 78	5,449 94
Scottish Provincial	25,002 77	5,511 50	Aucun.	3,585 82	72 26	34,172 35	33,382 68
Standard	61,917 14	Aucune.	223 02	6,430 32	1,296 53	69,867 01	152,237 29
Star	5,923 47	Aucune.	Aucun.	840 76	Aucun.	6,764 23	17,545 55
Totaux	309,740 59	7,214 84	927 12	44,424 18	13,638 42	375,945 15	565,875 18
Comp. américaines.							
Ætna	65,361 44	51,885 00	Aucun.	1,740 26	45,713 45	164,700 15	307,847 00
Connecticut	80,772 00	14,453 00	Aucun.	.....	46,329 53	141,554 53	145,734 45
Equitable	45,500 00	1,200 00	25 00	1,278 01	17,270 29	65,273 30	180,327 01
Metropolitan	4,000 00	Aucune.	Aucun.	Aucun.	Aucun.	4,000 00	35,977 24
National	4,080 00	200 00	Aucun.	3,537 00	Aucun.	7,817 00	12,650 63
New York	23,741 65	16,784 10	Aucun.	4,215 11	10,203 05	54,943 91	130,944 46
North Western	12,000 00	200 00	Aucun.	791 44	10,557 47	23,548 91	36,234 80
Phœnix de Hartford	25,869 00	6,000 00	Aucun.	.....	16.000 82	47,869 82	88,732 64
Travelers	10,085 00	1,000 00	Aucun.	7,353 62	Aucun.	18,438 62	89,690 85
Union Mutual	35,325 00	13,338 00	Aucun.	13,753 12	3,497 34	65,883 46	91,690 71
United States	Aucune.	Aucune.	Aucun.	339 52	47 90	387 42	1,706 92
Totaux	306,734 09	105,030 10	25 00	33,008 08	149,619 85	594,417 12	1,121,536 71

RÉCAPITULATION.

Comp. canadiennes	211,819 92	8,949 18	1,495 30	50,693 73	58,159 41	331,117 54	919,344 29
do britanniques	309,740 59	7,214 84	927 12	44,424 18	13,638 42	375,945 15	565,875 18
do américaines	306,734 09	105,030 10	25 00	33,008 08	149,619 85	594,417 12	1,121,536 71
Totaux	828,294 60	121,194 12	2,447 42	128,125 99	221,417 68	1.301,479 81	2,606,756 18

En prenant la moyenne des sommes en vigueur à la fin des années 1878 et 1879 comme représentant le montant des risques en cours durant cette année, et en la comparant avec les primes reçues et les indemnités payées (à part les opérations de rentes viagères,) nous arrivons aux résultats suivants :—

La moyenne des primes reçues pour chaque $100 de risques en cours est :—dans les compagnies canadiennes, de $2.87 ; dans les compagnies britanniques, de $2.85, et dans les compagnies américaines de $3.22 ; et pour toutes les compagnies, cette moyenne est de $3·01.

La moyenne des pertes payées pour chaque $100 de risques en cours est :—dans les compagnies canadiennes, de $0.69 . dans les compagnies britanniques, de $1.60 ; dans les compagnies américaines, de $1.18 ; et pour toutes les compagnies cette moyenne est de $1.10.

Compagnies canadiennes.

La situation des compagnies canadiennes se trouve exposée d'une manière très-complète dans les états respectivement fournis par elles. En calculant leurs réserves elles emploient toutes, la table H. M. de l'institut à 4½ pour cent d'intérêt, à l'exception de la Mutuelle sur la vie, qui se sert de la table de Carlisle à 5 pour cent d'intérêt, et de l'Ontario Mutual, qui se sert de l'ancienne table des *actuaries* à 4 pour cent d'intérêt. Les tableaux suivants donnent un résumé des actifs et des passifs des compagnies canadiennes, ainsi que des détails de leur revenu et de leurs emplois d'argent.

COMPAGNIES CANADIENNES.

ACTIF ET PASSIF.

Compagnies.	Actif.	Passif, y compris la réserve, mais non le capital.	Excédant de l'actif sur le passif, non compris le capital.	Capital payé.	Excédant de l'actif sur le passif et le capital.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Canada, sur la vie	3,825,245 31	3,100,110 06	725,135 25	125,000 00	600,135 25
Des Citoyens (sur la vie)	130,480 02	125,416 32	5,063 70	*	*
Confédération	564,451 01	408,089 61	156,361 40	50,000 00	106,361 40
Mutuelle, sur la vie	146,365 88	117,362 50	29,003 38	†50,000 00	.....
Mutuelle, de l'Ontario	179,505 51	147,611 43	31,894 08	None.	31,894 08
Soleil	397,777 32	§308,043 71	89,733 61	62,500 00	27,233 61
Toronto, sur la vie	59,396 89	23,602 22	35,794 67	29,304 35	6,490 32

* Le capital de cette compagnie garantit en même temps les opérations des autres départements de sorte que ces colonnes ne pouvent être remplies. Voir son état du département de l'incendie.

† Fonds de garantie.

§ Y compris $6,944.00, chiffre du passif du département des accidents.

En comparant la colonne des excédants, en sus du passif, disponibles pour la protection des porteurs de polices, avec la colonne correspondante de l'année précédente,

* Pour le montant rectifié de l'excédant (1878) dans le cas de l'assurance sur la vie, du Canada, voyez la note annexée à ce rapport, p. 130.

on verra que chaque compagnie a, cette année, augmenté son excédant; le montant de l'augmentation pour les diverses compagnies se trouve comme suit: Canada, sur la vie, $109,152; Confédération, $31,340; Mutuelle, $5,952; Mutuelle de l'Ontario, $2,744; Soleil, $7,366; Toronto, $2,832. Ces augmentations sont le résultat des opérations seules, et ne sont pas dues à aucun nouveau versement de capital, à part une faible somme dans la Toronto. On devrait aussi remarquer que la Mutuelle de l'Ontario (compagnie purement mutuelle n'ayant aucun capital) fait chaque année une répartition et un paiement de ses bénéfices à ses porteurs de polices, et retient ainsi une plus faible part de ses bénéfices pour les porter au compte de l'excédant, qu'elle ne le paraîtrait pour les années ordinaires, si la compagnie faisait cette répartition tous les cinq ans.

REVENU.

Compagnies.	Revenu net des primes.	Considérations pour rentes viagères.	Intérêt et dividendes sur actions, etc.	Divers.	Total.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Canada, sur la vie	536,293 05	Aucune,	194,014 21	10,044 78	740,352 04
Des Citoyens, sur la vie,	23,293 62	Aucune.	6,760 08	Aucun.	35,053 70
Confédération	151,193 51	3,704 60	28,776 61	Aucun.	183,674 72
Mutuelle, sur la vie	30,804 73	Aucune.	4,911 67	86 00	35,802 40
Mutuelle de l'Ontario	62,537 01	Aucune	9,647 04	Aucun.	72,184 05
Soleil	*101,843 67	Aucune.	21,773 97	355 81	123,973 45
Toronto, sur la vie	4,674 10	Aucune.	3,814 73	190 30	8,679 13

* Ce chiffre ne comprend pas les primes reçues par le département des accidents, qui s'élèvent à $5,910.59.

EMPLOIS.

Compagnies.	Payé aux porteurs de polices.	Dépenses générales.	Dividendes payés aux porteurs de polices.	Total des emplois.	Excédant du revenu sur les emplois.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Canada, sur la vie	218,142 95	115,494 74	18,750 00	352,387 69	387,964 35
Des Citoyens, sur la vie	13,553 75	13,137 70	1,069 63	27,761 08	7,292 62
Confédération	37,097 52	46,761 51	5,000 00	88,859 03	94,815 69
Mutuelle, sur la vie	15,944 62	13,831 39	*1,260 00	31,036 01	4,766 39
Mutuelle de l'Ontario	21,474 85	16,186 94	Aucun.	37,661 79	34,522 26
Soleil	†24,392 86	41,001 86	5,000 00	70,394 72	53,578 73
Toronto	510 99	1,471 18	2,271 42	4,253 59	4,425 54

* Intérêt sur le fonds de garantie payé.

† Ce chiffre ne comprend pas les paiements faits pour réclamations contre le département des accidents, s'élevant à $1,205.80.

D'après ces tableaux on verra que les compagnies canadiennes ont touché en 1879, un revenu total de $1,199,719.49, se divisant comme suit:

	$	cts.
Primes et achats de rentes viagères	919,344	23
Intérêts et dividendes	269,698	31
Divers	10,676	89
Total	$1,199,719	49

De même les emplois d'argent, en 1879, ont été de $612,353.91, se divisant comme suit :

	$	cts.
Payé aux porteurs de polices et aux rentiers viagers.	331,117	54
Dépenses générales	247,885	32
Dividendes aux actionnaires	33,351	05
Total	$612,353	91

Ainsi, pour chaque $100 de revenu, il a été déboursé en paiement aux porteurs de polices $27.60 ; en dépenses générales, $20.66, et en dividendes aux actionnaires, $2.78 ; laissant $48.96 à porter au fonds de réserve.

Le rapport des dépenses générales au revenu total est comme suit dans les différentes compagnies : Canada, 15.60 ; Des Citoyens, 37.48 ; Confédération, 25.46 ; Mutuelle, 38.63 ; Ontario Mutual, 22.42 ; * Soleil, 31.57 ; Toronto, 16.95 ; mais ce percentage ne doit pas être regardé comme une mesure exacte d'économie dans l'administration d'une compagnie ; parce que les dépenses occasionnées par l'acquisition des nouvelles polices sont beaucoup plus considérables que celles qui ont trait à la rétention des anciennes, et une jeune et florissante compagnie qui a nécessairement une plus grande proportion de nouvelles polices, pourra ainsi montrer une plus forte proportion de dépenses qu'une autre plus ancienne même si la proportion des dépenses pour chaque sorte d'opération est la même dans les deux.

COMPAGNIES INSOLVABLES.

La Provinciale et l'Agricole du Canada sont encore en voie de liquidation par le syndics ; on trouvera aux pages 80 x 20 de ce rapport, les états fournis respectivement par elles. La première a payé deux dividendes de 20 pour cent sur les réclamations qui pouvaient prendre rang sur le dépôt autrefois entre les mains du receveur-général ; la seconde a payé deux dividendes de 10 pour cent chacun. Dans les deux cas on attend la décision des tribunaux dans des poursuites intentées contre des actionnaires pour appels de fonds.

Dans l'*Atlantic Mutual* d'Albany, la cédule des réclamations n'a pas encore été complétée devant l'arbitre à Albany, mais le receveur espère déclarer un dividende bientôt. Pour ce qui a rapport aux porteurs de polices canadiennes, les affaires de la compagnie ont été sous le contrôle de la cour de chancellerie de l'Ontario depuis février 1878, et cette cour a nommé syndic M. J. W. Taylor, maître en chancellerie. Ce dernier retient encore le dépôt fait par cette compagnie entre les mains du receveur-général, en attendant un ordre de ce tribunal.

La *Globe Mutual* de New-York a été déclarée insolvable dans l'Etat de New-York, et par la Cour Supérieure du Bas-Canada, à Montreal, en juin 1879, et W. C. Wells, a été nommé syndic par cette cour conformément à la loi. Le dépôt entre les mains du receveur-général a été payé par ce dernier, en vertu d'un ordre de ce tribunal au protonotaire, le 10 juillet 1879. Une cédule des réclamations canadiennes ayant été préparée par le syndic avec l'aide du syndic de New-York, la balance du dépôt a été, par ordre de la cour, remis à ce dernier, et le syndic canadien était sur le point de faire une distribution aux réclamants en mai de cette année, lorsqu'il en a été empêché par une injonction obtenue de l'un des tribunaux du Bas-Canada, à l'instance du syndic de New-York, qui prétend maintenant que les polices canadiennes de la compagnie tombent sous le proviso de la section 16 de l'acte d'assurances de 1877, comme étant basées sur le principe " mutuel," et qu'elles ne peuvent entrer dans la distribution de l'actif qu'au même rang que les polices américaines. On s'attend à ce que cette question soit décidée en septembre par les tribunaux.

COMPAGNIES CO-OPÉRATIVES OU À BÉNÉFICES MUTUELS.

On croit qu'il existe au Canada, plusieurs organisations portant ce titre ou autre semblable, et qu'elles ont, dans ces derniers temps, agrandi considérablement le champ de leurs opérations. Quelques unes d'elles ont leur siége social dans l'Union américaine où la loi de plusieurs Etats leur interdit de faire des opérations. Les projets qu'elles présentent au public sont variés, et sont en général basés sur le principe de prélever, au décès de chaque membre, une contribution, (presque toujours une somme fixe) sur les survivants, prétendant ainsi donner à leurs associés, ce qu'elles appellent une " assurance sur la vie, à prix coûtant."

Le ministère de la justice du Canada a exprimé l'opinion que ces compagnies tombent sous le coup de nos lois concernant les assurances sur la vie, et doivent demander un permis, sans lequel leurs opérations sont illégales, et exposent les parties à la pénalité prescrite par la loi.

Cependant comme on doutait que la législature visât ces organisations lorsqu'elle a passé la loi, et comme on trouvait que quelques-unes des dispositions de la loi ne pouvaient pas s'appliquer à ces organisations, et qu'un des tribunaux des Etats-Unis avait rendu dernièrement un jugement déclarant que ces compagnies ne sont pas des compagnies d'assurances sur la vie, il paraîtrait qu'une loi spéciale soit nécessaire.

Sans entrer dans la question si souvent débattue de savoir si, en théorie, le principe sur lequel reposent ces sociétés est sain ou non, il est évidemment très important qu'on obtienne des renseignements complets quant à leur fonctionnement pratique, et à leurs résultats, non seulement comme preuve de la justesse de leurs principes, mais aussi parce qu'il est injuste envers les compagnies d'assurances régulières sur la vie, auxquelles elles font une vigoureuse concurrence, d'obliger ces dernières à subir le contrôle du gouvernement, et de publier les détails les plus com-

plets sur leur situation et leurs opérations, tandis que les autres sont exemptes de tout contrôle, et peuvent tenir complètement cachées toutes leurs opérations. Dans quelques-uns des Etats, la loi exige des rapports de ces compagnies, et je remarque que dans son dernier rapport, le commissaire des assurances de l'Etat du Connecticut, publie l'état d'une de ces compagnies—apparemment la seule qui existe dans cet Etat,—qui accuse pour l'année 1879 un revenu de $38,775, provenant des admissions, contributions et appels de fonds, sur lesquelles $4,899 ont été payées en indemnités pour cause de mort, et tout le reste a passé pour les appointements, commissions et dépenses, les deux premiers items seuls ayant absorbé $31,518.

Je recommanderais donc que toutes les sociétés de cette nature, soient requises de se faire enregister dans ce bureau : de faire annuellement des rapports de leur situation et de leurs opérations, et que le surintendant des assurances ait le pouvoir de les contrôler, et d'annuler l'enregistrement lorsqu'il le jugera convenable.

ÉVALUATION QUINQUENNALE.

L'évaluation des polices de toutes les compagnies d'assurances sur la vie autorisées, que la loi prescrit de faire au moins une fois tous les cinq ans, a été entreprise cette année, et se trouve presque complétée. Les résultats sont déjà compris dans les états fournis par plusieurs de ces compagnies, et j'espère donner bientôt dans un rapport supplémentaire, une analyse et un relevé de toutes ces évaluations.

Législation et décisions judiciaires.

Aucune loi générale ou relative aux assurances n'a été passée durant la dernière session du parlement, excepté que l'abrogation de l'acte faillite, a aussi abrogé implicitement l'acte 41 Vic., ch. 21, passé durant la session précédente au sujet de la liquidation des compagnies d'assurances contre l'incendie et maritimes insolvables. Deux bills ont été présentés par des simples députés dans le but de suppléer à l'acte abrogé, mais ni l'un ni l'autre n'a subi sa troisième lecture.

Par un jugement de la Cour Suprême du Canada, rendu le 21 juin 1880, l'importante question de la constitutionalité de l'acte 39 Vic., ch. 24, passé par la législature provinciale de l'Ontario peut être regardée comme décidée en ce qui concerne les tribunaux du Canada, sa validité ayant été reconnue par une majorité des juges—quatre contre deux. L'acte en question prescrit que certaines conditions mentionnées dans une cédule, seront imprimées sur chaque police d'assurances contre l'incendie dans l'Ontario, et que tout changement, omission ou addition seront imprimés en caractères voyants et en encre de couleur différente, et dans le cas où une compagnie-assureur manquerait d'imprimer ainsi ces conditions, la police en ce qui la concerne, sera censée faite sans conditions.

Toutes les grandes compagnies ayant refusé d'émettre des polices dans la forme et de la manière prescrite, et jugement ayant été rendu contre elles dans certaines causes

par les tribunaux de l'Ontario, un appel fut porté devant la Cour Suprême dans les causes de la compagnie d'assurances *Queen vs.* Parsons, la compagnie d'assurances des Citoyens *vs.* Parsons, et la compagnie d'assurances de l'Ouest *vs.* Johnston ; ces causes ont été jugées de la manière que je viens de mentionner.

Je regrette de ne pouvoir annexer à ce rapport les jugements rendus dans ces causes, par les divers juges, parce qu'ils sont extrêmement intéressants et importants, et décident une question importante quant à la validité de toute la législation du parlement du Canada relativement aux assurances. Mais, comme ces compagnies ont, m'a-t-on dit, l'intention de demander la permission d'en appeler au Conseil Privé, le délai de cette publication est de moindre conséquence.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

J. B. CHERRIMAN,
Surintendant des assurances.

RELEVÉ

DES ÉTATS FOURNIS PAR LES COMPAGNIES AUTORISÉES A FAIRE DES OPÉRATIONS D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE ET SUR LA NAVIGATION INTÉRIEURE AU CANADA, POUR L'ANNÉE 1879, EN CONFORMITÉ DES ACTES D'ASSURANCES DE 1875 ET 1879.

TABLEAUX GÉNÉRAUX

ACTIFS DE TOUTES LES COMPAGNIES D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE OU SUR LA NAVIGATION.

PASSIFS	do	do
REVENUS ET EMPLOIS	do	do

RAPPORTS DES PERTES AUX PRIMES, ETC., ETC.

RELEVÉ DE L'ANNEE 1879.

ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE AU CANADA—COMPAGNIES CANADIENNES.

	—	Argent reçu pour primes.	Nombre de nouvelles polices, y compris les renouvellements.	Chiffres totaux des polices.	Chiffres des risques actuels.	Chiffres nets des pertes subies durant l'année.	Montant net payé pour pertes.	Réclamations non réglées.	
								Non contestées.	Contestées.
		$		$	$	$	$	$	$
	*British America	166,401	.....	21,054,527	19,845,942	106,932	101,804	8,937	Aucune.
	Canada, contre l'incendie	141,378	.....	12,443,690	10,592,590	99,184	102,582	20,529	2,500
	Des Citoyens	39,718	5,724	10,679,765	9,131,773	75,658	71,197	7,175	8,768
	Dominion	58,308	4,250	7,628,595	4,901,899	40,341	34,024	6,955	Aucune.
	London Mutual	92,987	13,388	13,302,495	37,445,541	86,880	85,031	24,683	317
	Nationale	44,046	.....	4,865,506	5,131,035	39,610	28,502	14,594	Aucune.
	Québec	60,600	.....	6,825,942	7,340,412	23,311	19,511	3,800	Aucune.
	*Royale Canadienne	116,754	.....	15,381,254	14,086,075	68,173	51,597	17,955	Aucune.
	La Souvereine	63,695	7,134	6,8-9,267	21,579,813	68,432	58,777	19,767	1,093
10	*De l'Ouest	268,935	.....	25,571,686	28,769,551	139,288	131,328	16,287	4,500
	Totaux pour 1879	1,102,822	.....	124,652,727	158,824,631	747,809	687,353	140,682	17,178
	Totaux pour 1878	1,161,896	.....	127,288,165	171,430,720	605,428	828,069	97,665	40,997

COMPAGNIES BRITANNIQUES.

	Commercial Union	190,264	7,971	21,388,500	17,435,959	141,908	129,527	21,228	2,321
	Guardian	50,253	2,294	6,451,398	7,600,148	41,255	40,661	3,000	4,000
	Imperial	149,449	7,045	15,440,131	14,693,226	89,026	82,762	7,131	7,900
	Lancashire	161,064	8,078	15,724,505	14,645,902	108,032	90,180	22,588	3,900
	Liverpool and London and Globe	157,617	8,520	19,576,874	21,990,100	84,311	78,429	8,570	Aucune.
	London Assurance	51,095	2,251	6,902,556	6,441,650	43,686	44,827	Aucune.	1,350
	North British	262,508	14,323	32,101,616	26,162,698	152,068	168,880	9,076	2,400
	Northern	68,628	4,402	8,927,204	8,289,145	44,961	46,434	300	800
	Phœnix de Londres	150,898	5,380	16.066,026	15.401,274	120,831	147,524	9,758	Aucune
	Queen	182,042	8,452	17,155,211	15,855,355	113 354	115,064	6,822	8,500
13.	Royal	343,317	17,666	36,700,287	43,762,976	240,694	237,268	13,613	6,2-0

Scottish Commercial	80,516	4,937	9,486,558	9,334,575	55,564	46,439	9,125	250
Scottish Imperial	51,503	3,435	7,210,429	6,647,351	52,577	47,545	6,000	800
Totaux pour 1879	1,899,154	.....	213,131,295	208,265,359	1,288,267	1,275,540	117,211	38,441
Totaux pour 1878	1,994,940	.....	213,127,414	202,702,743	942,475	880,571	106,452	52,503

COMPAGNIES AMERICAINES.

Ætna	110,533	.....	12,076,730	7,225,130	86,539	87,139	3,050	Aucune.
†Agricole, de Watertown	27,279	3,331	2,725,307	24,241,924	40,085	34,325	5,760	Aucune.
Hartford	80,184	4,812	7,216,103	7,842,109	47,077	55,215	1,400	1,500
4. Phenix, de Brooklyn	7,516	.....	902,257	958,832	5,328	5,626	76	Aucune.
Totaux pour 1879	225,512	.....	22,920,397	40,267,995	179,029	182,305	10,286	1,500
Totaux pour 1878	211,594	.....	19,432,178	35,766,238	125,112	114,034	17,717	750

RÉCAPITULATION.

10. Compagnies canadiennes	1,102,822	.....	124,652,727	158,824,631	747,809	687,353	140,682	17,178
13. do britanniques	1,899,154	.....	213,131,295	208,265,359	1,288,267	1,275,540	117,211	38,441
4. do américaines	225,512	.....	22,920,397	40,267,995	179,029	182,305	10,286	1,500
Grands totaux pour 1879	3,227,488	.....	360,704,419	407,357,985	2,215,105	2,145,198	268,179	57,119
Grands totaux pour 1878	3,368,430	.....	359,847,757	409,899,701	1,673,015	1,822,674	221,834	94,250

* Font des opérations contre l'incendie seulement au Canada. Pour les autres opérations de ces compagnies, voir les pages suivantes.

† La compagnie a réassuré pour la compagnie d'Assurance Agricole d'Ottawa, $20,262,060, le 1er avril, recevant un montant de $62,500; ces montants ne sont pas compris dans les colonnes des nouvelles polices et primes.

RELEVÉ des primes reçues pour assurances contre l'incendie au Canada, par toutes les compagnies, de 1869-1879.

	Primes reçues.											Total.
	1869.	1870.	1871.	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	
Compagnies canadiennes.	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
British America	113,833	114,377	135,852	174,047	191,035	194,077	184,799	146,532	174,892	174,006	166,401	1,769,851
Agricole du Canada	.....	.....	.....	.....	.....	109,892	131,639	115,897	97,468	.....	.....	454,896
Canada, contre l'inc.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	94,788	133,625	118,055	141,378	487,746
Des Citoyens	.....	.....	.....	.....	.....	.....	129,893	244,363	136,653	91,971	89,718	692,598
Dominion	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	27,175	58,308	85,483
†Mutuelle de London	60,702	71,135	78,072	62,807	73,614	74,377	60,333	80,448	96,136	88,441	92,987	839,052
Nationale, contre l'inc.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	86,098	93,812	60,070	44,046	284,026
Agricole d'Ottawa	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7,947	64,882	86,174	35,858	.....	194,861
Provinciale	99,913	97,633	171,514	161,158	190,857	244,331	217,213	179,236	72,495	.....	.....	1,434,350
Québec	72,234	72,725	73,602	77,508	75,169	79,453	86,424	82,203	80,042	66,012	60,600	825,972
Royale Canadienne	.....	.....	.....	.....	.....	392,434	312,951	260,678	196,014	146,773	116,754	1,425,604
‡La Souveraine	.....	.....	20,680	59,121	55,623	83,250	80,091	92,656	95,117	82,819	63,695	633,052
Stadacona	.....	.....	.....	.....	.....	21,918	183,009	20[illegible],429	84,132	.....	.....	490,488
De l'Ouest	154,680	180,730	227,698	262,206	256,598	254,049	252,355	232,431	276,395	270,716	268,935	2,636,793
	501,362	536,600	707,418	796,847	842,896	1,453,781	1,646,654	1,881,641	1,622,955	1,161,896	1,102,822	12,254,872
Compagnies britanniques.												
Commercial Union	81,890	86,371	80,162	57,329	29,782	84,066	127,253	133,695	174,249	195,590	190,264	1,240,651
Guardian	3,156	8,780	17,392	32,947	54,387	51,225	50,905	42,717	54,433	51,813	50,253	418,008
Imperial	64,522	82,004	85,915	104,750	134,710	134,794	126,945	121,548	153,012	156,988	149,449	1,312,637
Lancashire	40,487	34,615	33,561	43,967	66,733	43,097	71,455	101,116	142,109	161,828	161,064	900,032
Liverpool and London and Globe	286,398	273,303	263,696	260,262	258,632	219,948	138,480	106,771	129,083	148,024	157,617	2,242,214
London Assurance	55,931	56,496	63,330	67,385	79,368	60,086	47,450	45,893	74,425	61,272	51,095	662,731
North British and Mercantile	141,822	168,500	203,724	235,290	309,234	322,516	292,563	265,910	288,943	282,475	262,508	2,773,485
Northern	18,115	25,252	50,682	69,905	72,359	76,397	60,830	59,737	68,799	76,040	68,628	646,744
Phœnix, de Londres	86,081	82,643	80,133	108,215	158,403	188,503	162,030	151,223	157,844	171,410	150,898	1,497,383
Queen	94,048	106,616	122,609	150,530	179,562	163,329	160,594	153,273	198,087	193,664	182,042	1,704,354
Royale	241,683	238,451	262,509	315,848	371,045	405,501	361,514	323,450	360,915	359,006	343,317	3,583,2[illegible]9
Scottish Commercial	.....	.....	.....	.....	.....	.....	37,446	46,774	76,932	82,240	80,516	323,908

Scottish Imperial	4,878	22,367	36,133	55,192	59,050	60,011	46,250	45,303	48,389	54,590	51,503	483,666
	1,119,011	1,185,398	1,299,846	1,499,620	1,773,265	1,809,473	1,683,715	1,597,410	1,927,220	1,994,910	1,899,154	17,789,052
Compagnies américaines												
Ætna	107,635	114,121	153,751	177,913	183,929	168,147	152,835	130,658	118,640	118,901	110,513	1,537,093
Agricole, de Watertown	.....	5,431	68,361	73,613	64,641	.....	.....	.....	.....	.....	*27,279	239,325
Andes	.....	.....	31,431	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	31,431
Hartford	57,531	75,229	60,909	80,687	103,685	90,902	96,054	78,207	83,332	86,618	80,184	893,338
Home	P. de rap.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Phenix, de Brooklyn	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15,506	20,090	11,858	6,075	7,516	61,045
	165,166	194,781	314,452	332,243	352,255	259,049	264,395	228,955	213,830	211,594	225,512	2,762,232

RÉCAPITULATION.

Cies canadiennes	501,362	536,600	707,418	796,817	842,896	1,453,781	1,646,654	1,881,641	1,622,955	1,161,896	1,102,822	12,254,872
Cies britanniques	1,119,011	1,185,398	1,299,846	1,499,620	1,773,265	1,809,473	1,683,715	1,597,410	1,927,220	1,994,940	1,899,154	17,789,052
Cies américaines	165,166	194,781	314,452	332,243	352,255	259,049	264,395	228,955	213,830	211,594	225,512	2,762,232
Grands totaux	1,785,539	1,916,779	2,321,716	2,628,710	2,968,416	3,522,303	3,594,764	3,708,006	3,764,005	3,368,430	3,227,488	32,806,156

* Ce montant est à part une somme de $93,310 reçue pour réassurer les risques de l'Agricole du Canada et de l'Agricole d'Ottawa.

† Ci-devant l'Agricole Mutuelle.

‡ Ci-devant Risques Isolés.

RELEVÉ des indemnités payées sur assurances contre l'incendie, au Canada, par toutes les compagnies, de 1869 à 1879.

—	Indemnités payées.											Total.
	1869.	1870.	1871.	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	
Compagnies canadiennes.	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
British America	49,538	61,636	83,669	89,828	117,970	92,346	125,435	106,989	115,015	73,553	101,804	1,017,783
Agricole du Canada	.....	.....	.....	.....	.....	41,317	63,137	102,056	83,291	.....	.....	290,101
Canada, contre l'incendie	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	35,688	134,715	78,517	102,582	351,502
Des Citoyens	.....	.....	.....	.....	.....	.....	62,632	168,608	309,010	69,599	71,197	681,046
Dominion	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10,676	34,024	44,700
*London Mutual, contre l'incendie	42,317	64,078	55,048	50,165	47,273	45,047	59,423	64,166	68,358	67,599	85,031	648,505
Nationale, contre l'incendie	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	42,839	167,447	48,944	28,502	287,732
Agricole d'Ottawa	.....	.....	.....	.....	.....	.....	280	14,362	52,743	40,779	.....	108,164
Provinciale	81,431	68,006	100,344	119,791	106,512	117,386	139,134	163,020	61,522	.....	.....	957,146
Québec	8,990	152,076	17,582	60,630	57,606	27,840	61,658	105,753	37,747	15,304	19,511	584,697
Royale Canadienne	.....	.....	.....	.....	.....	157,672	322,405	332,977	560,179	55,147	54,597	1,482,977
†Souveraine	.....	.....	2,132	10,074	20,249	37,210	44,546	66,201	59,998	65,351	58,777	364,538
Stadacona	.....	.....	.....	.....	.....	.....	54,854	243,016	286,070	189,755	.....	773,695
De l'Ouest	73,840	107,618	155,564	179,981	138,039	143,652	148,402	153,373	259,067	112,845	131,328	1,594,709
	276,116	453,414	414,339	510,469	487,649	662,470	1,082,266	1,599,048	2,186,162	828,069	687,353	9,187,295
Compagnies britanniques.												
Commercial Union	38,223	45,035	85,262	88,407	31,765	30,467	65,287	55,723	420,405	74,117	129,527	1,064,218
Guardian	Aucune.	1,300	3,923	22,910	77,859	34,465	24,275	11,930	442,575	22,081	40,661	681,979
Imperial	27,587	71,589	67,986	80,965	71,295	68,886	105,942	55,946	660,979	67,230	82,762	1,361,167
Lancashire	29,368	28,212	25,055	53,670	46,802	45,088	46,393	40,307	454,572	70,674	90,180	930,321
Liverpool and London and Globe	183,579	251,405	215,563	244,474	136,608	164,156	193,477	118,873	526,275	37,093	78,429	2,149,932
London Assurance	66,274	33,221	35,634	84,493	43,875	56,724	16,544	37,888	25,118	29,697	41,827	473,695
North British and Mercantile	47,829	115,967	140,757	119,605	110,154	157,39	220,639	171,265	1,052,876	118,497	168,880	2,423,860
Northern	6,609	2,781	22,709	60,948	67,722	35,269	44,184	34,865	505,441	51,251	46,434	878,213
Phœnix, de Londres	23,819	128,845	37,226	86,919	53,009	81,752	121,577	92,571	72,313	47,778	117,524	893,633
Queen	31,800	56,251	89,272	101,478	99,558	126,903	123,729	135,038	856,975	111,799	115,064	1,847,867
Royal	124,328	272,622	181,486	147,269	167,858	258,970	293,758	340,735	661,774	179,462	237,268	2,865,530
Scottish Commercial	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9,977	39,648	14,247	37,401	46,439	147,712
Scottish Imperial	Aucune.	17,134	18,127	45,029	60,811	60,035	33,850	33,769	24,755	33,491	47,545	374,526
	579,416	1,024,362	922,400	1,136,167	967,316	1,120,106	1,299,612	1,168,858	5,718,305	880,571	1,275,540	16,092,653

Compagnies américaines.												
Ætna	82,299	111,235	116,943	142,928	182,368	103,864	113,761	62,622	342,208	63,166	87,139	1,408,533
Agricole de Watertown	.....	100	13,168	33,616	28,204	.....	.....	.....	.....	1,196	34,325	110,609
Andes	.....	.....	5,668	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5,668
Hartford	29,198	35,726	76,681	86,795	16,647	39,719	65,394	21,048	167,200	47,221	55,215	640,844
Home	60,691	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	60,691
Phenix de Brooklyn	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2,558	15,719	77,044	2,451	5,626	103,398
	172,188	147,061	212,460	263,339	227,219	143,583	181,713	99,389	586,452	114,034	182,305	2,329,743

RÉCAPITULATION.

Compagnies canadiennes	276,116	453,414	414,339	510,469	487,649	662,470	1,082,206	1,599,048	2,186,162	828,069	687,353	9,187,295
Compagnies britanniques	579,416	1,024,362	922,400	1,136,167	967,316	1,120,106	1,299,612	1,168,858	5,718,305	880,571	1,275,540	16,092,653
Compagnies américaines	172,188	147,061	212,460	263,339	227,219	143,583	181,713	99,389	586,452	114,034	182,305	2,329,743
Grands totaux	1,027,720	1,624,837	1,549,199	1,909,975	1,682,184	1,926,159	2,563,531	2,867,295	8,490,919	1,822,674	2,145,198	27,609,691

* Ci-devant de la compagnie Agricole mutuelle.

† Ci-devant des Risques isolés.

RELEVÉ des assurances contre l'incendie, au Canada, de 1869 à 1879 inclusivement.

Années.	Chiffre net des primes reçues en argent.	Chiffre des polices délivrées durant l'année.	Chiffre des risques à la date des rapports.	Pertes réglées.
Compagnies canadiennes.	$	$	$	$
1869	501,362	41,090,604	59,340,916	276,116
1870	536,600	54,637,315	59,523,641*	453,414
1871	707,418	68,921,494	68,465,914*	414,339
1872	796,847	76,499,542	72,203,784*	510,469
1873	842,896	71,775,952	91,032,187*	487,649
1874	1,453,781	126,588,965	126,705,337*	662,470
1875	1,646,654	168,896,111	190,284,543	1,082,206
1876	1,881,641	198,509.113	281,834,162	1,599,048
1877	1,622,955	168,965,723	217,745,048	2,186,162
1878	1,161,896	127,288,165	171,430,720	828,069
1879	1,102,822	124,652,727	158,824,631	687,353
	12,254,872	1,227,795,711	.....	9,187,295
Compagnies britanniques.				
1869	1,119,011	120,747,515	115,222,003	579,416
1870	1,185,398	131,570,928	120,903,017	1,024,362
1871	1,299,846	148,147,966	132,731,241	922,400
1872	1,499,620	174,361,395	145,700,486	1,136,167
1873	1,773,265	172,531,126	147,602,019	967,316
1874	1,809,473	177,346,240	155,088,455	1,120,106
1875	1,683,715	166,953,268	154,835,931	1,299,612
1876	1,597,410	178,725,453	153,885,268	1,168,858
1877	1,927,220	206,713,932	184,304,318	5,718,305
1878	1,994,940	213,127,414	202,702,743	880,571
1879	1,899,154	213,131,295	208,265,359	1,275,540
	17,789,052	1,903,356,532	.....	16,092,653
Companies américaines.				
1869	165,166*	9,702,356*	13,796,890*	172,188
1870	194,781	12,893,827*	11,167,928*	147,061
1871	314,452	27,367,712*	27,256,629*	212,460
1872	332,243	26,526,334*	33,818,670	263,339
1873	352,255	26,788,850	40,120,629	227,219
1874	259,049	25,243,769	25,054,427	143,583
1875	264,395	17,357,605	19,300,555	181,713
1876	228,955	23,914,181	18,888,750	99,389
1877	213,830	21,013,457	18,293,315	586,452
1878	211,594	19,432,178	35,766,238	114,034
1879	225,512	22,920,397	40,267,995	182,305
	2,762,232	233,160,666	.....	2,329,743

TOTAUX POUR TOUTE LA PÉRIODE DE 1869 A 1879, INCLUSIVEMENT.

Compagnies canadiennes	12,254,872	1,227,795,711	.....	9,187,295
do britanniques	17,789,052	1,903,356,532	.....	16,092,653
do américaines	2,762,232	233,160,666	.....	2,329,743
Grands totaux	32,806,156	3,364,312,909	.....	27,609,691

* Les rapports ainsi marqués sont incomplets.

Assurances sur les risques de la navigation intérieure au Canada, en 1879.

—	Chiffre net des primes reçues en argent.	Nombre des nouvelles polices.	Chiffre total de ces polices.	Chiffre net des risques actuels	Chiffre net des pertes réglées.	Réclamations non réglées.		Chiffre des pertes encourues durant l'année
						Non contestées.	Contestées.	
COMPAGNIES CANADIENNES.	$		$	$	$	$	$	$
Anchor Marine	18,746	721	2,365,702	52,075	12,226	3,000	Aucune.	11,384
British America	20,731	.....	4,106,868	16,200	3,357	689	Aucune.	1,930
Contre l'incendie et sur la navig., Canada	Aucune.	Aucune.	Aucune.	Aucune.	1,733	Aucune.	Aucune.	Aucune.
Maritime des Marchands	15,969	733	1,637,235	17,800	4,607	729	Aucune.	4,303
Royale Canadienne	18,723	.....	4,045,676	152,600	13,190	3,669	Aucune.	16,859
De l'Ouest	17,582	.....	1,622,513	40,600	11,609	2,660	Aucune.	7,229
COMPAGNIES AMÉRICAINES.	91,751	.....	13,777,994	.....	46,122	10,747	Aucune.	41,755
Phenix, de Brooklyn	26,562	.....	2,961,025	64,108	11,126	Aucune.	Aucune.	11,126

RÉCAPITULATION.

Compagnies canadiennes	91,751	.....	13,777,994	.....	46,122	10,747	Aucune.	41,755
Compagnies américaines	26,562	.....	2,961,025	.....	11,126	Aucune.	Aucune.	11,126
	118,313	.....	16,739,019	.....	57,248	10,747	Aucune.	52,881

RELEVÉ des opérations d'assurances contre l'incendie et sur la navigation faites par les compagnies canadiennes faisant affaires en dehors du pays, et des opérations d'assurances sur la navigation intérieure et la navigation maritime, faites par des compagnies poursuivant l'un et l'autre de ces genres d'affaires, en 1879.

COMPAGNIE D'ASSURANCES DITE BRITISH AMERICA, DE TORONTO.

Genre d'assurances.	Chiffre net des primes reçues en argent.	Chiffre brut des nouvelles polices et des renouvellements.	Chiffre net des risques actuels.	Chiffre net des pertes réglées.	Réclamations non réglées.		Chiffre net des pertes encourues durant l'année.	Observations.
					Non contestées.	Contestées.		
	$	$	$	$	$	$	$	
Contre l'incendie	715,199	99,974,999	85,526,872	411,590	118,289	2,500	475,978	Dans tous les pays.
Sur la navigation intérieure	34,799	8,182,428	230,950	12,477	2,238	Aucune.	11,650	
Sur la navigation maritime	72,141	9,562,652	483,288	63,590	23,866	Aucune.	72,788	
	822,139	117,720,079	86,241,110	487,657	144,393	2,500	560,416	31 décembre 1879.

COMPAGNIE D'ASSURANCES ROYALE CANADIENNE DE MONTRÉAL.

Contre l'incendie	371,742	39,521,415	14,086,075	353,713	17,955	21,015	338,817	Dans tous les pays.
Sur la navigation intérieure	33,693	6,019,631	152,600	20.370	5,247	Aucune	25,617	
Sur la navigation maritime	61,916	6,667,594	302,950	72,817	9,432	Aucune.	75,249	
	467,351	52,208,640	14,541,625	446,900	32,634	21,015	439,683	31 décembre 1879.

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE L'OUEST, TORONTO.

Contre l'incendie	775,051	76,146,610	68,332,469	445,668	65,663	8,125	476,336	Dans tous les pays.
Sur la navigation intérieure	33,145	8,189,078	57,100	18,146	2,660	Aucune.	13,766	
Sur la navigation maritime	52,562	5,073,651	504,058	36,161	12,805	Aucune.	37,780	
	860,758	89,409,339	68,893,627	499,975	81,128	8,125	527,882	31 décembre 1879.

COMPAGNIE D'ASSURANCES DITE "ANCHOR MARINE," TORONTO.

Sur la navigation intérieure.....	18,746	2,365,702	52,075	12,226	3,000	Aucune.	11,384	Au Canada.
do maritime	52,269	4,248,802	490,747	59,103	24,500	13,000	84,570	
	71,015	6,614,504	542,822	71,329	27,500	13,000	95,954	31 déc., 1879.

COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIME DES MARCHANDS, MONTRÉAL.

Sur la navigation intérieure.....	15,970	1,637,235	17,800	4,007	729	Aucune.	4,303	Au Canada.
do maritime.....	75,863	5,232,935	396,237	55,238	5,567	Aucune.	54,887	
	91,833	6,870,170	414,037	59,245	6,296	.....	59,190	31 déc. 1879.

COMPAGNIE D'ASSURANCES DITE "PHENIX," DE BROOKLYN, E.-U.

Assurances contre l'incendie.....	7,516	902,257	958,832	5,626	76	Aucune.	5,328	Au Canada.
Sur la navigation intérieure.....	26,562	2,961,025	64,108	11,126	Aucune.	Aucune.	11,126	
do maritime.....	62,659	7,844,511	175,354	96,761	23,600	Aucune.	118,348	
	96,737	11,707,793	1,198,294	113,513	23,676	None.	134,802	31 déc. 1879.

TABLEAU 1.—Indiquant le total de l'actif et sa nature, des compagnies canadiennes

COMPAGNIES

Compagnies.	Commencement des opérations.	Biens-fonds.	Prêts sur biens-fonds.	Bons, effets et débentures.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.
Anchor Marine	31 mars 1874	Aucun.	10,175 65	55,430 00
British America	1833	112,790 09	21,945 00	867,561 40
Contre l'incendie et sur la marine, Canada	1er septembre 1875	Aucun.	155 00	79,600 40
Des Citoyens	1er janvier 1865	85,000 00	3,000 00	83,405 00
Dominion	1er janvier 1878	Aucun.	Aucun.	24,670 00
London Mutual	1859	Aucun.	4,194 15	25,000 00
Maritime des Marchands	1er avril 1876	Aucun.	Aucun.	31,800 00
Nationale	12 janvier 1876	Aucun.	925 00	71,440 00
Québec	1818	40,000 00	Aucun.	287,925 00
Royale Canadienne	13 août 1873	15,000 00	33,500 00	348,212 50
Sovereign	Juillet 1871	Aucun.	858 32	111,880 94
De l'Ouest	Août 1851	67,408 59	48,459 36	954,799 39

* Y compris les paiements de primes, $202,546.10.

faisant des opérat. d'assurances contre l'incendie et sur la navigat. intérieure au Canada.

CANADIENNES.—ACTIF.—1879.

Prêts sur garantie collatérale.	Soldes des agences et effets à recevoir.	Argent en caisse et en banques, ou déposé au gouvernement.	Intérêt dû et en cours.	Actif supplémentaire.	Total de l'actif.	Nature des assurances.
$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	
Aucun.	58,125 04	17,529 51	530 00	13,858 41	155,648 61	Sur la navig. intérieure et maritime.
Aucun.	186,080 37	120,899 06	16,598 38	16,063 28	1,341,937 58	Contre l'inc. et sur la navig. intér. et mar.
Aucun.	19,588 07	19,497 32	2,606 45	7,932 59	129,379 83	do do
Aucun.	8,271 20	7,397 83	3,806 87	27,896 86	218,777 76	Cont. les inc. et sur les accid. et de garant.
200 00	9,040 53	50,403 93	1,827 88	1,311 08	87,453 42	Contre l'incendie.
Aucun.	*249,195 60	18,133 25	None.	607 83	297,130 83	do
Aucun.	37,606 69	42,168 64	900 00	16,123 81	128,599 14	Sur la navigat. intérieure et maritime.
Aucun.	7,584 85	4,785 78	1,237 50	1,610 51	87,583 64	Contre l'incendie.
Aucun.	None.	51,720 89	2,132 59	778 00	382,556 48	do
Aucun.	79,548 91	51,524 00	None.	2,348 07	530,133 48	Contre l'inc. et sur la navig. intér. et mar.
Aucun.	24,331 29	None.	225 50	2,253 33	139,549 38	Contre l'incendie.
Aucun.	127,039 37	139,043 41	6,071 15	3,427 89	1,346,249 16	Contre l'inc. et sur la navig. int. et marit.

TABLE II.—Indiquant l'actif au Canada des compagnies britanniques et américaines

COMPAGNIES BRITANNIQUES—

Compagnies.	Commencement des opérations au Canada.	Biens-fonds.	Prêts sur biens-fonds.	Effets, bons et débentures.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.
Commercial Union	11 septembre 1863	Aucun.	Aucun.	106,580 00
Guardian	1er mai 1869	Aucun.	Aucun.	100,343 68
Imperial	1864	Aucun.	Aucun.	105,700 00
Lancashire	juillet 1864	Aucun.	50,000 00	121,160 00
Liverpool and London and Globe	4 juin 1851	96,846 45	623,487 12	162,862 83
London Assurance	1er mars 1862	Aucun.	Aucun,	150,000 00
North British	1862	73,240 00	85,134 65	487,964 23
Northern	1867	Aucun.	Aucun.	100,100 00
Phœnix, de Londres	1804	Aucun.	Aucun.	100,297 00
Queen	5 juillet 1859	100 00	1,900 00	151,100 00
Royal	Vers 1848	110,000 00	Aucun.	320,848 80
Scottish Commercial	1er juin 1874	Aucun.	Aucun.	109,310 70
Scottish Imperial	1869	Aucun.	Aucun.	98,842 62

COMPAGNIES

Ætna, contre l'incendie	1821	Aucun.	Aucun.	104,510 69
Agricole, de Watertown	Octobre 1878	1,100 00	Aucun.	103,000 00
Hartford	1836	Aucun.	Aucun.	94,163 00
Phenix, de Brooklyn	1er mai 1874	Aucun.	Aucun.	104,000 00

faisant des opérations d'assurances contre l'incendie et sur la navigation intérieure.

ACTIF AU CANADA, 1879.

Prêts sur garantie collatérale.	Soldes des agences et effets à recevoir	Argent en caisse et en banques.	Intérêt dû et en cours.	Actif supplémentaire.	Total de l'actif au Canada.	Nature des assurances.
$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	
Aucun.	8,696 75	4,240 15	373 11	1,500 00	121,390 01	Contre l'incendie.
Aucun.	Aucun.	Aucun.	Aucun.	Aucun.	100,343 68	do
Aucun.	Aucun.	15,654 69	Aucun.	Aucun.	121,354 69	do
Aucun.	7,426 36	10,161 48	2,174 09	Aucun.	190,921 93	do
940 00	3,730 73	30,669 64	16,288 07	2,000 00	936,824 84	Contre l'incendie et sur la vie.
Aucun.	Aucun.	Aucun.	Aucun.	Aucun.	150,000 00	do
Aucun.	30,736 13	92,908 87	9,021 32	3,566 19	782,571 39	do
Aucun.	6,407 99	3,769 68	711 80	Aucun.	110,989 47	Contre l'incendie.
Aucun.	Aucun.	Aucun.	Aucun.	Aucun.	100,297 00	do
4,596 40	11,841 14	12,222 31	2,115 87	2,200 00	186,135 72	Contre l'incendie et sur la vie.
15,498 45	21,298 66	5,098 34	Aucun.	Aucun.	472,744 25	do
Aucun.	1,946 98	11,038 47	Aucun.	2,191 58	124,487 73	Contre l'incendie.
Aucun.	4,040 96	8,198 04	1,066 26	Aucun.	112,147 88	do

AMÉRICAINES.

Aucun.	8,536 18	5,239 96	Aucun.	Aucun.	118,286 83	Contre l'incendie.
Aucun.	9,460 12	6,508 15	Aucun.	Aucun.	120,068 27	do
Aucun.	302 05	Aucun.	Aucun.	Aucun.	94,465 05	do
Aucun.	5,149 03	Aucun.	Aucun.	Aucun.	109,149 03	Contre l'inc. et sur la nav. intér. et océ.

TABLEAU III.—Indiquant le total du passif des compagnies canadiennes faisant des opérations d'assurances contre l'incendie et sur la navigation intérieure.

COMPAGNIES CANADNIENNES—PASSIF, 1879.

Compagnies.	Pertes non-réglées (I. et N. I. et M.)	Réserve des primes non-réalisées (I. et N. I. et M.) et passif d'autres départements.	Divers.	Total des obligations, non compris le fonds social.	*e* Excédant de l'actif sur les obligations, à l'exclusion du capital. — *d* Diminution.	Capital social payé.	Surplus (s'il y en a) de l'actif sur le passif et le capital social.	Nature des assurances.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	
Anchor Marine	40,500 00	29,873 89	22,164 87	92,538 76	*e* 63,109 85	49,055 00	14,054 85	Sur la navigation intérieure et maritime.
British America	146,893 65	449,709 95	55,937 37	652,540 97	*e* 689,396 61	500,000 00	189,396 61	Contre l'inc. et sur la navig. de l'int. et marit.
Contre l'incendie et sur la marine, Canada	23,029 33	74,288 15	25,731 78	123,049 26	*e* 6,330 57	100,200 00	.....	do do
Des Citoyens	* 50,945 00	† 54,246 81	45,940 68	151,132 49	*e* 67,645 27	267,300 00	.....	Contre l'inc. et les accidents et de garantie.
Dominion	6,955 00	33,591 27	1,298 39	41,844 66	*e* 45,608 76	68,688 40	.....	Contre l'incendie.
London Mutual	24,999 58	218,741 25	15,000 00	258,740 83	*e* 38,390 00	None.	38,390 00	do
Marine des Marchands	6,296 50	13,969 55	1,725 47	21,991 52	*e* 106,607 62	100,000 00	6,607 62	Sur la navigation intérieure et maritime.
Nationale	14,593 76	30,847 14	5,090 00	50,530 90	*e* 37,052 74	199,982 00	.....	Contre l'incendie.
Québec	3,800 00	38,253 17	1,303 00	43,356 17	*e* 339,200 31	325,000 00	14,200 31	do
Royale Canadienne	53,648 75	96,229 08	43,379 72	193,257 55	*e* 336,875 93	300,000 00	36,875 93	Contre l'incendie et sur la navig. int. et marit.
Souveraine	20,860 17	94,343 00	765 06	115,968 23	*e* 23,581 15	77,092 75	.....	Contre l'incendie.
De l'ouest	89,252 99	464,797 43	30,520 30	584,570 72	*e* 761,678 44	400,000 00	361,678 44	Contre l'incendie et sur la navig. int. et marit.

* Y compris les garanties, $34,942, et accidents $60. † Y compris les réserves pour garanties $4,077,55, et accidents $1,130.25

TABLEAU IV.—Indiquant le passif au Canada des compagnies britanniques et américaines faisant des opérations d'assurances contre l'incendie et sur la navigation intérieure au Canada, pour l'année 1879.

COMPAGNIES BRITANNIQUES—PASSIF AU CANADA.

—	Pertes non. réglées (incendie, navigation intérieure et maritime).	Réserve des primes non-réalisées, (incendie, navigation intérieure et maritime.	Passif dans le département de la vie.	Divers.	Total du passif au Canada.	*e* Excédant de l'actif sur le passif. *d* Diminution.	Nature des assurances.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	
Commercial Union	23,549 24	91,206 16	Separée.	Aucun.	114,755 40	*e* 6,634 61	Contre l'incendie.
Guardian	7,000 00	33,926 11	.....	Aucun.	40,926 11	*e* 59,417 57	do
Imperial	15,031 22	81,801 24	.....	Aucun.	96,832 46	*e* 24,522 23	do
Lancashire	26,487 53	89,679 38	.....	Aucun.	116,166 91	*e* 74,755 02	do
Liverpool and London and Globe	8,570 00	102,565 35	45,541 37	1,691 86	158,368 58	*e* 778,456 26	Cont. l'inc. et sur la vie.
London Assurance	1,350 00	33,896 76	5,479 38	Aucun.	40,726 14	*e* 109,273 86	do
North British	11,475 50	146,690 16	271.191 86	Aucun.	429,357 52	*e* 353,213 87	do
Northern	1,100 00	43,492 59	.....	Aucun.	44,592 59	*e* 66,396 88	Contre l'incendie.
Phœnix, de Londres	9,757 54	79,264 09	.....	Aucun.	89,021 63	*e* 11,275 37	do
Queen	15,322 33	98,643 59	71,612 60	382 38	185,960 90	*e* 174 82	Cont. l'inc. et sur la vie.
Royal	19,833 46	204,650 32	259,317 40	Aucun.	483,801 18	*d* 11,056 93	do
Scottish Commercial	9,375 00	49,690 86	.....	Aucun.	59,065 86	*e* 65,421 87	Contre l'incendie.
Scottish Imperial	6,800 00	32,874 66	.....	2,106 70	41,781 36	*e* 70,366 52	do

COMPAGNIES AMÉRICAINES.

Ætna	3,050 00	40,206 64	.....	Aucun.	43,256 64	*e* 75,030 19	Contre l'incendie.
Agricole, de Watertown	5,760 00	48,112 64	.....	Aucun.	53,872 64	*e* 66,195 63	do
Hartford	2,900 00	46,102 22	.....	Aucun.	49,002 22	*e* 45,462 83	do
Phenix, de Brooklyn	23,676 00	6,949 73	.....	Aucun.	30,625 73	*e* 78,523 30	Contre l'incendie et sur la nav. intér. et marit.

TABLEAU V.—Indiquant le revenu et les emplois, en argent, des compagnies navigation intérieure; le revenu et les emplois, en argent, en Canada

COMPAGNIES CANADIENNES—REVENU

REVENU (EN ARGENT.)

Compagnies.	Argent reçu en primes.	Intérêt et dividendes sur effets, etc.	Divers.	Total du revenu en argent.	Paiements sur le capital social, non compris dans le revenu.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Anchor Marine	71,014 88	6,235 92	Aucun.	77,250 80	Aucun.
British America	822,138 65	40,323 44	4,142 10	866,604 19	Aucun.
Con. l'in. et sur la man., Can.	141,377 93	9,224 70	Aucun.	150,602 63	550 00
*Des Citoyens	89,717 72	4,249 75	1,532 45	95,499 92	1,632 67
Dominion	58,308 02	4,120 70	Aucun.	62,428 72	398 14
London Mutual	92,986 64	2,016 88	2,711 56	97,715 08	Aucun.
Maritime des Marchands	91,832 65	3,403 80	Aucun.	95,236 45	Aucun.
Nationale	44,045 79	4,272 12	Aucun.	48,317 91	6,897 08
Québec	60,599 70	21,642 35	1,359 83	83,601 88	Aucun.
Royale Canadienne	467,351 58	23,555 27	Aucun.	490,906 85	10,871 69
Sovereign	63,694 56	5,662 87	80 09	69,437 52	17,092 75
De l'Ouest	860,757 89	60,539 50	370 00	921,667 39	Aucun.

COMPAGNIES

Commercial Union	190,264 14	4,769 34	Aucun.	195,033 48	.....
Guardian	50,253 43	7,026 79	Aucun.	57,280 22	.....
Imperial	149,449 15	5,557 84	Aucun.	155,006 99	.....
Lancashire	161,064 13	12,168 61	Aucun.	173,232 74	.....
Liverpool & London & Globe	157,617 36	40,153 81	2,350 00	200,121 17	.....
London Assurance	51,094 56	9,973 96	Aucun.	61,068 52	.....
North British	262,508 19	53,453 56	4,490 00	320,451 75	.....
Northern	68,628 37	6,719 00	Aucun.	75,347 37	.....
Phœnix de Londres	150,897 70	6,018 57	Aucun.	156,916 27	.....
Queen	182,041 56	7,521 50	Aucun.	189,563 06	.....
Royal	343,317 44	14,578 06	2,943 34	360,838 84	.....
Scottish Commercial	80,516 15	6,727 12	Aucun.	87,243 27	.....
Scottish Imperial	51,503 29	7,029 85	Aucun.	58,533 14	.....

COMPAGNIES

Ætna	110,533 26	2,455 10	Aucun.	112,988 36	.....
Agricole de Watertown	89,778 72	2,373 27	Aucun.	92,151 99	.....
Hartford	80,183 75	3,780 00	Aucun.	83,963 75	.....
Phenix de Brooklyn	96,736 62	Aucun.	Aucun.	96,736 62	.....

* Pour l'état spécial voir page XLVIII.

canadiennes faisant au Canada des opérations d'assurances contre l'incendie ou sur la des compagnies britanniques et américaines faisant les mêmes opérations.

ET EMPLOIS, 1879.

EMPLOIS (EN ARGENT.)

Payé pour pertes.	Dépenses générales.	Dividendes ou boni aux actionnaires	Total des emplois d'argent.	*e* Excédant des primes sur les pertes payées. — *d* Diminution.	*e* Excédant du revenu sur les emplois. — *d* Diminution.	Nature des assurances.
$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	
71,329 13	21,429 46	4,796 00	97,554 59	*d* 314 25	*d* 20,303 79	Intér. et maritime
487,656 76	244,443 82	49,920 74	782,021 32	*e* 334,481 89	*e* 84,582 87	Contre l'incend., intér. et marit.
104,706 05	42,018 26	Aucun.	146,724 31	*e* 36,671 88	*e* 3,878 32	do
71,197 29	30,302 37	Aucun.	101,499 66	*e* 18,520 43	*d* 5,999 74	Contre l'incendie
34,023 75	21,402 96	do	55,426 71	*e* 24,284 27	*e* 7,002 01	do
85,031 42	26,199 15	do	111,230 57	*e* 7,955 22	*d* 13,515 49	do
59,245 33	20,958 79	do	80,204 12	*e* 32,587 32	*e* 15,032 33	Intér. et maritim.
28,502 23	26,571 18	do	55,073 41	*e* 15,543 56	*d* 6,755 50	Contre l'incendie
19,510 73	11,583 58	32,737 00	63,831 31	*e* 41,088 97	*e* 19,770 57	do
446,899 97	*396,399 55	11,800 00	855,099 52	*e* 20,451 61	*d* 364,192 67	Contre l'incend., intér., et marit.
58,776 84	31,963 32	Aucun.	90,740 16	*e* 4,917 72	*d* 21,302 64	Contre l'incendie
499,975 33	241,813 01	60,000 00	801,788 34	*e* 360,782 56	*e* 119,879 05	Contre l'incend., intér. et marit.

BRITANNIQUES.

129,526 57	38,438 47	.....	167,965 04	*e* 60,737 57	*e* 27,068 44	Contre l'incendie
40,660 94	9,533 71	.....	50,194 65	*e* 9,592 49	*e* 7,085 57	do
82,762 16	28,869 64	.....	111,631 80	*e* 66,686 09	*c* 43,375 19	do
90,180 30	36,699 73	.....	126,880 03	*e* 70,883 83	*e* 46,352 71	do
78,428 67	39,411 02	.....	117,839 69	*e* 79,[illegible]88 69	*e* 82,281 48	do
44,827 35	8,887 85	.....	53,715 20	*e* 6,267 21	*e* 7,353 32	do
168,880 41	60,414 90	.....	229,295 31	*e* 93,627 78	*e* 91,156 44	do
46,434 18	14,876 12	.....	61,310 30	*e* 22,194 19	*e* 14,037 07	do
147,524 14	32,352 50	.....	179,876 64	*e* 3,373 56	*d* 22,960 37	do
115,063 93	40,576 39	.....	155,640 32	*e* 66,977 63	*e* 33,922 74	do
237,268 10	68,275 41	.....	305,543 51	*e* 106,049 34	*e* 55,295 33	do
46,438 85	23,335 61	.....	69,774 46	*e* 34,077 30	*e* 17,468 81	do
47,544 62	11,512 31	.....	59,056 93	*e* 3,958 67	*d* 523 79	do
						do

AMERICAINES.

87,139 40	15,527 43	.....	102,666 83	*e* 23,393 86	*e* 10,321 53	Contre l'incendie
34,325 45	14,341 62	.....	48,667 07	*e* 55,453 27	*e* 43,484 92	do
55,215 28	10,845 76	.....	66,061 04	*e* 24,968 47	*e* 17,902 71	do
113,512 67	13,430 13	.....	126,942 80	*d* 16,776 05	*d* 30,206 18	Contre l'incend., intér. et marit.

* De cette somme, $176,648.66 sont pour ré-assurances de tous les risques dans les Etats-Unis.

TABLEAU VI.—Indiquant la proportion des pertes payées, des dépenses générales et des dividendes aux actionnaires, aux primes reçues par les compagnies canadiennes faisant des opérations d'assurances contre l'incendie et sur la navigation, la proportion des primes inscrites au chiffre des risques entrepris, et la proportion de l'actif au chiffre des risques à la fin de l'année, et la proportion des emplois d'argent au revenu total en argent.

—	Nature des assurances.	Rapport des pertes payées aux primes, par cent.	Rapport des dépenses générales aux primes reçues, par cent.	Rapport des dividendes ou boni aux actionnaires aux primes reçues, p.c.	Rapport des emplois d'argent au revenu total en argent, par cent.	Montant des risques pendant l'année.	Primes sur ces risques.	Rapport des primes inscrites aux risques entrep., p. c.	Montant des assurances en vigueur.	Actif.	Rapport de l'actif au montant des risques, par cent.
Compagnies canadiennes.						$	$ cts.		$	$ cts.	
Anchor Marine	Sur la navigation intér. et marit.	100·44	30·17	6·75	126 28	6,614,504	92,357 68	1·40	542,822	155,648 61	Marine.
British America	Contre l'incendie et sur la navig.	59 32	29·73	6 07	90·24	117,720,079	964,554 90	0·82	86,241,110	1,341,937 58	1·56
C. l'inc et sur la m., Canada	Contre l'incendie	74 06	29·72	.....	97 42	12,443,690	160,538 09	1·29	10,592,590	129,379 83	1·22
Des Citoyens	do	79·36	33·78	.....	106·28	10,679,765	106,943 33	1·00	9,131,773	218,777 76	*
Dominion	do	58·35	36·71	.....	88·78	7,628,595	82,640 17	1·08	4,901,899	87,453 42	1·78
London Mutual	do	91·44	28·18	.....	113 83	13,302,495	151,783 68	1·14	37,445,541	297,130 83	0·79
Maritime des Marchands	Intér. et maritime.	64·51	22·82	.....	84·22	6,870,170	111,417 07	1·62	414,037	128,599 14	Marine.
Nationale	Contre l'incendie	64·71	60·33	.....	113 98	4,865,506	54,281 29	1·12	5,131,035	87,583 64	1·71
Québec	do	32·20	19 11	54·02	76·35	6,825,942	64,767 67	0·95	7,340,412	382,556 48	5·21
Royale Canadienne	Contre l'incendie, intér. et marit.	95·92	47·02	2 52	174·19	52,208,610	568,902 89	1·09	14,541,625	530,133 48	3·65
Souveraine	Contre l'incendie	92·28	50·18	.....	130·68	6,889,267	67,101 00	0·97	21,579,813	139,549 38	0·65
De l'Ouest	Contre l'incendie, intér. et marit.	58·09	28·09	6 97	86·99	89,409,339	1,023,631 40	1·14	68,893,627	1,346,249 16	1·95

TABLEAU VII.—Indiquant la proportion des pertes payées et des dépenses générales au Canada, aux primes reçues par les compagnies britanniques et américaines faisant au Canada, en 1879, des opérations d'assurances contre l'incendie ou sur la navigation intérieure, ainsi que la proportion des primes inscrites aux risques entrepris. .

—	Nature des assurances.	Rapport des pertes payées aux primes reçues, par cent.	Rapport des dépenses générales aux primes reçues, par cent.	Montant des risques entrepris pendant l'année.	Primes inscrites sur ces risques.	Rapport des primes inscrites aux risques entrepris, par cent.
Compagnies britanniques.				$	$ cts.	
Commercial Union	Contre l'incendie	68·08	20·20	21,388,500	219,483 51	1·03
Guardian	do	80·91	18·97	6,451,398	52,360 73	0·81
Imperial	do	55·38	19·32	15,440,131	156,881 45	1·02
Lancashire	do	55·99	22·79	15,724,505	176,697 83	1·12
Liverpool and London and Globe	do	49·76	25·00	19,576,874	165,577 17	0 85
London Assurance	do	87·74	17·39	6,902,556	53,603 26	0·78
North British	do	64·33	23·01	32,101,616	292,917 53	0·91
Northern	do	67 66	21·68	8,927,204	77,938 85	0·87
Phœnix, de Londres	do	97·76	21·44	16,066,026	166,243 10	1·03
Queen	do	63·21	22·29	17,155,211	198,728 39	1·16
Royal	do	69·11	19 89	36,700,287	343,317 44	0 94
Scottish Commercial	do	57·68	28·98	9,486,558	93,145 24	0·98
Scottish Imperial	do	92·31	22·35	7,210,429	58,005 78	0·80
Compagnies américaines.						
Ætna	Contre l'incendie	78·84	14·05	12,076,730	120,277 28	1·00
Agricole, de Watertown	do	38·23	15·97	2,725,307	28,750 06	1·05
Hartford	do	68·86	13·53	7,216,103	80,183 75	1·11
Phenix, de Brooklyn	Cont. l'ind. et sur la nav. int.	117·34	13·88	11,707,793	110,029 88	0·94

RELEVÉ de la compagnie d'assurances des Citoyens du Canada.—Département de l'incendie, des accidents et des garanties, pour l'année expirée le 31 décembre 1879.

	Revenu, en argent.				Emplois, en argent.						
Nature des assurances.	Argent reçu pour primes.	Intérêts et dividendes sur actions, etc.	Divers.	Revenu total en argent.	Reçu à compte du capital social non compris dans le revenu.	Pertes payées.	Dépenses générales.	Dividendes ou boni aux actionnaires.	Total des emplois d'argent.	*e*Excédant des primes sur les pertes. — *d* Diminution.	*e*Excédant des recettes sur les dépenses. — *d* Diminution.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Contre l'inc.	89,717 72	4,249 75	1,532 45	95,499 92	.....	71,197 29	30,302 37	.....	101,499 66	*e*18,520 43	*d*5,999 74
Accidents....	3,532 10	774 66	None.	4,306 76	.....	457 80	*2,372 76	.....	2,830 56	*e*3,074 30	*e*1,476 20
Garanties	13,638 50	2,107 54	1,572 21	17,318 25	.....	11,376 42	4,332 31	.....	15,708 73	*e*2,262 08	*e*1,609 52
	106,888 32	7,131 95	3,104 66	117,124 93	1,632 67	83,031 51	37,007 44	Aucun.	120,038 95	*e*23,856 81	*d*2,914 02

* Y compris les boni aux porteurs de polices, $402.50.

RELEVÉ DES ÉTATS

FOURNIS PAR LES

COMPAGNIES D'ASSURANCES SUR LA VIE AU CANADA.

POUR L'ANNÉE

1879.

Relevé des assurances sur la vie au Canada, 1879.

—	Primes de l'année.	Nombre de nouvelles polices.	Montant des nouvelles polices.	Nombre des polices en vigueur à la date du rapport.	Montant net des polices en vigueur à la date du rapport.	Nombre de polices échues.	Montant net des polices échues.	Réclamations payées.	Réclamations non réglées.		Date du rapport.
									Non contestées	Contestées.	
Compagnies canadiennes.	$				$		$	$	$	$	
Canada	536,293	1,402	2,633,100	11,387	18,945,715	91	157,821	142,814	59,600	Aucune.	30 avril 1879.
Des Citoyens	98,294	183	406,250	689	1,171,845	6	11,000	8,000	5,000	Aucune.	31 déc. 1879.
Confédération	154,898	1,012	1,545,650	4,105	5,928,323	20	31,493	27,582	8,996	Aucune.	31 déc. 1879.
Mutuelle	30,805	156	201,500	1,104	1,262,855	8	7,300	14,298	1,050	Aucune.	31 déc. 1879.
Ontario Mutual	62,537	427	490,000	1,938	2,151,413	11	11,500	10,500	2,000	Aucune.	20 janvier 1880.
Soleil	101,814	524	818,600	2,262	3,622,783	11	18,000	17,575	4,000	Aucune.	31 déc. 1879.
7 Toronto	4,674	19	17,606	170	163,609	1	1,000	Aucune.	930	Aucune.	31 déc. 1879.
Totaux pour 1879	919,345	3,723	6,112,706	21,655	33,246,543	148	238,114	220,769	.....	.....	
Totaux pour 1878	827,098	3,285	5,508,556	18,252	28,656,556	148	259,266	230,799	.....	.....	
Augmentation *a*—Diminution *d*...	*a* 92,247	*a* 438	*a* 604,150	*a* 3,403	*a* 4,589,987	.....	*d* 21,152	*d* 10,030	.....	.....	
Compagnies britanniques.											
Briton Life	4,094	6	10,500	58	106,910	2	2,000	2,000	Aucune.	Aucune.	31 déc. 1879.
*Briton Medical	32,005	Aucune.	Aucune.	453	1,041,180	9	11,044	34,578	800	Aucune.	31 déc. 1879.
Commercial Union	22,996	16	51,373	310	674,569	7	24,516	20,959	3,558	Aucune.	31 déc. 1879.
*Edinburgh	19,483	Aucune.	Aucune.	235	599,195	1	1,460	5,893	1,460	Aucune.	31 mars 1879.
*Life Association of Scotland	98,359	Aucune.	Aucune.	1,770	3,390,456	33	76,630	59,019	45,468	Aucune.	5 avril 1879.
Liverpool and London and Globe	10,136	7	15,433	206	286,004	1	1,117	1,117	Aucune.	Aucune.	31 déc. 1879.
London Assurance	917	1	2,920	9	26,499	1	1,848	Aucune.	1,848	Aucune.	31 déc. 1879.
London and Lancashire?	53,456	225	400,600	1,088	1,783,188	14	20,070	18,850	3,675	Aucune.	31 déc. 1879.
North British	26,989	6	38,000	336	1,019,224	6	39,057	33,057	6,000	Aucune	30 nov. 1879.
*Positive Government	194	Aucune.	Aucune.	Aucune.	Aucune.	Aucune.	Aucune	17	Aucune.	Aucune.	31 déc. 1879.
Queen	10,642	14	77,750	213	394,581	2	6,000	2,373	4,000	Aucune.	31 déc 1879.
Reliance	31,801	211	411,100	565	1,034,119	4	5,217	5,217	Aucune	Aucune.	31 janvier 1880.
Royal	27,725	20	65,575	341	1,012,568	10	20,554	22,099	7,692	Aucune.	31 déc. 1879.
*Scottish Amicable	18,462	Aucune.	Aucune.	246	643,567	3	12,412	11,720	12,412	Aucune.	31 déc. 1879.
*Scottish Provident	5,450	Aucune.	Aucune.	109	239,524	2	3,407	1,703	2,920	Aucune.	31 déc. 1879.
*Scottish Provincial	33,383	Aucune.	Aucune.	597	1,058,750	9	18,910	30,514	3,217	Aucune.	31 janvier 1880.

Standard	152,237	309	697,600	2,653	5,437,066	26	57,836	61,917	16,705	Aucune.	15 nov. 1879.
18 Star	17,546	38	107,067	277	681,429	7	21,982	5,923	21,252	Aucune.	31 déc. 1879.
Totaux pour 1879	565,875	853	1,877,918	9,465	19,410,829	137	324,060	316,956	.....	.....	
† Totaux pour 1878	586,044	1,264	2,789,201	9,854	20,323,098	116	301,246	296,467	.....	.....	
Augmentation *a*—Diminut. *d*	*d* 20,169	*d* 411	*d* 911,283	*d* 389	*d* 912,269	*a* 21	*a* 22,814	*a* 20,489	.....	.....	
Compagnies américaines.											
Ætna	307,847	935	1,386,600	7,753	9,289,325	79	131,883	117,246	32,148	Aucune.	31 déc. 1879.
*Connecticut	145,734	Aucune.	Aucune.	1,850	3,837,017	19	78,939	95,225	Aucune.	25,000	31 déc. 1879.
Equitable	180,327	475	1,285,500	2,212	5,266,992	19	38,785	46,700	11,585	Aucune.	31 déc. 1879.
Metropolitan	35,977	45	77,500	547	1,206,182	4	6,000	4,000	2,000	Aucune.	31 déc. 1879.
*National	12,651	Aucune.	Aucune.	590	668,026	4	850	4,280	570	Aucune.	31 déc. 1879.
*New York	130,914	Aucune.	Aucune.	1,627	4,209,975	28	36,960	40,526	4,786	2,000	31 déc. 1879.
*North Western	36,235	Aucune.	Aucune.	665	1,052,814	6	10,200	12,200	Aucune.	Aucune.	31 déc. 1879.
*Phœnix de Hartford	88,733	Aucune.	Aucune.	2,712	2,230,638	16	27,769	31,869	3,000	1,500	31 déc. 1879.
Travelers'	89,691	215	336,150	2,203	3,072,782	7	10,930	11,085	Aucune.	Aucune.	31 déc. 1879.
Union Mutual	91,691	167	277,850	1,746	2,732,914	29	43,704	48,633	11,271	2,000	31 déc. 1879.
11*United States	1,707	Aucune.	Aucune.	28	49,665	Aucune.	Aucune.	Aucune.	Aucune.	Aucune.	31 déc. 1879.
Totaux pour 1879	1,121,537	1,837	3,363,600	21,933	33,616,330	211	386,020	411,764	.....	.....	
Totaux pour 1878	1,197,535	2,347	3,871,998	22,792	36,016,818	200	372,834	452,408	.....	.....	
Augmentation *a*—Diminut. *d*	*d* 75,998	*d* 510	*d* 508,398	*d* 859	*d* 2,400,518	*a* 11	*a* 13,186	*d* 40,644	.....	.....	

RÉCAPITULATION.

7. Compagnies canadiennes	919,345	3,723	6,112,706	21,655	33,246,543	148	238,114	220,769	.....	.....
18. Compagnies britanniques	565,875	853	1,877,918	9,465	19,410,829	137	324,060	316,956	.....	.....
11. Compagnies américaines	1,121,537	1,837	3,363,600	21,933	33,616,330	211	386,020	411,764	.....	.....
Totaux pour 1879	2,606,757	6,413	11,354,224	53,053	86,273,702	496	948,194	949,489	.....	.....
Totaux pour 1878	2,610,677	6,896	12,169,755	50,898	84,996,502	464	933,346	979,674	.....	.....
Augmentation *a*—Diminution *d*	*d* 3,920	*d* 483	*d* 815,531	*a* 2,155	*a* 1,277,200	*a* 32	*a* 14,848	*d* 30,185	.....	.....

* Ces compagnies ont cessé de faire de nouvelles opérations au Canada.

† Ces totaux comprennent la *Scottish Provident* pour 1878.

MONTANTS des assurances sur la vie terminées selon le cours naturel ou par abandon, et périmées, durant l'année 1879.

—	Montant des assurances				Total des assurances abandonnées et périmées.
	Terminées par le décès de l'assuré.	Expirées.	Abandonnées.	Périmées.	
Compagnies canadiennes.	$	$	$	$	$
Canada	152,021	35,100	222,096	1,055,664	1,277,760
Des Citoyens	9.000	2,000	76,396	76,284	152,680
Confédération	35,528	1,250	183,873	597,890	781,763
Mutuelle	6,300	1,000	75,098	177,102	252,200
Mutuelle de l'Ontario	11,500	Aucune.	24,234	174,165	198,399
Soleil	18,000	2,000	157,915	807,900	965,815
Toronto	1,000	Aucune.	14,549	47,938	62,487
Totaux pour 1879	233,349	41,350	754,161	2,936,943	3,691,104
Totaux pour 1878	259,266	61,050	771,379	2,947,047	3,718,426
Augmentation *a* ; Diminut. *d*	*d* 25,917	*d* 19,700	*d* 17,218	*d* 10,104	*d* 27,322
Compagnies britanniques.					
Briton Life	2,000	Aucune.	4,350	52,600	56,950
*Briton Medical	9,828	1,217	20,625	35,263	55,888
Commercial Union	22,781	2,920	43,416	73,730	117,146
*Edinburgh	1,460	3 407	18,596	7,057	25,653
*Life Association of Scotland	76,699	16,303	165,877	80,607	246,484
Liverpool & London & Globe	1,000	7,673	7,522	35,547	43,069
London and Lancashire	19,395	675	85,432	505,600	591,032
London Assurance	1,848	Aucune.	Aucune.	5,353	5,353
North British and Mercantile	33,057	16,000	26,866	4,000	30,866
*Positive	Aucune.	Aucune.	3,500	Aucune.	3,500
Queen	6,000	Aucune.	5,998	17,974	23,972
Reliance	5,217	500	32,788	653,300	686,088
Royal	20,068	487	13,830	Aucune.	13,830
*Scottish Amicable	12,412	Aucune.	14,065	7,300	21,365
*Scottish Provident	3,407	664	7,019	2,920	9,969
*Scottish Provincial	13,059	5,512	29,199	5,908	35,107
Standard Life	57,836	Aucune.	104,303	333,973	438,276
Star	21,982	Aucune.	5,597	35,527	41,124
Totaux pour 1879	308,049	55,358	589,013	1,856,659	2,445,672
†Totaux pour 1878	302,277	29,990	395,574	1,251,982	1,647,556
Augmentation *a* ; Diminut. *d*	*a* 5,772	*a* 25,368	*a* 193,439	*a* 604,677	*a* 798,116
Compagnies américaines.					
Ætna	78,119	57,764	86,435	563,848	650,283
*Connecticut	64,486	14,453	.....	.....	194,065
Equitable	37,585	1,200	128,155	1,165,050	1,293,205
Metropolitan	6,000	Aucune.	Aucune.	217 500	217,500
*National	650	200	.....	.....	123,581
*New York	23,742	15,863	.....	.....	373,770
*North Western	10,000	1,983	16,950	130,061	147,011
*Phœnix Mutual	21,769	6,000	.....	.....	244,149
Travelers	9,930	1,000	137,079	217,538	354,617
Union Mutual	30,965	19,308	70,213	308 000	378,213
*United States	Aucune.	4,000	38,810	Aucune.	38,810
Totaux pour 1879	283,246	121,771	.....	.....	4,015,204
Totaux pour 1878	335,772	75,463	.....	.....	6,063,930
Augmentation *a* ; Diminut. *d*	*d* 52,526	*a* 46,308	.....	.....	*d* 2,048,726

* Ces compagnies ont cessé de faire de nouvelles opérations au Canada.
† Ces totaux comprennent la *Scottish Provident* pour 1878.

LISTE des comp. d'assur. autorisées à faire des opérations au Canada, en vertu des Actes d'Assur. de 1875 et 1877, 1er juillet 1880.

Nom de la compagnie.	Principal agent pour la réception des significations de pièces et d'avis.	Dépôts entre les mains du receveur-général.		Genre d'assurances autorisé.
		Valeur au pair.	Valeur autorisée.	
		$ cts.	$ cts.	
La Cie Canadienne d'assurances contre les accidents.....	Edward Rawlings, gérant, Montréal.....	23,783 00	20,000 00	Contre les accidents.
La Cie d'assur. contre l'inc. dite "Ætna," de Hartford..	Robert Wood, agent général, Montréal	100,071 00	97,771 00	Cont. l'inc. et sur la nav.
La Cie d'assurances sur la vie dite "Ætna," de Hartford	Wm. H. Orr, gérant, Toronto	195,000 00	195,000 00	Sur la vie.
La Cie d'assurances Agricole de Watertown, N.-Y	Jno. Fisher, agent en chef, Cobourg.	100,000 00	100,000 00	Contre l'incendie.
La Cie d'assurances dite "Anchor Marine"..... ..	Hugh Scott, agent, Toronto.....	56,000 00	50,400 00	Navigation intérieure.
La Cie d'assurances British America, Toronto.....	F. A. Ball, gérant, Toronto	61,000 00	54,900 00	Cont. l'inc. et sur la nav.
L'association sur la vie dite "Briton" (limitée).....	J. B. M. Chipman, agent en chef, Montréal.....	54,993 00	54,993 00	Sur la vie.
La Cie d'assur. maritime et contre l'incendie du Canada..	Chas. Cameron, gérant, Hamilton.....	53,400 00	50,000 00	Cont. l'inc. et sur la nav.
La compagnie de garantie du Canada.....	Edward Rawlings, gérant, Montréal.	57,133 00	51,000 00	Garantie.
La Cie d'assurances du Canada, sur la vie, Hamilton.....	A. G. Ramsay, gérant, Hamilton.....	60,000 00	54,000 00	Sur la vie.
L'association d'assur. canadienne dite "Steam Users"..	W. B. McMurrich, agent, Toronto	10,500 00	10,500 00	Sur les chaud. à vapeur.
La Cie d'assurances des Citoyens, du Canada.....	Gerald E. Hart, agent en chef, Montréal..... ..	56,000 00	50,400 00	Sur la vie et c. les accid.
do do do	Gerald E. Hart, agent en chef, Montréal.....	56,000 00	50.400 00	Cont. l'inc. et sur la nav.
La Cie d'assur. Commerciale Union de Londres, Angl....	Fred. Cole, agent général, Montréal.....	206,924 00	206,924 00	Cont. l'inc. et sur la vie.
L'ass d'ass. sur la vie dite "Confédération, du Canada..	J. K. Macdonald, directeur gérant, Toronto..	86,300 00	77,650 00	Sur la vie.
La Cie d'ass mar. et c. l'inc. dite "Dominion," Hamilton	F. R. Despard, gérant, Hamilton.....	50,000 00	50,000 00	Cont. l'inc. et sur la nav.
La société d'ass sur la vie dite "Equitable," E.-Unis, NY	R. W. Gale, gérant, Montréal.....	105,000 00	105,000 00	Sur la vie.
La compagnie d'assurances contre l'incendie et sur la vie dite "Guardian," Londres, Angleterre.	Robt. Simms et Cie., et Geo. Denholm, agents généraux, Montréal.	100,343 00	100,343 00	Contre l'incendie.
La Cie d'assurances contre l'incendie, de Hartford	Robt. Wood, agent général, Montréal.	85,840 00	100,000 00	do
La Cie d'assurances Impériale de Londres, Angleterre...	W. H. Rintoul, agent, Montréal.....	100,069 00	100,069 00	do
La Cie d'assurances dite "Lancashire".....	S. C. Duncan-Clark, agent en chef, Toronto.	100,000 00	100,000 00	do
La Cie d'ass. dite "Liverpool and London and Globe"..	G. F. C. Smith, agent en chef, Montréal..	160,033 00	145,530 00	Cont l'inc. et sur la vie.
La corporation d'assurances London, Angleterre..	R. H. Stephens et C. C. Foster, agents, Mont.	150,000 00	150,000 00	do
La Cie d'ass. sur la vie dite "London and Lancashire"..	William Robertson, gérant, Montréal,.....	110,000 00	110,000 00	Sur la vie.
La Cie d'ass. c. l'inc. dite "London and Lancashire"....	C. J. Spike, agent en chef, Halifax	102,200 00	102,200 00	Contre l'incendie.
La Cie de garantie et contre les accidents, dite "London"	A. T. McCord, fils, agent en chef, Toronto.....	53,533 33	53,533 33	Garantie et c. les accid.
La Cie d'ass. mutuelle sur les chaudières dite "London"	Wm. Rowland, agent, Toronto...	10,707 00	10,707 00	Sur les chaud. à vapeur.
La Cie d'assurances mutuelle contre l'incendie du Canada, London, Ontario.....	D. C. Macdonald, secrétaire, London.....	30,000 00	30,000 00	Contre l'incendie.
La Cie d'assurances maritimes des Marchands.	Jas. K. Oswald, gérant, Montréal.....	53,000 00	50,000 00	Navigation intérieure.
La Cie d'ass. sur la vie dite "Metropolitan," de N.-Y....	Thos. A. Temple, agent général, Saint-Jean, N.-B	100,000 00	100,000 00	Sur la vie.
L'association d'assur. mutuelle sur la vie, du Canada.....	J. Turner, président, Hamilton.....	90,084 00	81,075 00	do
La Cie d'assur. dite "North British and Mercantile".....	Macdougall et Davidson, agents gén , Mont'l	162,000 00	150,800 00	Contre l'inc. et sur la vie.
La Cie d'assurances Northern, d'Aberdeen et Londres...	Taylor, Frères, agents généraux, Montréal. ..	100,000 00	100,000 00	Contre l'incendie.

LISTE des compagnies d'assur. autorisées à faire des opérations au Canada, en vertu des Actes d'assur. de 1875 et 1877, etc.—*Suite.*

Nom de la compagnie.	Principal agent pour la réception des significations de pièces et d'avis.	Dépôt entre les mains du receveur-général.		Genre d'assurances autorisé.
		Valeur au pair.	Valeur acceptée.	
		$ cts.	$ cts.	
La société d'assur. c. l'inc. dite "Norwich Union"	Alexander Dixon, agent, Toronto	100,000 00	100,000 00	Contre l'incendie.
La Cie d'ass. mutuelle sur la vie, de l'Ontario	Wm. Hendry, gérant, Waterloo	56,157 00	50,541 00	Sur la vie.
La Cie d'ass. contre l'inc., dite "Phœnix," de Brooklyn	Robert Hampson, agent, Montréal	100,000 00	100,000 00	Cont. l'inc. et sur la nav.
La Cie d'ass. c. l'inc. dite "Phœnix," de Londres, Ang.	Gillespie, Moffat et Cie, agents gén., Mont'l.	100,297 00	100,297 00	Contre l'incendie.
La Cie d'assurances contre l'incendie, de Québec	J. G. Clapham, président, Québec	100,200 00	98,680 00	do
La Cie d'ass. sur la vie et c. l'inc., dite "Queen," Angl.	A. M. Forbes et H. J. Mudge, agents principaux, Montréal	151,100 00	151,100 00	Cont. l'inc. et sur la vie.
La Cie d'ass. Mut. sur la vie, dite "Reliance," Lond., A.	Fred. Stancliffe, secrétaire local, Montréal	110,000 00	110,000 00	Sur la vie.
La Cie d'assurances Royale Canadienne	Arthur Gagnon, secrétaire, Montréal	56,000 00	50,400 00	Cont. l'inc. et sur la nav.
La Cie d'assurances Royal	M. H. Gault et Wm. Tatley, agents principaux, Montréal	320,848 00	320,848 00	Cont. l'inc. et sur la vie.
La Cie d'assurances Scottish Imperial	Taylor, Frères, agents généraux, Montréal	103,825 00	101,275 00	Contre l'incendie.
La Cie d'ass. contre l'inc., dite "Sovereign," du Canada	John Maughan, fils., secrétaire, Toronto	100,939 00	90,846 00	do
La Cie d'ass. sur la vie dite "Standard," Ecosse	W. M. Ramsay, gérant, Montréal	171,000 00	153,900 00	Sur la vie.
La société d'ass. sur la vie, dite "Star," d'Angleterre	A. W. Lauder, trésorier principal, Toronto	100,343 00	100,343 00	do
La Cie d'ass. mut. sur la vie, dite "du Soleil," de Montréal	M. H. Gault, directeur général, Montréal	56,000 00	50,400 00	Sur la vie et c. les accid.
La Cie d'ass. sur la vie et Tontine, de Toronto	Arthur Harvey, gérant, Toronto	32,400 00	29,160 00	do do
La Cie d'ass. dite "Travelers," de Hartford, Connect.	Thomas Simpson, agent, Montréal	129,000 00	126,100 00	do do
La Cie d'assuranc. sur la vie "Mutual Union" du Maine.	Wm. Mulock, agent, Toronto	115,000 00	115,000 00	Sur la vie.
La Cie d'assurances de l'Ouest, Toronto	J. J. Kenny, directeur gérant, Toronto	57,700 00	51,930 00	Cont. l'inc. et sur la nav.

Les compagnies d'assurances sur la vie ci-dessous nommées, ayant cessé d'entreprendre des risques au Canada, sont autorisées en vertu de l'article 17 de "l'acte d'assurances refondu de 1877," à poursuivre toutes les opérations se rattachant aux polices émises avant le 31 mars 1878, et leurs dépôts sont applicables à ces polices, sauf les dispositions des actes d'assurances de 1868 et 1871.

Nom de la compagnie.	Principal agent pour la réception de significations de pièces et avis.	Dépôt entre les mains du receveur-général.		Genre d'ssurances autorisé.
		Valeur au pair.	Valeur acceptée.	
		$ cts.	$ cts.	
L'Ass.méd. et gén. sur la vie dite "Briton," Londres, Ang.	Jas. B. M. Chipman, gérant, Montréal	100,343 00	100,343 00	Sur la vie.
La Cie d'assurances sur la vie dite Connecticut Mutual, de Hartford, Conn., E -U	Robt. Wood, agent-général, Montréal	140,000 00	140,000 00	Sur la vie.
La Cie. d'assurances sur la vie d'Edimbourg	David Higgins, agent principal, Toronto	150,515 00	150,515 00	Sur la vie.
L'Association d'assurances sur la vie, d'Ecosse	George W. Ford, agent principal, Montréal	150,000 00	150.000 00	Sur la vie.
La Cie d'ass. sur la vie Nationale, des E.-U. d'Amérique.	Thos. C. Livingston, Hamilton	100,000 00	100,000 00	Sur la vie.
La Cie. d'assurances sur la vie, de New-York	F. W. Campbell, M.D., procureur, Montréal	100,000 00	100,000 00	Sur la vie.
La Cie. d'assurances sur la vie dite "North Western," de Milwaukee, E.-U	M. W. Mills, agent principal, Toronto	100,000 00	100,000 00	Sur la vie.
La Cie. d'ass. sur la vie "Phœnix Mutual," Hartford	A. R. Bethune, agent-général, Montréal	105,000 00	105,000 00	Sur la vie.
La Cie. d'assurance sur la vie dite "The Positive Government Security" (limitée), Angleterre	John Taylor, secrétaire, Montréal	15,707 00	15,707 00	Sur la vie.
La Cie. d'assur. sur la vie dite "Scottish Amicable,"	Geo. Wm. Ford, agent-général, Montréal	150,000 00	150,000 00	Sur la vie.
L'Institution "Scottish Provident"	R. A. Ramsay, procureur, Montréal	100,343 00	100,343 00	Sur la vie.
La Cie. d'assurances "Scottish Provincial"	George W. Ford, secrétaire, Montreal	150,790 00	150,790 00	Sur la vie.
La Cie. d'assurances sur la vie, "United States"		70,000 00	70,000 00	Sur la vie.

NOTE.—La compagnie d'assurances sur la vie dite "Atlantic," d'Albany, New-York, est entre les mains d'un receveur dans l'Etat de New-York, elle a été déclarée insolvable et un syndic a été nommé par la cour de Chancellerie de l'Ontario, T. W. Taylor, écr., Toronto. Le dépôt entre les mains du Receveur-Général consiste en effets canadiens $80,292, et en intérêts perçus en argent $14,452 68.

La compagnie d'assurances sur la vie, dite "Globe Mutual," de New-York, a été déclarée insolvable aux Etats-Unis et au Canada, et Jas. D. Fish, de New-York, a été nommé receveur par les cours des Etats-Unis, et W. C. Wells, de Montréal, a été nommé syndic par la Cour Supérieure de Montréal, pour les opérations faites au Canada. Le dépôt fait par la compagnie entre les mains du gouvernement, $100,000 en effets des Etats-Unis, a été, par ordre de la dite Cour Supérieure, délivré aux banquiers de cette cour.

La compagnie d'assurances agricole d'Ottawa a ré-assuré tous ses risques dans la compagnie d'Assurances agricole de Watertown, N.-Y. Le dépôt entre les mains du gouvernement est de $5,000 en espèces.

La compagnie d'assurances contre l'incendie Nationale de Montréal a cessé ses opérations, et a ré-assuré ses risques en cours dans la compagnie d'assurances dite la "Sovereign," de Toronto ; le gouvernement retient encore le dépôt de la compagnie, $56,000 au pair.

La compagnie d'assurances "Scottish Commercial" a cessé ses opérations, et a ré-assuré ses risques en cours dans la compagnie d'assurances Lancashire : le gouvernement retient encore le dépôt de la compagnie, $107,923 au pair.

BUREAU DU SURINTENDANT DES ASSURANCES,
OTTAWA, 1er juillet 1880.

J. B. CHERRIMAN,
Surintendant des assurances.

ETATS

FOURNIS PAR LES

COMPAGNIES D'ASSURANCES

CONTRE

L'INCENDIE

ET LES RISQUES DE LA

NAVIGATION INTERIEURE

EN CONFORMITÉ DES ACTES D'ASSURANCES DE 1875 ET 1877.

LISTE DES COMPAGNIES

AUTORISÉES A FAIRE DES OPÉRATIONS D'**ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE** AU CANADA, PENDANT L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1879

Compagnie d'assurances *Ætna*, de Hartford, Conn.
Compagnie d'assurances Agricole, de Watertown, N.Y.
Compagnie d'assurances *British America*, Toronto,
Compagnie d'assurances contre l'incendie et maritime du Canada, Hamilton.
Compagnie d'assurances des Citoyens, Canada.
Compagnie d'assurances *Commercial Union*, de Londres, Angleterre.
Compagnie d'assurances contre l'incendie et maritime, dite *Dominion*, Hamilton.
Cie. d'assurances contre l'incendie et sur la vie, dite *Guardian*, Londres, Angl.
Compagnie d'assurances contre l'incendie dite *Hartford*, Hartford, Conn.
Compagnie d'assurances *Imperial*, de Londres, Angleterre.
Compagnie d'assurances *Lancashire*.
Compagnie d'assurances *Liverpool and London and Globe*.
Compagnie d'assurances *London*.
Compagnie d'assurances Mutuelle contre l'incendie du Canada, London, Ont.
Compagnie d'assurances Nationale, Montréal.
Compagnie d'assurances *North British and Mercantille*.
Compagnie d'assurances *Northern*, d'Aberdeen et Londres.
Compagnie d'assurances *Phenix*, de Brooklyn.
Compagnie d'assurances contre l'incendie *Phenix*, de Londres, Angleterre.
Compagnie d'assurances contre l'incendie de Québec.
Compagnie d'assurances contre l'incendie et sur la vie, dite Queen, Angleterre.
Compagnie d'assurances Royale Canadienne.
Compagnie d'assurances *Royal*, d'Angleterre.
Compagnie d'assurances *Scottish Commercial*, Glasgow.
Compagnie d'assurances *Scottish Imperial*.
Compagnie d'assurances contre l'incendie dite *Sovereign*, Canada.
Compagnie d'assurances de l'Ouest, Toronto.

LISTE DES COMPAGNIES

AUTORISÉES A FAIRE DES OPÉRATIONS D'ASSURANCES CONTRE LES RISQUES DE LA **NAVIGATION INTÉRIEURE** AU CANADA, PENDANT L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Compagnie d'assurances *Ætna*, de Hartford, Connecticut.
Compagnie d'assurances *Anchor Marine*, Toronto.
Compagnie d'assurances *British America*, Toronto.
Compagnie d'assurances contre l'incendie et sur la marine du Canada, Hamilton.
Compagnie d'assurances des Citoyens du Canada.
Compagnie d'assurances contre l'incendie et maritime, dite *Dominion*, Montréal.
Compagnie d'assurances maritime des Marchands du Canada, Montréal.
Compagnie d'assurances *Phenix*, de Brooklyn.
Compagnie d'assurances Royale Canadienne, Montréal.
Compagnie d'assurances de l'Ouest, Toronto.

COMPAGNIE D'ASSURANCES *ÆTNA*, DE HARTFORD, CONN., E-U.

ETAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—LUCIUS J. HENDEE. | *Secrétaire*—JOTHAM GOODNOW.

Siége social—Hartford, Conn. Constituée en corporation en juin 1819.

Bureau principal au Canada—Montréal. | *Agent principal*—ROBT. WOOD.

(*Opérations commencées au Canada en* 1821.)

CAPITAL.

Capital autorisé	$5,000,000 00
Capital souscrit et payé en argent,	3,000,000 00

ACTIF AU CANADA.

Effets, débentures, etc., possédés par la compagnie, savoir :

	Valeur au pair.	Valeur vénale.
Effets canadiens	$ 5,070 69	$ 5,070 69
Effets de la corporation de Montréal	13,000 00	13,390 00
Débentures do	10,000 00	10,300 00
do des Etats-Unis à 4 pour cent	22,000 00	22,687 50
do do 4½ do	50,000 00	53,062 50
Total, valeur au pair et valeur vénale	$100,070 69	$104,510 69

Reporté à la valeur vénale	$104,510 69
Les effets, etc., énumérés ci-dessus sont déposés entre les mains du receveur général.	
Déposé à la banque de Montréal à Ottawa	5,239 96
Soldes des agents	8,536 18
Total de l'actif au Canada	$118,286 83

PASSIF AU CANADA.

Chiffre net des pertes établies mais dont le montant n'est pas encore dû	$3,050 00	
Montant total net des réclamations d'indemnités non réglées au Canada		$ 3,050 00
Réserve des primes non-acquises pour tous les risques en cours au Canada		40,206 64
Total du passif au Canada		$43,256 64

REVENU AU CANADA.

Total brut de l'argent reçu pour primes	$120,277 28	
A déduire les réassurances, rabais et ristournes	9,744 02	
Montant total net de l'argent reçu pour primes au Canada		$110,533 26
Reçu pour intérêt et dividendes		2,455 10
Revenu total en argent au Canada		$112 988 36

ÆTNA—Suite.

EMPLOIS AU CANADA.

Payé durant l'année sur sinistres (incendie) survenus les années précédentes (portés dans le dernier état à $5,675 00)	$ 3,650 00	
Payé sur sinistres (incendie) survenus durant l'année	83,489 40	
Total net payé durant l'année sur sinistres (incendie)		$87,139 40
Payé pour commission ou courtage		13,089 88
do taxes au Canada		167 82
do dépenses générales		1,819 73
Total des emplois d'argent au Canada		$102,666 83

RISQUES ET PRIMES.

Risques contre l'incendie au Canada.	Montant. $	Primes. $ cts.
Total des polices en vigueur à la date du dernier état	8,375,550	98,536 50
Délivrées durant l'année, (nouvelles et renouvelées)	12,076,730	120,277 28
Total	20,452,280	218,813 78
A déduire—polices éteintes	12,560,172	131,169 68
Total des polices en vigueur à la fin de l'année	7,892,108	87,644 10
A déduire—les réassurances	666,978	7,430 82
Total net des polices en vigueur le 31 déc. 1879	7,225,130	80,213 28
Risques de la navigation intérieure au Canada.		
Total des polices en vigueur à la date du dernier état (Toutes terminées.)	54,600	2,430 00

Nombre total des polices en vigueur au Canada à cette date (non rapporté.)
Montant total net des polices en vigueur $7,225,130 00
Total des primes sur ces polices 80,213 28

Signé et attesté sous serment, le 12 janvier 1880, par

ROBERT WOOD.

(Reçu le 14 janvier 1880.)

ÉTAT GÉNÉRAL, 31 DÉCEMBRE 1879.

ACTIF.

Biens-fonds, non hypothéqués	$365,000 00
Argent en caisse ou en banque	723,603 24
Argent en caisse chez les agents ou en route	388,767 61
Prêts sur obligations et hypothèques	85,070 00
Prêts sur garanties collatérales	4,080 00
Effets et débentures, valeur vénale	5,509,718 44
Intérêts en cours	1,985 20
Total de l'actif	$7,078,224 49

ÆTNA—Fin.

PASSIF.

Pertes établies mais dont la somme n'est pas encore due	$ 66,941 59
Réclamations pour pertes non établies, en litige, ou dont il devra être justifié	133,174 30
Toutes autres réclamations contre la compagnie pour ristournes, commissions, etc	48,584 21
Chiffre des primes non acquises	1,058,546 07
Total du passif	$1,307,246 17

Signé et attesté sous serment, par

LUCIUS J. HENDEE,
Président.

JOTHAM GOODNOW,
Secrétaire.

HARTFORD, 1er janvier 1880.

COMPAGNIE D'ASSURANCES AGRICOLE DE WATERTOWN, N.-Y.

ETAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—JOHN A. SHERMAN. | *Secrétaire*—ISAAC MUNSON.

Siége social—Watertown, N.-Y.

Agent au Canada—JOHN FISHER. | *Bureau principal au Canada*—Coboarg, Ont.

Organisée ou constituée en corporation en février 1853 ; opérations commencées au Canada, le 1er octobre 1878, en se chargeant des risques en cours de la compagnie d'assurances Agricole du Canada, insolvable.

CAPITAL.

Fonds social autorisé, souscrit et payé en argent	$200,000 00

ACTIF AU CANADA.

Immeubles		$ 1,100 00
Bons enregistrés 4 pour cent des Etats-Unis, déposés entre les mains du receveur général—valeur au pair $100,000 ; valeur vénale		$103,000 00
Argent en caisse au bureau principal au Canada		1,274 91
Argent en banques, savoir :		
Caisse d'épargnes du gouvernement	$5,000 00	
Caisse d'épargnes de la cité et du district de Montréal	223 24	
Total		5,233 24
Soldes des agences		2,031 88
Montant des primes en caisse sur lesquelles les polices ont été émises au Canada		7,428 24
Total de l'actif au Canada		$120,068 27

PASSIF AU CANADA.

Montant net des indemnités réclamées mais non établies	$ 5,760 00
Réserve de primes non-acquises pour tous les risques en cours au Canada.	48,112 64
Total du passif au Canada	$53,872 64

REVENU AU CANADA.

Total brut de l'argent reçu pour primes	$91,250 06	
Moins, les réassurances, rabais et ristournes	1,471 34	
Total net de l'argent reçu pour primes		$89,778 72
Reçu pour dividendes sur effets		2,373 27
Total du revenu en argent au Canada		$92,151 99

EMPLOIS AU CANADA.

Total net payé sur sinistres durant l'année	$34,325 45
Commissions ou courtage	4,827 13
Appointements, émoluments et tous autres frais du personnel au Canada	9,469 09
Taxes au Canada	45 40
Total des emplois au Canada	$48,667 07

AGRICOLE DE WATERTOWN—*Suite.*

RISQUES ET PRIMES.

	No.	Montant.	Primes.
Montant brut des polices en vigueur	.....	$18,214,383	$39,307 92
Polices délivrées pendant l'année (nouvelles)	3,331	2,725,307	28,750 60
Ré-assurées de la compagnie d'assurances Agricole d'Ottawa	.....	20,262,060	62,500 00
Total	.....	$41,201,750	$130,557 98
A déduire, polices éteintes	.....	16,959,826	22,210 38
Montant brut et net des polices en vigueur le 31 décembre 1879	.....	$24,241,924	$108,347 60

Nombre total des polices en vigueur au Canada, à cette date. Non rapporté.

Montant net des polices en vigueur	$24,241,924 00
Total des primes sur ces polices	108,347 60

Signé et attesté sous serment ce 28 février 1880, par

JOHN FISHER.

(Reçu le 1er mars 1880.)

OPÉRATIONS GÉNÉRALES JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1879.

(*Telles que rapportées au surintendant des assurances de l'Etat de New-York.*)

ACTIF.

Immeubles	$161,957 10
Prêts sur obligations et hypothèques	449,777 31
Intérêt échu et en cours sur ces prêts hypothécaires	18,891 82
Effets et actions possédés par la compagnie, valeur au pair $259,000; valeur vénale	264,430 00
Intérêt dû et en cours sur ces effets et actions	2,026 34
Prêts sur effets donnés en garantie collatérale, etc., valeur au pair $82,000; valeur vénale $108,128; somme prêtée	61,668 58
Intérêt dû et en cours sur ces prêts	3,756 12
Argent en caisse et en banque	116,688 35
Total brut des primes en cours de perception	82,916 25
Effets à recevoir	25,175 86
Total de l'actif	$1,187,287 73

PASSIF.

Montant net des sinistres impayés	$ 49,601 50
Primes non-acquises	702,395 92
Dividendes aux actionnaires restant impayés	136 50
Total du passif, à l'exclusion du capital	$752,133 92
Capital versé en argent	$200,000 00
Excédant net disponible en sus du passif et du capital social	235,153 81

AGRICOLE DE WATERTOWN—*Fin.*

REVENU.

Montant net de l'argent reçu pour primes	$537,801 68
Reçu pour intérêts et dividendes	52,747 40
do loyers	3,749 61
Total du revenu en argent	$594,298 69

EMPLOIS.

Montant net payé sur sinistres	$297,012 99
Dividendes payés aux actionnaires	20,132 00
Commission ou courtage	99,316 80
Appointements, rétributions, etc	75,124 08
Taxes	8,400 00
Divers	60,809 39
Total des emplois d'argent	$560,795 26

RISQUES ET PRIMES.

Montant des polices délivrées pendant l'année	$85,681,095 00
Montant de ces primes	578,403 51
Montant net en vigueur à la fin de l'année	186,676,082 00
Montant de ces primes	1,377,575 06

JOHN A. SHERMAN,
Président.

ISAAC MUNSON,
Secrétaire.

WATERTOWN, 24 février 1880.

COMPAGNIE D'ASSURANCES DITE *ANCHOR MARINE.*

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—L'hon. sir W. P. HOWLAND, C.C.M.G. | *Secrétaire et agent*—HUGH SCOTT.

Bureau principal—Church Street, Toronto.

(Constituée en corporation, 35 Vic., c. 103. 11 juin 1872. Opérations commencées au Canada, 31 mars 1874.)

CAPITAL.

Montant du capital social autorisé	$500,000 00
Montant souscrit	478,100 00
Montant payé en argent	49,055 00

(*Pour la liste des actionnaires, voir l'annexe.*)

ACTIF.

Prêts sur obligations et hypothèques sur lesquels il n'est pas dû plus d'un an d'intérêt, garantis par première hypothèque sur biens-fonds	$4,000 00
Prêts comme ci-dessus sur lesquels jugement a été obtenu	6,175 65
Intérêts en cours et impayés sur ces prêts	174 00

Effets possédés par la compagnie.

	Valeur au pair.	Valeur vénale.
*Débentures de Cobourg	$5,000 00	$5,400 00
* do Milton	5,000 00	4,650 00
* do Streetsville	2,000 00	1,860 00
* do Saint-Thomas	5,000 00	4,650 00
* do Port-Hope	19,000 00	19,570 00
* do Orangeville	20,000 00	18,600 00
Cie de télégraphe Dominion, 20 actions de $50	1,000 00	700 00
Valeur au pair et valeur vénale	$57,000 00	$55,430 00

Argent déposé à la valeur vénale	$55,430 00
Argent déposé à la banque de l'Ontario	17,529 51
Intérêts en cours et impayés sur effets	356 00
Soldes des agents	5,977 19
Effets à recevoir	52,297 85
Montant échu sur ces effets, $648 95.	
Autre actif :—	
Divers débiteurs	$3,176 08
Sommes dues par d'autres compagnies	2,057 78
Réclamations de sauvetage	8,974 55
	14,208 41
Total brut de l'actif	$156,148 61

* Déposées entre les mains du receveur général.

ANCHOR MARINE—Suite.

Sommes à déduire pour créances et garanties mauvaises ou douteuses, savoir :—

Effets à recevoir	$150 00	
Divers débiteurs	350 00	
		500 00
Total de l'actif		$155,648 61

PASSIF.

Montant net des réclamations établies mais non encore échues :—

Navigation intérieure	$ 460 00	
Risques maritimes	4,070 00	
		$4,530 00

Montant net des réclamations non établies :—

Navigation intérieure (dont $304.66 sont pour 1878)	$2,540 00	
Risques maritimes (dont $315.30 sont pour 1878)	20,430 00	
		$22,970 00

Montant net des réclamations contestées : —

Portées devant les tribunaux—risques maritimes	$6,000 00	
Non-portées devant les tribunaux—risques maritimes	7,000 00	
		$13,000 00

(Sur lesquelles $5,000 sont pour 1877, et $8,000 pour 1878.)

Total net des réclamations d'indemnité non réglées au Canada		$40,500 00
Réserve des primes non acquises pour risques en cours au Canada, savoir :		
Navigation intérieure	$1.079 24	
Risques maritimes	28,794 65	
Total de la réserve des primes		$29,873 89

Autre passif, savoir :—

Divers créanciers	$15,694 60	
Montants dus par les autres compagnies	2,984 68	
Effets à payer	2,415 00	
Honoraires des directeurs	1,070 05	
Total		$22,164 87
Total du passif (à l'exclusion du capital)		$92,538 76
Capital social payé		$49,055 00
Excédant net disponible, en sus de tout passif et du capital social versé.		14,054 85

REVENU.

Risques de la navigation intérieure.

Total brut de l'argent reçu pour primes	$20,901 94
Total brut des recettes en argent sur effets acceptés en primes	2,810 89
Total de l'argent reçu pour primes	$23,712 83
Moins les ré-assurances, rabais et ristournes	4,967 33
Montant net de l'argent reçu pour primes	$18,745 50

Effets et billets reçus pendant l'année pour primes d'assurances de la navigation intérieure, encore impayés, $870.

ANCHOR MARINE—Suite.

Risques maritimes.

Total brut de l'argent reçu pour primes	$32,065 77	
Argent reçu sur effets et billets acceptés en paiements de primes	36,975 47	
Total brut de l'argent reçu pour primes	$69,041 24	
Moins les ré-assurances, etc.	16,771 86	
Montant net reçu en argent pour ces primes	$52,269 38	
Effets et billets reçus durant l'année pour primes d'assurances afférentes aux risques maritimes, encore impayés, $51,234.82.		
Total net reçu en argent pour primes		$71,014 88
Reçu pour intérêt sur obligations et hypothèques		519 22
Reçu pour intérêts et dividendes sur effets, etc.		5,716 70
Revenu total en argent		$77,250 80

EMPLOIS.

Risques de la navigation intérieure.

Payé durant l'année sur sinistres survenus les années précédentes (porté dans le dernier état à $2,700)	$4,262 58	
Moins reçu pour les ré-assurances	420 66	
Montant net payé sur ces sinistres	$3,841 92	
Payé sur sinistres survenus pendant l'année	$8,742 05	
Moins reçu pour les ré-assurances	357 75	
Montant net payé pour ces pertes	$8,384 30	
Total net payé durant l'année pour sinistres dans la navig. intérieure...		$12,226 22
do do do maritime....		59,102 91
(De ce montant $29,937.67 ont été encourus l'année précédente.)		
Montant des dividendes payés pendant l'année (à 10 pour cent.)		4,796 00
Payé ou alloué pour commission ou courtage		14,742 52
Appointements, émoluments et tous autres frais du personnel		4,000 00
Payé pour taxes et loyer		750 00
Paiements divers, savoir :—Frais de route, $225 ; échange, $50 ; télégraphie, $188 ; souscription aux registres, $177.56 ; audition et inspection, $279.09 ; impressions, livres, papeterie, frais de poste, menus frais, etc., $783.99 ; publicité, $233.30		1,936 94
Total des emplois d'argent		$97,554 59

RISQUES ET PRIMES.

Risques de la navigation intérieure.

	Nombre.	Montant.	Primes.
Polices en vigueur à la date du dernier état	31	$ 101,600	$ 3,652 02
Risques entrepris durant l'année	721	2,365,702	21,691 48
Total	752	2,467,302	25,343 50
A déduire—les risques éteints	736	2,394,227	22,267 01
Risques en vigueur à la fin de l'année (brut)	16	73,075	3,076 49
A déduire—les ré-assurances	.....	21,000	91 00
Total net en vigueur le 31 décembre 1879	16	52,075	2,158 49

ANCHOR MARINE—Fin.

Risques maritimes.

Polices en vigueur à la date du dernier état	132	$ 319,465	$19,451 87
Risques entrepris durant l'année.....	1,512	4,248,802	70,666 20
Total	1,644	4,568,267	90,118 07
A déduire—les risques éteints.....	1,451	3,956,983	57,609 64
Risques en vigueur à la fin de l'année (brut).....	193	611,284	32,508 43
A déduire—les ré-assurances.....	.....	120,537	3,713 78
Total net en vigueur le 31 décembre 1879	193	490,747	28,794 65

Nombre total des polices en vigueur à cette date.....	209	
Montant total net des polices en vigueur.....		$542,822 00
Total des primes sur ces polices.....		30,953 14

Signé et attesté sous serment, le 21 février 1880, par

WM. P. HOWLAND,
Président.

HUGH SCOTT,
Secrétaire.

(Reçu le 24 février 1880.)

LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DITE *BRITISH AMERICA*.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Directeur—P. PATERSON. | *Gérant*—FRED. A. BALL.

Bureau principal—Toronto.

(Organisée et opérations commencées au Canada, 1833.)

CAPITAL.

Montant du capital-social autorisé, souscrit et payé en argent..... $500,000 00

(*Pour la liste des actionnaires, voir l'annexe.*)

ACTIF.

Valeur des immeubles (moins les charges) possédés par la compagnie, savoir :—

Nouvel édifice de la compagnie, coin des rues Front et Scott, Toronto, occupé comme bureaux et magasins.....	$112,790 09
Prêts sur obligations et hypothèques, sur lesquels il n'est pas dû plus d'un an d'intérêt, garantis par première hypothèque sur biens-fonds.....	17,145 00
Prêts comme ci-dessus sur lesquels il est dû plus d'un an d'intérêt et sur lesquels jugement n'a pas encore été obtenu—premières hypothèques.....	4,800 00
Intérêt échu et impayé sur ces prêts.....	2,095 27

Effets et actions possédés par la compagnie :—

	Valeur au pair.	Valeur vénale.
Débent. de la cité de Toronto } Déposées entre les mains du receveur général.....	$ 24,000 00	$ 24,460 00
do do Hamilton	6,000 00	5,400 00
do du vill. de Port Perry	11,000 00	9,900 00
do du comté de Middlesex	20,000 00	20,400 00
Débentures de la cité d'Hamilton.....	540 00	432 00
do de la ville de Sarnia.....	4,000 00	4,000 00
do du village de Yorkville.....	1,000 00	1,000 00
Débentures du township de Gwillimbury-Ouest.....	615 00	615 00
Effets de la banque d'Hamilton.....	3,500 00	3,465 00
do de la banque de Toronto.....	10,000 00	12,250 00
do du Canada, 4 pour cent, (£1,800 stg.).....	8,760 00	8,439 40
do de la cie. permanente de prêts et d'éparg. du Canada.	9,500 00	16,625 00
do de la compagnie de prêts et d'épargnes *Imperial*.....	5,000 00	5,250 00
do de la comp. de prêts et d'épargnes des Cultivateurs..	1,600 00	1,791 00
do de la comp. de placem. et d'épargnes de l'Ontario...	5,000 00	6,500 00
do de la comp. de prêts et d'épargnes de l'O. du Canada	6,200 00	9,114 00
do de la comp. de prêts et d'épargnes de Huron et Erié.	15,950 00	20,735 00
do de la compagnie du Crédit Foncier du Canada.....	2,820 00	3,666 00
do de la compagnie du Crédit Foncier et d'Epargnes...	15,120 00	21,924 00
Déposés aux Etats-Unis pour le bénéfice des porteurs de polices des Etats-Unis seulement :		
Bons du gouvernement des Etats-Unis.....	475,000 00	524,625 00
Effets du gouvernement fédéral.....	50,000 00	50,250 00
Dépôt, Etat du Mississippi.....	15,000 00	15,000 00
Effets de la Banque de Commerce du Canada.....	24,000 00	27,600 00
Effets de la Banque Fédérale.....	10,000 00	11,500 00
do de l'Ontario.....	11,800 00	8,378 00
do Fédérale.....	4,200 00	4,242 00
Effets de la compagnie permanente de prêts et d'épargnes du Canada.....	10,000 00	17,500 00
Effets de la compagnie de prêts et d'épargnes de Huron et Erié.....	25,000 00	32,500 00
Total, valeur au pair et valeur vénale...	775,605 00	867,561 40

Reporté à la valeur vénale.....	867,561 40
En caisse au bureau principal.....	50,837 10

BRITISH AMERICA—Suite.

Argent aux banques, comme suit :—		
Banque de Commerce du Canada	$50,042 73	
Banque de Montréal	12,963 01	
Banque d'Ecosse, Londres, Angleterre	7 056 22	
Total		70,061 96
Intérêt échu et impayé sur effets		14,503 11
Soldes des agents		135,498 63
Effets à recevoir		50,581 74
(Montant échu sur ces effets, non compris ci-dessus, $1,265 77.)		
Divers, savoir :—		
Mobilier de bureau	$6,422 21	
Articles sauvés et réclamations à toucher sur sinistres déjà payés	8,873 85	
Loyers échus et en cours	767 22	
		16,063 28
Total de l'actif		$1,341,937 58

PASSIF.

1. *Passif au Canada.*

Montant net des pertes rapportées ou supposées, mais non réclamées, savoir :—		
Assurances contre l'incendie	$8,937 34	
Risques de la navigation intérieure	688 95	
Risques maritimes (dont $1,100 sont survenus en 1878)	22,366 49	
Montant total des réclamations non-réglées au Canada		$31,992 78
Réserve des primes non-acquises pour tous les risques en cours au Canada, savoir :—		
Assurances contre l'incendie	$95,446 11	
Risques de la navination intérieure	128 00	
Risques maritimes	38,742 65	
Réserve totale des primes non-acquises pour risques au Canada		134,316 76
Dividendes déclarés et dus, mais impayés		1,591 83
do mais non encore dus		25,000 00
Commissions, etc., échues et en cours		500 00
Ré-assurance		1,239 84
Total du passif au Canada, à l'exclusion du capital social		$194,641 21

2. *Passif dans d'autres pays.*

Montant net des réclamations pour pertes établies mais non échues :—		
Risques de la navigation intérieure	$1,000 00	
Montant net des réclamations pour pertes non établies, et des pertes rapportées ou supposées, mais non réclamées :—		
Assurances contre l'incendie	109,351 51	
Montant net des pertes rapportées ou supposées, mais non réclamées :—		
Risques de la navigation intérieure	549 36	
Risques maritimes	1,500 00	
	2,049 36	
Montant net des réclamations contestées :—		
Devant les tribunaux—pertes par incendie	2,500 00	
Total net des réclamations d'indemnités non réglées dans les autres pays. (Sur cette somme $5,850 d'assurances contre l'incendie et $1,000 contre les risques de la navigation intérieure sont survenues en 1878.)		114,900 87

BRITISH AMERICA—Suite.

Réserve des primes non acquises, savoir :—		
Assurances contre l'incendie	$313,490 47	
Risques de la navigation intérieure	1,902 72	
Total		315,393 19
Dû et en cours pour commission, etc		26,353 34
Réassurances		1,252 36
Total du passif dans les autres pays		457,899 76
Total du passif (à part le capital social) dans tous les pays		652,540 97
Capital social payé		500,000 00
Excédant net disponible, en sus de tout le passif et du capital social payé.		189,396 61

REVENU.

Assurances contre l'incendie.	Au Canada. $ cts.	Dans les autres pays. $ cts.
Total brut de l'argent reçu pour primes	188,074 09	612,179 10
Total brut des recettes en arg. sur effets acceptés en primes	5,813 88	1,898 31
Total brut de l'agent reçu pour primes	193,887 97	614,077 41
A déduire, réassurances, rabais et ristournes	27,486 89	65,279 00
Montant net de l'argent reçu pour primes	166,401 08	548,798 41
Effets et billets reçus en paiement de primes pendant l'année, et non encore payés, $7,696.54.		
Risques de la navigation intérieure.		
Total brut de l'argent reçu pour primes	16,875 26	16,032 64
Total brut des recettes en arg. sur effets acceptés en primes	4,247 67	665 00
Total de l'argent reçu pour primes	21,122 93	16,697 64
A déduire, réassurances, etc	392 17	2,629 76
Montant net de l'argent reçu pour primes	20,730 76	14,067 88
Effets reçus durant l'année pour primes d'assurances contre les risq. de la navigat. intérieure, impayés, $4,531.43.		
Risques maritimes.		
Total brut de l'argent reçu pour primes	65,996 04	8,797 95
Total brut des recettes en arg., sur effets acceptés en primes	33,911 11	.....
Total brut de l'argent reçu pour primes	99,907 15	8,797 95
A déduire, réassurances, etc	36,449 44	115 14
Montant net de l'argent reçu pour primes	63,457 71	8,682 81
Total net de l'argent reçu pour primes	250,589 55	571,549 10

Total net de l'argent reçu pour primes dans tous les pays	822,138 65
Reçu pour intérêts sur obligations et hypothèques	1,689 49
" " et dividendes sur effets publics, et de toutes autres sources	38,633 95
Loyer	3,779 10
Articles sauvés	363 00
Total du revenu en argent	866,604 19

BRITISH AMERICA—Suite.

EMPLOIS.

Assurances contre l'incendie.	Au Canada. $ cts.	Dans les autres pays. $ cts.
Payé durant l'année sur sinistres survenus l'année précédente (portés dans le dernier état à $47,206.05)	3,808 77	46,741 62
Payé sur sinistres survenus durant l'année	101,477 52	276,150 78
A déduire, objets sauvés, frais de sauvetage et réassurances	3,482 54	13,106 29
Montant net payé sur ces sinistres	97,994 98	263,044 49
Total net payé durant l'année sur ces sinistres (incendie)	101,803 75	309,786 11
Risques de la navigation intérieure.		
Payé durant l'année sur sinistres survenus les années précédentes (portés dans le dernier état à $355.18)	2,065 77	.....
Payé sur sinistres survenus durant l'année	1,290 85	9,120 74
Total net payé durant l'année sur sinistres dans la navigation intérieure	3,356 62	9,120 74

Total net payé durant l'année sur sinistres par incendie et dans la navigation intérieure, savoir :—

Au Canada	$105,160 37	
Dans les autres pays	318,906 85	
Total		$424,067 22
Montant net payé durant l'année sur sinistres maritimes (Sur ce chiffre, $13,567.91 sont pour des sinistres de 1878.)		63,589 54
Payé en dividendes sur le capital social à 10 pour cent		49,920 74
Commission ou courtage		141,090 07
Appointements, émoluments et tous autres frais du personnel		33,405 84
Taxes		12,683 52
Dépenses diverses		57,264 39
Total des emplois d'argent		$782,021 32

BRITISH AMERICA—Fin.

RISQUES ET PRIMES.

	Au Canada.		Dans les autres pays.		Total dans tous les pays.	
	Montant.	Primes.	Montant.	Primes.	Montant.	Primes.
Assurances contre l'incendie.	$	$ cts.	$	$ cts.	$	$ cts.
Polices en vigueur à la date du dernier état (brut)	19,751,602	208,503 17	46,122,903	497,801 78	65,874,505	706,304 95
Déliv. pendant l'année—nouv. et renouvelées.	21,054,527	190,637 20	78,920,472	621,324 23	99,974,999	811,961 43
Total	40,806,129	399,140 37	125,043,375	1,119,126 01	165,849,504	1,518,266 38
Déd. des polic. éteintes.	19,628,957	186,522 25	58,507,587	495,992 68	78,136,544	682,514 93
En vigueur à la fin de l'année, (brut)	21,177,172	212,618 12	66,535,788	623,133 33	87,712,960	835,751 45
Déd. des réassurances	1,331,230	20,872 35	854,858	9,007 82	2,186,088	29,880 17
En vigueur le 31 décembre 1879, (net)	19,845,942	191,745 77	65,680,930	614,125 51	85,526,872	805,871 28
Risques de la navigation intérieure.						
Polices en vigueur à la date du dernier état, (brut)	62,683	313 41	195,450	3,606 29	258,133	3,919 70
Nouv. pol. dur. l'année.	4,106,868	21,452 77	4,075,560	15,854 36	8,182,428	37,307 13
Total	4,169,551	21,766 18	4,271,010	19,460 65	8,440,561	41,226 83
Déd. des polic. éteintes.	4,153,351	21,510 18	4,056,260	15,655 21	8,209,611	37,165 39
En vigueur le 31 décembre 1878, (brut)	16,200	256 00	214,750	3,805 44	230,950	4,061 44
Risques maritimes.						
Polices en vigueur à la date du dernier état, (brut)	323,497	28,776 00	.....	.....	323,497	28,776 00
P. déliv. pend. l'année	7,357,810	106,603 53	2,204,842	8,682 81	9,562,652	115,286 34
Total	7,681,307	135,379 53	2,204,842	8,682 81	9,886,149	144,062 34
Déd. des polic. éteintes.	7,170,719	95,529 41	2,204,842	8,682 81	9,375,561	104,212 22
En vigueur à la fin de l'année, (brut)	510 588	39,850 12	.....	.....	510,588	39,850 12
Déd. des réassurances	27,300	1,107 47	.....	.....	27,300	1,107 47
En vigueur le 31 décembre, (net)	483,288	38,742 65	.....	.....	483,288	38,742 65

Nombre total des polices en vigueur à cette date.—*Non rapporté.*
Montant net des polices en vigueur..... $86,241,110 00
Total des primes sur ces polices..... 848,675 37

Signé et attesté sous serment, 20 février 1880, par

P. PATERSON,
Directeur.

FRED. A. BALL,
Gérant.

(Reçu le 23 février 1880.)

ÉTAT DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES AGRICOLE DU CANADA, FOURNI PAR LES SYNDICS ROSS, FISH ET DUMESNIL.

MONTRÉAL, 31 décembre 1879.

La liste des effets reste semblable à celle fournie le 31 décembre 1877.

La compagnie s'est déclarée insolvable le 10 mai 1878 en vertu d'un acte spécial du parlement. Philip S. Ross, William T. Fish et George H. Dumesnil étant nommés syndics conjoints.

Les risques en cours de la compagnie ont été réassurés le premier jour d'octobre 1878 dans la Compagnie d'Assurances Agricole de Watertown, E.-U.

Montant supposé des risques en cours d'après les livres de la Compagnie d'Assurances Agricole du Canada	$20,000,000 00
Montant des primes de réassurances convenues et payées depuis par la Compagnie d'Assurances Agricole du Canada à la Compagnie d'Assurances Agricole de Watertown, E.U.	40,000 00

Deux dividendes de dix pour cent chacun ont été déclarés sur les réclamations pour pertes par incendie, contre la compagnie, et les dividendes qui ont été demandés ont été payés.

Montants déclarés: 1er, $8,070.39; 2me, $8,070.39. Payé jusqu'à date: 1er, $6,515.19; 2me, $5,651.29.

Un dividende de vingt-cinq pour cent sur les primes non acquises a été déclaré payé lorsqu'on l'a demandé. Aucun état de ceci n'a été imprimé. Le montant du dividende était $6,960.02, sur lequel ont été payés jusqu'à cette date $102.73.

EFFETS.

Capital appelé, d'après l'état antérieur, 31 décembre 1878, 30 pour cent.	$300,000 00
Appelé depuis, à 20 pour cent, savoir: 10 p. c., 10 p. c.	200,000 00
	$500,000 00

Montant perçu en argent jusqu'au 31 décembre 1878, tel que rapporté antérieurement	$204,116 97
Perçu depuis le 1er janvier au 31 décembre 1879	5,548 40
	$209,665 37

Les états suivants sont annexés :

(*a.*) Etat des recettes des syndics pour l'année commençant le 1er janvier 1879 et finissant le 31 décembre 1879.

(*b.*) Etat détaillé des dépenses générales.

(*c.*) Bilan actuel de la compagnie, indiquant l'état présent des affaires.

PHILIP ROSS,
WM. T. FISH,
G. H. DUMESNIL,

Syndics conjoints, Compagnie d'Assurances Agricole du Canada.

AGRICOLE DU CANADA—*Suite.*

RÉSUMÉ DE L'ARGENT PERÇU EN 1879.—RECETTES.

Banque Ville Marie, $29,115.09, moins $25,088.43		$4,030 86	
Paiements à compte du capital social—			
Reçu en argent	$5,522 15		
do sur effets à recevoir, avancés auparavant	26 25		
		5,548 40	
Effets à recevoir pour primes d'assurances perçues		115 92	
do pour fins générales		50 00	
Solde des agents perçus		332 44	
Intérêt perçu sur bons, etc., $1,056.11 moins $47.02		1,009 09	
Bons vendus—Longueuil	$5,740 00		
do Ely	2,200 00		
do Chambly	7,900 00		
		15,840 00	
Wm. Angus, à compte		312 50	
			27,239 21
Solde de l'année précédente			707 54
			$27,946 75

DÉBOURSÉS.

Pertes par incendie	$12,308 21	
Primes non-acquises	102 73	
Appointements, 1877, 1878, 1879	4,636 42	
Effets à recevoir	629 30	
Effets des directeurs	2,778 15	
Soldes des agents	550 00	
Loyer et taxes	398 77	
Frais de poste, télégrammes, etc	43 64	
Publicité, impressions et papeterie	469 02	
Dépenses générales	426 30	
Dépenses judiciaires	175 15	
Ré-assurances—Solde payée	5,420 71	
		27,938 40
Solde reporté à l'année prochaine		8 35
		$27,946 75

ETAT DÉTAILLÉ DES DÉPENSES EN GÉNÉRAL.

1879. Frais de route—Fish	60 00
do Mulholland	30 00
do Dumesnil	25 50
do W. Campbell, comme témoin	42 35
do W. Smith, examen des livres de Cobourg	50 00
do T. Bilodeau, établissement des pertes	25 00
Gaz	10 30
Frais judiciaires	16 50
Protet de Dewey	4 82
Diverses perceptions	4 68
Production de documents en cour	2 50
Commission sur la vente des bons	114 00
Herald, 2 années	12 00
Meubles, tapis	21 30
Divers	7 35
	$426 30

AGRICOLE DU CANADA—*Fin.*

ANNONCES

Globe, porteurs de polices	$ 7 20
Gazette	51 25
Canada Gazette	29 62
Cie. d'Imprimerie Canadienne	99 50
R. White	265 75
	$453 32

FRAIS JUDICIAIRES.

Frais, Dumas	$ 25 60
Lacoste *in re* Goff	105 40
Hoolaham	7 65
Duhamel et Cie	36 50
	$175 15

ACTIF.

Argent en caisse, $8.35, —en banque, $3,219.71		$ 3,228 06	
Solde des agents		26,471 84	
Compte de mobilier		500 00	
Effets à recevoir—billets de primes		6,133 48	
do en général		21,921 62	
Arrérages de capital social, y compris les nouveaux appels faits cette année, 20 pour cent, $95,856.78 et $200,000	$295,856 78		
Moins les frais de perception	5,522 15		
		290,334 63	
			$348,589 63

Réclamation sur les biens-fonds du président, en faillite, non évalué, $61,750.

PASSIF.

Pertes par incendie—réclamations d'après la feuille de dividende	$80,783 00		
Moins—payé sur deux dividendes	12,308 21		
		$68,474 79	
Pertes par incendie—réclamations contestées, et non portées devant les tribunaux		9,516 44	
Primes non-acquises, d'après la liste	$7,033 44		
Moins—dividendes payés	102 73		
		6,930 71	
Dividendes impayés aux actionnaires		455 35	
Effets à payer, et effets des directeurs		1,404 45	
Effets à recevoir, sous escompte, passés échéance		1,540 00	
Réclamations de diverses personnes—produites		14,956 62	
do do non-produites		2,582 00	
			105,860 36
Surplus			$242,729 27

COMPAGNIE D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE ET MARITIME DU CANADA.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—JOHN WINER. | *Directeur-gérant et secrétaire*—CHARLES CAMERON.

Bureau principal—Hamilton, Ontario.

Organisee—Charte de l'Ontario, 20 juillet 1875 ; charte fédérale, 20 juillet 1876.
(Opérations commencées au Canada le 1er septembre 1875.)

CAPITAL.

Capital social autorisé	$5,000,000 00
Capital souscrit	1,000,000 00
Capital versé en argent	96,750 00
Capital versé en billets	3,450 00

(*Pour la liste des actionnaires, voir l'annexe.*)

ACTIF.

Prêts sur obligations et hypothèques, sur lesquels il n'est pas dû plus d'un an d'intérêt, garantis par première hypothèque sur biens-fonds			155 00
Effets possédés par la compagnie :—	Valeur au pair.	Valeur vénale.	
365 actions de la Cie. Anglo-Canadienne de placement	$29,981 70	$31,806 70	
60 do do de crédit foncier, de banque et de plac.	2,519 20	2,579 20	
247 do de la banque d'Hamilton	13,600 00	13,254 50	
*Débentures de la ville de Windsor	12,000 00	11,280 00	
* do do Owen Sound	15,000 00	14,100 00	
* do do Walkerton	7,000 00	6,580 00	
Total, valeur au pair et valeur vénale	$80,100 90	$79,600 40	
Reporté à la valeur vénale			79,600 40
Argent en caisse au bureau principal			97 32
*Argent à la banque d'Hamilton			19,400 00
Intérêt en cours et impayé sur effets			2,319 92
Effets à recevoir			8,769 19
Montant échu et impayé sur ces effets, $1,769.19.			
Soldes des agents			10,818 88
Autre avoir de la compagnie :—			
Dépenses préliminaires, balance à solder d'ici à un an		$5,000 00	
Mobilier et garniture de bureau (y compris cartes d'assurances)		3,753 18	
Divers items dus à la compagnie		729 41	
Interêt en cours sur dépôt spécial et effets à recevoir		286 53	
			9,769 12
Reconnaissance d'effets			3,450 00
Actif brut			$134,379 83
A déduire le compte des dépenses préliminaires			5,000 00
Total de l'actif			129,379 83

* Déposées entre les mains du receveur-général.

INCENDIE ET MARITIME DU CANADA—*Suite.*

PASSIF.

Montant des pertes établies mais dont la somme n'est pas encore due—Inc.	$16,067 23	
do rapportées mais non établies—Incendie	4,462 00	
do contestées devant les tribunaux	2,500 00	
Total net des réclamations d'indemnité non réglées au Canada		23,029 33
Réserve des primes non acquises pour risques en cours au Canada—Incendie		74,288 15
Appointements, loyers, publicité, etc.		1,986 08
Argent emprunté de la banque d'Hamilton à 7 pour cent		21,395 70
Garantie donnée en effets de la Cie. Anglo-Canadienne, $29,000 00. Argent emprunté sur garantie de billets d'actions		2,350 00
Total du passif (à l'exclusion du capital)		123,049 26
Capital payé en argent et en billets		100,200 00

REVENU.

Assurances contre l'incendie.

Total brut de l'argent reçu pour primes	179,654 30	
A déduire, réassurances, rabais et ristournes	38,276 37	
Total net de l'argent reçu pour primes		141,377 93
Reçu en intérêts et dividendes		9,224 70
Total		150,602 63
Reçu sur appel de capital—paiement sur billets d'actions		550 00
*Revenu total en argent		151,152 63

EMPLOIS.

Assurances contre l'incendie.

Montant payé durant l'année sur sinistres (incendie) survenus les années précédentes (portés dans le dernier état à $16,797.14)	26,021 83
Moins, les réassurances	2,093 93
Montant net payé sur ces sinistres	23,927 90
Payé sur sinistres (incendie) survenus durant l'année	87,319 24
Moins, les réassurances	8,664 68
Montant net payé sur ces sinistres	78,654 56
Montant total net payé sur sinistres (incendie)	102,582 46

Risques de la navigation intérieure.

Montant payé durant l'année sur sinistres survenus les années précédentes (portés dans le dernier état à $1,733.08)	1,733 08

* Cet état des recettes en argent comprend l'argent reçu et remplacé par des billets promissoires qui figurent dans l'actif sous le titre de "Effets à recevoir," au montant de $7,630.25, et une balance ouverte de $697.21.

INCENDIE ET MARITIME DU CANADA—*Fin.*

Total net payé durant l'année sur sinistres de la navigation intérieure		$104,315 54
Montant net payé durant l'année sur sinistres maritimes (survenus les années précédentes)		390 51
Commissions ou courtage et dépenses des agents		21,116 27
Appointements, émoluments, etc		4,777 97
Taxes		581 69
Paiements divers, savoir :—		
Déboursés du bureau principal et des agences, y compris loyer, papeterie, impressions, publicité, frais de poste, frais judiciaires et autres dépenses	$7,821 65	
Vérification et inspection, y compris le traitement de l'inspecteur, frais de route, etc	3,190 52	
Intérêt	3,159 96	
Mobilier et garniture de bureaux	1,370 20	
		15,542 33
Total des emplois d'argent		$146,724 31

RISQUES ET PRIMES.

Assurances contre l'incendie au Canada.	Montant.	Primes.
Polices en vigueur à la date du dernier état	$9,413,585	$130,941 17
Délivrées durant l'année, (nouvelles et renouvelées)	12,443,690	160,538 09
Total	21,857,275	291,479 26
A déduire—police éteintes	10,158,306	126,049 42
Total brut des polices en vigueur à la fin de l'année	11,698,969	165,429 84
A déduire—les réassurances	1,106,379	16,853 54
Total net des polices en vigueur le 31 décembre 1879	10,592,590	148,576 30

Nombre total des polices en vigueur à cette date.—Non rapporté.

Montant total des polices en vigueur	$10,592,590 00
Total des primes sur ces polices	148,576 30

Signé et attesté sous serment, ce 21 février 1880, par

JOHN WINER,
Président,

CHARLES CAMERON,
Secrétaire.

(Reçu, le 22 février 1880.)

COMPAGNIE D'ASSURANCES DES CITOYENS DU CANADA.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—SIR HUGH ALLAN. | *Secrétaire*—ARCHIBALD MCGOUN.

Agent—GERALD E. HART.

Bureau principal—179 rue St-Jacques, Montréal.
(Constituée en corporation, le 30 juin 1864; opérations commencées au Canada le 1er janvier 1865.)

CAPITAL.

Capital social autorisé	$2,000,000 00
do souscrit	1,188,000 00
do payé en argent	245,368 69

(*Pour la liste des actionnaires, voir l'annexe.*)

ACTIF.

(*Départements de l'incendie, des accidents et des garanties.*)

Valeur des immeubles de la compagnie, édifice de la compagnie, 179 et et 181 rue St-Jacques, Montréal			85,000 00
Prêts sur obligations et hypothèques, sur lesquels il n'est pas dû plus d'un an d'intérêt, garantis par première hypothèque sur bien-fonds.			3,000 00
Effets possédés par la compagnie, savoir:—	valeur au pair.	Valeur vénale.	
242 actions de la banque des Marchands, à 87½	$24,200 00	$21,175 00	
200 actions de la banque Métropolitaine	500 00	500 00	
10 actions de la Cie Provinciale de Prêts	500 00	250 00	
Effets déposés entre les mains du receveur-général, savoir:			
Débentures du havre de Montréal à 6½ pour 110.	54,000 00	59,400 00	
do do à 6 pour 104	2,000 00	2,080 00	
Total, valeur au pair et valeur vénale	$81,200 00	$83,405 00	
Reporté à la valeur vénale			83,405 00
Argent à la banque des Marchands du Canada, Toronto			7,397 83
Intérêt dû et impayé sur ces effets			3,630 00
do do emprunts			176 87
Soldes des agents			4,128 01
Effets à recevoir			4,143 19
Appels de fonds en voie de recouvrement			21,931 31
Comptes en suspens			2,889 22
Diverses créances dues à la compagnie			1,076 33
Autres actifs, y compris mobilier de bureau, plans, etc.			2,000 00
Total de l'actif (départ. de l'incendie, des accidents et des garanties)			$218,777 76

PASSIF.

(*Départements de l'incendie, des accidents et des garanties.*)

Département de l'incendie.

Montant net des réclamations d'indemnités produites, mais non établies		$7,175 00
Montant net des pertes contestées:—		
Devant les tribunaux	$6,768 00	
Non portées devant les tribunaux	2,000 00	
		8,768 00

DES CITOYENS—*Suite.*

Total net des réclamations pour pertes par incendie non réglées au Canada (Sur lesquelles $7,102 sont pour les années précédentes).		$15,943 00
Total de la réserve des primes non acquises pour risques en cours au Canada		49,039 01
Total		$64,982 01

Département des accidents.

Montant net des pertes réclamées mais non réglées	$ 60 00	
Fonds de réassurances	1,130 25	
Total		$1,190 25

Département des garanties.

Montant net des réclamations pour pertes non établies		$10,475 00	
Montant net des réclamations contestées :—			
Portées devant les tribuneaux (pertes antér. à 1879)	$22,077 00		
Non portées do do	2,390 00		
		24,467 00	
Montant total des réclamations en garantie non réglées		$34,942 00	
Fonds de ré-assurances		4,077 55	
Total			$39,019 55

Total du passif (pour réclamations non réglées et réserve) dans les départements de l'incendie, des accidents et des garanties	105,191 81
Emprunts garantis par biens-fonds	45,000 00
Intérêt en cours mais non échu de ces emprunts	940 68
Total du passif à l'exclusion du capital—départements de l'incendie, des accidents et des garanties	151,132 49
Capital versé en argent	245,368 69
Appels de fonds en voie de recouvrement	21,931 31
Total	267,300 00

Ce capital appartient aussi au département des assurances sur la vie.

REVENU.

(Département de l'incendie.)

Total brut de l'argent reçu pour primes	$103,604 84	
A déduire, ré-assurances, rabais et ristournes	13,887 12	
Montant net de l'argent reçu pour primes		89,717 72
Reçu pour intérêt		3,630 00
do do sur effets, etc		619 75
do loyers, etc		1,532 45
Total		95,499 92
Reçu par appel de capital		1,632 67
Total du revenu en argent		$97,132 59

DES CITOYENS—*Suite.*

EMPLOIS.

(*Département de l'incendie.*)

Payé durant l'année sur sinistres survenus les années précédentes (portés dans le dernier état à $4,452.02)	$ 4,908 54		
Moins, reçu pour ré-assurances	528 22		
Montant net payé sur ces sinistres		$ 4,380 32	
do sinistres survenus pendant l'année	68,872 66		
Moins, reçu pour ré-assurances	2,055 66		
Montant net payé sur ces sinistres		66,816 97	
Total net payé durant l'année sur sinistres (incendie)			$71,197 29
Commission ou courtage			9,522 35
Appointements, émoluments, et tous autres frais du personnel			7,271 77
Taxes et loyer			2,021 66
Intérêt			3,150 00
Divers paiements, savoir:—Frais de poste, agence de banques, télégrammes et frais de messagerie, $592.32; papeterie, publicité, impression et calendriers, $2,247.71; plans, $514.11; frais de route, $1,695.75; frais judiciaires, etc., $1,837.01; divers items, $1,015.61; bonus aux agents, $434.08			8,336 59
Total des emplois d'argent			$101,499 66

RISQUES ET PRIMES.

(*Assurances contre l'incendie au Canada.*)

	Nombre.	Montant.	Primes.
Polices en vigueur à la date du dernier état (brut)	4,294	$ 9,156,563	$ 96,096 26
Délivrées durant l'année—nouvelles et renouvelées	5,724	10,679,765	106,943 33
Total	10,118	19,836,328	203,039 59
A déduire—polices éteintes	4,699	9,954,426	104,096 92
En vigueur à la fin de l'année	5,319	9,881,902	98,942 67
A déduire les ré-assurances		750,129	9,089 71
En vigueur le 31 décembre 1879 (net)	5,319	9,131,773	89,852 96

Nombre total des polices (incendie) en vigueur à cette date, 5,319.

Montant total net des polices en vigueur	$9,131,773 00
Total des primes sur ces polices	89,852 96

DÉPARTEMENTS DES ACCIDENTS.

Nombre et montant des polices délivrées durant l'année, nouvelles et renouvelées, 460	$893,000 00
Montant des primes sur ces polices	4,108 90
Nombre et montant des polices en vigueur le 31 décembre 1879, 345	610,500 00
Montant des primes sur ces policies	3,390 25
Nombre et montant des réclamations présentées durant l'année	517 80
Réclamations en suspens	60 00

DES CITOYENS—*Suite.*

REVENU.

Montant net de l'argent reçu pour primes	3,532 10
do do intérêts et loyers	774 66
Total du revenu en argent	4,306 76

EMPLOIS.

Bonus au porteur de police	402 50
Argent payé sur accidents	457 80
Frais d'administration, y compris appointements, commissions, loyers, etc.	1,970 26
Total des emplois d'argent	$2,830 56

DÉPARTEMENT DES GARANTIES.

Nombre et montant des polices rapportées comme délivrées durant l'année—nouvelles et renouvelées, 807		$1,700,250 00
Montant des primes sur ces polices		14,367 68
Nombre et montant des polices en vigueur au 31 décembre 1879, 783		1,595,900 00
Montant des primes sur ces polices		13,591 84
Nombre des réclamations présentées durant l'année		21,256 81
Réclamations non-réglées	10,475 00	
Réclamations contestées, 1877	24,467 00	
Montant des réclamations non réglées		$34,942 00

REVENU.

Argent reçu pour primes	$13,638 50
do intérêts et loyers	2,107 54
Recouvré sur réclamations	1,572 21
Total du revenu en argent	17,318 25

EMPLOIS.

Argent payé sur pertes en 1877	594 61	
do do 1879	10,781 81	
Total		$11,376 42
Frais d'administration, y compris appointements, traitement des directeurs, loyers, commission, frais judiciaires, etc		4,332 31
Total des emplois d'argent		15,708 73

Signé et attesté sous serment, 18 mars, 1880, par

HUGH ALLAN,
Président.

GERALD E. HART,
Gérant général.

(Reçu, 20 mars 1880.)

DES CITOYENS.—*Fin.*

Ci-suit un état de la situation générale de la compagnie, comprenant les départements de l'Incendie, des Garanties, des Accidents et de la Vie :—

ACTIF.

Incendie, garanties et accidents	$218,777 76
Vie (voyez l'état fourni pour les opérations d'assurances sur la vie)	130,480 02
Total de l'actif	$349,257 78

PASSIF.

Incendie, garanties et accidents	$151,132 49
Vie	125,416 32
Total du passif (à l'exception du capital payé)	$276,548 81
Capital versé en argent	$245,368 69
Appels de fonds en voie de recouvrement	21,931 31
Total	$267,300 00

REVENU.

Incendie	$95,499 92
Garanties	17,318 25
Accidents	4,306 76
Vie	35,053 70
Total du revenu en argent	$152,178 63

EMPLOIS.

Incendie	$101,499 66
Garanties	15,708 73
Accidents	2,830 56
Vie	27,761 08
Total des emplois d'argent	$147,800 03

COMPAGNIE D'ASSURANCES *COMMERCIAL UNION*, DE LONDRES, ANGLETERRE.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Secrétaire—S. STANLEY BROWN. | *Siége social*—Londres, Angleterre.

Constituée en corporation le 28 septembre 1861.

Agent au Canada—FRED. COLE. | *Bureau principal au Canada*—Montréal.

(Opérations commencées au Canada le 11 sept. 1863.)

CAPITAL.

Capital autorisé et souscrit	£2,500,000 stg.,	$12,166,666 67
" payé en argent	250,000 "	1,216,666 67

PASSIF AU CANADA (DÉPARTEMENT DES INCENDIES.)

Effets possédés par la compagnie :

	Valeur au pair.	Valeur vénale.
Effets canadiens 5 p.c. pour le département des incendies	$50,613	$50,613
do 4 do do ...	55,967	55,967
Total, valeur vénale et valeur au pair.	106,580	106,580

Reporté à leur valeur vénale		$106,580 00
Ces effets sont déposés entre les mains du Receveur-Général.		
En caisse au bureau principal au Canada		234 89
Argent en banques, savoir :		
A la banque de Montréal	$ 875 20	
A la banque de Commerce du Canada	2,739 96	
A la banque British North America	390 10	
Total		4,005 26
Intérêt en cours et impayé sur effets		373 11
Soldes des agents (étant des primes impayées et dues au bur. principal).		8,696 75
Evaluation de la valeur actuelle en argent des diagrammes, cartes, et autre mobilier des agences, appartenant à la compagnie, dans les bureaux principaux et les agences au Canada, savoir		1,500 00
Total de l'actif au Canada		$121,390 01

ACTIF AU CANADA (DÉPARTEMENT DES INCENDIES).

Montant net des pertes par incendie au Canada, établies, mais non échues	$ 702 00	
do réclamations pour pertes non encore réglées	20,525 75	
do do contestées ou en litige devant les tribunaux.	2,321 49	
Total net du montant des réclamations non réglées au Canada		$23,549 24
(Sur ce chiffre $2,321.49 sont pour sinistres survenus avant 1879.)		
Réserve des primes non acquises pour tous les risques en cours au Canada.		91,206 16
Total du passif au Canada		$114,755 40

REVENU AU CANADA.

Assurances contre l'incendie au Canada.

Total brut de l'argent reçu pour primes	$219,460 51	
Moins, réassurances, rabais et ristournes	29,196 37	
Montant net de l'argent reçu pour primes		$190,264 41
Reçu pour intérêts et dividendes payés directement à la compagnie-mère en Angleterre		4,769 34
Total du revenu en argent au Canada		$195,033 48

COMMERCIAL UNION—Suite.

EMPLOIS AU CANADA.

Payé durant l'année sur sinistres (incendie) survenus les années précédentes (portés dans le dernier état à $8,810.15)		$8,846 15	
Payé sur sinistres survenus durant l'année		$150,280 50	
A déduire, montant reçu pour ré-assurances	$29,590 08		
do effets sauvés et frais de sauvetage	10 00		
		29,600 08	
Montant net payé sur ces sinistres		$120,680 42	
Total net payé durant l'année sur sinistres (incendie)			$129,526 57
Commission ou courtage			34,722 89
Appointements, émoluments, etc			222 50
Taxes au Canada			973 10
Paiements divers :			
Vérification des pertes, $1,582.90; diagrammes, $259.92; impressions, $44 38; droit sur papeterie, $40.98; échange, $37.08; frais judiciaires, $20; publicité, $162.50; tarif, $97.35; souscriptions pour différents objets, $172.50; télégrammes transatlantiques, $28.50; menus frais, $73 87			2,519 98
Total des emplois d'argent au Canada			$167,965 04

RISQUES ET PRIMES.

(*Assurances contre l'incendie au Canada.*)

	Nombre.	Montant.	Primes.
Polices en vigueur à la date du dernier état (brut)	.....	$17,944,683	$207,502 45
Délivrées durant l'année—(nouvelles)	4,807	14,692,616	139,234 39
do do (renouvelées)	3,164	6,695,884	80,249 12
Total	.....	39,333.183	426,985 96
A déduire—polices éteintes	.....	19,747,693	225,959 58
En vigueur à la fin de l'année	.....	19,585,490	201,026 38
A déduire—réassurances	.....	2,149,531	20,502 88
En vigueur le 31 décembre 1879 (net)	.....	17,435,959	180,523 50

Nombre total des polices en vigueur au Canada à cette date—Non rapporté.

Montant total net des polices en vigueur	$17,435,959 00
Total des primes sur ces polices	180,523 50

Signé et attesté sous serment, ce 28 février 1880.

FRED COLE.

(Reçu le 1er mars 1880.)

ÉTAT DES OPÉRATIONS POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

(*Extrait du rapport des directeurs, Londres, Angleterre,* 10 *mars* 1880.)

DÉPARTEMENT CONTRE L'INCENDIE.

Le compte de l'année 1878 a été arrêté, et £20,000 ont été portés au compte des pertes et bénéfices.

Le montant net des primes de 1879 (déduction faite des ristournes et réassurances) est de £637,887, et les indemnités payées et à payer ont atteint £429,533, c'est-à-dire 67¼ pour cent du revenu des primes.

COMMERCIAL UNION—Suite.

Après avoir pourvu à toutes les réclamations non-réglées, et déduit la somme portée au compte des pertes et bénéfices, le fonds d'assurances contre l'incendie se trouve de £480,085.

DÉPARTEMENT DES ASSURANCES MARITIMES.

Les primes reçues indiquent une petite augmentation, tandis que les réclamations payées sont de £14,000 de moins que celles de l'année précédente, et les pertes non-réglées sont modérées.

Sur les bénéfices de ce département, on a portée la somme de £50,000 au compte des pertes et bénéfices.

PERTES ET BÉNÉFICES.

Les directeurs recommandent que du solde du compte, il soit disposé comme suit :

	£	s.	d.
Dividende de 15 pour cent, net de la taxe sur le revenu, (ce qui fait pour l'année, y compris le dividende partiel, un dividende total de 20 pour cent)	£37,500	0	0
Fonds de réserve	20 000	0	0
Solde d'entrée de 1880	24,019	1	9
Total	£81,519	1	9

COMPTE DE L'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.

Du 1er janvier au 31 décembre 1879.

Dr.	£	s.	d.					Av. £	s.	d.
A fonds d'assurances contre l'incendie au commencement de l'année.	451,657	7	10	Par indemn. payées, déduct. faite des réassur.				341,275	19	11
Recettes des primes, déduction faite des réassurances	637,886	17	5	Réclamations non réglées le 31 déc. 1879..				88,257	0	0
Intérêt	16,836	5	0	Commissions et courtage à l'étranger				112,908	14	10
Montant du déficit recouvré des derniers agents de New-York	3,354	17	9	Commissions à payer				4,044	15	0
				Frais d'administration				63,116	5	7
				Mauvaises dettes				47	10	0
				Montant porté à pertes et bénéfices				20,000	0	0
				Solde en caisse	£572,386	17	8			
				Moins—						
				Pertes évaluées à	83,257	0	0			
				Commissions	4,044	15	0			
				Montant du fonds d'assurances contre l'incendie				480,085	2	8
	£1,109,735	8	0					£1,109,735	8	0

COMPTE DE L'ASSURANCE MARITIME.

Du 1er janvier au 31 décembre 1879.

Dr.	£	s.	d.					Av. £	s.	d.
A fonds d'assurances maritimes au commencement de l'année.	222,501	10	3	Par indemnités payées	£119,879	16	2			
				Moins celles auxquelles il a été pourvu le 31 déc. 1878	4,875	0	0	115,004	16	2
Recettes des primes, déduction faite des réassur. et des ristournes...	174,666	12	0	Réclamations non-réglées, 31 décembre 1879				5,465	0	0
Escompte sur timbres de polices	17	5	0	Abonnem. au Lloyd et aux *Register Books*				848	17	8
Intérêt	9,195	4	7	Frais d'administration				13,188	16	9
				Montant porté à pertes et bénéfices				50,000	0	0
				Solde en caisse	£27,338	1	3			
				Moins les réclamations non réglées, évaluées comme ci-dessus	5,465	0	0			
				Montant du fonds d'assurances maritimes à la fin de l'année				221,873	1	3
	£406,380	11	10					£406,380	11	10

COMMERCIAL UNION—Fin.

COMPTE DES PERTES ET BÉNÉFICES.

Du 1er janvier au 31 décembre 1879.

Dr.	£ s. d.			Av. £ s. d.
Le solde de sortie du compte de l'année dernière	86,683 11 11	Par dividende payé le 12 mars...£37,500 0 0		
Intérêts et dividendes non portés aux comptes des différents départements d'assurances	18,689 9 3	Fonds de réserve 20,000 0 0		57,500 0 0
Bénéfices de l'assurance contre l'incendie.	20,000 0 0		Dividende partiel payé le 13 septembre....	12,500 0 0
Bénéfices de l'assurance maritime	50,000 0 0		Directeurs et auditeurs	8,315 0 0
Emoluments sur transferts	43 7 6		Frais non portés aux comptes des différents départements d'assurances.	13,038 4 8
			Succursales, mobiliers et garnitures—Montant payé	1,744 2 3
			Mauvaises dettes	800 0 0
			Solde	81,519 1 9
	£175,416 8 8			£175,416 8 8

BILAN.

31 décembre 1879.

Dr.	£ s. d.			Cr. £ s. d.
A capital des actionnaires	250,000 0 0	Par capital engagé dans les assurances sur la vie, et comptes non soldés, d'après feuille de balance spéciale		634,203 17 11
Fonds de réserve générale	160,000 0 0	Hypothèques sur propriétés dans les limites du Royaume-Uni		235,643 8 8
Placem, fonds de réserve	6,130 9 0	Placements—		
Fonds d'assurances contre l'incendie	480,085 2 8	Effets du gouvernement britannique		93,596 16 1
Compte d'assuranc sur la vie d'après feuille de balance spéciale	634,203 17 11	Effets de l'Inde et des Colonies		39,546 18 8
Fonds d'assur maritim	221,873 1 3	Effets de gouvernements étrangers		9,977 2 7
Compte de pertes et bénéfices	81,519 1 9	*Effets du gouvernement du Canada, des Etats-Unis, de la Belgique et du Brésil.		283,767 6 6
Effets à payer	4,924 1 3	Débentures e chemins de fer et autres et débentures non-rachetables.		102,813 13 6
Dividend non réclamés.	82 10 0	Effets et actions de chemin de fer et autres (privilégiés et ordinaires)		43,220 16 10
Depôts	224 14 6	Bureaux—plein propriété, Cornhill		100,000 0 0
Honoraires d'inspection	21 0 0	Succursales, mobiliers et garnitures		13,658 8 10
Compte indéterminé	2,883 11 1	Prêts sur biens-meubles		14,692 15 0
	1,841,947 9 5	Soldes des succursales et agences		123,064 10 3
Indemn. (incendie) non réglées £88,257 0 0		Indemnités dues par d'autres compagnies sur sinistres (incendie)		11,675 0 10
Commissions (incendie) non réglées 4,044 15 0		En cours—		
Sinistres maritimes, non réglés 5,465 0 0		Primes (assurances maritimes,) à écheoir le 8 janvier 1880		16,076 10 1
	97,766 15 0	Intérêt		729 12 6
		Argent—En dépôt	£88,806 5 2	
		En banques (comptes courants)	64,694 5 5	
		En caisse	164 14 10	
				153,665 5 5
		Effets à recevoir		62,882 7 6
		Timbres en portefeuilles		499 13 3
	£1,939,714 4 5			£1,939,714 4 5

* Ces sommes sont, en vertu des lois locales ou de contrats, spécialement déposées au Canada, et dans les pays étrangers, comme garantie en faveur des porteurs de polices délivrées dans ces divers pays respectivement.

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA PUISSANCE CONTRE L'INCENDIE ET LES DANGERS DE LA NAVIGATION.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—JOHN HARVEY. | *Secrétaire*—F. R. DESPARD.

Bureau principal—Hamilton.

(Opérations commencées au Canada le 1er janvier 1878.)

CAPITAL.

Capital social autorisé	$1,000,000 00
do souscrit	460,600 00
do versé en argent	68,688 40

(*Pour la liste des actionnaires, voir l'annexe.*)

ACTIF.

Effets et bons possédés par la compagnie.

	Valeur au pair.	Valeur vénale.
Cité d'Hamilton, débentures	$4,000 00	$3,780 00
do bons de l'aqueduc	400 00	392 00
do débentures, £1,000 sterling	4,866 66	4,598 00
Cité de Victoria, bons de l'aqueduc, garantie par le gouvernement de la Colombie-Britannique et déposés entre les mains du receveur général	15,000 00	15,900 00
Total, valeur au pair et valeur vénale	24,266 66	24,670 00

Reporté à la valeur vénale	24,670 00
Prêt—Avance faite à l'agent de Toronto, dont la compagnie possède le bill garanti par ses actions	200 00
Argent en caisse au bureau principal	6,440 85

Argent en banques :—

Banque d'Hamilton (dont $35,000 sont déposées entre les mains du receveur-général)	$35,963 08
Caisse d'Epargnes de la Société de Prêts d'Hamilton	2,000 00
Caisse d'Epargnes de la Compagnie de placements Anglo-Canadienne	3,000 00
Caisse d'Epargne de la Compagnie de Prêts du Canada	3,000 00
Total	$43,963 08
Intérêt en cours et impayé	1,827 88
Soldes des agents	9,040 53
Mobilier de bureaux et cartes (déduction faite de 25 pour cent)	1,311 08
Total de l'actif	$87,453 42

PASSIF.

Montant net des indemnités réclamées mais non établies (payé depuis.)	$6,955 00
Total de la réserve des primes non acquises pour tous les risques en cours au Canada	33,591 27
Dû par les autres companies pour ré-assurances (payé depuis)	1,298 39
Total du passif	$41,844 66
Capital versé en argent	$68,688 40

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA PUISSANCE CONTRE L'INCENDIE ET LES DANGERS DE LA NAVIGATION.—*Fin.*

REVENU.

Assurances contre l'incendie.

Total brut de l'argent reçu pour primes	$74,591 50	
Moins les ré-assurances, rabais et ristournes	16,283 48	
Total net de l'argent reçu pour primes		$58,308 02
Reçu en intérêt et dividendes		4,120 70
Total		62,428 72
Reçu sur appels de fonds		398 14
Total du revenu		$62,826 86

EMPLOIS.

Montant payé durant l'année sur sinistres survenus les années précédentes (porté dans le dernier état à $637.54)	$637 54	
Montant payé sur sinistres survenus durant l'année	$38,577 30	
Moins—montant reçu pour ré-assurances	5,191 09	
Montant net payé pour ces sinistres	$33,386 21	
Montant total net payé durant l'année sur sinistres (incendie)		$34,023 75
Commission ou courtage		11,631 70
Appointements, émoluments et tous autres frais du personnel		2,419 00
Taxes		850 00
Tous autres paiements:—		
Loyer et taxes, $815.45; impressions, papeterie et publicité, $2,348.25; inspection et enquêtes sur les pertes, $1,134.18; frais judiciaires, $133.74; mobilier de bureaux et cartes, $643.67; menus frais, y compris frais de poste, télégrammes, auditeurs, etc., $1,426.97		6,502 26
Total des emplois d'argent		$55,426 71

RISQUES ET PRIMES.

	Nombre.	Montant.	Prime.
Polices en vigueur à la date du dernier état (brut)	1,277	$2,153,259	$23,773 35
Polices délivrées durant l'année, nouvelles et renouvelées	4,250	7,628,595	82,640 17
Total	5,527	9,781,854	106,413 52
A déduire—les polices éteintes	1,996	4,246,983	36,423 67
En vigueur à la fin de l'année (brut)	3,531	5,534,871	69,989 85
A déduire—les ré-assurances	.....	632,972	6,520 55
En vigueur le 31 déc. 1879 (net)	3,531	4,901,899	63,469 30

Nombre total des polices en vigueur à cette date	3,531	
Montant total net en vigueur		$4,901,899 00
Total des primes sur ces polices		63,469 30

Signé et attesté sous serment, ce 28 février 1880, par

JOHN HARVEY,
Président.
F. R. DESPARD,
Secrétaire.

(Reçu le 1er mars 1880.)

COMPAGNIE D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE ET SUR LA VIE DITE *GUARDIAN.*

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—RICHARD MUSGRAVE HARVEY. | *Secrétaire*—T. G. C. BROWNE.

Bureau principal—Londres, Angleterre; organisée en 1821.

Agents au Canada—ROBERT SIMMS ET CIE et GEORGE DENHOLM.

Bureau principal au Canada—Montréal.

(Opérations commencées au Canada le 1er mai 1869.)

CAPITAL.

Capital autorisé et souscrit	£2,000,000 stg...	$9,733,333 33
Versé en argent	1,000,000 " ...	4,866,666 66

ACTIF AU CANADA.

*Effets fédéraux du Canada	$100,343 68

PASSIF AU CANADA.

Chiffre net des réclamations sur sinistres (incendie) non établies	$3,000 00	
do do contesteées et en litige devant les tribunaux (en 1877)	4,000 00	
Total net des réclamations d'indemnités non-réglées au Canada		$7,000 00
Réserve des primes non acquises pour tous les risques en cours au Canada		33,926 11
Total du passif au Canada		$40,926 11

REVENU AU CANADA.

Total brut de l'argent reçu pour primes	$52,651 88	
Moins, réassurances, rabais et ristournes	2,398 45	
Total net de l'argent reçu en primes		$50,253 43
Reçu pour dividendes sur effets		7,026 79
Total du revenu en argent au Canada		$57,280 22

EMPLOIS AU CANADA.

Montant payé durant l'année sur sinistres survenus les années précédentes (portés dans le dernier état à $3,000)	$ 2,405 56	
Payé sur sinistres survenu durant l'année	38,255 38	
Total net payé durant l'année sur sinistres (incendie)		$40,660 94
Commissions ou courtage		7,547 58
Taxes		686 94
Paiements divers		1,299 19
Total des emplois d'argent au Canada		$50,194 65

*Déposés entre les mains du receveur général. L'intérêt sur ces effets est payé directement à la compagnie-mère, à Londres.

GUARDIAN.—*Suite.*

RISQUES ET PRIMES.

Assurances contre l'incendie au Canada.	Nombre.	Montant.	Prime.
Total brut des polices en vigueur à la fin de l'année...	2,784	$7,187,086	$67.715 49
Polices délivrées durant l'année, nouvelles.	1,108	3,247,508	22,196 13
do do renouvelées,...	1,186	3,203,890	30,161 60
Total	5,078	13 638,484	120,076 22
A déduire, les polices éteintes	2,032	5,982,236	51,567 40
Total brut des polices en vigueur à la fin de l'année	3,046	7,656,248	68,508 82
A déduire les ré-assurances	.....	56,100	656 60
Total net des polices en vigueur le 31 décembre 1879...	3,046	7,600,148	67,852 22

Nombre total des polices en vigueur au Canada, à cette date..... 3,046

Montant net des polices en vigueur.....$7,600,148 00
Total des primes sur ces polices..... 67,852 22

Signé et attesté sous serment, ce 24 février 1880, par

GEORGE DENHOLM.

(Reçu le 26 février 1880.)

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

(*Extrait du rapport des directeurs, Londres, 2 juin* 1880.)

DÉPARTEMENT DE L'INCENDIE.

Les primes d'assurances contre l'incendie, après déduction faite des ré-assurances, ont atteint, l'année dernière, le chiffre de £249,358 10s. 4d., ce qui constitue une augmentation de £8,862 sur l'année précédente, mais cette augmentation d'environ £15.000 est due au changement de la date de clôture des comptes. L'augmentation réelle dans les primes reçues cette année dépasse £6,000.

Les pertes se sont élevées à £155,432 18s. 8d., soit 62·3 par cent des primes, ce qui est considérablement au-dessus de la moyenne.

Le fonds de réserve des prines pour la garantie des polices en cours est de £112,200, soit une réduction sur l'année dernière, en conséquence de la diminution du passif en cours, et le fonds de réserve général du département de l'incendie, s'élève maintenant à £280,000. Il y a donc maintenant un fonds total (à part le capital des actionnaires) de £392,200 pour faire face aux réclamations pour pertes par incendie.

COMPTE DE L'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE (REVENU.)

Fonds d'assurances contre l'incendie au commencement de l'année :—

Transfert du fonds de réserve général affecté aux actionnaires, juillet 1879	£ 20,742 17 3	
Fonds de réserve général..	256,000 0 0	
Réserves des primes pour les polices en cours le 31 décembre 1878	116,200 0 0	
		£392,942 17 3
Primes reçues, après déduction des ré-assurances.....		249,358 10 4
Intérêts et dividendes.....		15.399 7 6
		£657,700 15 1

Bénéfices payés aux actionnaires en juillet 1879.....	£ 20,742 17 3
Indemnités sur sinistres, déduction faite des ré-assurances.....	155,432 12 8
Frais d'administration.....	30,919 19 3
Commission	39,279 11 11
Mauvaises dettes des agents.....	107 17 7

GUARDIAN—Suite.

Fonds d'assurances contre l'incendie à la fin de l'année,—d'après la feuille de balance spéciale du fonds d'assurances contre l'incendie, savoir :—						
Réserve des primes pour les polices en cours le 31 décembre 1879..	£112,200	0	0			
Fonds général de réserve	280,000	0	0			
Proportion des bénéfices à être affectés au compte des actionnaires, en 1880	19,017	16	5			
				411,217	16	5
				£657,700	15	1

COMPTE DU CAPITAL DES ACTIONNAIRES (REVENU.)

Montant du compte du capital des actionnaires au commencement de l'année, savoir :—						
Capital des actionnaires versé	£1,000,000	0	0			
Soldes disponibles pour dividendes	48,456	15	9			
				£1,048,456	15	9
Du fonds d'assurances contre l'incendie :—Proportion des bénéfices en 1878, tel qu'au compte du revenu				20,742	17	3
Intérêts et dividendes				43,464	1	0
Emoluments sur transferts				35	5	7
Bénéfices sur vente de placements				882	10	7
Du fonds d'annuités et de dotation (excédant d'après évaluation)				2,788	12	8
				£1,116,370	2	10
Dividende partiel payé aux actionnaires en janvier 1879	£25,000	0	0			
Dividende et boni payés aux actionnaires en juillet 1879	40,000	0	0			
				65,000	0	0
Montant du compte du capital des actionnaires à la fin de l'année, savoir :—						
Capital des actionnaires versé	£1,000 000	0	0			
Solde disponible pour dividendes	51,370	2	10			
				1,051,370	2	10
				£1,116,370	2	10

BILAN (INCENDIE)

Passif.

Total des fonds d'après le compte des assurances contre l'incendie				£411,217	16	5
*Indemnités à payer	£20,904	18	6			
*Primes de ré-assurances dues aux autres compagnies	8,128	19	3			
*Dû pour commission	1,630	18	4			
*Dû pour frais d'administration	651	17	9			
				31,316	13	10
				£442,534	10	3

ACTIF.

Placements :—			
Effets du gouvernement britannique	£76,386	5	7
Effets du gouvernement de l'Inde et des colonies	92,683	16	8
Effets de gouvernements étrangers :—			
Etats-Unis 5 p. c., emprunt enregistré, 1881	30,820	0	0
Etats-Unis 6 p. c., bons enregistrés, 1881	20,600	0	0
Etats-Unis 4 p. c., bons enregistrés, 1907	40,575	0	0
Banque New London et Brazilian, Rio Janeiro (dépôt du gouvernement)	1,020	0	0
Débentures de chemins de fer et autres (britanniques)	86,613	15	11

* Ces items sont compris dans les items correspondants du compte du revenu.

GUARDIAN—Fin.

Effets privilégiés de chemins de fer (britanniques)		9,820	12	4
Effets du chemin de fer des Indes, garantis par le gouvernement des Indes		9,992	8	4
Corps de sauvetage de Londres (part d'édifice)		900	0	0
do Glasgow do		550	0	0
Prêts sur garantie personnelle		Nil.		
Soldes des agents		37,692	6	9
Primes de réassurances dues par d'autres compagnies		3,140	10	0
Intérêt à percevoir, en cours mais non échus		5,723	16	2
Argent—en dépôt	£ 4,105 16 3			
do en caisse et en banques (comptes courants)	15,954 17 0			
		20,060	13	3
Effets à recevoir—soldes des agences		5,955	5	3
		£442,534	10	3

COMPTE DU CAPITAL, DES ACTIONNAIRES, ET DU FONDS D'ANNUITÉS ET DE DOTATION.

Passif.

Capital des actionnaires versé	£1,000,000 0 0			
Solde disponible pour dividendes futurs	51,370 2 10			
Total, d'après le compte correspondant du revenu		1,051,370	2	10
Fonds d'annuités et de dotation, d'après le compte correspondant du revenu		3,849	1	2
Dividendes et boni impayés aux actionnaires		5,052	1	6
		£1,060,271	5	6

ACTIF.

Hypothèques sur biens-fonds dans les limites du Royaume-Uni		£528,586	19	11
do do en dehors du do		Aucun.		
Prêts sur polices d'assurances sur la vie		5,200	0	0
Placements :—				
Effets publics du Canada, garantis par le gouvernement britannique		93,527	10	0
Effets du gouvernement des colonies		65,178	10	6
Effets de gouvernements étrangers—Etats-Unis, 5 pour cent, emprunt enregistré 1881		60,121	13	0
Actions du chemin de fer des Indes, garanties par le gouvernement des Indes		25,000	0	0
Débentures de chemins de fer et autres (britanniques)		166,302	14	7
Bureaux, pleine propriété		31,965	0	0
Constituts à terme		37,890	16	10
Effets municipaux et publics		11,504	15	0
Achat de droits éventuels de réversion et intérêts viagers		21,581	1	1
Prêts sur reconnaissance		Aucun.		
Intérêts à percevoir, en cours, mais non échus		12,529	4	9
Argent en comptes courants aux banques		582	19	10
		£1,060,271	5	6
Grand total		2,981,149	7	8

NOTE.—Conformément au contrat de règlement de la compagnie, les comptes du fonds d'assurances contre l'incendie, celui du capital des actionnaires et ceux des annuités et des dotations sont tenus séparément et les divers actifs sont placés au nom des différents syndics.

* Cet item est compris dans l'item correspondant du compte du capital des actionnaires.

COMPAGNIE D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE DE HARTFORD.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—GEO. L. CHASE. | *Secrétaire*—J. D. BROWNE.

Siége social—Hartford, Conn., E.-U.—Organisée en mai 1810.

Agent général au Canada—ROBERT WOOD, Montréal.

(Opérations commencées au Canada, 1836).

CAPITAL.

Versé en argent	$1,250,000 00

ACTIF AU CANADA.

Bons et effets déposés entre les mains du receveur général :—

	Valeur au pair.	Valeur vénale.	
Bons enregistrés des Etats-Unis, 1881	$55,000 00	$58,575 00	
Effets de la banque de l'Ontario, 271 parts	10,840 00	7,588 00	
Effets de la banque de Montréal, 100 parts	20,000 00	28,000 00	
Total, valeur au pair et valeur vénale	85,840 00	94,163 00	
Reporté à la valeur vénale			$94,163 00
Soldes des agents			302 05
Total de l'actif au Canada			$94,465 05

PASSIF AU CANADA.

Montant net des pertes établies au Canada, mais pour lesquelles l'indemnité n'est pas encore due	$1,400 00	
do do contestées devant les tribunaux	1,500 00	
Total net des réclamations d'indemnités (incendie) non réglées au Canada		$2,900 00
Réserve des primes non acquises pour tous les risques en cours au Canada.		46,102 22
Total du passif au Canada		$49,002 22

REVENU AU CANADA.

Total net de l'argent reçu en primes (incendie)	$80,183 75
do en intérêts et dividendes	3,780 00
Total du revenu en argent au Canada	$83,963 75

EMPLOIS AU CANADA.

Payé durant l'année sur sinistres (incendie) survenus les années précédentes (portés dans le dernier état à $10,092.20)	$11,038 35	
Payé sur sinistres (incendie) survenus durant l'année	44,176 93	
Total net payé sur sinistres durant l'année		$55,215 28
do pour commission ou courtage		7,625 13
do pour appointements, émoluments, etc		2,709 94
do pour taxes au Canada		510 69
Total des emplois d'argent au Canada		$66,061 04

HARTFORD—*Suite.*

RISQUES ET PRIMES.

Assurances contre l'incendie au Canada.

	Nombre.	Montant.	Primes.
Polices en vigueur à la date du dernier état (brut)	4,863	$8,475,750	$94,708 83
Polices délivrées durant l'année, nouvelles et renouvelées	4,812	7,216,103	80,183 75
Total	9,675	15,691,853	174,892 58
A déduire, les polices éteintes	4,720	7,849,744	87,047 18
Totaux, brut et net, des polices en vigueur le 31 déc. 1879.	4,955	7,842,109	87,845 40

Nombre total des polices en vigueur au Canada à cette date.....4,955

Montant total des polices en vigueur.....$7,842,109 00
Total des primes sur ces polices..... 87,845 40

Signé et attesté sous serment, ce 14 janvier 1880, par

ROBERT WOOD.

(Reçu le 15 janvier 1880.)

OPÉRATIONS GÉNÉRALES.

(*Etat pour l'année expirée le* 31 *décembre* 1879, *tel que fourni au Commissaire des Assurances de l'Etat du Connecticut.*)

ACTIF.

Immeubles	$630,175 60
Prêts sur obligations et hypothèques	773,324 40
Intérêts en cours sur ces prêts	34,662 58
Effets, valeur au pair, $1,203,605; valeur vénale	1,414,757 25
Argent en caisse et en banques	350,482 03
Montant des primes en voie de perception	241,695 57
Autre avoir	10, 23 47
Total de l'actif	$3,456,020 90

PASSIF.

Montant des indemnités impayées	$124,106 46
Primes non acquises	1,110,629 26
Autre passif	35,886 00
Total du passif, à l'exclusion du capital	$1,270,621 72
Capital versé en argent	$1,250,000 00
Excédant net disponible en sus du passif et du capital	935,399 18

REVENU.

Argent reçu en primes	$1,460,124 12
Intérêts et dividendes	150,627 89
Autres recettes	17,953 68
Total des recettes en argent	$1,628,705 69

HARTFORD—*Fin.*

EMPLOIS.

Montant net payé en indemnités	$860,444 88
Dividendes aux actionnaires	250 000 00
Commission ou courtage	212,422 48
Appointements, rétributions, et autres frais du personnel	119,137 64
Taxes	33,556 56
Divers	110,843 60
Total des emplois d'argent	$1,586,405 16

RISQUES ET PRIMES.

Montant des polices délivrées durant l'année	$151,442,247 00
Primes sur ces polices	1,558,533 10
Montant net des polices en vigueur le 31 décembre 1879	197,045,538 00
Primes sur ces polices	2,191,512 85

Attesté et assermenté, par

GEO. L. CHASE,
Président.

J. D. BROWNE,
Secrétaire.

HARTFORD, CONN, 10 janvier, 1880.

COMPAGNIE D'ASSURANCES *IMPERIAL*, DE LONDRES.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—WILLIAM HAWTHORN, écr. | *Gérant*—E. COZENS SMITH.

Siége social—Londres, Angleterre.—Organisée en 1803.

Agent au Canada—W. H. RINTOUL. | *Bureau principal au Canada.*—Montréal.

(Opérations commencées au Canada en 1864.)

CAPITAL.

Capital social autorisé	£1,600,000 stg.	$7,786,666 67
do souscrit	1,200,000 "	5,840,000 00
do versé en argent	700,000 "	3,406,666 67

ACTIF AU CANADA.

Fonds consolidés du Canada, 5 pour cent		$48,666 67	
Effets fédéraux		51,402 33	
		$100,069 00	
Total déposé entre les mains du receveur général——valeur vénale			$105,700 00
Argent en caisse au bureau principal au Canada			15,654 69
Total de l'actif au Canada			$121,354 69

PASSIF AU CANADA.

Montant net des réclamations d'indemnités non établies		$7,131 22	
Montant net des réclamations contestées :			
Devant les tribunaux (avant 1879)	$6,900 00		
Non portées devant les tribunaux	1,000 00		
		7,900 00	
Total net des réclamations d'indemnités non réglées au Canada			$15,031 22
Réserve des primes non acquises pour tous les risques en cours au Canada			81,801 24
Total du passif au Canada			$96,832 46

REVENU AU CANADA.

Total brut de l'argent reçu en primes (incendie)	$156,881 45	
Moins, les réassurances, rabais et ristournes	7,432 30	
Total net de l'argent reçu en primes		$149,449 15
*A ajouter dividendes sur effets déposés entre les mains du receveur général		5,557 84
Total du revenu en argent au Canada		$155,006 99

* Ces dividendes sont payés directement à la compagnie-mère à Londres.

IMPERIAL—Suite.

EMPLOIS AU CANADA.

Payé durant l'année sur sinistres (incendie) survenus les années précédentes (portés dans le dernier état à $3,067.08)	$1,867 44	
Payé sur sinistres survenus durant l'année	80,894 72	
Total net payé durant l'année sur sinistres (incendie) au Canada		$82,762 16
Payé pour commissions ou courtage		21,903 95
do appointements, rétributions, etc		1,900 00
do taxes au Canada		1,112 71
Tous autres paiements et déboursés au Canada		3,952 98
Total des emplois d'argent au Canada		$111,631 80

RISQUES ET PRIMES.

Assurances contre l'incendie au Canada.	Nombre.	Montant.	Primes.
*Polices en vigueur à la date du dernier état (brut)	6,967	$14,221,912	$161,788 08
do délivrées durant l'année—nouvelles	3,205	7,166,950	63,807 76
do do do renouvelées	3,840	8,273,181	93,073 69
Total	14,012	29,662,043	321,669 53
A déduire—les polices éteintes	6,671	14,702,262	155,466 19
Polices en vigueur à la fin de l'année	7,341	14,959,781	166,203 34
A déduire—les ré-assurances	.....	261,555	2,803 80
Polices en vigueur le 31 décembre 1879	7,341	14,698,226	163,399 54

Nombre total des polices en vigueur à cette date au Canada..... 7,341
Montant total des polices en vigueur..... $14,698,226 00
Total des primes sur ces polices..... 163,399 54

Signé et attesté sous serment, ce 2 mars 1880, par

W. H. RINTOUL.

(Reçu le 3 mars 1880.)

OPÉRATIONS GÉNÉRALES—1879.

Capital	£1,600,000
Capital versé et engagé	700,000

PERTES ET BÉNEFICES.

	£	s.	d.		£	s.	d.
Primes reçues en 1879 sur £189,764,113	571,901	7	8	Indemnités sur sinistres (incend.)	352,818	15	9
Intérêts sur placements	55,104	17	9	Frais d'administration	170,893	9	1
Profit sur la vente des placements	1,727	10	8	Dividendes aux actionnaires	84,000	0	0
				Dettes mauvaises ou douteuses	1,972	10	2
				Solde à reporter	19,019	1	1
	£628,733	16	1		£628,733	16	1

* Rapportées l'an dernier comme suit, mais corrigées aujourd'hui à cause d'erreurs trouvées dans les livres :—6,872, $14,267,201 ; $161,871.43.

IMPERIAL—*Fin.*

ACTIF.

		£	s.	d.
Fonds de 1803, 31 déc. 1878		715,916	12	5
Solde des pertes et bénéfices le 31 déc. 1879, report		19,019	1	1
Fonds de 1803, 31 déc. 1879		734,935	13	6
Plus le capital versé, 31 déc. 1879		700,000	0	0
		1,434,935	13	6
Indem. non réglées.	£129,433 0 0			
Effets à payer	6,591 1 7			
Dividendes non réclamés	1,876 11 6			
Comptes de fournisseurs, etc	1,509 8 7			
Dû aux agents pour commission et dépenses	21,669 0 0			
		161,079	1	8
		£1,596,014	15	2

PASSIF.

		£	s.	d.
Effets du gouvernement britannique		413,903	2	
Actions de la banque d'Angleterre		24,907	16	3
Bons de la cité de Londres		36,360	0	0
Effets des bassins de Londres		83,726	10	0
Actions privilégiées de la Compagnie *General Steam Navigation*		10,000	0	0
Effets du bureau des travaux métropolitains		10,175	0	0
30 actions de la Cie *Imperial*		2,091	15	6
Débentures de chemins de fer britanniques et actions privilégiées		225,311	9	4
Prêts garantis		36,250	0	0
Bureaux, en pleine propriété, à Londres	£212,448 10 5			
Maisons, sur fonds à bail, à Londres.	8,837 14 6			
		221,286	14	1
Débentures et actions de chemins de fer de l'Inde		92,107	10	0
Garanties du gouvernement de l'Inde		26,767	16	3
Garanties des colonies britanniq		106,783	12	5
Placements et obligations à l'étranger		22,432	10	6
Effets des Etats-Unis		130,999	10	9
Total des placements		1,443,192	18	8
Argent en banques		12,304	16	5
Effets à recevoir		16,259	0	4
Argent chez les courtiers				
Solde des agents et des succursales de la compagnie		10,000	0	0
Solde des comptes garantis par d'autres compagnies		104,660	10	9
En caisse au bureau de la compagnie		9,322	13	7
		274	15	5
		£1,596,014	15	2

COMPAGNIE D'ASSURANCES LANCASHIRE.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—NATHANIEL SHELMERDINE. | *Gérant*—GEO. STEWART.

Siége social—Manchester, Angleterre. Organisée le 22 juin 1852.

Agent au Canada—S. C. DUNCAN-CLARK.

Bureau principal au Canada—Canada Permanent Buildings, Toronto.

(Opérations commencées au Canada en juillet 1864).

CAPITAL.

Capital autorisé et souscrit	£2,000,000 stg.	$9,733,333 33
do versé	200,000 stg.	973,3 3 33

ACTIF AU CANADA.

Prêts sur obligations et hypothèques garantis par première hypothèque sur biens-fonds			$50,000 00
Intérêt en cours sur ces prêts			1,296 09
Effets et actions possédés par la compagnie :	Valeur au pair.	Valeur vénale.	
Effets fédéraux du Canada, 6 pour cent, déposés entre les mains du receveur général	$100,000 00	$105,000 00	
Bons à terme du Canada, 6 pour cent, au bureau principal à Manchester	16,000 00	16,160 00	
Total au pair et à la valeur vénale	$116,000 00	$121,160 00	
Reporté à la valeur vénale			121,160 00
Argent en caisse au bureau principal, Toronto			3 03
Argent en caisse aux banques :—			
Banque Fédérale, Toronto		$9,962 98	
Banque de la Colombie-Britannique		195 47	
Total			10,158 45
Intérêt en cours et impayé sur effets			878 00
Soldes des agents			7,426 36
Total de l'actif au Canada			$190 921 93

PASSIF AU CANADA.

Chiffre net des réclamations pour pertes dont il n'a pas été justifié		$22,587 53	
Chiffre net des pertes contestées :			
Contestées devant les tribunaux (datant des années précédentes)	$2,000 00		
Non contestées devant les tribunaux	1,900 00		
		3,900 00	
Total net des réclamations d'indemnités non réglées au Canada			$26.487 53
Réserve des primes non acquises pour tous les risques en cours au Canada			89,679 38
Total du passif au Canada			$116,166 91

REVENU AU CANADA.

Total brut de l'argent reçu pour primes	$176,697 83
Moins, les réassurances, rabais et ristournes	15,633 70

LANCASHIRE—*Suite.*

Montant net de l'argent reçu en primes	$161,054 13
Intérêts sur bons et hypothèques au Canada	2,797 41
Dividendes sur effets	9,162 70
Intérêts sur argent en banque	208 50
Total du revenu en argent au Canada	$173,232 74

EMPLOIS AU CANADA.

Payé pendant l'année sur sinistres survenus les années précédentes (portés dans le dernier état à $10,602 50)	$6,442 19	
Payé à compte, les années antérieures non compris dans l'item précédent	193 32	
Payé sur sinistres survenus pendant l'année, y compris les frais de règlement dans l'Ontario et Québec, et déduction faite des montants reçus pour réassurances	83,544 79	
Total net payé durant l'année sur sinistres (incendie) au Canada		$90,180 30
Commissions ou courtage		31,020 41
Appointements, honoraires, etc		2,500 00
Taxes au Canada		1,406 33
Paiements divers		1,772 99
Total des emplois d'argent au Canada		$126,880 03

RISQUES ET PRIMES.

Assurances contre l'incendie au Canada.	Nombre.	Montant.	Primes.
Polices en vigueur à la date du dernier état	7,820	$13,506,309	$175,137 62
" délivrées durant l'année (nouvelles)	4,176	8,973,015	90,202 94
" " " (renouvelées)	3,902	6,751,490	86,494 89
Total	15,898	29,230,814	351,835 45
A déduire, les polices éteintes	7,239	14,061,888	169,082 21
Polices en vigueur à la fin de l'année (brut)	8,659	15,168,926	182,753 24
A déduire, les ré-assurances	.....	523,024	8,121 63
Polices en vigueur le 31 décembre 1879	8,659	14,645,902	174,631 61

Nombre total des polices en vigueur à cette date	8,659
Montant total des polices en vigueur	$14,645,902 00
Total des primes sur ces polices	174,631 61

Signé et attesté sous serment, ce 29 mars 1880, par

S. C. DUNCAN-CLARK.

(Reçu le 30 mars 1880.)

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

(*Extrait du rapport du directeur, Manchester, Angleterre,* 11 *mars* 1880.)

DÉPARTEMENT DE L'INCENDIE.

Les primes d'assurances contre l'incendie reçues en 1879 (déduction faite des primes de ré-assurances) ont atteint le chiffre de £393,830, ce qui constitue une augmentation de £15,487 sur l'année précédente. Les indemnités pour pertes et dommages causés pour incendies, ainsi que le montant que, d'après estimation, il y aura à payer sur réclamations faites jusqu'au 31 décembre mais dont il n'a pas encore été justifié, s'élèvent à £265,324. Après paiement de toutes indemnités et de tous frais d'administration et de ré-assurance, l'excédant se trouve être de £31,274, tel que porté au compte des pertes et bénéfices.

LANCASHIRE —Fin.

FONDS DES DIVIDENDES ET DE RÉSERVE.

Le solde du compte des pertes et bénéfices pour l'année, s'est élevé à £60,913 1s. 8d.; sur cette somme un dividende de 20 pour cent a été payé, et £20,913 1s. 8d. portés au fonds de réserve, qui a été ainsi augmenté de £285,160 2s. 11d. à £306,073 4s. 7d.

FONDS DE PLACEMENTS.

Les placements de la compagnie ont cette année produit en intérêts la somme de £39,354 2s. 11d.

COMPTE DES OPÉRATIONS D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE.

	£	s.	d.		£	s.	d.
Recettes des primes, déduction faite des réassurances	393,830	1	10	Indemnités, déduction faite des réassurances	265,324	10	2
				Frais d'administration	41,846	0	10
				Commissions	55,385	7	6
				Excédant porté au compte des pertes et bénéfices	31,274	3	4
	£393,830	1	10		£393,830	1	10

COMPTES DES PERTES ET BÉNÉFICES.

	£	s.	d.			£	s.	d.
Solde de sortie de compte de l'année dernière	285,160	2	11	Dividendes aux actionnaires, y compris celui du 20 janvier 1880		40,000	0	0
Intérêts et dividendes	20,803	17	8	Taxes en pays étrangers		3,903	19	4
Excédant provenant des opérations d'assurances contre l'incendie	31,274	3	4	Solde—				
Fonds des assurances sur la vie comme ci-dessus	12,739	0	0	Fonds des assurances contre l'incendie	£160,000 0 0			
				Fonds de réserve générale	146,073 4 7	306,073	4	7
	£349,977	3	11			£349,977	3	11

BILAN DE LA COMPAGNIE, 31 DÉCEMBRE 1879.

PASSIF.		£	s.	d.	ACTIF.		£	s.	d.
Capital des actionnaires		200,000	0	0	Hypothèques sur biens-fonds dans le Royaume-Uni		452,383	3	6
Fonds des assurances contre l'incendie, et fonds de réserve		306,073	4	7	Prêts sur polices de la compagnie		20,647	19	3
Fonds des assurances sur la vie		400,329	14	0	Placements—				
		906,402	18	7	En effets coloniaux	£24,079 14 8			
Réclamations en vertu de polices d'assurances sur la vie admises, mais dont le montant est encore impayé	£10,877 12 9				En effets de gouvernements étrangers	177,162 19 10			
Pertes impayées	72,814 19 6				En débentures de chemins de fer et autres, et débentures non rachetables	107,991 0 2			
Dividendes aux actionnaires, y compris celui du 20 janvier 1880	21,945 8 0				En effets de chemins de fer privilégiés, et autres	36,672 9 1			
		105,638	0	3	Edifices et terrains	49,476 14 0			
							395,382	17	9
					Prêts sur reconnaissances		387	0	0
					Soldes des agences et des succursales		94,050	1	4
					Primes à percevoir au siége social		2,364	10	0
					Intérêts échus		8,523	10	6
					Argent en banque	£56,277 5 1			
					Effets en portefeuille	2,024 11 5			
							58,301	16	6
		£1,012,040	18	10			£1,012,040	18	10

COMPAGNIE D'ASSURANCES *LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.*

ÉTAT POUR LES 13 MOIS EXPIRÉS LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—H. B. GILMOUR, écr. | *Secrétaire*—JOHN M. DOVE.

Agent au Canada—G. F. C. SMITH.

Siége social—Liverpool. | *Bureau principal au Canada*—Montréal.

Organisée le 21 mai 1836.

(Opérations commencées au Canada le 4 juin 1851.)

CAPITAL.

Capital social autorisé et souscrit	£2,000,000 stg.	$9,733,333 33
do versé en argent	245,640 "	1,195,448 00

ACTIF AU CANADA.

Immeubles (moins les charges) possédés au Canada par la compagnie, savoir :—

Bureau de la compagnie, rue Saint-Jacques, coin de la Place d'Armes, à Montréal	$ 96,846 45
Prêts sur biens-fonds au Canada (première hypothèque)	621.453 78
do do (seconde ")	2,033 34
Intérêts jusqu'à ce jour sur ces prêts	14,166 34

Effets possédés par la compagnie :

	Valeur au pair.	Valeur vénale.
Effets fédéraux, 5 pour cent	$50,000 00	$50,500 00
Monnaie fédérale, mai 1883, 5 pour cent	2,000 00	3,000 00
Association de placements de Montréal, 6½ pour ct.	25,000 00	25,000 00
Effets du ch. de fer Montréal et Champlain, juil. 1881, 6 p.c.	17,033 33	16,777 83

Débentures de la cité de Montréal, 6 pour cent, savoir :—

Municipales ordinaires—mai 1885	6,000 00	6,150 00
do do 1882	6,000 00	6,060 00
do nov. 1891	1,000 00	1,060 00
Aqueduc do 1881	2,000 00	2,015 00
do do 1891	2,000 00	2,120 00
Télégraphe d'alarme, mai 1887	8,000 00	8,280 00
Salle d'exercices militaires, mai 1891	10,000 00	10,600 00
Bons du bureau des écoles protest. de Montréal, jan. 1893	20,000 00	20,800 00
do do do do 1906	10,000 00	10,500 00
Total, valeur au pair et valeur vénale	$160,033 33	$162,862 83

Reportés à la valeur vénale (déposés entre les mains du receveur général au crédit des départements de l'incendie et sur la vie)	$162,862 83
Prêts sur polices d'assurances sur la vie, étant la valeur de leur rachat lorsque les prêts ont été faits	940 00
Argent en caisse au bureau principal au Canada	889 50

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE—Suite.

Argent en banques :—		
Banque de Montréal, Montréal	$18.020 20	
do Saint-Jean	925 69	
Banque de la Cité et du District de Montréal	10,834 25	
Total		29,780 14
Intérêts acquis mais impayés sur effets		2,121 73
Solde des agents		3,730 73
Mobilier de bureau, horloge publique, cartes, plans, etc., au bureau de Montréal, succursale de Saint-Jean, N.-B., (évalué)		2,000 00
Total de l'actif au Canada		$936,824 84

PASSIF AU CANADA.

Montant net des réclamations dont il n'a pas encore été justifié	$8,570 00	
Montant net des réclamations d'indemnités (incendie) non réglées au Canada		$ 8,570 00
Réserve des primes non acquises pour tous les risques en cours au Canada.		102,565 35
Fonds de réassurances du département d'assurances sur la vie au Canada.		45,541 37
Dû jusqu'à ce jour en appointements, et pour loyer et dépenses générales, soit		1,691 86
Total du passif au Canada		$158,368 58

REVENU AU CANADA.

Total brut de l'argent reçu en primes	$165,577 17	
Moins les réassurances, rabais et ristournes	7,959 81	
Montant net de l'argent reçu sur primes		$157,617 36
Reçu en intérêts sur obligations et hypothèques		58,542 16
Intérêts et dividendes sur effets, et recettes provenant d'autres sources.		1,611 65
Reçu en loyers, $2,300 ; remise d'argent, $50		2,350 00
Total du revenu en argent		$200,121 17

EMPLOIS AU CANADA.

Payé pendant l'année sur sinistres (incendie) survenus les années précédentes (portés dans le dernier état à $6,150.00)		$2,687 96	
Payé sur sinistres survenus pendant l'année	$75,775 56		
Moins les réassurances	34 85		
Montant net payé sur ces sinistres pendant l'année	75,740 71		
Total net payé pendant l'année sur sinistres (incendie) au Canada			$78,428 67
Commission ou courtage			15,903 43
Appointements, rétributions, et autres frais du personnel			14,964 97
Taxes au Canada			1,223 97
Paiements divers, savoir :—Publicité, 1,532.19 ; loyer, $1,400 ; réparations, $178.60 ; houille et gaz, $330.59 ; frais de route, $825.40 ; impressions et papeterie, $840.48 ; corps de pompiers, $100.00 ; frais de poste et de télégraphie, $1,001.02 ; change, $111.65 ; dépenses de bureau, $406.59 ; frais judiciaires, $27.05 ; vérifications, $486.83 ; spéciaux, $78.25			7,318 65
Total des emplois d'argent au Canada			$117,839 69

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE—Suite.

RISQUES ET PRIMES.

Assurances contre l'incendie au Canada.	Nombre.	Montant.	Primes.
Polices en vigueur à la date du dernier état (b ut)	12,010	$21,113,562	$196,434 37
Délivrées pendant l'année—nouvelles	4,152	8,446,050	67,325 68
do do renouvelées	4,368	11,130,824	98,251 49
Total	20,530	40,690,436	362,011 54
A déduire, les polices éteintes	7,908	17,908,739	153,140 67
En vigueur à la fin de l'année (brut)	12,622	22,781,697	208,870 87
A déduire, les réassurances	.....	791,597	6,425 75
En vigueur le 31 décembre 1879	12,622	$21,990,100	$202,445 12

Nombre total des polices en vigueur à cette date au Canada.... 12,622

Total net des polices en vigueur..... .....$21,990,100 00
Total des primes sur ces polices... ... . 202,445 12

Signé et attesté sous serment, ce 27 février 1880 par

G. F. C. SMITH.

(Reçu le 28 février 1880.)

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

(*Extrait du rapport des directeurs, Liverpool,* 19 *mai* 1880).

DÉPARTEMENT DE L'INCENDIE.

COMPTE DES ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE.

Primes reçues, déduction faite des réassurances	£1,076,458 10 8	Indemnités payées, déduction faite des réassurances	£663,998 3 1
		Frais d'administration	151,400 12 7
		Commission	155,593 7 7
		Autres paiements, savoir :—	
		Corps de pompiers dans le Royame-Uni et à l'étranger £7,597 17 1	
		Taxes d'Etat (à l'étranger 9,784 3 1	17,382 0 2
		Solde porté au compte des pertes et bénéfices	88,084 7 3
	£1,076,458 10 8		£1,076,458 10 8

FONDS DES ASSURANCES DE CAPITAUX.

Chiffre de ce fonds au commencement de l'année	£3,204 19 11	Payé à la fin de l'année, tel qu'inscrit dans le bilan.....	£3,420 1 6
Primes encaissées pendant l'année	70 15 6		
Intérêt	144 6 1		
	£3,420 1 6		£3,420 1 6

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE—Suite.

COMPTE DES PERTES ET BÉNÉFICES.

Solde de sortie de compte de l'année dernière	£140,929	13	4	Payé à la *Globe*, annuités perpétuelles de 6 pour cent, 1879				£48,592	2	6
Intérêts et dividendes qui ne sont pas portés à d'autres comptes	129,657	3	9	Dividende de l'année 1878				98,256	0	0
Surplus du compte de l'incendie	88,084	7	3	Change				932	7	8
				Montant porté au fonds de réserve générale et de réassurances de l'incendie				50,000	0	0
				Soldee :—						
				Dividende intérimaire pour l'année 1879, payé le 22 novembre	£30,705	0	0			
				Solde d'entrée de compte de l'année prochaine	130,185	14	2			
								160,890	14	2
	£358,671	4	4					£358,671	4	4

Bilan, le 31 *décembre* 1879.

PASSIF.

Capital des actionnaires, tel qu'il appert dans les comptes de 1872.	£391,752	0	0			
A déduire les actions mises entre les mains des fidéicommissaires sous l'autorité de l'acte de la Cie. *Liverpool and London and Globe* de 1864, et possédées par eux en fidéicommis pour la compagnie	146,112	0	0			
				£ 245,640	0	0
Fonds des assurances sur la vie :—						
Liverpool and London and Globe				2,201,523	2	3
Globe				377,254	10	10
Fonds des rentes viagères :—						
Liverpool and London and Globe				451,364	15	7
Globe				21,778	17	0
Fonds de réserve générale et de réassurances (incendie)				1,350,000	0	0
Pertes et bénéfices				130,185	14	2
Autres fonds, savoir :—						
Fonds des assurances				3,420	1	6
Fonds de protection contre la fluctuation des placements				78,217	12	1
Fonds des assurances perpétuelles contre l'incendie				64,680	11	7
Obligations envers les porteurs des rentes viagères de 6 pour cent de la Globe, £49,626 par année, payables à perpétuité et ne comportant pour la compagnie aucune obligation de rachat, le paiement de l'annuité étant garanti collatéralement par le fonds de garantie de £1,000,000 sterling, compris dans l'énumération de l'actif dans cette cédule. Evaluées à				1,102,800	0	0
Réclamations en vertu de polices d'assurances sur la vie, admises mais impayées :—						
Liverpool and London and Globe				56,213	11	1
Globe				7,428	14	18
Indemnités (incendie) à payer				113,944	0	0
Autres obligations de la compagnie :—						
Dividendes échus et impayés				1,620	10	8
Sommes dues à des compagnies d'assurances contre l'incendie				35,630	11	2
Dettes courantes de la compagnie				5,517	11	11
				£6,247,220	5	4

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE—Fin.

ACTIF.

Hypothèques sur biens-fonds dans le Royaume-Uni	744,509	11	10
Hypothèques sur biens-fonds hors du Royaume-Uni	510 347	15	2
Prêts sur polices de la compagnie	124,475	18	2
Placements :—			
Garanties des gouv. britannique et colonial, et de municipalités	183,428	13	4
Garanties de gouvernements étrangers et de municipalités	721,824	5	7
Débentures de chemins de fer et autres, et débentures non rachetables	640,537	12	1
Actions de chemins de fer (desquelles £17,435 19s. 7d. sont ordinaires)	1,320,775	5	8
Edifices, y compris les bureaux en partie occupés par la compagnie	463,316	7	2
Loyer de terrains	77,138	7	8
Intérêts viagers et rentes viagères	172,766	5	1
Droits éventuels de réversion ou de survivance	48,482	8	1
*Soldes des agents	68,553	15	5
*Primes à recevoir	99,293	17	0
Intérêts à percevoir, acquis mais non échus	39,745	6	1
Argent :—			
En dépôt	166,765	4	2
En caisse ou en comptes courants aux banques	180,543	8	0
Autre actif :—			
Prêts sur intérêts viagers, rentes viagères et droits éventuels de réversion ou de survivance	17,453	6	11
Prêts sur débentures de chemins de fer et autres, actions et autres effets	68,902	10	11
Prêts à des corporations locales ou à des comtés dans le Royaume-Uni	178,260	11	10
Prêts sur reconnaissances	Aucune.		
Mobilier de bureaux, pompes à incendie et matériel de sauvet.	971	16	5
Effets à recevoir	7,494	5	6
Montants dus à la compagnie	5,171	10	6

Globe.

Hypothèques sur biens-fonds dans le Royaume-Uni	228,800	0	0
Prêts sur polices de la compagnie	2,965	0	0
Prêts à des corporations locales et à des comtés dans le Royaume-Uni	22,835	3	0
Edifices, y compris les bureaux en partie occupés par la compagnie.	89,506	4	9
Annuités dont la compagnie est la crédi-rentière	42,355	15	0
Débentures de chemins de fer et autres, débentures non rachetables	20,000	0	0
	£6,247,220	5	5

* Partie du revenu non perçu du dernier quartier expiré à la date à laquelle ces comptes ont été clos; perçue depuis

CORPORATION D'ASSURANCES *LONDON*, DE LONDRES, ANGLETERRE.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—EDWARD BUDD, écr. | *Secrétaire*—JOHN P. LAURENCE, écr.

Siége social—No. 7, Royal Exchange, Londres. Constituée en corporation en 1720.

Agent au Canada { ROMEO H. STEPHENS et C. C. FOSTER. | *Bureau principal au Canada*—Montréal.

(Opérations commencées au Canada le 1er mars 1862.)

CAPITAL.

Montant du capital autorisé et souscrit	$4,363,213 00
Montant payé en argent	2,181,606 50

ACTIF AU CANADA.

Effets fédéraux du Canada	$99,873 33	
Débentures du Canada, £10,300	50,126 67	
*Total de l'actif au Canada, déposé entre les mains du receveur général		$150,000 00

PASSIF AU CANADA.

Montant net des réclamations sur sinistres (incendie) au Canada contestées et portées devant les tribunaux (avant 1879)	$1,350 00	
Total net des réclamations sur sinistres (incendie) non réglées au Canada.		$ 1,350 00
Réserve des primes non acquises sur tous les risques en cours au Canada..		33,896 76
Réserves de réassurances du département des assurances sur la vie		5,479 38
Total du passif au Canada		$40,726 14

REVENU AU CANADA.

Total brut de l'argent reçu en primes (incendie)	$53,603 26	
Moins, les réassurances, rabais et ristournes	2,508 70	
Total net de l'argent reçu en primes		$51,094 56
Intérêts sur le dépôt de $150,000 entre les mains du receveur général, payés à la compagnie-mère en Angleterre		9,973 96
Total du revenu en argent au Canada		$61,068 52

EMPLOIS AU CANADA.

Paye pendant l'année sur sinistres survenus les années précédentes (portés dans le dernier état à $1,312 00)	$ 1,141 17	
Payé sur sinistres survenus pendant l'année	43,686 18	
Total net payé pendant l'année sur sinistres (incendie) au Canada		$44,827 35
Commissions ou courtage		7,664 28
Taxes au Canada		939 09
Paiements divers au Canada		284 48
Total des emplois d'argent au Canada		$53,715 20

* $50,000 de cette somme appartiennent au département des assurances sur la vie.

LONDON—Suite.

RISQUES ET PRIMES.

Assurances contre l'incendie au Canada.	Nombre.	Montant.	Primes.
Total brut des polices en vig. à la date du dernier état.	2,184	$7,019,107	$73,540 74
Polices délivrées durant l'année, nouvelles	1,112	3,700,870	27,182 03
" " renouvelées	1,139	3,201,686	26,421 23
Total	4,435	13,921,663	127,144 00
A déduire, les polices éteintes	1,979	7,384,913	58,411 69
Total brut des polices en vigueur à la fin de l'année	2,456	6,536,750	68,732 31
A déduire, les ré-assurances	.....	95,100	938 78
Total net des primes en vigueur le 31 décembre 1879	2,456	6,441,650	67,793 53

Nombre total des polices en vigueur au Canada, à cette date..... 2,456
Montant net des polices en vigueur.....$6,441,650 00
Total des primes sur ces polices..... 67,793 53

Signé et attesté sous serment, ce 24 février 1880, par

C. C. FOSTER.

(Reçu le 25 février 1880.)

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

(*Extrait du rapport des directeurs, Londres,* 1880.)

COMPTE DE L'INCENDIE.

			£	s.	d.
1878. 31 déc.	Montant du fonds des assurances contre l'incendie à cette date.		319,337	10	11
1879. 31 déc.	Primes, déduction faite des réassurances et des ristournes		210,314	15	2
	Intérêts et dividendes	£12,697 17 6			
	Moins, la taxe sur le revenu	210 14 8			
			12,487	2	10
			£542,139	8	11
	Indemnités payées, déduction faite des réassurances et des sauvetages		112,791	6	11
	Frais d'administration		35,625	14	1
	Commissions		30,261	18	6
	Mauvaises créances		423	11	5
	Bénéfices, d'après le compte des pertes et bénéfices		10,854	1	2
	Montant du fonds des assurances contre l'incendie, à cette date, d'après le bilan		352,182	16	10
			£542,139	8	11

COMPTE DES ASSURANCES MARITIMES.

			£	s.	d.
1878. 31 déc.	Montant du fonds des assurances maritimes à cette date		153,611	11	2
1879 31 déc.	Primes, déduction faite du courtage, de l'escompte et des réassurances		82,200	14	1
	Intérêts et dividendes	6,108 1 0			
	Moins, la taxe sur le revenu	101 7 4			
			6,006	13	8
	Recettes de dividendes sur mauvaises créances		5	17	1
			£241,824	16	0

LONDON.—Suite.

Indemnités payées, déduction faite des ré-assurances et des sauvetages	42,676	5	8
Ristournes	7,076	9	2
Frais d'administration	16,833	13	10
Commission des agents à l'étranger	896	1	8
Bénéfices, d'après le compte des pertes et bénéfices ; étant les bénéfices des assurances maritimes de 1876	50,526	11	1
Montant du fonds des assurances maritimes à cette date, d'après le bilan	123,815	14	7
	£241,824	16	0

COMPTE DES PERTES ET BÉNÉFICES.

1878.							
31 déc.	Solde de ce compte à cette date				133,885	0	3
1879.							
31 déc.	Intérêts et dividendes qui n'ont pas été portés à d'autres comptes	£35,374	4	10			
	Moins, taxe sur le revenu	587	1	6			
					£34,787	3	4
	Bénéfices des assurances sur la vie				16,172	10	3
	" " contre l'incendie				10,854	1	2
	" " maritimes				50,526	11	1
	" " sur vente de garanties				3,353	4	9
							115,693 10 7
						£249,578	10 10

Dividendes aux actionnaires	107,586	0	0
Taxes sur le revenu	581	13	6
Solde, d'après le bilan	141,410	17	4
	£249,578	10	10

COMPAGNIE D'ASSURANCES MUTUELLE CONTRE L'INCENDIE, DE LONDON, ONTARIO.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—CROWELL WILLSON. | *Secrétaire et agent*—D. C. MACDONALD.

Bureau principal—London, Ontario.

(Compagnie organisée et opérations commencées au Canada, A.D. 1859.)

CAPITAL.

Compagnie d'assurances mutuelle, n'ayant aucun actionnaire, mais composée seulement de sociétaires qui sont les assurés, et qui ne sont responsables que jusqu'à concurrence de leurs billets de primes d'assurances. La compagnie n'assure que des bâtiments d'habitation et leur contenu, ainsi que des propriétés rurales.

ACTIF.

Prêts sur obligations et hypothèques, sur lesquels il n'est pas dû plus d'un an d'intérêt, garantie par 1re hypothèque sur biens-fonds.. ...		$ 4,194 15
Effets publics canadiens déposés entre les mains du receveur général.....		25,000 00
Argent en caisse au bureau principal.....		884 37
Argent en banque, savoir :—		
Banque Fédérale	$12,248 88	
* do dépôt spécial	5,000 00	
Total		17,248 88
Soldes des agents.....		41,309 37
Effets à recevoir.....		5,664 26
(Montant des effets passés échéance, $5,664 26.)		
Billets de primes en portefeuille...	$267,421 50	
A déduire le montant payé sur ces billets.....	64,875 40	
		202,546 10
(Total réparti sur billets de primes, $90,485.32.)		
Mobilier de bureau.....		607 83
Total de l'actif.....		$297,454 96
†Mont. sur lequel seront déduits les billets mauvais ou douteux à recevoir		324 13
Total de l'actif.		$297,130 83

PASSIF.

Chiffres des pertes établies mais dont le montant n'est pas encore dû.....	$10,766 30	
do pour lesquelles indemnité est réclamée, mais non établies	13,891 62	
do rapportées ou supposées, mais pour lesquelles indemnité n'est pas encore réclamée	25 00	
	24,682 92	
Montant net des réclamations contestées :—		
Portées devant les tribunaux	66 66	
Non portées devant les tribunaux	250 00	
Total net du montant des réclamations non réglées au Canada.....		$ 24,999 58
Réserves des primes non acquises pour tous risques en cours au Canada..		218,741 25

*Déposé au crédit du receveur général.

†Effets à recevoir		$5,664 26
Billets en portefeuilles.....	$5,255 21	
do do	84 92	
		5,340 13
		$324 13

MUTUELLE DE LONDON—*Suite.*

Emprunts d'argent, savoir :		
Billets promissoires en faveur de la banque Fédérale du Canada :		
Le premier fait le 8 octobre 1879, dû le 8 janvier 1880	$10,000 00	
Le second fait le 15 novembre 1879, dû le 15 février 1880	5,000 00	
Total		15,000 00
(Prêt temporaire en attendant la perception de la taxe n° 18.)		
Total du passif		$258,740 83
Excédant de l'actif sur le passif		$38,390 00

REVENU.

Total brut de l'argent reçu en primes	$28,078 52	
Argent reçu sur effets et billets acceptés en paiement de primes	65,282 75	
Total brut de l'argent reçu en primes	$93,361 27	
Moins les réassurances, rabais et ristournes	374 63	
Montant net de l'argent reçu en primes		$92,986 64
Effets et billets reçus durant l'année pour primes et encore impayés :		
Billets de primes	$101,773 11	
Effets échus	13,204 62	
Total	$114,977 73	
Reçu pour intérêt et dividendes sur effets, et d'autres sources		2,016 88
Divers, savoir :—Divers débiteurs, $668.42 ; hypothèque, $154.95 ; cour de division, $1,441.84 ; billets de primes annulés, $41.43 ; émoluments de transferts, $220.48 ; banque Molson, $184.44		2,711 56
Total du revenu en argent		$97,715 08

EMPLOIS.

Payé durant l'année sur sinistres survenus les années précédentes (portés dans le dernier état à $23,368 33)	$23,150 76	
Payé sur sinistres survenus durant l'année	61,880 66	
Total net payé durant l'année sur sinistres (incendie)		$85,031 42
Commission ou courtage		9,675 27
Appointements, émoluments, et tous autres frais du personnel		10,422 35
Divers paiements, savoir :—Agence des banques, $199.53 ; frais judiciaires, $869.93 ; frais de poste, 1,165.02 ; papeterie, $222.48 ; impressions, $1,286.85 ; publicité, $301.38 ; loyer, $775.00 ; dépenses incidentes, $84.56 ; divers, $397.85 ; intérêt, $698.93 ; récompenses, $100.00		6,101 53
Total des emplois d'argent		$111,230 57

RISQUES ET PRIMES.

Assurances contre l'incendie au Canada.	Nombre.	Montant.	Primes.
Total brut des polices en vigueur à la date du dernier état	40,932	$38,260,572	$404,831 15
Polices délivrées durant l'année	13,388	13,302,495	151,783 68
Total	54,320	51,563,067	556,614 83
A déduire—les polices éteintes	13,427	13,935,136	130,124 39
Total brut des polices en vigueur à la fin de l'année	40,893	37,627,931	426.490 44
A déduire les réassurances	.....	182,390	1,306 90
Total net des polices en vigueur le 31 déc. 1879	40,893	$37,445,541	$425,183 54

MUTUELLE DE LONDON—*Fin.*

Nombre total de polices en vigueur à cette date..... ... 40,893

Montant total net en vigueur $37,445,541 00
Total des primes sur ces polices..... 425,183 54

Signé et attesté sous serment le 18 février 1880, par

CROWELL WILLSON,
Président.

D. C. MACDONALD,
Secrétaire.

(Reçu le 20 février 1880.)

CIE. D'ASSURANCES MARITIMES DES MARCHANDS DU CANADA.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—WILLIAM DARLING.

Secrétaire—PERCEVAL TIBBS. | *Gérant général*—J. K. OSWALD

Bureau principal—Montréal. Organisée ou constituée en corporation en mai 1874.

(Opérations commencées au Canada le 1er avril 1876).

CAPITAL.

Montant du capital social autorisé	$1,000,000 00
Montant souscrit	500,000 00
Montant versé en argent	100,000 00

(*Pour la liste des actionnaires, voir l'annexe.*)

ACTIF.

Effets possédés par la compagnie :	Valeur au pair.	Valeur vénale.	
Quinze bons du havre de Montréal, de $2,000 chaque	$30,000 00	$31,800 00	
Reportés à leur valeur vénale			$31,800 00
Argent en caisse au bureau principal			1,642 41
Argent en banques, savoir : —			
Banque des Marchands, Montréal		$23,630 96	
Banque de Montréal, do		10,207 60	
do Halifax		3,157 49	
do Saint-Jean, N.B		3,091 05	
do Ottawa		439 13	
Total			40,526 23
(Sur ce qui précède, $23,000 dans la banque des Marchands, et $30,000 de bons du havre de Montréal—$53,000 en tout—sont au crédit du receveur général.)			
Intérêts échus et impayés sur effets			900 00
Soldes des agents			10,288 01
Effets à recevoir			27,318 68
Echu sur ces effets, $48.			
Divers, savoir :—			
Comptes ouverts		$11,174 54	
Soldes dus par d'autres compagnies		3,403 08	
Mobilier de bureaux, livres et papeterie		1,546 19	
			16,123 81
Total de l'actif			$128,599 14

PASSIF.

Montant net des pertes échues mais impayées :—			
Navigation intérieure	$186 10		
Risques maritimes	368 39		
		$554 49	
Montant net des pertes établies mais non échues :—			
Navigation intérieure	$ 243 35		
Risques maritimes	1,322 44		
		1,565 79	

DES MARCHANDS—*Suite.*

Montant net des pertes réclamées mais non établies :—			
Risques maritimes		1,539 22	
Montant net des pertes rapportées ou supposées, mais non reclamées :—			
Navigation intérieure	$ 300 00		
Risques maritimes	2,337 00		
		2,637 00	
Montant total des réclamations d'indemnités non réglées au Canada			6,296 50
Réserve des primes non acquises pour tous les risques en cours au Canada, savoir :—			
Navigation intérieure		$ 217 60	
Risques maritimes		13,751 95	
Réserve totale des primes non acquises pour tous les risques au Canada			13,969 55
Toutes autres réclamations contre la compagnie :—			
Soldes dus à d'autres compagnies		$1,525 44	
Comptes ouverts		200 03	
			1,725 47
Total du passif (à l'exclusion du capital social)			$ 21,991 52
Capital versé en argent			100,000 00
Excédant net disponible en sus du passif et du capital social versé			6,607 62

REVENU.

Risques de la navigation intérieure.	Au Canada.
Total brut de l'argent reçu en primes	$ 7,332 70
Total brut des recettes en argent sur effets reçus pour primes	10,884 22
Total brut de l'argent reçu en primes	18,216 92
Moins les réassurances, rabais et ristournes	2,247 44
Montant net de l'argent reçu en primes	15,969 48

Effets reçus durant l'année pour primes et encore impayés, $970.

Risques maritimes.	
Total brut de l'argent reçu en primes	$60,182 19
Total brut des recettes en argent sur effets acceptés en paiement de primes	35,104 24
Total brut de l'argent reçu en primes	95,286 43
Moins les réassurances, rabais et ristournes	19,423 26
Montant net de l'argent reçu en primes	75,863 17

Effets reçus durant l'année sur primes (maritimes) impayées, $26,348.68.

Total net de l'argent reçu en primes	$91,832 65
Reçu en intérêts sur obligations et hypothèques	1,800 00
Reçu en intérêts et dividendes sur effets publics, et de toutes autres sources	1,603 80
Total du revenu en argent	$95,236 45

EMPLOIS.

Risques de la navigation intérieure.	Au Canada.
Payé pendant l'année sur sinistres dans la navigation intérieure survenus les années précédentes, (portés dans le dernier état à $352.52)	$433 54
Papé sur sinistres dans la navigation intérieure survenus pendant l'année.	$4,309 81
A déduire, les réassurances	736 24
Montant net payé sur ces sinistres	$3,573 57

DES MARCHANDS—*Fin.*

Total net payé pendant l'année sur sinistres de la navigation intérieure au Canada	$ 4,007 11
Total net payé pendant l'année sur sinistres maritimes (De ce montant $5,918.06 datent des anrées précédentes).	55,238 22
Commissions ou courtage	7,098 33
Appointements, rétributions, et tous autres frais du personnel	8,000 00
Taxes	237 50
Paiements divers, savoir :—dépenses $2,275.32 ; livres, papeterie et impressions, $667.35 ; télégrammes, $214.69 ; loyer et mobilier de bureau $726.75 ; frais de route, $977.90 ; vérification et frais judiciaires, $615.37 ; publicité, $135.50 ; change, $10.08	5,622 96
Total des emplois d'argent	$80,204 12

RISQUES ET PRIMES.

Risques de la navigation intérieure.	Nombre.	Montant.	Primes.
Polices en vigueur à la date du dernier état (brut)	4	$12,900	$460 00
Polices délivrées pendant l'année	733	1,637,235	18,451 92
Total	737	1,650,135	18,911 92
A déduires polices éteintes	732	1,632,335	18,296 92
* En vigueur le 31 décembre 1879 (brut et net)	5	17,800	615 00
Risques maritimes.			
Polices en vigueur à la date du dernier état (brut)	177	453,248	14,402 70
Polices delivrées pendant l'année	3,056	5,232,935	92,965 15
Total	3,233	5,686,183	107,367 85
A déduire, les polices éteintes	3,057	5,238,996	92,354 07
Police en vigueur à la fin de l'année (brut)	176	447,187	15,013 78
A déduire, les réassurances	.....	50,950	1,261 83
En vigueur le 31 décembre 1879	176	396,237	13,751 95

Nombre total des polices en vigueur à cette date	181
Montant net des polices en vigueur	$414,037 00
Total des primes sur ces polices	14,366 95

Signé et attesté sous serment, ce 12 février 1880, par

W. DARLING,
Président.

J. K. OSWALD,
Gérant général.

Reçu le 13 février 1880.)

* Toutes les polices d'assurances contre les risques maritimes ont été assurés contre l'incendie pour les mois d'hiver.

COMPAGNIE D'ASSURANCES NATIONALE, MONTRÉAL.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—ALEXANDER W. OGILVIE.

Secrétaire et agent—HENRY LYE. | *Bureau principal*—Montréal.

Organisée le 30 septembre 1875.

(Opérations commencées au Canada, 12 janvier 1876.)

CAPITAL.

Capital autorisé	$2,000,000 00
Capital souscrit	700,300 00
Capital versé en argent	194,892 00

ACTIF.

Prêts sur lesquels il n'est pas dû plus d'un an d'intérêt, garantis par première hypothèque sur biens-fonds		925 00
Intérêts encourus, mais impayés, sur ces prêts		17 50
*Effets possédés par la compagnie, savoir :—	Valeur au pair.	
Bons de l'aqueduc de la ville de Longueuil, numérotés de 0001 à 0500, inclusivement, $100	$50,000 00	
Bons du township de Stukely Nord, numérotés de 1 à 70, inclusivement, $100	7,000 00	
Bons du township d'Ely, numérotés de 28 à 75, inclusivement, $100	4,800 00	
Bons de la paroisse de Saint-Pie, numérotés de 1 à 114, inclusivement $100	11,400 00	
Bons de la ville de Longueuil, emprunt général, numérotés de 001 à 020, inclusivement, $100	2,000 00	
Total, valeur au pair	$75,200 00	
Reporté à la valeur au pair		71,440 00
Argent en caisse au bureau principal		75 59
Argent à la banque Exchange		4,710 19
Intérêts encourus, mais impayés, sur effets		1,220 00
Soldes des agents		3,001 85
Effets à recevoir (pour soldes d'effets)		4,583 00
Mobilier et garniture de bureau, etc		1,610 51
Total de l'actif		$87,583 64

PASSIF.

Passif au Canada.

Chiffre net des pertes non établies, mais pour lesquelles l'indemnité n'est pas encore échue	$4,150 47	
Autres réclamations non établies	10,443 29	
Total net des réclamations d'indemnités non réglées au Canada, soit		$14,593 76
Réserve totale des primes non acquises pour tous les risques en cours au Canada		30,847 14
Effets à payer		5,090 00
Total du passif (à l'exception du capital au Canada)		$50,530 90
Capital versé		$199,982 00

* Les bons de l'aqueduc de Longueuil et $6,000 de ceux de Stukely Nord sont déposés entre les mains du receveur général.

NATIONALE—*Fin.*

REVENU.

Assurances contre l'incendie.	Au Canada.	
Total brut de l'argent reçu en primes	$54,792 39	
A déduire, les réassurances, rabais et ristournes	9,746 60	
Total net de l'argent reçu en primes	44,045 79	
Total net de l'argent reçu en primes		44,045 79
Reçu en intérêts et dividendes sur effets, et d'autres sources		4,272 12
Total		48,317 91
Reçu sur versement du capital		6,897 08
Total du revenu en argent		$55,214 99

EMPLOIS.

Payé pendant l'année sur sinistres (incendie) survenus les années précédentes	$3,485 69	
Payé sur sinistres survenus pendant l'année	$27,280 62	
Moins, reçu pour réassurances	2,264 08	
Total net payé sur sinistres	$25,016 54	
Total net payé pendant l'année sur sinistres au Canada		$28,502 23
Commissions ou courtage		5,445 71
Appointements, rétributions, et autres frais du personnel		7,229 94
Taxes		1,399 73
Paiements divers :—		
Pertes et frais judiciaires, $1,735.39; frais de poste et de télégraphie, $514.71; échange et messagerie, $148.35; loyer, $2,000.00; frais de route, $2,227.36; impressions et papeterie, $608.80; publicité, $1,302.45; menues dépenses, $333.34; Cie d'assurances dite British America, $1,873.85; boni aux agences, $1,016.55; directeurs, $635.00; auditeur, $100.00		12,495 80
Total des emplois d'argent		$55,073 41

RISQUES ET PRIMES.

Assurances contre l'incendie.	$	$ cts.
Polices en vigueur à la date du dernier état (brut)	5,166,783	74,457 01
Polices délivrées pendant l'année (nouvelles et renouvelées)	4,865,506	54,281 29
Total	10,032,289	128,738 30
A déduire, polices éteintes	4,627,250	65,489 98
En vigueur à la fin de l'année (brut)	5,405,039	63,248 32
A déduire, les réassurances	274,004	3,764 09
En vigueur le 31 décembre 1879	$5,131,035	$59,484 23

Nombre total des polices en vigueur à cette date	Non rapporté.
Montant net des polices en vigueur	$5,131,035 00
Total des primes sur ces polices	59,484 23

Montréal, 12 août 1880.

HENRY LYE,
Secrétaire.

(Reçu le 13 août 1880.)

COMPAGNIE D'ASSURANCES *NORTH BRITISH AND MERCANTILE.*

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 30 NOVEMBRE 1879.

Président—SA GRACE LE DUC DE ROXBURGHE.

Gérant.—DAVID SMITH. | *Agents au Canada*—MACDOUGALL ET DAVIDSON.

Siége social—Edimbourgh. | *Bureau principal au Canada*—Montréal.

(Organisée ou constituée en corporation en 1809 ; opérations commencées au Canada en 1862.)

CAPITAL.

Capital autorisé et souscrit, £2,000,000 sterling	$9,733,333 33
Capital versé en argent, £350,000 sterling	1,703,333 33

ACTIF AU CANADA.

Biens-fonds (moins les charges) au Canada, savoir :—			
Edifice à quatre étages situé au coin N.-O. des rues Saint-François-Xavier et de l'Hôpital, à Montréal, divisé en bureaux occupés par la compagnie et par divers locataires		$70,000 00	
Lot situé sur la rue Canterbury, à Saint-Jean, N.-B., sur lequel était ci-devant bâti l'édifice occupé par les bureaux de la compagnie		3,240 00	
			$73,240 00
Prêts sur lesquels il n'est pas dû plus d'un an d'intérêt, garantis par premières hypothèques sur biens-fonds			85,134 65
Intérêt dû et impayé sur ces prêts			694 04
Intérêts en cours, mais impayés sur ces prêts			1,163 75
Effets publics canadiens, savoir :—	Valeur au pair.	Valeur vénale.	
Effets fédéraux du Canada 6 p. c	50,000 00	50,500 00	
Bons de la cité de Montréal 6 p. c	65,000 00	66,950 00	
Bons du havre de Montréal 6½ p. c	47,000 00	49,350 00	
Déposés entre les mains du receveur général dans l'intérêt des porteurs de polices	162,000 00	166,800 00	
Autres placements sous le contrôle de la compagnie :—			
Effets fédéraux du Canada 5 p. c	95,300 00	96,253 00	
Bons de la cité de Montréal 6 p. c	27,000 00	27,530 00	
Bons du havre de Montréal 6½ p. c	8,000 00	8,400 00	
do do do	25,000 00	26,500 00	
Bons du fonds de subvention des chemins de fer de la province de l'Ontario	162,481 23	162,481 23	
Total, valeur au pair et valeur vénale	$479,781 23	$487,964 23	
Reporté à la valeur vénale			$487,964 23
Argent en caisse au bureau principal au Canada			2,539 15
Argent en banques :—			
Banque de Montréal, dépôt spécial		$68,000 00	
do compte courant		18,607 41	
Compagnie de crédits fonciers du Canada		3,762 31	
Total			$90,369 72
Intérêt courant et impayé sur effets			7,163 53
Solde des agents			30,736 13
Autre actif, savoir :—			
Mobilier de bureaux, Toronto et Montréal		$2,500 00	
Montant de la taxe d'assurance de Québec et timbres en portefeuille		94 58	
Montant dû par d'autres compagnies pour réassurances		971 66	
			3,566 19
Total de l'actif au Canada			$782,571 39

NORTH BRITISH AND MERCANTILE—Suite.

PASSIF AU CANADA.

Montant net des indemnités échues et impayées	$9,075 50	
Montant net des réclamations contestées et portées devant les tribunaux (dont $1,500 pour pertes survenues dans la Nouvelle-Ecosse en 1874, et $900 dans le Nouveau-Brunswick en 1878)	2,400 00	
Total net des réclamations d'indemnités (incendie) non-réglées au Canada		$ 11,475 05
Réserve des primes non acquises pour tous les risques (incendie) en cours au Canada		146,690 16
Fonds des réassurances, département de la vie		271,191 86
Total du passif au Canada		$429,357 52

REVENU AU CANADA.

Total brut de l'argent reçu en primes	$292,947 53	
Moins, les réassurances, rabais et ristournes	30,439 34	
Total net de l'argent reçu en primes (incendie)		$262,508 19
Intérêts et dividendes sur bons et hypothèques		41,536 06
do sur actions et d'autres sources		11,857 50
Loyer de l'édifice de Montréal		4,490 00
Total du revenu en argent au Canada		$320,451 75

EMPLOIS AU CANADA.

Payé pendant l'année sur sinistres (incendie) survenus les années précédentes (portées dans le dernier état à $30,912.52)		$25,887 52	
Payé sur sinistres survenus pendant l'année	$147,693 15		
Moins, les réassurances	4,700 26		
		142,992 89	
Total net payé pendant l'année sur sinistres (incendie) au Canada			$168,880 41
Commission ou courtage			35,364 32
Appointements, honoraires, etc			12,801 72
Taxes au Canada			1,874 11
Paiements divers, savoir :—Frais de poste, de messagerie et de fret, télégrammes, dépêches transatlantiques, frais de route, etc., $2,838 46; impressions, publicité, reliure, papeterie, loyer, gaz, eau et réparations, $7,449.89; frais judiciaires, $122.00; rétributions des auditeurs, $250.00; conseil des assureurs, $223 87; plans de différentes localités, $313.10; dons à des corps de pompiers, volontaires, etc., $80.79; montant déboursé dans la Colombie-Britannique, $43.62; illumination des édifices de la compagnie (visite vice-royale), $43.12; abonnement à l'appareil d'alarme Goderich, $10.00		$11,374 75	
Moins, quote-part du département sur la vie		1,000 00	
			10,374 75
Total des emplois d'argent au Canada			$229,295 31

RISQUES ET PRIMES.

Risques contre l'incendie au Canada.	Nombre.	Montant.	Primes.
Total brut des polices en vigueur à la date du dernier état	11,637	$30,150,610	$296,655 07
Polices délivrees pendant l'année—nouvelles	6,343	14,613,450	139,606 65
do do renouvelées	7,980	17,488,166	153,340 88
Total	25,960	62,252,226	589,602 60
A déduire, les polices ayant pris fin	12,859	33,678,049	310,167 85
Polices en vigueur à la fin de l'année (brut)	13,101	28,574,177	279,434 75
A déduire, les réassurances	.....	2,411,479	30,439 34
Polices en vigueur le 30 nov. 1879 (net)	13,101	26,162,698	248,995 41

NORTH BRITISH AND MERCANTILE—Suite.

Nombre total des polices en vigueur à cette date 13,101

Montant net des polices en vigueur.....$26,162,698 00
Montant net des primes sur ces polices 248,995 41

Signé et attesté sous serment, ce 9 mars 1880, par

THOS. DAVIDSON.

(Reçu le 11 mars 1880.)

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1878.

(*Extrait du rapport des directeurs, Edimbourg*, 1879.

INCENDIE.

En 1878 les primes nettes encaissées se sont élevées à.....£915,196 1 3

En 1879 les primes encaissées ont atteint £1,157,015 2 8		
Moins, les primes de réassurances..... 254,344 16 5		
Primes nettes	902,670 6 3	
Augmentation	£12,525 15 0	

Les pertes par sinistres (incendie) se sont élevées à £477,145 14s. 6d. Ce chiffre comprend une évaluation de toutes les réclamations d'indemnités antérieures au 31 décembre 1879.

Après part faite de la réserve ordinaire d'un tiers des primes pour les risques de l'année, pour pourvoir au passif des polices courantes, le solde du compte des pertes et bénéfices pour 1879, y compris £57,047 14s. 3d. reportés de 1879, se trouve de £282,003 0s. 11d.

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1879.

PASSIF.

Incendie.

Capital des actionnaires.....£ 350,000 0 0		
Fonds de réserve.....£794,576 19 11		
Réserve des primes... 300,890 2 1		
Compte des pertes et bénéfices.....£282,003 0 11		
Moins, le dividende intérim. payé le 5 octobre 1879...35,000 0 0		
247,003 0 11		
	1,342,470 2 11	
Dividendes non réclamés.....	2,078 5 4	
Sinistres impayés.....	67,781 7 10	
Effets à payer.....	3,491 7 8	
Primes de réassurances.....	66,919 0 7	
Caisse des pensions.....	15,945 1 0	
Divers comptes dus.....	4,228 11 9	
	£1,852,913 17 1	

ACTIF.

Incendie.

Effets de gouvernements et états étrangers, et municipaux.....	£585,932 18 3
Effets de gouvernements coloniaux et municipaux	88,271 7 1
Nouvelles rentes viagères, 3 p. c..	47,031 5 0
Prêts sur immeubles et autres effets	268,978 6 1
	£990,213 16 5
Edifices d'Edimbourg, de Londres et des succursales, en partie occupés par les bureaux de la Cie et en partie rapportant loyer...	324,541 13 3
26 parts de la compagnie à £18 6s. 6d. ; valeur vénale à cette date £45	476 9 0
Primes en voie de perception, et argent en caisse, dans les succursales, agences, et chez les banquiers.....	302,971 6 6
Effets à recevoir	53,621 0 0
Dû par les banquiers sur prêts à courte échéance à Londres, et argent en caisse	165,287 14 8
Dû par le département de la vie..	14,262 8 1
Intérêt impayé.....	1,539 9 2
	£1,852,913 17 1

NORTH BRITISH AND MERCANTILE.—Fin.

COMPTE DES PERTES ET BÉNÉFICES, 1879.

A sinistres en 1879				£584,836	9	10	Par solde de 1878			£ 57,047	14	3
Ré-assurances				107,690	15	4	Compte de la réserve des primes, 1878			305,065	7	1
				£477,145	14	6	Primes en 1879	£1,157,015	2 8			
Taxes sur le revenu de la Cie				2,894	5	0	Ré-assurances	254,344	16 5			
Soldes des agents ne pouvant être recouvrés				2,313	11	7				902,670	6	3
							Emoluments sur transfert			65	10	0
Frais—							Intérêt			71,450	18	11
Frais généraux	£157,960	15	7				Bénéfices réalisés sur vente d'effets de la compagnie et sur autres placements			5,803	16	3
A déduire, la quote-part du dépt. de la vie	21,529	16	8									
	£136,430	18	11									
Commission	140,425	19	9									
				276,856	18	8						
Compte de la réserve des primes : ⅓ de £902,670 6s. 3d., chiffres des primes nettes de 1879				300,890	2	1						
Dividende intérim payé le 6 tobre 1879	£ 35,000	0	0									
Solde reporté	247,003	0	11									
				282,003	0	11						
				£1,342,103	12	9				£1,342,103	12	9

Par solde reporté	£247,003	0	11

COMPAGNIE D'ASSURANCES *NORTHERN.*

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—ALEXANDER DAVIDSON. | *Gérant général*—A. P. FLETCHER.

Siéges sociaux—Londres et Aberdeen.

Bureau principal au Canada—Montréal. | *Agent au Canada*—TAYLOR BROS.

(Organisée ou constituée en corporation en 1836 ; opérations commencées au Canada en 1867.

CAPITAL.

Capital autorisé et souscrit	£3,000,000	$14,600,000
Montant versé en argent	150,000	730,000

ACTIF AU CANADA.

Effets possédés par la compagnie :—

	Valeur au pair.	Valeur vénale.
Effets fédéraux du Canada	$85,833 33	$85,833 33
do 5's	12,166 67	12,166 67
do 6's	2,000 00	2,100 00
Total, valeur au pair et valeur vénale	100,000 00	100,100 00

En dépôt chez le receveur général	$100,100 00
Argent en caisse au bureau principal	3,769 68
Intérêts échus et impayés sur effets	711 80
Soldes des agents	6,407 99
Total de l'actif	$110,989 47

PASSIF AU CANADA.

Montant net des réclamations d'indemnités non établies au Canada	$300 00	
do do contestées devant les tribunaux (échu en 1876)	800 00	
Montant total net des réclamations non-réglées pour pertes par incendie au Canada		$1,100 00
Réserve des primes non acquises pour tous les risques en cours au Canada		43,49[illegible] 59
Total du passif au Canada		$41,5[illegible]2 59

REVENU AU CANADA.

Total de l'argent reçu en primes	$77,534 29	
Moins les ré-assurances, rabais et ristournes	8,905 92	
Montant net de l'argent reçu en primes		$68,628 37
Reçu en intérêts et dividendes sur effets, et de toutes autres sources		6,719 00
Total du revenu en argent au Canada		$75,347 37

NORTHERN — Suite.

EMPLOIS AU CANADA.

Payé pendant l'année sur sinistres (incendie) survenus les années précédentes (portés dans le dernier état à $1,772.95)		$1,772 95	
Payé sur sinistres survenus pendant l'année	$55,454 81		
A déduire, les réassurances et sauvetages	10,793 58		
Total net payé sur ces sinistres		44,661 23	
Total net payé pendant l'année sur sinistres (incendie) au Canada			$46,434 18
Payé pour commission, courtage, appointements, honoraires et tous autres frais du personnel au Canada			13,520 77
Payé pour taxes au Canada			1,355 35
Total des emplois d'argent au Canada			$61,310 30

RISQUES ET PRIMES.

Assurances contre l'incendie au Canada.	Nombre.	Montant.	Primes.
Polices en vigueur à la date du dernier état (brut)	4,949	$8,931,652	$93,232 18
do délivrées durant l'année, nouvelles	2,313	4,309,752	36,970 65
do do do renouvelées	2,089	4,617,452	40,968 20
Total	9,351	17,858,856	171,171 03
A déduire, les polices éteintes	3,923	8,684,939	77,063 05
Polices en vigueur à la fin de l'année (brut)	5,428	9,173,917	94,107 98
A déduire, les réassurances		884,772	7,130 66
Polices en vigueur le 31 décembre 1879 (net)	5,428	8,289,145	86,977 32

Nombre total des polices en vigueur à cette date 5,428

Montant net des polices en vigueur $8,289,145 00

Total des primes sur ces polices 86,977 32

Signé et attesté sous serment, ce 27 février 1880, par

JAMES W. TAYLOR.

(Reçu le 28 février 1880.)

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

(*Extrait du rapport des directeurs, Aberdeen, 11 juin* 1880.)

DÉPARTEMENT DE L'INCENDIE.

L'état stationnaire du revenu de ce département, qui a été un des caractères distinctifs des années 1877-78, semble enfin indiquer des signes de mouvement, et les directeurs sont heureux de pouvoir faire rapport que les primes de l'année dernière indiquent une augmentation de £8,243 10s. 9d. sur celle de l'année précédente, c'est-à-dire que les primes encaissées ont été de £405,689 5s. 1d. en 1878, contre £413,932 15s. 10d. en 1879.

Les pertes se sont élevées à £227,525 15s. 9d., ou 54·97 pour cent des primes, ce qui est 2.75 pour cent de moins que la moyenne depuis l'établissement de la compagnie en 1836.

Les frais d'administration, y compris la commission des agents et autres déboursés de toutes sortes qui ne sont pas spécialement imputables au département des assurances sur la vie, et qui sont par conséquent imputables sur celui-ci, se sont élevés à £125,600 13s. 10d., ou 30·34 pour cent des recettes, ce qui est une fraction au-dessus de la proportion de l'année dernière.

NORTHERN—Suite.

L'extrait ordinaire du compte des recettes et des dépenses de ce département se trouve dans le compte ci-joint, dans lequel on verra que les bénéfices net des opérations de ce département pendant l'année ont été de £58,058 9s. 4d.

Compte de l'incendie pour l'année expirée le 31 *décembre* 1879.

Total du fonds des assur. contre l'incendie au commenc. de l'année				£375,000	0	0
Somme portée au compte des pertes et bénéfices en vertu de la résolution adoptée à l'assemblée générale le 13 juin 1879				75,000	0	0
Proportion des primes réservée en 1878, pour les risques en cours	£135,229	15	9			
Primes reçues (déduction faite des réassurances)	413,332	15	10			
	£549,162	10	10			
				£450,000	0	0
Sinistres payés ou à payer (déduction faite des réassurances)	£227,525	15	0			
Commissions	56,455	16	8			
Frais d'administration	69,144	17	2			
Proportion des primes réservée pour les risques en cours en 1879, soit un tiers des recettes de l'année	137,977	11	11			
Solde des recettes porté au compte des pertes et bénéfices	58,058	9	4			
	£549,162	10	10			
Total du fonds des assurances contre l'incendie à la fin de l'année				£450,000	0	0
				£450,000	0	0

Compte des pertes et bénéfices pour l'année expirée le 31 *décembre* 1879.

Solde de l'année dernière	£160,020	18	7
Bénéfices du département de l'incendie en 1879	58,058	9	4
Solde du compte des intérêts, après avoir porté au débit de celui-ci les sommes respectivement dues aux fonds des assurances sur la vie et des rentes viagères	51,673	6	3
Bénéfices sur placements	5,672	14	3
Dû pour émoluments sur transferts	54	15	0
	£275,480	3	5
Montant porté au fond de la réserve sur l'incendie en vertu de la résolution adoptée à l'assemblée générale le 13 juin 1879	£75,000	0	0
Dividende et bonus déclarés le 13 juin 1879	37,500	0	0
Dividende déclaré le 20 novembre 1879	22,500	0	0
Taxes sur le revenu	3,512	17	4
Gratification à des officiers retirés du service de la compagnie, et à des familles d'officiers décédés	682	10	0
Soldes d'agents ne pouvant être recouvrés	906	13	11
Pertes sur échange	320	16	11
Solde au crédit de ce compte, d'après le bilan	135,057	5	3
	£275,480	3	5

Bilan le 31 *décembre* 1879.

PASSIF.

Primes réservées pour les "risques en cours"	137,977	11	11
Capital des actionnaires versé	£150,000	0	0
Fonds de la réserve générale	150,000	0	0
Fonds des assurances contre l'incendie	450,000	0	0

NORTHERN—Fin.

Fonds des assurances sur la vie :—						
Sans participation				254,262	18	5
Avec participation				1,139.531	4	10
Fonds des rentes viagères				68,352	0	10
Solde au crédit du compte des pertes et bénéfices				135,057	5	3
				£2,485,181	1	3
Réclamations en vertu de polices d'assurances sur la vie, admises, mais dont le paiement n'est pas encore échu	£47,381	8	6			
Sinistres (incendie) impayés	31,071	15	5			
Frais à payer	6,246	3	3			
Effets à payer. traites d'agents éloignés qui ne sont pas encore arrivés à maturité	4,963	18	4			
Dû à d'autres compagnies ou à des agents	25,588	10	5			
Dividendes des actionnaires non réclamés	1,899	2	7			
				117,150	18	7
				£2,602,331	19	10

ACTIF.

Hypothèques sur biens-fonds dans le Royaume-Uni	£435,106	18	5
* " " hors du Royaume-Uni	107,145	13	10
Prêts sur impôts paroissiaux et autres	305,588	8	0
" intérêts viagers	29,574	7	4
" droits éventuels de réversion ou de survivance	42,488	8	7
" débentures, effets privilégiés et parts de chemin de fer et d'autres compagnies	67,900	0	0
" polices de la compagnie	56,574	0	8
" reconnaissances	5,022	8	2
Placements :—			
Effets du gouvernement britannique	74,001	18	4
Effets publics des Indes ou des colonies	318,021	8	4
Effets de gouvernements étrangers	289,177	18	8
Débentures de ch. de fer et autres, et débentures non-rachetables	211,370	11	9
Effets de chemins de fer, privilégiés et garantis	199,706	19	11
Actions de compagnies de distribution de gaz et d'eau	36,427	13	7
Constituts	13,169	9	3
Edifices et autres immeubles	49,757	13	11
Constituts sur terrains	48,789	19	10
Intérêts viagers	2,193	12	5
Droits éventuels de réversion ou de survivance	39,006	15	5
Effets à recevoir, lettres de change qui ne sont pas encore arrivées à maturité	16,088	0	10
Dû par d'autres compagnies et par des agents	111,871	14	4
Primes impayées	11,550	18	8
Intérêts en cours et dividendes	4,968	4	7
Intérêts courants mais non échus	25,545	6	3
Argent en banque (dépôts)	49,669	0	4
" (compte courant)	50,818	15	0
Timbres en portefeuille	348	16	3
Argent en caisse	145	17	2
	£2,602,331	19	10

* Savoir : en Australie, sous le contrôle du bureau de direction locale de Melbourne.

LA COMPANIE D'ASSURANCES *PHENIX* DE BROOKLYN, N.-Y., E.-U.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—STEPHEN CROWELL. | *Secrétaire*—PHILANDER SHAW.

Siége social—12 et 14, rue Court, Brooklyn, N.-Y.

(Incorporée le 10 septembre 1853.)

Agent au Canada—ROBERT HAMPSON. | *Bureau principal au Canada*—Montréal.

(Opérations commencées au Canada, le 1er mai 1874.)

CAPITAL.

Montant autorisé, souscrit et payé en argent	$1,000,000

ACTIF AU CANADA.

Bons enregistrés des E.-U., déposés entre les mains du receveur général :—

	Valeur au pair.	Valeur vénale.
Bons enregistrés des E.-U., 4 pour cent	$50,000	$51,625
do do 1881	50,000	52,375
Total, valeur au pair et valeur vénale	$100,000	$104,000

Reporté à la valeur vénale	$104,000 00
Soldes des agents	2,945 93
Billets de primes sur lesquels des polices ont été délivrées	2,205 10
Total de l'actif au Canada	$109,149 03

PASSIF AU CANADA.

Chiffre net des réclamations d'indemnités (incendie) au Canada, établies mais non échues	$ 76 00	
Chiffre net des réclamations d'indemnités (sinistres maritimes) non établies	23,600 00	
Total des réclamations d'indemnités non réglées au Canada.		$23,676 00
Réserve des primes non acquises pour tous les risques en cours au Canada, savoir:		
Incendie	$4,928 35	
Navigation intérieure	1,262 63	
Risques maritimes	758 75	
Total de la réserve des primes non acquises au Canada.		6,949 73
Total du passif au Canada		$30,625 73

REVENU AU CANADA.

Assurances contre l'incendie au Canada.

Total brut de l'argent reçu en primes	$7,921 92	
Moins, les réassurances, rabais et ristournes	406 19	
Montant net de l'argent reçu en primes d'assurances contre l'incendie		$7,515 73

PHENIX—Suite.

Risques de la navigation intérieure au Canada.

Total brut des primes reçues en argent	$16,480 93		
Total brut des recettes en argent sur effets ou billets acceptés en paiement de primes	11,407 00		
Total brut de l'argent reçu en primes	27,887 93		
Moins, les réassurances, etc	1,326 25		
Montant net de l'argent reçu pour ces primes		26,561 68	
Effets reçus pendant l'année pour primes d'assurances de la navigation intérieure, encore impayés, $2,203.10.			

Risques maritimes au Canada.

Total brut de l'argent reçu en primes	$72,016 93		
Moins, les réassurances, etc	9,357 72		
Montant net de l'argent reçu pour ces primes		62,659 21	
Total de l'argent reçu pour primes			96,736 62
Total du revenu en argent au Canada			$96,736 62

EMPLOIS AU CANADA.

Assurances contre l'incendie au Canada.

Payé pendant l'année sur sinistres (incendie) survenus les années précédentes (portés dans le dernier état à $450)	$ 373 50		
Montant payé sur sinistres survenus pendant l'année	5,252 06		
Montant total payé pendant l'année sur sinistres (incendie) au Canada		$5,625 56	

Risques de la navigation intérieure au Canada.

Payé sur sinistres (navigation intérieure) survenus pendant l'année		$28,073 03	
Moins, les sauvetages	$ 3,142 31		
Aussi les réassurances	13,804 24		
		16,946 55	
Montant total payé pendant l'année sur ces sinistres au Canada		11,126 48	
Total net payé pendant l'année sur sinistres (incendie et navigation intérieure) au Canada			$16,752 04
Total net payé pendant l'année sur sinistres maritimes			96,760 63
(Sur cette somme, $2,012.56 sont pour années précédentes.)			
Commissions ou courtage			11,773 78
Taxes au Canada			215 00
Dépenses générales:—frais de poste, échange, publicité, etc			1,441 35
Total des emplois d'argent au Canada			$126,942 80

RISQUES ET PRIMES.

Assurances contre l'incendie au Canada.	Montant.	Primes.
Polices en vigueur à la date du dernier état (brut)	$709,555	$7,463 72
Polices délivrées pendant l'année—nouvelles et renouvelées	902,257	7,921 92
Total	1,611,812	15,385 64
A déduire, les polices éteintes	648,480	5,800 76
Polices en vigueur à la fin de l'année (brut)	963,332	9,584 88
A déduire, les réassurances	4,500	40 50
Total net des polices en vigueur le 31 décembre 1879.	$958,832	$9,514 38

PHENIX—Suite.

Risques de la navigation intérieure.

Polices en vigueur à la date du dernier état (brut)	$1,000	$472 50
Polices délivrées pendant l'année	2,961,025	30,091 03
Total	2,965,025	30,563 53
A déduire, les polices éteintes	2,888,292	27,268 78
Polices en vigueur à la fin de l'année (brut)	76,733	3,294 75
A déduire, les réassurances	12,625	769 50
En vigueur le 31 décembre 1879 (net)	$64,108	$2,525 25

Risques maritimes.

Polices délivrées pendant l'année	$7,844,511	$72,016 93
A déduire, les polices éteintes	7,669,157	71,258 15
En vigueur le 31 décembre 1879	$175,354	$758 78

Nombre des polices en vigueur à cette date au Canada.....Pas de rapport.
Montant net des polices en vigueur.....$1,198,294 00
Total des primes sur ces polices..... 12,828 41

Signé et attesté sous serment, ce 18 février 1880, par

ROBERT HAMPSON.

(Reçu le 19 février 1880.)

OPÉRATIONS GÉNÉRALES POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Telles que rapportées au surintendant des assurances de l'Etat de New-York.

ACTIF.

Immeubles	$315,000 00
Prêts sur hypothèques	211,000 00
Intérêt échu et en cours sur ces prêts	5,570 41
Actions et bons—valeur au pair, $1,289,992.33; valeur vénale	1,328,395 84
Intérêt échu et en cours sur ces effets	2,889 66
Argent en caissse et en banques	403,138 00
Prêts sur effets donnés en garantie collatérale—valeur au pair, $72,800; valeur vénale, $84.301	64,968 00
Intérêt échu et en cours sur ces prêts	1,379 26
Total brut des primes en voie de perception	95,058 47
Effets à recevoir	29,492 27
Autre actif	21,747 91
Total de l'actif	$2,478,639 82

PASSIF.

Montant net des sinistres impayés	$132,087 39
Primes non acquises	868,014 59
Dû pour loyer, etc	3,250 00
Toutes autres réclamations	8,201 05
Total du passif, à l'exclusion du capital social	$1,011,553 03
Capital versé en argent	$1,000,000 00
Excédant net disponible en sus du passif et du capital social	467,086 79

PHENIX—Fin.

REVENU.

Montant net de l'argent reçu en primes	$2,162,587 97
(Effets et billets reçus en primes, encore impayés, $29,492.27.)	
Intérêt et dividendes	98,931 30
Autres recettes	6,240 64
Total du revenu en argent	$2,267,759 91

EMPLOIS.

Total net payé sur sinistres	$1,777,681 65
Dividendes	100,000 00
Commissions ou courtage	331,955 68
Appointements, rétributions, etc	163,730 93
Taxes	31,753 00
Divers	160,492 84
Total des emplois en argent	$2,565,673 10

RISQUES ET PRIMES.

Assurances contre l'incendie—entreprises pendant l'année—montant	$153,397,865 00
Primes afférentes à ces risques	1,313,897 18
Risques en cours le 31 décembre 1879	160,498,814 00
Primes afférentes à ces risques	5,165,967 92
Risques maritimes et de navigation intérieure—entrepris pendant l'année	152,744,741 00
Primes afférentes à ces risques	1,371,300 19
Risques en cours le 31 décembre 1879	9,929,191 00
Primes afférentes à ces risques	60,494 52

STEPHEN CROWELL,
Président.

PHILANDER SHAW,
Secrétaire.

NEW-YORK, 13 février 1880.

COMPAGNIE D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE *PHŒNIX*, DE LONDRES.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 30 NOVEMBRE 1879.

Secrétaire—JOHN J. BROOMFIELD; *Sous-secrétaire*—FRANCIS B. MACDONALD.

Siége social—19, Lombard Street, Londres; Organisée, A.D. 1782.

Agents au Canada—GILLESPIE, MOFFAT ET Cie | *Bureau principal au Canada*—Montréal.

(Opérations commencées au Canada, A.D. 1804.)

CAPITAL.

Cette compagnie n'a pas de capital nominal, la responsabilité des actionnaires étant illimitée; mais elle garde par-devers elle une balance ordinaire d'au-delà de £600,000 sterling, pour faire face exclusivement aux pertes causées par incendie.

ACTIF AU CANADA.

Effets fédéraux du Canada (valeur au pair)	$50,171 00	
Débentures du Canada, 5 p.c. "	50,126 00	
Total de l'actif au Canada (déposé entre les mains du receveur général).		$100,297 00

PASSIF AU CANADA.

Chiffre net des réclamations d'indemnités dont il n'a pas encore été justifié	$9,757 54	
Chiffre total net des réclamations non réglées pour pertes causées par incendie au Canada		$ 9,757 54
Réserve des primes non acquises pour tous les risques en cours au Canada.		79,264 09
Total du passif au Canada		$89,021 63

REVENU AU CANADA.

Total brut de l'argent reçu en primes (incendie)	$166,243 10	
Moins, les réassurances, rabais, etc	15,345 40	
Total net de l'argent reçu en primes		$150,897 70
A ajouter dividendes sur effets déposés entre les mains du receveur général, payés directement à la compagnie-mère à Londres		6,018 57
Total du revenu en argent au Canada		$156,916 27

EMPLOIS AU CANADA.

Payé durant l'année sur sinistres survenus les années précédentes, (portés dans le dernier état à $36,406.51)	$36,450 31	
Payé sur sinistres survenus durant l'année	113,574 84	
Moins, montant reçu pour ré-assurances	2,501 01	
Montant net payé durant l'année sur ces sinistres	111,073 83	
Total net payé pendant l'année sur sinistres (incendie)		$147,524 14
do do en commissions ou courtage		28,842 11
do do pour taxes au Canada		1,525 00

PHŒNIX—*Fin.*

Divers paiements, savoir :—

Dépenses et frais de règlement des sinistres	$1,452 59	
Dépenses du conseil des assureurs	119 95	
Compagnie de télégraphe d'alarme	60 00	
Publicité	352 85	
		1,985 39
Total des emplois d'argent au Canada		$179,876 64

RISQUES ET PRIMES.

Assurances contre l'incendie au Canada.	Nombre.	Montant.	Primes.
Polices en vigueur au Canada, à la date du dernier état (brut)		$16,833,792	$178,640 77
Polices délivrées durant l'année—nouvelles	2,631	7,743,341	73,743 21
do do renouvelées	2,749	8,322,685	92,499 89
Total		32,899,818	344,883 87
A déduire, les polices éteintes		16,664,171	184,828 72
Total brut des polices en vigueur à la fin de l'année		16,235,647	160,055 15*
A déduire, les réassurances		834,373	9,157 45
Total net des polices en vigueur le 30 nov. 1878		$15,401,274	$150,897 70*

Nombre total des polices en vigueur à cette date, au Canada.....Non rapporté.

Montant net des polices en vigueur.....$15,401,274 00

Total des primes sur ces polices..... 150,897 70

Signé et attesté sous serment, 28 février 1880, par

A. T. PATERSON.

(Reçu le 1er mars 1880.)

*Ces chiffres sont inexacts. J. B. C.

COMPAGNIE D'ASSURANCES PROVINCIALE DU CANADA.

ÉTAT FOURNI PAR LE SYNDIC POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 JANVIER 1880.

ACTIF.

Argent en cour (montant du dépôt, moins dividende n° 1 et proportion des dépenses)		$16,609 84
Argent en cour (autres perceptions, moins les frais)		40,972 87
Argent dans diverses banques et en caisse		974 13
Valeur approximative des autres actifs en argent (non compris les réclamations sur les actionnaires)		5,000 00
Total		$63,556 84

PASSIF.

Réclamations d'indemnités incontestées pour pertes par incendie	$134,806 35	
Moins, dividende sur $132,634.82	*26,526 96	
		$108,279 39
Réclamations non établies et contestées		25,417 75
Réclamations incontestées pour pertes dans la navigation intérieure	$663 50	
Moins, dividende payé	132 73	
		530 83
Rabais de primes	$3,506 77	
Moins, dividende payé	701 90	
		2,804 87
Montant total des réclamations qui ont droit à une part sur le dépôt fait entre les mains du gouvernement		$137,032 84
Réclamations pour sinistres maritimes, incontestées		28,673 46
do do contestées		2,000 00
Réclamations pour pertes par incendie depuis qu'on a fait la cédule des polices en vertu de l'acte, et qui n'ont pas droit à une part sur le dépôt fait au gouvernment		825 00
Diverses réclamations		2,812 73
Total		$171,344 03

COMPTE DES PERTES ET BÉNÉFICES.

Dt.

Pertes par incendie jusqu'au 31 janvier 1880		$5,538 53
Primes d'assurances contre l'incendie annulées	$99 23	
Billets de primes d'assurances maritimes	502 00	
Effets à recevoir	5,494 04	
Emoluments sur transferts	20 38	
Reconnaissance d'effets	453 02	
		6,568 67
Solde des agents		11,357 07
Dépenses, frais judiciaires et commission		418 12
Effets et bons		1,195 05
Hypothèques et biens-fonds		3,204 37
Mobilier de bureaux		1,400 00
Dividende, 20 pour cent		27,361 56
		$57,063 37

* Un second dividende de 20 pour cent a été payé sur $136,777.78—$27,357.29; et 20 pour cent sur $4,142.96——$828.59, un dividende depuis la date du premier dividende.

PROVINCIALE—*Fin.*

Av.

Intérêt	$1,827 88
Frais judiciaires	40 98
Pertes par incendie recouvrées	24,530 10
do maritimes do	1,651 48
Diverses réclamations recouvrées	285 00
	$28,335 44

RÉCAPITULATION.

Balance au crédit des pertes et bénéfices, 31 janvier 1879	$16,722 61
Crédits comme ci-dessus	28,335 44
	$45,058 05
Porté au crédit comme ci-dessus	57,063 37
Solde au débit des pertes et bénéfices, 31 janvier 1880	$12,005 32

A. HARVEY,

Receveur et syndic.

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE QUÉBEC CONTRE L'INCENDIE.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—JOHN GREAVES CLAPHAM. | *Secrétaire*—WM. LUNN FISHER.

Bureau principal—Québec.

(Organisée le 2 avril 1818, et constituée en corporation par un acte du B.C., 9 Geo. IV., chap. 58, amendé par la 18 Vic., chap. 212, et par la 29-30 Vic., chap. 127, et par la 42 Vic., chap. 69.)

(Opérations commencées en 1818.)

CAPITAL.

Montant du capital social autorisé et souscrit	$500,000 00
Montant versé en argent	325,000 00

(*Pour la liste des actionnaires, voir l'annexe.*)

ACTIF.

Biens-fonds—Un lot de terre dans la cité de Québec, situé sur le côté ouest de la rue Saint-Pierre; borné en front par la rue Saint-Pierre, en arrière par la rue Sault-au-Matelot, d'un côté, au sud, par la Banque Nationale, et de l'autre côté, au nord, par la Compagnie de Télégraphe de Montréal, avec une bâtisse en pierre y érigée, connue sous le nom de *The Quebec Fire Office*	$40,000 00

Effets et bons possédés par la compagnie.	Valeur au pair.	Valeur vénale.
*Banque de Québec	$62,500	$53,125
*Banque Nationale	49,500	33,660
Banque Union	10,000	6,200
Banque de Montréal	22,000	30,250
Banque du Commerce	50,000	59,500
Banque des Marchands	10,000	8,600
Banque des Townships de l'Est	10,000	10,350
Télégraphe de Montréal	12,000	11,640
Débentures du pont du Saint-Maurice	16,000	14,400
do de la ville de Stratford	10,000	10,000
do de la cité de Belleville	10,000	10,000
*Effets consolidés de la cité de Québec	15,200	15,200
*Effets fédéraux	25,000	25,000
Total de la valeur au pair et valeur vénale	$302,200	$287,925

Reporté à la valeur vénale		$87,925 00
Argent en caisse au bureau principal		141 20
Argent en banques, savoir:—		
La Banque Nationale	$40,611 22	
Banque de Québec	6,760 12	
Banque de la Nouvelle-Ecosse	4,208 35	
Total		$51,579 69

* Sur les effets marqués ainsi*, il y a de déposé entre les mains du receveur général:—

Effets de la Banque de Québec	$35,000
Effets de la Banque Nationale	25,000
Effets consolidés de la cité de Québec	15,200
Effets fédéraux du Canada	25,000
Total	$100,200

QUÉBEC—*Fin.*

Intérêt en cours et impayé, sur effets	2,132 00
Mobilier de bureaux	500 00
Loyer	278 00
Total de l'actif	$382,556 48

PASSIF.

Montant net des pertes dues et non encore payées	$ 3,800 00
Réserve totale des primes non acquises pour risques au Canada	38,253 17
Dividendes déclarés et échus mais impayés	1,303 00
Total du passif (à l'exclusion du capital social)	$43,356 17
Capital social versé	$325,000 00
Excédant net disponible en sus de tout passif et du capital social	14,200 31

REVENU.

Total brut de l'argent reçu pour primes	$64,767 67	
Moins, les ré-assurances, rabais et ristournes	4,167 97	
Montant net de l'argent reçu pour primes		$60,599 70
Reçu en intérêts et dividendes sur effets, et d'autres sources		21,642 35
Reçu pour loyer		1,359 83
Total des recettes en argent		$83,601 88

EMPLOIS.

Total net payé durant l'année sur sinistres (incendie)	$19.510 73
Dividendes payé pendant l'année à 10 pour cent	3-,737 00
Commissions ou courtage	2,636 74
Appointements, rétributions, et tous autres frais du personnel	6,506 40
Taxes	1,065 05
Impressions et papeterie	554 09
Dépenses générales	821 30
Total des emplois d'argent	$63,831 31

RISQUES ET PRIMES.

Assurances contre l'incendie au Canada.	Montant.	Primes.
Polices en vigueur à la date du dernier état (brut)	$7,820,455	$82,656 30
Polices délivrées durant l'année—nouvelles	1,638,081	15.558 95
do do renouvelées	5,187,861	49,208 72
Total	14,646.397	147,423 97
A déduire—les polices éteintes	6,918,981	67,370 65
En vigueur à la fin de l'année (brut)	7,727,416	80,053 32
A déduire—les ré-assurances	387,004	3,546 97
En vigueur le 31 décembre 1879 (net)	$7,340,412	$76,506 35

Nomb. total des polices en vigueur au Canada, à cette date. Non rapporté.	
Montant des polices en vigueur	$7,340,412 00
Total des primes sur ces polices	76,506 35

Signé et attesté sous serment ce 26 février 1880, par

J. GREAVES CLAPHAM,
Président.

W. L. FISHER,
Secrétaire.

(Reçu le 28 février 1880.)

LA COMPAGNIE D'ASSURANCES *QUEEN.*

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—BERNARD HALL. | *Gérant*—J. MONCRIEFF WILSON.

Siége social—Liverpool. Organisée le 22 juillet 1858.

Agents au Canada—FORBES ET MUDGE.

Bureau principal au Canada—191, rue St. James, Montréal.

(Opérations commencées au Canada le 5 juillet 1859.)

CAPITAL.

Capital social autorisé, £2,000,000 stg	$9,733,333 33
Capital social souscrit, £1,798,300 stg	8,751,726 66
Capital social versé en argent, £179,835 stg	875,197 00

ACTIF AU CANADA.

Biens-fonds			$100 00
Prêts sur lesquels il n'est pas dû plus d'un an d'intérêt, garantis par première hypothèque sur biens-fonds			1,960 00
Intérêt dû et impayé sur ces prêts			112 94
Effets possédés par la compagnie :—	Valeur au pair.	Valeur vénale.	
* Effets fédéraux	$100,000 00	$100,000 00	
* Canada, 5 pour cent	51,100 00	51,100 00	
Total, valeur vénale			151,100 00
Prêts garantis par polices d'assurances sur la vie			4,596 40
Argent en caisse au bureau principal au Canada			285 38
Argent en banque, savoir :—			
Banque Molson, Montréal		$1,349 25	
Banque du Nouveau-Brunswick		2,093 38	
Banque des Marchands, Halifax		8,494 30	
Total			11,936 93
Intérêt en cours sur effets, impayé			1,888 75
Intérêt en cours sur ces prêts, impayé			114 18
Soldes des agents au Canada			11,841 14
Divers—Mobilier de bureaux, plans, papeterie, etc., (approximativem.)			2,200 00
Total de l'actif au Canada			$186,135 72

PASSIF AU CANADA.

Pertes par incendie au Canada :—		
Montant net des indemnités pour pertes établies, mais dont le paiement n'est pas échu	$3,743 33	
Montant net des réclamations d'indemnités pour pertes dont il n'a pas été justifié	2,719 00	
Montant net des pertes rapportées ou supposées, pour lesquelles il n'a pas été réclamé d'indemnité	360 00	
Montant net des réclamations contestées et portées devant les tribunaux (durant l'année précédente)	8,500 00	
Total net des réclamations non réglées pour pertes par incendies au Canada		$15,322 33
Réserves des primes non acquises pour tous les risques en cours au Canada		98,643 59
Dû pour diverses dépenses		382 38
Total du passif du département de l'incendie au Canada		$114,348 30
Fonds des ré-assurances, département de la vie		71,612 60
Total du passif au Canada		$185,960 90

* Déposés entre les mains du receveur général au crédit des départements de l'incendie et de la vie.

QUEEN—Suite.

REVENU AU CANADA—DÉPARTEMENT DE L'INCENDIE.

Total brut de l'argent reçu pour primes	$199,841 28	
Moins, les ré-assurances, etc	17,799 72	
Total net de l'argent reçu pour primes		$182,041 56
Intérêt sur bons et hypothèques		240 65
*Intérêts et dividendes sur actions, et recettes provenant d'autres sources		7,280 85
Total du revenu en argent au Canada		$189,563 06

EMPLOIS AU CANADA—DÉPARTEMENT DE L'INCENDIE.

Assurances contre l'incendie au Canada.

Payé pendant l'année sur sinistres survenus les années précédentes (porté dans le dernier état à $8,720.38)	$8,531 93	
Payé sur sinistres survenus pendant l'année	124,192 14	
Moins, reçu pour les réassurances	17,660 14	
Montant net payé sur ces sinistres	$106,532 00	
Total net payé durant l'année sur sinistres (incendie)		$115,063 93
Commissions ou courtage		21,155 32
Appointements, rétributions et tous autres frais du personnel		10,750 00
Taxes		1,693 42
Divers paiements		6,977 65
Total des emplois au Canada		$155,640 32

RISQUES ET PRIMES.

Assurances contre l'incendie au Canada.	Nombre.	Montant.	Primes.
Polices en vigueur à la date du dernier état (brut)	8,452	$16,512,229	$208,372 07
Polices délivrées durant l'année—nouvelles	4,312	9,303,329	91,540 12
do renouvelées	4,140	7,851,882	104,188 27
Total	16,904	33,667,440	407,100 46
A déduire—les polices éteintes	8,129	17,031.034	201,188 00
En vigueur à la fin de l'année (brut)	8,775	16,636,406	205,912 46
A déduire—les ré-assurances		781,051	9,724 66
En vigueur le 31 décembre 1879 (net)	8,775	$15,855,355	$196,187 80

Nombre total des polices en vigueur au Canada à cette date	8,775	
Montant total net des polices en vigueur		$15,855,355 00
Total des primes sur ces polices		196,187 80

Signé et attesté sous serment ce 4 mars 1880, par

A. M. FORBES.

(Reçu le 5 mars 1880.)

ÉTAT DES OPÉRATIONS GÉNÉRALES POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

(*Extrait du rapport des directeurs, Liverpool, Angleterre,* 1880.)

DÉPARTEMENT DE L'INCENDIE.

Les directeurs sont heureux de constater que les opérations de la compagnie ont été couronnées de succès cette année, et que le revenu des primes accuse une augmentation sur celui de 1878, malgré la diminution de la valeur des produits, la crise financière et la forte concurrence tant au siége social qu'à l'étranger. La recette des primes cette année accuse une augmentation considérable sur celle de 1878.

* Les dividendes sur $51,100 d'effets (Canada 5 p.c.) déposés pour le département de la vie, sont payés directement à la compagnie-mère de Liverpool.

QUEEN—Suite.

Les primes, moins celles des ré-assurances, ont été de £491,942, tandis qu'elles étaient de £456,274 en 1878 ; d'un autre côté les indemnités payées ou à payer sont de £300,643, ou 61·11 pour cent, tandis qu'elles étaient, l'année précédente, de £-51,661, ou 55·16 pour cent.

Les primes en 1877 furent de $450,883 ; et les pertes de $383,567, ou 85 pour cent.

SURPLUS.

Le solde du compte de l'année dernière était de				£78,597	19	4
Porté au compte de la réserve générale	£46,559	0	7			
Affecté aux dividendes	18,003	10	0			
				64,562	10	7
Solde porté au compte de cette année				14,035	8	9
Surplus du compte d'incendie cette année				47,213	17	5
Intérêt				31,513	15	10
Emoluments sur transfert				85	0	0
				£92,878	2	0
Porté au crédit du fonds d'incendie comme primes non acquises	£20,000	0	0			
Taxe sur le revenu de 1879	891	1	7			
				20,891	1	7
				£71,987	0	5
Et les directeurs recommandent maintenant que le solde soit appliqué comme suit :—Au paiement d'un dividende de 10 pour cent., et d'un bonus de 7½ pour cent, tous deux au taux de 17½ pour cent, pour l'année, exempt de la taxe sur le revenu				£31,506	2	6
(De cette somme, £9,001 15s., soit au taux de 10 pour cent par année, ont déjà été payés, pour le semestre qui s'est terminé le 30 juin dernier.)						
Porté au crédit de la réserve générale				20,000	0	0
Reporté aux comptes de l'année prochaine				20,480	17	11
				£71,987	0	5

Après cela, les fonds de la compagnie se trouveront comme suit :

Capital versé	£180,035	0	0
Fonds de réserve générale	190,000	0	0
Fonds d'incendie	160,000	0	0
Solde reporté	20,480	17	11
Fonds accumulé, département de la vie	325,616	13	3
Fonds des rentes viagères	10,963	1	11
	£887,095	13	1

COMPTE DES ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE.

	£	s.	d.					£	s.	p.
Solde, 1878	140,000	0	0	Pertes par incendie, déduction faite des ré-assurances				300,643	16	7
Primes reçues, déduction faite des ré-assurances	491,942	4	8	Frais d'administration	£57,774	5	3			
				Rétributions des directeurs et auditeurs	3,430	0	0			
								61,204	5	3
				Commission				82,880	5	5
				Somme réservée pour les primes non acquises				160,000	0	0
				Somme portée au compte des pertes et bénéfices				27,213	17	5
	£631,942	4	8					£631,942	4	8

QUEEN—*Fin.*

COMPTE DES PERTES ET BÉNÉFICES.

	£ s. d.		£ s. d.
Solde des comptes de l'année dernière	78,597 19 4	Montant porté au fonds de réserve générale, d'après le dernier rapport £46,559 0 7	
Intérêt	31,543 15 10	Dividende et bonus pour le semestre terminé le 31 déc. 1878 18,003 10 0	
Emoluments sur transfert	85 0 0		64,562 10 7
Somme transférée du compte de l'incendie	27,213 17 5	Taxe sur le revenu	891 1 7
		Dividende pour le semestre expiré en juin 1879 £ 9,001 15 0	
		Solde 62,985 5 5	
			71,987 0 5
	£137,440 12 7		£137,440 12 7

Feuille de balance, le 31 décembre 1879.

PASSIF.	£ s. d.	ACTIF.	£ s. d.
Capital des actionnaires d'après le dernier compte	180,035 0 0	Hypothèques sur biens-fonds dans le Royaume-Uni	34,871 9 9
Fonds de réserve générale, d'après le dernier compte £123,440 19 5		Hypothèques sur biens-fonds hors du Royaume-Uni	101,020 17 1
Somme transférée du compte des pertes et bénéfices, d'après le dernier rapport 46 559 0 7		Prêts sur polices de la compagnie	19,338 6 6
	170,000 0 0	Placements :—	
Fonds des assurances sur la vie	325,616 13 3	Effets du gouvernement britannique	4,572 1 1
Fonds des rentes viagères	10,963 1 11	Effets du gouvernement des Indes et des colonies	47,372 16 5
Fonds d'assurances contre l'inc	160,000 0 0	Effets étrangers	233,922 11 0
Pertes et bénéfices (moins le dividende semestriel)	62,985 5 5	Débentures de chemin de fer et autres et débentures non rachetables	45,726 8 8
	909,600 0 7	Effets de ch. de fer, privilégiés	102,781 5 3
Réclamations en vertu de polices sur la vie, admises, mais dont le paiement n'est pas encore échu	8,098 2 8	Effets de chemins de fer, ordinaires	45,284 11 8
Sinistres impayés (incendie)	42,026 7 1	Propriété foncière :	
Traites de l'étranger non encore arrivées à maturité	497 0 2	Edifices de la cie d'assurances *Queen*, à Liverpool	103,400 0 0
Dividendes non réclamés	266 13 0	do Londres	23,439 7 0
Soldes dus à d'autres bureaux pour ré-assurances	31,373 6 0	do Southampton	1,200 0 0
Autre passif, savoir :		do New-York	57,355 8 1
Taxe sur le revenu £1,065 18 1		do Chambers, Birmingham	94 5 3
Frais judiciaires 535 12 11		Bureau, Westmoreland St., Dublin	1,389 15 0
Publicité et papeterie 2,250 3 6		Proportion dans les bénéfices des assurances sur la vie	2,758 5 0
Autres dépenses 2,641 3 2		Bons de corporations locales	13,679 9 8
	6,492 17 8	Prêts sur effets de chemins de fer	5,300 0 0
		Prêts sur droits de réversion ou de survivance, intérêt	15,228 1 7
		Prêts sur reconnaissances garanties par polices d'assurances sur la vie	14,681 9 4
		Solde des agences et succursales	43,914 6 2
		Primes à percevoir £10,465 1 1	
		Intérêt "	15,395 4 4
		Argent chez les banquiers :	
		En dépôt £ 6,500 0 0	
		En compt. courants 45,274 2 0	
		En caisse 241 0 10	
			52,015 2 1
		Mobilier des bureaux au siége social et dans les succursales	3,145 4 5
	£998,354 7 2		£998,354 7 2

COMPAGNIE D'ASSURANCES ROYALE CANADIENNE DE MONTRÉAL, CANADA.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—ANDREW ROBERTSON. | *Secrétaire et procureur au Canada*—ARTHUR GAGNON.

Bureau principal—160, rue Saint-Jacques, Montréal.

(Organisé le 23 mai 1873 ; opérations commencées au Canada le 13 août 1873.)

CAPITAL.

Montant du capital social autorisé et souscrit	$2,000,000 00
*Montant versé en argent	300,000 00

(*Pour la liste des actionnaires, voir l'annexe.*)

ACTIF.

Valeur des immeubles (moins les charges) possédés par la compagnie, savoir:

Moulin à Nicolet, évalué à	$7,000 00	
Moulin à Ste-Monique, évalué à	8,000 00	
Total		$15,000 00
Prêts sur lesquels il n'est pas dû plus d'un an d'intérêt, garantis par première hypothèque sur biens-fonds		22,000 00
Prêts comme ci-dessus garantis, par seconde hypothèque sur biens-fonds		11,500 00

†Effets possédés par la compagnie :

	Valeur au pair. $ cts.	Valeur vénale. $ cts.
Bons des Etats-Unis, 5 pour cent., 1881, enregistrés	100,000 00	103,500 00
do 6 do 1881 do	100,000 00	104,375 00
do 4 do 1907 do	50,000 00	51,687 50
do 6 do 1895-99 do	10,000 00	12,000 00
Bons du havre de Montréal, 6 p. c	56,000 00	57,400 00
Bons de la compagnie d'entrepôt de Montréal	24,333 33	18,250 00
Effets de la ligne Sincennes-McNaughton	2,500 00	1,000 00
Total au pair et valeur vénale	342,833 33	348,212 50

Reporté à la valeur vénale	$348,212 50
Argent en caisse au bureau principal	$769 52

* Capital versé	$300,000
Payé sur répartition spéciale et capital réduit	800,000
Total, payé	$1,100,000
Laissant—capital souscrit impayé	$900,000
Sur lequel il y a—appelé mais impayé	100,000
Non-appelé	800,000

	Valeur au pair.
† Déposé dans l'Etat de New-York entre les mains du surintendant	$200,000
do do Ohio do do	50,000
do do Virginie do do	10,000
Déposé entre les mains du receveur général au Canada	56,000

ROYALE CANADIENNE—*Suite.*

Argent en banques, savoir :—

Banque de Montréal, Montréal	$14,216 14	
do New-York	12,306 76	
Banque des Marchands, Halifax	5,000 00	
Banque de Montréal, New-York, compte des pertes	19,231 58	
Total		$50,754 48
Soldes des agents		49,670 38
Effets à recevoir		29,878 53
Autre actif de la compagnie, savoir :—		
Diverses créances		2,348 07
Total de l'actif		$530,133 48

PASSIF.

(1.) *Passif au Canada.*

Montant net des pertes établies mais non échues—Incendie		$500 00
Montant net des pertes réclamées mais non établies :—		
Incendie	$17,454 50	
Navigation intérieure	628 85	
Risques maritimes	1,000 00	
		$19,083 35
Montant net des pertes rapportées ou supposées, mais non réclamées :—		
Navigation intérieure	$3,039 90	
Risques maritimes	8,432 38	
		11,472 28
Montant total des réclamations d'indemnités non réglées au Canada		31,055 63
Réserve des primes non acquises pour tous les risques en cours au Canada, savoir :—		
Incendie	$68,668 07	
Navigation intérieure	3,549 35	
Risques maritimes	24,011 66	
Réserve totale des primes non acquises pour tous les risques au Canada		96,229 08
Montant d'argent emprunté		40,000 00
Intérêt en cours sur cet emprunt		379 72
Toutes autres réclamations contre la compagnie, diverses créances		3,000 00
Total du passif (à l'exclusion du capital social) au Canada		$170,664 43

ROYALE CANADIENNE—*Suite.*

(2.) *Passif dans les autres pays.*

Montant net des pertes rapportées ou supposées mais non réclamées—navigation intérieure		$1,578 12
Montant net des pertes contestées :—		
Portées devant les tribunaux—Incendie	$13,715 00	
Non portées devant les tribunaux—Incendie, payé depuis	4,300 00	
		21,015 00
Total net des réclamations d'indemnités non réglées dans les autres pays.		22,593 12
(Sur cette somme, $12,675 sont pour sinistres antérieurs à 1879, dont $900 ont été réglées depuis.)		
Total du passif dans les autres pays		$22,593 12
Total du passif (à l'exclusion du capital social) dans les autres pays		$193,257 55
Capital versé en argent		300,000 00
Excédant net disponible en sus du passif et du capital social versé		$36,875 93

REVENU.

Assurances contre l'incendie.	Au Canada.	Dans les autres pays.
Total brut de l'argent reçu pour primes	$133,709 10	$302,276 87
Total brut reçu en effets ou billets acceptés en paiement de primes	1,925 56	.....
Total brut de l'argent reçu pour primes	135,634 66	302,276 87
A déduire, les ré-assurances, rabais et ristournes	18 880 66	47,288 42
Montant net de l'argent reçu pour primes	$116,754 00	$254,988 45

Effets et billets reçus pendant l'année pour primes (incendie) encore impayés $715.

Risques de la navigation intérieure.		
Total brut de l'argent reçu pour primes	$15,285 95	$8,338 72
Total brut reçu en effets ou billets acceptés en paiement de primes	8,970 33	8,213 00
Total brut de l'argent reçu pour primes	24,256 28	16,551 72
A déduire, ré-assurances, etc	5,533 58	1,581 49
Montant net de l'argent reçu pour primes afférentes aux risques maritimes	$18,722 70	$14,970 23

Effets et billets reçus pendant l'année sur primes (navigation intérieure), encore impayés, $5,287.50.

Risques maritimes.		
Total brut de l'argent reçu pour primes	$17,809 24	$5,202 05
Total brut reçu en effets ou billets acceptés en paiement de primes	40,922 51	1,851 00
Total brut de l'argent reçu pour primes	88,731 75	7,053 05
A déduire, ré-assurances, etc	32,119 41	1,749 19
Montant net de l'argent reçu pour primes afférentes aux risques maritimes	$56,612 34	$5,303 86

ROYALE CANADIENNE—*Suite.*

Effets et billets reçus pendant l'année sur primes (maritimes encore impayés, $23,776 03.			
Total net de l'argent reçu pour primes	$192,089 04	$275,262 54	
Total net de l'argent reçu pour primes dans tous les pays			$467,351 58
Reçu en intérêt sur hypothèques			22,961 60
Reçu en intérêt sur effets et de toutes autres sources			593 67
Total			$490,906 85
Reçu en appels du capital			10,871 69
Total du revenu en argent			$501,778 54

EMPLOIS.

Assurances contre l'incendie.	Au Canada.	Dans les autres pays.	
Payé pendant l'année sur sinistres (incendie) survenus les années précédentes, (portés dans le dernier état à $52,791 71)	$4,378 35	$36,811 92	
Payé sur sinistres survenus pendant l'année	57,458 49	266,269 00	
A déduire les ré-assurances	7,239 62	3,965 27	
Montant net payé sur ces sinistres	50,218 87	262,303 73	
Total net payé pendant l'année sur sinistres (incendie)	$54,597 22	$299,115 65	
Risques de la navigation intérieure.			
Montant net payé sur sinistres survenus pendant l'année	$13,190 13	$7,179 88	
Total net payé pendant l'année sur sinistres (incendie et navigation intérieure,) savoir :—			
Au Canada		67,787 35	
Dans les autres pays		306,295 53	
Total			$374,082 88
Total net payé pendant l'année sur sinistres maritimes (Sur ce chiffre $7,000 sont pour des sinistres survenus avant 1879.)			72,817 09
Montant des dividendes payés durant l'année à 5 pour cent			11,800 00
Commission ou courtage			72,258 57
Appointements, rétributions et autres frais du personnel			48,371 81
Taxes			11,715 45
Autres paiements et dépenses			264,053 72
(Sur ces chiffres $176,648.66 étaient pour la ré-assurance de tous les risques dans les Etats-Unis.			
Total des emplois d'argent			$855,099 52

ROYALE CANADIENNE—*Fin.*

Risques et Primes.

	Au Canada.		Dans d'autres pays.		Total dans tous les pays.	
	Montant.	Primes	Montant.	Primes.	Montant.	Primes.
Assurances contre l'incendie.	$	$ cts.	$	$ cts.	$	$ cts.
Polices en vigueur à la date du dernier état, (brut)..	16,480,027	169,347 92	36,130,792	473,125 83	52,610,819	642,473 75
Polices délivrées pendant l'année (nouvelles et renouvel.)	15,391,254	139,307 91	24,130,161	280,170 37	39,521,415	419,478 28
Total	31,871,281	308,655 83	60,260,953	753,296 20	92,132,234	1,061,952 03
A déduire, les polices éteintes	16,735,499	160,316 52	42,994,186	530,202 11	59,729,685	690,518 63
En vigueur à la fin de l'an.,(br)	15,135,782	148,339 31	17,266,767	223,094 09	32,402,549	371,433 40
A déduire, les ré-assurances...	1,049,707	11,003 16	17,266,767	223,094 09	18,316,474	234,097 25
En vigueur le 31 décembre 1879, (net)	14,086,075	137,336 15	.....	.....	14,086,075	137,336 15
Risques de la navigation intérieure.						
Polices en vigueur à la date du dernier état, (brut).....	85,434	4,050 37	64,500	2,857 50	149,934	6,907 87
Polices délivrées pend. l'année	4,045,676	35,386 42	1,973,955	14,199 57	6,019,631	49,585 99
Total	4,131,110	39,436 79	2,038,455	17,057 07	6,169,565	56,493 86
A déduire, les polices éteintes	3,964,510	30,963 79	2,004,055	15,741 07	5,968,565	46,704 86
En vig. à la fin de l'année,(br.)	166,600	8,473 00	34,400	1,316 00	201,000	9,789 00
A déduire, les ré-assurances...	14,000	1,374 30	34,400	1,316 00	48,400	2,690 30
En vigueur le 31 décembre 1879, (net)	152,600	7,098 70	.....	.....	152,600	7,098 70
Risques maritimes.						
Polices en vigueur à la date du dernier état, (brut)	457,694	35,022 99	71,650	2,408 29	529,344	37,431 28
Polices délivrées pend. l'année	5,810,686	94,336 57	856,908	5,502 05	6,667,594	99,838 62
Total	6,268,380	129,359 56	928,558	7,910 34	7,196,938	137,269 90
A déduire, les polices éteintes	5,943,230	104,233 23	918,558	7,610 34	6,861,788	111,843 57
En vig. à la fin de l'année,(br.)	325,150	25,126 33	10,000	300 00	335,150	25,426 33
A déduire, les ré assurances...	22,200	1,114 67	10,000	300 00	32,200	1,414 67
En vigueur le 31 décembre 1879. (net)	302,950	24,011 66	.....	.....	302,950	24,011 66

Nombre total des polices en vigueur à cette date..... .....Pas de rapport
Montant net des polices en vigueur..... $14,541,625 0
Total des primes sur ces polices 165,446 5

Signé et attesté sous serment, le 11 mars 1880, par

ANDREW ROBERTSON,
Président.

ARTHUR GAGNON,
Secrétaire.

(Reçu le 12 mars 1880.)

COMPAGNIE D'ASSURANCES *ROYAL.*

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—R. BROCKLEBANK. | *Gérant*—JOHN H. MCLAREN.

Siége social—Liverpool, Angleterre. | *Bureau principal au Canada*—Montréal.

Agents principaux au Canada—WM. TATLEY ET M. H. GAULT.

(Organisé le 31 mai 1845; opérations commencées au Canada vers 1848.)

CAPITAL.

Capital social autorisé, £2,000,000 sterling	$9,733,333 33
Capital souscrit, £1,930,300	9,394,123 67
Capital versé en argent, £289,545 sterling	1,409,119 00

ACTIF AU CANADA.

Biens-fonds :—

Edifice à 4 étages, situé au coin des rues Notre-Dame et Place-d'Armes, Montréal, occupé par les bureaux de la compagnie et autres locataires, y compris l'ameublement	$70,000	
Edifice à 3 étages, situé au coin des rues Yonge et Wellington, Toronto, occupé par les bureaux de la compagnie et autres locataires, y compris l'ameublement	40,000	
Total, biens fonds		110,000 00

Effets possédés par la compagnie:—

	Valeur au pair.	
* Effets du Canada, 5 p.c	$53,533 33	
* Effets fédéraux	96,982 13	
* *Consols*	170,333 34	
Total, valeur au pair et valeur vénale		320,848 80
Prêts avec garantie collatérale sur polices d'assurances de cette compagnie (département de la vie) au Canada		15,498 45
Argent en caisse au bureau principal au Canada		1,179 35
Argent déposé à la Banque des Marchands		3,918 99
Soldes des agents		21,298 66
Total de l'actif au Canada		$472,744 25

PASSIF AU CANADA.

Pour pertes par incendie au Canada.

Montant net des indemnités dues et impayées	$13,613 46	
do des réclamations contestées et portées devant les tribunaux (dont $3,170 datent d'avant 1878)	3,620 00	
do do non contestées	2,600 00	
Total net des réclamations d'indemnités non réglées au Canada		$19,833 46
Réserve des primes non acquises pour tous les risques en cours au Canada.		204,650 32
Total du passif au Canada (département de l'incendie)		224,483 78
Passif au Canada (département de la vie)		259,317 40
Total du passif au Canada		483,801 18

* Déposés entre les mains du receveur général, au crédit des départements de l'incendie et de la vie.

ROYAL--Suite.

REVENU AU CANADA (DÉPARTEMENT DE L'INCENDIE.)

Total brut de l'argent reçu pour primes	$373,014 09	
Moins, les ré-assurances, etc	29,696 65	
Total net de l'argent reçu en primes (incendie)		$343,317 44
Intérêts et dividendes sur effets au Canada		6,791 40
Autre revenu, savoir :—		
Loyer	$2,943 34	
Reçu à Londres, Angleterre, sur placements au bénéfice des porteurs de polices au Canada :—		
Canada, 5 p.c	2,676 66	
Consols	5,110 00	
Total		10,730 00
Total du revenu en argent au Canada		$360,838 84

EMPLOIS AU CANADA (DÉPARTEMENT DE L'INCENDIE.)

Payé durant l'année sur sinistres (incendie) survenus les années précédentes (portés dans le dernier état à $14,804.68)		$13,237 73	
Payé sur sinistres survenus pendant l'année		264,386 98	
Moins les objets sauvés et frais de sauvetage	$361 56		
Moins, les ré-assurances	39,995 05		
		40,356 61	
Montant net payé pour ces sinistres		224,030 37	
Total net payé pendant l'année sur sinistres (incendie) au Canada			$237,268 10
Payé pour commission, courtage, appointements, émoluments et tous autres frais du personnel au Canada			66,011 00
Taxes au Canada			2,264 41
Total des emplois d'argent au Canada			$305,543 17

RISQUES ET PRIMES.

Incendie en Canada.	Nombre.	Montant.	Primes.
Polices en vig. à la date du dernier état (brut)	22,998	$43,502,367	$426,597 43
do délivrées durant l'année (nouvelles)	9,241	19,473,431	182,226 39
do do (renouvelées)	8,425	17,226,856	161,091 05
Total	40,664	80,202,654	769,914 87
Moins, les polices éteintes	17,807	35,183,083	354,785 63
Polices en vigueur à la fin de l'année (brut)	22.857	45,0 9.571	415,129 24
A déduire, les ré-assurances	.....	1,256,595	10,612 76
Polices en vigueur le 31 décembre 1879	22,857	43,762,976	404,516 48

Nombre total des polices en vigueur au Canada 22,857

Montant total des polices en vigueur $43,762,976 00

Total des primes sur ces polices 404,516 48

Signé et attesté sous serment, ce 25 février 1879.

WM. TATLEY.

(Reçu le 5 mars 1880.)

ROYAL—*Suite.*

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

(*Extrait du rapport des directeurs*, 1879.)

COMPTE D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE.

1878.	£	s.	d.
Fonds d'assurances contre l'incendie au commencement de l'année	400,000	0	0
Primes, déduction faite des ré-assurances	775,871	14	11
Intérêts	24,064	15	3
Montant porté au compte des pertes et bénéfices	100,000	0	0
	1,299,936	10	2

1878.	£	s.	d.
Indemnités payées, déduction faite des ré-assurances	381,562	3	1
Commission	106,837	19	11
Frais d'administration	116,607	17	6
Bénéfices réalisés, portés au compte des pertes et bénéfices	194,928	9	8
Montant du fonds d'assurances contre l'incendie à la fin de l'année	500,000	0	0
	1,299,936	10	2

COMPTE DES PERTES ET BÉNÉFICES.

1878.	£	s.	d.
Solde de sortie du compte de l'année dernière	158,559	5	0
Intérêts	51,671	17	1
Bénéfices des assurances contre l'incendie	194,928	9	8
	405,159	11	9

1878.	£	s.	d.
Dividendes et boni aux actionnaires	86,863	10	0
Taxe sur le revenu	2,073	10	9
Montant porté au fonds de réserve	50,000	0	0
do do d'assurances contre l'incendie	100,000	0	0
Solde	166,222	11	0
	405,159	11	9

ROYAL—*Fin.*

FEUILLE DE BALANCE, 31 DÉCEMBRE 1878.

PASSIF.

Capital des actionnaires				£289,545	0	0
Fonds de réserve				800,000	0	0
Fonds d'assurances sur la vie				2,208,668	18	8
Fonds des rentes viagères				181,238	5	3
Fonds d'aassurances contre l'inc.				500,000	0	0
Pertes et bénéfices (sujets à être affectés au paie. d'un dividende)				166,222	11	0
Comptes d'assurances perpétuelles				4,044	19	5
				4,149,719	14	4
Réclamations en vertu de polices sur la vie, admises mais encore impayées	£45,045	19	1			
Rentes viagères non réclamées	407	3	1			
Indemnités pour pertes par incendie, impayées	51,396	13	0			
Dividendes non-réclamés	2,737	3	4			
Comptes impayés (payés depuis)	4,092	13	11			
Effets à payer (payés depuis)	23,075	8	1			
				126,755	0	6
				£4,276,474	14	10

ACTIF.

Hypothèques sur biens-fonds dans le Royaume-Uni	£763,482	1	5
Prêts sur polices d'assurances sur la vie, délivrées par cette compagnie, dans la limite de leur valeur de rachat	120,386	6	8
Placements :—			
Effets du gouvernement britannique	123,542	11	3
Effets de gouvernements étrangers et coloniaux	34,529	7	7
Effets du gouvern des Etats-Unis	407,872	1	0
Débentures et effets de chemins de fer britanniques	22,930	0	0
Effets de ch m ns de fer britanniques (privilégiés)	1,153,466	9	10
Autres effets britanniques	357,337	1	2
Edifices possédés en pleine prop.	202,485	14	10
Edifice possédé à bail	8,827	5	0
Prêts sur polices d'assurances de cette compagnie, sur la vie, avec garantie collatérale	920	0	0
Prêts à des villes et townships dans la Grande-Bretagne, garantis par transfert de taxes	338,739	16	1
Prêts sur effets de chemins de fer britanniques, avec marge	524,940	7	7
Soldes des agents (reçus depuis)	68,585	6	3
Primes impayées (reçues depuis)	7,374	5	11
Intérêts impayés (reçus depuis)	47,545	15	6
Argent en caisse et en compte courants chez les banquiers	93,510	4	9
	£4,276,474	14	10

COMPAGNIE D'ASSURANCES *SCOTTISH COMMERCIAL.*

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—ALEXANDER CRUM. | *Gérant général*—FRED. J. HALLOWS.

Bureau principal—Glasgow.

Agent au Canada—LAWRENCE BUCHAN, Secrétaire local.

Bureau principal au Canada—Toronto.

(Opérations commencées au Canada, à Toronto, 1er juin 1874.)

CAPITAL.

Montant du capital-social autorisé, £2,000,000	$9,733,333 33
do souscrit, £1,250,000	6,083,333 33
do payé en argent, £170,000	827,333 33

ACTIF AU CANADA.

Débentures et effets déposés entre les mains du receveur général :—

	Valeur au pair.	Valeur vénale.
Effets fédéraux du Canada à 5 pour cent	$48,666 67	$48,666 67
Bons du comté de Carleton, 6 do	5,000 00	5,075 00
do d'Elgin, 6 do	5,000 00	5,075 00
do d' Oxford, 6 do	8,000 00	8,120 00
do de Lambton, 7 do	14,256 22	14,969 03
Ville de Sarnia, garantis par le comté de Lambton, 6 pour cent	27,000 00	27,405 00
Total, valeur au pair et valeur vénale	$107,922 89	$109,310 70

Reporté à la valeur vénale	$109,310 70
Argent déposé à la banque de Toronto	11,038 47
Soldes des agents	1,946 98
Mobilier de bureau et installation	1,052 74
Cartes d'assurances	1,138 84
Total de l'actif au Canada	$124,487 73

PASSIF AU CANADA.

Montant net des pertes au Canada, réclamées mais non réglées	$9,125 00	
*Montant net des réclamations sur sinistres (incendie) survenus en 1877, contestées et portés devant les tribunaux	250 00	
Montant total net des réclamations sur sinistres (incendie) non réglées au Canada		$ 9,375 00
Réserve des primes non acquises pour risques en cours au Canada		49,690 86
Total du passif au Canada		$59,065 86

* De la somme de $2,600 en litige comme mentionnée dans l'état de 1878 devant les tribunaux, la cause de John O'Malley ($2,000) fut en fin de compte déboutée par la Cour Supérieure de Québec, et la cause Foster ($600) fut décidée contre la compagnie par le jury qui accorda $250, mais la compagnie demanda un nouveau procès, qui fut accordé, mais dont le demandeur ne s'est pas encore prévalu.

SCOTTISH COMMERCIAL—Fin.

REVENU AU CANADA.

Total brut de l'argent reçu sur primes d'assurances contre l'incendie	$93,141 74	
Moins les ré-assurances, rabais, etc	12,625 59	
Total net de l'argent reçu sur primes d'incendie		$80,516 15
Reçu en dividendes sur effets déposés entre les mains du receveur général.		6,131 27
Intérêt reçu de la banque Fédérale, compte courant		595 85
Total du revenu en argent au Canada		$87,243 27

EMPLOIS AU CANADA.

Payé sur sinistres (incendie) survenus durant l'année	$50,278 27	
Moins—ré-assurances	3,839 42	
Montant net payé pour ces polices	$46,438 85	
Montant total net payé durant l'année sur sinistres (incendie)		$46,438 85
Commission ou courtage		13,359 97
Payé pour appointements, émoluments, etc		2,650 00
do taxes en Canada		968 26
Paiements divers :—		
Loyers, $1,100; traitements des directeurs, $1,000; publicité, $589.86; impressions et papeterie, $861.97; cartes d'assurances, $284.71; frais de route, $765.11; frais de poste, messagerie et télégraphie, $777.38; frais judiciaires, $50.90; divers, $664.26; mobilier et fournitures de bureaux, $263.19		6,357 38
Total des emplois d'argent au Canada		$69,774 46

RISQUES ET PRIMES.

Risques contre l'incendie en Canada.	Nombre.	Montant.	Primes.
Polices en vigueur à la date du dernier état (brut)	5,416	$9,650,866	$95,296 32
do délivrées durant l'année, nouvelles	3,078	5,776,597	54,638 58
do do do renouvelées	1,859	3,709,961	38,506 66
Total	10,353	19,137,424	188,441 56
A déduire, les polices éteintes	4,845	8,993,314	83,405 12
Polices en vigueur à la fin de l'année (brut)	5,508	10,144,110	105,036 44
A déduire, ré-assurances	.....	809,535	7,873 19
Polices en vigueur, 31 décembre 1879 (net)	5,508	9,334,575	97,163 25

Nombre total des polices en vigueur en Canada à cette date.... ...5,508

Montant total net des polices en vigueur	$9,334,575 00
Total des primes sur ces polices	97,163 25

Signé et attesté sous serment, ce 20 février 1880, par

LAWRENCE BUCHAN,

Secrétaire local.

(Reçu le 21 février 1880.)

COMPAGNIE D'ASSURANCES *SCOTTISH IMPERIAL.*

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—ALEXANDER RONALDSON. | *Gérant*—W. W. W. REID.

Siége social—Glasgow.

Agent au Canada—TAYLOR FRÈRES. | *Bureau principal au Canada*—Montréal.

(Organisée ou constituée en corporation en 1866; opérations commencées au Canada en 1869.)

CAPITAL.

Montant du capital social de garantie autorisé, £1,000,000	$4,866,666 67
Montant du capital social souscrit, £500,000	2,433,333 33
Montant du capital versé en argent, £50,000	243,333 33

ACTIF AU CANADA.

Effets possédés par la compagnie :—

	Valeur au pair.	Valeur vénale.
*Effets fédéraux du Canada, 6 p. c.	$ 8,598 88	$ 8,598 88
* do do 5 p. c.	62,468 74	62,468 74
*Bons du havre de Montréal, 6½ p. c	20,000 00	22,000 00
Bons de la corporation de Montréal	5,500 00	5,775 00
Total, valeur au pair et valeur vénale	$96,567 62	$98,842 62

Reporté à la valeur vénale		$98,842 62
Argent en caisse au bureau principal au Canada		926 07
Argent aux banques, savoir :—		
Banque du Peuple, compte courant	$14 59	
* do déposé au crédit du receveur général	7,257 38	
Total		7,271 97
Intérêts en cours et impayés sur effets		1,066 26
Soldes des agents		4,040 96
Total de l'actif au Canada		$112,147 88

PASSIF AU CANADA

Montant net des pertes par incendie rapportées ou supposées, mais pour lesquels il n'a pas été fait de réclamation	$6,000 00	
Montant net des réclamations contestées et portées devant les tribunaux.	800 00	
Total net des réclamations d'indemnités non réglées au Canada		$6,800 00
Réserve des primes non acquises pour tous les risques en cours		32 874 66
Dû aux agents généraux		2,043 45
Dû pour ré-assurances		63 25
Total du passif au Canada		$41,781 36

REVENU AU CANADA.

Total brut de l'argent reçu pour primes	$58,005 78	
Moins, les ré-assurances, rabais, etc	6,502 49	
Montant net de l'argent reçu pour primes		51,503 29
Reçu en intérêts sur bons		7,029 85
Total des recettes en argent		58,533 14

* Déposés entre les mains du receveur général.

SCOTTISH IMPERIAL—Suite.

EMPLOIS AU CANADA.

Montant payé durant l'année sur sinistres survenus les années précédentes (portés dans le dernier état à $967. 55)	$967 55	
Payé sur sinistres survenus pendant l'année	49,678 31	
Moins, reçu pour ré-assurances	3,101 24	
Montant net payé sur ces sinistres	46,577 00	
Total net payé sur sinistres pendant l'année (incendie)		47,544 62
Payé en commission ou courtage, appointements, émoluments, taxes, etc		10,962 31
Payé pour taxes au Canada		550 00
Total des emplois d'argent au Canada		$59,056 93

RISQUES ET PRIMES.

Assurances contre l'incendie au Canada.	Nombre.	Montant.	Primes.
Polices en vigueur à la date du dernier état (brut)	4.056	$6,965,165	$67,751 38
" délivrées durant l'année—nouvelles	1,521	3,007,183	25,845 94
" " " renouvelées	1,914	4,203,246	32,159 84
Total	7,491	14,175,594	125,757 16
A déduire—les polices éteintes	3,173	6,908,165	54,704 54
Polices en vigueur à la fin de l'année (brut)	4,318	7,267,429	71,052 62
A déduire—les ré-assurances		620,078	5,630 14
Polices en vigueur le 31 décembre 1879	4,318	6,647,351	65,422 48

Nombre total des polices en vigueur à cette date au Canada.....4,318

Montant total des polices en vigueur	$6,647,351 00
Total des primes sur ces polices	65,422 48

Signé et attesté sous serment, ce 25 février 1880, par

JAMES W. TAYLOR.

(Reçu le 26 février 1880.)

ÉTAT GÉNÉRAL DES OPÉRATIONS POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

(*Extrait du rapport des directeurs*, 6 *mai* 1880.)

DÉPARTEMENT DE L'INCENDIE.

Le montant net des primes reçues s'est élevé à £95,639 5s. 5d., ce qui excède un peu le revenu de 1878, et ce qui, prenant en considération la dépression des affaires en général, est très satisfaisant.

Les pertes par l'incendie payées et impayées au 31 décembre étaient de £53,645 3s. 7d.

Ci suit le progrès du revenu de l'incendie :—Les primes nettes en 1866 étaient £9,008 ; en 1872, £61,094 ; en 1879, £95,639.

SCOTTISH IMPERIAL—Fin.

COMPTE GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT DE L'INCENDIE, 31 DÉCEMBRE 1879.

				£	s.	d.
Solde du dernier compte	£34,379	8	9			
Moins, dividende à 6 pour cent	3,000	0	0			
				31,379	8	9
Primes d'assurances	122,347	8	1			
Moins, payé pour réassurances	26,708	2	8			
				95,639	5	5
Intérêts et loyers				3,395	1	6
Emoluments sur transferts				44	5	0
				£130,458	0	8

				£	s.	d.
Pertes nettes par incendie				53,645	3	7
Proportion des frais généraux				15,570	8	7
Commissions				13,659	16	7
Inscriptions contrepassées :						
Un tiers du compte du nécessaire des succursales et des agences	£333	7	8			
Un dixième du compte du mobilier des bureaux	210	2	7			
				543	9	3
Solde				47,039	2	8
				£130,458	0	8

FEUILLE DE BALANCE, 31 DÉCEMBRE 1879.

PASSIF.	£	s.	d.	ACTIF.	£	s.	d.
Capital versé des actionnaires	50,000	0	0	Hypothèques sur biens-fonds dans le Royaume-Uni	74,712	18	3
Fonds des assurances sur la vie et des rentes viagères	94,619	7	6	Placements—			
Fonds des assurances contre l'incendie	47,039	2	8	Immeubles dans Glasgow	45,476	3	11
Indemnité impayées, dues en vertu de polices d'assurances sur la vie	5,203	8	9	Loyers de terrains	10,704	9	1
Indemnités sur sinistres (incendie), impayées	15,142	10	5	Effets fédéraux du Canada	14,891	16	10
Dividendes impayés	76	7	5	Bons du havre de Montréal	4,366	6	7
				Bons de la cité de Montréal	1,172	7	0
				Prêts sur polices de la compagnie (dans les limites de leur valeur de rachat)	3,991	0	7
				Prêts sur biens-meubles garantis par polices d'assurances sur la vie	140	0	0
				Soldes des agents et sommes dues par d'autres compagnies	32,252	10	9
				Primes impayées	870	8	3
				Intérêts en cours, mais non échus	854	1	10
				Argent chez les banquiers	14,999	4	11
				Effets de banquiers en portefeuille	5,758	5	2
				Mobilier des bureaux	1,891	3	7
	£212,080	16	9		£212,080	16	9

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE LA SOUVERAINE.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—L'HON. ALEX. MACKENZIE. | *Secrétaire*—J. MAUGHAN, Jun.

Siége social—TORONTO.

Organisée ou constituée en corporation le 14 avril 1871; Opérations commencées au Canada en juillet 1871.

CAPITAL.

Montant du capital social autorisé	$1,000,000 00
Montant du capital social souscrit	600,000 00
Montant du capital versé en argent	77,092 75

(Pour la liste des actionnaires, voir l'annexe.)

ACTIF.

Prêts sur obligations et hypothèques sur lesquelles il n'est pas dû plus d'un an d'intérêt, garantis par première hypothèque sur biens fonds			858 32
Effets et bons possédés par la compagnie :	Valeur au pair.	Valeur vénale.	
Débentures de la ville de Toronto } Deposés entre les mains	$82,899 00	$87,872 94	
do do d'Hamilton } du receveur général.	18,040 00	17,138 00	
Effets de la banque de Commerce Canadienne	6,000 00	6,870 00	
Total, valeur au pair et valeur vénale	$106,939 00	$111,880 94	
Reporté à la valeur vénale			111,880 94
Intérêts en cours, mais impayés sur effets			225 50
Soldes des agents			24,331 29
Mobiliers de bureaux (Montréal et Toronto)			1,808 81
Timbres du gouvernement de Québec			414 52
Total de l'actif			139,549 38

PASSIF.

Montant net pour pertes établies, mais dont le paiement n'est pas échu		$ 6,061 83	
do rapportées ou supposées, pour lesquelles il n'a pas été réclamé d'indemnité		13,705 00	
		19,766 83	
Montant net des pertes contestées et portées devant les tribunaux	$743 34		
Montant net des pertes contestées et non portées devant les tribunaux	350 00		
		1,093 34	
Total net des réclamations non réglées pour pertes par incendies au Canada			20,860 17
(Sur cette somme $300 datent de 1878)			
Réserve des primes non acquises pour tous les risques en cours au Canada.			94,343 00
Solde dû à la banque Canadienne de Commerce,—crédit dépassé, aucune garantie donnée; taux d'intérêt ordinaire			765 06
Total du passif (à l'exclusion du capital social)			$77,092 75
Capital social versé			$115,963 23

SOVEREIGN—*Fin.*

REVENU.

Total brut de l'argent reçu pour primes	$68,741 04	
Moins, les ré-assurances, rabais et ristournes	5,046 48	
Montant net de l'argent reçu pour primes		663,694 5
Reçu pour intérêt et dividendes sur effets et d'autres sources		5,662 87
Autres revenus		80 09
Total		$69,437 52
Reçu appel de capital		17,092 75
Total des recettes en argent		$86,530 27

EMPLOIS.

Payé durant l'année sur sinistres (incendie) survenu les années précédentes (portés dans le dernier état à $11,339.66)	$11,039 66	
A déduire, les objets sauvés et frais de sauvetage	134 92	
Montant net payé sur ces sinistres	$10,904 74	
Payé sur sinistres survenus durant l'année	$49,471 28	
A déduire, les ré-assurances	1,599 18	
Montant net payé sur ces sinistres	$47,872 10	
Total net payé durant l'année sur sinistres (incendie)		58,776 84
Commission ou courtage		7,806 40
Appointements et tous autres frais du personnel		9,619 73
Paiements divers, savoir:—Dépense des agents généraux, y compris leurs frais de route, $3,499.92; dépenses des agents, $1,530.97; loyer de bureau, gaz et taxe d'eau, $1,361.84; publicité et impressions, $1,772.62; livre de bureaux, papeterie, $242.12; frais de poste et commissions, $1,514.31; dépenses de bureaux, combustible, gardien, télégrammes, etc., $182.38; frais judiciaires, $2,309.17; vérification des pertes, $2,123.86		14,537 19
Total des emplois d'argent		$90,740 16

RISQUES ET PRIMES.

Assurances contre l'incendie.	Nombre.	Montant.	Primes.
Polices en vigueur à la date du dernier état (brut)	27,516	$23,242,901	$247,069
Polices délivrées durant l'année, nouvelles et renouv...	7,134	6,889,267	67,101
Total	34,650	30,132,168	314,170
A déduire les polices éteintes	8,575	7,488,550	83,206
Polices en vigueur à la fin de l'année (brut)	26,075	22,643,618	230,964
A déduire les ré-assurances	.....	1,063,805	11,821
Polices en vigueur le 31 décembre 1879 (net)	26,075	21,579,813	219,143

Nombre total des polices en vigueur à cette date	26,075	
Montant total des polices en vigueur		$21,579,813
Total des primes sur ces polices		219,143

Signé et attesté sous serment, ce 20 février 1880, par

J. MAUGHAN, jun.,
Secrétaire.

(Reçu le 21 février 1880.)

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE L'OUEST.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—L'hon. JOHN MCMURRICH. | *Secrétaire*—J. J. KENNY.

Bureau principal—Toronto.

(Constituée en corporation en août 1851 ; opérations commencées au Canada en août 1851.)

CAPITAL.

Capital social autorisé	$1,000,000 00
Montant souscrit	800,000 00
Versé en argent	400,000 00

(*Pour la liste des actionnaires, voir l'annexe.*)

ACTIF.

Biens-fonds :—Edifice de la compagnie		67,498 59
Prêts sur obligations et hypothèques, sur lesquels il n'est pas dû plus d'un an d'intérêt, garantis par première hypothèque sur biens-fonds		48,459 36
Intérêts dus et impayés sur ces prêts	$290 30	
do en cours do do	761 15	
Total des intérêts		1,051 45

Effets possédés par la compagnie.	Valeur au pair.	Valeur vénale.
Ville de Barrie	$2,500 00	$2,375 00
Débentures d'Arthur	3,000 00	3,150 00
Township de Fénélon	4,707 31	5,083 89
do Howick	3,500 00	3,500 00
Cité de Hamilton	6,980 00	6,282 00
Harriston	20,000 00	17,460 00
Ville de Lindsay	3,500 00	3,325 00
do Listowel	22,000 00	22,660 00
Mount Forest	15,000 00	13,095 00
Milton	13,000 00	11,570 00
Village de Orillia	6,100 00	5,917 50
Ville d Owen Sound	14,000 00	13,440 00
Village de Port Perry	6,000 00	5,700 00
do Pembroke	25,000 00	24,125 00
Palmerston	15,000 00	13,095 00
Streetsville	10,000 00	8,900 00
Township de Saint-Vincent	1,200 00	1,140 00
Ville de Stratford	20,880 00	22,579 20
do Strathroy	10,000 00	9,500 00
Municipalité de Shuniah	35,000 00	35,000 00
Cité de Toronto	22,560 00	23,442 80
Village d'Uxbridge	10,000 00	9,500 00
Ville de Whitby	23,750 00	23,275 00
do Windsor	1,000 00	1,000 00
Bons enregistrés des Etats-Unis 6 pour cent	156,000 00	163,020 00
do do 4½ do	300,000 00	321,000 00
do do 4 do	10,000 00	10,400 00
Bons de l'Etat de la Georgie	25,000 00	25,625 00
Effets de la banque Canadienne de Commerce	61,850 00	70,509 00
Effets de la banque de l'Ontario	12,000 00	8,520 00
Effets de la compagnie de prêts et d'épargnes Dominion	20,000 00	21,600 00
Effets de la Société de Construction Impériale	41,800 00	45,980 00
Total, valeur au pair et valeur vénale	$921,327 31	$954,799 39

Reporté à la valeur vénale	954,799 39
Capital versé en argent	457 68

DE L'OUEST—*Suite.*

Argent en banques, savoir:

Banque Canadienne du Commerce, Toronto	$39,585 08	
Harper et Goadby, New-York	72,419 49	
Corn Exchange, National Bank, Chicago	6,813 98	
Farmers' and Mechanics' Bank, Buffalo	1,058 09	
Banque de la Nouvelle-Ecosse, Saint-Jean.	1,668 33	
Banque des Marchands d'Halifax, Halifax	2,040 76	
Argent déposé entre les mains du trésorier de l'Etat du Mississippi.	15,000 00	
Total		138,585 73
Intérêt échu et impayé sur effets		200 00
Intérêt en cours et impayé sur effets		4,819 70
Solde des agents		71,840 31
Effets à recevoir		62,910 59
(Montant échu sur ces effets, $24,925.86.)		
Divers, savoir:—		
Primes impayées	$2,548 09	
Ré-assurances dues par la compagnie d'assurances Anchor Marine..	460 17	
do do do Phœnix.	419 63	
		3,427 89
Actif (brut)		$1,353,960 69
Somme à déduire pour soldes des agents, mauvais ou douteux	$4,189 99	
Somme à déduire pour effets à recevoir, mauvais ou douteux	3,521 54	
Total, à déduire		7,711 53
Total de l'actif		$1,346 249 16

PASSIF.

(1.) *Passif au Canada.*

Montant net des réclamations d'indemnités non réglées, non contestées:

Pertes par incendie	$16,286 90		
Risques dans la navigation intérieure	2,660 00		
Risques maritimes.	12,805 00		
		$31,751	
Montant net des réclamations d'indemnités, contestées et portées devant les tribunaux (incendie)		4,500 00	
Montant total net des réclamations d'indemnités non réglées au Canada.			36,251 90
(De cette somme $4,108.40 sont pour 1878.)			
Réserve des primes non acquises pour tous les risques au Canada:			
Assurances contre l'incendie	$166,950 90		
Risques de la navigation intérieure	926 42		
Risques maritimes	34,467 37		
Réserve totale des primes non acquises au Canada			202,344 69
Dividendes déclarés et dus, mais impayés			520 30
do mais non encore dus			30,000 00
Total du passif au Canada (à part le capital social)			$269,116 89

(2.) *Passif dans d'autres pays.*

Réclamations d'indemnités pour pertes non établies:

Assurances contre l'incendie—non contestées	$49,376 09	
do do contestées mais non portées devant les tribunaux	3,625 00	
Total net des réclamations d'indemnités non réglées dans les autres pays		53,001 09
(dont $3,125 sont pour 1878.)		

DE L'OUEST—*Suite.*

Réserve des primes non acquises, savoir :

Incendie	$262,027 24	
Navigation intérieure	425 50	
Total		262,452 74
Total du passif dans les autres pays		315,453 83
Total du passif (à part le capital social) dans tous les pays		$584,570 72
Capital social versé		$400,000 00
Excédant net disponible en sus de tout passif et du capital social versé		361,678 44

REVENU.

	Au Canada.	Dans d'autres pays.
Assurances contre l'incendie.	$ cts.	$ cts.
Total brut de l'argent reçu en paiement de primes	300,508 53	594,619 92
Moins les ré-assurances, rabais et ristournes	31,573 46	88,504 19
Montant net de l'argent reçu pour primes d'assurances contre l'incendie	268,935 07	506,115 73
Risques de la navigation intérieure.		
Total brut des primes reçues en argent	6,967 51	13,687 67
Total brut des recettes en argent sur effets ou billets acceptés en paiement de primes	14,650 44	3,670 20
Total brut reçu en argent sur primes	21,617 95	17,357 87
Moins les ré-assurances, etc	4,035 77	1,794 90
Montant net reçu en argent sur primes afférentes aux risques de la navigation intérieure	17,582 18	15,562 97

(Effets reçus pendant l'année sur primes d'assurances, impayés, $3,987.27.)

Risques maritimes.		
Total brut de l'argent reçu en primes	49,131 96	.....
Total brut des recettes en argent sur effets ou billets acceptés en paiement de primes	17,288 28	.....
Total brut de l'argent reçu en primes	66,420 24	.....
Moins les ré-assurances	13,858 30	.....
Montant net de l'argent reçu en primes	52,561 94	.....

(Effets reçus pendant l'année sur primes d'assurances maritimes, impayés, $47,266.80.)

Total net de l'argent reçu en primes	339,079 19	521,678 70

Montant net de l'argent reçu en primes dans tous les pays	$860,757 89
Reçu en intérêts et dividendes	60,539 50
Loyer	370 00
Total du revenu en argent	$921,667 39

DE L'OUEST—*Suite.*

EMPLOIS.

Assurances contre l'incendie.	Au Canada. $ cts.	Dans d'autres pays. $ cts.
Montant payé durant l'année sur sinistres survenus les années précédentes (portés dans le dernier état à $35,639.76)	9,849 54	27,067 01
A déduire, le montant reçu d'autres compagnies pour ré-assurances	931 00	100 00
Montant net payé sur ces sinistres	8,918 54	26,967 01
Payé sur sinistres survenus pendant l'année	153,592 54	345,567 62
Moins, reçu pour ré-assurances	31,183 48	58,194 41
Montant net payé sur ces sinistres	122,409 06	287,373 21
Montant net payé durant l'année sur ces sinistres (incendie)	131,327 60	314,340 22
Risques sur la navigation intérieure.		
Montant payé durant l'année sur sinistres survenus les années précédentes (porté dans le dernier état à $5,708.09)	7,040 13	.....
Payé sur sinistres survenus durant l'année	11,611 02	8,844 07
Moins, les sauvetages et les ré-assurances	7,042 20	2,306 76
Montant net payé sur ces sinistres	4,568 82	6,537 31
Total net payé durant l'année sur sinistres de la navigation intérieure	11,608 95	6,537 31

Total net payé durant l'année sur sinistres (incendie et navigation intérieure), savoir :—

Au Canada	142,936 55	
Dans les autres pays	320,877 53	
Total		$463,814 08
Montant payé durant l'année sur sinistres maritimes		36,161 25

(Sur cette somme $11,186.31 sont pour l'année précédente.)

Payé en dividendes sur le capital social, à 15 pour cent	60,000 00
Commissions ou courtage	149,951 02
Appointements et tous autres frais du personnel	19,249 44
Taxes	14,478 90
Dépenses générales	58,133 65
Total des emplois d'argent	801,788 34

DE L'OUEST—*Fin.*

RISQUES ET PRIMES.

	Au Canada.		Dans les autres pays.		Total dans tous les pays	
	Montant.	Primes.	Montant.	Primes.	Montant.	Primes.
Assurances contre l'incendie.	$	$ cts.	$	$ cts.	$	$ cts.
Polices en vigueur à la date du dernier état	24,268,194	333,670 69	42,978,704	436,878 37	47,246,898	770,549 06
Délivrées pendant l'année—(nouvelles et renouvelées)	25,571,686	298,437 93	50,574,924	594,619 92	76,146,610	893,057 85
Total	49,839,880	632,108 62	93,553,628	1,031,498 29	143,393,508	1,663,606 91
A déduire les polices éteintes.	19,690,566	282,675 21	52,681,964	499,434 78	71,372,530	782,109 99
En vigueur à la fin de l'année	30,149,314	349,433 41	40,871,664	532,063 51	71,020,978	881,496 92
A déduire les ré-assurances	1,379,763	17,935 48	1,308,746	18,634 25	2,688,509	36,619 73
En vigueur le 31 déc. 1879	28,769,551	331,447 93	39,562,918	513,429 26	68,332,469	844,877 19
Risques de la navigation intérieure.						
Polices en vigueur à la date du dernier état (brut)	130,649	3,982 25	65,250	3,418 25	195.899	7,400 50
Délivrées pendant l'année	1,622,513	19,955 23	6,566,565	18,008 77	8,189,078	37,964 00
Total	1,753,162	23,937 48	6,631,815	21,427 02	8,384,977	45,364 50
A déduire les polices éteintes.	1,712,562	22,084 64	6,615,315	20,576 02	8,327,877	42,660 66
Total net en vigueur le 31 déc. 1879 (brut)	40,600	1,852 84	16,500	851 00	57,100	2,703 84
Risques maritimes.						
Polices en vigueur à la date du dernier état (brut)	192,501	12,248 69	.....	.....	192,501	12,248 69
Délivrées pendant l'année	5,073,651	92,609 55	.....	.....	5,073,651	92,609 55
Total	5,266,152	104,858 24	.....	.....	5,266,152	104,858 24
A déduire les polices éteintes	4,762,094	70,390 87	.....	.....	4,762,094	70,390 87
Total net en vigueur le 31 déc. 1879	504,058	34,467 87	.....	.....	504,058	34,467 37

Nombre total des polices en vigueur ..... Non rapporté.
Montant total net des polices..... $68,893,627 00
Total des primes sur ces polices..... 882,048 40

Signé et atteste sous serment, le 4 mars 1880.

J. McMURRICH,
Président.

J. J. KENNY,
Secrétaire.

(Reçu le 7 février 1880.)

ÉTATS

FOURNIS PAR LES

COMPAGNIES D'ASSURANCES SUR LA VIE,

EN CONFORMITÉ DE L'ACTE D'ASSURANCES REFONDU DE 1877.

LISTE DES COMPAGNIES

AUTORISEES A FAIRE DES OPÉRATIONS D'ASSURANCES SUR LA VIE AU CANADA, PENDANT L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Compagnie d'assurances *Ætna*, de Hartford, Conn.
Association sur la vie, dite *Briton* (à responsabilité limitée.)
*Association médicale et générale sur la vie, dite *Briton*, Londres, Angleterre.
Compagnie d'assurances du Canada sur la vie, Hamilton.
Compagnie d'assurances des Citoyens, Canada.
Compagnie d'assurances *Commercial Union*, de Londres, Angleterre.
Association d'assurances sur la vie dite Confédération.
*Compagnie d'assurances sur la vie *Connecticut Mutual* de Hartford, Conn.
*Compagnie d'assurances d'Edimbourg sur la vie.
Société d'assurances sur la vie *Equitable* des Etats-Unis, N.-Y.
*Association d'assurances sur la vie d'Ecosse.
Compagnie d'assurances *Liverpool and London and Globe.*
Compagnie d'assurances sur la vie *London and Lancashire.*
Corporation d'assurances de Londres, Angleterre.
Compagnie d'assurances sur vie *Metropolitan*, de New-York.
Association d'assurances Mutuelle du Canada, sur la vie.
*Compagnie d'assurances sur la vie dite *National*, des Etats-Unis.
*Compagnie d'assurances sur la vie *New-York.*
Compagnie d'assurances *North British and Mercantile.*
*Compagnie d'assurances *North Western Mutual*, de Milwaukee.
Compagnie d'assurances Mutuelle de l'Ontario sur la vie.
*Compagnie d'assurances sur la vie *Phœnix Mutual*, de Hartford, Conn.
*Compagnie d'Assurances sur la vie dite *Positive Government* (à responsabilité limitée), Angleterre.
Compagnie d'assurances sur la vie et contre l'incendie, dite *Queen*, Angleterre.
Société d'assurances sur vie dite *Reliance Mutual*, Londres, Angleterre.
Compagnie d'assurances *Royal.*
*Société d'assurances *Scottish Amicable.*
*Institution *Scottish Provident.*
*Compagnie d'assurances *Scottish Provincial.*
Compagnie d'assurances sur la vie *Standard*, d'Ecosse.
Société d'assurances sur la vie *Star* d'Angleterre.
Société d'assurances mutuelle sur la vie dite du Soleil, de Montréal.
Compagnie d'assurances sur la vie et Tontine, Toronto.
Compagnie d'assurances *Travelers*, de Hartford, Conn.
Compagnie d'assurances sur la vie *Union Mutual*, du Maine.
*Compagnie d'assurances sur la vie *United States.*

* Les permis de ces compagnies sont expirés le 31 mars 1878, pour ce qui concerne les nouvelles opérations.

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE ÆTNA.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—MORGAN G. BULKELEY. | *Secrétaire*—J. L. ENGLISH.

Siége principal—Hartford, Conn., E.-U.

Agent au Canada—WILLIAM H. ORB. | *Bureau principal au Canada*—Toronto.

(Organisée ou constituée en corporation en 1850 ; opérations commencées au Canada, en 1850.)

CAPITAL.

Capital autorisé, souscrit et versé en argent		$750,000 00
Total brut des primes reçues en argent pendant l'année sur polices d'assurances sur la vie, au Canada	286,082 97	
Total brut des billets, prêts ou gages acceptés pendant l'année en paiement de primes au Canada	21,764 03	
Revenu net des primes		$307,847 00
Montant payé au Canada durant l'année :—		
Sur risques arrivés à fin par le décès de l'assuré	65,361 44	
Sur polices et dotations échues	51,885 00	
Somme totale payée sur réclamations		$117,246 44
Somme totale payée en rachat de polices		1,740 26
Somme totale payée en dividendes ou boni aux porteurs de polices		45,713 45
Total net payé aux porteurs de polices au Canada		$164,700 15

ACTIF AU CANADA.

Bons de la province de Québec déposés entre les mains du receveur général	$19,000 00
Bons des Etats-Unis, 4½ p.c. emprunt consolidé de 1891, déposés entre les mains du receveur général	140,000 00
Autres placements au Canada, viz. :—	
Bons de la province de Québec	6,000 00
Hypothèques sur biens-fonds au Canada	500 00
Total de l'actif au Canada	$165,500 00

PASSIF AU CANADA.

En vertu de polices délivrées avant le 31 *mars* 1878.

Réclamations non réglées mais qui ne sont pas contestées, sur polices canadiennes		$32,148 00
* Somme calculée comme suffisante pour garantir la réserve nette ou la valeur de ré-assurance de tous les risques en cours au Canada	1,479,281 90	
A déduire les primes dues ou sous délai moins les frais de perception à 10 pour cent	9,798 18	
A déduire les billets de primes	89,621 32	
do les emprunts sur polices	18,348 32	
	117,567 82	
Différence		1,361,714 08
Total net des obligations envers les porteurs de polices au Canada		$1,393,862 08

* Calcul préliminaire depuis le 1er janvier 1880, basé sur la table d'expérience américaine, et 4½ p. c. d'intérêt. Les polices sont évaluées par groupes et par la "moyenne de l'âge" au lieu de l'être par l'âge exact.

SUR LA VIE ÆTNA.—*Suite.*

PASSIF AU CANADA.

En vertu des polices délivrées après le 31 *mars* 1878.

* Somme calculée comme suffisante pour garantir la réserve nette ou la valeur de ré-assurance de tous les risques en cours au Canada	58,954 37	
A déduire les sommes dues ou sous délai, moins les frais de perception à 10 pour cent	7,754 65	
Différence		51,199 72
† Total net des obligations envers les porteurs de ces polices au Canada.		$51,199 72
Total net des obligations envers tous les porteurs de polices au Canada.		$1,445,061 80

DIVERS.

Nombre de nouvelles polices rapportées comme délivrées au Canada pendant l'année	935	
‡ Montant de ces polices		$1,386,600 00
Nombre de polices échues au Canada pendant l'année	79	
Montant des réclamations en vertu de ces polices		131,883 00
Nombre de polices en vigueur au Canada à cette date	7,753	
Montant de ces polices		9,289,325 00

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année, au Canada :—

(1.) Par le décès de l'assuré	43	$78,119 00
(2.) " maturité	36	53,764 00
(3.) " expiration	3	4,000 00
(4.) " rachat (pour lesquelles $1,740.26 ont été payés en argent)	160	19,015 00
(5.) Par rachat, $115,761 (pour lesquelles des polices acquittées ont été données au montant de $48,341) Différence des montants		67,420 00
(6.) Par déchéance	278	563,848 00
Total	520	$786,166 00

Polices en vigueur au commencement de l'année	7,238	$8,760,189 00
" délivrées pendant l'année	1,322	1,773,741 00
" ayant pris fin comme ci-dessus ou changées pour des polices acquittées	520	834,507 00
" non acceptées	287	410,098 00
" en vigueur à la date de cet état	7,753	9,289,325 00

* Calcul exact par la table d'expérience américaine, 4½ p. c. d'intérêt.

† Garanties par un dépôt spécial, juin 1880, de $30,000 de bons des E.-U. et $25,000 de débentures de la province de Québec.

‡ Ce chiffre comprend toutes les polices dressées pour le Canada durant l'année 1879, et qui n'avaient pas encore été renvoyées à ce bureau comme "non acceptées" le 31 décembre 1879. Nous ne pouvons dire combien de ces polices restant à cette date entre les mains des agents ont été réellement acceptées par ceux qui la demandaient.

ÆTNA—*Suite.*

Nombre des vies assurées au commencement de l'année	6,454
Nombre des nouveaux assurés pendant l'année	918
Nombre des décès survenus pendant l'année parmi les assurés	34
Nombre des assurés dont les polices ont pris fin pendant l'année autrement que pour cause de mort	461
Nombre des nouveaux assurés à la date de cet état	6,877

Signé et attesté sous serment, ce 8 avril 1880, par

J. L. ENGLISH,

Reçu le 12 avril 1880.) *Secrétaire.*

ÉTAT DES OPÉRATIONS GÉNÉRALES POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

(*D'après le rapport au commissaire, Etat de Connecticut.*)

REVENU PENDANT L'ANNÉE 1879.

Revenu total des primes	$2,487,606 80
Argent reçu en intérêts sur prêts hypothécaires	1,141,032 70
do do sur débentures possédées par la compagnie et en dividendes sur effets	489,511 48
do do sur billets de primes, prêts ou gages sur polices	166,406 46
do do sur autres dettes dues à la compagnie	24,220 93
do reçu comme escompte sur indemnités payées d'avance	9,523 56
Revenu total	$4,318,301 93

EMPLOIS PENDANT L'ANNÉE 1879.

Somme totale payée en indemnité et en dotations échues	$2,132,618 00
Argent payé en rachat de polices	25,575 38
Billets de primes, prêts ou gages, employés au rachat de polices, ou devenus caducs sur polices échues	60,979 44
Valeur de rachat de polices avec additions reconverties, appliquées au paiement de primes	279,597 68
Payé aux actionnaires en intérêts ou dividendes	320,166 60
Billets de primes, prêts ou gages sur polices, employés au paiement de dividendes aux porteurs de polices	192,901 28
Payés aux actionnaires en intérêts ou dividendes	75,000 00
Pertes et bénéfices	36,891 43
Dépenses générales	456,586 30
Total des emplois	$3,580,316 11

ACTIF.

Valeur originaire des immeuble, moins les charges	644,901 77
Prêts garantis par obligations et première hypothèque sur biens-fonds	9,972,581 56
Prêts sur débentures, actions ou autres valeurs collatérales de commerce	468,863 91
Billets de primes, prêts ou gages, sur polices en vigueur	2,970,882 26
Prix d'achat des effets possédés d'une manière absolue par la compagnie	8,044,910 62
Argent en caisse et en banques	2,535,927 06
Effets à recevoir	45 284 38
Solde des agents	8,973 34
Total net, ou actif constaté par le grand-livre	$24,499,527 91

ÆTNA—*Fin.*

ACTIF SUPPLÉMENTAIRE.

Intérêt dû et en cours	612,133 19
Différence en sus entre la valeur vénale des effets et leur prix d'achat	305,575 68
Montant net des primes dues ou sous délai	175,326 91
Total de l'actif d'après les livres de la compagnie	$25,592,363 96

(Y compris les items non admis, $54,257.72.)

PASSIF.

Réserve nette de ré-assurance, d'après l'*Actuaries' Table*, 4 pour cent	$21,465,625 70
Total des réclamations non réglées	358,507 74
Montant de tous les dividendes de surplus impayés, ou autres bénéfices dus aux porteurs de polices	119,827 80
Réserve spéciale pour couvrir la dépréciation possible des immeubles	75,000 00
Autres obligations	9,255 36
Total du passif	$22,028,216 60
Surplus brut du compte des porteurs de polices	$3,564,147 09

RISQUES ET PRIMES.

Nombre de nouvelles polices délivrées pendant l'année	4,215	
Montant de ces polices		$6,434,051 00
Nombre de polices qui ont pris fin pendant l'année	4,543	
Montant de ces polices		8,439,932 00
Nombre de polices en vigueur à la date de cet état	5 6,252	
Montant net de ces polices		77,738,038 44

MORGAN G. BULKELEY,
Président.

J. L. ENGLISH,
Secrétaire.

HARTFORD, 6 avril 1880.

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE DITE *BRITON* (A RESPONSABILITÉ LIMITÉE.)

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—FRANCIS WEBB.

Secrétaire—JOHN MESSENT, F.I.A., F.S.S.

Siége social—429, Strand, Londres, Angleterre.

Agent principal au Canada—J. B. M. CHIPMAN.

Bureau principal au Canada—12, Place d'Armes, Montréal.

Organisée ou constituée en corporation le 30 octobre 1875; opérations commencées au Canada et permis accordé le 15 avril 1876.

CAPITAL.

Capital autorisé, £500,000 stg., avec pouvoir d'augmenter jusqu'à	£1,000,000 stg.
Montant souscrit et payé en argent, £50,000 stg.	$243,333 33

Montant des primes reçues en argent pendant l'année sur polices d'assurances au Canada	$4,094 17
Payé en indemnités pendant l'année au Canada	$2,000 00

ACTIF AU CANADA.

Effets du Canada 4 p.c. déposés entre les mains du receveur général	$54,993 00

PASSIF AU CANADA.

Montant des réclamations sur polices canadiennes, non réglées mais non contestées	Aucun.
Réserve nette pour les polices en cours au Canada	5,827 00

DIVERS.

*Nombre de nouvelles polices rapportées pendant l'année comme délivrées au Canada	6	
Montant de ces polices		$10,500 00
Nombre de polices échues pendant l'année	2	
Montant des réclamations en vertu de ces polices		2,000 00
Nombre de polices en vigueur au Canada, à la date de cet état	58	
Montant de ces polices		106,910 00

Nombre et montant des risques qui ont pris fin pendant l'année au Canada :

	Nombre.	Montant.
1. Par le décès de l'assuré	2	$2,000 00
2. Par rachat $5,000. (Pour lesquels on a accordé des polices acquittées au montant de $650.) Différence des montants		4,350 00
3. Par déchéance	30	52,600 00
Total	32	$58,950 00

* Les tables de taux réduits pour le Canada mentionnées dans le rapport de 1878 n'ont pas encore été publiées.

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE, DITE *BRITON—Suite.*

Polices en vigueur au commencement de l'année	85	$156,360 00
Polices délivrées pendant l'année	6	10,500 00
Polices qui ont pris fin	32	58,950 00
Transférée en Angleterre	1	1,000 00
Polices en vigueur à la date de cet état	58	106,910 00

Nombre de vies assurées au commencement de l'année	81
Nombre de nouveaux assurés pendant l'année	4
Nombre de décès survenus pendant l'année parmi les assurés	1
Nombre d'assurés dont les polices ont pris fin durant l'année autrement que pour cause de mort	28
Transférée au Canada	1
Nombre de vies assurées à la date de cet état	55

Signé et attesté sous serment, le 1er mars 1880, par

JAMES B. M. CHIPMAN.

(Reçu le 2 mars 1880.)

OPÉRATIONS GÉNÉRALES PENDANT L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

(*Extrait du quatrième rapport annuel des directeurs, Londres,* 21 *avril* 1880.)

603 polices ont été délivrées pour la somme collective de £176,307 10s. 9d., produisant en nouvelles primes annuelles la somme de..	£5,664	14	5
Les primes uniques reçues pour rentes viagères accordées par l'association se sont élevées à	150	0	0
Formant un total de	£5,814	14	5

comme opérations nouvelles pendant l'année.

Le revenu des primes pour l'année, moins le montant payé pour ré-assurances, s'est élevé à	£17,743	5	11
L'intérêt à	2,814	10	10
Les amendes et honoraires à	10	9	6
Le profit des placements à	1,361	0	7
Formant un revenu total pour l'année de	£21,929	6	10

Les réclamations présentées durant l'année ont été exceptionnellement élevées. L'association n'a pas seulement souffert, en commun avec les autres compagnies, de la sévérité sans exemple de la saison, mais elle a perdu, par des causes purement accidentelles, quelques uns de ses nouveaux assurés dont les polices d'assurances représentaient des sommes très-élevées. Le nombre de polices qui ont donné lieu à des réclamations durant l'année a été de 24, assurant £8409 12s. 5d.; mais un examen attentif de chaque cas en particulier, montre que la mortalité extraordinairement forte qu'indiquent ces chiffres, ne peut être regardée que comme un de ces événements fortuits contre lesquels toutes les compagnies d'assurances ont été établies, et comme une preuve convainquante et pratique des inestimables avantages que le public peut retirer de l'adoption des priviléges d'assurances sur la vie.

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE DITE *BRITON—Fin.*

COMPTES POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Première cédule.—Compte du revenu.

1879.	REVENU.	£	s.	d.	1879.	DÉPENSES.	£	s.	d.
31 déc.	Montant des fonds au commencement de l'année	62,555	6	2	31 déc.	Indemnités sur polices	8,409	12	
	Primes £18,797 1 1					Rachat de polices	115	18	10
	Moins, — réassurance 1,053 15 2					Rentes viagères	768	6	6
		17,743	5	11		Dotations	135	5	2
	Considération pour rentes viagères	150	0	0		Commission	1,952	17	11
	Intérêt et dividendes	2,814	10	10		Frais d'administration	4,925	17	0
	Amendes et honoraires	10	9	6		Traitements des directeurs	1,050	0	0
	Profit sur placements	1,361	0	7		Emoluments des auditeurs	31	10	0
						Taxes sur le revenu	189	11	8
						Dépenses des succursales et des agences, y compris toutes dépenses relatives à la nomination et à la surveillance des agents	3,434	19	8
						Intérêt sur fonds-capital	2,500	0	0
						Montant des fonds à la fin de l'année, (d'après la seconde cédule)	61,120	13	10
		£84,634	13	0			£84,634	13	0

Seconde cédule.—Balance.

1879.	PASSIF.	£	s.	d.	1879.	ACTIF.	£	s.	d.
31 déc.	Capital des actionnaires— 50,000 actions £1 payé £50,000 0 0				31 déc.	Placements—			
	Fonds des assurances 11,120 13 10					Garanties du gouvernement britannique, fonds consolidés, déposés entre les mains du gouvernement britannique, en vertu de l'acte concernant les compagnies d'assurances sur la vie	20,394	4	4
	Total des fonds, d'après la première cédule	61,120	13	10		Dépôt canadien entre les mains du gouvernement du Canada comme garantie pour les porteurs de polices	10,791	10	0
	Réclamat. admises, mais dont le montant n'est pas encore dû	2,600	0	0		Garanties de gouvernements coloniaux	3,136	17	6
	Balance due sur le compte des dépenses conjointes	3,500	14	0		Garanties de gouvernements étrangers	3,640	5	0
	Divers comptes non-réglés (payés depuis)	442	9	8		Effets de chemins de fer	360	0	0
	Intérêt sur le capital social jusqu'au 31 décembre (payé depuis)	1,250	0	0		do de l'aqueduc métropolitain	5,114	11	4
						Soldes des agents	3,959	13	5
						Demi-primes sur prêts	917	14	1
						Intérêt impayé	588	15	0
						Primes impayées	1,152	4	9
						Dépenses préliminaires et autres	14,125	6	8
						Argent en caisse et en comptes courants	4,712	15	5
		£68,893	17	6			£68,893	17	6

ASSOCIATION MÉDICALE ET GÉNÉRALE D'ASSURANCES SUR LA VIE DITE *BRITON.*

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—FRANCIS WEBB. *Greffier et Secrétaire*—JOHN MESSENT, F.I.A., F.S.S.

Bureau principal—429, Strand, Londres, Angleterre.

Gérant au Canada..... J. B. M. CHIPMAN.

Bureau principal au Canada ..... 12, Place D'Armes, Montréal.

(Organisée ou constituée en corporation en 1854; permis accordé en 1870.)

Cette compagnie a cessé de faire de nouvelles opérations d'assurances au Canada.

CAPITAL.

Montant du capital social autorisé et souscrit, £200,000 stg.	$973,333 33
Montant payé en argent au 31 décembre 1878, £35,420 stg	172,377 33
Montant des primes reçues en argent durant l'année, sur polices d'assurances sur la vie au Canada	$32,005 38
Montant payé durant l'année pour indemnités par suite de décès au Canada, (sur cette somme $24,333.33 sont pour les années précédentes, suivant le rapport de l'année dernière)	$33,361 00
Montant payé pour dotations échues	1,216 67
Montant payé pour polices rachetées	1,343 46
Total net payé aux porteurs de polices au Canada	$35,921 13

ACTIF AU CANADA.

Effets fédéraux déposés entre les mains du receveur général	$100,343 00
Hypothèques sur biens-fonds au Canada	5,086 66
Argent en caisse et en banque au Canada	15,238 03
Total de l'actif au Canada	$120,667 69

PASSIF AU CANADA.

Montant des réclamations non-réglées mais non-contestées au Canada		$800 00
Montant net de la réserve des primes sur les polices canadiennes		Pas de rapport.
A déduire, prêts sur polices de l'association	$17,552 85	
Primes de demi-crédit (dettes contre des polices)	12,711 59	
Primes en suspens do	2,328 78	
Total des déductions	$32,593 22	
Différence		Pas de rapport.

ASSOC. MÉDICALE D'ASSURANCES SUR LA VIE DITE *BRITON*—Suite.

DIVERS.

Cette compagnie n'a fait aucune opération nouvelle.

Nombre de polices canadiennes échues pendant l'année	9	
Montant des réclamations en vertu de ces polices		$11,044 34
Nombre de polices en vigueur au Canada à cette date	453	
Montant de ces polices		1,041,179 73

Nombre et montant des polices qui ont pris fin pendant l'année au Canada:—

	Nombre.	Montant.
1. Par le décès de l'assuré	8	$9,827 67
2. Par maturité	1	1,216 67
3. Par rachat	11	19,758 67
(Pour lesquelles $1,343.46 ont été payés en argent.)		
4. Par rachat $1,600.00. Pour lesquelles des polices acquittées ont été données au montant de $133.33. Différence des montants		866 67
5. Par déchéance	21	35,262 65
Total	41	$66,932 33

Polices en vigueur au commencement de l'année au Canada	493	$1,124,172 07
Polices transférées d'Angleterre	1	2,433 33
Polices expirées mais renouvelées	1	973 33
Polices éteintes pendant l'année	41	66,932 33
Polices transférées de cette branche	1	19,466 67
Polices en vigueur à la date de cet état (à part les boni)	453	1,041,179 73

Nombre de vies assurées au commencement de l'année	434
Transférées d'Angleterre	1
Une police renouvelée	1
Nombre de décès par les assurés pendant l'année	8
Nombre des assurés dont les polices ont pris fin pendant l'année autrement que pour cause de mort	30
Nombre de vies assurées à la date de cet état	398

Signé et attesté sous serment, ce 1er mars 1880, par

JAMES B. M. CHIPMAN.

(Reçu le 2 mars 1880.)

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

(*Extrait du rapport des directeurs, Londres*, 21 *avril* 1880.)

Le revenu des primes de l'année, après déduction faite des primes de ré-assurances s'est élevé à	£135,621 7 11
L'intérêt (moins les taxes sur le revenu) à	28,787 6 7
D'autres petits items	10 1 [illegible]
Formant un revenu total de	£164,418 16 0

ASSOC. MÉDICALE D'ASSURANCES SUR LA VIE DITE *BRITON*—Suite.

L'association, de même que d'autres bureaux, a souffert quelque peu sévèrement par le grand nombre de mortalités qui sont survenues durant l'année dernière. Le nombre de réclamations a été de 453, causées par 405 décès parmi les assurés, et se sont élevées à £145,817 9s. 5d., moins les ré-assurances.

L'association a aussi payé la somme de £5,497 16s. 3d. pour dotations échues, et £700, montant des polices qui sont devenues dues pendant la vie par l'opération des boni déclarés sur ces polices.

La dépression dans toutes les branches du commerce et de l'industrie a augmenté le nombre de rachats pendant l'année, et le montant payé en est nécessairement plus considérable, tant par la raison des âges plus avancés des polices rachetées; mais il faut se rappeler que les grandes augmentations des passifs sont ainsi terminées, et que la position de l'association est en conséquence améliorée par ces transactions.

Les comptes, préparés d'après les formules ordinaires, sont aussi soumis. Nous verrons que les dépenses ont de nouveau diminué, et que les dépenses totales de l'association, y compris la commission des agents, s'élèvent à la somme de £8,234 17s. 0d., pendant que les items exceptionnels ne sont que d'un caractère nominal.

L'argent en caisse—c'est-à-dire la balance de l'actif sur le passif—s'élève à la somme de £672,121 2s. 1d.

COMPTES POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Première cédule—Compte du revenu.

1879.	RECETTES.			£	s.	d.
31 déc...	Montant des fonds au commencement de l'année.....			683,229	6	3
	Primes £137,247	8	1			
	Moins les ré-assurances.. 1,626	0	2			
				135,621	7	11
	Intérêts et dividendes.. 28,833	5	0			
	Escompte sur réclamations. 109	4	8			
	28,942	9	8			
	Moins la taxe sur le revenu 155	3	1			
				28,787	6	7
	Amendes et émoluments			10	1	6
				£847,648	2	3

1879.	DÉPENSES.	£	s.	d.
31 déc...	Indemnités en vertu de polices, après déduction faite des sommes réassurées	145,817	9	5
	Dotations	5,497	16	3
	Polices à payer pendant la vie par l'opération des boni.....	700	0	0
	Rachats	11,959	4	2
	Rentes viagères.....	1,714	14	4
	Boni en argent.....	38	10	0
	Frais d'administration, savoir :			
	Montant payé à la compagnie d'assurances *Briton* pour dépenses générales d'administration (d'après l'arrangement).....	8,234	17	0
	Autres paiements indépendants des arrangements ci-dessus mentionnés, savoir :			
	Emoluments des auditeurs	73	10	0
	Honoraires des *actuaries*.	251	5	0
	Dividendes payés aux actionnaires	1,239	14	0
	Fonds en caisse à la fin de l'année (d'après la seconde cédule).....	672,121	2	1
		£847,648	2	3

MÉDICALE SUR LA VIE DITE *BRITON—Fin.*

Deuxième cédule—Bilan.

1879.	PASSIF.	£	s.	d.
31 déc..	Capital social payé.....£35,420 0 0			
	Fonds d'assurances..... 636,701 2 1			
	Fonds d'après la dernière cédule	672,121	2	1
	Réclamations admises, mais dont le montant n'est pas encore dû	19,423	6	10
	Dividendes non réclamés.....	320	0	0
	Comptes courants.....	98	16	10
		£691,963	5	9

1879.	ACTIF.	£	s.	d.
31 déc..	Hypothèques sur biens-fonds dans le Royaume-Uni	284,647	14	7
	Hypothèques sur biens-fonds hors du Royaume-Uni	1,095	12	0
	Prêts sur polices de la compagnie	56,511	14	1
	Placements :—			
	Garanties de gouvernements coloniaux	57,877	3	9
	Garanties de gouvernements étrangers.....	15,597	0	0
	Propriété en maisons.....	35,889	0	1
	Réversions.....	13,810	7	9
	Demi-primes sur prêts	19,320	8	0
	Montant dû par d'autres compagnies	2,659	4	7
	Créances diverses.....	1,637	6	8
	Prêts sur biens-meubles. £48,669 18 0			
	Prêts sur biens-meubles, dépôt de titres et diverses autres garanties..74,325 2 5			
		122,995	0	5
	Soldes des agents	32,370	11	6
	Primes sous délai.....	7,050	10	0
	Intérêts en cours.....	15,288	11	0
	Argent en caisse et en banques en comptes courants..	25,213	1	4
		£691,963	5	9

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE, DU CANADA.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 30 AVRIL 1879.

Président et gérant—A. G. RAMSAY. | *Secrétaire*—R. HILLS.
Bureau principal—Hamilton, Ont. | *Agent*—A. G. RAMSAY.

(Organisée le 21 août 1847 ; constituée en corporation le 25 avril 1849 ; opérations au Canada le 21 août 1847.)

CAPITAL.

Capital autorisé et souscrit	$1,000,000 00
Capital versé en argent	125,000 00

(*Pour la liste des actionnaires, voir l'annexe.*)

ACTIF D'APRÈS LE GRAND-LIVRE.

Valeur des immeubles (moins les charges) possédés par la compagnie, édifices à Hamilton, Toronto et Montréal	$180,000 00
Montant des prêts garantis par des bons ou mortgages constituant première hypothèque sur biens-fonds (y compris loyer de terrain, $23,804)	711,569 34
Montant des prêts garantis par bons, effets ou autres valeurs collatérales de commerce	117,900 00

Comme suit :—Sur effets et bons de—

	Prêts.	Valeur au pair.	Valeur vénale.
La Cie d'assurances sur la vie du Canada	$7,750 00	$7,900 00	$15,879 00
La Compagnie d'assurances sur la vie du Canada et la banque de Montréal	2,000 00	1,500 00	2,100 00
La Caisse Canadienne d'Epargne et la compagnie de Prêt de Londres	11,000 00	10,800 00	12,096 00
La Cie. d'assurances sur la vie du Canada et polices d'assurances sur la vie pour $4,800	2,000 00	1,500 00	3,015 00
Anglo-Canadian Mortgage Co	10,250 00	11,200 00	11,648 00
La banque Canadienne de Commerce	8,500 00	10,000 00	10,425 00
Débentures du comté de Wellington	900 00	1,000 00	1,010 00
Subside des ch. de fer du gouv. de l'Ontario.	75,500 00	77,901 00	80,196 00
	$117,900 00	$121,801 00	$136,369 00

* Montant des prêts, tel que ci-dessus, sur lesquels aucun intérêt n'a été payé dans le cours de l'année qui a précédé la date de cet état $5,693 00

Montant des prêts faits en argent à des porteurs de polices sur polices de la compagnie données comme sûretés collatérales	215,751 34
† Billets de primes, prêts, ou gages sur polices en vigueur	245,718 70

Municipalités.	Valeur au pair.	Valeur vénale.
Cité—Hamilton	$116,540 00	$110,906 00
Montréal	104,000 00	106,600 00
Belleville	111,500 00	111,500 00
Brantford	14,500 00	13,775 00
	$346,540 00	$342,781 00

* Sur cette somme de $5,693, l'intérêt a été payé depuis.
† Dettes contractées en vertu du système de semi-crédit.

DU CANADA, SUR LA VIE—*Suite.*

Effets et bons possédés par la compagnie—Suite.

Municipalités.	Valeur au pair.	Valeur vénale.
Comtés—Hastings	8,568 00	8,880 00
Victoria	400 00	402 00
Renfrew	11,500 00	12,075 00
Brome, Q	13,000 00	12,740 00
Drummond, Q	25,000 00	24,250 00
Elgin	29,000 00	29,290 00
Peel	10,500 00	10,710 00
Wellington	12,100 00	12,342 00
Simcoe	2,000 00	2,020 00
Kent	8,000 00	8,160 00
Oxford	32,200 00	32,844 00
Prescott et Russell	1,000 00	1,020 00
Haldimand	29,000 00	29,580 00
Compton, Q	118,973 34	118,973 00
Digby, N.E	45,000 00	45,000 00
	$346,241 34	$348,286 00
Villes—Windsor	91,700 00	87,115 00
Galt	20,000 00	19,600 00
St-Thomas	20,000 00	19,600 00
Lindsay	52,000 00	49,400 00
Stratford	37,150 35	37,150 00
Guelph	19,350 00	19,482 00
Tilsonburg	3,600 00	3,420 00
Ingersoll	61,000 00	57,950 00
Simcoe	9,500 00	9,025 00
Woodstock	6,000 00	5,700 00
Sarnia	4,000 00	4,080 00
Saint-Jean, Q.	60,000 00	56,400 00
Mitchell	24,000 00	25,050 00
Sorel, Q	9,000 00	8,640 00
Bowmanville	23,286 00	23,748 00
Goderich	6,000 00	5,700 00
Kincardine	11,000 00	10,450 00
Peterboro'	14,500 00	14,225 00
Barrie	22,500 00	21,375 00
Beauharnois, Q	10,000 00	9,200 00
Sainte-Marie	11,679 00	12,122 00
Sherbrooke, Q	13,100 00	12,445 00
Strathroy	20,000 00	19,000 00
Collingwood	11,500 00	10,925 00
Seaforth	4,000 00	4,200 00
	$564,865 35	$546,002 00
Havre—Montréal	$113,000 00	$124,300 00
Villages—Listowel	20,000 00	18,400 00
Clinton	26,000 00	23,920 00
Exeter	10,000 00	9,200 00
Caledonia	15,000 00	13,800 00
Hochelaga, Q.	60,000 00	63,000 00
Coaticook, Q	17,920 73	17,920 00
Yorkville	3,400 00	3,502 00
Georgetown	7,700 00	7,315 00
Sainte-Cunegonde, Q	10,000 00	9,000 00
Harriston	4,800 00	4,992 00
Saint-Jean Baptiste, Q	35,000 00	36,750 00
Orillia	12,500 00	11,500 00
Wingham	2,500 00	2,300 00
Côteau Saint-Louis, Q	19,000 00	17,670 00
Alliston	7,800 00	7,312 00
Brampton	2,000 00	1,840 00
	253,620 73	248,421 00

DU CANADA, SUR LA VIE—*Suite.*

Effets et bons possédés par la compagnie—Fin.

Municipalités.	Valeur au pair.	Valeur vénale.
Township—Hatley, Q	25,000 00	25,750 00
Ascot, Q	39,900 00	41,097 00
Eldon	14,500 00	14,210 00
Minto	1,000 00	980 00
Carrick (S. S. No. 14)	160 00	157 00
Dudswell, Q	22,000 00	20,900 00
Dereham	9,000 00	8,820 00
Culross	20,000 00	19,600 00
Lochiel	9,000 00	8,800 00
Orillia et Matchedash	5,000 00	4,900 00
Elderslie	5,000 00	4,900 00
Weedon, Q	24,000 00	22,800 00
Wallace	10,000 00	9,800 00
Turnberry	10,000 00	9,800 00
Morris	3,000 00	2,940 00
Elma	11,000 00	10,780 00
Dover	19,118 09	19,735 00
Woodhouse	6,000 00	5,880 00
Enniskillen	3,600 00	3,528 00
Howard	2,812 50	2,756 00
Mara	8,600 00	8,408 00
E. Wawanosh	13,000 00	12,740 00
Usborne	500 00	490 00
Stephen	4,500 00	4,410 00
Bolton, Q	12,700 00	13,081 00
Grantham, Q	11,833 83	11,833 00
Albion	12,000 00	11,760 00
Yarmouth, N.S	59,200 00	56,240 00
Oneida	3,500 00	3,430 00
Adelaide	1,245 00	1,257 00
Melbourne et Brompton Gore, Q	5,000 00	4,750 00
Bertie	1,500 00	1,595 00
Harwich	4,217 56	4,091 00
Chatham	8,982 14	9,431 00
	386,869 12	381,649 00
Effets—Banque de Montréal, 100 actions	20,000 00	28,000 00
Bons de la Cie de télégraphe Dominion	45,260 00	38,471 00
	65,260 00	66,471 00
Gouvernement—Ontario	5,681 91	5,681 91
Résumé—Ville	346,540 00	342,781 00
Comté	346,241 34	348,286 00
Ville	564,865 35	546,002 00
Havre	113,000 00	124,300 00
Township	386,869 12	381,649 00
Village	253,620 73	248,421 00
Effets de banques et bons de Cie de télégraphe	65,260 00	66,471 00
Gouvernement	5,681 91	5,681 91
Total	2,082,078 45	2,063,591 91

Reporté au prix d'achat		$1,972,523 91
Argent en caisse au bureau principal		10 81
Argent en banques, savoir :—		
Banque de Montréal	$5,392 84	
National Bank of Scotland	108 28	
Total		0,501 12
Solde des agents		8 86
Total		3,449,982 08

DU CANADA, SUR LA VIE—*Suite.*

AUTRE ACTIF.

Intérêt échu	$3,435 92	
Intérêt en cours	64,115 29	
Total		67,551 21
Loyers jusqu'à cette date		2,239 59
Total des primes dues et non perçues sur polices en vigueur	$137,600 69	
Total des primes sous délai sur ces mêmes polices	95,969 11	
Total des primes dues et sous délai	233,569 80	
A déduire, frais de perception, 10 pour cent	23,357 00	
Total net des primes dues et sous délai		210,212 80
Différence entre la valeur commerciale et le prix d'achat des débentures possédées par la compagnie		91,068 91
Mobilier de bureau		2,700 00
Items du compte des créances en suspens		1,490 72
Total de l'actif		$3,825,245 31

PASSIF.

*Somme calculée suffisante pour couvrir la valeur nette actuelle de toutes les polices en vigueur	$2,988,156 33	
A déduire la valeur des polices réassurées dans d'autres compagnies	6,276 16	
Réserve nette des réassurances		$2,981,880 17
Réserve pour polices périmées		49,301 96
Indemnités pour cause de mort dues et impayées (Sur cette somme, $2,627.18 sont pour années précédentes.)	$11,127 18	
Réclamations établies mais dont le montant n'est pas encore dû	38,698 00	
do non établies mais non contestées (Sur cette somme, $1,800 sont pour années précédentes.)	9,775 00	
Total		59,600 18
Montant des dividendes ou boni dus et impayés aux porteurs de polices.		9,327 75
Total du passif		$3,100,110 06
Excédant de l'actif sur le passif, disponible pour la protection des porteurs de polices		$725,135 25
Sur cette somme on a porté au compte des propriétaires celle de		89,722 34
Laissant au compte des porteurs de polices, un excédant de		$635,412 91
Capital social payé		$125,000 00
Excédant net disponible en sus de tout passif (y compris le capital social payé et la somme ci-dessus portée au compte des propriétaires)		$510,412 91

* On se sert de la table H.M., de mortalité de l'*Institute of Actuaries*, intérêt à 4½ pour cent, dans l'évaluation des réserves d'assurances et des annuités, et de la même table de mortalité de Carlisle, intérêt à 5 pour cent, pour la valeur des profits déjà déclarés.

DU CANADA SUR LA VIE,—*Suite.*

REVENU.

Argent reçu pour primes	$485,782 04	
*Billets de primes, prêts ou gages, acceptés en paiement partiel de primes	19,011 03	
Primes payées au moyen de dividendes y compris les additions reconverties	34,455 07	
Total	$539,248 14	
A déduire, les primes payées aux autres compagnies pour ré-assurances	2,955 09	
Total du revenu des primes		$536,293 05
Reçu pour intérêts et dividendes		194,014 21
Reçu pour loyers		9,765 28
Bénéfices sur vente d'effets		279 50
Revenu total		$740,352 04

EMPLOIS.

Argent payé en indemnités pour cause de mort	$125,041 71	
Billets de primes, prêts ou gages, employés au paiement d'indemnités	1,387 56	
Total payé pour indemnités pour cause de mort (Sur cette somme, $42,270 sont pour années précédentes.)		$126,429 27
Argent payé pour dotations échues	$5,280 00	
Billets de primes, prêts ou gages, employés au paiement d'indemnités	520 00	
Montant net payé pour dotations		5,800 00
Argent payé aux rentiers viagers		648 00
Argent payé pour polices rachetées		20,416 99
†Billets de primes, prêts ou gages, employés au rachat des polices		1,347 00
† do do prescrits		10,769 79
Dividendes en argent payés aux porteurs de polices (Y compris $10,585.16 de profits payés sur réclamations d'indemnités et dotations échues.)		18,152 52
Dividendes en argent appliqués au paiement des primes		34,455 07
†Billets de primes, prêts ou gages, employés au paiement de dividendes aux porteurs de polices		124 31
Argent payé aux actionnaires pour intérêts ou dividendes		18,750 00
Commissions, appointements et autres dépenses du personnel		80,334 86
Taxes, permis, émoluments, amendes		755 73
Divers paiements, savoir :— Honoraires de médecins, $6,079.54; honoraires d'avocats, $1,208.22; frais de route des agents et autres, $8,142.38; loyers, $4,275; combustible, $182.83; gaz, $241.46; papeterie, $1,365.24; impressions et publicité, $7,158.95; livres, revues, etc., $207.41; frais de poste, change, etc., $3,159.16; divers, y compris les taxes d'eau, frais d'exprès, primes des garanties, nettoyage des bureaux, émoluments des estimateurs de terrains, $2,403 96		34,404 15
Total des emplois d'argent		$352,387 69

*Dettes en vertu du système du semi-crédit.

†Dettes en vertu du système du semi-crédit.

DU CANADA SUR LA VIE—*Suite.*

*COMPTE DES BILLETS DE PRIMES.

Billets de primes, prêts, ou gages en portefeuille au commencement de l'année	$241,643 12
Billets de primes, ou gages, reçus pendant l'année (Y compris ceux reçus pour polices renouvelées après résiliation.)	19,011 03
Total	$260,654 15

Déductions à faire pendant l'année, savoir :—

Montant des billets, prêts, ou gages employés au paiement d'indemnités,	$1,907 56
do do employés au rachat de polices	1,347 00
do do employés au paiement de dividendes aux porteurs de polices	124 31
do do prescrits	10,769 79
do do rachetés en argent	786 79
Total des déductions	$14,935 45
Solde, actif en billets à la fin de l'année	$245,718 70

DIVERS.

Nombre de nouvelles polices rapportées comme délivrées au Canada pendant l'année	1,402	
Montant de ces polices		$2,633,100 00
Nombre de polices échues au Canada pendant l'année	91	
Montant de ces réclamations	$145,632 27	
Ajoutez les bénéfices ou boni	12,188 49	
		157,820 76
Nombre de polices en vigueur au Canada à la date de cet état	11,387	
Montant de ces polices	$18,157,055 68	
Montant de ces polices réassurées dans d'autres compagnies autorisées au Canada	113,483 00	
Total	$18,043,572 68	
Ajoutez les bénéfices ou boni	902,142 17	
Montant net des polices en vigueur le 30 avril 1879		18,945,714 85

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada, non compris les additions de boni :—

1. Par le décès de l'assuré	85	$139,832 27
2. maturité	6	5,800 00
3. expiration	8	23,300 00
4. rachat (Pour lesquelles $21,763.99 ont été payées en argent.)	95	122,109 50
5. rachat, $161,500. (Pour lesquelles des polices acquittées ont été données au montant de $61,514.) Différence des montants		99,986 00
6. déchéance	626	1,011,056 00
Total	820	$1,408,083 77

* Dettes en vertu du système de demi-crédit.

DU CANADA SUR LA VIE—*Fin.*

Polices en vigueur au commencement de l'année (y compris les bénéfices ou boni, $948,068.77)	10,605	$17,655,907 22
Polices délivrées pendant l'année (y compris 75 polices renouvelées représentant $127,360)	1,942	3,296,574 00
Polices arrivées à fin comme ci-dessus, et échangées contre des polices acquittées (y compris les bénéfices $44,608.25)	913	1,514,206 02
Polices arrivées à fin autrement, c'est-dire polices inacceptées de cette année, aussi bien que des années précédentes, et renvoyées par les agents	247	377,759 00
Total brut des polices en vigueur à la date de cet état, (y compris les bénéfices, $903,460.52)	11,387	19,060,516 20

Nombre des vies assurées au commencement de l'année	8,985
Nombre de nouveaux assurés pendant l'année	1,546
Nombre de décès survenus pendant l'année parmi les assurés.	72
Nombre d'assurés dont les polices ont pris fin pendant l'année autrement que pour cause de mort	823
Nombre de vies assurées à la date de cet état	9,636

Signé et attesté sous serment, ce 3 avril 1880 par

A. G. RAMSAY,
Président.

R. HILLS,
Secrétaire.

(Reçu le 5 avril 1880.)

[Une erreur qui s'était glissée dans la colonne de la réserve pour 1878, fut découverte trop tard pour être corrigée dans le rapport de cette année-là. Les chiffres exacts sont comme suit :—

Réserve net des réassurances	$2,679,068 00
Total du passif	2,732,719 39
Excédant de l'actif sur le passif, disponible pour la protection des porteurs de polices	615,983 07
Excédant du compte des porteurs de polices	519,918 84
Excédant net disponible, en sus de tout passif (y compris le capital-social et la somme ci-dessus portée au compte des propriétaires)	304,918 84

J. B. C.]

COMPAGNIE D'ASURANCES DES CITOYENS, CANADA.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—SIR HUGH ALLAN. | *Secrétaire*—ARCHIBALD MCGOUN.

Agent ou gérant—GERALD E. HART. | *Bureau principal*—MONTRÉAL.

(Constituée en corporation le 30 juin 1846 ; opérations sur la vie commencées au Canada en août 1868.)

CAPITAL.

(*Voir l'état du département de l'incendie.*)

ACTIF D'APRÈS LE GRAND-LIVRE.

Montant des prêts faits en argent aux porteurs de polices sur polices de cette compagnie données comme sûretés collatérales			$3,902 47
Billets de primes, prêts ou gages sur polices en vigueur			2,724 78
Effets et bons possédés par la compagnie, savoir :—			
	Valeur au pair.	Valeur vénale.	
Effets de la corporation, 6 pour cent, entre les mains du gouvernement	$56,000 00	$58,240 00	
Effets de la corporation de Montréal, portant 6 pour cent	15,000 00	15,750 00	
Effets de la corporation de Montréal, portant 7 pour cent	2,600 00	3,302 00	
Effets du havre de Montréal, portant 6½ pour cent.	12,000 00	13,200 00	
94 actions de la banque des Marchands	9,400 00	8,225 00	
Total, valeur au pair et valeur vénale	$95,000 00	$98,717 00	
Reporté à la valeur vénale			$98,717 00
Argent dans la banque des Marchands			14,667 24
Soldes d'après le grand-livre des agences			545 77
Total			$120,557 26

AUTRE ACTIF.

Intérêt échu		740 33
Total des primes dues et non perçues sur polices en vigueur	$4,304 83	
Total des primes sous délai sur ces polices	5,897 87	
Total des primes dues et sous délai	$10,202 70	
A déduire les frais de perception à 10 pour cent	1,020 27	
Total des primes dues et sous délai		9,182 43
Total de l'actif, département de la vie		$130,480 02

PASSIF.

*Somme calculée comme suffisante pour couvrir la réserve nette sur toutes les polices en cours	$118,261 78	
A déduire la valeur nette des polices ré-assurées dans d'autres compagnies autorisées	22 33	
Réserve nette des ré-assurances		$118,239 45

* Calculée d'après la table H.M. de l'Institut, 4½ pour cent d'intérêt.

13—9½

DES CITOYENS—*Suite.*

Réclamations pour cause de mort—		
Etablies mais non échues	$3,000 00	
Non établies mais non contestées	2,000 00	
Total des réclamations pour cause de mort, non réglées		5,000 00
Dû pour dépenses générales		353 07
Montant des dividendes ou boni aux porteurs de polices, dus et impayés		1,507 46
Réserve pour le rachat de polices		316 34
Total du passif, département de la vie		$125,416 32
Surplus du compte des porteurs de polices		$5,063 70

REVENU DURANT L'ANNÉE.

Total net reçu en argent pour primes	$27,307 61	
Billets de primes, prêts ou gages acceptés en paiement partiel de primes	1,046 51	
Total	$28,354 12	
A déduire les primes payées à d'autres compagnies pour ré-assurances	60 50	
Total du revenu des primes		$28,293 62
Montant reçu pour intérêt ou dividendes sur effets, etc		6,760 08
Total du revenu, département de la vie		$35,053 70

EMPLOIS DURANT L'ANNÉE.

Argent payé pour cause de mort		$5,750 00	
Billets de primes, prêts ou gages, employés au paiement de ces indemnités		250 00	
Total net payé en indemnités pour cause de mort		$6,000 00	
Argent payé pour dotations échues	$1,043 77		
Billets de primes, prêts ou gages, employés au paiement de ces dotations échues	956 23		
Montant net payé en indemnités pour cause de mort et dotations échues		2,000 00	
Montant total payé en indemnités pour cause de mort et dotations échues			$8,000 00
(De ce montant, $2,000 datent des années précédentes.)			
Argent payé en rachat de polices			3,188 89
Billets de primes, prêts ou gages appliqués au rachat de polices			54 00
Les mêmes par déchéance			933 61
Dividende payé aux porteurs de polices			1,351 60
Billets de primes, prêts ou gages, appliqués au paiement de dividendes aux porteurs de polices			25 65
Argent payé pour commissions, appointements et autres dépenses du personnel			10,109 09
Argent payé pour taxes, permis, amendes et émoluments			189 29
Argent payé aux actionnaires pour intérêt ou dividende			1,069 63
Autres paiements, savoir :—			
Honoraires de médecins		$1,065 50	
Frais judiciaires		168 82	
Loyer et taxes		649 87	
Frais de poste et papeterie, télégrammes, messagerie, agence des banques et évaluation de polices		501 12	
Impressions et publicités		454 01	
			2,839 32
Total des emplois, département de la vie			$27,761 08

DES CITOYENS—*Suite.*

COMPTE DES BILLETS DE PRIMES.

Billets de primes prêts ou gages, en portefeuille au commencement de l'année	$5,531 38
do do reçus pendant l'année	3,315 36
Total	$8,846 74
Déductions pendant l'année :—	
Montant des billets, prêts ou gages, employés au paiement de réclamations	$1,206 23
do do employés au rachat de polices	54 00
do do au paiement de dividende aux porteurs de polices	25 56
do do périmés	933 61
Total des déductions	2,219 49
Solde, actif des billets à la fin de l'année	$6,627 25

DIVERS.

		Nombre.	Montant.
Nombre de nouvelles polices rapportées pendant l'année comme délivrées au Canada		183	
Montant de ces polices			$406,250 00
Nombre de polices échues au Canada pendant l'année		6	
Montant des réclamations en vertu de ces polices			11,000 00
Nombre de polices en vigueur au Canada à cette date		689	
Montant de ces polices	$1,170,475 86		
Ajoutez les additions de boni	6,369 30		
	1,176,845 16		
A déduire le montant de ces polices réassurées dans d'autre compagnies autorisées au Canada	5,000 00		
Montant net en vigueur, 31 décembre 1879			$1,171,845 16

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada :—

	Nombre.	Montant.
1. Par le décès de l'assuré	4	$9,000 00
2. Par expiration	2	2,000 00
3. Par rachat	38	56,000 00
(Pour lesquelles $3,242.89 ont été payés en argent.)		
4. Par rachat, $27,500.		
(Pour lesquelles on a accordé des polices acquittées au montant de $7,103.76.)		
Différence des montants		20,396 24
5. Par déchéance	50	75,700 00
Additions de boni		584 00
Total	94	$163,680 24

DES CITOYENS—*Fin.*

Polices en vigueur au commencement de l'année (y compris les additions de boni $6,155.40)	598	$931,977	10
Polices délivrées au commencement de l'année (y compris les deux polices rétablies, et les additions de boni, 1879, $798.30)	207	413,048	30
Polices arrivées à fin (y compris les additions de boni, $584.40)	113	163,680	24
do par changement	3	4,500	00
Polices en vigueur à la date de cet état (Y compris les additions de boni, $6,369.30.)	689	1,176,845	16

Nombre de vies assurées au commencement de l'année	668
Nombre de nouveaux assurés pendant l'année	174
Nombre de décès survenus pendant l'année parmi les assurés	4
Nombre d'assurés dont les polices ont pris fin durant l'année autrement que pour cause de mort	132
Nombre de vies assurées à la date de cet état	706

Signé et attesté sous serment, ce 20 avril 1880, par

HUGH ALLAN,

Président.

GERALD E. HART,

Gérant.

(Reçu le 21 avril 1880.)

COMPAGNIE D'ASSURANCES *COMMERCIAL UNION.*

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—A. J. MUNDELLA, écr., M.P.

Secrétaire—S. STANLEY BROWN. | *Siége social*—19 et 20, Cornhill, Londres, Angleterre.

Constituée en corporation le 28 septembre 1861.

Agent au Canada—FRED. COLE. | *Bureau principal au Canada*—Montréal.

(Opérations commencées au Canada le 11 septembre 1863.)

CAPITAL.

Montant du capital autorisé et souscrit	£2,500,000 stg.
Montant payé en argent	250,000 "

Montant brut des primes reçues en argent pendant l'année sur polices d'assurances sur la vie au Canada	$21,297 52
Montant brut des billets, prêts ou gages, acceptés pendant l'année en paiement de primes au Canada	1,698 28
Total net du revenu des primes	$22,995 80

Montant payé en indemnités pour cause de mort (y compris les boni)	$20,958 53
Montant payé en dividendes ou boni aux porteurs de polices	1,661 00
Montant payé en rachat de polices	2,951 35
Total net payé aux porteurs de polices au Canada	$25,570 88

ACTIF AU CANADA.

(*Particulier au département de la vie.*)

Effets fédéraux déposés entre les mains du receveur général	$100,343 68
Argent en caisse et en banques au Canada	2,405 56
Un mois d'intérêt échu sur effets fédéraux du Canada	418 10
Total de l'actif au Canada, département de la vie	$103,167 34

(*Pour autre actif, voir le département de l'incendie.*)

PASSIF AU CANADA, DÉPARTEMENT DE LA VIE.

(*En vertu de polices délivrées avant le* 31 *mars* 1878.)

Montant des réclamations sur polices non réglées mais non contestées au Canada			$3,557 78
*Montant calculé comme suffisant pour couvrir la réserve nette ou la valeur de réassurance de toutes les polices en cours au Canada		$136,785 42	
A déduire le montant des primes sous délai et impayées, moins les frais de perception à 10 pour cent	$5,433 44		
A déduire les prêts et les primes de demi-crédit, constituant une première hypothèque ou charge sur la garantie des polices. Avances faites dans les limites de la valeur de rachat des polices	12,178 38		
		17,611 82	
Différence portée			119,173 60
Total des obligations envers les porteurs de ces polices au Canada			$122,731 38

* Réserve à 4½ pour cent, basée sur la table H. M. de l'Institut des *Actuaries.*

COMMERCIAL UNION—Suite.

PASSIF AU CANADA.

(*En vertu de polices délivrées après le* 31 *mars* 1878.)

Montant calculé comme suffisant pour couvrir la réserve nette sur toutes les polices en cours au Canada		$2,268 45
A déduire le montant des primes impayées ou sous délai, moins les frais de perception à 10 pour cent	$ 56 15	
A déduire les primes de demi-crédit	266 08	
		322 23
Différence portée		1,946 22
Total net des obligations envers tous les porteurs de ces polices au Canada		$1,946 22
Total net des obligations envers tous les porteurs de polices au Canada		$124,677 60

DIVERS.

	Nombre.	Montant.
Nombre de nouvelles polices rapportées comme délivrées au Canada durant l'année	16	
Nombre de ces polices		51,372 52
Nombre de polices échues au Canada pendant l'année	7	
Montant de réclamations en vertu de ces polices (y comp. les bonis)		24,516 31
Nombre de polices en vigueur au Canada à cette date	310	
Montant de ces polices		674,568 66

Nombre et montant des polices arrivées à fin au Canada pendant l'année :—

1. Par le décès de l'assuré	7	$22,781 11
2. Par expiration	2	2,920 00
3. Par rachat	11	36,500 01
(Pour lesquelles $2,951.35 ont été payés en argent.)		
4. Par rachat, $8,273.34.		
(Pour lesquelles des polices acquittées ont été données au montant de $1,357.80.)		
Différence des montants		6,915 54
5. Par déchéance	26	73,730 01
Total	46	$142,846 67

Polices en vigueur au commencement de l'année	339	$780,463 40
Polices échues durant l'année	16	51,372 52
Polices renouvelées, non mentionnées dans les autres rapports	2	1,946 66
Polices arrivées à fin comme ci-dessus	46	142,846 67

Polices arrivées à fin autrement, savoir :—

1 police transférée au bureau de Londres, Angleterre	$4,866 67		
Police réduite de	1,216 67		
Polices terminées l'année dernière—mont. mentionné en moins	10,283 91		
		1	16,367 25
Polices en vigueur à la date de cet état (à l'exclusion des boni)		310	674,568 66

COMMERCIAL UNION—Suite.

Nombre de vies assurées au commencement de l'année	317*
Nombre de nouveaux assurés pendant l'année	14
Nombre de décès survenus parmi les assurés durant l'année	6
Nombre d'assurés dont les polices ont pris fin pendant l'année autrement que pour cause de mort, y compris une police transférée au bureau de Londres, Angleterre	35
Nombre de vies assurées à la date de cet état	290

Signé et attesté sous serment, ce 6 avril 1880, par

FRED. COLE.

(Reçu le 7 avril 1880.)

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

(*Extrait du rapport des directeurs, Londres, Angleterre,* 12 *mars* 1880.)

DÉPARTEMENT DE LA VIE.

Les nouvelles opérations de l'année dernière, malgré la dépression du commerce, indiquent une amélioration sur celles de 1878. Les nouvelles polices délivrées pendant l'année ont été de 470, assurant une somme de £329,351, rapportant un nouveau revenu en primes de £11,435.

Les réclamations d'indemnités de l'année dernière ont considérablement dépassé la somme prévue, le montant net étant £75,345, y compris £10,058 pour réclamations annoncées mais pas encore prouvées.

Durant l'année les conditions d'assurances ont été revisées et de nouvelles et plus libérales conditions ont été accordées. Les directeurs espèrent que les actionnaires feront valoir ce fait pour activer les opérations de ce bureau.

Compte du revenu du département de la vie, du 1*er janvier au* 31 *décembre* 1879.

		£ s. d.		£ s. d.
Montant du fonds d'assurances sur la vie au commencem. de l'année.		579,633 13 0	Réclamations en vertu de polices, après déduction des sommes réassurées	75,345 12 0
Nouvelles primes	£11,435 10 10		Dotations échues	951 13 4
Primes de renouvellement	100,822 4 9		Rachats	5,457 11 7
	112,257 15 7		Rentes viagères	1,007 1 4
A déduire les réassurances	12,788 16 2		Boni en argent payés aux porteurs de polices	675 1 8
		99,468 19 5	Commissions	4,413 7 10
Primes pour dotations certaines		37 17 8	Frais d'administration	9,561 2 2
Considérations pour rentes viagères		1,406 14 10	Pertes sur l'échange	8 14 6
Intérêt et dividendes		25,477 19 9	Mauvaises créances	12 17 5
Amendes		165 6 5	Montant du fonds d'assurances sur la vie à la fin de l'année	609,669 5 11
Commissions		911 16 8		
		£707,102 7 9		£707,102 7 9

* D'après le dernier rapport le nombre de vies assurées est de 321, tandis qu'il devrait être de 317.

COMMERCIAL UNION—Suite.

Bilan du département de la vie, 31 *décembre* 1879.

	£	s.	d.
Fonds d'assurances	609,669	5	11
Fonds de réserve d'assurances sur la vie	2,415	11	1
Réclamations admises ou annoncées mais impayées	17,075	5	8
Primes des réassurances dues	1,583	16	2
Commissions	2,266	1	5
Comptes des créances en suspens	114	11	8
Effets à payer	1,079	6	0
	£634,203	17	11

				£	s.	d.
Hypothèques sur biens-fonds dans le Royaume-Uni				304,935	19	10
Prêts sur polices de la compagnie				19,475	0	1
Placements :						
Garanties coloniales et des Indes				86,896	8	10
Garanties du gouvernement du Canada				20,618	11	4
Garanties de gouvernements étrangers				14,619	0	6
Débentures de chemins de fer et débentures non rachetables				44,274	18	6
Actions de chemins de fer et autres actions (privilégiées et ordinaires)				41,114	7	1
Débentures parlementaires				16,163	12	3
Loyers de terrains possédés en pleine propriété				14,689	1	7
Police d'assur. sur la vie rachetée				1,080	19	10
Soldes des succursales et agences				13,090	18	5
Primes impayées				8,859	4	2
Intérêt impayé				3,132	16	1
Argent :—						
En dépôts	£39,465	17	9			
En comptes courants chez les banquiers	5,372	9	4			
En caisse	33	4	2			
				44,871	11	3
Effets à recevoir				381	8	2
				£634,203	17	11

ASSOCIATION D'ASSURANCES SUR LA VIE DITE DE LA CONFÉDÉRATION.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1878.

Président—L'HON. WM. P. HOWLAND, C.B. | *Directeur-gérant et agent*—J. K. MACDONALD.

Bureau principal—Toronto.

Organisée ou constituée en corporation le 14 avril 1871; opérations commencées au Canada le 31 octobre 1871.

CAPITAL.

Montant du capital autorisé et souscrit	$500,000 00
Montant du capital payé en argent	50,000 00

(*Pour la liste des actionnaires, voir l'annexe.*)

ACTIF D'APRÈS LE GRAND-LIVRE.

Biens-fonds possédés par la compagnie	$3,370 23
Prêts sur obligations garantis par première hypothèque sur biens-fonds	342,188 88

Prêts garantis par bons, effets ou autres valeurs collatérales de commerce, savoir:—

	Valeur au pair.	Valeur vénale.	Montant prêté.	
5 actions de la Banque de Montréal	$1,000 00	$1,400 00	$750 00	
1,000 do de la *London and Canadian Loan and Agency Company*	7,000 00	9,380 00	8,349 39	
Total	$8,000 00	$10,780 00	$9,099 39	9,099 39

Montant des prêts faits en argent aux porteurs de polices sur polices d'assurances de la compagnie données comme sûreté collatérale	11,491 85
Montant des prêts ci-dessus sur lesquels il est dû plus d'un an d'intérêt à la date du rapport, $4,600.00.	
* Effets à recevoir, étant des billets de primes sur polices en vigueur	8,832 01

Effets, bons et debentures possédés par la compagnie, savoir:

	Valeur au pair.	Prix d'achat.	Valeur vénale.
Débentures de la cité de Toronto	$72,000 00	$69,155 00	$73,895 00
" du comté de Middlesex	2,400 00	2,180 00	2,400 00
" de la cité d'Hamilton	2,400 00	1,810 00	2,160 00
" de la cité de Belleville	5,000 00	4,975 00	5,225 00
" du townsh. de Wood et Medora	550 00	542 00	577 50
" école du township de Muskoka	1,200 00	1,200 00	1,260 00
" du village de Yorkville	6,311 00	6,311 00	6,626 55
" do Mount Forest	4,000 00	3,355 05	3,715 00
" " Forest	400 00	400 00	400 00
" de la ville de Whitby	1,750 00	1,500 52	1,650 25
" du village Arthur	2,500 00	2,248 00	2,500 00
" de l'école de Muskoka, N° 3	400 00	400 00	420 00
" du comté de Haliburton	2,417 00	2,192 00	2,417 00
" de la ville de Brussels	5,000 00	4,675 00	5,000 00
" du township de Minden	103 00	92 81	100 94
" du township de Colchester	3,501 00	3,501 00	3,641 04
" du village de Ridgetown	1,738 00	1,581 58	1,668 48
" du comté de Haliburton	405 00	383 21	405 00
	$112,075 00	$106,502 17	$114,061 76

* Dans l'état fourni par la compagnie à ses actionnaires, cet item est compris dans les primes impayées.

CONFÉDÉRATION—*Suite.*

Reporté à la valeur vénale		114,061 76
Débentures 5 pour cent du gouvernement, valeur au pair, $4,100 ; prix d'achat		4,097 50
Argent en caisse au bureau principal		60 01
Argent en banques, savoir :		
Banque de l'Ontario, Winnipeg	$1,290 93	
Banque du Nouveau-Brunswick, Saint-Jean	32 44	
Banque Canadienne de Commerce, Toronto	27,191 48	
		28,514 85
Soldes des agents d'après le grand-livre		591 71
Total		$522,218 19

AUTRE ACTIF.

Intérêt dû	$4,951 59	
do en cours	10,105 78	
Total		$15,057 37
Total des primes dues et non perçues sur polices en vigueur	$16,982 52	
Total des primes sous délai sur ces mêmes polices	12,946 05	
Total des primes impayées et sous délai	$29,928 57	
A déduire les frais de perception à 10 p. c., y compris les effets à recevoir	3,876 05	
Montant net des primes dues ou sous délai		26,052 52
Mobilier		1,028 43
Divers		94 50
Total de l'actif		$564,451 01

PASSIF.

*Montant calculé comme suffisant pour couvrir la valeur nette actuelle de toutes les polices en vigueur	$391,538 57	
A déduire la valeur nette des polices réassurées dans d'autres compagnies	9,941 35	
	$381,597 22	
Réserve pour polices périmées mais susceptibles d'être rachetées ou ravivées	2,841 83	
Fonds des rentes viagères	9,785 70	
Total net de la réserve de ré-assurance		394,224 75
Réclamations pour cause de mort, établies mais dont le montant n'est pas encore dû		8,996 30
Divers items, savoir :		
Honoraires de médecins	$1,800 00	
Loyer	786 25	
Appointements	500 00	
Traitement des directeurs	1,035 00	
Primes payées d'avance	226 64	
Dépôt au compte de débentures	183 39	
Au crédit d'une police rachetée	154 92	
Commission	36 77	
Divers items	145 59	
		4,868 56
Total du passif		$408,089 61
Excédant d'après le compte des porteurs de polices		$156,361 40
Capital social payé		50,000 00
Excédant net disponible en sus de tout passif et du capital		$106,361 40

* Réserve à 4½ pour cent, basée sur la table G. B. de l'Institut des *Actuaries*.

CONFÉDÉRATION—*Suite.*

REVENU PENDANT L'ANNÉE.

Argent reçu pour primes	$151,108 68
Primes payées par dividendes	3,006 92
Argent reçu pour rentes viagères	3,704 60
Total	$157,820 20
A déduire les primes payées à d'autres compagnies pour réassurances	2,922 09
Total du revenu des primes	$154,898 11
Reçu en intérêts ou dividendes sur effets, etc	28,776 61
Total du revenu	$183,674 72

EMPLOIS PENDANT L'ANNÉE.

Argent payé en indemnités pour cause de mort (y compris $478 d'additions de boni)	$30,581 70	
A déduire l'argent reçu d'autres compagnies sur réassurances	3,000 00	
Montant net payé en indemnités pour cause de mort		27,581 70
Argent payé aux rentiers viagers		847 30
Argent payé pour polices rachetées		5,332 30
Dividendes en argent payés aux porteurs de polices		329 30
do appliqués au paiement de primes		3,006 92
Argent payé aux actionnaires pour intérêts ou dividendes		5,000 00
Payé pour commissions, appointements et autres frais du personnel		33,385 49
Autres dépenses, savoir :—dépenses des agences, $752.99 ; honoraires des médecins, $3,116.00 ; publicité, $1,342.94 ; dépenses générales, $1,097.64 ; frais judiciaires, $942.82 ; frais de poste, $816.57 ; impressions, papeterie, etc., $1,915.59 ; loyer, taxes, combustible, etc., $1,958.87 ; commissions sur prêts, $207.60 ; honoraires des directeurs		13,376 02
Total des emplois d'argent		$88,859 03

DIVERS.

Nombre de nouvelles polices rapportées comme délivrées pendant l'année au Canada		1,012	
Montant de ces polices			$1,545,650 00
Nombre de polices échues au Canada pendant l'année		20	
Montant des réclamations en vertu de ces polices (y compris $478 d'additions de boni	$35,528 00		
Montant de ces réclamations réassurées dans d'autres compagnies autorisées au Canada	3,000 00		
			32,528 00
Nombre de polices en vigueur à cette date au Canada		4,105	
Montant de ces polices, y compris les additions de boni	$6,051,731 60		
Montant de ces polices réassurées dans d'autres compagnies autorisées au Canada	123,409 00		
Montant net des polices en vigueur le 31 décembre 1879			$5,928,322 60

CONFÉDÉRATION—*Fin.*

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada:—

	Nombre.	Montant.
1. Par le décès de l'assuré	20	35,528 00
2. Par expiration	1	1,250 00
3. Par rachat	86	110,080 00
(Pour lesquelles $5,332.30 ont été payés en argent.)		
4. Par rachat, $86,000.00.		
(Pour lesquelles des polices acquittées ont été données au montant de $12,207.00.)		
Différence des montants		73,793 00
5. Par déchéance	411	597,890 07
Total	518	$818,541 07

Polices en vigueur au commencement de l'année	3,709	5,465,858 53
Polices délivrées pendant l'année (y compris $27,000 pour les polices ravivées)	1,129	1,641,357 00
Boni ajoutés pendant l'année		764 14
Polices arrivées à fin comme ci-dessus, ou échangées contre des polices acquittées	576	830,748 07
Polices non acceptées, délivrées en 1879 et les années précédentes	157	225,500 00
Nombre total des polices en vigueur à la date de cet état	4,105	6,051,731 60

Nombre de vies assurées au commencement de l'année	3,583
Nombre de nouveaux assurés pendant l'année	1,092
Nombre de décès survenus pendant l'année parmi les assurés	19
Nombre d'assurés dont les polices ont pris fin pendant l'année autrement que pour cause de mort	713
Nombre de vies assurées à la date de ce rapport	3,943

Signé et attesté sous serment, ce 14 avril 1880, par

W. P. HOWLAND,
Président.

J. K. MACDONALD,
Directeur gérant.

(Reçu le 15 avril 1880.)

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE *CONNECTICUT MUTUAL.*

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—JACOB L. GREENE. | *Secrétaire*—JOHN M. TAYLOR.

Siége social—Hartford, Conn., E.-U.

Agent au Canada—ROBERT WOOD. | *Bureau principal au Canada*—Montréal.

Organisée ou constituée en corporation le 15 juin 1846. Opérations commencées le 15 décembre 1846; permis accordé au Canada le 1er août 1868.

(Pas de capital—cette compagnie est purement mutuelle.)

Montant des primes reçues en argent pendant l'année sur polices d'assurances sur la vie au Canada		$145,734 45

Montant payé en indemnités pendant l'année au Canada:—

En indemnité pour cause de mort	80,772 00	
En dotations échues	14,453 00	
Montant net payé en indemnités		$95,225 00
*Montant payé pour polices rachetées		
Montant payé en dividendes ou boni aux porteurs de polices		46,329 53
Montant total net payé aux porteurs de polices au Canada		$141,554 53

ACTIF AU CANADA.

Bons enregistrés des Etats-Unis, déposés entre les mains du receveur général	$140,000 00

PASSIF AU CANADA.

Montant des réclamations contestées au Canada—présentées en 1876	$25,000 00
Montant calculé comme suffisant pour couvrir la réserve nette sur toutes les polices en cours au Canada	1,100,000 00
Total net des obligations envers les porteurs de polices au Canada	$1,125,000 00

DIVERS.

Nombre de polices échues au Canada pendant l'année	19	
Montant de réclamations en vertu de ces polices		$78,939 00
Nombre de polices en vigueur à cette date au Canada	1,850	
Montant de ces polices		3,837,017 00

* Cette compagnie n'accorde de valeur de rachat sur les polices périmées qu'en paiement de primes sur des nouvelles assurances, ou pour garder en vigueur d'autres assurances, ou bien la valeur est affectée à l'achat de polices acquittées. Il y a très peu d'exceptions à cette règle. La compagnie ne tient aucun registre par *Etats* ou par *Districts* des sommes ainsi affectées.

CONNECTICUT MUTUAL—Suite.

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada:—

	Nombre.	Montant.
(1) Par le décès de l'assuré	13	64,486 00
(2) Par expiration	6	14,453 00

NOTE.—Notre compte des polices rachetées n'est pas tenu par Etat ou District, mais il comprend les rachats de toutes sortes. D'après un état aussi approximatif que possible, 109 polices ont été rachetées au Canada en 1879, et environ 75 polices, dont la valeur de rachat n'a pas encore été établie, ont été périmées le 31 décembre 1879.

Signé et attesté sous serment, ce 20 avril 1880, par

JOHN M. TAYLOR,

Secrétaire.

(Reçu le 28 juin 1880.)

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Revenu durant l'année 1879.

Revenu total des primes	$5,750,441 67
Reçu en intérêts et dividendes	3,018,737 02
Reçu en loyer	185,111 97
Total du revenu	$8,954,290 66

Emplois pendant l'année 1879.

Somme totale payée en indemnités et en dotations échues	$3,745,265 54
Argent payé en rachat de polices	210,386 27
Billets de primes, prêts ou gages, employés au rachat de polices, ou devenus caducs sur polices échues	259,484 93
Valeur de rachat de polices, appliquée au paiement de primes	1,036,584 68
Dividendes payés en argent aux porteurs de polices	35,082 61
Dividendes affectés au paiement des primes	1,646,535 68
Billets de primes, prêts ou gages employés au paiement de dividendes aux porteurs de polices	203,646 68
Total payé aux porteurs de polices	$7,136,986 39
Dépenses générales (y compris les taxes, $340,533.89)	926,242 34
Total des emplois d'argent	$8,063,228 73

ACTIF.

Valeur originaire des immeubles, moins les charges	11,089,472 47
Prêts garantis par obligations et hypothèques sur biens-fonds	22,217,403 37
Prêts sur débentures, actions, ou autres valeurs collatérales de commerce	27,953 28
Billets de primes, prêts ou gages, sur polices en vigueur	4,109,717 91
Prix d'achat des effets possédés par la compagnie	8,184,676 14
Argent en banques	1,418,332 03
Effets à recevoir	15,806 46
Soldes des agences après le grand-livre	52,882 71
Total net, ou actif constaté par le grand-livre	$47,116,244 37

CONNECTICUT MUTUAL—Fin.

ACTIF SUPPLÉMENTAIRE.

Intérêts dus et en cours	1,453,488 52
Loyers dus et en cours	16,779 05
Différence entre la valeur vénale des effets et leur prix d'achat	165,982 86
Montant net des primes sous délai	39,839 68
Total de l'actif	$48,792,334 48

PASSIF.

Total des réclamations	$ 717,323 00
Réserve nette de ré-assurances	44,074,325 00
Montant de tous les dividendes de surplus impayés, ou autres bénéfices dus aux porteurs de polices	119,343 44
Primes payées d'avance et valeur de rachat affectée au paiement des primes	224,795 63
Réserve contingente sur les polices périmées	222,095 99
Total du passif	$45,357,883 06

RISQUES ET PRIMES.

Nombre de nouvelles polices délivrées pendant l'année	4,103	
Montant de ces polices		$ 7,638,119 00
Nombre de polices échues pendant l'année	5,629	
Montant de ces polices		16,441,255 00
Nombre de polices en vigueur à cette date	64,979	
Montant de ces polices		164,585,123 00

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE, D'EDIMBOURG.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—Sir G. G. MONTGOMERY, bart., M.P. | *Secrétaire*—D. MACLAGAN, écr., M.R.S.E.

Siége principal—Edimbourg, Ecosse. Organisée en 1823.

Agent au Canada—DAVID HIGGINS. | *Bureau principal au Canada*—Toronto.

(Opérations commencées au Canada en juin 1857.)

CAPITAL.

Montant du capital social autorisé et souscrit	£500,000 stg.	$2,433,333 33
*Montant payé en argent	75,000 do	365,000 00

Montant des primes reçues en argent pendant l'année pour assurances sur la vie au Canada	19,483 37

Montant payé pendant l'année en indemnités pour cause de mort au Canada (datant des années précédentes)	5,893 34
Montant payé aux rentiers viagers	200 22
Montant payé pour polices rachetées	1,621 90
Montant payé en dividendes ou boni aux porteurs de polices	8,265 16
Montant total net payé aux porteurs de polices au Canada	$15,980 62

ACTIF AU CANADA.

Effets fédéraux du Canada déposés entre les mains du receveur général	$150,515 00
Hypothèques sur biens-fonds au Canada	4,070 67
Argent en caisse et en banques au Canada	627 88
Total de l'actif au Canada	$155,213 55

PASSIF AU CANADA.

Montant des réclamations en vertu de polices canadiennes non réglées mais non contestées (datant des années précédentes)		$1,460 00
Montant calculé comme suffisant pour couvrir la réserve nette sur toutes les polices en cours au Canada	$146,000 00	
A déduire, le montant des primes sous délai et impayées, moins les frais de perception à 10 pour cent	1,434 52	
Différence		144,565 48
Montant total net des obligations envers les porteurs de polices au Canada		$146,025 48

* Sur ces £75,000 qui paraissent maintenant comme "capital payé," £25,000 sont des bénéfices ajoutés à la somme de £50,000 originairement payée.

EDIMBOURG, SUR LA VIE—*Suite.*

DIVERS.

La compagnie n'a délivré aucune nouvelle police au Canada pendant l'année.

Nombre de polices échues pendant l'année, au Canada	1	
Montant des réclamations en vertu de ces polices		$1,460 00
Montant des polices en vigueur au Canada à cette date	235	
Montant de ces polices		590,195 37

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada :

	Nombre.	Montant.
(1.) Par le décès de l'assuré	1	
(2.) Par expiration	1	
(3.) Par rachat	4	
(Pour lesquelles ont été payées $1,621.90 en argent.)		
(4.) Par rachat, $1,460, (pour lesquelles on a accordé une police acquittée au montant de $384.47.		
Différence des montants		$1,075 53
(5.) Par déchéance	3	7,056 67
Total	9	$30,518 87

	Nombre.	Montant.
Polices en vigueur au commencement de l'année, au Canada	243	$619,740 91
Omises par erreur dans les derniers états	1	973 34
Total	244	$620,714 25
Polices arrivées à fin comme ci-dessus	9	30,518 87
Polices en vigueur, à la date de cet état	235	590,195 38

Nombre de vies assurées au commencement de l'année	243
Omis par erreur dans les derniers états	1
Total	244
Nombre de décès survenus pendant l'année parmi les assurés	1
Nombre d'assurés dont les polices ont pris fin pendant l'année autrement que pour cause de mort	8
Nombre de vies assurées à la date de cet état	235

Signé et attesté sous serment, ce 30 décembre 1879, par

DAVID HIGGINS,
Agent principal.

(Reçu le 20 janvier 1880.)

13—10½

EDIMBOURG, SUR LA VIE—*Suite.*

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 MARS 1879.

(*Extrait du rapport des directeurs, Edimbourg,* 1879.

864 polices ont été délivrées pour une somme de £454,542, rapportant un nouveau revenu de primes de £15,061 7s. 5d., desquel £2,468 12s. 5d. étaient par paiements uniques.

La somme de £4,921 17s. 9d. a été reçue durant l'année pour le rachat de rentes viagères.

Les placements de la compagnie continuent de recevoir la plus soigneuse attention des directeurs. Durant l'année dernière les fonds de la compagnie ont été entièrement placés sur de très bonnes garanties. Les fonds accumulés s'élèvent maintenant à £1,593,189 14s. 4d.

Les réclamations résultant des polices de la compagnie se sont élevées à £123,423 1s. 7d., soit une augmentation sur l'année précédente, tel qu'on s'y attendait d'après les opérations plus étendues de la compagnie et les bonus additionnels déclarés l'année dernière.

Le taux des décès, tel que comparé avec les prévisions des tables de la compagnie durant les sept dernières années, a été assez favorable pour prouver une source de profit au temps de l'évaluation.

Compte du revenu pour l'année expirée le 31 *mars* 1879.

31 mars 1878.		£ s. d.			£ s. d
Montant des fonds au commencement de l'année		1,544,309 14 10	Indemnités en vertu de polices (déduction faites des sommes réassurées), savoir :		
Primes	£182,140 19 2		Assurances sur la vie	£122,792 17 7	
Moins, les primes de ré-assurances	15,862 2 1		Dotations	630 4 0	
		166,278 17 1			123,423 1 7
Considération pour rentes viagères		4,921 17 9	Rachats :		
Intérêts et dividendes		68,590 14 3	Valeur des polices en argent	8,747 6 4	
Autres revenus :			Valeurs appliq. à l'achat de polices acquittées	1,186 3 5	
Emoluments sur transferts		104 15 0	Valeur des boni en argent	9,529 18 10	
Bénéfices sur placements		323 15 5			19,463 8 7
			Rentes viagères		15,427 6 4
			Commissions		7,931 4 3
			Frais d'administration		15,208 0 4
			Dividendes aux actionnaires		9,000 0 0
			Autres paiements :		
			Taxe sur le revenu		886 18 11
			31 mars 1879 :		
			Montant des fonds à la fin de l'année, d'après la seconde cédule		1,593,189 14 4
		£1,784,529 14 4			£1,784,529 14 4

EDIMBOURG SUR LA VIE—*Fin.*

Bilan le 31 *mars* 1879.

PASSIF.	£	s.	d.
Capital social payé	75,000	0	0
Fonds d'assurances et de rentes viagères	1,472,330	14	10
Autres fonds—			
Fonds du dividende de réserve des actionnaires	45,858	19	6
Total des fonds d'après la première cédule	1,593,189	14	4
Réclamations admises, mais encore impayées*	49,315	5	0
Autres sommes dues par la compagnie—			
Frais d'administration encore impayés*	1,290	10	0
Primes payées d'avance	57	2	11
Dividendes impayées	1	16	0
Sommes déposées entre les mains de la compagnie pour payer les intérêts, etc.	1,546	6	3
Solde dû aux banquiers sur comptes courants	22,532	6	4
	£1,667,933	0	10

ACTIF.	£	s.	d.
Hypothèques sur biens-fonds dans le Royaume-Uni	1,147,137	15	9
Hypothèques sur biens-fonds hors du Royaume-Uni	Nil.		
Prêts sur polices de la compagnie (dans la limite de leur valeur de rachat)	87,550	1	11
Placements :—			
Garanties coloniales (effets fédéraux du Canada)	48,121	2	3
Débentures de chemins de fer et autres et débentures non rachetables	56,907	13	0
Actions de chemins de fer (privilégiées)	29,968	7	0
Maisons à Edinburgh, Dublin et Manchester (en pleine propriété et à bail)	97,281	1	1
Actions de la compagnie (achetées)	11,080	0	0
Rentes constituées et foncières (*feu duties*)	34,090	12	2
Intérêts viagers	377	14	11
Réversions	18,249	12	10
Prêts sur transports de taxes de comté, etc	42,865	17	11
Prêts sur biens-meubles (avec garanties de polices sur la vie	38,099	0	4
Solde des agents (payés depuis)	28,309	17	7
Primes impayées	3,186	19	10
Intérêts dus et impayés à cette date	592	11	9
Intérêts en cours jusqu'à cette date, mais non encore échus	19,106	2	0
Argent en dépôt	5,000	0	0
Autre actif—timbres à polices en portefeuille	8	10	6
	£1,667,933	0	10

* Ces items sont compris dans les items correspondants du compte du revenu.

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES SUR LA VIE *EQUITABLE*, DES ÉTATS-UNIS.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—HENRY B. HYDE. | *Secrétaire*—SAMUEL BORROWE.

Siége social—120, Broadway, New-York.

Agent au Canada—RICHARD W. GALE. | *Bureau principal au Canada*—MONTRÉAL.

(Organisée ou constituée en corporation le 26 juillet 1859; opérations commencées au Canada vers octobre 1868.)

CAPITAL.

Montant du capital autorisé, souscrit et payé en argent	$100,000 00

Total des primes reçues pendant l'année sur polices d'assurances sur la vie au Canada		$180,327 01
Total du revenu des primes		$180,327 01
Montant payé pendant l'année sur réclamations au Canada, savoir :		
Réclamations pour causes de décès	$45,500 00	
Dotations échues	1,200 00	
Montant net payé pour ces réclamations		46,700 00
(Sur cette somme $19,500 datent des années précédentes.)		
Montant payé aux rentiers viagers		25 00
Montant payé en rachat des polices		1,278 01
Montant payé en dividendes ou boni aux porteurs de polices		17,270 29
Montant total net payé aux porteurs de ces polices au Canada		$65,273 30

ACTIF AU CANADA.

Effets fédéraux déposés entre les mains du receveur général	$100,000 00
Effets des Etats-Unis déposés entre les mains du receveur général	5,000 00
Total de l'actif au Canada	$105,000 00

PASSIF AU CANADA.

En vertu de polices délivrées après le 31 *mars* 1878.

Montant des réclamations sur polices non réglées mais non contestées au Canada		$11,585 00
* Montant calculé comme suffisant pour couvrir la réserve nette de toutes les polices en cours au Canada	$647,702 00	
A déduire le montant des primes sous délai et impayées, moins les frais de perception à 10 pour cent	21,672 00	
Différence		626,030 00
Total net des obligations envers les porteurs de ces polices au Canada		$637,615 00

*La réserve est basée sur la table d'expérience américaine, à 4½ pour cent.

ÉQUITABLE, SUR LA VIE—*Suite.*

PASSIF AU CANADA.

En vertu de polices délivrées après le 31 *mars* 1878.

*Montant calculé comme suffisant pour couvrir la réserve nette de toutes les polices en vigueur au Canada	$21,018 00	
A déduire le montant des primes so s délai et impayées, moins les frais de perception à 10 pour cent	4,428 00	
Différence		$16,590 00
Total net des obligations envers les porteurs de ces polices au Canada		$16,590 00
Total net des obligations envers tous les porteurs de polices au Canada		$654,205 00

DIVERS.

Nombre de nouvelles polices rapportées comme délivrées au Canada pendant l'année	475	
Montant de ces polices		$1,285,500 00
Nombre de polices échues au Canada pendant l'année	19	
Montant des réclamations en vertu de ces polices		38,785 00
Nombre de polices en vigueur au Canada à cette date	2,212	
Montant de ces polices		5,266,992 00

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada:

1. Par le décès de l'assuré	17	$37,585 00
2. Par expiration	2	1.200 00
3. Par rachat	10	16,775 00
(Pour lesquelles $1,278.01 ont été payés en argent.)		
4. Par rachat, $137,000. (Pour lesquelles des polices acquittées ont été données au montant de $25,620.)		
Différence des montants		111,380 00
5. Par déchéance	451	1,165,050 00
Total	480	$1,331,990 00

Polices en vigueur au commencement de l'année	2,325	$5,593,525 00
Polices délivrées durant l'année	475	1,285,500 00
Polices arrivées à fin pendant l'année	480	1,331,990 00
Changement de résidence et demeurant à Terreneuve, autrefois classées dans les polices canadiennes	108	280,043 00
Polices en vigueur à la date de cet état	2212	5,266,992 00

Nombre de vies assurées au commencement de l'année au Canada	2,325
Nombre de nouveaux assurés pendant l'année	475
Nombre de décès survenus pendant l'année parmi les assurés	17
Nombre d'assurés dont les polices sont arrivées à fin durant l'année autrement que pour cause de mort	571
Nombre de vies assurées à la date de cet état	2,212

Signé et attesté sous serment, ce 27 mars 1880, par

R. W. GALE.

(Reçu le 29 mars 1880.)

* La réserve est basée sur la table d'expérience américaine, à 4½ pour cent.

EQUITABLE, SUR LA VIE—*Suite.*

OPÉRATIONS GÉNÉRALES POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

REVENU DURANT L'ANNÉE 1879.

Revenu total des primes	$6,396,400 15
Reçu pour intérêt ou dividendes	1,615,750 40
Reçu pour loyers	334,930 30
Total du revenu	$8,347,080 85

EMPLOIS DURANT L'ANNÉE 1879.

Montant total payé en indemnités et en dotations échues	$2,567,202 03
Argent payé aux rentiers viagers	9,084 47
Argent payé pour rachat de polices et dotations payées d'avance	1,002,185 33
Dividendes payés en argent aux porteurs de polices	1,410,399 26
Argent payé aux actionnaires pour intérêt ou dividendes	7,000 00
Dépenses générales	1,269,034 88
Total des emplois d'argent	$6,264,905 97

ACTIF.

Valeur au prix d'achat des biens-fonds—moins les charges	$8,204,796 02
Prêts sur hypothèques (premières) sur biens-fonds	10,475,062 90
Prêts garantis par bons, actions et autres valeurs collatérales de commerce	3,6[illegible]3,700 00
Valeur au prix d'achat des bons et effets possédés par la compagnie	12,185,018 42
Argent en caisse et en banques	1,215,194 58
Solde des agents	227,225 70
Total de l'actif d'après le grand-livre	$35,980,997 62

ACTIF SUPPLÉMENTAIRE.

Intérêts dus et en cours	284,434 86
Loyers dus et en cours	59,908 10
Différence entre la valeur vénale des effets et leur prix d'achat	348,006 17
Montant net des primes non perçues et sous délai	554,796 00
Total de l'actif	$37,228,142 75

PASSIF.

Réserve nette des ré-assurances	$29,296,571 00
Total des réclamations non-réglées	376,331 00
Dividendes impayés ou excédant ou autre genre de bénéfices acquis aux porteurs de polices	72,249 00
Autres obligations, réclamations possibles en vertu de polices périmées.	106,283 00
Total du passif	$29,851,434 00
Excédant brut d'après le compte des porteurs de polices	$7,376,708 75

EQUITABLE, SUR LA VIE—*Fin.*

RISQUES ET PRIMES.

Nombre de nouvelles polices délivrées pendant l'année	6,742	
Montant de ces polices		$21,998,210 00
Nombre de polices arrivées à fin pendant l'année	5,818	
Montant total des polices arrivées à fin		21,882,182 00
Nombre de polices en vigueur à la date de cet état	48,048	
Montant net de ces polices en vigueur		162,357,715 00

JAMES W. ALEXANDER,
Vice-président.

SAMUEL BORROWE,
Secrétaire.

NEW-YORK, 21 avril 1879.

ASSOCIATION D'ASSURANCES SUR LA VIE D'ECOSSE.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 5 AVRIL 1879.

Gérant—JOHN FRASER. | *Secrétaire*—ROBERT RAINIE.

Siége social—Edimbourg.

Agent au Canada—GEO. WM. FORD. | *Bureau principal au Canada*—Montréal.

(Organisée ou constituée en corporation en 1838; opérations commencées au Canada en septembre 1857.)

CAPITAL.

Montant du capital autorisé et souscrit	$1,946,666 66
Montant versé en argent	425,833 33

Total brut des primes reçues en argent pendant l'année pour polices d'assurances sur la vie au Canada	$96,838 61	
Total brut des prêts sur polices délivrées pendant l'année, en paiement de primes au Canada	1,520 77	
Total net du revenu des primes		$98,359 38

Montant payé pend. l'année en indemnités pour cause de mort au Canada	$59,018 72
(Sur cette somme $22,503.44 datent des années précédentes)	
Montant payé aux rentiers viagers	140 88
Montant payé en rachat de polices	12,450 85
Montant total net payé aux porteurs de polices au Canada	$71,610 45

EMPLOIS AU CANADA.

Argent payé pour dépenses du personnel, au Canada	$3,282 50
do commission do	3,731 46
do permis ou taxes do	174 62
do dépenses de bureaux et diverses dépenses du personnel au Canada	2,081 68
Total	$9,270 26

ACTIF AU CANADA.

Effets fédéraux du Canada déposés entre les mains du receveur général	$150,000 00
Biens-fonds possédés au Canada	44,541 31
Argent en caisse et en banques au Canada	7,801 57
Soldes des agents	1,528 06
Total de l'actif au Canada	$203,870 94

ASSOCIATION D'ECOSSE—*Suite.*

PASSIF AU CANADA.

Montant des réclamations sur polices non réglées mais non contestées, au Canada	$45,468 37
($5,353.33 sur cette somme, datent des années précédentes.)	
* Montant calculé comme suffisant pour garantir toutes les polices en cours au Canada	Non rapporté
A déduire les prêts sur ces polices	$128,174 27
Différence	Non rapportée.

DIVERS.

Nombre des polices échues au Canada pendant l'année	33	
Montant des réclamations en vertu de ces polices		$76,630 32
Nombre des polices en vigueur au Canada à cette date	1,770	
Montant de ces polices		3,390,456 28

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada :

	Nombre.	Montant
1. Par le décès de l'assuré	32	$76,698 67
2. Par maturité	1	243 34
3. Par expiration	3	16,060 00
4. Par rachat	59	151,971 40
(Pour lesquelles $12,450.85 ont été payés en argent.)		
5. Par rachat, $18,250. (Pour lesquelles des polices acquittées ont été données au montant de $4,344.31.)		
Différence des montants		13,905 69
6. Par déchéance	61	80,606 60
Total	156	$339,485 70

Polices en vigueur au commencement de l'année	1,926	3,729,941 98
Polices arrivées à fin	156	339,485 70
Polices en vigueur à la date de cet état	1,770	3,390,456 28

Nombre de vies assurées.—Non rapporté.

Signé et attesté sous serment, ce 10 février 1880, par

GEO. WM. FORD.

(Reçu le 12 février 1880.)

Le gérant de l'association d'assurances sur la vie d'Europe, regrette qu'il lui soit encore impossible d'évaluer d'une manière satisfaisante la réserve nécessaire pour les polices.

ASSOCIATION D'ECOSSE.—*Suite.*

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 5 AVRIL 1879.

(*Extrait du rapport des directeurs, Edimbourg*, 27 *octobre* 1879.)

Prenant en considération la forte crise qu'ont éprouvé les intérêts agricoles et commerciaux du Royaume tout entier, les directeurs trouvent favorables les résultats des opérations de la compagnie. C'est aussi la première année pendant laquelle aucune nouvelle opération n'a été faite au Canada, l'association ayant cessé toute opération durant l'année précédente. Le montant total des nouvelles polices émises durant l'année s'est élevé, cependant, à la somme considérable de £710,000. D'un autre côté, comme on devait s'y attendre, il y a eu un nombre plus considérable qu'à l'ordinaire de polices annulées durant l'année par remise et non paiement de primes. On verra que les principaux items du compte du revenu sont satisfaisants. Les assurances qui ont donné lieu à des réclamations d'indemnités par suite du décès des assurés se sont élevées à peu près au même chiffre que celles de l'année dernière, et les frais d'administration un peu moins élevés. Le revenu de l'année accuse une augmentation de £4,100, et les fonds, une augmentation de £99,000, déduction faite de toutes obligations. Voici les chiffres principaux de cet état :

Dans le cours de l'année expirée le 5 avril 1879—

	Sterling.
De nouvelles assurances sur la vie ont été demandées au nombre de 2,353 pour	£895,572
Les demandes refusées et qui n'eurent pas de suite ont été de 431 pour	185,122
Et celles acceptées de 1,922 pour	710,450
Les primes annuelles de ces opérations ont été de	23,584
De nouvelles rentes viagères ont été achetées pour une somme annuelle de	743
Le revenu des primes pour l'année a été de	326,333
Le revenu total de l'année a été de	430,002
526 décès sont survenus parmi les assurés,—les polices des décédés s'élevant collectivement à	192,731

A la fin de l'année (5 avril 1879)—

24,772 polices étaient en vigueur pour (moins les ré-assurances)	10,069,265
457 rentes viagères étaient en vigueur pour une somme annuelle de	17,829
Le total des indemnités payées en vertu de polices d'assurances sur la vie, était de	2,630,754
Le total des boni payés en argent aux porteurs de polices était de	893,059
L'actif en caisse, d'après le bilan, était de	2,267,153
Les fonds, après en avoir déduit toutes les obligations impayées, et à l'exclusion de la valeur des ré-assurances, s'élevaient à	2,184,189

Les fonds portent intérêt à présent au taux de £4 13s. 3d. pour cent par année.

Le taux des boni en argent pour l'année courante, qui s'est terminé le 5 avril 1880, en vertu des polices des séries 1 et 2 de la classe A, participant dans les bénéfices, sera semblable à celui de l'année dernière, et sera affecté comme d'habitude en partie au paiement des primes stipulées dans les polices, savoir :—40 pour cent des primes pour ceux qui sont entrés le ou avant le 5 avril 1855 ; 30 pour cent des primes pour ceux qui sont entrés le ou avant le 5 avril 1860 ; 25 pour cent des primes pour ceux qui sont entrés entre le 5 avril 1860 et le 5 avril 1871 ; et 20 pour cent des primes pour les derniers entrés qui ont payé au moins six paiements annuels. Ce sont les taux des boni pour les polices ordinaires payables pendant la vie toute entière ; les autres polices reçoivent des bénéfices proportionnels.

ASSOCIATION D'ÉCOSSE—*Suite.*

PREMIÈRE CÉDULE.

Compte du revenu pour l'année expirée le 5 avril 1879.

Montant des fonds au commencement de l'année				£2,085,369	9	7		
Primes (moins les ré-assurances)	£326,333	13	3					
Considérations pour rentes viagères	6,458	2	5					
Intérêt et dividendes	97,210	2	11					
				430,001	18	7		
				£2,515,371	8	2		

Indemnités sur polices (après déduction des sommes ré-assurées)	£192,731	0	7
Réclamations en vertu de polices payables en cas de survivance	5,298	8	6
Rachats	14,037	0	11
Rentes viagères	18,229	15	1
Commission	14,408	11	4
Frais d'administration	32,101	2	
Dividendes aux actionnaires, et intérêt sur le capital versé	10,625	19	0
Autres paiements :—			
Boni en argent aux porteurs de polices actuels	42,580	18	0
Taxes sur le revenu	1,170	1	5
Montant des fonds à la fin de l'année (d'après la seconde cédule)	2,184,188	11	1
	£2,515,371	8	2

SECONDE CÉDULE.

Bilan, 5 avril 1879.

PASSIF.

Capital des actionnaires versé		£87,500	0	0		
Fonds d'assurances et de rentes viagères		2,096,638	11	1		
Total des fonds, d'après la première cédule		£2,184,188	11	1		
Réclamations admises, mais dont le montant n'est pas encore dû (Ce chiffre comprend tous les décès survenus jusqu'à cette date, prouvés ou non).		82,765	8	8		
Rentes viagères, etc., dues mais non réclamées		198	18	9		
		£2,267,152	18	6		

ACTIF.

Hypothèques sur bien-fonds dans le Royaume-Uni				£1,126,002	3	10
Hypothèques sur bien-fonds hors du Royaume-Uni						
Prêts sur polices de l'association				213,887	11	6
Placements :—						
Effets du gouvernement britannique				1,398	6	6
Effets coloniaux et des Indes				149,166	15	1
Effets de gouvernements étrangers				9,559	14	5
Débentures de chemins de fer et autres débentures non rachetables				175,958	1	9
Prêts sur fermage de ch. de fer, garanties et actions privilég.				162,649	10	2
Maisons				105,391	17	8
Rentes viagères achetées				30,766	12	5
Effets de l'association achetés en vertu de sa charte 16 et 17 Vict., ch. 224 (£10 16s 0d. par action)				35,174	0	0
Prêts sur biens-meubles				10 671	7	1
Prêts sur effets publics légaux				18,181	6	3
Prêts sur effets de ch. de fer, privilégiés et garantis, et autres effets				12,047	12	4
Mobilier de bureaux et timbres				1,268	2	11
Soldes des agents				436	7	11
Primes impayées (payées depuis)				105,061	0	4
Intérêt dû				1,494	4	3
Int. en cours, mais non encore dû				29,001	11	11
Argent :—						
En dépôts et en banques	£10,479	18	8			
En comptes courants aux banques	38,491	19	11			
				48,971	18	7
				£2,267,152	18	6

COMPAGNIE D'ASSURANCES *LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.*

ÉTAT POUR LES 13 MOIS EXPIRÉS LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—H. B. GILMOUR, écr. | *Secrétaire*—JOHN M. DOVE, écr.

Bureau principal—Liverpool, Angleterre.

Agence au Canada—G. F. C. SMITH. | *Bureau principal au Canada*—Montréal.

(Organisé le 21 mai 1836. Opérations commencées au Canada le 4 juin 1851.)

CAPITAL.

(*Voir l'état contre l'incendie.*)

Montant des primes reçues en argent durant l'année sur polices d'assurances sur la vie au Canada	$10,136 42
Total net du revenu des primes	$10,136 42

Montant payé durant l'année sur réclamations pour cause de décès au Canada	$1,116 70
(Y compris $116.70 de bonus additionnel.)	
Montant payé aux rentiers viagers	363 00
Montant payé pour polices renouvelées	439 90
Montant payé pour dividendes ou boni aux porteurs de polices	53 92
Montant total net payé aux porteurs de polices au Canada	$1,973 52

EMPLOIS AU CANADA.

Payé pour commission	$362 90
Diverses dépenses	77 86
Total	$140 76

(*Pour l'actif au Canada, voir l'état contre l'incendie.*)

PASSIF AU CANADA.

*Montant calculé comme suffisant pour couvrir la réserve nette sur toutes les polices en cours au Canada	$45,541 37
Total net du passif aux porteurs de polices au Canada	$45,541 37

* Réserve à 4½ pour cent basée sur la table H.M. de l'*Institute of Actuaries*. calculée par le département.

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE—Suite.

DIVERS.

Nombre de nouvelles polices rapportées comme délivrées au Canada pendant l'année	7	
Montant de ces polices		$15,433 33
Nombre de polices échues au Canada pendant l'année	1	
Montant des réclamations en vertu de cette police		1,116 70
(Y compris $116.70, en addition de boni.)		
Nombre de polices en vigueur au Canada, à cette date	206	
Montant de ces polices $274,294 12		
Ajoutez les additions du boni 11,710 04		
Total net des polices en vigueur		286,004 16

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada :

	Nombre.	Montant.
1. Par le décès de l'assuré	1	$1,000 00
2. Par expiration	4	7,673 33
3. Par rachat	2	4,000 00
(Pour lesquelles on a payé $388.00 en argent.)		
4. Par rachat, $4,500.00.)		
(Pour lesquelles on a accordé des polices acquittée au montant de $978.20.)		
Différence		3,521 80
5. Par déchéance	17	35,546 69
	24	$51,741 82

Polices en vigueur au commencement de l'année	219	$307,852 61
Polices délivrées pendant l'année, y compris la remise de 4 polices de $2,500	11	18,183 33
Polices arrivées à fin	24	51,741 82
Polices en vigueur à la date de cet état (à l'exclusion des additions de boni)	206	274,294 12

Nombre de vies assurées au commencement de l'année	199
Nombre de nouveaux assurés pendant l'année	11
Nombre de décès survenus pendant l'année parmi les assurés	1
Nombre d'assurés dont les polices ont pris fin durant l'année autrement que pour cause de mort	23
Nombre de vies assurées à la date de cet état	186

Signé et attesté sous serment, ce 30 mars 1880, par

G. F. C. SMITH.

(Reçu le 22 mars 1880.)

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE—Suite.

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

(*Extrait du rapport des directeurs, Liverpool,* 19 *mai* 1880.)

DÉPARTEMENT DE LA VIE.

Compte du revenu pour l'année expirée le 31 *décembre* 1879.

COMPTE DE L'ASSURANCE SUR LA VIE.

Fonds de la "Liverpool and London and Globe."

		£	s.	d.
Montant du fonds d'assurances sur la vie au commencement de l'année	£2,169,970 8 0			
Primes, après déduction des primes de ré-assurances	204,826 5 11			
Intérêts et dividendes	98,398 2 10			
		2,473,194	16	9

Fonds de la "Liverpool and London and Globe."

				£	s.	d.
Indemnités sur polices d'assurances sur la vie, y compris les réclamations admises mais non payées (après déduction des sommes ré-assurées	£230,753 5 5					
Rachats		17,854	17 11			
Boni en argent		1,338	11 0			
Commission		8,774	9 6			
Frais d'administration		10,846	4 9			
Autres paiements, savoir :—						
Honoraires des médecins		862	19 2			
Timbres		408	12 6			
Transf. au compte des rentes viagères — Considérat'n pour rentes viagères imméd. sous délai jusqu'à ce jour		832	14 3			
Montant des fonds à la fin de l'année d'après le bilan	2,201,523 2 3			2,473,194	16	9

Fonds de la "Globe."

Montant du fonds d'assurances sur la vie au commencement de l'année	380,505 11 11			
Primes, après déduction des primes de ré-assurances	24,216 7 10			
Intérêts et dividendes	17,074 4 2			
		421,796	3	11
		£2,894,991	0	8

Fonds de la "Globe."

				£	s.	d.
Indemnités sur polices d'assurances sur la vie, y compris les réclamations admises mais impayées (après déduction des sommes ré-assurées)	36,052 6 8					
Rachats		989	5 0			
Boni en argent		5,488	2 0			
Commissions		801	3 0			
Frais d'administration		1,210	16 5			
Montant des fonds à la fin de l'année d'après le bilan	377,254 10 10			421,796	3	11
				£2,894,991	0	8

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE—Fin.

FONDS DES RENTES VIAGÈRES.

Fonds de la Liverpool and London and Globe.

				£	s.	d.
Montant des fonds d'assurances sur la vie au commencement de l'année	438,262	10	6			
Considération pour rentes viagères	49,790	2	3			
Intérêts et dividendes	20,031	5	9			
Transféré au compte d'assurances sur la vie — Considération pour rentes viagères sous délai	832	14	3			
				508,916	12	9

Fonds de la Liverpool and London and Globe.

				£	s.	d.
Rentes viagères payées	£55,383	1	8			
Commissions	497	18	0			
Frais d'administration	1,670	17	6			
Montant du fonds à la fin de l'année, d'après le bilan	451,364	15	7			
				508,916	12	9

Fonds de la Globe.

Montant du fonds d'assurances sur la vie au commencement de l'année	23,973	6	5			
Intérêts et dividendes	1,079	14	0			
				25,053	0	5
				£533,969	13	2

Fonds de la Globe.

Rentes viagères payées	3,150	18	1			
Frais d'administration	123	5	4			
Montant des fonds à la fin de l'année, d'après le bilan	21,778	17	0			
				25,053	0	5
				£533,969	13	2

(*Pour le bilan, voir le département de l'incendie.*)

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE *LONDON AND LANCASHIRE.*

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—COL. KINGSCOTE, C.B., M.P. | *Secrétaire*—WILLIAM PALIN CLIREHUGH.

Siége social—Londres, Angleterre.

Agent au Canada—WILLIAM ROBERTSON. | *Bureau principal au Canada*—Montréal.

Organisée ou constituée en corporation en vertu des actes concernant les compagnies à fonds social, 7 et 8 Vic., ch. 110, et 20 et 21 Vic., ch. 80, le 4 août 1862.

(Opérations commencées au Canada en 1863.)

CAPITAL.

Montant du capital social autorisé et souscrit		£100,000 0 0
Montant versé en argent	£10,000 0 0	
Part des propriétaires dans les bénéfices	3,590 19 5	
	£13,590 19 5	

Total brut des primes reçues en argent pendant l'année sur polices d'assurances sur la vie au Canada	$56,968 08	
A déduire, la somme payée en primes sur les polices réassurées dans d'autres compagnies autorisées au Canada	3,511 89	
Total net du revenu des primes		53,456 19

Montant net payé pendant l'année en indemnités pour cause de mort, au Canada	18,850 00
(Y compris $3,200 payées pour les réclamations de 1878, évaluées dans le dernier rapport à $6,000.)	
Montant payé en rachat de polices	3,109 72
Montant payé en dividendes ou boni aux porteurs de polices	725 00
Montant total net payé aux porteurs de polices au Canada	22,684 72

ACTIF AU CANADA.

Effets fédéraux du Canada déposés entre les mains du receveur général.	$100,000 00
Hypothèques sur biens-fonds au Canada	71,000 00
Argent en caisse et en banques au Canada	11,414 81
Total de l'actif au Canada	$182,414 81

LONDON AND LANCASHIRE—Suite.

PASSIF AU CANADA.

En vertu de police délivrées après le 31 *mars* 1878.

Montant des réclamations sur polices non-réglées, mais non contestées au Canada (payé depuis)		2,675 00
*Montant calculé comme suffisant pour garantir toutes les polices en cours au Canada	$113,070 17	
A déduire, la somme payée en primes sur les polices réassurées dans d'autres compagnies autorisées au Canada	3,875 98	
A déduire le montant des primes sous délai et impayées, moins les frais de perception à 10 pour cent	17,393 12	
A déduire les prêts sur ces polices au-dessous de leur valeur de rachat	3,266 39	
do primes de demi-crédit étant une première charge sur les polices.	3,857 79	
Total des déductions	$28,393 28	
Différence		84,676 89
Total net des obligations envers les porteurs de ces polices au Canada..		87,351 89

En vertu de polices délivrées après le mars 1878.

Montant des réclamations sur polices non-réglées, mais non contestées au Canada (payé depuis)		1,000 00
* Montant calculé comme suffisant pour garantir toutes les polices en cours au Canada	$24,943 44	
A déduire, la somme payée en primes sur les polices réassurées dans d'autres compagnies autorisées au Canada	1,243 65	
A déduire le montant des primes sous délai et impayées, moins les frais de perception à 10 pour cent	7,731 47	
A déduire les primes de demi-crédit, étant une première charge sur les polices	391 00	
Total des déductions	9,366 12	
Différence		15,577 32
Total net des obligations envers les porteurs de ces polices au Canada..		$16,577 32
Total net des obligations envers tous les porteurs de polices au Canada..		$103,929 21

* Table H.M. de l'Institut des *Actuaries*, 4½ p. c., calculé par le ministère.

LONDON AND LANCASHIRE—Suite.

DIVERS.

*Nombre de nouvelles polices rapportées comme délivrées au Canada pendant l'année	225	
*Montant de ces polices		$400,600 00
Nombre de ces polices échues au Canada pendant l'année	14	
Montant des réclamations en vertu de ces polices		20,070 00
Nombre de polices en vigueur à cette date au Canada	1,088	
Montant de ces polices (y comp. les addit. de boni $9,397.50)	$1,866,055 16	
Montant de ces polices réassurées dans d'autres compagnies autorisées au Canada	82,866 67	
Montant net de ces polices au 31 décembre 1879		1,783,188 49

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada :—

	Nombre.	Montant.
1. Par le décès de l'assuré	13	19,395 00
2. Par expiration	1	675 00
3. Par rachat	21	39,985 00
(Pour lesquelles $3,109.72 ont été payés en argent.)		
4. Par rachat, $54,500.		
(Pour lesquelles les polices acquittées ont été données au montant de $9,052.66).		
Différence des montants		45,447 34
5. Par déchéance	276	505,600 00
	311	$611,102 34

Polices en vigueur au commencement de l'année	1,174	$2,077,557 50
Polices délivrées pendant l'année	225	400,600 00
Polices arrivées à fin comme ci-dessus	311	611,102 34
Polices réduites		1,000 00
Total des polices en vigueur à la date de cet état	1,088	1,866,055 16

Nombre des vies assurées à la date de cet état 1,087

Signé et attesté sous serment, ce 21 février 1880, par

WILLIAM ROBERTSON.

(Reçu le 24 février 1880.)

* La compagnie ayant clos ses livres un mois plus tôt que d'ordinaire, elle n'a pu donner un rapport que pour onze mois.

LONDON AND LANCASHIRE—Suite.

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

(*Extrait du rapport des directeurs, Londres, Angl.*, 20 *avril* 1880.)

888 polices ont été délivrées pour une somme de £338,148, rapportant un nouveau revenu de primes, de £11,873 18s. 6d.

La moyenne de l'âge des assurés en vertu de ces polices a été de 35.

Le revenu total des primes est maintenant de £65,338 14s. 10d., et, après déduction des primes de réassurances, le montant net en est de £59,388 5s. 4d.

Les réclamations d'indemnités résultant des polices d'assurances, y compris les additions de boni, s'élèvent à £29,045 16s.

Ces comptes sont en conformité de l'Acte concernant les compagnies d'assurances.

Le solde des recettes sur les dépenses s'élève à £12,984 17s. 4d., ce qui porte à £183,329 12s. 5d. les fonds de la compagnie.

Compte du revenu et des emplois pour l'année expirée le 31 *décembre* 1879.

1er jan. 1879.				£	s.	d.
Montant des fonds au commencement de l'année				170,344	15	1
31 décembre.						
Primes—						
Nouvelles (pour 11 mois) 888 polices assurant £338,148	£11,873	18	6			
Renouvellements (pour 12 mois)	53,464	16	4			
Total des primes	£65,338	14	10			
Moins les primes de réassurances dans d'autres compag...	5,950	9	6			
Total net des primes	£59,388	5	4			
Intérêts et dividendes	7,465	10	3			
Autres recettes—						
Enregistrement des transferts et autres émoluments	51	6				
				66,905	1	7
				£237,249	16	8

31 déc. 1879.				£	s.	d.
Réclamations en vertu des polices (après déduction des sommes réassurées) payées et admises, avec additions de boni				29,045	16	0
Rachats				4,570	1	11
Commission				4,977	1	6
Frais d'administration	£12,862	5	10			
Honoraires des médecins	1,178	5	6			
Timbres à polices	138	4	5			
				14,178	15	9
Taxe sur le revenu				142	15	6
Dividendes aux actionnaires, soit 6¾ pour cent sur le capital originairement versé				675	0	0
Boni payés en argent aux porteurs de polices	£305	13	8			
Boni affectés à la réduction des primes	24	19	11			
				330	13	7
Montant des fonds au commencement de l'année	£170,344	15	1			
Ajouté en 1870	12,984	17	4			
Montant des fonds à la fin de l'année, d'après la seconde cédule				183,329	12	5
				£237,249	16	8

LONDON AND LANCASHIRE—Fin.

Bilan le 31 *décembre* 1879.

PASSIF.		£	s.	d.
Capital versé des actionnaires	£10,000 0 0			
Quote-part des propriétaires dans les bénéfices	3,590 19 5			
	13,590 19 5			
Fonds d'assurances...	169,738 13 0			
Total des fonds d'après la première cédule		183,329	12	5
Réclamations admises, mais impayées		6,014	10	0
Autres sommes dues par la compagnie—				
Intérêt aux actionnaires		351	12	6
		£189,695	14	11

ACTIF.	£	s.	d.
Hypothèques sur biens-fonds dans le Royaume-Uni	4,000	0	0
Hypothèques sur biens-fonds au Canada	14,589	1	0
	18,589	1	0
Prêts sur polices de la compagnie dans les limites de leur valeur..	9,643	2	2
Placements :—			
Garanties du gouvernement colonial et des Indes	50,853	9	0
Débentures de chemins de fer et autres et débentures non-rachetables	8,402	2	0
Actions de chemins de fer des Indes	18,121	17	6
Actions de chemins de fer (privilégiées et ordinaires)	21,002	0	8
Maisons	230	15	8
Réversions	2,641	8	0
Prêts sur biens-meubles et polices sur la vie	6,197	15	8
*Soldes des succursales et des agents £8,460 6 0			
*Primes dues en décembre, dans le cours du délai de grâce 12,620 10 8			
	21,080	16	8
Primes semi-annuelles et trimestrielles non échues	11,725	13	10
Intérêt impayé	2,227	5	11
Argent :—			
En caisse et en comptes courants au siége social et dans les succursales	6,713	4	3
Argent en dépôt au siége social et dans les succursales	10,900	0	0
Effets à recevoir	118	2	0
Autre actif :—			
Mobiliers du bureau principal et des succursales	1,160	9	10
*Divers montants dus à cette date	57	4	3
Timbres à polices, en portefeuille	31	6	6
	£189,695	14	11

* Ces montants, à peu d'exception près, ont été payés depuis.

CORPORATION D'ASSURANCES *LONDON*, DE LONDRES, ANGLETERRE.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—EDWARD BUDD, écr. | *Secrétaire*—JOHN P. LAURENCE, écr.

Siége social—No. 7, Royal Exchange, Londres. Constituée en corporation en 1720.

Agents au Canada { ROMEO H. STEPHENS et C. C. FOSTER. | *Bureau principal au Canada*—Montréal.

(Opérations commencées au Canada le 1er mars 1862.)

(*Pour le capital, voir l'état du département de l'incendie.*)

Montant des primes reçues en argent pendant l'année sur polices d'assurances sur la vie au Canada	$917 02

(*Pour l'actif au Canada, voir l'état du département de l'incendie.*)

PASSIF AU CANADA.

Montant des réclamations sur polices au Canada non réglées mais non contestées	1,848 00
*Montant calculé comme suffisant pour couvrir la réserve nette de toutes les polices en cours au Canada	3,631 38
Total net des obligations envers les porteurs de polices au Canada.	$5,479 38

DIVERS.

Nombre de nouvelles polices rapportées pendant l'année comme délivrées au Canada	1	
Montant de ces polices		$2,920 00
Nombre de polices échues pendant l'année au Canada	1	
Montant de ces réclamations (y compris $113.65) d'additions de bonus.		1,848 00
Nombre de polices en vigueur au Canada à la date de cet état	9	
Montant de ces polices	$25,440 03	
Ajoutez additions de boni	1,058 50	
Montant total des polices en vigueur le 31 décembre 1879		26,498 53

Nombre et montant des polices qui ont pris fin pendant l'année au Canada:

1. Par le décès de l'assuré	1	1,848 13
2. Par déchéance	1	5,353 34
	2	$7,201 47

* Supposé être H.M. 4 pour cent. Calculé par le ministère par H. M. 4½ pour cent, on trouve $3,400.08.

CORPORATION D'ASSURANCES *LONDON*—Suite.

Polices en vigueur au commencement de l'année au Canada (y compris les additions de boni)	10	$30,780 00
do échues durant l'année	1	2,920 00
do qui ont pris fin tel que ci-dessus	2	7,201 47
do en vigueur à la date de et état (y compris les additions de boni, $1,058.50)	9	26,498 53

Nombre de vies assurées au commencement de l'année	10
Nombre de nouveaux assureurs pendant l'année	1
Nombre de décès survenus pendant l'année parmi les assurés	1
Nombre d'assurés dont les polices ont pris fin durant l'année autrement que pour cause de mort	1
Nombre de vies assurées à la date de cet état	9

Signé et attesté sous serment, 6 février 1880, par

C. C. FOSTER.

(Reçu le 7 février 1880.)

CORPORATION D'ASSURANCES *LONDON*—Fin.

OPÉRATIONS GÉNÉRALES—Comptes du revenu de la corporation d'assurances *London*, de Londres, pour l'année expirée le 31 déc. 1879.

COMPTE DES ASSURANCES SUR LA VIE.

		£	s.	d.
31 déc. 1878.				
Montant du fonds des assurances sur la vie à cette date		1,727,352	11	11
31 déc. 1879.				
Primes, déduction faite des réassurances et des ristournes		156,198	5	11
Considérations pour rentes viagères		4,098	16	1
Intérêt et dividendes	£76,635 7 0			
Moins la taxe sur le revenu	1,563 17 9			
		75,071	9	3
Bénéfices sur la vente de garanties		512	3	10
Quote-part de la diminution d'après les séries de 1831, évaluée le 1er novembre 1878, et appropriée aux polices non renouvelées		188	2	2
		£1,963,421	9	2

		£	s.	d.
31 déc. 1879.				
Réclamations d'indemnités en vertu de polices d'assurances sur la vie, après déduction faite des sommes réassurées		153,325	9	0
Rachats		4,536	17	7
Rentes viagères		9,657	18	5
Commission		5,506	11	1
Prévisions en vue de la dépréciation de la valeur des placements		2,184	0	0
Mauvaises créances		21	4	9
*Frais d'administration		10,719	1	3
Boni payés en argent aux assurés		33	3	0
do en diminution de primes :—				
Séries de 1831	£11,543 3 0			
Séries de 1846	361 17 4			
		11,905	0	4
Quote-part des bénéfices des actionnaires d'après le compte des pertes et bénéfices :—				
Anciennes séries	£10,000 0 0			
Séries de 1831	5,771 11 6			
Séries de 1846	11,120 0 0			
	26,891 11 6			
*Moins les frais d'administration tel que ci-des.	10,719 1 3			
		16,172	10	3
Montant du fonds des assurances sur la vie à cette date, d'après le bilan		1,749,359	13	6
		£1,963,421	9	2

*A la demande de la Chambre de Commerce, les frais d'administration ont été partagés proportionnellement entre les départements des assurances maritimes, contre l'incendie et sur la vie, au lieu d'être inscrits (comme avant 1874) en une seule somme dans le compte des pertes et bénéfices. La quote-part de ces dépenses retombant sur le département des assurances sur la vie a été déduite de la part de la corporation dans les bénéfices de ce département; les assurés continuent donc à être exemptés de ces frais.

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE *METROPOLITAN*.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—JOSEPH F. KNAPP. | *Vice prés. et secrétaire*—JOHN R. HEGEMAN.

Siége social—Cité de New-York

Agent au Canada—THOMAS A. TEMPLE. | *Bureau principal au Canada*—Saint-Jean, N.B.

(Organisée ou constituée en corporation en 1866 ; opérations commencées au Canada en novembre 1872.)

CAPITAL.

Montant du capital autorisé, souscrit et versé en argent	$100,000 00
Primes reçues en argent et en billets, prêts ou gages sur polices d'assurances sur la vie au Canada	35,977 24
Montant net payé en indemnités pour cause de mort au Canada	4,000 00
Montant total net payé aux porteurs de polices au Canada	4,000 00

EMPLOIS AU CANADA.

Argent payé pour appointements du personnel au Canada	$700 00	
do commission	2,799 09	
do permis ou taxes	37 98	
do dépenses de bureau	520 00	
do dépenses diverses	1,012 95	
Total		$5,070 02

ACTIF AU CANADA.

Bons des Etats-Unis déposés entre les mains du receveur général	$100,000 00

PASSIF AU CANADA.

Montant des réclamations sur polices non réglées, mais non contestées au Canada			$2,000 00
*Somme calculée comme suffisante pour garantir toutes les polices en cours au Canada		$94,097 00	
A déduire le montant des primes dues et sous délai, moins les frais de perception à 10 pour cent	$6,296 71		
A déduire les charges sur ces polices	19,096 04		
		$25,392 75	
Différence			68,704 25
Total net des obligations envers les porteurs de polices au Canada			$70,704 25

*Réserve à 4½ p. c. d'après la table d'expérience américaine. Evaluée par le département sur la table H. M. à 4½ p.c. on trouve $100,946.47.

METROPOLITAN, SUR LA VIE—*Fin.*

DIVERS.

Nombre de nouvelles polices rapportées comme délivrées au Canada pendant l'année	45	
Montant de ces polices		77,500 00
Nombre des polices échues pendant l'année au Canada	4	
Montant des réclamations en vertu de ces polices		6,000 00
Nombre des polices en vigueur au Canada à cette date	547	
Montant de ces polices		1,206,182 00

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada:

	Nombre.	Montant.
(1.) Par le décès de l'assuré	4	6,000 00
(2.) Par déchéance	105	217,500 00
Total	109	223,500 00

Polices en vigueur au commencement de l'année	611	1,352,182 00
Polices délivrées durant l'année	45	77,500 00
Polices arrivées à fin, comme ci-dessus	109	223,500 00
Polices en vigueur à la date de cet état	547	1,206,182 00

Il n'y a pas de rapport quant au nombre de vies assurées.

Signé et attesté sous serment, ce 4 mars 1880, par

THOMAS A. TEMPLE.

(Reçu le 9 mars 1880.)

ASSOCIATION MUTUELLE DU CANADA SUR LA VIE.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—JAMES TURNER. | *Gérant*—DAVID BURKE.

Bureau principal—Hamilton, Ontario.

(Organisée ou constituée en 1872. Opérations commencées au Canada, 1872.)

CAPITAL.

Cette compagnie n'a pas de "Capital social" ou de "Capital de garantie," mais elle a un fonds de garantie. Pour la liste des actionnaires, voir l'*Annexe*.

ACTIF.

Montant des prêts en argent faits aux porteurs de polices sur polices de cette compagnie données comme sûretés collatérales			$460 00
Billets de primes, prêts ou gages sur polices en vigueur			2,776 14
*Effets possédés par la compagnie, savoir :—			
	Valeur au pair.	Valeur vénale.	
Bons de l'aqueduc de la cité d'Hamilton	$16,777 00	$16,777 00	
do généraux do	18,369 33	17,450 86	
do du comté d'Hastings	1,000 00	1,000 00	
do de la ville de Strathroy	6,000 00	6,000 00	
do du comté de Wellington	9,000 00	9,180 00	
do du township de Minto	500 00	500 00	
do de la cité d'Hamilton	15,000 00	15,000 00	
do de la ville d'Ingersoll	3,000 00	2,790 00	
do de la ville de Peterboro'	3,000 00	2,790 00	
do généraux de la cité d'Hamilton	2,600 00	2,470 00	
do de la cité de Guelph	9,600 00	9,360 00	
Total, valeur au pair et valeur vénale	$84,846 33	$83,317 86	
Reporté à la valeur vénale			83,317 86
Argent en caisse au bureau principal			2,910 87
Argent à la banque Canadienne de Commerce, Hamilton			525 17
Soldes des agents, d'après le grand-livre			2,634 95
Compte des dépenses préliminaires et des créances en suspens			4,767 99
Total			$97,392 98

AUTRE ACTIF.

Intérêt échu		1,096 91
Total brut des primes dues et non perçues sur les polices en vigueur	$13,761 76	
Total brut des primes sous délai	8,448 90	
Total des primes impayées et sous délai	$22,210 66	
A déduire, les frais de perception, à 10 pour cent	2,221 06	
Total des primes dues et sous délai		19,989 60
Effets et bons, d'après la cédule		32,000 00
Mobilier du bureau		654 38
Actif brut		151,133 87
A déduire, le compte des dépenses préliminaires et des créances en suspens		4,767 99
Total de l'actif		$146,365 88

* De ces effets $76,846.33 sont déposés entre les mains du receveur général.

ASSOCIATION MUTUELLE—*Suite.*

PASSIF.

*Montant calculé comme suffisant pour garantir toutes les polices en vigueur	$116,353 75	
A déduire la valeur nette des polices ré-assurées dans d'autres compagnies	41 25	
Réserve nette des ré-assurances		$116,312 50
Réclamations à cause de mort, établies, mais dont le montant n'est pas encore dû		50 00
Réclamations pour dotations échues, mais im ayées		1,000 00
Total du passif		$117,362 50
Surplus au compte des porteurs de polices		$29,003 38
Fonds de garantie versé en argent		18,000 00
do do effets		32,000 00
Total		$50,000 00

REVENU PENDANT L'ANNÉE.

Argent reçu pour primes	$29,748 10
Billets de primes, prêts, ou gages acceptés en paiement partiel de primes	1,123 23
Total	$30,871 33
A déduire—primes payées aux autres compagnies pour ré-assurances	66 60
Total du revenu des primes	$30,804 73
Reçu en intérêt ou dividendes sur effets, etc	4,911 67
Bénéfices réalisés sur débentures	86 00
Total du revenu	$35,802 40

EMPLOIS PENDANT L'ANNÉE.

Argent payé en indemnité pour cause de mort	$14,164 68	
Billets de primes, prêts ou gages employés au paiement de ces indemnités	133 39	
Montant net payé en indemnité pour cause de mort		$14,298 07
(De ce montant $8,048.07 sont de 1878).		
Argent payé en rachat de polices		1,307 35
Billets de primes, prêts ou gages, employés au rachat de polices		139 50
Les mêmes par péremption		199 70
Commissions, appointements et autres frais du personnel		9,234 28
Taxes, permis, honoraires et amendes		112 32
Autres emplois, savoir:—		
Traitements des directeurs, $272.00; intérêt dû, $301.10; intérêt sur le fonds de garantie, $1,260; honoraires de médecins, $609.50; dépenses courantes, $3,302.19		5,744 79
Total des emplois d'argent		$31,036 01

* Calculé à 5 pour cent, table de Carlisle.

ASSOCIATION MUTUELLE—*Suite.*

COMPTE DES BILLETS DE PRIMES.

Billets de primes, prêts ou gages en portefeuille au commencement de l'année	2,206 32
do do do durant l'année	1,596 97
Total	$3,803 29

Déductions durant l'année, savoir :—

Montant des billets, prêts ou gages, employés au paiement d'indemnités.	$121 40
do do employés au rachat de polices	139 50
do do devenues caducs, sur polices périmées	199 70
do do rachetés en argent	106 55
Total des réductions	$567 15
Solde—Actif en billets à la fin de l'année	$3,236 14

DIVERS.

Nombre de nouvelles polices rapportées comme délivrées au Canada durant l'année	156	
Montant de ces polices		$201,500 00
Nombre des polices échues au Canada pendant l'année	8	
Montant de réclamations en vertu de ces polices		7,300 00
Nombre de polices en vigueur à cette date au Canada	1104	
Montant de ces polices		1,265,855 00
Montant de ces polices ré-assurées dans d'autres compagnies autorisées au Canada		3,000 00
Montant net en vigueur le 31 décembre 1879		$1,262,855 00

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada :—

(1.) Par le décès de l'assuré	7	$6,300 00
(2.) Par maturité	1	1,000 00
(3.) Par rachat	34	33,124 20
(Pour lesquelles on a payé $1,646.55 en argent,)		
(4.) Par rachat, $51,500.		
(Pour lesquelles on a donné des polices acquittées au montant de $9,525.84.)		
Différence des montants		41,974 16
(5.) Par déchéance	171	177,101 70
Total	213	$259,500 06

ASSOCIATION MUTUELLE—*Fin.*

Polices en vigueur au commencement de l'année	1082	$1,231,024	06
do délivrées pendant l'année	235	294,331	00
do ayant pris fin comme ci-dessus	213	259,500	06
do en vigueur à la date de cet état	1104	1,265,855	00

Nombre des vies assurées au commencement de l'année	1003
Nombre de nouveaux assurés pendant l'année	230
Nombre de décès survenus pendant l'année parmi les assurés	7
Nombre d'assurés dont les polices ont pris fin pendant l'année autrement que pour cause de mort	196
Nombre de vies assurées à la date de cet état	1030

Signé et attesté sous serment, ce 26 mars 1879, par

JAMES TURNER,
Président.

DAVID BURKE,
Gérant.

(Reçu le 2 avril 1880.)

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE DITE *NATIONAL*, DES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—J. ALDER ELLIS. | *Secrétaire*—C. H. ANTES.

Siége social—Washington, D.C. | *Principale succursale.*—Chicago, Ill.

Agent au Canada—H. T. CRAWFORD. | *Bureau principal au Canada*—Hamilton.

(Organisée ou constituée en corporation le 25 juillet 1868. Opérations commencées au Canada le 11 juin 1869.)

CAPITAL.

Montant du capital autorisé, souscrit et versé	$1,000,000 00

Montant des primes reçues en argent pendant l'année sur polices d'assurances sur la vie au Canada		$12,650 63

Montant payé en indemnités durant l'année au Canada, savoir :		
En indemnités pour cause de mort	$4,080 00	
En dotations échues	200 00	
Montant net payé en indemnités		$4,280 00
(Sur lesquelles $4,000 datent des années précédentes.)		
Montant payé en rachat de polices		3,537 00
Montant total net payé aux porteurs de polices au Canada		$7,817 00

ACTIF AU CANADA.

Bons 10-40 des Etats-Unis en dépôt entre les mains du receveur général	$100,000 00

PASSIF AU CANADA.

Montant des réclamations sur polices non réglées, mais non contestées au Canada			$570 00
*Somme calculé comme suffisante pour garantir toutes les polices en vigueur au Canada		$112,870 00	
A déduire les réassurances dans d'autres compagnies au Canada	$1,907 00		
A déduire le montant des primes sous délai, ou impayées, moins les frais de perception à 10 pour cent	1,600 00		
		3,507 00	
Différence			109,363 00
Total net des obligations envers les porteurs de polices au Canada			$109,933 00

* Evaluée d'après la table d'expérience américaine et 6 pour cent d'intérêt.

NATIONAL, SUR LA VIE—*Fin.*

DIVERS.

Nombre des polices échues au Canada pendant l'année	4	
Montant des réclamations en vertu de ces polices		$850 00
Nombre des polices en vigueur à cette date au Canada	590	
Montant de ces polices		668,026 00

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada :

	Nombre.	Montant.
1. Par le décès de l'assuré	3	$650 00
2. Par maturité	1	200 00
3. Par rachat et déchéance	58	123,581 00
Total	62	$124,431 00

Polices en vigueur au commencement de l'année	652	$792,457 00
Polices ayant pris fin comme ci-dessus	62	124,431 00
Polices en vigueur à la date de cet état	590	668,026 00

Nombre des vies assurées.—Non rapporté.

Signé et attesté sous serment, ce 13 mai 1880, par

J. ALDER ELLIS,
Président.

C. H. ANTES,
Secrétaire.

(Reçu le 25 mai 1880.)

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE *NEW-YORK.*

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—MORRIS FRANKLIN.
Vice-Président et actuaire—W. H. BEERS.

Bureau principal—
346 et 348, Broadway, N.Y

Agent au Canada—F. W. CAMPBELL, M.D.

Bureau principal au Canada—Montréal.

(Organisée ou constituée en corporation en 1841. Opérations commencées au Canada vers 1868.)

Compagnie purement mutuelle—Pas de capital.

Montant des primes reçues pendant l'année sur polices d'assurances sur la vie au Canada, évalué à....		$130,944 46
Montant payé sur réclamations au Canada pendant l'année, savoir:—		
En indemnités pour cause de mort	$23,741 65	
En dotations échues	16,784 10	
Montant net payé sur réclamations		$40,525 75
Montant payé en rachat de polices		4,215 11
Montant payé en dividendes ou boni aux porteurs de polices		10,203 05
Montant total net payé aux porteurs de polices au Canada.		$54,943 91

ACTIF AU CANADA.

Bons des Etats-Unis—6 de 1881—déposés entre les mains du receveur général	$100,000 00

PASSIF AU CANADA.

Montant des réclamations, non réglées mais non contestées au Canada.	$4,786 20
Montant des réclamations contestées	2,000 00
Réserve nette de réassurances sur polices au Canada—Pas de rapport.	

DIVERS.

Nombre de polices échues au Canada pendant l'année	28	
Montant des réclamations en vertu de ces polices		36,959 97
Nombre des polices en vigueur à cette date au Canada, évaluées à	1,627	
Montant de ces polices, évalué à		4,209,975 00

NEW YORK—Fin.

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada:—

	Nombre.	Montant.
1. Par décès	13	$23,741 65
2. Par maturité	14	15,863 28
3. Par rachat et déchéance	117	373,770 07
Total	144	$413,375 00
Polices en vigueur au commencement de l'année, évaluées à	1,708	4,502,765 00
Polices délivrées pendant l'année	63	120,585 00
Polices ayant pris fin comme ci-dessus	144	413,375 00
Polices en vigueur à la date de cet état, évaluées à	1,627	4,209,975 00

Nombre de vies assurées—Non rapporté.

(Reçu le 4 mai 1880.)

COMPAGNIE D'ASSURANCES *NORTH BRITISH AND MERCANTILE.*

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 30 NOVEMBRE 1879.

Président—Sa Grâce le duc de Roxburghe. | *Gérant général*—DAVID SMITH.

Siége social—Edimbourg, Ecosse.

Agents au Canada—MACDOUGALL ET DAVIDSON. | *Bureau principal au Canada*—Montréal

(Organisée ou constituée en corporation en 1809 ; opérations commencées au Canada en 1862.)

CAPITAL.

(*Voir l'état du département de l'incendie.*)

Montant des primes reçues en argent pendant l'année sur polices d'assurances sur la vie au Canada	$26,988 81
Montant payé pendant l'année en indemnités pour cause de mort au Canada, y compris les additions de boni, $1,677.23	$33,057 22
Montant payé en rachat de polices	5,069 81
Montant payé en dividendes ou boni aux porteurs de polices	96 70
Montant total net payé aux porteurs de polices au Canada.	$38,223 73

(*Pour l'actif au Canada, voir l'état du département de l'incendie.*)

PASSIF AU CANADA.

En vertu de polices délivrées avant le 31 *mars* 1878.

*Montant des réclamations sur polices non réglées mais non contestées.		$6,000 00
† Montant calculé comme suffisant pour garantir la réserve nette des polices en cours au Canada	$274,448 40	
A déduire les dettes de demi-crédit	10,214 91	
Montant net de la réserve des réassurances		264,233 49
Total net des obligations envers les porteurs de ces polices au Canada.		$270,233 49

En vertu de polices délivrées après le 31 *mars* 1879.

†Montant calculé comme suffisant pour garantir la réserve nette des polices en cours au Canada	958 37
Total des obligations envers tous les porteurs de polices au Canada.	$271,191 86

DIVERS.

Nombre de nouvelles polices rapportées comme délivrées au Canada pendant l'année	6	
Montant de ces polices		$38,000 00
Nombre de polices échues au Canada pendant l'année	6	
Montant des réclamations en vertu de ces polices (y compris les additions de boni, $1,677 23)		39,057 22
Nombre des polices en vigueur à cette date au Canada	336	
Montant de ces polices	$920,037 18	
Ajoutez les additions de boni	99,186 78	
Montant total des polices en vigueur le 30 nov. 1879		1,019,223 96

* Cette réclamation a été payée le 9 décembre.

† Institut des *Actuaries*, H. M. 4½ p. c. Valeur le 31 décembre 1879, calculée par le ministère.

NORTH BRITISH AND MERCANTILE.—Suite.

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année, au Canada :

1. Par le décès de l'assuré	5	$31,379 99
(Non compris $1,677.23 de boni.)		
2. Par maturité	1	6,000 00
3. Par expiration	1	10,000 00
4. Par rachat	9	26,866 42
(Pour lesquelles on a payé $5,069.81 en argent.)		
5. Par déchéance	3	4,000 00
	19	$78,246 41

Polices en vigueur au commencement de l'année	351	$960,939 00
do délivrées pendant l'année	6	38,000 00
do ayant pris fin comme ci-dessus	19	78,246 41
do en vigueur à la date de cet état	336	920,037 18

Nombre de vies assurées au commencement de l'année	341
do de nouveaux assurés pendant l'année	7
do de décès survenus pendant l'année parmi les assurés	5
do d'assurés dont les polices ont pris fin durant l'année autrement que pour cause de mort	14
do de vie assurées à la date de cet état	329

Signé et attesté sous serment, ce 10 mars 1880, par

THOS. DAVIDSON.

(Reçu le 11 mars 1880.)

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

(*Extrait du rapport des directeurs, Edimbourg,* 31 *mars* 1880.)

" OPÉRATIONS SUR LA VIE.

" Dans le cours de l'année, 1,084 polices ont été délivrées pour une somme de £922,044, et les nouvelles primes se sont élevées à £30,410 17s 1d.

Pour l'année 1879, le revenu du département de la vie, en primes et en intérêt, s'élève à £448,696 4s. 7d.

" Les réclamations présentées pendant l'année, y compris 17 dotations, ont été de 265 sur 322 polices, et les sommes qui sont par là devenues dues se sont élevées, avec les additions de boni, à £279,054 2s., déduction faite des réassurances.

" Ainsi qu'on le verra par l'état de situation ci-joint, le fonds d'assurances sur la vie s'élève maintenant à £2,989,885 11s. 4d., soit £137,319 0s. 1d. de plus que le 31 décembre 1878. Ce fonds tout entier est placé séparément, et, par acte du parlement, est affecté aux obligations de ce département des affaires de la compagnie.

L'examen quinquennal des affaires d'assurances sur la vie, faites par cette compagnie devra avoir lieu à la fin de 1880. Les directeurs en attendent avec confiance le résultat, attendu que l'augmentation continue des affaires, et le taux comparativement modéré des frais d'administration ne peuvent manquer de contribuer grandement aux bénéfices à partager entre les actionnaires.

" RENTES VIAGÈRES.

" Dans le département des rentes viagères 50 contrats ont été délivrés, garantissant une somme annuelle de £3,380 6s. 10d. et pour ces contrats la compagnie a reçu la somme de £35,332 8s. 7d.

" Dans le cours de l'année 46 rentes viagères se sont éteintes, libérant la compagnie du paiment annuel de la somme de £2,143 12s. 6d.

NORTH BRITISH AND MERCANTILE—Suite.

PASSIF.

Département des rentes viagères.

Fonds des rentes viagères	£311,961 13 4	
		311,961 13 4

Département de la vie.

Fonds des assurances sur la vie	£2,989,885 11 4	
		£2,989,885 11 4

ACTIF.

Département des rentes viagéres.

Prêts sur effets héritables et effets publics	£251,884 7 6	
Post-obits et réversions	21,587 12 11	
Intérêts viagers achetés	5,803 10 11	
Société des institut...	264 1 2	
Dû par le d. de la vie	32,422 0 10	
		311,961 13 4

Département de la vie.

Prêts sur effets héritables et effets publics	£2,525,475 12 11	
Prêts sur polices dans les limites de leur valeur de rachat...	148,828 3 0	
Prêts sur biens-meubles et polices	189,506 17 3	
Débent. de ch. de fer	1,800 0 0	
De nouvelles rentes viagères 3 pour. c.	4,184 14 9	
Effets coloniaux et municipaux	59,516 1 6	
Effets du gouvernement des Indes	44,577 14 5	
Maisons, 8 et 9, Place Waterloo, Londres	8,455 14 3	
Compte de ré-assurance dans le R.-U.	14,410 10 11	
Primes à crédit	29,241 0 3	
Solde des succursales et agences	41,798 5 6	
Primes en voie de perception à Londres et Edimbourg	15,934 4 5	
Comptes des agents des Indes en liquidation	610 9 5	
Intérêts en cours	7,085 9 0	
Réversions et intérêt viagers	5,010 8 4	
	3,096,435 5 11	
Moins divers comptes dus, savoir :—		
Créances sur polices £58,929 14 8		
Dû au département des rentes viagères.... 32,422 0 10		
Dû au département de l'incendie.. 14,262 8 1		
Dû aux banquiers... 666 16 3		
Divers comptes dus 268 14 9		
	106,549 14 7	
		£2,989,885 1 14

NORTH BRITISH AND MERCANTILE—Fin.

Etat des comptes du département sur la vie pour 1879.

	£	s.	d.		£	s.	d.
Montant des fonds d'assurances sur la vie au commencement de l'année 1879	2,852,566	11	3	Indemnités en vertu de polices d'assurances sur la vie (déduction faite des réassurances)	248,969	9	7
Primes, déduction faite des réassurances	319,645	13	5	Rachats	25,131	13	1
Intérêt et dividendes	128,928	16	2	Commissions	12,943	11	10
Honoraires d'enregistrement	121	15	0	Frais d'administration	25,346	19	10
Bénéfices sur réversions	1,828	10	0	Mauvaises dettes	814	0	2
				Montant du fonds d'assurances sur la vie à la fin de l'année 1879	2,989,885	11	4
	£3,303,091	5	10		£3,303,091	5	10

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE *NORTH WESTERN MUTUAL*.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—H. L. PALMER. | *Secrétaire*—WILLARD MERRILL.

Siége social—Milwaukee, Wis., E.-U.

Agent au Canada—M. W. MILLS. | *Bureau principal au Canada*—Toronto, Ont.

Organisée ou constituée en corporation en mars 1857; opérations commencées au Canada en novembre 1871.

COMPAGNIE PUREMENT MUTUELLE—PAS DE CAPITAL SOCIAL.

Montant des primes reçues en argent pendant l'année sur polices d'assurances sur la vie au Canada	$36,151 25	
Montant des billets, prêts ou gages, acceptés en paiement partiel de primes au Canada durant l'année	83 55	
Total net du revenu des primes		$36,234 80

Montant payé en indemnités pendant l'année au Canada, savoir:

En indemnités pour cause de mort	$12,000 00	
En dotations échues	200 00	
Montant net payé en indemnités		$12,200 00
Montant payé en rachat de polices		791 44
Montant payé en dividendes ou boni aux porteurs de polices		10,557 47
Montant total net payé aux porteurs de polices au Canada		23,548 91

ACTIF AU CANADA.

Bons enregistrés des Etats-Unis, déposés entre les mains du receveur général	$100,000 00

PASSIF AU CANADA.

*Montant calculé comme suffisant pour garantir toutes les polices en cours au Canada		$100,000 00	
A déduire le montant des primes sous délai, et impayées, moins les frais de perception à 10 pour cent	$3,876 83		
A déduire les billets	441 52		
		4,318 35	
Différence			95,681 65
Total net des obligations envers les porteurs de polices au Canada—soit			95,681 65

DIVERS.

Nombre de polices nouvelles rapportées comme délivrées au Canada durant l'année	6	
Montant de ces polices		10,200 00
Nombre de polices en vigueur au Canada à cette date	665	
Montant de ces polices		1,052,814 00

*Ce calcul est basé sur la table des *Actuaries*, à 4 pour cent.

NORTH-WESTERN MUTUAL, SUR LA VIE.—*Fin.*

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada :—

		Nombre.	Montant.
(1.)	Par le décès de l'assuré	5	$10,000 00
(2.)	" maturité	1	200 00
(3.)	" expiration		1,783 00
(4.)	" rachat	12	8,283 00
	(Pour lesquelles on a payé $791.44 en argent.)		
(5.)	" rachat, $10,037.		
	(Pour lesquelles des polices acquittées ont été données au montant de $1,370.)		
	Différence des montants		8,667 00
(6.)	" déchéance	112	130,061 00
	Total	130	$158,994 00

Polices en vigueur au commencement de l'année au Canada			762	1,190,792 00
Polices échues durant l'année (polices acquittées et délivrées en échange contre de polices rachetées)	29	5,013 00		
Polices rétablies	4	14,000 00		
Ajouté par dividendes		3,873 00		
Total			33	22,886 00
Polices arrivées à fin comme ci-dessus et changées contre des polices acquittées			130	160,364 00
Polices réduites par changement				500 00
Polices en vigueur à la date de cet état			665	1,052,814 00

Nombre des vies assurées—non rapporté.

Signé et attesté sous serment le 4 février 1880, par

M. W. MILLS.

(Reçu le 5 février 1880.)

COMPAGNIE D'ASSURANCES MUTUELLE DE L'ONTARIO SUR LA VIE.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 20 JANVIER 1880.

Président—ISAAC E. BOWMAN. | *Gérant et agent*—WILLIAM HENDRY.

Siége social—WATERLOO, ONTARIO.

(Organisée ou constituée en corporation A.D. 1869. Opérations commencées au Canada A.D. 1870.)

CAPITAL.

Cette compagnie est simplement mutuelle et n'a pas de capital social.

ACTIF D'APRÈS LE GRAND-LIVRE.

Biens-fonds (moins les charges) possédés par la compagnie	$4,470 00
Montant garanti au moyen d'emprunts sur biens-fonds ou par première hypothèque	65,273 44
Montant des prêts comme ci-dessus sur lesquels l'intérêt n'a pas été payé pendant les douze mois précédant l'état, $4,200.	
Montant des prêts faits en argent aux porteurs de polices sur polices de la compagnie données comme garantie collatérale	11,176 09
Obligations de primes sur polices en vigueur	1,311 86

Effets et bons possédés par la compagnie, savoir :—

	Valeur.	Coût.
Ville de Waterloo	$13,477 00	$13,110 56
Cité de Guelph	7,800 00	7,400 00
Village de Mitchell	5,490 00	5,230 48
Village de Thorold	7,291 98	6,966 93
Township de Foley	2,000 00	1,728 19
Ville de Berlin	3 572 00	3,572 00
Village de Port Elgin	1,855 00	1,855 00
Ville de Brampton	2,500 00	2,500 00
Village de Teeswater	5,700 00	5,379 50
Village de Brussels	10,000 00	10,000 00
Total de la valeur et du coût	$59,685 98	$57,742 71

Reporté au prix d'achat	57,742 71
Argent en caisse au bureau principal	186 02

Argent en banques, savoir:

Banque des Marchands, sur dépôt portant intérêt	$10,451 00	
do à demande	942 04	
Total		11,393 04

Effets à recevoir—billets à courte échéance pour primes	5,249 46
Soldes des agents d'après le grand-livre	2,573 69
Total	$159,376 31

MUTUELLE DE L'ONTARIO SUR LA VIE—*Suite.*

ACTIF SUPPLÉMENTAIRE.

Intérêt dû	$1,970 64	
do en cours	3,763 80	
Total de l'interêt		5,734 44
Total brut des primes dues et non perçues sur polices en vigueur	$12,786 86	
A déduire les frais de perception à 10 pour cent	1,278 68	
Total net des primes dues et sous délai		$11,508 18
Différence entre le prix d'achat des effets et leur valeur vénale		2,886 58
Total de l'actif		$179,505 51

PASSIF.

*Montant calculé comme suffisant pour garantir toutes les polices en cours au Canada	$146,140 51	
A déduire la valeur nette des polices réassurées dans d'autres compagnies.	529 08	
Réserve nette des réassurances		$145,611 43
Montant net des réclamations pour cause de mort, non-réglées mais non-contestées		2,000 00
Total du passif		$147,611 43
Excédant net disponible quant aux porteurs de polices		$31,894 08

REVENU PENDANT L'ANNÉE.

Argent reçu pour primes, y compris le surplus	62,779 78
A déduire les primes payées à d'autres compagnies pour réassurances	242 77
Total du revenu des primes	62,537 01
Montant reçu pour intérêt ou dividendes sur effets	9,647 04
Total du revenu	$72,184 05

EMPLOIS D'ARGENT PENDANT L'ANNÉE.

Total net du montant payé pendant l'année pour cause de mort (De cette somme $1,000 sont de l'année dernière.)	$10,500 00
Argent payé en rachat de polices	393 71
Billets de primes, prêts et gages, acceptés pour rachat de polices	580 43
Dividendes payés aux porteurs de polices ou employés au paiement des primes	10,000 71
Argent payé pour commissions, appointements et autres frais du personnel	11,544 25
Autres emplois, savoir :	
Honoraires des médecins, $1,710.50 ; livres et papeterie, $338.50 ; loyer de bureau, $125.00 ; mobilier de bureau, $14.50 ; télégrammes, $28.86 ; frais de poste, $447.04 ; impressions, $196.58 ; publicité, $882.41 ; frais de route, $501.06 ; honoraires des solliciteurs, $230 ; dépenses imprévues, $168.24	4,642 69
Total des emplois	$37,661 79

* Calculé à 4 pour cent d'après la table HM. des *actuaries.*

MUTUELLE DE L'ONTARIO, SUR LA VIE—*Fin.*

DIVERS.

Nombre de nouvelles polices rapportées comme délivrées pendant l'année au Canada		427	
Montant de ces polices			490,000 00
Nombre de polices échues au Canada pendant l'année		11	
Montant des réclamations en vertu de ces polices			11,500 00
Nombre de polices en vigueur à cette date au Canada		1,938	
Montant de ces polices	$2,165,412 50		
Montant de ces polices réassurées dans d'autres compagnies	14,000 00		
Montant net des polices en vigueur le 20 janvier 1880			2,151,412 50

Nombre et montant des polices arrivés à fin pendant l'année au Canada :—

	No.	Montant.
(1.) Par le décès de l'assuré	11	$11,500 00
(2.) Par rachat	13	15,111 00
(Pour lesquelles $974.14 ont été payés en argent.)		
(3.) Par rachat, $10,000.		
(Pour lesquelles des polices acquittées ont été données au montant de $877.00.)		
Différence des montants rapportés		9,123 00
(4.) Par déchéance	174	174,165 00
Total	198	$209,899 00

Polices en vigueur au commencement de l'année	1,709	1,885,311 50
do délivrées ou renouvelées pendant l'année	471	534,000 00
do ayant pris fin comme ci-dessus	198	209,899 00
do arrivées à fin	44	44,000 00
do en vigueur à la date de cet état	1,938	2,165,412 50

Nombre de vies assurées au commencement de l'année	1,667
do de nouveaux assurés pendant l'année	443
do de décès survenus pendant l'année parmi les assurés	11
do des assurés dont les polices ont pris fin pendant l'année autrement que pour cause de mort	230
do de vies assurés à la date de cet état	1,869

Signé et attesté sous serment, ce 30 mars 1880, par

I. E. BOWMAN,
Président.

WM. HENDRY,
Gérant.

(Reçu le 1er avril 1880.)

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE *PHŒNIX MUTUAL.*

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—AARON C. GOODMAN. | *Secrétaire*—JOHN M. HOLCOMBE.

Siége social—Hartford, Conn.

Agent au Canada—ANGUS R. BETHUNE. | *Bureau principal au Canada*—Montréal.

(Organisée ou constituée en corporation en mai 1851 ; opérations commencées au Canada en mai 1866.)

CAPITAL.

Capital autorisé, souscrit et versé en argent		$100,000 00

Total des primes reçues en argent pendant l'année sur polices d'assurances sur la vie, au Canada	$83,868 64	
Total des billets, prêts ou gages, en paiement de primes au Canada pendant l'année	4,864 00	
Total net du revenu des primes		$88,732 64

Montant payé en indemnités pendant l'année au Canada, savoir :

En indemnités pour cause de mort	$25,869 00	
En dotations échues	6,000 00	
Montant net payé en indemnités		$31,869 00
Montant payé en rachat de polices—" nous ne savons pas."		
Montant payé en dividendes ou boni aux porteurs de polices		16,000 82
Montant total net payé aux porteurs de polices au Canada		$47,869 82

ACTIF AU CANADA.

Bons des Etats-Unis déposés entre les mains du receveur général		$105,000 00

PASSIF AU CANADA.

Réclamations sur polices canadiennes, non réglées mais qui ne sont pas contestées		$3,000 00
Montant des réclamations au Canada, contestées		1,500 00
Montant calculé comme suffisant pour garantir la réserve nette des polices en cours au Canada.—Non rapportée.		
A déduire le montant des primes sous délai, et en cours, moins les frais de perception à 10 pour cent	$765 47	

DIVERS.

Nombres de polices échues au Canada pendant l'année	16	
Montant des réclamations en vertu de ces polices		$27,769 00
Nombre de polices en vigueur à cette date au Canada	2,712	
Montant de ces polices		2,230,638 00

PHŒNIX MUTUAL, SUR LA VIE—*Fin.*

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada :

(1.) Par le décès de l'assuré	14	21,769 00
(2.) Par maturité	2	6,000 00
(3.) Par rachat et déchéance, évaluées à	103	118,176 00
(4.) Par rachat, $217,600. (Pour lesquelles des polices acquittées ont été délivrées au montant de $91,627).		
Différence des montants		125,973 00
Total	119	$271,918 00

Polices en vigueur au commencement de l'année	2,831	2,502,556 00
Polices délivrées pendant l'année	136	91,627 00
Polices ayant pris fin comme ci-dessus ou changées pour des polices acquittées	255	363,545 00
Polices en vigueur à la date de cet état	2,712	2,230,638 00

Nombre de vie assurées.—Non rapportée.

(Reçu le 29 avril 1880.)

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE DITE *POSITIVE GOVERNMENT.*

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Siége social—Londres, Angleterre.

Agent au Canada—JOHN TAYLOR. | *Secrétaire*—T. GROOM CORLEY.

CAPITAL.—Non rapporté.

Montant des primes reçues pendant l'année sur polices d'assurances sur la vie au Canada	$194 00
Montant payé pendant l'année en indemnités pour cause de mort au Canada	16 66
Montant payé en rachat de polices	2,204 82
Montant total net payé aux porteurs de polices au Canada.	$2,221 48

ACTIF AU CANADA.

Débentures du Canada, 5 pour cent	$15,707 00	
Total déposé entre les mains du receveur-général		$15,707 00
Argent en caisse et en banques au Canada		197 97
Total de l'actif au Canada		$15,904 97

*PASSIF AU CANADA.

DIVERS.

Nombre de polices échues au Canada pendant l'année.... .... Un billet de la *Positive*.
Nombre de polices en vigueur au Canada, à cette date..... ..... Aucune.

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada :—

	Nombre.	Montant.
(1.) Par rachat	3	$3,500 00
(Pour lesquelles $1,735.96 ont été payés en argent.)		
(2.) Par rachat —billets		468 86
Polices en vigueur au commencement de l'année	3	3,500 00
Polices arrivées à fin	3	3,500 00

Signé et attesté sous serment, ce 8 juin 1880, par

JOHN TAYLOR.

(Reçu le 11 juin 1880.)

* D'après les conditions d'assurances 40 pour cent sur toutes les primes acquittées envers la compagnie sont payables aux porteurs de "billets de la *Positive*," pour polices périmées. Quelques-unes de celles-ci ne sont pas encore payées au Canada, mais je n'en connais pas le nombre.

J. TAYLOR.

COMPAGNIE D'ASSURANCES *QUEEN.*

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—BERNARD HALL. | *Gérant*—J. MONCRIEFF WILSON.

Siége social—Liverpool.

Agents principaux au Canada— FORBES ET MUDGE. | *Bureau principal au Canada*— 191, rue St. Jacques, Montréal.

(Organisée ou constituée en corporation le 22 juillet 1858; opérations commencées au Canada, le 5 juillet 1859.)

(*Pour capital—voir l'état du département de l'incendie.*)

Montant des primes reçues en argent pendant l'année sur polices d'assurances sur la vie au Canada	$10,812 32
A déduire montant des primes sur polices réassurées dans d'autres compagnies autorisées au Canada	170 70
Total net du revenu sur les primes	$10,641 62

Montant payé pendant l'année en indemnités pour cause de mort au Canada	$2,372 61
(Sur cette somme, $372.61 datant de 1877, était une police acquittée.)	
Montant payé en rachat de polices	409 35
Montant payé en dividendes ou boni aux porteurs de polices	1,467 85
Montant total net payé aux porteurs de polices au Canada	$4,249 81

(*Pour actif au Canada, voir l'état du département de l'incendie.*)

PASSIF AU CANADA.

Montant des réclamations sur polices non réglées mais non contestées	$4,000 00
*Montant calculé comme suffisant pour garantir la réserve nette des polices en cours au Canada	67,612 60
Total net des obligations envers les porteurs de polices au Canada	$71,612 60

* Calculé d'après la table de Carlisle, à 3 p. c. d'intérêt. L'évaluation faite par le ministère sur la table H. M. de l'Institut des *Actuaries*, à 4½ p. c., donne $64,980 63
Moins les réassurances 529 87
Valeur nette $64,450 76

QUEEN—Suite.

DIVERS.

Nombre des nouvelles polices rapportées comme délivrées au Canada pendant l'année	14	
Montant de ces polices		$77,750 00
Nombre de polices échues au Canada pendant l'année	2	
Montant des réclamations en vertu de ces polices		6,000 00
Nombre des polices en vigueur à cette date au Canada	213	

Montant de ces polices	$409,270 62
* Additions de boni	15,310 34
	424,580 96
Montant de ces polices réassurées dans d'autres compagnies autorisées au Canada	30,000 00
Montant net des polices en vigueur le 31 décembre 1879	394,580 96

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada :—

	Nombre.	Montant.
(1.) Par le décès de l'assuré	2	$6,000 00
(2.) Par rachat	6	5,997 67
(Pour lesquelles $409.35 ont été payés en argent.)		
(3.) Par déchéance	6	17,973 54
Total	14	$29,971 21

†Polices en vigueur au commencement de l'année	213	$376,038 49
‡Polices échues pendant l'année	16	80,236 67
Polices arrivées à fin comme ci-dessus	14	29,971 21
Polices transférées du Nouveau-Brunswick au bureau principal en Angleterre	2	17,033 33
Polices en vigueur à la date de cet état (à l'exclusion des additions de boni $15,310.34)	213	409,270 62

Nombre de vie assurées au Canada au commencement de l'année	195
Nombre de nouveaux assurés pendant l'année	13
Transférée du bureau d'Angleterre au bureau de Montréal	1
Nombre de décès survenus pendant l'année parmi les assurés	1
Nombre d'assurés dont les polices ont pris fin durant l'année autrement que pour cause de mort	11
Nombre de vie assurées à la date de cet état	197

Signé et attesté sous serment, ce 20 juillet 1880, par.....

A. McK. FORBES.

(Reçu le 5 mars 1880.)

* Le Nouveau-Brunswick excepté, l'agent ne pouvant donner les détails.

† Dans le rapport de 1878 le nombre des polices en vigueur parait être de 213, et le montant, $374,019 76—mais les chiffres donnés aujourd'hui sont les seuls corrects.

‡ Y compris 2 polices transférées du bureau principal à la division de Montréal.

QUEEN—Fin.

OPÉRATIONS GÉNÉRALES POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

(*Extrait du rapport des directeurs, Liverpool, Ang.*, 1880.)

DÉPARTEMENT DE LA VIE.

Les opérations de cette branche continuent à faire des progrès satisfaisants. Dans le cours de l'année 746 demandes d'assurances ont été reçues, pour une somme de £319,820 ; sur ce nombre 180 demandes s'élevant à £84,350 ont été refusées ou n'ont pas eu de suite, et 566 polices ont été délivrées assurant £235,470, qui rapportent £7,983 de primes nouvelles.

A la fin de l'année 1878, le fonds d'assurances sur la vie était de £300,819 8s. 6d., sur lesquels on a payé en boni et en rachat de polices £13,240 15s. 6d., laissant un solde de £287,578 13s., et l'on y ajouté durant la dernière année £38,038 0s. 3d., ce qui élève le fonds d'assurances à la fin de l'année 1879, à £325,616 13s. 3d, ce qui est egal à 67·4 pour cent du total net des primes reçues sur chaque police en vigueur.

COMPTE DU REVENU POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Fonds des assurances sur la vie.

	£	s.	d.			£	s.	d.
Montant du fonds d'assurances sur la vie au commencement de l'année	300,819	8	6	Indemnités en vertu de polices d'assurances sur la vie (déduction faite des ré-assurances)		24,506	9	8
Primes, déduction faite des primes de ré-assurances	57,198	17	2	Rachat		4,776	2	7
Intérêt	13,924	7	6	Commission		3,021	13	3
				Frais d'administration		5,160	6	9
				Autres paiements, savoir :				
				Boni en argent aux porteurs de polices	£8,464 12 11			
				Taxe sur le revenu	290 1 8			
				Mauvaises créances	106 13 1			
						8,861	7	8
				Montant des fonds d'assurances sur la vie à la fin de l'année		325,616	13	3
	£371,942	13	2			£371,942	13	2

Fonds des rentes viagères.

	£	s.	d.		£	s.	d.
Montant du fonds des rentes viagères au commencement de l'année	11,539	3	10	Rentes viagères	1,147	11	0
Primes pour rentes viagè. sous délai	24	16	11	Dépenses	1	7	7
Intérêt	557	10	5	Taxe sur le revenu	9	10	8
				Montant du fonds des rentes viagères à la fin de l'année	10,963	1	11
	£12,121	11	2		£12,121	11	2

(*Pour le bilan*—Voir *l'état du département de l'incendie.*

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES SUR LA VIE, DITE *RELIANCE MUTUAL*, LONDRES, ANGLETERRE.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 JANVIER 1880.

Président—W. W. DUFFIELD, écr. | *Secrétaire*—EDWARD BUTLER, écr.

Siége social—71, rue King William, Londres, Angleterre.

Agent au Canada—F. STANCLIFFE. | *Bureau principal au Canada*—196, rue Saint-Jacques, Montréal.

(Organisée ou constituée en corporation en 1840.)

(Opérations commencées au Canada le 1er août 1868, date du permis.)

Une compagnie mutuelle—pas de capital.

Total brut des primes reçues en argent pendant l'année, sur polices d'assurances sur la vie au Canada	$32,538 90	
A déduire, le montant payé pour primes sur polices ré-assurées dans d'autres compagnies autorisées au Canada	738 11	
Total net du revenu des primes		$31,800 79

Montant payé durant l'année en indemnités pour cause de mort au Canada	$5,216 67
Montant payé en rachat de polices	1,944 57
Montant total net payé aux porteurs de polices au Canada	7,161 24

ACTIF AU CANADA.

Effets fédéraux du Canada déposés entre les mains du receveur général	$100,000 00
Argent en caisse et en banques au Canada	3,244 22
Total de l'actif au Canada	$103,244 22

PASSIF AU CANADA.

En vertu de polices délivrées avant le 31 *mars* 1878.

*Montant calculé comme suffisant pour garantir toutes les polices en cours au Canada	$49,026 87	
A déduire, prêts sur polices	1,932 44	
Réserve nette des ré-assurances		$47,094 43
Total net du passif envers les porteurs de ces polices au Canada		$47,094 43

* Institut des *Actuaries*, H.M. 4½ pour cent. Calculé par le département.

RELIANCE MUTUAL, SUR LA VIE.—*Suite.*

PASSIF AU CANADA.

En vertu des polices délivrées après le 31 *mars* 1878.

*Réserve nette sur toutes les polices en cours au Canada....	$11,184 16
Total net du passif envers les porteurs de ces polices au Canada..	$11,184 16
Total net du passif envers tous les porteurs de polices au Canada.	$58,278 59

DIVERS.

Nombre de nouvelles polices rapportées comme délivrées au Canada pendant l'année	211	
Montant de ces polices		$411,100 00
Nombre de polices échues au Canada pendant l'année	4	
Montant de ces polices		5,216 67
Nombre de polices en vigueur à cette date au Canada	565	
Montant de ces polices	$1,053,119 12	
Montant de ces polices ré-assuré dans d'autres compagnies autorisées au Canada	19,000 00	
Montant net des polices en vigueur au Canada le 31 janvier 1880		$1,034,119 12

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année, au Canada :—

	Nombre.	Montant.
(1.) Par le décès de l'assuré	4	$5,216 67
(2.) " expiration	1	500 00
(3.) " par rachat	27	29,500 00
(Pour lesquelles $1,944.57 ont été payés en argent.)		
(4.) Par rachat, 4 polices pour $4,000.		
(Pour lesquelles des polices acquittées ont été données au montant de $711.79).		
Différence des montants		3,288 21
(5.) Par déchéance	237	653,300 00
Total	269	691,804 88

Polices en vigueur au commencement de l'année	623	$1,333,824 00
Polices délivrées pendant l'année	211	411,100 00
Polices arrivées à fin, comme ci-dessus	269	691,804 88
Total des polices en vigueur à la date de cet état	565	1,053,119 12

Nombre de vies assurés—pas de rapport.

Signé et attesté sous serment, ce 19 avril 1880, par

FREDERICK STANCLIFFE.

(Reçu le 20 avril 1880.)

* Institut des *Actuaries*, H. M , 4½ pour cent. Calculé par le département.

RELIANCE MUTUAL, SUR LA VIE—*Suite.*

ÉTAT GÉNÉRAL DES OPÉRATIONS POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

(*Extrait du rapport des directeurs, Londres,* 28 *avril* 1880.)

Les affaires d'assurance sur la vie comme moyen d'existence future pour une famille ont éprouvé l'année dernière un arrêt incontestable à cause de la crise qui a continué d'affecter le commerce et l'agriculture ; mais bien que la proportion des progrès généraux ait diminué, on a cependant fait assez d'opérations d'assurances sur la vie pour prouver la popularité bien méritée des placements qu'elles offrent.

Les opérations d'assurances de cette société ont eu pour résultat la délivrance de 548 polices, pour une somme de £340,802, qui ont rapporté en primes £10,709 0s. 7d., dont £1,081 6s. en primes uniques.

Le revenu total net des primes a été de £81,405 0s. 8d., et cette somme jointe à l'intérêt sur les placements, aux dividendes sur effets et autres menues recettes, a porté le revenu total de l'année à £301,671 2s. 2d.

Les décès anticipés et les décés survenus durant l'année se sont presque balancés. On calculait que les réclamations d'indemnités se feraient en vertu de 126 polices assurant, avec les additions de boni, £56,581 9s. 6d., tandis que la perte réelle a eu lieu en vertu de 125 polices dont le chiffre s'est trouvé réduit à £56,488 17s. 1d., par les réassurances.

Les fonds à la fin de l'année s'élevaient à £496,648 15s. 9d., ce qui est amplement suffisant pour faire face à tous les engagements de la société.

Compte du revenu pour l'année expirée le 31 *décembre* 1879.

		£ s. d.			£ s. d.
Montant des fonds au commencement de l'année, savoir :			Réclamations pour cause de mort, moins la somme réassurée	£53,814 12 3	
Fonds d'assurances	£475,418 9 7		Additions de boni	2,644 4 10	
Fonds de garantie des emprunts	464 0 6				56,458 17 1
		475,882 10 1	Dotations échues		1,198 13 0
Primes — moins le montant payé pour réassurances (£3,830 4s. 4d.)	81,404 0 6		Rentes viagères		1,706 15 3
Intérêt et dividendes	21,944 8 7		Polices rachetées		4,665 8 6
Emoluments sur transferts	43 15 0		Boni en argent	£42 1 6	
Considération pour rentes viagères	100 0 0		Boni sous forme de réduction de primes	547 19 11	
		103,492 4 1			590 1 5
Fonds de garantie des emprunts		178 18 1	Commissions		4,349 16 5
			Frais d'administration :—		
			Dépenses générales	£7,716 8 2	
			Succursales et agences (Canada et Royaume-Uni)	6,079 15 8	
			Timbres à polices	139 1 0	
					13,935 4 10
			Montant des fonds à la fin de l'année		496,648 15 9
		£579,553 12 3			£579,553 12 3

RELIANCE MUTUAL, SUR LA VIE—*Fin.*

Bilan, le 31 *décembre* 1879.

PASSIF.		£	s.	d.
Montant des fonds d'après la première cédule, savoir :—				
Fonds d'assurances	£496,005 17 2			
Fonds de garantie des emprunts	612 18 7			
		496,648	15	9
Réclamations non échues		8,458	17	11
Comptes courants		44	4	6
Avancé par les banquiers		10,000	0	0
		£515,151	18	2

ACTIF.		£	s.	d.
Hypothèques sur propriétés dans le Royaume-Uni		249,899	15	3
Prêts sur polices de pleine valeur	£41,911 4 9			
Prêts sur polices avec garantie sur biens-meubles	43,852 3 8			
		85,763	8	
Intérêts possédés par la Cie		2,820	0	10
Intérêts viagers réversibles		61,737	19	6
Réversions absolues et contingentes pour sommes fixes		18,655	15	2
Intérêt proportionnel provenant des avances		13,889	0	6
Soldes des agents		5,345	5	11
Primes en cours		14,508	1	10
Placements :—				
Garantie du gouvernement britannique et colonial		21,162	14	0
Garantie de gouvern. étrangers		2,365	5	0
Edifices, y compris le mobilier et les garnitures		26,738	19	2
Effets des bassins de Londres et Sainte-Catherine		2,282	1	0
Argent en dépôts pour reconstruire le bureau principal		2,500	0	0
En banque	£7,182 8 4			
En mains	301 3 3			
		7,483	11	7
		£515,151	18	2

COMPAGNIE D'ASSURANCES *ROYAL.*

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—R. BROCKLEBANK. | *Gérant*—JOHN H. MCLAREN.

Siége social—Liverpool, Angleterre.

Agents au Canada—M. H. GAULT et WM. TATLEY. | *Bureau principal au Canada*—Montréal.

(Organisée ou constituée en corporation le 31 mai 1845; opérations commencées au Canada, en 1848.

(*Pour le capital, voir l'état du département de l'incendie.*)

Montant total des primes reçues en argent pendant l'année sur polices d'assurances sur la vie au Canada		$27,725 06
Argent payé en indemnités pour cause de mort	$21,612 43	
Argent payé pour dotations échues	486 67	
Montant payé en indemnités durant l'année		$22,099 10
(Sur cette somme $9,236.33 sont pour 1878.)		
Montant payé pour polices rachetées		2,088 02
Total net payé aux porteurs de polices au Canada		$24,187 12

(*Pour l'actif au Canada, voir le département de l'incendie.*)

PASSIF AU CANADA.

En vertu de polices délivrées avant le 31 *mars* 1878.

Montant des réclamations sur polices canadiennes, non réglées mais non contestées	$7,691 59
*Montant calculé comme suffisant pour garantir toutes les polices en cours au Canada	249,209 31
Total net des obligations envers les porteurs de polices au Canada	$256,900 90

PASSIF AU CANADA.

(*En vertu de polices délivrées avant le* 31 *mars* 1878.)

Montant calculé comme suffisant pour garantir toutes les polices en cours au Canada	$2,416 50
Total net des obligations envers les porteurs de ces polices au Canada.	$2,416 50
Total net des obligations envers tous les porteurs de polices au Canada.	$259,317 40

* Basé sur la table H. M. de l'institut des *Actuaries*, à 4½ pour cent. Calculé par le département.

ROYAL.—Fin

DIVERS.

*Nombre de nouvelles polices rapportées pendant l'année comme délivrées au Canada	20	
Montant de ces polices		$65,575 00
Nombre de polices échues pendant l'année	10	
Montant des réclamations en vertu de ces polices		20,554 36
Nombre de polices en vigueur au Canada, à la date de cet état	341	
Montant de ces polices (y compris additions de boni, $79,043.34)		1,012,567 94

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada :

(1.) Par le décès de l'assuré	9	$20,067 69
(2.) Par maturité	1	486 67
(3.) Par rachat	6	11,718 00
(Pour lesquelles on a payé $2,083.02 en argent.)		
(4.) Par rachat, $7,328.		
(Pour lesquelles des polices acquittées ont été accordées au montant de $5,216).		
Différence des montants		2,112 00
Total	16	$34,384 36

Polices en vigueur au commencement de l'année	337	$981,377 30
" délivrées pendant l'année	20	65,575 00
" ayant pris fin comme ci-dessus	16	34,384 36
" en vigueur à la date de cet état	341	1,012,567 94

Nombre de vies assurées—Pas de rapport.

Signé et attesté sous serment le 29 mars 1880, par

M. H. GAULT.

(Reçu le 30 mars 1880.)

OPÉRATIONS GÉNÉRALES POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

(*Extrait du rapport des directeurs*, 1879.)

COMPTE DES ASSURANCES SUR LA VIE.

1878.	£	s.	d.	1878.	£	s.	d.
Montant du fonds des assurances sur la vie au commencement de l'année	2,068,742	3	9	Réclamations en vertu des polices, y compris les boni reversibles, après déduction des sommes réassurées	153,841	8	1
Primes, déduction faite des primes de réassurances	246,514	5	1	Rachats	18,779	5	9
Intérêt	90,248	8	11	Boni en argent et en réduction de primes	422	0	11
				Commission	10,740	10	6
				Frais d'administration	13,052	13	10
				Montant des fonds à la fin de l'année, (d'après la quatrième cédule)	2,208,668	18	8
	£2,405,504	17	9		£2,405,504	17	9

ROYAL—Fin.

COMPTE DES RENTES VIAGÈRES.

1878.	£	s.	d.	1878.	£	s.	d.
Montant du fonds des rentes viagères au commencement de l'année	178,060	0	10	Rentes viagères	21,658	6	3
Considérations pour rentes viagères	17,802	9	7	Commissions	302	12	8
Intérêt	7,626	8	9	Frais d'administration	289	15	0
				Montant du fonds des rentes viagères à la fin de l'année, tel que mentionné dans la quatrième cédule	181,238	5	3
	£203,488	19	2		£203,488	19	2

Pour bilan, voir l'état du département de l'incendie.

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES SUR LA VIE *SCOTTISH AMICABLE*.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Gérant—THOMAS MARR. | *Secrétaire*—WILLIAM G. SPENS.

Siége social—Glasgow.

Agent au Canada—G. W. FORD. | *Bureau principal au Canada*—Montréal.

(Fondée à Glasgow le 1er janvier 1826; opérations commencées au Canada en 1846.)

COMPAGNIE PUREMENT MUTUELLE.

Montant des primes reçues en argent pendant l'année sur polices d'assurances sur la vie au Canada	$18,461 71
Montant payé en indemnités pour cause de mort (échu en 1878)	11,720 00
Montant payé pour rachat de polices	435 08
Montant total net payé aux porteurs de polices au Canada	$12,155 08

ACTIF AU CANADA.

Effets fédéraux du Canada déposés entre les mains du receveur général	$150,000 00
Mort-gages sur biens-fonds au Canada	4,866 67
Argent en caisse et en banques au Canada	1,620 53
Total de l'actif Canada	$156,487 20

PASSIF AU CANADA.

Montant des réclamations sur polices au Canada non réglées mais non contestées	$12,412 01
Montant calculé comme suffisant pour garantir la réserve nette de toutes les polices en cours au Canada	Non rapporté.

DIVERS.

Nombre de polices échues au Canada pendant l'année	3	
Montant des réclamations en vertu de ces polices (y compris les boni)		$12,412 01
Nombre de polices en vigueur à cette date au Canada	246	
Montant de ces polices		643,567 06

Nombre et montant des polices qui ont pris fin pendant l'année au Canada:—

	Nombre.	Montant.
(1.) Par le décès de l'assuré (y compris les boni)	3	$12,412 01
(2.) Par rachat	5	12,836 67
(Pour lesquelles on a payé $435.08 en argent.)		
(3.) Par rachat, $1,460.		
(Pour lesquelles des polices acquittées ont été délivrées au montant de $292.00.)		
Différence des montants		1,168 00
*(4.) Par déchéance	7	7,500 00
Total	15	$33,776 68

*Ces polices quoique périmées peuvent être renouvelées dans le cours des treize mois de la date de leur déchéance.

SCOTTISH AMICABLE, SUR LA VIE—*Suite.*

Polices en vigueur au commencement de l'année	260	674,967 40
Polices qui ont pris fin	15	33,776 68
Polices en vigueur à la date de cet état	246	643,567 06

Nombre de vies assurées ..... Pas de rapport.

Signé et attesté sous serment, le 29 mars 1880, par

GEORGE W. FORD.

(Reçu le 31 mars 1880.)

OPÉRATIONS GÉNÉRALES POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

(*Extrait du rapport des directeurs, Glasgow, 6 mai* 1879.)

629 polices ont été acceptées et délivrées, pour une somme collective de £380,535; les primes sur ces polices—y compris £3,592 2s. 1d. de paiements uniques—se sont élevées à £14,484 9s. 10d. En outre, une somme de £9,731 5s. 11d. a été reçue pour rentes viagères pendant l'année.

Le nombre de décès en 1879 a été de 226, et les indemnités, y compris les additions de boni et déduction faite des réassurances, se sont élevées à £176.690 9s. 1d.

La société a aussi payé la somme de £7,370 11s. en vertu de polices de survivance.

(*Compte du revenu pour l'année expirée le* 31 *décembre* 1879.)

		£	s.	d.
Montant des fonds au commencement de l'année, d'après le dernier rapport		2,045,892	9	9
Primes (déduction faite des réassurances)		182,744	3	1
Considérations pour rentes viagères		9,731	5	11
Intérêts et dividendes	£90,199 3 9			
Loyers de propriétés	5,228 6 9			
		95,427	9	6
Bénéfices sur placements réalisés		1,831	14	4
Emoluments de bureau		89	15	0
		£2,335,716	17	7

		£	s.	d.
Réclamations en vertu de polices (déduction faite des sommes réassurées)—				
Par décès	£176,690 9 1			
Par survivance	9,370 11 0			
		184,061	0	1
Rachats		16,313	15	5
Boni payés en argent		974	15	8
Rentes viagères		6,490	10	4
Commissions		5,443	7	3
Frais d'administration, y compris le loyer des bureaux appartenant à la société et occupés par elle		14,783	12	4
Taxe sur le revenu		1,599	4	4
Montant des fonds, à la fin de l'année, d'après la 2de cédule		2,106,050	12	2
		£2,335,716	17	7

SCOTTISH AMICABLE, SUR LA VIE—*Fin.*

Bilan, le 31 *décembre* 1879.

PASSIF.	£	s.	d.
Fonds d'assurances et de rentes viagères	2,006,050	12	2
Fonds de garantie	100,000	0	0
Montant net des fonds, d'après la 1re cédule	2,106,050	12	2
Réclamations, en vertu de polices, admises ou rapportées, mais impayées (déduction faite des sommes réassurées)	93,023	16	10
Primes et intérêts payés d'avance	710	9	0
Rentes viagères dues	53	19	8
Effets à payer	200	0	0
	£2,200,038	17	8

ACTIF.	£	s.	d.
Hypothèques—			
Sur propriétés dans le Royaume-Uni	1,032,437	11	5
Sur propriétés hors du Royaume-Uni	1,000	0	0
Prêts—			
Sur polices de la compagnie	151,303	18	8
Sur rentes viagères	25,641	18	5
Sur réversions	2,400	0	0
Sous l'autorité des Actes concernant les égoûts et la santé publique	5,394	7	6
Sur biens-meubles	Aucun.		
Placements—			
Effets du gouvernement britannique	54	0	0
Effets du gouv'r'ment canadien.	30,837	6	5
Débentures de corps constitués en corporation	94,000	0	0
Actions de chemins de fer (privilégiées et garanties)	326,903	14	2
Edifices	128,003	10	11
Immeubles	4,530	6	1
Effets de l'aqueduc de la corporation de Glasgow	27,471	12	0
Rentes constituées et foncières (*feu duties*)	307,872	13	8
Timbres à polices	50	2	0
Primes à percevoir	27,182	8	6
Intérêt impayé et intérêt en cours jusqu'à cette date mais non échu	21,630	12	1
Argent en banque	12,347	17	4
Effets en portefeuille	958	13	9
Soldes des agents	18	4	9
	£2,200,038	17	8

INSTITUTION *SCOTTISH PROVIDENT.*

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1878.

Gérant—JAMES WATSON. | *Secrétaire*—JAMES S. MORTON.

Siége social—6, St. Andrew Square, Edimbourg.

Organisée en 1837. Constituée en corporation par acte spécial du parlement en 1848.

Montant brut des primes reçues en argent pendant l'année sur polices d'assurances sur la vie au Canada	$5,942 34
Montant payé en rachat de polices au Canada	$655 54

ACTIF AU CANADA.

Effets fédéraux du Canada déposés entre les mains du receveur général.	$100,343 69
Hypothèques sur biens-fonds au Canada	5,840 00
Total de l'actif au Canada	$106,183 69

PASSIF AU CANADA.

Montant des réclamations sur polices non-réglées, mais non contestées au Canada			1,216 67
*Montant calculé comme suffisant pour garantir la réserve nette de toutes les polices en cours au Canada		$60,825 34	
A déduire le montant des primes sous délai, ou impayées, moins les frais de perception à 10 pour cent	$163 27		
A déduire les prêts sur ces polices	3,484 53		
		3,947 80	
Différence			56,877 54
Total net payé aux porteurs de polices au Canada			$58,094 21

DIVERS.

Nombre de polices échues au Canada pendant l'année	1	
Montant de ces réclamations		$1,216 67
Nombre de polices en vigueur à la date de cet état	118	
Montant net de ces polices		$244,564 60

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année.

	Nombre.	Montant.
(1.) Par le décès de l'assuré	1	1,216 67
(2.) Par rachat (Pour lesquelles on a payé $655.54 en argent.)	2	2,920 00
(3.) Par déchéance	2	2,433 33
Total	5	6,570 00

* Calcul basé sur la table H. M. de mortalité à 4 pour cent d'intérêt.

SCOTTISH PROVIDENT—Fin.

*Polices en vigueur au commencement de l'année au Canada.....	123	$251,134 68
Polices arrivées à fin comme ci-dessus.....	5	6,570 08
Polices en vigueur à la date de cet état.....	118	244,564 60

Nombre de vies assurées—Pas de rapport.

Je certifie que l'état qui précède, indiquant correctement la condition et l'état des affaires de l'institution au Canada le 31 décembre 1878, a été préposé en janvier dernier, à la demande du surintendant des assurances, dans le but de le garder ensuite dans les archives de son département (sans préjudice à la question alors pendente devant les tribunaux du Canada). On l'a malheureusement omis pour les causes indiquées dans ma lettre du 15 octobre 1879.

JAMES WATSON, *gérant.*
Institution *Scottish Provident.*

Edimbourg, 14 novembre 1879.

---

* On croit que les états précédents comprenaient les polices délivrées ailleurs qu'au Canada, et dont les primes sont à la demande des porteurs, reçues par l'intermédiaire des agents canadiens.

INSTITUTION *SCOTTISH PROVIDENT.*

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Gérant—JAMES WATSON. | *Secrétaire*—JAMES S. MORTON.

Siége social—6, St. Andrew Square, Edimbourg.

(Organisée en 1837; constituée en corporation par acte spécial du parlement en 1848.)

Montant brut des primes reçues en argent sur polices d'assurances sur la vie au Canada		$5,449 94
Montant payé pendant l'année en indemnités pour cause de mort au Canada		$1,703 33
(Sur cette somme $1,216.67 sont de l'année dernière.)		
Montant payé pour rachat de polices		1,498 45
Total net du montant payé aux porteurs de polices au Canada		$3,201 78

ACTIF AU CANADA.

Effets fédéraux du Canada déposés entre les mains du receveur général		$100,343 69
Mort-gages sur biens-fonds au Canada		5,840 00
Total de l'actif au Canada		$106,183 69

PASSIF AU CANADA.

Montant des réclamations sur polices, non réglées mais non contestées au Canada			$2,920 00
*Montant calculé comme suffisant pour garantir la réserve nette de toutes les polices en cours au Canada		$67,505 53	
A déduire le montant des primes sous délai et en cours, moins les frais de perception à 10 p. c.	$1,049 37		
A déduire les prêts sur polices	4,968 87		
		6,018 24	
Différence			$61,487 29
Total net des obligations envers les porteurs de polices au Canada			$64,407 29

DIVERS.

Nombre de polices échues pendant l'année au Canada	2	
Montant de ces polices		$3,406 66
Nombre de polices en vigueur au Canada à cette date	109	
Montant de ces polices		$230,524 27

*L'évaluation est basée sur le calcul exact de l'actuaire le 31 décembre 1878, ainsi que le revenu et les dépenses pendant l'année.

SCOTTISH PROVIDENT—Fin.

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada :—

	Nombre.	Montant.
(1.) Par le décès de l'assuré	2	$3,406 66
(2.) Par expiration	1	664 30
(3.) Par rachat	3	7,049 37
(Pour lesquelles il a été payé en argent, $1,498.45).		
(4.) Par déchéance	3	2,920 00
Total	9	$14,040 33

Polices en vigueur au commencement de l'année au Canada	118	$244,564 60
Arrivées à fin comme ci-dessus	9	14,040 33
Polices en vigueur à la date de cet état	109	230,524 27

Nombre de vies assurées—Non rapporté.

Edimbourg, 14 janvier 1880.

JAMES WATSON,
Gérant.

(Reçu le 26 janvier 1880.)

COMPAGNIE D'ASSURANCES *SCOTTISH PROVINCIAL.*

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 JANVIER 1880.

Président—JOHN WEBSTER de Edgehill. | *Secrétaire*—CHARLES GORDON.

Gérant—THOMAS YUILLE WARDROP.

Siége social—Aberdeen.

Agent au Canada—GEORGE WM. FORD. | *Bureau principal au Canada*—99, rue Saint Jacques, Montréal.

Etablie en décembre 1825; constituée en corporation en mai 1852.

(A commencé ses opérations au Canada en mars 1859. A cessé d'y en faire de nouvelles en janvier 1875.)

CAPITAL.

Montant du capital autorisé et souscrit	$4,866,666 66
Montant versé en argent	292,000 00

Total brut des primes reçues en argent pendant l'année sur polices d'assurances sur la vie au Canada	$33,444 32	
A déduire le montant payé en primes de réassurances dans d'autres compagnies autorisées au Canada	61 64	
Total net du revenu des primes		$33,382 68

Montant payé pendant l'année en indemnités au Canada, savoir:—

En indemnités pour cause de mort	$25,002 77	
" pour rentes viagères	5,511 50	
Montant net payé en indemnités		30,514 27
(Sur cette somme $14,821.03 sont en indemnités pour cause de mort de l'année précédente.)		
Montant payé en rachat de polices		3,585 82
Montant payé en dividendes ou boni aux porteurs de polices		72 26
Montant total net payé aux porteurs de polices au Canada.		$34,172 35

DÉPENSES AU CANADA.

Argent payé en commissions	$1,346 16
do dépenses de bureau	253 62
do dépenses diverses	70 00
Total	$1,669 78

SCOTTISH PROVINCIAL—Suite.

ACTIF AU CANADA.

Effets fédéraux du Canada—valeur au pair	$112,343 68	
Débentures du Canada—valeur au pair	38,446 66	
Total déposé entre les mains du receveur général, porté à la valeur vénale.		$151,951 64
Bons de l'aqueduc de Montréal		4,000 00
Argent en caisse et en banques		2,252 04
Total de l'actif au Canada		$158,203 68

PASSIF AU CANADA.

Montant des réclamations sur polices, non-réglées mais non-contestées au Canada	$3,216 51
Réserve nette pour toutes les polices en vigueur au Canada	Non rapportée.
A déduire les prêts sur polices de la compagnie dans la limite de leur valeur de rachat	$13,097 80
Total du passif au Canada	Non rapportée.

DIVERS.

Nombre des polices échues pendant l'année au Canada	9	
Montant des réclamations en vertu de ces polices		$18,909 65
Nombre de polices en vigueur à cette date au Canada	597	
Montant net des risques le 31 janvier 1880		$1,058,749 53

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada :—

	Nombre.	Montant.
(1.) Par le décès de l'assuré	8	$13,058 94
(2.) Par maturité	1	5,511 50
(3.) Par rachat	17	25,527 93
(Pour lesquelles $3,585.82 ont été payés en argent.)		
(4.) Par rachat, $4,696.71.		
(Pour lesquelles des polices acquittées ont été données au montant de $1,025.10.)		
Différence des montants		3,671 31
(5.) Par déchéance	5	5,908 31
Total	31	$53,677 99

Polices en vigueur au commencement de l'année	618	$1,111,827 51
Polices délivrées pendant l'année (polices acquittées au lieu de rachetées)	5	1,025 40
Polices arrivées à fin comme ci-dessus ou changées contre des polices acquittées	36	*53,677 99
Boni commués et rachetés en argent		425 39
Total brut des polices en vigueur à la date de cet état	597	1,058,749 53

Nombre de vies assurées—Non rapporté.

Signé et attesté sous serment, ce 23 juin 1880, par

GEO. WM. FORD.

(Reçu le 25 juin 1880).

* Ce montant devrait être de $54,703.39.

SCOTTISH PROVINCIAL—Suite.

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 JANVIER 1880.

(*Extrait du rapport des directeurs, Aberdeen,* 27 *avril* 1880.)

DÉPARTEMENT DE LA VIE.

809 demandes d'assurances, représentant £354,100, ont été faites. Sur ce nombre 689 polices ont été délivrées pour £285,000, rapportant en primes annuelles £9,065 6s. 11d.

Les indemnités pour cause de mort, payées, et les réclamations admises ou annoncées, mais non encore échues, et, dans quelques cas, dont il n'a pas encore été justifié, s'élèvent à £102,392 8s. 4d. Cette somme comprend celle de £3,252 7s. 5d. payée en vertu de polices de dotations échues dans le cours de l'année.

DÉPARTEMENT DES RENTES VIAGÈRES.

La somme de £4,220 8s. 4d. a été reçue, pour laquelle il a été accordé £459 10s. 4d. de rentes viagères, aussi des primes annuelles de £65 11s. 6d. pour rentes viagères de £450, dont les deux tiers ont été réassurés. Durant l'année dix contrats de rentes viagères se sont terminés par le décès des rentiers viagers ou par l'expiration du temps, ce qui a libéré la compagnie d'une somme annuelle de £253 7s. 8d.

FONDS.

Le total de l'actif de la compagnie s'élève maintenant à £1,307,114 8s. 3d., ce qui constitue une augmentation de £55,766 3s. 2d. sur l'année dernière.

REVENU.

Le revenu pour l'année, y compris l'intérêt, s'élève à £221,810 7s. 1d., ce qui constitue une augmentation de £3,101 14s. 8d.

PLACEMENTS.

La valeur des débentures, effets privilégiés garantis, et débentures, et des garanties coloniales et des Indes, selon la cote du jour (31 janvier 1880), excède de beaucoup (plus de £40,000) celle à laquelle ces effets sont inscrits dans les livres et le bilan. L'excédant dépasse de £60,000 le capital versé de la compagnie.

PERTES ET BÉNÉFICES.

Le solde de ce compte, après paiement du dividende semestriel de £4,500 en novembre dernier, est de £30,850 11s. 7d.

Les directeurs se proposent de répartir cette somme comme suit:

Soldes des agents non recouvrables	£ 152	2	1
En réduction du paiement des édifices de la compagnie	1,000	0	0
En dividende pour le dernier semestre, 15 pour cent par année	4,500	0	0
Fonds de réserve générale	10,000	0	0
Laissant une solde de sortie de compte de	15,198	9	6
	£30,850	11	7

SCOTTISH PROVINCIAL—Suite.

COMPTES DU REVENU—COMPTES DES ASSURANCES SUR LA VIE.

I.—Avec participation.

1879.			
31 janv.—Montant de ce fonds au commencement de l'année.....	£893,526	1	5
1880.			
31 janv.—Primes, déduction faite des primes de réassurances.....	110,823	2	4
Intérêt et dividendes	36,670	0	6
	£1,041,019	4	3

I.—Avec participation.

Indemnités sur polices, déduction faite des réassurances.....	£82,779	8	6
Rachat de polices	10,196	7	7
Rachat de boni	2,707	2	10
Commission	5,319	1	5
Frais d'administration	10,811	16	0
1880.			
31 janv.—Montant de ce fonds à la fin de l'année, d'après la cédule IV	929,205	7	11
	£1,041,019	4	3

II.—Sans participation.

1879.			
31 janv.—Montant de ce fonds au commencement de l'année.....	£136,935	5	9
1880.			
31 janv.—Primes, déduction faite des primes de réassurances....	18,647	6	7
Intérêts et dividendes	5,588	9	0
	£161,171	1	4

II.—Sans participation.

Indemnités sur polices, déduction faite des réassurances.....	£19,612	19	10
Rachats de polices	688	10	0
Commission	850	16	4
Frais d'administration	2,124	9	2
1880.			
31 janv.—Montant de ce fonds à la fin de l'année, d'après la cédule IV	137,894	6	0
	£161,171	1	4

III.—Fonds des rentes viagères.

1879.			
31 janv.—Montant de ce fonds au commencement de l'année.....	£36,782	9	11
1880.			
31 janv.—Considération pour rentes viagères	4,243	11	5
Intérêts et dividendes.....	1,465	14	9
	£42,491	16	1

III.—Fonds des rentes viagères.

Paiements aux rentiers viagers	£3,813	17	8
Commission	36	19	4
1880.			
31 janv. 1879—Montant de ce fonds à la fin de l'année, d'après la cédule IV.....	38,640	19	1
	£42,491	16	1

SCOTTISH PROVINCIAL — Suite.

COMPTES DES PERTES ET BÉNÉFICES.

1879.						
31 janvier—Solde du compte de l'année dernière				£20,546	13	0
1880.						
31 janvier—Intérêts et dividendes non portés à d'autres comptes	£9,378	9	4			
Bénéfices du département de l'incendie	15,261	7	7			
				24,639	16	11
Autres recettes—						
Emoluments sur transferts	£ 99	12	6			
Bénéfices sur placements recouvrés	3,270	11	9			
				3,370	4	3
				£48,556	14	2

1879.						
31 janvier—Au crédit du fonds de réserve générale	£5,000	0	0			
Dividende de mai	4,500	0	0			
Paiement sur les édifices de la compagnie	500	0	0			
Soldes des agents	160	14	6			
Perte sur un placement fait par James Renton, S.S.C., Edimbourg, pendant qu'il agissait comme agent judiciaires de la compagnie	2,863	0	0			
				£13,023	14	6
Dividende semestriel, novembre				4,500	0	0
Taxe sur le revenu, département de l'incendie				178	2	2
Pertes sur l'échange				4	5	11
1880.						
31 janvier—Solde sur ce compte, d'après la cédule IV				30,850	11	7
				£48,556	14	2

SCOTTISH PROVINCIAL—Suite.

IV.—BILAN DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES "SCOTTISH PROVINCIAL," LE 31 JANVIER 1880.

Passif.

Capital des actionnaires				£	60,000	0 0
Fonds de réserve générale, 31 janvier 1879	£ 10,000	0	0			
Provenant du compte des pertes et bénéfices généraux, cédule III	5,000	0	0		15,000	0 0
Fonds d'assurances sur la vie avec participation	£732,670	1	3			
Fonds des boni	196,535	6	8			
	£929,205	7	11			
Fonds d'assur. sur la vie sans participation	137,894	6	0		1,067,099	13 11
Fonds de rentes viagères					38,640	19 1
Fonds de réserve (incendie)	£ 40,000	0	0			
Réserve de primes (incendie) pour les risques en cours	9,409	6	2		49,409	6 2
Solde des fonds déposés en fidéicommis entre les mains de la compagnie					519	12 6
Pertes et bénéfices généraux, d'après la cédule III					30,850	11 7
					£1,261,520	3 3
Réclamations en vertu de polices, admises mais dont le montant est encore impayé	£42,229	16	6			
Réclamat. pour pertes par incendie, impayées	2,187	15	5			
Dividendes non réclamés	662	13	9			
Rentes viagères impayées	513	19	4		45,594	5 0
					£1,307,114	8

Actif.

Hypothèques sur biens-fonds dans le Royaume-Uni				£283,751	16	8
Hypothèques sur biens-fonds hors du Royaume-Uni				Nil.		
Prêts sur polices de la Cie, dans la limite de leur val. de rachat.				71,559	14	1
Placements—						
Effets du gouv. brit, rentes viag. cons., 3 p. c.	£20,000	0	0			
Effets du gouvernement des Indes	47,630	16	7			
do do du Canada	30,791	9	8			
do do de Victoria	44,625	0	0			
Effets du gouv. de la Nouvelle-Galles du Sud	15,000	0	0			
Effets du gouvernem. de la Nouvelle-Zélande	10,000	0	0			
Effets du gouv. du Cap de Bonne-Espérance	48,121	3	2			
Effets du gouvernement de Queensland	18,355	0	0		234,523	9 5
Débent. de ch. de fer (ang. et écossais) et autres	£ 71,479	3	4			
Débentures de chemins de fer	108,287	9	3		179,766	12 7
Effets de chemins de fer, privilégiés	£176,867	11	0			
do do sous garantie et affermés	116,684	13	10		293,552	4 10
Edifices de la compagnie à Aberdeen et Dublin					10,284	15 6
Réversions					9,808	13 6
Prêt sur réversions et intérêts viagers					20,316	16 10
Rentes foncières					42,413	8 5
Prêts garantis par effets publics, en vertu d'actes du Parlement.					18,008	13 3
Dépôts à termes fixes, dans les banques chartrées					35,000	0 0
Demi-primes dues sur polices d'assurances sur la vie					5,941	13 11
Prêts sur polices de la compagnie et biens-meubles					427	0 0
Montant dû par les succursales et les agences et par des compagnies d'assurances, (consistant principalement en primes dues en janvier, et dont il a été depuis rendu compte)					51,406	9 4
Primes impayées à Aberdeen (dont il a été depuis rendu compte).					1,008	3 2
Intérêts impayés					456	10 7
Intérêt sur placements échu, mais encore impayé					13,593	7 4
Argent en dépôts entre les mains des banquiers	£17,000	0	0			
Argent en compte cour., (siége social et succurs.)	18,082	4	5			
Argent en caisse	59	12	3		35,141	16 8
Timbres en portefeuille					53	2 2
					£1,307,114	8 3

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE *STANDARD*.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 15 NOVEMBRE 1879.

Gérant—SPENCER C. THOMPSON. | *Secrétaire*—D. CLUNIE GREGOR.

Bureau principal—Edimbourgh.

Agent au Canada—W. M. RAMSAY. | *Bureau principal au Canada*—Montréal

(Organisée ou constituée en corporation en 1825 ; opérations commencées au Canada en 1847.)

CAPITAL.

Montant du capital autorisé et souscrit, £500,000 stg	$2,433,333 00
Montant versé en argent, £120,000 stg	584,000 00

Total brut des primes reçues en argent pendant l'année sur polices d'assurances sur la vie au Canada	$152,422 14	
Total brut des billets de primes, prêts ou gages, en paiement partiel de primes au Canada	753 77	
Considération pour rentes viagères	365 00	
	153,540 91	
A déduire le montant payé en primes sur polices ré-assurées dans d'autres compagnies autorisées au Canada	1,303 62	
Total net du revenu des primes		$152,237 29

Montant payé durant l'année en indemnités pour cause de mort au Canada (Sur cette somme, $19,812.61 datent des années précédentes.)	$61,917 14
Montant payé aux rentiers viagers	223 02
Montant payé en rachat de polices	6,430 32
Montant payé en dividendes ou boni aux porteurs de polices	1,296 53
Montant total net payé aux porteurs de polices au Canada	$69,867 01

ACTIF AU CANADA.

Bons déposés entre les mains du receveur général :—

Bons de l'aqueduc de Montréal—au pair	$14,000 00	
Bons de la corporation de Montréal—au pair	34,000 00	
Bons du havre de Montréal—au pair	93,000 00	
Bons du comté de Compton do	30,000 00	
	$171,000 00	
Reporté à la valeur au pair		171,000 00
Autres placements canadiens, savoir :—		
Débentures municipales		298,771 01
Hypothèques sur biens-fonds au Canada		361,308 33
Biens-fonds possédés au Canada		83,000 00
Prêts sur garantie de débentures municipales		35,000 00
Bons de la compagnie d'entrepôt de Montréal		73,000 00
Argent en caisse et en banques au Canada		51,836 76
Total de l'actif au Canada		$1,073,916 10

STANDARD, SUR LA VIE.—*Suite.*

PASSIF AU CANADA.

En vertu de polices délivrées avant le 31 *mars* 1878.

Montant des réclamations sur polices non-réglées, mais non contestées, au Canada, y compris les boni			$16,704 85
(Sur cette somme, $973.33 datent des années précédentes.)			
*Montant calculé comme suffisant pour garantir toutes les polices en cours au Canada		$997,819 28	
A déduire les ré-assurances dans d'autres compagnies autorisées au Canada	$3,901 15		
A déduire le montant des primes dues et sous délai, moins les frais de perception à 10 pour cent	50,492 20		
Prêts sur polices dans la limite de leur valeur de rachat	77,844 30		
Demi-primes dues sur polices	31,062 35		
		163,300 00	
Différence			834,519 28
Total net du passif envers les porteurs de ces polices au Canada			$851,224 13

PASSIF AU CANADA.

En vertu de polices délivrées après le 31 *mars* 1878.

*Réserve nette de toutes les polices en cours au Canada	$34,345 44	
A déduire le montant des primes dues et sous délai, moins les frais de perception à 10 pour cent	$13,056 42	
Différence		$21,289 02
Total net du passif aux porteurs de polices au Canada		$21,289 02
Total net du passif à tous les porteurs de polices au Canada		$872,513 15

DIVERS.

Nombre des nouvelles polices rapportées comme délivrées pendant l'année au Canada	309	
Montant de ces polices		$ 697,600 00
Nombre de polices échues pendant l'année au Canada	26	
Montant de ces réclamations (y compris les additions de boni, $7,008.77)		57,836 05
Nombre de polices en vigueur à cette date au Canada	2,652	
Montant de ces polices	$5,466,666 21	
Montant de ces polices ré-assurées dans d'autres compagnies autorisées au Canada	29,600 00	
Montant net des polices en vigueur au Canada le 15 novembre 1879 (y compris les additions de boni, $407,437.00)		5,437,066 21

* Institut des *Actuaries*, 4½ p c., table H.M. Calculé par le département.

STANDARD, SUR LA VIE—*Suite.*

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada :—

	Nombre.	Montant.
(1.) Par le décès de l'assuré	26	$ 57,836 05
(2.) Par rachat (y compris les additions de boni $3,369.97). (Pour lesquelles $6,430.32 ont été payés en argent.)	52	90,984 71
(3.) Par rachat, $15,862.39. (Pour lesquelles les polices acquittées ont été délivrées au montant de $2,544 00.) Différence des montants		13,318 39
(4.) Par déchéance (y compris additions de boni $7,836.90.)	144	333,973 49
Total	222	496,112 64

Polices en vigueur au commencement de l'année (y compris les additions de boni, $423,190.30)	2,558	$5,256,605 27
Renouvelées pendant l'année et boni placés ($4,111.44)	8	14,939 76
Polices délivrées pendant l'année	309	697,600 00
Polices arrivées à fin comme ci-dessus	222	496,112 64
Polices réduites et réduction de boni (y compris les additions de boni, $1,676.18)		6,366 18
Polices en vigueur à la date de cet état	2,652	5,466,666 21

Nombre des vies assurées—non rapporté.

Signé et attesté sous serment, ce 1er avril 1880, par

W. M. RAMSAY.

(Reçu le 2 avril 1880.)

OPÉRATIONS GÉNÉRALES POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 15 NOVEMBRE 1879.

(*Extrait du rapport des directeurs, Edimbourg*, 20 *avril* 1880.)

Montant des assurances acceptées pendant l'année 1879 (1895 polices)	£1,134,444	18	2
Primes annuelles sur les nouvelles polices pendant l'année 1879...	40,984	11	7
Réclamations pour cause de mort pendant l'année 1879, à l'exclusion des additions de boni	421,992	8	5
Montant des assurances acceptées pendant les cinq dernières années.	6,266,013	10	9
Assurances en vigueur le 15 novembre 1879 (dont £1,345,476 17s. 9d. sont réassurés dans d'autres compagnie)	19,044,745	15	10

Revenu, au delà de trois quarts de million sterling par année. Fonds placés, au delà de cinq millions et demi sterling.

" En premier lieu, nous avons, je crois, le droit de nous féliciter, malgré la stagnation presque sans exemple qui a sévi, je puis le dire, pendant toute cette dernière année dans le commerce et les affaires en général, de ce que nos nouvelles opérations tant en Angleterre qu'à l'étranger se soient si bien maintenues, et de ce qu'elles excèdent de beaucoup le million que nous avons eu d'habitude, le plaisir de constater dans le rapport de chaque année depuis 1865. La diminution, causée par les décés, du nombre total de nos polices en vigueur, pendant cette année, la cinquante-quatrième de notre existance, est sans doute très-considérable; mais malgré les pertes occasionnées par ces décès et autres causes naturelles, le montant total de nos obligations continue toujours à augmenter, et dépasse la somme de £19,000,000 sterling de montants assurés, tandis que concurremment avec cette somme, les fonds placés ont aussi été augmentés d'environ £100,000, et se chiffrent maintenant par plus de cinq millioas et demi sterling.

Il est question dans le rapport d'une prochaine investigation et d'une division des profits à dater du 15 novembre prochain. Avant que les directeurs ne puissent en arriver à un résultat, il faudra soigneusement examiner les deux côtés du comptes—l'actif, c'est-à-dire les fonds placés d'un côté, et le passif, c'est-à-dire les assurances et

STANDARD, SUR LA VIE—*Fin.*

autres engagements de l'autre,—et, comme vous le savez, l'évaluation des actionnaires au sujet de ce dernier se fait actuellement. Je n'ai pas l'intention aujourd'hui, de dire d'avance quel sera le résultat final de cet examen, et de fait il n'est pas en mon pouvoir de le faire, si ce n'est en signalant le passé, et les sommes considérables distribuées en boni à chacun des neuf examens faits depuis 1835, et qui se sont élevés en tout à plus de trois millions sterling de boni ajoutés aux polices.

Compte du revenu de la Compagnie d'Assurances sur la vie "Standard," pour l'année qui s'est écoulée entre le 15 *novembre* 1878 *et le* 15 *novembre* 1879.

Montant des fonds au commencement de l'année, 16 nov. 1878...	£5,187,927	11	10	Réclamations en vertu de polices sur la vie, y compris additions de boni (déduction faite des sommes réassurées)	£507,052	1	9
Primes (déduction faite des primes de réassurances)	572,408	15	9	Rachat	37,300	14	4
Considérations pour rentes viagères	14,994	5	4	Rentes viagères	34,477	4	7
Intérêt et dividendes	224,051	1	1	Commission	24,870	5	8
				Frais d'administration	57,689	6	8
				Dividende et boni aux actionnaires	35,000	0	0
				Taxe sur le revenu	3,957	1	3
				Montant des fonds à la fin de l'année (d'après bilan)	5,299,034	19	9
	£5,999,381	14	0		£5,999,381	14	0

Bilan, 15 *novembre* 1879.

PASSIF.				ACTIF.					
Capital des actionnaires, versé	£120,000	0	0	Hypothèques sur biens-fonds dans le Royaume-Uni				£4,096,411	1 2
Fonds d'assurances et de rentes viagères	5,157,005	5	10	Hypothèques sur biens-fonds hors du Royaume-Uni				187,398	6 7
Soldes portées du dernier examen (1875)	22,029	13	11	Prêts sur polices de la Cie, (dans les limites de leur valeur de rachat				276,832	17 6
Total des fonds, d'après la première cédule	5,299,034	19	9	Placements :—					
Réclamations admises, mais dont le montant n'est pas encore dû.	204,850	0	5	Effet du gouvernement britannique				39,067	18 1
Dividendes impayés aux propriétaires.	10,847	11	0	Effets coloniaux et des Indes				217,093	13 8
				Effets du gouvernement des Etats-Unis				5,442	5 5
				Débentures de chemins de fer et autres débentures.				50,000	0 0
				Edifices—franc-aleu	£136,286	14	7		
				Edifices—à bail	29,972	16	10	166,259	11 5
				Parts de la Bank of Scotland, et de la Royal Bank of Scotland (La responsablilité de ces banques est limitée.)				38,215	14 8
				Rentes foncières				17,382	5 4
				Réversions				30,202	16 10
				Prêts sur biens-meubles avec garantie de polices d'assurances remboursables par versements				94,168	19 8
				Soldes des agents en voie de perception				178,063	6 10
				Primes et fractions de primes dues				65,645	13 9
				Intérêt en cours, non échu				33,344	12 6
				Intérêt échu mais impayé				1,718	1 3
				Argent en banque, en dépôts	£15,178	4	4		
				Argent en banque, en comptes courants	2,101	15	10	17,280	0 2
				Timbres en portefeuille				205	6 4
	£5,514,732	11	2					£5,514,732	11 2

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES SUR LA VIE *STAR*.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—M.l'ECHEVIN McARTHUR, M.P. | *Secrétaire*—WM. WILBERFORCE BAYNES.

Siége social—32, Moorgate Street, Londres, Angleterre.

Agent au Canada—ABRAM WM. LAUDER | *Bureau principal au Canada*—Toronto.

(Organisée ou constituée en corporation en 1843. Opérations commencées au Canada le 6 novembre 1868.)

CAPITAL.

Montant du capital autorisé ou souscrit, £100,000 stg	$486,666 67
Montant versé en argent, £5,000 stg	24,333 33

Montant des primes reçues en argent pendant l'année sur polices d'assurances sur la vie au Canada	17,545 55

Montant payé pendant l'année en indemnités pour cause de mort au Canada	$5,923 47
(Sur cette somme, $5,193.47 datent des années précédentes.)	
Montant payé en rachat de polices	840 76
Montant total net payé aux porteurs de polices au Canada	$6,764 23

ACTIF AU CANADA.

Effets fédéraux du Canada déposés entre les mains du receveur général.	$100,343 68
Hypothèques sur biens-fonds au Canada	593,490 00
Total de l'actif au Canada	$693,833 68

PASSIF AU CANADA.

Montant des réclamations sur polices au Canada, non réglées mais non contestées	$21,251 57
*Réserve nette pour tous les risques en cours au Canada	95,158 50
Total du passif au Canada	$116,410 07

DIVERS.

Nombre de nouvelles polices rapportées comme délivrées pendant l'année au Canada	38	
Montant de ces polices		$107,066 67
Nombre des polices échues pendant l'année au Canada	7	
Montant des réclamations en vertu de ces polices		21,981 59
Nombre de polices en vigueur à cette date au Canada	277	
Montant de ces polices (à l'exclusion des additions de boni)		681,429 21

* Table H.M. de l'Institut des *Actuaries*, 4½ p.c. Calculée par le ministère.

STAR—Suite.

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada :—

(1) Par le décès de l'assuré	7	$21,981 59
(2) Par rachat	5	5,596 67
(Pour lesquelles $840.76 ont été payées en argent.)		
(3) Par déchéance	27	35,526 66
Total	39	$63,104 92

Polices en vigueur au commencement de l'année au Canada	278	$607,310 72
Polices délivrées pendant l'année	38	107,066 74
Polices arrivées à fin	39	63,104 92
Polices en vigueur à la date de cet état (y compris les additions de boni)	277	681,429 21

Nombre de vies assurées au commencement de l'année au Canada	278
Nombre de nouveaux assurés pendant l'année	38
Nombre de décès survenus pendant l'année parmi les assurés	7
Nombre d'assurés dont les polices ont pris fin durant l'année autrement que pour cause de mort	32
Nombre de vies assurées à la date de cet état	277

Signé et attesté sous serment, ce 24 mars 1880, par

A. W. LAUDER.

(Reçu le 2 avril 1880.)

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

(*Extrait du rapport des directeurs, Londres, Angleterre*, 3 *mars* 1880.)

NOUVELLES OPÉRATIONS EN 1879.

2,004 polices ont été délivrées pour une somme totale de £676,025, les primes annuelles sur ces polices s'élevant à £20,334 6s. 6d. Ce montant indique une augmentation de £53,015 sur les opérations de l'année dernière, et de £1,576 4s. 1d. en nouvelles primes.

La somme de £3,245 4s. 2d. a été reçue pour l'achat de 15 rentes viagères immédiates, s'élevant à £390 14s. 9d.

MORTALITÉ.

Les réclamations présentées pendant l'année en vertu de 340 polices se sont élevées à £154,711 1s. 3d., y compris des additions de boni de £17,873 6s. 5d. Le nombre des porteurs de polices décédés n'atteint certainement pas la moyenne prévue par les calculs de la compagnie, mais le montant des polices échues excède la moyenne des polices de la société.

La somme totale payée en indemnités depuis l'établissement de la société s'élève maintenant à £1,750,012 10s. 3d.

REVENU ANNUEL ET PLACEMENTS.

Le revenu de la société durant l'année qui vient de s'écouler a été de £283,738 15s. 5d., provenant des sources suivantes :—Primes sur polices, £207,631 12s. 4d.; contrats de rentes viagères, £3,245 4s. 2d.; intérêts sur placements, £72,861 18s. 11d.

STAP—Fin.

Après le paiement des boni aux actionnaires et aux porteurs de polices, qui les ont acceptés en argent (s'élevant à la somme de £39,985 8s. 2d.), et le montant dû pour indemnités cette année, les directeurs ont été en mesure d'ajouter la somme de £27,929 3s. au fonds des assurances, qui s'élève maintenant à £1,627,141 17s. 2d.

Le taux moyen d'intérêt réalisé sur les placements de la compagnie dans le cours de la dernière année, a été de £4 15s. 7d. pour cent.

Compte du revenu, pour l'année expirée le 31 *décembre* 1879.

		£	s.	d.			£	s.	d.
Montant des fonds au commencement de l'année		1,604,212	14	2	Indemnités en vertu de polices	£165,547 1 4			
Primes	£213,981 16 11				Moins, les réassurances	10,836 0 1			
Moins les primes de réassurances	6,350 4 7						154,711	1	3
		207,631	12	4	Rachats de polices		14,103	7	2
Considérations pour rentes viagères		3,245	4	2	Rachat de boni		17,985	8	2
Intérêt et dividendes		72,861	18	11	Rentes viagères		4,118	7	2
					Commissions		15,638	4	9
					Frais d'administration	£17,635 16 11			
					Honoraires des médecins	1,834 18 8			
							19,470	15	7
					Dividendes aux actionnaires		250	0	0
					Boni aux porteurs de polices		22,000	0	0
					Boni en diminution de primes		7,532	8	4
					Montant des fonds à la fin de l'année, d'après la seconde cédule		1,632,141	17	2
		£1,887,951	9	7			£1,887,951	9	7

Bilan de l'année expirée le 31 *décembre* 1879.

PASSIF.	£	s.	d.	ACTIF.	£	s.	d.
Capital versé des actionnaires	5,000	0	0	Hypothèques sur biens-fonds dans le Royaume-Uni	275,617	3	0
Fonds d'assurances et des rentes viagères	1,627,141	17	2	Hypothèques sur biens-fonds hors du Royaume-Uni	128,900	0	0
Total des fonds d'après la première cédule	1,632,141	17	2	Prêts sur polices de la compagnie, dans les limites de leur valeur	95,481	16	3
Réclamations admises ou annoncées mais impayées	30,756	4	0	Placements :—			
				Effets du gouvernement britannique	27,225	10	6
				Effets coloniaux et des Indes	134,487	12	2
				Effets de chemins de fer garantis	24,940	0	0
				Débentures de chemins de fer non rachetables	7,840	0	0
				Effets de chemins de fer privilégiés	377,219	2	9
				Edifices (bureaux, 32, Moorgate Street)	3,483	1	3
				Congrégations méthodistes wesleyéennes (fidéicommis)	173,515	0	0
				Autres congrégations méthodistes (fidéicommis)	10,690	0	0
				Congrégations des congrégationistes (fidéicommis)	33,850	0	0
				Congrégation des baptistes (fidéicommis)	37,205	0	0
				Corporations locales, prêts sur effets publics légaux	230,485	19	1
				Solde des agents, (primes en voie de perception)	41,394	9	7
				Primes impayées (au siége social)	5,610	3	8
				Primes de demi-crédit	25,259	9	6
				Intérêt en cours	1,451	17	1
				Intérêt impayé	27,050	7	9
				Argent en caisse et en comptes courants	1,191	8	7
	£1,662,898	1	2		£1,662,898	1	2

COMPAGNIE D'ASSURANCES MUTUELLE SUR LA VIE DITE DU SOLEIL.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—THOMAS WORKMAN. | *Bureau principal*—Montréal.

Gérant et secrétaire—R. MACAULAY.

Organisée ou constituée en corporation en 1865. Charte amendée en 1870 et 1871.

(Opérations commencées au Canada en mai 1871.)

CAPITAL.

Montant du capital social autorisé	$1,000,000 00
Montant souscrit	500,000 00
Montant versé en argent	62,500 00

(*Pour la liste des actionnaires, voir l'annexe.*)

ACTIF D'APRÈS LE GRAND-LIVRE.

Valeur des biens-fonds (moins les charges) possédés par la compagnie (valeur vénale, $77,400)	$38,703 97
Prêts sur biens-fonds, premières hypothèques	106,528 07

Effets possédés par la compagnie, savoir :

	Valeur au pair.	Valeur vénale.
Compagnie de Prêt et d'hypothèque de Montréal	$37,500 00	$36,562 50
Banque de Montréal	29,000 00	39,947 50
Banque d'Echange	10,000 00	3,950 00
Banque Molson	2,000 00	1,540 00
Débentures de Stratford	30,000 00	30,000 00
do Belleville	6,000 00	6,000 00
do du Côteau Saint-Louis	20,000 00	21,223 00
Total, valeur au pair et valeur vénale	$134,500 00	$139,223 00

Reporté à sa valeur vénale	$139,223 00
Montant des prêts faits en argent aux porteurs de polices sur polices de la compagnie données comme garantie collatérale	7,095 48
Argent en caisse et en banques	46,949 79
Effets à recevoir	6,642 04
Total	$345,142 35

AUTRE ACTIF.

Intérêt échu	$1,063 48	
do	1,790 80	
Total		2,854 28
Loyers échus en cours		208 78
Montant brut des primes échues et non payées sur polices en vigueur	$27,856 72	
Montant brut des primes sous délai	16,889 82	
Montant brut des primes en cours et sous délai	$44,746 54	
A déduire, les frais de perception à 10 pour cent	4,474 65	
Montant net des primes en cours et sous délai		$40,271 89
Ameublement de bureau		723 07
Divers comptes dus à la compagnie		1,729 06
Compte des timbres du gouvernement de Québec		655 43
Dû pour réassurances		6,192 46
Total de l'actif		$397,777 32

SOLEIL—*Suite.*

PASSIF.

* Montant calculé comme suffisant pour garantir toutes les polices en cours au Canada	$292,416 28	
A déduire la valeur nette des polices réassurées dans d'autres compagnies.	366 27	
Réserve nette des réassurances		$292,050 01
Réclamations d'indemnités pour cause de mort, établies mais non échues (payées depuis)		4,000 00
Dividende semestriel aux actionnaires, dû le 1er janvier 1880		2,500 00
Débentures—Fonds d'amortissement		1,549 70
Divers montants pour faire face aux dépenses contingentes		1,000 00
Total du passif—Département de la vie		$301,099 71
Passif—Département des accidents		6,944 00
Total du passif (à l'exclusion du capital)		$308,043 71
Excédant net disponible quant aux porteurs de polices		$89,733 61
Capital versé		62,500 00
Excédant net en sus du passif et du capital		$27,233 61

REVENU PENDANT L'ANNÉE.

(Département de la vie.)

Total brut reçu en argent pour primes	$102,031 37	
A déduire les primes payées à d'autres compagnies pour réassurances	187 70	
Total du revenu des primes		$101,843 67
Montant reçu en intérêt		21,773 97
do loyers		355 81
Total du revenu		$123,973 45

EMPLOIS D'ARGENT PENDANT L'ANNÉE.

(Département de la vie.)

Argent payé en indemnités pour cause de mort (dont $5,500 ont été perçues les années antérieures à 1879)	$17,415 00
Argent payé en rachat de polices	5,519 47
Argent payé en intérêt ou dividendes aux actionnaires	5,000 00
Argent payé en dividendes aux porteurs de polices (y compris $159.90 en additions de boni sur indemnités pour cause de mort)	1,458 39
Commissions, appointements et autres frais du personnel	30,878 30
Taxes, permis, honoraires ou amendes	744 80
Toutes autres dépenses, savoir :—	
Agences ouvertes et établies, $2,089.75 ; loyers, combustible, gaz, etc., etc., $1,915.16 ; frais judiciaires, $527.43 ; publicité, impressions, etc., $1,461.10 ; honoraires de médecins, $3,385.32	9,378 76
Total des emplois d'argent	$70,394 72

* Basée sur la table H.M. de l'Institut des *Actuaries*, à 4½ pour cent, calculé par le ministère.

SOLEIL—*Fin.*

DIVERS.

Nombre de nouvelles polices rapportées comme délivrées pendant l'année au Canada	524*		
Montant de ces polices			$818,600 00*
Nombre de polices échues au Canada pendant l'année	11		
Montant des réclamations en vertu de ces polices			18,000 00
Nombre de polices en vigueur à cette date au Canada	2,262		
Montant de ces polices		$3,615,124 95	
Additions de boni		17,657 85	
Total		$3,632,782 80	
Montant de ces polices réassurées dans d'autres compagnies autorisées au Canada		10,000 00	
Montant net des polices en vigueur le 31 décembre 1879			3,622,782 80

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada :

(1) Par le décès de l'assuré	11	$18,000 00
(2) Par expiration	1	2,000 00
(3) Par rachat	23	63,353 00
(Pour lesquelles $5,519.47 ont été payés en argent.)		
(4) Par rachat, $135,000.00.		
(Pour lesquelles des polices acquittées ont été données au montant de $40,437.85.)		
Différence des montants		94,562 15
(5) Par déchéance	517	807,900 00
Total	552	$985,815 15

Polices en vigueur au commencement de l'année	2,056	$3,374,683 43
Polices délivrées pendant l'année, y compris les polices renouvelées, 6 assurant $9,000	812	1,285,627 85
Polices ayant pris fin comme ci-dessus ou échangées pour des polices acquittées	606	1,026,253 00
Polices arrivées à fin par réduction		18,933 33
Total des polices en vigueur à la date de cet état	2,262	3,615,124 95

Additions de boni—$17,657.85.

Nombre de vies assurées au commencement de l'année	1,969
Nombre de nouveaux assurés pendant l'année	681
Nombre de décès survenus pendant l'année parmi les assurés	11
Nombre des assurés dont les polices ont pris fin pendant l'année autrement que pour cause de mort	500
Nombre des vies assurées à la date de cet état	2,142

Signé et attesté sous serment, le 27 avril 1880, par

THOMAS WORKMAN,
Président.

R. MACAULAY,
Gérant et secrétaire.

(Reçu, le 28 avril 1880.)

* Ces chiffres sont audessous de la vente. Une épreuve beaucoup plus sévère que celle des années antérieures a été appliquée en ce qui regarde les polices acceptées, ce qui a réduit considérablement les sommes classées sous ce titre pendant la première année après son adoptation.

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE ET TONTINE DE TORONTO.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—WILLIAM J. MACDONELL. | *Secrétaire*—ARTHUR HARVEY.

Bureau principal—Toronto.

(Organisée ou constituée en corporation le 2 mars 1872 ; opérations commencées au Canada le 1er septembre 1872.)

CAPITAL.

Montant du capital social autorisé	$500,000 00
Montant du capital social souscrit	104,200 00
Montant du capital social payé en argent	28,760 61

(*Pour la liste des actionnaires, voir l'annexe,*)

ACTIF D'APRÈS LE GRAND-LIVRE.

Biens-fonds (moins les charges) possédés par la compagnie	$2,933 19
Prêts sur biens-fonds, première hypothèque	17,961 31
Prêts sur biens-fonds, seconde hypothèque	2,761 92
Prêts en argent à des porteurs de polices sur polices de la compagnie données comme garantie collatérale	463 86

Effets possédés par la compagnie :—

	Valeur au pair.	Valeur vénale.
Débentures de la ville de Belleville	$17,000 00	$16,830 00
do de la ville de Stratford	5,050 00	5,302 50
do de la cité de Toronto	2,400 00	2,496 00
do du village de Bracebridge	600 00	570 00
do de la ville de Brampton	2,500 00	2,400 00
do du township de Macaulay	500 00	475 00
do du village de Parkdale	2,000 00	1,900 00
Total, valeur au pair et valeur vénale.	$30,050 00	$29,973 50

Reporté à la valeur vénale	29,973 50
Argent à la banque des Marchands	759 95
Effets à recevoir	119 77
Soldes des agents d'après le grand-livre	818 70
Total	$55,792 20

ACTIF SUPPLÉMENTAIRE.

Intérêt dû	$154 12	
Intérêt en cours	934 75	
Total		1,088 87
Total brut des primes non perçues sur polices en vigueur	$1,321 66	
Total des primes impayées et sous délai	682 94	
Total brut des primes sous délai sur polices en vigueur	$2,004 60	
A déduire les frais de perception à 10 pour cent	68 29	
Montant net des primes dues ou sous délai		1,936 31
Versements de capital à percevoir		543 74
Diverses dettes		35 77
Total de l'actif		$59,396 89

D'ASSURANCES SUR LA VIE ET TONTINE DE TORONTO—*Suite.*

PASSIF.

*Montant net de la réserve de réassurances	$22,672 22
Réclamations d'indemnités établies mais non-échues	930 00
Total du passif	$23,602 22
Excédant d'après le compte des porteurs de polices	$35,794 67
Capital versé en argent et versements à percevoir	29,304 35
Excédant net disponible en sus du passif, et du capital versé	$6,490 32

REVENU.

Argent reçu en primes	$4,371 55
Billets de primes, prêts et gages acceptés en paiement partiel de primes.	302 55
Total du revenu des primes	$4,674 10
Montant reçu en intérêts et dividendes	3,814 73
Montant reçu pour loyer	190 30
Total du revenu	$8,679 13

EMPLOIS.

Argent payé en rachat de polices	$510 99
Argent payé aux porteurs d'effets pour intérêt ou dividendes	2,271 42
Commissions, appointements et autres frais du personnel	1,246 64
Taxes, permis, honoraires ou amendes, et frais judiciaires	35 25
Divers paiements, savoir :—	
Frais de poste, de télégraphie et de messageries, $64.97; impression et papeterie, $92.72; publicité, $4.25; divers, $27.35.	189 29
Total des emplois d'argent	$4,253 59

DIVERS.

Nombre de nouvelles polices rapportées comme délivrées pendant l'année au Canada	19	
Montant de ces polices		$17,606 00
Nombre des polices échues pendant l'année au Canada	1	
Montant de ces polices		1,000 00
Nombre des polices en vigueur à la date de cet état au Canada	170	
Montant de ces polices		163,609 14

* Calculé à 4½ pour cent, d'après la table H.M. des *Actuaries.*

TORONTO—*Fin.*

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada :

	Nombre.	Montant.
(1.) Par le décès de l'assuré	1	$1,000 00
(2.) Par rachat	7	7,150 00
(Pour lesquelles $510.99 ont été payés en argent.)		
(3.) Par rachat, $10,000.		
(Pour lesquelles des polices acquittées ont été données au montant de $2,601.)		
Différence des montants		7,399 00
(4.) Par déchéance	43	47,938 00
Total	51	$63,487 00

Polices en vigueur au commencement de l'année	202	$209,490 14
Polices délivrées durant l'année	19	17,606 00
Polices arrivées à fin	51	63,487 00
Polices en vigueur à la date de cet état	170	163,609 14

Nombre de vies assurées au commencement de l'année	197
Nombre de nouveaux assurées pendant l'année	18
Nombre de décès survenus pendant l'année parmi les assurés	1
Nombre des assurés dont les polices ont pris fin pendant l'année autrement que pour cause de mort	48
Nombre de vies assurées à la date de cet état	166

Signé et attesté sous serment, ce 5 mars 1880, par

W. J. MacDONELL,
Président.

A. HARVEY,
Secrétaire.

(Reçu le 6 mars 1880.)

COMPAGNIE D'ASSURANCES *TRAVELERS'*.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—JAMES G. BATTERSON. | *Secrétaire*—RODNEY DENNIS.

Bureau principal—Hartford, Conn., E.-U.

Agent au Canada—THOMAS SIMPSON. | *Bureau principal au Canada*—114, rue St-François-Xavier, Montréal.

(Organisée ou constituée en corporation, le 17 juin 1863; opérations commencées au Canada le 1er juillet 1865.)

CAPITAL.

Capital autorisé	$1,000,000 00
Capital souscrit et versé en argent	600,000 00

Primes reçues en argent pendant l'année sur polices d'assurances sur la vie au Canada	$89,690 85

Montant payé durant l'année en indemnités au Canada, savoir :

En indemnités pour cause de mort	$10,085 00	
En dotations échues	1,000 00	
Montant net payé en indemnités		$11, 85 00
Montant payé en rachat de polices		7,353 62
Montant total net payé aux porteurs de polices au Canada		$18,43[illegible] 62

ACTIF AU CANADA.

Bons enregistrés des Etats-Unis, déposés entre les mains du receveur général	$100,000 00
Bons municipaux	29,000 00
Biens-fonds possédés au Canada	2,400 00
Argent en caisse et en banques au Canada	12,561 92
Total de l'actif au Canada	$143,961 92

PASSIF AU CANADA.

En vertu de polices délivrées avant le 31 *mars* 1878.

*Montant calculé comme suffisant pour garantir toutes les polices en cours au Canada	$390,543 90	
A déduire le montant des primes sous délai et impayées, moins les frais de perception à 10 pour cent	12,151 14	
Différence		$378,392 76
Total net des obligations envers les porteurs de ces polices au Canada.		$378,392 76

*Réserve à 4½ pour cent, table H.M. de l'Institut, calculé par le ministère.

TRAVELERS'—Suite.

PASSIF AU CANADA.

(*En vertu de polices délivrées après le* 31 *mars* 1878.)

* Montant calculé comme suffisant pour garantir toutes les polices en vigueur au Canada	$26,589 53	
A déduire les primes dues ou sous délai, moins les frais de perception à 10 pour cent	5,810 70	
Différence		$20,778 83
Total net des obligations envers les porteurs de ces polices au Canada		$20,778 83
" " à tous les porteurs de polices au Canada		$399,171 59

DIVERS.

Nombre de nouvelles polices rapportées comme délivrées durant l'année au Canada	215	
Montant de ces polices		$336,150 00
Nombre des polices échues pendant l'année au Canada	6	
Montant de ces réclamations		10,085 00
Nombre des polices en vigueur à cette date au Canada	2,203	
Montant de ces polices		3,072,782 00

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada:—

(1.) Par le décès de l'assuré	6	$9,930 00
(2.) " maturité	1	1,000 00
(3.) " rachat et échange, $181,115. (Pour lesquelles on a payé $7,353 en argent, et donné des polices acquittées au montant de $44,036.)		
Différence des montants		137,079 00
(4.) Par déchéance.	146	217,538 00
Total	153	$365,547 00

Polices en vigueur au commencement de l'année	2,141	$3,102,179 00
Policies délivrées pendant l'année	215	336,150 00
Polices réduites.	153	365,547 00
Polices en vigueur à la date de cet état	2,203	3,072,782 00

Nombre des vies assurées—non rapporté.

Signé et attesté sous serment le 10 avril 1880, par

THOMAS SIMPSON.

(Reçu le 12 avril 1880.)

* Réserve à 4½ pour cent, tables H.M. de l'Institut ; calculé par le département.

TRAVELERS'—Fin.

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DU DÉPARTEMENT DE LA VIE, PENDANT L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879. REVENU DURANT L'ANNÉE 1879.

Total du revenu des primes	$1,426,650 36
Argent reçu en intérêt et dividendes	254,224 99
do comme escompte sur indemnités payées d'avance	588 39
do pour loyers	9,038 60
Total du revenu	$1,690,502 34

EMPLOIS D'ARGENT PENDANT L'ANNÉE 1879.

Montant total payé en indemnités et en dotations échues	$534,425 02
Argent payé aux rentiers viagers	1,150 00
Argent payé en rachat de polices	35,594 98
Argent payé aux actionnaires en intérêt et dividendes	72,000 00
Dépenses générales	597,207 16
Total des emplois d'argent	$1,240,377 16

ACTIF.

Valeur originaire des immeubles (moins les charges)	$941,556 38
Prêts garantis par obligations et première hypothèque sur biens-fonds.	2,015,522 91
Prêts garantis par bons, actions, ou autres valeurs collatérales de commerce	1,500 00
Prêts faits en argent aux porteurs de polices sur polices de cette compagnie données comme garantie collatérale	1,700 00
Prix d'achat des effets possédés par la compagnie	1,724,379 64
Argent en caisse et en banque	353,855 01
Soldes des agents et effets à recevoir	27,443 30
	$5,065,957 24
A déduire pour la dépréciation des effets	216,981 65
Total net de l'actif d'après le grand-livre, moins la dépréciation	$4,848,975 59

ACTIF SUPPLÉMENTAIRE.

Intérêt dû	$51,015 37
Montant net des primes non perçues et sous délai	83,442 76
Total de l'actif	$4,983,433 72
Y compris les items non admis	27,443 30

PASSIF.

Réserve de ré assurance nette	$3,147,868 66
Total des réclamations non réglées	188,406 00
Montant dû pour appointements, loyers, etc	10,000 00
Passif sur le compte des porteurs de polices	$3,346,274 66
Excédant d'après le compte des porteurs de polices	$1,600,715 76

RISQUES ET PRIMES.—(ASSURANCES SUR LA VIE).

Nombre des polices délivrées pendant l'année	1,771	
Montant de ces polices		$2,812,459 00
Nombre des polices arrivées à fin pendant l'année	1,549	
Montant de ces polices		2,899,682 00
Nombre des polices en vigueur à cette date	11,352	
Montant net des polices en vigueur		18,182,132 00

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE. *UNION MUTUAL.*

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—JOHN E. DEWITT. | *Secrétaire*—JAMES P. CARPENTER.

Siége social—Augusta, Maine. | *Bureau de direction*—Boston, Mass.

Agent au Canada—WILLIAM MULOCK. | *Bureau principal au Canada*—Toronto.

(Organisée ou constituée en corporation le 17 juillet 1848.)

PAS DE CAPITAL.

Total brut des primes reçues en argent pendant l'année sur polices d'assurances sur la vie, au Canada	$85,621 71	
Total brut des billets, prêts ou gages, acceptés en paiement partiel de primes au Canada	6,069 00	
Total net du revenu des primes au Canada		$91,690 71
Montant payé en indemnités pendant l'année au Canada, savoir :		
En indemnités pour cause de mort	$35,325 00	
En dotations échues ou escomptées	13,308 00	
Montant net payé sur réclamations		$48,633 00
(Sur cette somme $16,650 sont pour 1878.)		
Montant net payé en rachat de polices		13,753 12
Montant payé en dividendes ou boni aux porteurs de polices, et en réduction de primes		3,497 34
Montant total net payé aux porteurs de polices au Canada		$65,883 46

ACTIF AU CANADA.

Bons des Etats Unis (4's. de 1907), déposés entre les mains du receveur général	$100,000 00
Bons du District de la Colombie déposés entre les mains du receveur général	10,000 00
Hypothèques sur biens-fonds au Canada	4,000 00
Intérêt en cours et échu	167 98
Total de l'actif au Canada	$114,167 98

PASSIF AU CANADA.

(*En vertu de polices délivrées avant le* 31 *mars* 1878.)

Réclamations non réglées mais non contestées au Canada			$11,270 80
Réclamations contestées au Canada (datant des années précédentes)			2,000 00
Dividendes impayés			370 50
Primes payées d'avance			1,122 91
* Montant calculé comme suffisant pour garantir tous les risques en cours au Canada		$478,503 00	
A déduire les primes dues ou sous délai, moins les frais de perception à 10 pour cent	$7,974 40		
A déduire les billets de primes	56,874 00		
Intérêt en cours et dû	1,885 47		
		66,733 87	
Différence			411,769 13
Total net des obligations envers les porteurs de polices au Canada			426,533 34

* Calculé d'après la table d'expérience américaine, à 4½ p.c. d'intérêt.

UNION MUTUAL—Suite.

PASSIF AU CANADA.

(*En vertu de polices délivrées après le* 31 *mars* 1878.)

* Montant calculé comme suffisant pour garantir tous les risques en cours au Canada	$11,042 00	
A déduire les primes dues ou sous délai, moins les frais de perception à 10 pour cent	2,749 50	
Différence		8,292 50
Primes payées d'avance		4,307 55
Total net des obligations envers les porteurs de ces polices au Canada		$12,600 05

DIVERS.

Nombre des nouvelles polices rapportées comme délivrées au Canada,	167	
Montant de ces polices		$277,850 00
Nombre des polices échues au Canada pendant l'année (à l'exception des dotations payées d'avance)	29	
Montant des réclamations en vertu de ces polices		43,703 80
Nombre des polices en vigueur au Canada à cette date	1,746	
Montant de ces polices		2,732,914 00

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada :

	Nombre.	Montant.
1. Par le décès de l'assuré	18	$30,965 00
2. Par maturité et escompte	12	13,308 00
3. Par expiration	3	6,000 00
4. Par rachat	61	35,551 00
(Pour lesquelles $13,753.12 ont été payés en argent.)		
5. Par rachat, $50,212.00.		
(Pour lesquelles des polices acquittées ont été données au montant de $15,550.00.)		
Différence des montants		34,662 00
6. Par déchéance	184	308,000 00
Total	278	$428,486 00

Polices en vigueur au commencement de l'année	1,844	$2,865,343 00
Polices délivrées pendant l'année, renouvelées et augmentées	301	452,445 00
Polices ayant pris fin comme ci-dessus ou changées pour des polices acquittées	323	444,036 00
Polices diminuées		32,938 00
Polices non acceptées	76	107,900 00
Polices en vigueur à la date de cet état	1,746	2,732,914 00

Nombre de vie assurées.—Non rapportée.

Signé et attesté sous serment, ce 1er mars 1880, par

DANIEL SHARP,
Vice-président.

J. P. CARPENTER,
Secrétaire.

(Reçu le 4 mars 1880.)

* Calculé d'après la table d'expérience américaine, à 4½ p.c. d'intérêt.

UNION MUTUAL—Fin.

Opérations générales de l'année expirée le 31 *décembre* 1879.

BILAN.

Dt.		Av.	
A fonds de réassurances, table américaine, 4½ pour cent	$5,967,535 00	Par argent en banques	$161,167 83
Réclamations en voie de règlement.	222,893 98	do caisse	810 50
Primes payées d'avance, net	70,843 92	do route (depuis reçu)	1,769 00
Dividendes non payés aux porteurs de polices	5,127 08	Bons des Etats-Unis	292,193 75
Dotations échues et impayées	8,050 00	Bons de la cité	330,073 86
Prix de rachat impayés	349 55	Biens-fonds	2,268,828 52
Réserve contingente pour effets impayés et tous autres items	8,796 00	Hypothèques	2,361,228 32
Excédant d'après le compte des porteurs de polices	601,202 73	Prêts sur polices	1,119 89
		Effets à recevoir	7,340 00
		Billets de primes	1,148,488 29
		Soldes dus par les agents, garantis	5,150 76
		Total net de l'actif le 31 décembre 1879	6,578,170 72
		A ajouter, autre actif :—	
		Par primes sous délai	74,196 10
		Primes en voie de perception	27,726 36
		Loyers échus	4,995 89
		Intérêt en cours	69,988 88
		Intérêt dû	129,720 31
	$6,884,798 26	Total brut de l'actif le 1er déc. '79	$6,884,798 26

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE *UNITED STATES.*

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—JAMES BUELL. | *Secrétaire*—C. P. FRALEIGH.

Siége social—Cité de New-York.

Agent au Canada— | *Bureau principal au Canada*—

(Organisée ou constituée en corporation en février 1850.)

CAPITAL.

Capital autorisé	$1,000,000 00
Capital souscrit et versé en argent	250,000 00
Bons de capital (*scrip*)	170,000 00

Montant des primes reçues en argent pendant l'année sur polices d'assurances sur la vie au Canada	$1,706 92

Montant payé en indemnités pendant l'année au Canada	Aucun.
" " rachat de polices	$339 52
" " dividendes ou boni aux porteurs de polices	47 90
Montant net payé aux porteurs de polices au Canada	$387 43

ACTIF AU CANADA.

Bons des Etats-Unis déposés entre les mains du receveur général	$70,000 00

PASSIF AU CANADA.

Montant calculé comme suffisant pour garantir la réserve nette de toutes les polices en vigueur au Canada	$10,247 00	
A déduire, montant des primes sous délai et en cours, moins les frais de perception à 10 pour cent	211 95	
Différence		$10,035 05
Total net des obligations envers les porteurs de polices au Canada		$10,035 05

DIVERS.

Nombre de polices échues pendant l'année au Canada	Aucune.	
Nombre des polices en vigueur au Canada à cette date	28	
Montant de ces polices		$49,665 00

UNITED STATES—Fin.

Nombre et montant des polices arrivés à fin pendant l'année au Canada:—

	Nombre.	Montant.
(1.) Par expiration	1	$4,000 00
(2.) Par rachat	1	2,500 00
(Pour lesquelles on a payé $339.52 en argent.)		
(3) Par rachat, 7 polices pour $40,000.		
(Pour lesquelles des polices acquittées ont été données au montant de $3,690—6 polices.)		
Différence de montants	1	$36,31 00
Total	3	$42,810 00

Polices en vigueur au commencement de l'année	31	$92,475 00
Polices arrivées à fin	3	42,810 00
Polices en vigueur à la date de cet état	28	49,665 00

Nombre des vies assurées.—Non rapporté.

Signé et attesté sous serment, ce 24 avril 1880, par

GEO. H. BURFORD.

(Reçu le 26 avril 1880.)

ÉTATS

FOURNIS PAR LES

COMPAGNIES D'ASSURANCES

CONTRE LES

ACCIDENTS, DE GARANTIE, SUR GLACES,

ET SUR

CHAUDIERES À VAPEUR

EN CONFORMITÉ DE L'ACTE D'ASSURANCES REFONDU DE 1877.

LISTE DES COMPAGNIES

AUTORISÉES A FAIRE DES OPÉRATIONS D'ASSURANCES, CONTRE LES **ACCIDENTS**, DE **GARANTIE**, ET SUR **CHAUDIERES A VAPEUR**, AU CANADA, PENDANT L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

ACCIDENTS.

Compagnie d'assurances du Canada contre les accidents.
Compagnie d'assurances des Citoyens, du Canada.
Compagnie d'assurances mutuelle sur la vie dite du Soleil, de Montreal.
Compagnie d'assurances sur la vie et Tontine de Toronto.
Compagnie d'assurances *Travelers'* de Hartford, Conn.

GARANTIE.

Compagnie de garantie du Canada (Montréal.)

GLACES.

Metropolitan Plate-Glass Insurance Company de New-York.—Bureau principal au Canada, à Montréal. (Pas de permis régulier, mais autorisée à opérer.)

CHAUDIÈRES À VAPEUR.

Association d'assurances canadienne des personnes qui font usage de la vapeur.
Compagnie d'assurances sur chaudières à vapeur dite *London Mutual.*

COMPAGNIE D'ASSURANCES DU CANADA CONTRE LES ACCIDENTS.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—SIR A. T. GALT, G.C.M.G. | *Gérant et secrétaire*—EDW. RAWLINGS.

Siége social—Montréal.

Organisée et opérations commencées au Canada, 1874.

CAPITAL.

Autorisé	$250,000 00
Souscrit	108,480 00
Payé en argent	27,120 00

(*Pour la liste des actionnaires, voir l'annexe.*)

ACTIF.

Effets possédés par la compagnie :—

	Valeur au pair.	Valeur vénale.
Bons du havre de Montréal	$18,000 00	$19,420 00
Bons de Montréal et de Champlain	4,866 67	4,769 34
Bons de la compagnie d'entrepôts de Montréal	9,733 33	9,733 33
Bons de la nouvelle compagnie de gaz de la cité	4,000 00	4,601 00
Effets fédéraux du Canada	549 67	556 54
	$37,149 67	$39,080 21

Reporté à la valeur vénale	$39,080 21
Argent en caisse et en banques	4,539 77
Soldes des agents	5,341 63
Effets à recevoir	154 00
Intérêt échu sur placements	685 92
Total de l'actif	$49,801 53

PASSIF.

Réserve des primes non acquises	$6,417 18
Montant des réclamations non réglées	2,111 42*
Honoraires des directeurs	1,000 00
Commission sur soldes des agents (rapportée)	1,068 32
Dividende au 31 décembre, payable le 6 janvier 1880	1,084 80
Total du passif	$11,681 72

Excédant aux porteurs de polices	$38,119 81
Payé sur capital dû aux actionnaires	27,120 00
Excédant en sus de tout passif, absolu et fortuit	$10,999 81

REVENU.

Argent reçu pour primes	$23,154 80†
Intérêt	1,954 71
Total du revenu	$25,109 51

* Réglées en entier, en janvier 1880.

† Ceci est à part du solde des agents rapporté, $5,341.63.

13—16

ACCIDENTS—*Suite.*

EMPLOIS.

Pertes	5,530 03
Bonus aux porteurs de polices	669 75
Dividende aux actionnaires à 8 pour cent	2,165 60
Commissions	5,024 81
Dépenses générales	$9,550 73
Total des emplois	$22,940 92

RISQUES ET PRIMES.

Nombre total de polices délivrées et renouvelées pendant l'année,	3,096
Montant total assuré en vertu de ces polices	$4,210,000 00
Total des primes	24,949 76

Nombre total des polices en vigueur à la date de cet état	2,164
Montant net des polices en vigueur	$3,189,000 00
Total des primes	19,258 25

Signé et attesté sous serment, le 13 août 1880, par

D. LORN MacDOUGALL,
Directeur.

EDWARD RAWLINGS,
Gérant.

(Reçu le 14 août 1880.)

LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DES CITOYENS, DU CANADA.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

DÉPARTEMENT DES ACCIDENTS.

	Nombre.	Montant.
Nombre et montant des polices rapportées comme délivrées durant l'année,—nouvelles, ou renouvelées	460	$893,000 00
Montant des primes sur ces polices		4,108 90
Nombre et montant des polices en vigueur le 31 décembre 1879	345	610,500 00
Montant des primes sur ces polices		3,390 25
Nombre et montant des réclamations durant l'année	25	517 80
Réclamations non-réglées (payées depuis)		60 00

REVENU.

Argent reçu en primes	$3,532 10
Argent reçu en loyers, etc	774 66
Total du revenu en agent	$4,306 76

EMPLOIS.

Boni aux porteurs de polices	$402 50
Argent payé en indemnités	457 80
Frais d'administration, y compris appointements, commissions, loyers, etc	1,970 26
Total des emplois d'argent	$2,830 56

(*Pour l'actif et le passif, voir l'état du département de l'incendie.*)

Signé et attesté sous serment, le 18 mars 1880, par

HUGH ALLAN,
Président.

GERALD E. HART,
Gérant.

(Reçu le 20 mars 1880.)

13—16½

LA COMPAGNIE D'ASSURANCES MUTUELLE DITE DU SOLEIL, DE MONTRÉAL.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

DÉPARTEMENT DES ACCIDENTS.

(*Pour l'actif voir l'état du département de la vie.*)

PASSIF.

Primes non acquises	$1,944 00
Réclamations contestées en 1876	5,000 00
Total	$6,944 00

REVENU.

Argent net reçu sur primes	$4,765 86
Primes entre les mains des agents	1,144 73
Total du revenu	$5,910 59

EMPLOIS.

Indemnités payées pendant l'année	$1,205 80

NOUVELLES OPÉRATIONS.

Montant des polices rapportées comme délivrées pendant l'année		$933,500 00
Primes sur ces polices		3,039 11
Nombre des polices délivrées pendant l'année, nouvelles et renouvelées	489	
Montant des polices en vigueur à la fin de l'année		918,500 00
Primes sur ces polices		5,032 73

Signé et attesté sous serment le 27 avril 1880, par

THOMAS WORKMAN,
Président.

R. MACAULAY,
Gérant et secrétaire.

(Reçu le 28 avril 1880.)

LA COMPAGNIE D'ASSURANCES *TRAVELERS* DE HARTFORD, CONN., E.-U.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

DÉPARTEMENT DES ACCIDENTS—OPÉRATIONS AU CANADA.

Total des primes reçues pendant l'année sur polices au Canada.....	$25,043 87

Montant payé en indemnités pendant l'année au Canada..	$12,822 87

PASSIF AU CANADA.

Montant des indemnités en vertu de polices d'assurances contre les accidents, non établies mais non contestées au Canada.....	$5,000 00

DIVERS.

Nombre des nouvelles polices rapportées comme délivrées pendant l'année au Canada	2,010	
Montant de ces polices.....		$3,783,000 00
Nombre de polices échues au Canada pendant l'année.....	2	
Montant des réclamations en vertu de ces polices.....		17,282 87

Signé et attesté sous serment, ce 9 avril 1880, par

THOMAS SIMPSON.

(Reçu le 12 avril 1880.)

LA COMPAGNIE DE GARANTIE DU CANADA.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—SIR A. T. GALT, G.C.M.G. | *Gérant et secrétaire*—EDWARD RAWLINGS.

Siége social—Montréal.

CAPITAL.

Montant du capital autorisé	$500,000 00
Montant souscrit	208,900 00
Responsabilité des actionnaires, double	417,800 00
Montant versé en argent	51,380 00

(*Pour la liste des actionnaires, voir l'annexe.*)

ACTIF.

Effets possédés par la compagnie, savoir :—

	Valeur au pair.	Valeur vénale.
*Bons de la Corporation de Montréal	$22,000 00	$23,010 00
*Bons du havre de Montréal	15,000 00	16,605 00
do do	12,000 00	13,055 00
Bons de la Corporation de Montréal	13,500 00	14,395 00
*Bons de la compagnie d'entrepôt de Montréal	9,733 33	9,733 33
Bons de Montréal et Champlain	3,893 33	3,815 46
*Bons de l'aqueduc de Victoria, C.B	10,000 00	11,000 00
*Effets fédéraux du Canada	399 67	406 66
Bons du comté de Comptou	2,433 33	2,384 66
Total, valeur au pair et valeur vénale	$88,959 66	$94,405 11

Reporté à la valeur vénale	94,405 11
Dépôt spécial à la Banque de Montréal	10,000 00
Argent en caisse et en banques	18,945 00
Soldes des agents, moins 15 p.c. de commission	2,536 38
Mobiliers de bureaux, coffres de sûreté, etc	1,734 63
Intérêt en cours sur placements	1,191 93
Effets à recevoir	696 75
Hypothèque sur une propriété à Windsor	1,135 00
Total de l'actif	$ 130,644 80

PASSIF.

Réserve des primes non acquises	$13,868 40
Réclamations non réglées	25,000 00
Traitements des directeurs	1,500 00
Loyer et taxes (2 mois)	177 77
Dividende jusqu'au 31 décembre, payable le 6 janvier 1880	2,049 20
Dividendes non réclamés	218 11
Total du passif	$42,813 48

*Deposés entre les mains du receveur général.

COMPAGNIE DE GARANTIE DU CANADA—*Suite.*

Excédant en faveur des porteurs de polices	$87,831 32
Capital versé du aux actionnaires	51,380 00
Excédant net en sus de tout passif, fortuit et absolu	$36,451 32

REVENU.

Argent reçu pour primes	$46,227 95
Intérêts	4,488 15
Indemnités recouvrées	1,364 80
Total du revenu	$52,080 90

EMPLOIS.

Frais d'administration, y compris publicité, loyer, frais de route, frais de poste, télégrammes, impressions, papeterie, dépenses de bureau, rapports spéciaux, dépenses des correspondents et des inspecteurs, traitements et frais judiciaires	$11,991 88
Commissions	3,450 02
Honoraires des directeurs et auditeurs	1,562 50
Dividendes aux actionnaires	3,567 05
Boni aux porteurs de polices et primes remises à ces porteurs de polices	3,786 70
Réassurances	50 00
Pertes payées	12,771 80
Perte sur vente de placements et sur soldes des agents	939 26
Total de l'argent déboursé	$38,119 21

OPÉRATIONS.

Nombre total des polices en vigueur	3,432	
Montant total assuré		$4,663,500 00
Total des primes annuelles sur ces polices		45,123 00

ACTIF BRUT ET RESSOURCES DE LA COMPAGNIE, 31 DÉCEMBRE 1879.

Fonds en caisse d'après l'état	$130,644 0
Solde du capital souscrit sujet à appel	157,520 0
Double responsabilité	208,900 0
Total	$497,064 80

INDEMNITÉS.

Nombre de réclamations d'indemnités présentées en 1879 20

Pertes payées en 18 9 :

Indemnités antérieures à 1879	6	$5,274 89	
do dans le cours de l'année 1879	14	7,496 91	
Total	20		$12,771 80

COMPAGNIE DE GARANTIE DU CANADA—*Fin.*

Indemnités produites et impayées attendant les preuves nécessaires de pertes, avant 1879, 1 ; durant 1879, 3 ; total			4	$14,998 13
($10,000 payées depuis en janvier 1880.)				
Portées devant les tribunaux, sur procès antérieurs à 1879.	2	$4,224 04		
do do dans le cours de 1879	3	12,300 00		
Total			5	16,524 04
Momtant brut impayé			9	$31,522 17
Evalué par les directeurs à				25,000 00

Signé et attesté sous serment, ce 30 mars 1880, par

JOHN RANKIN,
Vice-président.

EDWARD RAWLINGS,
Gérant.

(Reçu le 31 mars 1880.)

LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DES CITOYENS DU CANADA.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

DÉPARTEMENTS DE GARANTIES.

Nombre et montant des polices rapportées comme délivrées pendant l'année, nouvelles ou renouvelées	807	$1,700,250 00
Montant des primes sur ces polices		14,367 68
Nombre et montant des polices en vigueur le 31 décembre 1879	783	1,595,900 00
Montant des primes sur ces polices		13,591 84
Montant des réclamations de l'année		21,256 81

Réclamations non établies	$10,475 00	
Réclamations contestées, 1877	24,467 00	
Montant total des réclamations non réglées		$34,942 00

REVENU.

Argent reçu en primes	$13,638 50
Argent reçu en intérêt et loyers	2,107 54
Indemnités recouvrées des réclamants	1,572 21
Total du revenu en argent	$17,318 25

EMPLOIS.

Payé pour réclamations d'indemnités échues en 1877	$594 61	
do do 1879	10,781 81	
Total		$11,376 42
Frais généraux d'administratiou, y compris appointements, rétributions des directeurs, loyers, commission, frais judiciaires, etc		4,332 31
Total des emplois d'argent		$15,708 73

(Pour l'actif et le passif, voir l'état du département de l'incendie.)

Signé et attesté sous serment, ce 18 mars 1880, par

HUGH ALLAN,
Président.

GERALD E. HART,
Gérant.

(Reçu le 20 mars 1880.)

LA *METROPOLITAN PLATE-GLASS INSURANCE COMPANY* DE NEW-YORK.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Capital versé	$100,000 00

ACTIF.

Bons des E.-U. portant 4½ p. c.—valeur vénale	$122,047 50
Argent en caisse et en banque	8,961 33
Dettes pour primes	3,777 80
Dettes en voie de perception	2,200 37
Toutes autres garanties	4,607 77
Total de l'actif	$141,594 77

PASSIF.

Pertes non établies	$893 88
Réclamations contre la compagnie	1,276 17
Montant nécessaire pour réassurer les risques en cours	25,697 20
Total du passif	$27,867 25

Primes reçues au Canada	$1,988 29

us serment, par

HENRY HARTEAU,
Président.

THOS. S. THORP,
Secrétaire.

NEW-YORK, 9 mars 1880.

(Reçu le 11 mars 1880.)

ASSOCIATION D'ASSURANCES CANADIENNE DES PERSONNES QUI FONT USAGE DE LA VAPEUR.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1879.

Président—SIR ALEX. CAMPBELL. | *Mécanicien-chef*—GEORGE C. ROBB.
Vice-président—L'HON. J. MCMURRICH. | *Secrétaire-trésorier*—A. F. JONES.

Bureau principal—Victoria Chambers, 9 Victoria Street, Toronto.

CAPITAL.

Montant du capital autorisé	$500,000 00
" " souscrit	100,000 00
" " versé	20,020 00

(*Pour la liste des actionnaires, voir l'annexe.*)

REVENU.

Primes	$6,012 59	
Services spéciaux rendus	168 50	
Intérêts sur placements	1,320 50	
		$7,501 59

EMPLOIS.

Dépenses générales, y compris appointements, loyer, etc.	$4,732 22	
Frais de route	1,031 71	
Commission aux agents	310 67	
Publicité	147 25	
Indemnités payées—pertes survenues en 1878	4 64	
		$6,226 49

ACTIF.

Placements :—

	Coût.	Valeur vénale.	
$5,000 d'effets de la *Building and Loan Association*	$5,937 50	$4,550 00	
$3,900 " *Imperial Loan Company*	4,368 00	4,095 00	
$4,260 " Compagnie d'assurances de l'Ouest.	6,087 00	6,262 20	
			$14,907 20
Effets à recevoir, sur appels de fonds			582 60
" primes			50 00
Primes impayées y compris soldes des agents			769 84
Services spéciaux rendus mais encore impayés			32 50
Dividendes sur placements en cours, mais payables qu'après le 1er janvier 1880			650 50
Mobilier de bureaux, y compris le nécessaire des inspecteurs			365 59
Argent en caisse et en banques			561 64
Total de l'actif			$17,919 87

PASSIF.

Montant assuré en vertu de 211 polices d'assurances, $545,250.

Signé et attesté sous serment, ce 9 mars 1880, par

J. McMURRICH,
Vice-président.

A. F. JONES,
Secrétaire-trésorier.

(Reçu le 19 mars 1880.)

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LES CHAUDIÈRES A VAPEUR DITE *LONDON MUTUAL* (LIMITÉE).

Siége social—17 Queen Victoria St., Londres, G.-B.

ETAT des opérations de l'agences canadienne de la Compagnie d'Assurances sur les chaudières à vapeur dite *London Mutual*, (limitée), à Toronto, pour l'année expirée le 31 décembre 1879.

Nombre des polices en vigueur	84	
Montant des risques (explosion de chaudières) sur bâtiments industriels, chaudières, machines à vapeur, machines et marchandises, dans les provinces de l'Ontario et de Québec		$171,300 00
Montant des primes reçues		2,049 00
Nombre des chaudières inspectées et assurées par la compagnie	113	
Montant payé en appointements des inspecteurs, frais de route, et commissions		2,840 00
Montant payé sur pertes		4,030 00

Aucune perte non réglée.

W. ROWLAND,
Agent-général.

Toronto, 31 décembre 1879.

ACTES PASSÉS DURANT LA SESSION DE 1880, RELATIFS AUX ASSURANCES.

Acte concernant la Compagnie d'assurances de Montréal.

Acte à l'effet d'amender l'acte intitulé " Acte pour incorporer la Compagnie Anchor d'assurances maritime."

Acte pour autoriser " La Compagnie d'Assurances de Stadacona contre l'incendie et sur la vie," à renoncer à sa charte et établir un mode de liquider ses affaires.

Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte y mentionné, incorporant la Compagnie de Garantie du Canada.

ANNEXE.

LISTE DES ACTIONNAIRES.

COMPAGNIE D'ASSURANCES CONTRE LES ACCIDENTS DU CANADA.

LISTE DES ACTIONNAIRES.

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Alexander, William	Toronto	500	100
Anderson, Robert	Montréal	4 500	900
Brydges, C. J	do	1,000	200
Burns, Adam	Halifax, N.-E.	200	40
Blaikie, John L	Toronto	2,000	400
Campbell, Robert	Montréal	5,000	1,000
Craig, David J	do	1,000	200
Cramp, Thomas	do	1,700	340
Davidson, Thomas	do	2,500	500
Dunn, T. H	Québec	500	100
Domville, James	St-Jean, N.-B.	500	100
Evans, Edward	Montréal	1,000	200
Ferrier, l'hon. James	do	17,500	3,500
Foster, A. M	do	2,000	400
Galt, Sir A. T	do	14,500	2,900
Garneau, Pierre	Québec	500	100
Girdwood, G. P., M.D., en fidéicommis	Montréal	1,000	200
Hatton, J. C	do	1,000	200
Kenny, Thos. E	Halifax, N.-E.	200	40
Lewis, F. J	Peterborough	500	100
Mackay, Edward	Montréal	5,000	1,000
Macdougall, D. Lorn	do	5,000	1,000
Mackenzie, Thos	Sorel	1,000	200
McMurrich, l'hon. Jno	Toronto	2,000	400
McInnes, Donald	Hamilton	400	80
Moore, Samuel	Québec	1,000	200
Moore, William	do	1,000	200
Michie, James	Toronto	1,000	200
Morrow, J. B	Halifax, N.-E.	200	40
Morton, G. K	St-Thomas	1,000	200
Nicholson, J. W	St-Jean, N.-B.	500	100
Nicholson, Robert	Montréal	3,300	660
Rankin, John	do	5,000	1,000
Rawlings, Edward	do	5,500	1,100
Rose, James	do	5,000	1,000
Reekie, R. James	do	9,000	1,800
Ross, Jas. G	Québec	5,000	1,000
Robertson, Andrew	Montréal	5,000	1,000
Richardson, Dr. Jas. H	Toronto	1,000	200
Ramsay, A. G	Hamilton	400	80
Robertson, James	Montréal	1,000	200
Rendell, G. M	do	2,000	400
Riddell, Alex. F	do	500	100
Simpson, Wm	do	1,000	200
Simpson, Dr. Thomas	do	1,000	200
Stuart, Ernest	do	1,000	200
Scott, Henry	Québec	500	100
Sandford, W. E	Hamilton	100	20
Smith, l'hon. D. A	Montréal	1,000	200
Stairs, l'hon. W. J	Halifax, N.-E.	200	40
Tiffin, Thomas	Montréal	5,000	1,000
Thomson, D. C	Québec	500	100
Torrance, Geo. W	Toronto	1,000	100
Turner, James	Hamilton	400	80
Withall, Wm	Québec	1,000	200
Walker, Alexander	Montréal	5,000	1,000
	Total	136,100	27,120

COMPAGNIE D'ASSURANCES *ANCHOR MARINE.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Austin, James	Toronto	8,400	840
Allen, J. K	Newcastle	1,700	170
Bethune, R. H	Toronto	2,600	260
Breen, Jas., jr	Montréal	8,400	840
Briggs, Thomas	Kingston	8,400	840
Britton, B. M	do	8,400	840
Bunton, W	Burlington	8,400	840
Barrett, R. G	Toronto	5,000	500
Burns, John		7,500	750
Cartwright, Jas. S.	Napanee	4,200	420
Cartwright, John R	Cobourg	4,200	420
Cluxton, W	Peterboro'	3,400	340
Coffee, L., et Cie	Toronto	8,400	840
Copp, Clark et Cie	do	4,200	420
Cramp, Thomas	Montréal	5,000	500
Davidson, D	Toronto	5,000	500
Downey, John	do	8,400	840
DeWolf, Thos. L.	Halifax	5,000	500
DeVeber, J. S. B.	St-Jean, N.-B.	3,000	300
Downey, R., et frères	Napanee	1,200	120
Dundas, J. R	Lindsay	4.200	420
Elliot, Wm	Toronto	16,800	1,680
English, C. E	do	28,600	2,860
Fisher, D	do	3,400	340
Fulton, A. T	do	7,500	750
Fraser, George	Halifax	5,000	500
Gzowski, C. S.	Toronto	16,800	1,680
Gillespie, John	do	8,400	840
Godson, A. W	do	4,200	420
Gould, C. H.	Montréal	1,700	170
Girdlestone, G. W	Windsor	900	90
Howland, Sir W. P	Toronto	16,800	1,680
Hay, Robert	do	8,400	840
Hargraft, Wm., M.P.P.	Cobourg	5,900	590
Howland, W. H	Toronto	16,500	1,650
Hughes, J. W.	Schomberg	3,600	360
Hargraft, George R	Cobourg	2,500	500
Jarvis, C. E L	St-Jean, N.-B.	3,000	300
Jarvis, W. M	do	3,000	300
Kirkpatrick, Geo. A	Kingston	8,400	840
Kirkpatrick, J. C	Goderich	1 000	100
Laidlaw, D	Toronto	5,000	500
Laidlaw, J. D.	do	3,400	340
Low, Philip	Picton	1,700	170
MacPherson, l'hon. D. L	Toronto	8,400	840
Maclennan, Jas	do	8,400	840
Mathews, W. D	do	5,000	500
Meyers, A H	do	2,600	260
Magor, John	Montréal	4,200	420
McCabe, Wm	Toronto	25,200	2,520
McCabe, John		8,400	840
McDonald, D. Mitchell		16,800	1,680
Price, Cornelius V	Kingston	4,200	420
Pellatt et Osler	Toronto	2,500	250
Paint, Peter, jr	Port Hawkesbury	5,000	500
Roaf, W. et J. R	Toronto	8,400	840
Robson, John J	Newcastle	1,000	100
Ross, A. M	Goderich	900	90
Raphael, T. W	Montréal	1,700	170

ANCHOR MARINE—Fin.

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Fin.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Ruby, W. H.	Port-Elgin	3,400	340
Smith, G. F	St-Jean, N.-B.	3,000	300
Smith, Thompson	Toronto	5,000	500
Smith, E. A	do	5,000	500
Smith, Larratt W., D.C.L.	do	7 500	750
Stuart, John	Hamilton	8,400	840
Sloane, Samuel	Goderich	900	90
Simpson, l'hon. John	Bowmanville	1,000	...
Scott et Walmsley	Toronto	5,000	500
Scott, Jas	do	6,800	680
Troop, H. D	St-Jean, N.-B.	3,000	300
Turner, James	Hamilton	8,400	840
Trew, T. E. P	Kincardine	200	20
Vindin, E. S	Port-Hope	8,400	840
Waldie, John	Wellington-Square	8,400	840
Whitehead, C. J	Toronto	1,700	170
Yates, Horatio	Kingston	8,400	840
Younie, Abraham	Darlington	3,400	340
Ajoutez les dividendes appropriés au paiement des effets			1,095
Total		$478,100	$49,055

13—17½

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE.

LISTE DES ACTIONNAIRES.

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Anderson, R. G.. succession	Toronto	1,250	1,250
Atkinson, Mme Mary	Markham	3,800	3,800
Armstrong, John	Irlande	1,900	1,900
Allan, l'hon. G. W.	Toronto	3,150	3,150
Austin et Bethune, en fidéicommis	do	3,250	3,250
Ambridge, Mme C. A.	St-Thomas	7,400	7,400
Birchall, T. W., succession	Ste-Catherine	100	100
Bell, Thomas, succession	Toronto	300	300
Bull, l'hon. H. B	Hamilton	600	600
Bethune, Mme Unagh	Ecosse	3,000	3,000
Bernard, Hewitt	Ottawa	1,400	1,400
Boulton, D. E	Cobourg	50	50
Buntin, Alexander	Montréal	14,250	14,250
Boyd, G. J	Toronto	2,500	2,500
Baker, Stephen	Inconnue	150	150
Brodie, J. L., en fidéi-commis	Toronto	13,050	13,050
Boswell, Mme C	Ottawa	1,350	1,350
Baines, E. R.	Hamilton	2,750	2,750
Boyd, Mme M. S.	Yorkville	5,250	5,250
Boyd, George	Toronto	4,250	4,250
Bescoby, Edward	York Township	900	900
Berwick, John	Toronto	400	400
Ball, R. L	France	200	200
Bassett, Thomas	Bowmanville	400	400
Bernie, Mme G. J	Montréal	500	500
Boomer, James	Toronto	200	200
Barker, Mme Elizabeth	Markham	500	500
Carey, J. P.	Inconnue	50	50
Cathcart, R.	do	50	50
Cartwright, John S., succession	Kingston	600	600
Cayley, l'hon. William	Toronto	3,250	3,250
Campbell, D	Simcoe	1,250	1,250
Cayley, Rév. J. D.	Toronto	4,250	4,250
Cayley, Frank.	do	250	250
Cumberland et Edgar	do	600	600
Cayley, B	do	50	50
Cartwright, James S	do	3,600	3,600
Cartwright, John R.	do	4,000	4,000
Croft, Henry	do	400	400
Cawthra, Joseph	Newmarket	1,750	1,750
Cawthra, John, succession	Toronto	1,750	1,750
Cayley, Hugh	do	200	200
Cayley, John	do	250	250
Cartwright, John R., en fidéicommis	do	1,250	1,250
Cross, Mme Mary	Ste-Catherine	3,200	3,200
Cox, Mme A. S	Paris	400	400
Campbell, Mme Isabella	Montréal	2,500	2,500
Crowther, James	Toronto	2,500	2,500
Duckett, Charles	do	2,500	2,500
Diocèse d'Ontario	Kingston	200	200
Douse, Rév. John	Barrie	3,600	3,600
Dunbar, Mme S. A.	Yorkville	5,000	5,000
Dit Biniere E. L.	Toronto	500	500
Driscoll, Mlle Priscella	York Township	5,000	5,000
Dixon, B. Homer	Toronto	5,000	5,000
Dunlop, H. C.	Goderich	2,100	2,100
Elliott, C	Inconnue	800	800
Eccles, Mme Sarah	Toronto	2,000	2,000
Falls, Judith, succession	Buffalo	350	350

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Fulljames, Henry	Yorkville	550	550
Flood, Mme F. M.	London	450	450
Fyfe, Mme R. S.	Woodstock	1,800	1,800
Furniss, E. L.	France	1,500	1,500
Fennell, J. N.	Newcastle	900	900
Forbes, H. R.	Toronto	2,500	2,500
Gardiner, Samuel	Inconnue	50	50
Gault, M. H	Montréal	10,000	10,000
Grasett, Rév. H. J.	Toronto	5,000	5,000
Gowan, J. R	Barrie	1,800	1,800
Glascott, Mme. Mary	Toronto	3,450	3,450
Greene, Dr. Anson, succession	do	1,250	1,250
Gordon, John	do	2,500	2,500
Gunn, G. M	London	1,250	1,250
Gray, Rév. James	Port Dover	1,000	1,000
Gordon, Wm	Toronto	1,150	1,150
Gamble, R. D., en fidéicommis	Brampton	8,000	8,000
Gibbs, Mme E. M.	Toronto	1,500	1,500
Gzowski, Col	do	400	400
Heyden, L	do	50	50
Hawk, Mme C. A., en fidèicommis	do	3,750	3,750
Howland, P	do	3,100	3,100
Hurrell, Swan	Angleterre	3,000	3,000
Huddleston, T. J	do	6,650	6,650
Home Savings and Loan Co'y., en fidéic...	Toronto	83,050	83,050
Howland, Sir W. P., en fidéicommis	do	14,500	14,500
Harris, A. B	Crédit	400	400
Junkin, S. S	Ste-Catherine	1,250	1,250
Kirkpatrick, Thos., succession	Kingston	650	650
Kent Testimonial Fund	Toronto	150	150
Kinghorn, G. M	Montréal	5,300	5,300
Kirkpatrick, Geo. A	Kingston	500	500
Lesslie, Wm	Inconnue	100	100
Leslie, James	Toronto	1,250	1,250
Lewin, Mme M. E	do	1,150	1,150
Lee, W. S	do	200	200
Lyman, John	do	8,500	8,500
Long et Frères	Collingwood	5,000	5,000
Mussen, Jane, succession	Indiana	750	750
Mountain, Rév. J. J. S	Angleterre	4,800	4,800
Macdonell, W. J	Toronto	1,250	1,250
Macaulay, Lady R. C	Angleterre	1,600	1,600
Milne, Mme Elizabeth	Markham	2,000	2,000
Macdonald, John	Toronto	1,300	1,300
Musson, Mlle M. A.	do	1,250	1,250
Morison, Mme S. A.	do	4,000	4,000
Miller, J. W	do	50	50
May, Mme J. A	do	1,500	1,500
Marling, Mme E. S. B., succession	Halifax	50	50
Macdonald, Mme C.	Toronto	600	600
Macaulay, Mlle C. J.	Kingston	500	500
Murdock, Mile A. E.	Toronto	150	150
Morison, John	do	3,000	3,000
Mitchell, John E	do	400	400
McKay, Geo	Inconnue	100	100
McCracken, Wm	Toronto	50	50
McCallum, F	Milton	250	250
McPherson, J. C, succession	Kingston	250	250
McBain, Rév. J. A. F	Chatham, N.B	750	750

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Fin.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
McLennan, Hugh	Montréal	22,750	22,750
McLennan, John	do	12,500	12,500
McCalla, W. Jas	Ste-Catherine	4,000	4,000
McNachton, Mme. J. H	Cobourg	400	400
McMaster, W. F	Toronto	150	150
Northcote, Richard	do	50	50
Northrop, H. S	do	8,500	8,500
O'Reilly, Mme W. T	do	150	150
O'Reilly, Mlle H. R	do	100	100
Paterson, Peter	Blantyre Park	27,500	27,500
Paterson, Rév. C. W	Aurora	3,000	3,000
Paterson, Rév. T. W	Deer Park	1,000	1,000
Pellatt et Osler	Toronto	1,450	1,450
Priestman, Joseph, en fidéicommis	do	2,500	2,500
Priestman, John	Angleterre	2,550	2,550
Paterson, Jno. H	Hamilton	300	300
Robson, Edward	Inconnue	100	100
Rogers, Joseph, succession	Toronto	750	750
Richardsen, James, succession	do	100	100
Reid, Mme W	do	150	150
Rutherford, E. H	do	7,000	7,000
Ridout, J. D	do	7,250	7,250
Rothwell, H. C	Kingston	500	500
Roger, Rév. W. M	Ashburn	2,000	2,000
Robertson, A. Jas., en fidéicommis	Toronto	200	200
Rowsell, Henry	do	1,200	1,200
Rogers et Paterson, en fidéicommis	Deer Park	1,050	1,050
Rowsell, Mme Elizabeth	Toronto	500	500
Reed, Richd	Bowmanville	300	300
Ramsay, Mme H. A	Comté de York	5,350	5,350
Scott, Jonathan	Toronto	600	600
Stevenson, D. B.	Inconnue	100	100
Scott, Ann	do	400	400
Stewart, Robt	Toronto	500	500
Scott, James	do	4,700	4,700
Smith, Jno	do	4,000	4,000
Steiner, N. L	do	4,750	4,750
Synod Diocese, Toronto	do	400	400
Smith, Goldwin	do	2,500	2,500
Smith, W. H	do	1,000	1,000
Strathy, J. A., en fidéicommis	Barrie	1,000	1,000
Stewart, Fred. J	Toronto	350	350
Strathy, H. S., en fidéicommis	do	2,500	2,500
Thomas, Wm	do	1,250	1,250
Tilley, Mme Bessie	London	100	100
Tolfree, Mme Sarah	Toronto	1,550	1,550
Thompson, Mme M.	do	2,000	2,000
Thompson, Robert	do	100	100
Turnbull, J., en fidéicommis	do	5,750	5,750
Wilson, Wm., succession	Kingston	200	200
Weir, James	Inconnue	400	400
Wilson, John	do	400	400
Wilgress, George	Cobourg	550	550
Ward, Archd., succession	Markham	1,150	1,150
Ward, Mme Jane	do	1,150	1,150
Wilson, Chas. S	Picton	4,000	4,000
Wilkie, D. R., en fidéicommis	Toronto	1,000	1,000
Yarker, G. W., en fidéicommis	do	4,000	4,000
	Total	500,000	500,000

CIE. D'ASSURANCES MARITIMES ET CONTRE LE FEU DU CANADA.

LISTE DES ACTIONNAIRES.

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Allan, Alex. McD.	Goderich	500	50
Angus, W. M.	Montréal	1,000	100
Armstrong, T. C. L.	Hamilton	3,000	300
Bickley, F. P.	do	5,000	500
Bruce, John A.	do	10,000	1,000
Buchan, J. M.	do	30,000	3,000
Baxter, Thomas	Burlington	5,000	500
Baker, Hugh C.	Hamilton	3,000	300
Brice, John.	Détroit, Michigan	2,000	200
Botham, Thomas.	Brantford	2,000	200
Beard, Charles L.	Woodstock.	1,000	100
Billings, W. L.	Hamilton	2,000	200
Bullock, Martha	Paris	1,000	100
Buchan, Lawrence	Toronto	2,000	200
Bleasdell, W. H.	Montréal	3,500	350
Blouin, Mathias, fidéicommissaire	Québec	1,000	100
Burton, Warren F.	Hamilton	1,000	100
Bell, Frank W.	Orangeville	1,000	100
Brodie, W. and R.	Québec	1,000	100
Coburn, H. P.	Hamilton	10,000	1,000
Cameron, Charles	do	75,000	7,500
Chadwick, C. E.	Ingersoll	35,000	2,850
Payé en billets			650
Crawford, Samuel	London	2,000	200
Cruikshank, A. S.	Hamilton	4,000	400
Cornwall, Ira, jun.	St-Jean, N.B.	5,000	500
Cowan, W. S.	Stratford	1,000	100
Claris, George T.	St-Thomas	2,000	200
Clark, Annie	Barrie	4,000	400
Campbell, W. D.	Québec	500	50
Cox, Geo. A.	Peterboro	30,000	3,000
Camp, L. C.	Ste-Catherine	1,000	100
Davie, G. T.	Lévis	1,000	100
Duncan, Robert	Hamilton.	2,000	200
Dallas, A. C.	do	13,000	1,300
Duncan, Stewart et Cie	do	3,000	300
Dick, John	Québec	1,000	100
Dickson, George	Hamilton	1,000	100
Dubeau, E. J.	Québec.	200	20
Dakers, James	Montréal	1,000	100
Dodd, A. W	St-Jean, N.-B.	1,000	100
Doherty, M.	Sherbrooke	5,000	500
Ellis, F.	Brantford	2,000	200
Elliot, Wm.	Toronto	22,800	2,280
Edwards, Geo. D.	Hamilton	5,000	500
Foster, W. M.	Guelph	1,000	100
Fraser, George	Windsor	2,000	200
Finkle, H. J.	Woodstock.	2,000	200
Fraser, John, et A. W. Angus, en fidéico.	Montréal	1,000	100
Fraser, John	do	1,500	150
Fraser, Alex.	Québec.	2,000	200
Foster, Charles	Hamilton.	3,000	300
Foster, Mary E.	Belleville	2,000	200
Fearman, F. W.	Hamilton	5,000	500
Goodhue, Charles	London	10,000	1,000
Gedsby, Eli	Ste-Catherine	1,000	100
Gamble, John W., fidéicommissaire	Amberley.	500	50
Hurd, H. H.	Hamilton	5,000	500
Harris, Wm.	do	35,000	3,500

CIE. D'ASSURANCES MARITIMES ET CONTRE LE FEU DU CANADA—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Howles, Matthew	Hamilton	2,000	200
Hutchison, R. A.	do	1,000	100
Husband, Geo. E.	do	2,000	200
Hood, John D.	Woodstock	2,000	200
Harding, Henry	Hamilton	2,000	200
Herron, Joseph	do	5,000	500
Higinbotham et McLagan	Guelph	10,000	1,000
Hamilton, W. A.	Collingwood	2,000	200
Hamelin, J. R. L.	Québec	1,000	200
Hope, R. K.	Hamilton	3,000	400
Innes, James	Guelph	1,000	100
Jackson et Hallett	do	1,000	100
Kavanagh, Walter	Montréal	5,000	500
Lee, George	Hamilton	35,000	3,500
Laidlaw, Wm.	do	6,600	660
Long, James B.	Owen Sound	1,000	100
Leslie, George H.	Windsor	1,000	100
L'Heureux, N.	Québec	3,000	300
Lewis, John	Montréal	500	50
Moore, Lyman	Hamilton	25,000	2,500
Macallum, A.	do	30,000	3,000
Meakins, J. M.	do	1,200	120
Magann, George	do	10,000	1,000
Marsh, Thomas H.	Toronto	3,000	300
Manson, Wm.	Peterboro'	2,000	200
Moore, Daniel D.	Ste-Catherine	1,000	100
Mills, W. H.	Guelph	1,000	100
MacNab, W. H.	Toronto	2,000	200
Mitchell, Edward	Hamilton	5,700	570
Murphy, E.	Montréal	1,000	100
McCorkell, James	Québec	1,000	100
MacDonald, D.	Montréal	1,000	100
McKinnon, J. M.	London	5,000	50
Payé en billets			450
McWilliam, William, en fidéicommis	Québec	4,000	400
McMaster, W. J.	Montréal	1,000	100
McGauveran et Tucker	do	1,000	100
Newton, Francis	Québec	1,000	100
Neveux, Joseph	Windsor	1,000	100
O'Brien, Thomas F.	Montréal	1,000	100
Osler, B. B.	Hamilton	40,000	4,000
Patterson, E. Geo.	do	3,400	340
Parker, Thomas H.	Woodstock	15,000	1,500
Petrie, Alexander B.	Guelph	40,000	4,000
Patterson, Andrew	Hamilton	2,000	200
Palmer, L. L., Dr.	Thorold	2,000	200
Roach, George	Hamilton	40,000	4,000
Rutherford, George	do	30,000	3,000
Reid, James	do	35,000	3,500
Robinson, H.	Toronto	1,000	100
Rees, Daniel J.	Montréal	2,000	200
Read, John	Stratford	1,000	100
Spohn, Mme A. M.	Hamilton	3,000	300
Smith, Donald	do	30,000	3,000
Sutherland, George	Listowel	5,000	500
Skinner, J. M.	Hamilton	5,000	500
Sinclair, Dr J.	do	1,000	100
Stewart, McLeod	Ottawa	35,000	3,500
Smith, Edward J.	Hamilton	9,300	930

CIE. D'ASSURANCES MARITIMES ET CONTRE LE FEU DU CANADA—*Fin.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Fin.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Smith, Abraham	Goderich	1,000	100
Stewart, John	Ottawa	2,000	200
Scott et Walmsley	Toronto	5,000	500
Simons, William	Québec	1,000	100
Simpson, Thomas	Montréal	30,500	700
Payé en billets			2,350
Thompson, D.	Deans	5,000	500
Thompson, E.	do	3,000	300
Thompson, K.	Hamilton	5,000	500
Taylor, John	London	4,000	400
Taylor, William	do	2,300	230
Vernon, Dr. E.	Hamilton	30,000	3,000
Winer, John	do	35,000	3,500
Whitlaw, Charles	Paris	1,000	100
Walker, B. E.	Windsor	2,000	200
White et Weatherhead	Brockville	2,000	200
Winer, Sarah	Hamilton	5,000	500
Williams, M.	Montréal	1,000	100
	Total	1,000,000	100,200

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE GARANTIE DU CANADA.

LISTE DES ACTIONNAIRES.

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Passif.	Montant payé.
		$	$	$
Allen, R. N.	Boston, Mass.	750	1,500	150
Alexander Wm.	Toronto	1,500	3,000	300
Almon et McIntosh	Halifax	300	600	60
Anderson, Robert	Montréal	1,500	3,000	300
Bouthillier, Tancred	do	2,250	4,500	450
Brennan, Francis	do	750	1,500	150
Brown, J. J.	London	750	1,500	150
Budden, H. A.	Montréal	750	1,500	150
Blaikie, J. L	Toronto	3,000	6,000	2,200
Burns, Adam	Halifax	150	300	30
Campbell, Robert	Montréal	3,750	7,500	750
Colquhoun, E. A.	Georgetown	500	1,000	100
Cramp, Thomas	Montréal	1,850	3,700	370
DeVeber, J. S. B.	St-Jean, N.-B.	150	300	30
Dixon, B. H.	Toronto	1,500	3,000	300
Durnford, P	Montréal	350	700	70
Elliott, James	do	750	1,500	150
Fisher, David	Toronto	1,500	3,000	300
Fairweather, C. H.	St-Jean, N.-B.	150	300	30
Ferrier, l'hon James	Montréal	30,750	61,500	10,150
Galt, Sir A. T, G.C.M.G.	do	25,650	51,300	5,130
Gault, A. F.	do	1,500	3,000	300
Geddes, Gamble	do	750	1,500	150
Girdwood, G. P., M.D.	do	150	300	30
Gzowski, C. S	Toronto	3,750	7,500	750
Gibb, J. D	Montréal	750	1,500	150
Hatton, J. C.	do	750	1,500	150
Hogan, Henry	do	750	1,500	150
Lewin, Hon. J. D.	St-Jean, N.-B.	150	300	30
Lewis, F. J	Peterborough, Ont.	4,500	9,000	900
Lindsay, R. A.	Montréal	4,500	9,000	900
Lough, M	Clinton, Ont.	3,000	6,000	600
Michie, James	Toronto	1,500	3,000	300
Morrice, David	Montréal	1,500	3,000	300
Morton, G. K	St-Thomas, Ont.	1,200	2,400	240
Murray, succession de feu Wm.	Montréal	750	1,500	150
MacCulloch, Ferdinand	do	750	1,500	150
Macdonald, Duncan	do	1,500	3,000	300
Macpherson, l'hon. D. L	Toronto	7,500	15,000	1,500
MacDougall, H. S.	Montréal	1,500	3,000	300
MacDougall, D. Lorn	do	4,500	9,000	900
McInnes, Donald	Hamilton	1,500	3,000	300
Maclean, W	Toronto	300	600	60
McMaster, A. R.	do	1,500	3,000	300
Mackay, Edward	Montréal	3,750	7,500	750
Morrow, J. B.	Halifax	150	300	30
Nordheimer, Samuel	Toronto	2,000	4,000	400
Ramsay, Wm	do	1,500	3,000	300
Rankin, John	Montréal	3,750	7,500	750
Rawlings, Edward	do	15,200	30,400	3,040
Rendell, G. M.	do	1,850	3,700	370
Riddell, A. F.	do	1,500	3,000	300
Robertson, Andrew	do	1,850	3,700	370
Robertson, James	do	1,500	3,000	300
Rose, James	do	3,750	7,500	750
Ross, J. G	Québec	1,500	3,000	300
Reekie, R. J	Montréal	3,750	7,500	750
Robertson, Andrew, avocat	do	750	1,500	150
Rawlings, Edward, en fidéicommis	do	3,450	6,900	690

GARANTIE DU CANADA—*Fin.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Fin.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Actif.	Montant payé.
		$	$	$
Scott, Gilbert	Montréal	750	1,500	150
Shaw, David	do	1,500	3,000	300
Simpson, Wm	do	750	1,500	150
Smith, Goldwin	Toronto	3,750	7,500	2,750
Smith, L. W	do	3,750	7,500	2,750
Stayner, T. S	do	7,500	15,000	1,500
Stewart, A. B.	Montréal	750	1,500	150
Stammers, S. J	Toronto	600	1,200	120
Stidston, J. H	Blyth	350	700	70
Stark, John	Toronto	750	1,500	150
Thomson, Andrew	Québec	3,400	6,800	680
Tiffin, Thomas	Montréal	3,750	7,500	750
Walker, J. R	do	150	300	30
Walker, K. McL	do	1,100	2,200	220
Woodman, J. H	Ottawa	3,750	7,500	750
Waddell, Samuel	Montréal	350	700	70
Withall, Wm	Québec	3,000	6,000	600
Barber, W. B. C.	Kingston	100	200	20
Domville, James	Saint-Jean, N.-B	100	200	20
Kenny, T. E	Halifax	100	200	20
Macdonald, l'hon. D. A	Toronto	1,250	2,500	250
Jeffery, Joseph	London	500	1,000	100
Cronyn, B	do	500	1,000	100
Macfie, W	do	500	1,000	100
Harris, E	do	500	1,000	100
	Total	208,900	417,800	51,380

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE DU CANADA.

LISTE DES ACTIONNAIRES.

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Algoma, le lord évêque de	Toronto	6,000	750
Allan, Andrew	Montréal	2,000	250
Ball, A. T. H	Galt	7,200	900
Becher, Mme Caroline	London	6,800	850
Bethune, R. H	Toronto	6,000	750
Billings, W. L	Hamilton	11,200	1,400
Black, Lewis S	Montréal	800	100
Brown, Adam	Hamilton	2,000	250
Bruce, Alex	do	6,000	750
Buchanan, W, J	Montréal	6,000	750
Burton, l'hon. juge	Toronto	2,400	300
Burton, S. W	Petersfield, Ang	17,600	2,200
Burton, Mlle S. E. M	Toronto	6,800	850
Burton, Warren F	Hamilton	1,200	150
Cameron, Mme E. M. de B	Toronto	32,800	4,100
Campbell, l'hon. Alex	Ottawa	400	50
Cawthra, Mme A. C.	Toronto	16,000	2,000
Champ, Wm. S	Hamilton	5,200	650
Cowcher, Mme Mary	Toronto	2,000	250
Cox, Geo. A	Peterboro'	24,000	3,000
Dillon, Mme M. M	Cheltenham, Ang	16,000	2,000
Dickinson, Mme W. G	Hamilton	2,000	250
Durham, Mlle E. J	Lee, Kent, Ang	1,200	150
Durnford, John, à compte de G. M. Sylvester	Trowbridge, Wiltshire, Ang.	3,200	400
Durnford, Chas. D. do	do do	20,000	2,500
Durnford, Mme C. do	do do	10,000	1,250
Ewart, J. B., succession, à compte de R. H. Bethune	Toronto	10,000	1,250
Ewing, Mme Jane R.	Hamilton	12,000	1,500
Ferrie, Campbell	do	2,000	250
Ferrie, Mme Emily	do	4,000	500
Forbes, A. McK	Montréal	800	100
Finlay, Wm	Edimbourg, Ecosse	8,000	1,000
Finlay, Mme C., fideicommis, à compte de George S. Papps	Hamilton	8,000	1,000
Fuller, Mme C.	do	6,800	850
Gates, F. W	do	10,000	1,250
Gates, F. W., et Brown, Adam	do	7,200	900
Grasett, très révérend doyen	Toronto	4,000	500
Grasett, Mme S. M	do	5,200	650
Gzowski, C. S	do	19,200	2,400
Hague, Geo	Montréal	400	50
Hamilton, Mme H	Melbourne, P.Q	4,400	550
Harding, James A	Saint-Jean, N.B	400	50
Hendrie, Wm	Hamilton	8,000	1,000
Hills, R	do	1,600	200
Henderson, James et Elmes	Toronto	15,600	1,950
Holcroft, Thomas	Orillia	1,200	150
Hooper, Angus C	Montréal	2,000	250
Howland, l'hon. W. P	Toronto	400	50
Hudson, C. L., succession	Hamilton	2,800	350
Innes, Rév. G M	London	12,000	1,500
Kerr, T. C., succession	Hamilton	4,000	500
Kerr, T. C., et Ramsay, A. G	do	40,000	5,000
Kerr, Mme M. A	Galt	8,000	1,000
Kirkpatrick, Geo. A., M.P	Kingston	400	50
Mack, Dr. T	Sainte-Catherine	2,000	250
Macadam, Mme H E., succession	Hamilton	2,400	300
Macklem, Mme J. A	Toronto	6,800	850

CANADA, SUR LA VIE—*Fin.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Fin.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
Macdonald, W. R	Hamilton	12,000	1,500
McDonald, l'hon. D., succession	Toronto	400	50
McInnes, Donald	Hamilton	4,000	500
Mackay, Dlle Mary	Montréal	800	100
McLaren, W. P., en fidéicommis	Hamilton	64,000	8,000
MacNab, John, soins de Bruce, Alex	do	20,000	2,500
MacNab, John, soins de Macdonald, W. R.	do	18,800	2,350
MacNab, John, soins de Finlay, W. F	do	19,200	2,400
Merritt, Chas., exécuteurs	St-Jean, N.-B	35,200	4,400
Mills, l'hon. S, exécuteurs	Hamilton	16,000	2,000
Mills, Jas. H	do	16,000	2,000
Moore, Dennis	do	14,800	1,850
Osborne, James	do	4,000	500
Osler, E. B	Toronto	4,000	500
Pellatt et Osler	do	14,000	1,750
Papps, Geo. S	Hamilton	400	50
Plumb, T S	Toronto	800	100
Plumb, D. C	do	800	100
Plumb, Dlle C. S	Niagara	800	100
Porteous, Rév. John	Port Dalhousie	400	50
Ramsay, Alex	Edimbourg, Ecosse	12,800	1,600
Ramsay, A. G	Hamilton	18,400	2,300
Ramsay, A. G., et Hamilton, James	do	13,200	1,650
Ramsay, W. M	Montréal	52,000	6,500
Ransom, W. W	Toronto	20,800	2,600
Ransom, W. W., en fidéicommis	do	4,800	600
Riddel, John	Hamilton	1,200	150
Riordon, Chas	Merritton	7,600	950
Riordon, John	do	8,000	1,000
Ritchie, T. W., Q.C	Montréal	800	100
Rutherford, Mme Mary	Edimbourg, Ecosse	11,200	1,400
Sharp, Samuel, succession	Leamington, Ang	8,000	1 000
Spence, l'hon. R., succession	Toronto	800	100
Street, James C., succession	Salisbury, Ang	16,000	2,000
Street, T. C., exécuteur de la succession	Ste-Catherine	1,600	200
Silver, John	Halifax	800	100
Stuart, John	Hamilton	2,000	250
Swinyard, Thomas	do	8,000	1,000
Sidey, D. D	Montréal	2,000	250
Sidey, John G	do	10,000	1,250
Sconce, James	Etat major, Bengal	8,000	1,000
Kerr, Richard J	Bowden, Ang		
Thomson, John	Manchester, Ang		
Todd, A. T	Toronto	15,600	1,950
Todd, A. T., et McLennan, J., en fidéicom.	do	30,000	3,750
Torrance, Rév. E. F	Peterboro'	2,400	300
Torrance, John	Kilmarnock, Ecosse	12,000	1,500
Thomas, F. W	Montréal	4,000	500
Thomson, Mme E., en fidécommis, soins de Geo S. Papps	Hamilton	8,000	1,000
Usher, Mme Clara	Brantford	10,000	1,250
Yates, Henry	do	28,800	3,600
Young, Mme C	Hamilton	3,600	450
Young, Mme C. M	do	2,400	300
Young, Geo. A	do	400	50
Young, John C	Jackson, Mich., E.-U	4,000	500
	Total	1,000,000	125,000

ASSOCIATION CANADIENNE D'ASSURANCES DES PERSONNES UTILISANT LA VAPEUR.

LISTE DES ACTIONNAIRES.

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Aylsworth, W. R	Napanee	1,000	200
Bate, C. T	Ottawa	5,000	1,000
Burritt, H. O., exécuteurs	do	5,000	1,000
Burritt, Alex	do	2,500	500
Blaikie, Jno. L	Toronto	2,400	480
Barrett, R. G	do	2,000	400
Bel, John	Belleville	2,000	400
Benlny, Robt	Montréal	2,000	400
Campbell, l'hon. A	Ottawa	5,400	1,080
Cosgrave et fils	Toronto	1,500	300
Currie, Neil	do	1,500	300
Carter, R. C	Mill Point	2,600	520
Crawford, R	Kingston	1,000	200
Clements, S. T.	Napanee	300	60
Carruthers, J	Kingston	1,000	200
Currier, T. W	Ottawa	2,500	.....
Payé en billets	.....	.....	500
Davies, Thos	Toronto	1,000	200
Diamond, A. N	Napanee	500	100
Downey, R., et frères	do	500	100
Eadie, Geo. W	Montréal	2,500	500
Fenwick, J. W.	Patterson	1,000	200
Gibbs, Frank E	Oshawa	1,000	200
Gibbs, W. H., fils	do	1,000	200
Galbraith, David	Toronto	5,600	1,120
Gildersleeve, C. F	Kingston	3,300	660
Gildersleeve, J. P	do	2,000	400
Gildersleeve, Lucretia	do	1,000	200
Harvey, John	Hamilton	2,000	400
Mather, John	Chelsea, Qué.	2,500	500
Mucklestone, J	Kingston	300	60
Miller, W	Napanee	1,000	200
Morden, A. L	do	500	100
McMurrich, W. B.	Toronto	2,500	417.40
Payé en billets	.....	.....	82.60
McMurrich, l'hon. J	Toronto	4,400	880
McGill, S. C	Kingston	1,000	200
McNeill, A.	Napanee	1,000	200
McNaughton, M	Ottawa	2,500	500
Nairn, Alex	Toronto	5,400	1,080
Nuttall, H	Kingston	500	100
O'Keefe et Cie	Toronto	2,000	400
Pollock, Peter M	Kingston	100	20
Rathbun, E. W	Mill Point	4,500	900
Rathbun, F. S	do	1,000	200
Rathbun, Mme E. W	do	2,500	500
Reeve, W. A	Napanee	300	60
Rathbun, Mme Louisa S	Mill Point	2,500	500
Sheldon, H. K	Kingston	500	100
Sherwood, Mme H. B	Napanee	1,000	200
Woon, Robt	Oshawa	1,000	200
Wilkinson, W. H	Napanee	2,000	400
Waterous, C. H.	Brantford	1,000	200
Wilkes, Geo. H	do	1,000	200
		100,100	20,020

COMPAGNIE D'ASSURANCES LA CITOYENNE.

LISTE DES ATIONNAIRES.

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	
Allan, Sir Hugh	Montréal	50,100	11,272
Allan, Andrew	do	50,000	11,250
Abbott, Harry	do	8,300	828
Abbott, l'hon. J. J. C	do	25,000	5,625
Anderson, Robert	do	10,000	2,250
Allard, Louis	do	2,500	562
Archambault, l'hon. Louis	L'Assomption	5,000	1,125
Archambault, Achille	do	2,000	450
Archambault, Tancrède	do	5,000	1,125
Archambault, Alexandre	do	5,000	1,125
Archambault, François	do	5,000	1,125
Archambault, Camille	do	3,000	675
Archambault, Hermine	do	1,000	225
Archambault, Sara	do	1,000	225
Aikens, l'hon. J. C	Toronto	1,000	225
Berthelot, Hon. juge	Montréal	10,000	2,250
Brydges, Charles J	do	33,300	7,492
Bishop, Bourget	do	10,000	2,250
Bellemare, Raphaël	do	5,000	1,125
Brush, George	do	10,000	2,250
Barbeau, E. J	do	5,000	1,125
Bryson, Thomas M	do	5,000	1,125
Blackman, Charles S	do	5,000	1,125
Beaudry, F. X	do	25,000	5,625
Bastien, B., succession	do	2,500	250
Biron, Jean B	do	5,000	1,125
Bigue, Victoria	Ottawa	1,000	225
Beauchamp, F. X	Montréal	2,500	562
Bellerose, l'hon. J. B	St.-Vincent-de-Paul	1,000	225
Bourque, Joseph	Henryville	1,000	150
Bruce, Charles	Montréal	2,500	562
Bramley, G. H	Sorel	1,000	225
Bramley, Christina	do	1,000	225
Beaulieu, C. H	do	3,000	675
Brazeau, Casimir, sen	Montréal	5,000	675
Brazeau, Casimir, jun	do	5,000	500
Beaudoin, Camille	do	2,500	562
Brosseau, H. H	do	1,000	225
Belisle, T. G	do	2,500	562
Blondin, Achille	Trois-Rivières	2,000	450
Baldwin, W. H	Québec	1,000	225
Benallack, H. J.	Montréal	5,000	1,125
Corse, Norton B	do	10,000	2,250
Cramp, Thomas	do	10,000	1,500
Cantin, Augustin	do	10,000	2,250
Cassidy, John L	do	10,000	1,609
Claxton, T. James	do	10,000	2,250
Choquet, A	do	1,000	225
Chevalier, Moïse	L'Assomption	2,000	200
Chinic, Eugène	Québec	1,000	225
Craik, Robert, M.D	Montréal	5,000	1,125
Donnelly, James	do	10,000	2,250
David, Moses E	do	5,000	1,125
Desmarteau, N.B	do	10,000	2,250
Day, John J	do	10,000	2,250
Dorion, P. A. A	do	5,000	1,125
Dubord, A	do	5,000	1,125
DeBassano, la marquise	France	7,000	1,575
Dufort, Denis, succession de feu	Montréal	2,500	562

CITOYENNE—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Dupras, Calixte	Montréal	5,000	1,125
Dupuis, François	do	5,000	1,125
Desjardins, L. A. E	do	5,000	1,125
Duplessis, Mme A. A.	Ottawa	1,500	337
Dupuis, Pierre	Montréal	5,000	1,125
Dubé, Alphonse.	Sorel	2,000	450
Succession de feu Hugh Fraser	Montréal	10,000	1,000
Succession de feu Amable Prevost	do	10,000	2,250
Succession de feu Luke Moore	do	10,000	2,000
Succession de feu l'hon. C. Wilson	do	5,000	1,125
Succession de feu John Pratt	do	20,100	4,522
Succession de feu Colin Campbell	do	5,000	500
Succession de feu George W. Warner	do	5,000	500
Succession de feu l'hon. C. S. Rodier	do	10,000	2,250
Succession de feu L. J. Beliveau	do	10,000	1,000
Succession de feu J. B Beaudry	do	5,000	1,125
Succession de Jas. Brunet	do	5,000	500
Succession de O. Deblois	do	5,000	500
Succession de Ephrem Hudon	do	5,000	500
Succession de Wm. McNaughton	do	10,000	1,000
Succession de Narcisse Valois	do	5,000	500
Succession de Jude Valois	do	2,900	290
Succession de Alex. Walker	do	8,300	830
Succession de Leblanc et Cassidy	do	5,000	500
Ewing, S. K. et A	do	1,000	225
Ennis, F. H	Ottawa	1,000	225
Evans, Mme Margaret	Montréal	10,000	1,000
Fauteux, Pierre A	do	10,000	2,250
Francis, Wm	do	5,000	1,125
Fisault, H. A	Ottawa	1,000	225
Filteau, Louis H.	do	1,000	225
Forneret, Chas. A	Berthier	5,000	1,125
Fletcher, John.	Rigaud	2 500	562
Greene, E. K	Montréal	10,000	2,250
Galarneau, P. M	do	5,000	1,125
Gravel et frères	do	5,000	1,125
Gravel, Joseph O	do	5,000	1,125
Gravel, J. O., en fidéicommis	do	10,000	2,250
Girard, Hon. M	Winnipeg	1,000	225
Guilbault, Louis.	L'Assomption	1 000	225
Hopkins, E. M	Londres, Ang	28,300	6,367
Henderson, David H	Montréal	2,500	326
Hart, Gerald E	do	5,000	1,125
Jesse, Joseph	do	10,000	2,250
Jodoin, Amable, jun	do	10,000	2,250
Jetté, L. A	do	5,000	750
Jacques-Cartier (Banque)	do	10,000	2,250
Kay, Fred. W	do	35,000	5,200
Lyman, Henry	do	10,000	2,250
Laberge, A, et fils	do	2,500	562
Léveillé, Jos	do	5,000	1,070
Laurier, l'hon. Wilfrid	Ottawa	1,000	200
Latraverse, Régis	Sorel	1,000	225
Lamy, Thomas	Yamachiche	1,000	225
Labine, Jules	Montréal	5,000	1,125
Lambert, Frs. X	Ottawa	1,000	210
Malson, J. H. R	Montréal	5,000	1,125
Masson, Damase, succession	do	10,000	2,250
Millard, Robert	do	10,000	1 000

LA CITOYENNE—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Mercier, Joseph	Montréal	5,000	1,125
Martin, Moise	do	5,000	1,125
Mallette, L. Z	do	2,500	562
Munro, Daniel	do	5,000	1,125
Mathieu, Euclide	do	2,500	562
Mercier, Felix	do	2,500	562
Major, Geo W., M.D	do	1,000	225
Moss, Geo W	do	4,000	900
MacDonald, Duncan	do	10,000	2,250
Mackay, Joseph	do	10,000	2,250
McCarthy, D et G	Sorel	15,000	3,375
McCarthy, Catharine E	do	6,000	1,350
McDougall, James	Montréal	5,000	1,125
McGoun, Arch'd	do	5,500	1,237
McGarvey, Owen	do	5,000	1,125
McNally, W. H	Port Dover	1,000	225
McConville, Edward	Joliette	1,000	225
McKenzie, Thomas	Sorel	2,000	450
McKenzie, Chas. H	do	2,000	450
McCord, A. T., sen	Toronto	1,000	225
Nelson, H. A	Montréal	10,000	2,250
Proctor, Chas. D	do	10,000	2,250
Pallascio, G	do	5,000	1,125
Poupart, Joseph, succession	do	5,000	750
Prefontaine, Toussaint	do	2,500	562
Pariseau, Damase	do	2,500	562
Roy, Adolphe, succession	do	43,300	8,660
Rodier, C. S	do	10,000	2,250
Rae, Jackson	do	5,000	1,125
Rolland, J. B	do	5,000	1,125
Rolland, J. D	do	1,000	225
Rolland, S. J. B	do	1,000	225
Ramsay, Alexander	do	5,000	1,125
Rodier, P. A	do	1,700	382
Rasthoul, A	do	1,600	360
Reekie, R. Jas	do	10,000	2,250
Russell, Alex	Ottawa	1,000	225
Rosa, Joseph	Québec	1,000	225
Richard, Edward	L'Assomption	4,000	900
Renaud, feu J. W., succession	Joliette	2,500	562
Renaud, J. B	Québec	1,000	225
Robillard, U. J	Beauharnois	2,000	400
Shepherd, R. W	Montréal	10,000	2,250
Sache, Wm	do	8,300	1,867
Stephen, George	do	10.000	2,250
Smith, Wm	do	10,000	2,250
Starnes, Hon. Hy	do	8,300	1,867
Smith, P. F. C	do	5,000	1,125
St. Charles, F. X	do	5,000	1,125
Scholes, Francis	do	10,000	2,250
Scholes, H. H	do	7,500	1,687
Smith, l'hon. D. A	do	5,000	1,125
Sutton, Thomas	do	1,000	225
Trudel, E. H., M.D	do	5,000	1,125
Tourville, Louis, succession	do	5,000	500
Tempest, J. W	do	5,000	1,125
Villeneuve, Nazaire	do	10,000	2,250
Vinet, Fabien	Sault au Recollet	5,000	1,125
Vezina, Frs	Québec	1,000	225

13—18

LA CITOYENNE—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Fin.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Workman, Thomas	Montréal	10,000	2,250
Wilson, Andrew, succession	do	5,000	1,125
Wilson, Thomas	do	10,000	2,250
	Total	1,188,000	245,369

LISTE des versements dus en voie de paiement le 31 décembre 1879.

Nom.	Montant.	Résidence.	Montant.
	$ cts.		$ cts.
Abbott, Harry	1,039 51	Succession de feu Jude Valois	362 50
Bastien, B.	312 50	do A. Walker	1,037 50
Bourque, J.	75 00	do Leblanc et Cassidy	625 00
Brazeau, C., aîné	450 00	do Luke Moore	250 00
Brazeau, C., fils	625 00	do Adophe Roy	1,082 50
Cramp, Thomas	750 00	Evans, Mme Margaret	1,250 00
Cassidy, J. L.	640 32	Henderson, D. H.	236 48
Chevalier, M.	250 00	Jetté, L. A.	375 00
Succession de feu H. Fraser	1,250 00	Kay, F. W.	2,675 00
do C. Campbell	625 00	Laurier, Hon. W.	25 00
do G. Warner	625 00	Lambert, F. X.	15 00
do L. G. Beliveau	1,250 00	Leveillé, Jos.	55 00
do J. Brunet	625 00	Millard, Robert	1,250 00
do O. DeBlois	625 00	Poupart, J.	375 00
do E. Hudon	625 00	Robillard, U. J.	50 00
do Wm. McNaughton	1,250 00	Tourville, Louis	625 00
do N. Valois	625 00		
		Total	21,931 31

ASSOCIATION D'ASSURANCES SUR LA VIE, DITE CONFEDERATION.

LISTE DES ACTIONNAIRES.

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Abbott, Thomas	Halifax	2,000	200
Allan, Andrew	Montréal	2,000	200
Ball, F. A	Toronto	10,000	1,000
Bain, R	do	5,000	500
Burpee, l'hon. J	St-Jean, N.-B	5,000	500
Boyd, John	do	2,500	250
Beaty, James, fils, Q C	Toronto	2,500	250
Barber, Robert, en fidéicommis	Streetville	20,000	2,000
Bassett, Thomas	Bowmanville	2,500	250
Cameron, Archibald	Toronto	5,000	500
Copp, Clark et Cie	do	5,000	500
Carpmael, Charles	do	5,000	500
Carpmael, Charles, en fidéicommis	do	31,000	3,100
Dixon, B Homer	do	10,000	1,000
Daniel, T. W.	St-Jean, N -B.	2,500	250
Dunn, James L	do	2,000	200
Driscoll, Priscilla	Township de York	23,000	2,300
Elliot, Wm	Toronto	10,000	1,000
Fletcher, Ashton	Woodstock	2,000	200
Green, Rév. A	Toronto	5,000	500
Gunn, Rév. R. F	Argyle	2,000	200
Gibbs, W. H., en fidéicommis	Oshawa	20,000	2,000
Gibbs, l'hon. T. N., en fidéicommis	do	10,000	1,000
Gibbs, Frances	do	10,500	1,050
Hooper, Edward	Toronto	5,000	500
Hooper, C. E	do	5,000	500
Hingston, W. H	Montréal	5,000	500
Howard, A. McL	Toronto	5,000	500
Howland, Sir W. P	do	10 000	1,000
Harrison, Wm. F	St-Jean, N.-B	3,000	300
Hutchinson, Rebecca	do	1,000	100
Hamilton, J. C	Toronto	1,600	160
Home Loan & Savings Co	do	4,000	400
Jackson, M. B	do	5,000	500
Jones, Simeon	St-Jean, N.-B	2,000	200
Jones, l'hon. T. R	do	2,000	200
Johnston, Henry J.	Montréal	8,000	800
Kenny, Sir Edward	Halifax	2,000	200
LaRocque, A	Montréal	5,000	500
Lee, Walter S	Toronto	5,000	500
Lewis, Zenas B	Clifton	3,000	300
Lockie, J. L., et Bolster, L., en fidéicommis	Toronto	5,000	500
London Canadian Loan and Agency Co., en fidéicommis	do	17,500	1,750
Macdonald, J. K	do	6,000	600
Mason, W. T	do	5,000	500
Morton, Benjamin, en fidéicommis	do	5,000	500
Mason, J. H	do	20,000	2,000
Macdonald, l'hon. D	do	10,000	1,000
Macdonald, l'hon. J	Ottawa	2,000	200
Mitchell, G	Halifax	2,000	200
Mackay, Jane	Montréal	10,000	1,000
Macdonald, W	Toronto	10,000	1,000
Macdonald, Charlotte Emily	do	1,000	100
McMaster, l'hon. Wm	do	19,000	1,900
McLean, J. S	Halifax	2,000	200
McMonagle, H. C	St-Jean, N.-B	8,000	800
Nicholson, J. W	do	3,000	300
Nordheimer, S	Toronto	5,000	500

ASSURANCE SUR LA VIE, DITE CONFEDÉRATION.—*Fin.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Fin.*

Nom.	Adresse.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Penny, E. Goff	Montréal	2,000	200
Peterson, P. A.	do	11,000	1,100
Russell, J. P	Toronto	2,000	200
Ryan, M. P., M.P	Montréal	5,000	500
Rees, D. J	do	500	50
Robinson, Robert	Canterbury, N.-B.	2,500	250
Randolph, Archibald F	Fredericton, N.-B.	2,500	250
Reed, Richard	Bowmanville	2,500	250
Sincennes, Denyse P., exécutrice	Montréal	2,500	250
Smiley, Eliza V	Yorkville	16,000	1,600
Turnbull, Wm. W	St-Jean, N.- B	2,000	200
Tilton, John	Ottawa	1,000	100
Vaughan, Henry.	St-Jean, N.-B	4,000	400
Vidal, Beaufort Henry	Toronto	1,900	190
Wadsworth, Elizabeth	Weston	4,000	400
Wilson, Daniel	Toronto	10,000	1,000
Wilkes, Robert	do	10,000	1,000
Wilmot, l'hon. L. A	Fredericton, N.-B	4,000	400
Young, James, M.P.P.	Galt	10,000	1,000
Young, G. Paxton	Toronto	10,000	1,000
	Total	500,000	50,000

CIE D'ASSURANCES MARITIMES ET CONTRE LE FEU DU CANADA.

LISTE DES ACTIONNAIRES.

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Atkins, J. F	Bothwell	200	30
Aitcheson, D.	Hamilton	1,000	150
Anderson, Wm	Petrolia	1,000	150
Andrew, H. P.	Toronto	2,000	300
Atwill, George	Bothwell	500	75
Bain, R	Toronto	1,700	255
Bassett, H. D	Hamilton	1,000	150
Bauer, L	do	1,000	250
Beddome, F. B	London	2,000	150
Bell, Wm	Hamilton	1,000	150
Bible, George	do	5,000	50
Birrell, George S	London	5,000	750
Blackburn, J	do	1,000	150
Bodman, W. J	Bothwell	500	75
Boultbee, Jno	Hamilton	1,000	150
Bowman, J	London	1,000	150
Bowes, R. H	Toronto	1,000	150
Brierley, R	Hamilton	1,000	250
Bruce, F. C.	do	1,000	150
Bruce, A	do	5,000	750
Bunbury, H. T.	do	1,000	250
Burgess, R. K	Toronto	5,000	750
Buntin, A	Montréal	5,000	750
Calder, John	Hamilton	2,500	375
Clendenan, D. W	Toronto	3,300	450
Carscallen, Henry	Hamilton	2,500	375
Carmichael, R.	Toronto	2,000	300
Carmichael, Mme M. C.	do	1,000	150
Carmichael, W. R	do	1,500	225
Caverhill, T.	Montréal	5,000	750
Christie. T	Toronto	2,500	375
Chisholm, R	Hamilton	1,000	150
Cleghorn, A	London	1,000	150
Colbeck, H	Hamilton	1,000	150
Corsan, T	do	1,000	250
Connelly, J. E.	Windsor	1,000	100
Counsell, C. M	Hamilton	5,000	750
Comer, G. H	Guelph	1,000	150
Cowie, T	Hamilton	2,500	125
Cowan, W. S	Stratford	500	75
Cowan, D	Toronto	5,000	500
Crawford, S.	London	2,000	300
Crombie, M	Toronto	1,000	150
Crotty, J	Bothwell	500	75
Cronyn, B.	London	1,000	150
Cruikshank, R.	Hamilton	1,000	150
Cooke, J. E	London	2,000	300
Dalley, F. F	Hamilton	1,000	150
Davidson, W. M	do	500	75
Dalton, J. D	London	2,000	300
Davis, F. J	Windsor	1,000	.....
Despard, F. A	London, Ontario	6,000	900
Despard, F. A., en fidéicommis	do do	1,000	150
Despard, C	do Angleterre	5,000	750
Despard, M. C	do do	5,000	750
Despard, W. F	do do	5,000	750
Dick, D. B	Toronto	2,500	375
Duff, W. A. H	Hamilton	1,000	150
Eaton et Cie, James	London	1,000	150

CIE D'ASSURANCES MARITIMES ET CONTRE LE FEU DU CANADA—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Ellis, W. F	Aylmer	2,000	300
Elliott, W	Toronto	1,000	150
Englehart, J. L	Petrolia	2,500	375
Evans, R	Hamilton	1,000	100
Fairchild, T. B	do	1,000	150
Fairbank, J. H	Petrolia	2,500	375
Fawcett, T	Watford	4,500	675
Fearman, F. W	Hamilton	2,500	250
Finnemore, A	London	1,000	150
Fitzpatrick, M	Hamilton	500	75
Fitzgerald, F. A	London	1,000	150
Foster, C	Hamilton	2,500	184
Franks, C. B	do	1,000	
Gartshore, A	do	1,000	
Garner, J. S	London	5,000	750
Gillies, D	Hamilton	1,000	150
Gillard, W. H	do	2,500	375
Girdlestone, G. W	Windsor	2,000	200
Gibson, J. M	Hamilton	2,500	375
Glassco, J. T	do	1,000	250
Goodhue, C. F	London	2,000	
Grant, R	Hamilton	2,500	
Grant, W. W	do	1,000	150
Green, J	London	2,000	300
Green, T	do	1,000	150
Greene, E. K	Montréal	5 000	750
Greene, E. K	do	5,000	1,250
Gunn, R. L	Hamilton	500	125
Haight, C	Toronto	1,000	100
Hallam, J	do	10,000	1,000
Hammond, H. C	Hamilton	1,000	250
Harvey, A	do	5,000	750
Harvey, J	do	5,000	1,250
Harvey, J., en fidéicommis	do	3,000	450
Harding, H	do	500	75
Harris, T. W	Bothwell	200	30
Hart et Rawlinson	Toronto	2,500	375
Hays, J. A	Aylmer	2,000	
Harrison, D. H	St. Marys	1,000	150
Hendrie, W	Hamilton	5,000	1,250
Hennessey, John	do	1,000	200
Herst, R	Toronto	500	10
Hills, R	Hamilton	1 000	150
Hilton, E	do	1,000	
Hodgens, E	London	1,000	150
Hogan, J. H	Hamilton	1,000	150
Jaffray, R	Toronto	1,000	100
Jones, C	do	1,000	150
Kerr, J. W	Hamilton	1,000	125
Kerr, M. A	do	500	50
Kerner, J	do	1,000	150
Kirby, E	Petrolia	1,000	150
Kidd, D	Hamilton	500	75
Kingsmill, T. F	London	1,000	150
Knowlton, M	do	5,000	
Lytle, F. A	Toronto	2,000	300
Labatt, J	London	1,000	150
Laidlaw, W	Hamilton	5,000	500
Lancey, H. W	Petrolia	2,500	375

CIE. D'ASSURANCES MARITIMES ET CONTRE LE FEU DU CANADA—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Lawry, T	Hamilton	2,500	375
Livingston, N. M	Mitchell	1,000	50
Lottridge, J. M	Hamilton	2,500	625
Lucas, Park et Cie	do	2,000	500
McCallum, C	London	1,000	150
McCausland, T	Toronto	2,000	300
McCraney, D	Bothwell	5,000	750
McDiarmid, J	Londres, Ang	2,500	375
McDonald, J.	Petrolia	2,000	300
McDonald, W R.	Hamilton	2,500	375
McElderry, Kennedy et Cie	do	1,000	100
McInnis, A	do	5,000	1,250
McInnis, D	do	5,000	750
McIntosh, W. D.	Toronto	1,000	100
McLellan, D.	Hamilton	1,000	150
McMurrich, W B	Toronto	500	75
McPhail, R	do	1,000	150
McQuesten, J. B.	Hamilton	2,500	625
McPhie, D.	do	2,500	375
McRae, A.	London	1,000	150
Mackelcan, F	Hamilton	2,500	375
MacKay, R	do	1,000	250
Macmillan, D	London	1,000	100
Mahon, J. F	do	5,000	750
Mahon, J. A	do	2,000	300
Malloch, A. E.	Hamilton	5,000	750
Martin, E.	do	5,000	1,250
Marshall, W.	do	1,000	250
Mason, J. J	do	1,000	250
Masuret, M	London	1,000	150
Meakins, J. M	Hamilton	500	75
Michie, J	Toronto	1,000	150
Mitchell, E	Hamilton	2,500	625
Moffat, J	London	500	75
Moodie, J.	Hamilton	2,500	375
Moorehead, G.	London	2,500	16
Mogat, J	Londres, Angleterre	10,000	1,500
Mulligan, C. W	Hamilton	500	75
Murton, J. W	do	1,000	150
Murray, A.	do	1,000	150
Murray, H	do	1,000	150
Murray, R. S	London	1,000	150
Murray, C.	do	1,000	150
Nairn, A	Toronto	1,000	150
Nairn, S	do	2 000	300
Nott, John F	Montréal	5,000	1,250
O'Reilly, J. E.	Hamilton	1,000	50
Osler, B. B	do	5,000	750
Parkes, J.	do	2,000	500
Patton, A. M.	Toronto	500	75
Peters, S	London	1,000	150
Pim, E. S.	Irlande	5,000	750
Powell et Cie, A B.	London	1,000	150
Puddicombe, R. W.	do	1,000	150
Ramsay, A. G.	Hamilton	2,500	375
Ramsay, W.	Toronto	1,000	150
Ramsay, R. H.	do	1,000	150
Regan, W.	Bothwell	200	30
Reid, W. G.	Hamilton	1,000	150

CIE. D'ASSURANCES MARITIMES ET CONTRE LE FEU DU CANADA.—*Fin.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Fin.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Ribighini, C.	Petrolia	2,000	300
Robertson, J	Hamilton	1,000	150
Rolph, Smith et Cie	Toronto	5,000	500
Ross, T. S.	Hamilton	1,000	250
Rowland, M. H	London	500	75
Saunders, T	Toronto	1,800	270
Schrader, F. J.	Hamilton	500	75
Schulenburg, A. R.	Windsor	1,000	150
Sinclair, J. S	Hamilton	2,000	200
Simpson, J	do	5,000	1,250
Smart, W. L	do	1,000	.....
Small, J	Toronto	1,000	150
Smith, J	Hamilton	1 000	.....
Smith, J	Brantford	1,000	150
Spencer, C. N.	London	1,000	150
Staunton, F. H. L.	Hamilton	1,000	150
Stewart, J.	do	1,000	150
Stewart, J.	do	1,000	150
Stewart, A	Toronto	1,000	150
Stewart, G	Hamilton	500	125
Stuart, J. M.	do	1,000	250
Stirton, John	do	1,000	150
Tarbox, J. N	do	5,000	.....
Taylor, J	London	1,000	150
Taylor, T. W	Londres, Angleterre	10,000	1,500
Thompson, A. D.	Bothwell	200	30
Tighe, R S	do	200	30
Treble, S. G	Hamilton	1,000	150
Turner, A.	do	2,500	375
Tuckett et Billings	do	2,500	375
Vail, A. S.	do	10,000	2,500
Vaughn, L. B.	Petrolia	1,000	150
Walker, Jas, et Cie	Hamilton	2,500	625
Walker, W. F.	do	1,000	250
Watkins, T. C.	do	1,000	150
Waters, M.	Bothwell	100	15
Waterman, J	London	2,000	300
Webster, W.	Hamilton	2,000	300
Weinaug, J. V.	Brantford	1,000	150
White, T. et R	Montréal	5,000	250
Wickett, S. R.	Toronto	2,000	213
Williams, G. J.	Hamilton	1,000	150
Woodley, S.	do	2,500	375
Wyld, F.	Toronto	5,000	1,250
Young, J.	do	5,000	500
	Total	460,600	68,688

CIE. D'ASSURANCES MARITIMES DES MARCHANDS DU CANADA.

LISTE DES ACTIONNAIRES.

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Audet, F. M.	Québec	2,100	420
Andrews, Thomas	do	2,000	400
Allard, N.	do	100	20
Archer, Robert	Montréal	1,000	200
Audet, G. J.	Québec	100	20
Anderson, D , en fidéicommis	Montréal	7,000	1,400
Abbott, Richard	Halifax	500	100
Aikins, Charles.	Falmouth	400	80
Allison, M. G	Windsor, N.-E.	500	100
Allison, Matthew	do	300	60
Anderson, W. C	Halifax	500	100
Anderson, Willoughby	do	500	100
Anderson, Alexander	do	500	100
Aylward, Thomas	Windsor, N.-E.	1,000	200
Anderson, Wier, exécuteurs	Toronto	1,000	200
Atkinson, Isaac	Chicago	2,500	500
Baldwin, W. H.	Québec	1,000	200
Barsalou, Joseph	Montréal	500	100
Belleau, Sir N. F.	Québec	1,200	240
Benny, Robert	Montréal	1,000	200
Billingsley, F	uebec	200	40
Blais, L. H	Montmagny	2,400	480
Blais, Narcisse	Berthier	100	20
Brown, Robert	Montréal	1,000	200
Bogue, Jas. P	Québec	100	20
Buchanan, Mme C. L.	do	10,000	2,000
Budden, J. S	do	1,000	200
Burke, Walter, succession	Montréal	2,000	400
Burland, G. B.	do	1,000	200
Burstall, J	Québec	2,000	400
Battle, John	Thorold	1,000	200
Begin, Edouard	Québec	1,200	240
Burgess, R. K	Toronto	1,000	200
Buntin, Wm	Wellington Square	500	100
Bruce, Alex	Hamilton	1,000	200
Brooke, T. M.	Brockville	300	60
Burton, W. F	Hamilton	500	100
Baker, Ed	Amherst	500	100
Bent, L	Granville	500	100
Black Bros & Co	Halifax	1,000	200
Black, Dr. J. B.	Windsor, N.-E.	500	100
Black, S. G	do	2,000	400
Brennan, W. C	Halifax	1,000	200
Brown, Thomas A	do	500	100
Butler, James	do	1,000	200
Bourke, W. C	Charlottetown	500	100
Cantin, C. A	Montréal	3,200	640
Cantin, Jane	do	1,800	360
Campbell, W. D.	Québec	5,800	1,160
Carbray, F	do	500	100
Cassidy, J. L	Montréal	1,000	200
Charlebois, W. A	do	500	100
Chinic Beaudet et Cie	Québec	100	20
Convey, Wm	do	500	100
Cooper, Wm.	Montréal	1,000	200
Cream, Wm.	Québec	3,200	640
Cahill, John C.	Halifax	100	20
Chipman, James E	do	1,000	200
Clarke, C. A	do	500	100

CIE D'ASSURANCES MARITIMES DES MARCHANDS DU CANADA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Clarke, Nepean	Halifax	2,000	400
Coffin, Peter	do	500	100
Creighton, Joseph	Lunenburg	500	100
Cronan, John, et fils	Halifax	500	100
Cronan, Daniel	do	1,000	200
Crow, James	Truro	500	100
Crowell, S. O.	Halifax	500	100
Crowell, Mme Leah	Barrington	500	100
Crowell, John O	do	500	100
Curren, John E	Windsor, N.-E.	1,000	200
Chesley, Thomas W.	Granville	500	100
Churchill, E., et fils	Hantsport	500	100
Curll, Thomas	Lunenburg	1,000	200
Cummins, John D.	Halifax	1,000	200
Calhoun, H. A.	St-Jean	2,500	500
Chandler, l'hon. E B.	Dorchester	1,000	200
Carvell Bros	Charlottetown	1,500	300
Carvell. J. S	do	1,000	200
Campbell, A. H.	Toronto	500	100
Close, P. G	do	1,000	200
Cole, Nathaniel	Cobourg	200	40
Coombe, A. J	Amherstburg	500	100
Cockburn, Geo	Cobourg	200	40
Cochrane, J. C. T	Brockville	1,000	200
Clayes, E. D	do	1,500	300
Cleghorn, A	London	1,000	200
Crawford, S., exécutrice	Brockville	1,000	200
Cox, E. S	Toronto	500	100
Darling, Wm	Montréal	10,000	2,000
Darling, Jas	do	300	60
Darling, Herbert	do	300	60
Deroy, Basil, père	L'Islet	400	80
Deroy, Basil, fils	Montréal	200	40
Desjardins, Joseph	St-André	200	40
Delisle frères et McGill, succession	Montréal	1,000	200
DeVarennes, F	Québec	100	20
Dick, John	do	1,000	200
Dinning, Henry	do	5,000	1,000
Dinning, H., en fidéicommis	do	4,000	800
Dionne, G	St-Thomas	100	20
Donnelly, Jas	Montréal	1,000	200
Drake, T. C	do	500	100
Dugal, F D	Québec	13,200	2,640
Duhig, T.	do	2,000	400
Daoust, J. G	Windsor, Ont.	500	100
Dallas, A. C	Hamilton	1,500	300
Detlor, Jno C.	Goderich	1,000	200
Davidson, M	Cobourg	100	20
Dermott, Patrick	do	100	20
Dimock, E. W.	Windsor, N.-E	500	100
Dimock, L. E	do	600	120
Dimock, C H	do	600	120
Dompierre, O	Halifax	500	100
Doran, John	Windsor, N.-E	500	100
Doull, John	Halifax	1,000	200
Doyle, Peter	Windsor, N.-E	300	60
Davies. L H	Charlottetown	1,000	200
Dawson, W. E.	do	1,000	200
Dodd, Sim. W	do	500	100

CIE. D'ASSURANCES MARITIMES DES MARCHANDS DU CANADA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Duncan, Jas., et Cie	Charlottetown	1,000	200
Eckersley, Jno	Halifax	1,000	200
Eisenhauer, Jas	Lunenburg	500	100
Esson, Wm	Halifax	500	100
Faulkner, D. W	Hantsport	300	60
Flynn, Jas	Halifax	200	40
Forsyth, Geo. E	do	300	60
Forsyth, Geo. E., en fidéicommis	do	500	100
Fraser, David	Dartmouth	500	100
Frost, Edwin	Saint-Jean	1,000	200
Field, J. C	Cobourg	200	40
Field, F. W	do	300	60
Fitzgerald, Georgina B	London	2,000	400
Fitzgerald, Margarette O.	do	2,000	400
Fitzgerald, W. W	do	1,000	200
Fair, Jno. P. A	Cobourg	500	100
Flett, Wm	Toronto	1,000	200
Forlong, H. J	do	500	100
Flynn, J	Québec	500	100
Foley, M. S	Montréal	500	100
Foisy, Theo	Québec	1,000	200
Force, Anthony	Montréal	1,000	200
Fournier, Noel	Cap Saint-Ignace	100	20
Fraser, Thos., succession	Québec	1,100	220
Garneau, P., et Frère	do	600	120
Giasson, J. F	L'Islet	200	40
Gibb, James	Québec	1,000	200
Godbout, F	Berthier	300	60
Gould, C. H	Montréal	2,500	500
Gregory, J U	Québec	7,400	1,480
Gregory, Mme M. L.	do	2,600	520
Gunn, B. P	do	500	100
Ginty, John	Toronto	500	100
Gifford, C. G	Cobourg	500	100
Green, John	do	100	20
Green, John	London	1,000	200
Gordon, Jas	Cobourg	4,700	940
Gordon, W. H	do	1,000	200
Gillan, John	Charlottetown	500	100
Gastonguay, F	Halifax	500	100
Graham, Jas. E	Windsor, N.-E.	1,800	360
Gundry, Fred.	Halifax	1,000	200
Greer, Geo. M	do	500	100
Hart, Levi	do	1,000	200
Hart, Abraham W	do	300	60
Hart, A W, en fidéicommis	do	500	100
Haley, Allen	Windsor, N.-E.	1,500	300
Haley, Maude M	do	200	40
Hea, Joshua R.	Montréal	500	100
Harvie, John A	Newport	1,500	300
Harrington, W. D	Halifax	1,000	200
Harrington, W. H	do	1,000	200
Harrington, W. M	do	500	100
Hartigan, Bernard	do	500	100
Hesslein, Henry	do	1,000	200
Howe, Henry	Windsor, N.-E	500	100
Howe, Henry, jun	do	500	100
Hensley, Ellen S.	do	2,500	500
Holloway, Thos	Halifax	500	100

CIE. D'ASSURANCES MARITIMES DES MARCHANDS DU CANADA—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Hunter, David	Halifax	500	100
Hunter, Jas.	do	1,000	200
Hunt, Jas. E	Lunenburg	500	100
Howatt, Geo	Crapaud	500	100
Hyndman Frères	Charlottetown	1,000	200
Hall, S. S.	Saint-Jean	1,000	200
Hagerman, J. G	Cobourg	200	40
Hargraft, G. R	do	100	20
Harvey, Jno.	Hamilton	2,500	500
Harvey, T. A	Cobourg	100	20
Harvey, T. R	do	1,000	200
Hayden, Thos.	Port Hope	200	40
Hitchins, Wm.	Cobourg	100	20
House, Frank.	do	500	100
Hughes, Patrick	Toronto	1,000	200
Hutcheson, Geo.	Brockville	1,000	200
Halle, J.	Québec	100	20
Hardy, N. S.	do	500	100
Hatton, J. C.	Montréal	2,500	500
Hawkins, T.	Québec	500	100
Hearn, John	do	200	40
Henry, J. W.	do	1,000	200
Hodgson, Jonathan	Montréal	1,000	200
Hossack, James	Québec	200	40
Herbin, John	Windsor, N.-E	1,000	200
Humphrey, G., junr	Québec	300	60
Irvine, l'hon Geo	do	500	100
Irvine, G, W. F. Wood et W. G. Petry, en fidéicommis	do	1,800	360
Ireland, A. S.	Chatham	100	20
Ings, Jno.	Charlottetown	1,000	200
Jaques et Cie., G. E.	Montréal	500	100
Joncas, Luc	Saint-François	100	20
Joseph, A.	Québec	6,900	1,380
Julien, Ferd.	do	300	60
Julien, F X	do	300	60
Julian, H.	Port Dalhousie	500	100
Kane, J. H	Toronto	500	100
Kerns, Wm.	Wellington Square	1,000	200
Kerr, J. W	Cobourg	100	20
Kirchhoffer, J. N.	Port Hope	100	20
Knox, Frank	Cobourg	100	20
Keith, Donald G	Halifax	1,000	200
Keith et fils, A.	do	500	100
Kitchin, Jas.	Pictou, N.-E	4,000	800
Knowles, C. W	Windsor, N.-E	1,000	200
Kennedy, Archibald	Charlottetown	500	100
Kennedy, S.	Québec	1,500	300
Kinnear, Jas.	Leeds	400	80
Knight, A.	Québec	500	100
Laird, J. U	do	2,000	400
Landry, J E	do	1,000	200
Lamere, J. B	Montréal	100	20
Laroche, A	Québec	500	100
Lawrence, W. V., en fidéicommis	Montréal	300	60
Lesage, S.	Québec	1,000	200
Lesperance, M.	Saint-Thomas	500	100
Lord, James.	Montréal	2,000	400
Lawson, Henry	Halifax	2,000	400

CIE. D'ASSURANCES MARITIMES DES MARCHANDS DU CANADA—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Lowell, W. L.	Halifax	500	100
Le Grandais, Joseph.	Baie St-George	500	100
Lawrence, B. R	St. Jean	2,500	500
Longworth et Cie	Charlottetown	500	100
Lord, Artemas	do	1,000	200
Lefurgey, l'hon. Jno	South Side	500	100
Lewis, Rice, et fils	Toronto	1,500	300
Leys, John, jr	do	500	100
Mallory, C. R	Cobourg	500	100
Meredith, H. H	Port Hope	200	40
Munro, Wm	Chicago	1,000	200
Marchildon, C. J	St-Pierre	1,400	280
Martel, J. B	Québec	200	40
Martineau, J. L	do	100	20
Marquis, F. X	do	300	60
Mitchell, l'hon. Peter	Montréal	1,000	200
Menard, Chas., fils	L'Islet	200	40
Morin, L. E	Montréal	1,000	200
Morgan, James	Québec	600	120
Monier, Hector	do	600	120
Montizambert, C. E	do	1,000	200
Motz, J	do	1,000	200
Meagher Jno	Carleton	1,100	220
Morton, Phillips et Bulmer	Montréal	1,000	200
Murphy, Thos. B	do	2,500	500
Murphy, O	Québec	1,200	240
Marshall, Wm. F	Rivière à l'Ours	1,000	200
Mann, Jno	Windsor, N.-E	500	100
Mann, Jas	do	500	100
Messenger, Alvenia	Bridgeport, N.-E	100	20
Messenger, Adelia A	do	100	20
Messenger, Elias	do	500	100
Morris, Jno. W	Windsor, N.-E	1,000	200
Morse, Albert	Bridgetown	500	100
Moore, E. B	Newport	500	100
Moseley, Eben	Dartmouth	500	100
Moody, Wm	Halifax	500	100
Moseley, Robert	do	1,500	300
Mounce, Geo	Avondale	2,000	400
Morton, L. J	Halifax	2,500	500
Murray, Wm	Port Hawkesbury	100	20
Marshall, Robert	St. Jean	5,000	1,000
Moran, Jas. H	do	3,000	600
Muirhead, Wm., jr	do	1,000	200
Muirhead, l'hon. Wm	Miramichi	2,500	500
Muir, A., et frère	Port Dalhousie	1,000	200
Mackay, Edward	Montréal	2,500	500
Macdougall, J	do	2,500	500
Mackenzie, R	do	500	100
McLaren, J. C	do	1,000	200
McLaughlin, M	Québec	500	100
McPhie, Dugald	Montréal	1,000	200
McWilliam, Wm	Québec	2,500	500
McCabe, Jno. A	Hantsport	400	80
McColl, Jeffrey	New Glasgow	1,000	200
McDonald, Wm	Halifax	1,000	200
McKay, Daniel	Sydney N.	2,500	500
Maclean, John S	Halifax	500	100
McPherson, David	do	500	100

CIE. D'ASSURANCES MARITIMES DES MARCHANDS DU CANADA—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Macdonald, A. A	Charlottetown	1,000	200
McLeod, Geo	do	500	100
McLeod, M	do	1,000	200
McLeod, Neil	do	1,000	200
Macdonald, D. A., Son Honneur	Toronto	2,000	400
McCullough, W	Brockville	500	100
McDougall, R	Cobourg	100	20
McGarvey, E	London	500	100
McGillivray, E	Ottawa	2,000	400
McKay, Donald	Toronto	1,000	200
Nairn, A	do	2,000	400
Nairn, Stephen	do	500	100
Neelon, H	Port Dalhousie	500	100
Noonan, Jno. R	Pictou, N.-E	500	100
Newcombe, J. E	Hantsport	1,000	200
North, John B	Pictou, N.-E	1,000	200
Owen, J. M	Annapolis	300	60
Owen et Kaulbach	Lnnenburg	1,000	200
Owen, l'hon. L. C	Charlottetown	500	100
Oliver, J. E., en fidéicommis	Québec	100	20
Ogilvie, A. W	Montréal	2,500	500
O'Malley, J	Québec	1,000	200
Oswald, J. K	Montréal	1,500	300
Oswald, W. R	do	1,900	380
Parslow, John	do	1,500	300
Paré, Georgiana	Québec	1,700	340
Paterson, Pemberton	do	1,000	200
Pentland, C	do	200	40
Pentland, C., et G. B. S. Young, fidéicom.	do	300	60
Pemberton, E. H	do	3,600	740
Perreault, L., et Cie	Montréal	2,000	400
Price, E. J	Québec	1,700	340
Poston, Edward, succession	do	500	100
Poston, Wm., succession	do	2,500	500
Pemberton, G. Tudor	do	100	20
Plunkett, George	Cobourg	100	20
Perram, Lydia	Toronto	500	100
Pringle, H	Cobourg	700	140
Pallister, Wm. H	Halifax	1,000	200
Pickford et Black	do	1,000	200
Power, Patrick	do	1,000	200
Pratt, Rodman	Windsor, N.-E	300	60
Palmer, Charles	Charlottetown	1,000	200
Rogers, Benjamin	do	1,000	200
Ray, Wm. H.	Halifax	100	20
Ritchie, J. N. et T.	do	2,000	400
Ritchie, Thos A.	do	1,000	200
Ray, Walter G	do	700	140
Ramsay, A. G	Hamilton	2,000	400
Ramsay, Wm.	Toronto	2,000	400
Rhodes, John	Brockville	300	60
Rice, Wm	Chatham	100	20
Rimer, F., et Cie	Toronto	500	100
Rooney, Hugh	Cobourg	100	20
Rooney, Dan	do	100	20
Robinson, G	London	500	100
Rose, H. M	Port Hope	500	100
Ramsay, A	Montréal	1,000	200
Rattray, D., et H. T. Walcott, en fidéicom.	Québec	600	120

CIE D'ASSURANCES MARITIMES DES MARCHANDS DU CANADA—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Renaud, L	Québec	1,000	200
Ross et Cie	do	9,100	1,820
Ross, John	do	4,400	880
Ross, J. G.	do	2,000	400
Samson, Charles	do	700	140
Savard, Roger	Chicoutimi	500	100
Scott, W. W., succession	Québec	500	100
Scougall, Willoughby	do	1,000	200
Shepherd, R. W.	Montréal	2,500	500
Shepperd, W. G.	Québec	200	40
Shea, T.	do	2,000	200
Sinclair, David	Montréal	1,000	100
Smith, l'hon. D. A.	do	2,000	400
Smith, A. L.	Québec	400	80
Stewart, A. B	Montréal	1,000	200
Stewart, Jas.	do	2,500	500
Sewell, Jas. A	Québec	1,000	200
Shaw, J. A	Windsor, N.-E	1,000	200
Seeton, Joseph	Halifax	500	100
Seeton, R. B	do	500	100
Skaling, John	Windsor, N.-E	400	80
Scott, J. M.	do	500	100
Simpson, Wm	do	500	100
Smith, Arthur	do	600	120
Smith, William	do	1,200	240
Smith, Bennett	do	3,100	620
Smith, C. D. W.	do	500	100
Smith, Levi	do	2,000	400
Smith, Thos. B	do	1,200	240
Stayner, E. G	Halifax	500	100
Sutherland, Daniel	Pictou, N.-E.	1,000	200
Sweett, S. H.	Windsor, N.-E	500	100
Stairs, Wm. J	Halifax	3.000	600
Steeves, G. D	St-Jean	1,000	200
Scane et Houston	Chatham	200	40
Scarth, Cochran et Cie	Toronto	9,500	1,900
Scarth, W. B.	do	1,000	200
Shepard, S.	Port Stanley	1,000	200
Shickluna, L	Ste-Catherine	1,000	200
Smith, Jno.	Toronto	1,000	200
Small, W. B.	do	100	20
Smith, Jesse	Cobourg	500	100
Strong, G. F.	Port Hope	200	40
Stephens, Boswell et Robertson	Toronto	1,000	200
Stuart, Charles	Port Hope	200	40
Sutherland, J.	Owen Sound	500	100
Thomas, William	Toronto	500	100
Taylor, John	Montréal	1,000	200
Tasker, James	do	2,500	500
Tibbs, Perceval	do	400	80
Terreau, Mme C	Québec	500	100
Tetu, Vital	do	900	180
Talbot, O. W.	Cap St-Ignace	200	40
Thomson, D. C.	Québec	1,900	380
Taylor, Joseph H	Falmouth	400	80
Taylor, Robert	Halifax	500	100
Townsend, Silas	do	500	100
Troop, W. B	Granville	300	60
Thompson, James	Saint-Jean	1,000	200

CIE D'ASSURANCES MARITIMES DES MARCHANDS DU CANADA.—*Fin.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Fin.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Troop et fils	St-Jean	5,000	1,000
Turnbull et Cie	do	2,500	500
Turnbull, Chas. G.	do	2,500	500
Uniacke, R	Halifax	1,000	200
Van Allen, D. R., et Cie	Chatham	1,000	200
Vial, Denis E.	Lac Beauport	500	100
Walker, Alex.	Montréal	2,000	400
Walker, William	Québec	1,500	300
Watters, A.	do	100	20
Watters, J. G.	do	200	40
Welch, H. W	do	600	120
Wells, J.	do	100	20
White, T. et R.	Montréal	500	100
Woods, A.	Québec	100	20
Waddell, Duncan	Dartmouth	500	100
Watt, William	Halifax	500	100
Watt, John A.	do	1,000	200
Wier, Wm. E	do	500	100
Wilson, Alfred H.	Bridgeport	1,000	200
Wilson, Thos. A.	Barrington	1,000	200
Wilson, Thos. W.	do	500	100
Wilson, Benjamin C.	do	1,000	200
Wiggins, Geo.	Windsor, N.-E.	1,000	200
Webb, Jno. W.	do	500	100
Wood, Elijah	Halifax	500	100
Wylde, C. J.	do	2,000	400
Wylde, C. J., en fidéicommis	do	2,000	400
Wylde, John T	do	1,000	200
Wylie, Jas. S.	Windsor, N.-E	1,000	200
Welsh, Wm.	Charlottetown	500	100
Waldie, J.	Wellington Sq	2,500	500
Walker, W. F.	Hamilton	500	100
Wilkie, D. R	Toronto	500	100
Wilson, Richard	Cobourg	2,000	400
Woodcock, Lewis	do	100	20
Wood, C. H.	Chatham	100	20
Wright, George	Port Hope	500	100
Whitehead, E. A.	Montréal	1,000	200
Yeo, l'hon. Jno	Port Hill	500	100
Young, D. D., succession	Québec	2,300	460
Young, G. B. S	do	600	120
Young, J. R.	do	600	120
Young, Chas. E.	Windsor, N.-E	1,000	200
Young, Matthew	Halifax	500	100
Zwicker, W. N	Lunenburg	500	100
	Total	500,000	100,000

ASSOCIATION D'ASSURANCE MUTUELLE SUR LA VIE, DU CANADA.

SOUSCRIPTEURS AU FONDS DE GARANTIE.

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$ cts.	$ cts.
James Turner.	Hamilton..	5,666 66	3,000 00
C, R. Murray	Montréal	2,666 67	.....
A. T. Wood..	Hamilton..	3,000 00	1,500 00
D. B. Chisholm	do	1,166 67	.....
D. McInnes	do	4,166 67	1,500 00
A. McInnes	do	4,166 67	1,500 00
A. Harvey	do	4,166 67	1,500 00
J. Harvey	do	4,166 67	1,500 00
Succession de feu P. Dewar	Chedoke Barton	4,166 66	1,500 00
James Watson	Hamilton	4,166 66	1,500 00
H. T. Ridley.	do	4,166 66	1,500 00
A. Copp	do	4,166 67	1,500 00
J. M. Williams	do	4,166 67	1,500 00
	Total..	50,000 00	18,000 00

Le montant total souscrit est compris dans l'actif de la compagnie, le montant non versé étant tenu sous forme de bons négociables ou de billets donnés par chaque souscripteur, et inscrits dans le rapport annuel comme garanties. L'association paie sept pour cent d'intérêt sur le montant payé.

13—19

COMPAGNIE D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE DE QUÉBEC.

LISTE DES ACTIONNAIRES.

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Andrews, Chas. H., *en usufruit*	Québec	1,000	650
Anderson, Mme E. G	do	1,200	780
Anderson, Mme Jane	Angleterre	2,200	1,430
Auld, Mlle Sarah Jane	Québec	200	130
Alford, George	do	6,000	3,900
Austin, Mme veuve F. F	do	2,000	1,300
Alleyn, l'hon. C	do	1,800	1,170
Auclair, Rév. Joseph	do	4,000	2,600
Angers, Mde L P	Montréal	600	390
Angers, l'hon. A. R	Québec	1,000	650
Auld, Mme S. J	do	600	390
Burke, William, exécuteurs de feu	Angleterre	3,800	2,470
Beaubien, Pierre	Montréal	1,800	1,170
Boisvert, F. O	Québec	2,000	1,300
Blais, Joseph	Sainte-Foy	1,600	1,040
Burke, E. C	Québec	400	260
Bardy, Mme. M. S. Lefebvre	do	1,000	650
Bolduc, Henri	do	2,000	1,300
Brown, W. P., exécutrice de feu	Angleterre	6,000	3,900
Brousseau, Mme M M. D	Québec	1,000	650
Clapham, Mme Leonora	do	2,400	1,560
Campbell, W. D	do	5,600	3,640
Casgrain, P. B	do	5,200	3 380
Clapham, J. Greaves	do	15,200	9,880
Carrier, Mde. Henriette	do	600	390
Campbell, Mme Agnes	do	7,400	4,810
Collége Sainte-Anne	Sainte-Anne de la Pocatière.	1,000	650
Cannon, E. G	Québec	3,000	1,950
Cary, Thos. A	Sandwich	2,000	1,300
Cary, Mlle Elizabeth Rebecca	do	2,600	1,690
Cazeau, Mlle Josephte	Québec	200	130
Chapman, Mlle M. J	Lévis	1,000	650
Campbell, Mme. Isabella Jane	Québec	2,200	1,430
Corporation du Précieux Sang, Saint-Hyacinthe	Saint-Hyacinthe	200	130
Casey, Thomas	Québec	400	260
Dugal, Dlles. Emélie, Caroline et Cécile	do	400	260
Donohue, Mlle Ellen	do	3,600	2,340
De Bonne, E. M., héritiers	Beauport	1,000	650
Dean, W. R	Québec	5,000	3,250
De Foy, François, exécuteurs de feu	do	1,400	910
Dickson, James, exécutrice de feu	Trois-Rivières	2,000	1,300
Drum, William, exécuteurs de feu	Québec	1,000	650
De Blois, E J	Beauport	600	390
De Blois, P. A	do	800	520
Dionne, Fortuné	Québec	400	260
Davies, W. H. A., exécutrice de feu	Montréal	200	130
Doucet, Rév. N	Gaspé	2,000	1,300
Derome, Mde F. M	Rimouski	600	390
Douglass, Mme Charlotte, héritiers	Québec	400	260
Dugal, F. D	do	3,000	1,950
Derousselle, Alexis, exécuteur de feu	do	200	130
Dean, W. R., comme tuteur	do	5,000	3,250
D'Eschambault, Mde Esther	do	1,000	650
Dupont, William	do	600	390
Fraser, l'hon. John	do	2,000	1,300
Fisher, Mme Louisa	do	200	130
Fabrique de Québec	do	4,000	2,600
Fabrique Saint-Roch	do	1,600	1,040

QUÉBEC—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Frémont, Mme C. P.	Québec	800	520
Frémont, Mme C. P., exécutrice	do	200	130
Frémont, Jules Taschereau	do	200	130
Goodwin, Mme Emma	Angleterre	1,800	1,170
Gauvreau, L. Edmond	Québec	1,000	650
Gingras, Dlle Marie E. P.	do	200	130
Gale, Mme B	do	400	260
Gibb, James	do	4,200	2,730
George, Mlle Elizabeth	do	600	390
Grenier, Mme J. O., héritiers	do	400	260
Gibb et Ross	do	3,000	1,950
Gingras, J. E., exécutrice de feu	do	200	130
Grassett, Mme S. M	Toronto	1,400	910
Gravel, J. A	do	1,400	910
Gourdeau, François	Québec	1,000	650
Garneau et Frère	do	2,600	1,690
Gibsone, W. C	do	2,200	1,430
Gregory, J. U.	do	1,000	650
Heath, Mlle Emilie	Ile Verte	600	390
Hawtayne, W. H	Angleterre	3,000	1,950
Hunt, Mme Henrietta	Québec	4,200	2,730
Huot, Philippe	do	3,800	2,470
Hall, H. E	do	200	130
Home, Mme Mary	do	7,600	4,940
Henderson, John	Montréal	2,600	1,690
Hossack, G. C	Québec	1,000	650
Hardy, Joseph	do	1,000	650
Hunt, James, exécuteurs de feu	do	7.600	4,940
Hamel, Théophile, exécutrice de feu	do	1,000	650
Hamilton, Robert C	do	800	520
Hamel, Abraham	do	400	260
Hookes, Isaac	do	600	390
Hardy, A. P	Pointe-aux-Trembles	600	390
Hardy, M. G	do	1,200	780
Hardy, David	do	600	390
Hardy, Joseph L	do	600	390
Hardy, Siméon	Québec	2,200	1,430
Hudon, Théophile	do	2,200	1,430
Herring, William	do	10,000	6,500
Hunt, Weston	do	2,000	1,300
Hamilton, Robt	do	1,600	1,040
Hamilton, l'hon. John	Montréal	1,400	910
Herring, Wm., en fidéicommis	Québec	1,800	1,170
Hamilton, Charles C	do	600	390
Heath, W. A. curateur	Ile Verte	1,200	780
Heath, W. A	do	600	390
Hale, E. J	Québec	10,600	6,890
Hunt, Arthur F	do	800	520
Hunt, Herbert F.	do	600	390
Hunt, Frederick F	do	400	260
Jones, W. H	Ottawa	600	390
Jones, Edwin	Québec	12,200	7,930
Jourdain, A.	do	2,800	1,820
Jolicœur, P. J	do	600	390
Jones, Mme M. A	do	4,200	2,730
Jeffery, Mme Mary	do	600	390
Latulippe, F.	Beaumont	1,600	1,040
Langevin, Ed. T	Ottawa	600	390
Langevin, Mlle M	Rimouski	600	390

QUÉBEC—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
La Rue, S. A	St-Charles	2,000	1,300
Le Boutillier, Mme George	Gaspé	300	195
Le Boutillier, Philippe	do	300	195
Le Boutillier, Horatio	Gaspé	600	390
Lambly, John, exécuteurs de feu	Inverness	800	520
Lelièvre, S., do do	Québec	600	390
Logie, Mme Sarah, *en usufruit*	do	400	260
Langevin, Jean, Très-Rév. Evêque	Rimouski	600	390
Langevin, l'hon. H. L., C.B.	Québec	6,000	3,900
Langevin, Rév. E.	Rimouski	600	390
Langlois, Jean	Québec	3,400	2,210
L'Archevêque de Québec	do	1,800	1,170
LeMoine, Alexandre	do	4,000	2,600
Légaré, Rév. A. J.	do	1,400	910
Langlois, Chas. B.	do	2,600	1,690
Lacroix, Edouard	do	5,000	3,250
Lindsay, Mme E. L	do	4,200	2,730
Massue, L. H., *en usufruit*	St-Aimé	4,000	2,600
Molson, John, exécuteurs de feu	Montréal	3,800	2,470
Montizambert, S., héritiers	Québec	800	520
Mountain, Mme C. S	Angleterre	1,400	910
Moore, William	Québec	4,000	2,600
McLimont, William	do	4,000	2,600
McLimont, Dlle C.	do	2,000	1,300
Morgan, Terence, héritiers	Irlande	3,000	1,950
Monier, Mme Malvina	Québec	600	390
Marcotte, Mme Cicile	do	600	390
Molson, William, exécuteurs de feu	Montréal	2,600	1,690
McWilliam, William	Québec	2,400	1,560
MacNider, Jas. et Cie	do	3,200	2,080
Norris, Thomas	do	200	130
O'Connor, C. R.	do	400	260
Ostell, Mme M. E	Montréal	600	390
Orkney, J. T	Québec	6,600	4,290
O'Donohoe, John	do	4,000	2,600
Oliver, Frederick	do	400	260
Petry, H. J., *et al., usufruitiers*	do	3,000	1,950
Philips, Dlle M. C.	do	1,400	910
Pinsonnault, Alfred	Montréal	400	260
Perrault, Mme M. S.	do	800	520
Patterson, P., exécuteur de feu	Québec	4,400	2,860
Patton, Mme Mary	do	400	260
Parke, Mme Jos.	do	800	520
Pelletier, l'hon. C. A. P	do	1,800	1,170
Paquet, Rév. Benj	do	3,200	2,080
Pozer, Ann, héritiers	Beauce	400	260
Asile Protestant des Orphelins	Québec	1,600	1,040
Poston, William, exécuteurs de feu	do	2,800	1,820
Paquet, Mme Reine	Cap Santé	600	390
Paquet, E. T	St-Nicholas	4,000	2,600
Pentland et Young, fidéicommis	Québec	800	520
Paquet, Rév. L. H.	do	1,800	1,170
Paradis, L. L.	St-Foy	400	260
Pampalon, Thomas	Québec	200	130
Prévost, Mme Ve Louis	do	400	260
Rousseau, Dr. E.	do	2,400	1,560
Romain, François, exécutrice de feu	do	1,000	650
Renfrew, Geo. R.	do	6,000	3,900
Robitaille, Dr. Olivier	do	200	130

QUÉBEC—*Fin.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Fin.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Robitaille, Dr. O., pour enfants	Québec	2,000	1,300
Ross, Jas. G.	do	2,400	1,560
Stuart, l'hon. G. O	do	10,000	6,500
Simons, William	do	7,800	5,070
Sewell, Rév. E. W.	Angleterre	2,800	1,820
Smith, Geo, héritiers de feu, par S. B. Smith	Montréal	2,000	1,300
Stevenson, M., tuteur de son enfant mineur	Québec	400	260
Séminaire de Quebec	do	4,200	2,730
Shaw, Samuel J.	do	10,600	6,890
Sax, Rév. P.	St-Romuald	4,000	2,600
Scott, H. S	Québec	8,400	5,460
St-Michel, Charles	do	600	390
Scott, W. W., exécuteurs de feu	do	1,200	780
Simons, John	do	4,600	2,990
Shaw, Wm.	do	400	260
Simons, Archibald	do	400	260
Stadacona, Banque	do	600	390
Slous, J.	Gaspé	1,000	650
Shaw, Mme Maria A.	Québec	400	260
Têtu, Vital	do	8,400	5,460
Tessier, l'hon. U. J	do	400	260
Tremblay, Mme veuve P. A.	do	2,000	1,300
Thibault, Louis		600	390
Tessier, Cyrille.	Québec	600	390
Taylor, Mme Sarah.	do	1,600	1,040
Tessier, Félix	do	1,200	780
Taschereau, Mme T. J.	do	2,000	1,300
Turcotte, Nazaire.	do	1,000	650
Temple, E. B	do	400	260
Thomson, T. Henry, en fidéicommis.	do	3,400	2,210
Tourangeau, Mme V. A. J.	do	200	130
Vallée, Prudent	do	4,200	2,730
Vocelle, Olivier	do	600	390
Vézina, F., en fidéicommis	do	4,600	2,990
Wotherspoon, F. G	Trois-Rivières,	1,000	650
Walker, William	Québec	4,000	2,600
Walker, Mme veuve l'hon. Wm.	do	1,200	780
Walker, William, exécuteurs de feu	do	5,000	3,250
Withall, W. J	do	11,000	7,150
White, William	do	2,400	1,560
Wyse, John, héritiers	do	200	130
Withall, Mme Elizabeth.	do	6,200	4,030
Wurtele, R. H, en fidéicommis.	do	2,000	1,300
Whitehead et Turner	do	1,400	910
Young, D. D., exécuteurs de feu	do	4,600	2,990
Yule, William, exécuteurs de feu	do	2,000	1,300
	Total	$500,000	$325,000

COMPAGNIE D'ASSURANCES ROYALE CANADIENNE.

LISTE DES ACTIONNAIRES.

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Adams, Jas	St-Jean, N.-B.	300	180
Alexander, C	Montréal	600	360
Allen, J. H	St-Jean, N.-B.	300	180
Ambrose, T. H	Port Hope	600	360
Amiot, H	Verchères	1,000	600
Angers, E. J	Québec	300	180
Archer, J	do	300	180
Archer et Cie	do	300	180
Arel, Louis	do	300	180
Archambault, l'hon. L.	L'Assomption.	600	360
Archambault, Rév. L. M	St-Hugues	300	180
Atherton, A. B	Frédéricton	600	360
Audet, Rév. P	St-Fabien	100	60
Audet, Rudolphe	Québec.	300	180
Audet, Nicodème	St-Anselme	800	480
Ayotte, L	Maskinongé	3,000	1,800
Archer, R	Montréal	13,300	7,980
Andrews, T	Québec	700	420
Antil, E	do	300	180
Apps, C. O	Brantford.	800	480
Apps, W	do	800	480
Anthier, L. R	South Durham	400	240
Almour, C. M	Halifax	700	420
Avery, Ruggles	Mallorytown	300	180
Archambault, Louis	Terrebonne.	300	180
Akerly, S. A	Fredericton.	6,700	4,020
Barsalou, J	Montréal	2,200	1,320
Barsalou, Erasme	do	600	360
Barsalou, Hector	do	600	360
Babcock, Michael	do	600	360
Badeaux, J. E	Trois-Rivières	300	180
Baillargé, Chas	Québec	300	180
Babin, Damase, fils	St-Jean, P.Q.	1,000	600
Bate, C. T	Ottawa	300	180
Bachlaw, H. W	Montréal	1,200	720
Bastien, A	do	700	420
Black, C. H. M	Halifax	2,900	1,740
Black, S G	do	3,000	1,800
Brown, M. S	do	3,000	1,800
Brown, E K., succession	do	1,200	720
Baner, E. W. S	Windsor	600	360
Beauchamp, L. E	Montréal	600	360
Beauvais et Perrault	do	300	180
Benny, Robt.	do	600	360
Bell, J. A	do	300	180
Benoit, M	do	2,500	1,500
Bellefeuille, P	Sorel	600	360
Beaulieu, J. B	Lévis	300	180
Beaupré, A	Ste-Elizabeth	900	540
Beaudry, L. Z	Trois-Rivières.	600	360
Bernard, J. M	Cap-Santé	300	180
Bertrand, D	Trois Pistoles.	600	360
Bertrand, L. A	Isle Verte	600	360
Bertrand, Mme J. B	Québec	600	360
Bergevin, C	do	600	360
Beament, T	Ottawa	300	180
Bethune, Rév. C. J. L	Port Hope	600	360
Brochu et Bertrand	Lévis	600	360
Birely et Cie	Hamilton	600	360

ROYALE CANADIENNE—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Belanger, A	St. Hugues	300	180
Black et Locke	Montréal	600	360
Blackburn, R	Ottawa	300	180
Blais, L. H	St. Thomas	300	180
Blondin, J. A	Bécancour	600	360
Blackadar, C. C	Halifax	600	360
Blondeau, C	St-Paschal	300	180
Boulet, A	Québec	300	180
Bourget, Louis	do	300	180
Boyce, M	do	300	180
Bossé, J. N	Montmagny	300	180
Boulet, Dr. S	Joliette	600	360
Boyden, E. S	Kingston	600	360
Bolton, Mme H. C	St-Stephen, N.-B	300	180
Bruyère, l'hon. Boucher de la	St-Hyacinthe	1,000	600
Bolduc, Rév. J. B. Z., en fidéicommis	Québec	300	180
Brossard, Moïse	Montréal	600	360
Brodie, W. et R	Québec	300	180
Bresse, G	do	600	360
Brown, T. C	Frédéricton	300	180
Brown et Cie., J	Kingston	600	360
Britton, B. M	do	600	360
Brunelle et Frère, L	Trois-Rivières	1,000	600
Brennan, M	Hamilton	2,000	1,200
Bramley, Mme C	Sorel	600	360
Breen, P	St-Stephen, N.-B.	600	360
Brown, R	Montréal	4,000	2,400
Buck, W	Brantford	600	360
Burrows, Chatfield et Cie	Ste-Catherine	600	360
Burns, K. F	Bathurst	300	180
Burnstein, S	Québec	300	180
Benoit, F	Sault-au-Recollet	300	180
Bell, T	Montréal	3,000	1,800
Bourgouin, N. H.	do	300	180
Bourget, Rév. J. B.	St-Henri	300	180
Barry et Campbell	Montréal	3,000	1,800
Bolduc, Rév. J. B. Z	Québec	3,700	2,220
Bernier, T.	St-Sauveur	1,200	720
Baker, C. L	Lindsay	700	420
Beaulieu, J. B., jun	Cacouna	200	120
Bolton, Rich	Montréal	3,300	1,980
Bolton, R., fidéicommis	do	800	480
Burkholders, H	Hamilton	300	180
Bilodeau, L	Québec	1,200	720
Brethour, Rév. D. L	Aylmer	100	60
Bienvenu, C	Montréal	100	60
Bowman, A. M	do	3,400	2,040
Brethour, H. W	Brantford	1,800	1,080
Brousseau, Dame C., Vve	Belœil	800	480
Borbridge, Thos	Ottawa	100	60
Bartley, W. B, succession	Montréal	300	180
Balcer, H. M.	Trois-Rivières	2,900	1,740
Bellefeuille, J	do	100	60
Burrows, Stewart et Mills	Hamilton	700	420
Black, W. L., succession	Halifax	5,800	3,480
Black, M. P	do	5 800	3,480
Buchanan, T	Montréal	700	420
Butler, l'hon. J	Halifax	1,400	840
Boucher, J	St-Charles, Bellechasse	1,500	900

ROYALE CANADIENNE—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Breden, J	Kingston	800	480
Brennan, P. C. A	Sorel	1,300	780
Blackadar, H. W	Halifax	600	360
Bramley, G. H.	Sorel	600	360
Blackburn, J	London	300	180
Beauchemin et fils, M	Sorel	100	60
Bernard, Bernard	Montréal	600	360
Bell, A. W	Carleton Place	700	420
Blyth, G. R.	Ottawa	200	120
Beauchamp, A.	St-Simon	1,200	720
Blanchard, J.	St-Hugues	200	120
Blais, L. N	Matane	500	300
Brown et Wells	Ingersoll	2,400	1,440
Barsalou, C.	Montréal	1,200	720
Brown, W E	Ottawa	200	120
Brown, Calvin	Ste-Catherine	400	240
Borden, G. W	Halifax	500	300
Braniff, J., succession	St-Stephen, N.-B	300	180
Bilodeau, A	St-Charles	300	180
Beaubien, L. A., succession	Cap St-Ignace	200	120
Bureau, J	Trois-Rivières	700	420
Bureau, J. F. V	do	400	240
Bureau, J. N.	do	2,900	1,740
Berlinguet, Mme F. X	Québec	700	420
Berubé, J. F.	Matane	200	120
Chabot, J.	St-Charles, Bellechasse	100	60
Cooke, T. E.	Halifax	1,200	720
Cliff, N. A	Frédéricton	700	420
Carsley, S	Montréal	900	540
Cameron, J.	Peterborough	600	360
Carter, R P.	Kingston	1,200	720
Carlisle, H	Ste-Catherine	600	360
Cahill, M.	St-George, Beauce	200	120
Carignan, O.	Trois-Rivières	600	360
Carrière, F., et Cie	Québec	600	360
Casey, T	do	300	180
Carrier, O	St-Henri	200	120
Caron, G, et frère	Trois Saumons	600	360
Cayer, A	St-Raymond	200	120
Cantin, C. A	Montréal	2,200	1,320
Chandler, H.	do	600	360
Chalmers, Wm	Ottawa	300	180
Champness, F.	do	300	180
Chubb et Cie., H	St-Jean, N.-B	600	360
Chisholm, J.	Lindsay	600	360
Chouinard, H. J. J.	Québec	600	360
Chevalier, M	do	600	360
Chapleau, E. J	St-Paschal	300	180
Chadwick, F. J.	Guelph	600	360
Cleghorn, A.	London	300	180
Clementson, F.	St-Jean, N.-B	600	360
Clay, T.	Halifax	600	360
Cliff, G. A	Frédéricton	800	480
Close, Jas.	Montréal	1,000	600
Costello, P., succession	do	600	360
Coghlin, Mlle L. A	do	600	360
Cockshut, I.	Brantford	600	360
Coulter, J. E	Frédéricton	200	120
Connolly, Jas.	Lindsay	600	360

ROYALE CANADIENNE—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Connolly, Jas.	Québec	600	360
Convey, Wm	do	300	180
Collet, Rév. C. A.	do	600	360
Couture, G et E	Lévis	600	360
Collet, C. A.	St-Henri	600	360
Corriveau, F. X	St-Anselme	300	180
Corriveau, J. B	do	300	180
Cormack, Jas	Guelph	600	360
Cresse, A. P.	Nicolet	600	360
Crawford, R.	Kingston	1,900	1,140
Coughlin, B. J.	Montréal	2,500	1,500
Cummings, Jas	Lyn	600	360
Cullinan, H et P	St-Stephen, N.-B.	600	360
Cochrane, l'hon. M. H.	Compton	2,800	1,680
Cheese, W. E	Montréal	800	480
Chapdelaine, J. B.	Joliette	200	120
Cuddy, J. P.	Montréal	1,300	780
Cole, F	do	3,300	1,980
Cantin, Mlle. J	do	1,100	660
Chauvin, A. F.	do	300	180
Cuvillier, Mlle. L	do	1,800	1,080
Cusson, A	do	3,300	1,980
Craig, J. L	do	700	420
Campbell, Kenneth, et Cie	do	300	180
Clendenning, W.	do	3,700	2,220
Corbeil, L. L	do	700	420
Cassels, Steinson et Cie	do	300	180
Cassidy, J. L	do	6,700	4,020
Cadieux, H. C.	do	100	60
Claxton, T. J., et Cie	do	300	180
Clark, A. C.	do	100	60
Cooper, Wm	do	3,700	2,220
Craig, T	do	4,200	2,520
Clement, N. E.	Maskinongé	400	240
Couillard, F. M	Lévis	200	120
Casgrain, J. E	L'Islet	600	360
Crawford, R., en fidéicommis	Kingston	1,100	660
Chown, E	do	1,500	900
Caron, Rév. F	Ste-Anne de la Pocatière	300	180
Cameron, D	Windsor	1,800	1,080
Chagnon, H	Verchères	300	180
Colette et Senecal	do	2,700	1,620
Caron, D	Fraserville	700	420
Covert, H	Port Hope	600	360
Craig, Wm	do	1,700	1,020
Craick et Cie., J	do	100	60
Collin, Rév. C.	St-Lin	300	180
Carruthers, J	Kingston	1,600	960
Carruthers, J. B.	do	1,300	780
Collin, J	St-Thomas, Montmagny	100	60
Cassels, R	Lyn	5,800	3,480
Corbet, F. D	Halifax	1,100	660
Cochran, J. S	do	1,200	720
Collard, J	Malbaie	1,200	720
Cunningham, H	Kingston	1,500	900
Chadwick, Mme. J	Ingersoll	700	420
Campbell, G. F	St-Stephen, N.-B.	200	120
Carbonneau, O., et fils	Berthier	100	60
Chipman, Z	St-Stephen, N.-B.	1,200	720

ROYALE CANADIENNE—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Campbell, Mme. M. M	Almonte	1,000	600
Couture, J. G	Québec	100	60
Deschene, Mme M.	Fraserville	100	60
Carriere, J. B	St-Anselme	1,200	720
Collet, Dr. P. A. A	St-Henri	100	60
Clement, D	Ste-Cuthbert	2,700	1,620
Daziel, Mlle M. A	St-Thomas	200	120
Darlington, J	Québec	300	180
Dansereau, Mme Z	Contrecœur	600	360
Dagenais, Rév. T. E.	do	600	360
Daujou. J	St-Fabien	600	360
Dever Bros	Fredericton	900	540
Devlin, R. J	Ottawa	300	180
Dechene, F. M	Québec	600	360
Defoy, J. A	do	300	180
Dery, P. C	do	300	180
Dery, J. P	do	300	180
Delage, J. B	do	300	180
Desilets, P. O	Trois-Rivières	1,600	960
Denis, D	St-Cuthbert	5,000	3,000
Desorey, P	St-Hugues	300	180
Dionne, B.	Cacouna	600	360
Donnelly, J	Montréal	600	360
Dorval, A	St-Charles	200	120
Drapeau, Rév. J. O	St-Ulric	300	180
Dumesnil, G. H.	Montréal	5,000	3,000
Dufort, J. B., succession	do	600	360
Dunn, J. L	St-Jean, N.B.	600	360
Dundas, J. R	Lindsay	600	360
Duffus, J	Halifax	4,400	2,640
Duplessis, J. O	Sorel	300	180
Dupuis, J. B	St-Roch des Aulnets	300	180
Dupuis, A	do do	300	180
Dubé, P	St-Jean, P.J.	300	180
Dufresne, C	St-Thomas	600	360
Dubeau, J. B. Z	Québec	300	180
Duquet et Cie	do	300	180
Dubois, D	Terrebonne	600	360
Dupuis, A	Québec	300	180
Duguay, O	Terrebonne	600	360
Desmarais, H	St-Marc	300	180
Duchesneau, A	Montréal	600	360
Dupre, J	do	3,300	1,980
Davison, J	do	200	120
Desjardin, Dr. L. A. E	do	1,700	1,020
Dubord, A	Trois-Rivières	1,200	720
Devins, R. J	Montréal	3,700	2,220
Dugal, R	do	300	180
Durand, F. J	do	500	300
Duverger, Mme. S. L	do	1,200	720
Dumas, D. C	do	200	120
Donavan, T. J	do	1,000	600
Dorion, Sir A. A.	do	5,800	3,480
Duncan, J. W.	do	100	60
Dionne, E.	Ste-Anne de la Pocatière	1,700	1,020
Delage, Rév. F. X.	L'Islet	300	180
Dumas, A	Terrebonne	1,800	1,080
Duchesnay, H. J. J	Ste-Marie	200	120
Daziel, Mlle. A	St-Thomas	100	60

ROYALE CANADIENNE—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Davis, Mme C. E.	Kingston	700	420
Doran, M	do	2,900	1,740
Davis et Cie, J. H	Hamilton	2,900	1,740
Duval, L. Z	Saint-Jean-Port-Joli	300	180
Duhaime, P. L	Saint-Simon	300	180
Dennis, D	do	300	180
Dufault, E	Sainte-Hélène	300	180
Daigle, J	Belœil	3,300	1,980
Demers, G	Hochelaga	600	360
Duffus, W	Halifax	4,800	2,880
Duffus, J. B	do	8,400	5,040
Dwyer, M	do	2,900	1,740
Doull et Miller	do	1,400	840
Darling, Wm	Montréal	1,500	900
Dunnett, Mlle J	London	22,500	13,500
DeGrandpré, A. D	Sorel	1,800	1,080
Daniel et Boyd	Saint-Jean, N.B	1,200	720
DeVeber et fils, L. H	do	1,200	720
DeNoncourt, N. L	Trois-Rivières	1,200	720
Drolet, Pierre	Saint-Charles	100	60
Desrosiers, L. N	Sandy Bay	200	120
Elliott, F. C	Halifax	1,800	1,080
Eaton, C. B	St. Stephen	300	180
Eaton, H. F	do	900	540
Egleson, Jas	Gloucester	300	180
Elliott, E	Montréal	600	360
Elder, Wm	Saint-Jean, N.B	300	180
Evans, Mercer et Cie	Montréal	600	360
Everetts et Butler	Saint-Jean, N.B	600	360
Ewing, S. H., et A. S	Montréal	600	360
Evans, W. S	do	6,700	4,020
Eward, Wm	do	300	180
Evans, J. S	do	8,300	4,980
Edgar, F	do	1,700	1,020
Easton, G. C	Ingersoll	1,200	720
Esson, G, père	Halifax	1,100	660
Esson, W	do	2,300	1,380
Devins, Mme R. J	Montréal	3,000	1,800
Foley, M. S	do	200	120
Fletcher, J	do	3,300	1,980
Feron, M	do	300	180
Finlay, R. McN	do	800	480
Fairgrieve, H	Hamilton	800	480
Fairgrieve, J. B	do	800	480
Frigon, L. G. B	Trois-Rivières	300	180
Farquhar, A	London	22,200	13,320
Fournier, Mme E	L'Islet	200	120
Faford, rév E	Lévis	300	180
Fenety, G. E	Frédéricton	600	360
Fiset, J	Saint-Thomas	1,400	840
Finlay, R	Lindsay	300	180
Fisher, G. F	Frédéricton	800	480
Fisher, C. B. H	do	1,000	600
Flood, Carson	Saint-Jean, N.B	600	360
Foster, A. J	Stanstead	300	180
Foster, S	Rock Island	300	180
Fortin, I	Québec	300	180
Fortin, A	Sainte-Marie, Beauce	500	300
Forde, J	Brantford	600	360

ROYALE CANADIENNE—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Forde, R. J	Brantford	600	360
Foisy, F	Lévis	600	360
Fournier, V	Rimouski	300	180
Fournier, L	Saint-Thomas	100	60
Fontaine, G. H	Verchères	1,000	600
Foucher, F	Joliette	600	360
Foucher, Mme V.	do	300	180
Fremont, Mme C. P	Québec	1,000	600
Frigon, J. G. A	Trois-Rivières	3,700	2,220
Furlong, F	Saint-Jean, N.-B	600	360
Fulford, J. H.	Easton's Corners	600	360
Ford, E	Montréal	4,300	2,580
Fortin, Mme A. J.	Saint-Joseph, Beauce	300	180
Forsyth, A	Halifax	2,400	1,440
Farquharson, J	do	3,000	1,800
Fuller, H. H.	do	3,000	1,800
Forget et Cie, L. J	Montréal	1,900	1,140
Fraser, W. J	Halifax	2,300	1,380
Fogarty Frères	Montréal	200	120
Fortin, N	Cap Saint-Ignace	700	420
Fremont, J. J. F.	Québec	300	180
Forget, O.	Terrebonne	3,700	2,220
Fauteux, P. X.	Montréal	3,400	2,040
Fiset, L. J. C	Québec	3,900	2,340
Frenette, Mlle C.	L'Islet	500	300
Fitzsimmons, R	Brockville	1,200	720
Foucher, O	Montréal	1,200	720
Findlay, J	do	100	60
Ferguson, T	do	100	60
Fortin, F	Québec	1,800	1,080
Finlay, D	Montréal	700	420
Fuller, Mary Ann	Sorel	200	120
Gaucher, G. G	Montréal	600	360
Gauthier, Thomas	do	300	180
Garland, Mutchmor et Cie, succession	Ottawa	300	180
Gaboury, A.	Québec	600	360
Gauthier, L. O	do	400	240
Gaudette, Dr. D	Sainte-Anne-des-Plaines	600	360
Gagnon, N	Champlain	600	360
Gamache, S	Cap Saint-Ignace	300	180
Gagnon, F. X.	Saint-Raphael	300	180
Gardiner, R	Kingston	300	180
Gelhausen, P. J.	Ottawa	200	120
Genest, L. T.	Saint-Henri	300	180
Gervais, O	Contrecœur	300	180
Gervais, A. E	do	900	540
Giroux, J., et fils	Québec	300	180
Girardin, A	do	300	180
Gibson, H.	Stratford	600	360
Gillespie, T. F	Chatham	100	60
Glover et Fry	Québec	300	180
Gould, J	Montréal	600	360
Godbout, P. E.	Québec	600	360
Goldstein, A	Montréal	300	180
Gossip, W	Halifax	3,600	2,160
Greene et fils	Montréal	300	180
Gravel, J. A	do	600	360
Gravel, J. O	do	1,000	600
Griffin, J.	do	300	180

ROYALE CANADIENNE—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Grafton, J. B. et J. S	Dundas	300	180
Grenier, A. E	Isle Verte	600	360
Grimmer, G. S	St.-Etienne	600	360
Gravel, J. O., en fidéi-commis	Montréal	40,000	24,000
Globensky, C. A. M	St-Eustache	2,500	1,500
Gilman, T. E	Montréal	54,800	32,880
Gildersleeve, C. F	Kingston	3,700	2,220
Gildersleeve, J. P	do	2,400	1,440
Guillet, V	Trois-Rivières	1,200	720
Grenier, J	Montréal	2,900	1,740
Greene, E. K	do	3,300	1,980
Graydon, A. O	London	3,400	2,040
Green, J	do	300	180
Gingras, Rév. J. N	St-Gervais	100	60
Gagnon, Mme A	St-Roch des Aulnets	700	420
Guimont, Z	Cap St-Ignace	100	60
Garrett et Cie., J	Hamilton	3,000	1,800
Gauvreau, P	Québec	300	180
Gilmour, A	Ottawa	1,700	1,020
Gagnon, G. A	Montréal	700	420
Gatineau, Rév. V	St-Alexandre	400	240
Gagnon, Ant	Arthabaska	300	180
Gagnon, Adolphe	St-Fabien	300	180
Gendron, Mme E	Contrecœur	200	120
Gunn, A	Kingston	2,900	1,740
Goldie, J	Guelph	1,500	900
Godin, J. N	Trois-Rivières	1,200	720
Gibson, J	Halifax	2,900	1,740
Gould et fils, D	Montréal	1,500	900
Greer, G. M	Halifax	1,300	780
Gurls, W	Mallorytown	400	240
Grenier, S. U	Lotbinière	300	180
Gagnon, Arthur	Montréal	100	60
Gravel frères	do	1,800	1,080
Gauvreau, P. L	Rimouski	200	120
Guillet, G	Cobourg	3,000	1,800
Gauvreau, C	Terrebonne	600	360
Giasson, J. F	L'Islet	200	120
Gouin, A. N	Sorel	1,200	720
Gaherty, D	Montréal	600	360
Harty, W	Kingston	200	120
Hatt et fils, G	Fredericton	300	180
Hatch, H	Guelph	600	360
Hall, Jas	Peterboro'	600	360
Hall, Richard	do	600	360
Harty, P	Kingston	300	180
Heyd, C. B	Brantford	600	360
Heney, J	Ottawa	300	180
Hétu, J. E	Maskinonge	1,000	600
Hodgson, J	Montréal	11,600	6,960
Hope, Jas	Ottawa	300	180
Howie, J. R	Frédéricton	300	180
Holly, S	St-Jean, N.B	600	360
Horsman, J	Guelph	600	360
Hodgson, J. C	Montréal	10,600	6,360
Hodgson, T. E	do	10,000	6,000
Hutchison, J	do	600	360
Hedge, H, succession	do	3,300	1,980
Hartt, G. F	do	2,200	1,320

ROYALE CANADIENNE—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
Hannan et Cie., M	Montréal	3,400	2,040
Hannan, J. J.	Brockville	1,200	720
Hudon, T	Québec	600	360
Hudon, Rév. J	St-Phillippe de Néri	600	360
Hossack et Cie., Jas	Québec	300	180
Hunter, Mme. A	London	10,000	6,000
Hudspeth, A	Lindsay,	600	360
Hamelin, Rév. J. B. L	Québec	700	420
Harper, Dlle Francisca R	London	6,700	4,020
Harper. Emily H	do	8,300	4,980
Hope, R	Montréal	3,300	1,980
Henderson, J	Kingston	100	60
Haynes, D. C., succession	Ste-Cartherine	400	240
Hamel et frère, J	Québec	1,500	900
Hardy, N. S	do	400	240
Hall, W. V. B	Montréal	1,700	1,020
Helm, J	Port Hope	800	480
Huntington, A., succession	Brantford	6,600	3,960
Hatch, H. H	St-André	200	120
Hougham, R	Montréal	500	300
Harrington, W. M	Halifax	3,000	1,800
Harris, J. D	do	3,300	1,980
Hart, J	do	4,600	2,760
Huntington, l'hon. S. L	Montréal	1,700	1,020
Howley, Jas	do	300	180
Hearle, J. G	do	300	180
Innes, R	Peterborough	600	360
Innes, J. L	Hamilton	600	360
Jalbert, J. E	Cap St. Ignace	200	120
Jardine & Cie	St-Jean, N.-B.	600	360
Jackson et Hallett	Guelph	600	360
Jaffrey, Rév. W	St.-John, N.-B	300	180
Jenkins, T	Vienna	600	360
Jeffrey, A	Ste-Catherine	600	360
Jeffrey, W	Stratford	600	360
Jodoin, A., et fils	Montreal	1,500	900
Joyce, A	do	600	360
Jones, D. B	Brockville	600	360
Johnston, E. R	Stanstead	300	180
Joseph, A	Québec	600	360
Johnston, J	Kingston	600	360
Julien, L	Québec	300	180
Jeannotte, H	Montréal	1,100	660
Jamieson, R. C	do	700	420
Jackson, Lt.-Col. W. H	Brockville	1,100	660
Jarvis, C., jr	Brantford	800	480
Jones, A. G	Halifax	1,400	840
Jacot, Emile	Québec	300	180
Jones, S	St-Jean, N.-B.	1,200	720
Innes, J	Guelph	1,500	900
Inches, A	Fredericton	5,800	3,480
Ives et Cie, H. R	Montréal	400	240
Kay, W. F	do	33,800	20,280
Kavanagh, H	do	600	360
Keenan,	Lindsay	600	360
Kearns et Ryan	Ottawa	600	360
Kehoe, W	do	300	180
Kearns, Jas	Kingston	600	360
Kirk et Daniels	St-Jean, N.-B.	600	360

ROYALE CANADIENNE.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Kerry, J.	Montréal	3,000	1,800
Kerr. W. M	do	100	60
Katham, C. H	Rock Island	300	180
Kenny, J. J	Toronto	1,700	1,020
Kerr, John	Kingston	2,900	1,740
Kenny, J. F	Halifax	3,300	1,980
Kenny, T. E	do	5,800	3,480
Kinnear, T. C	do	1,500	900
King, J	Québec	2,000	1,200
Lefort, F. A	Montréal	6,700	4,020
Lapointe, L. M	Québec	800	480
Labell, C	Sorel	2,300	1,380
Lee, W. H	Montréal	2,000	1,200
Laberge, J	St-Thomas	300	180
Lavoie, W	L'Islet	200	120
Lavoie, G	Québec	700	420
Ley, W. H., en fidéicommis	Montréal	1,700	1,020
Lindsay, W	Woodstock	200	120
Lyden, J	Port Hope	100	60
Labrie, A	St-Michel	500	300
Laurent, M	Montréal	300	180
Letourneux, C. H	do	1,500	900
Leeming, H. B.	Brantford	300	180
Latulippe, F	Beaumont	200	120
Langlois, Côme	Grosse Isle	300	180
Lemay, V	St-Martin	300	180
Laforme, L	St-Hugues	300	180
Labrecque et Mathurin, succession	Montréal	600	360
Labelle, L	Sorel	300	180
Labelle, A	do	300	180
Larue, F	Montréal	500	300
Ladouceur, L. H	Sorel	600	360
Leduc, L	do	300	180
Laroche, A	Québec	300	180
Langlois, J. A	Lévis	300	180
Larue, S. V	St-Charles	300	180
Labrecue, E	St-Charles, R.S	300	180
Laurier, l'hon. W	Arthabaska	600	360
Lamoureux, O	Contrecœur	600	360
Lavoie, N	L'Islet	300	180
Lauzon, J	Terrebonne	600	360
Lawrence, J. et G	St-Jean, N.-B.	300	180
Larkin, P	Ste-Catherine	1,600	960
Lapierre, D	St-Roch, Q.	600	360
Lavoie, Dame A	Beauport	600	360
Lefebvre et Viau	Montréal	600	360
Lecavalier, F. X	do	300	180
Levesque, Dame D	do	600	360
Le Crédit Foncier, B.C	do	600	360
Lemieux, N	Québec	600	360
Leger et Rinfret	do	600	360
Legaré, Rev. A. J. J	do	300	180
Lesage, S	do	900	540
Lepage, J	do	300	180
Lessard et Beaudoin	do	300	180
Leonard, B	do	300	180
Lepage, F. X	do	600	360
Lemieux, E	do	100	60
Lefebre, L	do	300	180

ROYALE CANADIENNE.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Lepine, L. G	Québec	600	360
Leslie, J	Ottawa	300	180
Lemieux, J	Ste-Marie, Beauce	300	180
Lemieux et Dallaire	do	300	180
Lemon, A	Guelph	600	360
Letellier, M	St-Valier	100	60
Lemont et fils	Frédéricton	300	180
Liggett et Hamilton	Montréal	300	180
Logan et Lindsay	St-Jean, N.-B	600	360
Lockhart, E. E	do	300	180
Lordly, Howe et Cie	do	300	180
Lamoureux, J. E	Contrecœur	300	180
Larue, J. B	Montréal	100	60
Labine, J	do	3,000	1,800
Lyman, B., succession	do	800	480
Lyman, H	do	1,700	1,020
Lauzon, Rév L. J	do	300	180
Lilly, E. A	do	200	120
Lecompte, G	do	300	180
Larivée, N	do	700	420
Lacroix, E	Matane	1,700	1,020
Lacerte, N	Lévis	3,900	2,340
L'Abbé, Mme J. O	Québec	500	300
Lapalme, A	Station de Belœil	200	120
Leonard, M	Leonard Hill	100	60
Laviolette, J. G	Napierville	1,200	720
Langlois, D	Windsor	100	60
Lamontagne, J. B	Ste-Flavie	1,200	720
Laliberté, J. B	Québec	200	120
Livesay, J. C	Kincardine	600	360
Leblanc, A	St-Hugues	100	60
Lafontaine, E	do	1,300	780
Labrecque, A	Montréal	300	180
Lawrence, H. V	do	300	180
Lanctôt, J. B	do	200	120
Lester, Y	Township de Seneca	700	420
Lottinville, F	Trois-Rivières	1,900	1,140
Langlois, U. F	do	1,200	720
Larue, Dr. L	Québec	200	120
Lewis, W. J	Halifax	4,600	2,760
Longard, E. J	do	2,900	1,740
Lachapelle, Dr. E. P	Montréal	300	180
Langevin, F. X	Verchères	300	180
Mackintosh, J. C	Halifax	1,100	660
Murphy, John	Montréal	400	240
Montminy, J.	St-Charles	100	60
McGuirk, W. P	Montréal	300	180
Mallory, I.	Mallorytown	300	180
McGoldrich, F. et O	Frédéricton	100	60
Moseley et Kicker	Montréal	1,500	900
Minaker, D. H	Cobourg	2,400	1,440
Meredith, H. H	Port Hope	3,200	1,920
McLean, T.	Brantford	1,200	720
Murchie, James	St-Stephen	1,200	720
Mancotel, P. V	Montréal	3,400	2,040
Masson, Hugh	Billings Bridge	300	180
Morgan, James	Sorel	800	480
Morasse, L	do	1,200	720
Malhiot, H. G	Trois-Rivières	1,200	720

ROYALE CANADIENNE—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Mackinlay, A. K	Halifax	1,100	660
More, W. S., succession	do	1,400	840
Mott, J. P	do	4,700	2,820
Mackay, Hugh	Montréal	25,000	15,000
Masterman, W.	do	600	360
Mathews, F. B	do	600	360
Madden, W. J.	do	300	180
Magnan, A	Joliette	600	360
Martin, A.	St-Paschal	200	120
Marcotte, C	L'Islet	1,200	720
Martel, J. B	Québec	400	240
Magee Bros.	St-Jean, N.-B	600	360
Manson, James	do	600	360
Manks, M. F.	do	300	180
Macmonagle, H. C.	do	300	180
Macdonald, C. A.	do	300	180
Main, A	Hamilton	300	180
Magee, J. L	St-André	100	60
Martin, R. S	Lindsay	1,100	660
Martel, Rév. L. A	St-Joseph, Beauce	200	120
Meunier, E	Montréal	300	180
Michaud, N	Ste-Hélène	100	60
Michaud, J. B	Levis	300	180
Millar, J	Chatham	300	180
Mingaye, W. R	Kingston	600	360
Mitchell, T., et Cie	Hamilton	600	360
Mitchell, J. S.	Halifax	400	240
Moss, G. W.	Montréal	10,000	6,000
Morton, Phillips et Bulmer	do	600	360
Morton, J. Y.	Brantford	600	360
Morgan, R.	Québec	300	180
Molleur, J. E	St-Jean	600	360
Mowat, D	Ottawa	100	60
Moody, H.	Terrebonne	600	360
Moody, M., fils	do	600	360
Moody, J	do	5,100	3,060
Moody, Mme A. H.	do	600	360
Mongenais, J. B. A	Rigaud	5,000	3,000
Mongenais, J. B.	do	5,000	3,000
Mortimer, A	Ottawa	600	360
Munderlock et Cie	Montréal	300	180
Mussen, T.	do	600	360
Mullen, J.	Sorel	300	180
Mulholland, A	Québec	300	180
Muckleston, J., et Cie	Kingston	600	360
McAmmond, D	Ottawa	300	180
McConkey, T. L	Montréal	1,600	960
McCreedy, James	do	600	360
McCroy & McGoldrich	do	300	180
McCarthy, D. & J.	Sorel	5,000	3,000
McCormick, H., et Fils	Ottawa	600	360
McCorkill, J	Québec	300	180
McCallum, C	London	300	180
McCullough, H. et H. A	St-Jean, N.-B.	600	360
McCullough, H., succession	do	300	180
McIntosh, W. J.	London	1,000	600
McKenzie, T.	Sorel	600	360
McKay, V.	Ottawa	600	360
Mackelcan, Gibson et Bell	Hamilton	900	540

ROYALE CANADIENNE—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
McKechnie et Bertrand	Hamilton	600	360
McMillan, J. et A	St-Jean, N.-B	600	360
McNamee, Gahertyet Fréchette	Montréal	600	360
McNally, J. G	Frédéricton	300	180
McRae, W. R	Kingston	600	360
McLaren, W. D	Montréal	600	360
McLachlan Frère et Cie	do	600	360
McLennan, D	Port Hope	600	360
McCarthy, Mme. C. E	Sorel	1,700	1,020
McIntyre, D	Montréal	15,600	9,360
McKenzie, M	do	3,300	1,980
Mulholland et Baker	do	600	360
Moat, R. et J	do	5,300	3,180
Mitchell, l'hon. P	do	300	180
Monat, L	do	1,200	720
May et Cie., S. H	do	2,700	1,620
McWilliams, W	Québec	1,200	720
Moncel, G. N	Montréal	100	60
McDougall, J	do	1,700	1,020
Martin, P. P	do	1,300	780
Mongeon, C	Sorel	200	120
Moss, S. H. et J	Montréal	400	240
Meunier, C	do	1,200	720
Marmette, Dr. J	St-Thomas	200	120
Mignault, Dr. H. A	St-Denis	1,600	960
MacNee, James	Kingston	2,900	1,740
McKelvey et Birch	do	500	300
McArdle, E	Ste-Catherine	2,900	1,740
Merritt, T. R	do	1,200	720
Manning. M. J.	Windsor	1,100	660
Moodie, J	Hamilton	700	420
Michel J	Québec	2,900	1,740
McInnes, D	Hamilton	700	420
McInnes, Alex	do	700	420
McInnes, H., succession	do	700	420
Martin, G	Montréal	100	60
Maillet, L. L	do	200	120
Manuel, J	Ottawa	200	120
Mulligan, J	Port Hope	1,700	1,020
McRae, F. A	Montréal	900	540
Mullarky, M. C., succession	do	21,900	13,140
Mitchel, R	do	600	360
Maguire, B	do	1,200	720
Mulholland, R	Cobourg	2,000	1,200
Martel, U., ainé	Trois-Rivières	1,600	960
Martel, P. N	do	700	420
Mahoney, T	Québec	100	60
McLaren, J. C	Montréal	1,500	900
Nealis, S	Frédéricton	300	180
Neveux, J	Windsor	600	360
Nettleton, T	Sorel	300	180
Nixon, G	St-Jean, N.-B	300	180
Neal, T. M	Toronto	2,300	1,380
Nelles, Rév. A	Brantford	3,000	1,800
Normand, T. E	Trois-Rivières	1,900	1,140
Neal, W H	Halifax	2,400	1,440
Northup, l'hon. J	do	3,000	1,800
Norris, J	Ste-Catherine	3,000	1,800
Normand, G	L'Isle aux Grues	700	420

ROYALE CANADIENNE—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Normand, J. B	Trois-Rivières	1,100	660
Nott et Cie	Montréal	1,200	720
Osgood, S. P	St-Jean, N.-B.	300	180
Olivier, A. P	Trois-Rivières	300	180
Oliver, A. P	Trois-Rivières	300	180
Ouellette, M	St-François	600	360
Ouellette, J. M	St-Anselme	300	180
Owens, John	Frédéricton	200	120
Ostell, John	Montréal	10,400	6,240
Ogilvie, J. A	do	1,400	840
O'Brien, Dlle A	do	5,800	3,480
O'Gilvie, A. W	do	4,200	2,520
Ouellet, T	Ile Verte	100	60
O'Cain, J	St-Jean	300	180
O'Shaughnessy, M. et D	Montréal	900	540
Oliver, W. H	Elora	700	420
Ott, J	Brantford	1,800	1,080
Ouellet, J	Rimouski	200	120
Parks, J. G	Montréel	300	180
Papineau, A. C	do	1,000	600
Paradis, Rév. J. F	St-Raphael	100	60
Paré, H. A	Québec	300	180
Pillow, Hersey et Cie	Montréal	600	360
Piché, Hubert	Sorel	300	180
Perrault, J., et Cie	Montréal	600	360
Pelletier, J. P	Matane	600	360
Pelletier, l'hon. C. A. P.	Québec	600	360
Peters, S	London	1,200	720
Perkins, G. E	St-Jean, N.-B.	300	180
Peters, C. H	do	600	360
Peddie, J. W	Windsor	600	360
Pollock, J. M	Montréal	600	360
Porter, G. M	St-Stephen	300	180
Pratt, John, succession	Montréal	7,000	4,200
Price, J. E	Québec	600	360
Pugh, J	Halifax	3,600	2,160
Price, C. V	Kingston	800	480
Penny, l'hon. E. G	Montréal	5,900	3,540
Paré, C. S	St-Bruno	700	420
Pedlar, S	Montréal	800	480
Peardon, W	do	1,700	1,020
Palmer, J	do	300	180
Pennee, F. O. A., en fidéicommis	Québec	300	180
Paquet, Rév. B	do	1,100	660
Plimsoll, J	Montréal	3,500	2,100
Pacaud, E. L	Arthabaska	600	360
Protteau, J. B	St-Aubert	300	180
Parent, E. H	Grenville	2,300	1,380
Peck, Benny et Cie	Montréal	1,500	900
Pacaud, G. J	Stanfold	1,200	720
Pomroy, B., succession	Compton	300	180
Panneton, G	Trois-Rivières	300	180
Paquet, Dr. A. H	St-Cuthbert	5,800	3,480
Pozer, D. G	St-George	400	240
Potvin, Rév. G	St-Aubert	100	60
Poole, H. S	Halifax	2,900	1,740
Parker, F. G	do	5,900	3,540
Pallister, W. H	do	4,700	2,820
Parker, E. H	Kingston	1,400	840

ROYALE CANADIENNE—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Pelletier, A. V	Ste-Marie	100	60
Patton, J. H	Matane	200	120
Prevost et Paré	Montréal	1,700	1,020
Piché, L. A	do	200	120
Pouliot, A	Québec	600	360
Pouliot, J. B	Fraserville	1,200	720
Papineau, N	St-Timothé	2,300	1,380
Picher, Mme A. V	Québec	200	120
Picher, F, X	do	400	240
Payan, P	Sorel	300	180
Patry, Rév. P	Cacouna	700	420
Parks, W., et fils	St-Jean, N.-B	1,200	720
Poirier, F. L	Rivière-du-Loup	200	120
Pouliot, J. E	do	100	60
Quay, W	Port-Hope	1,200	720
Quinn, W. H	Frédéricton	600	360
Quinn, M	do	600	360
Roy, Lieut.-Col. T	Québec	200	120
Ross, J. G	do	1,200	720
Russel, Forbes et Cie	Ottawa	600	360
Robinson, M	St-Jean, N.-B	2,300	1,380
Richard, Jos	Montréal	600	360
Richard et Plamondon	Québec	600	360
Richard, G	St-Paschal	600	360
Richard, G	Cap Santé	300	180
Rioux, N	Ile d'Orléans	600	360
Robertson, Andrew	Montréal	10,000	6,000
Rocheleau, E. A.	Trois-Rivières	600	360
Roy, S	St-Jean-Port-Joli	200	120
Roy, C	Québec	600	360
Rosa, J	do	1,000	600
Roy, G	do	600	360
Roy, F	St-Raphaël	200	120
Roy, P. G	Lévis	300	180
Robinson, G	London	300	180
Robertson, H., succession	St-Jean, N.-B	300	180
Ross, Lewis	Port-Hope	1,500	900
Robinson, I	Peterborough	300	180
Rochette, C	Québec	600	360
Rosamond, B	Almonte	600	360
Robinson, R	St-André	300	180
Robertson, Jas	Hamilton	600	360
Robson, W. M	Lindsay	300	180
Ruel, E	St-Charles, R.B.	900	540
Russel et Watson	Ottawa	600	360
Russel, W	Québec	600	360
Roy, O., en fidéicommis	do	600	360
Ramsay, A	Montréal	800	480
Rankin, J	Embric	300	180
Randolph, A. F	Frédéricton	600	360
Reinhardt, C. S	Montréal	4,200	2,520
Reid, W	do	600	360
Reid, R	St-Jean, N.-B	600	360
Renfrew, G. R	Québec	300	180
Read, J. L	Lindsay	300	180
Remillard, Dlle S	St-Vallier	100	60
Renouf, C	Trois-Pistoles	600	360
Robertson, J. B	Montréal	2,100	1,260
Robertson, Alex	do	10,000	6,000

ROYALE CANADIENNE—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Raymond, Dr. O.	Montréal	300	180
Ross, Capt. W.	do	700	420
Rolland, S. J. B.	do	500	300
Robertson, G. R.	do	13,700	8,220
Reinhardt, G	do	6,700	4,020
Reid, W. H	Augusta	500	300
Roussel, Rév. P.	Québec	300	180
Reid, W J., et Cie	London	200	120
Read, A. J.	Montréal	1,700	1,020
Ross, J.	Québec	1,100	660
Richer, Mme. H.	Montréal	2,000	1,200
Rose, R. M	Kingston	200	120
Roy, L. N	St-Valier	200	120
Roy, Dlle M. D	do	100	60
Rioux, N	Québec	300	180
Rochette, O	do	1,800	1,080
Robertson, Jas.	Montréal	4,900	2,940
Richardson, J.	Kingston	2,900	1,740
Robertson, G., succession	do	1,500	900
Roy, A., succession	Montréal	3,300	1,980
Rees, D. J.	do	1,200	720
Robillard, Mme A.	do	3,300	1,980
Roy, O	Québec	3,600	2,160
Roy, O., en fidéicommis	do	3,000	1,800
Ruel, E	St-Charles	300	180
Robinson, C. H.	Halifax	1,700	1,020
Ross, R	Montréal	300	180
Roy et Cie., J	do	200	120
Ritchie, T. A	Halifax	3,400	2,040
Rutherford, J	do	1,700	1,020
Russel, E. F.	do	1,200	720
Reed, J	St-Jean, N.-B	1,200	720
Richard, F	Cap Santé	200	120
Sirois, H. J	Cacouna	100	60
Stitt, J. R	Ottawa	200	120
Savage, Lyman et Cie	Montréal	600	360
Saucier, A	Maskinongé	300	180
Sawyer et Cie., L. D.	Hamilton	600	360
Sansfacon, Rév. L.	L'Islet	300	180
Sarrasin, H	Ste-Elizabeth	300	180
Scanlan, T	Montréal	600	360
Schiller, C. E	do	600	360
Scammell Frères	St-Jean, N.-B	600	360
Schofield, W. A	Brockville	600	360
Senecal, F	Montréal	1,600	960
Seigel, J.	Trois-Rivières	600	360
Séminaire de Québec	Québec	600	360
Seifert, Augustus	do	300	180
Senecal, E	Sorel	1,000	600
Senkler, E. J	Brockville	600	360
Shorey et Cie., H	Montréal	600	360
Sharkey, O	Frédéricton	300	180
Sharp et Cie	St-Jean, N.-B	300	180
Simard, F	Québec	300	180
Simon, H	Malbaie	300	180
Skinner, C. N	St-Jean, N.-B	300	180
Small, O	do	300	180
Smith, G. S	do	900	540
Smith A. C,	do	1,200	720

ROYALE CANADIENNE—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Stewart, D. S	St-Jean, N.-B.	300	180
Stewart, J	do	600	360
Smith, Bennett	Halifax	4,400	2,640
Smith, J. M	Montréal	400	240
Stewart, D	do	600	360
Stracham, J	do	1,300	780
Sumner, G	do	600	360
Sutherland, J., succession	do	600	360
St. Denis, A	do	3,300	1,980
Stewart, Jas	do	3,300	1,980
Stimson, Mme M. M	do	3,400	2,040
Sutton, T	do	1,200	720
Shearer, J	do	2,900	1,740
Stracham, W	do	1,800	1,080
Salter, W., jun	do	300	180
Stewart, Wm., en fidéicommis	do	2,500	1,500
Stewart, Wm	do	2,000	1,200
Savage et fils, A	do	1,200	720
Slater, G. T	do	500	300
Scholes, F	do	1,500	900
Smith, Dlle A	do	100	60
Shaw, H. J	do	400	240
Sache, W	do	1,700	1,020
St. Louis, D	Windsor	600	360
St. Aubin, D. F	Matane	300	180
Suffel, G	Ingersoll	600	360
Stewart, W	Guelph	600	360
Sise, C. F.	Boston	5,000	3,000
Shonyo, S. H	Melbourne	200	120
Shortis, J	Trois-Rivières	2,300	1,380
Simpson, J	Hamilton	2 900	1,740
Smith, S. S. B	Halifax	1,800	1,080
Smith, J. W.	do	1,400	840
Stayner, Mme C. A	do	2,400	1,440
Silver, J	do	700	420
Sinclair, J. A	do	5,900	3,540
Stairs, W. J	do	11,700	7,020
Smith, B. A	Halifax	2,400	1,440
Smith, A	do	1,200	720
Symours, J H	do	1,500	900
Smith, W	do	1,200	720
Stairs, J	do	5,900	3,540
Steele, A	Allan's Corners	300	180
Saunders, J. S	Frédéricton.	6,700	4,020
Stockton, A. A	St-Jean, N.-B.	500	300
Shuttleworth, Major G. H	Charlesport	1,800	1,080
Talbot, J. A	Trois Pistoles	300	180
Taylor, Wm	London	1,000	600
Têtu, C	Québec	600	360
Tessier, C	do	600	360
Thompson, J	Montréal	600	360
Terreau, Mme Chas	Québec	300	180
Therriault, M	do	600	360
Thompson, Burket et Bell	Hamilton	600	360
Thompson, R	St-Jean, N.-B	600	360
Tibbets, J., jun	Frédéricton	600	360
Tonancourt, L. C. de	Montréal	300	180
Tofield, W	Québec	300	180
Todd, C. F.	St-Stephen	600	360

ROYALE CANADIENNE—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Todd, W. H	St-Stephen	600	360
Trudel, Rév. C	St-Francis, R.S	300	180
Turcot, J. U	Montréal	600	360
Turcot, N	Québec	300	180
Turcot, Nazaire	do	600	360
Turgeon, E	do	600	360
Turnbull et Cie	St-Jean, N.-B.	600	360
Trottier, A. A	Montréal	2,000	1,200
Tate, G	do	1,700	1,020
Thibaudeau, l'hon. I	Québec	2,300	1,380
Turner, Jas	Hamilton	1,700	1,020
Thibaudeau, l'hon. J. R	Montréal	10,000	6,000
Tiffin, T	do	3,000	1,800
Toner, J	do	1,200	720
Thornton, J	Coaticook	300	180
Taylor et Cie., E. A	London	200	120
Thompson, T	do	800	480
Taylor, H	do	3,500	2,100
Turgeon, Dr. L. G	Montréal	800	480
Tessier, U	Québec	1,700	1,020
Turner, A	Hamilton	1,700	1,020
Tranchemontagne, L	Berthier, E.H	300	180
Tillson, E. D	Tilsonburg	1,200	720
Tutcotte, H. A	Québec	100	60
Troop, G. J	Halifax	3,000	1,800
Turner, J. W	do	1,200	720
Thompson, J	do	3,000	1,800
Tanguay, Leocadie	St-Charles	300	180
Tanguay, Dr. P	St-Gervais	200	120
Todd, F. H	St-Stephen	2,400	1,440
Tasker, Jas	Montréal	2,500	1,500
Vanasse, P. B	Trois-Rivières	600	360
Vandry, J	Québec	300	180
Vassie, J	St-Jean, N.-B.	600	360
Verrault P. G	St-Jean, P.J	300	180
Vézina, G	Québec	600	360
Vézina, L	do	600	360
Vézina, A. et J	do	300	180
Virtue, Jas	Montréal	600	360
Vocelle, O	Québec	300	180
Voligny, F	Contrecœur	1,000	600
Valade, J	Montréal	1,700	1,020
Vadaboncœur, E	Québec	200	120
Voyer, H	Stanfold	200	120
Vézina, E	Cap St.-Ignace	100	60
Vindin, E. S	Port Hope	900	540
Versailles, Jos	Montreal	800	480
Vadnait, L	St-Cuthbert	1,700	1,020
Valade, Dr. F. X	Ottawa	300	180
Vandry, Z	Québec	300	180
Vincent, A	Montréal	200	120
Villers, A., de	Cacouna	900	540
Vezina, Z	St-Joseph	300	180
Winslow, J. C	Woodstock	200	120
Wilson et frères, J. M	Ingersoll	1,100	660
Whitlock, J. T	St-Stephen	100	60
Ward, J. K	Montréal	1,700	1,020
Watt, A., succession	do	100	60
Winks et Cie., G., succession	do	1,500	900

ROYALE CANADIENNE—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Wait, Geo	Montréal	600	360
Watt, Geo	Brantford	600	360
Waterman, H	London	300	180
Walsh, W	Peterboro'	600	360
Watson, R	St-Stephen	1,200	720
Wenfield, R	Québec	300	180
Wilson, A	Montréal	10,000	6,000
Wi eman, T	do	300	180
Wilson et Cie., T. R	Dundas	300	180
Wilkinson, G. M	Kingston	600	360
Willis et Mott	St-John, N.-B	300	180
Wilmot, E. H	Frédéricton	600	360
Wood, T. R	Toronto	20,000	12,000
Wright, P	Montréal	600	360
Wray, Mme M. J	Lindsay	600	360
Wulff et Cie	Montréal	600	360
Wurtele, R. H	Québec	3,300	1,980
Wright et Durand	London	200	120
Williams, M	Montréal	1,200	720
White, S. P	Kingston	200	120
Woods, S	do	300	180
Waldie, J	Burlington	3,300	1,980
White, J. T	Hamilton	600	360
Wellington Oil Co	Guelph	600	360
Weir, J., succession	Halifax	2,900	1,740
Waters, J. R	Cèdres	1,700	1,020
Wilkes, Dlle A	Brantford	4,700	2,820
Wittenburg, P	Montréal	6,300	1,980
Walker, W. S	do	1,700	1,020
Williams, A. T. H	Port Hope	1,500	900
Ward, A. H	do	2,500	1,500
Wilkes, G. H	Brantford	1,400	840
Watts, A	do	1,800	1,080
Waterous, C. H	do	7,800	4,680
Wilson, Z	Ottawa	200	120
Waterous, A. T	Brantford	1,300	780
Wood, J. A	Guelph	3,500	2,100
Watson, J. et Cie	Montréal	1,500	900
West, A. W	Halifax	2,900	1,740
Walsh, P	do	2,400	1,440
Young, I. W. succession	do	11,700	7,020
Young, A	St-Jean, N.-B	1,500	900
Yates, H	Kingston	1,800	1,080
McHenry, G	Montréal	1,900	1,140
Wright, S	do	1,000	600
	Total	$1,599,500	$959,700

ROYALE CANADIENNE—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—LE TOUT PAYE MAIS NON RÉDUIT.

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Adams, T. R.	Lindsay	3,500	700
Babin, D	Trois-Saumons	500	100
Blouin, I. S	St-Michel	500	100
Bernatchez, Dlle C	L'Islet	800	160
Blair, A. C	St-Jean, N.-B.	400	80
Beauchemin, A. O. T	Roxton Falls	400	80
Belyca, R. B	Woodstock	200	40
Borbridge, S. et H.	Ottawa	400	80
Bertram, J	Peterboro'	1,000	200
Brown, W. W.	Ottawa	2,000	400
Bélanger, D	St.-Joseph de la Beauce	100	20
Buissière, A. G	St-George	100	20
Bradburn, T	Peterboro'	1,000	200
Berton, Frères	St-Jean, N.-B	1,000	200
Bédard, F. E	Lévis	100	20
Bacon, Mme S	St-Pierre, Rivière-du-Sud	400	80
Bernier, U. S	St-Thomas	400	80
Beileau, Mme M	St-Roch	200	40
Burke, J	St-Jean Port-Joli	200	40
Bertrand, C	Isle Verte	3,500	700
Belleau, E	Cap St-Ignace	400	80
Couillard et Frère	Rimouski	700	140
Côté, S	do	400	80
Côté, A	St-Fabien	500	100
Côté, Mme A. G	Rivière-du-Loup	500	100
Chalout, L. P	Kamouraska	700	140
Coulombe, D. O	St-Thomas	100	20
Charlebois, J. A	Québec	400	80
Côté, F	St.-Gervais	200	40
Cahill, E. J., fils	St-George de la Beauce	400	80
Couture, G.	St-Gervais	400	80
Craig, J. et R.	Ottawa	500	100
Costello, John	Lindsay	1,000	200
Cloutier, H.	Québec	1,000	200
Crossen, Jas.	Cobourg	1,000	200
Coutu, L. H.	Montréal	500	100
Caron, E	Chicoutimi	1,300	260
Dobier, J. W. H.	Ottawa	400	80
Dupuis, L. C	St-Thomas	400	80
Dalglish, G	Ottawa	400	80
Dionne, F	Québec	500	100
Dion, F.	St-Joseph de la Beauce	200	40
Dion, rév. E.	Rivière Ouelle	100	20
Destorges, A	Québec	500	100
Delorier, O	do	400	80
Drolet, rév. G. F. E.	St-Michel	200	40
Dykeman, W. G.	Frédéricton	400	80
Dalglish, J	Ottawa	200	40
Drysdale et Cie	Woodstock	200	40
Dubuc, Mlle S.	Kamouraska	400	80
D Osteller, O	St-Maurice	500	100
Désilets, A. O.	Bécancour	2,000	400
Dobson et Niblock	Lindsay	1,000	200
Désilets, Mlle A.	Bécancour	200	40
Derome, J. B	Québec	100	20
Delisle, J	do	1,000	200
Durocher, L. B.	Montréal	8,000	1,600
Déry, C	St-Jean des Chaillons	400	80
Fiset, J. A	St-Thomas	400	80

ROYALE CANADIENNE—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—LE TOUT PAYÉ MAIS NON RÉDUIT.

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Fiset, Arthur	St-Thomas	700	140
Fiset, Hénédine	do	1,400	280
Fortier, T., fils	Québec	200	40
Fafard, P	Upton	200	40
Fry, H	Québec	10,000	2,000
Gosselin, V	Tartigo	400	80
Grenier, rév. J. B	St-Henri	400	80
Gagnon, H	Québec	500	100
Gastonguay, T	do	1,000	200
Gagnon, G. T	St-Roch des Aulnets	100	20
Gauvreau, L. N	Isle Verte	200	40
Garon, V	Ste-Anne	200	40
Giasson, Z	L'Islet	100	20
Gingras, J	Québec	500	100
Gagnon, M	Trois-Saumons	700	140
German, A	Sorel	500	100
Gagnon, A., compte spécial	Montréal	1,100	220
Hudon, H	Cacouna	100	20
Hamel, J. E	Lévis	400	80
Hochu, P	do	200	40
Holbrook, G. M	Ottawa	500	100
Hawkins, T	Québec	1,000	200
Holman, J., héritiers	Cobourg	3,500	700
Julien et Gay	Québec	500	100
Jeffrey et Cie	Cobourg	8,800	1,760
Jacques, Jos	St-Joseph, Beauce	100	20
do Louis	do	100	20
Kennedy, John	Lindsay	2,600	520
Keith, D. S	Toronto	5,000	1,000
Linton, Jas	Montréal	3,500	700
Label, A., fils	Rivière-du-Loup	200	40
Lebel, T	Kamouraska	100	20
Larue, C	Cap St-Ignace	100	20
Lachance, E	Lewis	200	40
Lambert, N	St-Joseph, Beauce	200	40
Lerosignol, P	Lévis	1,000	200
Lemieux, B	St-Henri	200	40
Lamoureux, F	St-Ours	2,000	400
Letendre, P	Yamaska	500	100
Languedoc, Mme E. M	St-Michel	500	100
Labrecque, G	Beaumont	500	100
Lapointe, L	St-Jean, P. J.	400	80
Moreau, Mlle J	Montréal	200	40
Masson, A	Ottawa	400	80
Michaud, J. M	Trois-Pistoles	200	40
Miville, A	St-Roch des Aulnets	400	80
Marchand, O	Rivière-du-Loup	1,000	200
Morrison, Mme E.	St-Michel	200	40
Martin, E. O	Rimouski	400	80
McCord, Thos	Québec	100	20
McCallum et fils, P	Cobourg	8,800	1,760
McCarthy, H. F	Ottawa	500	100
Noel, R. S	St-Ulrich	200	40
Nichols et Hall	Peterborough	8,800	1,760
Needler et Sadler	Lindsay	2,000	400
O'lone, J	Ottawa	400	80
Ouellet, A	Ste-Anne	200	40
Ouellet, Wm	St-Paschal	100	20
Plamondon, J. B	St-Césaire	7,000	1,400

ROYALE CANADIENNE—*Fin.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—LE TOUT PAYE MAIS NON REDUIT—*Fin.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Panneton, P. E.	Trois-Rivières	800	160
Pelletier, Mme A	Cacouna	400	80
Pelletier, G. L	Matane	400	80
Pelletier, P.	St-Paschal	700	140
Perrault, Z	Kamouraska	200	40
Potvin, Mme E	Ste-Anne	100	20
Peloquin, C	St-Thomas	100	20
Prowse Frères	Montréal	500	100
Proulx, J. E.	St-François, Beauce	200	40
Poulin, E.	St-George	500	100
Proulx, J. T. P	Terrebonne	100	20
Patterson, R.	Guelph	2,500	500
Price, G. R	St-Jean, N.-B	400	80
Pare, Wm.	St-Raphaël	400	80
Prevost, Mme L	Québec	800	160
Read, W. B	Lindsay	400	80
Roy, T	St-Gervais	700	140
Rhodes, Col	Québec	400	80
Roy, J	Ste-Anne-de-la-Pocatière	200	40
Roy, C. F.	do	100	20
Richard, O.	Québec	100	20
Samson, C	do	700	140
Smith, B. H.	Woodstock	200	40
Stagg, J., jun.	Brockville	1,000	200
Sadler, W.	Lindsay	1,000	200
Scully, J	do	1,100	220
Sincennes, J. B.	Montréal	500	100
Saucier, J. B	Ste-Flavie	400	80
St. Aubin, Dlle	Roxton Falls	400	80
Schmoudh, J. D.	Ste-Anne-de-la-Pocatière	400	80
Them, A	Québec	400	80
Taschereau, L. J.	St-Joseph, Beauce	200	40
Taschereau, A., et fils	do	200	40
Taschereau, Jules	do	200	40
Turcotte, L. U.	Sorel	3,500	700
Turcotte, Z	Pierreville	1,000	200
Taché, V	Kamouraska	100	20
Talbot, Mme E	Cap St. Ignace	100	20
Talbot, A. E.	St-Anselme	100	20
Veldon, L. J.	Québec	1,000	200
Vezina, Rév. D	Trois-Pistoles	400	80
Winter, P. C. A.	Rimouski	400	80
Winck, R. J.	Cobourg	3,500	700
Walters, A	Québec	500	100
William, J	St-Jean	500	100
Walton, R.	Peterborough	500	100
Wilkie et Osborne	Guelph	4,400	880
		165,800	33,160
Moins—D. H. Minnaker		*7,200	1,440
		158,600	31,720

ROYALE CANADIENNE—*Suite.*

ACTIONNAIRES NON-QUALIFIÉS AYANT DES VERSEMENTS A FAIRE.

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Angus, R	Ottawa	7,000	700
Angers et Irwin	do	500	25
Audet, Z	St-Anselme	900	90
Armstrong et Cie, J	St-Jean, N.-B	1,800	180
Allyn, R	Québec	400	60
Audet, G. J	do	900	90
Arsenault, N	Sorel	1,000	100
Beauvais, J. A	Montréal	1,800	210
Buttler, Wm	Halifax	4,400	440
Blanchet, H	St-Charles	300	40
Blouin, M	Québec	4,500	775
Baldwin, J. E	Bathurst	200	20
Berry, J	Lindsay	400	40
Begin, P	Lévis	100	15
Bisson, Mme A. W	Québec	600	65
Brasbie, Roland A	Guelph	1,800	180
Babin, G	St-Jean, P.J.	1,300	130
Bertrand, A	St-Jean	1,800	180
Berthiaume, J	St-Simon	100	10
Baillargeon, O	St-Anselme	400	40
Boissel, A	St-Gervais	200	10
Beaupré, J	Arthabaska	300	30
Bauvis, T	do	100	10
Byrne, Jas	Québec	400	40
Bedname, F. B	London	500	50
Barbe, Mme A. B	St-Paschal	400	30
Bernatchez, C	Ste-Flavie	400	40
Billy, L. A	Rimouski	500	50
Bosse, J. G	Québec	900	90
Bérubé, A	Rivière Ouelle	200	20
Begin, L. C	Kamouraska	100	5
Beaulieu, J. B	Cacouna	400	20
Burnet, J	London	110,000	16,500
Bacon, J. L	St-Thomas	3,100	465
Blais, J. P	Kamouraska	1,000	180
Chitty, G. L	Chelsea	900	90
Cloutier, J	St-Aubert	400	60
Chevalier, M	Sorel	900	170
Chevalier, E	do	900	135
Chevalier, Evangeline	do	900	135
Chenet, P	Ottawa	500	50
Corcoran, R. E	do	900	90
Chisholm, D	do	900	90
Chamberland, W	Bic	400	60
Carroll, M	Kamouraska	100	15
Cameron, D. M	Strathroy	300	15
Côte et Cie., A	Québec	1,000	100
Coolican, J. L. et F	do	500	50
Connelly et Cie	do	1,800	180
Carrier, L. N	St-Henri	3,500	525
Carreau, J. P	St-Jean	2,000	200
Champness, W	Ottawa	500	50
Côte, O	do	500	50
Cluff, W. H	do	500	25
Cloutier, E	Acton Vale	400	60
Cadotte, J. P	St-Hugues	200	10
Campbell, G	Windsor	8,800	880
Caron, Zelie	Trois-Saumons	2,500	250
Côte, S	Québec	500	25

ROYALE CANADIENNE—*Suite.*

ACTIONNAIRES NON-QUALIFIES AYANT DES VERSEMENTS À FAIRE—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Cardin, P	Sorel	1,800	180
Cardin, L. P. P	do	4,200	420
Chamberlin, Dame	Saint-Michel	300	30
Calhown. W. S	Saint-Jean, N.-B	900	90
Charlton, E. J	Montréal	1,800	180
Chadwick, C. E	Ingersoll	4,500	450
Charbonneau, F. C	Québec	4,300	430
Campbell, D. J	Montréal	100	15
Dumont, I. I	do	900	90
Dupuis, J. N	do	2,000	200
Daly, T. M	Stratford	1,000	50
Drapeau et frère, A	Rimouski	400	40
Drolet, G. A	Montréal	3,500	525
Duquet, F. D	Rimouski	200	10
D'Anjou, A	Trois-Pistoles	900	135
Deguise, P. F	Rivière-du-Loup	400	20
Deval D. A	Pointe-Lévis	500	75
Desjardins, L. J. E	Cap Saint-Ignace	700	70
Delorme, Mme M. A	Saint-Thomas	400	60
Dion, A	Québec	1,800	2[illegible]0
Dion, L. D	Ottawa	100	5
Dumas, A	Saint-Charles-de-Bellechasse	900	90
Dubuc, F. X	Saint-George, Beauce	400	40
Davidson, K. R	Ottawa	100	5
Demers, A	Montréal	900	135
Derome, L. J. A	do	500	60
Dessaint, A	Kamouraska	200	20
Dionne, A. B	Saint-Paschal	700	70
Daoust, J. G	Windsor	3,000	300
D'Anjou, N	Saint-Simon	1,800	270
Douglas, Jas	Sainte-Catherine	1,800	310
Derocher, Mme M	Trois-Rivières	3,500	350
Duguay, J	La Baie	500	50
Dagenais, J	Montréal	1,800	280
Degrosse, Mme A	Lindsay	500	50
Decelles, A. D	Montréal	1,000	155
Deguise, Mme M. A	Sainte-Anne-de-la-Pocatière.	2,000	200
Donnelly, J	Montréal	5,000	500
Dyas, P	London	900	135
Deschamps, F. R	Montréal	500	50
Durocher, S. A	Saint-Hyacinthe	10,000	1,500
Dionne, L. B	Fraserville	2,000	200
Devlin, B	Montréal	1,800	180
Derome, Delle H	Joliette	300	45
Ely, T. E	Cacouna	700	70
Frappier, Jos	Montréal	500	50
Fraser, A	Matane	200	30
Fournier, A	Rimouski	400	20
Fournier, J. B. A	Sainte-Anne	100	10
Francœur, M	Saint-Roch-des-Aulnets	400	40
Fafard, J. O	L'Islet	2,000	200
Fortin, N	Cap Saint-Ignace	200	20
Fournier, J	Sainte-Flavie	700	70
Fortin, O	Québec	5,400	1,075
Fortier, T	do	200	20
Fitzsimmons et Brown	Ottawa	200	10
Featherston, J. P	do	500	90
French, H	Saint-Hughes	100	10
Frenette, Rev. E	L'Islet	900	155

ROYALE CANADIENNE—*Suite.*

ACTIONNAIRES NON-QUALIFIÉS AYANT DES VERSEMENTS À FAIRE—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Franchère, J	Marieville	1,000	100
Fisher, S	Québec	3,500	625
Fournier, L	Rimouski	600	60
Flock, J. H	London	500	50
Fortier, C. G	Montréal	3,000	300
Fortier, Mme C. G	do	2,000	200
Flint, W. H	do	700	105
Flint, G. H	do	500	75
Gauthier, E. C. E	Québec	1,000	150
Gibson, J. H. P	Ottawa	400	50
Gosselin, C	Saint-Charles, R.S	400	60
Giguère, P	Québec	100	10
Gauthier, L	Montréal	1,800	180
Gagnier, A	Kamouraska	200	20
Gossolin, T	Québec	800	90
Gastonguay, G	do	1,800	180
Gingras, J. B	do	200	20
Gardner et Fils, R	Montréal	1,800	180
Giraud, Paul	do	8,700	1,695
Gariepy, C	Québec	1,800	270
Gamache, L	do	900	135
Guerin, C. L	Montréal	1,500	150
Girouard, D	do	2,800	280
Gilman, Mme D	Saint-Jean, N.-B	900	90
Hulbig, C	Montréal	400	40
Henderson, D. H	do	1,000	125
Hogue, Jos	do	500	50
Huot, L	do	1,800	180
Hugel, A	Port-Hope	1,000	100
Hervey, Jas	Montréal	1,000	100
Haney et Forgie	Ottawa	200	20
Hawkins, E. E	do	200	20
Holbrook, G. M	do	.....	.....
Hedley, Jas	Montréal	20,000	2,000
Hildburg, H	New-York	10,000	1,000
Irwin et Boyd	Port-Hope	1,800	180
Jordan et Benard	Montréal	3,500	350
Jetté, L. A	do	1,000	100
Jardine Frères	Ottawa	200	10
Joncas, C	Québec	1,000	100
Jarvis, W. L	Montréal	300	45
Kennedy et Jackson	do	1,000	100
King Frères	Saint-Pacôme	900	135
Kennedy, Kate	Chatham	900	90
Larue, T	Trois-Rivières	2,000	200
Lafleur, L, H	Montréal	5,300	530
Lepage, D	do	900	150
Lapalme, S	Sorel	900	90
Lemay, Mme L	Montréal	1,000	100
Langlois, E	Rimouski	700	70
Ladrière, Rév. A	Isle Verte	200	20
Lapointe, C. F	Sainte-Flavie	1,400	210
Lewis, R	London	1,000	150
Labrecque, J	Saint-Charles, Bellechasse	900	135
Lamb, W. A	Ottawa	400	40
Lippé, H	Acton Vale	200	20
Laforme, A	Saint-Hugues	100	15
Languedoc, Dlle A	L'Islet	900	135
Languedoc, E	Saint-Michel	1,000	160

ROYALE CANADIENNE—*Suite.*

ACTIONNAIRES NON QUALIFIÉS AYANT DES VERSEMENTS A FAIRE—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Langlois, E	St-Hugues	1,000	100
Larue, G. H	Québec	3,500	360
Laframboise, l'hon. M	Montréal	2,500	405
Labrie, J	Québec	3,000	300
Lupien, G. E. R	Trois-Rivières	500	50
Lupien, M. A. A	do	500	50
Lacroix, P. O	Windsor	900	90
Lamontagne, Col. E	Québec	47,300	4,730
Larochelle, Mme D.	do	800	80
Murray, C. R., en fidéicommis	Montréal	40,000	4,000
Martin, F	do	2,000	300
Murray, E	do	900	90
Mackay, P	Québec	3,000	300
Morin, Mme C	St-George, Beauce	100	10
Montmigny, O	Ste-Marie, Beauce	200	20
Mercier, J	Ste-Hénédine	400	40
Musgrove, G. M	Ottawa	1,800	180
Madsen, E	do	200	10
Mortimer, G	do	300	15
Marrier, J	Acton Vale	900	135
Mathieu, N	St-André	900	90
Massie, Jas	Guelph	11,000	1,650
Mathieu, M	Sorel	2,500	300
Marceau, H	St-Henri	500	50
Mackay, Jane	Halifax	3,500	525
Marion, J. P	Montréal	2,000	200
Masson, College	Terrebonne	17,500	1,750
McCuaig, R. C	Ottawa	200	20
McDonell, D	do	200	20
McNeil, Mme N	St-Paschal	700	70
McCaughey, Jas	Ingersoll	3,500	350
McDonald et Killy	Fredericton	900	90
McDougall, F	Ottawa	1,000	150
McGregor, W	Windsor	5,300	530
McIntosh, J	do	5,300	660
McAllister, J	do	5,300	530
McAuley, Thomas	Kingston	900	90
McAdam, J., et Fils	St-Stephen	500	50
McGuire, Mme L	Lindsay	7,100	1,065
McKenzie, Robert	Montréal	2,500	250
Noel, Mme H	Ile d'Orléans	1,100	210
Nichols, Mme A. S	Havelock	500	50
Nott et Cie	Montréal	300	45
Oliver, D. L. V	do	1,800	180
Oliva, James	St. Thomas	600	60
Perkins, J. A	Montréal	2,500	250
Parker, A. J	Ottawa	500	25
Pelletier, Joseph	St. Paschal	100	15
Paradis, O	Kamouraska	200	20
Pelletier, L	St-Jean, Port-Joli	300	45
Pelletier, J. N	St-Pierre, R.S	200	20
Papineau, J. G	Montréal	1,000	150
Porcheron, E. D	do	1,800	180
Parent, C. H	do	500	75
Pâquet, A	St-George	400	40
Patterson, J. C	Windsor	4,500	450
Patterson, W. J	Guelph	4,400	440
Poitras, J. T	Ste-Hélène, Bagot	900	90
Pulford, H. T. L	Windsor	2,000	380

ROYALE CANADIENNE—*Suite.*

ACTIONNAIRES NON-QUALIFIÉS AYANT DES VERSEMENTS A FAIRE—*Fin.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Pulford, H. B	Windsor	1,000	100
Perry, Charles.	Toronto.	10,000	1,500
Perry, Alfred	Montréal	10,000	1,000
Robinson, S	Fredericton	1,800	180
Robillard, J	Montréal	4,000	400
Russel, W. F	Ottawa	500	50
Robertson, J. D., et Cie	St-Jean, N.-B.	900	90
Rutherford, R	Stratford	3,500	350
Richardson, W. M	Halifax	8,800	1,320
Rouleau, Rév. L	Matane	700	70
Rioux, E	Trois-Pistoles	1,800	270
Reed, Robert	London	500	35
Roy, Joseph	St-Fabien.	500	50
Roy, C. F	Ste-Anne-de-la-Pocatière		
Roy, J. B	St-François, R. S	1,000	150
Sharpe, John	Montréal	500	65
Stewart, Mme	do	10,000	1,500
Slevin, J	St-Jean	1,000	150
St. Jean, Dame R	Montréal	200	30
Somerville, W. M	Ottawa	900	90
Saucier, L. P	Sandy Bay	400	20
Smith et Stewart	Ottawa	200	10
Sirois, F. A	St-Paschal	200	20
Shepherd, J. H	Windsor	5,300	630
Stewart, W. J., en fidéicommis	Montréal	1,000	100
Stewart, Luke	St-Jean, N.-B	1,800	180
Simonson, G. F	do	500	100
Simard, Z	Rimouski	200	20
St. Pierre, H. C.	Montréal	500	50
Scriver, J. F	do	200	20
Tanguay, Apoline	St-Charles	1,000	125
Terroux, B	Arthabaska.	900	90
Taschereau, H. S	Québec	100	10
Turcotte, Mme E. C. L	Joliette	1,000	150
Toussant, Mlle P	St-Michel	600	60
Têtu, Mme Marie	Québec	1,800	285
Têtu, Mme H	St-Anselme	900	90
Tapin, F. X	Trois-Rivières	1,800	180
Taché, I	Kamouraska	100	5
Taylor, J. B	Ottawa	1,800	180
Vidal, J. O	Lotbinière	200	20
Vachon, M	Beauport	400	75
Vaillancourt, C	St-Anselme	100	10
Wright, J. H	Sorel	1,000	100
Wilkes, G. H	Brantford	1,800	180
Waterous, Dlle E	do	1,300	130
White, James	Halifax	7,000	700
Wilson, R	do	17,500	1,750
Wilkes, G. H, en fidéicommis	Brantford	1,800	180
Wilkes, W. A	do	14,200	1,420
Lacroix, B. A	Windsor	900	90
	Total	691,100	83,150

RECAPITULATION.

		$	$
Actions établies	$1,599,500 ou	4,798,500	959,700
Non réduites		158,600	31,720
Ayant des versements à payer		691,100	83,150
Confisqués		347,500	34,980
		5,995,700	1,109,550

COMPAGNIE D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE LA SOUVERAINE.

LISTE DES ACTIONNAIRES.

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
L'hon. Geo. Brown	Toronto	7,500	1,500
Ira Breck	Kingston	2,500	250
Beaufort et fils	Montréal	6,000	600
B. M. Britton	Kingston	5,000	750
H. A. Betts, succession	do	5,000	500
H. C. R. Becher	London	1,000	100
V. Cronyn	do	9,000	900
G. Cheney	Montréal	10,000	1,500
L'hon. M. C. Cameron	Toronto	5,000	500
J. D. Dalton	do	15,000	1,500
Robert Jaffray	do	2,000	400
C. F. Goodhue	London	18,000	1,800
A. Gunn	Kingston	5,000	750
C. F. Gildersleeve	do	2,500	750
J. P. Gildersleeve	do	5,000	500
E. K. Green	Montréal	5,000	500
Greenhow Banks	Toronto	2,000	200
Hope et Temple	do	2,500	250
J. D. Irwin	do	10,500	2,100
D. T. Irish	Montréal	2,500	375
J. K. Kerr	Toronto	10,400	2,040
J. Macdonald	do	3,000	300
R. M. Moore	Kingston	5,000	500
L'hon. A. Mackenzie	Toronto	5,000	1,000
John Maughan, fils	do	5,500	1,100
J. et C. Mackenzie	Sarnia	2,500	500
J. H. Mason	Toronto	2,000	300
L'hon. W. NcMaster	do	5,000	1,000
H. A. Nelson	Montréal	500	75
S. Nordheimer	Toronto	7,500	750
A. W. Russell	do	5,000	500
L'hon. A. D. Shaw	Manchester, Ang	5,500	825
L. W. Smith	Toronto	5,000	1,000
R. Waddell	Kingston	1,000	100
R. Wilkes	Toronto	5,000	1,000
Rév. Isaac Helmuth	London	2,500	375
Hannah R. Van Vichten	New-York	2,000	200
A. C. Buck	Calédonia	2,000	200
O'Keefe et Cie	Toronto	2,000	200
Dr J. H. Arnett	Hamilton	10,000	1,000
Mme A. E. Shears	Toronto	5,000	500
Geo Greig	do	20,000	4,000
Mme H S. Blake	Woburn P.O	10,000	1,000
S. Harper	Kingston	500	75
J. K. Kerr, fidéicommissaire	Toronto	7,500	750
Pellatt et Osler	do	2,000	300
John Walker	London	2,000	300
Jas. S. Cartwright	Kingston	5,000	500
D. F. Shaw	Toronto	500	100
H. McMahon	London	2,500	250
H. J. Jones	Perche, station, P.O.	7,000	1,050
Jas. W. Bain	St-Polycarpe	1,000	150
Jos. O. Rémillard	do	500	75
Elie Lemire	L'Assomption	1,000	100
Alvina Corteau, femme de A. Archambault	do	2,000	200
Joan R. Morrier	Napierville	1,000	150
Mrs. C. H. Morrier	do	500	75
Henry R. Morrier	do	500	50
François Z. Lasse, M.D.	St-Vincent-de-Paul	1,300	130

LA SOUVERAINE—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Charles F. Painchaud	Varennes	5,000	500
Rév. J. Gravel	Laprairie	1,000	100
L'hon. Louis Archambault	L'Assomption	9,000	1,350
L'hon. Jos. H. Bellerose	St-Vincent-de-Paul	7,100	1,065
L'hon. J. Armand	Rivière-des-Prairies	3,000	450
Jos. N. A. Archambault	Varennes	1,000	150
Rév. G. V. Villeneuve	L'Assomption	1,500	150
Louis Guilbault	do	1,000	150
Rév. F. Dorval	do	6,000	600
Rév. J. Gaudet	do	500	50
Jean B. Forest	do	1,000	150
Jean D. Rivest	do	1,000	150
Félix Voligny	Contrecœur	500	50
Rév. Jos. L. Mongeau	La Longue Pointe	1,000	100
Dlle Darie Martel	L'Assomption	200	20
Jos. Z Martel	do	2,000	200
Pierre Martel	do	200	20
François Forest	do	1,000	150
Rév. C. E. Frenette	L'Islet	500	75
L'hon. P. E. Dostaler	Berthier	2,000	300
Arch. Dostaler	do	200	30
Rév. F. X. Delage	L'Islet	1,000	150
Rév. Thos. Dagenais	St-Sauveur	500	75
Chas. Marcotte	L'Islet	1,000	150
N. Lavoie	do	200	20
Rév. A. Lacomb	Manitoba	300	30
Collége de L'Assomption	L'Assomption	1,000	100
Edouard Richard	do	2,000	300
Ledger Forrest	do	1,000	100
Rév. F. Rochette	Sault-au-Récollet	2,500	375
Pierre Thos. Lévesque	L'Assomption	3,000	450
Z. Archambault	do	1,000	100
Rév. Paul W. Thivierge	St-Bonaventure	100	10
Rév. Jos. C. Daigneault	St-Michel-des-Saints	100	15
Louis A. Seers	Beauharnois	4,000	400
Jos. Anctil	Ottawa	8,000	800
Jean J. Pominville	St-Vincent-de-Paul	3,000	450
A. Dostaler	Berthier	1,000	150
Pierre Labelle	St-Assine	100	10
W. Prévost	Ste-Scholastique	2,000	200
Jos. Trudel	Batiscan	400	40
R. Trudel	do	200	20
J. B. L. Lantier	St-Polycarpe	1,000	150
E. Laberge, M.P.P	Ste-Philomène	2,000	300
E. A. Beaudry	Varennes	500	50
O. Généreux	Berthier	3,000	450
M. Branchaud	Beauharnois	1,500	150
D. Gaudet	Ste-Anne-des-Plaines	1,000	100
L. A. Jetté	Montréal	2,000	200
Rév. V. Plinquet	L'Ile-du-Pads	1,000	150
N. Dugas	St-Jacques-de-l'Achigan	100	15
C. E. Paré	St-Vincent-de-Paul	1,000	100
Jos. Paré	do	1,000	100
Jos. L Lafontaine	Roxton Falls	300	45
L. D. Lafontaine	St-Edouard	2,000	300
C. Paré	Montréal	500	50
Rév. Jos. U. Leclere	St-Vincent-de-Paul	2,500	250
Rév. F. X. Trépanier	Montréal	1,000	100
Rév. J. St. Aubin	Henryville	100	15

LA SOUVERAINE—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Rév. M. D. Caisse	Pointe-aux-Trembles	2,000	200
G. Laviolette, M.D	Montréal	1,900	190
T. E. Normand	Trois-Rivières	1,000	100
N. M. LeCavalier, M.P.P	St-Laurent	1,000	100
E. Galarneau	L'Assomption	3,000	300
C. Manseau	do	1,000	100
C. Archambault	do	3,000	300
La Corporation Episcopale Catholique Romaine de Montréal	Montréal	4,500	450
Dlle Mélina Chevalier	L'Assomption	1,000	100
J. Archambault	St-Lin	2,000	200
A. Brien	St-Paul L'Ermite	3,000	300
Jos. Marion	do	3,000	300
Pierre Grenier	St-Maurice	100	15
Jos. A. Lantier	St-Polycarpe	2,500	375
Rév. M. D. Marcoux	Champlain	100	15
La Corporation Episcopale Catholique Romaine des Trois-Rivières	Trois-Rivières	200	40
Mme. E. Dufresne	do	3,000	300
G. A. Bourgeois	do	500	50
E. Richard, fils	L'Assomption	500	75
E. Leblanc	L'Epiphanie	2,000	300
Dlle E. Richard	L'Assomption	1,000	100
Rév. F. Caisse	do	1,400	140
L. D'Archambault	do	1,000	100
J. Blain	St-Edouard	2,000	200
E. Dufresne	Trois-Rivières	100	10
J. B. E. Mathieu	Montréal	7,000	1,050
A. Mathieu	do	1,000	150
F. Dugas, M.P.	St-Liguori	1,000	150
P. Larue, M.P	St-Augustin	2,000	300
L'hon. P. Fortin, M.P	Laprairie	2,000	200
A. H. Pâquet	St-Cuthbert	1,000	150
J. A. Dorion, M.P.P	St-Ours	1,000	100
Pierre Commeau	do	1,000	100
V. Glader	St-François-du-Lac	500	75
H. E. Vassal	Pierreville	200	20
Gaspard A. Massue	St-Aimé	400	60
Jos. Lemaître	St-Thomas-de-Pierreville	500	50
G. et O. Reeves	Pointe-aux-Trembles	1,000	100
T. Germaine Belisle	Montréal	1,000	100
N. Allard	Pointe-aux-Trembles	1,000	100
E. Mathieu	Lachenaie	1.000	150
L. Paré	St-Vincent-de-Paul	500	50
D. H. Paré	do	200	20
S. E. Lefebvre	Montréal	100	20
Rév. B. Pâquette	Québec	1,000	150
Rév. P. Sax	St-Romuald	1,000	150
J. A. Duchesneau	Terrebonne	2,000	200
Rév. F. A. A. Toupin	Rivière-des-Prairies	500	50
M. Guérin	St-Vincent-de-Paul	200	20
F. Benoit	Sault-au-Récollet	2,000	200
L'hon. W. H. Chaffers	St-Césaire	2,500	375
Jos. Gaudet, M.P	Gentilly et Nicolet	1,000	100
John J. Ross, M.P	Ste-Anne-de-la-Pocatière	2,000	200
L'hon. T. Robitaille, M.P	New Carlisle	1,000	100
L'hon. C. Cormier	Somerset	2,000	300
L. H. Trudeau	Henryville	400	40
Pierre L. O'Donoghue	do	200	20

LA SOUVERAINE—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
A. Brunel	St-Pierre-les.Becquets	200	20
L. Sylvestre	L'Isle au Castor	200	20
B. E. Pelland	Berthier (en haut)	300	45
E. Pellerin	do	1,000	150
Rév. U. Archambault	St-Barthélemy	200	20
F. E. Rouleau	do	100	10
L. Vadnait	St-Cuthbert	500	75
L. Tranchemontagne	Berthier (en haut)	1,000	150
Rév. A. Brien	St-Cuthbert	100	15
F. X. A. Brien	do	500	75
C. Dorion	L'Assomption	2,000	300
Dlle M. L. Dorion	do	1,000	100
W. Fanning	Ottawa	1,000	100
L'hon. L. Beaubien, M.P	Montréal	100	10
N. H. Bourgouin	do	500	50
T. Gauthier	Lachine	3,500	525
A. Pinsonnault	St-Jacques-le-Mineur	100	15
E. A. De St. Georges	Cap Santé	1,000	100
J. Dufresne	Trois-Rivières	100	10
A. Archambault	L'Assomption	2,000	300
B. Bourgeois	Trois-Rivières	200	20
M. Caron	do	500	75
D. F. Dufresne	do	500	50
Rév. J. B. Rioux	St-Louis	2,000	200
Nérée Heneau	L'Epiphanie	1,000	100
E. Mailloux, M.P		1,000	150
P. S. Gendron, M.P	Ste-Rosalie	200	20
E. Lacerte, M.P	Yamachiche	500	75
Jos F. Armand	Rivière-des-Prairies	1,000	100
P. Barrette	St-Vincent-de-Paul	100	10
G. Archambault	L'Assomption	1,000	150
P. Archambault	do	500	50
Rév. N. Levallée	St-Vincent-de-Paul	500	75
Z. Joubert	do	200	30
Pierre Barrette, en fidéicommis	do	200	20
Pierre Barrette, en fidéicommis	do	100	10
Z. Barrette	do	100	10
D. Lacoursière	Ste-Geneviève de Batiscan	400	40
Dr. V. P. Lavallée	St-Félix de Valois	200	30
Pierre C. Ducharme	do	100	10
Geo. Read	do	200	30
M. Crépeau	do	100	10
A. J. Lacoursière	St-Stanislas de Batiscan	300	45
N. P. Massicotte	Ste-Geneviève de Batiscan	100	10
Rév. A. Labelle	St-Jérôme	100	10
E Antil	St-Roch	1,000	150
Emélie Adèle Duplessis	Ottawa	2,000	200
C. H. Beaulieu	Sorel	1,000	150
J. N. Lambert	St-Stanislas de Batiscan	300	45
Elise Coaillier	Montréal	1,000	100
H. A. Mignault	St-Denis	1,000	150
E. Archambault	L'Assomption	1,000	100
L. L. L. Desaulniers	Yamachiche	500	50
L. E. Morin	Montréal	500	75
A. de Martingy	Beauharnois	4,000	400
J. A. Ducheneau	Terrebonne	1,000	100
O. Forget	do	500	75
Rév. J. Lauzon	St-Philippe	1,000	150
Rév. J. Morin	St-Jacques-le-Mineur	1,000	150

LA SOUVERAINE—*Fin.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Fin.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Rév. T. E. Dagenais	St-Edouard	1,000	150
Rév. F. Aubry	St-Jean	1,000	150
A. Desjardins	Montréal	500	50
Rév. J. Doucet	Ste-Hélène	1,000	100
J. E. Champoux	Montréal	6,000	600
Jno. R. Cartwright	Napanee	5,000	500
J. O. Ireland	Toronto	1,000	150
Hine, Baines et Cie	do	1,500	150
La Rue Peck	do	5,000	500
Rév. A. O'Donnell	St-Denis	1,000	150
D. H. Allan, en fidéic. pour J. Macdonald	Toronto	5,000	750
G. B. Kirkpatrick	do	5,000	500
G. Kirkpatrick, en fidéicommis	do	7,000	700
F. X. A. Coutu	Montréal	5,700	570
Rév. Pierre Poissant	St-Phillippe	1,000	150
Rév. Geo. Chevrefils	Montréal	400	60
L. H. Archambault	L'Assomption	1,000	100
B. Van Straubenzie	Kingston	2,000	200
Margaret Blake	Toronto	2,000	200
T. Brunet	St-Augustin	500	50
J. B. Leblanc	St-Henri-de-Tanneries	2,000	200
Rév. A. Toupin	Rivières-des-Prairies	500	50
Rév. S. Tassé	Ste-Scholastique	1,000	150
M. J. Major	St-Vincent-de-Paul	2,000	200
L'hon. E. Dionne	Ste-Anne-de-la-Pocatière	2,000	300
J. G. Scott	Toronto	2,500	500
Alphonse Lozeau	St-Vincent-de-Paul	1,000	150
A. H. Hudson	Londres, Angleterre	2,000	300
Mme M. P. C. Dansereau		1,000	100
O. Fréchette	Berthier	500	75
J. M. et L. O. Loranger	Montréal	200	20
Jos. Z. Martel	L'Assomption	1,600	160
H. Foisy	L'Epiphanie	200	20
Mary K. Shaw	Manchester, Angleterre	7,500	1,125
Mary Elizabeth Smith	Toronto	3,000	600
P. D. Conger	do	5,000	1,000
Mary Harper	do	3,000	450
R. A. Donaldson	do	2,000	200
W. G. Parish	Farmersville	1,000	150
D. R. Calder	Kintore	1,000	150
T. G. Bright	Toronto	5,500	825
F. Couture	St-Augustin	500	75
Jean MacCarthy	do	100	15
Evans Rochette	St-Colomb-de-Silery	1,000	100
Basels Thibault	St-Augustin	200	30
W. Constantin	do	800	120
Joseph Macardy	do	200	30
F. Côté	do	200	30
F. Drolet	do	100	15
Joseph Côté	do	100	15
Louis Jobin	do	500	75
Jas. S. Lovell		100	10
Wilson Morton		2,000	200
Louis Alphonse Langlois		2,000	200
	Total	$600,000	

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE DITE DU SOLEIL.

LISTE DES ACTIONNAIRES.

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Alexander, Charles	Montréal	5,000	625
Abbott, l'hon. J. J. C	do	5,000	625
Anderson, Robert	do	31,500	3,938
Buntin, Alexander	do	20,000	2,500
Butters, Daniel	do	5,000	625
Bryson, T. M	do	7,500	937
Burnett et Cie	do	2,000	250
Brush, George S	do	2,000	250
Barbeau, E. J	do	2,000	250
Burland, G. B.	do	2,000	250
Cumming, W. B	do	10,000	1,250
Cooper, William	do	5,000	625
Craig, Thomas	do	2,000	250
Campbell, F. W., M.D.	do	2,000	250
Coulson, D.	do	1,000	125
Cheese, W. E	do	2,000	250
Cameron, A. H., succession	do	1,000	125
Claxton, Jane	do	5,000	625
Delisle, A. M	do	4,000	500
Dakers, James	do	1,000	125
Ewing, S. H. et A. S.	do	5,000	625
Edgar, Frank	do	1,500	187
Finlay, Samuel	Angleterre	10,000	1,250
Filgate, Samuel	Montréal	1,000	125
Gault, M. H.	do	40,000	5,000
Gault, A. Fred	do	15,000	1,875
Gault, L. H	do	11,000	1,375
Gault, R. L	do	2,000	250
Gault, E. J	do	10,000	1,250
Gilroy, Thomas	Goderich	13,000	1,625
Green, E. K	Montréal	5,000	625
Gould, Charles H	do	2,000	250
Gill, Robert	Brockville	2,000	250
Hutton, James	Montréal	12,500	1,563
Hamilton, Alex	do	5,000	625
Howard, R. P., M.D.	do	5,000	625
Hauesgen et Gnaedinger	do	5,000	625
Hingston, W. H, M.D	do	1,000	125
Hughes, G. A., en fidéicommis	do	5,000	625
Middleton, Henry N	do	10,000	1,250
Miller, Peter	do	10,000	1,250
McKenzie, M	do	21,000	2,625
McLennan, Hugh	do	12,000	1,500
McKay, Edward	do	10,000	1,250
McLennan, John	do	10,000	1,250
Moss, S. H. et J.	do	5,000	625
Morrice, David	do	5,000	625
Moat, Robert	do	2,000	250
Moss, G. W.	do	2,500	312
McDougall, A	do	7,000	875
McFarlane, D	do	5,000	625
McCarthy, D. et J.	do	5,000	625
Macaulay, R	do	13,500	1,688
Ogilvie, A. W	do	5,000	625
O'Brien, W	do	5,000	625
Paterson, W. S	do	1,000	125
Prowse, George R	do	1,000	125
Reekie, R. James	do	10,000	1,250
Robertson, Andrew	do	10,000	1,250

SOLEIL—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Rêsidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Ramsay, A	Montréal	5,000	625
Rae, Jackson	do	2,500	312
Rogers, George	do	5,000	625
Rose, Alex	do	2,000	250
Reid, Wm.	do	8,000	1,000
Robertson, Henry	do	2,000	250
Robertson, Margaret	do	1,000	125
Robertson, Archer	do	1,000	125
Rae, Wm	do	2,500	312
Richards, Joseph	do	2,500	313
Stephen, George	do	10,000	1,250
Sprigings, R	do	2,000	250
Skelton, Leslie J. H	do	2,000	250
Stevenson, James, succession	do	1,000	125
Williams, A. L	do	500	63
Waldie, John	do	10,000	1,250
Workman, Thomas	do	10,000	1,250
Withall, W. J	Québec	10,000	1,250
Wilson, Andrew	Montréal	5,000	625
Warren, W. H	do	1,000	125
Wilson, John T	do	1,000	125
		500,000	62,500

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE DE TORONTO ET TONTINE.

LISTE DES ACTIONNAIRES.

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$ cts.
Burland, G. B	Montréal	5,000	2,500 00
Bosworth, N. A	Stratford	1,000	272 70
Brouse, W. H	Prescott	1,000	493 89
Bigelow, N. G	Toronto	2,000	631 04
Bain, John	do	1,000	136 04
Barker, P. M	Orangeville	500	73 58
Beddome, W. C	Toronto	200	25 66
Cameron, A	Montréal	1,000	432 04
Duggan, J., succession	Toronto	2,500	700 00
Duggan, G., succession	do	2,500	756 00
Danspaugh, W. H	do	1,000	250 00
Gray, R H	do	1,200	300 00
Holliday, Thos	Stratford	500	185 45
Harvey, Jane	Yorkville	20,000	5,000 00
Hay, Jane	Toronto	1,000	250 00
Harvey, Arthur	Yorkville	45,000	10,900 00
Jenkins, W	Clinton	1,000	250 00
Kerr, Wm	Mitchell	500	136 65
Kirkpatrick, J. C	Goderich	500	145 80
Landsborough, R	Clinton	3,600	1,000 00
Lawrence, G. W	Stratford	300	115 77
Morton, T. D	Brucefield	1,000	250 00
Morrison, A	Toronto	1,000	286 13
Macdonell, W. J	do	2,500	948 11
Pritchard, Rév. J	Clinton	2,400	600 00
Porter, W. H	do	500	125 00
Rose, G. M	Toronto	2,000	621 75
Stidson, J. H	Hamilton	500	125 00
Scott, C. T	Wingham	500	125 00
Thwaites, R. succession	Clinton	500	125 00
Walker, R. (Walkerton)	Chili	2,000	1,000 00
	Total	104,200	28,760 61

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE L'OUEST.

LISTE DES ACTIONNAIRES.

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Chas. Magrath	Toronto	10,400	5,200
A. C. Couch	do	3,720	1,860
Mme M. E. Smith	Township de York	17,600	8,800
D. Campbell	Trumansburg, N.Y.	1,600	800
John Macdonald	Toronto	1,600	800
W. Gooderham, fils	do	4,000	2,000
Mary Piper	do	2,760	1,380
A. B. Harris	Credit	3,360	1,680
T. W. McGrath	Clifton	3,200	1,600
W. Fitzgerald	Toronto	200	100
Jas. Michie	do	26,480	13,240
Succession de R. G. Anderson	do	800	400
Succession de T. G. Wallis	do	800	400
Robt. Walker	do	480	240
Alex. Rathray	do	1,600	800
Succession de H. Scobie	do	4,000	2,000
Succession de Jas. Magrath	Credit	800	400
Wm. Magrath	do	800	400
Edw Hobson	Toronto	2,000	1,000
J. K. Falconbridge	Richmond Hill	360	180
Henry Rowsell	Toronto	1,600	800
Thos. Lailey	do	800	400
J. Carroll	do	800	400
J. Haworth	do	12,800	6,400
R. S. Brown	do	800	400
Jos. Gould	Uxbridge	1,600	800
G. Elliott	Guelph	8,000	4,000
Noah Barnhart	Toronto	4,000	2,000
L. W. Smith	do	400	200
Succession de G. Duggan	do	800	400
do J. Lee	do	800	400
Rév. J. Y. Cameron	Williamstown	2,000	1,000
Mme P. H. Cox	Paris	1,000	500
Geo. A. Pyper, en fidéicommis	Woodstock	9,040	4,520
Robt. Thompson	Toronto	400	200
Mme M. Leitch	do	2,640	1,320
P. Patterson	do	6,440	3,220
Mme Amie Price	do	800	400
Chris. Robinson	do	2,320	1,160
Hon. J. Simpson	Bowmanville	3,200	1,600
J. et J. T. B. Lindsay	Newtonbrook	1,840	920
Marie H. Keeler	Cobourg	920	460
E. W. Rathburn, en fidéicommis	Millpoint	400	200
do do	do	440	220
Mme F. Craig	do	600	300
A. L. Hindhaugh	Oswégo, N.Y	240	120
Rév. D. H. Fletcher	Hamilton	2,000	1,000
E. W. Northey, en fidéicommis	Aldershot, Angleterre	1,920	960
Dlle. I. Macdonald	Toronto	1,960	980
Rév. D. Allen	Southeasthope Township	960	480
Lucy L. Harris	Credit	200	100
Cie de prêts et d'ag. de Londres et Canada	Toronto	2,400	1,200
Robt. Gilmor	do	840	420
Bunella Ruthbun	Millpoint	5,080	2,540
Alfred J. Wilkes	Brantford	1,320	660
J. Fulton, M.D	Toronto	360	180
Succession de W. Pipe	Berlin	520	260
A. T. McCord	Toronto	600	300
J. Kerr	do	1,760	880

DE L'OUEST—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Rév. C. W. Patterson	Port Hope	840	420
Geo. J. Hind	Yorkville	12,000	6,000
Alex. McAllister	Kingston	14,000	7,000
E. H. Rutherford	Toronto	2,640	1,320
Geo Horne	Cannington	2,240	1,120
Succession de J. Rothwell	Kingston	280	140
Helen S Wonham	Brockville	240	120
Eliz. E. Beaty	Toronto	600	300
F. J. Stewart, en fidéicommis	do	320	160
Wm. Forster	Brampton	1,960	980
Mme S. Beaty	Toronto	1,600	800
J. B. Caldwell	Newmarket	800	400
Alex. Manning	Toronto	320	160
Mathew H. Gault	Montréal	20,000	10,000
Jas. Scott	Toronto	20,000	10,000
J. Fiskin	do	4,000	2,000
Rév. J. A. F. McBain	Chatham, N.B	3,440	1,720
Geo. Davidson	Berlin	480	240
Succession de W. Bilton	Toronto	360	180
C. W. Pastlethwaite	do	2,400	1,200
Osler et Moss	do	320	160
Mme E. Harris	Credit	400	200
Rév. T. S. Ellerby	Sarnia	1,920	960
Mme Jessie Scott	Québec	4,280	2,140
Mme M. A. Strachan	Toronto	1,880	940
Wm. J. MacDonell	do	80	40
Bernard Halden	do	800	400
Mlle Eliza Timms	do	2,000	1,000
J. H. Noverre	do	1,960	980
Eph. Evans	London	2,240	1,120
Rév. J. G. Laird	Bowmanville	2,000	1,000
G. Chester	Whitby	1,600	800
Mme H. Dumble	Cobourg	760	380
Hector Grant	Uxbridge	1,200	600
J. Sinclair	Toronto	520	260
E. J. Hobson	do	2,000	1,000
Rév. W. Rogers	Ashburn	9,400	4,700
Mme M. J. H. Holiwell	Toronto	6,600	3,300
Thos. Webb	do	800	400
Jas S. Playfair	do	10,040	5,020
Rév. W. Jones	do	6,120	3,060
Henry Robins	do	320	160
Succession de D. Laidlow	do	1,400	700
G. S. Lount	Barrie	1,200	600
Dr. E. W. Spragge	Toronto	400	200
J. W. L. Forster	do	600	300
J. S. Playfair, in trust	do	2,400	1,200
P. F. Ridout	do	920	460
David Fisher	do	2,000	1,000
Succession de M. Talbot		200	100
Jos. Jackes	Eglington	320	160
W. Anderson	Toronto	520	260
L'hon. W. P. Howland	do	800	400
Robt. C. Turner	Yorkville	1,000	500
Geo. McGillivray	Kingston	520	260
R. D. Macpherson	Montréal	4,000	2,000
Thos. Wills	Belleville	2,000	1,000
Rév. T. W. Kirkpatrick	Kingston	800	400
A. M. Smith	Toronto	4,640	2,320

DE L'OUEST—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	
Marianne E. Kirkpatrick, succession	Kingston	800	400
Mme E. Perry	Schomburg	1,000	500
W. S. Durie et R. H. C. Green, en fidéicom.	Toronto	800	400
Succession de J. F. Dewar	Port-Hope	2,000	1,000
Mme E. A. Ramsay	York Township	6,840	3,420
Ed. E. Dudley	Newmarket	360	180
Jno. Maughan, fils	Toronto	480	240
Catharine Schofield	Berlin	400	200
R. Reed	Bowmanville	1,000	500
L'hon. J. R. Cartwright	Cobourg	2,880	1,440
Dlle J. E. Alexander	Woodstock	800	400
Mme J. Elgin Orr	Dundas	800	400
W. Gordon	Toronto	120	60
W. B. McMurrich	do	840	420
Mme M. G. McMurrich	do	1,040	520
S. H. Phippen	Belleville	3,200	1,600
G. Hague	Montréal	1,000	500
Esther Seels et B. Saunders	Barrie	760	380
L'on. J. McMurrich	Toronto	6,000	3,000
Rév. J. Douse	do	1,600	800
Kersteman, Frère	do	1,320	660
Alex. Wills	do	4,000	2,000
Rév. R. Ewing	Georgetown	440	220
Geo. Peters	Peterboro'	400	200
Geo. Murray	Toronto	720	360
J. A. Phippen	Belleville	14,400	7,200
Ellen M. de B. Cameron	Toronto	3,200	1,600
W. N. Keefer	Cobourg	440	220
S. C. McGill	Kingston	1,400	700
Allan MacDougall	Ottawa	1,520	760
Mme E. Myer	Goderich	480	240
Jas. S. Bates	Brockville	1,040	520
Sarah J. Graham	Belleville	880	440
Dr. J. Ferguson	Toronto	1,760	880
Jno. Symons	Yorkville	360	180
Jas. Lyman	Toronto	4,000	2,000
H. S. Northrop	do	4,000	2,000
G. Mathieson	Drummondville	80	40
Succession de R. S. Miller	Toronto	320	160
Rév. J. Barclay	do	1,960	980
C. H. et A. C. Gilmor	do	4,000	2,000
G. R. R. Cockburn	do	4,000	2,000
Chas. Duckett	do	1,200	600
Mme D. Blain	do	7,200	3,600
Dora L. Guggisburg	do	480	240
H. R. Ranney	St-Jean, N.B.	2,640	1,320
A. Sands	Toronto	200	100
Jas. Scott	Waubaushene	1,600	800
G. Smith	Toronto	1,000	500
Alex. Smith	do	200	100
Rév. W. S. Griffin	Hamilton	2,120	1,060
Jas. Haining	Toronto	400	200
F. Saunders	Yorkville	5,320	2,660
W. B. Wilson	Thornhill	800	400
Mme E. S. MacNab	Toronto	800	400
E. B. Holden	San Francisco, Cal.	1,200	600
A. G. Parkinson	Yorkville	1,200	600
Mme C. Boswell	Ottawa	12,760	2,380
H. R. Forbes	Toronto	400	600

DE L'OUEST—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
A. T. Fulton	Toronto	12,800	6,400
Mme M. J. McKean	do	1,000	500
E. W. Rathbun	Mill Point	5,320	2,660
L'hon. receveur-général du Canada	Toronto	3,200	1,600
Mme Ann Taylor	do	1,320	660
Jas. King	Québec	1,480	740
Mme L. S. Rathbun	Mill Point	1,040	520
E. W. Rathbun	do	120	60
Robt. G. Patton	Montréal	10,000	5,000
H. S. Strathy, Cashier, en fidéicommis	Toronto	15,360	7,680
Ewing Cameron	Owen Sound	4,000	2,000
R. Rayburn	Mill Point	400	200
E. F. King	Montréal	1,000	500
Mary McLachlan	Toronto	360	180
Margaret H. McLachlan	do	720	360
A. Whitney	Preston	12,000	6,000
Robt. Snider	Odessa	1,760	880
J. Wightman	Toronto	800	400
Rév. E. W. French	Jersey City, E.U	160	80
A. Cameron, en fidéicommis	Montréal	4,800	2,000
do	do	2,000	1,000
do	do	1,200	600
do	do	1,000	500
Rév. J. G. Murray	Grimsby	13,880	6,940
Mme J. Rathbun	Mill Point	4,000	2,000
Mme Maggie C. Martens	Toronto	800	400
Robt. Fulton	Fingal.	5,600	2,800
Mlle E. Duggan	Toronto	360	180
R. Heather	Yorkville	800	400
Eliza McBean	Toronto	16,000	8,000
Pellatt et Osler	do	320	160
E. Bescoby	York Township	5,120	2,560
J. Preistman, en fidéicommis	Toronto	800	400
Robt. Beaty	do	2,680	1,340
Robt. Thompson, gérant, en fidéicommis	Belleville	21,600	10,800
Mme E. Jackes	Eglington	5,200	2,600
Dlle M Thorburn	Yorkville	120	60
Dlle C. Perram	Toronto	1,400	700
D. R. Wilkie, Cashier, en fidéicommis	do	2,000	1,000
Dlle S. McCord	do	480	240
A. T. McCord, en fidéicommis	do	80	40
Dlle A. R. E. Thorne	Troy, N.-Y	200	100
Mme D. Patton	Montréal	2,600	1,300
A. Middison	Baltimore, M.D	3,200	1,600
Mme Nellie Barber	Toronto	2,320	1,160
J. L Brodie, Cashier, en fidéicommis	do	11,520	5,760
H. S. Strathy, en fidéicommis	do	800	400
Home Saving and Loan Comp'y (limitée), en fidéicommis	do	60,560	30,280
Edward Fitzgerald, Q.C	do	6,800	3,400
Wm. Alexander	do	4,000	2,000
Austin, J., es R. H. Bethune, en fidéicom	do	3,000	1,500
John Berwick	do	800	400
Mme C. M. Beard	do	4,000	2,000
Thos. Bassett	Belleville	1,000	500
Wm. Cooke, gérant, en fidéicommis	Toronto	800	400
Rév. R. J. Craig, en fidéicommis	Mill Point	480	240
R. S. Cox	Toronto	8,000	4,000
Mme Agnes Dana	Rivière-du-Loup, (en bas.)	1,800	900

DE L'OUEST—*Fin.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Fin.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Mme S. F. Davidson	Uxbridge	600	300
E. Fitzgerald, en fidéi	Toronto	600	300
Miss I. George	do	2,240	1,120
R. D. Gamble, en fidécommis	Brampton	6,000	3,000
Sir W. P. Howland, Prés., en fidèicommis	Toronto	16,800	8,400
Geo. Harrison	do	1,200	600
Arch. Heron	York Township	5,200	2,600
Ely Hyman	Churchville	600	300
Geo. W. Jackes	Eglington	640	320
Wm. J. Jones	do	400	200
W. S. Lee, en fidéicommis	Toronto	800	400
Gabriel T. Lount	Barrie	440	220
Mme S. Munshaw	do	800	400
Mme M. McDiarmid	Ottawa	600	300
J. Priestman	Londres, Ang	3,000	1,500
Wm. Robins	Toronto	1,200	600
P. G. Reid	do	40	20
F. J. Stewart	do	160	80
M. C. Schofield	Berlin	640	320
Mme E. A. Sherrard	do	800	400
R. J. Tinning	Toronto	2,320	1,160
Margaret Thomson	do	4,400	2,200
T. McL. Thomson	do	1,200	600
Mme Sarah Tolpee	do	240	120
C. S. Wilson	Picton	10,520	5,260
	Total	$800,000	$400,000

ÉTAT des taxes imposées sur les compagnies d'assurances ci-dessous, pour l'année expirée le 31 mars 1879, en conformité de l'acte des assurances de 1875 et 1877.

Compagnies.	Taxe.	Compagnies.	Taxe.
	$ cts.		$ cts.
Accident	39 54	Royale Canadienne	274 20
Ætna, contre l'incendie	150 89	*Royal*	480 97
Ætna, sur la vie	353 39	*Scottish Commercial*	102 27
Anchor Marine	73 07	*Scottish Imperial*	67 89
British America	289 90	*Sovereign*	102 99
Briton, sur la vie	6 09	*Standard*, sur la vie	179 98
Canada, contre l'incendie et maritime	158 08	*Star*	23 51
Canada, de garantie	63 55	Soleil	135 54
Canada, sur la vie	634 02	Toronto, sur la vie	8 00
Citoyens	180 82	*Travelers'*	157 97
Commercial Union	274 64	*Union Mutual*	133 36
Confédération, sur la vie	177 69	Ouest	414 76
Dominion	33 79		
Equitable	227 78		
Guardian	64 43	*Briton Medical*, sur la vie	41 48
Hartford, contre l'incendie	107 72	*Connecticut*, sur la vie	202 49
Imperial	195 23	*Edinburgh*	26 07
Lancashire	201 25	Association d'Ecosse sur la vie	142 59
Liverpool and London and Globe	198 09	*National*, sur la vie	23 36
London	77 69	*New York*, sur la vie	154 71
London and Lancashire	62 38	*North Western*	51 64
London Mutual, contre l'incendie	109 98	*Phœnix Mutual*, sur la vie.	127 48
Maritime des Marchands	132 81	*Positive*	0 72
Metropolitan	54 42	*Scottish Amicable*	24 94
Mutuelle, sur la vie.	44 67	*Scottish Provident*	7 39
Nationale, contre l'incendie	74 70	*Scottish Provincial*	43 92
North British	387 85	*United States*, sur la vie	3 80
Northern	94 56		
Phenix de Brooklyn	79 84		
Phœnix de Londres.	213 16		
Québec	82 09	Stadacona, sur la vie	0 68
Queen	253 72	*Globe Mutual*, sur la vie	41 38
Reliance	38 87	Agricole d'Ottawa.	44 59
		Total	

Toutes les compagnies ci-dessus ont payé, à l'exception de la "Positive" et Agricole d'Ottawa.

INDEX, 1879.

Compagnies, etc.	Etats annuels.							Relevé de ces états.				Liste des actionnaires.
	Incendie.	Vie.	Navigation intérieure.	Accidents.	Garantie.	Glaces.	Chaudières à vapeur.	Incendie.	Vie.	Navigation intérieure.	Général.	
Accidents.....Page				241								257
Ætna, contre l'incendie	5							xxix				
Ætna, sur la vie		113							li			
Agricole de Watertown	8							xxix				
Anchor Marine			11							xxxv	xxxvii	258
British America	15		18					xxviii		xxxv	xxxvi	260
Briton, sur la vie		117							1			
Briton Medical		120							1			
Agricole du Canada, success.	20											
Canada, cont l'inc. et mar.	23							xxvii		xxxv		263
Canada. de garantie					246							266
Canada, sur la vie		124							1			268
Canadian Steam Users							251					270
Citoyens	26	131		243	249			xxviii	1		xlviii	271
Commercial Union	31	135						xviii	1			
Confédération, sur la vie		139							1			275
Connecticut Mutual		143							li			
Canada, cont l'inc. et mar.	35							xxviii				277
Edinburgh, sur la vie		146							1			
Equitable, sur la vie		150							li			
Guardian	37							xxviii				
Hartford	41							xxix				
Imperial	44							xxviii				
Lancashire	47							xxviii				
Association d'Ecosse		154							1			
Liverpool and London and Globe	50	158						xxviii	1			
London and Lancashire		162							1			
Londres, assurance de	55	167						xxviii	1			
London Mutual, sur chaudièr.							252					
London Mutual, con l'incend.	58							xxviii				
Maritime des Marchands			61							xxxv	xxxvii	281
Metropolitan, sur la vie		170							li			
Metropolitan Plate Glass Insurance Co						250						
Mutuelle, sur la vie		172							1			289
Nationale, contre l'incendie	64							xxviii				
National, sur la vie		176							li			
New-York, sur la vie		178							li			
North British	66	180						xxviii	1			
Northern	70							xxviii				
North-Western		184							li			
Ontario Mutual, sur la vie		186							1			
Phenix de Brooklyn	74		75					xxix		xxxv	xxxvii	
Phœnix de Londres	78							xxviii				
Phœnix de Hartford		189							li			
Positive		191							1			
Provinciale, succession	80											
Québec	82							xxviii				290
Queen	84	192						xxviii	1			
Reliance		195							1			

INDEX—*Suite.*

Compagnies, etc.	Etats annuels.							Relevé de ces états.				Liste des actionnaires.
	Incendie.	Vie.	Navigation intérieure.	Accidents.	Garantie.	Glaces.	Chaudières à vapeur.	Incendie.	Vie.	Navigation intérieure.	Général.	
Royale Canadienne.....Page	88	.....	90	.....	.....	.....	.....	xxviii	....	xxxv	xxxvi	294
Royal	93	199	.....	.....	.....	.....	.....	xxviii	1	.....	.....	.....
Scottish Amicable	.....	202	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....
Scottish Commercial.	97	.....	.....	.....	.....	.....	.....	xxix	....	.....	.....	.....
Scottish Imperial	99	.....	.....	.....	.....	.....	.....	xxix	.....	.....	.....	.....
Scottish Provident	.....	205	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....
Scottish Provincial.	.....	209	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....
Sovereign	102	.....	.....	.....	.....	.....	.....	xxviii	.....	.....	.....	321
Standard, sur la vie	.....	215	.....	.....	.....	.....	.....	.....	li	.....	.....	.....
Star, sur la vie	.....	219	.....	.....	.....	.....	.....	.....	li	.....	.....	.....
Soleil, sur la vie	.....	222	.....	244	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	326
Toronto, sur la vie	.....	225	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	328
Travelers'	.....	228	.....	245	.....	.....	.....	.....	li	.....	.....	.....
Union Mutual	.....	231	.....	.....	.....	.....	.....	.....	li	.....	.....	.....
United States.	..	234	.....	.....	.....	.....	.....	.....	li	.....	.....	.....
Ouest	104	.....	106	.....	.....	.....	.....	xxviii	.....	xxxv	xxxvi	329

DIVERS.

PAGE.

Rapport du Surintendant, 11 août 1880 ..... v à xxvi

Relevé des *primes d'assurances contre l'incendie*, de 1869 à 1879 ..... xxx–xxxi

Relevé des indemnités payées sur pertes par *incendie*, de 1869 à 1879 ...xxxii–xxxiii

Relevé des assurances contre *l'incendie*, de 1869 à 1879 xxxiv

Assurances, navigation intérieure, 1879 xxxv

Tableaux généraux de I à VII.—Actif, passif, revenu et emplois de toutes les compagnies ..... xxxviii à xlvii

Rapports proportionnels ..... xlvi–xlvii

Polices d'assurances sur la vie éteintes en 1879 lii

Listes des compagnies autorisées à opérer, nom et résidence des agents principaux, et montant des dépôts entre les mains du receveur général au 1er juillet 1880 ..... liii à lv

Actes fédéraux passés pendant la session de 1880 au sujet des assurances 253

Annexe—Liste des actionnaires des différentes compagnies ..... 257 à 333

Etat des taxes imposées sur ces compagnies 334

Compagnie d'assurance Provinciale xxiii

Agricole du Canada xxiii

Atlantic Mutual xxiii

Globe Mutual, sur la vie xxiv

RELEVÉ DES ÉTATS

FOURNIS PAR LES

COMPAGNIES D'ASSURANCES SUR LA VIE AU CANADA

POUR L'ANNÉE

1880.

(*Par anticipation au rapport annuel du surintendant des dassurances, et SUJET A CORRECTION.*)

BUREAU DU SURINTENDANT DES ASSU

OTTAWA, 18 mars 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le résumé ci-joint, que j'ai reçu jusqu'à ce jour, des opérations des compagnies d'assurances contre l'incendie et les risques de la navigation maritime, pour l'année 1880; plusieurs compagnies n'on pas encore transmis leurs rapports. *

Je joins aussi un résumé des opérations d'assurances sur la vie, en autant que les compagnies me les ont transmises, car ces états ne sont dus qu'à la fin de ce mois.

Ce résumé a été fait sur des rapports attestés sous serment, fournis par les compagnies, mais ils sont susceptibles d'être corrigés, lorsque j'aurai l'honneur de vous transmettre leurs rapports complets, après avoir visité personnellement leurs bureaux principaux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. B. CHERRIMAN.

L'honorable Sir LEONARD TILLEY, C.C.M.G.,C.B.,
Ministre des finances.

* La *Commercial Union.*
" *London & Lancashire*—Incendie.
" *Scottish Commercial.*
" *Maritime des Marchands.*

RELEVÉ DE L'ANNÉE 1880.

ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE AU CANADA—COMPAGNIES CANADIENNES.

—	Argent reçu pour primes.	Nombre de nouvelles polices, y compris les renouvellements.	Chiffres totaux des polices.	Chiffres des risques actuels.	Chiffres des pertes subies durant l'année.	Montant net payé pour pertes.	Réclamations non réglées.	
							Non contestées.	Contestées.
	$		$	$	$	$	$	$
British America	186,895	.....	21,838,796	19,821,958	81,881	81,160	13,046	Aucune.
Canada, contre l'incendie	167,609	.....	16,121,011	12,889,041	112,498	120,719	15,051	500
Des Citoyens	87,041	5,732	11,209,600	10,315,124	44,855	55,674	Aucune.	1,750
Dominion	70,388	.....	8,607,474	5,058,746	55,305	48,973	11,833	1,000
London Mutual	106,602	12,562	12,774,793	36,408,244	66,220	75,098	15,534	200
Québec	62,559	.....	7,025,741	7,718,040	34,130	33,369	4,562	Aucune.
Royale Canadienne	128,298	.....	16,940,580	14,141,995	52,013	63,473	4,790	Aucune.
La Souveraine	121,722	10,163	10,582,169	19,667,167	75,679	88,941	2,324	1,190
De l'Ouest	272,758	.....	27,905,571	28,382,858	130,496	138,794	10,098	Aucune.

COMPAGNIES BRITANNIQUES.

Commercial Union	No Return.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Guardian	62,745	2,773	8,081,396	9,098,027	19,260	23,638	Aucune.	Aucune.
Imperial	154,102	7,488	16,100,357	15,624,982	48,462	49,903	3,874	5,000
Lancashire	184,145	9,903	18,071,908	15,876,967	77,272	87,434	8,596	3,900
Liverpool and London and Globe	155,880	8,830	19,647,312	23,411,197	48,869	54,703	1,165	Aucune.
London and Lancashire Fire	No Return.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
London Assurance	52,454	2,494	7,208,640	6,575,709	14,406	14,406	Aucune.	1,350
North British	253,871	15,179	33,960,381	27,851,165	110,820	117,451	1,732	Aucune.
Northern	76,419	4,856	8,372,807	8,176,438	42,169	42,169	Aucune.	1,100
Norwich Union	20,507	1,254	2,400,090	2,002,575	1,415	1,415	Aucune.	Aucune.
Phœnix de Londres	162,339	6,396	18,351,597	17,840,233	44,261	53,408	610	Aucune.
Queen	195,069	9,649	19,717,239	17,961,557	75,241	79,914	3,300	9,300
Royal	417,150	22,286	48,240,481	53,544,964	58,512	168,745	4,035	3,170
Scottish Commercial	No Return.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Scottish Imperial	52,336	3,339	6,321,431	6,692,905	20,077	26,239	Aucune.	800

RELEVÉ DE L'ANNÉE 1880.—*Fin.*

ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE AU CANADA—COMPAGNIES AMÉRICAINES.

—	Argent reçu pour primes.	Nombre de nouvelles polices, y compris les renouvellements.	Chiffres totaux des polices.	Chiffres des risques actuels.	Chiffres des pertes subies durant l'année.	Montant net payé pour pertes.	Réclamations non réglées.	
							Non contestées.	Contestées.
	$	$	$	$	$		$	$
Ætna	103,175	.....	12,042,656	7,020,350	46,754	44,229	4,075	Aucune.
Agricole de Watertown	47,290	5,357	4,937,194	11,266,364	31,177	33,527	1,820	2,200
Hartford	83,191	5,210	7,522,245	8,144,229	34,153	31,088	6,006	Aucune.
Phenix de Brooklyn	7,484	.....	932,671	983,170	596	672	Aucune.	Aucune.

Assurances sur la navigation intérieure au Canada, pour 1880.

—	Chiffre net des primes reçues en argent.	Nombre des nouvelles polices.	Chiffre total de ces polices.	Chiffre net des risques actuels	Chiffre net des pertes réglées.	Réclamations non réglées.		Chiffre des pertes encourues durant l'année.
						Non contestées.	Contestées.	
COMPAGNIES CANADIENNES	$	$	$	$	$	$		
Anchor Marine	18,568	721	1,444,485	51,215	14,045	16,984	Aucune....	28,693
British America	24 516	.....	4,167,102	26,900	10,681	15,164	Aucune....	25,135
Maritime des Marchands (Pas de rapport.)	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Aucune....	.....
Royale Canadienne	47,484	.....	4,263,171	71,926	20,728	13,068	Aucune....	30,127
Wsetern	22,788	.....	1,876,081	129,800	32,115	11,286	Aucune ...	41,439
COMPAGNIES AMÉRICAINES.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Phenix, de Brooklyn	23,580	.....	2,223,880	39,351	30,858	14,607	Aucune....	45 465

RELEVÉ des opérations d'assurances contre l'incendie et sur la navigation faites par les compagnies canadiennes faisant affaires en dehors du pays, et des opérations d'assurances sur la navigation intérieure et maritime faites par des compagnies poursuivant l'un et l'autre de ces genres d'affaires, en 1880.

COMPAGNIE D'ASSURANCES DITE BRITISH AMERICA, DE TORONTO.

Genre d'assurances.	Chiffre net des primes reçues en argent.	Chiffre brut des nouvelles polices et des renouvellements.	Chiffre net des risques actuels.	Chiffre net des pertes réglées.	Réclamations non réglées		Chiffre net des pertes encourues durant l'année.	Observations.
					Non contestées.	Contestées.		
	$	$		$	$	$	$	
Contre l'incendie	901,303	103,843,568	92,017,123	544,761	117,655	2,500	542,817	Dans t's les pays, 31 déc. 1880.
Sur la navigation intérieure	37,176	6,690,501	347,050	20,997	16,689	2,000	37.424	
Sur la navigation maritime	84,585	8,921,328	353,940	126,599	18,162	1,500	122,576	
	1,023,064	119,455,397	92'718,113	642,357	152,506	6,000	702,817	

COMPAGNIE D'ASSURANCES ROYALE CANADIENNE DE MONTRÉAL.

Contre l'incendie	128,298	16,940,580	14,141,995	73,148	4,790	11,340	52,013	Dans t's les pays, 31 déc 1880.
Sur la navigation intérieure	47,484	4,263,171	71,926	22,306	13,068	Aucune.	30,127	
Sur la navigation maritime	97,958	6,822,522	417,170	69,310	25,831	Aucune.	84,891	
	273,740	28,026,273	14,631,091	164,764	43,689	11,340	166,971	

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE L'OUEST, TORONTO.

Contre l'incendie	935,660	94,329.115	78,421,490	560,485	67,928	2,875	568,373	Dans t's les pays, 31 déc. 1880.
Sur la navigation intérieure	22,788	1,876,081	129,800	32,115	11,286	Aucune.	41,439	
Sur la navigation maritime	177,888	8,320,539	557,043	210,493	28,613	Aucune.	221,184	
	1,136,336	104,525,735	79,108,333	803,093	107,827	2,875	830,996	

COMPAGNIE D'ASSURANCES DITE "ANCHOR MARINE," TORONTO.

Sur la navigation intérieure.....	18,568	1,444,485	51,215	14,015	16,984	Aucun.	28,693	Au Canada, 31 déc. 1880.
do maritime.....	51,567	736,547	12,800	72,927	11,963	13,482	36,068	
	70,135	2,181,032	64,015	86,972	28,947	13,482	64,761	

COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIME DES MARCHANDS.

Sur la navigation intérieure.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
do maritime.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	

COMPAGNIE D'ASSURANCES DITE "PHENIX," DE BROOKLYN, E.-U.

Assurances contre l'incendie....	7,484	932,671	983,170	672	Aucun.	Aucun.	596	Au Canada, 31 déc. 1880.
Sur la navigation intérieure.....	23,580	2,223,880	39,351	30,858	14,607	do	45,465	
do maritime.	27,478	4,655,238	Aucun.	39,447	Aucun.	do	16,696	
	58,542	7,811,789	1,022,521	70,977	14,607	Aucun.	62,757	

TABLEAU. 1—Indiquant le total de l'actif, et sa nature, des compagnies canadiennes

COMPAGNIES

Compagnies.	Commencement des opérations.	Biens-fonds.	Prêts sur biens-fonds.	Bons, effets et débentures.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.
Anchor Marine	31 mars 1874	Aucun.	9,175 65	58,680 00
British America	1833	90,000 00	21,026 25	1,015,886 83
Contre l'incendie et sur la marine, Canada	1er septembre 1875	Aucun.	155 00	77,235 22
Des Citoyens	1er janvier 1865	85,000 00	3,448 98	91,585 00
Dominion	1er janvier 1878	Aucun.	1,624 12	27,460 00
London Mutual	1859	Aucun.	2,197 04	25,000 00
Marine des Marchands	Pas de rapport			
Québec	1818	30,000 00	Aucun.	342,305 00
Royale Canadienne	13 août 1873	5,000 00	34,919 00	190,104 66
Sovereign	Juillet, 1871	1,658 32	746 01	124,711 52
De l'Ouest	Août, 1851	66,719 28	49,284 36	1,011,446 01

* Y compris les paiements de primes, $218,954 57.

faisant des opérations d'assurances contre l'incendie et sur la navigation intérieure.

CANADIENNES.—ACTIF.—1880.

Prêts sur garantie collatérale.	Soldes des agences et effets à recevoir.	Argent en caisse et en banques, ou déposé au gouvernement.	Intérêt dû et en cours.	Actif supplémentaire.	Total de l'actif.	Nature des assurances.
$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	
Aucun.	9,825 35	5,501 94	530 96	12,907 21	96,621 11	Sur la navigation intérieure et maritime
Aucun.	161,836 72	91,200 22	17,157 74	14,129 21	1,411,236 97	Contre l'inc. et sur la navig. intér. et mar.
Aucun.	37,898 05	19,612 28	2,769 73	6,058 48	143,728 76	Contre l'incendie.
Aucun.	9,873 93	1,521 11	759 29	13,403 93	205,592 24	Cont. les inc. et sur les accid. et de garant.
Aucun.	3,629 31	49,837 99	374 10	2,485 28	85,410 80	Contre l'incendie.
Aucun.	*252,891 87	11,434 89	None.	636 53	292,160 33	do
.....	.....	.....	.....	.....	.....	Sur la navigation intérieure et maritime
Aucun.	951 47	63,789 40	6,076 99	783 51	443,906 37	Contre l'incendie.
Aucun.	51,516 49	201,894 77	None.	30,403 82	513,838 74	Contre l'inc. et sur la navig. intér. et mar.
Aucun.	22,429 55	22,248 58	409 50	1,835 88	174,039 36	Contre l'incendie.
Aucun.	150,100 17	118,613 33	6,494 30	2,997 74	1,405,655 19	Contre l'inc. et sur la navig. intér. et mar.

TABLE II.—Indiquant l'actif au Canada des compagnies britanniques et américaines

COMPAGNIES BRITANNIQUES—

Compagnies.	Commencement des opérations au Canada.	Biens-fonds.	Prêts sur biens-fonds.	Effets, bons et débentures.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.
Commercial Union (Pas de rapport)	.....	.....	.....	.....
Guardian	1er mai, 1869	Aucun.	Aucun.	100,343 68
Imperial	1864	Aucun.	Aucun.	100,069 00
Lancashire	Juillet, 1864	Aucun.	Aucun.	100,000 00
Liverpool and London and Globe	4 juin, 1851	96,846 45	608,456 23	169,153 33
London Assurance	1er mars, 1862	Aucun.	Aucun.	150,000 00
London and Lancashire (p. de rap.)	.....	.....	.....	.....
North British	1862	73,240 00	35,134 65	562,428 75
Northern	1867	Aucun.	Aucun.	105,039 99
Norwich Union	1er avril, 1880	Aucun.	Aucun.	109,000 00
Phœnix, de Londres	1804	Aucun.	Aucun.	100,297 00
Queen	5 juillet, 1859	1,030 00	980 00	151,100 00
Royal	Vers 1848	120,000 00	Aucun.	418,182 14
Scottish Commercial (p. de rapport)	.....	.....	.....	.....
Scottish Imperial	1869	Aucun.	Aucun.	101,996 00

COMPAGNIES

Ætna, contre l'incendie	1821	Aucun.	Aucun.	109,400 69
Agricole, de Watertown	Octobre, 1878	1,100 00	800 00	112,375 00
Hartford	1836	Aucun.	Aucun.	101,508 50
Phenix, de Brooklyn	1er mai, 1874	Aucun.	Aucun.	106,937 50

faisant des opérations d'assurances contre l'incendie et sur la navigation intérieure.

ACTIF AU CANADA, 1880.

Prêts sur garantie collatérale.	Soldes des agences et effets à recevoir.	Argent en caisse et en banques.	Intérêt dû et en cours.	Actif supplémentaire.	Total de l'actif au Canada.	Nature des assurances.
$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	Contre l'incendie.
Aucun.	Aucun.	Aucun.	Aucun.	Aucun.	100,343 68	do
do	do	16,567 99	do	do	116,636 99	do
do	10,514 44	12,299 89	do	do	122,814 33	do
1,053 40	8,280 96	46,246 85	16,141 03	2,000 00	948,178 25	Contre l'incendie et sur la vie
Aucun.	Aucun.	Aucun.	Aucun.	Aucun.	150,000 00	do
.....	.....	.....	.....	.....	.....	Contre l'incendie.
Aucun.	23,623 45	68,540 10	5,601 96	2,500 00	771,068 91	Contre l'incendie et sur la vie.
do	6,057 03	970 84	1,381 23	1,008 60	114,457 69	Contre l'incendie.
do	Aucun.	12,011 32	Aucun.	Aucun.	121,011 32	do
do	do	Aucun.	do	do	100,297 00	do
3,541 20	13,789 32	20,860 02	105 80	2,300 00	193,756 34	Contre l'incendie et sur la vie.
15,601 31	22,435 60	25,964 50	Aucun.	7,000 00	609,183 55	do
.....	.....	.....	.....	.....	.....	Contre l'incendie.
Aucun.	4,333 05	10,406 36	1,582 64	Aucun.	118,318 05	do

AMÉRICAINES.

Aucun.	8,631 21	2,679 45	Aucun.	Aucun.	120,711 35	Contre l'incendie.
do	18,430 62	5,000 00	76 00	do	137,781 62	do
do	540 76	Aucun.	Aucun.	do	102,049 26	do
do	3,204 40	do	do	do	110,141 90	Contre l'inc. et sur la nav. int. et mar.

TABLEAU III.—Indiquant le total du passif des compagnies canadiennes faisant des opérations d'assurances contre l'incendie et sur la navigation intérieure.

COMPAGNIES CANADIENNES—PASSIF, 1880.

Compagnies.	Pertes non-réglées (I. et N. I. et N.)	Réserve des primes non-réalisées. (I. et N. I. et N.) et passif d'autres départements.	Divers.	Total des obligations, non compris le fonds social.	*e* Excédant de l'actif sur les obligations, à l'exclusion du capital. — *d* Diminution.	Capital social versé ou en cours de perception.	Surplus (s'il y en a) de l'actif sur le passif et le capital social.	Nature des assurances.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	
Anchor Marine	42,428 56	2,574 66	42,045 45	87,048 67	*e* 9,572 44	55,320 00	.....	Sur la navigation intérieure et maritime.
British America	158,506 66	501,883 36	35,702 09	696,092 11	*e* 715,144 86	500,000 00	215,144 86	Contre l'inc. et sur la navig. de l'int. et marit.
Contre l'incendie et sur la marine, Canada	15,551 12	92,129 11	5,688 56	113,368 79	*e* 30,359 97	100,200 00	.....	do do
Des Citoyens	*7,858 00	†61,009 48	46,285 54	115,153 02	*e* 90,439 22	256,190 48	.....	Contre l'inc. et les accidents et de garantie.
Dominion	12,833 35	36,406 63	Aucun.	49,239 98	*e* 36,170 82	69,213 00	.....	Contre l'incendie.
London Mutual	15,733 70	223,838 00	Aucun.	239,571 70	*e* 52,588 63	.....	52,588 63	do
Marine des Marchands	Pas de rapport	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Sur la navigation intérieure et maritime.
Québec	4,561 55	31,746 08	1,192 50	37,500 13	*e* 406,406 24	325,000 00	81,404 24	Contre l'incendie.
Royale Canadienne	55,029 41	115,654 55	15,000 00	185,683 96	*e* 328,154 78	300,000 00	28,154 78	do
Souveraine	3,513 50	112,879 00	2,656 20	119,048 70	*e* 54,990 66	112,090 00	.....	Contre l'incendie et sur la navig. int. et maritime.
De l'Ouest	110,701 92	550,703 89	30,520 30	691,926 11	*e* 713,729 08	400,000 00	313,729 08	Contre l'incendie et sur la naviga. int. et marit.

*Y compris les garanties $6,108. † Y compris les réserves pour garanties $7,001.03, et accidents $1,694.88.

TABLEAU IV.—Indiquant le passif au Canada des compagnies britanniques et américaines faisant des opérations d'assurances contre l'incendie et sur la navigation intérieure au Canada, pour l'année 1880.

COMPAGNIES BRITANNIQUES.—PASSIF AU CANADA.

—	Pertes non-réglées (incendie, navigation intérieure et maritime.)	Réserve des primes non-réalisées, (incendie, navigation intérieure et maritime.)	Passif dans le département de la vie.	Divers.	Total du passif au Canada.	*e* Excédant de l'actif sur le passif. — *d* Diminution	Nature des assurances.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	
Commercial Union	Pas de rapp.						
Guardian	Aucun.	40,691 14	.....	Aucun.	40,691 14	*e*59,652 54	Contre l'incendie.
Imperial	8,874 00	86,322 59	.....	Aucun.	95,196 59	*e*21,440 40	do
Lancashire	12,495 75	98,779 47	.....	Aucun.	111,275 22	*e*11,539 11	do
Liverpool and London and Globe	1,164 70	112,017 36	50,000 00	1,938 47	165,120 53	*e*783,057 72	Cont. l'inc. et sur la vie.
London and Lancashire Fire	Pas de rapp.						
London Assurance	1,350 00	36,660 91	4,000 00	Aucun.	42,010 91	*e*107,989 09	do
North British	1,731 64	139,680 87	275,000 00	Aucun.	416,412 51	*e*354,656 40	do
Northern	1,100 00	48,243 54	.....	1,979 44	51,322 98	*e*63,134 71	Contre l'incendie.
Norwich Union	Aucun.	11,503 00	.....	Aucun.	11,503 00	*e*109,508 32	do
Phœnix, de Londres	610 37	92,752 68	.....	Aucun.	93,363 05	*e*6,933 95	do
Queen	12,600 00	106,200 38	70,000 00	284 82	189,085 20	*e*4,671 14	Cont. l'inc. et sur la vie.
Royal	7,204 97	254,612 60	259,317 40	Aucun.	521,134 37	*e*88,049 18	do
Scottish Commercial	Pas de rapp.						
Scottish Imperial	800 00	33,195 98	.....	1,232 44	35,228 42	*e*83,089 63	Contre l'incendie.

COMPAGNIES AMÉRICAINES.

Ætna	4,075 00	36,601 28	.....	Aucun.	40,676 28	*e*80,035 07	Contre l'incendie.
Agricultural, de Watertown	4,020 00	57,207 41	.....	Aucun.	61,227 41	*e*76,554 21	do
Hartford	6,006 00	49,105 35	.....	Aucun.	55,111 35	*e*46,937 91	do
Phenix, de Brooklyn	14,607 22	5,905 31	.....	Aucun.	20,512 53	*e*89,629 37	Contre l'incend. et sur la navig. intér. et marit.

TABLEAU V.—Indiquant le REVENU et les EMPLOIS, en argent, des compagnies navigation intérieure; le revenu et les emplois, en argent, en Canada

COMPAGNIES CANADIENNES—REVENU

REVENU (EN ARGENT)

Compagnies.	Argent reçu en primes.	Intérêt et dividendes sur effets, etc.	Divers.	Total du revenu en argent.	Paiements sur le capital social, non compris dans le revenu.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Anchor Marine	70,135 49	2,789 46	Aucun.	72,924 95	7,360 00
British America	1,023,064 35	53,758 53	4,295 07	1,081,117 95	Aucun.
Contre l'incendie, Canada	167,608 68	9,015 98	Aucun.	176,624 66	Aucun.
Des Citoyens	87,040 73	4,831 48	2,559 49	94,431 70	2,147 98
Dominion	70,388 26	3,670 37	Aucun.	74,058 63	525 00
London Mutual	106,601 64	1,405 52	1,339 05	109,346 21	Aucun.
Maritime des marchands	.....	.....	.....	.....	.....
Québec	62,559 38	21,141 38	7,894 52	91,595 28	Aucun.
Royale Canadienne	273,740 38	14,076 62	Aucun.	287,817 00	6,685 00
Sovereign	121,722 01	6,947 18	470 36	129,139 55	33,497 25
De l'Ouest	1,136,335 98	61,168 56	360 00	1,197,864 54	Aucun.

COMPAGNIES

Commercial Union	.....	.....	.....	.....	.....
Guardian	62,745 41	4,185 53	Aucun.	66,930 94	.....
Imperial	154,102 12	5,442 91	Aucun.	159,545 03	.....
Lancashire	184,144 74	4,344 54	Aucun.	188,489 28	.....
Liverpool & London & Globe	155,879 84	52,155 00	4,132 97	212,168 31	.....
London Assurance	52,454 17	6,256 83	Aucun.	58,711 00	.....
North British	253,871 45	55,351 62	Aucun.	309,223 07	.....
Northern	76,419 22	4,284 70	Aucun.	80,703 92	.....
Norwich Union	20,506 80	4,000 00	Aucun.	24,506 80	.....
Phœnix, de Londres	162,339 26	4,599 07	Aucun.	166,938 33	.....
Queen	195,069 02	4,485 79	Aucun.	199,554 81	.....
Royal	417,150 37	12,493 46	4,466 30	434,110 13	.....
Scottish Commercial	.....	.....	.....	.....	.....
Scottish Imperial	52,336 34	5,234 97	None.	57,571 31	.....
London and Lancashire Fire.	.....	.....	.....	.....	.....

COMPAGNIES

Ætna Fire	103,175 35	4,721 27	Aucun.	107,896 62	.....
Agricultural, de Watertown	47,289 99	136 87	Aucun.	47,426 86	.....
Hartford	83,190 72	3,180 00	Aucun.	86,370 72	.....
Phenix, de Brooklyn	58,541 57	None.	Aucun.	58,541 57	.....

canadiennes faisant au Canada des opérations d'assurances contre l'incendie ou sur la des compagnies britanniques et américaines faisant les mêmes opérations.

ET EMPLOIS, 1880.

EMPLOIS (EN ARGENT.)

Payé pour pertes.	Dépenses générales.	Dividendes ou boni aux actionnaires	Total des emplois d'argent.	*e*Excédant des primes sur les pertes payées. — *d*Diminution.	*e*Excédant du revenu sur les emplois. — *d*Diminution.	Nature des assurances.
$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	
86,971 91	9,439 73	4,796 00	101,207 64	*d* 16,836 42	*d* 28,282 69	Intér. et marit.
692,357 37	295,297 09	49,944 00	1,037,598 46	*e* 330,706 98	*e* 43,519 49	Contre l'incend. intér. et marit.
120,718 89	45,172 24	Aucun.	165,891 13	*e* 46,889 79	*e* 10,733 53	Contre l'incend.
55,674 24	30,636 26	Aucun.	86,310 50	*e* 31,366 49	*e* 8,121 20	do
48,972 63	24,080 49	Aucun.	73,053 12	*e* 21,415 63	*e* 1,005 51	do
75,098 35	27,943 33	Aucun.	103,041 68	*e* 31,503 29	*e* 6,304 53	do
.....	.....	.....	.....	.....	.....	
33,368 53	13,033 86	32,610 50	79,012 89	*e* 29,190 85	*e* 12,582 39	do
164,763 73	78,492 13	12,300 00	255,555 86	*e* 108,976 65	*e* 32,261 14	Contre l'incend., intér. et marit.
188,940 62	37,069 83	Aucun.	126,010 45	*e* 32,781 39	*e* 3,129 10	Contre l'incend.
803,092 77	307,465 55	60,000 00	1,170,558 32	*e* 333,243 21	*e* 27,306 22	Contre l'incend., intér. et marit.

BRITANNIQUES.

23,638 30	14,059 13	.....	37,697 43	*e* 39,107 11	*e* 29,233 51	Contre l'incend.
49,902 86	32,272 60	.....	82,175 46	*e* 104,199 26	*e* 77,369 57	do
87,433 80	46,309 92	.....	133,743 72	*e* 96,710 94	*e* 54,745 56	do
54,702 76	37,421 38	.....	92,124 14	*e* 101,177 08	*e* 120,044 17	do
14,405 68	10,476 68	.....	24,882 36	*e* 38,048 49	*e* 33,828 64	do
117,450 94	66,866 91	.....	184,317 85	*e* 136,420 51	*e* 124,905 22	do
42,169 43	14,062 99	.....	56,232 42	*e* 34,249 79	*e* 24,471 50	do
1,415 12	6,861 21	.....	8,276 33	*e* 19,091 68	*e* 16,230 47	do
53,407 79	38,125 53	.....	91,533 32	*e* 108,931 47	*e* 75,405 01	do
79,914 20	41,289 53	.....	121,203 73	*e* 115,154 82	*e* 78,351 08	do
168,745 44	88,860 44	.....	257,605 88	*e* 248,404 93	*e* 176,504 25	do
.....	.....	.....	.....	.....	.....	
26,239 01	11,423 08	.....	37,662 09	*e* 26,097 33	*e* 19,909 22	do
.....	.....	.....	.....	.....	.....	

AMÉRICAINES.

44,228 74	14,022 78	.....	58,251 52	*e* 58,946 61	*e* 49,645 10	Contre l'incend.
33,526 70	19,281 32	.....	52,808 02	*e* 13,763 29	*d* 5,381 16	do
31,088 02	11,254 65	.....	42,342 67	*e* 52,102 70	*e* 44,028 05	do
70,976 23	11,502 81	.....	82,479 04	*d* 12,434 66	*d* 23,937 47	Contre l'incend, intér. et marit.

RELEVÉ de la compagnie d'assurances des Citoyens du Canada.—Département de l'incendie, des accidents et des garanties, pour l'année expirée le 31 décembre 1880.

	Revenu, en argent.					Emplois, en argent.					
Nature des assurances.	Argent reçu pour primes.	Intérêts et dividendes sur actions, etc.	Divers.	Revenu total en argent.	Reçu à compte du capital social non compris dans le revenu.	Pertes payées.	Dépenses générales.	Dividendes ou boni aux actionnaires	Total des emplois d'argent.	*e*Excédant des primes sur les pertes. $\overline{d}$ Diminution.	*e*Excédant des recettes sur les dépenses. $\overline{d}$ Diminution.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Contre l'inc.	87,040 73	4,831 48	2,559 49	94,431 70	.....	55,674 24	30,636 26	.....	86,310 50	*e*31,366 49	*e*8,121 20
Accidents...	4,117 65	956 32	Aucun.	5,073 97	.....	376 43	*2,608 15	.....	2,984 59	*e*3,741 22	*e*2,089 38
Garantie.....	14,249 73	2,403 07	1,528 42	18,181 22	.....	33,448 02	6,247 49	.....	39,695 51	*d*19,198 29	*d*21,514 29
	105,408 11	8,190 87	4,087 91	117,686 89	2,147 98	89,498 69	39,491 91	None.	128,990 60	*e*15,909 42	*d*11,303 71

* Y compris les boni aux porteurs de polices, $210.00.

RELEVÉ des assurances sur la vie au Canada, 1880.

—	Primes de l'année.	Nombre de nouvelles polices.	Montant des nouvelles polices.	Nombre des polices en vigueur à la date du rapport.	Montant net des polices en vigueur à la date du rapport.	Nombre de polices échues.	Montant net des polices échues.	Réclamations payées.	Réclamations non réglées.		Date du rapport.
									Non contestées	Contestées.	
	$		$		$		$	$	$	$	1880.
Compagnies canadiennes.											
Canada (Pas de rapport).											
Des Citoyens	29,211	107	195,700	692	1,141,440	14	17,308	15,000	5,100	Aucun.	31 déc.
Confédération (Pas de rapport).											
Mutuelle (Pas de rapport).											
Ontario Mutual (Pas de rapport).											
Soleil (Pas de rapport).											
7 Toronto	4,730	68	69,716	210	193,747	2	3,000	1,930	2,000	Aucun.	31 do
Compagnies britanniques.											
Briton Life (Pas de rapport).											
Briton Medical (Pas de rapport).											
*Commercial Union (Pas de rapport).											
Edinburgh	22,163	Aucune.	Aucune.	226	567,753	5	8,062	7,543	1,978	Aucune.	31 mars.
*Life Association of Scotland	95,175	Aucune.	Aucune.	1,674	3,195,191	23	50,312	67,125	28,655	Aucune.	5 avril.
Liverpool and London and Globe	10,539	8	18,467	195	281,541	4	6,653	5,679	973	Aucune.	31 déc.
London Assurance	1,082	2	5,840	9	29,370	Aucune.	Aucune.	1,848	Aucune.	Aucune.	31 do
London and Lancashire Life	64 551	425	706,900	1,363	2,186,740	7	2 045	10,500	4,545	Aucune.	31 do
North British	26,710	26	112,498	335	994,979	12	37,710	35,221	8,464	Aucune.	30 nov.
Queen	10,001	7	18,460	205	410,603	1	2,433	6,433	Aucune.	Aucune.	31 déc.
Reliance (Pas de rapport).											
Royal (Pas de rapport).											
*Scottish Amicable (Pas de rapport).											
*Scottish Provident (Pas de rapport)											
*Scottish Provincial (Pas de rapport).											
Standard (Pas de rapport).											
17 Star (Pas de rapport).											
Compagnies américaines.											
Ætna (Pas de rapport).											

RELEVÉ des assurances sur la vie au Canada, 1880.—*Suite.*

—	Primes de l'année.	Nombre de nouvelles polices.	Montant des nouvelles polices.	Nombre des polices en vigueur à la date du rapport.	Montant net des polices en vigueur à la date du rapport.	Nombre de polices échues.	Montant net des polices échues.	Réclamations payées.	Réclamations non réglées.		Date du rapport.
									Non contestées	Contestées.	
Compagnies américaines—Suite.	$		$		$		$	$	$	$	1880.
*Connecticut (Pas de rapport).											
Equitable	194,485	676	2,020,600	2,423	5,952,547	26	58,590	62,675	7,500	Aucune.	31 déc.
Metropolitan	27,102	15	33,750	429	951,932	4	7,000	7,000	2,000	Aucune.	31 déc.
*National (Pas de rapport).											
*New York (Pas de rapport).											
*North Western	33,130	Aucune.	Aucune.	618	925,743	6	27,907	27,907	Aucune.	Aucune.	31 déc.
*Phœnix, de Hartford (Pas de rapport).											
Travellers' (Pas de rapport).											
Union Mutual (Pas de rapport).											
*United States	1,723	Aucune.	Aucune.	27	44,665	Aucune.	Aucune.	Aucune.	Aucune.	Aucune.	31 déc.

* Ces compagnies ont cessé de faire de nouvelles opérations au Canada.